

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

MANUSCRITS

DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DES DÉPARTEMENTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

TOME V

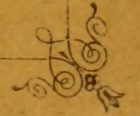
METZ — VERDUN — CHARLEVILLE



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXIX





CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

MANUSCRITS

DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DES DÉPARTEMENTS

TOME V

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

MANUSCRITS

DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DES DÉPARTEMENTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

TOME V

METZ — VERDUN — CHARLEVILLE



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC LXXIX

AVERTISSEMENT.

Le tome V du Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements[1] est consacré aux collections des villes de Metz, de Verdun et de Charleville. Le nom seul de la première de ces villes indique suffisamment que le volume était déjà sous presse avant les événements de 1870-1871.

La Notice qui suit, et que nous devons à la collaboration de M. Prost, fera connaître dans quelles circonstances a été composé le Catalogue des manuscrits de Metz, dont la partie principale (Notices des manuscrits 1-750) est l'œuvre de M. Jules Quicherat et date de [illegible] pour la confection de ce catalog[illegible] numéros 1 à 750, et le *nouveau fonds*, [illegible] L'ancien fonds, constitué le premier, com[illegible] [illegible]lun se compose de 158 ou-[illegible] M. Michelant, en 1869. A ces 158 numéros sont venus depuis s'ajouter 238 manuscrits, moins importants, dont le bibliothécaire, M. l'abbé Didiot, a bien voulu nous communiquer la description.

Le Catalogue de la collection de Charleville est le résultat d'une mission confiée en 1842 à M. Jules Quicherat par le Ministre de l'instruction publique.

M. Gaston Raynaud, qui a revu sur les manuscrits mêmes les épreuves du Catalogue de Charleville, a dressé les tables par lesquelles se termine le présent volume.

[1] La Commission chargée de publier ce Catalogue est ainsi composée : MM. Delisle, *président*, Baudrillart, Bellaguet, Defrémery, Hauréau, Jourdain, Meyer, Michelant, J. Quicherat, Thurot, Cocheris, *secrétaire*, G. Raynaud, *secrétaire-adjoint*.

NOTICE

SUR

LA COLLECTION DES MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE METZ.

Les manuscrits de la bibliothèque de Metz portés au Catalogue général de 1870 sont au nombre de 1031, sous 1029 numéros dont 2 numéros *bis*[1]. Classés ainsi en une série unique, ces manuscrits appartiennent en réalité à deux fonds distincts mis à la suite l'un de l'autre pour la confection de ce catalogue : l'*ancien fonds*, comprenant les numéros 1 à 750, et le *nouveau fonds*, les numéros 751 à 1029[2]. L'ancien fonds, constitué le premier, comme son nom l'indique, renferme des manuscrits grecs, latins et français et un petit nombre en langues modernes étrangères, allemande, italienne, portugaise, quelques-uns même en langues orientales. Ces manuscrits traitent de matières diverses, lettres, sciences, arts et antiquités; le catalogue n'en a jamais été publié[3]. Le nouveau fonds, nommé aussi *fonds de*

[1] Les deux numéros *bis* sont 944 *bis* et 974 *bis*. Depuis la confection et la révision du catalogue de 1870, quelques dons et acquisitions ont augmenté de 33 articles le nombre des manuscrits de Metz, et en ont porté, en 1876, les cotes de 1029 à 1062.

[2] Il est bon de dire ici que les manuscrits du *nouveau fonds* ou *fonds historique* portent encore à la bibliothèque de Metz leurs anciens numéros, 1 à 279, rappelés entre deux crochets au catalogue de 1870 après les nouveaux numéros, 751 à 1029, qui leur sont attribués dans ce catalogue.

[3] Pendant que durait l'impression du catalogue général commencée en 1870, M. Victor Jacob, ancien bibliothécaire de la ville de Metz, a publié dans le volume de 1874 des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle*, un catalogue du fonds ancien des manuscrits de Metz. Le catalogue de M. Victor Jacob reproduit à peu près, sauf quelques modi-

l'hôtel de ville ou *fonds historique*, constitué ultérieurement par le transport à la bibliothèque d'un premier lot de manuscrits emprunté aux archives de l'hôtel de ville et complété graduellement par des dons et par des acquisitions successives, contient des manuscrits latins et français, concernant spécialement l'histoire de Metz et de la province; un catalogue de ce fonds a été publié en 1856 par M. Clercx, bibliothécaire de la ville.

En présence d'un catalogue complet, qui réunit pour la première fois sous une seule série de numéros[1] les deux fonds que nous venons de mentionner, il semble opportun de donner quelques renseignements sur la manière dont ils sont constitués, ainsi que sur l'origine et sur le caractère des documents qu'ils renferment. Les indications relatives à ce triple objet se distribuent naturellement en trois groupes distincts; leur exposition formera également trois chapitres dans la présente notice : chapitre I. Formation et classement de la collection; chapitre II. Description des fonds originaires qui en ont fourni les éléments; chapitre III. Description des manuscrits qu'elle contient.

CHAPITRE I.

FORMATION ET CLASSEMENT DE LA COLLECTION.

Entrant immédiatement en matière, nous allons exposer d'abord tout ce que nous savons sur la formation des deux fonds qui ont constitué jusqu'à ce jour la collection des manuscrits de la ville de Metz, sur la composition de ces fonds et sur les classements antérieurs dont ils ont été déjà l'objet à plusieurs reprises. Ces dernières indications seront utiles à ceux surtout qui, ayant consulté à diverses époques les

fications, le travail de M. J. Quicherat qui sert de fondement à celui de 1870; mais il ne contient que 718 numéros, tandis que, pour l'ancien fonds, celui-ci en contient 750.

[1] La présente notice contient de nombreux renvois à ces numéros du Catalogue général de 1870 des manuscrits de Metz. Ces renvois sont toujours compris entre des crochets carrés [] exclusivement consacrés ici à cet emploi, tandis que les renvois d'une autre nature sont tous enfermés dans des parenthèses ordinaires ( ).

manuscrits de Metz, ou qui, les trouvant aujourd'hui mentionnés dans des travaux pour lesquels ces documents ont été employés précédemment, auraient sans cela quelque peine à retrouver, dans l'arrangement actuel, les ouvrages qui ont servi à ces études antérieures. Afin de faciliter ces recherches souvent si nécessaires aux travailleurs, nous joindrons à nos explications sur les classements divers des manuscrits de Metz deux tables de concordance qu'on trouvera imprimées à la suite de la présente notice et qui mettent en regard les unes des autres, la première pour l'ancien fonds, la seconde pour le nouveau fonds ou fonds historique, les notations relatives à leurs classifications anciennes et celles qui appartiennent à la classification suivie dans le catalogue général de 1870.

Ancien fonds. — L'ancien fonds des manuscrits de Metz a pour origine la réunion d'une partie des documents confisqués, lors de la Révolution, sur les maisons religieuses et autres établissements supprimés et sur les émigrés. Ces confiscations avaient été opérées en exécution de divers décrets, dont le premier était celui du 2 novembre 1789, par lequel l'Assemblée Constituante mettait à la disposition de la nation les propriétés ecclésiastiques. Un dépôt, destiné à recevoir indistinctement les imprimés et les manuscrits provenant des bibliothèques atteintes par ces mesures, fut en conséquence organisé au chef-lieu de chaque département. Le dépôt de Metz reçut les objets de ce genre ayant appartenu aux chapitres, abbayes et monastères de la ville et des environs, ainsi qu'à l'ordre des avocats du parlement de Metz, et, un peu plus tard, quelques autres venant de la résidence ducale de Deux-Ponts. Les établissements religieux supprimés alors ne possédaient vraisemblablement pas tous des manuscrits. Ceux qui en ont transmis à la collection actuelle sont : dans la ville de Metz, la Cathédrale, la collégiale de Saint-Sauveur, les abbayes d'hommes de Saint-Arnould, de Saint-Clément, de Saint-Symphorien, de Saint-Vincent, l'abbaye de femmes de Sainte-Glossinde, les maisons des Jésuites, des Célestins, des frères Prêcheurs, des grands Carmes, des Trinitaires,

des Minimes, des Récollets, des Carmes déchaussés, des prêtres de la Mission, des religieuses de la Congrégation, des Carmélites, des religieuses de la Présentation; et, au dehors de la ville, les abbayes de Longeville ou Saint-Martin-de-Glandières, de Villers-Betnach et de Tholey, la chartreuse de Rettel, le prieuré de Sainte-Barbe, les Augustins et les Capucins de Thionville, et les Récollets de Longwy[1].

La municipalité de Metz, chargée, en conséquence du décret de 1789, de pourvoir à la conservation des livres et des manuscrits confisqués, en avait prescrit la réunion à l'hôtel de l'Intendance (Préfecture actuelle) et en avait fait faire immédiatement un inventaire ou plutôt un état sommaire, déposé, est-il dit dans un document du temps, au secrétariat de la commune par un membre de celle-ci, le citoyen

[1] Il peut être intéressant de rapprocher de ces indications la liste des établissements religieux de la ville de Metz et du dehors supprimés en 1790, et dont les archives particulières, enlevées en même temps que leurs bibliothèques, ont été apportées au dépôt des archives départementales où elles sont encore aujourd'hui. Ces établissements sont, pour la ville de Metz : l'Évêché, la Cathédrale, les collégiales de Saint-Sauveur et de Saint-Pierre-aux-Images, de Saint-Thiebault et de Sainte-Reinette, les séminaires, les fabriques des paroisses, la confrérie des prêtres, la caisse de retraite des prêtres, le Collége (représentant l'ancienne abbaye de Sainte-Croix ou Saint-Éloy), la Charité du bouillon, les abbayes de Saint-Arnould, de Saint-Clément, de Saint-Symphorien, de Saint-Vincent, les chanoines réguliers de Saint-Augustin, les Célestins, les Jacobins (frères Prêcheurs), les Grands Carmes, les chevaliers de Saint-Jean (ord. de Malte), les Trinitaires, les Antonistes, les Augustins, les Minimes, les Carmes déchaussés, la Propagation (hommes), l'abbaye de Sainte-Glossinde, le chapitre royal des dames de Saint-Louis (anciennes abbayes de Saint-Pierre et de Sainte-Marie), les Madeleines, les Clarisses, les Prêcheresses, la Congrégation, la Visitation, les Ursulines, la Propagation (femmes), les Carmélites, la Présentation, le Refuge et la maison de la Doctrine chrétienne; pour le dehors de la ville de Metz : la collégiale de Mars-la-Tour, les abbayes de Gorze, de Saint-Martin-lès-Metz, de Saint-Avold, de Longeville ou Saint-Martin-de-Glandières, de Bouzonville, de Villers-Betnach, de Freistroff, de Justemont, de Saint-Pierremont, de Rettel, de Teterchem, les prieurés de Sainte-Barbe et de Rozérieulles, les Bénédictines de Saint-Avold, les Récollets de Boulay, les religieuses de Bustroff, le collége de Longuyon, les Carmes et la Congrégation de Longwy, le couvent de Saint-Jean-de-Marville, les Bénédictines de Montigny, les Augustins, les Capucins, les Clarisses et l'hôpital de Thionville, les Capucins de Sarrebourg, les Capucins de Sarrelouis, et les fabriques de quelques paroisses rurales des environs de Metz.

Bauzin, ci-devant chanoine de Saint-Sauveur. Cet inventaire est aujourd'hui perdu. Un sieur Grisel fut en même temps chargé de faire un catalogue détaillé des livres réunis à l'Intendance. Il s'occupait encore en 1792 de ce travail, qui n'a été, qu'on sache, jamais terminé. C'est Grisel qui reçut le 16 décembre 1792 les commissaires du district envoyés à l'Intendance pour faire la recherche et opérer la destruction des nobiliaires et autres ouvrages de ce genre qui pouvaient s'y trouver. Les inventaires des livres confisqués leur furent présentés, dit le procès-verbal relatant cette opération, laquelle paraît du reste avoir été accomplie avec une certaine modération, de manière à donner satisfaction aux passions du moment, sans faire pour cela de trop grands sacrifices. Nous relatons le fait parce qu'on trouve dans le procès-verbal qui s'y rapporte la mention des travaux d'inventaire exécutés dans ces premiers temps au dépôt de l'Intendance[1]. Les livres et manuscrits restèrent là plusieurs années encore, sous la garde d'un sieur Lallemant, jusqu'à la constitution de la bibliothèque formée en exécution du décret du 25 octobre 1795 (3 brumaire an IV), qui prescrivait l'ouverture d'un établissement de ce genre auprès de l'école centrale instituée au chef-lieu de chaque département. M. Duhamel[2], nommé bibliothécaire départemental, fut chargé de l'installation de la nouvelle bibliothèque, opération commencée dans le cours de l'année 1796 et terminée en 1799 seulement.

La création de la bibliothèque départementale avait nécessité le transport des livres et des manuscrits de l'hôtel de l'Intendance à

[1] Ce procès-verbal, qui existe encore aux archives de la ville, a été reproduit par le général de Boblaye, dans les notes de son *Histoire de l'abbaye de Saint-Arnould* (in-8°, Metz, 1857, p. 146). Cette pièce mentionne les ouvrages, au nombre de 29, sacrifiés dans cette circonstance. Ce sont tous des imprimés, parmi lesquels on remarque : le *Nobiliaire de Lorraine*, de dom Pelletier, les Généalogies des maisons du Châtelet, de Béthune et quelques autres du même genre, le *Dictionnaire de la Noblesse*, des traités de blason et le *Dictionnaire* de Moreri, qui furent, est-il dit, portés immédiatement sur la place de la Loi et brûlés au pied de l'arbre de la Liberté.

[2] M. Duhamel, né en 1734, était fils d'un avocat au parlement, et depuis 1778 membre titulaire de l'ancienne académie de Metz (Société royale des sciences et arts), pour laquelle il a composé divers mémoires.

celui du Gouvernement (Palais de Justice actuel), ce qui avait eu lieu graduellement de 1796 à 1799. La transformation de la bibliothèque départementale en bibliothèque municipale devait bientôt entraîner pour eux un nouveau déplacement et leur installation définitive à l'ancienne église des petits Carmes ou Carmes déchaussés (Bibliothèque actuelle). Il est impossible que bien des pertes, peut-être même de coupables dilapidations, n'aient pas été la conséquence de pareilles opérations.

La loi du 1er mai 1802 (11 floréal an X) ayant supprimé les écoles centrales auxquelles devaient être bientôt substitués les lycées, un arrêté du premier consul du 28 janvier 1803 (8 pluviôse an XI) mit à la disposition et sous la surveillance des municipalités les bibliothèques instituées près de ces établissements, sur lesquelles, à la fermeture de ceux-ci, les scellés avaient dû être apposés, en exécution d'un arrêté du 16 octobre 1802 (24 vendémiaire an XI). La constitution de la bibliothèque de la ville était la conséquence de ces décisions. Elle ne put cependant pas être réalisée immédiatement. La municipalité nomma, en juin 1804 seulement, un bibliothécaire, M. Jaubert (le comte de Jaubert), et en 1805 un sous-bibliothécaire (aide-bibliothécaire), M. Duhamel, précédemment bibliothécaire du département et de l'école centrale. L'appropriation des locaux destinés au nouvel établissement ne put commencer qu'en 1806; elle demanda plusieurs années, et la bibliothèque de la ville ne fut ouverte au public qu'en novembre 1811. Sa création datait de l'arrêté du 28 janvier 1803 (8 pluviôse an XI)[1]. C'est ainsi que sont entrés dans le domaine de la

[1] Dans la situation faite à la ville de Metz par les derniers événements, c'est pour nous un devoir de ne négliger aucune des traditions aujourd'hui si menacées d'oubli qui la concernent. Il nous semble donc opportun de donner ici un renseignement qui n'est consigné nulle part dans son ensemble. C'est la liste complète des hommes auxquels a été confié depuis l'origine le dépôt littéraire et scientifique dont il est question dans cette notice. Nous avons eu quelque peine à reconstituer cette liste malgré le peu d'éloignement des faits. Les bibliothécaires de la ville de Metz ont été, depuis l'institution première de sa bibliothèque jusqu'à aujourd'hui : M. de Jaubert, 1804-1823; M. Holandre, 1823-1840; M. Clercx,

ville les manuscrits de son ancien fonds, avec un lot considérable de livres imprimés, d'où furent tirés, après diverses restitutions aux émigrés rentrés, quelques milliers de volumes pour constituer les deux bibliothèques du lycée et de l'évêché.

Ces indications chronologiques ont leur importance, parce que c'est antérieurement à cette date du 28 janvier 1803 que plusieurs pièces de grande valeur furent détachées du dépôt de Metz, pendant une période où, à partir du 1er mai 1802, les livres et manuscrits étaient rentrés purement et simplement dans le domaine de l'État, par suite de la suppression des écoles centrales et de leurs bibliothèques. De précieux monuments furent ainsi, au mois de novembre 1802, transportés, par mesure administrative, du dépôt ci-devant départemental de la Moselle à la Bibliothèque nationale, à Paris, où ils sont aujourd'hui. Ces manuscrits, au nombre de 16, provenaient presque tous de l'ancien trésor de la cathédrale[1]. C'étaient 11 évangéliaires, aussi précieux par leur antiquité et le luxe de leur exécution que par la

1840-1863; M. Ad. Malherbe, 1863-1864; M. V. Jacob et M. Lorrain ensemble, 1864-1871; M. Lorrain seul, de 1871 à 1873; M. Schuster, précédemment professeur aux écoles de la ville, bibliothécaire actuel depuis le 25 janvier 1874. — Les sous-bibliothécaires ont été en même temps: M. Duhamel, 1805-1811; M. Pouilly, 1811-1813; M. l'abbé Gaudrez, 1813-1821; M. Holandre, 1821-1823; M. Auburtin, 1823-1827; M. Michel, 1827; M. Clercx, 1827-1840; M. Ad. Malherbe, 1841-1863; MM. Jacob et Lorrain simultanément, 1863-1864; M. Burtin, sous-bibliothécaire actuel depuis le 15 novembre 1872. Il nous sera permis de nommer avec les conservateurs des livres et des manuscrits de la bibliothèque de Metz deux hommes qui, dans un emploi plus modeste, les ont assistés avec zèle dans leurs utiles fonctions, François Tournois et son fils Auguste Tournois, l'un après l'autre gardiens pendant trois quarts de siècle de nos collections scientifiques et littéraires, lesquels, depuis l'origine du dépôt, se sont transmis et nous ont conservé bien des traditions et des souvenirs qui sans eux auraient péri.

[1] La Bibliothèque nationale possède encore d'autres manuscrits de la cathédrale de Metz, 15 notamment, parmi lesquels les Heures et la Bible de Charles le Chauve, donnés en 1675 et 1676 par le chapitre au ministre Colbert, qui rendit en échange pour les Heures un portrait du roi, et pour la Bible un crucifix d'argent (L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque imp.*, I. 448). Ce crucifix est vraisemblablement celui qui, dans un inventaire de 1775 du trésor de la cathédrale, est décrit ainsi : « Une grande « croix d'argent bien travaillée où sont les « armes de M. de Colbert, pezante suivant

richesse de leurs couvertures ornées de pièces d'orfévrerie, d'ivoires sculptés et de pierres précieuses, une Bible, deux missels, un livre d'heures et une copie ancienne de divers traités de saint Augustin. La description détaillée de ces manuscrits avait été conservée par M. Duhamel à l'époque de leur transport à Paris; elle a été, d'après ses notes, reproduite par M. Clercx, dans la préface de son Catalogue du fonds historique des manuscrits de Metz, imprimé en 1856[1].

Malgré la perte des 16 volumes transportés à Paris en 1802, le fonds de manuscrits dévolu à la ville en 1803 était encore infiniment pré-

« les anciens inventaires vingt neuf marcs. » Tel est le prix pour lequel a été aliénée en 1675 par le chapitre de la cathédrale de Metz la Bible de Charles le Chauve.

[1] Les 16 manuscrits transportés en 1802 de Metz à Paris sont : 1° *Évangéliaire* du IXe siècle : couverture de velours bleu ornée de vermeil et de pierreries, 226 folios, 15 pouces sur 10 pouces 7 lignes; 2° *Évangéliaire* du VIIIe ou du IXe siècle : couverture de velours cramoisi, ornée d'ivoire sculpté et de fermoirs en vermeil, 263 folios, 11 pouces 9 lignes sur 9 pouces; 3° *Évangéliaire* du Xe siècle : couverture de velours vert, ornée d'ivoire sculpté et de fermoirs de vermeil, 196 folios, 12 pouces sur 8 pouces 9 lignes; 4° *Évangéliaire* du Xe siècle : couverture de velours jaune, ornée d'ivoire sculpté et de fermoirs de vermeil, 185 folios, 11 pouces 6 lignes sur 6 pouces 2 lignes; 5° *Évangéliaire* du XIe siècle : couverture de velours bleu, ornée d'ivoire sculpté et de fermoirs d'argent, 192 folios, 11 pouces 9 lignes sur 8 pouces 9 lignes; 6° *Évangéliaire* du XIe siècle : couverture de velours jaune, avec une garniture moderne en argent, 182 folios, 11 pouces 10 lignes sur 8 pouces 9 lignes; 7° *Évangéliaire* du XIIe siècle : couverture de velours bleu avec fermoirs en argent, 170 folios, 12 pouces 4 lignes sur 6 pouces 9 lignes; 8° *Sacramentaire* du IXe siècle, avec une liste en vers des évêques de Metz jusqu'à Angelram et un catalogue jusqu'à Drogo : couverture de velours bleu, ornée d'ivoire sculpté et de fermoirs en argent, 128 folios, 9 pouces 10 lignes sur 7 pouces 8 lignes; 9° *Évangéliaire* du XIe siècle : couverture de velours violet, ornée d'anneaux d'argent; 10° *Missel* du XVIe siècle : couverture de velours cramoisi, ornée de plaques et de fermoirs en vermeil, 142 folios, 12 pouces 7 lignes sur 7 pouces 6 lignes; 11° *Bible* du XIIIe siècle, avec des fermoirs en vermeil; 12° *Heures* du XVe siècle, ornées de miniatures, in-8°; 13° *Méditations de saint Augustin*, etc. du XVe siècle : couverture de velours bleu, avec bordure et fermoirs en argent, 95 folios, 11 pouces 7 lignes sur 8 pouces 3 lignes; 14° *Évangéliaire* du XIIIe siècle : couverture de cuir, avec une plaque de cuivre sculptée, in-4°; 15° *Évangéliaire* du XIe siècle : couverture de velours violet, ornée d'ivoire sculpté; 16° *Évangéliaire* du XIe siècle : couverture ornée d'une plaque d'argent fleurdelisée, représentant un crucifix. Voir les cotes actuelles de ces articles dans *Le Cabinet des manuscrits*, etc., par L. Delisle, II, 14.

cieux. Suivant une tradition dont le souvenir s'est transmis oralement jusqu'à nous, un inventaire détaillé en aurait été fait, antérieurement à cette dernière date, par le bibliothécaire du département, M. Duhamel, aidé de dom Maugérard, ancien bénédictin et dernier bibliothécaire de Saint-Arnould[1]. Il serait résulté, dit-on, de ce travail un premier catalogue en cartes qui a disparu aujourd'hui, mais qui aurait, ajoute-t-on, servi à la rédaction du plus ancien catalogue que nous possédions de l'ancien fonds des manuscrits de Metz, rédigé vers 1832-1833 d'après ces cartes, par M. Holandre, successeur de M. de Jaubert dans l'emploi de bibliothécaire de la ville.

Dans le catalogue de M. Holandre, les manuscrits de l'ancien fonds étaient classés sous 710 numéros, en différentes sections, d'après la nature de leur sujet : théologie, jurisprudence, sciences, lettres, histoire, antiquités, variétés; et chaque article était accompagné d'une cote se rapportant à l'arrangement matériel des volumes sur les rayons. Cet arrangement, tout à fait indépendant du classement méthodique introduit dans le catalogue, était réglé tout simplement d'après les formats. Les manuscrits étaient distribués pour cet objet en huit séries, depuis les plus grands marqués A, en passant par les moindres sous les lettres B, C, D, E, F, G, jusqu'aux plus petits marqués H. Chaque volume portait au dos, sur une étiquette, la lettre de la série où il était rangé, accompagnée d'un numéro d'ordre spécial à cette série. La série A comprenait 34 numéros, la série B 41, la série C 49, la série D 99, la série E 117, la série F 125, la série G 121, la série H 131; les huit séries donnent un chiffre de 717 numéros, qui, en raison de quelques erreurs commises dans la numérotation des séries, doit être réduit à 710, nombre réel des articles compris dans le catalogue rédigé par M. Holandre. Telle était la constitution de l'an-

[1] C'est à dom Maugérard qu'est dû le catalogue des manuscrits de la cathédrale de Metz dressé en 1765 et parvenu jusqu'à nous. Ce travail remarquable, dont une copie se trouve dans un des recueils de la collection de manuscrits de la ville [n° 822, f. 55], ne permet aucun doute sur la compétence du savant bénédictin en cette matière.

cien fonds en 1832-1833, lors de la confection de ce catalogue. Les changements qui avaient pu affecter antérieurement le fonds des manuscrits, depuis sa première formation en 1789 jusqu'à cette époque, échappent à notre appréciation, par suite du manque de renseignements, sauf en ce qui concerne les 16 manuscrits transportés à Paris en 1802. Nous connaissons au contraire suffisamment et nous pouvons suivre les modifications qu'il a subies ultérieurement. Nous allons les indiquer succinctement.

Quelques manuscrits, entrés dans la collection par suite de dons ou d'acquisitions et intercalés dans les anciennes séries A-H, avec des notations *bis, ter,* etc. ou avec des numéros à la suite des anciens, portent graduellement le nombre des articles de l'ancien fonds du chiffre de 710, qu'il avait dans le catalogue de 1832-1833, à celui de 726, auquel il était parvenu en 1841, lorsque M. J. Quicherat, en mission à Metz pour en faire le catalogue, exécute le travail qui a servi de fondement à la tardive publication qui est faite aujourd'hui. Douze à quinze ans plus tard (1852-1856), l'ancien fonds perd en deux fois 40 articles transportés, en raison des matières dont ils traitent, dans le nouveau fonds ou fonds historique, où ils figurent depuis lors[1]. Cette perte, compensée en partie seulement par quelques acquisitions, fait descendre le nombre des articles de l'ancien fonds à 686, ramené ensuite à 696, chiffre auquel il était arrêté lorsque, en 1864-1866, M. Jacob, bibliothécaire, substitue à la notation du classement en huit séries A-H une série unique de numéros, en suivant

[1] Les 40 manuscrits de l'ancien fonds transportés en 1852-1856 dans le nouveau sont ceux qui dans le premier portaient les cotes suivantes dont nous rapprochons, en les donnant entre crochets, celles qu'ils portent maintenant au Catalogue général de 1870. Ce sont, dans la série D, les numéros 70 [971], 81 [791], 82 [785], 83 [782], 84 [777], 85 [769], 86 [768], 87 [763], 88 [764], 91 [969], 93 [913], 94 [798], 95 [882], 96 [877], 97 [924], 100 [778], 101 [825], 102 [915], 103 [776], 105 [999], 106 [794]; dans la série E, les numéros 107 [781], 109 [787], 114 [850], 115 [842], 116 [816]; dans la série F, les numéros 95 [780], 96 [779], 100 [775], 103 [849], 106 [970], 112 [821]; dans la série G, les numéros 76 [814], 97 [770], 98 [771], 99 [772], 100 [773], 101 [774], 109 [795], 110 [815].

du reste l'arrangement matériel des volumes sur les rayons, auquel correspondaient les huit séries anciennes. Les manuscrits reçoivent alors des étiquettes nouvelles portant les 696 numéros de la série unique, avec le rappel à l'encre rouge des marques antérieures [1]. Quelques additions font monter plus tard à 750 le nombre de ces manuscrits. C'est le chiffre qui figure au nouveau Catalogue, dont les articles de l'ancien fonds constituent, jusqu'à ce numéro 750, la première partie. Telle est l'histoire de ce fonds, jusqu'au moment où l'impression du Catalogue général a été décidée en 1870.

Nouveau fonds. — Le nouveau fonds, autrement dit *fonds de l'hôtel de ville* ou *fonds historique,* dont il nous reste à parler, comprend au Catalogue général 281 articles, sous 279 numéros, 751 à 1029, dont 2 n^{os} *bis.* Malgré son titre de nouveau fonds, justifié comme on le verra par la date de sa constitution, c'est lui qui contient les manuscrits le plus anciennement acquis par la ville. Mais ces manuscrits étaient restés en dépôt dans ses archives, et ce n'est qu'en 1835 qu'ils en ont été tirés pour être transportés à la bibliothèque et rapprochés ainsi de ceux qui y constituaient depuis 1803 l'ancien fonds. Nous

[1] Lorsque en 1864-1866 M. Jacob opéra le classement des manuscrits de l'ancien fonds en une seule série de 696 numéros, les huit séries A-H n'étaient plus tout à fait telles que M. Holandre les avait trouvées en 1832-1833. L'addition de quelques articles et la sortie de certains autres, celle notamment des 40 manuscrits transportés en 1852-1856 de l'ancien fonds dans le nouveau, avaient modifié la composition des huit anciennes séries. Celles-ci étaient en conséquence constituées ainsi : la série A possédait encore ses 34 numéros, et la série B ses 41 numéros ; la série C était réduite de 49 numéros à 47 ; la série D, de 99 à 85 ; la série E, de 117 à 112 ; la série F avait encore 125 numéros ; la série G, au lieu de 121, en avait 117, dont 4 numéros *bis;* la série H s'était élevée de 131 numéros à 135, dont 5 numéros *bis* ou *ter.* La table I de concordance que nous donnons à la suite de cette notice représente la situation modifiée de l'ancien fonds, mais avant le détachement des 40 manuscrits transportés en 1852-1856 dans le fonds historique; ce qui donne : pour la série A, 34 numéros; pour la série B, 41; pour la série C, 47; pour la série D, 106; pour la série E, 117; pour la série F, 131; pour la série G, 121, plus 4 articles portant des numéros *bis;* pour la série H, 130 numéros, plus 5 articles portant des numéros *bis* ou *ter.*

allons dire en peu de mots ce que nous savons des faits qui, avant cette translation aussi bien qu'après elle, ont contribué à la formation du nouveau fonds.

Toute réserve faite pour ce que la ville de Metz pouvait posséder plus anciennement et antérieurement à nos informations, en fait de documents historiques, les premières acquisitions que nous ayons à signaler d'objets de ce genre, achetés en son nom, ne remontent pas plus haut que le milieu du siècle dernier.

En 1753, la ville acquiert pour 150 livres, de M. Ruzier, conseiller au bailliage, les 3 volumes autographes de la Chronique de Philippe de Vigneulles [nos 838-840] qui, sortis on ne sait comment du dépôt municipal, ont été rachetés pour lui en 1849, moyennant la somme de 1,325 francs, à la vente de la bibliothèque de M. le comte Emmery.

En 1770, la vente de la bibliothèque de M. Descartes, conseiller au parlement de Metz, procure à la ville la possession de plusieurs manuscrits non spécifiés sur le registre des archives, qui se borne à mentionner en bloc leur acquisition. Cette origine est indiquée au catalogue de 1870 dans les articles eux-mêmes relatifs à quelques manuscrits ayant cette provenance.

En 1772 et 1774, dom Jean-François, l'un des bénédictins auteurs de l'histoire de Metz, vend à la ville divers manuscrits parmi lesquels on peut s'étonner, non sans raison, de trouver un *Ancien inventaire des archives de Metz* [n° 923] et le *Grand cartulaire de la cité* [n° 751]. Ce dernier volume, sur parchemin, exécuté presque entièrement au XIVe siècle, était du reste depuis longtemps déjà sorti des archives de la ville, s'il leur avait jamais appartenu; car, au XVIIe siècle, Paul Ferry le citait dans ses *Observations séculaires* comme étant alors en la possession d'un particulier, M. de Hauconcourt. Au nombre des ouvrages vendus à la ville par dom Jean-François se trouvaient également le *Nécrologe de l'hôpital Saint-Nicolas* [n° 935], et une belle copie, estimée 12 louis, de l'*Inventaire des archives de Lorraine*, par du Fourny, en 12 volumes in-folio [nos 975-986].

Vers 1802 la ville acquiert des héritiers de M. Guelle, ancien no-

taire à Metz, de nombreux documents, titres et volumes manuscrits, provenant de dom Tabouillot, l'un des auteurs de l'Histoire de Metz, et de M. Dupré de Geneste, secrétaire perpétuel de l'ancienne Académie (Société royale des sciences et arts), qui a fait d'intéressants travaux sur nos antiquités, notamment sur la numismatique de Metz et des pays voisins.

Les manuscrits de dom Tabouillot et de Dupré de Geneste réunis à ceux précédemment acquis par la ville et encore présents à ce moment dans ses archives, y formaient avec eux une section spéciale comprenant 134 articles, sous le titre de *Histoire de Metz et pièces relatives*, dans l'inventaire de ce dépôt dressé par M. Lemaire, de 1811 à 1823. C'est de là que devait sortir ultérieurement une partie notable des documents destinés à constituer le nouveau fonds, au cabinet des manuscrits de la bibliothèque [1].

En 1833 la ville achète aux héritiers de M. le baron Marchant quelques manuscrits, parmi lesquels les *Mémoires du notaire Baltus* sur l'Histoire de Metz [n° 915], des travaux de Nicolas Dilange sur les *Coutumes* [n° 778] et de Dupré de Geneste sur la *Numismatique* [nos 945-946], un recueil des *Coutumes des Juifs de Metz en 1744* [n° 776] et une copie du XIIIe siècle du roman des *Quatre fils Aimon* [n° 192].

Les manuscrits provenant de cette acquisition ne sont plus déposés alors aux archives comme ceux précédemment achetés par la ville. Ils sont portés directement à la bibliothèque et provisoirement placés à la suite de l'ancien fonds. La plupart devaient en être détachés bientôt, ainsi que quelques autres acquis ultérieurement (1834), pour constituer avec 103 articles apportés à cet effet des archives, en 1835, le premier noyau du nouveau fonds. Nous reviendrons tout à l'heure

[1] La section *Histoire de Metz*, etc. des archives a cédé en deux fois au nouveau fonds des manuscrits de la bibliothèque 110 articles sur les 134 qu'elle comprenait, savoir 103 en 1835 et 7 en 1852-1856; 13 autres articles qui étaient des imprimés furent en même temps réunis aux livres imprimés de la bibliothèque; 7 articles avaient disparu, de sorte qu'il ne reste plus aux archives que 4 des 134 articles de son ancienne section *Histoire de Metz et pièces relatives*.

sur cette opération; nous voulons auparavant épuiser le sujet des acquisitions successives qui ont concouru à la formation de ce nouveau fonds, dont nous venons d'indiquer en passant la création en 1835.

En 1834, la ville avait acquis des héritiers de M. Teissier, ancien sous-préfet de Thionville, mort préfet de l'Aude et auteur de travaux historiques, plusieurs manuscrits, parmi lesquels il faut signaler surtout les précieuses *Observations séculaires* de Paul Ferry [n°s 856-858], collection inestimable de documents, accompagnée d'excellentes tables méthodiques, où puiseront indéfiniment tous ceux qui s'occuperont de l'histoire de Metz, comme le font maintenant ceux qui l'étudient aujourd'hui.

En 1849 enfin, la vente attendue depuis longtemps de l'importante bibliothèque laissée par M. le comte Emmery permet à la ville d'entrer en possession d'une notable quantité de manuscrits et de documents historiques du plus grand intérêt, qui viennent enrichir le nouveau fonds constitué depuis 1835, lequel se complète de 1852 à 1856 par l'adjonction de 40 manuscrits tirés, comme nous l'avons dit, de l'ancien fonds pour lui être annexés en raison du caractère spécialement historique de leur contenu [1], et par quelques emprunts nouveaux faits aux archives de la ville.

Nous venons d'indiquer les principales sources qui ont contribué à la formation du nouveau fonds des manuscrits à la bibliothèque de Metz. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail d'un nombre considérable d'acquisitions et donations de moindre importance dont les produits sont venus graduellement l'enrichir, depuis l'époque de sa constitution, quand ils n'ont pas pris exceptionnellement place dans l'ancien fonds. Nous nous contenterons de mentionner les noms des donateurs, de M. le comte d'Ourches, des docteurs Fristô, Jacquot et Robert-Leinen, de MM. d'Hannoncelles, Bouvier Dumolart, Victor Simon, de Chazelles, Rupied, Durand de Lançon, Michel, conseiller

[1] Cette provenance est indiquée au Catalogue général de 1870, dans les articles relatifs aux manuscrits dont elle explique l'origine. Nous avons donné précédemment l'ensemble de ces indications, dans une note (page XII, note 1).

à la cour, Berteuil, Chabert, L. Larchey, J. Thilloy, O. Terquem, Dufresne, Rémond, avocat, Ad. Malherbe, Clercx, Simon, professeur, Robinet, héritiers Vernier, Chartener, Abel, Soleirol, dont les libéralités sont réparties entre les deux fonds de nos manuscrits. On peut joindre à ces indications le souvenir des ventes Noël de Nancy (1858), Leneveux de Metz, de La Roche (1868), G. Brunet de Bordeaux (1872), qui ont procuré aussi d'intéressants documents aux collections messines.

Nous avons dit que le nouveau fonds, auquel appartiennent surtout les manuscrits expressément relatifs à l'histoire de Metz et de la province, avait été constitué en 1835 par le transport à la bibliothèque de la plus grande partie des 134 articles formant jusqu'alors, aux archives de l'hôtel de ville, la section intitulée *Histoire de Metz, etc.*, pour être joints dans le nouveau dépôt à quelques autres ouvrages du même genre, acquis peu de temps auparavant des héritiers de M. le baron Marchant et de ceux de M. Teissier. Les articles tirés ainsi des archives, au nombre de 103, comprenaient, quelques-uns plusieurs volumes, d'autres des portefeuilles renfermant un nombre plus ou moins considérable de liasses, dans lesquelles étaient distribuées des pièces détachées dont quelques-unes avaient une certaine étendue. Chaque volume ayant reçu à la bibliothèque une cote distincte, il était résulté de l'opération une augmentation notable des 103 numéros originaires. Cette augmentation, encore accrue par l'adjonction simultanée à ces premiers éléments de quelques articles ayant une provenance différente, produit la constitution d'un *nouveau fonds* de 135 articles, dit alors *fonds de l'hôtel de ville,* à cause de l'origine du plus grand nombre des manuscrits qu'il comprend, et plus tard *fonds historique,* à cause de leur caractère spécial.

En quelques années, les dons et acquisitions et le démembrement de plusieurs portefeuilles provenant de l'hôtel de ville, dont les pièces groupées dans un ordre différent contribuent à la formation de nouveaux volumes, font monter les 135 numéros du nouveau fonds au chiffre de 155 qu'il avait atteint en 1841, quand M. J. Quicherat vient

à Metz, chargé par le Ministre de l'Instruction publique d'y faire le catalogue des manuscrits de la ville.

De 1841 à 1852, le nouveau fonds ou fonds historique subit dans sa constitution plusieurs changements. Quelques-uns des 155 numéros du classement existant en 1841 disparaissent, par suite du démembrement de certains portefeuilles conservés jusque-là, dont les liasses sont encore distribuées dans des volumes formés pour les recevoir. Des articles nouveaux résultent à la fois et de cette opération et de l'addition faite, vers 1852, de 34 manuscrits sur le nombre de 40 finalement transportés, comme nous l'avons annoncé précédemment, de l'ancien fonds dans le nouveau. D'autres pièces entrent en même temps dans ce dernier par suite d'achats et de donations. Pour régulariser ces changements, M. Ad. Malherbe, sous-bibliothécaire, fait à la date de 1852 un nouveau classement du fonds historique, dans lequel il ne respecte que jusqu'à un certain point celui que M. J. Quicherat avait suivi pour ce fonds dans son travail de 1841. Douze articles perdent leurs anciens numéros pour en prendre de différents. Des articles nouveaux sont substitués à ceux qui ont disparu et prennent les numéros laissés vacants par eux; d'autres sont intercalés avec des notations *bis, ter,* etc., parmi les anciens. Quelques-uns enfin, qui n'avaient pu être introduits ainsi dans la série, sont simplement mis à la suite des 155 numéros du précédent classement. De ce travail résulte un catalogue de 229 numéros dont quelques-uns multiples avec les notations *bis, ter,* etc.[1].

Le fonds historique grandissait rapidement. De 135 numéros qu'il avait à sa création en 1835, il était parvenu à 155 en 1841 et à 229 en 1852. De 1852 à 1856, cette augmentation continue, et le nombre des articles du nouveau fonds s'élève de 229 à 256, gagnant 27 numéros, grâce à quelques dons et acquisitions qui lui en procurent 14, et par suite de l'introduction de 13 autres, empruntés encore aux archives et à l'ancien fonds. Les archives, qui en avaient déjà

[1] Les cotes de ce classement de 1852 figurent dans la table II de concordance imprimée à la suite de la présente notice.

livré 103 en 1835, en donnent encore 7 dans cette circonstance, ce qui porte à 110 le nombre des numéros sortis ainsi de leur section, *Histoire de Metz*, etc. L'ancien fonds, qui en avait donné 34 en 1852, en donne cette fois 6 encore, ce qui complète le nombre de 40 manuscrits transportés finalement, comme il a été dit, de cet ancien fonds dans le nouveau.

Ces additions, faites en partie au moyen de simples intercalations parmi les numéros de l'ancienne série, avaient singulièrement développé la multiplication des notations *bis, ter, quater,* etc., déjà nombreuses dans le catalogue dressé en 1852 par M. Ad. Malherbe. La décision ayant été prise en 1856 de publier le catalogue spécial du fonds historique, pour satisfaire aux besoins des travailleurs dont les études étaient dirigées surtout de ce côté, on résolut de régulariser le classement des manuscrits de ce fonds, en supprimant les numéros doubles, triples et quadruples qu'il contenait. Cette résolution, avantageuse à un certain point de vue, avait malheureusement pour conséquence fâcheuse d'apporter une grave modification à la série des numéros et d'introduire un trouble considérable dans la classification ancienne, en changeant pour le plus grand nombre des manuscrits les cotes qu'ils portaient antérieurement; source de confusion à laquelle avait déjà contribué dans une certaine mesure le travail de 1852.

Les cotes nouvelles ne devant plus, par suite de cette opération, concorder avec les anciennes, le bibliothécaire, M. Clercx, chargé de la confection du catalogue qu'on allait publier, fut induit à remanier complétement le classement des manuscrits du fonds historique pour les présenter dans un ordre méthodique plus régulier, suivant les matières qu'ils concernaient. Il les distribua en onze sections, jurisprudence, histoire, chroniques, etc.[1], sans avoir égard à leur classement antérieur, et rédigea dans cet ordre nouveau, en s'aidant de notes

[1] Cette distribution a été conservée, avec les titres des diverses sections établies par M. Clercx, dans l'impression des 279 derniers numéros du Catalogue général de 1870 [n[os] 751 à 1029].

transcrites en 1841, par M. Ad. Malherbe, sur le travail exécuté alors par M. J. Quicherat, le catalogue qui a été imprimé en 1856[1]. Cette publication fut un notable service rendu à tous ceux qui s'occupaient de l'histoire de Metz, malgré les graves inconvénients résultant du remaniement général dont elle avait été l'occasion dans le classement de documents fréquemment consultés depuis nombre d'années, et souvent cités dans beaucoup de travaux antérieurs. Pour remédier à la confusion et aux embarras que devaient entraîner les changements opérés ainsi dans un classement qui avait subsisté longtemps et dont il était utile de conserver la trace, M. Ad. Malherbe fit alors une table de concordance entre les cotes du catalogue imprimé en 1856 et celles du catalogue de 1852, lequel, avec ses intercalations et ses additions, représentait à peu près l'état originaire du fonds historique et ses modifications successives depuis 1835 jusqu'à cette date de 1852[2].

Le Catalogue du fonds historique, publié en 1856, contient 258 articles sous 256 numéros dont 2 numéros *bis*, 194 *bis* et 224 *bis*. Un des avantages qu'il était permis d'attendre de ce travail était de mettre un terme aux remaniements si fréquents jusque-là dans la classification et la numérotation des manuscrits du fonds qu'il concernait. Cependant, l'impression du Catalogue général de 1870 a encore été l'occasion de nouveaux changements dans la distribution des cotes. Depuis 1856, le fonds historique s'était accru de 23 articles, dont une partie seulement avait pris place à la suite des premiers, les autres ayant été intercalés avec des notations *bis*, *ter*, etc. parmi les anciens. Lorsque, en 1870, fut ordonnée par M. le Ministre de l'Instruction publique l'impression du catalogue des manuscrits de

[1] *Bibliothèque de la ville de Metz. Catalogue des manuscrits relatifs à l'histoire de Metz et de la Lorraine, rédigé par M. Clercx, conservateur;* in-8°, Metz, 1856.

[2] Nous donnons ce travail, resté inédit, de M. Ad. Malherbe, dans la table II, imprimée à la suite de la présente notice, et comprenant en outre la concordance entre les cotes du catalogue publié en 1856, qui figurent encore aujourd'hui au dos des manuscrits du fonds historique, et celles du Catalogue général de 1870.

Metz dans le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, il fut décidé que, pour ceux de ces documents qui composaient le fonds historique, on suivrait le classement adopté dans le catalogue publié en 1856, mais en faisant rentrer, à la suite des autres, dans la série régulière des numéros, les articles intercalés dans ce catalogue, depuis son impression, avec des cotes *bis*, *ter*, etc.[1]. Il fut arrêté en même temps, chose plus grave, que cette série, comprenant dès lors 279 numéros, ferait suite, en commençant par le n° 751, à celle où étaient rangés, sous les cotes 1 à 750, les manuscrits de l'ancien fonds, lesquels formaient alors, comme nous l'avons dit, une série unique substituée depuis peu aux 8 séries partielles A-H instituées à l'origine.

Ainsi s'expliquent les conditions de forme du Catalogue général de 1870, où les numéros 1 à 750 représentent l'ancien fonds des manuscrits de Metz, et les numéros 751 à 1029 le nouveau fonds ou fonds historique, tel qu'il était constitué à la date portée par ce catalogue. Dans la première partie du catalogue, les cotes [n°s 1-750] sont celles qui figurent aujourd'hui au dos des volumes de l'ancien fonds, à la bibliothèque de Metz, avec le rappel à l'encre rouge des cotes appartenant à l'ancien classement[2] en 8 séries A-H. Dans la deuxième partie, les numéros [n°s 751 à 1029] sont accompagnés de chiffres compris entre deux crochets qui représentent les cotes spéciales du nouveau fonds, lesquelles sont portées encore aujourd'hui sur les volumes à la bibliothèque de Metz. Pour ce qui est du texte même du Catalogue général, on a reproduit pour la première

[1] On négligea d'appliquer cette mesure aux 2 numéros *bis* originairement admis dans le catalogue imprimé en 1856; de sorte que la nouvelle série contenait encore 2 numéros *bis*, et comprenait en réalité 281 articles sous 279 numéros. Cette incorrection a passé ainsi dans le Catalogue général de 1870, qui contient en effet 1031 articles sous 1029 numéros.

[2] Nous donnons dans la table I, imprimée à la suite de la présente notice, la concordance des 696 premiers numéros de la série unique actuelle avec les cotes de l'ancien classement en 8 séries A-H, telles qu'elles existaient avant le déplacement des 40 articles transférés en 1852 et 1856 de l'ancien fonds dans le nouveau.

partie [nos 1 à 750], correspondant à l'ancien fonds, le travail exécuté à Metz en 1841, par M. J. Quicherat, sauf quelques changements commandés surtout par les modifications introduites ultérieurement dans la constitution de ce fonds. Pour la deuxième partie [nos 751 à 1029], comprenant le fonds nouveau ou fonds historique, on a suivi, après certaines corrections et avec quelques additions[1], le catalogue publié en 1856 par M. Clercx. M. Lorrain, bibliothécaire de la ville, avait bien voulu se charger de revoir à Metz les épreuves. La mort l'a malheureusement arrêté, le 4 mars 1873, dans ce travail qui, à partir de la feuille 31, n'a pu être accompli qu'à Paris seulement, circonstance peu favorable à une opération qui eût beaucoup gagné à être exécutée tout entière en présence des manuscrits eux-mêmes.

CHAPITRE II.

DESCRIPTION DES FONDS ORIGINAIRES QUI ONT FOURNI LES ÉLÉMENTS DE LA COLLECTION.

Dans le chapitre précédent, nous avons fait connaître les deux fonds dont la réunion forme la collection actuelle des manuscrits de la ville de Metz. Nous avons dit leur origine et raconté leur histoire; nous avons expliqué leur classification, en indiquant les modifications qu'elle a subies pour arriver à la condition où nous la voyons aujourd'hui. Il nous reste à donner maintenant une idée de l'importance de cette collection et de l'intérêt qu'elle présente. Nous croyons utile de réunir d'abord ici quelques renseignements sur les collections plus anciennes ou fonds originaires qui en ont fourni les éléments. Nous voudrions faire connaître, autant que possible, les richesses que contenaient ces vieux dépôts, en signalant celles qui ne se retrouvent plus dans la collection actuelle et celles qui au contraire y sont conservées encore aujourd'hui.

Les fonds originaires dont nous voulons parler sont ceux dont il

[1] La plus notable de ces additions est la table détaillée fournie par M. Lorrain, alors bibliothécaire de la ville de Metz, des pièces contenues dans le *Grand cartulaire de la Cité* [n° 751].

a été précédemment question, quand nous avons expliqué la formation de la collection que nous étudions ici. Ce sont les collections spéciales des établissements religieux de Metz ou des environs, supprimés en 1789, avec celles de l'ancien ordre des avocats au parlement, dissous vers le même temps, et de la bibliothèque ducale de Deux-Ponts apportée à Metz un peu plus tard, en 1794, à ce qu'on croit.

Des portions plus ou moins considérables de ces diverses collections sont entrées dans l'ancien fonds des manuscrits de la ville. Plus tard la section de ses archives intitulée, à l'inventaire de celles-ci, *Histoire de Metz et pièces relatives*, a fourni à la collection actuelle le noyau du fonds nouveau ou fonds historique. On peut citer encore quelques collections particulières, celle notamment de M. le comte Emmery, qui ont contribué à enrichir ce fonds nouveau à diverses époques.

Nous avons déjà nommé, au commencement de cette notice, les établissements religieux supprimés en 1789 d'où proviennent, pour la plus grande partie, les manuscrits que possède aujourd'hui le cabinet de la ville. Cette énumération ne comprend pas, nous l'avons déjà fait remarquer, la totalité des maisons religieuses qui existaient avant 1789 à Metz et aux environs; mais toutes n'avaient probablement pas alors des manuscrits. Nous ne savons, d'un autre côté, que très-imparfaitement ce que possédaient en documents de ce genre la plupart de celles qui en étaient pourvues. Il y a lieu de croire, en tout cas, que les manuscrits conservés dans ces divers dépôts étaient plus nombreux que ceux qui peuvent leur être attribués aujourd'hui dans la collection actuelle.

Nous en avons la certitude, pour ce qui concerne quelques-unes de ces collections, sur l'état desquelles nous sommes particulièrement renseignés par d'anciens inventaires ou par d'autres moyens de vérification; et il nous est permis d'après cela de supposer, avec la plus grande vraisemblance, qu'il en est également ainsi des autres. Nous savons d'ailleurs, d'une manière générale, que les richesses littérai-

res et scientifiques confisquées en 1789 ont subi, par suite de négligence ou même de dilapidations, désordres inévitables dans les circonstances où les faits se sont accomplis, des pertes qu'on peut considérer comme importantes.

Pertes subies par les fonds originaires. — L'Annuaire messin de Véronnais pour 1834 contient une notice, qui n'est pas sans intérêt quoiqu'on puisse y relever peut-être quelques exagérations, où il est dit qu'à Metz, après la confiscation de 1789, les livres mis à la disposition du domaine public étaient au nombre de 60,000 volumes, et qu'en 1820, après le prélèvement régulier de 5,000 à 6,000 volumes pour former les bibliothèques du séminaire (ou de l'évêché) et du lycée, il n'en restait plus à la ville que 24,000 au plus; c'est-à-dire que les livres conservés ne représentaient pas même la moitié de ceux qui avaient été recueillis. Voilà ce qui est dit des imprimés. Quant aux manuscrits associés à leur destinée, il n'en est pas question d'une manière spéciale. En leur appliquant la même loi de réduction, on trouverait que les 710 numéros reconnus par M. Holandre en 1832 doivent en représenter environ 1,400 pour 1789; mais la véritable proportion de leur diminution en nombre, depuis cette dernière date, est vraisemblablement moins considérable. On peut en juger par ce qui concerne particulièrement deux ou trois fonds, sur le compte desquels nous sommes un peu mieux informés qu'en ce qui regarde les autres.

Les manuscrits de la cathédrale, entrés pour près du tiers dans la composition du fonds de 710 numéros inventoriés en 1832-1833, étaient, à la veille de la confiscation de 1789, au nombre de 383, suivant un catalogue dressé en 1765. Or, nous retrouvons aujourd'hui dans la collection de la ville, comme nous l'expliquerons bientôt, 231 de ces 383 manuscrits de la cathédrale. De la comparaison de ces chiffres, 231 et 383, ressort ce fait que depuis 1765, époque voisine de la confiscation, jusqu'à nos jours, le fonds des manuscrits de la cathédrale a éprouvé une perte des deux cinquièmes à peu près,

c'est-à-dire d'un peu plus du tiers des articles qu'il comprenait originairement.

Pour le fonds des manuscrits de Saint-Arnould, un inventaire de 1769 porte le nombre de ses articles à 152. Nous en retrouvons aujourd'hui 121. Le rapprochement de ces deux chiffres fait ressortir, du premier au second, une diminution d'un cinquième à peu près, qui indique pour ce fonds une perte moitié moindre que celle dont se trouve affecté le fonds précédent.

L'ancien fonds des manuscrits de Saint-Clément, tel qu'il existait à la fin du siècle dernier, peut être évalué, comme nous le verrons d'après certains indices, à une centaine de numéros. Il nous en reste 70, c'est-à-dire environ les deux tiers.

Une perte d'un cinquième à un tiers est, on le voit, celle que l'on constate depuis la confiscation, dans trois fonds originaires pour lesquels on a des moyens particuliers de vérification. Il est bon de faire observer que ces trois fonds contribuent ensemble pour plus de la moitié à la constitution du fonds ancien de la collection actuelle. La proportion des pertes doit, selon toute probabilité, être à peu près la même pour les autres fonds originaires entrés par la même voie, et figurant aujourd'hui, après les mêmes vicissitudes, dans le cabinet de la ville La diminution subie par eux serait donc tout au plus d'un tiers. Ce n'est plus la moitié, comme on aurait pu l'inférer de la note de l'Annuaire de 1834, mais c'est beaucoup encore.

Voilà ce qu'on peut dire d'une manière générale des pertes éprouvées par les fonds originaires qui ont concouru à la formation de la collection actuelle des manuscrits de Metz, quant au nombre de ces derniers. Mais, au point de vue de l'importance des documents, ces pertes sont probablement beaucoup plus graves. En pareil cas, ce ne sont pas les pièces les moins précieuses qui disparaissent ordinairement. Il a dû en être ainsi à Metz, on a lieu de le croire, d'après ce qu'on sait de certains manuscrits connus pour avoir appartenu précédemment à notre cathédrale ou à nos grandes abbayes et qui ne nous sont point parvenus. Disons cependant tout de suite que la disparition

de quelques-uns des précieux documents possédés autrefois par les établissements religieux de Metz est antérieure à la confiscation de 1789, et qu'elle est due, par conséquent, à la négligence ou aux dilapidations non des hommes de cette époque, mais de leurs devanciers. Il n'est pas sans intérêt de faire connaître, autant que possible, ces richesses qui devraient être aujourd'hui en notre possession et qu'ont laissées échapper ou même livrées quelquefois volontairement des mains qui auraient dû les garder comme un dépôt sacré.

On trouve à ce sujet, dans les catalogues du collége de Clermont et de Middlehill qui sont imprimés[1], de nombreuses indications d'après lesquelles on peut se faire une idée de quelques-unes des pertes éprouvées par plusieurs des fonds originaires d'où proviennent nos manuscrits, notamment par celui de Saint-Vincent. Il résulte du rapprochement des informations empruntées à ces deux sources que le collége de Clermont possédait 21 manuscrits portant la marque de provenance de l'abbaye de Saint-Vincent, et que 15 d'entre eux ont passé ultérieurement par la collection de Meerman à celle de Sir Thomas Phillipps[2]. Outre ces 21 manuscrits, d'autres encore dont la prove-

[1] « *Catalogus manuscriptorum Codicum* « *collegii Claromontani...* Parisiis, 1764. » Volume in-8° de 350 pages, publié à l'occasion de la mise en vente de la collection de manuscrits qu'il décrit. — « *Catalogus librorum manuscriptorum in bibliotheca D. Thomæ Phillipps Bart. A. D.* « *1837. — Impressus typis mediomontanis,* « *mense maio, 1837.* » Ce catalogue, imprimé à Middlehill par fragments successifs à partir de 1837, forme un ensemble de 212 pages in-folio qui contiennent 12,123 numéros. Haenel en a donné, dans son recueil de catalogues (1830), les 2,986 premiers, parmi lesquels les numéros 1388 à 2010 qui concernent les manuscrits provenant de Meerman et, dans le nombre, ceux qui ont appartenu au collége de Clermont. Les descriptions de ces manuscrits, très-succinctes dans le catalogue imprimé à Middlehill, sont plus détaillées dans celui de Haenel et plus encore dans celui du collége de Clermont. C'est à celui-ci qu'il faut demander des indications sur les anciens manuscrits de Saint-Vincent et de Saint-Arnould qui ont pris la direction de ces collections plus modernes.

[2] Les 15 articles du catalogue des manuscrits du collége de Clermont qui portent la marque de Saint-Vincent et qui se retrouvent dans la collection de Sir Thomas Phillipps, ont dans ce catalogue les numéros 401 (Phill. 1650), 444 (Phill. 1673), 451 (Phill. 1705), 452 (Phill. 1659), 459 (Phill. 1651), 462 (Phill. 1655), 464 (Phill. 1662), 466 (Phill.

nance n'est pas indiquée, parmi ceux du collége de Clermont, pourraient bien avoir eu la même origine. C'est ce qu'on peut penser des manuscrits entre autres portant au catalogue du collége de Clermont les numéros 506 et 664, dont le premier, du XIIe siècle, aujourd'hui chez Sir Thomas Phillipps (1711) contient, avec un traité d'Alcuin, *De divinis officiis et ritibus ecclesiasticis*, une épitaphe en douze vers de l'évêque de Metz Théodoric Ier, fondateur de l'abbaye de Saint-Vincent[1], et le second, du XIe siècle, une *Vie de saint Vincent*, écrite en vers par Prudentius, l'office de ce saint et celui de sainte Lucie, laquelle avait aussi un autel et recevait un culte particulier dans la vieille abbaye messine.

A ne considérer que les 21 manuscrits du collége de Clermont qui portaient la marque positive de Saint-Vincent, on voit par le catalogue de la bibliothèque de ce collége que 4 d'entre eux étaient du IXe siècle, 3 du Xe, 8 du XIe, 4 du XIIe, 1 du XIIIe et 1 du XIVe. Deux de ces manuscrits des IXe et Xe siècles, contenant, le premier des fragments de saint Martin, de Sulpice Sévère et de Grégoire de Tours (Clerm. 659, Phill. 1877), et le second un traité de saint Augustin (Clerm. 464, Phill. 1662), existaient certainement à Saint-Vincent au XIIe siècle, à l'époque où a été rédigée par un religieux de Saint-Arnould une note dont nous aurons à parler bientôt; car ils avaient été donnés dès le Xe siècle à l'abbaye de Saint-Vincent par l'évêque Théodoric Ier son fondateur, comme l'attestent des suscriptions conservées par eux et relatant ce fait[2]. Si le religieux du XIIe siècle

1706), 469 (Phill. 1678), 470 (Phill. 1679), 471 (Phill. 1680), 641 (Phill. 1895), 659 (Phill. 1877), 663 (Phill. 1874), 683 (Phill. 1887). — Les 6 articles du catalogue de Clermont qui, accusant la même provenance, ne se retrouvent pas dans la collection de Sir Thomas Phillipps, portent dans ce catalogue les numéros 467, 639, 649, 662, 695, 719.

[1] Cette épitaphe se trouve reproduite dans Pertz, *Monumenta Germ. histor. Script.* t. IV, p. 482.

[2] Le catalogue du collége de Clermont dit du premier de ces deux manuscrits (n° 659) : « Is codex aureis litteris non « nullis ornatus ac pulcherrime descriptus « dono datus alias fuerat monasterio sancti « Vincentii Metensis a Deoderico Metensi « episcopo, » indication empruntée vrai-

ne parle pas de ces deux manuscrits, c'est que vraisemblablement, suivant ce qui est dit dans sa note, les ouvrages qu'ils contenaient se trouvaient également parmi ceux qu'on possédait alors à Saint-Arnould, cette note ayant pour objet d'énumérer les ouvrages qui manquaient à la bibliothèque de cette maison, mais qui se trouvaient dans celles de Saint-Symphorien et de Saint-Vincent. Nous avons par grand hasard pour l'un des deux manuscrits en question la preuve qu'il était, quant à son contenu, précisément dans ce cas. En effet, dans le catalogue du collége de Clermont, après le manuscrit donné à Saint-Vincent par l'évêque Théodoric Ier et décrit sous le n° 659, il en est mentionné, sous le n° 660, un autre du IXe siècle avec cette double annotation : « Ibi continentur eadem quæ in superiori codice opera. » — « Is co-« dex... fuit olim S^i^ Arnulfi Metensis. » On voit pourquoi le premier de ces deux manuscrits n'a pas été cité par le religieux du XIIe siècle parmi les livres existant de son temps à Saint-Vincent C'est que les ouvrages dont il contenait la copie se trouvaient également alors à Saint-Arnould. Il pouvait en être naturellement de même de quelques autres manuscrits encore de Saint-Vincent, parmi lesquels il y a sans doute lieu de compter celui qui a porté ultérieurement, au collége de Clermont, le numéro 464, et qui est indiqué par une suscription comme donné à Saint-Vincent par l'évêque Théodoric Ier [1].

Le catalogue des manuscrits du collége de Clermont nous apprend,

semblablement à une inscription relevée sur le manuscrit. Il dit du second (n° 464) : « In fine legitur : Adalhartus scripsit istum « librum. Ac deinde charactere majusculo : « Deodericus, humilis sancte Mettis eccle-« sie minister, hunc codicem sancto Vin-« centio contulit sub jugulo anathematis. »

[1] Le catalogue du collége de Clermont mentionne encore, avec une inscription analogue, « a domno Deoderico collatus « sancto Vincentio Metensi, » un troisième manuscrit contenant la traduction par Rufin de l'histoire d'Eusèbe (n° 649); mais il assigne en même temps à ce manuscrit la date du XIe siècle. Si cette dernière appréciation est exacte, le manuscrit ne saurait venir de l'évêque Théodoric Ier qui vivait au Xe siècle. Si, au contraire, le manuscrit, étant plus ancien qu'il n'est dit, a été donné en effet par Théodoric Ier, c'est encore un ouvrage qui a pu être vu à Saint-Vincent au XIIe siècle et qui probablement existait alors aussi à Saint-Arnould, puisque la note du religieux de cette maison rédigée à cette époque n'en fait pas mention.

on le voit, que l'abbaye de Saint-Vincent n'était pas, à Metz, la seule qui eût aliéné ou perdu anciennement des manuscrits, et que l'abbaye de Saint-Arnould, entre autres, était dans le même cas. Ce catalogue contient en effet sous les numéros 660 et 520 la description de deux ouvrages avec la note : « Olim abbatiæ S[i] Arnulfi Metensis. » Le premier est le manuscrit du IX[e] siècle dont nous venons de parler et qui contenait des fragments de saint Martin, de Sulpice Sévère et de Grégoire de Tours; le second est une copie, des XIII[e] et XIV[e] siècles, de lettres de différents personnages, d'Ivo Carnotensis principalement. On peut encore admettre avec toute vraisemblance la même origine pour un exemplaire du XII[e] siècle des *Annales Mettenses* composés à Saint-Arnould[1] (Clerm. 685, Phill. 1853) et pour un manuscrit, également du XII[e] siècle, des *Homélies de Grégoire pape*, en tête duquel est transcrite une charte de 1084, de l'évêque de Metz Heriman, terminant un différend entre les abbayes de Saint-Arnould et de Saint-Vincent (Clerm. 497, Phill. 1687).

Nous devons ajouter que la bibliothèque de Sir Thomas Phillipps contient encore, avec les manuscrits venant de Meerman et du collége de Clermont, d'autres articles provenant nécessairement des maisons religieuses de Metz et de ses environs, sans qu'on puisse dire comment ils sont sortis de celles-ci, ni par quelle voie ils sont arrivés dans le dépôt qui les possède aujourd'hui.

Tels sont des cartulaires de Sainte-Marie de Metz du XIII[e] siècle (Phill. 76) et de Saint-Symphorien du XIV[e] (Phill. 10456), un cartu-

[1] Ce manuscrit est très-probablement celui qu'on regardait à Saint-Arnould comme l'original des célèbres annales et dont il est dit dans l'Histoire de Metz des Bénédictins (t. I, p. 655) : « Depuis que « l'on a confié au P. Sirmond l'original des « Annales de Metz pour les rendre publi- « ques, on ne l'a plus trouvé parmi les « manuscrits de l'abbaye de Saint-Arnould. « Il y a tout lieu de croire que ce savant « s'en est emparé, et qu'il l'a remis dans « quelque bibliothèque de la Société. Au « reste ce n'est pas le seul, dit-on, qu'il se « soit approprié de la sorte. » Voilà probablement comment le manuscrit des *Annales Mettenses* a passé de la bibliothèque de Saint-Arnould dans celle du collége de Clermont à Paris, et de celle-ci dans la collection de Meerman, puis dans celle de Sir Thomas Phillipps où il est aujourd'hui.

laire du XIVe siècle de Freistroff (Phill. 1320), des livres censiers, du XIIIe siècle, de l'hôpital Saint-Jean de Metz (Phill. 4368) et de l'abbaye de Saint-Pierre (Phill. 4369), d'autres, du XIVe siècle, de l'abbaye de Sainte-Glossinde (Phill. 4370), et, du XVIe, de celle de Bouzonville (Phill. 6963).

Nous mentionnerons en outre, à la suite de ces documents et comme ayant une origine analogue, un magnifique cartulaire de Saint-Arnould exécuté au siècle dernier et richement relié, contenant 176 titres de l'an 706 à l'an 1761, avec un supplément de 15 titres, de 691 à 1210, lequel vient de M. de Chazelles et appartient aujourd'hui à M. Chartener à Metz, et dans les mêmes mains un exemplaire du commencement du XIVe siècle du recueil connu sous le titre de *Petit Cartulaire de Saint-Arnould*, ayant la même provenance.

Un certain nombre d'articles possédés maintenant par le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale à Paris donnent également lieu aux mêmes observations; tels sont des cartulaires et livres censiers de la cathédrale de Metz (Cartul. 102, 194, 116, hodie Lat. 10022, 10027, Fr. 11846), du chapitre Saint-Sauveur (Cartul. 99, hodie Lat. 10029) et de celui de Notre-Dame-la-Ronde (Cartul. 109, hodie Lat. 10026), des abbayes de Saint-Vincent (Cartul. 100, 113, 107, hodie Lat. 10023, 11025, Fr. 8711), de Sainte-Glossinde, de Saint-Pierre et de Sainte-Marie (Cartul. 289, 194, hodie Lat. 10024, 10027), de la maison des Augustins (Cartul. 113, hodie Lat. 11025) et de l'église Saint-Martin-en-Curtis (Cartul. 115, hodie Fr. 11848), sans parler des 16 manuscrits, provenant pour la plupart de la cathédrale, transportés de Metz à Paris en 1802, non plus que de 13 autres avec les Heures et la Bible de Charles le Chauve, arrivés antérieurement à notre grand dépôt national, en passant par la bibliothèque de Colbert, particularités sur lesquelles nous nous sommes expliqué précédemment.

Nous pouvons citer encore, d'après les éditeurs de la grande collection de Pertz, *Monumenta Germaniæ historica,* quelques manuscrits de Metz trouvés par eux dans divers dépôts et qui ont servi à leurs publications, savoir : un manuscrit du Xe siècle provenant de

Saint-Arnould, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale à Paris, après avoir passé par celle de Saint-Germain-des-Prés (St.-Germ. 1410, hodie Lat. 13766), auquel ils ont emprunté la vie de Jean, abbé de Gorze, ainsi que la vie et la translation du corps de sainte Glossinde (*Monum. Germ. hist. Script.* t. IV, p. 236 et 336); un manuscrit de la fin du XIe siècle ou du commencement du XIIe, ayant appartenu à l'abbaye de Saint-Symphorien, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale à Paris (Lat. 5294), après avoir passé par celle de Colbert (Colb. 2509), qui contient le livre de Paul diacre, *De Episcopis Mettensibus*, un catalogue précieux des évêques de Metz jusqu'à Adalbero Ier, la vie de l'évêque de Metz Adalbero II, celle d'Adelphius abbé, celle de saint Romaric, une généalogie des Carolingiens, etc. (*Monum. Germ. hist. Script.* t. II, p. 260, 306, et t. IV, p. 659); un manuscrit du XIIe siècle venant de l'abbaye de Saint-Vincent, où il était encore, nous dit-on, au milieu du siècle dernier, et qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque ducale de Gotha, dans lequel ils ont pris les *Annales Mettenses brevissimi* et les *Annales Sancti Vincentii* (*Monum. Germ. hist. Script.* t. III, p. 155); deux autres manuscrits enfin, dont nous avons déjà parlé comme appartenant maintenant à la bibliothèque de Sir Thomas Phillipps, où les savants allemands ont pu les consulter, savoir : le manuscrit de Saint-Arnould qui contient les *Annales Mettenses* et celui, venant aussi de Metz où il avait probablement appartenu à Saint-Vincent, qui contient l'épitaphe en vers de l'évêque Théodoric Ier, fondateur de cette dernière abbaye (*Monum. Germ. hist. Script.* t. I, p. 314, et t. IV, p. 482).

Nous ne pousserons pas plus loin dans cette direction, faute de pouvoir le faire d'une manière complète, des investigations qui permettraient de signaler la présence actuelle de manuscrits provenant des maisons religieuses de Metz dans un certain nombre de bibliothèques de la France et de l'étranger. Nous aimons mieux, pour nous renseigner sur les richesses de nos anciens dépôts messins, revenir aux témoignages directs à l'aide desquels on peut y constater, à diverses époques, la présence de manuscrits importants dont beaucoup sont

aujourd'hui perdus pour nous, sans avoir souvent laissé aucune trace permettant de les suivre jusqu'aux lieux où ils peuvent se trouver maintenant.

Anciens catalogues et inventaires. — Le plus ancien renseignement positif que nous ayons sur les manuscrits des grandes abbayes de Metz nous est fourni par un de ceux que nous a laissés celle de Saint-Arnould [nº 221], à la fin duquel un religieux de cette maison a noté, au XIIᵉ siècle[1], les ouvrages que ne possédait pas la bibliothèque de son monastère et qui existaient alors à Saint-Symphorien et à Saint-Vincent.

On trouvera cette curieuse note dans le Catalogue général de 1870, à la suite de la description du manuscrit qui la contient. Elle mentionne à Saint-Symphorien 26 ouvrages, et à Saint-Vincent 29, comme n'étant pas en même temps à Saint-Arnould, ce qui prouve que ces trois maisons possédaient alors des bibliothèques qui, pour le temps, n'étaient pas sans une certaine importance. Il en était probablement de même des autres grandes abbayes de Metz, ainsi que de la cathédrale, celle-ci possédant vraisemblablement déjà une partie des trésors qu'elle a conservés jusqu'à la fin du siècle dernier. Pour ne citer parmi les livres mentionnés dans la note du religieux de Saint-Arnould que ceux dont l'intérêt est plus spécialement littéraire et historique, nous remarquons dans le nombre, à Saint-Symphorien, un ouvrage de Boëce, une Collection des constitutions impériales; à Saint-Vincent, l'Aululaire

[1] Le manuscrit 221 est rapporté par l'auteur du Catalogue général de Metz au XIᵉ siècle. Mais la note du religieux de Saint-Arnould qui nous occupe ne peut être que du XIIᵉ siècle seulement. Elle est écrite sur le verso du dernier feuillet du manuscrit, et le recto de ce feuillet contient des notes historiques relatives au XIIᵉ siècle, commençant par ces mots : « Anno dominice incarnationis M C. X. « facta est in Lateranensi Ecclesia syno-« dus, presidente domino Pascale IIº papa. » Ces notes historiques occupent tout le recto et la partie supérieure du verso de ce folio. Ce n'est que dans la 2ᵉ moitié de ce verso que se trouve la note du religieux de Saint-Arnould, d'une écriture autre et, ce semble, un peu plus récente encore que ce qui précède. Cette note ne peut donc être que du XIIᵉ siècle.

de Plaute, les Commentaires de Sergius et de Priscianus, ceux de Marius Victorinus sur Cicéron, les écrits d'Hyginus, de Palladius, d'Orose et de Végèce.

Nous sommes donc certains que, dès le XIIe siècle, il existait une trentaine de manuscrits au moins à Saint-Symphorien, et à peu près autant à Saint-Vincent. Nous ne possédons plus cependant de Saint-Symphorien qu'un très-petit nombre de manuscrits, dont 5 seulement qui portent sa marque ne remontent pas plus haut que le XVe siècle. Quant à Saint-Vincent, nous avons avec sa marque 14 ou 15 manuscrits, quelques-uns assez anciens, notamment un Orose du IXe siècle [n° 187][1], celui-là même probablement que visait au XIIe siècle la note du religieux de Saint-Arnould.

Nous savons, d'un autre côté, que des aliénations ou des pertes dont on ne peut préciser ni les circonstances, ni l'époque, ont fait sortir des bibliothèques de ces abbayes un certain nombre de manuscrits assez importants. Nous en avons signalé tout à l'heure quelques-uns qui se trouvent aujourd'hui en Angleterre, dans la collection de Sir Thomas Phillipps, en Allemagne dans la bibliothèque ducale de Gotha, à Paris à la Bibliothèque nationale et dans quelques autres lieux.

Après le témoignage fourni par le religieux de Saint-Arnould sur les manuscrits des abbayes de Metz au XIIe siècle, nous sommes obligés de franchir un long espace de temps pour trouver encore des renseignements du même genre. Meurisse, au milieu du XVIIe siècle, en donne quelques-uns dans son *Histoire des évêques de Metz,* en citant certains manuscrits consultés par lui pour ce travail, un entre autres contenant la Vie de saint Clou, à la cathédrale (Meurisse, p. 135); un second, qui lui a donné les *Miracula S^i Gorgonii,* à Saint-Arnould (Meurisse, p. 164); un troisième à Saint-Vincent, dans lequel il a pris une longue pièce de 36 vers en l'honneur de l'évêque Théodoric Ier (Meurisse, p. 329).

[1] Ce manuscrit a été indiqué par inadvertance au Catalogue général de Metz comme provenant de la cathédrale. Il porte la marque « Sancti Vincentii Metensis. » (Voir plus loin, p. LV.)

En 1709, les religieux bénédictins auteurs du *Voyage littéraire* signalent, comme étant conservés alors à la cathédrale de Metz, un Virgile annoté du xe siècle, une Bible du xie ou du xiie siècle, les grands et les petits Prophètes en lettres saxonnes, un très-beau Sacramentaire, des Actes des martyrs, de grands Légendaires; à Saint-Vincent, un très-bel Évangéliaire à lettres d'or, une Histoire de Paul Orose, le Traité de Bède sur la Genèse; à Saint-Arnould, la plupart des ouvrages des Pères, notamment ceux de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Grégoire, de saint Cyprien, de saint Césaire, le poëme de Juvencus, etc.; à Saint-Symphorien, un missel remarquable; aux Jésuites, une Histoire manuscrite des évêques de Metz.

Ils ne mentionnent pas dans le nombre de ceux qu'ils ont vus à Saint-Vincent le manuscrit d'où Meurisse paraît avoir extrait, au milieu du siècle précédent, la pièce de 36 vers en l'honneur de l'évêque Théodoric Ier. Ce remarquable document n'était vraisemblablement plus à Saint-Vincent quand dom Martène et dom Durand visitèrent en 1709 la bibliothèque de cette abbaye, qui le possédait du temps de Meurisse. Serait-il permis de tirer de là des inductions sur l'époque où l'abbaye de Saint-Vincent a perdu quelques-uns de ses manuscrits, ceux peut-être qui ont été recueillis par le collége de Clermont et qui sont aujourd'hui en Angleterre? Ce serait, d'après ces indications, pendant la seconde moitié du xviie siècle que leur disparition de Metz aurait pu avoir lieu.

En 1791, au lendemain même de la formation des dépôts départementaux, un inventaire sommaire des richesses qu'ils contenaient était dressé par la *Commission des monuments*. Ce travail devait être bien incomplet, puisqu'il ne comprenait, pour les manuscrits et imprimés signalés dans toute la France, qu'un millier de cartes seulement, suivant ce qu'en dit dom Poirier, dans un rapport présenté en 1794 à la *Commission temporaire des arts,* qui avait remplacé en 1793 celle des monuments.

Ce dernier rapport mentionne d'après ces indications, comme existant alors à Metz, un Sénèque du ixe siècle provenant de Saint-

Arnould, un Virgile, un Lucain, un Stace, un Macrobe, les Tables astronomiques d'Alphonse de Castille, des manuscrits à lettres d'or et d'argent sur vélin pourpre et sur vélin ordinaire.

Il serait difficile sans doute de retrouver, dans la collection qui existe aujourd'hui à la bibliothèque de Metz, la totalité de ces richesses. Cette collection possède cependant en grand nombre des Bibles, des évangéliaires, des missels, des légendaires, des traités des Pères de l'église, susceptibles de se rapporter à quelques-unes des indications dont il vient d'être fait mention. On pourrait surtout rapprocher de celles-ci, non sans quelque raison, un Commentaire de Servius sur Virgile, manuscrit du xe siècle venant de Saint-Arnould [n° 292]; un Virgile du xve siècle [n° 299]; un Lucain du xiie siècle, provenant de la cathédrale [n° 518]; un exemplaire du xve siècle des Tragédies de Sénèque [n° 298] et plusieurs copies des xe, xie, xive et xve siècles des prétendues lettres échangées par ce dernier avec saint Paul [n°s 500, 300, 377, 183, 190]; un manuscrit du xe siècle du traité de Macrobe sur le Songe de Scipion [n° 271]; des manuscrits des ixe, x^e^ et xie siècles de l'Histoire de Paul Orose [n°s 187, 362, 185, 186], entre autres celui de l'abbaye de Saint-Vincent signalé, comme nous l'avons dit tout à l'heure, dès le xiie siècle par le religieux de Saint-Arnould, et en 1709 par les auteurs du *Voyage littéraire;* un évangéliaire [n° 77] qui semble être celui-là même que ces derniers décrivent comme étant alors aussi à Saint-Vincent; un exemplaire du xie siècle du poëme de Juvencus sur les Quatre Évangiles [n° 519], ayant appartenu à Saint-Arnould; des manuscrits des xe, xie et xive siècles de divers traités de Bède le Vénérable [n°s 39, 349, 400, 130, 242, 51, 397], parmi lesquels ne se trouve cependant pas le traité sur la Genèse indiqué comme étant en 1709 à Saint-Vincent. La bibliothèque de Metz possède encore le manuscrit du ixe siècle en lettres saxonnes des grands et des petits Prophètes [n° 76], signalé aussi en 1709 comme étant alors à la cathédrale, et les Canons de Maître Jean de Saxe sur les Tables alphonsines [n° 287]; mais on n'y trouve plus ni le Sénèque du ixe siècle, ni le Stace, reconnus en 1791 et

mentionnés en 1794 par dom Poirier dans son rapport à la Commission temporaire des arts.

Les indications qui précèdent sont précieuses à recueillir malgré leur imperfection. Elles ne suffisent pas, il est vrai, pour nous faire connaître comme nous le voudrions la composition des dépôts originaires qui ont précédé la collection actuelle, et pour nous permettre de comparer à leur état ancien la situation de celle-ci. Une seule chose pourrait donner toute satisfaction à cet égard, ce serait la possession d'inventaires exacts de ces anciens dépôts. Ces documents précis nous font malheureusement presque complétement défaut. Nous ne possédons dans ce genre que le catalogue de la bibliothèque de Saint-Clément en 1718 avec des additions de dates ultérieures, celui de la bibliothèque de Saint-Arnould en 1769, ceux des bibliothèques de l'ordre des avocats et de la cathédrale, l'un et l'autre de l'année 1765, l'inventaire du fonds de l'hôtel de ville en 1822, et celui de la collection Emmery en 1846.

Suivant le catalogue de 1718 de l'abbaye de Saint-Clément[1], cette maison possédait à cette date 10 manuscrits seulement, dont aucun ne paraît très-ancien, d'après ce qui en est dit. A la suite de la description de ces 10 manuscrits, le catalogue de Saint-Clément contient la mention de 11 autres encore, dans des notes dues à diverses mains et rédigées à diverses époques. De cet ensemble de 21 manuscrits, 8 seulement figurent dans la collection actuelle [n°s 148, 204, 241, 324, 344, 413, 521, 850]. L'impossibilité d'y retrouver les autres pourrait bien venir, pour quelques-uns au moins, de l'insuffisance des indications qui les concernent. Ainsi il est impossible de se faire une idée exacte de deux in-folio décrits au catalogue de la bibliothèque de l'abbaye d'une manière beaucoup trop succincte, en ces termes : « Deux chroniques de Metz. » Il n'en est pas de même d'un manuscrit intitulé dans ce catalogue : « Atours de la ville de Metz décrits en l'an « 1406, sur vélin. » Cette indication, suffisamment précise, ne répond

[1] *Catalogus librorum bibliothecæ abbatiæ Sancti Clementis Metensis*, 1718. Ce catalogue fait partie de la collection de manuscrits de la ville [n° 971].

malheureusement à la condition d'aucun des manuscrits que nous possédons aujourd'hui. Elle nous donne l'idée d'un document dont la perte est infiniment regrettable. Le premier des 11 articles ajoutés aux 10 articles primitifs sur le catalogue de 1718 correspond à un manuscrit que nous avons encore [n° 204], et qui porte la date d'entrée de 1760 dans la bibliothèque de Saint-Clément; par où l'on voit que l'addition de ces 11 articles ne remonte pas plus haut que cette date. On peut affirmer en même temps qu'elle ne descend pas plus bas que celle de 1774, époque probable de l'acquisition faite par Saint-Clément d'un certain nombre de manuscrits provenant des Célestins supprimés alors, acquisition dont le catalogue en question ne fait aucune mention. Nous reviendrons ultérieurement sur cet objet.

D'après l'inventaire de 1769 de la bibliothèque de Saint-Arnould[1], l'abbaye devait posséder à cette date 152 manuscrits. Cet inventaire, dressé par dom Sébastien Dieudonné qui prenait à ce moment les fonctions de bibliothécaire de l'abbaye, n'est malheureusement qu'un état très-succinct ne mentionnant que le nombre de volumes figurant dans diverses catégories, et par lequel nous apprenons seulement que les 152 manuscrits de Saint-Arnould se décomposaient en 102 volumes in-folio et 50 plus petits, de formats divers. L'insuffisance de ces renseignements est regrettable, car le fonds des manuscrits de Saint-Arnould est un des principaux éléments de notre collection actuelle. Divers indices, sur lesquels nous aurons à nous expliquer ultérieurement, permettent cependant de reconnaître dans celle-ci une grande partie des manuscrits provenant de Saint-Arnould, 121 sur le nombre de 152 accusé par l'État sommaire de 1769.

Le Catalogue de la bibliothèque de l'ordre des avocats au parlement de Metz a été imprimé en 1765[2]; mais cette bibliothèque constituée

[1] *État de la bibliothèque de Saint-Arnould de Metz, le 21 février de l'année 1769.* Ce document appartient à la collection des manuscrits de la ville [n° 903].

[2] *Catalogue de la bibliothèque de l'ordre des avocats du parlement de Metz établie en 1762. A Metz, chez Joseph Collignon, imprimeur ordinaire du roi et de nosseigneurs du parlement. A la Bible d'or.* MDCCLXV. In-4° de 52 pages. Un exemplaire de cet

en 1762 seulement n'avait pas encore beaucoup de manuscrits à l'époque de cette publication. La mention en est mêlée dans le catalogue à celle des ouvrages imprimés; et l'on ne saurait dire quel en était le nombre exact, parce que les indications insuffisantes données dans ce catalogue ne permettent pas de reconnaître la nature de certains articles et de décider si tel d'entre eux est un imprimé ou un manuscrit. Ceux qui sont formellement qualifiés comme appartenant à cette dernière catégorie ne s'élèvent qu'au nombre de 8 seulement, tous modernes à ce qu'il semble, et dont nous ne retrouvons aucun dans la collection actuelle de la ville de Metz. Lors de la rédaction du catalogue de 1765, la bibliothèque de l'ordre des avocats n'avait pas encore recueilli ceux de ses manuscrits qu'elle a transmis à la collection de la ville, les manuscrits notamment qui ont été légués par l'avocat Gabriel à ses confrères, et dont nous aurons à dire quelques mots un peu plus loin.

Le Catalogue des manuscrits de la cathédrale, fait en 1765 par dom Maugérard, bénédictin de Saint-Arnould[1], l'emporte de beaucoup, à tous égards, sur ceux dont nous venons de parler. On doit s'en féliciter, à cause de la richesse du fonds qu'il concerne, et en raison aussi du rôle important qui lui appartient dans la formation de la collection actuelle des manuscrits de la ville. Ce catalogue ne comprend pas moins de 357 articles, avec un supplément de doubles de 26 numéros, et près des deux tiers des manuscrits qu'il mentionne sont encore entre nos mains. C'est à cette œuvre de dom Maugérard que s'applique probablement une note extraite des comptes de l'abbaye de Saint-Arnould par son moderne historien, suivant les termes de laquelle les chanoines de la cathédrale auraient remis en 1766 à la communauté de Saint-Arnould une somme de 480 livres pour le travail fait à leurs archives par dom Jean-Baptiste Maugérard[2]. Ce travail, qui devait

imprimé se trouve à la fin d'un recueil de pièces qui figure parmi les manuscrits de la ville [n° 908].

[1] *Catalogus bibliothecæ Sancti Stephani Metensis*, 1765. Ce catalogue est manuscrit, et il appartient comme les précédents à la collection de la ville [n° 822].

[2] *Notice historique sur l'ancienne abbaye*

comprendre le double catalogue des manuscrits et des imprimés de la bibliothèque du chapitre, avait été confié par celui-ci à une commission composée de quelques-uns de ses membres, lesquels avaient cru ne pouvoir mieux faire, pour remplir convenablement leur mission et pour exécuter l'œuvre remise à leurs soins, que de s'adjoindre le docte bénédictin qui en est véritablement l'auteur[1].

Dans une préface mise en tête de l'ouvrage, dom Maugérard donne quelques indications sur l'importance du fonds de manuscrits dont il va commencer la description, et rappelle que l'illustre Montfaucon avait inséré en 1739 un catalogue succinct de cette collection dans sa *Bibliotheca Bibliothecarum* (t. II, p. 1376), d'après des notes transmises par M. Deslandes, chanoine de l'église de Metz, avec lequel Montfaucon mentionne encore dom Calmet, comme ayant pris part également à cette communication.

C'est encore un document très-explicite que l'Inventaire du fonds de l'hôtel de ville, entré dans la collection des manuscrits de Metz en 1835. Cet inventaire n'est autre chose qu'une section de celui de nos archives municipales fait par M. Lemaire de 1811 à 1823. La portion de l'inventaire général qui concerne cette section a été exécutée en l'année 1822. On y trouve la mention de 134 articles, sous 131 numéros dont 3 numéros *bis;* ces articles se trouvent aujourd'hui pour la plupart dans la collection des manuscrits de la ville.

Le Catalogue des manuscrits de M. le comte Emmery, dressé en 1846 par M. le baron de Salis[2], n'est pas moins satisfaisant pour la précision

royale de Saint-Arnould, par le général de Boblaye, 1857, p. 73.

[1] C'est ce qu'exprime l'intitulé du travail : « Catalogum hunc librorum bibliothecæ capituli Ecclesiæ Metensis verum « et accuratum esse testantur canonici in« frascripti ad ejus confectionem a dicto « capitulo deputati, studio et opera domini « Maugerard religiosi ordinis sancti Bene« dicti, abbatiæ Sancti Arnulphi Metensis « adjecti. Actum Metis anno Domini mille« simo septingentesimo sexagesimo quinto. « die vero nona mensis Julii. Signaverunt « Saintignon cancellar., Legrand canon. et « archid. major, Mamiel syndic. capituli, « G. Besançon, Du Lau, L'alliat et Nancy. »

[2] Le cabinet de la ville possède une copie manuscrite du travail de M. le baron de Salis, due aux soins de M. Clercx [n° 1016]. Il possède en outre un ancien catalogue de la main de M. le comte Emmery lui-même [n° 749], mentionnant

des renseignements qu'il nous fournit. Il contient 88 articles, dont 24 ont passé dans le cabinet des manuscrits de la ville de Metz, avec quelques autres provenant de la section *Archives*, comprise dans les collections laissées par M. le comte Emmery.

Manuscrits de la Cathédrale. — Le fonds originaire des manuscrits de la cathédrale est de beaucoup la source la plus riche de toutes celles qui ont contribué à la formation de la collection actuelle. Il est parfaitement connu, grâce à un travail dont nous avons dit quelques mots dans les pages qui précèdent. Nous voulons parler du catalogue de ce fonds exécuté en 1765 par un savant bénédictin de Saint-Arnould, dom Maugérard. Ce catalogue comprend 383 articles.

Dom Maugérard partage les manuscrits de la cathédrale en 14 séries : *Codices in sacrario servati* (le trésor), 13 manuscrits; A, *Biblici*, 26 manuscrits; B, *Liturgici*, 41 manuscrits; C, *Rituales*, 6 manuscrits; D, *Patres et Morales*, 21 manuscrits; E, *Theologi*, 26 manuscrits sous 25 numéros, dont 1 numéro *bis;* F, *Jus canonicum*, 93 manuscrits sous 92 numéros, dont 1 numéro *bis;* G, *Jus civile*, 26 manuscrits: H, *Sanctorum vitæ et Concionatores*, 12 manuscrits; I, *Historici*, 9 manuscrits; K, *Philosophi, Astronomi et Medici*, 39 manuscrits sous 38 numéros dont 1 numéro *bis;* L, *Poetæ et Oratores*, 24 manuscrits; M, *Miscellanei*, 14 manuscrits; N, *Lexicon*, 7 manuscrits.

Aux 357 manuscrits classés dans ces 14 séries, il faut joindre 26 articles que dom Maugérard mentionne à la suite de ceux-là, comme étant des doubles non portés au catalogue, ce qui élève à 383 le nombre des manuscrits que possédait en 1765 la bibliothèque de la cathédrale. Les 26 manuscrits classés comme doubles sont tous des ouvrages de droit civil et de droit canonique. Dom Maugérard en donne simplement les titres sans fournir aucun détail sur leur condition, leur format ni leur âge. Il est permis de penser que c'étaient,

ensemble les manuscrits avec les imprimés de sa bibliothèque, et qu'on pourrait consulter en le rapprochant du travail de M. le baron de Salis, pour se rendre compte de ce qu'avait pu être à différentes époques la collection vendue en 1849.

pour la plupart, comme les 119 autres manuscrits du même genre catalogués dans les séries F et G, des in-folio exécutés aux XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles, soit sur papier, soit sur vélin, ces derniers plus nombreux vraisemblablement que les autres, comme on l'observe de ceux qu'il décrit.

Les 357 manuscrits décrits dans le catalogue de 1765 se décomposent en 275 manuscrits sur vélin, 75 manuscrits sur papier et 7 dont la matière n'est pas déterminée dans la description qui en est donnée. Quant au format, ils comprennent 215 volumes in-folio, 82 in-4°, 38 in-8°, in-12 et in-16, et 22 de format indéterminé. Au point de vue de leur âge, on y compte 3 manuscrits du VIe siècle, 1 du VIIe, 3 du VIIIe, 8 du IXe, 12 du Xe, 7 du XIe, 12 du XIIe, 22 du XIIIe, 73 du XIVe, 188 du XVe, 3 du XVIe, 1 du XVIIIe et 24 d'époques indéterminées.

Ces indications sur la condition des manuscrits de la cathédrale et sur leur classement dans le catalogue dressé en 1765 par dom Maugérard suffiraient pour donner une idée favorable de cette précieuse collection. Nous pouvons cependant, sans dépasser les limites imposées à cette notice, en citer encore les articles les plus remarquables. Nous joindrons à leur mention quelques-unes des remarques dont ils sont l'objet de la part du savant bénédictin.

Les manuscrits appartenant aux quatre premières séries (*Sacrarium* et A, B, C) sont ceux que dom Maugérard a le plus étudiés[1]. Il les décrit avec de minutieux détails et accompagne leur description d'observations intéressantes sur leur contenu et de considérations sur les antiquités ecclésiastiques qu'ils peuvent servir à illustrer, indépendamment des particularités paléographiques qu'ils renferment et auxquelles il est toujours très-attentif. Disons en passant que l'examen de

[1] La collection de Metz ne possède aucun des manuscrits du trésor (*Sacrarium*). Ceux de la série A, *Biblici*, qui lui sont parvenus portent au Catalogue général les numéros 1, 2, 7, 8, 156, 214, 447; ceux de la série B, *Liturgici*, les numéros 13, 14, 43, 330, 334, 364, 452, 588; ceux de la série C, *Rituales*, les numéros 47, 82, 222, 335.

quelques-unes des pièces étudiées par lui permet de constater chez le savant bénédictin une disposition générale à vieillir un peu les manuscrits, d'après leurs caractères paléographiques.

Dom Maugérard trouve dans ces quatre premières séries d'intéressants exemplaires d'ouvrages de caractère religieux : Bibles, A 2 [nº 7][1], 4 [nº 2], 12 [nº 1]; évangéliaires, *Sacrarium* 1 et 2, A 1, 7, B 3, 4 [nº 330]; pontificaux, *Sacrarium* 3, B 5 [nº 334]; lectionnaires, B 1; missels, B 15 [nº 13]; sacramentaires, B 40 [nº 43]; psautiers, B 6 [nº 14]; cérémoniaux, B 5 [nº 334], C 1 [nº 82]. Ces divers ouvrages lui fournissent l'occasion de faire de nombreuses observations sur l'ancienne liturgie, sur celle de l'église de Metz en particulier.

Un pontifical du trésor, *Sacrar.* 3, lui semble mériter une étude toute spéciale[2]; il s'étonne de voir que ce précieux document, tout à fait digne suivant lui d'être publié, ait échappé jusqu'alors à l'attention des écrivains ecclésiastiques. Il signale à la fin de ce manuscrit, daté par lui du VIIIᵉ siècle, une copie de la fameuse liste en vers des premiers évêques de Metz jusqu'à Angelram, intronisé en 768. Dans des évangéliaires des VIᵉ et VIIᵉ siècles, *Sacrar.* 1, 2 et A 1, il relève une division en chapitres du texte sacré, différente de celle admise par les modernes. Un lectionnaire du VIIᵉ ou VIIIᵉ siècle, B 1, lui paraît ressembler en beaucoup de points à un ancien document du même genre imprimé par dom Mabillon dans son ouvrage sur la liturgie gallicane. Il fait remarquer que, dans ce lectionnaire, l'épître de saint Jean pour l'octave de Pâques ne contient pas le verset : « Quoniam tres sunt qui testimonium dant in cœlo, Pater, Verbum et « Spiritus sanctus, et hi tres unum sunt » (S. Joan. Ep. I, cap. V, vers.

[1] Les notations données ici, comme A 2, 4, 12, sont celles du catalogue de dom Maugérard. Les numéros qui les accompagnent quelquefois entre deux crochets, comme [nº 7], [nº 2], [nº 1], sont ceux que portent au Catalogue général de Metz quelques-uns de ces anciens manuscrits de la cathédrale qui sont conservés dans la collection actuelle.

[2] Ce manuscrit, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale à Paris (ms. lat. 9428), est un de ceux qui ont été transportés en 1802 de Metz dans cette dernière ville.

7), passage célèbre qui a donné lieu, dit-il, à tant de controverses. Il constate la même lacune dans deux Bibles du xe et du XIIIe siècle, A 4 [n° 2], 12 [n° 1]; chose particulièrement remarquable, ajoute-t-il, dans le texte du XIIIe siècle, car, à l'époque où il a été écrit, le verset en question était depuis longtemps admis généralement. Sur une Bible du VIIIe siècle, A 2 [n° 7], et sur un évangéliaire du IXe, A 7, il fait observer que, dans le texte de saint Matthieu, on a raturé le passage « ut impleretur quod dictum est per Jeremiam, etc., » qui ne se trouve pas dans les manuscrits de la première époque. Dans la même Bible du VIIIe siècle, A 2 [n° 7], il constate la présence du psaume apocryphe intitulé *Psalmus David proprie extra numerum*, où il est question du combat contre Goliath. Il fait enfin remarquer qu'une Bible, A 4 [n° 2], et un psautier, B 6 [n° 14], du Xe siècle, contiennent la version de saint Jérôme des psaumes, laquelle n'est pas reçue dans l'usage ordinaire, bien qu'admise parmi les livres canoniques.

Un cérémonial du Xe siècle, B 5 [n° 334], ayant appartenu depuis trois ou quatre cents ans à la cathédrale de Metz, serait, suivant dom Maugérard, digne de toute attention par la singularité des usages qu'il mentionne, sans qu'on puisse décider cependant, dit-il, pour quelle église il a été fait. Un autre cérémonial moins ancien, écrit au XIIIe siècle et destiné expressément à l'Église de Metz, C 1 [n° 82], présente, comme le fait remarquer le docte bénédictin, des particularités intéressantes à plus d'un point de vue pour l'histoire de cette Église. Il signale enfin, dans un sacramentaire du XIVe siècle, B 40 [n° 43], et dans un missel du XVe, B 15 [n° 13], des traces remarquables du baptême par immersion.

D'autres manuscrits de cette catégorie lui offrent, dans des additions postérieures à leur première exécution, des documents intéressants. Il en relève plusieurs qui concernent l'histoire de l'évêché de Metz, notamment, sur le dernier feuillet d'un évangéliaire du XIe siècle que nous n'avons plus, *Sacrar.* 7, la transcription du serment d'obéissance d'un abbé de Salival à Bertram, évêque de Metz, à la fin du XIIe siècle.

Dans les séries D, E des manuscrits de la cathédrale[1], l'auteur du catalogue de 1765 signale, parmi les écrits des Pères de l'Église et des théologiens, un exemplaire du xv[e] siècle du traité de Gerson, *De arte moriendi,* avec un sermon de saint Bernard, *De contemptu mundi,* D 13; un autre manuscrit du xv[e] siècle, contenant le célèbre morceau du *Songe de Scipion* par Cicéron, D 17; une copie du xv[e] siècle du traité de Johannes de Turrecremata, sur l'autorité du concile universel et sur celle du souverain pontife, E 5 [n° 104]; diverses parties de la *Somme* de saint Thomas transcrites au xv[e] siècle, E 4 et E 13 [n° 244]; un manuscrit des sermons de Jacobus de Voragine, exécuté par un Toullois pendant une peste de 1466, E. 19 [n° 94]; une copie du xv[e] siècle des Statuts du synode de Toul en 1359, avec leur confirmation en 1456, E 20 [n° 150]; des *Mélanges de Théologie* écrits en 1484 par Hugo Mathie, chanoine de Metz, personnage dont la marque se retrouve sur un certain nombre de manuscrits venant de la cathédrale, E 22; une collection du xiii[e] siècle de sermons en vieux français, auxquels est jointe une lettre synodale de 1350 d'Adhémar, évêque de Metz, F 3 [n° 262].

Parmi les ouvrages de droit canonique qui forment la série F dans le catalogue de 1765 des manuscrits de la cathédrale[2], nous remarquons avec dom Maugérard, en première ligne, un manuscrit du xii[e] siècle contenant une collection en 12 livres de Canons et de Décrétales, F 2 [n° 100], qu'il croit avoir été faite à cette époque pour saint Anselme, archevêque de Cantorbéry († 1109), mais qui en réalité est, comme nous le verrons plus loin, la copie d'un recueil de

[1] Les manuscrits de la série D, *Patres et Morales,* qui nous sont parvenus portent au Catalogue général les numéros 50, 89, 154, 198, 238, 240, 339, 341, 345, 449; ceux de la série E, *Theologi,* les numéros 38, 53, 88, 90, 94, 104, 150, 152, 211, 212, 235, 244, 448, 480, 481, 608.

[2] Les manuscrits de la série F, *Jus canonicum,* qui nous sont parvenus portent au Catalogue général les numéros 18, 19, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 73, 75, 81, 86, 87, 98, 100, 102, 103, 105, 108, 109, 110, 111, 113, 117, 119, 122, 157, 158, 163, 164, 165, 166, 249, 252, 253, 254, 262.

la fin du IXe siècle, composé pour un archevêque de Milan du même nom[1]. Viennent ensuite des manuscrits des XIIIe et XVe siècles, contenant les *Décrétales* de Grégoire IX (libri quinque), F 5, 15, 22 [nº 57], 28, 83, 84 [nº 105]; des manuscrits des XIIIe, XIVe et XVe siècles, contenant celles de Boniface VIII (liber sextus), F 6, 20 [nº 29], 23 [nº 62], 26; d'autres des XIVe et XVe siècles, contenant les *Clémentines* de Jean XXII, F 25 [nº 31], 35, 36 [nº 63], 92. On peut mentionner encore des manuscrits des XIIe et XIIIe siècles de la *Summa* Raimundi, F 85 [nº 254], 86 [nº 252], 88 [nº 253]; un manuscrit du XIIIe siècle de la *Summa* Monaldi, F 82 [nº 249]; des manuscrits des XIVe et XVe siècles des *Summa* d'Azo, F 45 [nº 18], d'Oldradus, F 60 [nº 26], 68 [nº 75], de Goffredus de Trano, F 29 [nº 109], 51, 53 [nº 110], 56, de Johannes de Blanasco, F 52, de Guillelmus Autissiodorensis, F 50, de Bartholomeus de Pisis, F 71 [nº 87], 73 [nº 86]; des copies du XIIIe, du XIVe et du XVe siècle de divers écrits composés sur le droit canonique par Alexander de Villa Dei, F 80; Antonius de Butrio, F 61 [nº 23], 65 [nº 24]; Bartholomeus Brixiensis, F 54 [nº 103]; Bernardus Brixiensis, F 33; Durandi, F 8[1], 21, 27, 31 [nº 33], 38; Garcias Hispanus, F 34 [nº 60]; Goffridus, F 81 [nº 157]; Gosselinus, F 42; Guido Bononiensis, F 19, 37; Guillelmus de Colle medio, F 87; Guillelmus de Mandagoto, F 78, 79 [nº 113]; Guillelmus de Monte Lauduno, F 43; Henricus Boich, F 10 [nº 59], 12, 13; Innocentius IV, F 30; Johannes Andrea, F 9, 14, 17, 55 [nº 108], 63 [nº 73], 64 [nº 25], M 3 [nº 180]; Johannes de Casso, F 74; Johannes de Fantuciis, F 58 [nº 32]; Johannes de Imola, F 59 [nº 30]; Johannes Monachus, F 77 [nº 111]; Johannes de Saxonia, F 76 [nº 117]; Paulus de Lyazariis, F 39; Petrus de Samsone, F 75 [nº 122]; Franciscus de Zabarellis, F 67 [nº 58].

On trouve enfin dans cette série des manuscrits des XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles, contenant des ouvrages anonymes sur les mêmes ma-

[1] Cette rectification est due à Savigny, qui a vu les manuscrits de Metz et qui en parle dans son *Histoire du droit romain au moyen âge*. Nous reviendrons plus loin sur ce qu'il en dit.

tières : *Institutiones Juris*, F 66; *Commentaria*, F 69; *Glosa et Tractatus*, F 32 [nº 61], 57; *Apparatus*, F 46, 47, 48, 49; *Casus præcipui*, F 90 [nº 165]; *Casus breves*, F 89 [nº 164], G 24; *Decisiones*, F 70 [nº 98]; *Concordantiæ*, F 4, 18, 44; *Rubricæ*, F 91 [nº 158]; *Tabula*, F 40 [nº 102]; *Repertorium*, F 62 [nº 19]; *Vocabularium*, F 41 [nº 166]; *Tractatus de judiciis*, F 72 [nº 163]; et avec ces ouvrages deux exemplaires du XIVᵉ et du XVᵉ siècle des statuts et préceptes *De vita et honestate clericorum*, F 7 et 8[2]; les Constitutions des conciles de Trèves, de 1238, F 83, et de 1355, F 3 [nº 262]; celles enfin du concile de Bâle, F 1, copie authentique accompagnée du sceau pendant du concile, au sujet de laquelle dom Maugérard dit dans une note : « Co-« dex eximii pretii accurate servandus. »

Les ouvrages de droit canonique, dont nous venons de parler, dépassaient de beaucoup en nombre, cela se comprend, dans la collection de la cathédrale, les ouvrages concernant le droit civil. Ils l'emportaient même à cet égard sur les ouvrages relatifs à la théologie et à la liturgie. Parmi les manuscrits traitant du droit civil, qui forment au catalogue de 1765 la série G[1], on remarque surtout ceux qui concernaient la législation de Justinien, G 6; des copies des XIIIᵉ, XIVᵉ et XVᵉ siècles des *Institutes*, F 11, 16, G 1 [nº 64], 2 [nº 65], 7 [nº 66], 8, 25; du *Code*, G 3, 4, 15 [nº 72]; du *Digeste*, G 9 [nº 67], 10 [nº 68], 11 [nº 69], 12, 14, 16 [nº 70], 23; des *Novelles*, G 13; un manuscrit du XVᵉ siècle des *Consuetudines feudorum*, G 21 [nº 114]; des manuscrits des XIVᵉ et XVᵉ siècles contenant des *Gloses*, G 5, 17, 20; *Prælectiones*, F 24 [nº 119]; *Decisiones*, G 19; *Consilia*, G 26; un manuscrit du XIVᵉ siècle du traité de Goffredus Beneventanus, *De jure civili*, G 18.

Dans les dernières séries, H, I, K, L, M, N, du Catalogue des manuscrits de la cathédrale par D. Maugérard, sont groupés les ouvrages de sciences, de lettres et d'histoire [2]; par exemple, des traités de mé-

[1] Les manuscrits de la série G, *Jus civile*, qui nous sont parvenus portent au Catalogue général les numéros 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 72, 114.

[2] Les manuscrits de la série H, *Sanctorum vitæ et concionatores*, qui nous sont parvenus portent au Catalogue général les numéros 92, 95, 97, 304, 346, 363,

decine et de chirurgie, dans des manuscrits du XIIe siècle, K 2, 3 [nº 509], 4 [nº 277]; du XIVe siècle, K 38, et du XVe siècle, K 8 [nº 279], 12, 14 [nº 175], 15 [nº 177], 19, 20, 24 [nº 380], 25, 26 [nº 381], 27 [nº 382], 36 [nº 280], L 10; des écrits d'Avicenne (Abou-Ali el-Hosseïn) dans des manuscrits du XVe siècle, K 10^{1} [nº 283], 10^{2} [nº 101], 17; des ouvrages sur l'astronomie, sur le calendrier, etc. dans des manuscrits du XIe siècle, L 2, et du XVe, K 6 [nº 286], 7 [nº 284], 9 [nº 285], 13 [nº 287], 21 [nº 511], 22, L 16; des traités de philosophie, de métaphysique, de logique, de morale, de rhétorique, de grammaire et de physique, dans des manuscrits du XIIIe siècle, L 5; du XIVe, M 12 [nº 385], et du XVe, K 11, 16 [nº 272], 18, 23, 28, 29, 31, 32 [nº 508], 34, 37, L 8, 14, 15 [nº 295], 20, 21, 23 [nº 289], N 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.

Dans les mêmes séries, on trouve un recueil, du XVe siècle, de lettres de saint Bernard et de plusieurs personnages, princes, papes, cardinaux, évêques, M 7 [nº 182]; un autre du même temps, contenant une lettre de l'empereur Frédéric au souverain pontife, avec les Vies des papes et des empereurs, M 14; un manuscrit du XIIe siècle, peut-être original, des Prophéties de sainte Hildegarde, M 2, « licet in fine « mutilus, eximii tamen pretii, » est-il dit dans une note de dom Maugérard; un recueil du Xe ou du XIe siècle contenant, avec la Vie de saint Martin par Sulpice Sévère, divers traités de ce saint ou sur ce saint, H 1 [nº 304]; un martyrologe du XIIe siècle, H 4; une copie, du XIVe siècle, d'une légende en vers français de sainte Marguerite, L 17 [nº 545]; un manuscrit du même temps de l'*Historia Trojana* de Darès, Dictis de Crète, etc., compilée par Guido de Columna Messanensis en 1287, I 9 [nº 302]; des fragments traduits de Platon.

397, 399; ceux de la série I, *Historici*, les numéros 184, 185, 186, 191, 193, 302; ceux de la série K, *Philosophi, astronomi et medici*, les numéros 101, 175, 177, 272, 277, 279, 280, 283, 284, 285, 286, 287, 378, 380, 381, 382, 506, 508, 509, 511; ceux de la série L, *Poetæ et oratores*, les numéros 271, 273, 289, 295, 298, 301, 377, 518, 522, 545; ceux de la série M, *Miscellanei*, les numéros 168, 169, 180, 181, 182, 190, 234, 297, 385, 479. La série N, *Lexicon*, ne nous a laissé aucun manuscrit.

dans des manuscrits du XIe siècle, K 1, et du XIVe siècle, M 3 [n° 180]; des extraits d'Aristote dans un manuscrit du XVe siècle, K 30 [n° 506].

Les lettres proprement dites étaient représentées dans l'ancienne collection des manuscrits de la cathédrale par un fragment de Cicéron du XVe siècle [n° 482], par des copies de Salluste (*Jugurtha*) du XVe siècle, L 19 [n° 522]; de Stace (*Thébaïde*) du XIVe siècle, L 4; de Lucain (*Bell. civil.*) du XIe ou du XIIe siècle, L 6 [n° 518]; de Sénèque (*Epistolæ*) du XVe siècle, L 11, M 6 [n° 190], (*Tragœdiæ*) du XVe siècle, L 13 [n° 298]; de Flavius Josèphe (*Antiquit. judaic.*) du XVe siècle, I 7 [n° 191]; de Valère Maxime (*Memorabilia*) du XIVe ou du XVe siècle, L 3 [n° 301]; d'Eusèbe (*Hist. ecclesiast.*) du Xe ou du XIe siècle, I 2 [n° 184]; d'Orose (*Historia*) du même temps, I 1 [n° 185], 3 [n° 186]; de Macrobe (*Excerpta ex Saturnal.*) du XVe siècle, L 18 [n° 271]; de Boëce (*De consolatione*) du Xe ou du XIe siècle, L 1 [n° 377]; de Boccace (*De casu virorm illustrm et de mulieribs claris*) du XVe siècle, I 6 [n° 193]; de N. Oresme (*De latitude formarm*) du XIVe siècle, K 33 [n° 378]; de frère Ægidius Romanus ords Si Augustini (*De regimine principum*) du XIVe siècle, L 9 [n° 273].

Les indications que nous venons de donner permettent de se faire une idée de ce qu'était le fonds originaire des manuscrits conservés à la cathédrale de Metz jusqu'à la fin du siècle dernier. Cette belle collection ne nous est malheureusement point parvenue tout entière. Nous savons par exemple que plusieurs des manuscrits gardés dans le trésor (*Sacrarium*), dont aucun n'est plus aujourd'hui entre nos mains, figurent dans la série de 16 articles transportés en 1802 à Paris et conservés maintenant à la Bibliothèque nationale. La description minutieuse que dom Maugérard donne de leurs précieuses couvertures, rapprochée des monuments eux-mêmes, en fournirait au besoin la preuve. Pour d'autres, mentionnés simplement au catalogue de 1765, sans que nous sachions ce qu'ils sont devenus, nous ne pouvons que constater leur absence sur les rayons de la bibliothèque de Metz. Celle-ci ne possède, en effet, qu'une partie de ce que renfermait le fonds originaire de la cathédrale. On peut l'affirmer, sans aller

jusqu'à une vérification rigoureuse, pour laquelle seraient insuffisantes, en bien des cas, les indications fournies par le catalogue de dom Maugérard. Ces indications sont effectivement conçues parfois en termes généraux, comme *Opuscula diversa moralia*, *Tractatus morales*, *Tractatus de physica*, *Tractatus de medicina*, *Sermones diversi*, *Poema latinum*, etc., lesquels manquent de précision. Les titres de *Biblia*, *Psalterium*, *Pontificale*, *Homiliæ*, donnés aussi quelquefois par lui sans plus d'explications, sont à peu près dans le même cas. D'autres fois heureusement ses indications sont plus explicites. On peut, grâce à celles-ci, constater l'identité qui existe entre un certain nombre des manuscrits catalogués en 1765 à la cathédrale et quelques-uns de ceux que nous possédons encore. Nous avons signalé cette identité au cours de l'énumération faite dans les pages précédentes, en donnant entre deux crochets les numéros que portent au Catalogue général de 1870 les manuscrits de la cathédrale cités par nous d'après dom Maugérard, et qu'on peut reconnaître parmi ceux qui appartiennent actuellement à la ville.

Nous compléterons ces renseignements en disant que l'identité ainsi constatée porte sur 156 articles[1]. Le catalogue de 1765 comprenant 383 manuscrits, il en reste par conséquent 227 dont la trace doit être recherchée par d'autres moyens. Nous ne reconnaissons, en effet, sur les rayons de la bibliothèque de Metz, d'après les descriptions contenues dans le catalogue de 1765, aucun des 13 manuscrits du trésor

[1] Les 156 manuscrits de la collection actuelle dont on peut constater l'identité avec ceux de la cathédrale, d'après les renseignements fournis par le catalogue de 1765, portent au Catalogue général les numéros : 1, 2, 7, 8, 13, 14, 18, 19, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 38, 43, 47, 50, 53, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 72, 73, 75, 81, 82, 86, 87, 88, 89, 90, 92, 94, 95, 97, 98, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 108, 109, 110, 111, 113, 114, 117, 119, 122, 150, 152, 154, 156, 157, 158, 163, 164, 165, 166, 168, 169, 175, 177, 180, 181, 182, 184, 185, 186, 190, 191, 193, 198, 211, 212, 214, 222, 234, 235, 238, 240, 244, 249, 252, 253, 254, 262, 271, 272, 273, 277, 279, 280, 283, 284, 285, 286, 287, 289, 295, 297, 298, 301, 302, 304, 330, 334, 335, 339, 341, 345, 346, 363, 364, 377, 378, 380, 381, 382, 385, 397, 399, 447, 448, 449, 452, 479, 480, 481, 506, 508, 509, 511, 518, 522, 545, 588, 608.

(*Sacrarium*). Dans les *Biblici*, A, nous en retrouvons 7 seulement sur les 26 mentionnés au catalogue; dans les *Liturgici*, B, 8 sur 41; dans les *Rituales*, C, 4 sur 6; dans les *Patres et morales*, D, 10 sur 21; dans les *Theologi*, E, 16 sur 26; dans les manuscrits concernant le *Jus canonicum*, F, 48 sur 93; dans ceux qui concernent le *Jus civile*, G, 9 sur 26; dans les *Sanctorum vitæ et concionatores*, H, 8 sur 12; dans les *Historici*, I, 6 sur 9; dans les *Philosophi, astronomi, medici*, K, 20 sur 39; dans les *Poetæ et oratores*, L, 10 sur 24; dans les *Miscellanei*, M, 10 sur 14. Dans la série *Lexicon*, N, nous ne retrouvons aucun des 7 manuscrits qu'elle comprenait. Nous ne reconnaissons non plus aucun des 26 manuscrits signalés comme des doubles par dom Maugérard.

Les renseignements fournis par le catalogue de 1765 ne permettent, on le voit, de retrouver dans la collection actuelle que 156 des manuscrits possédés avant 1789 par la cathédrale. Des indications d'un autre genre donnent heureusement le moyen d'augmenter un peu le nombre de ces attributions et de constater la même provenance pour quelques autres manuscrits encore de la collection actuelle. C'est ce qu'on peut faire d'après certaines marques anciennes de possession et de classement antérieur, conservées par plusieurs de ces volumes. Ce que nous avons dit précédemment de l'insuffisance de certaines descriptions de dom Maugérard permet de comprendre qu'on puisse signaler ainsi, dans la collection actuelle, des manuscrits qu'on ne saurait cependant reconnaître d'après le catalogue exécuté par lui en 1765.

Les marques de possession conservées par quelques manuscrits de la cathédrale sont de deux sortes : les unes indiquant positivement que le manuscrit a autrefois appartenu à la cathédrale elle-même, sous cette forme : « Ex bibliotheca ecclesiæ cathedralis Mettensis » ou toute autre analogue[1]; les autres montrant qu'il a été entre les mains,

[1] La marque positive de possession par la cathédrale se trouve sur 11 manuscrits de la collection actuelle, qui portent au Catalogue général les n[os] 19, 24, 27, 82, 109, 162, 287, 295, 304, 461, 481. — Nous devons prévenir une fois pour toutes

soit d'un membre du chapitre, soit de quelque autre personnage du même genre de qui il a pu venir à la cathédrale, et l'on est fondé à penser qu'il en a été souvent ainsi, parce que certains manuscrits portent à la fois cette dernière marque de possession et celle de la cathédrale[1]. Six de nos manuscrits sont dans ce cas [n°s 19, 24, 162, 287, 295, 461].

Les membres du chapitre dont nous trouvons les noms sur nos manuscrits sont, en suivant l'ordre des temps auxquels on sait qu'ils ont vécu : Ludovicus, doyen en 1348 ; Jacobus Nicolaij, doyen en 1451 ; Nicolaus Dex, trésorier en 1466 et 1477; Hugo Mathie de Halenzeyo[2], chanoine, doyen et grand chantre en 1466 et 1536; Johannes Chardalli de Marvilla, chanoine et grand chantre en 1474 et 1501 ; Johannes Herbillonj, chanoine en 1474 et 1517; Arnulph. Thirieti de Clareyo, chanoine en 1456 et 1500 ; Dominicus Warini de Bronvilla, archidiacre de Vic en 1486 et 1488; Johannes Natalis (J. Noël), chanoine et circator en 1482 et 1512 ; Johannes Clerici, chanoine en 1501 et 1509; Johannes Halot, chanoine et archidiacre de Sarrebourg puis de Marsal, en 1514 et 1581 ; Nicolaus Martigni, chanoine et archidiacre de Sarrebourg puis de Marsal, en 1587 et 1662[3]. Nous

que les marques de provenance, celles d'anciens classements et autres indications du même genre dont il est question dans cette notice, ont été relevées non pas d'après les renseignements consignés au Catalogue de 1870, mais d'après les manuscrits eux-mêmes, dans une révision générale de ceux-ci faite en vue du présent travail. Le catalogue était imprimé quand a été exécutée cette révision, dont les résultats peuvent être considérés, quand il y a lieu, comme fournissant la rectification de quelques-unes de ses données.

[1] Cette règle souffre cependant quelques exceptions, comme le prouve un de nos manuscrits [n° 521] qui porte à la fois le nom d'Arnulph. Thirieti, chanoine de la cathédrale (1456-1500) et celui de l'abbaye de Saint-Clément : « S[t] Clementis « Metensis, 1761, » avec la marque de classement Z 18, qui appartient, comme nous le verrons, à cette maison.

[2] Ce Hugo Mathie est probablement un parent du personnage que Meurisse nomme Jean Mathie, chanoine et chantre de la cathédrale, lequel écrivait, dit-il, sur l'histoire au milieu du XVI[e] siècle (Meurisse, *Hist. des évêques de Metz*, p. 94). Il existe une lettre de Hugo Mathie, doyen de la cathédrale, du 24 janvier 1484 (1485, n. s.), dans les preuves de l'Histoire de Metz par les Bénédictins (t. VI, p. 294).

[3] Les noms de Johannes Halot et de

croyons devoir mentionner à la suite de ces noms, qui appartiennent à des membres du chapitre de la cathédrale, ceux de deux personnages moins connus, qui figurent aussi sur des manuscrits qu'on sait d'après d'autres indices avoir appartenu à celle-ci : Jacquin de Lasnerie (ou Lafuerie) et Hermann de Bure[1], ce dernier avec la qualification de *referendarius* [n° 178] et la date de 1401 [n° 25][2].

Les marques anciennes de classement propres aux manuscrits de la cathédrale consistent en lettres accompagnées de numéros, ceux-ci souvent modifiés par des surcharges ou par des additions; notations correspondant pour la plupart à celles qui figurent au catalogue de ces manuscrits exécuté en 1765 par dom Maugérard, dont nous avons déjà parlé. Ces marques se trouvent portées sur des étiquettes de papier qui contiennent en outre la mention de ce que renferme le volume et qui sont collées tantôt sur le dos de celui-ci, tantôt sur le plat extérieur de la couverture, quelquefois à ces deux endroits simultanément. Ces étiquettes très-caractéristiques peuvent, à elles seules,

Nicolaus Martigni, en raison de l'écartement des dates qui s'y rapportent, doivent probablement l'un et l'autre avoir appartenu chacun successivement à deux individus différents.

[1] Maître Hermann de Bure, qualifié licencié en droit canon et civil, bachelier en théologie, référendaire de la Cour impériale, avocat et clerc résidant en la ville de Metz, figure comme arbitre dans un différend entre la Cité et l'abbaye de Rettel en 1412-1413 (*Histoire de Metz* par les Bénédictins, preuves, t. IV, p. 686, 689).

[2] Les manuscrits sur lesquels figurent tous ces noms portent au Catalogue général, pour Ludovicus, le n° 10; pour J. Nicolaij, les numéros 19, 87; pour N. Dex, les numéros 161, 193; pour H. Mathie, les numéros 22, 32, 63, 113, 158, 159, 164, 165, 166, 181, 191, 272, 291, 482; pour J. Chardalli, les nos 8, 33, 34, 50, 59, 65, 69, 75, 98, 104, 119, 154, 211; pour J. Herbillonj, les nos 3, 18, 53, 62, 88, 105, 106, 108, 112, 162, 163, 182, 184, 193, 208, 214, 217, 237, 254, 255, 270, 276, 287, 293, 302, 378, 384, 387, 399, 479, 508, 517, 566; pour A. Thirieti, les nos 14, 89, 95, 129, 156, 239, 327, 330, 348, 397, 445, 449, 457, 516, 518, 521; pour D. Warini, les nos 24, 295; pour J. Natalis, les nos 56, 92, 103, 116, 137, 160, 238, 244, 303, 334, 345, 363, 385, 506; pour J. Clerici, le n° 186; pour J. Halot, le n° 461; pour N. Martigni, le n° 200; pour J. de Lasnerie (ou Lafuerie), les nos 28, 70; pour H. de Bure, les nos 25, 97, 122, 178, 183, 240, 285, 286, 381, 382, 447.

être considérées comme un indice suffisant que les manuscrits où on les trouve ont appartenu à la cathédrale[1].

La marque de possession soit par la cathédrale elle-même, soit par un individu, membre du chapitre ou autre, de qui les volumes peuvent venir, et les étiquettes de papier portant avec des lettres et numéros de classement l'indication du contenu du manuscrit, tels sont les indices de provenance qui permettent d'attribuer avec une certaine probabilité à l'ancienne bibliothèque de la cathédrale quelques-uns des manuscrits de la collection actuelle. Ces trois indices sont quelquefois réunis sur un même volume. C'est là une preuve qu'ils se prêtent mutuellement de leur signification et de leur valeur[2].

Un autre indice encore de provenance de la cathédrale pour les manuscrits de Metz serait une couverture de peau cotonneuse de cou-

[1] La collection actuelle contient 153 manuscrits de la cathédrale possédant cet indice de provenance (quelques-uns portant à la fois les deux étiquettes de papier, au dos et sur le plat du volume; quelques autres portant une seule étiquette, sur le dos du volume; le plus grand nombre portant l'étiquette sur le plat de la couverture seulement), savoir : nos 1, 8, 14, 20, 21, 29, 33, 53, 56, 58, 67, 72, 76, 81, 86, 87, 88, 89, 90, 92, 94, 95, 97, 98, 102, 103, 104, 108, 110, 111, 112, 114, 115, 118, 123, 129, 150, 151, 152, 154, 156, 157, 158, 160, 164, 165, 166, 170, 173, 174, 175, 177, 178, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 190, 193, 198, 211, 212, 217, 222, 234, 235, 237, 238, 239, 240, 244, 248, 249, 253, 254, 255, 262, 269, 270, 271, 273, 274, 276, 277, 279, 280, 284, 285, 286, 287, 289, 291, 293, 294, 295, 297, 301, 302, 303, 304, 327, 328, 329, 330, 334, 335, 339, 341, 345, 346, 348, 363, 364, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 384, 387, 397, 399, 445, 447, 448, 449, 452, 457, 467, 479, 480, 506, 507, 508, 509, 511, 512, 516, 517, 518, 522, 527, 545, 566, 567, 588, 608, 620, 635.

[2] Deux manuscrits de la collection actuelle présentent la réunion des 3 indices en question, c'est-à-dire la marque de possession de la cathédrale, celle d'un membre du chapitre, et l'étiquette caractéristique. Ils portent au Catalogue général les nos 287, 295. — Sur quatre manuscrits on trouve réunis le premier indice et le second, ils portent maintenant les nos 19, 24, 162, 461 ; — sur un seul le premier indice et le troisième, il porte le n° 304; — sur soixante et douze le second et le troisième indice, ils portent aujourd'hui les nos 8, 14, 33, 53, 56, 87, 88, 89, 92, 95, 97, 98, 103, 104, 108, 112, 129, 154, 156, 158, 160, 164, 165, 166, 178, 181, 182, 183, 184, 186, 193, 211, 217, 237, 238, 239, 240, 244, 254, 255, 270, 276, 285, 286, 291, 293, 302, 303, 327, 330, 334, 345, 348, 363, 378, 381, 382, 384, 387, 397, 399, 445, 447, 449, 457, 479, 506, 508, 516, 517, 518, 566.

leur verdâtre qui est souvent accompagnée, soit du nom d'un ancien membre du chapitre [nos 330, 334, 348, 378, 381], soit de l'étiquette caractéristique de papier dont nous venons de parler [nos 21, 327, 377, 522]; mais cet indice est moins assuré que les précédents, plusieurs volumes de la collection actuelle qui le présentent ayant, sans qu'il soit permis d'en douter, une autre origine que le fonds de la cathédrale.

Sans nous attacher à ce dernier indice trop peu certain, nous nous en tiendrons aux trois précédents, dont on peut constater l'existence sur 194 articles de la collection actuelle rattachés par là au fonds originaire de la cathédrale. Nous avons reconnu d'un autre côté pour 156 articles de cette même collection la justification de cette provenance par l'accord qu'ils présentent quant à leur contenu avec les indications du catalogue de 1765. Ces preuves de deux genres différents existent simultanément dans un certain nombre de cas, dans d'autres elles subsistent isolément; 131 manuscrits réunissent aux indices que nous avons signalés l'accord avec le catalogue de 1765; 63 manuscrits ne présentent que les indices, et 25 l'accord seulement avec le catalogue de 1765. En somme, 219 manuscrits de la collection actuelle peuvent être, par ces diverses raisons, considérés comme provenant du fonds originaire de la cathédrale. Ce chiffre de 219 s'élève à 220 par l'addition d'un dernier manuscrit qui, sans présenter aucun des caractères précédemment énumérés, est, par sa nature seule, forcément indiqué comme ayant la même provenance; c'est un recueil du XVIIIe siècle de messes à quatre voix, à l'usage de la cathédrale de Metz [no 1014], qui ne figure pas avec les autres manuscrits de cette église dans notre fonds ancien, et qui se trouve dans les derniers numéros de notre fonds nouveau, sans que nous sachions comment il nous a été transmis[1].

[1] Ce manuscrit ne figure pas au catalogue de 1765 des manuscrits de la cathédrale, où il n'en est mentionné qu'un seul du XVIIIe siècle, contenant un ouvrage de jurisprudence, que nous avons encore, F 76 [no 117]. Le recueil de messes en musique était probablement considéré, à cause de son contenu, comme un livre

On est ainsi conduit à reconnaître la provenance de la cathédrale pour 220 manuscrits de la collection actuelle dont nous avons donné ci-dessus les numéros. L'auteur du Catalogue général de 1870 l'admet pour presque tous[1]. Il l'admet en outre pour 13 autres encore chez lesquels nous n'avons pas discerné de marque de cette origine, mais que nous sommes disposé à considérer sur son témoignage comme se rattachant réellement à celle-ci[2], sauf en ce qui concerne l'un d'entre eux [n° 187], qui n'a pu être attribué que par inadvertance à la cathédrale, car il porte encore en toutes lettres la marque *Sancti Vincentii Metensis*. La rectification que nous proposons à son égard a une importance toute particulière, parce que ce manuscrit n'est autre qu'un exemplaire du IXe siècle de l'Histoire de Paul Orose dont nous avons déjà parlé, signalé à Saint-Vincent dès le XIIe siècle, et reconnu en 1709 par dom Martène dans la même maison, à laquelle il convient, par conséquent, de ne pas l'enlever aujourd'hui.

Du reste, le manuscrit ne porterait pas, comme nous le voyons, la marque de Saint-Vincent, que nous aurions encore une raison péremptoire de le refuser à la cathédrale, par cette considération que le catalogue de 1765 des manuscrits de cette église mentionne deux exemplaires seulement de Paul Orose et que tous les deux se retrouvent dans la collection actuelle sous les n°s 185 et 186. Cette

de chœur plutôt que comme un ouvrage de bibliothèque. On peut expliquer par là qu'il ne nous soit point parvenu de la même maniere que ceux de notre ancien fonds avec lesquels il ne semble pas avoir jamais été classé.

[1] Il méconnaît cette provenance pour 13 seulement des 220 manuscrits auxquels nous l'assignons. Or, sur ces 13 manuscrits, 4, qui ont au Catalogue général les n°s 3, 18, 161, 200, portent les noms des chanoines Herbillonj, N. Dex et Martigny; 5, sous les n°s 248, 467, 527, 620, 635, portent l'étiquette caractéristique de la cathédrale; 3, sous les n°s 2, 13, 66, justifient leur provenance par leur accord avec trois articles A 4, B 15, G 7 du catalogue de 1765; et le dernier, sous le n° 1014, justifie la sienne par son contenu même.

[2] L'auteur du Catalogue général signale notamment sur le n° 130 la marque : « Liber S. Stephani, » qu'on n'y retrouve plus, mais qui a pu disparaître avec une ancienne couverture depuis l'époque où il l'y a vue, la reliure du volume paraissant avoir été renouvelée.

réserve faite, nous admettrons sans difficulté la provenance de la cathédrale pour les 12 autres articles auxquels l'auteur du Catalogue général l'attribue, quoique nous ne sachions pas précisément pour quels motifs[1].

Ces 12 articles, joints aux 220 reconnus par nous, portent à 232 le nombre des manuscrits de la collection actuelle que l'on peut admettre comme lui venant de la cathédrale, et dont 231 peuvent se rapporter au fonds originaire de 383 articles catalogués dans la bibliothèque de cette église en 1765, où ne figure pas le recueil de messes du XVIIIe siècle [n° 1014].

Manuscrits de Saint-Sauveur. — Outre le chapitre de la cathédrale, la ville de Metz possédait plusieurs autres colléges de chanoines, entre autres celui de Saint-Sauveur qui nous a laissé deux manuscrits. Nous n'avons aucun renseignement sur ce que pouvait être la bibliothèque de cette collégiale, et nous n'aurions absolument rien à en dire si nous ne trouvions sur les rayons du cabinet de la ville un volume in-4° écrit sur vélin [n° 596], intitulé : *Processionale secundum usum insignis ecclesiæ collegiatæ Sancti Salvatoris Metensis*, 1634, où l'on voit en outre le commencement d'une suscription, *Hic liber pertinet ad canonic....*, dont le reste a été coupé, puis un second manuscrit des XIVe, XVe et XVIe siècles sans marque [n° 44], mais dont la provenance se trouve suffisamment établie par ce fait qu'il contient, avec un Martyrologe romain, le Nécrologe de l'église de Saint-Sauveur à Metz et une notice ancienne de legs faits à cette collégiale aux XVe et XVIe siècles. A la fin de ce dernier volume est une copie de la règle édictée en 816 par l'empereur Louis le Débonnaire pour les colléges de chanoines.

Manuscrits de Saint-Arnould. — L'abbaye de Saint-Arnould possé-

[1] Ces 12 manuscrits, attribués ainsi à la cathédrale sans que nous puissions en préciser les motifs, portent au Catalogue général les n°s 9, 12, 55, 71, 99, 120, 130, 218, 278, 367, 368, 637.

dait déjà au XII[e] siècle des manuscrits, comme le prouve le travail fait à cette époque par un de ses religieux et venu jusqu'à nous [n° 221], où sont mentionnés les ouvrages qui lui manquaient alors et qui se trouvaient à Saint-Symphorien et à Saint-Vincent. La bibliothèque de cette abbaye renfermait en 1769 152 manuscrits, suivant l'inventaire malheureusement trop sommaire daté de cette année, dont nous avons parlé précédemment.

L'auteur du Catalogue général des manuscrits de Metz a reconnu dans cette collection 116 articles auxquels il attribue cette origine. Dans le nombre il compte à tort un manuscrit [n° 491] que sa reliure dénote comme provenant des Chartreux de Rettel; en revanche il néglige d'y comprendre un autre manuscrit [n° 581] qu'il attribue à Rettel, et qui est en réalité de Saint-Arnould. Son chiffre de 116 articles se trouve ainsi maintenu. Ce nombre doit être élevé à 121, car il convient d'y comprendre 5 manuscrits [n[os] 814, 815, 816, 821, 842] faisant partie de ceux qui, au nombre de 40, ont passé, comme nous l'avons dit, de l'ancien fonds dans le nouveau de 1852 à 1856. De ces 121 manuscrits, 7 ont appartenu aux Jésuites avant d'arriver à Saint-Arnould[1].

La provenance de presque tous ces articles est d'ailleurs justifiée par des moyens de vérification analogues à ceux que nous avons employés pour établir l'origine des manuscrits de la cathédrale; 99 portent l'indication positive qu'ils viennent de Saint-Arnould, suivant une suscription de forme variable, dont la plus ancienne paraît être d'après son écriture du XIV[e] siècle au moins, dans ces termes : *Liber sancti Arnulfi* [n° 39], et dont la plus moderne est du XVIII[e] siècle seulement, ainsi conçue : *Sancti Arnulphi 1764* [n° 319][2]. Presque tous les volumes ainsi marqués (78 sur 99)

[1] Les 7 manuscrits provenant des Jésuites que nous trouvons aujourd'hui avec les marques de l'abbaye de Saint-Arnould, portent au Catalogue général les numéros 265, 319, 430, 431, 432, 433, 434.

[2] Les 99 manuscrits pourvus de la marque de Saint-Arnould portent au Catalogue général les numéros 17, 35, 36, 37, 39, 41, 42, 45, 46, 49, 51, 52, 78, 79, 83, 84, 85, 125, 126, 127, 128, 132, 133, 134, 135, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 189, 194, 195, 196, 199, 205, 209, 213, 215, 216, 219, 221, 223, 224, 226,

ont une reliure uniforme qui suffirait à elle seule pour établir leur provenance. C'est ce qui permet d'attribuer également avec une certaine probabilité à l'abbaye de Saint-Arnould 19 manuscrits dépourvus de suscription et de toute autre marque, mais revêtus soit complétement, soit partiellement de cette reliure [1]. Celle-ci est très-simple et d'une exécution tout à fait négligée, en basane commune de couleur fauve, grossièrement mouchetée ou marbrée, sans fers ni dorures, et sans titre au dos des volumes. Elle a dû être donnée aux manuscrits de Saint-Arnould à une date assez récente, car elle recouvre deux volumes ayant appartenu aux Jésuites, lesquels ne se sont vraisemblablement défaits de leurs livres qu'à une époque voisine de leur départ de Metz, lequel eut lieu en 1768.

Ces indices justifient la provenance de Saint-Arnould pour 118 manuscrits, sur le nombre de 121 auxquels on peut, suivant ce qui vient d'être dit, l'attribuer. Les 3 manuscrits restants, qui sont dépourvus de ces moyens de vérification, portent les numéros 225, 263, 309. Sans connaître les motifs que l'auteur du Catalogue général a eus de les classer avec les autres, nous admettons, sur son témoignage, ses conclusions à leur égard. Ainsi se trouve fixé au chiffre de 121 le nombre des manuscrits de la collection actuelle qu'il y a lieu de considérer comme provenant de Saint-Arnould. On n'en compterait que 114 en distinguant des autres les 7 manuscrits ayant appartenu aux Jésuites.

Ces indications permettent de suppléer en partie à l'insuffisance des

227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 242, 243, 245, 265, 282, 288, 292, 300, 305, 306, 308, 319, 322, 333, 337, 338, 349, 351, 355, 362, 383, 395, 398, 400, 430, 432, 433, 476, 489, 494, 500, 519, 523, 526, 536, 652, 653, 654, 669, 686, 816, 821, 842. Nous n'avons pas hésité à classer parmi les articles précédents un manuscrit, le Nécrologe de Saint-Arnould [196], dont la provenance est, malgré l'absence de toute marque, suffisamment établie par son caractère.

[1] Les 19 manuscrits dont l'unique marque de provenance est la reliure totale ou partielle de Saint-Arnould portent au Catalogue général les numéros 40, 124, 149, 171, 179, 236, 347, 403, 419, 431, 434, 484, 502, 573, 574, 580, 581, 814, 815.

renseignements fournis par l'inventaire de 1769, qui se borne à citer, sans autre mention que celle de leur format, le nombre de ces manuscrits.

Nous savons par ce document que Saint-Arnould possédait à cette date 152 manuscrits, dont 102 in-folio et 50 volumes de moindre dimension. En retrouvant maintenant sur les rayons de la bibliothèque de Metz 121 de ces articles, nous pouvons nous faire une idée de ce qu'était le fonds originaire d'où ils proviennent.

La première observation que provoque l'examen des volumes qui sont maintenant sous nos yeux, c'est que dans les 121 manuscrits d'aujourd'hui, lesquels représentent les quatre cinquièmes du fonds originaire de Saint-Arnould, il n'y a plus que 63 in-folio, avec 43 in-4° et 15 in-8° ou in-16 [1], tandis que les 152 manuscrits de 1769 comprenaient 102 in-folio. On voit que c'est sur les manuscrits de grand format qu'ont porté presque entièrement les pertes éprouvées par le fonds originaire de Saint-Arnould. On ne peut que déplorer singulièrement ces pertes, en considérant combien ce fonds était précieux par l'âge notamment de ses manuscrits, à en juger par ceux qui nous restent. En effet, les 121 manuscrits présents sur nos rayons en comprennent un du VIIIe siècle [n° 134], 2 du IXe siècle [nos 209 et 652], 22 du Xe siècle, 46 du XIe siècle, 2 du XIIe siècle, 6 du XIIIe siècle, 27 des XIVe et XVe siècles, et 15 seulement de siècles inférieurs. Au point de vue du contenu de ces manuscrits, nous ferons encore quelques observations qui compléteront l'idée qu'on peut se faire de ce qu'était originairement la précieuse collection à laquelle ils ont jadis appartenu.

Nous constaterons d'abord, dans le fonds originaire des manuscrits de l'abbaye de Saint-Arnould, la rareté des ouvrages de jurisprudence et de médecine, si nombreux au contraire, comme nous l'avons vu, à la cathédrale.

[1] 43 in-4° et 15 in-8° ou in-16 font 58 manuscrits de petit format. L'inventaire de 1769 n'en compte cependant que 50. Il faut ou que l'abbaye de Saint-Arnould en ait acquis quelques-uns depuis 1769, ou que l'inventaire fait à cette date porte dans les in-folio quelques manuscrits classés aujourd'hui parmi les in-quarto, ce qui n'est nullement impossible.

Nous n'y trouvons aucun écrit sur le droit civil, et il y en a fort peu sur le droit canonique. A cette dernière catégorie appartiennent cependant une précieuse collection de canons, écrite au XIe siècle [n° 236] et des copies du même temps des actes du concile d'Aquilée en 381 [n° 230], de la lettre de Charlemagne à Baugulfe, abbé, sur les devoirs des moines [n° 226], de celle du pape saint Grégoire à Récarède, roi des Visigoths, et de celle d'Hincmar au roi Charles le Chauve au sujet de la précédente [n° 231], un exemplaire du XIe siècle enfin du *Libellus de religione oblationum Dei* adressé à Pépin, roi d'Aquitaine, fils de Louis le Débonnaire, par les évêques réunis au concile d'Aix-la-Chapelle en 836 [n° 226]. En fait d'ouvrages de médecine, l'ancienne collection de Saint-Arnould ne nous offre que deux articles, un recueil du XVe siècle de divers traités en latin [n° 282], et un autre du même siècle en vieux français [n° 419].

Les manuscrits conservés à Saint-Arnould étaient en grande majorité des copies d'ouvrages concernant la religion et les sciences ecclésiastiques. Nous ne trouvons pourtant dans ce qui en reste aucun exemplaire de la Bible, mais seulement un recueil du XIVe siècle d'*Indices Biblici* [n° 40], et nous n'y voyons qu'un seul évangéliaire, du commencement du XIe siècle [n° 35]. Le fonds comprend en revanche bon nombre de rituels et de livres de liturgie, missels, bréviaires, antiphonaires, lectionnaires [n°s 41, 42, 45, 46, 83, 133, 216, 219, 333, 337, 338, 502, 580, 581], un *Diurnale Metense* et un *Liber horarum* [n°s 573, 574], deux manuscrits du XIIIe siècle particulièrement intéressants pour l'histoire, le Nécrologe de Saint-Arnould [n° 196] et un vieux cérémonial de cette antique maison [n° 132], un recueil de traités de Comput du XIe siècle [n° 221], des livres de méditations et de prières en français, du XIIIe [n° 536], du XVe [n° 669], et du XVIIe siècle [n° 686], un recueil des priviléges de la congrégation de Saint-Vannes [n° 263], un petit in-8° intitulé *Regulæ societatis Jesu* [n° 265], qui nous rappelle que l'abbaye de Saint-Arnould a recueilli au XVIIIe siècle quelques manuscrits venant de la maison des Jésuites de Metz, des recueils contenant des traités de théologie et de

morale religieuse du XIIIe siècle [n° 305] et du XVe siècle [nos 149, 171, 355, 403, 484], à leur tête un précieux manuscrit du VIIIe siècle, dont le Catalogue général donne l'analyse détaillée [n° 134], et avec eux une collection moderne de mémoires et de pièces sur la bulle *Unigenitus* [n° 199].

Mentionnons enfin, comme la partie principale et de beaucoup la plus considérable de l'ancienne collection de Saint-Arnould, avec un recueil d'*Excerpta* [n° 124], un grand nombre d'ouvrages des Pères de l'Église et des écrivains ecclésiastiques, de saint Augustin surtout [nos 36, 49, 51, 78, 125, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 145, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 288, 322, 347, 351], d'Origène [nos 31, 225, 347], de saint Grégoire [nos 51, 52, 85, 126, 127, 143, 144, 195, 223, 233], de saint Jérôme [nos 79, 84, 125, 209, 215, 400, 476], de saint Ambroise [nos 37, 125, 230], de saint Jean Chrysostome [nos 17, 49, 51, 135, 229], de saint Léon [n° 51], de saint Basile de Césarée [n° 135], de saint Cyprien [nos 138, 224, 351], de saint Fulgence [nos 142, 232], de saint Prospère [n° 145], de saint Ephrem [n° 223], de saint Cassien [n° 243], de saint Césaire d'Arles [n° 349], de saint Gélase pape [n° 145], de Juvencus [n° 519], de Ruffin [n° 79, 136], du diacre Paschase [n° 489], de Léonce de Naples [n° 349], d'Isidore de Séville [nos 128, 145, 179, 347], de Bède [nos 39, 51, 242, 349, 400], de Rabanus [nos 213, 351], d'Alcuin [nos 221, 494], d'Éginhard [n° 306]. L'écrit de ce dernier est accompagné d'un dessin à la plume où l'on a prétendu reconnaître le portrait authentique du célèbre ministre de Charlemagne [1]. Dans la même catégorie que les ouvrages précédents, nous rangerons encore

[1] L'auteur du Catalogue général de 1870, en disant que ce manuscrit renferme un portrait d'Éginhard dessiné à la plume, n'entend parler évidemment que d'un portrait imaginaire dû à la fantaisie du scribe, car il assigne au manuscrit la date du XIe siècle. Mais l'opinion qu'on doit y voir un portrait véritable du ministre de Charlemagne a été prise au pied de la lettre par d'autres, qui reculent en même temps jusqu'au IXe siècle l'exécution du manuscrit. Cette opinion a été combattue dans une note, insérée au *Bulletin de la Société d'archéologie de la Moselle,* année 1868 (p. 27-39 et p. 92-95), dont l'auteur, M. de Sailly, a donné un tirage à part avec un pa-

la lettre de Hilduinus, abbé de Saint-Denis au IXe siècle, touchant l'ouvrage exécuté par lui sur l'ordre de Louis le Débonnaire, où se trouve exposée l'opinion que l'apôtre des Parisiens est le même personnage que Denys l'Aréopagite converti par saint Paul [nº 395].

Les historiens étaient représentés dans la collection des manuscrits de Saint-Arnould par des *Vitæ sanctorum* des IXe, Xe et XIe siècles [nos 194, 195, 306, 398, 523, 652, 653, 654], et du XVe [nº 526], et par quelques autres pièces peu nombreuses il est vrai, mais dans le nombre desquelles il en est qui offrent de l'intérêt. Nous mentionnerons en première ligne une copie du Xe siècle de quelques fragments de Salluste [nº 322], et une liste des papes des sept premiers siècles, s'arrêtant à Théodore, intronisé en 642, mort en 649 [nº 134][1]. Le nombre d'années du pontificat de Théodore laissé en blanc montre que la composition de la liste en question appartient au temps même de ce pape, ce qui pourrait induire à faire remonter jusqu'au milieu du VIIe siècle le manuscrit où elle est contenue et que l'auteur du Catalogue général de Metz date du VIIIe siècle seulement. Citons encore, à la suite de ce précieux document, un Orose du Xe siècle [nº 362], un Cassiodore du XIe siècle [nº 189], écrivain dont un autre manuscrit du même temps contient le traité *De anima* [nº 138], un Paul Diacre enfin, dont un manuscrit de la fin du XIe siècle nous donne le *Liber de episcopis Mettensibus* [nº 494], car tel est le caractère véritable du traité mentionné sous le titre de *Vita sancti Clementis*, au numéro 4 de ce recueil, dans le Catalogue de 1870. Ce texte offre cette particularité notable, qu'il contient une interpolation de plusieurs pages dans la partie de l'œuvre qui regarde saint Clément. Cette addition a une certaine importance eu égard à son étendue; elle en a plus encore

ragraphe supplémentaire et un intéressant fac-simile du dessin qui fait l'objet de la contestation.

[1] Voici le commencement et la fin de ce petit traité. Incipit : « Notitia de Episco-« pis Romanis. Petrus sedit ann. XV, mens. « ii, dies ij. Linus... etc. » Desinit : « ... Se-« verinus sedit mens. ij, dies iiij. Johannes « sedit ann. I, mens. viij, dies xviij. Theo-« dorus sed. » A la suite de ce dernier mot vient immédiatement la rubrique du traité suivant : « Oratio sci Gregorii. »

par son contenu, car elle renferme le récit de beaucoup de faits étrangers à la légende primitive de saint Clément, telle qu'elle a été recueillie au VIIIe siècle par Paul Diacre[1]. Le passage interpolé existe également dans un manuscrit du même ouvrage à la Bibliothèque nationale à Paris (Lat. 5294), lequel a autrefois appartenu à Saint-Symphorien. On trouve dans cette interpolation une allusion à la levée du corps de saint Clément, effectuée par Hériman, évêque de Metz, en 1090, ce qui ne permet pas de faire remonter plus haut que la fin du XIe siècle ce texte, non plus que le manuscrit où il a été recueilli. Nous proposons, en conséquence, d'attribuer comme date à celui-ci la fin du XIe siècle, et non le commencement de ce siècle comme il est dit dans le Catalogue de 1870 des manuscrits de Metz.

Les autres œuvres historiques contenues dans ce qui nous reste de l'ancien fonds de Saint-Arnould consistent en 13 articles : un petit traité sur la fondation de cette maison, dans un manuscrit du XIIe siècle [n° 245], un exemplaire du XVe siècle du recueil connu sous le nom de *Petit cartulaire de Saint-Arnould* [n° 814], avec deux copies du XVIe siècle de la traduction de ce recueil en français [n°s 815, 816], et un manuscrit, du XVIe siècle également, du tome I des Chroniques de Philippe de Vigneulles [n° 842], deux chroniques vénitiennes du XVe siècle [n°s 205, 319], des traités historiques des XVe, XVIe et XVIIe siècles en italien [n°s 430, 431] et en espagnol [n°s 432, 433, 434]. A la suite de ces manuscrits intéressant particulièrement l'histoire, il faut mentionner encore l'inventaire, dressé au XVIIIe siècle, des titres des abbayes de Saint-Pierre et de Sainte-Marie à Metz [n° 821].

[1] C'est ce texte interpolé du *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre qui a été reproduit, non sans quelques inexactitudes et même avec des lacunes assez considérables, par dom Calmet dans les preuves de son Histoire de Lorraine (t. I, col. 51-60, 1re édition). L'interpolation y occupe, sans être complète cependant, deux colonnes et demie environ. Elle va de col. 52, lig. 4 à col. 54, lig. 58. On peut se faire une idée de son importance en rapprochant le texte donné par dom Calmet de celui du même écrit de Paul Diacre publié dans le *Corpus historiæ* de Marquard Freher, dans la *Bibliotheca maxima Patrum* (t. XIII) et dans les *Monumenta Germaniæ historica* de Pertz (*Script.*, t. II).

Les ouvrages d'un caractère purement littéraire feraient absolument défaut dans l'ancien fonds de Saint-Arnould, s'ils n'y étaient représentés par deux feuillets, du xe siècle, insérés dans un manuscrit du xie siècle, sur lesquels est transcrit un fragment de la Pharsale [nº 135], et par un manuscrit du xe siècle d'un prix inestimable, contenant le Commentaire de Servius sur Virgile [nº 292]. La valeur de cet important document est mise en relief par la description détaillée qu'en donne le Catalogue général de 1870 et par les exemples qu'il cite des variantes offertes par notre manuscrit avec l'édition de Servius imprimée par Robert Estienne. Il faut signaler encore des copies, du xe siècle, du Traité sur la grammaire de Smaragdus, abbé de Saint-Mihiel, qui vivait au commencement du ixe siècle [nº 292], et du Glossaire d'Aynardus[1] qui écrivait dans la seconde moitié du xe siècle [nº 500].

Mentionnons enfin, pour mémoire et afin de ne rien négliger, un manuscrit du xve siècle contenant : « le Livre des faiz aventureulz de « Saturne, Jupiter et Hercules, » à la suite d'un « Traictié... des auc« torités de saincte Église... et dignité... dou sacrement de l'autel... » [nº 403], une grammaire hébraïque du xviie siècle [nº 383] et un manuscrit moderne oriental [nº 308] auquel on a cru pouvoir joindre le suivant [nº 309], qui présente les mêmes caractères quoiqu'il ne porte aucune marque de provenance.

On peut, d'après les indications qui précèdent, se représenter à peu près ce qu'était la collection des manuscrits conservés autrefois à l'abbaye de Saint-Arnould. Elle constituait avant tout et presque exclusivement une bibliothèque ecclésiastique, remarquable principalement par l'âge de ses manuscrits. Ce que nous en savons maintenant est parfaitement d'accord avec le témoignage qui en est rendu par dom Martène déclarant, dans le *Voyage littéraire* (part. II, p. 112), qu'en fait de manuscrits il a vu en 1709, à l'abbaye de Saint-Arnould, « la « plupart des ouvrages des saints Pères, surtout de saint Augustin, de

[1] Il est question de ce manuscrit d'Aynardus dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 58.

« saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Grégoire, de saint Cy-
« prien, de saint Césaire d'Arles, de Juvencus, etc. » On ne résumerait pas autrement l'impression fournie par ce qui reste aujourd'hui de cette vieille collection.

Cette observation nous montre que dans ce qui s'en est perdu depuis la fin du siècle dernier, il ne devait guère se trouver que des ouvrages analogues à ceux que nous possédons; elle nous éclaire ainsi sur la nature de ces pertes, sans diminuer nos regrets d'être privés d'une quarantaine de précieux in-folio appartenant vraisemblablement pour la plupart, comme ceux que nous avons encore, au xe et au xie siècle.

Indépendamment de ces pertes relativement récentes, la collection de Saint-Arnould en avait fait plus anciennement déjà, et par suite d'aliénations ou de détournements, d'autres encore dont nous avons parlé précédemment. Il était ainsi sorti de la bibliothèque de cette abbaye un certain nombre de manuscrits importants, dont 4 se retrouvent dans le catalogue de la bibliothèque du collége de Clermont publié en 1764, et 3 dans celui de la collection de Sir Thomas Phillipps imprimé en 1837. Nous avons signalé dans ces catalogues 2 manuscrits portant la marque de l'abbaye de Saint-Arnould, l'un du ixe siècle, contenant des fragments de saint Martin, de Sulpice Sévère et de Grégoire de Tours (Clerm. 660), l'autre des xiiie et xive siècles contenant des lettres d'Ivo Carnotensis et de quelques autres personnages (Clerm. 520, Phill. 1694), et 2 manuscrits sans marque de provenance, mais ayant certainement la même origine, dont l'un portait sur ses gardes la transcription d'une charte de l'évêque Hériman qui concernait les abbayes de Saint-Arnould et de Saint-Vincent (Clerm. 497, Phill. 1687), et dont l'autre contenait les *Annales Mettenses* dits de Saint-Arnould (Clerm. 685), précieux volume qui a passé ainsi dans la collection de Sir Thomas Phillipps (Phill. 1853), où les éditeurs de la grande collection de Pertz ont pu le consulter (*Monum. Germ. hist. Script.*, t. I, p. 314).

Les mêmes savants signalent encore un manuscrit de Saint-Arnould, depuis longtemps sorti de la bibliothèque de cette maison, qui, après

avoir appartenu à celle de Saint-Germain-des-Prés, est maintenant à la Bibliothèque nationale à Paris (St.-Germ. 1410, hodie Lat. 13766). C'est un manuscrit du xe siècle qui contient la Vie de Jean, abbé de Gorze, ainsi que la Vie et la translation du corps de sainte Glossinde (*Monum. Germ. hist. Script.*, t. IV, p. 236 et 336)[1].

Manuscrits de Saint-Clément. — Dom Martène ne signale en 1709, dans le *Voyage littéraire*, aucun manuscrit digne d'attention à l'abbaye de Saint-Clément. Le catalogue de la bibliothèque de cette maison dressé en 1718 ne mentionne en effet que 10 manuscrits, dont aucun ne paraît ni très-ancien, ni très-important. Des additions faites, ce semble, à partir de 1760 à ce catalogue, portent à 21 le nombre de ses articles, auxquels des acquisitions ultérieures qui n'y figurent pas en auraient, paraît-il, ajouté plus tard une certaine quantité d'autres.

Les 10 premiers articles du catalogue de Saint-Clément daté de 1718 portent sur ce catalogue les marques A, B, C, D, E, F, G, H, J, L. Le manuscrit coté A, appartenant au xve siècle, existe encore dans la collection de la ville [no 324]. Il porte l'ancienne marque, Z 17, et la note *Monasterii Sancti Clementis 1718*, qui semble indiquer la date de son entrée dans la bibliothèque de l'abbaye, l'année même de la confection du catalogue. Les 9 articles suivants ne nous sont point parvenus, celui qui était coté B était l'histoire de l'abbaye composée par dom Godefroy d'Armène sous la date de 1654. Les 8 autres n'étaient, à ce qu'il semble, que des cahiers d'étude in-4o tout à fait modernes, intitulés : *Cursus theologicus*, *Cursus philosophicus*, etc..., et le dernier *Philosophia cartesiana a D. Pulchronio Caunart tradita.* Des 11 articles ajoutés ultérieurement et par diverses mains au catalogue

[1] Nous avons dit précédemment que certaines considérations permettent de penser que l'abbaye de Saint-Arnould a pu posséder au xiie siècle une copie remontant à ce siècle au moins, de la traduction par Rufin de l'Histoire d'Eusèbe. Ce serait là encore un manuscrit qui ne nous est point parvenu et dont nous ignorons le sort. (Voir ci-dessus, p. xxviii, note 1.)

de 1718, le premier est un écrit du XVIIIe siècle sur la fortification, la *Péribologie*, lequel nous a été conservé [n° 204] et porte la marque d'entrée *Sancti Clementis 1760*. Les autres traitent de sujets divers et appartiennent à des époques un peu plus anciennes; 7 d'entre eux qui nous sont parvenus sont des manuscrits des XVe, XVIe et XVIIIe siècles portant les dates d'entrée 1761 et 1762 [n°s 148, 204, 241, 344, 413, 521, 850].

Le tardif accroissement de la collection de manuscrits de Saint-Clément au XVIIIe siècle nous est révélé par le rapprochement significatif du catalogue de 1718 et des manuscrits de cette maison que possède aujourd'hui la ville de Metz. Les phases de cet accroissement se manifestent de leur côté dans les marques d'origine et les notes d'entrée et de classement de quelques-uns de ces documents. En effet, sur les rayons de la bibliothèque de Metz, 12 manuscrits portent la marque positive *Sancti Clementis* accompagnée sur 10 d'entre eux des millésimes 1718, 1760, 1761, 1762, 1763, représentant vraisemblablement des dates d'entrée. Ces 12 manuscrits sont en outre, à l'exception de trois seulement, nous dirons pourquoi, pourvus d'un numéro de classement précédé de la lettre Z, particularité qui permet de considérer la marque Z accompagnée d'un numéro de classement comme caractéristique des manuscrits ayant appartenu à l'abbaye de Saint-Clément[1]. On est ainsi autorisé à lui attribuer parmi ceux que nous possédons aujourd'hui, outre les 12 articles que nous venons de mentionner, 58 autres manuscrits encore qui, sans annotation plus formelle relative à cette maison, portent cette marque[2].

[1] Les 12 manuscrits pourvus de l'indication *Sancti Clementis*, dont 9 avec la marque Z accompagnée d'un numéro de classement, portent au Catalogue général les numéros 146, 148, 204, 241, 307, 324, 344, 413, 521, 656, 850, 971. Le dernier n'a en réalité aucune marque, mais son caractère autorise son adjonction aux 11 autres, c'est le catalogue lui-même, dont il est question ci-dessus, de la bibliothèque de Saint-Clément en 1718.

[2] Les 58 manuscrits pourvus de la marque Z accompagnée d'un numéro de classement sans autre indication de provenance portent au Catalogue général des manuscrits de Metz les numéros 251, 266, 325, 365, 369, 372, 376, 455, 478, 486, 488, 492, 493, 497, 498,

L'attribution à la bibliothèque de Saint-Clément de la marque Z accompagnée d'un numéro de classement ne saurait être l'objet du moindre doute. Cette marque figure en effet sur tous les manuscrits parvenus jusqu'à nous qui sont portés au catalogue de 1718 de cette bibliothèque, à la seule exception de 2 d'entre eux [nos 204, 413] dont les feuillets de garde sont arrachés et qui ont pu ainsi naturellement la perdre. Ajoutons, pour ne rien omettre, que ce catalogue non plus n'a pas cette marque [n° 971], sans doute parce qu'il n'avait à recevoir aucun numéro de classement. Quant aux manuscrits non portés au catalogue de 1718 que nous attribuons à Saint-Clément par la seule raison qu'ils portent la marque Z accompagnée d'un numéro de classement, il en est un notamment auquel il est impossible de ne pas reconnaître cette provenance, le nécrologe de l'abbaye elle-même, manuscrit du XIIe siècle sur lequel nous trouvons la marque Z accompagnée du numéro 1 [n° 307]. Ce document, d'un caractère tout spécial et qui n'a jamais dû quitter la maison qu'il concerne, n'était pas originairement considéré, paraît-il, comme dépendant de sa bibliothèque, ce qui peut du reste très-bien se comprendre. Il ne figure pas en effet au catalogue de cette dernière dressé en 1718. Plus tard seulement on aura pensé à l'y ranger avec les autres manuscrits et on lui aura donné alors le numéro 1 dans la série Z, constituée sans doute à ce moment pour les comprendre tous.

C'est là un indice, et ce n'est pas le seul qu'on ait, que cette série Z et la marque qui la caractérise ont été instituées postérieurement à la rédaction du catalogue de 1718. Ce catalogue, en effet, n'en contient aucune mention. On a, en outre, plus d'une raison de penser que la constitution de la série Z ne date que du courant du XVIIIe siècle; car elle comprend, avec un numéro d'ordre peu avancé, le n° 42, un manuscrit exécuté à cette époque tardive [n° 656]. On peut

499, 503, 504, 510, 513, 530, 534, 562, 564, 565, 568, 570, 571, 586, 591, 594, 597, 598, 600, 602, 606, 607, 609, 611, 614, 615, 616, 617, 618, 621, 622, 623, 626, 628, 629, 634, 638, 640, 642, 643, 647, 675, 696.

en outre affirmer qu'elle n'est pas antérieure à l'année 1763, un manuscrit portant cette date d'entrée [n° 146] y étant classé avec le numéro 2, tandis qu'un autre manuscrit, entré en 1718 et figurant en tête du catalogue rédigé à cette date [n° 324], y porte le numéro 17 et le millésime de 1718[1]. De 7 autres manuscrits que nous possédons encore parmi ceux qui figurent également à ce catalogue, quatre [nos 241, 148, 521, 344] portent, avec la date d'entrée 1761, la marque Z et les numéros 15, 16, 18, 21; un autre [n° 850] porte avec cette marque Z le numéro 10. Les deux derniers [nos 204, 413], qui portent la date d'entrée 1760, n'ont pas conservé la marque Z, mais doivent probablement cette perte, comme nous l'avons dit, à celle de leurs feuillets de garde.

La série Z des manuscrits de Saint-Clément ne nous est point parvenue intacte; nous n'en avons que 67 articles. L'un d'eux [n° 628] porte la cote 89; c'est la plus élevée parmi celles que nous possédons; d'où l'on peut inférer que la série entière contenait un nombre de manuscrits au moins égal, probablement même un peu supérieur à ce chiffre. Ce nombre pouvait s'élever vraisemblablement à une centaine environ. Il y a en effet quelque probabilité qu'une lacune finale qu'on peut supposer exister à la suite du numéro 89 n'est pas plus considérable que celles qu'on relève jusqu'à ce point dans le cours de la série; or, aucune de ces lacunes ne comprend plus de 4 articles, et leur ensemble ne dépasse pas le chiffre de 22 numéros.

A l'époque de sa formation, dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, cette série Z devait constituer selon toute apparence une portion distincte de la bibliothèque de Saint-Clément, à la suite des imprimés, et comprendre la totalité des manuscrits possédés alors, au nombre d'une centaine à peu près, croyons-nous, par cette maison.

Il ressort de ces considérations que la collection des manuscrits de

[1] Cette date de 1718, qui a de l'importance dans notre discussion, a été vérifiée avec soin sur le manuscrit 324. Cette vérification justifie la correction que nous proposons au Catalogue général, où le millésime 1728 a été par erreur substitué dans cet endroit à celui de 1718.

Saint-Clément, qui ne comprenait au commencement du siècle dernier que les 10 manuscrits portés primitivement sous les lettres A à L au catalogue de 1718, et dont un seul [n° 324] nous est parvenu avec ce catalogue lui-même [n° 971], en avait acquis ultérieurement, à partir notamment de 1760, une centaine, sur lesquels il nous en reste 68 qui, joints aux 2 autres, c'est-à-dire à celui coté 324 et au catalogue sous le n° 971, forment l'ensemble des 70 articles que, dans la collection actuelle, on peut rapporter à cette origine. Sur ce nombre, 36 paraissent venir des Célestins de Metz supprimés en 1774, 35 portant la marque positive de cette maison et un autre conservant des indices significatifs de la même provenance.

Nous pouvons maintenant nous faire une idée de ce qu'était, selon toute probabilité, dans son ensemble, à la fin du siècle dernier, la collection des manuscrits de Saint-Clément. Nous rapprochons pour cela de l'examen des 70 articles qui nous en restent les indications déjà données sur quelques-uns de ceux qui nous manquent, d'après le catalogue de 1718 et ses additions, document qui se trouve aujourd'hui entre nos mains [n° 971].

Parmi les 70 manuscrits de la collection de Saint-Clément qui nous restent, 11 seulement sont sur vélin, 59 sont sur papier. Sous le rapport des formats, 3 sont in-folio, modernes d'ailleurs et sur papier, 21 sont in-4°, 23 in-8° et 23 in-16. Sous le rapport de l'âge, un seul appartient au XIIe siècle, c'est le nécrologe de l'abbaye, un autre appartient au XIIIe et 3 appartiennent au XIVe, 48 sont du XVe siècle, 11 du XVIe, 2 du XVIIe et 4 du XVIIIe. Ces détails purement matériels peuvent déjà nous faire reconnaître combien le fonds des manuscrits de Saint-Clément était inférieur, vers la fin du siècle dernier, aux précieuses collections de la cathédrale et de Saint-Arnould dont nous avons parlé précédemment. Ce que nous savons du contenu de ces manuscrits ne modifie guère cette appréciation.

On ne trouve, dans ce qui nous reste des manuscrits de Saint-Clément, qu'un seul ouvrage de jurisprudence [n° 251], un autre pouvant se rapporter à la médecine [n° 606], et très-petit est le nombre de

ceux qui dans ce fonds concernent autre chose que des matières religieuses et ecclésiastiques. Mentionnons cependant un traité *De virtutibus aliquot plantarum* [n° 606], des Tables du XVe siècle des conjonctions de la lune [n° 607], le *Canon* du même temps, en vieux français, de M^tre^ Jehan Fusoris [n° 606], des copies du XVe siècle d'ouvrages du grammairien Donatus [n°s 614-643] et du Commentaire de Marius Victorinus sur Cicéron [n° 642], des traités du même temps de grammaire et de rhétorique [n°s 638, 640, 642, 643, 647] et un *Lexicon latino-gallicum* de la même époque [n° 510]. On pourrait citer à la suite de ces écrits les traités tout à fait modernes de philosophie et de physique inventoriés au catalogue de 1718 que nous ne retrouvons plus, ainsi que le traité de fortification intitulé *Péribologie*, mentionné aussi dans ce catalogue et que nous possédons encore [n° 204]. L'histoire était représentée dans la collection des manuscrits de Saint-Clément par le livre de Godefroy de Viterbe [n° 521], par un Catalogue des papes du XIIIe siècle [n° 521], par deux chroniques de Metz mentionnées au catalogue de 1718 et dont l'une est peut-être un exemplaire du XVIe siècle de la *Chronique rimée* qui nous est parvenu [n° 850], par l'Histoire enfin de l'abbaye de Saint-Clément, de dom Godefroy d'Armène, cataloguée également en 1718 et qui est perdue aujourd'hui[1]. Nous signalerons encore comme objet spécial d'étude, dans les manuscrits du XVe siècle qui nous viennent de Saint-Clément, quelques traités en vieux français [n°s 148, 241, 530, 534, 600, 606, 607, 611, 640, 643, 647, 675].

La collection des manuscrits de Saint-Clément avait surtout,

[1] La perte de cette Histoire est regrettable. On voudrait croire que l'ouvrage est seulement égaré et qu'on le retrouvera un jour. Il était connu des Bénédictins auteurs de l'*Histoire de Metz*, lesquels disaient à la fin du dernier siècle qu'il était resté jusqu'alors inédit, ainsi qu'une *Histoire de Saint-Airy de Verdun*, par le même auteur. (*Hist. de Metz*, III, 217.) Dom Godefroy d'Armène avait prononcé ses vœux en 1625 à l'abbaye de Saint-Mihiel. Il mourut en 1679. Il était né à Metz, fils d'un médecin nommé Nicolas d'Armène, mort lui-même en 1630, et dont le Nécrologe de Saint-Clément, que nous possédons [n° 307], contient un éloge d'une certaine étendue sous la date du 7 des calendes de décembre.

avons-nous dit, le caractère d'une bibliothèque religieuse et ecclésiastique. Nous n'y voyons cependant ni Bible, ni évangéliaire, et nous ne trouvons pour y suppléer qu'un *Summarium Bibliæ* du xve siècle [n° 324]. Ce qu'elle contenait surtout, c'étaient, après le Nécrologe de la maison [n° 307], des martyrologes [n°s 307-656], des livres de liturgie, psautiers, bréviaires, livres d'heures [n°s 455, 562, 565, 568, 570, 571, 586, 591, 594, 597, 598, 600], des livres de dévotion, de prières et méditations [n°s 369, 372, 609, 618, 623, 696], des instructions et des règles pour la vie religieuse [n°s 413, 606, 616], des sermons [n° 629], un exemplaire du xve siècle de l'*Imitatio Christi* [n° 617], enfin, en assez grand nombre, des recueils de traités théologiques et religieux [n°s 146, 266, 376, 478, 486, 488, 493, 497, 498, 521, 530, 562, 568, 607, 615, 618, 622, 626, 628, 675], et de nombreux ouvrages des Pères de l'Église et des écrivains ecclésiastiques : saint Augustin [n°s 376, 498, 499, 602, 603, 606, 607, 614, 634], saint Basile [n°s 486, 564], saint Jérôme [n° 616], saint Ambroise [n° 325], saint Anselme [n°s 148, 614], saint Bernard [n° 614], saint Bonaventure [n°s 241, 478, 492, 568, 607], saint Thomas d'Aquin [n°s 365, 488, 503, 504, 615], saint Pierre de Luxembourg, évêque de Metz [n° 534], Eusèbe [n° 148], Cassien [n° 504], Isidore de Séville [n° 344], Bède [n° 564], Hugues de Saint-Victor [n°s 498, 564, 614], Jean Gerson [n°s 266, 530, 600, 611, 617], Rodéric, évêque de Zamora [n°s 148, 241], Johannes Galensis [n° 634], fr. Angelus, de l'ordre des Frères mineurs [n° 621], Alexandre de Villa Dei [n° 513], M^tre^ Denys de Lemvis ou Zickel, de l'ordre des Chartreux [n° 344], fr. Bernardinus de Busti, de l'ordre des Frères mineurs [n° 372], fr. Johan de Schonovia, de l'ordre des chanoines réguliers [n° 497], Judocus Clichtoveus [n° 564], fr. Franciscus Tilelmannus [n° 626], fr. Giraldus Leodiensis [n° 360], Gerardus de Zutphania [n° 602].

De même que la collection des manuscrits de Saint-Arnould, celle de Saint-Clément constituait avant tout, comme on le voit, une bibliothèque d'un caractère expressément religieux ; mais, à la différence de

la précédente si riche en manuscrits anciens des xe et xie siècles, celle-ci n'était presque exclusivement composée que de copies du xve siècle. Cette particularité nous rappellerait au besoin que le fonds des manuscrits de Saint-Clément recueilli par la ville de Metz est une collection moderne, formée au xviiie siècle seulement, laquelle n'a rien de commun avec l'ancien fonds nécessairement possédé jadis par la vieille abbaye, comme ceux que possédaient les autres maisons de l'ordre de Saint-Benoît existant à Metz à côté d'elle. Parmi les manuscrits relativement modernes qui nous viennent de Saint-Clément, une chose mérite cependant considération à un certain point de vue, c'est le nombre assez considérable de traités en vieux français qu'on y trouve. Nous en avons donné ci-dessus les numéros.

Nous avons dit qu'une notable partie des manuscrits de Saint-Clément lui venait des Célestins de Metz supprimés en 1774. Nous en avons signalé 36 qui sont dans ce cas et dont 35 portent la marque formelle de cette maison; mais, dans ceux qui n'ont pas cette marque, il en est vraisemblablement d'autres encore qui avaient la même origine, comme nous l'avons supposé de celui qui complète le nombre de 36, lequel est un manuscrit du xve siècle, signé par frère Jean Clericy et contenant deux traités, l'un de frère Anselme, de l'ordre des Célestins, l'autre intitulé : *Tabula in constitutiones Celestinorum citramontanorum* [n° 606]. Nous aurons à revenir un peu plus loin sur les manuscrits des Célestins de Metz.

Manuscrits de Saint-Symphorien. — L'abbaye de Saint-Symphorien aussi possédait autrefois une bibliothèque analogue à celles que nous pouvons entrevoir à Saint-Arnould et soupçonner à Saint-Clément. Il n'y a cependant aujourd'hui dans le cabinet de la ville de Metz que cinq manuscrits seulement que nous puissions assigner avec certitude à cette abbaye dont ils portent la marque[1], et nous pensons qu'il ne peut guère s'en cacher d'autres dépourvus de cet indice dans le nombre

[1] Les cinq manuscrits revêtus de la marque de Saint-Symphorien portent dans le Catalogue général de 1870 les numéros 314, 350, 420, 456, 644.

de ceux de la collection actuelle dont l'origine est restée inconnue pour nous, parce que les auteurs eux-mêmes du *Voyage littéraire* ne semblent pas en avoir vu beaucoup en 1709 dans cette maison. Dom Martène, en effet, se borne à signaler à Saint-Symphorien un missel qui avait attiré son attention par certaines singularités liturgiques [1]. La date de ce missel n'est pas indiquée par lui; il se contente de dire que c'est un manuscrit ancien. Un examen minutieux des missels de la collection de la ville permettrait peut-être de reconnaître, à l'aide des particularités mentionnées par le savant bénédictin qui a étudié en 1709 ce manuscrit, s'il est oui ou non perdu pour nous. Tout ce que nous pouvons dire aujourd'hui, c'est qu'il ne se trouve point avec ceux, fort peu nombreux du reste, qui portent dans la collection actuelle la marque de Saint-Symphorien. Il n'y a parmi eux qu'un seul livre de liturgie, c'est un Rituel de l'ordre de Saint-Benoît du XVe siècle [n° 456]. Des quatre autres manuscrits sur lesquels se voit aujourd'hui cette marque, trois sont tout à fait modernes, un seul est quelque peu ancien, c'est un manuscrit du XIVe siècle contenant des écrits de saint Bernard, de saint Bonaventure et de Hugo, cardinal de Sainte-Sabine [n° 350]; les trois autres sont un recueil de Traités de la fin du XVIIe siècle sur le régime de l'Église gallicane [n° 314] et deux ouvrages de rhétorique, dont l'un, du XVIIe siècle, contient des dialogues de Jean Sturm sur les partitions oratoires de Cicéron [n° 644]; le dernier, du XVIIIe siècle, est un simple cahier d'études [n° 420].

Il ne nous reste rien, on le voit, de l'ancienne collection des manuscrits de l'abbaye de Saint-Symphorien, disparue, nous ne savons ni en quel temps ni dans quelles circonstances, mais qui, à une certaine époque, a été très-certainement l'égale de la grande collection de Saint-Arnould. Elle marchait notamment de pair avec celle-ci lorsque, au XIIe siècle, le religieux de cette dernière abbaye dont nous avons déjà parlé dressait la liste des livres qui existaient alors à

[1] *Voyage littéraire de deux Religieux bénédictins*, etc., part. II, p. 113 et 114.

Saint-Symphorien et à Saint-Vincent, et que ne possédait pas son propre monastère. Cette liste mentionne, comme nous l'avons dit, à Saint-Symphorien 26 ouvrages et à Saint-Vincent 29, qui sont dans ce cas [n° 221]. Un coup d'œil sur ce qui est dit dans ce document de ceux de Saint-Symphorien, tous antérieurs nécessairement au XIIe siècle, date de la note qui les mentionne, nous donnera une idée de ce que pouvait être la bibliothèque dont nous avons à regretter la perte. Elle contenait, on l'apprend ainsi, des écrits de saint Jérôme [221, 1], de saint Grégoire de Nazianze [221, 8], de saint Ambroise [221, 2, 3], de saint Athanase [221, 11], de Boëce [221, 21], du prêtre Sedulius [221, 4], d'Isidore [221, 6], de Notgerus [221, 23, 25], de Smaragdus, abbé de Saint-Mihiel, contemporain de Charlemagne [221, 13]; des traités sur des matières de religion et de morale: *De utilitate penitentiæ* [221, 12], *De laude caritatis* [221, 14], *De quatuor fundamentis religionis* [221, 16], *De habitu virginum* [221, 9], *De gestis Salvatoris* [221, 5], *De itineribus Petri* [221, 7], *De Arnulphi Remensis depositione* [221, 17]; des ouvrages concernant les sciences profanes: la philosophie [221, 18, 22, 26], la rhétorique [221, 23], la grammaire [221, 19], l'astronomie [221, 10, 24], le comput [221, 25]; un poëme en deux livres, intitulé *De viribus herbarum* [221, 20]; un recueil intitulé *De constitutionibus principum* [221, 15]. Tous ces ouvrages, il ne faut pas perdre de vue cette particularité, étaient contenus dans des manuscrits très-anciens, dont la date ne pouvait pas être inférieure au XIIe siècle, puisqu'ils ont été vus à cette époque. Non moins précieux était un autre manuscrit du XIe siècle, qui est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris (Lat. 5294), après avoir passé par celle de Colbert (Colb. 2509). Ce manuscrit, signalé par les éditeurs de la grande collection de Pertz comme ayant appartenu jadis à Saint-Symphorien[1], porte en effet la marque de cette abbaye. On y trouve la Vie de l'évêque Adalbero II, celle d'Adelphius, abbé, celle de saint Romaric et quelques autres, ainsi qu'une Généa-

[1] Pertz, *Monumenta Germaniæ historica. Scriptores*, t. II, p. 260 et 306, et t. IV, p. 659.

logie des Carolingiens; de plus, l'ouvrage de Paul Diacre, *Liber de episcopis Mettensibus,* avec la grande interpolation relative à saint Clément[1], et enfin un précieux catalogue des évêques de Metz, *Nomina episcoporum Mettensium,* contenant diverses particularités qui lui sont propres, notamment la mention de la longue vacance du siége de Metz après l'évêque Angelram, de 791 à 818, dont la Chronique des évêques, *Gesta episcoporum,* ne dit rien.

La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Symphorien ne le cédait probablement pas, on le voit, à celles des autres grandes maisons bénédictines ses sœurs qui existaient à côté d'elle à Metz. Elle n'est plus représentée cependant pour nous que par un recueil de quelques traités religieux formé au XIVe siècle, par un rituel du XVe siècle, et par trois ouvrages modernes des XVIIe et XVIIIe siècles.

Manuscrits de Saint-Vincent. — L'abbaye de Saint-Vincent a eu, comme celles de Saint-Arnould et de Saint-Symphorien, comme celle de Saint-Clément probablement aussi, une précieuse collection de manuscrits anciens qui est malheureusement dispersée depuis longtemps, et dont quelques rares débris sont seuls parvenus jusqu'à nous. La bibliothèque de Metz ne possède aujourd'hui du fonds originaire de cette abbaye que 15 manuscrits, dont 14 portant sa marque[2]. Le quinzième, auquel nous assignons la même origine, bien qu'il ne porte

[1] Nous avons parlé ci-dessus, p. LXIII, de cette interpolation, qui se trouve aussi dans un manuscrit de Saint-Arnould appartenant aujourd'hui à la collection de Metz [n° 494]. Le manuscrit de Saint-Arnould est celui que dom Calmet a suivi pour son édition du livre de Paul Diacre sur les Évêques de Metz. Pertz le vise indirectement dans l'édition donnée par lui de ce dernier ouvrage, sans savoir qu'il est aujourd'hui à la bibliothèque de Metz. L'interpolation en question, étant étrangère à l'œuvre de Paul Diacre, a pu avec raison en être écartée par l'éditeur des *Monumenta Germaniæ historica.* On ne saurait approuver cependant le dédain avec lequel il parle de cette addition importante, introduite très-anciennement dans le texte original. (Pertz, *Monumenta Germaniæ historica. Scriptores,* t. II, p. 261, note *b.*)

[2] Les 14 manuscrits de la collection actuelle munis de la marque de Saint-Vincent portent au Catalogue général de 1870 les numéros 15, 16, 48, 54, 80, 187, 250, 281, 296, 310, 336, 572, 593, 882.

aucun indice de provenance, est un évangéliaire du XIe siècle, de la collection actuelle, exécuté sur vélin, avec luxe, et où chaque évangile commence par une page écrite en lettres d'or [n° 77]. L'origine de ce magnifique volume est inconnue; mais les conditions de son exécution semblent répondre à la description donnée par dom Martène d'un riche évangéliaire vu par lui à Saint-Vincent en 1709, et contenant, dit-il, « un très-beau texte des évangiles dont les commencements des « quatre évangélistés sont écrits en lettres d'or[1]. » On peut s'étonner qu'un volume aussi précieux n'ait pas reçu comme les autres la marque inscrite sur les manuscrits de l'abbaye. Cela pourrait venir de ce que, en raison de son caractère, il eût été considéré à Saint-Vincent comme un livre de chœur plutôt que comme un livre de bibliothèque.

Nous limitons ainsi à 15 le nombre des manuscrits qu'on peut attribuer à Saint-Vincent dans la collection de la ville de Metz, et il n'y a pas lieu, croyons-nous, de penser qu'il en reste beaucoup plus ayant, sans qu'on le sache, cette origine, parmi ceux de cette collection dont la provenance est inconnue. Dès 1709, en effet, dom Martène et dom Durand disent qu'il ne restait alors que très-peu de manuscrits à Saint-Vincent. Ils en citent cependant quelques-uns, le magnifique évangéliaire entre autres dont il vient d'être question, et, avec lui, une Histoire de Paul Orose, copie du IXe siècle, existant encore dans la collection actuelle avec la marque de provenance de Saint-Vincent[2] [n° 187], et mentionné déjà au XIIe siècle dans la note ajoutée à un de nos manuscrits [n° 221] dont nous avons parlé plusieurs fois. Les auteurs du *Voyage littéraire* signalent également en 1709 à Saint-Vincent un traité de Bède sur la Genèse que nous n'avons plus.

Les 15 manuscrits de Saint-Vincent qui sont aujourd'hui entre nos mains suffiraient pour donner une idée de l'importance qu'a pu avoir la collection de cette abbaye, puisque, parmi ces 15 manuscrits dont 9 sont in-folio, il en est 1 du IXe siècle, 2 du Xe, 4 du XIe, 2 ensuite du XIIIe, 1 du XIVe, 4 du XVe, et 1 seulement du XVIIIe. Aux indi-

[1] *Voyage littéraire de deux Religieux bénédictins*, etc., part. II, p. 112.

[2] Voir ci-dessus, page XXXIII, note 1, et page LV.

cations qui ressortent de l'examen de ces 15 articles viennent s'en joindre d'autres encore que nous devons à diverses sources d'information sur l'état ancien du fonds des manuscrits de Saint-Vincent.

Précédemment déjà, nous avons dit quelques mots de ces sources d'information, et montré quel secours on peut leur emprunter pour reconstituer, au moins en partie, le fonds originaire des manuscrits de la vieille abbaye. Nous avons mentionné en premier lieu la liste fournie au XIIe siècle, par un moine de Saint-Arnould, de 29 ouvrages qui se trouvaient alors à Saint-Vincent et qui n'existaient pas dans sa propre maison; nous avons indiqué ensuite le catalogue de la bibliothèque du collége de Clermont à Paris, où sont décrits 21 autres manuscrits venant de Saint-Vincent, sur lesquels 15 sont aujourd'hui dans la bibliothèque de Sir Thomas Phillipps, après avoir passé par celle de Meerman. Nous avons parlé aussi des indications fournies par les éditeurs de la grande collection de Pertz, *Monumenta Germaniæ historica*, sur quelques manuscrits de Metz trouvés et consultés par eux dans diverses bibliothèques de la France et de l'étranger. Nous avons signalé enfin les citations de l'historien Meurisse au milieu du XVIIe siècle, la relation trop succincte de dom Martène et de dom Durand en 1709 dont il vient d'être question, et le rapport de dom Poirier en 1794 à la Commission temporaire des arts. Nous nous contenterons de rappeler brièvement ainsi ces sources de renseignements en renvoyant, pour ce qu'on y trouve sur les manuscrits eux-mêmes, aux explications que nous avons données précédemment à leur sujet. Nous allons maintenant grouper les renseignements obtenus par ces voies diverses, pour les considérer dans leur ensemble.

En rapprochant les unes des autres les données fournies par ces sources d'information sur le fonds originaire des manuscrits de Saint-Vincent, on reconstitue un inventaire de près de 70 articles, représentant plus du tiers d'une collection qui aurait eu la même importance que celle qui existait à la fin du siècle dernier à l'abbaye de Saint-Arnould. L'examen de ces articles permet de reconnaître comme ayant été en la possession de l'abbaye de Saint-Vincent 53 manuscrits, entre

autres, qui n'étaient pas d'une date inférieure au XIIe siècle, parmi lesquels 5 au moins du IXe siècle et autant du Xe.

Saint-Vincent aurait possédé, d'après ces indications, un évangeliaire enrichi de lettres d'or [n° 77]; des livres de liturgie, psautiers, lectionnaires, bréviaires [n°s 16, 336, 593]; un exemplaire du IXe siècle des Épîtres canoniques de saint Jacques, de saint Pierre, de saint Jean, de saint Jude, et de celles de saint Paul (Clerm. 401, Phill. 1650); des recueils d'homélies des Xe et XIe siècles [n°s 15, 14]; une collection des Pères [221, 20]; un traité de Maximus, *De Ecclesia catholica* [221, 9]; des écrits de saint Basile [n° 296], de saint Jean Chrysostome [221, 8] (Clerm. 444, Phill. 1673), de saint Ambroise [221, 2] (Clerm. 469, Phill. 1678), de saint Jérôme [221, 1, 21] (Clerm. 401, 451, 452, Phill. 1650, 1705, 1659), de saint Augustin [n° 48] (Clerm. 459, 462, 464, 466, 469, 470, 471, 467, Phill. 1651. 1655, 1662, 1706, 1678, 1679, 1680), de saint Léon [221, 10], de saint Grégoire [n°s 15, 80], d'Isidore de Séville [221, 18], de Pierre Lombard (Clerm. 462, Phill. 1655), du frère prêcheur Robert d'Olcoth [n° 296]; le traité de Bède sur les six âges du monde (Clerm. 641, Phill. 1895), le traité sur la Genèse vu en 1709 par dom Martène; un *Liber de pudicitia* antérieur au XIIe siècle [221, 19]; une *Regula canonicorum* du même temps [221, 11]; le recueil des hymnes de Prudence connu sous le titre de *Catemerinon* [221, 24]; deux ouvrages que le religieux de Saint-Arnould du XIIe siècle mentionne sous les dénominations de *Cheremon* [221, 7] et *Paralipomenon* [221, 12]; des *Vitæ Sanctorum* des XIe et XIVe siècles (Clerm. 663, 662, Phill. 1874, 1839); des écrits de saint Martin (Clerm. 659, Phill. 1877); les lettres de Stephanus à Fulco sur l'origine de l'âme et sur d'autres questions (Clerm. 639).

On peut en outre signaler, d'après les mêmes autorités, un certain nombre d'ouvrages profanes possédés également par l'ancienne abbaye de Saint-Vincent : le traité de Flavius Végèce [221, 5], celui de Palladius sur l'agriculture [221, 28]; une copie, du XIe siècle, des Commentaires de Macrobe sur le Songe de Scipion et des *Saturnalia*

(Clerm. 695); des traités sur les *Quæstiones naturales* et sur les écrits d'Aristote *De animalibus* [n° 296]; un *Libellus de naturis bestiarum* antérieur au XIIe siècle [221, 16]; des traités d'Arnaud de Villeneuve et de maître Gérard Bierne de Solo sur diverses parties de la médecine et sur l'astrologie [n° 281], celui de Bartholomeo de Saxo-ferrato sur les armoiries [n° 296], et un Commentaire du XIIIe siècle sur le décret de Gratien [n° 250]; un *Tractatus moralis Scaccorum* [n° 296], un Traité du Tabernacle de Moyse [n° 250]; divers écrits de grammairiens et commentateurs : ceux d'Hyginus [221, 14], de Mileto Asianus [221, 15], de Nonnius Marcellus [221, 25], de Marius Victorinus sur Cicéron [221, 26], de Sergius, *De littera* [221, 22], de Priscianus, *De accentibus* [221, 23], de Remy d'Auxerre, écrivain du Xe siècle, sur Martianus Capella (Clerm. 719), d'un anonyme sur la formation du langage (Clerm. 695).

Nous mentionnerons encore ici, comme ayant existé à Saint-Vincent, des ouvrages d'un caractère purement littéraire : l'*Aulularia* de Plaute [221, 29], la lettre de Flavianus à Théodose [221, 3], celle de Fortunat à l'évêque Vitalis [221, 27], des fragments de Sidoine Apollinaire (Clerm. 659, Phill. 1877), une *Historia Grisilidis* adressée à Boccace [n° 296], deux lettres de Pétrarque [n° 296], deux ouvrages en français du XVe siècle, la Vie de saint François en quinze chapitres et le *Doctrinal des simples gens* [n° 310]; des ouvrages d'histoire : une *Notitia Galliæ* par un anonyme, dans un manuscrit du commencement du XIIe siècle (Clerm. 639), une copie du XIe siècle de la version latine de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe par le prêtre Rufin (Clerm. 649), la copie du IXe siècle de l'Histoire de Paul Orose [221, 6] [n° 187], une autre du XIIe siècle du même ouvrage (Clerm. 639), des fragments de Sulpice Sévère et de Grégoire de Tours (Clerm. 659, Phill. 1877), un manuscrit du XIe siècle de l'Histoire des Lombards de Paul Diacre (Clerm. 683, Phill. 1887), le traité de Probus *De ratione temporum* [221, 13], celui de Gaius (*sic*) Cæsar *De narrationibus temporum* [221, 4], la Chronique d'Alpertus [221, 17], les *Annales Mettenses brevissimi* et les *Annales Sancti Vincentii* (Pertz, *Mon.*

Germ. hist. Script. t. II, p. 155), une pièce de trente-six vers en l'honneur de l'évêque Théodoric Ier (Meurisse, p. 329), l'épitaphe en douze vers du même évêque (Clerm. 506, Phill. 1711), une Vie de saint Vincent en vers par Prudentius (Clerm. 664), les Vies des philosophes depuis Anaxagoras jusqu'à Priscianus [nº 296], et une copie du siècle dernier de l'Histoire de Metz de dom Brocq restée inédite [nº 882].

Nous ne possédons aujourd'hui qu'une faible partie de ces ouvrages. Un des plus précieux, parmi ceux qui nous sont parvenus, est assurément le Paul Orose du IXe siècle, indiqué dès le XIIe par le religieux de Saint-Arnould et reconnu encore au commencement du XVIIIe par dom Martène.

Le Catalogue des manuscrits du collége de Clermont, dans la description qu'il fait des manuscrits de Saint-Vincent passés dans cette collection, en mentionne, avons-nous dit, sous les numéros 464 et 659 (Phill. 1662, 1877), deux, du IXe et du Xe siècle, que des notes signalent comme donnés à l'abbaye par son fondateur, l'évêque de Metz Théodoric Ier (964-983). Dans ce catalogue, il est dit du dernier de ces deux manuscrits : « Dono datus... monasterio Sancti Vin- « centii Metensis a Deoderico Metensi episcopo, » renseignement fourni probablement par quelque ancienne suscription; de l'autre il est dit qu'il portait : « Deodericus humilis sancte Mettis ecclesie minister « hunc codicem Sancto Vincentio contulit sub jugulo anathematis. » Nous trouvons sur un des manuscrits que nous possédons aujourd'hui une suscription analogue : « A piæ memoriæ Deoderico episcopo, « Sancto Vincentio sub vinculo anathematis votiva manu datus; » c'est une copie du Xe siècle d'un traité de saint Augustin [nº 48]. Un troisième manuscrit de Clermont (nº 649), contenant la traduction par Rufin de l'Histoire d'Eusèbe, aurait porté, suivant le même catalogue, une suscription analogue aux précédentes : « A domno Deoderico col- « latus So Vincentio Metensi. » Mais le catalogue dit que le manuscrit était du XIe siècle. Il faudrait croire qu'il était plus ancien pour admettre que les mots « domno Deoderico » désignassent, comme il

y a quelque raison de le penser, l'évêque Théodoric Ier qui vivait au xe siècle.

En énumérant, comme nous venons de le faire, les richesses reconnues à différentes époques dans la collection des manuscrits de Saint-Vincent, nous avons signalé, par des renvois aux numéros du Catalogue général de la collection de la ville de Metz, ceux de ces manuscrits qui sont venus jusqu'à nous. Le nombre est malheureusement bien plus grand, on a pu le constater, de ceux pour lesquels cette indication n'accompagne pas celle des sources d'information qui nous renseignent sur leur compte. Le caractère des documents qui sont dans ce cas est bien fait pour exciter nos regrets; et ces regrets ne peuvent qu'être augmentés par la pensée que nous ne connaissons même pas toute l'étendue des pertes éprouvées par cet ancien fonds; une notable partie du trésor littéraire possédé jadis par l'abbaye de Saint-Vincent non-seulement est perdue, mais encore reste à jamais inconnue pour nous.

Manuscrits de Sainte-Glossinde. — Nous n'avons à mentionner comme ayant appartenu à l'abbaye de Sainte-Glossinde qu'un manuscrit moderne, un livre de chant du XVIIIe siècle [n° 714]. Nous aurons à parler ultérieurement de six manuscrits encore, également modernes, qui nous viennent de trois autres maisons de femmes, mais d'ordre secondaire. C'est, avec le livre de chant de Sainte-Glossinde, tout ce qui peut être signalé, parmi nos manuscrits, comme provenant des communautés de femmes qui existaient autrefois à Metz.

Nous ne laisserons point passer cette observation sans rappeler que dans cette ville on comptait jadis en assez grand nombre les maisons du même genre et, à leur tête, trois grandes abbayes féminines de l'ordre de Saint-Benoît : Sainte-Glossinde, qui a subsisté jusqu'à la fin du siècle dernier; Saint-Pierre et Sainte-Marie, représentées alors par le Chapitre royal de Saint-Louis héritier de leurs biens et institué dans la seconde moitié du XVIIIe siècle pour les remplacer. Nous ne savons pas d'une manière positive si ces maisons du premier ordre

avaient oui ou non des manuscrits au moment de leur suppression. Les communautés de femmes n'étaient généralement pas à cette époque vouées à l'étude comme les abbayes d'hommes. Mais il n'en avait pas été toujours ainsi. Pour ce qui regarde Metz en particulier, nous rappellerons à ce sujet ce qui est relaté dans la Vie de Jean de Vandières touchant les études instituées par lui au xe siècle dans l'abbaye de femmes de Saint-Pierre, à Metz : « Studium. . . lectionis divinæ cum « iisdem ancillis Dei. . . arripuit. . . etc. » Ces études embrassaient, dit l'historien contemporain, les lettres sacrées, l'Ancien et le Nouveau Testament, les vies des saints, les usages de l'Église, la liturgie, et jusqu'au comput, avec le droit ecclésiastique et même le droit civil[1]. Cette vie studieuse dans une des abbayes de femmes existant à Metz au xe siècle donne lieu de penser que ces maisons possédaient alors des livres, c'est-à-dire, eu égard au temps, des manuscrits. Elles ont dû les perdre pour la plupart, ultérieurement; elles auraient pu cependant en posséder encore quelques-uns au moins, à la fin du xviiie siècle. Indépendamment du recueil de chant de Sainte-Glossinde, nous avons, parmi les manuscrits venant des Minimes de Metz, un évangéliaire du xve siècle, qui, avant de leur appartenir, était au xviie encore dans une abbaye de femmes de l'ordre de Saint-Benoît, comme le prouve cette annotation qu'il a conservée : « Ex monasterio « Monialium B. Mariæ de Vergavilla. 1628 » [no 563].

Sainte-Glossinde, Saint-Pierre et Sainte-Marie de Metz ont vraisemblablement possédé des manuscrits. Ces abbayes n'en avaient plus cependant au siècle dernier. Dom Martène et dom Durand, qui parlent beaucoup de ces trois maisons dans le *Voyage littéraire*, n'en avaient pas vu chez elles en 1709. Ils avaient, il est vrai, trouvé là des religieuses qui, reniant leur caractère de filles de Saint-Benoît et affectant celui de chanoinesses, redoutaient singulièrement les observations critiques des savants religieux et « ne voulurent jamais, disent-ils, « leur rien montrer. » Si ces religieuses dégénérées avaient consenti à

[1] *Vita Johannis Gorziensis abbatis*, cap. XVIII. — Pertz, *Monum. Germ. hist. Script.*, t. IV, p. 342.

montrer quelque chose aux deux bénédictins, ceux-ci auraient pu voir chez elles des titres compromettants pour leurs prétentions à la condition de chanoinesses nobles. Il est douteux qu'ils y eussent vu d'anciens manuscrits. Elles ne nous en ont effectivement laissé aucun. Nous n'avons d'elles que le recueil moderne de chant de Sainte-Glossinde.

Manuscrits des Jésuites. — Nous quittons ici l'examen des grandes bibliothèques qui ont existé autrefois à Metz et les souvenirs littéraires laissés par la cathédrale, par les chapitres groupés autour d'elle, et par les puissantes abbayes de l'ordre de Saint-Benoît qui lui font cortége. Nous arrivons aux établissements du second ordre. Ils ne nous ont laissé que des manuscrits généralement peu importants et peu nombreux; on a tout lieu de croire qu'ils n'en ont jamais été pourvus comme avaient pu l'être les établissements plus importants dont nous venons de parler. Dom Martène et dom Durand mentionnent à peine ces maisons d'ordre secondaire dans ce qu'ils rapportent de leurs visites aux dépôts littéraires existant à Metz au commencement du XVIIIe siècle. Il est dit des Jésuites, dans leur ouvrage[1], qu'ils ne possédaient en fait de manuscrits qu'une *Histoire des Évêques de Metz*, sur laquelle il n'est pas donné plus d'explications, et il n'est après cela question d'aucun des autres monastères qui existaient encore à Metz à la même époque.

Ces maisons modestes n'étaient cependant pas tout à fait dépourvues de livres et de manuscrits, car elles nous en ont laissé quelques-uns. L'examen de ce qui nous reste de ces documents donne grandement lieu de penser néanmoins qu'ils étaient peu nombreux dans les couvents qui en possédaient, et qu'ils n'étaient généralement pas très-anciens. Le caractère de ceux qui sont venus jusqu'à nous ne permet nullement de les mettre en parallèle avec les richesses dont étaient dotés, surtout avant de subir les pertes que nous avons constatées, les grands établissements dont il a été question jusqu'ici.

[1] *Voyage littéraire de deux Religieux bénédictins*, etc., part. II, pag. 127.

Neuf des manuscrits compris aujourd'hui dans la collection de la ville ont appartenu aux Jésuites, dont ils conservent la marque, *Collegii Metensis Soc. Jesu catalogo inscriptus*[1]; mais ils ont dû passer par des intermédiaires avant de nous arriver. En effet, les Jésuites, introduits au collége de Metz en 1622, furent contraints de quitter cette maison et même d'abandonner la ville en 1768. Ils s'étaient probablement déjà défaits auparavant de leur bibliothèque ou d'une partie au moins de celle-ci, car nous trouvons à cinq de leurs manuscrits la marque de l'abbaye de Saint-Arnould, accompagnée sur les quatre derniers de la date d'entrée 1764 [nos 265, 319, 430, 432, 433]; deux autres qui n'ont pas cette marque, mais seulement celle des Jésuites, sont revêtus de la reliure caractéristique de la même abbaye [nos 431, 434]. La maison de Saint-Arnould a dû acquérir les manuscrits des Jésuites un peu avant le départ de Metz de ces derniers. C'est par elle qu'ils nous sont parvenus. Il en est peut-être de même, sans que nous puissions l'affirmer, de deux manuscrits encore de notre collection ayant appartenu aux Jésuites [nos 660, 661], qui ne portent pas plus que les deux précédents la marque de l'abbaye de Saint-Arnould, mais qui, n'ayant pas reçu la reliure de celle-ci, nous laissent incertains sur la manière dont ils nous ont été transmis. Les 9 manuscrits dont il vient d'être question sont tout ce qui nous reste de l'ancienne collection des Jésuites de Metz. Ils ne suffisent pas pour nous donner une idée complète de ce que pouvait être celle-ci. Elle en comprenait d'autres certainement.

[1] Les 9 manuscrits revêtus de la marque des Jésuites portent au Catalogue général les numéros 265, 319, 430, 431, 432, 433, 434, 660, 661. Nous comprenons dans cette série le numéro 265 qui, en réalité, n'a pas la marque des Jésuites, mais que doivent leur faire attribuer et son contenu, *Regulæ Societatis Jesu*, et sa présence parmi les manuscrits de Saint-Arnould, d'où nous viennent en grande partie les manuscrits des Jésuites que nous possédons. Peut-être pourrait-on rapporter encore à la même origine, en raison d'une particularité qu'il présente, un autre manuscrit [n° 581] que les conditions de sa reliure classent avec ceux de Saint-Arnould; c'est un antiphonaire du XVe siècle commençant par un calendrier dans lequel une main du XVIIe siècle a introduit la fête de saint Ignace et de plus cette mention : « Solemnitas nominis Jesu servatur prima « dominica post oct. Epiph. vacante. »

puisque dom Martène avait vu en 1709 dans cette maison une Histoire manuscrite des évêques de Metz que nous ne retrouvons plus aujourd'hui parmi les volumes qui portent leur marque.

Les 9 manuscrits des Jésuites que nous possédons ne sont pas très-anciens : 2 sont du XVe siècle, 3 du XVIe, 2 du XVIIe et 2 du XVIIIe. Nous ne savons pas s'il est permis de généraliser, pour l'étendre à la bibliothèque tout entière d'où ils proviennent, le caractère particulier de ces ouvrages en si petit nombre, lesquels, indépendamment de celui qui contient les règles de la Société [n° 265], intéressent surtout la controverse religieuse et l'histoire ou la politique. Trois d'entre eux sont dans le premier cas; ce sont deux recueils du XVIIIe siècle de pièces relatives aux querelles soulevées en France à l'occasion de la bulle *Unigenitus* [n°s 660, 661], et un manuscrit du XVe siècle, contenant un ouvrage italien en trente chapitres, intitulé *La santa scala celestiale* [n° 431]. L'autre manuscrit du XVe siècle contient une chronique vénitienne en italien, de l'an 421 à l'an 1410 [n° 319]. Les trois manuscrits du XVIe siècle sont consacrés à une relation en espagnol des négociations qui, de 1566 à 1580, ont préparé la prise de possession du trône de Portugal par Philippe II [n°s 432, 433, 434]. Le huitième manuscrit est un ouvrage italien du XVIIe siècle, donnant l'histoire particulière de tous les cardinaux vivant en l'année 1646 [n° 430]. Ce dernier ouvrage serait une œuvre véritable de police inquisitoriale, à en juger par son titre : « La giusta statera de porpora. Ci dove « s'intende la vita, nascità, discendenza, possibiltà, adherenza, co-« stumi, ricchezze, inclinazioni, cariche, officii, nunciature e perchè « sono stati promossi li cardinali viventi dell' anno 1646. »

Manuscrits des Célestins. — La maison des Célestins est de tous les couvents de Metz du second ordre celui qui paraît avoir été le mieux pourvu en fait de manuscrits. De même que ceux des Jésuites, les manuscrits des Célestins ne nous sont parvenus qu'après avoir passé par des intermédiaires, la maison à laquelle ils appartenaient ayant été supprimée en 1774, quinze ou seize ans avant les confiscations qui ont

fait tomber dans le domaine public les bibliothèques des autres établissements religieux.

Nous avons précédemment indiqué, en parlant des manuscrits de Saint-Clément, par quelle voie une partie de ceux des Célestins que nous possédons sont arrivés entre nos mains. On ne peut au reste reconnaître avec certitude comme leur ayant appartenu que 43 volumes seulement, qui portent leur marque sous la forme *Liber Celestinorum de Metis*, ou quelque autre analogue, suscriptions dont l'écriture varie et dénote successivement le XIVe, le XVe et le XVIe siècle [1]. Il ne serait pas impossible pour ce fonds, comme pour tous ceux dont nous avons recueilli les débris, que parmi ceux de nos manuscrits dont l'origine est encore inconnue il s'en trouvât quelques-uns qui dussent s'y rapporter encore. Ces fonds originaires ont en effet bien pu contenir des volumes qui ne portaient pas de marque de propriété. Nous avons constaté qu'il en était ainsi de certains manuscrits de la cathédrale, de Saint-Arnould, de Saint-Clément et de Saint-Vincent, dont la provenance est justifiée par divers indices et quelquefois par le contenu même des volumes.

Cette considération nous engage à attribuer aux Célestins, outre les 43 articles qui portent leur marque, 4 manuscrits qui, à défaut de cette preuve d'origine, présentent certains caractères susceptibles suivant nous d'y suppléer, savoir : un manuscrit du XVIe siècle [n° 453], renfermant, avec des écrits de saint Bernard et de J. Gerson, un recueil de messes ainsi qualifiées : « Misse feriales secundum ritum « fratrum Celestinorum dicende ; » un recueil du XVe siècle [n° 606], dans lequel se trouvent deux traités : l'un, « De tribus gradibus reli- « giosorum, per fratrem Anselmum ordinis Celestinorum compilatus ; » l'autre, « Tabula in constitutiones Celestinorum citra-montanorum, »

[1] Les 43 manuscrits pourvus de la marque des Célestins portent au Catalogue général les numéros 251, 257, 258, 266, 315, 323, 325, 360, 365, 376, 455, 477, 478, 486, 488, 492, 498, 503, 504, 513, 530, 534, 562, 586, 591, 598, 600, 602, 603, 607, 611, 614, 616, 618, 623, 625, 634, 638, 640, 642, 643, 647, 696.

avec un traité de saint Augustin et un écrit en vieux français de maître Jehan Fusoris; un second manuscrit du XVe siècle [n° 678], contenant un poëme mystique en vers français intitulé *Le chapelet d'amour divine*, qui se termine ainsi : « Escript de la main frère Phelippe « humble Celestins, » et une copie de la même époque des œuvres de Virgile [n° 299], que l'auteur du Catalogue général des manuscrits de Metz suppose provenir des Célestins, sans autre indice de cette origine, à ce qu'il semble, qu'une cote d'inventaire parafée, du siècle dernier, qu'on remarque aussi sur deux des manuscrits que nous venons de citer [n°s 453, 678], de même que sur quelques autres volumes des Célestins. Ces quatre derniers articles portent de 43 à 47 le nombre des manuscrits de la collection actuelle auxquels il est permis d'attribuer avec une certaine probabilité pour origine la bibliothèque des Célestins de Metz.

L'auteur du Catalogue général des manuscrits de Metz leur en assigne beaucoup plus, et leur attribue notamment la plupart de ceux qui, au nombre de 67, portent la marque de classement Z qu'il avait remarquée sur un grand nombre de manuscrits pourvus en même temps de l'indication : *Liber Celestinorum*. Il avait conclu de là que cette marque appartenait spécialement aux Célestins. C'est une erreur. La marque de classement Z est, comme nous l'avons démontré, non pas celle des Célestins, mais celle de l'abbaye de Saint-Clément, où elle a été appliquée, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, aux manuscrits de cette maison. Cette marque Z figure sur des manuscrits de la grande abbaye qui n'ont jamais appartenu qu'à elle seule, ou qui n'ont au moins jamais pu être en la possession des Célestins, sur le Nécrologe de Saint-Clément, par exemple, marqué Z 1 [n° 307], et sur un manuscrit du XVe siècle marqué Z 2 [n° 146], rapporté d'Italie et donné successivement aux Frères mineurs de Sierck, puis à l'abbaye de Saint-Clément, comme il est dit dans une note que porte le volume et qui est reproduite au Catalogue général des manuscrits de Metz. Ces observations suffisent, croyons-nous, pour justifier notre proposition. C'est donc à Saint-Clément qu'appartient, cela est certain, la

marque de classement Z; si on la trouve sur 36 des 47 manuscrits qui portent la marque ou un indice de provenance des Célestins, c'est que la bibliothèque de ces derniers a été vraisemblablement, comme tend à le prouver cette particularité, acquise sinon en totalité au moins en grande partie, à l'époque de leur suppression (1774), par l'abbaye de Saint-Clément.

C'est par cette voie que nous seraient parvenus, nous l'avons déjà dit, les 36 manuscrits des Célestins qui portent la marque Z. Quant aux 11 autres sur lesquels ne se trouve pas cette marque, nous ne saurions dire positivement comment ils nous ont été transmis[1]. Pour établir que ceux-ci eussent, ainsi que les premiers, passé par Saint-Clément, il faudrait admettre qu'ils ont perdu la marque Z, comme nous avons d'ailleurs constaté précédemment que cela avait eu lieu pour 2 manuscrits de cette abbaye [n°s 204, 413], dont les feuillets de garde sont arrachés. Nous avons pu constater, il est vrai, une mutilation semblable dans quelques manuscrits également des Célestins, sur lesquels ne se retrouve pas la marque Z [n°s 315, 323, 360, 625]; mais il en est aussi parmi eux dont la couverture et les feuillets de garde sont intacts et sur lesquels néanmoins on ne trouve aucune trace de cette marque. Tels sont notamment ceux qui portent les numéros 257 et 258. Il est permis de douter d'après cela que la collection des manuscrits des Célestins ait été acquise tout entière par l'abbaye de Saint-Clément et que ce soit exclusivement à cette dernière maison que nous devions tout ce qui nous en est parvenu.

Pour ce qui est des conditions originaires de la collection des manuscrits des Célestins, on a quelque raison de croire, conformément à ce que nous avons dit précédemment de la proportion des pertes ordinairement éprouvées par ces anciens fonds, que nous possédons les deux tiers au moins des volumes qui la composaient, c'est-à-dire qu'elle en comprenait environ 70. Quoi qu'il en soit, nous pouvons

[1] Les 11 manuscrits des Célestins qui n'ont pas reçu la marque de classement Z portent au Catalogue général les numéros 257, 258, 315, 323, 360, 453, 477, 603, 606, 625, 678.

d'après les 47 manuscrits aujourd'hui entre nos mains, sur lesquels 43 au moins lui ont incontestablement appartenu, nous faire une idée du caractère général que présentait dans son ensemble cette collection.

Parmi ces 47 manuscrits des Célestins, 15 seulement étaient écrits sur vélin, les autres l'étaient sur papier. Sous le rapport du format, un seul était in-folio, 13 étaient in-4°, 19 in-8° et 14 in-16. Presque tous appartenaient au xve siècle et l'un d'eux au xvie; 5 seulement dans le nombre étaient plus anciens, un du xiiie siècle et 4 du xive.

Ces manuscrits comprenaient, avec une Table des constitutions des Célestins [n° 606], quelques livres liturgiques, rituels, bréviaires, etc. [n°s 453, 455, 562, 586, 591, 598, 600]; des livres de dévotion, prières, méditations [n°s 618, 623, 696]; c'étaient surtout des recueils de traités sur des sujets religieux et sur des matières ecclésiastiques [n°s 257, 258, 266, 323, 376, 453, 478, 486, 488, 498, 530, 562, 603, 606, 607, 616, 618, 625], des ouvrages des Pères de l'Église et des écrivains ecclésiastiques : saint Jérôme [n° 616], saint Augustin [n°s 376, 498, 602, 603, 606, 607, 614, 634], saint Basile [n° 486], saint Ambroise [n° 325], saint Césaire d'Arles [n° 625], saint Anselme [n° 614], saint Bernard [n°s 453, 477, 614, 625], saint Bonaventure [n°s 478, 492, 607, 625], saint Thomas d'Aquin [n°s 365, 488, 503, 504], saint Pierre de Luxembourg [n° 534], Cassien [n° 504], Isidore de Séville [n° 477], Hugues de Saint-Victor [n°s 498, 614], J. Gerson [n°s 266, 453, 530, 600, 603, 611], Johannes Galensis [n° 634], Alexander de Villa Dei [n° 513], frère Giraldus Leodiensis [n° 360], Gerardus de Zutphania [n° 602].

Dans la catégorie des sciences profanes et des lettres, nous remarquons parmi les manuscrits des Célestins : un recueil de droit canonique [n° 251], des traités d'astronomie et de comput [n°s 258, 606, 607], et un manuscrit des œuvres de Virgile [n° 299]. C'est à ce fonds des Célestins que l'abbaye de Saint-Clément devait le Commentaire de Marius Victorinus sur Cicéron [n° 642], les ouvrages du grammairien

Donatus [n°s 614, 643], des traités du xve siècle de grammaire et de rhétorique [n°s 638, 640, 642, 643, 647], un petit traité *De virtutibus aliquot plantarum* [n° 606], le Canon du xve siècle de maître Jehan Fusoris [n° 606], et avec lui quelques autres écrits en vieux français du xve siècle, qui peuvent présenter de l'intérêt, au point de vue au moins de la philologie [n°s 530, 534, 600, 606, 607, 611, 640, 643, 647]. En tête de ces ouvrages rédigés en français, il faut mentionner deux poëmes, l'un du xive siècle intitulé *Le livre de pérégrination humaine* [n° 315], l'autre du xve, *Le Chapelet d'amour divine* [n° 678], qui ne semblent pas avoir appartenu comme les autres à la bibliothèque de Saint-Clément.

Par la nature de leur sujet, la plupart des écrits que nous venons d'énumérer ne sont pas sans analogie avec ceux que contenaient les fonds originaires de Saint-Arnould, de Saint-Vincent et de Saint-Symphorien dont nous avons parlé précédemment. Mais ce qui établit une profonde différence entre ces derniers et les manuscrits des Célestins, c'est l'âge relativement moderne de ceux-ci. L'ancienneté des autres est un de leurs caractères les plus importants; c'est par là surtout que les fonds des grandes abbayes de l'ordre de Saint-Benoît, et celui de la cathédrale avec eux, se distinguaient des collections plus modestes des monastères du second ordre, parmi lesquels, du reste, celui des Célestins paraît avoir tenu le premier rang pour le nombre et l'intérêt des manuscrits qu'il possédait.

Manuscrits des Frères prêcheurs, des grands Carmes, des Trinitaires, des Minimes, des Récollets, des Carmes déchaussés, des prêtres de la Mission, des religieuses de la Congrégation, des Carmélites et des religieuses de la Présentation. — Les Célestins sont la seule communauté messine du second ordre qui ait, à ce qu'il semble, possédé jusque vers la fin du siècle dernier des manuscrits de quelque importance. Les autres maisons appartenant à cette catégorie en étaient vraisemblablement moins bien pourvues. Dix d'entre elles seulement nous en ont laissé quelques-uns. Ce sont celles des Frères prêcheurs, des grands Carmes,

des Trinitaires, des Minimes, des Récollets, des Carmes déchaussés, des prêtres de la Mission, des religieuses de la Congrégation, des Carmélites et des religieuses de la Présentation. Il ne nous reste de tous ces établissements que 27 pièces dont la provenance soit signalée par des marques positives[1]. Quelques-uns des articles de notre collection dont l'origine est inconnue pourraient bien avoir la même provenance que ceux-ci; le petit nombre de ces derniers ne permet guère de penser d'ailleurs que les maisons d'où ils viennent en aient possédé beaucoup. Ces 27 manuscrits, presque tous modernes et généralement d'un minime intérêt, suffisent pour nous renseigner sur le caractère général des collections qu'ils représentent, lesquelles étaient, selon toute apparence, peu considérables.

Sur les 27 manuscrits en question, deux seulement sont sur vélin, l'un du XIIe siècle ayant appartenu aux grands Carmes, et l'autre du XVe aux Trinitaires. Réserve faite pour ces deux manuscrits et pour deux autres, du XVe siècle également, venant des Minimes et des Récollets, tout le reste appartient au XVIIe et au XVIIIe siècle. Le manuscrit du XIIe siècle marqué *Carmeli Metensis 1723* est un recueil contenant des écrits d'Ivo Carnotensis et de Maiolus abbas, des extraits des Pères et deux traités, l'un *De corpore Domini*, l'autre intitulé *Visio cujusdam militis in morte* [n° 627]. Les trois manuscrits du XVe siècle sont : un bréviaire marqué *Domûs sanctæ Trinitatis Metensis* [n° 11], un évangéliaire marqué *Au couvent des Pères minimes de Metz* [n° 563], et un recueil marqué *Ex libris Recollect. convent. Mettensis* et intitulé *Quintum volumen*, contenant des lettres d'Antonius Panhormita à Oliverius, archevêque de Naples [n° 391]. Les 23 autres manuscrits, tout modernes, écrits aux XVIIe et XVIIIe siècles seulement, sont pour la plupart des

[1] Ces 27 manuscrits portent au Catalogue général de 1870, pour les Frères prêcheurs, les numéros 264, 359, 613; pour les grands Carmes, les numéros 201, 627; pour les Trinitaires, le numéro 11; pour les Minimes, les numéros 426, 528, 563, 641, 650, 659; pour les Récollets, le numéro 391; pour les Carmes déchaussés, les numéros 535, 666, 688, 849; pour la Mission, les numéros 268, 275, 407, 682; pour la Congrégation, les numéros 410, 417, 685; pour les Carmélites, le numéro 408; pour la Présentation, les numéros 544, 687.

livres de dévotion, contenant des cantiques, des prières, des méditations, des instructions [nos 408, 410, 528, 535, 666, 682, 685], avec quelques pièces concernant les querelles entre les jansénistes et les molinistes [no 659], et des traités de théologie [nos 264, 359, 613], de philosophie [nos 268, 275], de rhétorique [no 641], de droit romain [no 201], de chronologie universelle [no 650]; des écrits de Saint-Martin, 1628-1629 [nos 268, 275], de Lefrançois, 1671 [no 650], du père Turnebule, professeur à l'université de Pont-à-Mousson [no 359], et de D. Morin, 1722 [no 641]. On y trouve encore des lettres du Père Quesnel [no 659], deux petits traités de circonstance, l'un sur la procession des Enfants de Metz en 1648 [no 407], l'autre pour la défense d'une congrégation des Filles de l'enfance en 1687 [no 426], les statuts du noviciat des Carmes de l'Observance [no 688], le règlement des filles de la Congrégation [no 417], les constitutions pour les religieuses de la Présentation à Metz [nos 544, 687], et enfin une copie du XVIIe siècle de la Chronique messine rimée [no 849].

Parmi les 27 manuscrits que nous ont laissés les établissements religieux du second ordre qui existaient à Metz, il en est 6 qui ont appartenu à des couvents de femmes, la Congrégation, les Carmélites et la Présentation. Nous avons précédemment fait remarquer la pauvreté relative des communautés de femmes en manuscrits. Ceux de ces trois humbles maisons sont en effet, avec un livre moderne de chant de l'abbaye de Sainte-Glossinde dont nous avons déjà parlé, et quelques documents relatifs à des états de biens, tout ce qui nous reste de leur héritage en ce genre.

Un manuscrit de notre collection provenant de l'hôtel de ville, et qui comprend quelques feuillets d'un livre censier, du XIVe siècle, des religieuses dites « les Pucelles de sus lou mur » [no 819], contient une indication piquante qu'il est intéressant de relever à l'appui de l'observation que nous venons de faire. On y trouve en effet, au milieu d'actes constitutifs de cens qu'il renferme surtout, un accord daté du « Vanredi après Saint-Vollantin, en février » 1332 (1333 nouv. st.),

par lequel les huit religieuses qui formaient à ce moment la communauté s'engagent à laisser à leur chapelain, sa vie durant, « li breviaires qui est de lour comuneteit. » Ce bréviaire manuscrit était évidemment une rareté dans la maison des « Pucelles de sus lou « mur. »

Nous avons signalé, parmi les établissements religieux de Metz, ceux qui nous ont donné des manuscrits. Il peut être utile de faire connaître ceux qui existaient encore à la fin du siècle dernier à côté de ceux-là et qui n'en ont, que nous sachions, laissé aucun. Ces établissements sont, pour les hommes : les collégiales de Saint-Pierre-aux-Images ou le Majeur, de Saint-Thiébault et de Sainte-Reinette, le séminaire de Saint-Simon, le collége royal de Saint-Louis occupé par les chanoines réguliers de Saint-Augustin de la congrégation du saint Sauveur, la maison des chevaliers de Saint-Jean (ordre de Malte), celles des Antonistes, des Augustins, des Capucins, celle enfin de la Propagation (hommes). Pour les femmes, ce sont, avec le Chapitre royal de Saint-Louis, héritier des grandes abbayes de Saint-Pierre et de Sainte-Marie, la maison des Repenties ou religieuses de la Madeleine soumises à la règle de Saint-Augustin, celles de l'*Ave Maria* ou sœurs Colettes religieuses damianistes de Sainte-Claire, des Clarisses religieuses urbanistes de Sainte-Claire, des Prêcheresses, de la Visitation, des Ursulines, de la Propagation (femmes), du Refuge et de la Doctrine chrétienne.

En disant que ces maisons ne nous ont laissé aucun manuscrit, nous devons faire sur ce point toute réserve à leur égard, comme à l'égard des autres, pour les pièces qui pourraient en provenir à notre insu, parmi les manuscrits de notre collection dont l'origine n'a pu être reconnue. Nous sommes en tout cas fondés à croire, par analogie avec ce qui est dit ci-dessus, que ces manuscrits ne sauraient être ni bien nombreux, ni très-importants. C'est ce que justifiera, en ce qui touche ce dernier point surtout, l'examen résumé un peu plus loin des articles de notre collection dont la provenance reste pour nous finalement inconnue.

Manuscrits de Saint-Martin-de-Glandières et de Villers-Betnach. — Nous avons fait connaître les établissements religieux ayant existé dans la ville de Metz qui ont fourni des manuscrits à notre collection. Il nous reste à parler de ceux du dehors auxquels nous en devons aussi. Ils ne sont pas nombreux et ne nous ont laissé que peu de chose; on a lieu de s'en étonner à première vue, quand on pense au nombre et à l'importance des maisons religieuses que l'on comptait jadis dans le voisinage de Metz. Rappelons, pour ne nommer que les principales, les grandes abbayes de l'ordre de Saint-Benoît de Gorze, de Saint-Martin-lès-Metz, de Saint-Avold, de Longeville ou Saint-Martin-de-Glandières, de Bouzonville, de Tholey; celles de l'ordre de Cîteaux, de Villers-Betnach, de Freistroff, de Sturzelbronn; les maisons de Prémontrés de Sainte-Croix dite aussi Buris ou Saint-Éloy, de Wadgasse, de Justemont; les chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin de Saint-Pierremont; les chartreux de Rettel, les collégiales de Fénestrange, de Hombourg, de Mars-la-Tour; les maisons de Crofthal (religieuses de l'ordre de Cîteaux) et de Teterchem (religieuses du tiers ordre de Saint-François).

Plusieurs de ces maisons n'existaient plus, il est vrai, à la fin du XVIIIe siècle; d'autres ne s'étaient relevées qu'après une ruine temporaire plus ou moins prolongée. La plupart avaient passé par les vicissitudes les plus compromettantes pour leurs bibliothèques. L'abbaye de Gorze, ruinée au XVIe siècle, avait vu ses ruines elles-mêmes rasées en 1609; l'abbaye de Saint-Martin-lès-Metz avait été détruite dès le XVe siècle; celle de Sainte-Croix l'avait été au XVIe siècle; celle de Crofthal avait été supprimée au XVIIe siècle. La collégiale de Fénestrange, supprimée également dès 1565, n'avait été rétablie qu'en 1682; celle de Hombourg était réduite à 4 chanoines. L'abbaye de Bouzonville, récemment rebâtie, avait été totalement brûlée en 1683; celle de Sturzelbronn était en commende. Aucun des grands établissements religieux de la contrée n'avait su se garder de toute atteinte; aucun n'était intact. Un de ceux qui n'avaient pas cessé d'exister, Saint-Avold, dont un manuscrit nous est seul parvenu indirectement,

avait dû aliéner, à ce qu'il semble, en totalité ou au moins en partie, ce qu'il pouvait en avoir; témoin ce manuscrit unique, lequel nous vient de Longeville ou Saint-Martin-de-Glandières avec cette suscription barrée : *Monasterii Sancti Naboris* (Saint-Avold), et celle-ci, à la suite, pour remplacer la première : *Nunc monasterii Sancti Martini de Glanderiis* [n° 107].

En définitive, 4 seulement de ces grandes maisons du dehors nous ont fourni des manuscrits. Ce sont, comme nous l'avons dit précédemment, Longeville ou Saint-Martin-de-Glandières, Villers-Betnach, Tholey et Rettel, et avec celles-là 4 maisons d'ordre secondaire dont l'héritage littéraire a du reste fort peu d'importance : le prieuré de Sainte-Barbe, les Augustins et les Capucins de Thionville et les Récollets de Longwy.

Nous trouvons la marque de l'abbaye de Longeville ou Saint-Martin-de-Glandières sur deux des volumes de notre collection. L'un est celui qui avait appartenu à Saint-Avold et dont il vient d'être question, où se trouvent des copies du XVe siècle de deux ouvrages de droit canonique, l'*Apparatus* de Johannes Andrea sur les Clémentines, et un traité sur les 5 premiers livres du Décret [n° 107]. L'autre est un manuscrit du XVIIIe siècle contenant des traités de grammaire et de littérature hébraïques [n° 646].

L'unique article de la collection de la ville que nous puissions rapporter à Villers-Betnach est un manuscrit du XVIIIe siècle signé : *Studio et labore Petri Goudin monachi Villariensis, 1756*, contenant une traduction libre des Hymnes du bréviaire de Cîteaux et une paraphrase des Psaumes de David [n° 402].

Manuscrits de Tholey. — Nous possédons de l'abbaye de Tholey 12 manuscrits : 4 seulement portant la marque de cette maison, *Codex monasterii Sancti Mauricii in Tholeio* ou *Liber monasterii Tholegiensis*, et 8 autres caractérisés par une reliure qui permet de leur assigner la même origine. Cette reliure porte, frappé sur les deux plats de la couverture, un écusson armorié accompagné, en exergue, du

nom et du titre d'un abbé du lieu, « Theobertus d'Hame abbas in « Toleg[1]. »

Ces 12 manuscrits sont tous de format in-4°, sauf quatre seulement qui sont in-folio. L'un d'eux est composé d'un mélange de papier et de vélin; les onze autres sont écrits sur papier seulement; 3 sont du XIVe siècle, 8 du XVe siècle et 1 du XVIIe siècle. Ils contiennent pour la plupart, avec un missel [n° 220], des traités purement religieux et ecclésiastiques [nos 147, 153, 155, 210, 356], des sermons [nos 96, 155, 246], des écrits de saint Jérôme, de saint Jean Chrysostome, de Henricus de Hassia [n° 153], de frère Wilhelm Lugdunensis [n° 147], de Henricus de Brimaria [n° 155], des extraits et compositions littéraires [n° 256], deux copies du XVe siècle d'ouvrages de droit canonique [nos 93, 121] et des traités, de la même époque, de chirurgie et de médecine, concernant principalement les maladies des yeux, par Benevenutus Grapheus, Alcoatus, Lanfrancus Mediolanensis, Johannes Ber, Johannes de Herbipolis [n° 176].

L'abbaye de Tholey avait certainement possédé des manuscrits plus précieux que ceux-là. Au milieu du XVIIIe siècle encore, dom Calmet, dans sa *Notice de Lorraine*, en signalait deux qui ne nous sont point parvenus, et dont l'un aurait été, dit cet auteur, le Psautier grec de saint Siméon, reclus de Trèves, mort au Xe siècle, et l'autre le Commentaire de Smaragde, abbé de Saint-Mihiel au commencement du IXe siècle, sur la règle de Saint-Benoît[2].

Manuscrits de la Chartreuse de Rettel. — La Chartreuse de Rettel nous a laissé 68 manuscrits, la plupart sous une reliure uniforme qui, pour le plus grand nombre, est le seul indice de cette provenance; 21 d'entre eux seulement portent en même temps la marque

[1] Les 4 manuscrits pourvus de la marque de Tholey portent au Catalogue général les numéros 153, 210, 256, 356. Les 8 manuscrits reliés aux armes de l'abbé Theobertus d'Hame y figurent sous les numéros 93, 96, 121, 147, 155, 176, 220, 246.

[2] Dom Calmet, *Notice de Lorraine*, t. II, col. 577.

positive de cette maison, *Iste liber est domus Sancti Sixti in Rutila ordinis Carthus.*, ou quelque autre analogue; un seul est marqué *Domus Carthusiensis* [n° 261]. Ces 21 manuscrits, à l'exception de 2 ou 3 seulement, sont revêtus de la reliure caractéristique d'après laquelle 47 autres, qui l'ont reçue également, peuvent, sur cet indice et à défaut d'autre marque, être rapportés à la même origine[1].

Dans le nombre, il en est 5 qui portent avec cette reliure la marque de la Chartreuse de Saint-Alban, près de Trèves : *Iste liber est domus St Albani ord. Carthus. extra muros Trev.* [n°s 320, 326, 370, 569, 604], accompagnée, sur l'un d'eux, de la date 1537 [n° 569], et 2 qui portent les marques des Chartreuses de Bâle et de Mayence : *Iste liber est fratrum Carthus. Basil.* [n° 371], *Iste liber est Carthusiensium prope Mogunciam* [n° 463]. Ces manuscrits néanmoins nous viennent indubitablement de la Chartreuse de Rettel, par où ils ont dû passer et où ils ont reçu la reliure des livres de cette maison avant d'arriver jusqu'à nous; filiation formellement attestée du reste pour l'un d'eux, sur lequel on lit : *Liber olim fratrum Carthusiensium prope Treverim datus domui Rutilensi ab eisdem fratribus* [n° 370].

On peut, d'après ces 68 articles, se faire une idée de ce qu'était la collection des manuscrits de la Chartreuse de Rettel; 35 sont écrits sur papier, 30 seulement sur vélin, 3 partie sur papier et partie sur vélin; quant au format, ils ne contiennent pas un seul in-folio, mais 29 in-4°, 26 in-8°, 1 in-12 et 12 in-16. Enfin, 2 de ces manuscrits appartiennent au XIIe siècle, 3 au XIIIe siècle, 13 au XIVe siècle, 35 au XVe siècle, 2 au XVIe siècle, 7 au XVIIe siècle, 3 au XVIIIe siècle, et 3 autres contiennent des fragments mêlés des XIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles.

[1] Les 21 manuscrits pourvus de la marque de Rettel portent au Catalogue général les numéros 167, 247, 261, 332, 340, 353, 354, 357, 361, 366, 370, 374, 375, 466, 474, 487, 514, 595, 601, 612, 655. Les 47 manuscrits revêtus seulement de la reliure caractéristique de Rettel portent au même catalogue les numéros 267, 290, 320, 321, 326, 342, 352, 358, 371, 373, 446, 450, 451, 458, 459, 460, 463, 464, 465, 470, 472, 473, 475, 483, 485, 491, 495, 505, 553, 560, 569, 575, 577, 589, 590, 592, 604, 619, 624, 630, 631, 632, 639, 651, 657, 694, 747.

Les ouvrages profanes sont très-rares dans cette collection. Nous citerons comme tels ceux de Bartholomeus Brixiensis [n° 261], de Bartholomeus Pisanus [n° 290], un manuscrit du XIVe siècle intitulé *Summula de processu judicii* [n° 485], des traités de comput et d'algorithme du XVe siècle [n° 326], le Traité de la Sphère de Jean de Sacrobosco [n° 261], un ouvrage de médecine du XVIIe siècle [n° 639], une copie ancienne, malheureusement incomplète, du XIVe siècle, du livre de Carpin sur les Tartares [n° 651], un recueil du XVIIIe siècle de documents historiques et de notices sur l'ordre des Chartreux et sur la maison de Rettel en particulier [n° 514]. Tout le reste a un caractère surtout religieux. On y trouve, après une Histoire de saint Hubert [n° 577], la Vie de saint Jean Climaque [n° 487], celle de saint Hugues, évêque de Lincoln [n° 651], des légendes de saints [n° 371] et un martyrologe [n° 657], des évangéliaires [n°s 320, 321, 446], des livres de liturgie, psautiers, bréviaires, etc. [n°s 332, 450, 458, 463, 464, 465, 466, 470, 472, 473, 474, 475, 575, 589, 590, 592, 595, 630], la règle et les statuts des Chartreux [n°s 167, 267, 459], des prières et méditations [n°s 505, 601, 604, 624, 631, 694], des recueils de sermons [n°s 247, 354, 366, 370, 374, 375, 451, 460, 553, 577, 612], des traités sur des sujets de morale et de religion [n°s 326, 340, 352, 357, 358, 373, 483, 485, 487, 495, 514, 560, 569, 577, 601, 612, 619, 632, 651, 655, 747], deux copies du XVe siècle de l'*Imitatio Christi* [n°s 358, 491], des écrits de saint Jérôme [n° 354], d'Eusèbe [n° 394], de saint Augustin [n°s 340, 342, 358, 361, 604, 612], de saint Anselme [n° 340], de saint Grégoire [n° 342], de saint Bernard [n°s 340, 342, 353, 375, 747], de saint Bonaventure [n°s 361, 601], de Johannes de Deo [n° 612], de J. Gerson [n°s 354, 604], de Jean d'Abbeville [n° 247], de Jordanus [n° 361], de frère Amandus et de frère Humbertus de l'ordre des Prêcheurs [n°s 353, 354], de Richard Hampoil [n° 361], de Henri de Coestfeld [n° 357], de Pierre Riga [n° 487].

On voit, d'après cela, que les manuscrits de la Chartreuse de Rettel constituaient une bibliothèque d'un caractère avant tout ecclé-

siastique, riche principalement en ouvrages sur des points de religion, et médiocrement pourvue de copies anciennes, puisqu'elle ne nous a laissé, dans une suite de 68 articles, que 6 manuscrits antérieurs au XIVe siècle, savoir : trois petits traités du XIe siècle et un du XIIIe siècle, réunis à d'autres moins anciens dans un in-8° sur vélin [n° 651], un lectionnaire et un psautier du XIIe siècle [nos 450, 472], des sermons et des gloses sur l'Évangile de saint Luc et des Écrits de saint Bernard, copies du XIIIe siècle [nos 247, 320, 747].

Manuscrits de Sainte-Barbe, des Augustins et des Capucins de Thionville, et des Récollets de Longwy. — Nous aurons terminé tout ce que nous avons à dire des établissements religieux du dehors qui nous ont laissé des manuscrits, lorsque nous aurons ajouté à ce qui précède quelques mots sur 4 volumes de notre collection qui portent les marques du prieuré de Sainte-Barbe, des deux couvents d'Augustins et de Capucins de Thionville, et de celui des Récollets de Longwy. A part celui de Sainte-Barbe qui est un missel sur vélin du XVe siècle [n° 331], les autres sont tout à fait modernes. Celui des Récollets de Longwy est un traité du XVIIe siècle sur la Trinité [n° 496]; ceux de Thionville ont un tout autre caractère : l'un, qui vient du couvent des Augustins, est un traité d'art oratoire en latin daté de 1738 [n° 386], celui du couvent des Capucins est une histoire des négociations préliminaires conduites par les plénipotentiaires du roi de France pour la paix de Munster, au commencement de l'année 1646 [n° 428].

Manuscrits de la bibliothèque de l'ordre des avocats. — Outre les établissements religieux qui ont fourni la plus grande partie de l'ancien fonds de nos manuscrits, nous avons encore mentionné, comme ayant contribué à sa formation, deux collections originaires d'un caractère tout différent : la bibliothèque de l'ordre des avocats au parlement de Metz et la bibliothèque ducale de Deux-Ponts.

La bibliothèque de l'ordre des avocats, instituée en 1762, était de création assez récente, lorsque la Révolution amena sa confiscation

en conséquence de la suppression de l'ordre. Nous avons dit précédemment quelques mots d'un catalogue qui en avait été fait en 1765 et qui était imprimé. Ce catalogue ne mentionnait que 8 ou 10 manuscrits seulement, tous modernes, à ce qu'il semble, et dont aucun ne nous est parvenu. Ces manuscrits contenaient une collection de discours prononcés dans les assemblées de l'ordre, un registre des questions traitées dans ses conférences, un recueil d'actes de notoriété donnés par lui, une copie de la Coutume de la Petite-Pierre, une autre des Usages observés par les juifs de Metz, une table des matières contenues dans un Commentaire sur la Coutume de Metz, des factums et mémoires judiciaires, deux volumes enfin dont la perte nous semble particulièrement regrettable, intitulés, l'un « Institutionum imperialium brevis expositio, » l'autre, « La loi de Beaumont ou Coutume dite de Beaumont en usage dans quelques villages du Verdunois, du comté de Sedan et du Luxembourg. » Bien qu'aucun des 8 ou 10 articles portés au catalogue de 1765 ne soit venu jusqu'à nous, la collection des manuscrits de la ville en possède cependant 16 qui ont pour origine la bibliothèque de l'ordre des avocats. Ils avaient dû par conséquent y entrer postérieurement à la confection de ce catalogue où ils ne figurent pas, tant cette bibliothèque croissait rapidement; 14 d'entre eux au moins étaient un héritage de l'avocat Gabriel, mort en 1775.

Les 16 manuscrits de l'ordre des avocats aujourd'hui en notre possession ont tous passé de notre fonds ancien dans le nouveau ou fonds historique. Dans le nombre, 5 seulement sont positivement marqués comme ayant appartenu à l'ordre des avocats, l'un donné en 1767 à la corporation par Me Paillet, procureur au bailliage de Verdun [n° 795], les quatre autres donnés à ses confrères par l'avocat Gabriel [n°s 769, 775, 780, 785].

Onze manuscrits enfin, qui ne possèdent pas cette marque, ont pour indice de provenance le fait qu'ils ont appartenu comme les 4 précédents à Gabriel. Dix d'entre eux, en effet, sont accompagnés de l'étiquette *Ex libris* de ce dernier [n°s 763, 768, 770, 771, 772, 773,

774, 777, 913, 970], et le onzième [n° 782] se rattache au même groupe par cette particularité qu'il est revêtu d'une couverture très-caractéristique portée également par un de ceux qui ont été donnés par Gabriel à la bibliothèque de l'ordre [n° 785][1].

Ces manuscrits sont modernes et, sauf un seul qui est de la fin du XVIe siècle, ils sont tous du XVIIIe siècle. Tous également traitent de sujets de jurisprudence. L'un d'eux est un précieux manuscrit de Jean d'Abocourt contenant un projet de rédaction pour la Coutume de Metz sous la date de 1578 [n° 763]; un autre est la Coutume de Marsal [n° 780]; un troisième, le livre connu sous le titre de *Grand vendage de Verdun*, relatif à la mise en ferme des impositions de la ville de Verdun [n° 795]. Tous les autres sont des études, observations, travaux divers et recueils de documents sur des questions de droit, sur les Coutumes soit de la ville, soit de l'évêché de Metz et sur toutes celles du ressort du parlement de Metz, par A. de Ramberviller [n° 777], par Gabriel [nos 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 777, 785, 913, 970], par Rulland [n° 782] et par Ancillon [n° 768]. Ces manuscrits sont, par leur sujet, tout à fait d'accord avec l'idée qu'il est permis de se faire *a priori* de la collection qui commençait à se former à la bibliothèque de l'ordre des avocats au moment de sa suppression.

Manuscrits de la bibliothèque ducale de Deux-Ponts. — La bibliothèque ducale de Deux-Ponts doit encore être comprise dans cette revue des fonds originaires qui ont contribué à la formation du cabinet des manuscrits de la ville de Metz. Nous attribuons à cette bibliothèque 8 volumes caractérisés par une couverture uniforme, couleur chamois, qu'on retrouve également sur un grand nombre de

[1] Les 5 manuscrits pourvus de la marque de l'ordre des avocats portent au Catalogue général de 1870 les numéros 769, 775, 780, 785, 795. Les 11 manuscrits caractérisés par d'autres indices comme ayant appartenu à l'ordre des avocats portent au même Catalogue les numéros 763, 768, 770, 771, 772, 773, 774, 777, 782, 913, 970.

livres imprimés appartenant aujourd'hui à la bibliothèque de Metz et ayant la même origine.

Ces manuscrits [1] sont tous du XVIIIe siècle ; ils contiennent des traités modernes de sciences, rédigés en allemand. L'un d'eux est la seconde partie d'un cours d'archéologie, dont le commencement nous manque, par le conseiller Heyne [n° 206]; deux autres sont des traités d'administration et d'économie rurale par le conseiller Beckmann [nos 437, 438]; un quatrième est un traité de tactique [n° 436]; les trois derniers contiennent un cours de fortification [nos 556, 557, 558]. Le caractère tout spécial de ces ouvrages suggère la pensée que la collection de manuscrits de la bibliothèque ducale de Deux-Ponts avait été formée en vue surtout d'un enseignement de connaissances pratiques sur les sujets qui pouvaient intéresser les diverses branches de l'économie sociale, dans ce petit État.

Manuscrits de l'hôtel de ville de Metz. — Les fonds originaires dont il a été question jusqu'ici ont contribué spécialement à la formation du fonds ancien dans la collection actuelle. En expliquant comment celle-ci s'était constituée, nous avons parlé d'un autre fonds originaire, celui de l'hôtel de ville, qui lui a fourni en 1835, 1852 et 1856 le noyau de son fonds nouveau ou fonds historique.

Le fonds originaire de l'hôtel de ville formait aux archives municipales une section intitulée *Histoire de Metz et pièces relatives* et comprenait alors 134 articles, sous 131 numéros dont 3 numéros *bis*. Dans ces 134 articles avaient été classés 13 volumes ou recueils imprimés qui ont été transportés plus tard sur les rayons des imprimés à la bibliothèque. Restent 121 articles de manuscrits, en volumes ou en portefeuilles, documents assez modernes pour la plus grande partie. En effet, un seul remonte au XIIe siècle, 4 sont du XIVe siècle, 3 du XVe siècle, 15 du XVIe siècle; 15 appartiennent au XVIIe siècle

[1] Les 8 manuscrits caractérisés par la couverture de Deux-Ponts portent au Catalogue général de 1870 les numéros 206, 436, 437, 438, 556, 557, 558, 744.

et 71 au XVIIIe siècle; 12 sont des recueils de pièces mélangées des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

Le manuscrit du XIIe siècle est le beau cartulaire en vélin de l'abbaye de Gorze [n° 826]. Les 4 manuscrits du XIVe siècle sont le grand Cartulaire de la Cité [n° 751], des fragments de comptes de recettes et dépenses de l'abbaye de Sainte-Marie et du monastère des Grandes-Pucelles qui, réunis autrefois à l'hôtel de ville sous un seul numéro, forment aujourd'hui 2 volumes [n°s 819, 820], le Nécrologe de l'hôpital Saint-Nicolas [n° 935] et le précieux recueil intitulé *Les droits des évêques de Metz* [n° 796]. Les trois manuscrits du XVe siècle sont deux recueils d'Atours [n°s 753, 754] et une de nos chroniques, celle des Célestins [n° 833].

Pour donner une idée de l'ensemble de ce fonds, nous dirons que les 121 articles manuscrits qu'il renfermait peuvent se distribuer en trois classes : la première comprenant des pièces isolées et documents en originaux ou en copies, au nombre de 44; la seconde, des chroniques et récits contemporains des faits, au nombre de 19; la troisième, des travaux et études d'histoire de seconde main, inventaires, mémoires, copies partielles et extraits, au nombre de 58.

Dans la première classe se trouvaient, avec le Cartulaire de Gorze du XIIe siècle [n° 826], avec celui de la Cité du XIVe siècle [n° 751] et avec les deux recueils d'Atours du XVe siècle [n°s 753, 754] que nous venons de citer, un second Cartulaire de Gorze, copie du XVIIIe siècle, non moins précieux que le premier à cause du grand nombre de pièces qu'il renferme [n° 827]; le Cartulaire de l'évêché, copie du même temps, comprenant 9 volumes in-fol. [n°s 799 à 807]; une copie, également du XVIIIe siècle, du Livre des jugements des Maîtres-Échevins [n° 758], précieux monument de jurisprudence dont l'original du XVIe siècle est à la bibliothèque publique de la ville de Nancy; un recueil de procédures sur des faits de sorcellerie de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe [n° 759]; 5 volumes in-folio contenant des copies modernes de pièces d'un caractère spécialement militaire, lettres de défis, lettres d'engagements et de quit-

tances des XIVe, XVe et XVIe siècles [n°s 179 à 183]. Nous bornons là nos citations, ne voulant mentionner que les objet les plus remarquables, ce qui suffit pour donner l'idée du fonds que nous décrivons.

Dans la classe des chroniques, le fonds de l'hôtel de ville contenait la Chronique des Célestins [n° 833] dont nous avons parlé tout à l'heure, une copie du XVIIe siècle du premier volume de Philippe de Vigneulles [n° 841], des copies du même temps de l'œuvre de Jehan Aubrion dont l'original est à Vienne [n°s 835, 836], onze exemplaires de diverses époques de notre Chronique rimée, desquels il ne nous reste plus aujourd'hui que deux seulement [n°s 848, 851], les autres ayant été aliénés par M. Clercx pour des échanges, la relation originale du voyage du duc d'Épernon à Metz en 1583 par le graveur Boissard [n° 864], le journal de dom Floret [n° 865], le manuscrit des Annales de Baltus, de 1724 à 1755, avec l'addition de quelques pièces jusque 1759, document si intéressant quoique se rapportant à une époque relativement moderne [n° 873].

Dans la troisième classe enfin, nous signalerons une belle copie de l'Inventaire des archives de Lorraine, de du Fourny, en 12 volumes in-folio [n°s 975 à 986], les Mémoires des intendants Turgot et de Saint-Contest [n°s 995 à 998], les travaux sur notre histoire du Père Benoît [n° 876], de dom Brocq [n° 883], de dom Dieudonné [n° 965], de dom Jean François et de dom Tabouillot [n°s 884 à 900]; ceux enfin de Dupré de Geneste qui a le premier débrouillé les questions relatives à la numismatique messine [n°s 945 à 951].

Ce fonds de 121 articles a passé des archives de la ville au cabinet des manuscrits de la bibliothèque, à l'exception de 11 articles seulement, savoir : 4 articles restés aux archives avec quelques liasses tirées des portefeuilles qu'on leur enlevait, et 7 articles qui ne se sont pas retrouvés au dépôt municipal[1]. Il n'est donc entré, en réalité, au

[1] Les 4 articles du fonds originaire de l'hôtel de ville restés aux archives sont des comptes des revenus de l'abbaye de Gorze en 1512 (art. 106); 5 portefeuilles d'ordonnances des magistrats municipaux de 1526 à 1780 (art. 88); un recueil d'ordonnances des ducs de Lorraine sur les salines au XVIIe siècle (art. 111); des pièces

cabinet des manuscrits de Metz que 110 articles du fonds originaire des archives de l'hôtel de ville. Quelques-uns de ces 110 articles comprenant plusieurs tomes qui ont été comptés individuellement, et d'autres consistant primitivement en portefeuilles dont les pièces ont été distribuées différemment pour former des volumes nouveaux, ces opérations ont produit, par le numérotage distinct de chaque volume, un ensemble de 147 numéros qui représentent dans la collection actuelle les provenances du fonds originaire emprunté à la section *Histoire de Metz*, etc. des archives de l'hôtel de ville [1].

Le Catalogue de 1870 des manuscrits de Metz indique cette provenance aux articles qu'elle concerne par la mention, *Des archives de l'hôtel de ville.* Cependant, au lieu d'accompagner seulement 147 articles, cette mention en accompagne, en réalité, 165, c'est-à-dire 18 de plus que le nombre signalé ci-dessus. Cela vient de ce que, outre les documents appartenant à la section *Histoire de Metz et pièces relatives*, qui forment la plus grande partie de la cession faite au ca-

relatives au voyage de Louis XV à Metz en 1744 (art. 87). Quant aux 7 articles qui ne se sont pas retrouvés, ce sont des fragments et 3 liasses de pièces des XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles (art. 18 et 54); une copie de la relation du Siége de 1552 (art. 62); des notes pour la rédaction de la coutume (art. 124); quelques cahiers de dom Tabouillot (art. 1 *bis*), et 2 portefeuilles contenant les travaux de Dupré de Geneste sur la numismatique de Metz et de Lorraine (art. 116 et 120). La perte infiniment regrettable de ces deux derniers articles a pu être heureusement réparée par l'acquisition ultérieure des numéros 945 et 946.

[1] Les 147 articles provenant de la section *Histoire de Metz* des archives de l'hôtel de ville portent au Catalogue général de 1870 les numéros 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 766, 767, 788, 792, 793, 796, 797, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 817, 818, 819, 820, 822, 823, 824, 826, 827, 830, 832, 833, 835, 836, 837, 841, 845, 846, 848, 851, 853, 854, 855, 859, 860, 862, 863, 864, 865, 871, 873, 874, 875, 876, 878, 879, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 914, 918, 919, 920, 922, 925, 926, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 947, 948, 949, 950, 951, 953, 955, 956, 957, 959, 965, 966, 967, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 990, 991, 992, 994, 995, 996, 997, 998, 1001, 1002, 1005, 1006.

binet des manuscrits par les archives, celles-ci ont encore abandonné au premier quelques articles tirés de leurs autres sections et dont le caractère spécial autorisait cette mesure. Les indications qui, dans le Catalogue général, assignent à ces 18 articles la provenance de l'hôtel de ville, sont empruntées au catalogue partiel publié en 1856 par M. Clercx qui a opéré lui-même le transport à la bibliothèque des documents pris en 1835, 1852 et 1856 aux archives de la ville. Ces indications doivent donc faire autorité, et nous les accepterons, sauf en ce qui concerne 2 articles qu'une inadvertance a pu seule faire admettre parmi les provenances des archives; l'un [nº 783] qui vient, cela est certain, du cabinet de M. Emmery, l'autre [nº 958] qui comprend en plusieurs volumes une collection de pièces modernes commencée en 1854, continuée journellement depuis lors et contenant des documents qui n'ont jamais pu appartenir aux archives de la ville. Défalcation faite de ces 2 numéros, les 16 articles restant peuvent être considérés, d'après le témoignage de M. Clercx, comme provenant en effet des archives de l'hôtel de ville, quoiqu'ils soient étrangers à la section de ces archives intitulée *Histoire de Metz et pièces relatives*, ainsi que le prouve l'inventaire de cette section exécuté en 1822 par l'archiviste Lemaire, où il n'en est pas fait mention[1]. L'addition de ces 16 articles aux 147 autres signalés précédemment élève à 163 le nombre de ceux qui dans la Collection actuelle proviennent des archives, c'est-à-dire de l'hôtel de ville de Metz.

Un de ces 16 articles supplémentaires est un document du commencement du XVe siècle [nº 940], contenant un rôle détaillé de villages du pays messin dressé pour l'assiette d'une contribution; les 15 autres se partagent à peu près également entre le XVIe, le XVIIe et le XVIIIe siècle. Ce sont: la minute d'une œuvre littéraire de Philippe de Vigneulles, rédaction en prose de la Geste de Garin le Lohérain [nº 847]; une Chronique des Maîtres-Échevins de 1170 à 1501

[1] Ces 16 articles portent au Catalogue général les numéros 789, 794, 813, 828, 847, 936, 940, 941, 942, 943, 944, 952, 973, 974, 989, 1000.

[nº 828]; deux registres de la création des Maîtres-Échevins et des Échevins de 1640 à 1789 [nºs 973, 974]; les procès-verbaux des conférences de Nomeny entre la cité de Metz et le duc de Lorraine en 1560 [nº 794]; un Cartulaire de l'hôpital Saint-Nicolas [nº 936]; diverses pièces relatives à Metz et à la Lorraine [nºs 789, 941, 942, 943, 944, 952, 989, 1000], et enfin une portion d'un recueil où se trouvent réunies des histoires des trois abbayes de Saint-Arnould, de Saint-Clément[1] et de Saint-Symphorien [nº 813]. La totalité des articles de la collection actuelle provenant de l'hôtel de ville s'élève en définitive, comme on le voit, au nombre de 163.

Manuscrits de la collection du comte Emmery. — Nous venons de décrire les fonds originaires auxquels sont dus, pour la plupart, les manuscrits réunis dans la collection de la ville de Metz. Un certain nombre d'articles provenant de dons et d'acquisitions sont encore venus, à différentes époques, se joindre à ceux qui tirent de là leur origine pour compléter la collection. Nous avons déjà parlé de ces dons et acquisitions dans le chapitre premier de notre notice; mais nous n'avons fait alors que les mentionner à leur date. Il convient d'ajouter maintenant à ce que nous en avons dit précédemment certaines explications sur le caractère des ouvrages qu'ils concernent. Il nous semble bon de donner cependant auparavant quelques renseignements sur une collection particulière, d'une importance exceptionnelle, dont le nom vient en première ligne parmi celles qui ont fourni matière à ces acquisitions. Il s'agit de la collection du comte Emmery.

Le comte Emmery, ancien député à l'Assemblée nationale en 1789, sénateur ensuite, puis pair de France, est mort dans un âge avancé en 1822. C'était un homme de l'autre siècle, qui s'occupait

[1] Cette Histoire de Saint-Clément par dom Jean François sort, il est vrai, d'un des portefeuilles de la section des archives intitulée *Histoire de Metz*, etc.; mais celles de Saint-Arnould et de Saint-Symphorien, qui s'y trouvent jointes dans le recueil actuel [nº 813], ne sont pas dans le même cas.

déjà de recherches historiques avant la révolution. Sa collection avait été commencée dès cette époque; indépendamment d'une bibliothèque considérable de livres imprimés, elle comprenait 22 à 23,000 pièces d'archives en portefeuille et une centaine de volumes manuscrits. Ces documents, relatifs pour la plupart à l'histoire de Metz et de la province, ont été mis en vente en 1849 et sont dispersés aujourd'hui. Ce serait là pour nous une raison suffisante d'en parler. Une autre raison plus décisive de le faire ici, c'est que près du tiers du fonds des manuscrits de cette collection est entré dans le cabinet de la ville dont nous nous occupons dans la présente notice.

Nous possédons sur les manuscrits de la collection Emmery deux sources d'informations : l'inventaire général de la bibliothèque de M. le comte Emmery, dressé par lui-même, dans lequel les manuscrits sont mêlés aux imprimés, et qui est entre nos mains [n° 749], puis un catalogue spécial de ces manuscrits, fait en 1846 par M. le baron de Salis au château de Grosyeulx où ils étaient alors déposés, catalogue dont nous possédons aussi un extrait fait par les soins de M. Clercx [n° 1016].

Le catalogue de M. le baron de Salis comprend 88 numéros. La collection qu'il concerne était remarquable bien moins par la condition, l'ancienneté ou le mérite d'exécution des manuscrits dont elle était composée, que par leur sujet. Aucun n'était antérieur au XVe siècle; 9 d'entre eux seulement étaient de ce siècle même; 21 étaient du XVIe siècle, 26 du XVIIe siècle, 29 du XVIIIe siècle, et 3 du XIXe siècle.

Au point de vue des matières qu'ils concernaient, 2 de ces manuscrits traitaient de la politique et des négociations; 7 contenaient des travaux sur le gouvernement et l'administration; 6 consistaient en recueils d'atours, lois et ordonnances; 3 étaient relatifs à l'ancienne jurisprudence, au parlement et au bailliage de Metz; 1 regardait le chapitre de la cathédrale; 4 se rapportaient aux finances de la cité, 5 aux métiers; 2 étaient d'anciens livres censiers, 5 des comptes d'un caractère privé, 7 des inventaires de titres, 6 des copies d'ouvrages plus spécialement littéraires, 6 des histoires de seconde main, des

annales, mémoires et extraits, et 34 des journaux personnels et des chroniques.

Dans le nombre, il faut signaler en première ligne les écrits de notre chroniqueur Philippe de Vigneulles et ceux de Paul Ferry, célèbre pasteur de l'église protestante de Metz : du premier, une autobiographie très-étendue, ses Chroniques en 3 volumes in-fol. [n°s 838 à 840], un volume de Contes imités de ceux de Boccace, et une mise en prose du vieux poëme de Garin le Lohérain, tous manuscrits autographes; du second, ses *Jeunesses,* recueil de poésies latines et françaises, un Journal historique et un recueil de Souvenirs de famille, un recueil d'actes, un volume de *Miscellanea* et un autre intitulé : *Observations séculaires ou Collection de chroniques, tome IV,* qui ne nous est point parvenu, et dont le titre donne lieu de penser que ce pouvait être un supplément aux fameuses *Observations séculaires* en 3 volumes in-folio, acquises par la ville en 1834 des héritiers de M. Teissier.

Parmi les œuvres littéraires, on peut citer, avec celles qui se rangent sous les noms de Vigneulles et de Ferry, un curieux Mystère de saint Clément, manuscrit du XVe siècle [n° 968], et une composition intitulée *Doctrinal de noblesse;* dans les œuvres historiques et les chroniques enfin, avec les deux ouvrages de Philippe de Vigneulles et ceux de Paul Ferry que nous avons mentionnés, la Chronique du roi de Bohême du XIVe siècle [n° 831], le Journal d'André de Ryneck du XVe siècle [n° 834], la Chronique protestante du XVIe siècle [n° 867], celle des Minimes [n° 868], la Chronique rimée en plusieurs exemplaires [n° 852], celle dite de Kolb [n° 829], celles de Buffet, de J. Le Goulon et de Saint-Aubin [n° 866] du XVIe siècle, de Jean Bauchez [n° 869], de Couët, d'Ancillon [n° 870] du XVIIe siècle, les Mémoires de Baltus du XVIIIe siècle.

Ces ouvrages, mis en vente en 1849, ont passé dans diverses mains; la ville de Metz a fait dans cette circonstance l'acquisition de 32 articles. Dans le nombre, 24 seulement provenaient du fonds de 88 manuscrits catalogués en 1846 à Grosyeulx par M. le baron de Salis;

les 8 autres sortaient du fonds d'archives appartenant également au comte Emmery. Ces 32 articles, dont quelques-uns comprenaient plusieurs volumes, figurent dans la collection actuelle sous 37 numéros[1].

Le fonds d'archives renfermait, on le voit, non-seulement des titres ou pièces détachées, mais encore, et en assez grand nombre, des documents plus étendus dont quelques-uns pouvaient former des volumes. La dispersion de cette collection, que nous avons eu occasion d'étudier de très-près, rend, croyons-nous, opportuns quelques renseignements sur son compte qui n'ont été consignés nulle part et qui, en donnant une idée de son importance, en fixeront le souvenir.

La collection de pièces d'archives du comte Emmery comprenait, d'après un classement général exécuté en 1848, 364 cartons, portefeuilles ou volumes, et consistait en 22,500 pièces à peu près, parmi lesquelles 65 du XIIIe siècle, 408 du XIVe, 1,329 du XVe, 2,218 du XVIe, le reste des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Elle contenait, avec les pièces manuscrites qui en formaient la plus grande partie, un certain nombre de factums ou brochures imprimés. Ses 364 cartons se distribuaient, d'après la nature des documents qu'ils renfermaient, en 12 sections[2].

[1] Les 24 articles provenant du fonds des manuscrits du comte Emmery forment 26 volumes qui portent au Catalogue général de Metz les numéros 760, 761, 762, 786, 829, 831, 834, 838, 839, 840, 843, 844, 852, 861, 866, 867, 868, 869, 870, 921, 923, 927, 928, 968, 972, 993. — Les 8 articles provenant du fonds d'archives du comte Emmery comprennent 11 volumes qui portent au même Catalogue les numéros 749, 783, 784, 916, 917, 937, 938, 939, 954, 1017, 1029. — Un des 24 articles provenant des manuscrits du comte Emmery ne se retrouve pas aujourd'hui parmi les 26 volumes qui, dans la collection actuelle, correspondent à ce fonds originaire. Cet article consistait en un inventaire de peu d'importance des titres de la ville; il se trouve probablement réuni à d'autres documents dans quelqu'un des volumes de recueils et mélanges de la collection nouvellement constitués.

[2] Ce classement figure dans un inventaire resté en manuscrit entre nos mains. On n'en retrouve rien dans les catalogues imprimés qui ont été publiés, au moment de la vente, par les libraires qui ont dépecé la collection pour la mettre aux enchères.

Section Ire, *Metz :* 162 cartons contenant environ 9,700 pièces, dont 54 du XIIIe siècle, 366 du XIVe siècle, 1,264 du XVe siècle et 1,828 du XVIe siècle, le reste des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, concernant : 1° les affaires religieuses de la Cité, ses évêques, son clergé, tant séculier que régulier, et le protestantisme; 2° les affaires politiques et les relations avec les États voisins; 3° le gouvernement intérieur de la Cité, les magistratures et offices, la justice, les affaires militaires, les finances, les métiers, etc.; 4° les familles et les villages du pays environnant.

Section II, *Toul :* 5 cartons contenant environ 300 pièces relatives à l'histoire de Toul, parmi lesquelles une seule du XIVe siècle, une trentaine des XVe et XVIe siècles, le reste des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Cette section comprenait notamment un exemplaire du XIVe siècle des *Statuta Bertrandi,* ainsi que deux copies modernes des Annales de Demange-Bussy, 1620-1670, et des Mémoires de Jean Dupasquier, 1618-1658.

Section III, *Verdun :* 13 cartons, contenant environ 780 pièces dont une du XIVe siècle, 3 du XVe siècle, 5 du XVIe siècle, les autres des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, concernant l'histoire de Verdun.

Section IV, *Villes diverses de la contrée :* 11 cartons contenant à peu près 660 pièces, l'une du XIVe siècle, une autre du XVe siècle, une vingtaine du XVIe siècle, le reste des XVIIe et XVIIIe siècles, concernant Thionville, Sarrelouis, Trèves, Luxembourg, Longwy, Mouzon, Montmédy, Sedan, Vic, Moyenvic, Strasbourg, etc.

Section V, *Lorraine :* 33 cartons contenant environ 5,000 pièces relatives à l'histoire de Lorraine, dont une seule du XIVe siècle, 18 du XVe siècle, environ 300 du XVIe siècle, le reste des XVIIe et XVIIIe siècles. Cette section comprenait notamment une série de 3,000 pièces de correspondance de princes et personnages lorrains du XVIIe siècle.

Section VI, *France :* 11 cartons contenant 600 pièces à peu près, dont une quarantaine seulement des XIVe, XVe et XVIe siècles, la plus grande partie des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, concernant les affaires de France, pendant le XVIIIe siècle principalement. On y trouvait, entre

autres choses, la mise au net d'un ouvrage anonyme sur La Fayette et la Révolution.

Section VII, *Paul Ferry :* 38 cartons contenant environ 2,280 pièces du XVIIe siècle, quelques-unes du XVIe siècle : papiers acquis par M. Emmery des héritiers du célèbre ministre et comprenant : 1° les œuvres religieuses de celui-ci, sermons et ouvrages de controverse; 2° ses papiers de famille, notamment un grand nombre de pièces de correspondance, quelques-unes de la main de Bossuet avec qui Paul Ferry avait tenu des conférences religieuses dont le souvenir est resté.

Section VIII, *Couët :* 5 cartons contenant environ 300 pièces des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles : papiers intéressant la famille de Couët alliée à celle de Paul Ferry, et ayant la même origine que ceux de la section précédente.

Section IX, *Emmery :* 18 cartons contenant environ 1,080 pièces presque toutes modernes, relatives aux études et aux travaux historiques de M. le comte Emmery, parmi lesquelles, à titre de preuves, 11 pièces du XIIIe siècle, 28 du XIVe siècle, 18 du XVe siècle et 30 du XVIe siècle. Dans cette section se trouvaient les documents relatifs à la publication du *Recueil des édits du parlement de Metz* dont M. Emmery a donné 5 volumes in-4°, imprimés de 1774 à 1788. Le tome VI, en cours d'exécution au moment où éclatait la Révolution, n'a point paru; il n'en reste qu'un exemplaire comprenant seulement les 392 premières pages, retrouvées en feuilles d'épreuves dans les cartons de cette section. Cet exemplaire unique est aujourd'hui dans la bibliothèque de M. Chartener à Metz.

Section X, *Le Moine :* 6 cartons contenant environ 360 pièces du XVIIIe siècle, provenant des deux Le Moine, de Toul et de Moyenvic. C'étaient des lettres, des notes et extraits, des travaux de numismatique et de bibliographie concernant la province.

Section XI, *Mélanges :* 24 cartons contenant 1,400 à 1,500 pièces des XVIIe et XVIIIe siècles de caractères divers, des brouillons modernes de mains inconnues, des feuilles détachées manuscrites et imprimées,

un grand nombre de factums relatifs à des affaires particulières et à des procès.

Section XII, *Supplément aux manuscrits:* 38 cartons contenant des fragments de manuscrits plus ou moins étendus, des portions de chroniques, des éphémérides, des recueils de poésie, de philosophie et de mathématiques, des copies d'ouvrages de toute sorte et quelques manuscrits complets qu'on n'avait pas retrouvés au moment de la confection du catalogue de ceux-ci, en 1846.

Manuscrits provenant de divers dons et acquisitions — Les acquisitions faites à la vente de la bibliothèque du comte Emmery en 1849 sont de beaucoup les plus importantes qui soient jamais venues enrichir le cabinet des manuscrits de la ville de Metz. Elles ne doivent pas faire oublier cependant les acquisitions moins considérables, mais également intéressantes, qui à différentes époques ont contribué, avec les libéralités de quelques donateurs, à la formation de notre collection. Ces dons et acquisitions sont mentionnés aux articles qui les concernent dans le Catalogue général de 1870. Nous ferons observer cependant que les manuscrits acquis antérieurement à 1833, ayant été généralement déposés aux archives [1], se sont trouvés compris dans le fonds de l'hôtel de ville avant son transport à la bibliothèque, et sont entrés avec lui en 1835 dans la collection actuelle, sans que le catalogue indique le plus souvent pour eux une autre origine et s'explique sur la manière dont ils avaient été auparavant acquis par la ville. Nous avons donné dans le chapitre premier de cette notice quelques indications sur les manuscrits les plus remarquables appartenant à cette catégorie.

Les articles entrés dans la collection des manuscrits de Metz par

[1] Avant l'année 1833, deux manuscrits donnés par M. le comte d'Ourches [nos 5 et 6] étaient cependant entrés directement dans le fonds ancien des manuscrits à la bibliothèque; et les documents acquis des héritiers de M. le baron Marchant en cette année même de 1833 y avaient été également annexés. Les deux premiers y sont restés, les autres en ont été détachés pour la plupart et réunis au nouveau fonds.

voie de dons et acquisitions, indépendamment de ceux qui proviennent du cabinet du comte Emmery, dont nous avons fait une classe à part, sont au nombre de 82 [1]. Ils ont pour la plupart peu d'importance, comme le fait entrevoir cette simple observation que, dans le nombre, 5 seulement sont exécutés sur vélin, tandis que 77 sont écrits sur papier, et que ces 5 manuscrits sur vélin sont seuls antérieurs au XVIe siècle. Tous les autres sont modernes : 8 sont du XVIIe siècle, 46 du XVIIIe siècle et 23 du XIXe siècle.

Les 5 manuscrits antérieurs au XVIe siècle sont d'abord un recueil de feuillets empruntés aux gardes ou tirés des couvertures des autres manuscrits de la collection et fournissant des spécimens d'écritures qui vont du VIIIe siècle au XVIe [n° 732]; un exemplaire du XIIIe siècle du roman en vers des Quatre fils Aymon, acquis des héritiers de M. le baron Marchant [n° 192]; quelques feuillets d'un livre censier du XIVe siècle, de l'abbaye Saint-Symphorien, achetés dans une vente publique [n° 1027], et enfin une grosse Bible du XVe siècle, en 2 volumes in-fol., donnée par M. le comte d'Ourches [n°s 5 et 6].

Parmi les autres, il en est fort peu qui soient dignes d'être cités; mais, dans le petit nombre de ceux qui méritent attention, il s'en trouve qui offrent un sérieux intérêt : d'abord les *Observations séculaires* de Paul Ferry qui viennent de M. Teissier [n°s 856, 857, 858]; puis les *Mémoires de Baltus sur l'histoire de Metz*, qui avaient appartenu à M. le baron Marchant [n° 915]; un recueil de documents qui formait, croit-on, le tome Ier d'une collection composée par dom Jean François, lequel a la même origine que l'article précédent [n° 912].

Nous signalerons encore, dans la même catégorie, un ouvrage de dom Baillet, *Antiquitates Arnulfinæ*, donné par M. Clercx [n° 812]; les

[1] Ces 82 articles portent au Catalogue général les numéros 5, 6, 192, 207, 701, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 713, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 734, 735, 736, 737 738, 739, 740, 741, 750, 765, 776, 778, 790, 812, 825, 856, 857, 858, 872, 880, 881, 912, 915, 944 *bis*, 945, 946, 958, 960, 961, 962, 963, 964, 974 *bis*, 1003, 1004, 1007, 1008, 1009, 1010, 1011, 1012, 1015, 1016, 1018, 1019, 1020, 1023, 1025, 1026, 1027, 1028.

travaux de numismatique de M. Dupré de Geneste, acquis des héritiers de M. le baron Marchant [nos 945, 946, 961]; le Journal de M. de Belchamp, 1724-1742, retrouvé dans l'étude d'un notaire de Metz, et qui vient de M. Dufresne [no 872]; des documents intéressants sur les Coutumes de Metz et de Lorraine [nos 765, 776, 778, 790, 1018, 1020]; des recueils d'arrêts de la cour souveraine de Lorraine, 1700-1727, provenant de diverses sources [nos 1025, 1026]; enfin une volumineuse collection des travaux du chirurgien Louis, né à Metz en 1723 et secrétaire perpétuel de l'Académie royale de chirurgie à Paris, de 1764 à 1792, don de la famille de Goncy [no 750].

Tels sont les ouvrages qui méritent d'être cités parmi les 82 articles entrés isolément à diverses époques, par dons ou acquisitions, dans la collection des manuscrits de la ville de Metz.

Manuscrits dont la provenance est inconnue. — Nous avons fait connaître, dans les pages qui précèdent, les fonds originaires qui ont fourni des manuscrits à la collection actuelle de la ville de Metz; nous avons parlé également des dons et acquisitions qui ont contribué aussi à l'enrichir. Les renseignements que nous avons réunis sur ce double objet rendent compte de l'origine de 879 articles de cette collection [1]. Le nombre total de ses articles étant au catalogue actuel de

[1] Les 879 articles dont l'origine est connue se décomposent ainsi : de la cathédrale en proviennent 232; de la collégiale de Saint-Sauveur 2; de Saint-Arnould 114, défalcation faite de 7 qui venaient des Jésuites; de Saint-Clément 34, défalcation faite de 36 qui venaient des Célestins; de Saint-Symphorien 5; de Saint-Vincent 15; de Sainte-Glossinde 1; des Jésuites 9, dont 7 ayant passé par Saint-Arnould; des Célestins 47, dont 36 ayant passé par Saint-Clément; des Frères prêcheurs 3; des grands Carmes 2; des Trinitaires 1; des Minimes 6, des Récollets 1; des Carmes déchaussés 4; des prêtres de la Mission 4; des religieuses de la Congrégation 3; des Carmélites 1; des filles de la Présentation 2; de Saint-Martin-de-Glandières 2; de Villers-Betnach 1; de Tholey 12; de la Chartreuse de Rettel 68; du prieuré de Sainte-Barbe 1; des Augustins et des Capucins de Thionville 2; des Récollets de Longwy 1; de la bibliothèque de l'ordre des avocats 16; de la bibliothèque ducale de Deux-Ponts 8; des archives de l'hôtel de ville 163; de la collection du comte Emmery 37; de divers dons et acquisitions 82.

1,031 (sous 1,029 numéros dont deux numéros *bis*), il en reste 152 dont l'origine demeure inconnue. Les manuscrits compris dans ces 152 articles ont généralement peu d'importance, à l'exception d'un seul, très-précieux, dont il va être question, et de 3 ou 4 autres qui peuvent présenter aussi quelque intérêt[1].

De ces 152 manuscrits, 15 sont exécutés sur vélin et 137 sur papier. Un seul est assez ancien et appartient au XIe siècle, peut-être même à une époque antérieure encore; 2 sont du XIIIe siècle, 8 du XIVe, 9 du XVe, 8 du XVIe, 35 du XVIIe, 85 du XVIIIe et 4 du XIXe siècle.

Le manuscrit du XIe siècle[2] [n° 343] est une copie du sacramentaire romain du pape saint Grégoire qui, à la fin du VIe siècle, réforma la liturgie. Cet exemplaire est dit avoir été transcrit sur l'original lui-même, « ex autentico libro bibliothecæ cubiculi scriptus. » Le volume, destitué de toute marque de provenance, sans feuillets de garde, et dont la reliure est formée de deux ais de chêne dépouillés de leur couverture, est certainement un des plus précieux de la collection. Il ne correspond par son âge à la description donnée par dom Maugérard d'aucun des sacramentaires de la cathédrale, et devait très-vraisemblablement appartenir à la bibliothèque d'une de nos grandes abbayes de Bénédictins, à celle de Saint-Arnould peut-être, qui seule a

[1] Les 152 manuscrits dont l'origine est inconnue portent au Catalogue général de 1870 les numéros 4, 74, 91, 131, 172, 188, 197, 202, 203, 259, 260, 311, 312, 313, 316, 317, 318, 343, 388, 389, 390, 392, 393, 394, 396, 401, 404, 405, 406, 409, 411, 412, 414, 415, 416, 418, 421, 422, 423, 424, 425, 427, 429, 435, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 454, 462, 468, 469, 471, 490, 501, 515, 520, 524, 525, 529, 531, 532, 533, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 554, 555, 559, 561, 576, 578, 579, 582, 583, 584, 585, 587, 599, 605, 610, 633, 636, 645, 648, 649, 658, 662, 663, 664, 665, 667, 668, 670, 671, 672, 673, 674, 676, 677, 679, 680, 681, 683, 684, 689, 690, 691, 692, 693, 695, 697, 698, 699, 700, 702, 703, 711, 712, 733, 742, 743, 745, 746, 748, 764, 779, 781, 787, 791, 798, 877, 924, 969, 999, 1013, 1021, 1022, 1024.

[2] M. de Salis fait remonter ce précieux manuscrit jusque vers la fin du IXe siècle.

conservé jusqu'à la fin et nous a transmis en partie l'ancien fonds de ses manuscrits. Les deux manuscrits du xiiie siècle sont des bréviaires [nos 468, 469], sans marque de provenance également.

Les autres manuscrits de la catégorie qui nous occupe ne présentent presque aucun intérêt au point de vue de leur âge, puisque. après 25 d'entre eux qui appartiennent aux xive, xve et xvie siècles, tout le reste est moderne, c'est-à-dire des xviie, xviiie et xixe siècles.

Ces manuscrits, pour une bonne moitié, ont un caractère purement ecclésiastique. On trouve, dans le nombre, 2 évangéliaires [nos 4 et 658]; 3 psautiers [nos 583, 599, 695]; 11 livres de liturgie, heures, missels, bréviaires, graduels, antiphonaires, indépendamment des 3 manuscrits des xie et xiiie siècles dont il vient d'être question [nos 454, 462, 471, 576, 578, 579, 582, 584, 585, 587, 746]; 42 recueils de traités religieux [nos 91, 131, 172, 259, 260, 311, 392, 401, 404, 406, 411, 418, 490, 501, 529, 531, 532, 533, 541, 543, 554, 605, 636, 645, 648, 649, 662, 664, 665, 667, 668, 670, 672, 674, 676, 677, 679, 681, 684, 690, 691, 745]; 4 de sermons [nos 312, 313, 540, 683]; 12 de méditations pieuses et de prières [nos 405, 409, 412, 537, 538, 539, 542, 552, 671, 673, 680, 743], avec un abrégé en 2 volumes de Vies des saints [nos 524, 525] et un exemplaire du xve siècle de l'*Imitation* [no 490].

Les ouvrages profanes ne sont guère moins nombreux parmi les manuscrits dont l'origine demeure pour nous inconnue. Ce sont : des traités de rhétorique [nos 389, 515, 546, 547, 663]; des recueils et des compositions littéraires [nos 91, 390, 520, 543, 645, 689, 691, 697, 698, 699, 700]; des ouvrages de philosophie [nos 172, 388, 439, 440, 549, 633, 692] et de médecine [nos 441, 442, 443, 444]; quelques autres relatifs au magnétisme [no 742], à la physique [nos 316, 440], à la mécanique [no 421], à l'arithmétique [no 561], à la bibliographie [nos 394, 396], à l'architecture [no 424], à l'art militaire [nos 317, 318, 422, 423, 435, 550, 559, 711]; des ouvrages de jurisprudence civile [nos 74, 202, 203, 416, 555, 703, 748, 764, 779, 781, 787, 791, 1021, 1022, 1024] et de droit ecclésiastique

[n°s 414, 415, 543, 610]; deux traités en français, du XIVe siècle, l'un des dix commandements, l'autre des vertus et des vices [n° 665]: des ouvrages relatifs à l'économie politique et à l'administration [n°s 425, 733, 1013]; quelques manuscrits d'un caractère plus particulièrement historique [n°s 188, 393, 427, 551, 693, 711, 877]; des copies de notre Chronique des évêques [n° 798]; une collection des lettres du cardinal de Givry [n° 969]; les Mémoires de Turgot sur la Lorraine et les Trois évêchés [n° 999]; un inventaire des archives de Metz en 1737 [n° 924]; quelques ouvrages de caractères divers, comme des Mémoires signés Fontaine sur Port-Royal [n° 429]; un Voyage à Jérusalem et au mont Sinaï en 1771 par M. de Morison, chanoine de Tournai [n° 702]; des livres en italien [n° 551], en espagnol [n° 548], en allemand [n°s 552, 561, 645], en langues orientales [n°s 197, 712].

Les principaux noms d'auteurs que nous trouvons attachés à ces divers ouvrages sont, après ceux des écrivains ecclésiastiques, de saint Augustin [n°s 91, 605] et de saint Grégoire [n° 343], les noms de maître Alanus de Antirufino [n° 520], de Philippus Bergamensis [n° 172], de Gaston Griaeus [n° 390], du cardinal de Givry [n° 969], de Chassanion [n° 131], de Turgot [n° 999], de Vauban [n° 317], d'Ormancey [n° 515], de Luyton [n° 693], du cardinal de Bérulle [n° 667], de Lorey [n° 389], de Lacroix [n° 401], de Larcher [n° 546], du chevalier de Ried [n° 316], du Père Olivier Légipont [n°s 392, 394, 697, 698, 699, 700], du comte de Kewenhüller [n° 435], du capitaine d'Archenholtz et du baron de Bock [n° 711], du chanoine de Morison [n° 702], du Père Desgabez [n°s 549, 692], du Père Benoît [n° 877], de dom Baillet [n°s 524, 525, 543, 649, 691] et de dom Jobal [n° 311].

Ajoutées aux notions que nous avons pu donner sur le plus grand nombre de nos manuscrits, en parlant des fonds originaires d'où ils proviennent, les indications qui précèdent, touchant ceux dont l'origine est restée inconnue, achèvent de nous renseigner sur la manière dont est composée la collection de la ville de Metz.

Résumé des données relatives aux fonds originaires. — L'étude que nous venons de faire des fonds originaires dont les éléments ont été recueillis dans la collection de la ville de Metz permet de se former une idée approximative de la constitution et du caractère propre de quelques-uns d'entre eux. En résumé, les œuvres purement littéraires étaient généralement assez rares dans ces fonds primitifs. Ceux-ci comprenaient plutôt des ouvrages d'un caractère religieux, avec quelques autres concernant la jurisprudence, le droit canonique surtout, ou bien ayant un intérêt purement historique.

Le fonds de la cathédrale, dont nous avons perdu un peu plus du tiers, renfermait 383 manuscrits à la fin du siècle dernier. Dans le nombre, quelques-uns très-précieux par leur antiquité et par la richesse de leur couverture étaient conservés dans le trésor, *Sacrarium*, avec les reliques et les joyaux. Ce fonds était abondamment pourvu de Bibles et d'évangéliaires très-anciens, de cérémoniaux et de livres de liturgie; il possédait en même temps bon nombre d'ouvrages des Pères de l'Église et des écrivains ecclésiastiques, mais en copies généralement peu anciennes, presque toutes postérieures au XIIIe siècle, la plupart même du XVe siècle seulement. Ce qui mérite surtout d'être signalé parmi les manuscrits de la cathédrale de Metz, c'est une remarquable collection d'ouvrages de jurisprudence et de médecine, sciences cultivées par-dessus toutes les autres au moyen âge. On voit par là quelle direction prenaient les études des membres du chapitre de Metz, fréquemment envoyés, les documents en font foi, dans les grandes universités de France, d'Allemagne et d'Italie, pour s'y instruire.

A l'abbaye de Saint-Arnould existait, à la fin du XVIIIe siècle, un fonds de 152 manuscrits dont plus des deux tiers nous sont parvenus. Ce fonds possédait, à ce qu'il semble, peu de Bibles ou d'évangéliaires et presque pas d'ouvrages de jurisprudence ou de médecine, mais en assez grand nombre des livres de liturgie avec les écrits des Pères de l'Église et des auteurs ecclésiastiques, dans des copies très-anciennes, généralement du XIe siècle, quelques-unes même des VIIIe, IXe et Xe siècles.

L'abbaye de Saint-Clément avait, à la fin du siècle dernier, un fonds d'une centaine de manuscrits constitué par des acquisitions récentes, dont une bonne part avait été fournie par la bibliothèque des Célestins, supprimés en 1774. Nous possédons à peu près les deux tiers de cette collection. On n'y trouve ni Bibles, ni évangéliaires, ni livres de jurisprudence ou de médecine, mais presque exclusivement des traités sur des matières religieuses, dans des manuscrits pour la plupart du xve et du xvie siècle. C'était, comme la collection de Saint-Arnould, une bibliothèque purement ecclésiastique; mais elle était fort au-dessous de celle-ci par l'âge relativement moderne des copies qui la composaient. Il ne restait rien, dans cette maison, d'un premier fonds de manuscrits anciens qu'elle avait dû nécessairement posséder comme toutes les grandes abbayes de l'ordre de Saint-Benoît et qui devait présenter une certaine analogie avec celui dont nous trouvons des restes importants à Saint-Arnould.

Les abbayes de Saint-Symphorien et de Saint-Vincent avaient possédé aussi d'anciens manuscrits du même genre. Nous avons à cet égard, en ce qui concerne ces deux maisons, un témoignage positif du xiie siècle [n° 221]. Mais il ne leur restait presque plus rien de ces anciennes richesses au siècle dernier, et elles ne paraissent pas même avoir alors avisé, comme l'abbaye de Saint-Clément, à les remplacer.

De Saint-Symphorien, nous n'avons que 5 manuscrits, dont 2 sont des xive et xve siècles; les 3 autres sont tout à fait modernes.

De Saint-Vincent, nous avons 15 manuscrits antérieurs pour la moitié au xiie siècle, et nous offrant les derniers débris de ce fonds ancien que nous venons de mentionner, lequel, au xiie siècle, était l'égal, autant qu'il semble, de ceux qui existaient à Saint-Arnould et à Saint-Symphorien, probablement aussi à Saint-Clément. Avec ces manuscrits très-anciens, dont le contenu est analogue à celui des manuscrits de Saint-Arnould, ceux que nous avons encore de Saint-Vincent sont des xiiie, xive et xve siècles; l'un d'eux est même du xviiie siècle.

Les grandes abbayes de femmes de l'ordre de Saint-Benoît avaient-

elles à Metz des manuscrits? Cela est douteux pour le siècle dernier; mais elles avaient dû en posséder plus anciennement. Nous n'en avons aujourd'hui aucun de Saint-Pierre ni de Sainte-Marie, et il ne nous est parvenu de Sainte-Glossinde qu'un livre de chant tout à fait moderne.

Nous n'avons aucune donnée sur ce qu'étaient, comme importance, les bibliothèques des Bénédictins de Tholey et des Chartreux de Rettel qui nous ont transmis, la première 12, la seconde 68 manuscrits. Les manuscrits de Tholey sont presque tous du XVe siècle et ne contiennent guère que des traités religieux, ceux de Rettel sont dans le même cas; cependant il s'en trouve, dans le nombre, quelques-uns du XIVe siècle, 3 du XIIIe siècle et 2 du XIIe siècle.

Parmi les maisons du second ordre dont nous avons des manuscrits, celle des Célestins est la seule dont il nous en reste un nombre suffisant pour nous faire une idée de ce que pouvait être sa collection. Le couvent des Célestins de Metz ne remontait du reste qu'au XIVe siècle. Nous avons quelque raison de penser qu'à la fin du XVIIIe siècle il possédait environ 70 manuscrits dont nous avons aujourd'hui à peu près les deux tiers. Ce sont presque tous des manuscrits du XVe siècle, qui ne traitent guère que de sujets religieux, avec quelques ouvrages anciens de grammaire et de rhétorique.

Il n'existait vraisemblablement que peu de manuscrits anciens chez les Jésuites. Nous en possédons 9 seulement de cette maison qui a subsisté à Metz de 1622 à 1768; 5 d'entre eux sont des XVe et XVIe siècles, 4 des XVIIe et XVIIIe siècles; ce sont presque tous des ouvrages relatifs à la controverse, à l'histoire et à la politique. De si rares spécimens suffisent-ils pour faire penser que la bibliothèque tout entière d'où ils proviennent ait été composée dans le même esprit?

D'autres maisons religieuses encore nous ont laissé des manuscrits, mais nous ne possédons de chacune d'elles qu'un nombre d'ouvrages presque insignifiant, et il nous est impossible de tirer de là aucune induction sur ce que pouvaient contenir leurs bibliothèques, sinon qu'elles étaient probablement assez pauvres en documents de ce genre.

Indépendamment des établissements religieux, nous en avons signalé quelques autres d'un caractère différent, qui ont contribué aussi à la formation de la collection des manuscrits de la ville de Metz. Nous avons nommé comme tels la bibliothèque ducale de Deux-Ponts, celle de l'ordre des avocats au parlement de Metz, les archives municipales de l'hôtel de ville et la collection du comte Emmery. Les manuscrits de la bibliothèque de Deux-Ponts étaient, à ce qu'il semble, tout modernes et consacrés spécialement à des traités pratiques de science appliquée. Ceux de l'ordre des avocats, mêlés aux livres imprimés dans une bibliothèque de formation récente, étaient modernes aussi et peu nombreux, tous relatifs à des sujets de jurisprudence. Les manuscrits de l'hôtel de ville formaient une section des archives municipales, dans laquelle étaient rangés en 134 articles, avec quelques imprimés, des manuscrits généralement peu anciens, relatifs pour la plupart au gouvernement et à l'histoire de la cité ou de la province. Le fonds des manuscrits du cabinet de M. le comte Emmery était composé d'ouvrages du même genre et comprenait une centaine d'articles, parmi lesquels une notable collection de chroniques et mémoires des XIVe, XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

Nous n'avons rien à dire ici de quelques autres bibliothèques qui ont encore fourni accidentellement des articles à la catégorie des dons et acquisitions. Les ouvrages qui ont chez nous cette origine, quand ils n'existaient pas isolément entre les mains des donateurs ou des vendeurs, étaient généralement en petit nombre dans leurs collections, toute réserve faite cependant, à cet égard, pour les importants cabinets de M. le comte d'Ourches et de M. Noël de Nancy, dont le souvenir est fixé par les catalogues des ventes qui en ont été faites et que nous nous contenterons de signaler ici.

En terminant nos observations sur les fonds originaires d'où viennent les manuscrits de la ville de Metz, nous devons rappeler ce que nous avons constaté en parlant de ceux de ces manuscrits dont la provenance est encore inconnue : c'est que très-peu de ces derniers ont de l'importance et que leur attribution à quelqu'un des fonds originaires

dont nous avons parlé, s'il était jamais possible de l'établir, ne changerait pas les conclusions émises, dans les lignes qui précèdent, sur le caractère particulier assigné à chacun d'eux.

CHAPITRE III.

DESCRIPTION DES MANUSCRITS DE LA COLLECTION.

Nous avons exposé, dans le chapitre deuxième de cette notice, ce qu'on peut savoir des fonds originaires qui ont fourni les éléments de la collection actuelle des manuscrits de Metz. Nous avons, autant que possible, fait connaître la composition de ces anciens fonds qui n'existent plus. Nous avons pu indiquer, jusqu'à un certain point, les manuscrits dont ils étaient autrefois composés, en signalant quelques-uns de ceux qui sont perdus et ceux qui se retrouvent dans la collection actuelle. Nous avons joint à ces renseignements des indications sur les articles de celle-ci dont l'origine est restée pour nous inconnue. On sait maintenant, à peu près, ce que contient cette collection. Il nous semble bon, pour compléter l'idée qu'on peut se faire de son importance, de présenter encore quelques observations sur les documents qu'elle renferme, en les considérant à certains points de vue particuliers pour lesquels il convient de les grouper et de les examiner autrement que nous ne l'avons fait jusqu'à présent.

Caractères paléographiques des manuscrits de Metz. — Au point de vue des études paléographiques, les manuscrits de Metz présentent un très-grand intérêt. Nous avons entre les mains sur cet objet un travail inédit de M. le baron de Salis, auquel il nous a été permis d'emprunter quelques données. Une des raisons qui nous portent à le faire, c'est qu'elles offrent dans plusieurs cas des différences essentielles avec les conclusions auxquelles s'est arrêté, sur les questions de ce genre, l'auteur du Catalogue imprimé en 1870. Venant d'un homme très-compétent, qui a étudié avec beaucoup d'attention les manuscrits de notre province, les indications fournies par M. de Salis méritent

grandement d'être prises en considération, ne fût-ce que comme point de départ pour de nouvelles études sur les questions où son avis diffère de celui qui est consigné dans le Catalogue de 1870 par son savant auteur [1].

Suivant M. de Salis, la bibliothèque de Metz posséderait, à ne prendre que les manuscrits antérieurs au XIIIe siècle : 1 manuscrit du VIIe siècle [nº 134]; 4 manuscrits du VIIIe [nos 7, 76, 236 traité 2 [2], 652 traité 3]; 2 manuscrits du commencement du IXe [nos 322, 400 traité 4]; 11 manuscrits du courant du IXe [nos 39, 48, 124, 130, 187, 209, 215, 229 traités 5 et 6, 243, 292, 351 en partie]; 6 manuscrits de la fin du IXe [nos 52, 84, 225, 236 1re partie, 306, 343]; 15 manuscrits du courant du Xe [nos 51 traités 3 et 4, 78, 144, 145, 179, 195 traités 2, 3, 4, 5, 213, 229 traités 1, 2, 3, 4, 271, 288, 349, 351 en partie, 400 traité 5, 518, 652 traités 1 et 7]; 5 manuscrits de la fin du Xe [nos 140, 226, 362, 395, 527]; 11 manuscrits du commencement du XIe [nos 54, 185, 227, 228, 242, 245, 377, 398, 494 [3], 519, 523]; 36 manuscrits du courant du XIe [nos 2, 37, 49, 77, 80, 85, 126, 127, 141, 143, 184, 186, 189, 194, 195 traité 1, 221 [4], 223, 224, 230, 231, 232, 233, 300, 304, 330 traité 2, 334, 339, 347, 400 traités 1, 2, 3, 450, 489, 500, 651 en partie, 652 traités 2, 4, 5, 6, 8, 653, 654]; 7 manuscrits de la fin du XIe [nos 15, 51 traités 1, 2, 125, 136, 139, 216, 452]; 11 manuscrits du com-

[1] Il est bon de faire observer que M. de Salis avait sous les yeux une copie du travail de M. Quicherat en faisant ses observations, et que c'est en connaissance de cause qu'il s'écarte quelquefois de l'opinion de ce dernier.

[2] Le manuscrit nº 236, indiqué au Catalogue général de 1870 sous ce titre, *Liber canonum*, contient en réalité deux recueils de canons : le premier, qui comprend 3 livres; le second, plus ancien, qui ne renferme que le second livre seulement d'une autre collection, précédé de quelques lignes finales et de l'*explicit* de son livre premier.

[3] Nous avons exposé précédemment les considérations qui peuvent induire à penser qu'une partie au moins de ce manuscrit nº 494, son 4e traité, n'est que de la fin du XIe siècle (ci-dessus, p. LXIII).

[4] Nous avons démontré précédemment que le dernier feuillet au moins du manuscrit nº 221, lequel a pour nous une importance toute particulière à cause de l'inventaire de manuscrits qu'il contient, ne peut être que du XIIe siècle (ci-dessus, p. XXXII, note 1).

mencement du XIIe [n°s 14, 16, 17, 36, 79, 100, 128, 135, 138, 142, 445]; 10 manuscrits du courant du XIIe [n°s 35, 53, 214, 278, 297, 307 traités 1, 2, 3, 4[1], 329, 449, 457, 476]; 7 manuscrits de la fin du XIIe [n°s 4, 67, 68, 320, 472, 509, 627].

L'auteur de ces observations y a joint des renseignements intéressants sur des fragments très-anciens qui accompagnent, comme feuilles de garde, quelques-uns des manuscrits de la collection, et qui pourraient fournir les éléments d'un recueil analogue à celui que contient le numéro 732. Il mentionne ainsi un fragment en onciale du VIe siècle au numéro 79; des fragments du VIIIe siècle aux numéros 184 et 385; du IXe aux numéros 15, 48, 61, 116, 123, 142, 150, 168, 198, 209, 210, 226, 256; du Xe aux numéros 129, 212, 306, 322; du XIe aux numéros 132, 135, 230, 343, 400, 419, 498; du XIIe aux numéros 221, 252. Il indique également, au numéro 138, une page en caractères saxons, avec quelques gloses en langue saxonne; aux numéros 51, 398, 665 enfin, un certain nombre de feuillets palimpsestes dignes de fixer l'attention.

Pièces et morceaux détachés contenus dans les manuscrits de Metz. — Aux renseignements que nous venons de donner sur les caractères paléographiques des manuscrits de Metz, il nous semble opportun d'en joindre quelques autres sur diverses particularités qui distinguent un certain nombre d'entre eux.

Les feuillets de garde ne fournissent pas seulement des spécimens d'écritures anciennes, ils peuvent aussi offrir de l'intérêt par la nature même et par le sujet des textes qu'ils contiennent. Toute réserve faite pour ce que pourra révéler à cet égard l'étude ultérieure des fragments que nous avons énumérés tout à l'heure, nous rappellerons d'abord, à

[1] Au Catalogue général, le manuscrit n° 307 est indiqué comme contenant 4 parties seulement. Il en contient 5 en réalité, parce que la 4e, intitulée dans ce catalogue *Obituarium ecclesiæ S^ti Clementis Metensis*, comprend deux nécrologes d'époques différentes, le premier du XIIe siècle comme le reste du manuscrit, le second du XIIIe seulement.

ce titre, un morceau de la *Pharsale*, dont nous avons déjà parlé précédemment, en le signalant dans un manuscrit de Saint-Arnould [n° 135]. Ce fragment, écrit au xe siècle, ne comprend pas moins de 96 vers, répartis également entre quatre pages au recto et au verso de deux feuillets. Il commence ainsi :

Corpora nec populum latebre cepere ferarum;
Hic laqueo fauces elisaque gultura (*sic*) fregit.

Nous mentionnerons encore un manuscrit, du XIIIe siècle, de la cathédrale [n° 252], qui porte à l'intérieur de sa couverture deux fragments, écrits au XIIe siècle, de la *Thébaïde* de Stace, dont l'un contient 50 vers et l'autre 52. Ajoutons que, si l'on détachait ces deux feuillets de la couverture sur laquelle ils sont collés, on doublerait vraisemblablement l'étendue des fragments qu'on peut lire aujourd'hui. Ces feuillets sont des morceaux empruntés à un manuscrit plus ancien, dépecé pour former la reliure de celui où nous les trouvons.

Les pièces étrangères à la confection première et au sujet propre des manuscrits où on les rencontre accidentellement ne sont pas toujours des fragments de volumes plus anciens. Ce sont souvent des transcriptions faites postérieurement sur les marges, ou sur les parties inoccupées de leurs pages. C'est ainsi que se présentent deux fragments de Salluste, transcrits sur les feuillets de garde d'un manuscrit de Saint-Arnould dont nous avons précédemment fait aussi une brève mention [n° 322]. Ces passages écrits au xe siècle ne sont pas, comme les précédents, des débris d'un livre exécuté antérieurement. Ce ne sont pas des portions détachées d'un manuscrit plus étendu, lequel aurait contenu le texte entier d'un Salluste complet. Divers indices montrent que ce sont des transcriptions faites postérieurement à l'exécution première du volume qui les contient, sur des pages restées blanches de celui-ci. Les deux morceaux semblent d'ailleurs reproduits, le fait est à relever, à titre d'exemples de rhétorique, comme le seraient des emprunts faits à une collection de discours, à une sorte

de *Conciones.* C'est au moins ce qui semble ressortir de la teneur des rubriques placées dans notre manuscrit au commencement de ces deux pièces : « Rhetorica oratio Catilinæ ad conjuratos, » et « Oratio « rhetorica Micipsæ ad Jugurtham. »

Les morceaux transcrits accidentellement dans nos manuscrits ont généralement un caractère tout autre que celui du document que nous venons de décrire. Ce ne sont pas ordinairement des fragments empruntés à l'antiquité, mais des pièces appartenant au moyen âge. Pour donner une idée de ce que sont ces documents, nous en citerons quelques-uns, dans l'ordre des temps auxquels on peut les rapporter.

Au IXe siècle appartiennent quatre pièces liturgiques transcrites dans un manuscrit de Saint-Arnould, comprenant divers traités écrits au IXe et au Xe siècle [n° 351][1]. Deux de ces pièces sont des *acclamationes* rhythmées, en l'honneur de Charlemagne et d'un évêque de Metz, que divers indices permettent de reconnaître pour Drogon, son fils, élevé à l'épiscopat en 824. Les deux autres sont des *laudes*, pièces de liturgie qui se chantaient à certaines fêtes, entre la collecte et l'épître, et dont l'usage, datant de la fin du VIIIe siècle, a subsisté jusqu'aux temps modernes dans les églises de France. Ces pièces contenaient des vœux et des prières pour le pape et pour le souverain, le plus souvent aussi pour l'évêque de l'église où elles étaient chantées. L'un des deux textes de *laudes* que nous avons sous les yeux laisse en blanc les noms du pape, du prince et de l'évêque, comme il conviendrait à une pièce transcrite dans un rituel pour être complétée et utilisée suivant les circonstances. L'autre texte contient des noms qui lui assignent une date. Ces noms sont ceux du pape Jean, du roi Louis et de l'évêque Vualon, lesquels ne peuvent être, en raison de ce synchronisme, que Jean VIII (872-882), Louis, second fils de Louis le Germanique, souverain à Metz ainsi que dans la partie

[1] Le manuscrit 351 serait du XIe siècle suivant M. Quicherat, des IXe et Xe siècles et de diverses mains suivant M. de Salis. Vers le milieu du volume se trouvent transcrits quelques morceaux détachés, parmi lesquels les quatre pièces que nous citons ici.

de la Lorraine qui avait appartenu à son père (876-882), et Walon ou Wala, évêque de Metz en 876, tué en 882, à Rémich, en se portant à la tête des hommes armés de la haute Moselle au-devant des Normands. Ce texte de *laudes*, dont la date se trouve comprise, comme on le voit, entre 876 et 882, est un des plus anciens que l'on connaisse. Il présente en outre cette particularité remarquable qu'il est composé en grec. Il est d'ailleurs transcrit dans le manuscrit de Saint-Arnould avec des caractères latins, ce qui permet de faire des observations intéressantes sur la manière dont le grec était prononcé par ceux qui l'ont écrit[1].

Nous citerons, comme se rapportant au xe siècle, un monument fort différent des précédents. C'est un grand dessin, tracé par une main ferme et habile sur une page d'un manuscrit de ce temps qui vient de la cathédrale [nº 130]. Ce dessin est aussi remarquable par sa composition que par son exécution; il représente le jugement dernier. La scène est dominée par la figure du Christ, très-noblement conçue. Le personnage est assis sur un trône, les bras ouverts, comme pour accueillir les bienheureux qui s'élèvent vers lui, portés par trois vieillards nimbés d'un caractère auguste, pendant que les réprouvés se pressent, au bas du tableau, devant la porte fermée du paradis, où on les voit enchaînés et tourmentés par les démons.

Un manuscrit de Saint-Vincent, du xie siècle [nº 15], contient sur une de ses feuilles de garde deux documents très-intéressants. L'un est le rôle des droits de cette abbaye dans la *curtis* de Saint-Julien aux portes de Metz, avec l'indication de ce qui doit être attribué à l'*advocatus* et aux *ministeriales* de l'abbaye, dans le partage de ces revenus, au *placitum annuale*. L'autre est un règlement ecclésiastique dont voici les premiers mots : « Si peccaverit abbas, non licet episcopo « tollere possessionem monasterii quamvis peccaverit abbas, sed mit- « tat eum in aliud monasterium in potestatem alterius abbatis. . . »

Parmi les documents du xiie siècle, nous mentionnerons en pre-

[1] Ces pièces de liturgie font l'objet d'un travail inséré dans les *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, année 1876.

mière ligne un curieux morceau dont nous avons précédemment beaucoup parlé[1], l'inventaire de ce temps d'une partie des livres de Saint-Symphorien et de Saint-Vincent, par un moine de Saint-Arnould, à la fin d'un manuscrit de cette abbaye [n° 221]; puis, dans une Bible de la cathédrale [n° 2], des copies de la même époque contenant, l'une un état des possessions du chapitre dans l'intérieur de la ville, « Enumeratio domorum et censuum capituli beati Pauli » (saint Paul était le patron du chapitre, saint Étienne était celui de la cathédrale), l'autre la formule de présentation à l'évêque de Metz de l'abbé de Saint-Tron dans le pays de Liége, après son élection par la communauté de l'abbaye. Nous signalerons enfin, dans un manuscrit du même temps de l'abbaye de Saint-Arnould [n° 85], une pièce de vers en l'honneur d'un abbé Raynardus qui vivait en 1144[2].

Au XIIIe siècle appartiennent, entre autres, deux documents de caractères très-différents : d'abord, une curieuse table de comput pour le calcul de la fête de Pâque, transcrite à la suite d'un martyrologe de l'abbaye de Saint Arnould [n° 196], avec cette épigraphe : « Hæc sunt « paschales dominicæ quæ per circulum annorum erunt; » ensuite, sur la feuille de garde d'une Bible de la cathédrale [n° 1], une constitution édictée par un légat du Saint-Siége, Otto, cardinal-diacre de Saint-Nicolas in Carcere, datée de Verdun en 1229, pour contraindre à l'assiduité les chanoines de la cathédrale de Metz qui, au nombre de soixante à cette époque, étaient à peine représentés, y est-il dit, par six ou sept des leurs, présents au chœur. Ce document, encore inédit, offre un certain intérêt par les indications qu'il fournit sur les habitudes du haut clergé messin. Il montre dans l'attitude de celui-ci un relâchement qui s'accorde très-bien avec la marche générale des choses, à une époque où les évêques eux-mêmes commençaient à se détacher de la cité, celle-ci échappant graduellement à leur domination et constituant en même temps dans son sein un régime de plus en plus indépendant.

Nous rapportons au XIVe siècle deux textes transcrits sur les gardes

[1] Ci-dessus, p. XXVII, XXXII, LXXV et LXXVIII.

[2] D. Calmet, *Histoire de Lorraine*, 2e éd., t. VI, prélimin., col. XII.

d'un lectionnaire de la cathédrale [nº 329], lesquels contiennent le serment des chanoines à leur entrée dans le chapitre et celui de l'évêque à la prise de possession de son siége : les premiers devant se déclarer nés de parents ingénus et promettre obéissance aux statuts et constitutions en vigueur; l'évêque jurant de son côté de garder l'évêché, l'église et le chapitre, leurs droits, libertés et coutumes, leurs personnes et leurs biens.

Sous la date du xve siècle, nous citerons une pièce de 59 vers qui pourrait bien être plus ancienne que cette date, et que nous trouvons dans un manuscrit de cette époque qui nous vient de Saint-Clément [nº 241]. Cette pièce commence ainsi :

> Metis ovans, gaude, manibus plebs aulica plaude;

elle se termine par

> Gaudebunt cives quos ditat mansio dives.

avec cette conclusion : « Explicit Metensis civitatis titulus. » Cette composition renferme un éloge de la ville de Metz, dont elle vante la prospérité, et elle rappelle pour le fond, tout en s'en écartant par la forme, un morceau analogue comprenant 100 vers, donné par Sigebert de Gemblours dans sa *Vie de l'évêque Théodoric I*^{er} (Pertz, *Monum. Germ. hist. Scriptores*, t. IV, p. 477).

Sur un autre manuscrit, où notre catalogue indique des exemples et maximes à l'usage des religieux [nº 620], une main du xve siècle a écrit les six vers suivants :

> Anna solet dici tres concepisse Marias,
> Quas genuere viri Joachim, Cleophas, Salomeque.
> Has duxere viri Joseph, Alpheus, Zebedeus.
> Prima peperit CHRISTUM; Jacobum secunda minorem
> Et Joseph justum peperit cum Simone Judam,
> Tertia majorem Jacobum dilectumque Johannem.

Ces lignes expriment l'opinion reçue alors touchant la parenté du Christ et l'origine de la Vierge. Anne, mère de celle-ci, aurait eu trois époux et de chacun d'eux une fille nommée Marie; de là l'origine des

personnages qu'on appelait vulgairement les trois Marie. Un jour vint où cette opinion parut injurieuse pour l'honneur de la sainte Vierge, dont on prétendait rehausser la naissance en niant qu'Anne, sa mère, eût été successivement l'épouse de trois hommes différents. Ainsi se produisirent la question de la monogamie de sainte Anne et celle des trois Marie. Ceux qui soulevaient ces questions au commencement du XVIe siècle étaient précisément ces docteurs intempérants qui, en abordant témérairement tous les sujets de discussion, ouvraient à ce moment la voie aux réformateurs et à l'hérésie. Le Fèvre d'Étaples publia (1517-1519) des écrits fort remarqués de son temps sur les trois Marie, pour soutenir l'opinion de la monogamie de sainte Anne. Le célèbre Corneille Agrippa, qui était alors à Metz, où il avait été appelé pour y exercer un emploi public, embrassa vivement cette opinion. Il la soutint hautement et avec passion dans cette ville, contre les docteurs qui la condamnaient. L'Inquisition se mêla de la querelle et souleva contre l'audacieux polémiste la classe populaire, très-facile à émouvoir pour des intérêts de ce genre. Agrippa, exposé à toutes les violences, menacé même du bûcher, fut obligé d'abandonner la place. Il quitta Metz brusquement (1520); mais, en s'éloignant, il laissa derrière lui cette invective fameuse : « Omnium bonarum litterarum virtutumque noverca civitas Metensis, » qu'on a beaucoup répétée, le plus souvent sans la comprendre; car il n'y est question ni des belles-lettres ni des beaux-arts, comme on l'a quelquefois prétendu[1]. Pour

[1] L'invective d'Agrippa contre la ville de Metz est consignée dans une lettre écrite par lui à son ami le jurisconsulte Cantiuncula (*Agrippæ epist.*, liv. II, n° 33), où elle a été relevée par les critiques. Sous la plume d'Agrippa, c'était une espèce de formule de mécontentement passionné qu'il a également appliquée, dans des termes identiques et dans des circonstances analogues, à la cour de la régente des Pays-Bas : « Omnium bonarum litterarum « virtutumque noverca, aula Cæsarea » (*Agrippæ epist.*, liv. VI, n° 36, *ad Erasmum*). Agrippa exprimait dans ce dernier cas son ressentiment de ce que, après l'avoir laissé sans protection vis-à-vis des médecins d'Anvers, qui lui avaient fait brusquement interdire l'exercice de la médecine pratiquée par lui sans titres suffisants, et vis-à-vis de ses créanciers ensuite, qui l'avaient fait mettre en prison à Bruxelles, on refusait encore de le défendre contre les attaques des théologiens de Louvain, soulevés par la licence de ses écrits.

Agrippa, les bonnes lettres, c'était la discussion des questions téméraires qui passionnaient alors les esprits; la vertu, c'était la licence avec laquelle certains hommes osaient les agiter.

Il faut s'arrêter dans cette énumération. Des indications d'un autre genre peuvent encore être recueillies sur les couvertures et les feuilles de garde des manuscrits de Metz. Ce sont, avec les noms de ceux qui les ont possédés, des détails souvent curieux sur la provenance de ces livres rares et recherchés, sur leur mode d'acquisition et sur leur prix, sur les prêts et engagements dont ils ont pu être parfois l'objet. Les notes qui fournissent ces renseignements en contiennent souvent aussi sur l'histoire des personnages qu'elles mentionnent.

Les plus remarquables dans ce genre sont celles que Nicolas Dex, chanoine et trésorier de la cathédrale, a tracées, au milieu du XVe siècle, sur la couverture d'un recueil de Décrétales du XIIIe [n° 161]. Ce sont des espèces de mémoires dont une moitié à peu près est reproduite dans le Catalogue général de 1870, et où le jeune dignitaire du chapitre de Metz raconte son séjour d'étudiant à Heidelberg, à partir du dimanche de la Passion 1431, à Pavie ensuite en 1438, puis à Bologne en 1440. Il était chanoine de la cathédrale depuis 1428 et avait été élu trésorier par ses confrères, pendant ses études mêmes, en 1435. Nicolas Dex consacre la suite de ses souvenirs à des faits moins personnels. Le voyage d'un de ses frères en Terre Sainte, une peste à Metz qui enlève une partie de sa famille avec le tiers de la population de la cité, et les guerres qui troublent alors le pays en fournissent les données principales. Il termine ainsi : « Anno Domini « M° CCCC° XXX° vij° in die beati Martini intravit rex Franciæ Parisiis. » Nicolas Dex était accidentellement à Metz à ce moment. Ce qui se passait en France occupait beaucoup les esprits des Messins, comme on le voit généralement par nos chroniques. De tout temps leur attention a été sensiblement dirigée de ce côté.

Ces notes sur la jeunesse du trésorier de la cathédrale de Metz sont bien d'accord avec ce que nous avons dit précédemment du genre de vie de bon nombre des chanoines de cette église, pendant

les années de leur jeunesse consacrées aux études, dans les universités les plus fameuses de France, d'Allemagne et d'Italie. Nicolas Dex, comme quelques autres de ses confrères, avait fait dans ses voyages des acquisitions de manuscrits. Quelques-uns de ceux-ci ont passé à la cathédrale et nous sont parvenus. Ils portent son nom ou bien les armes de sa famille avec un signe singulier qui appartenait aussi à celle-ci, la figure d'une guimbarde ou trompe d'Allemagne, reproduite en vingt endroits sur les marges et les gardes de ces manuscrits. La collection de la ville de Metz possède 4 volumes qui sont dans ce cas : une Bible du XIVe siècle [n° 3], qui porte seulement l'écusson des Dex avec la guimbarde et le nom de Jean Herbillon, autre chanoine de la cathédrale, lequel avait probablement possédé ce livre après Nicolas Dex; le recueil de Décrétales qui contient les notes biographiques dont nous venons de parler [n° 161], lequel porte le nom de Nicolas Dex avec l'image de la guimbarde; un recueil du XVe siècle, marqué des armoiries des Dex et de la guimbarde [n° 403], lequel a passé par Saint-Arnould, où sont contenus 3 traités en français, les 2 premiers sur les doctrines de l'Église et sur la messe, le dernier sur la mythologie; et enfin une copie du XVe siècle de 2 écrits de Boccace [n° 193] sur laquelle se trouve aussi le nom de Nicolas Dex avec les mêmes marques, puis celui du chanoine Jean Herbillon qui, à la mort du trésorier, avait sans doute acquis le manuscrit, à la fin duquel on lit : « Hunc librum fecit scribi N. Dex decretorum doctor et the-« saurarius Metensis, Parisius, anno domini millesimo quadringen-« tesimo quinquagesimo secundo, tempore estatis, quando seviebat « pestis in civitate et patria Metensi... » Ces particularités se joignent à d'autres témoignages pour montrer qu'à Metz les lettres profanes n'étaient pas, au XVe siècle, étrangères aux esprits cultivés.

Manuscrits concernant les antiquités religieuses et les sciences ecclésiastiques, la médecine et la jurisprudence. — Une collection de manuscrits comme celle que nous décrivons ici offre nécessairement une ample matière aux études sur les antiquités religieuses et sur les sciences

ecclésiastiques. Nous ne nous arrêterons pas à le démontrer. Nous n'entreprendrons pas non plus de tracer même une esquisse des travaux de ce genre dont ces manuscrits peuvent fournir des éléments. Rappelons seulement que dom Maugérard a fait à ce sujet, sur les manuscrits de la cathédrale, des observations que nous avons indiquées sommairement en parlant de ces derniers. Elles concernent spécialement la constitution des textes sacrés et la liturgie, celle-ci dans les traits surtout qui caractérisaient les anciens usages de l'église de Metz. Les Bibles, les évangéliaires, les cérémoniaux lui ont fourni pour cet objet de nombreux renseignements dont il n'a vraisemblablement pas épuisé la matière et qui pourraient être le sujet de nouvelles études. Notre incompétence personnelle nous interdit de toucher à ces matières.

Nous ne serons pas moins réservé dans ce que nous dirons de la médecine et de la jurisprudence. Sur la première, notre collection contient quelques ouvrages que sauront trouver avec l'aide des tables, dans le Catalogue général publié en 1870, ceux que ce sujet intéresse. Ces ouvrages n'ont probablement pas une grande importance comme doctrine, eu égard à l'état actuel de la science, mais ils peuvent au moins éclairer l'histoire de celle-ci; c'est probablement à ce point de vue qu'ils seront consultés, et avec eux certains écrits sur l'astrologie, science qui au moyen âge était, conformément aux préjugés régnants, étroitement liée à la pratique de la médecine.

Les études de jurisprudence peuvent également trouver dans nos manuscrits d'utiles secours. Le droit canonique surtout y est représenté par des recueils de Décrétales, dont quelques-uns sont très-anciens, et par des traités nombreux que nous avons mentionnés, en parlant des fonds originaires d'où proviennent nos manuscrits. Le droit civil est moins bien partagé dans la collection de Metz. Cependant les ressources n'y feraient pas totalement défaut pour les études qui concernent cet objet.

Un savant de notre temps dont les travaux embrassent dans leur

ensemble le droit civil et le droit ecclésiastique étroitement unis au moyen âge, le célèbre Savigny, est venu étudier les manuscrits de Metz qui ont trait à la jurisprudence, et il en signale plusieurs dans son *Histoire du droit romain au moyen âge*. Il cite dans le nombre, pour le droit romain, un manuscrit du *Digestum novum* qui, suivant la division usitée jusqu'au XVI[e] siècle, comprend la fin des *Pandectes* à partir du livre XXXIX (Savigny, *Histoire du droit romain*, t. III, p. 335, note *a*[1]); il indique encore deux exemplaires complets d'un recueil qui est souvent tronqué dans les manuscrits, le *Volumen*, renfermant les *Institutes*, les *Tres libri*, c'est-à-dire les livres X, XI et XII du Code, les *Authentiques* ou premier recueil des *Novelles* et les *Usages des fiefs* (t. III, p. 370, note *d*). Savigny mentionne également un manuscrit de Metz contenant le Commentaire de Bulgarus, qui est du milieu du XII[e] siècle, sur le titre *De regulis juris*, avec les remarques de Placentinus qui sont de la fin du même siècle (t. IV, p. 30); il signale ensuite comme une singularité un autre manuscrit de Metz qui, seul de ceux qu'on connaît, ne donne pas ensemble la Somme d'Azzo sur le Code et celle de Bassianus sur les Authentiques (t. IV, p. 65), particularité intéressante, suivant lui, parce que la réunion constante de ces deux ouvrages était un des arguments que certains critiques faisaient valoir pour les attribuer l'un et l'autre à Azzo.

Pour le droit canonique, Savigny cite, parmi les exemplaires du Décret de Gratien, un manuscrit avec la date de 1105 attachée à une certaine formule, date contestée, dont il défend l'authenticité contre des auteurs qui la nient (t. IV, p. 37). Il s'arrête surtout à un manuscrit du commencement du XII[e] siècle, l'un des plus précieux assurément de notre collection [n° 100], lequel contient un recueil de canons qu'on a cru composé pour saint Anselme, archevêque de Cantorbéry († 1109), à cause de sa dédicace « Magnifico vigilantissimo « pastori ac precellentissimo archipresuli Anselmo . . . » On a pensé

[1] Ces indications renvoient à la traduction française de l'ouvrage de Savigny par M. Ch. Guenoux : *Histoire du droit romain au moyen âge*, 4 vol. in-8°, Paris, 1839.

aussi que cet ouvrage était celui qu'avait signalé dans un manuscrit du Vatican dom Mabillon (*Acta S. S. O. S. Bened.*, t. IX, p. 471), sous le nom de saint Anselme, évêque de Lucques au XIe siècle, indication accueillie par dom Cellier dans son *Histoire des auteurs ecclésiastiques* (t. XX, p. 676) et par Durand dans son *Histoire du droit canonique* (part. II, ch. IV, § 4).

L'attribution du recueil à l'archevêque de Cantorbéry ou à l'évêque de Lucques serait parfaitement d'accord avec la date du manuscrit de Metz ; mais celui-ci n'est qu'une copie d'un manuscrit beaucoup plus ancien, suivant Savigny qui connaissait des exemplaires de cette collection écrits au Xe siècle et même au IXe, et qui voit dans cet ouvrage un recueil composé en Italie pour un archevêque de Milan du nom d'Anselme, lequel vivait à la fin du IXe siècle. Savigny accorde à cette ancienne collection de canons une grande importance, à cause des nombreux fragments de droit romain qu'elle renferme, et il déclare qu'il l'a étudiée dans le manuscrit de Metz, manuscrit complet et fort beau, l'un des meilleurs, dit-il, qu'on ait de cet ouvrage, dont il ne mentionne que 5 exemplaires : celui de Metz et 4 autres à Bamberg, à Modène, à Verceil et à Paris (t. II, p. 176, note *e*).

Nous ajouterons enfin que Savigny cite encore (t. IV, p. 120, note 21) un manuscrit de Metz contenant, sous le titre de *Ordinarius Tancredi*, un exemplaire de l'*Ordo judiciarius*, traité de procédure d'après les principes du droit romain et du droit canon, divisé en 4 livres. C'est une copie, du XIVe siècle seulement, qui a appartenu au chanoine Jean Herbillon, dont elle porte le nom, et qui nous vient de la cathédrale [n° 163].

Outre les manuscrits relatifs à la jurisprudence ancienne et au droit ecclésiastique, la collection en renferme encore un certain nombre qui se rapportent au droit du moyen âge et des temps modernes, notamment aux institutions et aux usages judiciaires de la ville de Metz et des pays environnants. Nous ne pouvons pas nous dispenser de les mentionner au moins, en signalant d'une manière toute parti-

culière *Le livre des Jugements des Maîtres-Échevins* [1], du XIIIe siècle au XVIe siècle [n° 758]; des Procédures pour faits de sorcellerie, 1576-1622 [n° 759]; des recueils anciens des *Atours de la cité* [n°s 751, 753, 754]; des documents relatifs aux *Coutumes* de la ville de Metz et à celles de l'évêché, à leur préparation ainsi qu'à leur rédaction [n°s 763, 764, 765, 766, 767], avec des observations et commentaires dont ces coutumes ont été l'objet [n°s 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 777, 778, 1019], et quelques pièces relatives à certains faits du même ordre [n° 788]; les *Lois et usages des juifs de Metz* [n°s 776, 919, 920, 1018], les *Coutumes* de quelques villes du voisinage : celles de Gorze [n°s 779, 1020], de Thionville avec un commentaire [n° 1021], de Marsal [n° 780], de Sedan et autres lieux des domaines du duc de Bouillon [n°s 781, 1022]; des documents relatifs au parlement de Metz et à ses actes, savoir : un extrait de ses *Registres secrets* de 1633 à 1749 [n° 786]; le Style de ses procédures [n° 748], ses Maximes et coutumes [n° 785], des tables et recueils de ses édits et arrêts [n°s 783, 787, 1023]; un certain nombre de pièces, enfin, concernant les lois et usages de la Lorraine : Ordonnances des ducs [n°s 788, 789, 790, 791, 1024], Arrêts de la Cour souveraine [n°s 1025, 1026], la Pratique judiciaire selon l'Ordonnance de 1707 [n° 791], et un Essai sur la légitimité du prêt à intérêts, 1773 [n° 792].

Manuscrits concernant les belles-lettres. — La collection de Metz comprend un certain nombre de manuscrits présentant de l'intérêt au point de vue de leur valeur littéraire. Nous avons mentionné ceux qui sont dans ce cas, en parlant des fonds originaires d'où ils pro-

[1] Les jugements sont rangés dans ce recueil par ordre chronologique; le premier y est daté par erreur de 1209, c'est 1289 qu'il faut lire ou même 1288 « du « temps que s^r^ Thiebaut Ly Maire fut Maistre eschevin. » Les 2e et 3e jugements sont de 1297, le 4e est de 1300; tous les autres sont des XIVe, XVe et XVIe siècles. Le manuscrit de Metz est une copie moderne d'un manuscrit du commencement du XVIe siècle qui appartient aujourd'hui à la bibliothèque de Nancy.

viennent. Les uns contiennent des œuvres de littérature profane; les autres, des écrits des auteurs ecclésiastiques. Nous nous bornerons ici à rappeler le souvenir de ces ouvrages pour donner une idée de leur ensemble.

Nous avons signalé ainsi, dans la catégorie des œuvres profanes, un Virgile du xve siècle [n° 299], des fragments de Cicéron du même temps [n° 482], un Salluste écrit à la même époque [n° 522], deux fragments du xe siècle de cet écrivain [n° 322], des manuscrits du xve siècle de lettres de Sénèque [n° 190] et de ses tragédies [n° 298], un Lucain du xiie siècle [n° 518] et un fragment du xe de son poëme [n° 135], deux grands morceaux, écrits au xiie siècle, de la Thébaïde de Stace [n° 252], un manuscrit du xve siècle des *Memorabilia* de Valère Maxime [n° 301], une copie, également du xve siècle, de Flavius Josèphe [n° 191], des manuscrits de la même époque du grammairien Donatus [nos 614, 640, 643], du poëte Claudien [n° 647] et du commentateur de Cicéron, Marius Victorinus [n° 642], un Cassiodore du xie siècle [n° 189], un Eusèbe du même temps [n° 184], quatre manuscrits d'Orose du ixe siècle et du xe siècle [nos 185, 186, 187, 362], un Macrobe du xe siècle [n° 271], un Boëce du xie siècle [n° 377], un Servius du xe siècle [n° 292], un ouvrage de Paul Diacre[1] du xie siècle [n° 494], des manuscrits du xe siècle de la grammaire de Smaragdus [n° 292] et du glossaire d'Aynardus [n° 500], un vocabulaire du xve siècle [n° 510], une copie du même temps de deux ouvrages historiques de Boccace [n° 193].

Pour ce qui est des auteurs ecclésiastiques, nous rappellerons que leurs écrits formaient l'élément principal des bibliothèques religieuses dont la collection de Metz a recueilli l'héritage, et que celle-ci

[1] Nous rappellerons que cette copie du *Liber de episcopis Mettensibus* de Paul Diacre est le 4e traité contenu dans le manuscrit 494 et intitulé par inadvertance, au Catalogue général, *Vita sancti Clementis*. Cette erreur vient sans doute du développement extraordinaire donné dans ce manuscrit à la partie de l'œuvre de Paul Diacre qui concerne saint Clément, par une grande interpolation dont nous avons parlé précédemment (ci-dessus, p. lxii).

contient en grand nombre les ouvrages d'Origène (v. 200), de saint Cyprien († 258), de saint Athanase († 373), de saint Basile († 379), de saint Grégoire de Nazianze († 389), de saint Cassien († 395), de saint Ambroise († 397), de Juvencus (IVe siècle), de saint Jean Chrysostome († 407), de Ruffin († 410), de saint Jérôme († 420), de saint Augustin († 430), de saint Prospère († 456), de saint Léon († 461), de saint Gélase († 496), du diacre Paschase (v. 498), de saint Fulgence († 533), de saint Ephrem († 546), de saint Césaire († 583), de saint Grégoire pape († 604), de Léonce de Naples (v. 617), d'Isidore de Séville († 636), de Bède († 735), d'Alcuin († 804), d'Éginhard († 827), de Raban († 856), de saint Anselme († 1109), d'Ives de Chartres († 1115), de Hugues de Saint-Victor (v. 1140), de saint Bernard († 1153), de saint Bonaventure († 1274), de saint Thomas d'Aquin († 1274), de Jean Gerson († 1429).

Nous allons retrouver Jean Gerson en parlant des écrits en vieux français que contiennent nos manuscrits. Mais il a écrit aussi en latin. Notre collection possède des copies de plusieurs de ses ouvrages dans cette langue, notamment du plus fameux parmi ceux qu'on lui attribue, l'*Imitatio Christi*, dont elle possède 3 manuscrits du XVe siècle [nos 358, 491, 617].

Manuscrits contenant des écrits en français, antérieurs au XVIe siècle. — Nous venons de nommer, à propos de J. Gerson, les ouvrages écrits en vieux français. Nous croyons utile de signaler à l'attention des travailleurs qui étudient la littérature du moyen âge et la philologie, les textes français qui, dans notre collection, sont antérieurs au XVIe siècle, ou qui du moins ne descendent pas plus bas que ses premières années.

Quelques-uns de ces textes appartiennent au XIIIe siècle. Ce sont : une copie du roman des *Quatre fils Aymon*[1] [no 192 — « Baron oez

[1] Le poëme ou roman des *Quatre fils Aymon* a été imprimé en 1861 dans le tome XVIII de la collection des poëtes de Champagne antérieurs au XVIe siècle. — Voir Paulin Paris, *Les manuscrits français de la Bibliothèque du roi*, t. VI, p. 38, 101,

« canchon de grand nobilité, etc. » (13,120 vers)]; une collection de sermons laquelle porte la date de 1287[1] [n° 262, 3° — « Deus « qui diligentibus..... Nostres sires parla à ses apostres si com nos « reconte l'auangile de vie, etc. »]; des Instructions morales et religieuses [n° 536, 1°, tronqué au commencement — « ... com li pau- « miers cestant plus en haut, etc. »]; des Méditations, prières en vers et chansons dévotes, quelques-unes avec notation musicale en interligne [n° 536, 2° — « Dame Sainte-Marie, etc.[2] »]; le *Traité des quatre âges*, en prose [n° 536, 3° — « Nostre sires Diex qui tout seit, etc. »]; un petit *censier* transcrit à la suite du nécrologe de Saint-Clément, dans lequel les désignations en français de personnes et de lieux se mêlent au texte latin [n° 307, fol. 37 v°, 38, 39]; deux fragments, l'un d'un traité religieux, l'autre d'un sermon, dans un Recueil [n° 732, p. 35 et p. 39. — « Que ne se communie une fois l'an. . . etc. »].

Les textes français du XIV[e] siècle sont : le *Livre de pérégrination humaine*, en vers[3] [n° 315 — « A ceaulz de ceste région, etc. »]; la *Légende de sainte Marguerite*, en vers [n° 545 — « Après la saincte pas-

114, 122, 144. — Pour cet ouvrage, et pour tous ceux qui sont mentionnés ici comme lui, nous reproduisons, avec le numéro du manuscrit qui le contient dans la collection de Metz, les premiers mots de la copie qu'il en donne.

[1] Le recueil contenant des sermons pour chaque dimanche et jour de fête a été fini d'écrire le 5 juillet 1287. Le dernier folio du manuscrit porte au verso la transcription d'une pièce de vers, « A mai très chière « et doulce amie, » dans laquelle un rapprochement poétique contient la mentio. de « l'iawe de Muselle, » ce qui semble indiquer une origine messine pour la composition.

[2] Le manuscrit 536, lequel par suite d'une transposition figure au Catalogue de 1870 sous le n° 535, a été l'objet d'une étude toute particulière de la part de M. Bonnardot, à qui nous devons la communication d'une table détaillée des pièces rhythmées qu'il contient. Ces pièces occupent dans le manuscrit les fol. 127 v° à 171 v°, parmi lesquels on constate plusieurs lacunes dont il n'est pas possible d'apprécier exactement l'étendue. Les pièces relevées sont au nombre de 36 et comprennent ensemble environ 1,800 vers. Quelques-unes en renferment jusqu'à 108, 115, 117, 260 et même 370. D'autres n'en comptent que 6 à 8 seulement. Plusieurs de ces pièces sont, comme il est dit ci-dessus, accompagnées d'une notation musicale.

[3] Voir ce qui est dit de cet ouvrage par Paulin Paris dans ses *Manuscrits français*, etc., t. III, p. 239 et 243; t. VI, p. 350 et 373.

« sion » (688 vers)]; l'*Horloge de Sapience* [n° 198, 3° — « Salomon « en son livre de Sapience, etc. »]; des Chroniques abrégées finissant en 1330 [n° 137, 3° — « La cause de faire ceste compilation fu la « grant instance d'un grant baron de France, etc. »]; le *Livre des bonnes mœurs* [n° 137, 4° — « Tous orguilleux se veullent à Dieu compa- « rer, etc. »]; un *Traité des dix commandements* [n° 665, 1° — « Lou « premiers comandemans ke Deus comandaie, etc. »]; le *Traité des vertus et des vices*[1] [n° 665, 2° — « Mes sires sains Jehans dist on livre « de sa révélation, etc. »]; les lettres de saint Pierre de Luxembourg, évêque de Metz en 1384-1386 [n° 534, 4° — « Quant je regarde « quelle vie j'ay menée, etc. »]; le *Grand cartulaire de la cité de Metz,* écrit en 1372 [n° 751 — « Comant com doit faire lou maistre esche- « ving, etc. »]; le *Livre des droits des évêques de Metz* [n° 796, 3° — « Ce sunt li drois monsseigneur de Mes, etc. »]; le *Nécrologe de l'hôpital Saint-Nicolas de Metz,* dans quelques-unes de ses parties [n° 935 — « Nous prierons premiers que nostre sire, etc. »]; Un *Livre des recettes et dépenses de l'abbaye Sainte-Marie à Metz* [n° 820 — « Ceu est li re- « cepte des bleis de toute ceste anée par M. CCC et XXXI, etc. »]; un *Livre censier de l'abbaye Saint-Symphorien de Metz* [n° 1027 — « Ci sunt « les rantes ke S. Syphoriens at à Moyeuure, etc. »]; un *Livre censier des pucelles de sur le mur à Metz* [n° 819 — « Ce sont les cence de « lauteit des pucelles de sus lou mur con doit à noiel et à la S. Jehan « au chaipelain, etc. »].

Parmi les textes français du XVe siècle, un certain nombre ne contiennent que des ouvrages purement religieux : les *Évangiles mis en français* [n° 198, 1° — « Li livres de la généracion, etc. »]; l'*Exposition de la Passion,* mélange de latin et de français [n° 150, 1° — le commencement manque]; un *Récit de la Passion*[2] [n° 262, 4° —

[1] Voir ce qui est dit de cet ouvrage et du précédent par Paulin Paris dans ses *Manuscrits français*, etc., t. III, p. 388; t. VII, p. 290, 292, 294, 298, 299, 344.

[2] La mention de cette 4e partie du manuscrit 262 a été omise par inadvertance dans le Catalogue de 1870. Elle est écrite sur papier, le reste du manuscrit est sur parchemin.

« En Jhelm je vis adonques Jhesum seoir sur l'asnum et les enfans des « Ebreus crians Ozanna, etc. »]; les *Légendes de plusieurs saints* [n° 198, 2° — « Ou nom du père et du filz et du saint Esprit, amen. Nous « commensons à saint Andrieu, etc. »]; la *Vie de saint François* [n° 310, 2° — « La graice deu nostre saluour, etc. »]; la *Passion de saint Georges*, en vers[1] [n° 600, 3° — « De saint George le cheualier prou. « Pour le grant profit et pour le prou, etc., » pièce de 57 vers]; une *Explication de la messe* [n° 600, 4° — « Quant on sone la messe se « deueiz scauoir que ce sont les messaigiers Jhu Crist., etc. »]; un *Traité de la messe*, mélange de prose et de vers [n° 403, 1° — « Audire mis- « sam cum deuotione.... Sainct Gregoire dit que oir messe, etc. »]; un autre *Traité de la messe* [n° 403, 2° — « Sainct Pol dit que l'ori- « son, etc. »]; les *Prérogatives de la messe*[2] [n° 675, 10° — « La cele- « bracion de la messe est renouocion et remembrance, etc. »]; *Question sur la communion* [n° 534, 5° — « La demande se il est boin de « souvent rechevoir le cors nostre Seigneur, etc. »]; *Une bonne confession* [n° 640, 3° — « Je me confesse à Dieu et à la benoite vierge « Marie, etc. »]; l'*Examen de la conscience* [n° 675, 3° — « Qui se veult « mettre de lestat de pechiez en lestat de grace et de salutz, etc. »]; *De la manière de connaître péchiez véniel et péchiez mortel* [n° 675, 5° — « Cy sensuit une exemple généralz par lequelle on peut cognois-

[1] L'analyse du manuscrit 600, qui contient 7 parties, doit être rectifiée au Catalogue de 1870 comme il suit : 1° *Prières latines et françaises*, en prose et en vers, avec quelques autres pièces ; 2° les *Heures de la Vierge*, en vers français, à l'usage de Paris; 3° la *Passion de saint Georges*, en vers; 4° l'*Explication de la messe;* 5° *Prières et méditations*, en français, en prose et en vers; 6° *La générale teneur de la foi catholique*, par Jean Gerson; 7° *Prières et méditations*, en français, en prose et en vers.

[2] L'analyse du manuscrit 675, qui contient 10 parties, doit être rectifiée au Catalogue de 1870 comme il suit : 1° *Le doctrinal des povres simples gens;* 2° *La générale teneur de la foi catholique;* 3° *L'examen de la conscience;* 4° *La science de bien morir;* 5° *Une exemple générale pour cognoistre pechiez veniel ou mortel;* 6° *Les enseignements de divers docteurs et de Salomon à son fils;* 7° *L'exemple d'un riche homme à qui est advis qu'il était mort;* 8° *Ung petit ditiez sur la Passion;* 9° *Une disputation entre l'âme dévote et Nostre Seigneur;* 10° *Des prérogatives de la messe.*

« tre, etc. »]; *La science de bien morir* [nº 675, 4º — « Si les vrays « amys d'un malade font grande diligence envers luy, etc. »]; *Les heures de la Vierge*, en vers français, à l'usage de Paris [nº 600, 2º — « De toy et de ta vierge mère Dieu entens en mon adiutoire, etc. »]; *Ung petit ditiez sur la Passion*, en vers [nº 675, 8º — « Je te salue « vierge pucelle, De celle ioye que tu receupt, etc. »]; des *Prières et méditations*, en prose et en vers [nº 600, 1º, 5º, 7º — « Je te salue glo- « rieuse vierge Marie et espouse, etc. » — « Très doulz Dieu je vous « cri mercy, etc. » — « Sire Deu tout poissans peire, etc.... »]; un *Recueil de prières* en latin et en français, en prose et en vers [nº 696, il manque les premiers feuillets]; « Les demandes que l'on faict à ung « anffans quant il veult prendre l'habit de religion à Saint-Arnould[1] » [nº 502, 4º]; un recueil de 5 traités pieux [nº 669 — « Je te prie... »].

D'autres textes du xve siècle sont consacrés à des traités de morale, soit religieuse, soit philosophique. Nous citerons à leur tête *Le miroir de la vie humaine fait par Rodorique hespaignol évesque de Zamorensis*[2] [nº 241, 11º — « Cy commence le livre intitulé... etc. »]; puis cinq ouvrages de Jean Gerson : *La générale teneur de la foi catholique*[3] [nºs 600, 6º et 675, 2º — « Gloire soit à Dieu en cui nom « pour le salut des âmes, etc. »]; *La montagne de contemplation* [nº 530, 1º — « Aucun se pourront donner merueille pourquoy, etc. »]; *La montagne de méditation contemplative* [nº 530, 2º — « La première « chose que cil ou celle doit faire qui wet monter deliurement, etc. »];

[1] L'analyse du manuscrit 502, qui contient 5 parties, doit être rectifiée au Catalogue de 1870 comme il suit : 1º *Ordo ad faciendum monachum;* 2º *Oratio dicenda ante missarum celebrationem*, suivie d'autres pièces pour chaque partie de la messe; 3º *Ordo ad clericum faciendum;* 4º *Les demandes que l'on faict à ung anffans*, etc.; 5º L'office des morts.

[2] Ce traité est la traduction française du *Speculum vitæ humanæ* composé en latin par Rodéric, évêque de Zamora. Cette traduction a été imprimée à Lyon en 1477. Le traité contenu dans le manuscrit de Metz est une copie de l'imprimé de 1477 exécutée en 1483 par Jean Perrini, ministre de la Trinité de Metz, qui fit également un peu plus tard, en 1496, une copie de l'ouvrage latin original, laquelle nous est parvenue aussi dans un manuscrit provenant de Saint-Clément [nº 148, 5º].

[3] Voir les notes ci-dessus, touchant le contenu des manuscrits 600 et 675.

Sermon sur les morts, en prose [n° 530, 3° — « Pansée saincte et salu-« taire est pour les mors oraison faire, etc. »]; *Sermon sur la Passion*, en prose[1] [n° 453, 3° — « A Dieu sen va et à mort amère Jhesus « voyant sa doulce mère. Certes ainsi est de nostre dueil uoirement « debuons nous bien auoir tousiours remembrance, etc. »].

Mentionnons maintenant les écrits du XVe siècle du même genre que les précédents dont les auteurs sont inconnus; et d'abord un *Traité des tentations*, mêlé dans un de nos manuscrits à des ouvrages latins de Jean Gerson et qui pourrait bien être de lui également [n° 611, 6° — « Pour nous humilier desoubz la main de Dieu, etc. »]; le *Doctrinal des povres simples gens* [nos 310, 1°, et 675, 1° — « Cest présent livre « en fransois est de tres grant proufit, etc. »]; les *Enseignements de divers docteurs et de Salomon à son fils*[2] [nos 534, 2°, et 675, 6°. — « Biaux « filz comance à Dieu servir, etc. »]; le *Doctrinal*, en vers[3] [n° 419, 3° — « Seignours or entendes que Diex vous béneie, etc. »]; *Sermons sur les vices et les vertus*, traduction d'un ouvrage latin intitulé *Dicta salutis* [n° 148, 1° — « Cest cy la parolle que lescripture annonscent, « etc. »]; *Le chasteau périlleux de l'âme* [n° 534, 1°, il manque le commencement. — L'ouvrage est accompagné d'une pièce de vers : « Pour la « fatigue de ce liure, etc. »]; *Le jardin amoureux de l'âme dévote*[4] [n° 534, 3° — « A labaye de déuote religion fondée en ce mondain « désert, etc. » — L'ouvrage est accompagné d'une pièce de vers :

[1] Nous joignons cet opuscule de J. Gerson aux précédents, bien qu'il se trouve, non pas comme eux dans un manuscrit du XVe siècle, mais dans un manuscrit du XVIe siècle seulement.

[2] Voir la note ci-dessus, touchant le contenu du manuscrit 675, et celle ci-après sur le contenu du manuscrit 534.

[3] L'analyse du manuscrit 419, qui contient 5 parties, doit être rectifiée au Catalogue de 1870 comme il suit : 1° *Collation faicte à Paris entre les maistres en médicyne;* 2° *Uns livres de médechines qui est pourfitables à toute gentz*, en vers; 3° *Le doctrinal*, en vers; 4° *Traité des herbes médicinales;* 5° *Recettes et prescriptions médicales.*

[4] L'indication de ce traité est omise au Catalogue de 1870 dans l'analyse du manuscrit 534 qu'il faut rétablir ainsi : 1° *Le chasteau périlleux de l'âme;* 2° *Les enseignements de divers docteurs et de Salomon à son fils;* 3° *Le jardin amoureux de l'âme dévote;* 4° *Les lettres de saint Pierre de Luxembourg;* 5° *Question sur la communion.*

« Pour la couronne amoureuse gagnier, etc. »]; *Une disputation entre l'âme dévote et Nostre Seigneur*[1] [n° 675, 9° — « Déuote matière à folz « gens. — Sire Dieu, dit l'âme, je diz que par droit, etc. »]; *Le chappelet d'amour divine* [n° 678 — « La saincte escripture souuent a comparé les « vertus de l'âme aux fleurz des arbres, etc. »]; un *Recueil de pièces diverses*, en prose et en vers [n° 855 — « Sen suyuant aucunes cronic- « ques extraictes d'aucuns ancians registres et aultres enseigne- « mens, etc. »]; une traduction française, du xve siècle, accompagnant un traité intitulé : « De raptu anime Tundali et ejus visione » [n° 607, 5°].

Quelques pièces du xve siècle ont un caractère particulièrement littéraire, scientifique ou historique : une *Ballade* transcrite à la suite d'un psautier latin [n° 571 — « Il n'est danger que de villain, N'or- « guel que de poure enrichy, Ne sy seur chemin que le plain, etc. » (28 vers)]; *L'exemple d'un riche homme à qui est advis qu'il était mort*, sorte d'apologue en vers[2] [n° 675, 7° — « Or entendez por Dieu Sei- « gneur, Que Dieu vous doint ioye et honneur, Je vous diray une « merueille, Oncque noyt la pareille, etc. » (environ 700 vers)]; *Le mystère de saint Clément*, composition dramatique en vers[3] [n° 968 — « Cy commence la vie, etc. »]; *Le livre des faiz aventureulz de Saturne, Jupiter et Hercules* [n° 403, 3° — « Tous les filz de Noë espars par « les climaz regnez et estranges habitations, etc. »]; un *Petit traité de la grammaire latine* [n° 643, 6° — « On doit encommancier son latin « par une de ces VI manières, etc. »]; *Principia quædam grammaticalium in vulgari* [n° 647, 3° — « Pour avoir queilque introduction de con- « gruité latine, etc. »]; *Tabula astralabii sive canon à magistro Johanne Fusoris* [n° 606, 2° — « Honorable chose et moult à prisier aux princes « et seigneurs, etc. »]; *Collation faicte à Paris entre les maistres en médicyne*, etc. [n° 419, 1° — « Premierement est assauoir que de-

[1] Voir la note ci-dessus, touchant le contenu du manuscrit 675.

[2] *Idem.*

[3] Le *Mystère de saint Clément* a été publié par M. Abel d'après le manuscrit de la bibliothèque de Metz. Un volume in-4°, Metz, 1861.

« dens ung jour naturel que contient xxiiij heures sont forméez touttes « maladies, etc. »]; *Chi endroit se commenche uns livres de médechines*, etc., traité en vers précédé d'une préface en prose [n° 419, 2° — « Il est escript u quart livre de Viaticus et de Ysaac, etc. — Cil « traitiés n'est mie de songes, Ne de fables ne de menchongnes, etc. »]; *Traité des herbes médicinales* [n° 419, 4° — « Pour ce que pluisours « hierbes nécessaires et proufitables, etc. »]; *Recettes et prescriptions médicales* [n° 419, 5° — « Nota : yauwe d'une hierbe apiellée « le seel nostre dame se fait ainsy. Pren chieste hierbe, etc. »][1]; la *Chronique des empereurs et rois de Bohême*, mélange de prose et de vers [n° 831 — « Si apres trouueres et sont pluxeurs coroniques « parlans de l'emperrour Hanrey cuien de Lucembourg et de sa des- « xandue, etc. »]; la *Chronique des Célestins de Metz* [n° 833 — « Et « aprez ceu que le dis Bertran vit et aperceut la conuersation et la « bone deuotion tant dez ij premiers frères que d'aultrez qui furent « enuoiez de France, etc. »]; le *Journal d'André de Ryneck* [n° 834 — « Sensuient la substance des lettres que monssr le marquis de Bauden « escript, etc. »]; le *Rôle d'une contribution jetée sur les villages des seigneurs messins en 1404* [n° 940 — « En cest pappiet sont escriptez lez « villes appartenant à ciaulz de Mes que s'appartiennet à taillier selonc « le huchement, etc. »]; le *Rôle d'un emprunt contracté par la ville de Metz en 1444* [n° 928 — « En cest pauppiet sont escripz les noms de « ciaulx que prestont à la cité, etc. »]; le *Régistre des trésoriers à Metz, à partir de 1407* [n° 927 — « Ce sont lez malletote encomansant le « xxviij^{e} jour de feurier par iiij^{c} et vii, etc. »]; un *Inventaire des archives de Metz*, dressé vers le milieu du xve siècle [n° 921 — « Cest « la manière et comment que les lettres que sont en l'airche au grant « moustier sont mize et ordenée en laie, etc. »].

Nous empiéterons quelque peu sur le commencement du xvie siècle pour mentionner encore quelques pièces en français qui appartiennent à ses premières années, savoir : la *Chronique messine rimée*

[1] Voir la note ci-dessus, touchant le contenu du manuscrit 419.

[n°s 848, 850 — « Dieu soit à mon commencement et la Vierge se-« condement, etc. »]; la *Chronique de Philippe de Vigneulles* [n° 838 — « Au nom de Dieu le père, le tout puissant fabricateur de tout le « monde, etc. »]; le *Roman de Garin le Lohérain,* mis en prose par Philippe de Vigneulles [n° 847 — « Les choses anciennement aduenues « semble à aulcunes personnes bien estrainges, etc. »]; un *État de l'artillerie de la ville de Metz en 1508* [n° 934 — « Cy après ensuyuent les « artilleries estans tant par les portes comme par les tours des mes-« tiers, renouuellées et visitées le xj^{e} jour d'auril l'an mil cinq cens et « huict »].

Manuscrits concernant l'histoire. — Nous venons de passer en revue plusieurs catégories de manuscrits consacrés à divers sujets et intéressant spécialement certaines études. Il nous reste à parler de ceux qui regardent l'histoire, celle de Metz en particulier. Défalcation faite des documents qui concernent la Cité elle-même et les pays environnants, les autres sont peu nombreux. Nous avons nommé précédemment la plupart de ces derniers, en parlant des fonds originaires d'où ils proviennent, nous nous contenterons ici de les rappeler par leurs titres, en ajoutant sur quelques-uns seulement des renseignements qui peuvent être utiles et que nous n'avions pas donnés précédemment.

Indépendamment des historiens de l'antiquité et des temps moyens, de Salluste [n° 522], de Valère Maxime [n° 301], de Flavius Josèphe [n° 191], d'Eusèbe [n° 184], d'Orose [n°s 185, 186, 187, 362], de Cassiodore [n° 189], nous pouvons citer un exemplaire de Godefroy de Viterbe, accompagné d'un catalogue des papes du XIIIe siècle, dans un manuscrit du XVe qui nous vient de Saint-Clément [n° 521]; deux chroniques en dialecte vénitien, commençant en 421, et allant, l'une jusqu'en 1410 [n° 319], l'autre jusqu'en 1434, continuée ensuite jusqu'en 1440 [n° 205], dans des manuscrits du XVe siècle qui viennent de Saint-Arnould et dont le premier avait appartenu antérieurement aux Jésuites; une Histoire des négociations qui ont préparé, de 1566

à 1580, la prise de possession du trône de Portugal par Philippe II, relation détaillée écrite en espagnol et occupant trois volumes in-folio, manuscrits du temps, qui nous viennent également des Jésuites en passant par la bibliothèque de Saint-Arnould [n°s 432, 433, 434]; une Notice en italien sur les cardinaux qui composaient le Sacré Collége en 1646, manuscrit du XVIIe siècle, qui a aussi appartenu successivement aux Jésuites, puis à l'abbaye de Saint-Arnould avant d'arriver jusqu'à nous [n° 430]; une Histoire des négociations préliminaires conduites par les plénipotentiaires du roi de France pour la paix de Munster, au commencement de l'année 1646, manuscrit du XVIIIe siècle qui appartenait à la maison des Capucins de Thionville [n° 428]; un travail historique sur l'ordre des Chartreux en général et sur l'abbaye de Rettel en particulier, de 1432 à 1759, manuscrit du siècle dernier qui vient de cette maison [n° 514]; un recueil, dont l'origine est inconnue, formé au XVIIIe siècle par le R. P. Olivier Légipont, et contenant des documents et des notices historiques sur l'Église de Cologne [n° 392][1]; une petite histoire anonyme des princes de la maison d'Autriche jusqu'à Charles VI, manuscrit du siècle dernier dont l'origine est également inconnue [n° 393].

Nous rappellerons encore, pour finir, comme rentrant par leur

[1] La collection des manuscrits de Metz renferme encore une copie de la Bibliographie bénédictine d'Olivier Légipont [n° 394], et quatre volumes de Mélanges réunis par le même auteur et contenant des lettres, des dissertations et des opuscules de tout genre [n°s 697, 698, 699, 700]. Quant au Recueil de notices et de documents historiques sur l'Église de Cologne, les uns manuscrits, les autres imprimés, mentionné ci-dessus sous le numéro 392, l'importance de quelques-unes de ses parties nous engage à en donner ici une description plus détaillée que celle qui est fournie par le Catalogue. Ce recueil contient: 1° Origines præcipuorum jurium archiep^um coloniens^um, auctore Bodife Bonnens. 1753, impr.; 2° Pandectæ cœnobior^um. O. S. Bened. in Anglia, etc. 1758, ms.; 3° Coloniens. Ecclesiæ diplomata ab an. 313 ad an. 1705, ms.; 4° Henrici III 1084, Friderici regis 1153, Elizabethæ S. S. Machabeor. Colon. abbatissæ circa 1240, cartæ, mss.; 5° Program. in causa æræ vulgaris fundatæ Ecclesiæ Colon. auct^re Neller 1755-1756, impr.; 6° Sacræ metropol. Coloniens. antiquitates et prærogativæ, auct. R. P. Oliverio Legipontio, impr.; 7° Fastorum abbatiæ S. Martini majoris Coloniæ exegesis historica usque ad an. 1741, auct. R. P. Oliverio Legipontio, ms.; 8° Fragmenta, 9 fol., ms.

caractère dans la catégorie des documents historiques, un traité des Armoiries, de Bartholomeo de Saxo-Ferrato, dans un manuscrit du XVe siècle qui vient de Saint-Vincent [n° 296], et une copie malheureusement incomplète du XIVe siècle du livre de Carpin sur les Tartares, dans un recueil qui vient de la Chartreuse de Rettel [n° 651].

Histoire de Metz. — Nous n'avons à citer, comme on vient de le voir, parmi les manuscrits de Metz, que bien peu d'ouvrages concernant l'histoire de l'antiquité ou celle des pays étrangers. La collection est naturellement plus riche en documents relatifs à l'histoire de la Cité elle-même et des contrées environnantes. Un simple aperçu de toutes les notions que nos manuscrits contiennent sur ce sujet dépasserait de beaucoup les limites dans lesquelles notre travail doit se renfermer. Nous nous contenterons de mentionner sur ce point quelques particularités dignes d'attention dans les documents que nous avons sous les yeux.

Nécrologes et cérémoniaux. — Si l'on veut se rappeler ce que nous avons dit, au commencement de cette notice, du caractère propre de chacun des deux fonds entre lesquels étaient partagés jusqu'à ce jour nos manuscrits, le fonds ancien [n°s 1 à 750] et le fonds nouveau [n°s 751 à 1029], placés bout à bout dans le Catalogue de 1870, on comprendra que c'est dans le dernier surtout que doivent se rencontrer les manuscrits les plus intéressants pour notre histoire. Les notions qui se rapportent à cet objet spécial ne font pourtant pas absolument défaut dans les manuscrits du fonds ancien; on les y trouve surtout dans les additions introduites accidentellement au milieu des traités qu'ils contiennent, ou transcrites sur leurs feuilles de garde et sur les plats intérieurs de leur couverture. Nous avons essayé précédemment de donner une idée de ce que sont ces documents, sans avoir épuisé à beaucoup près le sujet. Ce sont des noms d'anciens possesseurs, des notes relatives à leur histoire et à celle des manuscrits eux-mêmes, des chartes, des annotations de tout genre.

Voilà quel genre de renseignements surtout les manuscrits du fonds ancien peuvent fournir pour l'histoire de Metz et de la contrée.

Parmi les manuscrits de cet ancien fonds il en est cependant qui, par leur sujet même, rentrent dans la catégorie des documents historiques proprement dits. Tels sont les *nécrologes* et les *cérémoniaux*.

Nous possédons en fait d'ouvrages de ce genre le nécrologe de Saint-Clément du XIIe siècle [n° 307][1], celui de Saint-Arnould du XIIIe [n° 196], celui de la collégiale Saint-Sauveur du XIVe [n° 44], celui de l'hôpital Saint-Nicolas de la même époque [n° 935][2]; nous nommons ce dernier avec les autres, quoiqu'il n'appartienne pas comme eux au fonds ancien, mais au nouveau. Ces documents, de date quelquefois assez reculée, comme celui de Saint-Clément par exemple, en reproduisent généralement d'autres plus anciens encore, et renferment en même temps des indications d'époques ultérieures. On y trouve nommés, avec la mention du jour de leur mort, un grand nombre de nos évêques, des ducs de Lorraine, des personnages considérables de la ville et de la province.

Le nécrologe de Saint-Arnould [n° 196] rappelle naturellement les grands bienfaiteurs de cette illustre maison : « Carolus magnus impe-« rator, Hildegardis regina, Ludovicus pius, Carolus calvus, Arnulphus « imperator, Zemdeboldus (*sic*), Pipinus dux, » plusieurs abbés, notamment Nicholaus Cassamus (Nicolas Cassan), qui accompagna, au commencement du XVe siècle, l'évêque Conrad Bayer de Boppard au

[1] Le nécrologe de Saint-Clément, qui forme la quatrième partie du manuscrit 307, suivant le Catalogue général de 1870, offre cette particularité qu'il est double, c'est-à-dire qu'il contient en réalité deux nécrologes, à peu près du même temps, le second cependant un peu moins ancien que le premier. Ils ne sont pas la copie l'un de l'autre et ne possèdent que quelques notations communes. Leur attribution ne permet d'ailleurs aucun doute. Tous deux portent dans les mêmes termes la commémoration de Fingenius qui a gouverné l'abbaye à la fin du Xe siècle : « VIII Id. « octob. ob. Fingenius . . . . abbas hujus « loci. »

[2] A la fin du siècle dernier, on possédait en outre à Metz un nécrologe de l'abbaye de Saint-Vincent et trois autres nécrologes des monastères de Sainte-Claire, de la Magdeleine et des Célestins, dont un de nos bénédictins, dom Dieudonné, nous a laissé des extraits ou des mentions [n° 903, fol. 245, 257, 278, et n° 909, fol. 245].

concile de Constance et qui était probablement parent, peut-être fils, de ce Colignon Cassamus mort en 1396, honoré d'une sépulture à la cathédrale, et dont la curieuse épitaphe, encore subsistante, porte qu'il fut « menestreis à l'empereire Chairle de Behaingne et as boins « rois decpengue Dan Allefonce rois de Castelle celi qui gaingnait « lai grant bataille de Tariffe et que gaingnait Argezille. »

Les nécrologes de Saint-Clément [n° 307] et de Saint-Sauveur [n° 44] mentionnent des individus souvent qualifiés *miles*, appartenant aux vieilles familles depuis longtemps éteintes qui figurent dans les plus anciens documents relatifs aux *paraiges* messins, les Port-Saillis, les Porte-Muselle, les Malebouche, les Makerel, les Moielan, les Rabowant.

Le nécrologe de Saint-Sauveur [n° 44] nous donne, entre autres particularités, un exemple à relever des modifications de formes subies par les noms propres : « Dominus Nicholaus dictus Ottins filius « Ottonis civis Metensis. » Ce même nécrologe de Saint-Sauveur fournit un renseignement, qu'on ne trouve que là, sur la structure en forme de dôme de la vieille église de ce nom; et il attache une date précise à la destruction de ce vénérable édifice, démoli au milieu du XVIe siècle parce que, disait-on, ses hautes voûtes pouvaient porter de l'artillerie et servir à battre la citadelle que le roi faisait construire alors à Metz. On y lit en effet : « VIII Id. Martis 1565, D. Jo. Bruan « Rupensis, canonicus hujus ecclesiæ et S^i^ Theobaldi, perculsus in« gentis deauratæ crucis lapsu e pinaculo templi s^i^ Salvatoris (ejus erat « appendix exigua templum istud[1]), hemispherici sublimis atque ampli « a D. Wallone episcopo Mettensi ante annos septingentos conditi, « quod sub Carolo IX Galliarum rege diruebatur, quia arci regiæ « videbatur obstare, relinquens ille multis magnum sui desiderium, « repentina morte animam efflavit. »

Le vieux nécrologe de Saint-Clément [n° 307] renferme aussi plu-

[1] Ceci montre qu'on laissait alors à la vieille collégiale une église plus petite, qui auparavant ne figurait que comme un simple appendice auprès de l'église plus grande terminée en dôme hémisphérique, détruite en 1565.

sieurs notes modernes, parmi lesquelles une longue et pompeuse épitaphe en l'honneur d'un médecin de l'abbaye mort en 1630, « honorabilis dominus Nicolaus d'Armène charissimus medicus hujus « domus. . . etc., » dont le nom rappelle celui du religieux bénédictin dom Godefroy d'Armène, son fils, auteur d'une Histoire de l'abbaye de Saint-Clément datée de 1654, qui figure sur le catalogue de la bibliothèque de cette maison en 1718 et que nous n'avons plus. Le nécrologe de Saint-Clément contient encore cette indication relativement moderne, que nous relevons en passant parce qu'on n'irait probablement pas la chercher dans ce lieu : « L'abbé de St Clément donne « à Rome pour ses annates 233 ducatz » (écriture du XVIIe siècle).

Avec les nécrologes, nous avons mentionné les cérémoniaux. Nous en possédons deux fort anciens: celui de la cathédrale [n° 82] et celui de l'abbaye de Saint-Arnould [n° 132]. L'un et l'autre sont des manuscrits du XIIIe siècle; mais celui de la cathédrale n'est que la transcription d'un texte antérieur et remontant au commencement du XIIe siècle, peut-être même au XIe, comme semble l'indiquer cette particularité qu'il ne mentionne jamais, avec les autres collégiales, celle de Notre-Dame la Ronde, instituée en 1130. Le texte originaire serait d'un autre côté postérieur à 1070, date de l'institution des Chanoines de Saint-Sauveur, dont il est souvent question dans les cérémonies que décrit le document. L'origine de celui-ci doit se rapporter, d'après cela, soit à la fin du XIe siècle, soit au commencement du XIIe. La détermination de cette date, ne fût-ce que d'une manière approximative, a quelque importance, à cause de la nature des indications contenues dans le document qu'elle concerne.

Nous ne parlerons pas ici de ce qu'on trouve dans nos vieux cérémoniaux touchant la liturgie et les usages purement religieux, malgré l'intérêt que présentent les questions de cet ordre; nous dirons seulement quelques mots de certains renseignements d'un autre genre qu'ils fournissent également et sur lesquels on ne possède que de très-rares témoignages historiques, ce qui donne un prix tout particulier à ceux-ci. Nous voulons parler de quelques indications topo-

graphiques sur l'état des lieux autour de la cathédrale et dans diverses parties de la ville. Ces notions, qu'on ne penserait peut-être guère à chercher dans des documents de ce genre, ressortent de la description des cérémonies et surtout des itinéraires de processions qu'on trouve dans ces textes anciens.

L'édifice dont il est question dans le cérémonial de la cathédrale est celui qui a précédé l'imposant monument qui existe aujourd'hui, celui dont le chœur aurait été construit, prétend-on, au VIIIe siècle par Chrodegand et la nef commencée au XIe par l'évêque Théodoric II. Cette église était beaucoup moins considérable que la cathédrale actuelle dont elle n'occupait que pour une partie seulement l'emplacement. C'était pourtant déjà la grande église « Major ecclesia, Majus « monasterium, le Grand moutier. » Le vieux document nous montre ce vénérable sanctuaire flanqué du côté du levant par son cloître auquel a succédé la place d'armes actuelle, et de l'autre côté par les larges degrés du haut desquels l'édifice dominait vers le couchant la place de Chambres[1] « Gradus in thalamis. » Le cérémonial signale le portail principal au pied de la tour, « Ostium quod est juxta ostium turris, » et la ceinture d'églises secondaires qui se serraient autour de la basilique du côté du sud et du levant, le couchant et le nord se trouvant dégarnis à cause de la déclivité de la colline. Il nomme Saint-Pierre-le-Majeur (Saint-Pierre-aux-Images) et Saint-Pierre-le-Vieux séparés par les écoles « eant ad S^m Petrum majorem . . . (et) per ante scholas ad S^m Pe- « trum seniorem, » Saint-Paul, Saint-Jean qui près du portail était

[1] Le nom singulier de la place de Chambres a beaucoup occupé ceux qui ont travaillé sur les antiquités de Metz. Son interprétation latine, dans nos cérémoniaux des XIIe et XIIIe siècles « Thalami, « in Thalamis, ad Thalamos, » mérite de fixer l'attention. Il peut être utile de rapprocher de ces indications le passage suivant du cérémonial de la cathédrale [n°82], relatif à une procession dans laquelle les chanoines de cette église se rendaient à celle de Saint-Laurent, près de Saint-Arnould : « Cantata missa, cantatur meridies, « postea eunt domini parvi et magni (cano- « nici) *in Thalamum* juxta ecclesiam (St Lau- « rentii) et ibi datur eis panis cum vino et « cum piris ab illo cujus est ecclesia. Dein « revertitur in ecclesiam St Laurentii et « accepta cruce exeunt. »

vraisemblablement l'ancien baptistère épiscopal, Sainte-Marie située auprès de la tour, de telle sorte que, pour arriver du dehors au portail, on passait entre cette dernière église et celle de Saint-Pierre « et debet « intrare in majorem ecclesiam per illud hostium quod est inter eccle- « siam S^ae^ Mariæ et ecclesiam S^i^ Petri (majoris). » Ces indications correspondent à un état des lieux entièrement différent de celui qui existe aujourd'hui.

Non moins intéressants sont les renseignements que le cérémonial de la fin du XIe siècle donne touchant la topographie de la ville elle-même et l'enceinte de celle-ci, modelée encore à cette date sur celle que décrivent les textes légendaires. C'est en effet vers les XIIIe et XIVe siècles seulement que l'enceinte, embrassant pour la première fois les faubourgs qui s'étaient formés autour d'elle, prit les dimensions qu'elle a conservées jusqu'à l'époque du siége de 1552 et qui n'ont guère été modifiées depuis lors que par quelques adjonctions vers le midi entre la Seille et la Moselle, et surtout au couchant au delà du grand bras de celle-ci. Au XIIe siècle, Metz était resserré dans une enceinte beaucoup moindre, qui ressemblait tout à fait à celle que font connaître les descriptions légendaires de la ville primitive et les fouilles par lesquelles, à différentes époques, ont été mis à découvert les restes de la muraille qui lui correspond. Les lignes de cette enceinte sont précisément celles que suit, d'après le cérémonial de la cathédrale, l'itinéraire d'une procession qui devait se faire autour de la ville le jour de la Saint-Marc, la procession des Grandes Litanies ou des *noires croix*, « cruces nigræ, » instituée à Rome, à l'occasion d'une peste, par le pape saint Grégoire, à la fin du VIe siècle. Cette procession commençait hors des murs, du côté du levant, près de l'église Saint-Simplice, à la place des Changes[1], non loin de la porte et du

[1] C'est dans ce lieu, aux Changes « in « concambiis » (aujourd'hui place Saint-Louis), que se trouvaient les tables ou étaux des changeurs, dont l'industrie, très-développée à Metz, était au moyen âge une des sources de la prospérité de cette ville. Les Messins étaient riches; ils étaient dès lors les prêteurs naturels des seigneurs généralement besoigneux de la contrée. Les gages livrés par ceux-ci étaient parfois

pont de Seille, « in concambiis juxta pontem Saliæ. » Elle traversait le faubourg, dit le Neufbourg, qui avait alors une enceinte et des portes particulières, puis elle parcourait la région dite des Basiliques, « ad « Basilicas, » située au sud de la ville, où s'élevaient en grand nombre les sanctuaires les plus vénérables et, au milieu d'eux, les grandes abbayes de Saint-Clément, de Saint-Arnould et de Saint-Symphorien. Le bras oriental de la Moselle limitant la ville du côté du couchant et la muraille baignant sur différents points dans ses eaux, la procession devait rentrer dans la ville pour suivre au dedans de son enceinte la rive droite du fleuve; mais elle en sortait au point où l'enceinte elle-même se détachait de celle-ci et gravissait, au dehors, la colline escarpée au haut de laquelle se dressait l'église de Saint-Ségolène, qui se trouvait à cette époque hors des murs. Le cortége descendait ensuite le long de ceux-ci, toujours au dehors de la ville, jusqu'à la porte de Seille « porta Saliæ » (Port-saillis), devant laquelle la procession finissait, près du point où elle avait commencé.

Le cérémonial de Saint-Arnould complète à cet égard les renseignements que fournit celui de la cathédrale. Plus moderne que l'autre d'un siècle, appartenant à un temps où l'enceinte avait déjà commencé à s'étendre, il nous fournit une espèce de commentaire des indications antérieures. La procession, telle qu'il la décrit, suivant toujours l'itinéraire consacré par l'usage, ne finit plus, comme à la fin du XI[e] siècle, devant la porte de Seille, mais au lieu, est-il dit

de riches domaines qui, trop souvent et trop facilement au gré de ces débiteurs peu scrupuleux, devenaient la possession de leurs créanciers. De là bien des querelles et des guerres soutenues par la Cité contre ses voisins. Ces obligations et leurs conséquences sont notamment la cause des principaux griefs articulés par les princes, le roi de Bohême comte de Luxembourg, l'archevêque de Trèves, le comte de Bar et le duc de Lorraine, ligués en 1324 contre la ville de Metz. Ils demandaient que : « Tous et quelconques héritaiges de « fiedz et tous les fiedz que ceulx de Metz « ont acquestés sans la vollenté et con- « sentement desdits seigneurs...... leur « soient rendus par ceulx de Metz;...... « que lesdits seigneurs fussent quictes de « touttes debtes et de touttes plesgeries et « renderies que cilz de Metz leur pourroient « demander qu'ilz fussent tenus à eulx, dès « cest jour en arrière, etc. » (Chronique de Praillon, dans les *Chroniques de Metz* publ. par Huguenin en 1838, p. 56-57.)

alors, où cette porte était jadis, « ad locum ubi quondam fuit porta « Saliæ. »

Les processions des Petites Litanies instituées, disait-on, au v[e] siècle par saint Mamert, évêque de Vienne, à la suite d'un tremblement de terre, et qui avaient lieu pendant les trois jours des Rogations, avant la fête de l'Ascension, nous font connaître, d'après les deux cérémoniaux de la cathédrale et de Saint-Arnould, les environs de la ville; car ces processions devaient parcourir la campagne, et, du côté du midi, elles allaient jusqu'au pont de Moulins où elles passaient la Moselle, à plus d'une lieue en amont de la ville, pour s'élever ensuite jusqu'à l'oratoire de Saint-Quentin, sur la côte qui domine du côté du couchant toute la vallée. Ces renseignements sont confirmés dans tous leurs détails par les indications que fournit à cet égard un autre manuscrit de notre collection, un *lectionnaire* du XIII[e] siècle de la cathédrale [n° 329], qui marque aussi les diverses stations de ces itinéraires, en prescrivant ce qu'on devait chanter à chacune d'elles, et en se rendant de l'une à l'autre.

Les cérémoniaux de la cathédrale et de Saint-Arnould contiennent bien d'autres renseignements intéressants que nous ne pouvons pas même indiquer, n'ayant reproduit ceux qui précèdent que pour montrer quel genre d'intérêt ces documents peuvent avoir. Signalons cependant encore ce que dit celui de la cathédrale du rôle dévolu dans certaines circonstances aux hommes qui demeuraient sur le domaine de la cathédrale, au village de Woipy, tout près de la ville, A la bénédiction des palmes, qui était faite traditionnellement par l'évêque sur la *Croée* Saint-Arnould, « in medio campo Croade, ad « campum qui jacet inter Sanctum Symphorianum et Sanctum Arnul- « phum et dicitur campus Sancti Arnulphi[1], » c'étaient les officiers de la communauté de Woipy, « officiales de Wapej, » qui érigeaient la

[1] Cette cérémonie rappelle évidemment le souvenir de l'époque où les premiers évêques de Metz avaient leur siége à la basilique de Saint-Jean ou des Saints-Apôtres, plus tard de Saint-Arnould, comme nous l'avons montré ailleurs (*Études sur l'histoire de Metz. — Les légendes*, p. 269 et 323).

croix et ce que nous appellerions aujourd'hui le reposoir, « palliis « sericis retropendentibus et tapetis ante ipsam crucem prostratis. » Aux trois processions des Petites Litanies ou des Rogations, les paysans du même lieu portaient les grandes bannières de la cathédrale et le dragon de Saint-Clément, connu à Metz sous le nom populaire de *Graouly* (Greulich?). « Rustici de Guapeio debent ferre ante pro-« cessionem majora vexilla; . . . vexillum autem illud in cujus summi-« tate fertur caput Draconis, debet ferri, in hiis duobus diebus pri-« mis, ante alia vexilla; in tertia autem die fertur post alia. »

Cartulaires et inventaires de pièces. — Nous nous sommes arrêté quelque peu aux observations qui précèdent, à cause de la singularité des faits qu'elles concernent et parce que, en raison de cette singularité et de leur caractère spécial, ces faits sont de ceux qu'on ne cherche pas ordinairement dans les manuscrits consacrés à la liturgie et au règlement des cérémonies religieuses, comme le sont les documents que nous venons d'examiner. Voulant donner une idée des particularités qui distinguent la collection des manuscrits de Metz, ce sont surtout les indications de ce genre qu'il nous semble bon de signaler.

Nous serons plus bref dans ce qui nous reste à dire de certains manuscrits de notre collection auxquels on ira plus naturellement demander des notions historiques. Nous voulons parler des *cartulaires,* des *chroniques,* des *recueils* ou collections de pièces et des *travaux* élaborés par divers auteurs. Nous avons eu déjà occasion de nommer quelques-uns de ces documents dans les parties précédentes de notre travail; nous réunirons ici, pour donner une idée de leur ensemble, toutes les indications qui les concernent.

Pour les cartulaires, nous citerons en première ligne les deux cartulaires de Gorze : celui du XIIe siècle [n° 826], précieux par son antiquité, et celui du XVIIIe [n° 827], important à cause du nombre plus considérable des pièces dont il contient la transcription; le cartulaire de l'évêché de Metz, copie du XVIIIe siècle également, en 9 volumes in-folio [n°s 799-807]; le grand cartulaire de la cité de Metz, magni-

fique copie de ses atours ou lois et règlements, exécutée au XIVe siècle [n° 751]; le cartulaire de l'hôpital Saint-Nicolas, copie de la fin du XVIe siècle [n° 936]; deux recueils d'atours du XVe siècle [n°s 753, 754]; un recueil du XVIIe siècle de règlements sur les métiers, édictés aux XIVe, XVe et XVIe siècles [n° 755]; trois collections de copies du XVIIIe siècle de documents du même genre, concernant spécialement les cordonniers, les pelletiers et les drapiers [n°s 760, 761, 762].

Il faut nommer, à la suite de ces cartulaires, les inventaires qui, à défaut des pièces elles-mêmes, ont souvent une grande importance : un inventaire, du XVe siècle, des titres de la ville de Metz [n° 921]; un autre de 1663 [n°s 922, 914, pag. 601-640]; un troisième de 1737 [n°s 924, 914, pag. 641-652]; un inventaire, incomplet malheureusement, des titres existant aux archives des abbayes et monastères des Trois-Évêchés en 1629 [n° 825]; des inventaires, du XVIIIe siècle, des titres appartenant aux abbayes de Sainte-Glossinde [n° 818], de Saint-Pierre et de Sainte-Marie [n° 821], à Metz; un inventaire du XVIIe siècle des pièces produites pour établir les droits du roi sur les Trois-Évêchés [n° 905, fol. 163-220]; un recueil de divers inventaires des XVIIe et XVIIIe siècles [n° 923]; une magnifique copie du XVIIIe, en 12 volumes in-folio, du grand inventaire des titres de Lorraine, où se trouvent analysés tant de documents qui intéressent l'histoire de la Cité et des provinces voisines [n°s 975 à 986], œuvre considérable exécutée par Du Fourny, en 1697-1698, pendant que les archives de Lorraine étaient à la citadelle de Metz, précieux travail dont les minutes sont à Paris, aux Archives nationales (section histor. 12368), et dont on connaît plusieurs copies, indépendamment de celle de la bibliothèque de Metz; des Tables chronologiques partielles et des Extraits de cet inventaire [n°s 925-926]; et enfin un inventaire moderne des archives municipales de Thionville [n° 974 *bis*].

Chroniques, journaux et mémoires. — Avec les chroniques, nous rangeons les journaux particuliers et les mémoires. Nous citerons en tête le *Liber episcoporum Mettensium,* de Paul Diacre, dont nous avons

une copie de la fin du XIe siècle [n° 494], qui figure au présent catalogue sous le titre de *Vita Sti Clementis*, à cause d'une importante interpolation concernant ce saint évêque, introduite dans ce manuscrit, et sur laquelle nous nous sommes expliqué en parlant du fonds originaire de Saint-Arnould [1]. Mentionnons maintenant la suite de ces intéressants documents, en les classant à peu près suivant les dates probables de leur composition.

La *Chronique des évêques de Metz*, — *Gesta episcoporum Mettensium*, — ouvrage écrit d'abord en latin, traduit de bonne heure en français, et comprenant huit parties distinctes rédigées successivement et, selon toute apparence, aux dates à peu près où chacune d'elles s'arrête, 1162, 1212, 1260, 1296, 1324, 1384, 1484, 1548. Il existe de cette chronique, publiée plusieurs fois mais pas encore complétement [2], un grand nombre de copies. La bibliothèque de Metz en possède 7, 4 du texte latin et 3 du texte français : le texte latin, parties I à VI, dans un manuscrit du XIVe siècle [n° 796] et dans deux transcriptions du XVIIIe [nos 797 et 798, 2°], les parties I à V dans un manuscrit du XVIe [n° 901, fol. 62 à 72]; le texte français, parties I à VI et une portion de la partie VII, dans deux manuscrits du XVIe siècle, dont l'un avec une addition du XVIIe relative au cardinal de Givry [nos 798, 1° et 855, fol. 212-232], les parties I à VIII dans un autre manuscrit du XVIe siècle également [n° 901, fol. 73 à 104].

La *Chronique des maîtres-échevins*, de 1170 à 1506, avec une addition au commencement remontant à 1030, et une continuation jusqu'en 1727. Cette chronique a pour point de départ un vieux

[1] Ci-dessus, p. LXII et LXIII.

[2] Des huit parties de la Chronique des évêques, *Gesta episcoporum Mettensium*, telles qu'elles sont indiquées ci-dessus, cinq seulement ont été publiées : les parties I, II, III par d'Achery (*Spicil.*, in-fol., 1723, t. II) et par dom Calmet, qui a supprimé les deux premiers tiers de la partie I (*Hist. de Lorraine*, in-fol., 1728 et 1745, t. I, Preuves); les parties I, II, III, IV par G. Waitz, dans la grande Collection de Pertz (*Monumenta Germ. hist. Script*, t. X, in-fol., 1852); les parties IV et V par les bénédictins auteurs de l'Histoire de Metz (*Histoire de Metz*, in-4°, t. III, Preuves, 1775). Les parties VI, VII, VIII sont encore inédites.

document dont on ignore la date originaire, complété ultérieurement par des additions successives dans des copies des XVe et XVIe siècles [n°s 828, 829 et 855, 20°, 21°].

La *Chronique des empereurs et rois de Bohême comtes de Luxembourg,* de 1300 à 1434, manuscrit du XVe siècle, partie en vers, partie en prose [n° 831], dont la portion la plus curieuse peut-être est le récit de la guerre de 1324, soutenue par la cité de Metz contre le roi Jean de Bohême comte de Luxembourg, l'archevêque de Trèves, le duc de Lorraine et le comte de Bar; composition de plus de 2,000 vers qui commence ainsi : « Pour escheveir mirancolie. . . » La collection de la ville de Metz possède de ce document, outre le manuscrit du XVe siècle, une belle copie du XVIIIe [n° 832]. Le poëme de la guerre de 1324 a été publié en 1875 par MM. de Bouteillier et Bonnardot.

La *Chronique du doyen de Saint-Thiébaut,* de 1200 à 1463, dont nous n'avons à Metz qu'une copie moderne faite sur le manuscrit de la Bibliothèque impériale de Vienne [n° 1008]. Cette chronique a été publiée par dom Calmet dans les Preuves de son Histoire de Lorraine (1re édit , t. II, Preuves, col. 169; 2e édit., t. V, Preuves, col. 1).

La *Chronique des Célestins,* de 1371 à 1469, manuscrit du XVe siècle, tout entier de la même main [n° 833]. Cette copie, mutilée au commencement et à la fin, paraît être une mise au net au moins partielle du document que les bénédictins auteurs de l'Histoire de Metz citent dans leur préface (p. IX), sous le titre de *Grande chronique des Célestins,* et qu'ils attribuent à Nicole de Luttange, prieur des Célestins de Metz. La Grande chronique des Célestins qu'ils visent ainsi n'existe plus, et nous ne la connaissons que par des descriptions, par celle notamment accompagnée de quelques extraits qui est due à dom Jean François et qui est conservée dans un recueil intitulé *Miscellanea Mettensia, Tom. II,* autrefois à Senones, aujourd'hui à Épinal[1]. Nicole de Luttange,

[1] Ce recueil, appartenant à la bibliothèque d'Épinal, est analysé dans le Catalogue général des manuscrits de Metz, au commencement de l'article qui concerne le numéro 824.

reçu au monastère des Célestins de Metz en 1396, avait certainement travaillé, il le dit lui-même, à la Grande chronique; mais il n'en était pas l'unique auteur, car elle allait de 1366 à 1525, et l'original que décrit dom Jean François était de plusieurs mains. On y trouvait, suivant lui, certaines particularités compromettantes « et, ajoute-t-il, « ces détails ont paru odieux et déshonorants pour l'ordre à un père « célestin qui a brûlé la chronique entière en 1771. » La Grande chronique des Célestins avait été vue par dom Calmet, qui en parle dans la note placée en tête de la Chronique du doyen de Saint-Thiébaut, parmi les Preuves de son Histoire de Lorraine; elle avait également passé sous les yeux de dom Dieudonné et de dom Brocq, auteurs de travaux sur notre histoire. Les descriptions qu'on en a par ceux qui l'ont vue présentent quelques variantes[1], mais toutes s'accordent à démontrer qu'elle différait, en quelques points au moins, de celle que nous avons aujourd'hui entre les mains, ce qui est d'accord avec le fait énoncé par dom Jean François, qu'elle a été détruite en 1771. Le manuscrit de Metz [n° 833] est une copie du XVe siècle qui en représente seulement une partie.

La *Chronique de Jean Aubrion*, de 1464 à 1501. La bibliothèque de Metz n'en possède que deux copies incomplètes (de 1477 à 1501) du XVIIIe siècle [nos 835, 836]. Cette chronique a été publiée en 1857, d'après le manuscrit original qui est à la Bibliothèque impériale de Vienne, par M. Lorédan Larchey, avec un supplément de 1501

[1] Dom Calmet se borne à mentionner, sans la décrire, la Grande chronique des Célestins brûlée en 1771. Suivant dom Jean François, elle était de plusieurs mains, de la fin du XIVe siècle, du XVe et du XVIe, et contenait : 1° les droits de l'Empereur à Metz, que dom Calmet lui a empruntés (*Hist. de Lorraine*, Preuves, 1re éd., II, 259; 2e éd., V, 130); 2° une liste des maîtres-échevins jusqu'en 1395; 3° une chronique de 1366 à 1525 de trois mains différentes, de 1366 à 1465, de 1465 à 1517, de 1517 à 1525. Suivant dom Brocq, la chronique allait jusqu'en 1550. Suivant dom Dieudonné, elle était, dans le manuscrit, accompagnée d'un nécrologe des Célestins commençant en 1372. Suivant les bénédictins auteurs de l'Histoire de Metz (T. I, préf., p. IX), elle contenait : 1° un traité des droits que l'empereur avait à Metz; 2° une liste des maîtres-échevins; 3° une chronique ou journal de 1396 à 1439; 4° un recueil d'anecdotes de différentes mains jusqu'en 1525.

à 1512, dû à Pierre Aubrion, cousin de Jean, et contenu dans le même manuscrit.

La *Chronique de Philippe de Vigneulles,* depuis les origines jusqu'en 1525. La bibliothèque de Metz possède, avec deux exemplaires des XVIe et XVIIe siècles du tome I de cette chronique [n°s 841, 842], les trois volumes autographes de l'auteur, lesquels datent du commencement du XVIe siècle [n°s 838, 839, 840]. Ce précieux manuscrit, sorti d'abord de la famille de l'écrivain, mort vers 1527, y était rentré plus tard, comme en témoigne la note suivante écrite alors sur chacun des volumes : « Les présentes croniques ont été retirés des mains de Monsieur de « Marescot par la diligence de Philippe de Vigneulle amant estant à « Paris le 12e mars 1624. » Ce Philippe de Vigneulle, arrière-petit-fils du chroniqueur, était beau-frère du ministre protestant Paul Ferry. Les trois volumes passèrent entre les mains de celui-ci; ils portent des notes de son écriture. La famille de Vigneulles, devenue riche, avait été anoblie, au commencement du XVIIe siècle, par le duc de Lorraine. C'est sans doute à sa vanité qu'il faut attribuer la mutilation, dans notre manuscrit, de certains passages où l'ancêtre parlait avec simplicité de son humble et rustique origine. Après Philippe de Vigneulles l'aman et Paul Ferry, on perd de vue l'exemplaire original des chroniques. Au milieu du XVIIIe siècle, il était à Berlin, où il avait été porté sans doute par quelqu'un des membres émigrés de la famille protestante du célèbre ministre. Une note de Baltus, jointe à l'extrait qu'il en fit un peu plus tard et que nous possédons [n° 845], indique que M. Buzier, conseiller au bailliage de Metz, l'ayant fait revenir alors, le vendit à la ville vers l'année 1753, pour la somme de 150 livres. Sorti ensuite, on ne sait comment, des archives de celle-ci où il avait été déposé, il reparut en 1849 dans une vente publique, où la ville de Metz en fit une seconde fois l'acquisition pour le prix de 1,325 francs[1].

Cette chronique, la plus célèbre et l'une des plus importantes de celles qui concernent l'histoire de Metz, est encore inédite. M. Hu-

[1] Voyez le manuscrit 912 de la collection de Metz, pages 130 et 200.

guenin aîné en avait fait, il y a quarante ans, d'après l'exemplaire qui est à la bibliothèque d'Épinal, une copie presque complète, en même temps qu'une autre de la grande chronique dite *de Praillon* (de 1323 à 1497), dont l'exemplaire unique est dans le même dépôt. Les deux copies ont été laissées par M. Huguenin à son frère, mort lui-même aujourd'hui. Ce grand travail avait été fait en vue d'une publication. Des exigences d'éditeur, auxquelles M. Huguenin crut devoir céder, l'amenèrent à supprimer la plus grande partie de la chronique de Vigneulles et à en fondre le reste avec celle de Praillon, en y introduisant encore quelques fragments empruntés à d'autres documents du même genre. Ainsi fut produit le livre intitulé *Les chroniques de la ville de Metz,* imprimé en 1838, et qu'on pourrait avec une parfaite convenance appeler « La Chronique de Huguenin. » Une révision minutieuse qui a été faite de son texte, en le rapprochant des originaux, a prouvé du reste l'exactitude scrupuleuse avec laquelle l'auteur moderne a emprunté aux anciens toutes les parties de son œuvre[1]; on peut donc consulter celle-ci avec toute confiance, en ce qui concerne au moins l'exactitude des faits. Mais le consciencieux compilateur a dû, pour obéir également aux exigences qui lui avaient fait mutiler les œuvres originales, en modifier encore l'orthographe. On voit que son travail, malgré un certain mérite, malgré son incontestable utilité, ne saurait dispenser de la publication intégrale de nos grandes chroniques, à laquelle il ne peut que suppléer provisoirement et jusqu'à un certain point.

La *Chronique rimée,* dont l'auteur est inconnu et qui a été continuée par différentes mains jusqu'au siècle dernier, est un document dont il existe un très-grand nombre de copies; mais aucune de celles qu'on connaît jusqu'à présent n'est antérieure au XVIe siècle, quoique certaines parties de la chronique soient, on a quelque raison de le croire, plus anciennes.

[1] Cette révision a permis d'établir une table de concordance encore inédite, à l'aide de laquelle on peut facilement recourir des diverses parties de l'œuvre de Huguenin aux documents originaux correspondants.

La collection des manuscrits de Metz contient dix de ces copies : quatre du XVIe siècle, allant jusqu'en 1491 [n° 850], jusqu'en 1525 avec une continuation en prose finissant à 1609 [n° 867], jusqu'en 1551 avec une continuation en prose atteignant 1650 [n° 868, fol. 136 à 236], et jusqu'en 1578 [n° 848]; trois du XVIIe siècle, allant jusqu'en 1575 avec une continuation en prose finissant à 1673 [n° 851], jusqu'en 1583 [n° 849], et jusqu'en 1635 avec une continuation en prose s'arrêtant à 1650 [n° 869]; trois du XVIIIe siècle, allant jusqu'en 1510 [n° 1028], jusqu'en 1525 [n° 901, fol. 104 à 155], et jusqu'en 1525 avec une continuation en prose jusqu'en 1751 [n° 852]. Le texte de la *Chronique rimée* nécessiterait un travail rigoureux de révision, tous ses manuscrits présentant des variantes considérables.

Cette chronique est rédigée en quatrains d'une exécution très-médiocre, et l'on peut y distinguer deux parties tout à fait différentes : la première, qui est presque exclusivement un recueil de légendes, depuis la fondation de la ville jusque vers le commencement du XIIIe siècle, comprenant un peu plus de 500 quatrains ; c'est celle qui est le plus uniformément reproduite dans les manuscrits; la deuxième, ayant plutôt le caractère d'annales historiques, depuis le commencement à peu près du XIIIe siècle jusqu'au XVIIIe, avec des points d'arrêt correspondant aux dates de terminaison successives de sa rédaction, dont la principale paraît être 1525. Nous possédons une analyse en prose de cette chronique jusqu'en 1489, due à un anonyme du siècle dernier [n° 853]. La *Chronique rimée* a été publiée plusieurs fois, mais en partie seulement et d'une manière très-défectueuse, d'abord par la veuve Bouchard, à Metz, 1698, puis par dom Calmet (*Histoire de Lorraine*, 1re édit., 1728, t. II, Preuves, col. 121; 2e édit., 1748, t. III, Preuves, col. 281), de nos jours enfin, par M. Chabert qui, en 1856, a donné simplement une reproduction de l'édition de 1698 devenue très-rare, et contenant surtout la première partie, c'est-à-dire la portion légendaire de la chronique, dédaignée par dom Calmet.

Telles sont les principales chroniques messines dont les manus-

crits existent dans la collection de la ville de Metz. On nous pardonnera les détails que nous avons fournis sur leur compte, en considération de l'importance de ces documents. Nous serons plus bref dans l'énumération qu'il nous reste à faire d'un certain nombre de compositions du même genre, d'époque plus récente.

Une *Chronique anonyme*, de 1324 à 1524, manuscrit du XVIIe siècle [n° 871].

La *Chronique de la venue et entrée de l'empereur Charles-Quint à Metz* en 1540, dont nous avons un exemplaire du temps [n° 906, fol. 60 à 70] et deux copies du XVIIIe siècle [n° 912, fol. 39 à 41, et n° 914, fol. 166 à 184]. Ce document a été publié par M. Huguenin, qui l'a fait entrer en 1838 dans ses *Chroniques de la ville de Metz*, pages 840-860.

Une *Relation* de ce qui s'est passé à Metz dans le temps qu'on y a introduit le protestantisme en 1542, copie du temps [n° 788, fol. 60 à 65; cf. n° 917, 6° et 7°].

La *Relation* de la réception de Mgr de la Valette, duc d'Épernon, à Metz et à Marsal en 1583, manuscrit original, texte et dessins, de la main du célèbre graveur Boissard[1] [n° 864].

[1] Cette particularité intéressante a été tout récemment reconnue par M. V^or Jacob, ancien bibliothécaire de Metz. La démonstration du fait résulte du rapprochement significatif du manuscrit de la ville et d'une quittance de la main de Boissard, découverte aux archives de Metz par leur conservateur actuel, M. Jacquin. Le document se rapporte à l'ouvrage lui-même dont il est ici question ; il est ainsi conçu : « Monsieur « le Recepveur delivrez au s^r Boissart la « somme de douze escus que luy avons or- « donné pour avoir faict ung petit livre sur « l'entrée de monseigneur le duc Despernon « en ceste ville ; duquel on se pouroit de « beaucoup servir à quelques aultres en- « trées, fust du roy Monseigneur ou quel- « ques aultre grand seigneurs. En rapportant « la présente, la dite somme des d^ts douze « escus vous sera allouée en despense à la « reddition de voz comptes. Faict à Metz « le IIJ^e jour de feburier 1584. Travault le « maior. Praillon. — Je soubsigné ay receu « du dit seigneur Receveur les ditz douze « escus qu'il a pleut aus dits seigneurs me « donné. Le 4 martii M. D. LXXXIIII. J. Boissard. » (Arch^ves de Metz, portef. 813; olim C. 38, pièce 532.) On sait que Boissard, originaire de Besançon, réfugié à Metz pour cause de religion, passa la dernière partie de sa vie dans cette ville, y publia plusieurs de ses ouvrages et y mourut en 1602.

Le *Journal de Buffet*, ministre protestant, de 1580 à 1588, copie moderne [nº 1009].

Le *Journal de Jean de Saint-Aubin*, médecin et protestant calviniste, de 1590 à 1594, manuscrit original [nº 866].

La *Chronique de Claude Phéleppin*, de 1418 à 1603, dont nous avons deux copies du XVIIᵉ et du XVIIIᵉ siècle [nº 855, fol. 309 à 311; nº 905, fol. 353 à 355], publiée par dom Calmet (*Histoire de Lorraine*, 2ᵉ édit., t. V, Preuves, col. 118).

Les *Annales* dites *de La Hyère*, précieuse compilation du XVIIᵉ siècle, de l'an 50 à l'an 1609, dont l'original est à la bibliothèque d'Épinal et dont nous avons une copie du XVIIIᵉ siècle [nº 837].

La *Chronique protestante*, de 1540 à 1609, dont nous avons un exemplaire du XVIIᵉ siècle [nº 867], à la suite d'une copie du XVIᵉ siècle de la *Chronique rimée*.

Le *Livre des maîtres-échevins*, de 1170 à 1630, avec une continuation jusqu'en 1772, manuscrit des XVIIᵉ et XVIIIᵉ siècles [nº 830].

Le *Journal de dom Floret*, religieux bénédictin de Saint-Arnould, de 1587 à 1638, copie du XVIIIᵉ siècle [nº 865].

La *Chronique de Jean Bauchez*, greffier du village de Plappeville, de 1635 à 1650, manuscrit du temps [nº 869], commençant par une copie de la *Chronique rimée*. La *Chronique de Jean Bauchez* a été publiée, en 1868, par MM. Abel et de Bouteiller.

La *Chronique des Minimes*, de 1640 à 1650, manuscrit du temps [nº 868], commençant par une copie du XVIᵉ siècle de la *Chronique rimée*.

La *Chronique d'Ancillon*, de 1656 à 1683, dont nous avons deux copies du temps [nºˢ 870, 871, 2º]. Cette chronique a été publiée en 2 petits volumes in-16, 1860 et 1866, par M. Chabert.

Une *Chronique anonyme*, de l'an 1030 à 1727, copie du XVIIIᵉ siècle [nº 901, fol. 156 à 191].

Le *Journal du chevalier de Belchamp*, de 1724 à 1742, manuscrit autographe [nº 872].

Les *Annales de Metz*, de Philippe Marchand, jusqu'en 1751, manuscrit original [nº 875; cf. nº 912, fol. 31].

Les *Annales de Baltus*, de 1724 à 1755, dont nous avons deux copies du XVIII[e] siècle [n[os] 873, 874], et qui ont été imprimées en 1789.

Le *Journal du camp de Montigny*, en 1788 [n° 944 *bis*].

Recueils originaux. — Nous voudrions signaler encore, dans la collection que nous étudions, quelques manuscrits concernant l'histoire de Metz qui ne se rangent pas dans les deux catégories, des cartulaires et des chroniques, dont il vient d'être question. Ce sont des pièces particulières, des mémoires, des notices; documents de caractères très-variés qui se présentent le plus souvent en recueils.

Ces recueils sont parfois des collections modernes, formées en vue de constituer des volumes; d'autres ont une origine ancienne et possèdent un caractère propre qui mérite une attention spéciale. Tels sont notamment les manuscrits connus sous les dénominations de *Petit cartulaire de Saint-Arnould*, de *Livre des droits des évêques de Metz* et de *Journal d'André de Ryneck*, titres qui ne donnent pas une idée exacte de ce qu'ils sont, mais qu'il faut conserver parce qu'ils ont été consacrés par l'usage. Tel est aussi le grand recueil des *Observations séculaires* de Paul Ferry.

Le *Petit cartulaire de Saint-Arnould*, dont la bibliothèque de Metz possède le texte latin original dans un manuscrit du XV[e] siècle [n° 814] et des traductions françaises dans des manuscrits du XVI[e] [n[os] 815, 816, 817], n'est pas à proprement parler un cartulaire, quoiqu'il contienne quelques chartes. C'est un recueil de documents propres à honorer la mémoire de ceux qui avaient fondé et enrichi la célèbre abbaye de Saint-Arnould. Il comprend des légendes de saints, des notices, des épitaphes, avec une histoire des 2[e], 3[e] et 4[e] abbés de Saint-Arnould, une liste des 46 premiers évêques de Metz, 53 chartes de différentes époques, depuis le VIII[e] siècle jusqu'au commencement du XIII[e], etc.[1] Ce sont sans doute ces chartes qui ont fait donner

[1] L'importance de ce recueil nous engage à donner un aperçu de ce qu'il renferme. Les matières contenues dans le Petit cartulaire de Saint-Arnould forment 30 groupes ou articles distincts : 1° première légende de saint Patient; 2° notice

à l'ensemble du recueil le titre assez inexact sous lequel il est connu. Dom Calmet en a imprimé des fragments dans son *Histoire de Lorraine* (t. I, Preuves, 1re éd., col. 71; 2e éd., col. 87); il a donné aussi dans ses Preuves (*passim*) quelques chartes empruntées à la même source; on en trouve également dans les Preuves de l'*Histoire de Metz* par les Bénédictins.

Le *Livre des droits des évêques de Metz* est un manuscrit du XIVe siècle [n° 796], qui contient divers articles dont le détail est donné au Catalogue général des manuscrits de Metz. Il renferme notamment le plus ancien exemplaire que nous possédions de la *Chronique des évêques de Metz* (texte latin) dont nous avons parlé précédemment, et la copie de trois des plus curieux documents de notre histoire : le fameux record des *Droits de l'empereur et de l'évêque à Metz*, celui qui est intitulé *Établissement de la commune paix de Metz*, et celui des *Droits de la Vouerie de Montigny*. Ces trois pièces, rédigées en français et non datées, remontent incontestablement aux premières années

sur les évêques de Metz depuis saint Patient jusqu'à Théodoric Ier; 3° liste des évêques de Metz, de saint Clément à Adalbero Ier; 4° notice sur l'église de Saint-Arnould résidence des premiers évêques de Metz; 5° seconde légende de saint Patient; 6° légende de saint Jean, apôtre; 7° notice sur l'église de Saint-Jean, fondée à Metz par saint Patient; 8° légende de saint Autor et de saint Livier; 9° notice sur la sépulture du duc Hervis à Saint-Arnould; 10° bulle du pape Grégoire pour Saint-Arnould; 11° translation des reliques de saint Arnould; 12° vie de saint Clou; 13° vie de sainte Glossinde; 14° six chartes des ducs Pépin, Drogo, Arnould et autres pour Saint-Arnould; 15° notice sur le duc Pépin et sa descendance jusqu'au roi Louis; 16° notice sur Charlemagne et Hildegarde ensevelis à Saint-Arnould; 17° vie de saint Amalaire; 18° vie de saint Redemptius; 19° onze chartes de 783 à 1088, pour Saint-Arnould; 20° épitaphes carolingiennes de Saint-Arnould; 21° notice sur l'empereur Louis et son frère Drogo archevêque de Metz; 22° charte de 941 établissant les moines à Saint-Arnould; 23° six chartes, de 949 à 959; 24° notice sur la sépulture du comte Arnould; 25° translation des reliques de saint Clou à Laye; 26° vingt-sept chartes, de 952 à 1221; 27° charte d'Arbertus, 1er abbé après la substitution des moines aux chanoines à Saint-Arnould; 28° histoire des 2e, 3e et 4e abbés de Saint-Arnould; 29° épitaphes de l'empereur Louis et de Drogo archevêque son frère; 30° description des autels et des reliques de l'abbaye de Saint-Arnould.

du XIIIe siècle. On ne possède de la dernière que la copie du XIVe siècle, contenue dans le manuscrit dont il est ici question. On a de la seconde, outre diverses copies, le titre original lui-même conservé aux archives de la ville avec trois sceaux, dont un du roi Frédéric II, qui permet de dater le document des derniers jours de 1214 ou des premiers jours de 1215, époque où ce prince a fait séjour à Metz. De la première enfin, la plus importante peut-être, celle qui a probablement fait donner au recueil tout entier le nom qu'il porte, on n'a que des copies dont celle-ci est la plus ancienne. Le texte n'en est malheureusement pas très-bon. Il n'est pas beaucoup meilleur dans la copie du XVe siècle d'un *Vidimus* de 1486[1], qui représente, d'après certains indices d'une signification certaine, un texte plus ancien que celui de notre manuscrit du XIVe siècle, non plus que dans quelques autres copies anciennes appartenant à la collection de la ville de Metz, où elles figurent dans deux Recueils d'atours du XVe siècle [n°s 753, 754], dans le *Journal d'André de Ryneck* [n°s 834, 10°] et dans la *Chronique de Philippe de Vigneulles* [n°s 838 et 914, p. 108][2]. Ces trois records ont été imprimés, mais toujours d'une manière plus ou moins défectueuse, d'abord par les Bénédictins auteurs de l'*Histoire de Metz* (*Hist. de Metz*, Preuves, t. III, 1775, p. 177, et t. VI, 1790, p. 306), puis par M. Huguenin d'après Philippe de Vigneulles (*Chroniques de la ville de Metz*, 1838, p. 10), par M. Abel (*Mémoires de l'Académie de Metz*, 1859-1860, p. 325), et enfin par M. Klipffel (*Metz, cité épiscopale et impériale*, 1867, p. 381).

[1] Cette copie, jadis dans la collection du comte Emmery, appartient aujourd'hui à M. Aug. Prost. C'est le texte qui a été imprimé, non sans quelques inexactitudes, du reste, par les Bénédictins, dans les preuves de leur *Histoire de Metz*, t. VI, p. 306.

[2] L'important document des *Droits de l'empereur et de l'évêque à Metz* ne se trouve pas, chose assez extraordinaire, parmi les transcriptions réunies par Paul Ferry dans ses *Observations séculaires*. Celui-ci se contente d'en donner une analyse qu'il classe, sans fondement, il faut le dire, dans le XIe siècle (n° 230), d'après un texte contenu, dit-il, dans son *Recueil d'atours* en papier, fol. 1. Ce Recueil d'atours, chargé de notes de la main de Paul Ferry, est un de ceux que possède aujourd'hui la bibliothèque de Metz (n° 754).

Le *Journal d'André de Ryneck* est un recueil du xve siècle [n° 834], qui appartenait originairement à ce personnage, l'un des membres des Paraiges messins à cette époque[1]; de là le nom singulier qu'il porte et que ne justifie nullement son contenu. Il renferme surtout une suite de pièces relatives au grave différend qui a existé entre les chanoines de la cathédrale et la Cité de 1462 à 1467 (Huguenin, *Chronique*, p. 297 à 357), documents qui se trouvent également dans un autre recueil de la collection [n° 855, 23°, 26° *bis* et 32°][2]. Le prétendu journal d'André de Ryneck contient, en outre, des fragments d'un intéressant formulaire de procédure du xve siècle et quelques autres pièces, notamment une copie du record des Droits de l'empereur et de l'évêque, dont nous venons de parler.

[1] Le manuscrit 834 est marqué, au bas de sa première page, du nom et des armes d'André de Ryneck; il porte en outre sur son feuillet de garde les suscriptions suivantes tracées par deux mains différentes du xve siècle : 1° « Cest liure est à s^{gr} André de Ryneck chl^r; » 2° « Cest liure est à « Piere Thomassin soudieulx de la sietez « de Mets. » Ce Thomassin était un des soldoyeurs ou hommes d'armes alors aux gages de la ville de Metz, et son nom serait certainement resté inconnu pour nous sans la circonstance qui le fait ainsi sortir de l'oubli. Quant à André de Ryneck chevalier, c'est un personnage qui, après avoir été deux fois maître-échevin en 1469 et en 1495, se trouve mêlé à toutes les affaires de la cité à la fin du xve siècle et au commencement du xvie. Il vivait encore, chargé d'années, en 1524 et mourut à peu de temps de là sans laisser à Metz d'héritier de son nom. Il avait des livres, car outre celui dont il est ici question, nous en connaissons encore un autre qui lui a aussi appartenu, lequel est aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Vienne (*Hist. prof.*, n° 3336), et contient un grand armorial, un ancien traité de blason et une chronique. Sa première page porte l'écusson armorié du chevalier messin avec la date de 1473 et cette inscription : « Ce sont les armes de mesire André de « Ryneck chl^r et est ce live yçy à ly. » Le père d'André de Ryneck chevalier était un étranger, Goetz Voué de Ryneck, qui avait épousé à Metz, vers le milieu du xve siècle, une femme de paraige. Leur fils devait à la condition de sa mère, suivant les usages de la cité, le droit dont il avait usé de prendre rang dans le patriciat messin.

[2] L'article 26 *bis* a été omis par inadvertance dans l'analyse du manuscrit 855 au Catalogue général de 1870. Cet article doit être ainsi conçu : 26° *bis* (fol. 225 verso) « Sy apres sensuit le fait des Bul- « lez, etc..., » portion du recueil dit *Journal d'André de Ryneck*, dont les autres parties sont dans le même manuscrit, aux numéros 23° et 32°.

Les *Observations séculaires* de Paul Ferry consistent en 3 volumes in-folio, dont les deux premiers contiennent des copies et des extraits distribués par siècle, depuis le Ier de notre ère jusqu'au XVIe, avec le commencement du XVIIe, et dont le troisième est occupé par des tables méthodiques dans lesquelles, au moyen de renvois, les notions fournies par ces copies et ces extraits sont classées aux points de vue les plus divers, de manière à former sur chaque objet le canevas d'un travail complet auquel il ne manque plus que la rédaction.

Les deux premiers volumes sont formés de la réunion de 16 cahiers correspondant chacun à un siècle, dans lesquels l'auteur rapportait, au fur et à mesure de ses lectures, de ses recherches et de ses travaux, les copies de documents, les extraits et les analyses qu'il recueillait, sans autre soin que de les placer avec un simple numéro d'ordre à la suite les uns des autres dans le cahier du siècle auquel chacun de ces articles appartenait. Cette disposition permet de retrouver facilement ces divers morceaux à l'aide d'un indice dans lequel le numéro d'ordre est joint à celui du siècle. C'est ainsi que l'auteur y renvoie dans les tables de son troisième volume.

On voit par ces explications que les deux premiers volumes de l'ouvrage de Paul Ferry, lesquels forment la partie la plus étendue de ses *Observations séculaires,* constituent une véritable collection de documents, collection très-précieuse, car l'auteur a eu à sa disposition, au commencement du XVIIe siècle, bien des sources de renseignements qui sont perdues aujourd'hui. On peut se faire une idée de ce qu'étaient ces sources, grâce au soin avec lequel Paul Ferry indique toujours le caractère et l'origine des documents qu'il analyse ou qu'il transcrit. Pour les premiers siècles, du Ier au XIIe inclusivement, il ne donne guère que des extraits de divers ouvrages d'histoire générale ou particulière, avec quelques passages empruntés à Meurisse (*Histoire des évêques de Metz*), à Wassebourg (*Les antiquités de la Gaule Belgique*), à la *Chronique des évêques de Metz,* à notre *Chronique rimée,* à celle d'Ennery et à celle de Philippe de Vigneulles. Mais pour les siècles suivants, du XIIIe au XVIe avec le commencement du XVIIe, ce

recueil contient, en copies ou en extraits, nombre de documents originaux puisés dans les dépôts publics et dans des collections particulières déjà formées à cette époque.

Dans la collection de M. Praillon, lieutenant-général au bailliage, passée à sa mort entre les mains de M. Kolb de Wartemberg, ami de Paul Ferry, celui-ci trouve les grandes Chroniques de Metz, dites *de Praillon*, qui sont aujourd'hui à la bibliothèque d'Épinal, une Chronique des évêques, une Chronique des maîtres-échevins, un livre contenant « les lettres scellées de la volte au grand moutier » (archives de la ville), un Recueil d'atours, un exemplaire de Garin le Lohérain qui venait de la famille de Heu et dont le chancelier Séguier fit plus tard l'acquisition, enfin ce qu'il appelle les Mémoires du sieur Praillon.

Dans la collection de Simon La Hyère, Paul Ferry trouve, avec un Extrait du Trésor des chartes de la cité, les Mémoires de ce La Hyère, ses Additions à la Chronique de Philippe de Vigneulles et à celle des maîtres-échevins, enfin de précieux recueils contenant à la fois des pièces originales et des copies, dispersées aujourd'hui depuis longtemps; collection considérable, si l'on en juge par les numéros d'ordre, souvent assez élevés (par exemple 3152, 4099), sous lesquels Paul Ferry cite les emprunts qu'il lui fait.

La collection du sieur Craye avocat, donne à Paul Ferry des mémoires, un Recueil relié contenant des chroniques et des documents de diverse nature[1], une Chronique sur l'an 1553, une Collection d'anciens jugements recueillis en 1471 par Philippe Dex.

La collection de M. de Hauconcourt, ancien secrétaire de la cité, fournit, pour les *Observations séculaires*, un grand nombre de papiers

[1] Le *Recueil du sieur Craye, avocat*, tombé de nos jours, après des vicissitudes inconnues, entre les mains d'un libraire, avait été dépecé par lui pour former plusieurs fascicules et mis ainsi en vente en 1852. Ses diverses parties, acquises séparément, ont pu être par grand hasard réunies ultérieurement et figurent aujourd'hui dans la collection de M. Aug. Prost. Ce recueil, composé de copies des XV[e] et XVI[e] siècles, est cité souvent dans les Preuves de l'Histoire de Metz par les Bénédictins, qui lui font des emprunts sans l'avoir eu cependant entre leurs mains. C'est dans les *Observations séculaires* de Paul Ferry qu'ils prennent ce qu'ils en donnent.

que les fonctions de son possesseur avaient fait passer entre ses mains; un Cahier des droits de la cité; un livre écrit par Gérard Tannaire, ancien secrétaire de la ville; enfin, le Grand cartulaire de la cité, sur parchemin, celui-là même que la bibliothèque de Metz possède aujourd'hui [nº 751].

Paul Ferry cite encore, comme lui ayant procuré les documents qu'il a transcrits, les vieilles Arches des amans et celles de l'ancienne famille de Heu. Il mentionne également, au même titre, un vieux Rôle des amans, des Comptes de la ville au xve siècle, le Livre des atours et le Nécrologe de l'hôpital Saint-Nicolas; le premier registre des baptêmes de l'église réformée de Metz, de 1561 à 1566; les Mémoires et recueils du président de Batilly; les Mémoires de Jehan Girard, dit de Saint-Mihiel, arpenteur-juré de la ville; les Extraits du sieur Pied, secrétaire-greffier de l'hôtel de ville; les Titres du coffre des chapeliers, ceux communiqués par M. Gauvain de la part de M. Ernest de Montigny; d'autres appartenant à M. Ferriet, aman, à M. de Saussure; un sac de pièces relatives à l'abbaye de Gorze; la Chronique rimée, la Vie de Philippe de Vigneulles et sa Chronique, celle de Duclos concernant le milieu du xvie siècle, un cahier de jugements de la main de M. Dubois.

Avec toutes ces sources, l'auteur consulte enfin et mentionne ses propres collections et ses écrits antérieurs. Parmi ces derniers, ceux qu'il nomme sa Chronologie, son Long recueil, ses Mélanges, son Extrait du Trésor de la ville, celui des papiers de M. de Hauconcourt; dans ses collections, ce qu'il appelle ses Liasses, contenant un grand nombre de pièces originales des XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles, les Titres de feu son père, ses Titres sur Coing, les Papiers de Mont, les Lettres de M. Bernegguer, secrétaire de Strasbourg, qui lui avait adressé des documents puisés aux archives de cette ville et relatifs à l'histoire de la réformation à Metz pendant le xvie siècle. Le curieux compilateur indique également, comme lui appartenant, un Recueil d'atours sur papier, une Chronique de Metz allant jusqu'en 1523, un cahier d'Observations sur les Ordonnances de 1564, un cahier sur

l'histoire de la guerre au XVIe siècle, un cahier venant de M. Duvivier sur les années 1551-1552, des Mémoires écrits en 1555 contre le cardinal de Lénoncourt, un fragment de Chroniques de 1531, les Chroniques d'Ennery. Telles sont les sources consultées par Paul Ferry.

On voit par là ce qu'est le recueil des documents réunis dans les *Observations séculaires* qu'il nous a laissées.

Collections de pièces. — Après les quatre recueils dont nous venons de parler et qui méritaient une attention particulière, les autres sont de simples collections de pièces formées plus ou moins arbitrairement à différentes époques, quelques-unes de nos jours même, pour constituer des volumes reliés et que nous nous contenterons de mentionner ainsi, en renvoyant pour leur contenu aux tables et analyses qui en sont données dans le Catalogue général sous les numéros qui les désignent [n°s 788, 822, 823, 824, 854, 855, 904, 905, 906, 907, 908, 911, 912, 913, 914. 916, 917, 918, 919, 966, 990, 1011].

Documents spéciaux. — Pour compléter l'énumération des manuscrits de la collection relatifs à l'histoire de Metz, il faudrait encore en faire connaître un certain nombre que nous ne pouvons qu'indiquer ici d'une manière succincte, en les classant d'après les sujets qu'ils concernent.

Sur les faits politiques : les Procès-verbaux des conférences de Nomeny entre la ville de Metz et la Lorraine en 1560 [n°s 793, 794]; la Collection des lettres et mémoires du cardinal de Givry, évêque de Metz au commencement du XVIIe siècle [n°s 969, 901, fol. 239].

Sur l'administration et le régime intérieur de la Cité et sur la situation des familles : l'« Estat des authoritez des Maistre Eschevin, Con« seillers et Treizes, » au commencement du XVIIe siècle [n° 972]; les « Registres de la création des Maistres Eschevins et Conseillers Esche« vins de 1640 à 1789 » [n°s 973, 974]; le Dénombrement du dépar-

tement de Metz en 1696 [nº 941]; un Mémoire anonyme sur les Trois-Évêchés et le département de Metz vers 1775 [nº 997]; un État des logements de la ville en 1727 [nºs 943, 944]; l'Administration de l'hôpital Saint-Nicolas, de 1222 à 1652 [nºs 937, 938, 939]; celle de l'Institut de la charité maternelle, de 1811 à 1825 [nº 1013]; des Documents relatifs à l'état des familles [nºs 955 à 962]; un Extrait des actes de décès de l'année 1636 [nº 942]; l'Armorial et les généalogies de Jehan Monez « artiste et varlet de chambre de l'empe« reur Charles V » [nº 960].

Sur les faits d'ordre religieux ou ecclésiastique : des Documents relatifs au pouillé du diocèse de Metz [nºs 808, 809, 810]; des Livres censiers du XIVe siècle, de Saint-Symphorien [nº 1027] et de la maison des « pucelles de sus lou mur » [nº 819]; un Journal de recettes et dépenses de l'abbaye de Sainte-Marie à la même époque, 1331-1345 [nº 820]; des Mémoires sur la destruction des maisons religieuses et la translation des communautés en de nouveaux lieux, à la suite du siége de 1552 et de la construction de la citadelle en 1560 [nºs 863, 914, p. 397].

Sur les choses militaires : une Collection de lettres de défi adressées à la Cité au XVe siècle, copies du siècle dernier de pièces originales conservées dans les archives de la ville [nº 929]; deux collections analogues de lettres d'engagements militaires contractés pour le service de la Cité aux XIVe et XVe siècles [nº 930] et de quittances militaires des XIVe, XVe et XVIe siècles [nºs 931, 932, 933]; un Inventaire original de l'artillerie de la Cité en 1508 [nº 934]; un autre de l'année 1530 [nº 914, p. 279]; des Documents sur les fortifications de Metz, Verdun et Thionville aux XVIIIe et XIXe siècles [nº 1015]; un État des cartes et plans laissés par le duc de Belle-Isle, gouverneur des Trois-Évêchés [nº 1000].

Sur les finances : un Rôle original des villages du pays pour l'assiette d'une contribution levée en 1404 [nº 940]; les Comptes d'un emprunt contracté par la ville en 1444 [nºs 928, 902, fol. 132]; le Registre privé des trésoriers, de 1407 à 1540 [nº 927]; le Livre du ven-

dage des maltôtes au XVI[e] siècle, en deux expéditions, contenant le formulaire de la mise en adjudication annuelle de ces impôts dans la cité [n[os] 756, 757]; un Compte particulier des aumônes distribuées aux pauvres de l'Église réformée de Metz en 1659 [n° 1007].

Travaux et compositions historiques. — Outre les nombreux documents historiques conservés en originaux ou en copies, dans la collection des manuscrits de Metz, celle-ci contient encore des travaux élaborés sur l'histoire et les institutions de cette ville à diverses époques. Nous ne pouvons nous dispenser d'en présenter ici un tableau succinct en donnant, sous le nom des auteurs, la brève indication de ce qu'ils nous ont laissé.

Paul Ferry, qui vivait dans la première partie du XVII[e] siècle et dont nous avons les *Observations séculaires* [n[os] 856, 857, 858] décrites précédemment[1], et un volume de *Mélanges* « Miscellanea » [n° 861].

Turgot, intendant de la généralité de Metz, Toul et Verdun, de 1696 à 1700, dont nous avons les Mémoires datés de 1699 sur les pays qu'il administrait [n[os] 998, 999; 824, p. 283; 1012].

Saint-Contest, intendant des Trois-Évêchés en 1700, qui a donné des Mémoires sur cette province [n[os] 995, 996].

Dom Baillet, qui a écrit les *Antiquitates Arnulfinæ* [n° 812].

[1] Les *Observations séculaires* de Paul Ferry, dont nous avons parlé plus haut, ne seraient qu'un recueil de pièces si elles se bornaient aux deux premiers volumes qui contiennent les copies et extraits de documents recueillis par l'auteur. Ce que nous en avons dit montre que le tome III, consacré à une œuvre de tabulation, est en réalité un travail de composition complétement élaboré et qui, dans ces conditions, prend légitimement un des premiers rangs parmi nos ouvrages historiques les plus estimables. Il faudrait, pour en donner l'idée, pouvoir citer quelques-uns des articles résultant de cette ingénieuse tabulation, dont chacun présente, dans un arrangement parfaitement ordonné, l'ensemble des notions qui concernent le sujet auquel il s'applique : institutions, usages, offices, magistratures, familles, lieux, guerres, traités, négociations, etc. Un de ces articles, un de ceux par exemple qui traitent du Maître-Échevin, des Échevins ou des Trezes, suffirait pour montrer de quel secours l'œuvre de Paul Ferry peut être pour tous ceux qui s'occupent à un point de vue quelconque de l'histoire de Metz et des institutions de cette ville.

Joseph Ancillon, auteur de la Chronique dont nous avons parlé précédemment [nos 870, 871], et de qui nous avons encore deux recueils d'Arrêts [nos 783, 784], et des Observations sur nos coutumes [no 768].

Pillement de Russange, doyen de l'université de Pont-à-Mousson, signalé comme l'auteur d'un mémoire daté de 1705 que nous possédons, sur les Trois-Évêchés, la Lorraine et le département de Metz [no 993].

Rulland, qui nous a laissé des Dissertations de droit et des Commentaires sur la coutume de Metz [no 782].

Gabriel, avocat renommé du parlement de Metz, de qui nous avons des œuvres mêlées de littérature et de jurisprudence [no 970], des Remarques sur quelques parties de nos coutumes [nos 769, 775], des travaux sur la jurisprudence du parlement de Metz [nos 770, 771, 772, 773, 774, 785], et un Recueil de pièces historiques, l'un de ceux que nous avons signalés précédemment [no 913].

Le Père Benoît Picard et dom Brocq, auteurs de deux Histoires de Metz restées inédites [nos 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883].

Baltus, à qui l'on doit des Extraits de la Chronique de Vigneulles [no 845], des Annales de 1724 à 1755 [no 873], et des Mémoires sur l'histoire de Metz [no 915].

Dom Pierre des Crochets, auteur d'une *Histoire de l'abbaye de Saint-Arnould* [no 813, 1o].

Dom Dieudonné, qui nous a laissé des Mémoires sur les monuments et les maisons religieuses de Metz [nos 903, 909, 910], et un précieux Recueil des épitaphes des églises de cette ville, relevées en 1770 [no 965].

Dom Jean François, collaborateur de dom Tabouillot dans les travaux préparatoires de la grande Histoire de Metz qui a été imprimée à la fin du siècle dernier, auteur pour son compte de deux Histoires particulières, restées inédites, des abbayes de Saint-Clément et de Saint-Symphorien [nos 813, 2o et 3o], et du Vocabulaire austrasien

publié en 1775, dont nous possédons la minute [n° 896]. Il avait formé en outre une collection de pièces qui a passé presque tout entière de l'abbaye de Senones à la bibliothèque d'Épinal, mais dont celle de Metz possède cependant deux volumes [nos 824, 912].

Dom Tabouillot, auteur principal de l'Histoire de Metz publiée de 1769 à 1775 (t. I, II, III, 1re partie), avec des Preuves imprimées de 1775 à 1790 (t. III, 2e partie, IV, V, VI), grand travail auquel dom Jean François a participé, comme nous venons de le dire, et dont nous avons les minutes [nos 884, 885, 888, 889, 890, 891], avec quatre volumes du Complément et d'un Supplément des Preuves non encore imprimés [nos 892, 893, 894, 895], et quelques autres documents relatifs à cette publication [nos 896, 897, 898]. Nous possédons aussi de dom Tabouillot des Mémoires particuliers, mêlés de transcriptions et d'extraits, sur diverses parties de notre histoire [nos 887, 899, 900, 901, 902], travaux accessoires de l'œuvre principale qu'il a su mener à fin et de laquelle il avait même préparé une nouvelle édition, dont nous avons la copie datée de 1787 [nos 886, 887]. Nous devons aussi à dom Tabouillot quelques-uns de nos Recueils de pièces historiques [nos 854, 907, 908].

Dom Maugérard, à qui l'on doit l'excellent Catalogue des manuscrits de la cathédrale de Metz en 1765, avec une notice sur les plus précieux d'entre eux [n° 822], un Mémoire sur le prieuré de Chiny [n° 907] et une Dissertation sur l'intégrité du texte des Évangiles [n° 822]. Il n'a jamais été dit que dom Maugérard eût concouru avec dom Tabouillot et dom Jean François à la composition de l'Histoire de Metz publiée par ces derniers. Il faut cependant admettre qu'il a pu, dans une certaine mesure, venir en aide à ses deux confrères pour l'exécution de cette œuvre importante, si l'on en croit ce qu'il dit lui-même dans une note écrite de sa main sur le tome I d'un exemplaire de cette Histoire, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale à Paris. Cette note est ainsi conçue : « Présenté à Mgr le « duc de la Vrillière, ministre et secrétaire d'Etat, etc., par son très « humble et très obeisst serviteur D. Maugérard l'un des autheurs. »

Dupré de Geneste, secrétaire perpétuel de l'ancienne Académie de Metz, dont nous possédons, en manuscrit, les travaux sur la numismatique [n°s 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951], avec des Recueils de sceaux, d'armoiries et d'épitaphes [n°s 961, 967], et une Collection de pièces historiques [n° 990].

Gardeur Lebrun, auteur de Mémoires, imprimés en 1773, sur la navigation des rivières dans la province des Trois-Évêchés, dont nous avons la copie originale [n° 994], et d'un travail, daté de 1771, sur l'aqueduc romain qui amenait à Metz les eaux de Gorze [n° 966].

M. le comte Emmery, l'intelligent possesseur de la grande collection de manuscrits et de pièces historiques dont un certain nombre enrichissent la collection de la ville de Metz, comme nous l'avons dit précédemment, possesseur également d'une bibliothèque considérable dont il avait dressé un catalogue conservé parmi les manuscrits de la ville [n° 749]. Nous avons aussi plusieurs mémoires écrits par lui en 1772 sur des questions de commerce [n°s 908, p. 61; 916, 7°], et des travaux accompagnés de documents sur différents points de notre histoire [n°s 916, 917], particulièrement sur les vieilles familles de Metz et sur la topographie ancienne de la cité [n°s 954, 1017, 1029].

M. Adolphe Malherbe, à qui l'on doit, sous le titre modeste de *Maîtres-échevins de Metz, Recueil de sceaux et d'armoiries,* de véritables annales dans lesquelles il a réuni et classé, il y a trente ans, un grand nombre d'indications empruntées à des sources diverses qu'il serait quelquefois difficile de retrouver [n°s 963, 964].

Manuscrits concernant l'histoire de Lorraine et celle des pays voisins. — L'étroite liaison qui existe entre l'histoire de Metz et celle des pays voisins nous a fait placer dans les énumérations précédentes bien des ouvrages qui intéressent ceux-ci en même temps que la ville de Metz. Notre collection de manuscrits en contient également quelques-uns qui concernent exclusivement ces divers pays et que nous voulons au moins nommer :

Pour la Lorraine : l'État du duché en 1593 par Thierry Alix [n° 988]; un pouillé du XVIII[e] siècle, *Poleum Lotharingiæ* [n° 987]; un État de la prévôté de Bouzonville en 1742 [n° 1004]; un Épitome historique des faits les plus remarquables de 1601 à 1676 [n° 989]; une Histoire du duc Charles V [n° 992]; un Recueil de documents [n° 990].

Pour Verdun : le Livre du grand vendage concernant l'adjudication annuelle des impositions de Verdun [n° 795]; une copie manuscrite de l'Histoire de Verdun par Roussel, imprimée sans nom d'auteur en 1745 [n° 1001].

Pour Thionville, le Luxembourg et pays adjacents : un Inventaire des archives de Thionville [n° 974 *bis*] dont nous avons déjà parlé; une copie moderne de la Chronique des Augustins de cette ville, jusqu'à l'an 1773 [n° 1003]; un Recueil de documents sur le Luxembourg et sur le Clermontois [n° 1002].

Pour l'Alsace : les Mémoires sur ce pays par M. de la Grange, intendant de la province en 1697 [n° 1006], et un Recueil de documents [n° 1005].

Résumé et conclusion. — Dans les pages qui précèdent, nous avons essayé de donner, à des points de vue divers, une idée de ce qu'est la collection des manuscrits de la ville de Metz[1].

[1] Le Catalogue de 1870 des manuscrits de Metz, à la publication duquel se rattache la composition de la présente Notice, comprend 1029 numéros. Depuis sa confection jusqu'à la date du 31 août 1876, le fonds des manuscrits de Metz s'est enrichi, comme nous l'avons dit précédemment, de 33 nouveaux articles. En voici l'inventaire sommaire :

N[os] 1030-1031. Pièces relatives à la franc-maçonnerie, XIX[e] siècle, papier, in-4°.

1032. Rapport du docteur Williaume sur l'ouvrage de M. Carron du Villards traitant des maladies des yeux, 1843, papier, in-4°.

N[os] 1033. Dictionnaire de patois lorrain, par Lecouteux, XIX[e] siècle, papier, in-4°.

1034. Rhétorique de M. Mongin, XIX[e] siècle, papier, in-8°.

1035. Cours de droit romain et de droit français, XIX[e] siècle, papier, in-4°.

1036. Cahiers d'étude à l'usage des élèves de la marine d'Angleterre (en anglais), commencement du XIX[e] siècle, papier, in-4°.

1037. Recettes de médecine (en allemand), XVI[e] siècle ou commencement du XVII[e], papier, in-4°.

Dans un premier chapitre, nous avons expliqué *la formation et le classement de la collection* (p. IV), en faisant l'histoire des deux fonds qui la composaient jusqu'à présent, l'*ancien fonds* (p. V) et le *nouveau fonds* ou *fonds historique* (p. XIII).

Dans le second chapitre, nous avons étudié ce qui concerne *les fonds originaires qui ont fourni les éléments de la collection* (p. XXII); nous avons signalé les *pertes subies par ces fonds originaires* (p. XXIV), nous avons fait connaître les *anciens catalogues et inventaires* qui se rapportent à

N°s 1038. Recettes de médecine (en français), XIXe siècle, papier, in-8°.

1039. Cours de physiologie rédigé par le docteur Robert-Leinen, 1815, papier, in-4°.

1040-1042. Cours de pathologie rédigé par le docteur Robert-Leinen, 1815, 3 vol., papier, in-4°.

1043. Cours de médecine légale rédigé par le docteur Robert-Leinen, 1815, papier, in-4°.

1044-1050. Observations sur les coutumes et usages du ressort du parlement de Metz, XVIIIe siècle, 7 vol., papier, in-4°.

1051. Officium sanctæ Annæ dicatum Mariæ Esther comitissæ Branceduni, XIXe siècle, parchemin, petit in-16.

1052. Des libertés de l'Église gallicane, commencement du XVIIe siècle, papier, in-folio.

1053. Tableau des assemblées primaires du département de la Moselle, fin du XVIIIe siècle, papier, in-4°.

1054. Histoire de Metz depuis l'an du monde 2559 jusqu'à l'an de grâce 1500, 1771, papier, in-4°.

1055. Travaux sur le calendrier et notes diverses par M. Dupré de Geneste, fin du XVIIIe siècle, papier, formats divers.

1056. Recueil de chartes, actes d'amans, actes de notaires, rôles de cens pour les abbayes de Saint-Arnould, de Saint-Vincent et de Saint-Clément, pièces de procédure, lettres missives, etc., 26 liasses contenant 107 pièces ou fragments de pièces, du XIIIe siècle au XVIIIe, parchemin et papier, formats divers.

N°s 1057. Mélanges (arithmétique, botanique, rhétorique, archéologie), avec une feuille contenant l'impression de 30 figures, quelques-unes en double, d'un ancien jeu de cartes, où le valet de pique est accompagné de l'écu aux armes de Lorraine et porte le nom de Baudouin; papier, formats divers.

1058. Cursus philosophicus, logica et ethica, auctore R. P. Simonet S. Jes. celeberrimo in academia Mussipontana professore, 1699, papier, in-4°.

1059. Præceptiones rhetoricæ, sans date, papier, in-4°.

1060. Rhetorica ex præceptis Aristotelis, Tullii et Quintiliani conflata, Parisiis, 1711-1712, a C. Lorrain aucta, 1844, papier, in-4°.

1061. Compte de Michel Hestault l'aisné, premier eschevin de l'église de Vallières près Metz, 1674, 2 feuilles, papier, in-folio.

1062. Mémoire sur les Iroquois de Sault-Saint-Louis (Canada), par M. Burtin, 1875, papier, in-folio.

leur ancien état (p. XXXII). Nous avons ensuite donné quelques indications sur les collections de manuscrits possédées jadis, à Metz, par la *cathédrale* (p. XL), le chapitre de *Saint-Sauveur* (p. LVI), les abbayes de *Saint-Arnould* (p. LVI), de *Saint-Clément* (p. LXVI), de *Saint-Symphorien* (p. LXXIII), de *Saint-Vincent* (p. LXXVI), de *Sainte-Glossinde* (p. LXXXII), les maisons des *Jésuites* (p. LXXXIV), des *Célestins* (p. LXXXVI), des *frères Prêcheurs, grands Carmes, Trinitaires, Minimes, Récollets, Carmes déchaussés, prêtres de la Mission, religieuses de la Congrégation, Carmélites* et *religieuses de la Présentation* (p. XCI); hors de Metz, par les abbayes de *Saint-Martin-de-Glandières* et de *Villers-Betnach* (p. XCV), de *Tholey* (p. XCVI), la chartreuse de *Rettel* (p. XCVII), le prieuré de *Sainte-Barbe,* les *Augustins* et les *Capucins de Thionville,* les *Récollets de Longwy* (p. C); ailleurs, par la bibliothèque de l'*ordre des avocats au parlement de Metz* (p. C), par la bibliothèque ducale de *Deux-Ponts* (p. CII), par les archives de l'*hôtel de ville de Metz* (p. CIII), et par *M. le comte Emmery* (p. CVIII). Nous avons dit quelques mots ensuite des *manuscrits provenant de divers dons et acquisitions* (p. CXIV), de ceux enfin de la collection actuelle qui sont encore pour nous *de provenance inconnue* (p. CXVI); après quoi, nous avons présenté un tableau d'ensemble des *données relatives aux fonds originaires* (p. CXX).

Le chapitre troisième contient une *description des manuscrits de la collection,* telle qu'elle existe aujourd'hui (p. CXXIV), avec des observations sur les *caractères paléographiques des manuscrits de Metz* (p. CXXIV), sur les *pièces et morceaux détachés* contenus dans ces manuscrits (p. CXXVI), sur les manuscrits concernant spécialement les *antiquités religieuses* et les *sciences ecclésiastiques*, la *médecine* et la *jurisprudence* (p. CXXXIV), les *belles-lettres* (p. CXXXVIII), sur ceux qui contiennent des *écrits en français antérieurs au XVIe siècle* (p. CXL), sur ceux enfin qui concernent l'*histoire* (p. CXLVIII), et plus spécialement l'*histoire de Metz* (p. CL), *nécrologes et cérémoniaux* (p. CL), *cartulaires et inventaires de pièces* (p. CLVIII), *chroniques, journaux et mémoires* (p. CLIX), *recueils originaux* (p. CLXVIII), *collections de pièces* (p. CLXXV), *documents spé-*

ciaux (p. CLXXV), *travaux et compositions historiques* (p. CLXXVII), et sur les manuscrits qui intéressent particulièrement *l'histoire de la Lorraine et celle des pays voisins* (p. CLXXX).

Ces indications peuvent, ainsi groupées, être utiles dans certains cas, mais elles ne sauraient remplacer dans d'autres les informations détaillées que peut seul procurer l'examen du catalogue lui-même nouvellement offert au public, et des tables qui l'accompagnent. C'est là que les hommes d'étude trouveront les renseignements précis nécessaires à leurs travaux. La présente Notice, en signalant d'avance à leur attention quelques particularités que l'inspection des documents eux-mêmes permet seule de reconnaître, aura peut-être le mérite de leur épargner, pour ce qui concerne spécialement cet objet, des recherches qui demandent toujours un peu de temps et de soins.

Il est un point entre autres sur lequel notre travail pourra éviter aux chercheurs des investigations qui ne sont pas sans quelque difficulté, si nous en jugeons par ce qu'il nous en a coûté de peine à nous-même pour les faire : nous voulons parler des indications relatives à la constitution ancienne des fonds originaires d'où proviennent les manuscrits de la collection actuelle. Les informations de ce genre peuvent avoir parfois leur utilité. Ce sont celles dont l'acquisition nous a demandé le plus d'attention et le plus de temps. Nous ne regretterons pas la peine que nous ont donnée nos recherches sur cet objet, si nous avons pu remettre ainsi en lumière quelques notions perdues dans une obscurité où l'éloignement des faits et l'insuffisance des renseignements ne permettent que difficilement de les reconnaître.

I. — MANUSCRITS DE L'ANCIEN FONDS.

TABLE DE CONCORDANCE ENTRE LES COTES DE L'ANCIEN CLASSEMENT
ET CELLES DU CLASSEMENT ACTUEL.

CLASSEMENT		CLASSEMENT		CLASSEMENT		CLASSEMENT		CLASSEMENT	
ANCIEN.	ACTUEL.	ANCIEN.	ACTUEL.	ANCIEN.	ACTUEL.	ANCIEN.	ACTUEL.	ANCIEN.	ACTUEL.
A 1	1	A 30	30	B 25	59	C 13	88	C 42	117
2	2	31	31	26	60	14	89	43	118
3	3	32	32	27	61	15	90	44	119
4	4	33	33	28	62	16	91	45	120
5	6	34	34	29	63	17	92	46	121
6	8	B 1	35	30	64	18	93	47	122
7	7	2	36	31	65	19	94	D 1	123
8	9	3	37	32	66	20	95	2	124
9	10	4	38	33	67	21	96	3	125
10	11	5	39	34	68	22	97	4	126
11	13	6	40	35	69	23	98	5	127
12	12	7	41	36	70	24	99	6	128
13	14	8	42	37	71	25	100	7	129
14	5	9	43	38	72	26	101	7 bis	702
15	15	10	44	39	73	27	102	8	130
16	16	11	45	40	74	28	103	9	131
17	17	12	46	41	75	29	104	10	132
18	18	13	47	C 1	76	30	105	11	133
19	19	14	48	2	77	31	106	12	134
20	20	15	49	3	78	32	107	13	135
21	21	16	50	4	79	33	108	14	136
22	22	17	51	5	80	34	109	15	137
23	23	18	52	6	81	35	110	16	138
24	24	19	53	7	82	36	111	17	139
25	25	20	54	8	83	37	112	18	140
26	26	21	55	9	84	38	113	19	141
27	27	22	56	10	85	39	114	20	142
28	28	23	57	11	86	40	115	21	143
29	29	24	58	12	87	41	116	22	144

CLASSEMENT		CLASSEMENT		CLASSEMENT		CLASSEMENT		CLASSEMENT	
ANCIEN.	ACTUEL.	ANCIEN.	ACTUEL.	ANCIEN.	ACTUEL.	ANCIEN.	ACTUEL.	ANCIEN.	ACTUEL.
D 23	145	D 57	179	D 91	969	E 19	226	E 53	260
24	146	58	180	92	204	20	227	54	261
25	147	59	181	93	913	21	228	55	262
26	148	60	182	94	798	22	229	56	263
27	149	61	183	95	882	23	230	57	264
28	150	62	184	96	877	24	231	58	265
29	151	63	185	97	924	25	232	59	266
30	152	64	186	98	205	26	233	60	267
31	153	65	187	99	206	27	234	61	268
32	154	66	188	100	778	28	235	62	269
33	155	67	189	101	825	29	236	63	270
34	156	68	190	102	915	30	237	64	271
35	157	69	191	103	776	31	238	65	272
36	158	70	971	104	207	32	239	66	273
37	159	71	192	105	999	33	240	67	274
38	160	72	193	106	794	34	241	68	275
39	161	73	194	E 1	208	35	242	69	276
40	162	74	195	2	209	36	243	70	277
41	163	75	196	3	210	37	244	71	278
42	164	76	197	4	211	38	245	72	279
43	165	77	198	5	212	39	246	73	280
44	166	78	199	6	213	40	247	74	281
45	167	79	200	7	214	41	248	75	282
46	168	80	201	8	215	42	249	76	283
47	169	81	791	9	216	43	250	77	284
48	170	82	785	10	217	44	251	78	285
49	171	83	782	11	218	45	252	79	286
50	172	84	777	12	219	46	253	80	287
51	173	85	769	13	220	47	254	81	288
52	174	86	768	14	221	48	255	82	289
53	175	87	763	15	222	49	256	83	290
54	176	88	764	16	223	50	257	84	291
55	177	89	202	17	224	51	258	85	292
56	178	90	203	18	225	52	259	86	293

CLASSEMENT		CLASSEMENT		CLASSEMENT		CLASSEMENT		CLASSEMENT	
ANCIEN.	ACTUEL.	ANCIEN.	ACTUEL.	ANCIEN.	ACTUEL.	ANCIEN.	ACTUEL.	ANCIEN.	ACTUEL.
E 87	294	F 4	323	F 38	357	F 72	391	F 106	970
88	295	5	324	39	358	73	392	107	421
89	296	6	325	40	359	74	393	108	422
90	297	7	326	41	360	75	394	109	423
91	298	8	327	42	361	76	395	110	424
92	299	9	328	43	362	77	396	111	425
93	300	10	329	44	363	78	397	112	821
94	301	11	330	45	364	79	398	113	426
95	302	12	331	46	365	80	399	114	427
96	303	13	332	47	366	81	400	115	428
97	304	14	333	48	367	82	401	116	429
98	305	15	334	49	368	83	402	117	430
99	306	16	335	50	369	84	403	118	431
100	307	17	336	51	370	85	404	119	432
101	308	18	337	52	371	86	405	120	433
102	309	19	338	53	372	87	406	121	434
103	310	20	339	54	373	88	407	122	435
104	311	21	340	55	374	89	408	123	436
105	312	22	341	56	375	90	409	124	437
106	313	23	342	57	376	91	410	125	438
107	781	24	343	58	377	92	411	126	439
108	314	25	344	59	378	93	412	127	440
109	787	26	345	60	379	94	413	128	441
110	315	27	346	61	380	95	780	129	442
111	316	28	347	62	381	96	779	130	443
112	317	29	348	63	382	97	414	131	444
113	318	30	349	64	383	98	415	G 1	445
114	850	31	350	65	384	99	416	2	446
115	842	32	351	66	385	100	775	3	447
116	816	33	352	67	386	101	417	4	448
117	319	34	353	68	387	102	418	5	449
F 1	320	35	354	69	388	103	849	6	450
2	321	36	355	70	389	104	419	7	451
3	322	37	356	71	390	105	420	8	452

CLASSEMENT		CLASSEMENT		CLASSEMENT		CLASSEMENT		CLASSEMENT	
ANCIEN.	ACTUEL.	ANCIEN.	ACTUEL.	ANCIEN.	ACTUEL.	ANCIEN.	ACTUEL.	ANCIEN.	ACTUEL.
G 9	453	G 40	487	G 73	521	G 107	549	H 19bis	581
10	454	41	488	74	522	108	550	20	582
11	455	42	489	75	523	109	795	21	583
12	456	43	490	76	814	110	815	22	584
13	457	44	491	77	524	111	551	23	585
14	458	45	492	78	525	112	552	24	586
15	459	46	493	79	526	113	553	25	587
16	460	47	494	80	527	114	554	26	588
17	461	48	495	81	528	115	555	27	589
18	462	49	496	82	529	116	556	28	590
19	463	50	497	83	530	117	557	29	591
20	464	51	498	84	531	118	558	30	592
20bis	465	52	499	85	532	119	559	30bis	593
21	466	53	500	86	533	120	560	31	594
22	467	54	501	87	534	121	561	31bis	595
23	468	55	502	88	535	H 1	562	31ter	596
24	469	56	503	89	536	2	563	32	597
25	470	57	504	90	537	3	564	33	598
25bis	471	58	505	91	538	4	565	34	599
26	472	59	506	92	539	5	566	35	600
27	473	60	507	93	540	6	567	36	601
28	474	61	508	94	541	7	568	37	602
28bis	475	62	509	95	542	8	569	38	603
29	476	63	510	96	543	9	570	39	604
30	477	64	511	97	770	10	571	40	605
31	478	65	512	98	771	11	572	41	606
32	479	66	513	99	772	12	573	42	607
33	480	67	514	100	773	13	574	43	608
34	481	68	515	101	774	14	575	44	609
35	482	69	516	102	544	15	576	45	610
36	483	70	517	103	545	16	577	46	611
37	484	70bis	518	104	546	17	578	47	612
38	485	71	519	105	547	18	579	48	613
39	486	72	520	106	548	19	580	49	614

CLASSEMENT		CLASSEMENT		CLASSEMENT		CLASSEMENT		CLASSEMENT	
ANCIEN.	ACTUEL.	ANCIEN.	ACTUEL.	ANCIEN.	ACTUEL.	ANCIEN.	ACTUEL.	ANCIEN.	ACTUEL.
H 50	615	H 67	632	H 84	649	H 100	666	H 117	683
51	616	68	633	85	650	101	667	118	684
52	617	69	634	85 bis	651	102	668	119	685
53	618	70	635	86	652	103	669	120	686
54	619	71	636	87	653	104	670	121	687
55	620	72	637	88	654	105	671	122	688
56	621	73	638	89	655	106	672	123	689
57	622	74	639	90	656	107	673	124	690
58	623	75	640	91	657	108	674	125	691
59	624	76	641	92	658	109	675	126	692
60	625	77	642	93	659	110	676	127	693
61	626	78	643	94	660	111	677	128	694
62	627	79	644	95	661	112	678	129	695
63	628	80	645	96	662	113	679	130	696
64	629	81	646	97	663	114	680		
65	630	82	647	98	664	115	681		
66	631	83	648	99	665	116	682		

II. — MANUSCRITS DU NOUVEAU FONDS OU FONDS HISTORIQUE.

TABLE DE CONCORDANCE ENTRE LES COTES DES CLASSEMENTS DE 1852 ET DE 1856 ET CELLES DU CLASSEMENT ACTUEL.

CLASSEMENT			CLASSEMENT			CLASSEMENT			CLASSEMENT		
DE 1852.	DE 1856.	ACTUEL.	DE 1852.	DE 1856.	ACTUEL.	DE 1852.	DE 1856.	ACTUEL.	DE 1852.	DE 1856.	ACTUEL.
1	[illegible]	751	27	86	836	54	138	888	79	247	997
2	[illegible]	752	28	85	835	55	139	889	80	245	995
3	6	756	29	87	837	56	140	890	81	105	855
4	7	757	30	101	851	57	141	891	82	246	996
5	5	755	31	103	853	58	142	892	83	74	824
6	3	753	32	98	848	59	143	893	84	164	914
7	4	754	//	99	849	60	144	894	85	215	965
8	16	766	//	99 bis	1028	61	145	895	86	216	966
9	17	767	33	104	854	62	146	896	86 bis	217	967
10	8	758	34	106	856	63	147	897	87	213	963
11	9	759	35	107	857	64	148	898	88	214	964
12	42	792	36	108	858	65	149	899	89	//	//
13	179	929	37	109	859	66	150	900	90	166	916
14	180	930	38	110	860	67	151	901	91	167	917
15	181	931	39	194 bis	944 bis	68	152	902	92	168	918
16	182	932	40	112	862	69	153	903	93	205	955
17	183	933	41	114	864	69 bis	154	904	94	206	956
//	184	934	42	241	991	69 ter	155	905	94 bis	207	957
18	80	830	43	115	865	69 quater	156	906	94 ter	208	958
19	43	793	44	126	876	70	157	907	94 quater	209	959
19 bis	44	794	45	128	878	71	158	908	95	169	919
20	46	796	46	129	879	72	159	909	96	170	920
21	47	797	47	130	880	73	160	910	97	173	923
22	97	847	48	131	881	74	161	911	98	175	925
23	82	832	49	133	883	//	162	912	99	176	926
24	95	845	50	134	884	75	125	875	100	76	826
25	91	841	51	135	885	76	123	873	101	77	827
25 bis	92	842	52	136	886	77	124	874	//	78	828
26	96	846	53	137	887	78	113	863	102	49	799

CLASSEMENT			CLASSEMENT			CLASSEMENT			CLASSEMENT		
DE 1852.	DE 1856.	ACTUEL.	DE 1852.	DE 1856.	ACTUEL.	DE 1852.	DE 1856.	ACTUEL.	DE 1852.	DE 1856.	ACTUEL.
103	50	800	126	230	980	141	255	1005	163	48	798
104	51	801	127	231	981	142	252	1002	164	210	960
105	52	802	128	232	982	//	253	1003	165	163	913
106	53	803	129	233	983	//	253bis	974bis	166	100	850
107	54	804	130	234	984	143	240	990	167	121	871
108	55	805	131	235	985	144	244	994	168	171	921
109	56	806	132	236	986	145	195	945	169	178	928
110	57	807	133	237	987	146	196	946	170	102	852
111	72	822	134	238	988	147	197	947	171	222	972
112	73	823	135	239	989	148	198	948	//	223	973
113	59	809	136	250	1000	149	199	949	//	224	974
114	60	810	137	191	941	150	200	950	//	224bis	// [a]
115	63	813	138	242	992	151	201	951	172	111	861
116	58	808	139	251	1001	152	202	952	173	120	870
117	62	812	140	256	1006	153	203	953	174	79	829
118	83	833	//	257	1007	154	64	814	175	93	843
119	68	818	//	258	1008	155	204	954	176	94	844
//	69	819		259	1009	//	204bis	1029	177	117	867
//	69bis	1027		260	1010	156	132	882	178	84	834
//	70	820	//	261	1011	157	127	877	179	116	866
120	185	935	//	262	1012	158	165	915	180	81	831
121	225	975	//	263	1013	159	248	998	181	118	868
122	226	976	//	264	1014	//	249	999	182	119	869
123	227	977	//	265	1015	160	172	922	183	88	838
124	228	978	//	266	1016	161	174	924	184	89	839
125	229	979	//	267	1017	162	67	817	185	90	840

[a] Le n° 224 *bis* du Catalogue de 1856 se rapportait à un article qui n'existe plus dans la collection actuelle des manuscrits de la bibliothèque de Metz, et qui comprenait en bloc 32 volumes in-folio des *Registres de la Bullette* (rôles de perception d'un impôt sur les mutations), de 1379 à 1765. La véritable place de ces documents est aux archives de la ville, d'où ils avaient été tirés et où ils ont été reportés. L'article n'existant plus dans la collection, il n'y avait aucune raison pour introduire dans le Catalogue de 1870 un n° 974 *bis* afin d'y représenter le n° 224 *bis* de 1856. Le n° 974 *bis* figure pourtant dans ce Catalogue, où il se trouve appliqué, on ne sait pourquoi, à un article qui dans le Catalogue de 1856 était compris dans celui coté n° 253 et qui avait reçu ensuite, dans les additions à ce Catalogue, le n° 253 *bis*. Voilà comment il se fait que le Catalogue de 1870 possède encore deux numéros *bis* (944 *bis* et 974 *bis*), quoiqu'il ne renferme plus qu'un seul des deux articles qui portaient également des numéros *bis* (194 *bis* et 224 *bis*) au Catalogue de 1856. (Voir ci-dessus, p. XX et p. XXI, note 1.)

CLASSEMENT			CLASSEMENT			CLASSEMENT			CLASSEMENT		
DE 1852.	DE 1856.	ACTUEL.	DE 1852.	DE 1856.	ACTUEL.	DE 1852.	DE 1856.	ACTUEL.	DE 1852.	DE 1856.	ACTUEL.
186	35	785	//	26ter	//	209	189	939	218	61	811
187	14	764	199	36	786	//	190	940	219	193	943
//	15	765	200	33	783	210	221	971	//	194	944
188	19	769	201	34	784	211	75	825	220	243	993
189	18	768	//	34bis	1023	212	71	821	221	10	760
190	13	763	202	37	787	213	66	816	222	11	761
191	20	770	203	38	788	214	65	815	223	12	762
192	21	771	//	39	789	215	29	779	224	177	927
193	22	772	204	41	791	//	29bis	1020	225	218	968
194	23	773	205	40	790	//	30	780	226	219	969
195	24	774	//	40bis	1024	//	30bis	1021	//	220	970
//	25	775	//	40ter		//	31	781	227	254	1004
196	27	777	//	40^{quater}	1025	//	31bis	1022	228	45	795
197	28	778	//	40^{quinties}	1026	//	32	782	229	192	942
//	28bis	1019	206	186	936	216	211	961			
198	26	776	207	187	937	//	212	962			
//	26bis	1018	208	188	938	217	122	872			

MANUSCRITS

DE

LA BIBLIOTHÈQUE

DE METZ.

MANUSCRITS

DE

LA BIBLIOTHÈQUE

DE METZ.

PREMIÈRE PARTIE.

N° 1. In-folio maximo sur vélin. – Bibliorum pars maxima secundum ordinem lectionum digesta per annum. — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

Provenant de la cathédrale de Metz. – D. Maugerard, religieux bénédictin de Saint-Arnoul, a consacré une notice assez étendue à ce manuscrit, dans le catalogue des manuscrits de la cathédrale de Metz rédigé par ses soins en 1765 (voy. ci-après, *Supplément,* n° 111). Il a remarqué que dans la seconde épître de saint Jean il manque le verset : « Tres sunt qui testimonium dant, etc. » Sur le verso du premier feuillet est une transcription contemporaine d'une constitution du cardinal légat Otto, donnée à Verdun le 8 des kalendes de février 1229, pour astreindre les chanoines de Metz à assister aux offices du matin et régler les bénéfices de la résidence relativement à tous les membres du chapitre.

2. In-folio sur vélin. (3 volumes.) – Pars Veteris Testamenti. — XIe SIÈCLE.

Sans marque de provenance, écrit sur deux colonnes, tracé à la pointe.

Ier volume. Il commence par l'inscription en capitales par lignes alternées noires et rouges : « Incipit epistola sancti Hieronimi ad Paulinum presbite- « rum de omnibus divinis historie libris. »

IIe volume. A la fin du livre de Ruth, sur un espace laissé en blanc, ont été transcrites au XIIIe siècle des lettres du monastère de Saint-Tron à B. évêque de Metz, par lesquelles cette communauté annonce au prélat le choix qu'elle aura bientôt à faire d'un nouvel abbé, par suite de la résignation du supérieur actuel, nommé Nicolas : « Karissimo domino et patri suo B. venerabili Met- « tensi episcopo, pusillus grex ecclesie Sancti Trudonis, fidele servicium et de- « votum munus orationum, etc. » Suit une autre lettre par laquelle le chapitre de Liége recommande à l'évêque de Metz le nouvel abbé de Saint-Tron : « B. Dei gratia venerabili Mettensi episcopo, A. Leodiensis ecclesie majoris « prepositus, S. decanus, archidiaconus totusque conventus, salutem in Domino, « cum devotis orationibus. Discretionis vestre clementie domnum Cristianum, « latorem presentium, quem ecclesia Sancti Trudonis in spiritualem patrem sibi « elegit, transmittimus, etc. »

IIIe volume. Après le livre de Job, sur un espace laissé en blanc, a été transcrite en cursive du XIIIe siècle une liste des propriétés du chapitre de la cathédrale, sises dans l'enceinte de Metz : « Hee sunt domus Sancti Pauli : « Bertrannus Lietaldus dedit nobis unam domum ad portam Salie in Canbio. « Willelmus sircator, aliam illi continuam. Ricardus Deodatus cognominatus, « aliam ibidem in macello. Albero, aliam sub porta Salie, in qua Adam manet, « et ante eandem domum habemus tria furna continua. Infra curiam de Ran- « siere habemus tredecim domos. Warnerus Porceis dedit unam domum in « statione quam Ulrico Tristan locavimus, etc. »

N° 3. In-folio sur vélin. – Biblia sacra. — XIVe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Reliure moderne de Simier. Écrit sur deux colonnes, exécution italienne. Sur la première page est peint un écu fascé, de dix pièces d'hermine et de gueules, avec une guimbarde pour emblème, armoiries d'un maître échevin de Metz, d'Esch. A la fin est la table interprétative des noms hébraïques. Signé sur le dernier feuillet : « Jo. Herbilloni. »

4. In-folio sur vélin. – Actus apostolorum, Epistolæ canonicæ et Epistolæ Pauli, græce. – Incipit : Πράξεις τῶν ἁγίων ἀποστόλων. Τὸν μὲν πρῶτον λόγον ἐποιησάμην περὶ πάντων. – Desinit : Χάρις μετὰ πάντων ὑμῶν. ἀμην. — XIVe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Reliure moderne de Simier. Écrit à longues lignes. Sur la première page était une note d'une écriture assez moderne, dont il ne reste plus que ces mots : « Codex ms. cum omni custodia servandus, com-« paratus. . . . » le reste a été gratté.

N° 5. In-folio épais sur vélin. – Pars prior Veteris Testamenti. — XVe SIÈCLE.

Donné par M. le comte d'Ourches.

Marque sur la 1re garde : « Codex monasterii gloriose virginis Marie in Evertz-« clusen, etc. » Magnifique exemplaire, sur deux colonnes, avec vignettes et dans un état parfait de conservation. Le volume se termine avec le deuxième livre d'Esdras.

6. In-folio sur vélin. – Veteris Testamenti pars posterior. — XVe SIÈCLE.

Donné à la bibliothèque par M. le comte d'Ourches. – Magnifique exemplaire d'une conservation parfaite et recouvert d'une reliure ancienne avec fermoirs et garnitures de cuivre. Écrit sur deux colonnes. Sur le premier feuillet : « Codex monasterii gloriose Virginis Marie in Evertzclusen, ordinis canonicorum « regularium, Treverensis diocesis. » Se termine avec le second livre des Machabées.

7. In-folio maximo sur vélin. – Bibliorum sacrorum pars maxima. — Commencement du IXe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Ecriture mérovingienne renouvelée, sur deux colonnes. Sur la première page, après le prologue de saint Jérôme on lit cette inscription tracée au minium : « Explicit prologus. Incipit Masloth hoc est para-« bole sive quod vulgo dicitur proverbia Salomonis. » Suivent : L'Ecclésiaste. – Le Cantique des cantiques. – Le livre de la Sagesse – L'Ecclésiastique, sous le titre de Liber Hiesu fili Sirach. – Judith. – Job. – Daniel. Le verset de ce prophète commençant par les mots : « Et erat vir habitans in Babylone, » est précédé de cette rubrique : « Huc usque Danihel in Hebraeo volumine legimus. « Cetera quae sequuntur usque ad finem libri de Theodotionis editione translata « sunt. » – Les Paralipomènes. – Esdras, avec cette annotation en capitales : « Huc « usque reffertur quod in commentario scriptum fuerit, exin Neemiae historia « texitur, » laquelle précède le verset : « Nonnulli autem de principibus familia-

« rum dederunt in opus. » Et à la fin, on lit la rubrique « Explicit liber Ezrae « sive verba Neemiae. » – Esther. – Les Machabées, dont le second livre se termine par cette rubrique : « Explicit liber Machabeorum, liber secundus Δεω « γραθιας. » – Le canon des Évangiles, disposé sous des arceaux dans le style byzantin. – Les quatre Évangélistes. – Les Épîtres de saint Paul. – Les Actes des apôtres. – Une partie de l'Apocalypse.

N° 8. In-folio sur vélin. – Libri sapientiales cum glossa. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Écrit sur deux et trois colonnes selon l'exigence du commentaire. Le texte en caractère plus gros. Signé sur le plat inférieur : « Jo. Challe, cantor ecclesie Metensis. »

9. In-folio sur vélin. – Petri Lombardi Sententiæ. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Écrit sur deux colonnes; exécution italienne. Sur le dernier feuillet de garde, en cursive du XIVe siècle : « Iste liber fuit aportatus de Massilia per dominum P. Labrunia, ij unciis, xiiij den. argenti. . . . »

10. In-folio sur vélin. – Missale Metensis ecclesiæ. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Écrit sur deux colonnes. Le *Te igitur* a été enlevé. Sur un feuillet qui précède la fin, on lit, de la même écriture que le reste du volume : « Explicit oratio sancti Ambrosii que dicitur ante Missam. « Orate pro Henrico paupere clerico, qui complevit hunc librum anno Do- « mini m.ccc.xl.viij, in crastino festi beati Martini hyemalis, pro domino Lu- « dovico, decano Metensis ecclesie. »

11. In-folio carré sur vélin. – Breviarium, ab adventu Domini usque ad festum Michaelis archangeli. — XVe SIÈCLE.

Marqué sur le 1er feuillet : « domus Sanctæ Trinitatis Metensis. » Longues lignes. Manque la fin.

12. In-folio épais sur vélin. – Missale. — XVe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Deux colonnes. – Au feuillet marqué cviij,

la secrète pour le roi est accompagnée de cette addition marginale écrite à la fin du XVe siècle : « Et famulum tuum Carolum regem omnemque exercitum « ejus ab omni adversitate custodi. »

N° 13. In-folio carré sur vélin. – Pontificale Ecclesiæ Metensis. – Incipit : « . . . . . super servos tuos misericordiam tuam. » – Desinit : « Hic finitur consecratio. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Longues lignes, grosses lettres de forme. Quelques feuillets manquent au commencement.

14. In-folio carré sur vélin. – Psalterium cum glossa. — Xe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Marqué en gothique A. T. M. Tracé à la pointe, la glose encadrant le texte. Sur le recto du 1er feuillet, un dessin allégorique à la plume représentant David entouré de plusieurs personnages dénommés : « Humidum, ver, aer, sanguis. » Sur le verso du même feuillet la glose commence par les mots « QUID SIT PSALTERIUM. Psalterium, ut Hieronimus ait, in « modum delte littere. » Et le texte : « Psalterium Romæ dudum positus emenda- « ram. » Après ce morceau, qui est la préface de saint Jérôme, suivent des oraisons pour préparer à la lecture du psautier, lequel commence par cette inscription : « In nomine Domini, incipit Psalterium a sancto Hieronimo de hebreo in « latinum translatum. » Sur les derniers feuillets sont écrits de la même main, le Magnificat, le Symbole de saint Athanase sous la rubrique « fides catholica, » le Symbole des apôtres, le Te Deum, enfin des oraisons pour les offices quotidiens.

15. In-folio carré sur vélin. – S. Gregorii Homiliæ super Ezechiel. — XIe SIÈCLE.

Marqué sur la 1re garde : « Sancti Vincentii Metensis congregationis sanctorum « Vitoni et Hydulphi. » – Écrit sur deux colonnes. Le titre en capitales sur le verso du second feuillet : « In hoc codice continentur omeliæ XXII Gregorii, papæ, « in Ezechiele propheta, dicte in patriarchio Lateranensi, in basilica quæ appel- « latur aurea. » Au-dessus sont écrits ces vers :

Quisque libens libris aures prebere videris,
Istum pre cunctis voto complectere mentis,

Quem Deus ipse sua dignatus scribere dextra
Non exponendum sed ut est misit referendum
Gregorio papæ, solus qui dignus in orbe
Promeruit Petri cathedra residere beati,
Utque Petrus fuit hic fidei fervore probatus;
Cives angelicos credentes efficit Anglos,
Quos velut ignotos mundus dat ab orbe remotos,
Quos non Romanus princeps deterruit ullus,
Christo Gregorius dat per pia verba beatus,
Nos quibus adjungat quocum Christus bene regnat.

La première rubrique du second livre est ainsi conçue : « Incipit omelia « prima secundæ partis in libro Hieziechielis decentissime per inspirationem « Spiritus Sancti a beato Gregorio urbis Romæ venerabili pontifice ædita. »

Sur le 1[er] feuillet de garde sont des notes d'accensement écrites au XII[e] siècle : « Curtis S. Juliani debet persolvere c solidos et xv, obolo minus, a festivitate « sancti Remigii usque in festum S. Juliani, etc. »

N° 16. In-folio carré sur vélin. – Lectiones super Epistolis et Evangeliis dominicis. – Incipit : « Dominica de adventu Domini. « Lectio epistolæ b. P. apostoli ad Romanos. Scientes quia « hora est jam nos de somno surgere. » – Desinit : « feria VI « in parasceven. Passio Domini nostri Ihesu Christi. » — XI[e] SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Ecrit sur deux colonnes. La première page est occupée par une peinture allégorique, grossièrement exécutée, dont voici l'explication : « Vita sine doctrina facit inutilem, doctrina sine moribus arrogantem. » Sur la dernière, une mappemonde, où l'orbis vetus tout entier est disposé dans un seul hémisphère, les quatre points cardinaux partageant le grand cercle qui serait pour nous l'équateur. A la fin du lectionnaire on lit :

Frater Gerbertus solo cognomine dictus
Hunc librum scripsit, ut patris jussio sancxit.
Omnipotens Dominus sibi reddat propitiatus.
Istic Albricus meriti virtute decanus
Enituit major præ cunctis auxiliator;
Ipse volumen idem decorans perduxit ad unguem.
Tedricus pariter adjutor constitit alter :
Nam partem scripsit, et eodem carmine compsit.
Gratia cœlestis mercedem ponat et istis.
Hic quicumque legis ne dicere quæso graveris :

Vivant actores, pereant per tempora fures.
Tum si quid scripto viciatum comperis illo,
Abicito fumum, fac et clarescere verum.
Certa tibi sit spes, tua nunquam præmia perdes.

N° 17. In-folio carré sur vélin. – Incipiunt Omeliæ sancti Johannis, episcopi Constantinopolitani, diversæ seu libri, id est prima de superscriptione psalmi quinquagesimi. — XIe SIÈCLE.

Marqué « Liber Sancti Arnulphi Metensis. » – Écrit sur deux colonnes, tracé à la pointe. Ce volume renferme quarante-deux homélies ou traités de S. Jean Chrysostome. Le dernier « de Reparatione lapsi. » La table des chapitres qui suit le titre, rapporté ci-dessus, est suivie elle-même de cette rubrique en capitales : « Expliciunt capitula. Incipit liber Johannis Crisostomi de psalmo L. »

18. In-folio sur vélin. – Summa de casibus Decretalium. – Incipit: « Rex pacificus. Premissa salutatione sic pone. » – Desinit : « Nota regulas hujus tituli notabiliter notandas. » — XIVe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Sans titres. – Écrit sur deux colonnes. Marqué à la fin : « Jo. Herbilloni [1] » en gothique.

19. In-folio maximo sur papier. – Repertorium juris canonici secundum ordinem alphabeti digestum. – Incipit : « Hec dic-« tio A interdum includit, ut c. de nupt. a caligato et de « advo. » – Desinit : « Zoillus, similiter, ut c. de her. in sti. « cum proponas. Deo gracias. Amen. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Écrit sur deux colonnes, sans titres ni rubriques. On lit sur le dedans de la couverture, en cursive du XVe siècle : « Istud reperto-« rium est ecclesie Metensis, legatum per quondam d. Johannem Nicolai, deca-« num ipsius ecclesie, et michi Hugoni Mathie, canonico ejusdem ecclesie, per « dominos decanum et capitulum usque ad eorum beneplacitum mutuatum. « Ita fateor ego Hugo Mathie prefatus. Teste manu propria. »

[1] On trouve sur le pouillé de l'église de Metz Jean Herbilogny, chanoine de la cathédrale de Metz de 1474-1517.

N° 20. Grand in-folio sur vélin. – Incipit discordantium canonum concordia cum glossa. – Incipit : « Quoniam novis superve« nientibus causis. » – Desinit : « Explicit Decretum Deo gra« cias. Amen. Finito libro reddatur gratia Christo. Qui scripsit « scribat, semper cum Domino vivat. Amen. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé en cursive du XVe siècle : « Pro domino de« cano Virdunensi. » Écrit sur deux colonnes. Exécution italienne.

21. In-folio sur vélin. – Incipit concordia discordantium canonum, cum apparatu. – Incipit : « Quoniam novis supervenien« tibus causis. » – Desinit : « Explicit apparatus Decreti. Finito « libro, sit laus et gloria Christo. Benedictus Deus, amen. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes et la glose dans les marges. Exécution italienne. A la suite du Décret est le tableau, richement colorié, de Joannes Andreæ sur les affinités légales. Deux feuillets ajoutés postérieurement présentent, à la fin du volume, une table analytique du Décret sous ce titre : « Summa composita super causis decretorum per domnum Paulum de Liaza« riis, decretorum doctorem. » Le texte commence : « Secunda pars hujus libri « dicitur Cause, eo quod distincta est per causas XXXVI. »

22. In-folio maximo carré sur papier. – Reportatorium domini Bonifacii super primo libro Decretalium. – Incipit : « Hec « enim est essencie unitas et personarum trinitas, a qua om« nes legum promulgaciones pendere jubentur. » – Desinit : « Et hic finis Reportatorii super primo libro. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Marqué sur la dernière garde : « H. Mathie me « possidet. » Voy. au sujet de ce Mathias le numéro 19 du présent catalogue.

23. In-folio magno sur papier. – Lectura domini Antonii de Butrio super prima parte secundi Decretalium. – Incipit : « Expedit[is] preparatoriis judiciorum, ad judicia venia« mus. » — XVe SIÈCLE.

Marqué « Hic liber est ecclesie Metensis. » Deux colonnes. Manque la fin. L'ouvrage est interrompu au paragraphe : « Si adversarius. »

N° 24. Grand in-folio sur papier. – Lectura d. Antonii de Butrio super secunda parte secundi libri Decretalium. – Incipit : « ....C. ti. L. neque impub...., de jur. l. fi. » – Desinit : « Ex- « plicit lectura famosissimi ac egregii juris utriusque doctoris « domni Anthonii de Butrio super secundo libro Decreta- « lium, cujus anima requiescat in pace. Amen. » — XVe SIÈCLE.

Marqué en gothique : « Iste liber pertinet ecclesie Metensi. D. Warini. Ita « est. » – Deux colonnes. Ce volume fait suite au précédent.

25. Grand in-folio carré sur vélin et papier. – Novellæ Johannis Andreæ super V Decretalium, pars posterior. — Fin du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Sur deux colonnes. Exécution très-grossière. Marqué sur la dernière garde : « Guillermus de Buff. vendidit Hivano de Bure « hunc librum anno Domini M.CCCC.I. » On lit à la fin du troisième livre : « Ex- « plicit liber tercius novelle Jo. Andree. Fredericus. »

26. In-folio carré sur papier. – (Recueil.) – 1° Incipiunt Questiones composite per dominum Oldradum de Laude, legum professorem in curia Romana. – Incipit : « An in restitutione « que petitur fieri de beneficio probatio tituli requiratur. » – 2° Incipiunt Notabilia singularia domini Mathei de Mathesilanis de Bononia, utriusque juris doctoris. – Incipit : « Nota « quod in causis brevioribus si judex sit tabellio, etc. » – 3° Sequuntur quedam allegationes domini Antonii de Cafarellis de Roma, utriusque juris doctoris. – Incipit : « Pater re- « verende, cui dubium est quia laudum quod de marito lo- « quar. » – Desinit : « In principio ff. de jure fisci, ita declarat « Bartholdus. » – 4° Tabula conciliorum eximii legum docto-

ris domini Oldradi, sub titulis Decretalium, redacta per magistrum Johannem Sanageti, etiam legum doctorem et in curia Romana causarum procuratorem sedente Paulo II. – Incipit : « *De constitutionibus.* Constitutio ecclesie habet quod « vacante. » – 5° Lectura trium librorum Codicis. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Écrit sur deux colonnes. Écriture italienne de la renaissance. – 1° Contient deux cent soixante-quatre questions. La dernière est suivie de cette épigraphe : « Explicit Summa domini Oldradi de Laude, legum « doctoris, per me Petrum Garvandi, clericum Bituricensem, anno salutis 1470, « die vero quinta mensis aprilis, sedente Paulo secundo, pontificatus sui anno « sexto, Deo gratias, Rome. » – 2° Se compose de deux cents remarques, terminées par la souscription du même copiste Pierre Garvand. – 4° Contient cinq feuillets. – 5° Impression incunable, signée à la fin en caractères gothiques : « Sixtus Kiessinger. »

N° 27. In-folio magno sur vélin. – Henricus Bohic super III, IV et V Decretalium. – Incipit : « *Clerici arma.* Si queritur utrum « et quando et in quibus personis licitum sit armis uti. » — XIVe SIÈCLE.

Marqué sur la première page : « Pertinet ecclesie Metensi. » Deux colonnes. Écriture cursive. Une miniature au commencement, qui représente la consécration. On lit sur la dernière page : « Explicit totum opus Henrici Bohic, fini« tum per manus Johannis Fabri, Cameracensis dyocesis, de villa que dicitur « Terremonde, anno Domini MCCC. nonagesimo sexto, in crastinum beati Ju« liani. » (Voy. le n° 59.)

28. In-folio sur vélin. – (Recueil.) – 1° Sextus liber Decretalium, cum apparatu Johannis Monachi. – 2° Apparatus domni Dyni super titulis libri sexti. – Incipit : « Premissis « casibus singularibus et eorum determinatione. » – 3° Libellus a magistro Guillermo de Mandagoto, archidiacono Nemausensi, compositus, super electionibus faciendis et eorum processibus ordinandis. – Incipit : « Venerabili viro et discre« tione, scientia et moribus multipliciter radianti, magistro

« suo karisimo dom. Berengario Fredoli, succentori ecclesie « Biterrensis, etc. » – 4° Magister Laurencius de Summotis super certis formis electionum. – Incipit : « Decretum electio- « nis sive procedatur per formam scrutinii vel compromissi « vel per divinam inspirationem, et instructiones qualiter « predicte electiones debeant celebrari. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé en gothique : *Jaquin Delafuerie.* Deux colonnes. Exécution italienne. – 1° Manque le frontispice. La glose est répandue sur les marges et se termine ainsi : « Explicit apparatus VI libri Decretalium a « domno Johanne Monacho compositus in curia Romana. Qui scripsit carmen « sit benedictus. Amen. » – 2° On lit à la fin : « Explicit apparatus domini Dini « doctoris legum, anno Domini MCCCI. Ac prior de Abuseyo hoc scripsit Ananie, « et finivit in festo sancti Mauricii et sociorum ejus. » – 3° Précédé d'une table analytique sous cette rubrique : « Summaria institutio de hiis que in hoc opus- « culo continentur. » Accompagné d'un commentaire de l'auteur lui-même, commençant : « *Venerabili,* etc. Cum illius non sim auctoritatis qua meis scrip- « tis fides debeat adhiberi, nisi quatenus viribus et rationibus probabilibus ro- « borantur, libellum istum, ne quis ambigat juxta doctrinam in eo traditam pro- « cedere, cum fuerit electio vel postulacio facienda, decrevi sub quo potui « compendio apparandum, inducens ad probanda in eo contenta concordantias « diversorum jurium et glosarum, et addens aliqua que in textu brevitatis causa « inserere pretermisi. » – 4° On lit à la fin : « Perfecta fuit ista Summa a ma- « gistro Laurencio de Summotis, subdiacono domini pape, canonico Cist. mense « Junii, anno domini millesimo ducentesimo LIIII. »

N° 29. In-folio maximo sur vélin. – 1° Incipit lectura domini Johannis Andree, doctoris doctorum Bononiensium, super arbore de consanguinitate et affinitate. – 2° Sextus Decretalium cum apparatu. — Commencement du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes. La glose sur les marges. Exécution italienne. – 1° Accompagné du *Stemma* ou *arbor affinitatis* richement colorié.

30. Grand in-folio sur papier. – Apparatus Johannis de Imola super Clementinis. – Incipit : « De rescriptis. Abbates. Glo.

« sumat et dividit. » – Desinit : « et sic est finis hujus operis « Clementinarum. Laus Christo. Pax vivis et requies de- « functis. Amen. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes. Écriture négligée. On lit sur le dernier feuillet : « Completum est oppus (*sic*) domni Johannis de Ymola super « libro Clementinarum. »

N° 31. In-folio sur vélin. – (Recueil.) 1° Incipiunt Constitutiones facte per sanctissimum papam Johannem XXII. – 2° Incipit Apparatus domni Josselini de Cassanhis super constitutionibus Johanninis. – Incipit : « Reverentissimo in Christo « patri domino suo Arnaldo, Dei gracia Sancti Eustachii dya- « cono cardinali. » – 3° Constitutiones Gregorii X. – Incipit : « Gregorius, etc. dilectis filiis universitati magistrorum et « scolarium Bononiensium, etc. Cum nuper in generali con- « cilio Lugdunensi » . . . cum apparatu incipiente : « In no- « mine Domini. Amen. Quoniam natura rerum. » – 4° Incipiunt Constitutiones Nicholai pape, cum apparatu magistri Garsie. – 5° Incipiunt Constitutiones Alexandri pape IV. Incipit : « Cum per illam clausulam. » – 6° Fragmentum lecture super titulis Decretalium. – Incipit : « In c. tit. super l. « exceptiones. Si queras quando exceptiones sint propo- « nende. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Sur deux colonnes. Exécution italienne. 4° Se termine par cette inscription : « Expliciunt glose magistri Garsie super decisione « Nicholai pape que incipit Cupientes. » – 6° Sans commencement ni fin.

32. Gros et grand in-folio sur papier. – Lectura Johannis de Fantutiis super tertia parte Decreti. – Incipit : « *Quidam cleri- « cus*, etc. Hic intitulatur XI causa que continuatur. » – Desinit : « Jo. de ar. Valentinia vij. v. Et sic finitur. Laudetur « Deus et pia mater ejus. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Sur l'intérieur de la couverture, en cursive du xve siècle : « Hic liber est magistri Nicholai Tohayti, ita est M. Francisci. » Et à côté de cette note, qui a été raturée : « H. Mathie me possidet. » — Écrit sur deux colonnes. Exécution italienne. On lit sur la dernière page : « Et sic est finis « lecture domini Jo. de Fantutiis, decretorum doctoris, super tertia parte De- « creti, scriptum Rome per me Petrum Garvandi de Magduno, clericum, Bitu- « ricensis diocesis, de anno 1471, die 19 maii, pontificatus d. Pauli pape II « anno septimo. »

N° 33. Grand in-folio sur vélin. — (Recueil.) — 1° Incipit Repertorium magistri Guillelmi Duranti. — Incipit : « Reverendo in « Christo patri ac domino Matheo. » — 2° Casus in quibus jus civile et jus canonicum discordant. — Incipit : « Laboribus « humana creatura subjecta. » — Desinit : « c. duo et ij. q. vj. « Ad Romanam. » — 3° Incipit Summa introductoria super officio advocationis in foro ecclesiastico, a Bovavincta judice et juris canonici professore composita. — Incipit : « Cum advo- « cationis officium utile viteque hominum lex suadeat. » — Desinit : « Ipsius brevitatis auxilio fretus. » — 4° Incipiunt tractatus positionum cum exceptionibus, reversionibus et earum natura, compositus a domino Raufredo. — Incipit : « Cum fre- « quens et cotidianus sit hodie in judiciis positionum usus. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Signé en gothique : « Jo. Chardalle, cantor eccle- « sie Metensis, » et sur le dedans de la couverture : « Repertorium magistri Guil- « lermi Durandi super Decretalibus, comparatum apud spectabilem virum « d. Remigium de Meliorivalle, rectorem parrochialis ecclesie de Esseyo, Tul- « lensis diocesis. » — Écrit sur deux colonnes. Exécution italienne. — 1° se termine ainsi :

Que pridem plura sunt sparsim tradita jura,
Hec nunc scriptura facili monstrat tibi cura.
Explicit Repertorium magistri Guillermi Duranti.

3° Finit par la rubrique : « Explicit Summa Bova vincta de Aricio. Deo gracias. »

34. Grand in-folio sur papier. — Juris canonici Repertorium

secundum ordinem alphabeti digestum. – Incipit : « *Agere* an « possit quis ut declaretur. » – Desinit : « *Uxori.* Utrum debean« tur alimenta heredibus viri viro mortuo, etc. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « Jo. Chardalli cantor. » Sur deux colonnes, exécution italienne.

N° 35. Petit in-folio sur vélin. — Quatuor Evangelistæ. — Commencement du XIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber iste est Sancti Arnulphi. » – Longues lignes, exécution de luxe; titres, inscriptions en capitales. Peintures dans le style byzantin, mais les unes inachevées, les autres gâtées. Le volume finit avec l'évangile selon S. Jean.

36. Petit in-folio sur vélin. – Beati Augustini in Genesim ad litteram quæstionum libri XII. — XIe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – Longues lignes; tracé à la pointe.

37. Petit in-folio carré sur vélin. – In nomine Sancte Trinitatis incipit Expositio de psalmo centesimo octavo decimo sancti Ambrosii, Mediolanensis urbis episcopi. — XIe SIÈCLE.

Marqué dès l'origine : « Liber Sancti Arnulfi, Metensis urbis episcopi; aufe« renti sit anathema. » Écrit sur deux colonnes. Tracé à la pointe. Sur les deux derniers feuillets, de la même écriture que le reste : « Revelatio quam sanctus « Ambrosius vidit de corporibus sanctorum Gervasii et Protasii. David pro« pheta in quodam psalmo ita dicit, etc. » A la fin, d'une main contemporaine :

Juro per hos digitos penneque loquatia rostra
Quod, si non fueris formosum in corpore libri,
Cum scrobe merdoso furvo jactaberis antro.
Probatio incausti an bonum sit.

Sur le premier feuillet de garde : « In Christi nomine. Incipit revelatio ec« clesiæ sancti Michaelis archangelii, in monte qui dicitur Tumba, etc. » Au verso, une lettre philosophique, commençant ainsi : « Preceptori suo A. W. « peccator, fugere a facie arcus. Consideranti mihi studia cupiditatesque mor-

« talium, tanta ammiratio tantusque stupor effunditur ut cum satyrico excla-
« mare compellar :

O curas hominum ! o quantum est in rebus inane, etc. »

Cette lettre, qui est adressée par Walon, abbé de Saint-Arnoul, à Alestan de Liége, se trouve imprimée dans les *Analectes* de Mabillon, p. 458.

N° 38. Petit in-folio sur vélin. – Summa fratris Johannis Scoti Minoritæ super quarto Sententiarum. – Incipit : « Samaritanus ille piissimus spoliatum videns. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes. L'ouvrage est divisé en deux parties. A la fin de la première, on lit : « Plus non complevit de ordinatione « quarti magister Jo. Scotus. Quod sequitur de iij^a^ resurrectionis in hoc libro « est de reportatione. » A la fin du volume est une table qui se termine ainsi : « Explicit tabula continens articulos questionum et sententiam earum de quarto « libro Sententiarum edito a fratre Johanne Scoto, bone memorie, sacre theo- « logie doctori (*sic*), ordinis fratrum Minorum. »

39. Petit in-folio carré sur vélin. – Incipit Expositio Bedae in Luca. — Xe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulfi ; si quis abstulerit anathema sit. » – Longues lignes. Le commentaire de Bède est précédé de la lettre de l'évêque Acca : « Reverentissimo in Christo fratri et consacerdoti Beda (*sic*) presbytero, Acca « perpetuam in Domino salutem. Sæpe quidem sanctæ tuæ fraternitati, etc. » Avec la réponse de Bède : « Domino beatissimo et nimium desiderantissimo « Acca episcopo, Beda humilis presbiter, in Domino salutem æterno. Mira vere « est et vera mire. » A la fin de l'ouvrage : « Explicit liber Bedæ in Lucam. Deo « gratias, amen. Pax legentibus, sanitas audientibus, caritas communicantibus. « Beda Dei atleta rogo vivas perennem. » Feuillets de garde : le premier est un fragment d'un traité de dialectique, dont l'écriture est du Xe siècle. On y lit ce commencement de chapitre : « Expl. commentar. lib. I, Incip. II. Videtur autem « neque genus neque species simpliciter dici. Queri in expositionum principiis « solet cur unumquodque cœteris in disputationis ordine præponatur, etc. » Suit un demi-feuillet de parchemin sur lequel est écrite une courte légende dont voici la plus grande partie : « Fertur relatione majorum quia, cum « beato Johanni apostolo avis que perdix vocatur viva et sana a quodam oblata « fuisset, cœpit eam leni manu demulcendo tractare. Quod quidam adolescen-

« tium videns, ad coevos suos ridendo dixit : Videte quomodo ille senex cum « avicula sicut puer ludit. Beatus vero apostolus per spiritum ista cognoscens, « vocavit ad se juvenem, interrogans quid manu teneret. Cui juvenis : Arcum, « inquid. Et beatus Johannes : Quod habet officium? Et juvenis : Sagittamus, « inquid, inde bestias sive aves vel alia quæque. Et beatus Johannes : Quomodo « inquid, vel quo ordine? Et juvenis, curvato arcu, tentendit (*sic*) illum et ten- « sum in manu tenuit. Sed cum beatus Johannes nihil ei subsecutus loquendo « fuit, post aliquod spacium juvenis arcum distendit. Cui beatus Johannes : « Cur, inquid, arcum distendisti? Ad quem juvenis : Quia si diutius tensus « teneretur, infirmius tela jactaret. Et ad hæc s. apostolus : Sic et humana « fragilitas si semper in rigore . . . . dationis persistat et suæ fragilitati non « condescendat, minus necessario valida contemplationis penna sublevatur; « quod pia provisione conditoris et salvatoris nostri agitur, ut, per collatam « gratiam, crescamus in profectu virtutum et per infirmitatis nostræ recogni- « tionem, discamus humilitatis custodire virtutem, etc., etc. . . . . Quo « facto et sermone audientibus magnam instructionis ædificationem, et præ- « sentibus contulit et sequentibus se reliquid. » Sur la dernière feuille : « *Post-* « *quam fidem Christi rex Hludowicus recepit, et baptismi gratiam, per beatum* « *Remigium, cum omni gente Francorum, consecutus est, plurimas possessiones per* « *diversas provincias eidem sancto Remigio tam ipse quam Franci potentes dederunt,* « *quas ipse per diversas æcclesias tradidit, ne Franci eum rerum temporalium cu-* « *pidum esse et ob id ad cristianitatem eos vocasse putarent, et fidem Christi ac* « *sanctum sacerdocium vilipenderent. De quibus rebus in orientalibus Franciæ par-* « *tibus, petentibus traditoribus, portionem quandam episcopio Remensi adjunxit;* et « de his quæ in Remensi provincia illi fuerant traditæ, non modicam partem « ecclesiæ Sanctæ Mariæ in castro Laudunensi Clavati Remensis parrochiæ, « ubi nutritus fuerat, tradidit; ibique Genebaldum, virum carne nobilem, et « tam in scripturis sanctis quam et in sæcularibus litteris eruditum, qui, re- « licta uxore, nepte scilicet ipsius beati Remigii, vitam religiosam expetierat, « episcopum ordinavit et parrochiam ipsius comitatus Laudunensis prefato « castro subjecit. » Ce récit, qui occupe deux pages, n'est pas terminé. C'est la légende de saint Genebaud par Hincmar, imprimée dans les *Acta sanctorum* des Bollandistes (*Mens. sept.* t. II, p. 538), moins les sept premières lignes, soulignées ci-dessus, ce qui en rendait le commencement difficile à comprendre. Il est assez singulier que ni les manuscrits consultés par Surius, ni ceux dont les Bollandistes disent s'être servis depuis, n'aient présenté le début d'Hincmar tel qu'il est consigné dans le manuscrit de Metz.

N° 40. Petit in-folio sur vélin. — Indices biblici, ut videtur, ad

usum prædicatorum. — Incipit : « Abbati Gen. septimo. Abbas « Gen. xliij. » — Desinit : « Medium mare. » — XIVe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. — Sur trois et cinq colonnes.

N° 41. Petit in-folio sur vélin. — Missale ecclesiæ S. Arnulphi Metensis. — Commencement du XIVe SIÈCLE.

Marqué : « Monasterii S. Arnulphi Metensis. » — Deux colonnes. Sur le premier feuillet de garde : « L'an 1583 furent faictes plusieurs processions par la « France par le pays de Lorraine et par les citoyens catholiques de la ville de « Metz et pays messin, pour appaiser l'ire de nostre seigneur Jésus-Christ, et « pour luy crier et demander pardon et misericorde de noz faultes et pechez; « pour aussy luy prier par sa divine bonté, qu'il luy pleust vouloir rappeler et « rammener les heretiques et infidelz à la foy et au gyron de nostre mère « sainte église catholique, etc. . . . . . . ausquelles processions tant la plus « grant part estoient habillez de blanc, aucuns pourtans en leurs mains des « croix, les autres des imaiges avec chappeletz, les uns des torches, les autres « des cierges, et en aucunes processions y avoit le mystère et semblance de la « passion Nostre Seigneur, des patriarches, prophètes, evangelistes et apostres « aussy, etc., etc. . . . . »

42. Petit in-folio carré sur vélin. — Missale ecclesiæ S. Arnulphi Metensis. — XIVe SIÈCLE.

De S. Arnoul. — Deux colonnes. On lit à la fin la rubrique : « Iste liber « factus est ad usum monachorum Sancti Arnulphi, et fecit eum scribi domnus « Joffridus dictus Wyttier, ejusdem monasterii monachus, suis expensis, et fuit « finitus anno Domini M. CCC. XXIIII, feria sexta ante dominicam qua cantatur « Letare. »

43. Petit in-folio sur vélin. — Pontificale Metense. — Commencement du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Gros caractère de forme; à longues lignes. Magnifique exécution, avec vignettes, encadrements et miniatures dans les initiales. Dans plusieurs endroits du volume sont peintes les armes de Regnault de Bar, évêque de Metz de 1303 à 1316 : à savoir l'écu de Bar, avec une crosse d'argent mise en bande, et celui de Châtillon-Tocy, que ce prélat portait du

chef de sa mère. La reliure est du temps, en bois couvert de veau gauffré avec des fermoirs en soie.

N° 44. Petit in-folio carré sur vélin. – (Recueil.) – 1° Notitia aliquot fundationum factarum in ecclesia S. Salvatoris Metensis. – 2° Liber obituum ejusdem ecclesiæ. – 3° Martyrologium romanum. – 4° In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti incipit prologus in vitam canonicorum. – Incipit : « Cum christianissimus ac gloriosissimus Luduicus, superno « munere victor Augustus, anno incarnationis Domini nostri « Jhesu Christi DCCCXVI, etc..... Aquisgrani palatio. » – 5° Incipit Officium pro fidelibus defunctis. — XIVe SIÈCLE.

De la collégiale de Saint-Sauveur de Metz.–Longues lignes; les deux derniers ouvrages sur deux colonnes. – 1° De diverses écritures. Le premier legs commence ainsi: «Anno Domini millesimo quadringentesimo nonagesimo quarto, « venerabilis quondam magister Nicolaus Albi, presbyter Metensis, canonicus « Sancti Symeonis, S. Salvatoris, S. Donatiani, S. Pauli ecclesiarum Treveren- « sis, Metensis, Brugensis, Leodiensis collegiatarum, etc..... Suum condidit tes- « tamentum Rome, etc., etc. » D'autres legs sont rapportés en français: « Pour la « messe de Nostre Dame lou sabmedi. Li sire Nicole Druwin, nostre conchanoine, « ait doneit à l'église de céans, pour Deu et pour proier pour l'ame de luy, de « son père et de sa mère et de ses amis et de bienfaiteurs iiijxx lb. de messin, « etc., etc. » – 2° Le premier article est ainsi conçu : « Kal. Januarii. Circumci- « sio Domini nostri Ihesu Christi. Obiit Adelbero prepositus S. Salvatoris. Obiit « d. Petrus, quondam decanus, qui dedit nobis XII solidos dividendos presen- « tibus et accipiendos apud Sanrey. » – 3° Accompagné de quelques obits écrits en marge aux XIVe et XVe siècles.

45. Petit in-folio sur vélin. – Breviarium ad usum monachorum S. Arnulphi Metensis. — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « Liber S. Arnulfi. » – Deux colonnes. Sur le dernier feuillet cette rubrique : « Iste liber factus est ad usum monachorum Sancti Arnulphi, et fuit « perfectus anno Domini millesimo CCC. XXIIII, in crastino S. Johannis Baptiste, « a Johanne dicto Wessubere, clerico, de Homburdi. Et fecit fieri ipsum librum

« domnus Johannes dictus Fal. . .ek, monachus hujus loci. Orate pro eo. No-« men scriptoris benedicatur in omnibus horis. Amen. »

N° 46. Petit in-folio épais sur vélin. — Breviarium ecclesiæ S. Arnulphi Metensis. — XIV[e] SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. — Sur deux colonnes, plain-chant. A la fin cette rubrique : « Frater Johannes, filius Bertranni Facon, cognominatus de Sancta Cruce, « monachus Sancti Arnulfi Metensis, fecit scribi istum librum ad usum mo-« nachorum predicte ecclesie Sancti Arnulphi, suis sumptibus et expensis, a « Johanne scriptore de Sancto Clemente, et fuit finitus anno Domini M.CCC « vicesimo septimo, in crastino exaltationis Sancte Crucis. »

47. Petit in-folio sur vélin. — In Christi nomine incipit liber ordinis pontificalis, editus per Guillelmum Duranti Speculatorem, bone et clarissime memorie, episcopum Mimatensem. — XIV[e] SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Deux colonnes. Exécution italienne. Manquent les premiers feuillets; mais la rubrique initiale est consignée dans la table. L'ouvrage forme trois parties; voici les intitulés des deux dernières : « Incipit « secunda pars in qua ponuntur consecrationes et benedictiones aliarum rerum « tam sacrarum quam prophanarum. — Incipit tercia pars in qua quedam eccle-« siastica officia inseruntur. »

48. Petit in-folio sur vélin. — Augustini de verbo Ævangilii secundum Matheum. — X[e] SIÈCLE.

De l'abbaye de S. Vincent de Metz. — Longues lignes. En haut de la quatrième et cinquième page, en écriture du XI[e] siècle : « A piæ memoriæ Deode-« rico episcopo (Metensi) sancto Vincentio sub vinculo anathematis votiva manu « datus. » L'ouvrage se compose de soixante-quatre homélies. Ce Deoderic était évêque de Metz de 960 à 984. Il avait rapporté d'Italie, où il avait accompagné l'Empereur Othon II, une foule d'objets précieux dont il enrichit l'abbaye de Saint-Vincent.

49. In-folio carré sur vélin. — 1° In nomine Dei summi incipiunt capitila (*sic*) de verbis Domini in evangelio dicta domni

Augustini. — 2° Incipit liber sancti Johannis Crisostomi de duobus temporibus. — 3° Incipit sermo Johannis Chrisostomi de pœnitentia. — XIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulfi ; si quis eum abstulerit anathema sit. » — Écrit sur deux colonnes. Sur la première garde est tracé un « stemma affinitatis. » — 1° Renferme 64 homélies. — 2° Le titre qui est rapporté ci-dessus est une surcharge peinte au vermillon. Il y avait primitivement : « Liber Sancti Laurentii .... » Le reste n'a pas laissé assez de traces pour qu'on puisse le lire.

N° 50. Petit in-folio sur papier. — (Recueil.) — 1° Meditationes divi Augustini, episcopi Hipponensis. — 2° Soliloquia. — 3° Ejusdem Manuale de verbo Dei. — 4° Ejusdem Enchyridion ad Laurentium. — 5° Ejusdem de fide ad Petrum liber. — 6° Solemnis divi Augustini super inhesitabili gloriosissime virginis Marie Jhesu Christi, redemptoris nostri, genetricis piissime in anima et corpore assumptione resolutio. — 7° Ejusdem liber de divinatione demonum. — 8° Ejusdem liber de vera et falsa penitentia. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Signé : « Jo. Chardalle, cantor ecclesie Metensis. » Longues lignes. Ecriture italienne renouvelée.

51. Petit in-folio carré sur vélin. — (Recueil.) — 1° Omelia de muliere chananea. — Incipit : « Multi quidem confligunt venti « sæviuntque. » — 2° Aliquot canones. — Incipit : « Si quis ex « egritudine vel a medicis sectus est, vel a barbaris castratus, « iste permaneat in clero. » — 3° Sermo beati Augustini episcopi in natale sancti Vincentii martyris. — 4° Homiliæ Origenis, Bedæ, Johannis Chrysostomi, S. Gregorii, S. Leonis, etc. de evangeliis dominicis et festis Sanctorum. — XIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber S. Arnulphi. » — Tracé à la pointe. Cahiers de diverses

grandeurs. – 1° Longues lignes. On lit à la fin ces deux vers de la même main que le reste :

Sepe lupus quidam per pascua lata vagantes
Arripuit mutas opilionis oves.

4° Sur deux colonnes. — Manquent le commencement et la fin.

N° 52. Petit in-folio carré sur vélin. – B. Gregorii papæ Explanatio super Ezechiele propheta. — Xe SIÈCLE.

Marqué : « Iste liber est S. Arnulphi Metensis. » – Deux colonnes. Sur la première page, un dessin à la plume, représentant saint Grégoire. Deux parties : la première composée de 12 homélies; la seconde de 9.

53. Petit in-folio sur vélin. – Petri Lombardi Sententiarum libri IV. — Commencement du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « Jo. Herbilloin. » Deux colonnes. Sans indication d'auteur. A la fin du premier livre, on lit cette rubrique : « Explicit « liber primus de misterio Trinitatis. Incipit secundus de rerum creatione et « formatione corporalium et spiritualium et aliis pluribus eis pertinentibus. »

54. Petit in-folio carré sur vélin. – Homiliæ per anni decursum legendæ. – Incipit : « ... tes in sollempnitate sua qui dor- « mivit pro salute nostra. » – Desinit : « jam non furetur sed « recedat ab . . . . . » — Xe SIÈCLE.

Marqué : « S. Vincentii Metensis. » – Deux colonnes.

55. In-folio sur vélin. – Gregorii papæ IX Decretales cum glossa. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes. La glose sur les marges. Exécution italienne.

56. In-folio sur vélin. – Gregorii papæ IX Decretales cum apparatu. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes, le commentaire sur les marges.

Exécution italienne. Sur le dernier feuillet : « Emptus fuit hic liber a quodam « homine de Ponte, vocato Adam, et alio quodam dicto Lorent, avunculo domni « Cristofori, vicarii ecclesie nostre Metensis, presente venerabili viro domno « Johanne Philippi, ejusdem ecclesie canonico, die xxj Januarii, anno Domini « 1490. »

N° 57. In-folio sur vélin. – Gregorii papæ IX Decretales, cum apparatu.

De la cathédrale de Metz. – Marqué : « H. Mathie me possidet. » Et sur le dedans du couvert supérieur : « Hugonis sunt hee Decretales, empte a Guillelmo « Mesardi, sub anno D. M. CCCCLI, die xxij mensis Augusti, pontificatus d. nostri « domni Nicolai divina providentia pape V anno V, Rome. »

58. Grand in-folio sur papier. – Francisci de Zambarellis Commentarius super libro II Decretalium. – Incipit : « *De « testibus et attestationibus.* Permisit (*sic*) de probacionibus in « genere; sequitur de speciebus. » – Desinit : « Explicit com- « mentarius super secundo Decretalium secundum dominum « Franciscum de Zambarellis 1413, XVIII Februarii, (ad) re- « verendissimum in Christo patrem et dominum cardinalem « Florentinum j. c. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Marqué : « H. Mathie me possidet. » Deux colonnes. Écriture italienne renouvelée. Sur la dernière garde : « 1441, die 20 Octobris, « domnus Nicolaus de Neapoli conduxit Parisius hunc librum. »

59. Grand in-folio sur vélin. – Incipiunt Distinctiones M. Henrici Boich super V libros Decretalium. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Marqué : « Jo. Chardalli. » Deux colonnes. Écriture cursive. Ce volume ne forme que la première partie de l'ouvrage. La seconde est décrite ci-dessus sous le n° 27.

60. Grand in-folio sur vélin. – (Recueil.) – 1° M. Bernardi Compostellani Summa Decretalium. – 2° Glose Decretalium domni Gregorii X, edite per domnum Garsiam Yspanum,

decretorum doctorem.–Incipit: « Almo ac beatissimo patri et « domino reverendissimo. » – Desinit : « alii incendiarii sunt « excommunicandi, xxiiij. q. ult. *Pessimam.* » – 3° Reportationes super secundo libro Decretalium.–Incipit : « *De jura*« *mento calumpnie* scil. veritate sicut dicemus de symonia « vitanda aut convincenda. » – Desinit : « *glosa* nichil nota« tur. Explicit liber secundus. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes. 1 et 2 sont écrits d'une main italienne.

N° 61. Grand in-folio, plaquette sur vélin. – (Recueil.) – 1° Lectura domni Dyni de regulis juris super sexto Decretalium. – Incipit : « Premissis casibus singularibus et eorum determinatione. » – 2° In nomine Domini nostri. Amen. Incipit lectura super titulo de actionibus, compilata per sapientissimum et eloquentissimum virum domnum Jacobum de Butrigariis, quem legum doctorem excellentissimum orbis predicat universus. – Incipit : « Ad evidentiorem intellectum materie. » – 3° Officium pro subitanea morte avertenda. – 4° Ad honorem summe unitatis et individue Trinitatis, Patris et Filii et Spiritus sancti, et ad stabilitatem universe Ecclesie et utilitatem audientium. Incipit commentum arboris consanguinitatis per compendium visificatum (*sic*) et per jura probatum a magistro Jo. de Deo Yspano, per xviij regulas declaratum causa brevitatis, sed tam veraciter quam fideliter super operis imperfectione veniam postulante a letoribus (*sic*). – Incipit : « Arbor constructa prius « utraque regula structa. » – 5° Incipit Arbor consanguinitatis magistri Ro(berti). – Incipit : « Quia tractare intendimus de « consanguinitate. » – Desinit : « cum proavo vero nequaquam. « Explicit Arbor consanguinitatis et affinitatis. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Marqué des armes de Thierry de Boppart,

évêque de Metz de 1364 à 1384, sur le premier feuillet. Deux colonnes. Exécution italienne. — 1° Se termine ainsi :

Si quis forte cupit juris consultus haberi,
Continuet studium, velit a quocumque doceri,
Invigilet; nec vincat eum tortura laboris,
Forcior insurgat cunctisque potentior horis.
Et finita fuit hec lectura in M. CCC. XXXVIIII, indictione VII, x septembris.
Si vis esse bonus, sume laboris honus.

2° Tient sur une seule page. — 3° Une seule page avec cette rubrique : « Hoc « est officium missarum pro morte subitanea, quod domnus papa Clemens « sextus fecit et constituit in collegio cum omnibus cardinalibus, et concessit « omnibus, ipsas missas audientibus, ducentos sexaginta dies indulgentie. Et « omnes audientes portare debent unam candelam accensam per quinque dies « continuos subsequentes, et sic eis subitanea non nocebit mors; et hoc probatum fuit in Avinione et in partibus circumstantibus et vicinis. Hoc autem or- « dinatum fuit sub a. m. ccc. xlviij. » — 4° Composé de deux parties, la seconde sous cette rubrique : « Ad honorem, etc. Incipit commentum Arboris affinitatis « post compendium versificatum et previum (*sic*) probatum a M. Jo. de Deo « compositum, per viiij regulas declaratum, super operis imperfectione venia « postulata. »

N° 62. In-folio sur vélin. — (Recueil.) — 1° Liber sextus Decretalium cum apparatu. — 2° Clementinæ constitutiones cum apparatu Johannis Andreæ. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Marqué « Jo. Herbilloin, » et décoré en plusieurs endroits d'un écu fascé de dix pièces d'hermine et de gueules. Écrit sur deux colonnes. Exécution italienne. Portait cette souscription qui a été en partie effacée : « Iste liber. . . (parr)ochie Sancti Cristofori de Alesto et de Cost. . . . « . . . . . millesimo trecentesimo XXXIII° . . . . Finito libro sit laus et gloria « Christo. Amen. »

63. In-folio sur vélin. — Incipiunt Constitutiones Clementis pape V, cum apparatu Jo. Andreæ. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Marqué : « H. Mathie me possidet. » Deux colonnes. Exécution italienne.

64. In-folio sur vélin. — (Recueil.) — 1° In nomine Domini Nostri

Jhesu Christi. Incipit liber Institutionum d. Justiniani, cum glossa, etc. – 2° Incipiunt Consuetudines feudorum, et primo de hiis qui feudum dare possunt. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Sur deux colonnes. Écriture très-négligée.

N° 65. Grand in-folio sur vélin. – (Recueil.) – 1° D. Justiniani Institutiones juris civilis, cum apparatu. – 2° In nomine Domini Nostri Jhesu Christi. Incipit liber domini Justiniani sacratissimi principis Autenticorum, cum apparatu Accursii. – 3° Codicis libri X, XI et XII, cum glossis Accursii. – 4° Incipiunt Consuetudines feudorum, et primo de hiis qui feudum dare possunt, et qualiter acquiratur, cum apparatu. – Incipit : « *Incipiunt*, quidam habent aliter. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « Jo. Chardalti cantor. » Deux colonnes. La glose sur les marges. Exécution italienne. – 1° Le commentaire est celui d'Accurse. – 2° Se termine ainsi : « Explicit liber auctenticorum. »

Hec opus egregium, quo juris summa tenetur,
Undique compositis partibus et titulis
Avinctus (*sic*), clemens, victor, pius atque fidelis,
Totum, actore Deo, bene conficis, optime princeps,
Humani generis, Justiniane, decus;
Civibus eternum lumen in orbe ruis.

Puis suit la rubrique : « Codicis domini Justiniani repetite prelectionis explicit « liber IX. Incipit X, de jure fisci, » qui renferme une erreur du copiste; car s'il est vrai que le dixième livre du Code commence en cet endroit, il ne l'est pas que le neuvième y finisse; puisque, comme cela est écrit à l'encre noire, c'est la neuvième collation des Novelles qui vient d'être achevée. – 4° On lit à la fin : « Explicit constitutio Frederici que decima collatio nuncupatur. »

66. Grand in-folio sur vélin. – (Recueil.) – 1° D. Justiniani Institutiones j. c. cum glossa. – 2° Codicis libri X, XI et XII, cum apparatu Accursii. – 3° Liber authenticorum, cum apparatu Accursii. – 4° Incipiunt Consuetudines feudorum, cum apparatu. — Commencement du XIVe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. Recouvert à neuf en parchemin blanc, et étiqueté sur le dos *Institutiones Justiniani.* – Deux colonnes. Exécution italienne. – 1° Manque le commencement. La première rubrique est « De jure gentium « et civili. » A la fin est un tableau richement colorié et accompagné de gloses, sous la rubrique : « Materia omnium actionum. » – 2° Commence par la rubrique : « Explicit liber IX. Incipit X de jure fisci. » – 3° A la fin on lit : « Ex-« plicit liber auctenticorum. Deo gratias. »

> Explicit, explitiat, semper scribere erat.
> Finito libro, merda sit barba magistro.

Ces vers sont de la main du copiste.

N° 67. In-folio sur vélin. – Digestorum pars dicta Digestum Novum. Explicit lib. XXXVIII. Incipit lib. XXXVIIII. Cum glossis incipientibus circa operis novi nuntiationem. — Fin du XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes. Exécution italienne. Signé à la fin : « Th. dei gracia Trevirensis archiepiscopus. » Dans l'intérieur sont cousues deux missives, sur papier, dont voici l'une, qui est suscrite : « Memo-« riale pro magistro Joh. – Venerabilis magister et pater honorande, Supplico « humiliter et instanter, quatenus, si quas formas imperialium aut regalium pro-« cessuum, statutorum, edictorum, sententiarum, diffinicionum, aut decreto-« rum, vel singularium privilegiorum, aut concessorum, ac eciam convencio-« nalium libellorum, excepcionum, triplicacionum, actorum vel aliorum nego-« ciorum quorumcunque judicialium aut extrajudicialium, raras et nobiles, per « vos conceptas, vel forsan aliunde habitas, Metis (?) reperieritis vel investigare « poteritis, in causis civilibus, criminalibus, realibus, personalibus vel mixtis, « ecclesiasticis aut prophanis, ad ordinacionem, separacionem aut decisionem « licium pertinentes, vel alias quomodolibet utiles, prout vestra pericia novit, « michi easdem copiari facere et transmittere dignemini, meis sumptibus et ex-« pensis, facientes, ut plenissime confido, ac per hoc ultra priora beneficia me « reddentes perpetuis temporibus obligatum vestre eximie dominacioni, quam « altissimus in semitis suis dirigat et deffendat. Vester humilis Joh. Vener. » Au dos, de la même main : « Johannes Jagal, prothonotarius domini . . . . . » Et au-dessous : « Electio regis Ungarie in regem Romanorum fuit facta anno « Domini millesimo CCCCX, die sabbati que fuit in vigilia Mathei, X hora ante « meridiem. » Dans l'autre missive, ce même Joh. Vener s'intitule docteur en l'un et l'autre droit, et sujet de l'évêque de Spire.

N° 68. In-folio sur vélin. – Digestorum pars dicta Infortiatum : liber XXV, cum apparatu. — Fin du XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Sans couverture. Deux colonnes. Exécution italienne. Partie de l'exemplaire auquel appartenait le numéro précédent. On lit sur le second feuillet de garde, qui est couvert de gloses : « M. cc. lxviij, die « xxj. Julii, mutavi me cum familia mea ad standum in domo Guillelmi Calige « Palii, et debeo dare pro pensione dicte domus in anno libras V Januensium. « Pater meus venit ad standum mecum, die tercia exeunte Junio, a. m. « cc. lxx. Frater meus vendidit Camergium. Habuit de eo libras clxv. Emit « medium locum salis in quo dedit lb. xlvij. — M. cclxviij, die xxiij Julii, solvi « Guillelmo Calige Palii pro pensione domus anni presentis. »

69. In-folio sur vélin. – Digestorum libri XXIV priores seu Digestum vetus, cum glossa. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé « Jo. Chardalli. » Deux colonnes. Exécution italienne.

70. In-folio sur vélin. – Digestum Vetus cum apparatu. — XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé « Jaquin de la Fuerie. » Et sur la première page : « Iste liber est .... XXV librarum paris. » Deux colonnes. Exécution italienne. Sur les gardes sont plusieurs fois répétés ces deux vers écrits au XVe siècle :

Ceulz qui firent vendre Nouroit
Ont mis le païs en effroit.

71. In-folio sur vélin. – Gecellini de Cassanhis Apparatus in Decretales. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes, exécution italienne. Pour feuillet de garde, un jugement en matière de bénéfice, publié dans les diocèses de Metz et de Toul, et rendu par Regnault d'Anglure, licencié en décrets, doyen de la collégiale de Clisson, en Bretagne, délégué du pape, le 16 juillet 1461.

72. Grand in-folio sur vélin.–Codicis libri IX priores.–Incipit :

« *In nomine*, etc. Incipit a Domino Jhesu Christo, ut semper « consuevit. » – Desinit : « Explicit liber nonus Codicis domini « Justiniani sacratissimi principis. » — Fin du XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes, miniatures, exécution italienne. Signé : « Johannes de Avenay, » sur la première garde. A la fin : « Liber novus « Codicis valet xx lib. » Sur le feuillet où commence le livre V, un écu parti, au premier chargé de trois cotices en bandes, au second chargé d'un pal diapré et de deux clefs en pal.

N° 73. Gros in-folio sur papier et vélin entremêlés. – Addiciones Jo. Andree super Speculo. – Incipit : « Ego Johannes Andree « hujus Speculi speculacionem assumens. » – Desinit : « Ex- « pliciunt Addiciones domni Johannis Andree super toto « Speculo juris. » — Fin du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Écriture demi-cursive. Deux colonnes. Sur le dernier feuillet de garde, la copie d'une constitution d'Urbain V, sous ce titre : « Constitutio Urbani pape quinti contra banientes clericos. » – Et à la fin : « Hec « constitutio fuit publicata in consistorio civitatis Metensis, et ejus copia appor- « tata anno Domini m.ccc.lxxij, in crastino Mathei apostoli. »

74. Gros et grand in-folio sur papier. – Bartholdi (?) Apparatus super Institutionibus. – Incipit præfatio : « Homo « natus de muliere. » Incipit apparatus : « *In nomine Domini.* « Quidquid agimus, debemus in nomine Domini incipere. » — Fin du XIVe SIÈCLE.

Sans marque de provenance et sans couverture. – Deux colonnes. Écriture demi-cursive. – Manque la fin du IVe livre.

75. Grand in-folio sur papier. – Incipiunt Questiones composite per dominum Oldradum de Laude, legum professorem in curia Romana. An in restitutione que petitur fieri de beneficio, probatio tituli requiratur. Prima questio. – Incipit : « In nomine Domini. Amen. In causa Eboracensi. » – Desinit :

« Explicit Summa domini Oldradi de Laude. Deo gratias. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Jo. Chardalli, cantor. » — Deux colonnes. Écriture italienne renouvelée. A la fin de la 264e et dernière question, sous l'explicit : « Laus Deo, 1469, die 13 marcii, hora XXII, Roma, per me Claudium « de Xamreor. »

N° 76. Grand in-4° sur vélin. — Prophetæ minores et majores cum præfationibus Hieronymi. — IXe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. — Deux colonnes. Écriture saxonne. Les prophètes y sont rangés dans l'ordre suivant : Osée, — Johel, — Amos, — Jonas, — Michée, — Naum, — Abacuc, — Sophonias, — Aggée, — Zacharie, — Malachias. — Isaïe, — Jérémie, — Ezéchiel, — Daniel.

77. In-4° carré sur vélin. — Quatuor Evangelistæ cum præfationibus Hieronymi et canone Eusebii. — XIe SIÈCLE, commencement.

Sans marque de provenance. Longues lignes. Riche exemplaire, exécuté avec plus de luxe que de goût. Commence sur le verso du premier feuillet par cette inscription en capitales peintes en or : « Incipit prologus sancti Hieronimi presbi« teri in evangelium Mathei. » La page suivante est écrite en or, ainsi que chacune de celles sur lesquelles commence un évangéliste. A la fin est une table sous ce titre : « Incipit capitulare lectionum evangelii per circulum anni. »

78. Petit in-folio carré sur vélin. — Sancti Augustini Explanatio super Psalmis a CI. ad ultimum. — Xe SIÈCLE.

Marqué : « Liber S. Arnulphi. » — Deux colonnes, sans titres ni rubriques.

79. Petit in-folio carré. — (Recueil.) — 1° Incipit tractatus sancti Jeronimi super Epistola Pauli ad Galathas. — 2° Incipit tractatus sancti Jeronimi super Epistola ad Effesios. — 3° Incipit tractatus (ejusdem) in Epistolam ad Titum. — 4° Incipit tractatus ejusdem in Epistolam ad Philemonem. —

5° Prologus Rufini super Epistolam ad Romanos (cum ejusdem tractatu super ipsa Epistola). — XIe SIÈCLE, commencement.

Marqué : « Iste liber est S. Arnulphi. » – Deux colonnes. – Tous les traités de S. Jérôme sont précédés de ses préfaces sur les épîtres de l'apôtre commentées par lui.

N° 80. Petit in-folio carré. – Pars secunda Moralium B. Gregorii super Job. — Commencement du XIe SIÈCLE.

Marqué : « Sancti Vincentii Metensis. » – Longues lignes. – Sur le verso du dernier feuillet, une hymne notée dans le système antique :

Ymnus de sancto Nicholao.
Adest dies sanctissima
Virtutum sacra splendida,
Qua Nicholaus sanctissimus
Locatur in celestibus.

81. Petit in-folio sur vélin. – Incipit Summa magistri Guillelmi Autisiodorensis.–Incipit : « Fides est substancia rerum « sperandarum. » – Desinit : « Explicit Summa M. Guillermi, « Autisiodorensis episcopi, de quatuor libris Sententiarum. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes.

82. Petit in-folio sur vélin. – Incipit liber de Ordinatione et officio tocius anni in ecclesia Metensi. – Incipit : « Notum « sit omnibus adventum Domini celebrare volentibus. » – Desinit : « Propter defectum missarum dominicalium, quibus « indigemus sæpe ante adventum Domini. » — XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Sur deux colonnes. A la fin, en cursive du XIVe siècle : « Iste liber per circatorem Metensem fuit datus magistro fabrice, et credo « quod ab inicio fuit de ecclesia Metensi. » – Sur la première garde, en écriture moderne : « Ceremoniale antiquum insignis ecclesiæ Metensis, depositum in ar- « chivis præfatæ ecclesiæ per me, Dominicum Mahu, tempore quo confeci in-

« ventarium generale archiviarum prædictarum anno Domini 1746. Orate pro « eo. » Au-dessus : « Malgré les recherches faittes en 1764, que ce livre a été « déposé à la bibliothèque, l'on ne peut assurer dans quel temps ce cérémonial « a été fait. Le caractère annonce le XIIIe siècle. Cependant bien des choses de- « nottent que ce n'est qu'une copie, et qu'il doit être du XIe au moins, ou du « commencement du XIIe. L'on pouroit croire qu'il est du tems que le chapitre « vivoit encore en commun. »

N° 83. Petit in-folio sur vélin. – Antiphonarium ecclesiæ Sancti Arnulfi Metensis. — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber S. Arnulphi. » – Longues lignes; musique notée.

84. Petit in-folio carré sur vélin. – Incipit Breviarium sancti Hieronimi præsbiteri super psalterio. — Xe SIÈCLE.

Marqué au bas de la première page : « Expositio Jheronimi super totum « psalterium David. Liber Sancti Arnulphi..... » – Deux colonnes. Le texte des psaumes écrit en capitales et au vermillon.

85. Petit in-folio carré sur vélin. – Incipit liber VI Moralium... Job per contemplationem beati Gregorii pape, pars secunda. — Commencement du XIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnoudi. » – Deux colonnes. Sur le verso du dernier feuillet, une pièce de vers presque contemporaine du manuscrit; mais l'humidité en a dévoré le commencement :

....................defertur ad aedem
............monachorum rector et abba
...is sparsi...onis per climata mundi.
...pater Arnulfus requiescit corpore sanctus,
...Mettensis, prope mœnia deforis urbis,
..sibi parte tenet spirantes auster odores
...specimen referens ubi digne cacumen
....senam sacrat domus alta catervam,
Cum petit undenas unus de more kalendas
Sole sub occiduo vel cædit vesper Olimpo,
Post triduumque Dei spectantur gaudia nati.
Hoc quoque perlecto verborum callicitato,

Vestrorum fratrum Christi sub lege piorum
Plangere didicimus vos lamentabile funus,
Ex quis Raynardus unus de nomine dictus
Alter et Iterius renovavit funere planctus;
Pro quibus æterno petitis dare carmina Christo;
Quod fieri dignum nos ducimus et perfectum,
Is simul adjunctis retinet quos cartula cunctis,
Hancque vicem nostris deposcimus apte rependi,
Vel quos forte sua jam linquere contigit infima (*sic*),
Aut quos fluctivagæ collidunt flamina vitæ,
Pondera quo carnis mereamur concita solvi,
Ac simul angelicis conjungi perpete turmis.

C'est évidemment un fragment de rouleau mortuaire.

N° 86. Grand in-quarto sur papier. — (Recueil.) — 1° Pisanella sive Summa casuum conscientiæ Bartholomæi Pisani. — Incipit : « Quoniam ut ait Gregorius. » — 2° Alia Summula ad usum confessorum. — Incipit : « Quoniam omni confitenti neces-« sarium est. » — Desinit : « Explicit Bonum opus generalis « confessionis. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Sur deux colonnes. 1° Se termine ainsi : « Ex-« plicit Somma de casibus consciencie, secundum compilacionem fratris Bar-« tholomei de Pisis, ordinis Predicatorum. Consummatum fuit hoc opus in « civitate Pisana, anno Domini millesimo tricentesimo tricesimo octavo. »

87. In-quarto sur papier. — Summa de casibus f. Bartholomæi Pisani. — Incipit : « Quoniam ut ait Gregorius. » — Commencement du XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Marqué sur la 1re page : « Cestui livre appar-« tient à messire Symon de Chastelze. » Et sur la dernière : « Dominica que « fuit vicesima tercia mensis januarii, anni M.CCCC LVIII, fuit michi Jo. Nicolay, « decano Metensi, decretorum doctori, donatus iste liber, donacione perpetua « ac pura et simplice inter vivos, per nobilem virum dominum Symonem de « Castro, militem. Et hec donacio fuit facta in recompensacionem nonnullo-« rum serviciorum et consiliorum in diversis causis et negociis ipsius domini « Symonis, militis, per me impensorum. In cujus rei testimonium, etc. etc « JO. NICOLAY. »

N° 88. Grand in-quarto sur vélin. — Raymundi Summa casuum. — Incipit : « Quoniam, ut ait Jeronimus, secunda post naufragium tabula. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Signé : « Jo. Herbilloin. » Manque la fin.

89. In-quarto sur papier. — (Recueil.) — 1° Liber de Consolatione theologiæ. — Incipit : « Primo ergo ut de hiis que opponuntur mundane felicitati. » — Desinit : « contra omnes « antiqui hostis insidias actingi. Explicit hoc opus. » — 2° Sequitur Sermo b. Jeronimi ad fratres suos lacrimantes, quem fecit dum laboraret in extremis. — 3° Aliquot decisiones, ut videtur, concilii Basileensis. — Incipit : « CCCLXXXI. Si « mandatur alicui provideri de aliquo beneficio. » — Desinit : « CCCCIX. Si impetrans acceptat beneficium. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Marqué en gothique A. T. M. Deux colonnes. Écriture cursive. 1° Précédé d'une courte chronique où sont relatés quelques faits qui concernent l'histoire ecclésiastique, depuis l'institution des Carmes, rapportée au prophète Élie, jusqu'à la mort de Clément V. La première rubrique du traité est ainsi conçue : « Incipit primus liber qui continet consolaciones super carenciam mundane felicitatis et prosperitatis ac fortune, necnon super infelicitate et adversitate ac infortuniis hujus incolatus. » — 3° Cahier détaché, tiré d'un autre manuscrit et écrit d'une main italienne.

90. Petit in-folio sur vélin. — Summa Raymundi (de casibus Decretalium, cum glossis). — Commencement du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Deux colonnes. Grandes marges et les gloses autour du texte. Sur la dernière garde, en écriture du XIVe siècle : « Hoc quod sequitur docet modum et artem legendi in libris juris et potissime juris canonici. » C'est la clef des abréviations usitées pour les citations des livres de droit. Au-dessous : « Versus ad sciendum x precepta :

Unum crede Deum, ne jures vana per ipsum,
Sabbata sanctifices, et venerare patres;
Ne sis occisor, fur, mecus, testis iniquus;
Alterius sponsam ne pete remve suam.

N° 91. In-quarto sur vélin. — (Recueil.) — 1° Incipit Liber florum de rebus divinis qui vocatur Elucidarius. — Incipit prologus : « Rogatus a condiscipulis suis quasdam questiuncu- « las enodare. » — Desinit : « Et videas bona Jherusalem om- « nibus diebus vite tue. Amen. Explicit textus florum. » — 2° De Gloria paradisi versiculi. — Incipit : « Domus terrestris « est corruptibilis. Domus funeris est lacrimabilis. Domus « celestis considerabilis. » — 3° Summa penitentie. — Desinit : « Et precipio tibi quod de cetero talia vel similia non com- « mittas. » — 4° Aliquot Sententiæ excerptæ e prophetis. — 5° Incipit Summa de baptismo et ejus effectu, et de aliis sacramentis et casibus baptismi. — Incipit : « Notandum est « quod baptismus potest. » — 6° Incipit Officium tocius sacramenti, vel Speculum Ecclesie, quod idem est. — Incipit : « Dicit enim apostolus. » — 7° Sermo sancti Augustini episcopi. — Incipit : « Fratres estote fideles. » — 8° Doctrina de Oratione dominica. — Incipit : « Volumus vobis, fratres karis- « simi, parvam admonitionem. » — 9° Dialogus de Officiis divinis. — Incipit : « Quare Septuagesima celebratur querit « discipulus ad magistrum. » — 10° Sermo incipiens : « Nostis, « fratres karissimi, qualiter subintrans viscera. » — Commencement du XIVe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. — Deux colonnes. Miniatures. Sur le verso de la 1re page, on lit cette rubrique, de la même main que le reste du volume : « Legenti in hoc libro illa sententia occurrat : Botrum carpe; spinam cave, ne « autem si grave (?) esse errores discernere causetur; ubi aliquid a veritate vel « sensu deviet timetur, litteram desuper in margine notatam inveniet, non ta- « men aliquid catholice fidei contrarium vel heresi ascribatur hic et esse pu- « tetur; liber enim iste in multis utilis est, et ad multas laicorum vel litteratorum « hominum questiones respondendas, sensus apperit. » A la fin, en écriture cursive du XIVe siècle : « Beneficia et parrochie pertinentes ad collacionem cano- « nicorum percipiencium apud Chalondreium, et primo : Chalondreyum, Mon- « landons, Leceyum, Bona curia, etc. etc. » Signé : « Jo. Albertini. » — 2° Deux

pages accompagnées d'une miniature symbolique. — 3° Le commencement a été arraché. Le titre est donné par l'*explicit*. — 4° On lit à la fin : « Explicit « Summa de viciis et virtutibus. » — 5° A la fin : « Explicit Summa domini Hu- « gonis cardinalis, que dicitur Speculum Ecclesie. »

N° 92. In-quarto sur papier. — Sermones de tempore. — Incipit : « Maria Magdalena et Maria Jacobi, etc. Circa litteralem pre- « sentis evangelii. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Deux colonnes. Cursive négligée. Sur la der nière page : « Explicit anno Domini 1464, feria 3 ante diem galle (?) desquo « laus sit Deo in secula seculorum. Amen. »

93. In-quarto sur papier. — Distinctiones super Jure canonico. — XVe SIÈCLE.

Sur la reliure un écusson doré avec cette légende : *Theobert d'Hame abbas in Toleq.* Étiqueté sur le dos : *Sermones dominicales Bartholo.* Écriture cursive très-négligée, tantôt à longues lignes, tantôt sur deux colonnes. Sans commencement ni fin. Ce sont des cahiers d'un cours de droit canon.

94. In-quarto sur papier. — Incipiunt Sermones dominicales fratris Jacobi de Voragine, ordinis fratrum Predicatorum, archiepiscopi Januensis, super Evangelia per circulum anni. — Incipit præfatio : « Humane labilis vite decursus. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Deux colonnes. Sur la 1re page, une tête impériale gouachée dans un médaillon, avec cette légende sur une lemnisque qui l'environne : *Si. Guillermi Johannis Mali Capitis.* Exécution italienne.

95. In-quarto carré sur vélin. — Incipiunt Sermones magistri Johannis de Abbatis villa super Epistolis et Evangeliis tocius anni. — Incipit : « Dominica prima in adventu Domini. « Cum sacrosancta mater Ecclesia. » — Fin du XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Marqué A. T. M. — Deux colonnes. Manque la fin.

N° 96. In-quarto carré sur papier. — (Recueil.) — 1° Sermones dominicales fratris Nicolai de Haquevilla. — Incipit : « Dicite « filie Syon. » — 2° Alii Sermones dominicales. — Incipit : « Cum processus iste. » — Fin du XIVe SIÈCLE.

Marqué sur la reliure : *Theobert d'Hame abbas in Toleg.* » Écriture très-négligée. 1° On lit à la fin : « Expliciunt Sermones fratris Nycholai de Hake- « villa, ordinis fratrum Minorum, valde boni. »

97. In-quarto sur papier. — (Recueil.) — 1° Sermones de Hebdomade sancta. — Incipit : « Dolebunt sicut doleri solent. » — 2° Sermo contra quamdam supersticionem que de novo in aliquibus orta est, videlicet contra flagellarios qui anno Dom. 1349 in principio junii venerunt ad Renum. — Incipit : « Scito quod in novissimis diebus. » — 3° Sermo in annunciacione gloriosa coram papa, per Jo. primarium Boemie, me presente, anno (M. CCC.)L. — Incipit : « Sol ortus « est et humiles. » — 4° Quidam ex Sermonibus domini Bertrandi de Turre. — Incipit : « Hodie filius regis mortuus est. » — 5° Incipit prologus in expositionem Pater noster. — Incipit : « Inter omnia que fragilitas humana. » — Et postea : « Prima peticio. *Pater noster,* etc. Qui dicit « Pater » captat « benivolentiam. » — 6° Sermo magistri Gracia Dei de penitencia. — Incipit : « Convertimini et agite penitentiam. » — 7° Tractatus de hiis que meditari possumus, per hec que facta sunt ante incarnacionem Domini, compositus per Carthusiensem (?). — Incipit : « Fundamentum aliud nemo po- « test ponere. » — 8° Arbor viciorum cum filiabus. — Incipit : « Arbor sum fortis nam fructus perfero mortis. » — 9° Orationes de dolore et compassione b. Virginis Marie ab Anselmo compositæ. — Incipit : « Venite, exultemus Domino. » — 10° Sermo de sancto Laurencio, domini de Turre, cujus

sunt plures alii. — 11° Sermo domini abbatis de Sancto Bavone, Tornacensis dyocesis, factus in die Penthecostes coram papa Innocencio anno 1353. « Dedit dona hominibus. » — 12° Collatio facta per sanctissimum patrem ac dominum nostrum Clementem papam VI, quando fecit processus contra interfectores Andree, regis Sicilie, die prima mensis februarii, pontificatus sui anno quarto. — Incipit : « Vox sanguinis fratris tui Abel. » — 13° Sermo (ejusdem) in die Cinerum, pontificatus sui anno iij. — Incipit : « Ipse me reprehendo. » — 14° Collatio facta per dominum Clementem papam quando constituit Ludovicum de Yspania principem Insularum Fortunatarum. — Incipit : « Te faciam principem « super gentem magnam. » — 15° De sancto Johanne ewangelista per d. papam Clementem VI. — Incipit : « Testimonium perhibuit. » — 16° Sermo magistri Francisci factus coram papa Johanne. — Incipit : « Memoriam fecit mirabilium suorum. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Signé : « Iste liber est Hermani de Bure, » en gothique. Sur une fiche en papier, qui est dans le volume, on lit : « Iste liber « fuit dom. Rodulphi Josce, decani Moguntini. » Écriture demi-cursive assez soignée. Longues lignes. 2° A la suite de ce sermon est rapporté un manifeste des flagellants, sous ce titre : « Infrascripte sunt copie litterarum quas « secum duxerunt flagellantes. » Voici le commencement de cette pièce : « Noverint universi presentes litteras inspecturi quod, propter generalem mortalitatem que nunc est, incipiendo ab Apulia usque in Siciliam, et de Sicilia « usque in Ciprum, de Cipro in Tusciam, de Tuscia in Cardonum, de Cardono in Tridentum, de Tridento in Januam, de Janua in Romam, et de Roma « usque in Paduam, et in omnibus districtibus dictorum regnorum et terrarum, intus et extra, vix remansit tertia persona, et jam pervenit eadem mortalitas usque in Boemiam et Austriam, et omnes morientes usque ad terciam « diem tantum infirmati decumbunt, etc. etc. Hec est ambassiata Domini « Nostri Jhesu Christi que de celo venit in terram, super altare sancti Petri in « Jherusalem, scripta in tabula marmorea, luce inestimabili coruscante, que « dum per angelum super altare posita fuisset, omnis ibidem presens populus ex-

« pavit et super facies suas in terram cecidit clamans Kyrie Eleison! Ambassata « dicta Domini Nostri sonat in hec verba : Filii hominum, vos vidistis ea que « dudum precepi vobis, etc. etc. » Suit une dissertation contre les flagellants, dont il manque le commencement, et qui est ainsi souscrite : « Hec frater qui- « dam simplex ordinis Predicatorum de provincia Theutonie. » Ce très-court traité est intercalé, on ne sait comment, au milieu d'une indulgence accordée par le pape Clément VI le 15 des kal. de sept. l'an VIII de son pontificat. Enfin viennent deux pages sous cet intitulé : « Carmen seu dictamen contra flagella- « tores, » dont voici le début : « Cum mandatum quoddam de novo ortum sit « quod vulgares penitentes sive flagellatores corpora sua diversimode cruciantes, « nescio qua instigacione, etc. etc. Quadam nocte in extasi jacens, et quedam « sacra eloquia in animo revolvens, attendi dictam flagellationem sacris cano- « nibus omnino esse contrariam, etc. etc. » — 15° On lit à la fin : « Sermo factus « per sanctissimum patrem ac dominum nostrum domnum Clementem papam « sextum, die beati Johannis ewangeliste, pontificatus sui anno quarto. »

N° 98. Grand in-quarto sur papier. — Decisiones juris canonici. — Incipit : « Primo quod monacho habenti administratio- « nem seu prioratum. » — Desinit : « Utrum minor seu infe- « rior a papa valeat committere causam de consensu par- « tium. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Marqué : « Jo. Chardelli cantor. » — Deux colonnes. Écriture renouvelée italienne. Sans titres ni rubriques. Sur la tranche, écriture contemporaine du manuscrit : *Dec. antique.*

99. In-folio sur vélin. — In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti Domini Nostri Jhesu Christi. Incipit libellus de Ordine judiciorum, compositus a domino Ronfredo Beneventano, juris civilis professore, in quo opere continetur qualiter concipiantur libelli et fiant confessiones, et de natura cujuslibet actionis, poterunt hic studentes invenire. *Incipit prohemium.* « Si considerarem ingenium.... » — Desinit : « FF. de acquirenda possess. l. Quamvis. Explicit libellus. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Deux colonnes. Exécution italienne.

N° 100. Gros in-folio sur vélin. – Collectio canonum vetustissima, jubente b. Anselmo, archiepiscopo Cantuariensi, compilata. — Commencement du XIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Marqué : « H. Mathie me possidet. » – Deux colonnes. Tracé à la pointe. Rubriques. Le volume commence par une épître dédicatoire : « Magnifico vigilantissimo pastori ac precellentissimo archipresuli « Anselmo, ego minima gregis ipsius ovicula et peculiaris quodammodo vernula, « pontificale decus et inenarrabile meritum votis sedulis imprecor. Laudabilis « providentiæ vestræ preferendum, inclite pastor, acumen, et ecclesiasticis utili-« tatibus provide ac sollerter prospiciens, et ad communem gregis sibi commissi « profectum interius semper exteriusque decertans, meam quoque parvitatem « inter reliquos suorum famulorum præmonere frequentius et ad potiora stu-« dia incitare non abnuit, præcipiens omnimodis et injungens ut sacrorum in-« stituta canonum quæcumque, ab ipsis Christianæ fidei primordiis, sanctæ « atque catholicæ æcclesiæ magistri, apostoli videlicet atque apostolici viri, ad « posteritatis instructionem scriptis indidere suis, coadunandi et coaptandi in « unam formulam pro modulo ingenioli mei qualemcumque diligentiam habe-« rem. Ego vero imperitiæ, exiguitatis atque inbecilitatis meæ admodum con-« scius, opus tam arduum nulla prorsus temeritate aggrediendum nulla audatia « præsumendum ducerem, nisi vestri compelleret censura mandati, præsertim « cum in hoc ipso robustiores perspicatioresque viros, tam græcos quamque et « latinos, certum sit desudasse. Nam in altero autem Crescenius quidam, ejus-« dem operis imitator, ecclesiasticarum sanctionum quandam videtur fecisse « concordiam, michique magnopere cavendum ne forte ad idem resartiendo aut « compilatorum aut derogatorum denotetur infamia. Ut ergo vestræ præcep-« tioni, quæ me supra modum cogit, vestroque ardentissimo amori aliquatenus « satisfacere valeam, post divinum præsidium, vestræ michi ante omnia pa-« ternæ benedictionis adesse precor suffragium, quatenus inter alios vestræ do-« minationis alumnos, et si non de proprio, saltem de alieno labore, vestro pro-« videntissimo juditio, non penitus appaream immunis. Ad exequendum igitur « meæ exiguitatis opusculum, prout bonorum opifex Dominus conferre dignatus « fuerit incrementum, universas paternorum canonum, conciliorum atque de-« cretalium paginas in duodecim partes, instar apostolici stemmatis, censui « distinguendas, ita dumtaxat ut sua singulis partibus congruentia capitula « prænotentur, quæ propositæ causæ velud quidam veracissimi testes evidens « testimonium præferant, atque avido lectori patulum inveniendi quod desi-« derat aditum ostendant. Quem peto moleste non ferat si de unaquaque re « quid singuli magistrorum senserint non improvide subiciam, quandoquidem

« rata magis atque inconvulsa videtur sententia plurimorum judicum auctori-« tate subnixa. – Prima itaque pars hujus quod Deo juvante aggredior operis « continet de primatu et dignitate Romane sedis aliorumque primatuum pa-« triarcharum, archiepiscoporum atque metropolitanorum. – Secunda pars con-« tinet de honore competenti et diverso negotio episcoporum et corepiscoporum. « – Tertia pars continet de sinodo celebranda et vocatione ad sinodum, de ac-« cusatoribus et accusationibus, de testibus et testimoniis, de expoliatis injuste, « de judicibus et juditiis ecclesiasticis vel secularibus. – Quarta pars continet « de congruenti dignitate et diverso negotio presbyterorum et diaconorum seu « reliquorum ordinum ecclesiasticorum. – Quinta pars continet de clericorum « institutione ac nutrimento vel qualitate vitæ. – Sexta pars continet de propo-« sito monachorum et professione sanctimonialium ac viduarum. – Septima « pars continet de laicis imperatoribus scilicet principibus et reliquis sanctis « ordinibus. – Octava pars continet de norma fidei christianæ et gratia Christi « ac divinorum mandatorum excusatione. – Nona pars continet de sacramento « baptismatis et baptizandis ac baptizatis. – Decima pars continet de templo-« rum divinorum institutione et cultu ac prediis, de sacrificiis, oblationibus ac « decimis. – Undecima pars continet de sollempnitate paschali et reliquis fes-« tivitatibus ac feriis. – Duodecima pars continet de hereticis, scismaticis, Judeis « atque Paganis. » – Cette collection de canons est très-connue, quoiqu'elle n'ait jamais été imprimée. Les correcteurs romains l'ont souvent alléguée dans leurs annotations au Décret de Gratien, et ils l'ont toujours attribuée à saint Anselme, archevêque de Lucques, d'après l'autorité d'un manuscrit du Vatican. Mabillon, qui avait une copie de ce manuscrit, en a rapporté les rubriques dans ses annotations à la vie de saint Anselme (*Vitæ SS. ord. S. Bened.* sæc. VI, pars II, p. 471), et l'on voit par ces citations que, dans l'exemplaire romain, l'ouvrage est divisé en treize livres, au lieu de douze que présente seulement le ms. de Metz. Le XIII[e] livre, qui se trouve encore dans d'autres manuscrits, renferme des constitutions de papes qui ont vécu longtemps après Anselme, ce qui fait que certains critiques ont révoqué en doute l'attribution faite à ce personnage par les correcteurs romains. D'après le manuscrit de Metz, il devient évident que ce XIII[e] livre est une addition postérieure, et que le recueil, composé primitivement de douze livres, n'est pas l'ouvrage d'Anselme, mais qu'il a été composé, d'après les ordres de cet archevêque, par l'un des clercs de son église. (Voy. sur cette question Durand, *Histoire du droit canonique*, p. 208, et dom Cellier, *Histoire des auteurs ecclésiastiques*, t. XX, p. 676.)

N° 101. In-folio sur vélin. – Incipit liber canonis tertius Abhobali Abvisceni de particularibus egritudinibus omnibus que

accidunt morbis hominibus a capite usque ad pedes, xx et duas continens fen. id est distinctiones et l. et iiij tractatus. – Incipit : « Inquit G. intnō in creando capud non est cere-« brum. » (Et completo libro III :) « Incipit liber V canonis « de medicina, et est antidotarium Avisceni. » — Commencement du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « J. Dachons. » – Deux colonnes. A la fin du livre IIIe : « Expletus est tractatus secundus de doloribus horum membro-« rum, et cum ipsius complemento completur fen. xxij, et cum ejus comple-« mento completur liber tertius de curatione egritudinum accidentium uni-« cuique membro a vertice capitis usque ad pedes canonis relati Abhohali « Alhasen Abvicerni. Quem sequitur liber IV de rebus particularibus, que pro-« prie dicende sunt egritudines, que non approprientur membro, et de decora-« tione. Completus est liber III^us. » Malgré cette annonce, le IVe livre ne se trouve pas dans le manuscrit. A la fin du Ve, on lit : « Completus est V^us liber « canonis, qui est antidotarius, secundum verbum senis regis Abohali Hasen, « hoc est filii Hali Abviceni, et ejus complemento completur liber totus. Confectio « trociscorum de Karabe de libro Awieti filii Ysaac, et sic completus est liber « totus Abviceni medici de medicinali sciencia. » Suivent quelques recettes, qui occupent un peu plus d'une colonne; après quoi : « Explicit liber V^us. Deo gra-« cias. » Suit un glossaire des termes arabes, sous cette rubrique : « Incipiunt « sinonima libri Aviceni, » commençant : « Alfachim, id est medicus; » finissant : « Zegi, id est atramentum. Expliciunt expositiones nominum arabicorum se-« cundum librum Avisceni. Incipiunt expositiones secundum Arabicum et se-« cundum Almasorem. » Cette nouvelle table commence : « Aced, genus absin-« thii subalbidi; » finit : « Lelem, id est mercurialis. Expliciunt expositiones « secundum Arabicos et secundum Almasorem. »

N° 102. In-folio sur vélin. – (Recueil.) – 1° Concordantia titulorum totius juris civilis. – Incipit : « De iniciis vel circuitibus « eorumque effectu. » – 2° Questiones domni Hugonis, de jure canonico. – Incipit : « Quidam habens uxorem condenp-« natam. » – 3° Incipiunt Questiones Bartholomei supra jus canonicum. – Incipit : « Ad honorem omnipotentis Dei et « ecclesie Romane. » – 4° Incipiunt Questiones de facto a

domno Roffredo Boneventano, juris civilis professore, composite, de facto sunt n. et cotidiane. – Incipit : « Cum essem « Aricii ibique in cathedra residerem. » – 5° Incipiunt Questiones quasi insolubiles domni Hugolini. – Incipit : « Pone « enim servum tuum. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes. Diverses écritures italiennes. Sur le premier feuillet de garde, écriture du temps : *Brocardica juris,* titre qui semble se rapporter au premier ouvrage.

N° 103. Petit in-folio sur vélin. – (Recueil.) – 1° Incipiunt Questiones dominicales magistri Bartholomei Brixiensis. – Incipit : « Ad honorem omnipotentis Dei. » – 2° Constituciones Guillelmi Duranti. – Incipit : « Ad honorem sancte et indi- « vidue Trinitatis, etc. etc. Nos Guillermus sola Dei paciencia « Mimatensis, etc. » – Desinit : « Addendi et minuendi in pre- « missis quicquid quotiens et quando viderimus expedire. « Expliciunt instructiones et constituciones. » – 3° Compendium Decreti. – Incipit : « In prima parte agitur de justicia « naturali. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Marqué, en cursive du XVe siècle : « Natalis, cir- « cator ecclesie Metensis. » – Écrit sur deux colonnes.

104. Gros in-folio sur papier. – Johannis de Turre Cremata tractatus de potestate ecclesiæ. – Incipit prologus : « In lec- « tulum Salomonis ambiunt sexaginta . . . . » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Jo. Chardalli cantor. » – Deux colonnes. Écriture italienne renouvelée. Dans la première initiale, un portrait gouaché du cardinal Torquemada. A la fin du volume : « Compilatum autem est hoc « opus per dominum Johannem de Turre Cremata, sancte Romane Ecclesie tituli « Sancte Marie in Transtibrim prespiterum cardinalem Sancti Sixti vulgariter « nuncupatum, et finitum in urbe anno Domini millesimo quadringentesimo « quinquagesimo tertio, in mense octobri, anno pontificatus sanctissimi domini

« nostri pape Nicolai quinti anno septimo, cujus sapientie et auctoritatis juditio « omnia dicta in hoc opere corrigenda submittuntur. Deo gratias. »

N° 105. In-folio carré sur vélin. – Gregorii papæ IX Decretalium libri quinque. — Fin du XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Jo. Herbilloin. » – Deux colonnes. Pas de commentaires.

106. In-folio sur vélin. – Decretales Gregorii papæ IX. — Fin du XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Marqué : « Jo. Herbilloin. » – Deux colonnes. Grandes marges. La fin du premier livre et le second tout entier sont glosés en cursive du temps. Sur l'intérieur de la couverture, en cursive du XIIIe siècle : « Ego Anselmus prestavi Clarino super Decretales istas XLVI sol. turonensium « die sancte Jenovefe. »

107. Petit in-folio sur papier. – (Recueil.) – 1° Apparatus Jo. Andreæ super Clementinis. – 2° Casus summarii quinque librorum Decretalium. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « (olim) Monasterii Sancti Naboris, nunc monasterii Sancti Mar- « tini de Glanderiis. » Signé à la fin, de la main du rubricateur : « Johannes « Longavilla. » – Longues lignes. Écriture très-négligée.

108. In-folio sur vélin. – Sextus Decretalium, cum apparatu Johannis Andreæ. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Jo. Herbilloin. » – Deux colonnes. La glose sur les marges. Exécution italienne. Sur le recto du dernier feuillet : « Explicit apparatus domini Johannis Andree. Deo gracias. Sequitur moderacio « constitucionis edite contra principes que habetur Extra. e. li. c. Clericis lai- « cos, de emunitate ecclesiarum. » Commençant : « Venerabilibus fratribus ar- « chiepiscopis et episcopis, etc. etc. »

109. In-folio sur vélin. — Incipit Summa super titulis Decretalium, composita a magistro Gofrido de Trano, domini

papæ subdiacono et capellano. – Incipit : « Glosarum diver-« sitas intelligentiam textus. » – Desinit : « Explicit Summa « magistri Goffridi de Trano. » — Commencement du XIVe SIÈCLE.

Marqué : « Ad ecclesiam Metensem. » Et sur le plat inférieur : « 1508. Hunc « librum ego primicerius Metensis a bibliotheca ecclesie Metensis, ut ei stude-« rem, recepi, et ei restituendum. » – Deux colonnes. Belles marges. L'*explicit* est précédé de ce vers :

Gloria sit Christo, de cujus munere sisto.

N° 110. In-folio sur vélin. – Incipit Summa domni Goffredi de Trano super titulis Decretalium. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes. Écriture italienne.

111. In-quarto sur vélin. – Incipit Apparatus sexti libri Decretalium [a Johanne Monachi digestus]. – Incipit : « In no-« mine Dei. Amen. Secundum prophetam scire est. » – Desinit : « Explicit Apparatus sexti libri Decretalium, factus a « domino Johanne Monachi, sacrosancte Romane ecclesie « cardinali. » — Fin du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes.

112. In-folio sur vélin. – Apparatus Guillelmi de Monte Lauduno super Extravagantibus. – Incipit præfatio : « Magnifice « bonitatis mireque pietatis viro domino Johanni, inclitis-« simo infanti, illustrissimi principis domini regis Aragonie « filio, ejusque cancellario, Guillelmus de Monte Lau-« duno, etc. » — Fin du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Jo. Herbilloin. » – Deux colonnes. Exécution espagnole, très-négligée.

113. In-quarto sur vélin. – Incipit Libellus electionum editus

a magistro Guillelmo de Mandagoto, archidiacono Neumausensi, cum ipsius Guillelmi apparatu incipiente : « Venerabili, etc. Cum alius non sim auctoritatis. » — Commencement du XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « H. Mathie me possidet. » – Deux colonnes. La glose sur les marges.

N° 114. In-quarto carré sur papier. – Incipiunt Consuetudines feudorum. Et primo de hiis qui feudum dare possunt. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Longues lignes. Écriture courante. Sans gloses.

115. In-folio sur vélin. – Codicis Justiniani libri IX priores. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes. Exécution italienne. Signé en cursive du XVe siècle : « Iste codex est Joh...... de Virduno, alias de Sancto « Michaele. »

116. In-folio mince sur vélin. – (Recueil.) – 1° Lectura domni Dini super titulo de Regulis juris. – Incipit : « Premissis ca« sibus singularibus et eorum determinacione. » – 2° Lectura super libro Authenticorum. – Incipit : « Liber iste quem, « donante Domino, lecturi sumus dudum liber Novellarum « dicebatur. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Natalis. » – Deux colonnes. Écriture italienne. Sur le dernier feuillet de garde : « Anno Domini m. cccc. primo, die « lune post festum hiemale b. Aniani, Matheus Phelope vendidit istum « librum et unum Digestum vetus, procedens per signa, quos idem Matheus ad « se spectare asserebat, precio quinque scutorum auri, in mei presencia solu« torum. CHASTRIS. »

117. Petit in-folio sur vélin. – Incipit Tabula juris fratris Johannis de Saxonia, ordinis Minorum. – Incipit præfatio :

« Quoniam ut, dist. XII, q. ij. devotissima. » – Tabula autem : « *Abbas*. Circa hoc vocabulum. » — Fin du XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes. A la fin du volume : « Explicit « tabula juris. Deo gracias :

Perficitur liber, vinum mihi prebe, magister;
Si bene perfeci, tu bene redde mihi.

« Hic liber scriptus fuit a Radulpho Londoniensi, anglico clerico, anno Domini « M.CC. nonagesimo sexto, die veneris post Quasimodo geniti, qui benedictus sit « a manu Christi. Amen. »

N° 118. In-folio sur vélin. – Berengarii cardinalis Inventorium Speculi judicialis ex ordine alphabetico digestum. – Incipit : « Quia inusitata est lectio Speculi juditialis, etc. etc. Nos Be- « rengarius, tituli SS. Nerei et Achillei presbiter cardinalis « quondam et episcopus Veritercensis (*sic*). » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes. Exécution italienne. L'ouvrage commence au mot « Aaron » et finit par « Christus. »

119. In-quarto sur papier. – Codicis Justiniani libri IX. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Marqué : « Jo. Chardalli. » – Deux colonnes. Écriture italienne renouvelée. Sur les premiers feuillets, une transcription de la constitution impériale : « Ad reprimendum. »

120. Petit in-folio sur papier. – Decisiones Rotæ curiæ Romanæ, a Willelmo Horboch, auditore in dicta curia, collectæ. – Incipit : « De appellatione. Prima est que attemp- « tata appellatione. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Intitulé sur la tranche : *Decisiones nove*. – Deux colonnes. Exécution italienne et très-soignée. Peintures sur la 1re page. Voici a préface de l'ouvrage : « In nomine Domini. Amen. Anno Nativitatis ejusdem « millesimo tricentesimo septuagesimo sexto, die mercurii vicesima mensis ja- « nuarii, pontificatus domini Gregorii pape undecimi anno sexto, de mandato,

« voluntate et unanimi consensu omnium dominorum meorum causarum « coauditorum sacri palacii apostolici pro nunc in rota sedentium, videlicet : « Roberti de Stracton, etc. etc. Ego Willelmus, inter dominos meos Horboch « Alamanus, decretorum doctor minimus et inter dominos meos auditores « predictos minimus, conclusiones seu determinaciones aut decisiones infra- « scriptas quorum[dam] dubiorum, etc. etc. ad perpetuam rei memoriam, cepi « colligere et scribere, continuando sub correctione et emendatione omnium « dominorum meorum predictorum et aliorum supervenientium melius scien- « tium. »

N° 121. In-quarto sur papier. – (Recueil.) – 1° Decisiones juris canonici. – Incipit : « *De attemptatis*. Attemptata appellacione « a diffinitiva. » – 2° Decisiones collectæ a M. Willelmo Horboch, auditore Rotæ curiæ Romanæ. – Incipit : « In nomine « Domini. Amen. Anno ejusdem M. CCC LXVI. » — XVe SIÈCLE.

Marqué sur la reliure : « Theobert d'Hame, abbas in Toleg. » – Longues lignes. Cursive.

122. Petit in-folio sur vélin. – (Recueil.) – 1° Incipiunt Distinctiones magistri P. de Sampsone super Decretalibus. – Incipit : « *Gregorius*, etc. Notat hic B. quod papa dividit li- « brum istum in quinque partes. » – Desinit expleto commentario capitulo : « De regulis juris. » – 2° Incipit Breviarium sive Margarita a magistro B. composita, ad omnes materias juris canonici inveniendas. – Incipit : « Verborum super- « fluitate penitus resecata. » – 3° Hic incipiunt Casus legum allegatarum super qualibet Degretali (*sic*) per ordinem. – Incipit : « Pone, quedam mulier nolebat lugere maritum « suum. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Hermanni de Buire. » – Deux colonnes. Exécution italienne. 1° A la fin, en cursive du XIVe siècle :

Hoc opus explevi modice quia nocte quievi :
Nunc precium posco quia dignum me fore posco.

– 3° Divisé en cinq livres, comme les Décrétales.

N° 123. Petit in-folio sur vélin. – Pars Veteris Testamenti cum præfationibus S. Hieronymi. — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – En haut du verso du folio 3, en écriture du XIIIe siècle : « Si quis inveniet, Nicholao reddere debet. » Deux colonnes. Renferme les livres de Moïse, Josué, les Juges, Ruth, les Rois.

124. Petit in-folio sur vélin. – Expositiones et alia excerpta e sanctis Patribus super Veteri ac Novo Testamento. – Incipit : « Hæc Issidorus in libris de veteri et novo, de numero et « nominibus librorum Sacræ Scripturae ait. » — Xe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – Longues lignes. Sur la 2e page, on lit la rubrique : « Incipit præfatio a sancto Hieronimo composita, omnibus divinæ Scripturæ libris « communis; » et à la page suivante : « In Dei nomine, pauca de obscuris verbis « quæ in libro continentur Genesços incipiunt. Genesis juxta fidem historiæ « descripsit fabricam mundi, etc. » Toutes ces expositions, qui sont fort courtes, sont rubriquées suivant la même formule : « In Dei nomine, pauca de obscuris « verbis quæ in libro continentur Numeri incipiunt. » Plus loin : « Incipit liber « primus quæstionum Augustini super Mattheum, » ouvrage qui n'est transcrit que par extraits. Suivent d'autres extraits de S. Augustin, de S. Ambroise et de S. Jérôme, ayant trait à l'interprétation des Évangiles. Le second livre de l'exposition de S. Augustin sur l'évangile de saint Luc y est presque en entier. Suivent quelques-unes des préfaces de Jérôme sur les livres saints. Les deux derniers feuillets, tracés en écriture saxonique, sont placés sous ce titre : « ✝ In Dei nomine incipit interpretatio paucorum de evangelio sermonum. »

125. Petit in-folio sur vélin. – (Recueil.) – 1° In nomine Domini. Incipit Expositio sancti Augustini super Apocalipsin. – 2° Incipit Commentarium sancti Ieronimi in Apocalipsin. – 3° Incipit liber sancti Augustini de Ordine rerum. – Incipit : « Ordinem rerum, Zenobi. » – 4° Incipit libellus sancti Augustini episcopi de Penitentia. – 5° Item ejusdem de Utilitate agendæ penitentiæ. – 6° Incipit liber sancti Ambrosii episcopi de Cohortatione pænitentiæ. — XIe SIÈCLE.

De S. Arnoul. Marqué : « Iste liber est Sancti Arnulphi Metensis. » – Longues

lignes. Sur le 1er feuillet : « Collucet comptus his floribus iste libellus. » Suit le détail des ouvrages contenus dans le volume.

N° 126. Petit in-folio carré sur vélin. – Incipit liber undecimus Moralium Job, pars tercia. — XIe SIÈCLE.

De S. Arnoul. Marqué : « Liber Sancti Arnulfi ; si quis abstulerit, anathema « sit maranatha, id est pereat in secundo adventu Domini. » – Longues lignes. Sous l'*explicit,* de la même main que le reste :

Cuncti viventes vestros hic discite mores.
Cœlitus allatum vobis hunc credite librum,
Qui melius nobis dat nos cognoscere nobis.
Hic non dicentis resonant sed verba docentis.
Quare spernantur mundi quæcunque videntur;
Gaudia justorum quærantur habenda per evum.

127. Petit in-folio carré sur vélin. – Incipit liber XVII, pars quarta Moralium Gregorii in Job. – Desinit : « Explicit quarta « pars Moralium in Job. » — XIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulphi. » – Longues lignes. Appartient au même exemplaire que le ms. 126. A la fin, deux feuillets de parchemin, qui contiennent la notice d'une association de prières contractée entre les chanoines de Laon et les moines de Saint-Remi de Reims : « Anno itaque post sacrum salutiferæ « Verbi Dei incarnationis misterium D CCCC XXVIIII, indictione II, ep. VII, VII. id. « jun. feria I, memorabiles jam sæpedicti monachi in unum conventum con- « globati, dum quasdam sententias ex plenitudine divinarum scripturarum, « quasi suavissimos flores ex quodam gratissimo et amenissimo agro, fideliter « decerperent, salubriterque super his gratulabundi disputarent omni fidutiæ « affectu . . . . . experiet (?), venerabiles sanctæ congregationis fratres Lauduni « degentes, præsentes pariter et absentes, ut. . . . societas fidesque sacræ reli- « gionis quæ inter illos religioso fœderis glutino sanciebatur, etc. . . . . incon- « vulsa perpetua stabilitate perseveret, etc. etc. . . . . . »

128. Petit in-folio sur vélin. – Isidori Hispalensis Expositiones super libris Moisis, Josue, Judicibus et libris Regum. – Incipit : « Prefacio Isidori. Historia sacræ legis. » — XIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulphi. » – Longues lignes. Sur le dernier feuillet, en écriture du XIIe siècle : « In istis quaternis vij veteribus qui secuntur conti-

« netur commentum Rabani super Genesim. » Mais cette partie du manuscrit a été enlevée.

N° 129. Petit in-folio sur vélin. – Incipit Hystoria scolastica Petri Comestoris. — XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Marqué en gothique : « A. T. M. » – Deux colonnes. On lit à la fin : « Ego, Arnulphus Thierici, de Clareyo, Tullensis diocesis, pres« biter et canonicus majoris ecclesie Metensis, emi hunc librum a Richardo ne« pote magistri Roberti de Fordella, quondam decani Sancti Salvatoris Metensis, « anno Domini m. cccc. lvj, die xxiij. mensis augusti. »

130. Petit in-folio sur vélin. – (Recueil.) – 1° Excerpta e commentario veteri super libris Regum. – Incipit : « Incipiunt « pauca de prefatione librorum Regum. Rex quomodo voca« tur in tribus linguis, *Malchos* in ebreo, *Basilion* in greco, « *Rex* in latino, etc. » – 2° De Templo Salomonis tractatus Bedæ presbiteri. – 3° Breves expositiones super libris sapientialibus. « Parabulæ (*sic*) Salomonis. Salomon quippe « qui interpretatur pacificus. » — Xe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Marqué dès l'origine : « Liber S. Stephani. » Longues lignes. – 2° Suivi d'un dessin allégorique exécuté à la plume avec assez de soin. – 3° Terminé par deux homélies, dont l'une intitulée : « Admonitio « sancti Bonifacii episcopi de abrenuntiatione in baptismo. »

131. Petit in-folio épais, sur papier. – Annotationes in aliquot Bibliorum Sacrorum Veteris et Novi Testamenti loca, præsertim in ea quæ difficiliora videntur, authore Joanne Chassanione Monasteroliensi. — XVIIe SIÈCLE.

Sans marque. – L'ouvrage est dédié à Frédéric, comte palatin, duc de Bavière.

132. Petit in-folio sur vélin. – Incipit liber de Ordinacione et officio tocius anni, que debent legi vel cantari in ecclesia Sancti Arnulphi. – Incipit : « Quoniam ecclesiastici ordinis

« usus vicio quidem oblivionis per singulos fere annos « transmutamus. » — XIIIe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. Marqué : « Ceremoniale vetus abbatiæ regalis Sancti Ar-« nulfi Metensis. » Divisé en deux parties. La seconde commence par cette rubrique : « Finito officio de temporibus, incipit tractatus de ordinatione et offi-« cio sanctorum. »

N° 133. In-4° sur vélin. – Missale ecclesiæ Sancti Arnulfi Metensis. — XIVe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. Longues lignes. A la fin cette rubrique : « Frater Johannes, « monachus Sancti Arnulphi Metensis, filius Bertranni dicti Facon, cognomi-« natus de Sancta Cruce, fecit fieri et scribi istum librum a Johanne scriptore « nato de Homborch, et fuit finitus anno Domini M.CCC.XXI. in vigilia omnium « Sanctorum. Finito libro sit laus et gloria Christo. »

134. Petit in-folio sur vélin. – (Recueil.) – 1° Tres sermones sancti Effrem. – 2° Dicta sancti Isidori. Oratio. – Incipit : « Queso te, anima, obsecro te, depræcor te, imploro te. » – 3° Epistola sancti Cesarii episcopi ad monachos. – 4° Sancti Augustini de Concordia.– Incipit : « Dies sancti quos agimus. » – 5° Libri Veteris ac Novi Testamenti juxta priorum traditionem. – Incipit : « In principio videlicet quinque libri « Moysi, Genesis, Exodus, Leviticus, Numerus. » – 6° Incipit Degradalis sancti Gelasi papæ, cum L episcopis viris eruditissimis, de catholicis scripturis, qui sunt vel non recipiendi. – Incipit : « Post prophetias evangelicas atque « apostolicas scripturas. » – 7° Item Notitia librorum apocriphorum qui non recipiuntur. – Incipit : « Synodus Arimi-« nensium. » – 8° Incipiunt sententias Isidori Spanensis episcopi ex libri Deferentiarum. – Incipit : « Inter Deum et « Dominum. » – 9° Incipiunt sententias sancti Gregorii de libro Pastorale. – 10° Excerpta ex homiliis ejusdem Gregorii super

Ezechiel. — 11° Ex libro dialogorum sancti Gregorii papæ. — 12° De Vetus Testamentum (*sic*). — Incipit : « Principium « latine dicitur, Genesis grece, bresith hebraice. » — 13° Expositio super singulas litteras. — Incipit : « Littera quid est? Eli-« mentum vocis articulati. » — Desinit : « Quomodo vices esse « conplet ut principes Zabulon et principes Neptalim. » — 14° In Christi nomine incipiunt glosæ. — Incipit : « *Adonai*, « Deus. *Agius*, sanctus. *Alleluia*, laudate Dominum. » — Desinit : « *Robore*, virtute, fortitudine; *Rogitat*, sepius . . . . » — 15° Chronicon abbreviatum ab initio mundi usque ad mortem Valentiniani III. — Incipit (dempto uno folio) : « Hebrei « simul cum Jacobin Ægypto fecerunt CXV. Trecesimo anno « repromissionis natus est Moyses. » — Desinit : « Valentinia-« nus subito a sanguine eruptionis, quod greci proloxia vo-« cantur Brivione, moritur, postquem Gratianus sumpsit « imperium. » — 16° De Serie annorum sancti Hieronimi vel sancti Eusebii. — Incipit : « Primo die Deus condidit lucem. » — 17° Notitia de episcopis Romanis. — Incipit : « Petrus sedit « annis XV. » — VIIIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulphi. » — Longues lignes. Écriture romaine rustique. Se termine par cette inscription en capitales alternées par lignes rouges et bleues : « Explicit liber de diversis voluminibus. Deo gratias. Contulimus « ut potuimus voluntariæ; bene si bene tui, si aliter nostri est meriti, orate « pro scriptoris, si Deum abeas adjutorem. » — 1° Manque le commencement. Les premiers mots de la première page sont : « At illa audiens actus suos « egredi pertimescit; (folio 4, recto) Item de penitentia sancti Effrem. » — 14° Vingt feuillets écrits tantôt à longues lignes, tantôt sur trois colonnes. On y remarque surtout l'interprétation des noms hébraïques. — 16° Se termine ainsi, après une liste des empereurs qui s'arrête à Héraclius : « Fiunt ab « Adam usque ad Eraclio anni V^{m}CXLVIIII; ab Adam usque diluvio anni « II^{m}CCXLII (etc. . . .); a Constantino et Rufo usque ad anno primo regni Sigi-« berti rege Francorum explentur anni CLVI, et fiunt anni ab Adam usque ad « anno primo regni Sigiberti V^{m}DCCCXV. Nulla est dubitatio de ista discriptione, « quia de chronica beati Hieronimi et Eusebii Cesariensis episcopi adsumpta

« est usque ad passionem Domini Nostri Ihesu Christi. Item a passione Domini « P. Paschalis Victurii usque in tempore isto invenies veritatem. » — 17° Se termine ainsi : « Honorius sedit annis XII, mens. XII, dies XVII. Severinus « sedit mensibus ij, dies iiij. Johannis sedit anno I, mens. VIII, dies XVIII, « Theodorus sedit. » — 13° Expositio super singulas litteras : « Littera quid est? « elimentum vocis articulati. Elimentum quid est? conceptio sensui. Sensus « quid est? gloriatio, cogitatio cogitationis, quia explanatus per vocem vox « est ante verbum, aut verbum ante vocem; vox est ante verbum, quia ante- « quam aer lingua verberetur antea vox in sonum erumpitur. Vox tribus « modis consideranda est, duobus hoc est condita et incondita, et tertium ex « tinnitu vel pulsu. Tribus modis recte loquitur arte lectionis usum. De littera « diximus tribus modis consideranda est : figura, nomen, potestate; figura « pertinet ad oculos, nomen ad aures, potestas ad cogitationem. Oratio solvitur « in verba, verba solvuntur in syllabiis, syllabe in litteris, littere non habent a « quo solvantur. Littera enim aput Ebreos dicitur sephis, sicut in Veteri Testa- « mento dicitur Careat sephis, id est civitas litterarum; aput Gregos dicitur « gramma, que aput Latinos littera sonat; nam aput philosophos dicitur littera, « aut ptumus nuncupatur, id est minutissima scintilla foces aut favilla radii « solis; littera dicitur quasi legi et itera, quia legentibus iter præbet. A vocalis « est. Quibus virgulis comparatur? Ex tribus nominibus, aleph in ebreica, in greca « alfa, in latina A, quia dicitur primus de nominibus homo Adam; et in animo « et in angelo, qui fuit ante secula, dum animæ create fuerint a Deo vivo. « Duplicitas ejus quid significat? Duo testamenta. Tribus virgulis sunt de « quibus congregatus A quid significat? Typum Trinitatis ostendit. Quando « congregatus A quid significat? Typum unius Dei ostendit, quia tres persone « unius Deus legitur. A adverbium numeri conplet. »

N° 135. Petit in-folio sur vélin. — (Recueil.) — 1° Dialogus Basilii, Cesariensis episcopi, fratris Gregorii Nazanzeni et Johannis Constantinopolitani. — Incipit : « Michi quidem multi fue- « runt amici certi. » — 2° Incipiunt Omeliæ beati Johannis Oris aurei, de eo quod scriptum est in psalmo VIIII. — XIe SIÈCLE.

Marqué : « Iste liber est Sancti Arnulphi. » Longues lignes. Sur le recto du premier feuillet, en écriture contemporaine du manuscrit :

Qui peragras plures, ut sis prudens, regiones,
Et bene perpandis quorum facundia pluris

Constat doctorum cum celsa laude bonorum,
Da fidei mentem verum non inficientem.
A Domino quanvis detur sapientia cunctis,
Plus tamen hinc gaudet sibi quisque fidelis adheret;
Quare nostrates quod sufficiat sapientes
Non cædunt Grecis, quos gloria vexat inanis,
Sint licet inter eos quos laudamus bene doctos.
Nos docet ergo Petrus, fidei radice probatus,
Claviger et celi, factus quoque dux paradisi,
Ut caput est orbis Roma totius herilis;
Sic retinet magnum summo pro munere Petrum;
Utque sibi gentes vincendo subdidit omnes,
Hujus doctrine sic omnia tradit habere.
Huic succedentes terras venerantur in omnes
Quorum judicio paretur ubique perito;
Hinc est Gregorius qui nondum papa vocatus
Pro fidei causa subiit certamina multa.
Post hæc electus et tanto culmine dignus,
Libros insignes mox composuit super omnes
Doctores, vitam qui sufficiant ad honestam,
De quibus est unus Pastoralis vocitatus,
Qui collatus huic palma prefertur honoris.
Ergo primo ne medium, medio ne discrepet imum,
A Domino quamvis detur sapientia cunctis,
Dignior hac tamen est sibi qui vicinior heret.

Deux feuillets de parchemin, ajoutés à la fin, contiennent un fragment de la Pharsale, en écriture du xe siècle :

Corpora nec populum latebræ cœpere ferarum;
Hic laqueo fauces elisaque guttura fregit;
Etc.

N° 136. In-4° sur vélin. – (Recueil.) – 1° Incipit Altercatio sancti Augustini contra Felicianum. – 2° Incipit sancti Augustini de Trinitate ad Felicianum. – 3° Incipit liber sancti Augustini de Diversis interrogationibus et diversis ejus responsis. –Incipit : « Licet multi et probatissimi viri diverso quidem « stilo. »– 4° Incipit dicta ejusdem de Fide catholica.–5° Incipit liber sancti Augustini de Symbolo. – 6° Incipit ejus de Quatuor virtutibus caritatis. – 7° Incipit liber ejusdem de Cantico novo. – Incipit : « Omnis qui baptismum Christi desiderat. » – 8° Incipit liber ejusdem de Quarta feria. – Incipit : « Cœ-

« lesti gratiæ. » – 9° Incipit sancti Augustini de Cataclismo. – Incipit : « Quoniam in proximo est. » – 10° Incipit de Tempore barbarico ejusdem liber. – Incipit : « Admonet Do« minus Deus noster. » – 11° Sermo cujusdam, in vinculis sancti Petri legendus. – Incipit : « In diebus illis misit He« rodes. » – 12° Lectiones in Parasceve legendæ. – 13° Sermo in die sancto Paschæ. – Incipit : « Resurrectionis dominicæ « veneranda sollemnitas. » – 14° Sermo de Nativitate sancti Johannis Baptistæ. – Incipit : « Natalem sancti Johannis, « fratres karissimi. » – 15° Incipit Expositio Rufini in Symbolum, cujus laus est in katalogo virorum illustrium. – 16° Incipiunt Sermones diversorum Patrum. – Incipit : « Ma« gnum et ammirabile. » — XIe SIÈCLE.

Marqué dès l'origine : « Liber Sancti Arnulfi. » – Longues lignes.

N° 137. In-4° sur papier. – (Recueil.) – 1° Sermones sancti Augustini de Verbis Domini secundum Matthæum. – 2° Chronica Martiniana. – Incipit : « Quoniam scire tempora ponti« ficum Romanorum ac imperatorum, etc... Ego frater Mar« tinus, domini pape penitenciarius et cappellanus, etc... » – Desinit : « De Affrica processerat in Syciliam veniens est « deffunctus. » – 3° Ci commence lez Cronicques abregies, dou commencement dou monde jusques au temps pape Jehan XXIIe, extraictes de bible, des ystoires scolastiques et des croniques Vincent. – Incipit prologus : « La cause de « faire ceste compilation fu la grant instance d'un grant « baron de France, li quelz, come il eust desir de savoir en « queu temps avoient estey li prophete Nostre Seigneur et « philosophes des païens. » – 4° « Le livre des bonnes meurs. – Incipit : « Tous orguilleux se veullent à Dieu comparer. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Natalis, circator ecclesie Metensis. » — Deux colonnes. — 3° Finit à l'an 1330. — 4° Divisé en cinq livres.

N° 138. In-quarto sur vélin. — (Recueil.) — 1° Incipit Prologus in librum Retractationum sancti Augustini episcopi, etc. — 2° Incipit liber sancti Augustini episcopi de Vera religione. — 3° Incipit liber ejusdem de Moribus sanctæ Ecclesiæ catholicæ. — 4° Incipit liber ejusdem de Opere monachorum. — 5° Sermo beati Augustini episcopi de Patientia. — 6° Incipit Cœna Johannis cujusdam, ad Johannem sanctæ Romanæ sedis pontificem, excerpta a Cœna Cypriani, Cartaginensis episcopi, quam subtili ingenio composuit de instrumentis Veteris Novique Testamenti. — 7° Incipit liber Aurelii Augustini, Ypponensis episcopi, de Beata vita. — 8° Incipit liber magni Aurelii Cassiodori senatoris de Anima. — 9° Incipit liber sancti Cypriani martyris de Duodecim abusivis sæculi. — XIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulfi. » — Longues lignes. — 2° Précédé de ces vers :

Horrida falsorum veteres cultura Deorum
Lusit et obscuris involvit corda tenebris,
Dum sua gentiles cumularunt munera plebes
Dæmoniis, sacro divinæ laudis honore,
Ac variis portenta colunt erroribus acti
Annumerando Deos, devexo tramite, plures.
Hoc tamen hoc pleno cælesti laude libello,
Augustine, doces quod sit sine limite verus
Unus et ipse Deus, flexa cervice colendus,
Dum pietatis opus placidis expressa loquelis
Mentibus in nostris fudisti munera lucis.
Ergo liber veræ divini nominis iste
Relligionis habet titulum per sæcula fixum.
Hunc quicumque legit stabili vel mente recondit,
Conferet optatam regni sine fine coronam.

6° 114 vers. Voici le prologue :

O qui cupitis Saltantem Me Johannem cernere,
Nunc cantantem auditote, Jocantem attendite.

Satyra ludam accurrens
Divino sub plasmate;
Quo codri findatur ventus,
Vos amici plaudite,
Riserat quam Cyprianus
Post felicem mineum.
Thalamum logice septem
Qui dotavit artibus,
Sub pampineis vinetis,
Sub racemis mollibus,
Vetera novis commiscens,
Scriba prudentissimus,
Hanc laudat papa Romanus,
In albis pascalibus,
Quando venit coronatus
Scolæ prior cornibus,
Ut Silenus cum asello,
Decisus cantantibus,
Quo sacerdotalis usus
Designet misterium.
Hanc exibeat convivis
Imperator Karolus,
In miraculis gavisus,
Prodigus in vestibus,
Quando victor coronatus,
Triumphatis gentibus,
Ut imperialis jocus
Instruat exercitum;
Video ridere certet
Quam scurra Crescentius,
Ut cachinus dissolvatur,
Torqueatur rictibus,
Sed prius pedo crepabit
Tussiendo vetulus
Quam regat lingua condensis,
Balbus in nominibus.
Ad cœnam venite cuncti
Cypriani martyris,
Rethoris et papæ clari,
Lybicæ Cartaginis,
Quam sophista verax lusit
Divinis miraculis,
Non satyricis commentis,
Non comœdiæ fabulis.

Et le texte :

Quidam nomine Johel rex
Orientis maximas
In Chana qui Galileæ
Faciebat nuptias, etc. etc.

Voyez, au n° 557 du catalogue d'Arras, un poëme analogue à celui-là, dont l'auteur, nommé Azelin, se recommande dans sa préface de l'exemple de *Johannes Saltitans*.

N° 139. In-quarto sur vélin. – (Recueil.) 1° Incipit liber sancti Augustini Unde malum. – Incipit : « Dic mihi quæso te. » – 2° Incipit liber sancti Augustini de Libero arbitrio. – 3° Incipit liber sancti Augustini de Genesi contra Manicheos – 4° Incipit liber ejusdem de Fide et symbolo. – 5° Incipit Conflictus ejusdem cum Maximino, Arrianorum episcopo. – Incipit : « Cum Augustinus et Maximinus Ippone regio unum « in locum convenissent. » – 6° Item Responsio Augustini Aurelii contra Maximinum Arrianum. – Incipit : « Dispu-

« tationi Maximini Arrianorum episcopi. » – 7° Collatio ejusdem et Pascentii Arriani et Laurentii vicarii. — XIe SIÈCLE.

Marqué dès l'origine : « Liber Sancti Arnulphi. » – Longues lignes. – 5° Se termine par cette souscription : « Explicit. Maximinus episcopus subscripsi, et « subscriptio. Et post conlationem presentium Augustinus ita dictavit : Auxilio « principum me loqui dixisti, non secundum timorem Dei, etc. etc.... »

N° 140. In-quarto sur vélin. – Sancti Augustini tractatus de Doctrina christiana. – Incipit : « Præfatio Augustini de doctrina « christiana. » — Xe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulphi. » – Longues lignes.

141. Petit in-folio sur vélin. – (Recueil.) – 1° Incipit liber sancti Augustini episcopi contra Manicheos de duabus animabus. – 2° Incipit Interrogatio Apollonii philosophi et responsio Zachei. – Incipit præfatio : « Aspernenda potius videtur « quam refellenda. » – Incipit opus : « Apollonius dixit : « Zachee, te mihi et his qui adsunt oportunitas præstitit ut « quæ olim abusive præloquebamur. » – Desinit : « Calicem « salutaris accipiam et nomen Domini invocabo. » – 3° Conflictus Augustini et Fortunati. – Incipit : « Ego jam errorem « puto. » – 4° Sermo in natali sancti Mathiæ. – Incipit : « Cum « preclari beati Mathie apostoli. » — XIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulphi. » – Longues lignes. – Sur le recto du premier feuillet :

Quæ sint introrsum quærens hic dispice sursum :

Suit le détail des ouvrages contenus dans le volume, en écriture du XIe siècle. – Au commencement, pour feuillets de garde : « Incipit passio sancti Barnabe apo« stoli. Johannes qui et Marcus, etc. » – 2° L'ouvrage est divisé en trois livres.

142. Petit in-folio sur vélin. – (Recueil.) – 1° Incipit Epistola sancti Fulgentii, episcopi Cartaginensis, ad Donatum, de Fide sanctæ Trinitatis. – 2° Incipit liber ejusdem ad Petrum,

de Regula veræ fidei, missus. – 3° Incipit Altercatio sancti Augustini catholici episcopi et Maximini heretici. – 4° Incipit Altercatio sancti Augustini contra Felicianum hereticum. – 5° Incipit liber sancti Augustini de diversis interrogationibus et responsis ejus. – 6° Tractatus ejusdem de Fide et symbolo. – 7° Incipit Expositio ejusdem de Genesi contra Manicheos. – 8° Excerpta e concilio Toletano. – Incipit : « V. capit. xlviiij : « Clerici qui monachorum propositum ceperunt. » – 9° Incipit Epistola sancti Augustini ad Januarium. — XIe SIÈCLE.

Marqué dès l'origine : « Liber Sancti Arnulphi. » – Longues lignes.

N° 143. Petit in-folio sur vélin. – Dialogi Gregorii papæ. – Incipit : « ....ruit eumque ex amore nimio. » – Desinit : « Explicit liber Dialogorum quartus. » — XIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulphi. » – Longues lignes. Le commencement du manuscrit manque.

144. Petit in-folio carré sur vélin. – Homiliarium totum e concionibus sancti Gregorii conflatum. — Xe SIÈCLE.

De Saint Arnoul. – Longues lignes. – Au milieu du volume se trouve ce titre : « Explicit homelia xx. De libro primo. Incipiunt capi(tu)la homeliarum « ejusdem lectionum euvangelicarum numero xx. »

145. Petit in-folio carré sur vélin. – (Recueil.) – 1° Incipit liber prooemiorum sancti Ysidori episcopi. – Incipit : « Plenitudo « Novi Veterisque Testamenti. » – 2° Incipit Vita vel obitus sanctorum qui in Domino precesserunt. – Incipit præfatio : « Quorumdam sanctorum nobilissimorumque virorum ortus « vel gesta cum genealogiis suis. » – Incipit tractatus : « Adam « prothoplaustus et colonus paradisi. » – Desinit : « Titus « Pauli discipulus, etc.... ibique in pace defunctus est adque « sepultus. » – 3° Sancti Isidori Interpretationes biblicæ. –

Incipit : « Domino sancto ac reverentissimo fratri Horosio « Hisidorus, etc.... Adam figuram Christi gestavit. » – 4° In nomine Sanctæ Trinitatis, incipit liber Officiorum sancti Isidori. – 5° In Christi nomine, incipit liber Soliloquiorum sancti Isidori. – 6° Definitio ecclesiasticorum dogmatum. – Incipit : « Credimus unum esse Deum. » – 7° Incipit Gradale de recipiendis libris sive non recipiendis auctoribus, qui scriptus est a Gelasio papa, cum septuaginta eruditissimis episcopis, in sede apostolica urbis Rome. – Incipit : « Post « propheticas et evangelicas adque apostolicas scripturas. » – 8° Item noticia librorum apocriforum que non recipiuntur. – Incipit : « Ariminense senodum a Constantio Cæsare. » – 9° Opusculum de Arte grammatica. – Incipit : « Vocales lit« tere sunt quinque a. e. i. o. u. » – 10° Incipit liber Ippomenesticon sancti Augustini episcopi contra Pelagianos et Cælestianos libri quinque. – Incipit : « Adversarii catholicæ « fidei. » – 11° Incipiunt Adsertiones calumniatorum de post obitum sanctæ memoriæ Agustini, quibus singulis respondet(ur) a Prospero. – Incipit : « Doctrinam sanctæ memoriæ « Agustini. » – 12° Incipit ejusdem Prosperi liber de Laude sanctorum. – Incipit : « Superiori libro rationem contem« plativæ vitæ. » – 13° Sententiæ aliquot excerptæ e sancto Cypriano. – 14° Incipiunt capitula de Vita activa et contemplativa religiosi Prosperi. – Incipit : « Quid inter vita con« templativa et activa distat... etc. Incipit præfatio religiosis« smi viri Prosperi. Diu multum querere. » — Xe SIÈCLE.

Marqué dès l'origine : « Liber Sancti Arnulfi. Si quis ei abstulerit, maledictus « sit. » – Deux colonnes. – 2° L'ouvrage est composé de quatre-vingt-six chapitres ou paragraphes, dans chacun desquels est mentionné un des patriarches, prophètes ou apôtres, depuis Adam jusqu'à Tite. – 6° L'ouvrage est en cinquante-deux chapitres : le premier *De fide;* le dernier *De id qualiter ad imaginem Dei anima sit creata.* – 9° Après une courte exposition sur la nature des

lettres commence un chapitre intitulé *De Orthographia*, dont voici les premières lignes : « Ara per *a* non per *h* scribendum. Aurit, hoc est aquam levat, sine *h*. « Haurit, id est bibit, per *h*. Æstatem per *a* et *e* scribendum. Alit sine *h*. Æstas per « *a* et *e*. Æsus qui est cibus per *a* et *e*. Ædis per *a* et *e*. Ad adspiratio, quod vero « significat, per *a* et *t* scribendum. Ad præpositio casus adcusativi per *a* et *d;* ad « dño cum tribuitur amicum vado. Assiduus, assecutus, per duas *s*. Accumulatus « per duas *cc*. Aggeus per duas *gg* scribendum. Apparet quod videtur, apparet et « quod absequitur. Adponi vero per *a* et *d*, quia ad præpositio verbo conjuncta « est. Ammonuit per duas *mm*. Admirandum per *d*. Annuit per duas *nn*. Annun- « tiatus per duas *nn*. Ademptus per *m* et *p*. Auctio, quod est vendicio, per dip- « tongo scribendum. Cedo, quod concedo, sine *æ*. Cædes per *a* et *e*. Cælum per *a* « et *e*. Cæsaries per *a* et *e*. Cementarius per *e*. Chere, quod est ave, per *e*. Celeritas « per *e*. Commentarium per duas *mm*. Conpetit per *n*. Clangor per *c*. Celebs per *b*, « unde et celebum dicimus. Corre sine *h* scribendum. Cymbalum, cymbia, per *y*. « Corax per *c*. Commessatio per *e* scribendum. Ceta, quod est marea belua, per *e*. « Commertium per duas *mm*. Clanculum per duas *cc* scribendum. Cum invocarem « adspiratio, præpositio ablativi casus, per *c;* si vero adverbium fuerit, per *q;* di- « cimus enim lego, etc. etc. » — En tout six colonnes. — Puis une autre rubrique : « Item orthographia. » — Et le texte : « Religio ideo dicitur quod animas religet « ad cultum divinum. Scripsi propterea per *p* et *s* scribitur, quia apud Grecos *p* « et *s* una littera est quam vocant *psi*. » — Deux colonnes. — 12° Cet ouvrage semble être le second chapitre d'un ouvrage qui, dans le manuscrit, commence sans rubrique : « Quamvis ergo ad omnes objectiones seu quærulæ im- « peritiæ, etc. » — A la fin on lit : « Explicit liber II. Incipiunt capitula de libro « tertio, I. Quantum a viris virtutibus virtutem similitudinis distent, etc. » — Ce troisième livre est terminé par l'inscription suivante : « Explicit liber tertius « feliciter. Cum gratia, pax, fides, caritas præcium non habent. Deum time et « mandata ejus custodies amen. » — 13° Une page. Le verso en blanc, avec ces mots dessus : « Parcarum optima Clotho jam nere desiit, Lachesis vero in « torquendo laborare amplius non cupit, sevissima ambarum Ατροπος articulos « in condilum solam imperii tui sententiam expectat, ut fila contra Heus! rum- « pat. » — Suit un autre feuillet laissé en blanc, sur lequel on trouve tracé de la même époque que le manuscrit : « Μι αδελφι, μι non equa vos σε εις την « φιλακην και αυτον ει το χρυσοτρικλινον fortuna fovet. μη διληασεται, φιλαν- « θροπε βασιλευ. Nam et me μαντην και ονιροπολον esse liquido patet. Αδελ- « βερτος κομις κουρτης μακροσπαθης γουνδοπιστης χρησιμος μαχην χρησιμο- « τατα adeo ετιμιθη, οπος προτοκαραβος fieri mereretur. Ρομανος δε τον αυτον « ψοφον ακοϋων εδειλιασεν σφοδρα. Ορθροϋ δε βαθεος exurgens ενειρε ειπεν, αθλιε « και ταλεπορε, εμιαργον, μη φοβοϋ. Εξεπλισσοντο δε παντες περι του ρωμανοϋ

« ταυτα ακουσαντες. Δε λ. ν. γαρην της πλοως princip . . . ordinav . . . Της γεννε-« σεος δε αυτου η αλιθεια αϋτη ετην. »

N° 146. In-quarto sur papier. – (Recueil.) – 1° Expositio brevis præceptorum fidei christianæ. – Incipit : « Religio munda « et immaculata apud Deum hec est. » – 2° Liber quartus Sententiarum cum summa. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Z. 2. Sancti Clementis. » Avec cette notice sur le premier feuillet de garde : « Ce manuscrit a été tiré de la bibliothèque des frères Mineurs de « Sierch, et a été donné à Saint-Clément par M. Collinge, aumônier d'Anhalt. « On dit que c'est l'original de Suarez, écrit de sa propre main. Il est venu aux « PP. Recollets du grand-père du sieur Collinge, colonel d'un régiment de France, « qui a recueilli ledit manuscrit lors du pillage d'une ville d'Ithalie. » L'opinion exprimée dans cette note ne mérite pas d'être réfutée; car le manuscrit est antérieur de cent cinquante ans au moins à la naissance de Suarez, et même à l'institution des Jésuites.

147. In-quarto sur papier. – Incipit Summa virtutum venerabilis fratris Wilhelmi Lugdunensis, ordinis Predicatorum. – Incipit : « Cum circa utilia studere. » — XIVe SIÈCLE.

Marqué sur la reliure : « Theobert d'Hame, abbas in Toleg. » – Deux colonnes. Très-bien conservé.

148. In-quarto carré sur papier. – (Recueil.) – 1° Incipit Dieta salutis, sive Sermones in gallico super vitiis et virtutibus. – Incipit : « Hec est via, ambulate in ea, etc. C'est cy la pa-« rolle que l'escripture ennonscent; la parolle de Dieu doit « adrecier à ly ignorant qui vuet de la voie d'enfer retraire. » – 2° Incipit prefaciuncula versificata in quasdam motivas meditaciones ex Sacre Scripture et sanctorum sentenciis compilata, presertim ex sentenciis beati Augustini, b. Bernardi Clare Vallis et venerabilis Ancelmi, que scripte sunt ad quendam monachum anachoritam. – Incipit : « Residentem (?) « in cella cupit hostis vincere, bella armaque tranquilla

« parat, ut sibi rithmicá . . . . . » – 3° Beati Anselmi liber Cur Deus homo. – 4° Exempla, sententiæ et versiculi ad ædificationem monachorum. – 5° Ad sanctissimum et beatissimum dominum Paulum secundum pontificem maximum liber incipit dictus Speculum humane vite, quia in eo cuncti mortales, in quovis fuerint statu vel officio spirituali aut temporali, speculabuntur ejus artis et vite prospera et adversa, ac recte vivendi documenta, a Roderico Zamorensi et postea Galagaritano hispano ejusdem sanctitatis, in castro suo Sancti Angeli castellano. – 6° Adoracio b. Jheronimi de Christi corpore, scripta per Eusebium ad Damasum, Portuensem episcopum. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Sancti Clementis 1761. » Longues lignes. 1° A la fin : « Explicit « Dieta salutis in gallico; peractum est per memetipsum fratrem Johannem « Perrini istud opusculum 26 mensis may anno Domini 1492. » – 2° Cette préface contient 13 vers. La première partie de l'ouvrage est désignée par la rubrique : « Incipit prima pars compunctionis exoptativa. » A la fin : « Per « fratrem Johannem Perrini, domus Sancte Trinitatis Metensis coadjutorem, « raptum cursorie, anno intrante etatis sue L°. » – 5° A la fin : « Finit feliciter « liber excellentissimus Speculum humane vite nuncupatus, scriptus per manus « fratris Joh. Perrini, domus S. Trin. Met. ministri, anno Domini M.CCCC.IIIJ^xx. « XVI, die vero XV mensis aprilis, anno vero sue administracionis primo, eta- « tis sue anno lij°. »

N° 149. In-quarto sur papier. – (Recueil.) – 1° Liber dictus Elucidarium. – Incipit : « Sepius rogatus a condiscipulis. » – 2° Summa de vitiis et virtutibus. – Incipit : « Incipit Summa « de baptismo et ejus effectu et de aliis sacramentis et casi- « bus baptismi. » – 3° Dialogus de Sacris ecclesiæ. – Incipit : « Quare Septuagesima celebratur? » – 4° Incipit Summa penitencie, in qua continentur ea que instituuntur ad cognoscendum peccata et quomodo confiteamur. – Incipit : « Sine « gratia gratum. » – 5° Excerptæ ex prophetis Sententiæ. –

6° Incipit Officium totius sacramenti, vel Speculum Ecclesie, quod idem est, ab Hugone cardinale compositum. – Incipit : « Dicit enim apostolus. » – 7° Incipit Liber creaturarum sive de homine, compositus a reverendo magistro Raymundo Sebende, in artibus et in medicina et in sacra pagina egregio professore, regente in alma universitate Tholosana. – Incipit : « Ad laudem et gloriam altissime Trinitatis. » — XVe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – Deux colonnes. Écriture italienne renouvelée. 1° A la fin : « Johannes Dich hunc librum scripsit M.CCCC.XLJ, qui cum Christo vivere « possit. » – 7° Manque la fin.

N° 150. In-quarto sur papier. – (Recueil.) – 1° Expositio passionis D. N. Jesu Christi. – 2° Speculum Ecclesiæ abbreviatum. – Incipit : « Quia animarum cura ad viros eccle« siasticos pertinens. » – 3° Hugonis de Sancto Victore Sacramentale. – Incipit : « Lucifer princeps tenebrarum. » – 4° Sequitur liber de Foro consciencie. – Incipit : « Librum « michi scribat ipse. » – 5° Incipit liber de Tribus dietis paradisi. – Incipit : « Ibimus viam trium dierum. » – 6° Incipit Speculum ecclesie Hugonis de Sancto Victore. – Incipit : « Dicit apostolus. » – 7° Multa bona extracta de multis bonis libris. – Incipit : « Salvos nos fac, Domine. » – 8° Statuta a Bertrando de Turre, episcopo Tullensi, edita anno Domini M.CCCC.LVI. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Marqué sur la première page : « Guillelmus « Johannis Mali Capitis » autour d'un médaillon gouaché. En tête du volume est une brochure imprimée sous cet intitulé : « Dominici Bollani, artium et phi« losophie doctoris, filii magnifici domini Candiani, in questionem de concep« tione gloriosissime Virginis Marie prohemium. » Et à la fin de cet ouvrage est écrit en cursive gothique :

Bis sexcentenis centenus et octuagenus
Insuper octavus currebat temporis annus,
Quo, matrem vite dehonestantes, Jacobite
Turbabant publice studium tunc Parisiense.

1° Manque le commencement. Les premiers mots sont : « Videte si est dolor « similis sicut dolor meus, etc. » Cette exposition est faite sur un texte français, dont on trouve des fragments de distance en distance. Voici la première citation :

Oncques creature ne fut remplie
De si grandes dolours come Marie :
Car aujourd'ui elle pert le fruict
Où elle avoit tout son deduit.

N° 151. In-quarto sur papier. – Corpus logicæ in quo continentur : 1° Isagoge Porphyrii ad categorias Aristotelis. – 2° Liber predicamentorum Aristotelis. – 3° Liber periermenias. – 4° Liber priorum. – 5° Liber posteriorum. – 6° Liber topicorum. – 7° Liber elenchorum. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Livre d'école, écriture très-négligée. A la fin des Prædicamenta, on lit : « Expl cit liber predicamentorum Aristotilis, scriptus per « me Johannem Ery, finitus die Sabati hora prima et prima Februarii, anno « Domini mil°.cccc.lxxj, in vigilia purificacionis genitricis Dei Marie. »

152. In-quarto sur papier. – (Recueil.) – 1° Incipit libellus de Doctrina proficiendi ad honorem et gloriam crucifixi. – Incipit : « Suscipe vivendi doctrinam proficiendi. » – 2° Expositiones et correctiones vocabulorum libri qui appellatur Mamotrectus tam biblie quam aliorum plurimorum librorum. – 3° Incipit Summa theologice veritatis. – Incipit prologus : « Veritatis theologice sublimitas. » – 4° Modus bene moriendi. – Incipit : « Quamvis secundum prophetam. » – 5° De Coloribus quibus utitur ecclesia in ornamentis. – 6° De Arte bene moriendi libellus valde efficax. – Incipit : « Cum de presentis exilii miseria. » – 7° Speculum peccatoris, a beato Gregorio papa compilatum. – Incipit : « Quoniam « carissimi in via. » – 8° Sequitur tractatus super tribus Euvangelii canticis, editus a reverendissimo in Christo patre domino Petro cardinali Cameracensi. – Incipit : « Summe Tri-

« nitatis auxilio. » — 9° Tractatus de duodecim honoribus beatissimi Joseph, a domino P. cardinali Cameracensi editus. — 10° Excerpta e S. Bernardo et Alano Insulensi. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Deux colonnes. — 1° Une page de préceptes en vers, suivie d'une exposition sous ce titre : « Quod semper homo debet bene « facere, etiam si sit extra caritatem, et de utilitatibus bonorum qui fuerint in « peccato mortali. » — 2° Manque la première page et par conséquent le prologue annoncé dans la table des matières : « prologus autoris in Mamotrectum. » L'ouvrage forme deux livres. Le premier traite des livres saints; le second, de la grammaire, des vies des Saints et des cérémonies du culte. Le dernier chapitre est intitulé : « Super declaracione regule fratrum Minorum. »

N° 153. In-quarto carré sur papier. — (Recueil.) — 1° Incipit Speculum anime magistri Heinrici de Hassia. — Incipit : « Anima « mea, novi quod. » — 2° Incipit Epistola S. Jheronimi ad Elyodorum. — 3° Proverbia antiquorum patrum. — Incipit : « In potentem cito cadit invidia. » — 4° Incipit Sermo beati Johannis Crisostomi de Penitencia. — 5° Lectura super libro Sapientiæ. « Liber Sapiencie aput Hebreos nusquam est « unum. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Codex monasterii Sancti Mauricii in Thologio. » — Longues lignes. — 5° Volumineux commentaire dont manque la fin. Il en reste 18 chapitres, entre lesquels sont distribuées 97 leçons.

154. In-quarto sur papier. — Incipit lieber (*sic*) cujus finis est amare sciencias et virtutes, Sophilogium vocatus, editus a fratre Jacobo Magni, ordinis Heremitarum Beati Augustini. — Incipit : « Illustrissimi principis regis Francorum devotis- « simo confessori domno Michaeli, etc. episcopo Autissiodo- « rensi, etc. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Jo. Chardalli, cantor ecclesie Metensis. »

— Longues lignes. A la fin : « Explicit liber qui Sophilogium appellatur, anno « Domini millesimo quadringentesimo sexagesimo quarto. »

N° 155. In-quarto sur papier. — (Recueil.) — 1° Sermones de Evangeliis Dominicalibus, cum prologo. — Incipit : « Jordanus ripas alvei sui, etc. . . Intendens ergo, Christo duce, « etc. . . ad exponendum sequencias Evangeliorum dominicalium, prout leguntur in ecclesia, stilum arripere, etc. . . » — 2° Expositio preceptorum Henrici de Brimaria, doctoris eximii ordinis Heremitarum. — Incipit : « Audi, Israhel, pre« cepta Domini. » — 3° Liber de Consolatione theologiæ. — Incipit prologus : « Quoniam, secundum Apostolum, que« cumque scripta sunt. » — XVe SIÈCLE.

Marqué sur la reliure : « Theobert d'Hame abbas in Toleg. » — 1° Divisé en deux livres. A la fin du dernier on lit : « Expliciunt Postille hiemales Jordani, per « manus Seymonis de Damme scripte et complete anno Domini M.CCCC.XLV, « feria tercia post Jacobi apostoli (*sic*), hora quasi prima, de quarum comple« cione Deus sit benedictus, qui regnat in evum trinus et unus. » Suivent quatre autres sermons, à la fin desquels on lit cette rubrique : « Expl. quatuor Evan« gelia, scil. de sancto Stephano, de sancto Johanne, de Innocentibus et de vi« gilia Epyphanie, ex postillis Alberti de Padua. » — 3° Divisé en cinquante-deux livres ou consolations, la première sous ce titre : « Primus liber continet con« solacionum remedia oportuna contra turbativa hominis que opponuntur « mundane felicitati. »

156. Petit in-folio sur papier. — (Recueil.) — 1° Postille fratris Nicolai de Lyra super quatuor Evangeliis. — Incipit : « Qua« tuor facies uni. » — 2° Textus Evangeliorum cum præfationibus Hieronymi. — Fin du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Marqué en gothique A. T. M. — Deux colonnes, écriture très-négligée. — 1° A la fin du premier commentaire, qui est celui sur saint Matthieu, on lit : « Explicit Postilla super Matheum, edita a fratre Ny« cholao de Lyra, ordinis fratrum Minorum, sacre theologie doctore. »

157. In-quarto sur vélin. — (Recueil.) — 1° Incipit libellus

Ranfredi de jure canonico. – Incipit : « Super actionibus « omnibus compositi. » – 2° Summa super titulis Decretalium. – Incipit : « Formavit Deus hominem ad ymaginem. » – 3° Summa Reimundi de matrimoniis. – Incipit : « Quoniam « frequenter in foro penitentiali. » — Fin du XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes. Écriture très-fine. – 1° A la fin du traité et de la même écriture : « Hugo de Virulich. » Suivent, d'une main contemporaine, quelques questions de droit débattues entre deux interlocuteurs, dont l'un est dénommé *Actor* et l'autre *Reus*. Six colonnes.

N° 158. In-quarto épais sur papier. – Distinctiones super rubricis juris canonici. – Incipit : « Rubrica de Usuris. Circa « ipsam rubricam premitte quod usura est lucrum. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « H. Mathie me possidet. » – Longues lignes. Cahiers d'un cours de droit canon.

159. In-quarto carré sur papier. – Summa casuum a fratre Bartholomæo Pisano digesta secundum ordinem alphabeti. – Incipit : « Quoniam, ut ait Gregorius, etc. . . . ideo a plurī« bus nostri Predicatorum ordinis fratribus, etc. . . requi« situs ut opus conderem in quo de casibus, etc. . . » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « H. Mathie. » Et au-dessous : « Pisanella : « precio v ducatorum est michi impignoratus hic liber per Desiderium Mala« zerii. » – Deux colonnes. Écriture italienne.

160. In-quarto sur papier. – Summa casuum a fratre Bartholomæo, etc. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Natalis, » et de la main du copiste : « Ja« cobus de Palude. » – Longues lignes. Écriture cursive. A la fin de l'ouvrage : « Explicit Summa de casibus consciencie secundum compilacionem fratris Bar« tholini de Pisis, ordinis Predicatorum. Deo gratias. »

N° 161. In-quarto sur vélin. — Gregorii IX Decretales, cum Apparatu incipiente : « In hujus libri principio quinque sunt « precipue prenotanda. » — Fin du XIII[e] SIÈCLE.

Sans marque de provenance. Signé : « Iste liber pertinet Nicolao Dex. » — Deux colonnes. La glose dans les marges. Sur le dedans de la couverture, plusieurs notes relatives à la biographie de Nicole Dex, qui était d'une famille consulaire de Metz : « Anno Domini M.CCCC.XXXI, dominica Judica, intravi Hedelbergam, in qua perseveravi quatuor annis continue et complete, et equitavi cum domina Brabantie, alias de Lucenburgo, que tunc equitabat ad Sigismundum imperatorem. — Anno Domini M.CCCC.XXXVI, die sexta decembris, etc. « recessi de Metis ad eundum ad Hedelbergam, in qua veni in die lune sequenti, « et domicellus Jacobus de Benestorff me duxit usque ad Luteram. — Anno « Domini M.CCCC.XXXVII., XV. die octobris, recessi de Hedelberga descendendo « Renum ad Coloniam, ad quam veni ipso die bb. Symonis et Jude apostolorum, « et de eadem recessi die VII. septembris. Anno Domini M.CCCC.XXXVIII, octava « die octobris, etc. intravi Papyam. Anno domini M CCCC.XL, die octava aprilis, etc. exivi Papiam, et in octava die sequenti intravi Bononiam, et in lune « sequenti exivi Bononia ad eundum Florenciam, ad quam intravi die mercurii « sequenti, in qua eciam tunc erat Eugenius papa cum sua curia seu consilio, « ubi recepi pecunias meas, quas pater meus predictus tradiderat domno Ja- « cobo Rodulphi de Ponte, decano Tulensi, tunc clerico collegii cardinalium, « et pecuniis meis receptis recessi a Florencia die lune sequenti, et reveni iterum « Bononiam causa studii, quam intravi die mercurii sequenti. Anno domini « M.CCCC.XXXV, circa festum nativ. Dom. fuit mihi colata thesauraria Metensis a « dominis meis capitularibus, et prius fueram canonicus bene septem annis, « qui etiam mihi contulerunt prebendam. Anno Domini M.CCCC.XXXIX., Fili- « pus Dex[1], frater meus junior, recessit a me de Papia in die mercurii ante « dominicam Letare, ad eundum ad terram sanctam, et duxit secum Col- « lignon Rechay, et me, adfuerunt in Papia per VI dies; et revertebatur, Deo « favente, sanus et incolumis, cum famulo suo, iterum juxta me in Papia die « veneris XVIII. februarii (M.CCCC.XL.), ita quod vix deficiunt 3 hebdomade « quin fuit per annum absens; sed dixit quod non solum fecit viagium, sed « eciam fuit in pluribus aliis terris, puta in Alexandria, Candia, etc. et in « reversione fuit mecum in Papia VIII diebus, et in octava sequenti recessit a « Papia, et conduxi ipsum usque ad Mediolanum, etc. etc. »

[1] Maître échevin de Metz en 1461 et 1470.

N° 162. Petit in-quarto sur papier et vélin entremêlés. – 1° Summæ Decretalium. – Incipit, dempto folio 1. volum. : « *Inter cete-* « *ras.* Ex disjunctive narratur. » – Desinit : « *Indignum.* Pro « spiritualibus homagium non prestatur. Et sic finis. » – 2° Distinctiones super Decretalibus. – Incipit : « Probacio « signorum, sigillorum et notariorum. » – Desinit : « In divi- « sione hereditatis, etc. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Jo. Herbilloin et Aegidius Urbain, can- « tor Metensis. » – Longues lignes. Écriture renouvelée italienne. Au commencement une table sous cette rubrique : « Tabula rubricarum primi libri sum- « marum Decretalium. »

163. Petit in-quarto sur vélin. – (Recueil.) – 1° Incipit Ordinarius Tancreti. – Incipit : « Assiduis postulationibus me, « socii mei karissimi, jamdudum inducere studuistis. » – 2° Rubricæ totius juris civilis. – Incipit : « Incipit « liber I. veteris Digesti de justicia et jure. » – 3° Apparatus super duobus libris prioribus Decretalium. – Incipit : « *Rex pacificus.* Premissa salutatione. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Jo. Herbilloin et Anth. de Vico. » – Deux colonnes. – 2° Neuf pages sur trois colonnes. A la fin : « Expliciunt rubrice « omnium librorum legum. » – Voici les premières lignes de l'ouvrage de Tancré : « Incipit Ordinarius Tancreti. Assiduis postulationibus me, socii mei « karissimi, jamdudum inducere studuistis ut ordinis judiciarii libellum, quo « actor ad agendum, reus ad defendendum et judex ad causam examinandam « et diffiniendam instrui valeant, vestre componerem caritati. Desideriis autem « vestris satisfacere cupiens, rem michi arduam, sed vobis et ceteris fruc- « tuosam, agrediar, quam primo Ricardus Anglicus, ad instar cujusdam com- « pilationis, leges et canones sub certis paragraphis inducendo, et pro utraque « parte et singulis articulis allegando, tractavit. Postmodum Pillius Modicensis, « legista et doctor egregius civili ordine, paucos tamen canones inducendo, ad « modum summe scribendo perfecit, quem pro sui sapiencia et doctrina in plu- « ribus imitari dispono, in hiis precipue casibus quibus secundum jus civile « est in foro ecclesiastico procedendum, et ubi leges sacris canonibus non repu- « gnant; in ceteris vero sacros canones secularibus legibus preferendo, quod

« poscitis secundum statuta canonum adimplere curabo. Invocato ergo nomine « Domini Nostri Ihesu Christi, ejusque suffragio postulato, ad premissum « tractatum accedo. »

N° 164. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Casus breves Decretalium. – Incipit : « *De constitutionibus*. Canonum sta« tuta. » – 2° Lectura domni Jo. Andree super Arborem (affinitatis). – 3° Casus breves super Sexto Decretalium. – 4° Summa rubricarum totius juris canonici et civilis. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Hugo Mathie de Halerisaye, » et de la même main, sur le premier feuillet de garde : « Anno a Nativitate Domini « M. CCCC. LXXXIV, die V. julii, habuit Karolus Dei gracia Francorum rex introi« tum Parisius, benignissimeque receptus est ab populo de civitate, tam scola« ribus in universitate existentibus quam burgensibus, cepitque idem rex pos« sessionem universe sue terre. » – Longues lignes. Écriture négligée cursive, de plusieurs mains.

165. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Incipiunt Casus summarii quinque librorum Decretalium. – Incipit : « Quia gaudent brevitate moderni. » – 2° Summa super Sexto Decretalium. – Incipit : « *Bonifacius episcopus*. In hoc prohe« mio seu presenti epistola. » – 3° Incipiunt casus Clementinarum. – Incipit : « *Johannes, etc.* Primo salutat doctores. » – 4° Hic incipit Decretum abbreviatum. – Incipit : « Circa ma« teriam Decreti, quod a magistro Graciano monacho anno « a Nativitate Domini millesimo centesimo lj° est composi« tum. » – 5° Incipit tractatus de Arbitris et arbitratoribus Bartholi, legum doctoris. – 6° Sequuntur certe Auctoritates juris civilis secundum ordinem alphabeti. – Incipit : « Ars « est de infinitis. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « H. Mathie me possidet. » – Longues lignes. Écriture demi-cursive.

N° 166. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Modus legendi libros juris canonici. – Incipit : « Illi qui ignorant modum « legendi. » – 2° Sequuntur Diffiniciones librorum Decretalium. – 3° Versus super Decreto. – Incipit : « Prima quid « humanum jus divinumque vocatur. » – 4° Incipiunt Declaraciones vocabulorum librorum Decretalium, saltem de titulis. Et primo primi libri. – Incipit : « Constitucio est jus « humanum. » – 5° Tractatulus de Ordine judiciorum. – Incipit : « Antequam dicetur de processu judicii. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Hugo Mathie. » – Écriture cursive très-négligée; livre d'école.

167. Petit in-quarto sur vélin. – Incipit prima pars Consuetudinum ordinis Carthusiensis, de divino officio uno eodemque modo ab omnibus celebrando, etc. etc. Primum capit. hanc habet continentiam ut divinum offitium per omnes domos uno ritu celebretur. – Desinit : « Explicit tertia pars nova- « rum constitucionum ordinis Carthusiensis. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Volumen istud spectat ad fratres Carthusienses in villa Rutile « domni Sancti Sixti martyris, quibus servetur incorruptum. » – Longues lignes. Grosse écriture de forme. L'*explicit* est suivi de cette date, également au vermillon : « Anno Domini millesimo quadringentesimo septuagesimo quarto, in « vigilia sancte Margarete patrone nostre. Deo gratias. »

168. Petit in-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Summa de vitiis. – 2° Incipit Summa introductoria super officio advocacionis in foro ecclesiastico a Bonavincta Judice. – Incipit : « Cum advocacionis officium utile. » – 3° Hic incipiunt Dictamina magistri Guidonis, que celesti oraculo edita sunt, omni materia suavitatis odorem exibent(ia) litteratis. – Incipit : « *De filio ad parentes.* Reverendis parentibus. » – 4° Aliquot sermones de festis sanctorum. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Diverses écritures. – 1° Manque le commencement. Finit au chapitre *De Luxuria*, par ces mots : « Hec debet dicere pecca« tor. » – 3° A la fin : « Hic liber est scriptus, qui scripsit sit benedictus. Explicit « Summa magistri Guidonis Cape. » Suivent quelques formules épistolaires écrites en cursive. – 4° Sans commencement ni fin. La première rubrique : « *De conversione beati Pauli apostoli.* Ipso anno quo passus est, etc. »

N° 169. Petit in-quarto sur vélin. – 1° Bulla Pauli papæ data anno M. CCCC. LXVII. quarto nonas februarii, de pace inter principes Christianos ineunda. – 2° Tractatulus de Regulis sapientiæ et doctrinæ. – Incipit : « Ut ad scienciam per « grammaticam que scire possimus. » – 3° Tractatulus grammaticæ. – Incipit : « Nota quod verbum est pars oracionis « declinabilis. » – 4° Alanus de Parabolis. – Incipit : « A « phebo phebe lumen capit, a sapiente. » – 5° Carmen dictum *Vetula*, falso adscriptum Ovidio. – Incipit : « Rustica de« flenti parvo furaverat olim. » – 6° Carmen dictum Peniteas. – Incipit : « Peniteas cito peccator cum sit miserator. » – 7° Ovidius de Remedio amoris. – 8° Carmen de Tobia. – Incipit : « Ex agro veteri virtutum semina morum. » – 9° Monosticha de quibusvis rebus, cum glossis latino-gallicis. – 10° Modus vacandi et acceptandi beneficia. – 11° Incipiunt quedam capitula de libro omnium rerum. Et primo tractat de carne. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Diverses écritures. – 3° Les verbes y sont accompagnés de leur interprétation en français : « Emo, is, i, emptum, pour « achater; vendo, is, vendidi, venditum, pour vendre, etc. » Signé à la fin : « J. Doliatoris. » – 5° Sur l'auteur du poëme de *Vetula*, voy. Cocheris, *La Vieille ou les dernières amours d'Ovide*. Paris, 1859; petit in-octavo. – 6° A la fin : « Explicit peniteas. » 6 pages. – 8° On lit ces vers dans le prologue :

Ut sacra Jheronimi tradit translacio prosam,
Qualicunque metro Vindocinensis arat.
Ecclesie Turonensis apex, ovium speculator
Et speculum, presul Bartholomee, fave.

— 9° Commence ainsi : « Olla, patella, tripes, coclear, lanx, fuscina, cratris. « Nominativo hec olla, olle, gallice *buire*. Hec patella, le, gall. *paelle*. Hic et hec « et hoc tripes est omne illud quod habet tres pedes. Hoc coclear, aris, gall. « *cuillier*. Hec lanx, lancis, est quedam magna scutella, unde : Cui lanx longinca « sunt illi dampna propinqua. Hec fussina, hec croclescina (*sic*) vel lignipe- « dium, gall. *cramaille de bos*, vel smocitrostorium. Hec cratris vel craticula, « gall. *greis;* allatorium gallice *rotier*. » 11 pages; mais l'interprétation des mots en français n'est pas poursuivie jusqu'à la fin. Le dernier vers :

Allux, articulus, calx, talus, crus, tuba, pollex.

Au-dessous : « Explicit Alexander Nequam. »

N° 170. Petit in-folio sur vélin. — Incipit Tractatus moralis de virtutibus. — Incipit : « Cum circa utilia studere debeamus. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Deux colonnes. La dernière rubrique : « De pa- « tientia persecutionum. »

171. In-folio sur papier. — Tractatus de vitiis et virtutibus. — Incipit : « . . . . . cleo narrant. Vide ergo ne hoc salubriter. » — Desinit : « Ordo est parium dispariumque rerum sua « cuique loco tribuens disposicio, etc. » — XVe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. — Longues lignes. Écriture italienne réformée. Manquent le commencement et la fin.

172. In-folio sur papier. (Recueil.) — 1° Incipit Speculum regiminis super Ethicam Cathonis, Philippi Bergamensis. — Incipit : « Omne quodcunque facitis in verbo aut opere, om- « nia in nomine Domini. » — 2° Tabula hystoriarum Biblie distincta per alphabetum. — Incipit : « *Abstinencia* est meriti « augmentativa. » — Desinit : « *Zelus* indiscretus est qui pro- « cedit, etc. » — XVe SIÈCLE.

Sans marque ni indication de provenance. — 1° Sur papier. Longues lignes. L'ouvrage commence par une longue table analytique des matières contenues

dans le *Speculum*. Suit une dédicace de Philippe de Bergame à François de Carare, gouverneur de Padoue. – 2° Sur vélin; écriture plus ancienne que celle du précédent ouvrage.

N° 173. In-folio sur papier. (Recueil.) – 1° Liber qui intitulatur Expositio Geraldi de Solo super nonum Almasoris. – Incipit : « Volens Deus propter immensitatem sue bonitatis. » – 2° Antidotarius magistri Arnaldi de Villa Nova. – Incipit : « Lamentabatur Ypocrates eo quod. » – 3° Incipit libellus regiminis Arnaldi de Confortatione visus, secundum sex res non notabiles. – Incipit : « Quoniam natura multipliciter subjecta est. » – 4° Incipit libellus de conferentibus et nocentibus principibus membris corporis Alnaldi de Villa Nova. – Incipit : « Et est sciendum breviter quod lac. » – 5° Incipit tabula magistri Alnaldi de Villa Nova. – Incipit : « Cum Ypocras more sapientis. » – 6° Libellus de conversatione medicorum. – Incipit : « Venerabilis magister videns « necessitatem et desiderium practicorum. » – 7° Epistola missa domino regi Francorum per magistrum Alnaldum de Villa Nova. – Incipit : « Cum ad locum unde flumina exeunt. » – 8° Tractatus de redargutione illorum qui reprehendunt Carturiensem super administratione carnium, in mortis articulo, editus per magistrum Alnardum de Villa Nova. – Incipit : « Adversum me loquebantur. » – 9° Epistola missa fratribus Predicatoribus qui sunt Parisius per m. Arnaldum, etc. – Incipit : « Salus et pax vobis. » – 10° Ejusdem Epistola fratribus Predicatoribus Montis Pessulani. – Incipit : « Artificis eterni magnalia. » – 11° Ejusdem Epistola fratribus Minoribus Montis Pessulani. – Incipit : « Quamvis re- « rum opifex. » – 12° Ejusdem Epistola conventui Sancti Victoris. – Incipit : « Splendor immaculate religionis. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes. Écriture cursive. – 1° Se termine ainsi : « Et finitur liber iste qui intitulatur expositio, etc. Finitus est scriptus « die xxix. mensis aprilis, anno M. CCC. nonagesimo 2. » – 8° « Explicit tracta- « tus, etc. Finitus die penultima novembris anni nonagesimi quarti. »

N° 174. Petit in-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° Commentarius super Prognosticis Hippocratis. – Incipit : « *Nova translatio « in Pronostica.* Omnis qui medicine artis studio. » – Incipit Commentarius : « Manifestum est quod Ypocrates non uti- « tur. » – 2° Incipiunt Aphorismi Ypocratis cum commento Galieni. – Incipit : « Prefatio domni Constantini Affricani « montis Cassianensis ad Glaucionem discipulum suum. » – 3° Commentarius super regimine acutorum. – Incipit : « Non solum cum scripserunt rememoratores . . . . » (cum duplici translatione libri Hippocratici). — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes.

175. Petit in-folio sur vélin. – Tractatus de arte medica. – Incipit : « . . . . . *De divisione medicine.* Medicine divisio multiplex « est secundum medicos. » – Desinit : « Quod oporteat intel- « ligi, unde salus vel mors inf. . . . . possit. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes. L'ouvrage est divisé en dix livres. A la fin : « Deo gratias. Amen. Finito libro sit laus et gloria Christo. »

176. In-folio sur papier. (Recueil.) – 1° Incipit Ars probatissima de cura oculorum, composita a Benevenuto Grapheo de Iherusalem. – Incipit : « Adjutores omnes audiant. » – 2° Tertius tractatus Alcoati de Egritudinibus oculorum. – Incipit : « Nuperius viso primo tractatu. » – 3° Incipit Compendium Lainfranci Mediolanensis de cyrurgia. – Incipit : « Intendens, venerabilis amice Bernarde, componere li- « brum. » – 4° Practica cyrurgie magistri Johannis Beris. –

Incipit : « Primo ad conficiendum unguenta et emplastra. » – 5° Incipit Cyrurgia magistri Johannis de Herbipoli, quam dedit mihi et manu propria scripsit in Treveri anno, etc. octuagesimo primo. – Incipit : « *Instrumenta.* Der eyn rechter « Wundt-Artzet. » – 6° Hy fenckt aen der yrste Tractaet und helt zwa Doctrinen. *Doctrina prima* van Anathomen d. eynveldich leder und helt V. Capittel. – Incipit : « Galienus spricht ym xviij Boech de *Utilitate particulari.* » — XVe SIÈCLE.

De l'abbaye de Tholey. – Deux colonnes.

N° 177. In-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipiunt Ysagoge Johannisii Alexandrini ad Tegni Galiani. – Incipit : « Medi« cina. . . . . in duas partes, in theoricam et practicam. » – 2° Incipit liber urinarum Theophili. – Incipit : « De urina« rum doctrina negocium. » – 3° Liber Philareti de pulsibus. – Incipit : « Intencionem habemus in presenti conscrip« tione. » – 4° Reccapitulaciones amphorismorum incipiunt. – Incipit : « Vita brevis ars longa. » – 5° Commentarius super Arte parva Galieni. – Incipit : « Intendimus edere sermo« nem exponentem id quod clausum est de sermone G. in « libro suo qui nominatur ars parva. » – 6° Aphorismi Hippocratis cum apparatu Galieni. – Incipit : « G. Plurimi in« terpretes hujus libri. » – 7° Tractatus secundus expositionis Galieni in libro Ypocratis de prognosticatione. – Incipit : « Y. Ydrops quidem qui sit, etc. etc. G. In principio quidem « hujus libri dixit. » – 8° Incipit tractatus tertius libri exposicionis G. super librum prognosticorum Ypocratis. – Incipit : « Y. In febribus, etc. etc. G. Vos jam acquisivistis, etc. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – En mauvais état. Écriture italienne sur deux colonnes. – 1° A la fin : « Explicit liber Johannicii de theorica. Amen. » –

4° Deux pages écrites sur quatre colonnes. – 6°, 7° et 8° forment un seul corps d'ouvrage, mais qui n'a pas de titre général au commencement. La rubrique initiale du huitième traité est corrigée par l'*explicit*, ainsi conçu : « Fi« nitur liber de dieta acutarum egritudinum. »

N° 178. In-folio sur papier de coton. (Recueil.) – 1° Tractatus de arte medica. – Desinit : « Cum de ejus proprietate sic ad « exteriora moneri. Explicit. » – 2° Incipit liber G. de Maralmo (*sic*) translatus a Nicholao de Regio. – Incipit : « Ma« ralmus est viventis corporis. » – 3° Incipit liber de virtutibus cibariorum. Dicit G. quod corpora hominum. – 4° Liber G. de inequali discrasia, translatus a Nicholao de Regio de greco in latinum. – 5° Tractatus de virtutibus et usu plantarum. – Incipit : « Circa instans negocium de sim« plicibus medicinis. » – 6° Tractatus Galieni de Crisi. – Incipit : « Ego non intendo. » – 7° Regimen conservande sanitatis, factum a magistro Arnaldo de Nova Villa. – 8° Carmen de medicina. – Incipit : « Nil capiti facias aries cum luna re« fulget Lunari nimias et balnea tutius intres. » – 9° Liber sive practica, qui est editus per Bernardum de Concordio magistrum in medicina in studio Montis Pessulani et ab eodem intitulatus est Lilium medicine. – Incipit : « Operatio « medicine in tribus consistit. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes. Écriture cursive très-fine. – 3° « Explicit liber G. de virtutibus, etc. translatus per magistrum Ancrasum « Pystoiensem apud Bononiam anno Domini m. cc. Deo gracias. »

179. In-folio carré sur vélin. – Isidori Hispalensis liber Etymologiarum. – Incipit, dempto capite voluminis : « Dactili« cum sic et alia a suis pedibus. » (Lib. I, cap. XXIV). — Xe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – Magnifique exemplaire, écrit à longues lignes. Le dernier cahier du manuscrit a été attaché au commencement de l'ouvrage par une

inadvertance du relieur. L'ouvrage se termine par cette souscription latine, que le copiste a tracée en caractères grecs : « *Υνκ λιϐρυμ Αλϐρικος εθ Εκκαιυσσερυντ φιερι· κυι λεγιθ, ωρατ ϖρω Αρηνγθριω κριπτωρε, κι δευμ ιν ωμνιϐυς αϐηαθ αδιυθωρεμ.* »

N° 180. In-folio sur papier et sur vélin. (Recueil.) – 1° Liber dictus peccatorum consolatio, ad modum processus civilis inter sanctos et dæmones deducti. – 2° Ordo judiciarius domini Johannis Andree. – Incipit : « Antequam dicam de « processu judicii. » – 3° Disputatio Salomonis et Marcolfi. – Incipit : « Cum sederet rex Salomon super solium David, « patris sui, vidit quemdam turpissimum hominem, nomine « Marcolfum, venientem de partibus. . . . . » – Desinit : « S. Qui despicit parum non meretur habere multum. M. « Canis despectus sine cena vadit pausari. » – 4° Incipit Vita, origo et obitus apostolorum et prophetarum quorumdam in sexta etate mundi. – Incipit : « Zacharias et Elizabeth inter« pretantur. » – 5° Incipiunt Nomina prophetarum omnium, et interpretatio nominum eorum, et vita, et mores, et tempora, et genus, et acta uniuscujusque prophete secundum Ysidorum et Jeronimum. – 6° Causa generis humani defensa per beatam Virginem contra procuratorem nequicie infernalis. – Incipit : « Nostis, fratres karissimi. » – 7° Liber Thimei Platonis. – Incipit : « Socrates in exortationibus suis « virtutem laudans. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Longues lignes. Belle écriture italienne. Grandes lettres en miniature. – 1° Manque le premier feuillet. Voici la première rubrique qu'on trouve au folio iij recto : « Universitas inferni constituit Belial « in procuratorem et sindicum. » L'avant-dernière : « Sentencia arbitrorum (Oc« taviani, Ysaiæ, Aristotelis et Jeremiæ). » La dernière : « Commendatio hujus « libri et data ejusdem una cum etate compilatoris. » Voici cette date : « Datum « Adverse prope Neapolim, die penultima mensis Octobris, sexte indictionis, « anno Domini millesimo ccc^{mo} octuagesimo secundo, pontificatus sanctissimi « in Christo patris et domini domini Urbani pape sexti anno v, et etatis mee

« anno xxiij°, que etas in homine semper peccatrix habetur, etc. etc. Opusculum « istud inter eosdem (peccatores) nominetur Peccatorum consolatio, etc. » — « 6° A la fin : « Explicit liber qui Advocata nuncupatur. »

N° 181. Petit in-folio épais sur papier. — F. Philippi Bergamensis Speculum regiminis in Ethica Catonis. — Incipit : « Illus- « tris industrie ac grandis benivolentie speculo Francisco « novelligenito excelsi et magnifici domini mei singularissimi « Francisci de Cararia, Padue, etc. incliti gubernatoris et « ducis. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « H. Mathie me possidet. » — Écriture en cursive, à la fin du volume : « Finitus fuit et scriptus anno Domini m. cccc. lxxij, « ex scilicet libro ecclesie Virdunensis, sed corrigendus esset in pluribus, quia « et exemplar et exemplatum minus correcta sunt. »

182. Petit in-folio sur papier. — Sancti Bernardi Epistolæ. — Incipit : « Satis et plusquam satis sustinui, dilectissime fili « Roberte. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Jo. Herbilloin. »

183. Petit in-folio mince sur vélin. — Incipiunt Epistole Senece ad Paulum. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Liber Hermanni de Bure. » — Deux colonnes. Écriture italienne. A la fin : « Expliciunt Epistole magne Senece ad « Lucillium numero octoginta octo. Scriptor qui scripsit cum Christo vivere « possit. »

184. Petit in-folio sur vélin. — Incipit Historia æcclesiastica Eusebii Cæsariensis, de greco in latinum a Rufino conversa. — XIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Jo. Herbilloin. » — Sur une seule ligne. Écriture serrée; très-beau manuscrit. Sur le recto du premier feuillet :

In multis libris qui nondum cognita queris,
Hunc tibi translatum de greco suscipe librum,

Qui dans preteritæ cognoscere tempore vitæ,
Sub brevitate refert quod mundus in ordine defert.
Est. . . . Eusebius in frontem codicis hujus,
Qui, quamvis sanctus non est, per cuncta peritus
Est ut ad indicium collatio facta librorum.
Qua de re grecis non est conferre latinis :
Si minor est illis major sapientia nostris.
Qua de re grecis non est conferre latinis :
Quod semper verum constat crebroque probatum,
Dum fidei veræ pugnas nituntur inire,
Sed merito recidunt, quia non subsistere possunt.

A la fin du volume : « Qui hunc librum scripsit habeat per intercessionem « S. Arnulfi delictorum veniam. Ego Berlandus hunc laborem sumpsi, et peregi « adjuvante Domino Nostro Jhesu Christo. Amen. »

N° 185. Petit in-folio sur vélin. – Pauli Orosii Historia. — XIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Longues lignes. Minuscule fine et soignée. Sur la 1re page, au-dessus du titre rapporté ci-dessus, la rubrique : « Hec sententia « in septimo libro inserenda est ad istud signum ✠. » Suivent douze lignes de texte, commençant : « Anno ab urbe condita millesimo centesimo sexto decimo. » Sur les trois derniers feuillets, sont écrites, de la même main que le reste du volume, de courtes notices sur divers animaux mentionnés dans l'Écriture sainte. La première est sur le lion, et commence ainsi : « Jacob, benedicens « filium suum Judam, dixit : Catulus Leonis Juda filius de germine meo, quis « suscitabit eum ? etc. etc. » Plus loin : « *De natura unicornis.* Est animal quod « grece monoceros, latine vero unicornis dicitur. Phisiologi dicunt unicornem « hanc habere naturam. Est enim pusillum animal hedo simile, acerimum « nimis habens unum cornu in capitis medio, etc. etc. »

186. Petit in-folio épais. – Pauli Orosii Historia. — Fin du XIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Jo. Clerici. » – Longues lignes. Grosse minuscule.

187. In-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° « Hæc insunt in hoc « codice Historiarum Pauli Orosii presbiteri adversum Paga- « nos libri numero septem. Lege feliciter. Incipit nunc liber

« de divisione et situ locorum. » – 2° Incipit Historia belli Trojani, Dareti Phrygio adscripta. – 3° Narratio de Ænea et Antenore (necnon) de reditu Grecorum a Troia. — IXᵉ SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Longues lignes. Écriture caroline fine et régulière. Manuscrit très-précieux. – 2° Présente des variantes perpétuelles avec le texte de l'édition de Basle, 1559. – 3° Extraits des livres V et VI de Dictys de Crète.

N° 188. In-folio sur papier. – Historia universalis, ab orbe creato usque ad mortem Ludovici XIV. — XVIIIᵉ SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Ce registre semble être l'ouvrage d'un Allemand. Il y est parlé de Trèves avec beaucoup de développements, et l'ouvrage se termine par une furieuse invective contre Louis XIV.

189. Petit in-folio sur vélin. – Cassiodori Historia tripartita. — Commencement du XIᵉ SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – Longues lignes. Sur le recto du folio 1 :

Ecclesiæ matris qui nosse pericula quæris,
 Virtutesque quibus provehit hanc Dominus,
Iste docere liber poterit te sufficienter,
 Lectio si studium det tibi continuum.
Humani generis postquam vix desiit hostis
 Sternere quos potuit, perdere sed timuit,
Corrupit mentes fidei non robur habentes,
 Ut sic pax orbi nulla queat fieri,
Dum se perferri cupiunt super omnia stulti,
 Et quos devitant ut fatuos reputant;
Contra quos humiles fidei sermone potentes
 Verbis et factis prævaluere satis.
Hic docet ut codex gemino pro dogmate duplex,
 Altera pars cujus dum ruit in baratrum,
Altera se cœlum letissima tollit in altum,
 Quo gaudent variis, dante Deo, meritis.

Componunt librum tres prudentes velut istum :
Sic tres personæ Deus unus creditur esse;
De quo sermonem quicumque loquetur inanem,
Sit baratri consors patriæ cœlestis et exsors.

N° 190. Petit in-folio sur papier. (Recueil.) – 1° Epistola Universitatis studii Parisiensis ad patres Basileæ congregatos. – 2° Epistolæ Senecæ ad Paulum et Lucillium. – 3° Libellus dictus Epistola pacis. – Incipit : « Universis navicule « Petri gubernacula inter undosi maris procellas regenti- « bus. » – 4° Epistola Universitatis (studii Parisiensis) regi (Carolo VI) presentata (ad unionem Ecclesiæ prosequendam) : « Christianissimo ac religionis orthodoxe zelantis- « simo principi. » – 5° Ejusdem Universitatis Epistolæ duæ cœtui cardinalium scriptæ anno Domini m. ccc. nonagesimo quinto. – 6° Appellatio major interposita per fratrem Bonam (Gratiam?) contra omnes errores domini Johannis xxij. – Incipit : « In Christi nomine. Anno, etc. millesimo tre- « centesimo. . . . . . secundo, in civitate Monacensi, in domo « Fratrum Minorum, ibi religiosus vir frater Bona Gratia « de Pergamo, ordinis Fratrum Minorum, etc. » – 7° Distinctiones quedam (super Sacra Scriptura), compilate per fratrem Bindum, fratrum Heremitarum Sancti Augustini. – Incipit : « Abstinencia est meriti augmentativa. » – Desinit : « Zelus indiscretus est, etc. » – 8° Oracio funerea in exequiis reverendissimi patris d. cardinalis Veneciarum antiquioris, in Urbe apud S. Mariam Majorem habita per f. Andream de Constantinopoli, ordinis Predicatorum, anno Domini M. CCCC. XXVIII, X. die mensis januarii. – Incipit : « Francis- « cus Sabinensis episcopus, reverendissimi patres. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Diverses écritures. – 3° Libelle du temps du concile de Constance. A la fin :

Clemens Urbano litem quia moverit, ergo
Explicit errantem codex vasurus in orbem.
Concilii placeat nominetur epistola pacis,
Si facit aut terror, torpor vel devius error,

Ut taceant lingue, mundum transcurre, libelle;
Sisma veta tale, pete concilium generale.
Clama, non metue montes transire per altos,
Per silvas et aquas, valles laceras, meritas (?)
Non defers merces, sed veri portitor es tu,
Et si displiceas, veri quia nuncius, ex quo
Assem vix valet esse tuum, quid si laceraris?

– 5° Suivies d'un petit mémoire, sous ce titre : « Via consilii generalis, sive fiat « per prelatos sive per missos de consensu amborum, universali consenciente « ecclesia, in illos tamquam in consilium generale habet motiva que secuntur. »

N° 191. Grand in-folio carré sur papier et vélin. – F. Josephi Antiquitates Judaicæ. – Incipit : « Hieronimus in cathalogo « virorum illustrium hec de Josepho. » — Commencement du XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « H. Mathie me possidet. » – Exécution de luxe. Écriture italienne renouvelée, sur une seule ligne. Le frontispice décoré des armes de Conrart Bayer de Boppart, évêque de Metz en 1418. Le volume se termine au chapitre : « Quemadmodum, Ierosolimam Sossio et Herode obsi- « dentibus, Antygonus interierit. »

192. Petit in-folio sur vélin. – Roman des Quatre fils Aymon. — XIIIe SIÈCLE.

Acquis à la vente de feu M. le baron Marchand, en décembre 1833. – Sur deux colonnes; 40 vers par colonne; 82 feuillets. Commence ainsi :

Baron, oez canchon de grant nobilité.
Tote est de voire estoire, sans point de fauseté.
Onques mellor n'oïstes despuis que Dex fu nés.
A Saint Denis en France, que Dex a tant amé,
Le trove-on el rolle o l'autre autorité :
Si com Karles de France, li fors rois coronés,
Guerroia le duc Buef d'Aigremont l'oneré,
Et Girart .j. son frère, qui tant ot de fierté,
Et Doon de Nantuel, le vassal aduré,
Et Aymon de Dordone o le gregnon meslé.
Cil iiij furent frère et d'un père engenré.
Il n'ot si vaillans homes en la crestienté.
Karles les haï mult et vers euls fu irés;
Puis fist li rois ocirre à .I. jor de Noel

Le duc Buef d'Aigremont, que il avoit mandé,
El conduit Karllemaine fu li dus deviés,
Puis en fu grans la guerre et la mortalités,
Et tans bons chevaliers ocis et afolés.
Renaus li fiex Aymon, qui tant fu redotés,
Ocist puis Bertolai d'un escequier ovré,
.I. nevou Karllemaine, à Paris la cité.
La terre en fu destruite et li païs gastés,
Et tante bone dame perdi son avoé,
Et tans enfes petis en fu desiretés,
Et ceus en poverté et à honte livrés;
Et puis en fu Raignaus li vassax malmenés,
Entre lui et ses frères caciés fors del raigné;
Puis guerroièrent Karle lor anemi mortel,
Et si li firent mult de grant iniquité,
Ensi com vos orrois, se jo sui escotés.

Voici le dernier couplet :

Or s'entorne Maugis, si aqueut son voiaige;
Si laisa Montauban, où estoit son lignaige.
Il a tant cevalcié par plains et par boscage
Que il vint à Dordone, tot droit à .I. passage.
Iluec passa le bies en une lée barge,
Puis remonta Maugis d'autre part le rivage,
Si s'en vait l'ambléure pensant sor son aufage.
Et s'en entra el bois contreval li rivage.
Dusqu'à none chevalche tres parmi le boscage.
Lors a gardé sor destre, vit .i. vies hermitage,
Par de lés une roche, qui fu del tans d'aage.
Ilueques ot .i. pré et terre gaegnage.
Droit au pié de la porte, pardevant le parage,
Ot une fontenele à .i. petit rivage.
Maugis vait cele part, si entre ens el maisnage;
La maison a cherquié, qui ot petit corsage.
Il vint en la chapele, qui ert et povre et gaste;
N'i a trové nului; si dist en son corage
Que iluec penra-il des or son herbregage,
Damledeu servira en trestot son aage.

N° 193. Petit in-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit liber de Casibus virorum illustrium venerabilis poete Johannis de Certaldo. – Incipit : « Exquirenti michi. » – 2° Incipit liber Bocacii de Mulieribus claris. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Jo. Herbilloin. » – Sur la première garde :

« Et pertinet domino N. Dex, decretorum doctori et thesaurario Metensi, quod « quidem volumen emit D. Jo. Herbilloin, canonicus Metensis, post ejusdem « decessum. » – 1° A la fin : « Joh. Boccacii de Cartaldo (*sic*) de Casibus virorum « illustrium nonus et ultimus liber explicit feliciter, Deo gracias, expensis do- « mini Nicolai Dex, thesaurarii Metensis, Parisius, anno Domini M. CCCC. LII., pro « antiqua scriptura unum francum, et pro nova XIIII. sol. parisienses. » – 2° A la fin : « Hunc librum fecit scribi N. Dex, decretorum doctor et thesaurarius « Metensis, Parisius, anno Domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo « secundo, tempore estatis, quando seviebat pestis in civitate et patria Metensi; « folium pro X denariis paris. P. Landreville. »

N° 194. Petit in-folio sur vélin. – Vitæ sanctorum patrum de deserto. – Incipit : « Incipit prologus in vita sancti Pachomi. « Domino venerando et in Christo quoque magnificentis- « simo Dyonisius Exiguus. » – Desinit : « Bonorum omnium « perfectorum vita beatissimi et sanctissimi Abraham expli- « cit. Amen. » — Fin du XIe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – Longues lignes. Le premier feuillet est occupé par un prologue, dont le commencement a été enlevé.

195. Petit in-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° Vita sancti Gregorii. – Incipit : « Gregorius, genere Romanus, arte philoso- « phus. » – 2° Incipit Vita gloriosissimi et ægregii, confessoris Christi, Johannis. Deo gratias. – Incipit præfacio : « Præcel- « lentissima sanctorum prosequentes exempla. » – 3° Incipit Vita sancti Samsonis, Christi confessoris, que cælebratur V. kal. Aug. – Incipit prologus : « Religiosorum actuum me- « moracio. » – 4° Incipit Vita sanctæ Walburgis. – Incipit : « Postquam Deo cara Anglorum natio. » – 5° Incipit Passio sancti Valentini episcopi. — X^e^ et XIe SIÈCLES.

De Saint-Arnoul. – Longues lignes, de diverses écritures. Les marges dévorées par les rats, et le texte entamé à la fin du volume. – 2° D'une écriture beaucoup plus ancienne que le premier ouvrage. Commence par cette ins-

cription, en capitales disposées par lignes alternativement rouges et noires (imprimée dans les Bollandistes, 28 janvier) :

ANNO TERTIO REGNI DOMNI CLOTARII REGIS
EX IVSSV IPSIVS PRINCIPIS VEL GENITRICIS SVAE
PRAECELSÆ DOMNÆ BALTECHILDIS REGINAE
CVM AD VRBEM CABILLONENSEM NONI MENSIS
SECVNDVM EBDOMADA IONAS ABBAS DISCIPLINIS
BEATI COLVMBANI ÉRVDITVS PER MONASTERIVM
SANCTI IOHANNIS QVOD VOCATVR REOMAVS PRETERIENS
PAVCIS DIEBVS INIBI PRO LABORE ITINERIS QVIEVISSET
EVICTVS PRECIBVS DOMNI HVNNÆ ABBATIS FRATRVMQVE
IPSIVS COENOBII VTQVÆ PER DISCIPVLOS MEMO
RATI CONFESSORIS CHRISTI VEL POSTEROS EORVM VERA
CITER COMPERTA ERANT CONSCRIBERET TANDEM
ARTICVLVM SCRIBENDI ITA CONVERTIT INCIPIT PRAEFAT.

Après la légende, est cette rubrique : « Hymnum ad Vesperas, » et l'hymne :

Sacra dies infunditur
Johannis viri incliti
Triumphis, signis, meritis,
Confessorum precipui.
Hic probus ab infantia
Deserti petit abdita.
Anguem virosum perimit
Et principatur monachis,
Etc. etc.

Suit l'office de S. Jean l'Hermite. Et ensuite : « *Incipit translatio corporis glorio-* « *sissimi Johannis confessoris Christi.* Post primariam Johannis beatissimi sepul- « turam, etc. » — 5° Rongé au point qu'il n'en reste presque plus rien.

N° 196. Gros in-folio sur vélin. (Recueil.) — 1° In nomine Domini Nostri Jhesu Christi. Incipit Martyrologium per circulum anni secundum usum et consuetudinem ecclesie Sancti Arnulphi Mettensis. — 2° Regula sancti Benedicti. — 3° Liber obituum ejusdem ecclesiæ S. Arnulphi. — Incipit : « Kal. « Januarii obierunt domnus Willermus pie memorie abbas. « Lodoicus villicus de Vigei, qui dedit sancto Arnulpho x sol. « Girardus. Warnerius. Letus. Ripaldus. Tefredus. Albertus. « Humbertus. Grimbaldus, etc. etc. iiij non. Jan. Robertus,

« venerabilis episcopus Metensis, hujus loci restructor, etc. » — Fin du XIIIe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. — Longues lignes. Calendrier. Miniatures. Grosse écriture de forme. – 1° La rubrique rapportée ci-dessus est suivie de ces trois vers :

Principium Jani sanctit tropicus Capricornus
Primum nunc Jani vocitatum nomine mensem ;
Inde sacratus eat, recolat que festa canemus.

– 2° Tout au commencement, une table des chapitres, précédée de cette rubrique : « Incipiunt capitula Regule sanctissimi Benedicti, abbatis, de ordine « monachorum, numero octoginta quinque, que capitula frater Hanricus (*sic*) « collegit in unum, ut facilius possint inveniri que in regula beati Benedicti « requirenda sunt. Hic liber est de cenobio Sancti Arnulphi Metensis. Laus sit « scriptori ; pax, vita salusque priori. »

N° 197. In-folio sur papier. – Liber sacrificii lingua syriaca secundum usum ecclesiæ Maronitarum. – Incipit :

ܛܟܣܐ ܕܩܘܪܒܐ ܒܒܫܝܐ ܩܘܪܒܢܐ
ܐܣܝ ܟܐܒܐ ܕܚܒܠܐ ܡܪܘܚܬܐ:

Sans marque de provenance. – Exécution moderne.

198. Gros in-folio sur papier. (Recueil.) – 1° S'ensuient lez Ewangilles de saint Luc, ewangeliste. – Commence : « Li « livres de la generacion. » – 2° Légende des saints. – Commence : « Ou nom du Père et du Filz et du saint Esprit. « Amen. Nous commensons à saint Andrieu. Saint Andrieu « fust frere, etc. » – 3° Cy commence ung très devot traictié qui est dit *Ho[r]loge de Sapience.* — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Longues lignes. Écriture cursive. – 2° Se termine par des préceptes en vers :

Qui veult en Paradis aller
Ainsi on puet la voie trouver :
Doubter Dieu souverainement,
Et ly amer parfaitement,
Etc. etc.

— 3° A la fin : « Cy finit et est acomplis le livre et la doctrine de Sapience, « qui est intitulé et nomé *Horloge de Sapience*, qui fut fait et composé de frère « Jehan, de l'ordre des Prescheurs, de la nacion d'Allemaingne, du pays de « Souaubbe. Amen. Cest livre translaté de latin en rommant (par) un frère de la « nation de Lorraine, de l'ordre des frères Menours du couvent du Neuf Chas- « tel, docteur en saincte theologie, et fut faite et acomplie ceste translation l'an « de graice mil iij^{c} lxxx et ix, le xxviij^{e} jour du mois d'apvril. Sy prie à chacune « personne qui par devotion le liroit qu'il die pour l'ame dudit translateur une « fois *Pater noster* et une fois *Ave Maria.* »

N° 199. In-folio sur papier. — Mémoires, lettres originales et autres pièces sur la bulle *Unigenitus.* — XVIIIe SIÈCLE.

Marqué : « Contulit monasterio Sancti Arnulphi dominus Fumée, insignis « ecclesiæ Metensis canonicus, anno 1748. » — Cahiers de diverses écritures, quelques-uns imprimés, reliés ensemble.

200. Registre in-folio en papier. — Traité apologétique sur l'Écriture Sainte. — XVIIe SIÈCLE.

Marqué : « Nicolaus Martigni, consil. et elemos. reg. canonicus et archidia- « conus de Marsallo, officialis et vicarius generalis. »

201. Un volume in-folio sur papier. — Abrégé du Droict ou Jurisprudence romaine à ce qui est de nostre usage. — 1660.

Sur le premier feuillet : « Je donne aux r. p. Carmes anciens de Metz le pré- « sent livre après ma mort : BRENOT. »

202. In-folio sur papier. — Procès-verbal de la conférence d'entre MM. les commissaires du Roy et MM. les députez du Parlement pour l'examen des articles proposez pour la composition de l'ordonnance et instruction criminelle de 1670. — XVIIe siècle.

Sans marque. — Expédition de chancellerie.

N° 203. In-folio sur papier. – Procès-verbal de la conférence d'entre Messieurs les commissaires du Roy et Messieurs les commissaires du Parlement, deputez pour l'examen des articles proposés pour la composition de l'ordonnance du mois d'avril 1667. — XVIIe siècle.

Sans marque. – Expédition de chancellerie.

204. In-folio sur papier. – La Péribologie ou manière de fortifier les places, donnée par Vuilhaume Dilichius. — XVIIIe SIÈCLE.

Marqué : « S. Clementis Metensis, 1760. »

205. Grand in-folio carré sur papier. – Chronica Venetiarum (Italice scripta). – Incipit : « Noi vederemo come Atilla, fla« gellum Dei, pagan crudelissimo, naque et per che modo el « venne al mondo. » – Desinit (in anno 1441) : « Notta que a di « 27 Zugno, che fo luni, da matina el nostro serenissimo doge « Misier Francesco Foschari refuda un altra volta el dogado, « et per li conseglieri non fu azetado la su refudacion, el dito « doge stete di 3 che non volge andar a la bancha ma.... » — Fin du XIVe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – Écriture italienne renouvelée. Le commencement et la fin du manuscrit sont d'une autre main et plus négligés que le reste.

206. In-folio sur papier. – Vorlesung über die Archæologie von Herrn Hofrath Heyne. Zweyter Theil. – Incipit : « Von « antiken Statuen. » — Fin du XVIIIe SIÈCLE.

De la bibliothèque de Deux-Ponts. – Cursive allemande très-soignée. Manque la première partie.

207. Registre in-folio sur papier. (Recueil de franc-maçonnerie.) – 1° Convent général tenu à Wilhemsbad en 1782. –

2° Code général des règlemens de l'ordre des chevaliers bienfaisans de la cité sainte, arrêté au convent national des Gaules, tenu en novembre 1778, tel qu'il a été rédigé à Lyon.

Acheté à la vente de M. le baron Marchant.

N° 208. Petit in-folio sur vélin. – Biblia sacra, cum præfationibus Hieronymi et interpretationibus hebraicis. — Commencement du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Jo. Herbilloin. » – Deux colonnes. Écriture fine et élégante. Miniatures dans les initiales.

209. Petit in-folio sur vélin. – Commentarius Hieronymi super Matthæum. — IXe SIÈCLE.

Marqué dès l'origine : « Ister liber est Sancti Arnulphi. » – Longues lignes.

210. In-folio sur papier. (Recueil.) – 1° Dialogus inter Paulum et Saulum. – Incipit : « Scrutamini Scripturas. » – 2° Incipiunt Constitutiones pape Benedicti XII. Ad monachos benedictinos. – Desinit : « Datum Avinione, XII. kal. Junii, « pontificatus nostri anno secundo. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Codex monasterii S. Mauricii in Tholeia. Quem si quis abstulerit, « anathema sit. » – Diverses écritures. – 1° A la fin, on lit : « Dyalogus qui « scrutinium (?) Scripturarum Dei, compositus per reverendum patrem domi-« num Paulum de Sancta Maria, sacre theologie professorem eximium et Bur-« gensem episcopum, et finivit eum postquam complevit addiciones super « Nicolaum de Lyra, anno Domini m.cccc.xxxiij, etatis vero sue anno octuage-« simo primo. Rescriptus per me Philippum Sarbruckensem, anno Domini « m.cccc.xlv. sexta feria post Kyliani. »

211. Petit in-folio carré et épais sur vélin. – Questiones Monachi super quatuor libris Sententiarum. – Incipit : « Circa « prologum primi libri Sententiarum quero primo. » – De-

sinit : « Et sic finitur liber quartus Sentenciarum. Amen. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Jo. Chardalli. » – Sur le premier feuillet, un emblème, dans lequel se voit un écu d'azur portant en cœur une tête bronzée de lion, posée de face. — L'ouvrage est composé de cent quatre-vingt-quatre questions disposées dans une table, à la fin de laquelle on lit : « Iste est nume-« rus questionum speculatissimi Monachi in presenti opere. »

N° 212. Petit in-folio sur vélin. – Petri Lombardi Sententiarum libri tres priores. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes.

213. Petit in-folio carré sur vélin. – Commentarium Rabani super Genesi et Deuteronomio. — Xe SIÈCLE.

Marqué dès l'origine : « Liber Sancti Arnulphi. » – Longues lignes. La transcription du commentaire sur le Deutéronome est inachevée.

214. Petit in-folio allongé sur vélin. – Evangelium Matthæi, cum expositione Hieronymi. — XIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Jo. Herbilloin. » – Longues lignes. Le commentaire dans les marges, en caractère plus petit.

215. Petit in-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° Definitiones verborum. – 2° Incipit liber Questionum hebraicarum beati Hieronimi. – 3° Incipit liber ejusdem de distantiis locorum. – 4° Ejusdem liber interpretationum hebraicarum. – 5° Interpraetatio hebraicarum litterarum alfabeti. – Incipit : « Aleph, mille vel doctrina. Beth, domus. » – 6° Nomina rerum locorumque et situs eorum de Actibus apostolorum. – Incipit : « Acheldema, ager sanguinis, qui hodieque mons-« tratur in Elia. » – 7° Questiones hebreorum in Paralypomenon. – Incipit : « Filii Saul Jonathan. » – 8° Expositio

quædam biblica. – Incipit : « Fuit vir unus de Aramathaim « Sopphim de monte Efraim. » — xe SIÈCLE.

Marqué : « Sancti Arnulphi. » – Longues lignes. Au commencement, deux feuillets d'une écriture plus moderne, sous cette rubrique : « Hieronimus ad « Paulam de alphabeto Hebreorum. » – 1° Trois feuilles d'extraits sous diverses rubriques. La première est ainsi conçue : « Definitiones Mar. Tull. Ciceronis. « Hec omnia propter se solum ut nihil adjungatur emolumenti petenda sunt. » Suit le texte : « Virtus est animi habitus naturæ modo rationi (*sic*) consentaneus. « Ab hac primum generatur simplex honestas; simplicis vero honestatis quatuor « partes sunt, etc. etc. » Suit la rubrique : « Ambr. Macro. Theodos. de diver- « sitate somniorum et nominibus. » Et le texte : « Omnium quæ videre sibi « dormientes. » Une dernière rubrique est ainsi conçue : « Beati Gregorii papae « de Modis somniorum. » – 5° Une page au verso de laquelle sont écrits d'une écriture un peu plus moderne :

Sillaba quem quadruplex, quem tunc tria grammata signant,
Nomen ab officio declarant bis tria cujus
Perfecto numero propriis ex partibus acto,
Officio presul, Deodricus nomine dicte,
Unus in esse suo trinus qui creditur esse,
Presul honeste, tibi duplicis det munus honesti;
Quantus honor cleri, tu, cleri gloria quanta,
Qui decoris tibi commissi clarum decus extas,
Me referente sciet Francorum regia cortis.

« Omen honestum approbat utile, non omen utile honestum : atqui honestum « cum utili concedo Gallico Guadulfo. Igitur quoquomodo utile Germanico B. « presul infirmus hic videtur modus, nam si quoquomodo est utilis, utcumque « potest esse inutilis, esto, etc. etc. »

N° 216. Petit in-folio sur vélin. – Lectionarium. – Incipit : « Do- « minica prima in adventu Domini. Lectio epistole beati « Pauli apostoli ad Romanos, etc. etc. » — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber S. Arnulphi. » – Longues lignes.

217. Petit in-folio sur papier. (Recueil.) – 1° Tractatus de Hymnis et sequentiis quæ decantantur in Ecclesia. – Incipit : « Inicia corporis et anime naturalia nulla sapiencia derelin-

« quantur. Caucius cavendum, et est finis hujus libri. Deo « gracias. » – 2° Sententiæ undequaquam collectæ. — Fin du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Jo. Herbilloin. » – Écriture demi-cursive. Deux colonnes. – 2° On lit à la fin : « Expliciunt Auctoritates philosophie mo-« ralis, scripte sub anno Domini 1398, et finite feria 4 ante dominicam qua « cantatur Letare Jherusalem, hora nona vel quasi. »

N° 218. Petit in-folio sur vélin. – Breviarium ecclesiæ Metensis. — XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Longues lignes. En mauvais état. Sans reliure.

219. Petit in-folio sur vélin. – Missale ecclesiæ Sancti Arnulphi Metensis. — XIVe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – Deux colonnes. Grosse écriture de forme.

220. Petit in-folio papier et vélin. – Missale ecclesiæ Sancti Mauricii Tholegiensis. — XVe SIÈCLE.

Marqué sur la reliure : *Theobert d'Hame abbas in Toleg.* – Deux colonnes. – Écriture cursive très-grossière.

221. Petit in-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° Alcuini liber officiorum divinorum. – Incipit : « Cur nativitas Domini celebra-« tur sacratissima hujus diei nativitas. » – 2° Regula abecedarii ad inveniendum Quadragesimam, Pascha, Pentecosten et ebdomadas, cum diebus a nativitate Christi usque ad Adventum. – 3° Electiones rerum agendarum aut evitandarum secundum decursum lunæ. – Incipit : « Luna in omnibus « rebus utilis est homini. » – 4° Tabula computalis Dionysii. — XIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulphi. » – Longues lignes. – 1° Intitulé en cursive du XVe siècle : « Liber Amalarii episcopi de officiis ecclesiasticis et de ordinibus

« seu gradibus clericorum. » Ce qui a provoqué cette note écrite au bas de la deuxième page, dans le siècle dernier : « Hoc opus manuscriptum de officiis divi-« nis non est Amalarii Fortunati episcopi Trevirensis neque Amalarii Fortunati « diaconi ecclesiæ Metensis, sed Albini Flacci Alcuini celeberrimi. » — 2° Dix feuillets de tableaux. — 3° Une page qui se termine par ces mots : « Caveant vero « quique ne propter consultum lunæ in demptione sanguinis dies ægyptiacos ne-« glegant preterire. » En haut du feuillet, d'une main plus moderne : « Nullus « christianus ista credat. » — 4° A la fin sont ajoutés quelques extraits de conciles, et ce catalogue écrit au XIe siècle : « Libri apud Sanctum Symphorianum « qui apud nos non sunt. Tractatus Ieronimi super Epistolas Pauli. Ambrosii « tractatus in Luca. Ejusdem libellus de fuga seculi. Sedulius Scottus in Ma-« theum (?). Gesta Salvatoris. Ysidorus de Scematibus. Clementis liber de Itine-« ribus Petri. Appollogeticus Gregorii Nazanzeni. Liber de habitu virginum. Li-« ber scintillarum. Liber S. Athanasii de sermonibus in precipuis festivitatibus. « Liber de utilitate penitentiæ. Liber Smaracdi. Libellus de laude caritatis. Liber « de Constitutionibus principum qui ita incipit : *Utilitatem populi nostri*. Liber « de iiij. fundamentis religionis. Depositio Arnulfi Remensis. Glosæ *vincrant* (?) « super partes. Altercatio duorum puerorum super grammatica. De viribus erba-« rum libri duo metrice compositi. Commenta Boecii in periermeniis. Libellus « de disputatione quis sit dyalecticus. Excerptum Notgeri de retorica. De astro-« nomia libri duo. Compotus Notgeri. Pars quedam de phylosophia. — Hi sunt « apud Sanctum Vincentium. Cronica Jeronimi. Ambrosius de pœnitencia. C. « Flavianus ad Theodosium imperatorem, de concilio in Nicea facto. Gaius « Cesar de narrationibus temporum. Flavius Vigecius. Orosius de temporibus « et situ locorum. Cheremon. Johannes Crisostomus. Maximus in æcclesia ca-« tholica. Sermones Leonis. Regula canonicorum. Paralypomenon. Probus de « ratione temporum. Hyginus. Mileto Asianus. Libellus de naturis bestiarum. « Historia Alperti. Tractatus Ysidori super Genesim. Liber de Pudicicia. Colla-« tiones patrum. Jeronimus ad Ctesiphontem. Commentum Sergii de littera, « et Priscianus de accentibus. Catemerinon. Nonius Marcellus. Commentum « Marii Victorini super rethoricam Tullii Ciceronis. Fortunatus ad Vitalem « episcopum. Palladius de agricultura. Aulularia Plauti. »

N° 222. Petit in-folio carré sur papier. — Pontificale, — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Deux colonnes. Écriture renouvelée du XVe siècle. Transcription inachevée.

223. Petit in-folio sur vélin. (Recueil.) — 1° Incipiunt Monita

sancti Effrem ad monachos. — 2° Sermones. — Incipit : « Pius « et misericors Dominus, fratres karissimi. » — 3° Incipit tractatus de Adam. — Incipit : « Cum Deus omnium opifex « rerum. » — 4° Excerptum de Moralibus b. Gregorii pape. — 5° Homiliæ de festis : « Incipit omelia de Pascha. O fra- « tres dilectissimi, presentem diem venerari debemus. » — XIe SIÈCLE.

Marqué dès l'origine : « Liber Sancti Arnulphi. » — Longues lignes. — 2° Quelques-uns ont des titres : « Ammonicio ut malum ebrietatis totis viribus cavea- « tur. Incipit ammonicio contra ebrietatem malam, etc. etc. »

N° 224. Petit in-folio sur vélin. — S. Cypriani Tractatus et epistolæ. — Incipit : « Bene admones, frater carissime Donate. » — XIe SIÈCLE.

Marqué dès l'origine : « Liber Sancti Arnulfi. » — Longues lignes. La dernière rubrique est : « Incipit Cypriani de laude martirii. » Sur le recto du premier feuillet, en écriture contemporaine du manuscrit :

Vivendo sancte cœlo qui quæris inesse,
Hic tibi præ manibus codex sit semper habendus,
Qui, nomen magni dum fronte gerit Cipriani,
Ostendit magnæ fidei præconia nostræ :
Qui Domini miles, quot duxit ad astra fideles.
Amplior effectus monstrat spatio paradisus.
Hic veniam culpis dignatur poscere nostris;
Consortes cœli meritis concedat haberi;
Quod confirmetur per amen scripto quod habetur.

225. Petit in-folio carré sur vélin. (Recueil.) — 1° Eusebi Hieronimi ad Riparium presbiterum contra Vigilantium. — 2° Origenis Adamantini liber periarchôn. — Xe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul, mais ayant appartenu d'abord à une autre maison dont le nom a été soigneusement gratté. — Longues lignes; d'une parfaite conservation. — 2° Précédé de la notice de S. Jérôme sur saint Pamphyle et du livre apologétique composé par le même Pamphyle en faveur d'Origène. Le volume se termine par cette inscription en capitales : « Expl. liber IIII. in nomine Pa- « tris et Filii et Spiritus sancti. Qui legis, memento mei, cum veneris in regno « Dei, quod paratum est sanctis ab origine mundi. »

N° 226. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit tractatus sancti Augustini de X. cordis. – 2° Aurelii Augustini episcopi de natura et origine animæ ad Renatum liber primus. – 3° Incipit Expositio missæ. – 4° Epistola Clementis papae de Sacramentis ecclesiasticis. – Incipit : « Clemens Jacobo « carissimo. Quoniam sicut a Petro accepimus. » – 5° Incipit libellus de Religione oblationum Dei directus Pipino regi Francorum. – Incipit : « Inclito cælestique gracia regio mu- « nere insigniter sublimato, domino regi Pipino nobilissimo « et per immensum a Deo conservandum, cœtus venerabilium « præsulum et sequentis ordinis religiosorum sacerdotum « apud Aquasgrani, jussu salutifero et ordine providentissimo « piissimi et orthodoxi genitoris vestri domini nostri Ludo- « vici Cæsaris eximii. » – Desinit : « Sancta et individua Trinitas « te, bone rex, ad profectum et exaltationem atque defensio- « nem sanctæ suæ Ecclesiæ per immensum conservet et post « hujus lacrimabilem convallem, sanctorum regum consor- « tem efficiat. Amen. » – 6° Epistola Karoli imperatoris. – Incipit : « Karolus gratia Dei rex Francorum et Langobardo- « rum ac patritius Romanorum, Baugulfo abbati et omni « congregationi. » – Desinit : « Et nullus monachus foris « monasterio juditiaria teneat nec per mallos et publica « placita pergat. Legens valeat. » — XIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulphi. » – Longues lignes. – 5° Divisé en trois livres. Le premier renferme 38 chapitres, le second 31, le troisième 27.

227. Petit in-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° S. Augustini libri IV de Doctrina christiana. – 2° Aurelii Augustinii incipit liber contra Faustum Manicheum de Veteri Testamento. — Commencement du XIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulphi. » – Longues lignes. Sur le recto du pre-

mier feuillet, en écriture de la fin du XIe siècle : « Color itaque pro quo depre-« catus estis ita conficitur. Vadunt itaque homines de Scotia qui magistri sunt « per montes colligentes lapides quos ferro radunt, et molent usque ad fari-« nam, et mittunt ad solem donec bene siccum est; post hæc accipiunt duas « mulieres aut tres, et faciunt eas abstinere tres dies a carne et vino, et sicera « et aqua, et non comedunt nisi panem et butirum, et obtimum lac bibunt. Post « iij dies vero accipiunt magnum vas, et faciunt eas mingere in illud vas, quan-« tum sufficit, et mittunt pulverem intus, et faciunt tabulas de eodem pulvere, « quasi de atramento, et involvunt eas in pellibus caprinis, et ponunt in cir-« cuitu magnum focum et sepe volvuntur, et plenam coeleariam de eadem urina « mittunt super unamquamque tabulam, ut pellis non rumpatur, et postea « magistri mittunt plenum cacabum de illis tabulis; et ita quidquid volunt tan-« gunt (*sic*) aut pallium sive pannum. Et ille color distemperatur cum vino « sicut incaustum. » Au-dessous, d'une main contemporaine :

Infra quid lateat præsens descriptio monstrat.

Suit le détail des ouvrages contenus dans le volume.

N° 228. Petit in-folio sur vélin. (Recueil.) — 1° Incipit liber sancti Augustini episcopi ad Paulam de videndo Deo. — 2° Incipit liber ejusdem ad Italicam de Visione Dei. — 3° Commonitorium (ejusdem) sancto fratri Fortunatiano. — 4° (Augustinus de Misericordia et sermone Domini in monte). — 5° Incipit liber S. Augustini ep. ad Eutropium et Paulum episcopos de perfectione justitiae hominis. — 6° Incipit epistola Hilarii ad S. Augustinum episcopum. — 7° Incipit liber sancti Augustini contra quinque hereses. — 8° Aliquot sermones super evangeliis dominicalibus. — XIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulphi. » Et dans la marge du premier feuillet :

Arguat Arnulfus raptorem codicis hujus.

Longues lignes.

229. In-quarto sur vélin. (Recueil.) — 1° Incipit liber Aurelii Augustini de Fide et operibus. — 2° Incipit Reconciliatio violatæ ecclesiæ. — Incipit : « Primum veniat episcopus. » —

3° Incipit liber sancti Augustini episcopi ad Paulinum Nolensem ep. de Cura pro mortuis gerenda. – 4° Incipit tractatus b. Augustini de Continentia. – 5° Incipit sancti Johannis, episcopi Constantinopolitani, de cordis compunctione. – 6° Incipit ejusdem de Reparatione lapsi. — XIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulphi. » – Longues lignes. – 2° Office écrit d'une main plus moderne. – 5° et 6° Fragments d'un magnifique manuscrit du IXe siècle.

N° 230. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Sermo beati Augustini de igne purgatorio. – 2° Incipit liber sancti Ambrosii ad Gratianum imperatorem, de Spiritu sancto. – 3° Incipit beati Ambrosii tractatus de Incarnatione. – 4° Incipit liber beati Ambrosii de Fide. – 5° Item Gesta episcoporum habita Aquileia adversus hereticos arrianos. – Incipit : « Concilium « quod convenit Aquileiæ dilectissimis episcopis provintiæ « Viennensium et Narbonensium. » — XIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulphi. » – Longues lignes. Le premier feuillet de garde est un fragment de la Pharsale, présentant la fin du premier livre avec le commencement du second. Un argument se trouve en tête de ce dernier.

231. Petit in-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit liber Exortationis beati Augustini ad quendam comitem karissimum sibi. – 2° Epistola Hincmari ad Karolum regem de epistola quam Gregorius misit Recharedo regi Wisigothorum. – Incipit : « Domino Karolo, etc. Mitto vobis sicut jussistis epi- « stolam beati Gregorii. » – 3° Epistola Gregorii papæ Recharedo regi Wisigothorum, cum explanatione ejusdem Hincmari. – 4° Sermo sancti Augustini episcopi habitus in regione in basilica Sancti Petri Cartagine. – Incipit : « Decorem do- « mus Domini. » — XIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulphi. » – Longues lignes.

N° 232. Petit in-folio sur vélin. (Recueil.)–1° Incipit liber sancti Fulgentii episcopi de sancta et individua Trinitate. – 2° Epistola ejusdem Fulgentii ad Petrum de Fide sanctæ Trinitatis. – 3° Incipit liber sancti Augustini de Natura et gratia. – 4° Incipit epistola sancti Augustini episcopi ad Valentinum monachum. – 5° Incipit liber sancti Augustini ad Valentinum monachum de Gratia et libero arbitrio. – 6° Liber ejusdem ad eumdem de Correptione et gratia. – 7° Liber ejusdem ad Felicem de Fide sancte Trinitatis. – 8° Epistola Prosperi ad Augustinum. – 9° Incipit Epistola sancti Hilarii ad sanctum Augustinum. – 10° Incipit liber sancti Augustini de Predestinatione Sanctorum ad Prosperum et Hilarium. — XIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulphi. » – Longues lignes. – Sur le dernier feuillet, en écriture du temps, plusieurs épitaphes tirées sans doute du monastère de Saint-Arnoul. Voici la première :

Publica res plangat, dolor hæc loca maximus angat,
Erumpant lacrimæ, lux cecidit patriæ,
Viribus athletæ succinctus et arte prophetæ
Aribo sanctus homo est velut umbra modo;
Consilium regum, spes regni, regula legum,
Veraque relligio clauditur hoc tumulo.
Per fidei campum verbi bonus egit aratrum,
Fecit et irriguum dupliciter populum.
Heu! quotiens flebunt quia lex et jura silebunt,
Tempora nostra patrem non habitura parem,
Gloria pastorum, solator Christe laborum,
Hunc quoque glorifica in regione pia.

233. In-quarto sur vélin. – Incipit Liber pastoralis sancti Gregorii papæ. — XIe SIÈCLE.

Marqué : « Monasterii Sancti Arnulphi. » – Longues lignes.

234. In-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Ysidorus de Summo bono. – 2° Admonicio de Anime profectu. – Incipit : « Tue

« non immemor peticionis. » – 3° Incipit liber Soliloquiorum sancti Ysidori Hyspalensis. – 4° Incipit liber de Conflictu viciorum atque virtutum. – 5° Incipit Enchiridion beati Sixti episcopi martiris, cum præfatione Rufini.–6° Hec est Cronica de constructione Rome, tam summorum pontificum quam imperatorum Romanorum, de multis cronicis compilata a fratre Martino Polono. – 7° Ammonicio sancti Augustini episcopi, per quem (*sic*) ostenditur quia bonum sit lectionem divinam legere et quantum mali sit ab illa vel ejus inquisicione desistere. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz.

N° 235. In-quarto sur papier. (Recueil.) 1° Sequitur Parvum bonum in quo est fons vite, editum a fratre Bonaventura, doctore eximio ordinis Minorum. – 2° Hic sequitur Liber stimuli divini amoris, compositus a reverendissimo domino Bonaventura, cardinali sacre Romane ecclesie, ordinis Cordigerorum. – Incipit : « Liber iste qui Stimulus amoris. » – 3° Incipiunt Meditationes beati Bernardi abbatis. – 4° Ejusdem tractatus de bona conscientia. – 5° Incipit liber qui dicitur Ymago hominis, et dyalogus inter animam et hominem. – Incipit : « Flecto genua mea ad patrem. » – 6° Incipit Hugonis [de Sancto Victore] tractatus qui vocatur Speculum misse. – 7° Incipit liber florum collectus et continuatus de diversis libris summi et incomparabilis doctoris Augustini. – 8° Tractatus de Penitencia. – Incipit : « Peni« tenciam agite. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Marqué : « S. Guillermi. Johanis Mali Capitis. » – Deux colonnes. Écriture cursive.

236. In-quarto carré sur vélin. – Liber canonum. — Commencement du XIe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. Longues lignes. Sur la première page : « CONSTITUTIO ME-« MORATA DE SACERDOTUM PURGATIONE EX CAPITULARIBUS DOMNI KAROLI CAP. XXXIII. « Omnibus vobis visu aut auditu, etc. » — Sur le deuxième feuillet : « IN NOMINE « DOMINI NOSTRI IHESU CHRISTI INCIPIT ORDO DE CELEBRANDO CONCILIO. Hora diei « prima ante solis ortum ejiciuntur omnes. » — Sur le troisième feuillet : « IN-« CIPIT DE UTILITATE POENITENTIÆ ET QUOMODO CREDENDUM SIT DE REMISSIONE PEC-« CATORUM PER PŒNITENTIAM, CUM PRÆFATIONE OPERIS SUBSEQUENTIS. Excepto bap-« tismatis munere, etc. » — Vient ensuite la table des canons contenus dans la collection. L'ouvrage est divisé en trois livres. La première rubrique est : « Quod nulli sit ultima pœnitentia deneganda ex epistola papæ Cælestini ad « episcopos Galliarum. » — La dernière : « De epistola formata. »

N° 237. Petit in-folio sur papier. — F. Bartholomæi Pisani Summa Casuum. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Marqué : « Jo. Herbilloin. » Écriture cursive négligée, sur deux colonnes. A la fin : « Completum fuit hoc opus in civitate « Pysana per fratrem Bartholomeum de Sancto Concordio, ordinis fratrum « Predicatorum, doctorem decretorum, anno Domini mcccxxxviij, die septima « mensis septembris, tempore sanctissimi in Christo patris ac domini domini « Benedicti pape xiij. Predictus autem Bartholomeus, compositor hujus libri, « obiit anno Domini m.ccc.xlvij, die 2 mensis Julii, cujus anima requiescat « in eo qui sine fine vivit et regnat in secula seculorum amen. Scriptus est « liber iste per Henricum Monsdorff et finitus anno Domini M.CCCC.XXXVIII, in « festo sanctorum martirum Ebdon et Sennes. Jo. de Bergha pastor ecclesiæ « parochialis in Remich, est possessor hujus libri. »

238. Petit in-folio sur papier. — F. Johannis Gobii, ordinis Prædicatorum, Scala cœli. — Incipit : « Venerabili ac karissimo « fratri domino Hugoni de Coluberiis, sancte Aquensis ec-« clesie preposito, etc. » — Desinit : « Et ibi suspensus est. « Explicit liber exemplorum. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Marqué : « Natalis. » — Deux colonnes. Écriture cursive.

239. In-quarto sur vélin. — Pars Historiæ scholasticæ M. Petri Comestoris. Incipit : « De commendatione Johannis Hircani.

« Mortuo Simone qui ultimus quinque. » – Desinit : « De « ascensione Domini. Die autem ascensionis, etc. » — XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Marqué : « A. T. M. » – Signé sur la garde : « Ro- « bertus de Ferdella. » – Deux colonnes. Écriture très-négligée.

N° 240. In-quarto sur vélin et papier. (Recueil.) 1° Incipiunt Moralitates magistri fratris Roberti Holkot de beata Virgine. – Incipit : « Theodosius de vita Alixandri. » – 2° Incipiunt Ymagines Fulgencii. – Incipit : « Refert Fulgencius de ornatu « orbis. » – 3° Incipiunt Enigmata Aristotilis moralizata bene et pulchre per H. – Incipit : « De preceptis et enigmatibus « Pictagore, itaque pitagorata sunt ista precepta fugienda « omnibus. » – 4° Incipiunt Declamaciones Senece magistri Nicholai Trivet. – Incipit : « In civitate Atheniensi fuit con- « stituta talis lex. Cecus de publico mille denarios accipiat « spiritualem civitas paradisi statuit. » – 5° Tabula hystoriarum biblie distincta per alphabetum. – Incipit : « Absti- « nencia est meriti augmentativa. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Signé : « Iste liber est Hermanni de Bure. » – Longues lignes. Cursive.

241. In-quarto carré sur papier. (Recueil.) – 1° Incipit liber intitulatus Ymaginis Vite a magistro Bonaventura. – 2° Incipit Devotissima jubilacio B. Bernardi abbatis de hoc dulcissimo nomine Ihesu. – Incipit : « Jhesu dulcis memoria. » – 3° Secuntur Gradus superbie secundum eundem Bernardum. – 4° Incipit Parvum Bonum fratris Bonaventure. – 5° Liber de Corona aurea B. Marie Virginis a quodam Carthusiano editus. – Incipit : « Corona aurea super caput « ejus expressa. » – 6° Tractatus de Horis canonicis. – Incipit : « Quoniam dyabolus tenebrarum princeps. » – 7° De Aucto-

ritate concilii generalis excerpta. Incipit : « De occasione « capituli. » – 8° Tractatus de Habitu mulierum. – Incipit : « Reverendi patres episcopi. »–9° Metensis civitatis laus metrica. – 10° Incipit Solacium ludi scachorum, scilicet regiminis de moribus hominum et officiorum virorum nobilium, quorum si qui formas mente impresserint, bellum ipsum et ludi virtutem corde poterunt faciliter obtinere. – Incipit : « Inter omnia mala signa in homine. » – 11° Incipit tractatus de Professione monachorum. – Incipit : « Tractatus « iste qui est de professione. » – 12° Cy comance le livre intitulé le *Miroir de vie humaine,* fait par Rodorique, Hespaignol, evesque de Zamorensis, ou quel toute creature humane mortelle, en quelque estat quelle soit establie, ou en office spirituel ou temporel, pourra veoir de chascune art et maniere de vivre les prosperitez et adversitez, etc. lequel livre a esté translaté de latin en fransois par frère Julien, docteur en theologie, du couvent dez frèrez sainct Augustin à Lyon, en l'an mille cccclxxvij. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Sancti Clementis, 1761. » – Longues lignes. – 6° A la fin : « Explicit « tractatus bonus et utilis de horis canonicis debite dicendis, editus a peritissimo « viro domino magistro Arnuldo de Palacio, primam matutinalem lectionem « juris canonici Parisius legente, ejusdemque juris canonici merito professore, « finitus per me. Amen. » – 7° A la fin : « Explicit hoc totum; frater Jo. Per- « rini. » – 9° Apologie dévote. Commence :

Metis ovans, gaude, manibus plebs aulica plaude,
Urbs populosa satis cum mercibus utilitatis;
Gaude repleta bonis terre celeberrima donis, etc.

10° « Explicit libellus utilitatis et solacii, qui intitulatur de Moribus homi- « num et officiis nobilium super ludo scachorum, quem composuit frater Ja- « cobus de Cessulis, ordinis Predicatorum. Laus sit Christo. Amen. Per me « F. I. P. Feliciter scripsit, vinum detur editori. » – 11° « Explicit tractatus de « professione monachorum fratris Guillermi de Peraut. Benedictus Deus qui « fecit celum. Pro scriptoris venia, precor, dic : Pater Ave Maria. » – 12° A la « fin : « Cy finist ce present livre intitulé le *Miroir de la vie humaine,* impressé

« à Lyon sur le Rosne par Bartholomieu Buyer, cytoien dudit Lyon, le huy-« tiesme jour du moys de juillet l'an mil quatre cens septante et sept. Anno « Domini m.cccc octuagesimo tertio, in mensis junii die 4; explicit hoc opus-« culum per manus fratris Johannis Perrini raptum ab exemplari de latino in « gallicum sagaciter transformatum. »

N° 242. Petit in-folio carré sur papier. – Incipit Expositio Bedæ presbiteri de Tabernaculo et vasis ejus ac vestibus sacerdotum libri tres. — XIe SIÈCLE.

Marqué : « Monasterii Sancti Arnulphi Metensis. » – Longues lignes.

243. Petit in-folio étroit sur vélin. – Beati Cassiani de Instructione monachorum libri XII. — Xe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulphi. » – Longues lignes. Sur le verso du premier feuillet : « In hoc volumine continentur beati Cassiani de Instructione « monachorum libri xij, et Statuta vel regulæ patrum, et admonitiones sancti « Basilii ad monachos. Item ejusdem Basilii epistola consolatoria de eo quod « justis et peccatoribus prosit corporalis afflictio. » – De tous ces ouvrages, le premier est le seul qui subsiste; encore n'est-il pas complet.

244. Petit in-folio sur papier et vélin. – Incipit Secunda pars secunde partis secunde Summe eximii et sanctissimi doctoris beati Thome de Aquino, ordinis Predicatorum. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Marqué : « Natalis. » – Deux colonnes. Écriture négligée.

245. In-folio sur vélin, format très-étroit et tout en hauteur. (Recueil.) – 1° Varia de historia et fundatione ecclesiæ Sancti Arnulphi Metensis. – 2° Regula vivendi ad usum mulieris christianæ. – Incipit : « Dudum quidem, domina imperatrix, « tibi petere placuit ut ex Scripturis colligerem luculentos « brevesque sermones. » – 3° Incipit libellus Anselmi (?) de Scripturis et verbis patrum collectus, ad eorum presertim

utilitatem qui contemplativæ vitæ amatores sunt. Deus misereatur nostri. — Incipit : « Summa Trinitas virtus una. » — 4° Orationes multæ et preces ad Deum et Sanctos. — 5° Notitia reliquiarum in monasterio Sancti Arnulfi Metensis sæculo XII ineunte conservatarum. — Commencement du XIIe SIÈCLE.

Marqué : « Monasterii Sancti Arnulphi Metensis. » — Longues lignes. — 1° Deux relations, dont la première incomplète, toutes deux écrites au XIIe siècle et de deux écritures différentes. La première commence ainsi :

Qui rectæ fidei lector testaris haberi,
Subter descriptis faveat devotio mentis;
Quod propter corpus dens nobis sufficit ejus
Quem fratrem Domini mater dat Virgo vocari;
Herbertus testis datus est divinitus istis.

« Operæ precium est noticiæ posterorum intimare miraculum quod in consecra-« tione hujus ecclesiæ dominus dignatus est declarare, etc. » — Le second récit commence ainsi :

Quod bonus omnis amet præsens descriptio præfert.

« Fere post passionem Domini c° et ij°, cum adhuc rudis populus Christianorum « pullularet per orbem terrarum, quartus Mettensis urbis sanctus antistes no-« mine Patiens, etc. » — 2° A la fin est cette rubrique : « Ego Johannes, ultimus « servorum Christi, et qui mecum sunt fratres, beatitudinem tuam salutamus in « Christo, pia mater pauperum et nobile decus viduarum. Vale. Conservet te in « voluntate sua semper omnipotens Trinitas. » — 4° Ces prières sont presque toutes sous une rubrique. En voici quelques exemples. D'abord la première : « Inci-« piunt Preces ardentis desiderii ut fidelis anima solum Christum possit amare « quia bonus et malus amor non se simul in uno capiunt pectore, sicut scrip-« tum est : Nemo potest duobus dominis servire. » — Vient ensuite cette autre : « Hic peccatrix anima gemit nimis et dolet, videns terram sine aqua, et idcirco « pro desiderio lacrimarum devotas preces fundit ad Deum, etc. etc. Incipit « oratio decora compilata per contemplationem vel meditatio theorica. » — Tout cela semble appartenir à saint Anselme. A la fin des prières, on lit un office sous cette rubrique : « Missa pro monachis in die professionis eorum. » Puis au delà de la notice n° 5 recommencent des prières : « ad sanctam Mariam, ad « sanctum Benedictum. » — 5° Cette notice occupe six pages et date du même temps que le manuscrit. Elle commence par ces mots : « In principali altari quod

« est consecratum in honorem sancti Johannis evangelistæ XII apostolorum con-
« tinentur hæ reliquiæ. »

N° 246. Petit in-folio épais sur papier. (Recueil.) – 1° Sermones super evangeliis dominicalibus. – Incipit : « *Ecce rex tuus ve-* « *nit*, etc. Egregius doctor noster sanctus Thomas de Aquino « dicit. » – 2° Alii Sermones de sanctis cum prologo. – Incipit : « *Laudate Dominum in sanctis ejus*, etc. Rogatus ut post « lecturam sermonum Discipuli de tempore aliquam lectu- « ram facerem de sanctis per circulum anni. » – 3° Promptuarium Discipuli de miraculis beatæ Mariæ Virginis. – Incipit : « Ad Dei omnipotentis laudem, cum sepe recitantur « sanctorum miracula, etc.... intendo ex diversis libris col- « ligere opusculum quod nominari debet Promptuarium « Discipuli de miraculis beate Marie Virginis, etc. » — XVe SIÈCLE.

De l'abbaye de Tholey. – Deux colonnes ; cursive. – 3° On lit à la fin : « Explicit Promptuarium, etc. anno Domini m.cccc.lx. »

247. In-quarto sur vélin. – Sermones magistri Johannis de Abbatis Villa. – Incipit : « Cum sacrosancta mater ecclesia. » — Fin du XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « Iste liber est domus Sancti Sixti in Rutila, ordinis Carthusiensis.– Deux colonnes.

248. In-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Incipit Summula de casibus. – Incipit : « Turpe est ignorare que omnibus conve- « niunt. » – 2° Manuale sacerdotum. – Incipit : « Quia sacer- « dotis officium circa tria principia versantur. » – Desinit : « Tales faciat sacerdotes nostris temporibus quales descripti « sunt. » – 3° Libellus ad instructionem confessorum. – Incipit : « *Quis, quid, ubi, quantum, quociens, quos, quomodo, quando,*

« *Quilibet observat anime medicamina dando.* In istis metris tan« guntur circumstancie confessionis. » – 4° Incipit tractatus de Matrimonio. – Incipit : « Item sponsalia dicuntur. » – 5° Opusculum tripartitum de preceptis decallogi, de confessione et de arte moriendi, per eximium sacre theologie professorem mag. Johannem de Gersona, etc. – 6° Tractatus Dominici Vollani, artium et philosophiæ professoris, de Conceptione beatæ Mariæ Virginis. – Incipit : « Gloriosissimo « principi et domino, domino Nicolao Marcello, serenissimo « Veneciarum duci. » — XVe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Diverses écritures. – 1° On lit à la fin : « Et sic est finis Raimundi per me.... sub anno Domini 1441, hora 2, in pro« festo Jo. » – 2° A la fin : « Finitum est hoc opusculum Exffordie, anno Do« mini m. (cccc.) lx, quinta feria post festum Agathe. »

N° 249. In-quarto épais sur vélin. – Summa Monaldi de jure canonico, tractatus expediens multas materias secundum ordinem alphabeti. – Incipit : « Quoniam ignorans ignora« bitur. » — Fin du XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes, vignettes, exécution élégante. Au commencement, une table sous cette rubrique : « Secuntur rubrice hujus « libri fratris Monaldi de jure canonico. »

250. In-quarto sur vélin. – 1° Commentarius super Decreto Gratiani. – Incipit prologus : « Quoniam in omnibus rebus « animadvertitur id esse perfectum. » – Incipit Commentarius : « *Humanum genus*, etc. Ordinaturus decreta ipsa altius « ingreditur. » – 2° Tractatus de Tabernaculo Moisis. – Incipit : « Auxiliante gratia Domini nostri Jhesu Christi, de « tabernaculi constructione locuturi. » — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « Sancti Vincentii Metensis. » — Longues lignes. Pas de titres.

N° 251. In-quarto sur papier. — Summa Decretalium composita a Henrico. – Incipit : « Sicut dicit lex de veteri lege (jure) « enucleando, omnium habere memoriam et penitus nus- « quam peccare divinitatis magis est quam moralitatis. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. » – On lit à la fin : « Et sic finitur liber « iste scriptus per Johannem Doi in, commorantem Parisius in collegio Marchie, « anno Domini millesimo CCCCLXIII, septima decima mensis octobris. In nomine « Domini amen. Deus laudetur. »

252. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Summa Raimundi super casibus Decretalium. – Incipit : « Quoniam ut ait Jero- « nimus. » – 2° Incipit Summa matrimonii. – Incipit : « Quo- « niam frequenter in foro penitentiali. » — XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes. – 1° On lit à la fin cette rubrique : « Explicit Summa Reymundi. Deo gratias. » – 2° Forme dans quelques exemplaires le quatrième livre de la Somme de Raimond.

253. Petit in-octavo épais sur vélin. – Incipit Summa de casibus Raymundi, cum apparatu. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Une colonne, la glose dans les marges. Plusieurs feuillets brûlés dans le milieu du volume.

254. In-octavo sur vélin. – 1° Raymundi Summa de casibus. – 2° Expositio Wilhelmi super Summa. — Fin du XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes. Signé : « Jo. Herbilloin. »

255. In-octavo sur vélin. – Incipit Summa de casibus Raymundi, cum expositione Willelmi. — Commencement du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « Jo. Herbilloin. » – Le commentaire sur le flanc du texte. La *Summa de matrimonio* est ajoutée à la fin comme constituant le quatrième livre de l'ouvrage.

N° 256. In-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Summula de Summa Raymundi, metrice composita, cum expositione. – 2° Excerptiones ex innumeris pene libris factæ. — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « Codex monasterii Sancti Mauritii. » – Diverses écritures négligées. – 1° Commence ainsi :

Summula de Summa Raymundi prodiit ista;
Non ex subtili, sed vili scribimus istam.
Eloquio placet hoc sociis, quia magna studendi
Cura sibi non est, modus hiis valet ergo loquendi.
Inter doctores hunc nolimus (*sic*) ire libellum
Parvis et rudibus quem traximus esse legendum.

Le commentaire, dont il manque le commencement, développe mot par mot la pensée du versificateur. – 2° Ce sont des extraits dévots à l'usage d'un religieux.

257. Petit in-octavo sur vélin. – Incipit Summa de casibus abreviata, cum apparatu et glosa. – Incipit : « Symonia est « studiosa voluptas emendi. » – Incipit apparatus : « *Studiosa*, « id est ad actum exteriorem progressiva. » — Commencement du XIVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum Metensium. G. 91. » – Deux colonnes.

258. In-seize sur vélin. (Recueil.) – 1° Formulæ excommunicationis et orationis. – 2° Incipit liber penitencialis qui Corrector vocatur et medicus, qui correctiones corporum et animarum medicinas pleniter continet, et docet unumquemque sacerdotem et simplicem quomodo vel qualiter unicuique succurrere valeat ordinato vel sine ordine, pauperi, diviti, puero, juveni, seni, decrepito, sano, infirmo, in omni etate, in utroque sexu ; quo tempore presbiteri plebium can[on]ica auctoritate discordantes ad pacem et delinquentes ad penitenciam compellere debeant. Ex penitenciali Romano. – 3° Breves expositiones super Pater noster,

Credo et Alleluia. – 4° Speculum ecclesiæ. – Incipit : « Dicit « apostolus ad Ephesios. » – 5° Carmen de Algorismo. – 6° Item de Compotu. — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. » – 1° La première rubrique est : « Excom- « municatio Leonis pape. » – 5° Commence par ces vers :

Hec algorismus ars presens dicitur in qua
Talibus Indorum fruimur bis quinque figuris.
0 . 9 . 8 . 7 . 6 . 5 . 4 . 3 . 2 . 1
Prima que signat unum, duo vero secunda, etc.

Manque un feuillet à la fin. – 6° Commence ainsi :

Auxiliante Deo paro tempora scribere metro,
Solis vel lune vario distincta tenore,
Nomina que veteres posuerunt ordine recto,
Adjungens documenta scolis audita modernis.

Le poëme est suivi d'une exposition en prose.

N° 259. In-octavo sur papier. – Casuum ad conscientiam pertinentium brevis et accurata explicatio. — XVIIe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Cahier d'un élève en théologie.

260. Petit in-quarto sur papier. – In posteriores secundæ Secundæ d. Thomæ quæstiones de justitia cæterisque virtutibus cardinalibus Commentarii. — XVIIe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Cahier de théologie.

261. Petit in-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit prologus in libro Questionum magistri Bartholomei Brixiensis. – Incipit : « Ad honorem omnipotentis Dei et ecclesie Romane. » – 2° Tractatus Johannis de Sacro Bosco de Sphæra. – Incipit : « Tractatum de sphera quatuor capitulis distinguimus. » – 3° Auctoritates excerptæ ex libris moralibus Aristotelis. – 4° Ars dictaminis seu formulæ epistolares. – Incipit : « Re- « verendo ac diligendo patri suo H. in tali loco H. scolarum

« studens. » – 5° Tractatus de Arte grammatica. – Incipit : « Ad majorem artis grammatice cognitionem providendum « est quid sit grammatica. » – 6° Sermones de tempore. - Incipit : « Johannes quidam baptisavit, etc. » —Commencement du XIVe SIÈCLE.

Marqué : « Domus Carthusiensis. » – Diverses écritures sur deux colonnes.

N° 262. In-quarto minimo sur vélin. (Recueil.) – 1° Ista sunt Statuta salubria provincialis concilii Treverensis edita solemniter per reverendum in Christo patrem ac dominum Balduynum, Dei gracia sancte Treverensis ecclesie archiepiscopum, anno Domini M.CCC.X, XXVIII die mensis aprilis. – 2° Præceptum Edemarii, Metensis episcopi, de regimine ecclesiarum suæ diœcesis, datum anno MCCCLVI, die VII julii. – 3° Sermons en français. — XIIIe et XIVe SIÈCLES.

De la cathédrale de Metz. – Diverses écritures. – 3° Le premier commence sous la rubrique : « Dominica VI post dominicam in qua cantatur de Trini« tate. » – Sur ce texte : « Amen dico vobis, nisi habundaverit justicia ves« tra, etc. » – « Nostre Sires parla à ses apostres, si com nos reconte l'avangile « de uie, et si lor dit que, se lor santez ne sormontoit la santez as scribes et as « Pharisées, que il n'anteroient mie ou regne del ciel. » – Le dernier de ces sermons est sur la fête de saint Thomas. On lit à la fin : « Anno Domini m.cc. « octogesimo quinto, mense julii. »

263. Petit in-quarto sur papier. — Privilegia congregationi SS. Vitonis et Hydulphi concessa. — XVIIe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. Cette copie moderne ne contient que les priviléges ecclésiastiques de la congrégation de Saint-Vannes.

264. Petit in-quarto sur papier. – Excursus super Summam sancti Thomæ. — XVIIe SIÈCLE.

Marqué : « Frères prêcheurs de Metz. »

N° 265. Petit in-octavo sur papier. – Regulæ Societatis Jesu. — XVIIe SIÈCLE.

Marqué : « Ex libris Sancti Arnulphi. »

266. Petit in-octavo sur papier et vélin. (Recueil.)–1° Regula sancti Benedicti. – 2° Nonnulla præcepta ad Institutionem monachorum. – 3° Considerationes quas religiosus debet considerare per semitas sue consciencie, a cancellario Johanne Gerson. – 4° Abbreviatum super Regula sancti Augustini. – 5° Notabilia et extracta ex Vitis patrum et diversis tractatibus doctorum. – 6° Epistole Magni Turci ad omnes principes mundi. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Istud volumen est conventus Beate Marie Celestinorum de Metis. » – Diverses écritures très-négligées. – 6° Ces lettres sont précédées d'une préface sous cette rubrique : « Laudimi (Landivii?) equitis Jherosolimitani ad « Francinum Beltrandum in epistolas prefacio. » – Ce recueil se compose de quatre-vingt-trois lettres, toutes fort courtes, adressées, les unes par Mahomet II aux princes d'Orient, villes grecques ou souverains d'Italie, les autres écrites à Mahomet par les mêmes princes ou villes.

267. Petit in-octavo sur papier. – Nova collectio statutorum ordinis Cartusiensis, ea quæ in antiquis et novis statutis ac tertia compilatione dispersa et confusa habebantur simul ordinate disposita complectens. — Fin du XVIe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Ce volume ne forme que la seconde partie du recueil.

268. Petit in-folio sur papier. – In universam Aristotelis tum logicam tum ethicam Commentarii, auctore D. D. a Sancto Martino, licentiato Sorbonico, in regia Navarra. 1628. — XVIIe SIÈCLE.

Marqué : « Ex libris congregationis Missionis domus Metensis. »

N° 269. Petit in-folio carré sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit liber priorum. – Incipit : « Primum oportet dicere. » – 2° Incipit liber posteriorum analeticorum. – Incipit : « Omnis doctrina « et omnis disciplina. » – 3° Liber prædicamentorum Aristotelis.–4° Incipit primus liber topicorum Aristotelis. – 5° Incipit liber elencorum. — Fin du XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Marqué : « Memoriale fratris Heinrici de Co- « lonia pro pecunia super primum Durandi. »

270. Petit in-folio carré sur papier. – Liber de Individuorum superiorum significacionibus, quem composuit excellentissimus philosophus Albumazar Geafar, filius Mahone Awalchi. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « Jo. Herbilloin. » Et par le copiste : « Scriptus per me D. Arboris. »

271. In-folio carré et mince sur vélin. – Macrobius in Somnio Scipionis.–Incipit : « Inter Platonis et Ciceronis libros quos « de Republica. » – Desinit : « Macrobii Ambrosii v. c. et inl. « commenta ex Cicerone in Sonnium Scipionis explicuerunt. « Feliciter. » — Xe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Longues lignes, avec des gloses marginales peu nombreuses et d'un auteur chrétien, mais instruit, et à qui la langue grecque était familière. Sur le verso du 40e feuillet est une mappemonde enluminée. Sur le dernier feuillet, une nomenclature succincte des constellations célestes, qui commence ainsi : « Duo sunt extremi vertices mundi quos appellant polos « septemtrionis et austri, quorum alter a nobis semper videtur, alter vero num- « quam. »

272. Petit in-folio sur vélin et papier. – Incipit Prohemium in libro de Proprietatibus rerum fratris Bartholomei Anglici, ordinis fratrum Minorum. – Incipit : « Cum proprietates

« rerum. » – Desinit : « Explicit tractatus de Proprietatibus. « Deo gracias. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Sur le dernier feuillet : « Hunc librum michi « Desiderio Natalis, circatori et canonico Metensi, legavit magister Johannes « Clerici, ejusdem Metensis ecclesie quondam canonicus. Anima ejus requiescat « in pace. » – Et d'une autre main : « Postmodum ego Hugo Mathie istum li- « brum habui a dicto d. Desiderio, pro quo tradidi sibi Summam vitiorum, « quam ipse postmodum portavit secum dum professus fuit ordinem Mino- « rum de observantia apud Brieyum, ubi statim defunctus fuit anno Domini « m.cccc.lxxxiij°. »

N° 273. Petit in-folio carré sur vélin. – Incipit liber de Regimine principum, editus a fratre Egidio Romano, ordinis Sancti Augustini. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes. Encre pâle.

274. Petit in-folio sur papier. – Incipit tractatus de Viciis. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Marqué : « Guillermi Johannis Mali Capitis. » – Écriture cursive sur deux colonnes.

275. Petit in-folio épais sur papier. – In universam Aristotelis physicam et metaphysicam Commentarii, auctore d. d. a Sancto Martino, licentiato Sorbonico in regia Navarra. 1629. — XVIIe SIÈCLE.

Marqué : « Ex libris congregationis Missionis domus Metensis. »

276. In-quarto sur vélin.–Incipiunt capitula libri qui dicitur Universale bonum de apibus, scilicet, de prelatis et subditis, in libro qui dicitur Bonum universale, inter cetera, loquitur auctor ita dicens.–Incipit prologus : « Reverendo in Christo « patri fratri Humberto, magistro ordinis Predicatorum. » — Commencement du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Signé : « Jo. Herbilloin. » — Longues lignes; gros caractère.

N° 277. Petit in-folio carré sur papier. (Recueil.) — 1° Compendium de epidemia, compilatum Parisius per magistros facultatis medicorum, ad instanciam et mandatum illustrissimi principis et domini serenissimi domini Philippi Francorum regis, anno Domini m.ccc.xlv. — 2° Incipit liber octo tractatuum M. Magni Mediolanensis. — Incipit : « Tractatus primus « de aqua, et est summa prima de aquis. » — 3° De ordine ciborum libellus. — Incipit : « Quoniam multi et specialiter « nobiles. » — 4° Tractatus de epydemia, compositus a magistro Magnino. — Incipit : « Inutile (Simile?) est opus stel« larum in hoc mundo. » — 5° Tractatulus Johannis de Casso de cura oculorum. — Incipit : « Quoniam nullus labor sic in « animo delectationem gignit. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. Deux colonnes, cursive négligée. — 1° Trois feuillets; manque le commencement de l'ouvrage. — 5° Se termine ainsi : « Explicit brevis tractatus editus per me Johannem de Casso ad spectatissimum « dominum Thomam de Corsinis, legum doctorem de Florencia, anno m.ccc.xlvj, « in mense julii. »

278. Petit in-folio sur vélin. — Alexandri Iatrosophistæ de morbis dignoscendis et sanandis libri III. — Incipit (dempta præfatione) : « *Incipit textus ejusdem de allopicia.* Contingit hec « dupliciter passio. » — Desinit : « Explicit liber Alexandri « medici Iatrosophistæ, translatus a Johanne episcopo, cui « benedicat Deus. » — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Deux colonnes ; grosse minuscule.

279. Petit in-folio carré sur vélin. — Galieni ars parva? — Incipit : « Cum tocius sentencie generalitas tres principales

« partes habeat. » – Desinit (expleto libro X, capitulo prænotato) : « De significatione qua salus vel mors infirmi possit « previderi. » — XIVᵉ SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes. Encre pâle.

N° 280. Petit in-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° Apparatus super tractatu Johannicii (?) de origine morborum. – Incipit : « *Que est causa*, quod magni excessus sive recedant secun- « dum plus sive secundum minus a temperamento abso- « luto. » – 2° Tractatus de anatomia. – Incipit : « Necessarium « est chyrurgico secatori scire anathomiam. » – 3° Nicolai antidotarius. – Incipit : « Ego Nicolaus, rogatus a quibusdam « in practica medicine studere volentibus. » – 4° Commentum super antidotario Nicolai a magistro Johanne de Sancto Amando. – Incipit : « Operatio medicine in tribus consistit. » — XVᵉ SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes; cursive. – 1° La transcription de l'ouvrage est inachevée.

281. Petit in-folio sur vélin et papier. (Recueil.) – 1° In nomine Domini. Amen. Incipit expositio edita a magistro Gerardo Bierne, alias de Solo, in medicina eximio doctore, super nono libro Raser qui dicitur Almansor misso ad regem Amansorem. – Incipit : « *Locus qui speculatoribus dignior est* « *locus altus.* Ista proposicio est scripta ab Avicenna. » – 2° In nomine, etc. Incipit libellus de retardanda senectute, magistri Arnaldi de Villa Nova. – Incipit : « Domine Raymunde, « quia ex nobilissima stirpe. » – 3° Incipit compendium astronomie, magistri Arnaldi, ad utilitatem medicorum. – Incipit : « Circa signa utilia. » — XVᵉ SIÈCLE.

Marqué : « Sancti Vincentii Metensis. » – 1° Daté à la fin, de la main du co-

piste : « Principium 22 Marcii 1418; finis 5 Aprilis sequentis. » – 2° Suivi de quelques prescriptions tirées des autres ouvrages d'Arnaud de Villeneuve. – 3° Précédé de six tables astronomiques.

N° 282. Petit in-folio carré sur papier. (Recueil.) – 1° M. Gaspari de Sarnana sertum papale de venenis. – Incipit : « Exul- « tent et letentur jam divina consortia. » – 2° Incipit libellus de preservacione ab epidimia magistri Magnini de Magnis de Mediolano. – Incipit : « Simile est opus stellarum in hoc « mundo. » – 3° Incipit tractatus de epidimia compositus per Bernardum de Gordonio. – Incipit : « Homo est rex et « princeps. » – 4° Tractatus ejusdem M. B. de Gordonio de sterilitate mulierum. – Incipit : « Temperamentum com- « plexionis est causa fecunditatis. » – 5° Incipit regimen contra difficultatem concepcionis, compositum per magistrum Johannem Patarani medicum. – Incipit : « Fructus « artis nostre legitime approbatus. » – 6° De quatuor complexionibus. – Incipit : « Complexionis varietas sequitur. » – 7° Liber afforismorum Ypocratis Choy. – 8° Incipiunt glose afforismorum Ypocratis. – Incipit : « *Vita brevis, etc.* Criso- « ranus dicit istam scienciam. » – 9° Incipit liber Epydimiarum Ypocratis. – 10° Mirabile antidotarium magistri Bartholomei de Montagna. – Incipit : « *De unguentis.* Un- « guentum de corticibus castanearum. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Sancti Arnulphi. » Auparavant : « Ce presant livre appartient à « moy, Jacques de Naurolles, chirurgien de Dansy. » – Le premier cahier du volume commence par un feuillet de parchemin. Longues lignes, écriture italienne renouvelée. – 1° L'auteur se nomme dans sa préface, et à la fin de l'ouvrage on lit : « Explicit sertum papale de venenis. » – 2° A la fin : « Explicit « libellus de preservacione, etc. compilatus per magistrum Magninum de Ma- « gnis de Mediolano, philosophie, phisice et arcium professore, anno Domini « 1361, in quo continetur quomodo homo et cetera inferiora celestibus corpo- « ribus sunt subdita. »

N° 283. Petit in-folio carré et très-épais sur vélin. – Incipit liber canonis tercius Abhohali Abuisceni de particularibus egritudinibus que accidunt in membris hominis, a capite usque ad pedes, manifestis et occultis, viginti duas continens fen. id est distinctiones, quibus complectuntur quinquaginta quatuor tractatus. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Cursive négligée.

284. In-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Incipit algorismus de integris et minuciis. – Incipit : « Omnia que a primeva re« rum origine processerunt. » – 2° Tractatus de spera Johannis de Sacro Bosco. – Incipit : « Tractatum de spera quatuor ca« pitulis distinguimus. » – 3° Hic incipit theoria planetarum, et primo de sole. – Incipit : « Circulus ecentricus vel egresse « cuspidis. » – 4° Incipit alia theorica planetarum. – Incipit : « Cuilibet planetarum assignatur triplex locus. » – 5° Capitulum de ventis et de eorum natura et loco regionum et de proprietate ipsorum. – Incipit : « Ventorum quatuor sunt « regiones principales. » – 6° Incipit (tractatus) de quadrante. – Incipit : « Geometrie due sunt species vel partes. » – 7° Composicio chylindri cum sua arte. – Incipit : « Investigantibus « chylindri composicionem. » – 8° Johannis de Sacro Bosco Compotus. – Incipit : « Compotus est sciencia considerans « tempora. » — Commencement du XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – 5° A la fin du traité : « Licet autem dictum sit « sufficienter de ventis prosayce, nunc placet nobis predicta metrice recitare, « de quibus tales dantur versus :

Quatuor a quadro consurgunt limite venti ;
Hinc quoque sex gemini dextra levaque ligantur,
Etc. etc.

Vingt-deux vers. — 8° A la fin, sont ces vers :

M. Christi bis cc. quarto deno quater anno
De Sacro Bosco discrevit tempora ramus

Gracia cui nomen dederat divina Johannes,
Annuat hic vobis hujus sic carpere fructum
Ecclesia Christi quod nos hinc fructificemus.
Invide qui laceras que prosunt carmina contis
Attenuas que non attenuare vales;
Sed licet in tantis sua commoda subtrahis ista,
Serpit per plures pagina lecta viros.

N° 285. Petit in-folio carré sur vélin. (Recueil.) – Incipit tractatus M. Johannis de Muris de sole et luna et eorum conjunctionibus. – Incipit : « Patefit ex Ptholomei disciplinis. » – 2° Incipit sermo de electionibus curationis morborum secundum astronomos. – Incipit : « Quoniam electiones laudabiles sunt salubres. » – 3° Tabulæ astronomicæ M. Johannis de Muris. – 4° Tabulæ latitudinum planetarum. – 5° Tractatulus de planetis. – Incipit : « Septem sunt planete que dicuntur sydera erratica. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Marqué : « Liber est Hermanni de Bure. » – Deux colonnes; exécution soignée. – 1° Au nom de *Jo. de Muris*, un renvoi avec cette note écrite au XVe siècle : « Falsum, et quidam dicunt quia fuit cujusdam monachi Bexensis. » – 3° A la fin, la rubrique : « Expliciunt tabule Johannis de Muris, per magistrum Nicolaum de Angos, M. CCCC. VJ, XII. die mensis Januarii, « bene correcte secundum originale. » – 4° A la suite, un cahier de papier où ont été écrites postérieurement des tables de conjonctions pour les années 1404, 1406, 1408 et 1409, puis des pronostics intitulés : « Narraciones fratris Petri « Cotin de dispositione temporali. »

286. Petit in-folio carré sur vélin et papier. (Recueil.) – 1° Ptolomei, astrorum peritissimi, Centilogii liber. – Incipit : « Dixit « Ptholomeus : jam scripsi tibi. » – 2° Tabula motus astrorum, cum tractatulo. – Incipit : « Postquam... de motibus celestibus aliquam certitudinem. » – 3° De theorica lune et vi planetarum. – Incipit : « Centro vero epicicli exeunte. » – 4° Tabulæ et canones tabularum magistri Hermanni de Saxonia. – Incipit : « Anno Christi 1361 completo, ad meridiem 10 diei. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Signé : « Herman de Bure. » — Plusieurs écritures très-négligées. — 1° A la fin : « Scriptus Parisius anno Christi 1343, 16 kal. Au-« gusti, hora vespertina. Amen. »

N° 287. Grand in-quarto épais sur papier. (Recueil.) — 1° Canones magistri Johannis de Saxonia super tabulas Alfoncii. — Incipit : « Tempus est mensura motus. » — 2° Canones tabularum magistri Hermanni de Saxonia. — 3° Incipiunt tabule de motibus stellarum, etc. quas composuit magister Hermannus Stilus, Saxo, de Nochem, pro allem. (?) operacionum tabularum Alphoncii et aliorum astronomorum seu philosophorum, et hoc ad meridianum Parisiensem anno Christi 1349. — 4° Tables astronomiques, avec une explication en français. — 5° Tabulæ perpetuales, cum canone. — Incipit : « Omnis utriusque sexus armonia. » — 6° Hic est liber magnus, scilicet completus, quem Alyaben et Ahel filius, summus astrologus, composuit de judiciis astrologie, quem Hyhuda filius Amesce, precepto domini A. Romanorum et Castelle Dei gracia regis illustris, translulit de arabico in maternum, videlicet ispanicum ydioma, et quem Egidius de Tebaldis Perinenssis, aule imperialis notarius, una cum Petro et d. regia ipsius aule prothonotario, transtulit in latinum. — Incipit : « Dicit Haly filius Aber Ahel. » — 7° Incipit breviloquium magistri Bartholomei, nacione Perinensis, Bononie compilatum et consummatum per prudentes viros, de fructu artis tocius astronomie, ad preces et honorem domini Thedisii de Fusto, anno Domini M. ducentesimo octuagesimo sexto. — Incipit : « Scribit philosophus in 1. libro me-« taphysice. » — 8° Tractatus astronomicus. — Incipit : « Se-« cundus post conditorem orbis moderator sol. » — Desinit : « Anno 1138, 3 kal. Octobris. Explicit fatidica Zeel ben « Bixer Caldei. Hermanni translatio. VI. Astronomie liber. »

— 9° Incipiunt collecta ex libro Aomar Tiberiadis. — 10° Compillatio Leoupoldi ducatus Austrie filius (*sic*) in astrologia. — Incipit : « ... rosus Deus et sublimis qui omnia verbo « creavit. » — XIVe et XVe SIÈCLES.

De la cathédrale de Metz. — Signé : « Jo. Herbilloin. » — Plusieurs écritures très-négligées. — 4° Du XVe siècle. — 5° A la fin : « Expliciunt canones tabularum per- « manencium :

Ista Johannes equat, cepit Firminus et implet,
Lux gaudet, reprobat livor, amicus habet.

N° 288. In-quarto sur vélin. — Incipit liber primus dialogorum Aurelii Augustini cum Licentio de Musica. — Xe SIÈCLE.

Marqué dès l'origine : « Liber Sancti Arnulfi. » — Longues lignes. A la fin est un glossaire explicatif des mots grecs employés par saint Augustin. Sous l'*explicit,* en écriture du XIe siècle :

O qui transitis secus optima quiritis
Hac spectate domo quis Nicholaus homo.
In domibus pulcris memores estote sepulcris.

289. In-quarto sur papier. — Bartholomæi Pisani Summa casuum. — Incipit : « Quoniam, ut ait Gregorius super Eze- « chielem. » — XVe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. — Intitulé sur le dos : « Sermones aut. ignoti. »

290. Petit in-folio carré sur papier. — Commentarii grammatici. — Incipit : « *Quoniam ignorancie nubilo.* In prima parte « nostre lectionis actor iste tangit causam que movit ipsam « materiam scribendam. » — Desinit : « *Si proprie atendas.* Lit- « tera nostra ad litteram, etc. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Marqué : « Iste liber est domino Johanni de « Ytalia, cappellanus Sancte Marie Rotonde; » et postérieurement : « Cest livre « est de maistre Chrestien, maistre dou gran motier, mais il me doit XII. sous « que je li ait presté sus lou jour de Saint-Luc pour XIIII s. et XVIII. d. » — Écriture cursive très-négligée, sur deux colonnes.

N° 291. In-quarto carré sur papier. – Berengarii Speculum abbreviatum. – Incipit : « Quia inusitata est lectio Speculi judi-« cialis. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Belle écriture italienne renouvelée, sur deux colonnes. Sur la dernière page : « H. Mathie me scribi fecit anno jubilei m. cccc. « lxxv. »

292. Grand in-quarto épais sur vélin. (Recueil.) – 1° Tractatus incerti auctoris de grammatica. – 2° M. Servii Honorati commentarii super Georgicis et Æneide. — Xe SIÈCLE.

Marqué : « Liber S. Arnulphi. » – Longues lignes ; écriture nette et régulière. – 1° Manque le commencement. Sur le verso du folio 1, qui est déchiré, on lit : « III. Conparativus gradus generis est semper communis, ut hic et hæc jus-« tior, etc. » Au verso du folio 2 : « INCIPIT TRACTATUS DE GENERE. I. De difinitione « generum. II. De alterius generis in sono et in alterius in intellectu. III. De « alterius in singularitate, alterius in pluralitate, etc. etc. DE DIFINICIONE GENE-« RUM. Genera principalia duo sunt que proprie sola tantum vocantur, mascu-« lini et feminini, etc. etc. » Cet ouvrage occupe 46 feuillets d'une écriture très-fine. Il se termine au traité sur l'interjection, chapitre *De figura interjectionis*, par les mots : « ex integro et corrupto, ut pater mi, currus Israel et « auriga ejus ; conponuntur ex pluribus, ut : eia tu eia, fac tu fac, et similia. » Ce traité de grammaire est l'ouvrage de *Smaragdus*, abbé de Saint-Mihiel, dont la Bibliothèque Nationale possède deux exemplaires manuscrits. Il est inédit, sauf un curieux chapitre sur la composition des noms barbares, que Mabillon a imprimé dans ses Analectes. A la suite, sont quelques formules épistolaires, dont voici les protocoles : « Nobilissima ædito prosapia illustri præsuli, servi et oratores « vestri de pago Salninse et Nedinse et Rosolinse, in Christo orationem, etc. etc. « Domino venerabili H. congregatio Sancti Martini in Christo orationem, etc. » Ces transcriptions, contemporaines du manuscrit, mais d'une autre main, occupent deux demi-pages. – 2° Commence par ces mots : « Nam, ut supra « diximus, nomina numinibus ex officiis constat imposita, verbi causa ut ab « occasione Deus occator dicatur, a sarritione sarritor, a stercoratione ster-« culinus, etc. » commentaire qui se rapporte aux premiers vers des Géorgiques. Le commentaire sur les Géorgiques n'est pas complet. Celui de l'Énéide commence par les mots : « Memorem Junonis ob iram : constat multa in auctoribus « inveniri, etc. » Il se termine dans le XIIe livre par les mots : « Pervolat, per

« magnas aedes volat, nam more suo verbo dedit detractam nomini præpositio« nem. Vacuis magnis ut vacua atria lustrat sau... Nec conferri... »

Voici la collation des premières pages faite sur l'édition de Robert Estienne. Les mots en romain indiquent les variantes.

GEORGIC.

P. 56, l. 14. occasione.
— l. 15. sterculinus.
adulat *augustum*.
P. 57, l. 1. sed veritati.
— l. 2. emeruit.
— l. 3. per numen.
— l. 4. rem (au lieu de ad rem).
— l. 5. possumus tamen pro post.
— l. 6. daturos – potest et mox.
— l. 15. Thyle.
— l. 17. (La ligne manque).
— l. 21. nuptiarum – coemebant.
— l. 25. nolunt.
— l. 33. Hæ *quinque*.
— l. 42. *gratiam* tuam.
— l. 47. allegorice.
— l. 54. Ennæa *dapes*.
P. 57, *ult.* *ignaros* miseratus rusticos juva ut mecum ignaros *intellegas*.
P. 58 (marq. 55), l. 1. etiam *ego*.
— l. 5. *majores* artium eum *autem*.
— l. 12. est Dis pater.
— l. 14. initio – prima parte.
— l. 15. qui *ipsorum temporum*.
— l. 18. *sub* casum *hiemis* i. u. s.
— l. 34. gelidum (*gelu tum*).
— l. 37. econtra (*contra*).
— *ult.* respondit.
P. 59, l. 6. *ac prius* inmensum *ferro*.
— *ibid.* veractum.
— l. 11. temperie *vel frigore*.
— l. 20. meliores *in India*.
— *ibid.* Hoc *est quod ait*.

ÆNEIDOS, I.

P. 173, l. 3. nec *ad eorum exemplum*.
— l. 10. propter vulneratum.
— l. 15. *usque ad Vulturnum* denique ipse dixit veteresque latini ideo quia scit esse etiam novos id est a fundis usque ad Vulturnum *Latium autem*.
— l. 21. *non deductio a persona* sed ad locum. *Tamen*.
— l. 31. *incertum* est *utrum* abreuse Albiniæ *filio*.
— *ibid.* *de qua re* etiam *Livius dubitat*.
— l. 35. *et in* v. libro ut *priscos docuit*.
— l. 37. *in montibus* est posita.
— l. 39. *Lucanus tamen* ipsum *ordinem vertit*.
— *ult.* *Dicemus enim quo te* læser.
P. 174, l. 10. *De Troja* sustulit *et hic ostendit*.
— l. 22. *antiqui per* efexegesin *dicere*.
— l. 23. *et hos* Tyro constat venisse.
P. 174, l. 31. *contra populum romanum* Juno *fertur*.
— l. 32. *ne* in *rebus fabulosis*.
— l. 37. *Junonem* in *alio loco testatur*.
P. 175, l. 8. *gentium* loco arum *et reliqua*.
— l. 16. *olim quandoque et tria*.
— l. 17. *ut olim arbos* nam adi. p. q. g. l. *præsens*.
— l. 24. *scribit* alia *fila deducit*.
— *ibid.* *et dictæ sunt* parcæ.
— l. 32. antiquis *ad Junonem referas*.
— l. 34. *ex persona potæ* intellege.
— *ibid.* *sic ipse* in alio loco *miratur*.
— l. 39. *significationem* nominum *dat*.
P. 176, l. 6. *in plurali* numero *masculini*.
— l. 8. *Repostum autem* sincope *est*.
— l. 10. *quod etiam Maro* fecit namque et.
— l. 11. *et eorum* exemplis *aliis*.
— l. 14. *licet* multi *separent*.

N° 293. Grand in-quarto sur papier. – Vocabularius dictus Abbas niger. – Incipit : « *A* littera, sicut dicit Ysidorus in primo « libro ethimologiarum, in omnibus linguis est prior. » – Desinit : « *Zuckura,* fit per decoccionem, sicut sal de aqua, etc. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « Jo. Herbilloin. » Voici le titre de cet ouvrage, qui renferme l'interprétation de plusieurs mots en vieil allemand : « Incipiunt rarorum vocabulorum exposiciones ex dictis Ysidori, Papie, Hugui-« cionis, Britonis, Luciani, necnon aliorum grammaticorum, studiose excerpte « et in hanc summulam a quodam abbate nigri ordinis compendiose tradite, ac « per quemdam scholarem plures (per litteras?) interposite. Ergo liber iste « Niger abbas nuncupatur, et tales exposiciones vocabulorum, ut facilius inve-« niantur, secundum alphabeti ordinem ponuntur. »

294. Petit in-folio carré sur papier. – Laurentii Vallæ elegantiæ latini sermonis. – Incipit : « Cum sepe mecum nostro-« rum majorum res gestas aliorumque vel regum vel popu-« lorum. » – Desinit : « masculini potius generis, ut tallio, « stellio, gurgulio, et hec sufficiant. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Longues lignes; écriture renouvelée italienne; très-belle exécution.

295. Petit in-folio carré sur papier. – Incipit directorium sive compendium accentus multum utile. – Incipit : « Ut lector « in mensa vel in choro ad honorem Dei absque sui ipsius « confusione. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Le traité est suivi d'un vocabulaire où se trouvent les mots marqués de leur accent. Ce vocabulaire, écrit sur quatre colonnes, est précédé de la rubrique : « Sequitur nunc consequenter compen-« dium accentus exemplare secundum ordinem alphabeti. » A la fin du volume : « D. Warini scripsit. »

296. Petit in-folio carré sur papier. (Recueil.) – 1° Moralis tractatus scacorum. – Incipit liber secundus : « *De forma*

« *regis, etc.* Rex sic formam accepit a principio. » – 2° Incipit hystoria Grisilidis ad Johannem Boccatium de Florencia. – 3° Libellus Basilii, translatus per Leonardum Arretinum de greco in latinum. – 4° Francisci Petrarche, poete laureati, epistola compendiosa, qualis esse debeat rector patrie. – 5° Bartholi de Saxo Ferrato tractatus de insigniis et armis. – 6° F. Petrarchæ epistola de his quatuor quæ necessaria summis bellorum prædicat Cicero. – 7° Vitæ philosophorum, quorum primus Anaxagoras, postremus Priscianus. – 8° Incipiunt moralitates M. Roberti de Olcoth, ordinis fratrum Predicatorum. – Incipit : « Theodosius de vita Alexan« dri. » – 9° Incipit liber de problematibus seu naturalibus questionibus cum solutionibus suis. « *Prima questio.* Quare « omne animal sit grassibile. » – 10° Incipiunt auctoritates Aristotelis de animalibus. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Ex monasterio S. Vincentii Metensis, 1660. » – Écriture italienne renouvelée, d'une belle exécution, mais le volume est tout mutilé. – 1° Manque le commencement. On lit à la fin : « Explicit liber moralis scachorum domini « Johannis de Bu, alias de Metis, quem scripsit Metis anno Domini 1451. » – 9° A la fin : « Explicit tractatulus de naturalibus questionibus animalium, scrip« tus per me Jo. Francisci de Metis, alias de Bu, anno D. 1458. » – 10° Daté 1464.

N° 297. In-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit epistola beati Iheronimi de nominibus pedum. Ermorii (*sic*). – 2° Isidori Hispalensis liber Etymologiarum. – 3° Ortus, vita et obitus Alexandri magni, regis Macedonum. – Incipit : « Ægypti sa« pientes sati genere divino primi feruntur. » – 4° Incipit epistola Alexandri regis magni Macedonis, ad magistrum suum Aristotelem matremque suam atque sororem, de situ Indiæ et itinerum et variis generibus bestiarum et serpentium. – 5° Incipit ejusdem ad Dindimi regis Bracmanorum

de philosophia conlatio. — Incipit : « Sepius ad aures meas « fando pervenit rationem vite nostre. » — XIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Très-beau volume écrit à longues lignes. — 1° La rubrique rapportée ci-dessus est flanquée du titre suivant, introduit dans le texte et de la main même du copiste : « Incipiunt inventicula de pedibus no« bis necessaria. » — 2° Complet; précédé de la correspondance d'Isidore et de Branlion; terminé par une petite table analytique sous cette rubrique : « Ut « valeas quæ requiris cito in hoc corpore invenire, ad hæc tibi, lector, pagina « monstrat de quibus rebus in singulis libris conditor hujus codicis disputa« vit. » — 5° Divisé par les rubriques suivantes : « Prima responsio Dindimi « regis contra Alexandrum regem magnum. Responsio Alexandri. Responsio « Dindimi. Responsio Alexandri regis gloriosi. » A la fin :

Armipotentis Alexandri hic conscripta tenentur
Ortus et occasus necnon et prælia sæva,
Per mare, per terras, quæ quondam gesserat ipse,
Ipse manu valida, qui nulli parcere novit,
Omnia quin potius igni ferroque peremit,
Ac pene per totum bellorum incendia mundum
Miscuit, atque omnes excelsas subruit urbes;
Qui mare qui terram quique aera terruit ipsum,
Classibus et populis, jaculis pariterque sagittis,
Vis quoque quem ferri hominumve potentia nunquam
Vincere prevaluit, vino pariterque veneno
Victus et extinctus Herebi penetralia scandit.

Voici la première et la dernière page de la Vie d'Alexandre.

« ORTUS, VITA ET OBITUS ALEXANDRI MAGNI, REGIS MACEDONUM.

« Ægypti sapientes sati genere divino primi feruntur, permensique sunt ter« ram ingenii pervicatia et ambitum cœli stellarum numero adsecuti. Quorum « omnium Nectanabus prudentissimus fuisse comprobatur; quippe quia quod « alii armis ille ipse ore potuisse convincitur. Denique mundalia elementa ei « parebant adeo ut si metus bellicus illi immineret, non exercitum non machi« namenta martia moveret, quin potius ingressus aulæ regiæ secreta, ibi se « solitarium abdebat, invecta secum pelvi quam, dum ex fonte liquidissimo « impleret, ex cera imitabatur navigii similitudinem effigiesque hominum « ibi collocabat : quæ omnia cum supernatare cepissent, mox moveri ac vivere « visebantur. Adhibebat etiam et virgulam ex ligno hebeni et precantamina « loquebatur quibus vocaret deos superos inferosque, sicque laborabat pelvi « naviculam submergi. Ex quo fiebat ut simul cum submersione illius ceræ et

« cereis insessoribus etiam omnes hostes, si qui adesse prenuntiabantur, pelago « mergerentur. Itaque multo tempore regno hac securitate potitus est. Quo« dam igitur tempore nuntiatum est ei multas adversus eum gentes una « conspiratione atque eadem voluntate consurrexisse, scilicet Indos, Arabes, « Fenicesque, Parthos et Assyrios, necnon et Sertas, Alanos, Osidoracontas, « Seres atque Acaucones hyberos, agriofagos Eunomitas et quecunque sunt « Orientis barbare gentes. Quibus ille auditis plausum dans manibus magno « risu dissolutus est. Igitur ad consuete artis confugit periciam, et more solito « adhibuit sibi pelvim atque alia omnia instrumenta quibus intellexit se vin« cendum atque ab hostibus capiendum nisi fuge consuleret. Mox autem raso « capite et barba collectisque omnibus queque sibi erant preciosarum opum, « appulit Macedoniæ, ibique amictus veste linea astrologum se professus est : « vim pericie sue cum magna admiratione commendabat. Ergo Nectenabus jam « longe celebracior apud Macedonas erat, adeo ut etiam fama illius nec Olim« piadam quidem reginam lateret. Enimvero Philippus tunc bello forte aberat, « cepitque regina consulere periciam viri; qui ut ad eam ingressus est, non « eam domine appellatione dignatus est, qui se quondam dominum fuisse me« minisset, moxque ejus pulcritudinem admiratus, amore illius captus est. « Cum ergo jussus sedisset, ait regina ad eum : Tune, inquit, es Nectenabus « ille matheseos sciens? Dic ergo quanam usus pericia adeo veri amicus cluis « Ad id respondit : Multifida quidem est, o regina, hec nostra vaticinandi « scientia, neque est in tempore uno omnium meminisse, nam et interpretes « somniorum et astrici, quibus omnis divinandi ratio referatur, multaque preter « hec quibus uti ad presentias solemus. His dictis, cum acrius in vultum regine « intueretur, Olympias ait : Quid ita defigeris, o propheta? At ille : Recordor, « inquit, oraculi illius quod apud Egyptum a diis acceperam, quod oporteret « me reginæ vera predicere. Quare consule super his quæ cupis. Et cum verbo « promit tabulas quas hujus periciæ docti penatem nominant, auro enim « et ebore variatum precium cum sui operis admiratione contenderat. Tunc « promit etiam VII stellas et horoscopum pariter quibus singulis sui metalli « species inerat : Jovem quippe viseres ereo lapide nuncupatum, solem cris« tallo, lunam adamante, Martem dici sub lapidibus hematite, Mercurium sma« ragdo, Venus autem saphyrina erat, Saturnus in ophite, at vero horoscopus « ligdinus erat. Exinde mirans Olimpias mirabilem stellarum varietatem et « propius sessitans : O, inquit, intuere tu, quæso, meam et Philippi congruen« tiam. Nam multa fama est quia si ex hoste rediens affuerit, abjecta me, velit « in alteram transmigrari. Quin Nectenabus statim suam adhibet constellatio« nem, exploraturus ea quæ regina petiverat. »

13 pages de cette dimension.

L'ouvrage se termine ainsi :

« Occasio igitur illius mortis hæc fuit : Mater ejus scripserat ad eum de si- « multatibus Antipatris et Divinopatris, premonuitque insidias eorum caven- « das. At ille statuit de Macedonia ad sese venire, alio in loco ejus sobrogato. « Unde Antipater iratus, in ipso itinere veneno efficacissimo atque potentissimo « elaborato, per ministrum regi destinavit hauriendum. Quo ille hausto, mox « lectulo datur intellexitque se moriturum. Ordinatis itaque rebus dispositis- « que principibus ac ducibus suis prout sibi libuit, spiritum emisit. Cumque « de sepultura illius jurgia orirentur, quippe Macedonibus in sua eum trans- « ferre cupientibus, et Persis e contra resistentibus, tandem Jovis oraculum con- « sulentes, responsum acceperunt apud Egiptum eum sepeliri oportere, non in « Memphis, verum quam ipse sibi edificaverat urbem. Ergo honorificentissime « ibi ei erecta est sepultura. Vixit autem annis xxxij. Imperio potitus annis xij « condiditque urbes xii, quas omnes suo de nomine Alexandrias nuncupavit. « Alexandriam quæ condita est sub nomine Bucefali equi, Alexandriam mon- « tuosam, Alexandriam apud Porum, Alexandriam in Scithia, Alexandriam « Babilonis, Alexandriam apud Massagetas, Alexandriam apud Egiptum, « Alexandriam apud Origala, Alexandriam apud Granicum, Alexandriam apud « Troadem, Alexandriam apud Tigriden fluvium, Alexandriam apud Scan- « tum. Insignivit ergo muros earum primorum quinque grecorum elemento- « rum caracteribus, uti legeretur in eis : Alexander rex genus Jovis fuit. A. P. « Γ. I. Φ. Et quem orbis universus superare non potuit, vino et veneno supe- « ratus atque extinctus. »

N° 298. In-quarto très-épais sur papier. — Senecæ tragœdiæ. — Fin du XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Signé : « Loisy. » — Écriture cursive négligée.

299. In-quarto épais sur papier. — Virgilii Bucolica, Georgica et Æneis. — XVe SIÈCLE.

Des Célestins de Metz (?). — Livre d'école. — On lit à la fin des Géorgiques : « Explicit liber Georgicorum, patratus per manum Johannis de Joudongue, « anno Domini M.CCCC.LV, XXa prima mensis Maii, Parisius, in collegio Navarre. »

300. In-quarto sur vélin. (Recueil.) — 1° Sequuntur epistolæ Senecæ ad Paulum apostolum et Pauli ad Senecam. —

2° Epytaphyum Senecæ. – Incipit : « Cura, labor, meritum. » – 3° Secuntur dehinc epistole morales Lucii Annei Senece ad Lucilium (numero LXXXVIII). — XIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulfi. » – Longues lignes; belle exécution. Sur le verso du dernier feuillet, des vers en l'honneur de saint Paul. Voici les premiers :

Qui discurristi per cuncta volumina mundi,
Que pro diversis sortita vocabula causis,
Ingenio magnos sic ostendere magistros,
Ut qua claruerunt famam non perdere possint,
Etc. etc.

N° 301. Petit in-folio carré sur vélin. – Valerii Maximi dictorum et factorum memorabilium libri decem. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Écriture italienne renouvelée; longues lignes; très-belle exécution.

302. Petit in-folio sur vélin. – Historia belli Trojani ex Darete Phrygio, Dicty Cretensi et aliis, auctore Guidone de Columna. — Fin du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « Jo. Herbilloin, » et marqué d'une guimbarde, qui indique la possession antérieure de Nicolas Desch. – Cursive italienne à longues lignes. Manque le commencement de l'ouvrage. On trouve au verso du premier feuillet la rubrique : « Qualiter Peleus rex Jasonem exorat « ut ad aureum velleris questum se conferat. » Suit un discours commençant ainsi : « Satis quidem glorior, kare nepos, de dominio regni Thesalie, etc. » A la fin est un épilogue, dans lequel *Guido de Columpna Messana* se déclare l'auteur de cette compilation et dit l'avoir entreprise sous les auspices de Matteo di Porto, archevêque de Salerne, et terminée en 1287. Sur les deux derniers feuillets est transcrite la lettre de saint Bernard à Raimond : « Gratioso militi « et felici Raymundo, domino castri Ambrosii, Bernardus, in senium deductus, « salutem. Doceri petis a nobis de cura et modo rei familiaris utilius gubernande, etc. etc. » On trouve encore à la fin du volume d'autres transcriptions du XVe siècle. Ce sont des épitaphes et d'autres petites pièces de vers recueillies en Italie. Voici la première :

Epitaphium Cesaris imperatoris circumcirca quamdam pomam auream positam in summitate unius columpne marmoree in urbe posita, et intus dictam pomam est corpus ejus incineratum, et hec verba :

Vase sub hoc modico clauditur orbis herus :
Imperator Cesar Flavius Justininianus, Allamanicus
Ghoticus, Germanicus, Affricanus,
Pius, felix, inclitus ac triumphator
Semper augustus.

Suivent les épitaphes en vers hexamètres, d'Auguste César :

In Macedum campis ultus jam Cesaris umbras;

de Scipion l'Africain :

Scipio sum juvenis consul qui factus in Afros;

de Jean Boccace :

Hic sub mole jacent cineres ac ossa Johannis;

etc. etc. Sur le feuillet suivant, une épigramme composée par un Florentin sur les armoiries du duc de Milan :

Cur tenet infantem coluber crudelius ore,
Quem nec dimittit nec mandit faucibus illum ?

avec une réponse faite sur le même thème par Antoine *de Lucino*, secrétaire du duc :

Infantem miserum coluber raptaverat ore.
Illustris miles comitis de gentibus olim,
Expugnans colubrum, puerum defendit in armis,
Etc. etc.

N° 303. In-quarto sur papier. – Legendæ sanctorum Bartholomæi Januensis. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « Natalis. » Incomplet. S'arrête à la fête de Pâques.

304. In-quarto carré sur vélin. – Liber conscriptus in honorem sancti Martini. — XIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Marqué dès le XIIIe siècle : « Iste liber est Sancti « Stephani Metensis ecclesie. » – Longues lignes. Exécution somptueuse. Têtes de livres encadrées et peintes en or et en blanc sur fond de pourpre. Initiales en or dans le style roman. Une note écrite au XVIe siècle sur le second feuillet du

volume apprend qu'il a été écrit par la main d'une femme, et a conservé ces vers tracés autrefois sur la dernière page, qui manque aujourd'hui :

Hic finem tango, nec plus sudoris adibo,
Perspicis hæc quisquis devoto corde preceris.
Scriptrici requiem, Deus, annue summe perenem.
Quivis dicat amen qui conspicit hic quoque finem.

Voici les pièces contenues dans le volume : « Incipit liber sancti Martini episcopi de Trinitate. – Præfatio Sulpicii Severi ad Desiderium de vita domni Martini episcopi. – (Ejusdem vita sancti Martini.) – Incipit epistola Severi ad Eusebium tum presbiterum postea episcopum. – Item alia ejusdem ad Aurelium diaconem. – (Item ejusdem) ad socrum suam Bassulam, qualiter sanctus « Martinus de hoc mundo recesserit. – Incipit de transitu sancti Martini. *Martinus igitur obitum suum longe ante prescivit, etc.* – Incipit epistola de transitu « sancti Martini episcopi : *Archadii vero et Honorii secundo imperii anno, etc.* – Item sermo beati Ambrosii episcopi de transitu sancti Martini. *Eo namque « tempore, beatus Ambrosius, cujus hodie flores eloquii per totam ecclesiam redo- « lent, etc.* – Item alius sermo quando corpus ejus translatum fuit. *Opere pretium est etiam illud.* – (Dialogus Severi de virtutibus sancti Martini.) – (Carmina antiquitus descripta in basilica Turonensi.) – Incipit vita sancti Briccii « episcopi. »

N° 305. Petit in-folio sur parchemin. (Recueil.) – 1° Incipit passio beate Katherine virginis. – Incipit : « Tradunt annales « hystorie. » – 2° Incipiunt sermones diversorum patrum. – 3° Incipit liber magistri Hugonis de Sancto Victore de claustro anime. – 4° Epistola Willelmi Signiacensis ad Cartusienses Montis Dei. – Incipit : « Dominis et fratribus B. « priori et H. W. sabbatum delicatum. » – 5° Incipit epistola beati Bernardi ad fratres de Monte Dei. — XIIIe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – Longues lignes; grosse écriture de forme. – 4° et 5° écrits en caractères plus fins sur deux colonnes. C'est par erreur que la lettre aux moines du Mont-Dieu est attribuée à saint Bernard. Cet ouvrage est de Guillaume de Signy, ex-abbé de Saint-Thierry.

306. Petit in-folio carré sur vélin. – Eginhardi liber de translatione SS. Marcellini et Petri. – Incipit : « † VERIS VERI

« DEI CULTORIBUS ET IHESU CHRISTI DOMINI NOSTRI SANCTO-« RUMQUE EJUS NON FICTIS AMATORIBUS, EINHARDUS PECCATOR. « Qui vitas et facta justorum, etc. » — XIe SIÈCLE.

Marqué dès l'origine : « Liber Sancti Arnulfi. » – Longues lignes; grosse minuscule. Le texte partagé en autant d'alinéas qu'il y a de phrases. A la suite de la relation, sont les vers rhythmés qui l'accompagnent ordinairement : « Erat quidam exorcista Romæ Petrus nomine, etc. etc. ; » tous partagés en deux après la huitième syllabe. Ce morceau est séparé du reste de l'ouvrage par un feuillet blanc, sur lequel est dessiné à la plume le portrait d'Eginhard. Sur les deux derniers feuillets est transcrit, d'une écriture un peu plus moderne, le martyre de saint Pierre et de saint Marcellin : « Benignitas salvatoris nostri martirum perseverantia comprobata, etc. »

N° 307. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Martyrologium Romanum. – 2° In nomine sanctæ Trinitatis. Incipit regula sancti Benedicti. – 3° Lectiones in capitulo per circulum anni in diebus festis. – 4° Obituarium ecclesiæ Sancti Clementis Metensis. — XIIe SIÈCLE.

De Saint-Clément de Metz. – Longues lignes; grosse écriture. – 2° Précédé de ces vers peints au vermillon :

Monstrat iter monachis Benedicti regula patris,
Monstrat ut ad patriam perveniant policam.
Monstrat et ecclesie famulari canonis alte,
Monstrat et altitonum concelebrare modum.

– 3° A l'usage de Saint-Clément. – 4° Document précieux à cause de son antiquité. Il commence ainsi : « Kal. Januar. obierunt Vuylelmus abbas et sac. Beraldus monachus Sancti Clementis, Sophia laica et Dodo monachus et sac. Sancti Petri Chaziacensis, etc. etc. » Plus loin, d'une écriture un peu plus récente que le reste : « iiij. id. April. Balduinus rex Iherosolimitanus. »

308. In-octavo sur papier. – Kitâb Chahidy. – Incipit :
هذا كتاب شاهدى — بنام خالق وحى وتوانا

De Saint-Arnoul. – Marqué : « Regalis abbatiæ S. Arnulphi Metensis. 1759. » – Ecriture diwani moderne. Deux colonnes; encadrements à la plume enrichis

de filets dorés. Ce doit être le *Loghati-Chahidy* ou *Tohféï-Chahidy*, petit vocabulaire turc-persan en vers, dont les manuscrits ne sont pas rares.

N° 309. In-octavo sur papier. – Kitâb ahouâl (?) tadjouyd el Korân.
هَذَا كِتَابُ احْوَالِ تَجوِيد القرْآن — بِسْمِ اللهِ ٱلرَّحْمٰنِ ٱلرَّحِيم

De Saint-Arnoul. – Écriture moderne. Longues lignes. Ouvrage qui traite vraisemblablement de la récitation du *Coran*.

310. In-quarto carré sur papier. (Recueil.) – 1° Le doctrinal des simples gens. – Incipit : « Cest present livre en fransois « est de très grant proufit, etc... et l'ait fait escripre, etc... « Monseigneur Guy de Roye, archevesque de Rains, pour le « salut, etc... des symples gens layes. » – 2° C'est li prologue sur la vie sainct Fransois. – Incipit : « La grace deu nostre « Salvour. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Sancti Vincentii Metensis. » – 1° A la fin : « Cest present livre fuit « escript et parfais par coppie par la main d'un appelleiz Jehan Bertran, clerc, « demourant en Jeurue, près de l'esglise de Saincte Creux, le cinquisme jour « dou moiz d'octambre l'an mil quatre cens et trente; priez pour lui. » – 2° La Vie de saint François a pour rubrique : « Toute la vie saint Fransois, « dès l'ancomancement jusques à la fin, est contenue en quinze chappitres. »

311. In-quarto sur papier. – Instructions moralles sur touttes les épîtres et evangiles des dimanches de l'année et tous les jours de carême. — 1703.

Sans marque de provenance. – L'ouvrage est précédé d'une préface signée : « D. JOBAL. » Dom François Jobal était d'une famille parlementaire de Metz, bénédictin de la réforme de Saint-Vannes, prieur de Saint-Arnoul. En 1709, il reçut dans cette maison dom Martène, qui fait un grand éloge de son aménité, dans son *Voyage littéraire*, 2e partie, p. 110. Voici le catalogue de ses écrits, dressé par les auteurs de l'*Histoire de Metz*, t. III, p. 278 : « Il a com-« posé différents ouvrages, entre autres : un Commentaire littéral sur les « Psaumes, en latin; Réflexions sur les épîtres et évangiles de l'année; Exhor-« tations spirituelles pour les dimanches et fêtes de l'année. Ils sont restés ma-

« nuscrits, quoique dignes de la presse. Le dernier surtout est plein d'une « éloquence mâle et pathétique, et fait d'autant plus d'honneur à D. Jobal « que, comme un autre Bernard, il prononçait ces discours à sa commu- « nauté. » Dom Jobal mourut prieur de Saint-Vincent, le 28 janvier 1723.

N° 312. Registre in-quarto sur papier. – Sermones. — XVIII[e] SIÈCLE.

Sans nom d'auteur ni marque de provenance.

313. Registre petit in-folio sur papier. – Instructions et sermons. — XVIII[e] SIÈCLE.

Sans nom d'auteur ni marque de provenance.

314. In-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Traitté de l'authorité de l'Église gallicane contre les entreprises des magistrats prophanes, les erreurs, les équivoques, l'ignorance et les faussetez des écrivains fiscaux. – Incipit : « J'entre- « prends une chose difficile et périlleuse, voulant traiter de « la jurisdiction de l'Église de France. » – 2° Traitté de l'authorité du roy dans l'administration de l'Église gallicane. – Préface : « L'Église se peut considérer en deux manières, ou « comme un corps politique. » — Fin du XVII[e] SIÈCLE.

Marqué : « Ex monasterio S. Simphoriani Metensis. »

315. Petit in-folio sur papier et vélin. – Le livre de Peregrinacion humaine. – Commençant :

A ceaulz de ceste region
Qui point n'i ont de mansion,
. . . .
Une vision veul noncier
Qui en dormant m'avint l'autrier.

— Fin du XIV[e] SIÈCLE.

Marqué : « Liber Celestinorum de Metis. » – Deux colonnes; miniatures gros-

sières. A la fin du volume : « Explicit la perregrinacion humaine, compilée par « reverend frère en Jhesus Crist frère Guillaume de Guyonville, de l'ordre des « Bernardins, ou dyocèse de Sanliz, en l'an de grace Ihesu Crist mil. ccc. xxxi. »

N° 316. Grand in-quarto carré sur papier. – La phisique nécessaire, ou noctions de phisique experimentales, par M. de Breçon, chevalier de Ried. — XVIIIe SIÈCLE.

Ouvrage accompagné de dessins au lavis et composé pour le prince héréditaire de Nassau Saarbrük.

317. Petit in-folio sur papier. – Traitté de l'attaque des places, par M. le maréchal de Vauban. — XVIIIe SIÈCLE.

Timbré : « District de Metz. »

318. Petit in-folio sur papier. – Cours militaire à l'usage des officiers d'infanterie et de cavalerie, contenant tout ce qu'un officier doit sçavoir, depuis les éléments des mathématiques jusqu'aux connaissances les plus étendues d'un général d'armée. Tome second. — XVIIIe SIÈCLE.

Sans nom d'auteur. Marqué du timbre du district de Metz.

319. Grand in-quarto carré sur papier. – E qui comença la cronicha de tuta la provencia de la nobel citade clamada Venexia, etc. – Incipit : « *Como fo commençado Veniexia.* Co-« rando i ani del nostro segnor misier Yhesu cccc xxi vene « in Agulia e in Choncordio et in Altini uno re clamado « Atila. » – Desinit : « Fo ladita rota de Latana a di x. agosto « m. cccc. x. Che fono quel pessimo tempo in Veniexia « chommo avanti o dito laqual nuova fo de gran dano a la « chomunitad de Veniexa. El qual dano fono da duc. cxx^m in « fuxo. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Sancti Arnulfi. 1764. » – Deux colonnes ; écriture italienne renou-

velée. Sur le premier feuillet, une table des doges sous ce titre : « Qui desoto « notero tuti doxi et maistri di chavalieri che no stadi in Veniexia. » Le dernier nom écrit est « Thoma Mocenigo. » A la fin du volume, après la chronique : « Queste sono algune chaxiade de Veniexia zioe le chaxade di Zentilomini i « qual vano a i consii, e donde le vene, et de che parte et de che condizion et « chommo fo el so origene et chi fo edifichadori de algune gliexie che eno per « Veniexia. *Prima* Partiziparii, i qual, etc. etc. » Ces notions remplissent onze colonnes. La dernière famille rapportée est celle des Diexollii. Sur les trois derniers feuillets est une petite chronique en latin, dont voici les premiers mots : « Chronicha beatissimi Simeonis prophete, quomodo et qualiter trans-« meatum fuit ejus corpus de Constantinopolitana civitate et perductum mare « Adriaticum ad illam civitatem que vocatur Venecia, etc. »

N° 320. Petit in-quarto sur vélin. – Evangelium Lucæ cum glossis. – Incipit : « Lucas ewangelista fuit natione et Antio-« censis. » — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « Iste liber est domus S. Albani ordinis Carthusiensis extra muros « Trevirenses. » – Le texte sur une colonne; les gloses en marge.

321. Petit in-quarto sur papier. – Quatuor evangelistæ. — XVe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Longues lignes.

322. Petit in-quarto carré sur vélin. – Liber quæstionum sancti Agustini veteris et novi Testamenti, quæstiones numero CXXVII (complectens). — Xe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulfi. » Au commencement, deux feuillets sur lesquels on lit le discours de Catilina aux conjurés, extrait de Salluste et écrit au Xe siècle.

323. Petit in-quarto sur papier. – Brevis expositio extracta de explanationibus gloriosi doctoris Jeronimi super Ysaiam. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Istud volumen est conventus Beate Marie Celestinorum de Metis. »

Daté à la fin : « 1446. » Manque le premier feuillet. Le titre est donné par l'*explicit*.

N° 324. Petit in-quarto sur papier. – Incipit summarium biblie. Incipit : « Sanctus Iheronimus scribit Paulino presbitero se « illius munuscula et litteras per manus fratris Ambrosii « habuisse. » — XVe SIÈCLE.

Marqué primitivement : « Ex libris Petri Stephani Jacquemin a Sancto Vic- « tore pastoris Metis, » et depuis : « Monasterii Sancti Clementis. 1728. »

325. Petit in-quarto sur papier. – In nomine sancte et individue Trinitatis. Incipit expositio sanctissimi Ambrosii, Mediolanensis episcopi, in psalmo CXVIII qui dicitur Beati immaculati. — XVe SIÈCLE.

Des Célestins de Metz. – A la fin : « Explicit expositio, etc. scripta 1470. »

326. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Expositio super Psalmos. – 2° Ars computi. – Incipit : « Quia ars com- « putistica diversorum autorum multis libris prolixitatibus « et obscuritatibus sit involuta. » – 3° Tractatus de algorismo. – Incipit : « Omnia que a primeva rerum origine pro- « cesserunt racione numeri formata sunt. » – 4° Commentarius super ecloga Theoduli. – Incipit : « Circa inicium « hujus libri sciendum est quod ejus quatuor sunt cause. » — XVe SIÈCLE.

Marqué dès l'origine : « Iste liber est domus Sancti Albani prope Treverim. » – Longues lignes; écriture négligée.

327. Petit in-quarto sur vélin. – Interpretationes biblicæ. – Incipit prologus : « Difficiles studeo partes quas biblia gestat « Pandere, sed nequeo latebras nisi qui manifestat Auxi- « liante Deo. » – Incipiunt interpretationes : « A, sicut dicit

« Ysidorus in I libro Ethim. » — Commencement du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Marqué : « A. T. M. » et sur le premier feuillet de garde, sur lequel est écrit le *Pater noster* en grec : « Pro iiij florenis. » A la fin de l'ouvrage :

Hic ego doctorum compegi scripta sacrorum,
Floribus autorum loca certa notanda librorum,
In serie quorum textus patet hic positorum.
Previe cunctorum consummatorque bonorum,
Lux occultorum, via veri, dux dubiorum,
Sit, tibi celorum rex, gloria, culmen honorum,
Qui completorum das hic mihi meta laborum.
Egis (?) egenorum numero quia dego minorum,
Te precor, ipsorum comitem me fac meritorum,
Sorte beatorum quod sim velud unus eorum.
Qui scripsit, scripta manus ejus sit benedicta.

N° 328. Petit in-quarto épais sur vélin. – M. Petri Comestoris historia scolastica. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Les premiers feuillets du volume sont presque détruits par l'humidité. Daté sur la dernière page, de la main du copiste : « Anno Domini m. ccc. lxxij. penultima die mensis Maii; » et au-dessous : « Ego « Reynerus de Gervigny recognosco me vendidisse illum librum Johanni Al- « lardi, preceptori in Marvilla, anno Domini cccc sexagesimo, Dominica infra « octavam Corporis Christi; approbo manu propria. »

329. Petit in-quarto sur vélin. – Lectionarium ecclesiæ Metensis. — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – En fort mauvais état; incomplet. Sur le premier feuillet, sont transcrites les formules sacramentelles des chanoines et des évêques de Metz à leur réception.

330. In-quarto épais sur vélin. (Recueil.) – 1° Missale Metense. – 2° Lectionarium. — XIVe et XIe SIÈCLES.

De la cathédrale de Metz. – Marqué : « A. T. M. » Ce sont deux livres qui ont été reliés en un volume pour l'usage du chœur.

N° 331. Petit in-quarto sur vélin. – Missale. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Ce présent livre appartient à l'église de Saincte Barbe. 1520. »

332. In-quarto sur vélin. – Diurnale Cartusiense. — XIVe SIÈCLE.

On lit sur le dernier feuillet : « Frater Anthonius Meilghen, de monasterio « Cyslic, ordinis Carthusiensis, in Ruttila in domo Sancti Sixti pape II martiris. « Orate pro eo. »

333. Gros in-quarto sur vélin. – Breviarium ecclesiæ Sancti Arnulphi Metensis. — Commencement du XIVe SIÈCLE.

Marqué : « Monasterii regalis Sancti Arnulphi Metensis. »

334. In-quarto sur vélin. – Pontificale. — Fin du XIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – On lit sur le dernier feuillet, en écriture cursive du XVe siècle : « Redemptus est hic liber precio unius franci per me Johannem « Natalis, circatorem ecclesie Metensis, expositus publice venditioni per factores « reverendi patris domini Jacobi de Yvodio, ordinis Sancti Augustini, suffra- « ganei Metensis. »

335. Petit in-quarto sur vélin. – Benedictiones pontificales per circulum anni. — Fin du XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Très-grosse écriture; dix lignes à la page.

336. Petit in-quarto sur vélin. – Psalterium. — Fin du XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « Sancti Vincentii Metensis. » – Longues lignes; grandes lettres peintes en or et en miniature.

337. In-quarto très-épais sur vélin. – Missale cum breviario, ad usum ecclesiæ Sancti Arnulphi Metensis. — Commencement du XIVe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – Les deux parties du bréviaire écrites sur deux colonnes; l'ordinaire de la messe, sur une seule ligne.

N° 338. Petit in-quarto carré sur vélin. – Diurnale Sancti Arnulphi. — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber S. Arnulphi. » – Longues lignes; en très-mauvais état et d'une grossière exécution.

339. Petit in-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Sermo sancti Johannis Chrysostomi de Psalmo L et penitentia David. – 2° Liber sancti Augustini de LXXXVIII hæresibus, postulante diacono Quod-vult-Deus compositus. – 3° Plurima excerpta e libris sanctorum Augustini, Ambrosii, Gregorii, etc. — Fin du XIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Longues lignes.

340. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Soliloquia sancti Augustini. – 2° Incipiunt quidam flores beati Ancelmi Cantuariensis. – 3° Incipiunt sermones sancti Augustini ad fratres de heremo. – 4° Oratio b. Bernardi abbatis de passione Christi. – 5° Ejusdem liber de colloquio Symonis Petri et Jhesu. – 6° Incipit formula honeste vite b. Bernardi abbatis. – 7° Apologia beati Bernardi abbatis. – 8° Ejusdem sermo exhortatorius ad milites Templi. – 9° Plures extractiones e libris ejusdem Bernardi. – 10° Incipit meditacio vel contemplacio b. Anselmi de Maria virgine. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Domus S. Sixti in Rutila ordinis Carthusiensis. » – 7° Écrit sur vélin.

341. Petit in-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipiunt instructiones beati Augustini. – Incipit : « Pro certo sciatis « omnes, nullus libellus cicius nos ducet ad celestes thesau-« ros. » – 2° Incipit ordo breviarii qui per totum annum ducitur et per singulos menses distinguitur. – Incipit prologus :

« Quoniam ecclesiastici ordinis usus vicio quidem oblivionis « per singulos fere annos transmutatus. » — Commencement du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – 2° A la fin, même écriture que le reste du volume : « Explicit ordo qui per totum annum agitur. Obitus Hugonis Moardi.

Nunc fles, sed tarde, quoniam legis ista, Moarde;
Deceptum scis te, tumulus tuus est liber iste.

N° 342. Petit in-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° S. Gregorii dialogi. – 2° S. Bernardi tractatus de precepto et dispensatione, de duodecim gradibus humilitatis, de apertione cordis, de gratia et libero arbitrio, de fuga pueri et reductione ejus, de confessione. – 3° Incipit liber beati Augustini episcopi de vera innocentia. — XVe SIÈCLE.

Des Chartreux de Saint-Sixte de Rettel.

343. Petit in-quarto carré sur vélin. – In nomine Domini incipit liber sacramentorum de circulo anni expositus, a sancto Gregorio papa Romano editus, ex autentico libro bibliothecæ cubiculi scriptus, qualiter missa romana celebratur. — XIe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Longues lignes. Le titre rapporté ci-dessus est écrit sur le verso du premier feuillet en capitales disposées par lignes alternativement rouges et noires.

344. Petit in-quarto carré sur papier. (Recueil.) – 1° In Christi nomine incipit liber primus sancti Ysidori, Hyspalensis episcopi, de summo bono. – 2° Speculum conversionis peccatorum magistri Dyonisii de Lemvis, alias Zickel, ordinis Cartusiensis, incipit feliciter. – Incipit : « Convertere ad Do« minum Deum tuum. » — Fin du XVe SIÈCLE.

Marqué : « S. Clementis. 1761. » – 1° A la fin : « Finit liber tercius et ultimus

« de summo bono sancti Ysidori, Hyspalensis episcopi, scriptus per manus fra-« tris Johannis Perrini, domus Sancte Trinitatis Metensis coadjutoris, anno in-« trante etatis sue l°, die vero iij° mensis Augusti. » — 2° Porte la même souscription que l'ouvrage précédent, et de plus est de l'an 1495. — A la fin du volume a été cousue une impression gothique sans date portant la marque de Philippe Pigouchet. Ce sont les méditations de saint Bonaventure sur la vie du Christ.

N° 345. Petit in-quarto sur papier. — Guidonis de Monte Rocherii Manipulus curatorum. — Incipit : « Reverendo in Christo « patri ac domino, domino Raymundo, divina providencia « sancte Valenciensis sedis episcopo, etc. Guido de Monte « Rocherii, etc. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Marqué : « Natalis. »

346. In-quarto sur vélin. (Recueil.). — 1° Incipit liber soliloquiorum sancti Ysidori, Hispalensis archiepiscopi. — 2° Incipit liber de conflictu viciorum atque virtutum. — Incipit : « Apostolica vox clamat per orbem. » — 3° Incipit enchiridion beati Sixti, episcopi, martiris. — 4° Sermones de festis anni et sanctorum. — Incipit : « De adventu Domini. *Ecce « nomen Domini venit de longinquo.* Ista verba sunt Ysaye pro-« phete. » — Desinit de sancto Thoma : « Per sanctam cru-« cem, ubi idem Dominus noster fuit crucifixus, ut non no-« ceatis fines hujus. » — XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Longues lignes; grosse écriture allemande, nette et élégante. — 1° Précédé des préfaces d'Isidore. — 2° Précédé de la préface de Rufin : « Scio quia sicut grex, etc. »

347. In-quarto sur vélin. (Recueil.) — 1° Pars librorum S. Isidori Hispalensis de officiis divinis in ecclesia. — 2° Tractatus de disciplina. — Incipit : « Si alicubi est disciplina nec esse « nisi in eo quod vivit potest. » — 3° Augustinus de quantitate

anime. – Incipit : « Quoniam video te habundare otio. » – 4° Aurelii Augustini liber de magistro. – 5° Incipiunt questiones Orosii et responsiones Augustini episcopi. – Incipit : « Licet multi ac probatissimi viri diverso quidem stilo sed « non diversa fide. » – 6° Incipit liber sancti Augustini de natura boni. – 7° Incipit regula sancti Augustini ad servos Dei. – 8° Liber sancti Augustini de predestinatione divina. – 9° Planctus Origenis. – Incipit : « In afflictione et dolore « animi incipio loqui ad eos qui cogunt me extra afferentem « ordinem efferata mente sedere super tribunal Christi cum « suis. » — XIe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – Longues lignes. – 2° De saint Augustin? – 9° Incomplet.

N° 348. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° S. Isidori libri de officiis ecclesiasticis. – 2° Orationes devotæ super Psalterio. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Marqué : « A. T. M. »

349. Petit in-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipiunt omeliæ sancti Cæsarii, Arelatensis episcopi, ad monachos Lirinenses. – 2° Incipit enarratio Leontii, episcopi Neapoleos Cyprorum insulæ, de vita et actione sancti patris nostri Johannis, episcopi Alexandrini. – Incipit præf. : « Cogitante « ac diu solliciteque. » – 3° Incipit excerptum ex dictis beati Isidori ad institutionem bonæ vitæ specialiter pertinens. – Incipit : « O dilecte fili, dilige lacrimas. » – 4° Incipit opusculum Bedæ presbiteri de locis sanctis. — Xe SIÈCLE.

Marqué : « Iste liber est Sancti Arnulphi. » – Longues lignes. – D'après une table écrite d'une main plus moderne en tête du volume, on voit que ce manuscrit était terminé autrefois par une généalogie de saint Arnoul, laquelle a été enlevée. – 2° Se termine par cette rubrique : « Expliciunt acta sancti Johan- « nis Heleymonis, quæ quidem prætermissa fuerant a Johanne atque Sophronio,

« viris illustribus, qui ejus vitam conscripserunt, sed postmodum Leoncius, epi-« scopus Neapoleos Cyprorum insulæ, ea studiose subplevit, cujus narrationes « sanctissimus ac ter beatus Nicolaus papa, ad multorum ædificationem, Anas-« tasio peccatori interpraetari præcepit. » — 3° A la fin, de la même main que le texte : « Præcanti Thezelino vel scribenti Reginberto vita salusque sitis. »

N° 350. Petit in-quarto sur vélin. (Recueil.) — 1° Meditationes sancti Bonaventuræ. — Incipit : « *Qualiter debemus excitari* « *ad compaciendum.* Ad compaciendum Domino. » — 2° Incipit devota meditatio passionis Christi per septem horas diei, secundum quod die Veneris sancta passus est, edita secundum modum sancti Bernardi..... — Desinit : « Solem « justicie, in quo sponsum cum sponsa prospicies unum « eundemque dominum glorie. Qui vivit et regnat, etc. « Expliciunt meditationes beati Bernardi. » — 3° Incipit liber ejusdem Bernardi de conscientia. — 4° Liber dictus Imago vitæ. — Incipit, dempto prologo : « Incipit tractatus et est opus « mirabile. Dic queso, o homo. » — 5° Incipit Hugonis tractatus, tit. S. Sabine presbiteri cardinalis, qui vocatur Speculum misse. — Incipit : « Dicit apostolus ad Ephesios. » — Fin du XIVe SIÈCLE.

Marqué : « Monasterii Sancti Simphoriani Metensis. » — Longues lignes. Vignettes. Miniatures dans les initiales. — 1° A la fin, cette rubrique : « Expliciunt « meditationes cujusdam simplicis cordati et pauperculi discalciati et contemp-« tibilis denudati sapientissimorum rudicissimi (*sic*) clericorum infimi mino-« rum minimi fratris Bonaventure. » — 5° Manque la fin.

351. Petit in-quarto carré. (Recueil.) — 1° Codex Rabani de sacramentis divinis et sacris ordinibus. — Incipit : « Rhaba-« nus servus Christi Thiotmaro. » — 2° Incipit expositio orationis dominicæ, a sancto Augustino composita. — 3° Cypriani martyris de oratione Dominica. — 4° Incipit expositio Simboli. — Incipit : « Summa totius fidei catholicæ recensentes. »

— 5° Incipiunt ad introitum et communionem autentici pactus. — 6° Collectio canonum e decretis summorum pontificum. — 7° Incipiunt eglogæ de ordine Romano et de quattuor orationibus episcoporum sive populi in missa. — Incipit : « Capitula sequentis opusculi prænotamus, ut si « forte quis ignarus exstans de ignobilitate hujus operis ad- « grediensque illud quasi dignum, ac postea reperiens vile, « ne penitentia ductus dicat apud semetipsum vel apud suos « asstantes : si cognovissem rusticitatem hujus operis, nulla- « tenus in eo laborem oculorum meorum impenderem, etc. » — Commencement du XIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulfi pontificis. » — Longues lignes. — 5° Vingt feuillets sur trois colonnes, contenant des antiennes. Au-dessous de la rubrique rapportée ci-dessus, commence la première colonne : « A. Rorate cœli. A. Suscepimus Deus. A. Gaudeamus omnes. » — 6° Voici quelques-unes des rubriques sous lesquelles sont rapportées ces décrétales : « Ex decretis Alexandri papæ « qui fuit quintus post Petrum... Ex epistola Sixti papæ secunda universis « ecclesiis directa, qui fuit sextus post Petrum... In decretalibus Igini papæ de « metropolitanis episcopis, qui fuit decimus post Petrum... Ex periocha V. Ni- « cholai papæ præsentis Adriani papæ prædecessoris, Michaheli Grecorum im- « peratori directa. » — 7° Divisé en quinze chapitres. Le premier intitulé est : « De romano ordine et de statione in ecclæsia; » le dernier : « De benedictione « post communionem. »

N° 352. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) — 1° Tractatulus de humilitate. — Incipit : « Humilitas quippe. » — 2° Sequitur opus de caritate. — Incipit : « Amator meus, amor meus, « amantissimo. » — XVe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. — 1° A la fin : « Explicit materia de humilitate « anno 1472. » — 2° A la fin : « Explicit opus de caritate. »

353. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) — 1° Incipit prologus qui intitulatur Horologium sapiencie fratris Amandi,

ordinis Predicatorum. – Incipit : « Sentite de Domino in « bonitate. » – 2° Incipit sermo nuncupatus Speculum peccatoris. – Incipit : « Quoniam, karissimi, in via hujus se« culi. » – 3° Incipit tractatus de miseria humana. – 4° Incipiunt meditationes beati Bernhardi abbatis. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Iste liber est domus Sancti Sixti in Rutila, ordinis Cartus. » – 1° A la fin : « Explicit liber qui dicitur Horologium divine sapiencie, scriptus a fratre « Johanne Apothec. monacho domus Rutelensis prope Sirck, ordinis Carthu« siensis. Orate pro eo in caritate. Et hic liber est domus ejusdem. »

N° 354. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Sermones quinque de conceptione beatæ Virginis. – Incipit : « Orietur « stella ex Jacob. » – 2° Tractatulus de remediis contra pusillanimitatem, scrupulositatem, deceptorias inimici consolationes, per magistrum Jo. Gerson, etc. – 3° Incipit epistola fratris Humberti, quinti magistri ordinis Predicatorum, quam scripsit de tribus substancialibus ordinis. – Incipit : « Filiis gracie et coheredibus glorie. » – 4° Incipit epistola b. Eusebii ad sanctum Damasum de morte S. Jeronimi. – 5° Incipit regula vivendi in monasteriis, edita a sancto Jeronimo et missa ad Eustochium. — XVe SIÈCLE.

Des chartreux de Saint-Sixte de Rettel. – Entremêlé de quelques cahiers imprimés en gothique; l'un sous ce titre : « Diit ist eyn voerredde in diit buch « von sant Martins leben. »

355. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Incipit tractatus M. Johannis de Turre Cremata, nacionis Hyspanie, ordinis Predicatorum, de sacramento corporis et sanguinis. – Incipit : « Quarumdam religiosarum personarum. » – 2° De interdicto ecclesiastico instructio brevis. – 3° Tractatulus de contemplatione sacramenti corporis. – Incipit : « Ad ho« norem gloriose et individue Trinitatis. » – 4° Reverendis-

simi patris d. Nicolai, cardinalis S. Petri ad Vincula, Brixiensis episcopi, liber de visione Dei. – Incipit : « Pandam nunc « que vobis. » – 5° Ejusdem dyalogus de pace fidei. – Incipit : « Fuit ex hiis que apud Constantinopolim. » – 6° Beatissimo pape Nicolao quinto, Nicolaus, cardinalis tit. S. Petri ad Vincula, de complementis mathematicis. – Incipit : « Tanta est « potestas. » – 7° Ejusdem liber de theologicis complementis. – Incipit : « Scripseram proxime de mathematicis comple- « mentis. » – 8° Contra communionem de utraque specie; ejusdem præceptum adversus Bohemos. – Incipit : « Nico- « laus, miseratione divina tituli S. Petri, etc. » – 9° Incipit tractatus bonus de modis cognoscendi Deum. – Incipit : « Triplici, pater reverende, exeunte gaudio. » – 10° Incipit liber Dyonisy de mistica theologia, cum commentario abbatis Vercellensis. – Incipit : « *Trinitas supersubstantialis.* Duplici « modo ad Dei cognitionem. » – 11° Tractatus magistri Johannis Gerson, cancellarii Parisiensis, de cognitione castitatis. – 12° Incipit hystoria festi Visitacionis beate Marie virginis, edita in sacro Basiliensi concilio, in quo et ipsum festum celebrari per universam ecclesiam de novo institutum est. Et ipsa hystoria approbata et canonizata est anno Domini millesimo cccc. quadragesimo, etc. – Incipit : « In splendo- « ribus sanctorum refulget Maria, cujus utero geritur Chris- « tus sacerdos in eternum. Evouae. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Sancti Arnulphi Metensis. 1763. » – Longues lignes; écriture cursive. – 1° A la fin : « Explicit tractatulus presens factus Basilee, studio M. Jo. de « Turre Cremata, nacionis Hispanie, ord. Præd. anno Domini m° cccc° xxxvj°. »

N° 356. Petit in-quarto sur papier. – Quæstiones theologicæ. – Incipit : « Quid catechismus contineat. » — XVIIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber monasterii Tholegiensis. » – Écriture allemande.

N° 357. Petit in-quarto sur papier. – Tractatus de venerabili sacramento altaris magistri Heynrici Coestfeldie, prioris ordinis Carthusiensis. — XVe SIÈCLE.

Des Chartreux de Rettel. – Ce manuscrit, dont il manque le commencement et la fin, est attaché à la suite de quelques petits traités de Gerson imprimés, sans date, en gothique. L'intitulé est donné par une note écrite sur le premier feuillet de garde.

358. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Incipit tractatus optimus de interna Christi locutione ad animas fideles. – Incipit : « Audiam quid loquatur. » – 2° Sequitur tractatulus B. Augustini de tribus habitaculis. – 3° Tractatus de interna conversacione. – 4° Incipit notabilis tractatus de imitatione Jhesu Christi et contemptu omnium vanitatum hujus mundi. – Incipit : « Qui sequitur me. » – 5° Tractatus devotus de devota Christi susceptione in sacra communione. – Incipit : « Venite ad me. » — Fin du XVe SIÈCLE.

Des Chartreux de Rettel.

359. Petit in-quarto sur papier. – Tractatus de Deo creatore, R. P. Georgii Turnebuli, Societatis Jesu presbiteri, sacræ theologiæ in Mussipontana academia professoris. — XVIIe SIÈCLE.

Marqué : « A la bibliothèque des Jacobins de Metz. » – Cours de théologie sur la Somme de saint Thomas.

360. Petit in-quarto sur vélin et papier. – Opus fratris Giraldi Leodiensis de doctrina cordis. – Incipit : « Preparate corda « vestra. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Celestinorum Metensium. »

361. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Incipit trac-

tatus de incendio amoris Richardi Hampoil, heremite in Anglia. – Incipit : « Admirabar amplius quam enuncio. » – 2° Occupacio devotorum, sive de quatuor exerciciis spiritualibus, Bonaventuræ. – Incipit : « O anima mea, dirige ra-« dium. » – 3° Sermo beati Augustini episcopi de legendo sacram scripturam. – 4° Passionarium Jordani. – Incipit : « Inspice et fac secundum exemplar. » – 5° Sententiæ excerptæ e libris SS. Augustini et Bernardi. — Fin du XVe SIÈCLE.

Des Chartreux de Rettel. – Marqué : « Iste liber pertinet ad domum « S. Sixti, etc. »

N° 362. In-quarto carré sur vélin. – Pauli Orosii historia regnorum. — Xe SIÈCLE.

Marqué de la main même du copiste : « Liber Sancti Arnulfi; si quis frauda-« verit, sit sub jugulo anathematis. Fiat. Fiat. Maledictio Christi veniat super « illum qui libellum istum abstulerit. Amen. » – Longues lignes. – Commence par la notice de Gennade sur Paul Orose, intitulée : « Incipit argumentum, » et le texte : « Horosius presbyter, Hispani generis, vir eloquens. » Plus bas : « Incipit « prologus Horosii ad Augustinum magistrum suum ; » et au verso du folio 4 : « Incipit Pauli Horosii presbiteri adversum Paganos liber primus. » Sur la dernière page : « Pauli Horosii presbiteri adversum Paganos libri numero VII feli-« citer expliciunt. Amen. »

363. Petit in-quarto sur papier et parchemin entremêlés. – M. Pauli de Venetiis opus quadragesimale. – Incipit : « Cum « jejunatis, nolite facere sicut ypocrita. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « Natalis. » – Sur la tranche : « Sermones « Quadragesime. » A la fin de l'ouvrage et du volume : « Explicit opus quadra-« gesimale magistri Pauli de Veneciis, ordinis ff. Heremitarum Sancti Augustini, « scriptum per Johannem Tilman, Leodiensis dyocesis, pro tunc moram tra-« hentem Londonis anno Dom. 1471, die vero 17 Marcii. »

364. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Liber Albertani Brixiensis de amore Dei et proximi. – Incipit : « In ini-

« cio et medio ac fine mei tractatus. » — 2° Expositio passionis Domini latine facta super gallico carmine, i. Videte si est dolor similis. « Oncques creature ne fut remplie. » — 3° Hymni glossati. — Incipit : « Himnus est laus Dei cum cantico. » — 4° Tractatus de ymagine Salvatoris que est in sacro palacio Lateranensi, in Sancta Sanctorum, in quo mulieres non intrant nec intrare debent sub majori pena excommunicacionis. — Incipit : « Scientes ergo apostoli futuros esse. » — 5° Nonnullæ litteræ indulgentiarum. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Marqué au vermillon : « SPES, » devise qui accompagne ordinairement la signature « Jo. Mali Capitis. » — Écriture cursive. — 1° A la fin : « Explicit liber de amore et dilectione Dei et proximi et aliarum re« rum et de forma vite, quem Albertanus, causidicus Brixiensis, de ora Sancte « Agatte, compilavit. Finito libro referamus gratias Christo; scriptum per manus « domini Gerardi Brogoncie sub anno Domini m. cccc. lxxix, die vero XXVII Fe« bruarii. » — 3° Marqué en tête : « Liber iste dicitur liber himnorum. » Et à la fin : « Expliciunt himny amen; scripti Dioni per manus Gerardini doy. de « Sancto Deodato, anno Domini millesimo cccc. viij, in vigilia decolacionis « B. Johannis. » — 5° Quelques-unes imprimées; elles sont de Paul II et d'Adolphe, archevêque de Mayence. A la suite est un petit mémoire en cursive du XVe siècle, intitulé : « Recollectorium materiarum predicatarum per me « fratrem Nicolaum Rotarii, ordinis Sancti Augustini, in opido Sancti Deodati. »

N° 365. Petit in-quarto sur papier. — Compendium theologie beati Thome de Aquino. — Incipit : « Veritatis theologice « sublimitas. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Celestinorum de Metis. » — A la suite a été cousue une impression sans date intitulée : « Consolacio theologie compilata a magistro « Johanne de Tambaco. »

366. Petit in-quarto sur papier. — Sermones dominicales ab adventu Domini. Incipit : « *Erunt signa in sole et in luna, etc.* « Sciendum quod in Sacra Scriptura. » — XVe SIÈCLE.

Des Chartreux de Rettel.

N° 367. Petit in-quarto sur vélin. – Sermones fratris Nicholay de Byart. – Desinit : « Omnium iniquitatum quas operatus est « non meditabor. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – En très-mauvais état. Couvert d'une simple feuille de parchemin. Le commencement enlevé. Le nom de l'auteur est donné par l'*explicit*.

368. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Jacobi de Voragine sermones. – Incipit : « PROLOGUS JACOBI DE FORAGINE « SERMONUM DOMINICALIUM. Humane labilis vite decursus. » – 2° Incipit exposicio dominice oracionis magistri Heinrici de Hassia. – 3° Tractatus de modis et finibus vite humane. – Incipit : « Quia secundum diversos modos diversi. » – 4° Conclusiones XIV super expediendis peccatoribus in casibus contractuum emptorum et venditorum. – Incipit : « Ut « in foro anime, ubi spectator est Deus, salubrius valeas con- « sulere, queris a me quomodo debeas homines expedire « in casibus contractuum emptorum et venditorum. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Marqué : « Idem librum eciam pro XII solidis. » – 2° A la fin : « Explicit exposicio, etc. anno Domini 1432, in die beate Cecilie « virg. et mart. de nocte post horam quartam in Bdenheim. » – 3° Divisé en trois livres : le premier, « De potestatibus animæ; » le second, « De vita ycono- « mica; » le troisième, « De vita pollicita. » – 4° Composé par un Allemand. On y lit un peu après le début : « Verbi gracia hic in Heidelberga est con- « suetudo dare XX florenos pro uno, et estimatur quod in isto tantum valeant « XX floreni venditi I floreno perpetuis temporibus quantum mihi et successo- « ribus meis valet unus florenus. »

369. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Pomerium sermonum de beata Virgine. – Incipit : « Quoniam, ut ait « beatissimus ille Gregorius. » – 2° Incipit liber ad laudem beate et gloriose virginis Marie contra apocrypha editus et

contextus a Petro Damasceno. — 3° Sermones beati Leonis pape. — Commencement du XVIe SIÈCLE.

De Saint-Clément. — Marqué : « Z. 33. »

N° 370. Petit in-quarto sur papier. — Sermones de tempore et extractiones devotæ. — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « Liber olim fratrum Carthusiensium prope Treverim datus domui « Rutilensi ab eisdem fratribus. » — Ce volume est écrit de diverses mains, sans ordre et pour l'usage particulier du religieux qui l'a formé. Il commence par deux sermons en latin, dont le premier est incomplet. Viennent ensuite d'autres sermons en allemand. Viennent ensuite, après divers extraits de saint Augustin et d'Innocent III, d'autres sermons, dont l'un est ainsi souscrit : « Explicit « sermo de corpore Christi magistri Francisci, actus et completus per Ludol- « phum clericum de Dusborgh, in Romana curia, etc. anno Domini m. ccc. « xxxiij. feria tercia post Marci ewangeliste. »

371. Petit in-quarto sur vélin. — Legenda Sanctorum. — Incipit prologus : « Universum presentis vite tempus a plerisque in quatuor tempora est distinctum. » — Ipsum opus : « *De sancto Andrea apostolo.* Oculi peraguntur sancti Andree. » — Fin du XIVe SIÈCLE.

Marqué : « Iste liber est fratrum Carthusiensium monachorum Basilee. » — Longues lignes.

372. Petit in-quarto sur papier. — Incipit registrum sermonum de excellentiis gloriose virginis Marie, quod Mariale appellatur, atque editum per fratrem Bernardinum de Busti, ordinis Minorum, quod quidem devotissimum opus quasi ponens in capite ipsius benedicte virginis coronam stellarum XII, de qua loquitur Apocalypsis, in duodecim dividitur partes principales, quarum singule particulari nomine appellantur Jesus Maria Johannes. — XVIe SIÈCLE.

De Saint-Clément. — Marqué : « Z. 22. » — Deux colonnes. — Manque la fin.

N° 373. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Tractatus de missa et sacramento altaris. – 2° Tractatus de septem sacramentis. – Incipit : « Quoniam me sepius rogasti, Petre. » — XVe SIÈCLE.

Des Chartreux de Rettel. – 1° Ce traité est d'un docteur allemand, comme l'indiquent les premières lignes de la préface : « Venerabiles patres et domini, « cogitante me crebrius ac diligenti indagine in diebus multis et noctibus in « armario mentis mee revolvente quid laboris quidve utilitatis pro felici incre- « mento novelle prelatationis illustrium principum ac dominorum marchio- « num Missenensium, videlicet alme nostre universitatis Lipsensis, facere pos- « sum et exhibere, etc. etc. »

374. Petit in-quarto sur vélin. – Sermones hyemales Cœserveldie prioris. – Incipit : « Sermo primus in sollempnitate om- « nium sanctorum de duplici sanctorum beatitudine, meri- « toria scilicet et proemiatoria. *Beati pauperes spiritus, etc.* « Patres ac fratres dilectissimi, hodie ut novit caritas vestra. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Iste liber est domus S. Sixti in Rutila. » – A la fin : « Expliciunt sermones hyemales Cœserveldie prioris Hollandie, ordinis Chartusiensis, scripti « per Johannem Schuman, in Lutzenburgo, anno Domini m. cccc. lxx., in die « sancti Silvestris, circa horam nonam de mane. »

375. In-octavo sur vélin. (Recueil.) – 1° Sermones hyemales. – Incipit : « *Jherusalem querimus, etc.* Quanto res que perdi- « tur est preciosior. » – 2° Incipiunt meditationes Bernardi de contemptu mundi. – 3° De septem peccatis mortalibus ex compendio theologie. – 4° Sermones et excerptiones piæ. — XIVe SIÈCLE.

Des Chartreux de Rettel. – Diverses écritures.

376. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Incipit soliloquium cujusdam regularis a cordis multiplicitate ad unum

summum bonum se continue colligentis. – Incipit : « In spi« ritu humilitatis in animo contrito. » – 2° Incipiunt sermones beati Augustini ad fratres de heremo. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum Metensium. » – 1° A la fin, de la même écriture : « Explicit soliloquium, etc. Deo gratias. » Suivent des préceptes à l'usage des religieux, terminés par cette souscription : « Expliciunt regule utilissime vo« lentibus in Christo proficere. » Puis des extraits de saint Bonaventure, finissant par ces mots : « Amen. Explicit liber iste. Ein goet salich iaer moet ic « hebben, amen. Dat moet waer siin. Orate pro me peccatore si placet. » Suit une impression sans date : « Opusculum quod Speculum aureum anime pec« catricis inscribitur. » – 2° Suivis de divers autres sermons.

N° 377. In-quarto carré sur vélin. – Anicii Manilii Severini Boecii, ex cons. ord. patric. philosophice consolationis incipit liber primus. – Incipit : « Carmina qui quondam, etc. » – Desinit : « Anicii Manlii Severini Boecii v. c. et inl. ex « cons. ord. ex mag. off. atque patric. philosophicæ conso« lacionis liber quintus finit feliciter. » — Commencement du XIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Longues lignes; têtes de livres en capitales. Le titre rapporté plus haut se trouve seulement sur le verso du folio 12. L'ouvrage est précédé de plusieurs notices préliminaires, dont voici l'indication : 1° INCIPIUNT GENERA METRORUM IN LIBRO BOECII, QUEM DOMNUS LUPUS, UT FACILIUS « STUDIOSUS LECTOR ACCIPERE POTUISSET, IN LUCEM PRODUXIT : Quinque libros « philosophicæ consolationis insignis auctor Boecius XXVII varietatibus carmi« num respersit, ut opus his gracius fieret et qui musicæ suavitatis dulcedinem « contigissent. De quibus, quoniam inter doctos quæri etiam solet, non mediocri « comperta mihi diligencia studiosis quibusque paucis aperui. Primum itaque « genus carminis elegiacum est, etc. etc. » (6 pages en tout.) – 2° « INCIPIT INTRO« DUCCIO CARMINIS ANICII MANLII SEVERINI BOETII : Tempore Teoderici regis, in« signis auctor Boecius claruit, etc. » (5 pages de commentaires sur les noms de Boèce et sur les circonstances dans lesquelles il composa son ouvrage. Ces commentaires sont d'un auteur très-postérieur et mal informé.) – 3° « SENICA « LUCILLO SUO SALUTEM : Epistola tua per plures questiunculas vagata est, etc. » – 4° « GLOSSE DE INICIO HUJUS LIBRI : Astitisse sibi supra visa est mulier, id est

« sapiencia, transcendens, etc. » (3 pages, dont 2 sont transcrites ci-après.) Suivent ces vers :

Ut lætus ponti spumantis navita limphas
Munere congaudet summi transnasse tonantis,
Sic sacro calamo scriptor sulcante libellos.
Ut gaudere solet fessus jam nauta labore,
Desiderata diu littora nota videns,
Haut aliter scriptor optato fine libelli
Exultat viso lassus et ipse quidem.

« Anius proprium nomen regis insulæ Delos, unde Anicius figuratum no-« men. Mannius prænomen vel propterea dictus quod mane sit natus, ut Lucius « et quod luce partus sit. Ex Mannio Manilius dirivatur nomen. Alii legunt « Manlii, sed melius Mallii : non enim terminatur præcedens sillaba in N, in-« choante sequente ab L. Mallius dictus est a malleo propter fortitudinem; « Malleus autem appellatur, quod mollia et calida cedat. Multi quoque Romani « Mallii nominati sunt, sicut ille qui Gallos ex arce urbis depulit. Severus, « unde Severinus tractum nomen. Βοηθος græce, latine adjutor; unde Boetius « dirivatur. V. c. hoc est viri clarissimi. Et illustris : in senatu romano primus « ordo illustrium, secundus spectabilium, tercius clarissimorum erat. Ordina-« rius, qui per ordinem militat, nec adhuc consecutus est aliquem gradum ho-« noris. Idem et gregarius, id est humilis miles. Rursum ordinarii dicuntur qui « in prælio primos ordines ducunt. Patricius, secundus a rege dictus, quod sit « pater civium. Memnius imitator, Quirinus hastatus, Aurelius dictus ab Aurelia « familia; dicitur autem Aurelia ex Sabinis orta ab aureo elio, id est specioso « sole cui sacrificabat lege festum Pompeium. Exutus ergo Boetius dignitatibus, « proscriptione dampnatus, Campania .d. fere passuum millibus ex urbe reli-« gatus exilio, punito idem Symmacho patricio, viro totius pietatis specimine. « Cui perfidus Theodericus non tam similem inusserat quod reus majestatis « una cum Boetio fuisset, vel sensisset; generum autem ejus clarissimum atque « catholicum Boetium, quem paulo ad hoc tantum sustulerat impio ense, que-« madmodum socerum breviavit Symmachus, patricius, consul ordinarius, vir « philosophus, qui antiqui Catonis fuit novellus imitator, sed virtutes veterum « sanctissima religione transcendit. Dixit sententiam pro aleo (?) Titus in senatu « parentesque suos imitatus historiamque romanam VII libris edidit. Galli « Senones tenuere Romam, et cum in eo esset ut capitulum caperent, ubi erat « templum Jovis, voce anseris excitati sunt Romani, isto Manilio præeunte, qui « inihit singulare certamen Virodomaro et eum occidit atque torquem auream « ejus cum signis abstulit. Unde poeta :

Aspice torquatum referentem signa Camillum.

« De hujus familia fuit Boecius. Anicii Fabii ccc. erant dicti a crebris victoriis, « de una familia, qui apud Cremeram vicum Apulegiæ omnes in bello occisi « sunt, uno tantum superstite qui iterum dignitatem romanam restauravit. Pri- « mum Anicii duo fuerunt, id est Decius pater et Decius filius, qui se devo- « verunt morti pro defensione rei publice, et ab illis Romani Anicii dicuntur, « id est invicti. »

N° 378. In-quarto sur vélin. – Tractatus de latitudinibus formarum a magistro Nicholao Oresme. — Fin du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « Jo. Herbilloin. » – Longues lignes; écriture cursive; vignettes; exécution soignée.

379. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit Viaticus qui fuit translatus a C. (Constantino), monaco Cassinensi. – Incipit : « Quoniam quidem ut in rethoricis... » et postea : « *De « allopitia.* Capillus ex fumo grosso. » – 2° Incipiunt glose magistri Gerardi super libro Viatici Constantini. – Incipit : « Cum omne elementum et ex elementis. » – 3° Incipit liber de oculis, a magistro P. Hyspano editus. – Incipit : « In no- « mine summi opificis a quo omnes. » – 4° Incipiunt signa Ricardi. – Incipit : « Finis medicine duntaxat. » – 5° Tractatulus de arte medica. – Incipit : « Cogitanti mihi sepe de « simplicis medicine virtutibus. » — XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Cahiers de diverses écritures, mais toutes d'une finesse extrême.

380. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipiunt glose super librum Johannicii. – Incipit : « Cum quelibet doctrinalis « scientia. » – 2° Tractatus de re medica. – Incipit : « Inicio « hujus libri diffiniri morbum oportet, ut intencio hujus « particule cognoscatur. » – 3° Incipit liber de simplici medicina, qui Albigeph vocatur, translatus a magistro Gerardo

Cremonensi de arabico in latinum. – Incipit : « Ex antiquo-« rum libris hunc aggregavi librum. » — XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Diverses écritures fines et négligées. – 1° A la fin : « Theobaldus de Extallanta clericus scripsit. Dextram scriptoris benedic, « Deus, omnibus horis. Amen. »

N° 381. In-quarto carré sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit liber qui vocatur Lilium medicum, editus a magistro Gerardo de Gordonio. – Incipit : « Interrogatus a quodam Socrates. » – 2° Johannis Messue de consolatione medicinarum. – Incipit : « In nomine Dei misericordis. » – 3° Incipit liber Hebemezue de simplicibus medicinis. – Incipit : « *Lufi* serpentaria « planta est que dicitur collum draconis. » – 4° Liber graduum Ebemesue. – Incipit : « Absinthium tam in primo « gradu. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « Hermann de Bure. » – Deux colonnes; diverses écritures.

382. In-quarto carré sur vélin. – Viaticus, ex translatione Constantini, monachi Cassinensis. – Incipit : « Quoniam qui-« dem, ut in rethoricis Tullius. » – Desinit : « Explicit liber « Viaticus. » — Commencement du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « Herman de Bure. » – Longues lignes.

383. In-quarto sur papier. – Danielis Chamieri Delphinatis grammatica hebræa.

Marqué : « S. Arnulphi Metensis. 1763. » – Sur la première page : « Descri-« bebat Petrus Bachelleus anno M DC XV. »

384. In-quarto sur vélin. – Doctrinale Alexandri de Villa Dei cum expositione. – Incipit textus : « Scribere clericulis paro

« doctrinale novellis, etc. » — Incipit apparatus : « Sicut dicit « Plato in Thimeo suo : nichil est ortum sub sole cujus causa « legitima. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Signé : « Jo. Herbilloin. » — Deux colonnes.

N° 385. In-quarto sur vélin. (Recueil.) — 1° Incipit Enchiridion Galfredi de Virio Sal.. Incipit : « Ad mare ne videar « latices differre, camino Igniculum densis, vel frondes ad-« dere silvis. » — 2° Carmen Johannis de Gerlandia de mysteriis ecclesiæ. — Incipit : « Anglia quæ fulget, quo gaudent « præsule claro Londonis, etc. etc. » — 3° Incipit vita Pylati correcta. — Incipit : « Si veluti quondam scriptor vel scripta « placerent In nova dicendi multi velud ante studerent. » — 4° Magistri Johannis glossæ versificatæ ex Papia. — Incipit : « Commoda dicemus sed in hiis non metra tenemus, Sensum « non metrum si postulat hoc documentum. » — Desinit : « Assit ab S jungit geminando C vocat accis. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. — Marqué : « Natalis circator. » — 1° A la fin, on lit : « Expliciunt synonima compilata a magistro Radulpho. » — 3° Précédé d'une préface en prose : « Incipit quidam prologus de pena et origine et excidio « Pylati. »

386. In-quarto sur papier. — Artis oratoriæ sive eloquentiæ institutiones ex lectionibus rhetoris Petit. 1738.

Marqué : « Ex communi bibliotheca Augustinianorum Theonisvillanensium. « 1776. »

387. In-quarto sur vélin. — M. Tullii Ciceronis liber de inventione. — Incipit : « Sepe et multum hoc mecum cogitavi « bonine an mali plus attulerit. » — Desinit : « Diligentia « consequemur exercitationis. Explicit. » — Commencement du XIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « Jo. Herbilloin. » – Longues lignes. Écriture fine et élégante. Lettres romanes en miniature.

N° 388. In-quarto sur papier. – Annotationes scholasticæ in auctores latinos.

Cahier de collége du XVII[e] siècle.

389. In-quarto sur papier. – Institutiones rhetoricæ, a d. d. Petro Lorey, Parisiis. — XVII[e] SIÈCLE.

390. In-quarto sur papier. – Tragœdiæ græce et latine compositæ a Gastone Griæo, alumno collegii Becodiani annis 1566 et 1567.

Les tragédies latines sont : Erastus, Virginia, Pygmalion furens, Philargyria. Les grecques : Ἀθάμας μανιώδης, Πολυφόντης, Οὐρανία.

391. In-quarto sur papier. – Antonii Panhormitæ quintum epistolarum volumen ad Oliverium archiepiscopum Neapolitanum. – Incipit : « Quintum hoc epistolarum volumen. » — Fin du XV[e] SIÈCLE.

Marqué : « Ex libris R. P. Recollect. conventus Metensis. »

392. In-quarto sur papier. – Pandectæ cœnobiorum ordinis S. Benedicti in Anglia olim extantium a primordiis usque ad eorum dissolutionem, per Rogerum Dodsworth et Guil. Dugdale pridem accuratius descriptæ, nunc alphabetica nominum serie in compendium relatæ studio et labore R. P. Oliverii Legipontii, ordinis S. Benedicti. — 1758.

393. Petit cahier in-quarto sur papier. – Austriæ principum historia in compendium redacta et usque ad Carolum VI imperatorem perducta.

Sans marque.

N° 394. In-quarto sur papier. – Bibliographiæ benedictinæ apparatus ichnographicus, in quo virorum ex ordine divi Benedicti doctrina et scriptis illustrium qui inde a primo illius exordio per XIII sæcula sub quavis congregatione floruerunt nomina, ætas, patria elementari serie repræsentatur, indicatis subinde fontibus e quibus uberiora haurire liceat, accurante R. P. Oliverio Legipontio.

395. In-quarto carré sur vélin. (Recueil.) – 1° Epistola Hilduini abbatis indigni ad cunctos sanctæ catholicæ matris æcclesiæ filios et fideles, pandens quomodo invenire quisque scire desiderans valeat, in epistola ad christianissimum imperatorem domnum Hludowicum exinde directa, unde et qualiter sumpta sunt ea que in corpus unius textus, secundum jussionem ipsius, redegerat ex Grecorum et Latinorum historiis de notitia excellentissimi Dyonisii martyris, patroni atque nostri peculiaris provisoris. – Incipit : « Hilduinus « humilis Christi servus, etc. » – 2° Incipit textus vitæ, actuum ac obitus beati Remigii episcopi. – 3° Incipit regula sancti Basilii Capadoci episcopi. – 4° Doctrina sancti Basilii ad monachos. – Incipit : « Audi, fili mi, monitionem patris « tui. » – 5° Incipit passio sancti Gengulfi, egregii martiris. – Incipit : « Laudes humanæ vanitatis. » — Fin du Xe SIÈCLE.

Marqué : « Liber S. Arnulphi. » – Longues lignes. – 1° Commence sur le recto du folio 1 par cette inscription : « Epistola piissimi Augusti domni Chlodowici « ad Hilduinum, venerabilem abbatem monasterii sanctissimorum martyrum « Dyonisii sociorumque ejus de colligendis in corpus unius textus his quæ in « Grecorum et Latinorum historiis ad pretiosissimi martyris noticiam Dyonisii « passim scripta reppererat. » – 2° Précédé de la lettre d'Hincmar à Charles le Chauve.

396. In-quarto sur papier. – Additiones ad Compendiöses

Gelehrten Lexicon von Christian Gottlieb Jöcher. — XVIIIe SIÈCLE.

N° 397. In-quarto épais sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit vita cum transitu beati Agerici, Virdunensis episcopi. – 2° Incipit vita domni Martialis, episcopi et confessoris. – 3° Incipit passio B. Barbare virginis. – 4° Incipit passio beate Affre, Christi martyris. – 5° Incipiunt quedam de vita et miraculis B. Andree. – 6° Quedam de miraculis B. Johannis apostoli. – 7° Miracula beate Brigide. – 8° Conversio sancti Cipriani. – 9° Item confessio vel penitentia ejusdem. – 10° Item passio ipsius Cypriani et Justine. – 11° Passio sancti Sebastiani cum aliis martyribus. – 12° Item sermo de Nativitate sancte Marie. – 13° Passio S. Pancratii. – 14° Vita sancti Huberti, Leodiensis episcopi, et translatio ipsius. – 15° Passio sanctorum martyrum Victoris et Corone. – 16° Vita sancti Arnulphi martyris. – 17° Sermones de sancto Stephano prothomartyre et de sancto Johanne evangelista. – 18° Item sermones tres de nativitate Domini nostri Jhesu Christi. – 19° Item sermones tres de purificatione sancte Marie. – 20° Expositio venerabilis Bede presbiteri super apocalipsin sancti Johannis evangeliste. – Incipit : « Exul « ab humano dum pellitur, etc. » — Commencement du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Marqué : « A. T. M. »

398. In-quarto sur vélin. – Vitæ Sanctorum. — XIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber S. Arnulphi. » – Longues lignes; diverses écritures. Voici les légendes dont ce volume est composé : « Vita beati Symeonis confessoris. – In- « cipit vita S. Nicolai episcopi. – Passio sancti Mathei apostoli. – Vita et conversatio sanctæ Mariæ Magdalenæ. – Vita sancti Malchi, a sancto Jeronimo com- « posita. »

N° 399. In-quarto épais sur vélin. – Legenda aurea Jacobi Januensis. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « Jo. Herbilloin. » – Deux colonnes.

400. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Passio sanctorum Viti, Modesti et Crescentiæ martyrum. – Incipit : « In pro« vincia Litia sub tempore Dioclitiani. » – 2° Incipit epistola S. Ieronimi ad Tesiphontem. – Incipit : « Falso putas sed « amanter. » – 3° Liber sancti Jeronimi presb. contra Pelagium hereticum sub dialogo Attici et Cretoboli figuraliter. – 4° Bedæ tractatus de templo Salomonis. – Incipit : « Do« mus Dei quam ædificavit rex Salomon. » – 5° Incipit liber Bede presbiteri in librum Regum quem fecit ad quendam religiosum Nothelinum. – Incipit : « Quod ait propheta ad « Heli. » — Xe SIÈCLE.

Marqué dès l'origine : « Liber Sancti Arnulfi. » – Longues lignes. – 4° Précédé de la dédicace de Bède à l'évêque Acca.

401. In-quarto sur papier. – Pharmacie spirituelle, remplie de remèdes contre toute sorte de foiblesses et langueurs d'esprit, etc. par le R. P. D. Théodore de Lacroix, bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes. — 1632.

402. In-quarto sur papier. – Traduction libre des hymnes du bréviaire de l'ordre de Citeaux, (avec) la paraphrase de quelques Psaumes de David dans le sens spirituel, etc. — XVIIIe SIÈCLE.

Signé : « Studio et labore Petri Goudin, monachi Villariensis. 1756. »

403. In-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° En cest traictié qui s'ensuit sont contenues aucunes auctorités des iiij docteurs

et des iiij ewangelistes et plusours aultrez auctorités de saincte Esglise, de la vertu et dignité de la messe et dou sacrement de l'autel, et est ainsi ordonné de roman et de latin, à la prière et à la requeste d'aucune bonne personne. — 2° Livre des faiz aventureulz de Saturne, Jupiter et Hercules. — Incipit : « Tous les filz de Noe espars par les climaz, « regnez et estranges habitations. » — XVe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. — Marqué aux armes des Desch.

N° 404. In-quarto sur papier. — Règles tirées de la sainte Écriture pour servir de conduite à des personnes qui aspirent à la perfection du christianisme. — XVIIe SIÈCLE.

405. In-quarto sur papier. — Méditations très-dévotes pour s'entretenir avec Notre-Seigneur, etc.

Copie d'un livre imprimé à Paris en 1691.

406. Registre en papier in-quarto. — Extraits dévots par une religieuse. — XVIIIe SIÈCLE.

407. In-quarto sur papier. — La célèbre procession des enfants de la ville de Metz, faite en l'honneur du très-saint Sacrement et en action de grâce de leur première communion, présentée à Messieurs les Pasteurs, Curés, Missionnaires, etc. — 1648.

Marqué : « Ex libris Congreg. domus Missionis Metensis. »

408. In-quarto sur papier. — Recueil de plusieurs cantiques spirituels composez par les religieuses carmélites de Metz et de quelques autres des monastères du mesme ordre. Faict à Metz, au monastère des religieuses carmélites, le 22e jour de mars 1642.

N° 409. In-quarto sur papier. – Méditations pour s'entretenir avec Nostre-Seigneur, etc.

Copie d'un livre imprimé à Paris en 1691.

410. Registre in-quarto en papier. – Méditation de huit jours pour la fête de saint Augustin. — XVIIIe SIÈCLE.

Marqué : « A l'usage de sœur Marie-Geneviève. »

411. In-quarto sur papier. – Explication de l'office divin et de quelques-uns des mistères qui y sont contenus. — XVIIIe SIÈCLE.

412. In-quarto sur papier. – Méditations dévotes. — XVIIIe SIÈCLE.

Recueil à l'usage d'une religieuse.

413. In-quarto sur papier. – Instructions en forme de noviciat sur tous les sujets convenables dès l'entrée de l'essay jusqu'à la sortie du noviciat. — XVIIIe SIÈCLE.

Marqué : « S. Clementis Metensis. 1760. »

414. In-quarto sur papier. – Matières des jugemens ecclésiastiques. — XVIIIe SIÈCLE.

Marqué du timbre du district de Metz.

415. Grand in-quarto sur papier. – De la juridiction de l'église gallicane contre les entreprises des magistrats prophanes et les erreurs, les œquivoques, l'ignorance et faussetez des escrivains fiscaux. – Commence : « J'entreprends « une chose très-difficile. »

N° 416. In-quarto sur papier. – Cours de jurisprudence pénale. — XVIIIe SIÈCLE.

Timbré du district de Metz.

417. In-quarto sur papier. – Estat, reglement et statut des religieuses et autres filles de la congrégation de la vierge Marie, receues et approuvées par N. S. P. Paul V, etc. etc. — XVIIIe SIÈCLE.

418. In-quarto sur papier. – Refection sur la règle de saint Augustin par le sieur B***, prestre, directeur des religieuses Urselines de T***. — XVIIIe SIÈCLE.

419. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Collation faicte à Paris entre les maistres en medicyne et aultres grans clercs contre l'espidymie et aultres diverses maladiez et pestilences. – 2° Chi endroit se commenche uns livres de medechines qui est pourfitables à toute gentz. – Incipit : « Il est escript u quart livre de Viaticus et de Ysaac que qui « voelt garder continuement santé de corps. » – 3° Traité des simples commençant : « Pour ce que pluisours hierbes neces- « saires et proufitables à pluisours maladies. » — XVe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – 2° La préface seule est en prose. L'ouvrage, qui est en vers, commence ainsi :

Cil traitiés n'est mie de songes,
Ne de fables ne de menchongnes,
Ainseis est fait de verités
Qui ensient les auctorités
D'Ypocras et de Galyen,
Etc. etc.

420. In-quarto sur papier. – Cahier de rhétorique entremêlé de textes grecs, imprimés. — XVIIIe SIÈCLE.

Marqué : « S. Symphoriani Met. 1769. »

N° 421. In-quarto sur papier. – Traitté de mécanique. — XVIIIe SIÈCLE.

Timbré : « District de Metz. »

422. In-quarto sur papier. – États, ordres du jour, instructions concernant ce qui s'est passé au camp formé à Beaucaire en 1753.

Timbré : « District de Metz. »

423. In-quarto sur papier. – Elemens de géometrie appliqués à l'usage de la guerre. — XVIIIe SIÈCLE.

Timbré : « District de Metz. »

424. In-quarto sur papier. – Seconde partie d'un traité d'architecture ayant pour premier chapitre : « Origine de la dis« tribution, servant d'introduction à cette partie de l'archi« tecture. » — XVIIIe SIÈCLE.

Timbré : « District de Metz. »

425. In-quarto sur papier. – Réfutation du compte rendu au roi par M. Necker, directeur général des finances, au mois de janvier 1781.

426. In-quarto sur papier. – L'innocence opprimée par la calomnie, ou l'histoire de la congrégation des filles de l'enfance de N. S. J. C., et de quelle manière on a surpris la religion du roi très-chrétien pour porter Sa Majesté à la détruire par un arrest de son conseil, etc. 1687.

Marqué : « Ex bibliotheca Minimorum Metensium. »

427. In-quarto sur papier. – Journal contenant la relation

véritable et fidelle du voyage du roy et de Son Eminence pour le traité du mariage de S. M. et de la paix générale. 1659. – Incipit : « Comme il n'est point de malheur égal à « celuy de la guerre. »

N° 428. In-quarto sur papier. – Négociations préliminaires conduites par les plénipotentiaires de France pour la paix de Munster, du 6 janvier au 31 mai 1646. — XVIIIe SIÈCLE.

Provenant des Capucins de Thionville. – Marqué des armes de François Blouët de Camilly, évêque de Toul.

429. In-quarto épais sur papier. – Mémoire de M. Fontaine sur MM. de Port-Roial. — XVIIIe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Deux tomes en un volume. – Imprimés en 1736.

430. In-quarto sur papier. – La giusta statera de porpora; ci dove s' intende la vita, nascita, discendenza, possibiltà, adherenza, costumi, ricchezze, inclinationi, cariche, officii, nuntiature, e perche sono stati promossi li cardinali viventi dell' anno 1646. — XVIIe SIÈCLE.

Marqué : « S. Arnulphi 1764, » et auparavant : « Collegii Metensis Societatis « Jesu. » La dédicace est datée de Rome, 13 mai 1646, et signée N. N.

431. In-quarto sur papier. – Qui se comenza el libro che fe Meser sancto Hieronymo di capituli de la sancta Celestiale, et sono capitoli trenta. – Incipit : « Frati carissimi, chi « havesse volunta de la gloria de li justi. » — XVe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – Signé primitivement : « Iste liber est meus : Imerius de « Pisse; » puis : « Questo libro si è di mi Zaccharia dalle Vecchia; » puis : « Col- « legii Met. Societatis Jesu. » – Longues lignes; écriture italienne renouvelée. – Sur les derniers feuillets a été transcrit, de la même main que le reste :

Vulgare Bernardi super Cantica Canticorum.

« Salamone in li soi Proverbi, in lo capitolo primo, parla a l'anima in persona « de Dio, et dise, etc. etc. »

N° 432. In-folio sur papier. – Libro I de la embaxada sobre componer las cosas del señor don Antonio con el cardinal. Vistas de los Reyes en Guadalupe y principio sobre la succession de Portugal (desde 1566) hasta fin del anno 1578. — XVIe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul; auparavant au collége des Jésuites. – Belle écriture de chancellerie.

433. In-folio sur papier. – Libro III de la embaxada sobre la succession de Portugal, desde 26 de Agosto 1579, hasta fin de Enero 1580. — XVIe SIÈCLE.

Suite du recueil précédent; même provenance. – Le second volume ne se retrouve pas.

434. In-folio épais sur papier. – Libro IV de la embaxada sobre la succession de Portugal desde primero de Febrero 1580, hasta Su Magestad entrar en Portugal.

Voir les deux numéros précédents.

435. In-quarto sur papier. – Observations Puncten so ich graf von Kevenhilier. — XVIIIe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Sur le premier feuillet : « Den mir von Ihr « Kayserlichen Majestät allergnädigst anvertrauten Dragoner Regiment hiermit « vorschreibe auch von selben acurate sollen gehalten werden. » A la fin : « Scripsit Fridericus Ech. Fourier. »

436. In-quarto sur papier. – Taktik. Gœttingen. — 1783.

Ce traité est accompagné de dessins au lavis. – Cursive allemande.

437. In-quarto sur papier. – Policen und Cameral-wissen-

schaft nach eigenen Sätzen vorgetragen vom H. Hofr. Beckmann. — XVIIIe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Cursive allemande.

N° 438. In-quarto sur papier. – Landwirthschaft vorgetragen vom H. Hofr. Beckmann, nach seinem Lehrbuch.

Même écriture que le numéro précédent.

439. In-quarto sur papier. – Philosophia universa. Pars prima, continens logicam, ethicam, metaphisicam. — XVIIIe SIÈCLE.

De la même main que le titre : « Hanc primam partem dictavit R. P. Ge« rard; scripsit vero auditor ejus Hubertus Marchand, annis Domini 1746 et « 1747. »

440. In-quarto sur papier. – Philosophia universa. Phisica generalis et particularis recentior. — XVIIIe SIÈCLE.

Sur le premier feuillet : « A R. Patre Vaucher edita, scripta ab ejus auditore « Huberto Marchand, in collegio Metensi, annis 1747 et 1748. »

441. Grand in-quarto carré. – Collegium casuale sive descriptiones morborum ex Alberto Covpero, Hermanno Couvingio, Hermanno Boerhaave et aliis. — XVIIIe SIÈCLE.

442. In-quarto épais. – Tractatus pathologico-practicus. — XVIIIe SIÈCLE.

Cours de médecine mis au net par un étudiant allemand.

443. Petit in-quarto sur papier. – Formulare juxta divisionem materiæ medicæ adornatum. — XVIIIe SIÈCLE.

Même écriture que les deux numéros précédents.

N° 444. Petit in-quarto sur papier. – De materia medica. — XVIIIe SIÈCLE.

Voyez les trois numéros précédents.

445. Petit in-quarto sur vélin. – Quatuor evangelistæ, cum præfationibus Hieronymi et canonibus Eusebii. — Commencement du XIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz – Signé : « A. T. M. » – Longues lignes; grosse minuscule.

446. Petit in-quarto sur papier. – Quatuor evangelistæ, cum præfationibus Hieronymi. — XVe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Précédé de la concordance des évangélistes par Nicolas de Lire. Daté à la fin : « Anno 1479. 3 die Marcii. »

447. Petit in-quarto carré sur vélin. – Apocalypsis cum glossa. – Incipit : « Deus ostendit Christo, Christus autem « Johanni. » — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « Iste liber est Hermanni de Bure. » – Le texte sur une colonne; les gloses en marge.

448. Petit in-quarto carré sur vélin. – Hugonis expositio super libro Sententiarum. – Incipit : « Dicit Ecclesiasticus XXVIII. « Unguentarius faciet pigmenta. » – Desinit : « Qui se fuisse « miserum ignorat. Explicit opus fratris Hugonis super Sen« tentias. » — Fin du XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes; écriture très-fine.

449. Petit in-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Canticum Salomonis in laudibus ecclesiæ cum expositione. – Incipit : « *Con« templator celestium, etc.* Sapientissimus regum Salomon. » – 2° Excerpta ex libris S. Gregorii et aliorum. – 3° Incipit

formula vitæ honestæ. – Incipit : « Quatuor virtutum species. » – 4° Incipiunt Cantica Canticorum, subjecta expositione quæ incipit : « *Osculetur me osculo oris sui.* Salomon in « spiritu Dei composuit hunc libellum. » – 5° Tractatus de inquietudine cordis. – Incipit : « Cum sederem aliquando in « conventu fratrum. » — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Marqué : « A. T. M. » – Tracé à la pointe. Longues lignes.

N° 450. Petit in-quarto sur vélin. – Lectionarium pro festivis diebus a vigilia Nativitatis dominicæ usque ad nativitatem sancti Marcellini papæ. — Fin du XIIe SIÈCLE.

Sans marque. – Longues lignes; grosse écriture.

451. Petit in-quarto sur papier. – Sermones super evangeliis et epistolis. – Incipit : « *Cum appropinquasset Ihesus Iherosoli-* « *mis, etc.* Tempus quod hodie incipit. » — XVe SIÈCLE.

Sans marque. – Écriture cursive.

452. Petit in-quarto allongé sur vélin. – Gradale Metensis ecclesiæ. — Commencement du XIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Le texte est accompagné de musique sans portées, qui, dans la première partie du volume, est tracée entre les lignes, et dans la seconde, sur les marges.

453. In-octavo sur papier. (Recueil.) – 1° Sequuntur misse feriales secundum ritum fratrum Celestinorum dicende. – 2° Exposicio beati Bernardi, abbatis Clarevallis, super psalmum Qui habitat. – 3° S'ensuyt la passion Nostre Seigneur Jhesu Crist, preschée par maistre Jehan Gerson, chanchelier de Paris. — Commencement du XVIe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Signé par le scribe : « Benoist. »

N° 454. Petit in-quarto sur papier. – Gradale. – Incipit : « In « Purificatione beate Marie virginis sub distributione cereo- « rum, etc. » — XVIe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – A l'usage d'une congrégation monastique.

455. In-octavo sur vélin. – Passionarium et rituale ad usum Cœlestinorum. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. »

456. Petit in-quarto carré. – Rituale benedictinum. – Incipit : « Celebrata majore missa, sonetur signum magnum, etc. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Sancti Simphoriani. » – Gros caractère. Le dernier cahier, intitulé : *Ordo ad moniales faciendas*, est du commencement du XIIIe siècle.

457. Petit in-quarto. – Diurnale Metense. — XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Marqué : « A. T. M. » – En mauvais état. – Longues lignes.

458. In-octavo sur vélin. – Diurnale Cartusiense. — XVe SIÈCLE.

De la Chartreuse de Rettel. – Deux colonnes, et à la fin longues lignes.

459. Petit in-quarto carré sur vélin. – Statuta Cartusiensia. – Incipit : « Incipiunt capitula prime partis consuetudinum « ordinis Carthusie, » et in capit. primo : « Primum capitu- « lum hanc habet continenciam ut divinum officium per « omnes domos. » — XIVe SIÈCLE.

De la Chartreuse de Rettel. – Longues lignes.

460. In-octavo sur papier. – Sermones super epistolis et evangeliis dominicalibus. – Incipit prologus : « Rogatus a qui- « busdam meis sociis ut ewangelia dominicalia et festorum

« ab Adventu. » Et postea : « *Cum appropinquasset.* Istud ewan-« gelium habetur Mathei. » — XVe SIÈCLE.

Des Chartreux de Rettel. – On lit à la fin : « Anno Domini m. cccc. ... anno « finitus et completus est iste liber. Laus tibi sit, Christe, quoniam liber ex-« plicit iste. Per manus Johannis Leufferswillen Nes. han. Jo. verte : scriptorem « noscis aperte. »

N° 461. In-octavo sur vélin. – Breviarium Metense. — Commencement du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « Jo. Halot, archidiaconus de Marsallo « et canonicus in ecclesia Metensi, dono dedit eidem ecclesiæ 1576. » – Deux colonnes. Exécution élégante; quelques miniatures dans les initiales.

462. In-octavo sur papier. – Breviarium. — XVe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Écrit en cursive.

463. In-octavo sur vélin. – Breviarium Cartusiense. — XVe SIÈCLE.

De Rettel. – Marqué dès l'origine : « Iste liber est Cartusiensium prope Mo-« gunciam. »

464. In-octavo sur vélin. – Breviarium. — XIVe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Deux colonnes. Précédé du calendrier avec une exposition intitulée : « Canon super kalendarium magistri Petri de Dacia. »

465. Petit in-quarto sur vélin. – Breviarium Cartusiense. — Commencement du XIVe SIÈCLE.

Des Chartreux de Rettel. – Longues lignes.

466. In-octavo sur vélin. – Incipit psalterium secundum ordinem Carthusiensem. — Commencement du XVe SIÈCLE.

Marqué : « Cartusia Rutila. » – Longues lignes.

N° 467. In-octavo carré sur vélin. – Expositio Breviarii. – Incipit : « Notandum est quod adventus Domini quandoque habet « viginti et octo dies. » — XIVe SIÈCLE.

Sans marque. – Deux colonnes; écriture très-négligée.

468. In-octavo très-épais sur vélin. – Breviarium Metensis ecclesiæ integrum. — Fin du XIIIe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Précédé d'un fragment de missel.

469. Petit in-quarto carré sur vélin. – Breviarium Metense. — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

Sans marque. – Longues lignes.

470. In-octavo sur vélin. – Horæ diurnæ. — XVe SIÈCLE.

Signé sur le premier feuillet : « Gonthier l'aîné de Troyes. » – Longues lignes; vignettes; miniatures; encadrements.

471. In-octavo sur vélin. – Missale Cartusiense. — XVe SIÈCLE.

De Rettel. – Longues lignes. Le *Te igitur* d'une écriture plus grosse que tout le reste.

472. In-octavo sur vélin. – Psalterium. — XIIe SIÈCLE.

Sans marque. – Longues lignes; grosse écriture. Au commencement du volume a été ajouté un calendrier écrit au XIVe siècle.

473. Petit in-quarto sur vélin. – Psalterium. — XVe SIÈCLE.

Sans marque.

474. In-octavo sur vélin. – Psalterium cum horis diurnalibus. — XVe SIÈCLE.

Sans marque. – A la fin du psautier, on lit cette rubrique : « In sequentibus

« continentur omnia que ad persolvendas in cella omnes horas, preter de Domi-« nica, frequentanti ecclesiam sunt necessaria. »

N° 475. In-octavo sur vélin. – Benedictiones per anni circulum. – Incipit : « Benedictiones in matutinis. » — XVe SIÈCLE.

Sans marque. – Longues lignes; gros caractère de forme.

476. In-octavo épais sur vélin. – Expositio Hieronymi super prophetis minoribus. – Incipit : « Si in explanationibus om-« nium prophetarum. » – Desinit : « Explicit expositio in « Malachia propheta. » — XIe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – Écriture très-fine et très-régulière, sur une seule ligne.

477. In-octavo sur vélin. (Recueil.) – 1° Liber Isidori de summo bono. – 2° Epistola beati Bernardi ad Eugenium papam. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. » – Longues lignes. – 1° Manque le premier feuillet; le titre est donné par l'*explicit*. – 2° Manque le commencement. On lit à la fin : « Explicit epistola, etc. . . . Scripta per manum D. . . . . anno « Domini 1493, 12 Maii, in civitate Metensi. »

478. In-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Postilla Boneventure in Ecclesiasten. – 2° Postilla super librum Sapiencie. – Incipit : « Fili concupiscens sapientiam serva. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. » – 1° A la fin : « Scripta anno Domini « m. cccc. xlvj. secunda die post Pascha. D. » – 2° Daté à la fin : « 1443. »

479. In-octavo sur vélin. (Recueil.) – 1° Tractatus incipiens : « Sacramentum multis modis disseritur. Uno modo sic : sacra-« mentum est sacre rei signum. » – Desinit : « propterea autem « sensus dicitur major quemadmodum ad sensum hominis, « quia magis est sensibilis sensui. » – 2° Incipit tractatus de

miseria hominis, editus a Lothario, dyacono cardinali, qui postea Innocentius III appellatur. – 3° Excerptiones factæ e libro exemplorum Guillermi Magistri. – 4° Incipit quomodo Tytus et Vespasianus vindicaverunt Dominum Ihesum Christum. – Incipit : « In diebus imperii Tyberii Cesaris tetrarcha « Judee Poncio Pylato. » – 5° Incipit Viridarium consolationis. – Incipit : « Quoniam, ut apostolus Petrus ait, Spiritu « Sancto affati. » – 6° Expositio super Deuteronomio. – Incipit : « *Scribam eis multiplices leges meas*. Osee. Scilicet omni- « potens creator omnium ac omnium sapiens gubernator. » — Commencement du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « Jo. Herbilloin. » – Diverses écritures. – 3° Commence par cette rubrique : « Verba ista abstracta sunt de exemplis « Guillermi magistri Jacobi de Vicerciato (Vitriaco?). » – 5° A la fin : « Expli- « cit Viridarium consolacionis de viciis et virtutibus et quibusdem aliis. Deo « gracias. »

N° 480. In-octavo sur papier. (Recueil.) – 1° Guidonis de Monte Rocherii manipulus curatorum. – Incipit : « Reverendo in « Christo, etc. Guydo de Monte Rocherii, etc. » – 2° Informatio de horis canonicis dicendis. – Incipit : « Septies in « die laudes dixi. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Écriture cursive.

481. Petit in-quarto très-épais sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit manuale collectum breviter de summa confessorum. – Incipit prologus : « Cum summa confessorum penitencia- « rios specialiter dirigens. » – 2° Incipit tractatus de instruccione confessorum. – Incipit : « Simpliciores et minus ex- « pertos confessores. » — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « Ecclesie Metensis. » – Deux colonnes ; très-belle exécution italienne. Vignettes, encadrements.

N° 482. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Sequitur brevis tractatulus per modum Donati pro novellis clericulis in dominica oratione instruendis. – Incipit : « Partes dominice « orationis quot sunt? Novem. » – 2° Super decem preceptis Domini et que sint dotes nostre. – 3° Incipiunt canones penitenciales extracti a corpore juris per venerabilem patrem illuminatum Johannem de Capistrano, ordinis Minorum. – 4° Repetitio F. de Zambarellis, cardinalis Florentini, de horis canonicis dicendis. – 5° Libellus D. Johannis de Turre Cremata, contra certos hereticos noviter impugnantes paupertatem Christi. – Incipit : « Quis dabit oculis meis « fontem lacrimarum. » – 6° Mafei Vegii Laudensis disceptatio inter terram, solem et auram incipit feliciter. – 7° M. T. Ciceronis de somnio Scipionis, adjectis aliquot excerptis e Macrobio. – 8° Tractatus fratris Humberti super facto genechiarum et sortilegarum. – Incipit : « In nomine sancte « et individue Trinitatis, etc. Quia innotescit quod virorum « plurium piorum minus frequentata relatione quedam im- « manes oppressiones. » — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « H. Mathie me possidet. » – Au commencement du volume est attachée une impression sans date du *Dialogue de la conscience*. – 6° Daté à la fin : « 18 Decembris 1460, in castro Sancti Angeli. » – 8° On lit à la fin : « Anno Domini 1470 fuit presentatus presens tractatulus « per me fratrem Humbertum de Costa, editorem ejusdem, magnifico magno « consilio regio Francorum Turonis, ad finem ut posset sub protectione regia « declarari, manifestari et communicari, quod quidem consilium regium ante « omnia presentari fecit ad visitandum venerabili facultati theologie Parisiensi, « scribens in hac forma :

« Très chiers et especiaulx amis, Frère Humbert de Costa, docteur en theo- « logie, religieux de l'ordre de Nostre-Dame des Carmes, a présenté au conseil « certain petit traictié, par luy fait, touchant les abus qui se comettent en ce « royalme ou fait de nostre saincte foy catholicque, requérant provision de le « povoir faire entretenir et exécuter; ce que avons differé luy oltroyer jusques « à ce que ledit traictié soit premièrement veu et examiné par gens en ce con-

« gnoissans. Et à ceste cause le vous envoions par ledit religieux, afin que le « vées, et ce qu'il vous en semblera nous en faictes savoir par ledit religieux « ou autre, pour au surplus luy pourveoir sur sa requeste ainsy qu'il appar- « tendra. Très chiers et especiaulz amis, le Saint Esperit soit garde de vous. « Escrit à Tours, ou conseil du roy, le 24e jour de novembre. » – Et au dos est écrit : « A nos très chiers et especiaulx amis le doyen et maistre de l'Univer- « sité de Paris en la faculté de theologie. »

Suit l'approbation de la faculté de théologie en date du 2 janvier 1470 (1471); puis une lettre de deux pages, intitulée : « Excusatio fratris Humberti « de Costa ad eos qui dicebant per eum scandalum oriri in populo ex pre- « dictis positionibus. »

Cet ouvrage n'est pas mentionné dans la Bibliothèque des écrivains de l'ordre des Carmes.

N° 483. In-octavo sur papier. (Recueil.) – 1° Incipit tractatus in summam de viciis per capittula secundum ordinem. – Incipit : « Obmissis ordinacionibus et sufficientibus parcium « capittulis. » – 2° Incipit tractatus de virtutibus. – Incipit : « Obmissis ordinacionibus et sufficienciis parcium. » — XVe SIÈCLE.

Sans marque.

484. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Stella clericorum. – Incipit : « Quasi stella matutina in medio nebule. » – 2° Hic incipiunt quedam conclusiones publice predicate per quemdam venerabilem magistrum nuncupatum M. Gerardum le Grant coram populo in civitate d'Utresch, sub presbiteris concubinariis. – 3° Liber Floretus. – Incipit : « Iste liber extractus de pluribus qui vocitatur recte Flore- « tus. » – 4° Extractiones e libris Bernardi, Anselmi, etc. etc. – 5° Lumen curatorum. – Incipit : « Petre, quoniam me se- « pissime rogasti postquam sacerdocii, etc. » – 6° Commentum Penitenciarii. – Incipit : « *Peniteas cito peccator cum sit « miserator*. Iste liber cujus. » — XVe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. — Diverses écritures. — 5° A la fin : « Explicit lumen curato« rum, scriptum per manus Nicasii de Atrio, anno Domini 1443, sed comple« tum seu finitum ultima die mensis Februarii dicto anno. »

N° 485. In-octavo sur vélin. (Recueil.) — 1° Compendium de summa virtutum. — Incipit : « Omissis capitulis et distinc« tionibus. » — 2° Doctrina de vitiis incipit. — Incipit : « Omis« sis ordinacionibus et sufficienciis parcium. » — 3° Summula de processu judicii. — Incipit : « Antequam dicatur de « processu judicii, notandum est quid sit. » — XIVe SIÈCLE.

Sans marque. — Intitulé au dos : « Diurnale. » — Deux colonnes; le dernier traité sur une seule ligne.

486. Petit in-octavo sur papier. (Recueil.) — 1° Dialogus super summa confessorum. — Incipit : « *Abstinencia,* sive jeju« nium. Basilius de institucione monachorum. *Interrogacio.* « Si quis supra vires. » — 2° Incipit tractatus de tribulacione. — Incipit : « Da nobis, Domine, auxilium de tribulatione. » — 3° Scala ascensionis monachorum abbatis Johannis Raythii abbreviata. — Incipit : « Sancti Johannis scolastici, Cli« maci appellati, librum ex triginta gradibus. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. »

487. Petit in-octavo sur papier et vélin. (Recueil.) — 1° Excerpta ex Climaco sive scala Johannis Raythii. — Incipit : « De fuga mundi et abrenunciacione terrenorum gradus pri« mus. » — 2° Sequitur vita Johannis Clymaci, sub compendio edita a Daniele, humili monacho Raythii. — Incipit : « Que « nempe ut sic loquar. » — 3° Hic incipit Aurora Petri Rigæ. — Incipit : « Primo facta die duo. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Domus S. Sixti de Rutila. »

N° 488. Petit in-octavo sur papier. (Recueil.) – 1° Compendium theologiæ. – Incipit : « Veritatis theologiæ sublimitas cum « sit. » – 2° Summa de articulis fidei et ecclesie sacramentis, edita a fratre Thoma de Aquino. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum Metensium, ex dono D. Gerardi Janardi, canonici « S. Salvatoris Metensis. »

489. In-octavo carré sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit liber Paschasii, diaconi urbis Rome, de Spiritu Sancto. – Incipit : « Fides catholica in universum mundum. » – 2° Liber Paschasii Radberti de eucharistia. — XIe SIÈCLE.

Marqué dès l'origine : « Liber Sancti Arnulfi episcopi. » – Longues lignes.

490. In-seize sur papier. (Recueil.) – 1° De Imitatione Ihesu Cristi et contemptu inanitatum mundi. – 2° Incipit dyalogus sive colloquium Domini nostri Jhesu et monachi. – Incipit : « Verbum michi ad te, o princeps celi. » – 3° Excerptiones ad usum alicujus monachi. — XVe SIÈCLE.

Sans marque.

491. In-seize sur papier. – Tractatus aureus perutilis de perfecta imitatione Christi et vero mundi contemptu. – Incipit : « Qui sequitur me. » — Fin du XVe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – A la fin du IVe livre : « Explicit tractatus aureus de per- « fecta imitatione Christi. Scriptoris anima et omnium fidelium defunctorum « requiescant in pace. »

492. In-seize sur papier. (Recueil.) – 1° Bonaventura de arbore crucis. – Incipit : « Incipit prologus in libro de vita et « conversacione Christi, quem fecit Bonaventura. Christo « crucifixus sum cruci verus Dei cultor. » – 2° Excerptiones ad usum alicujus monachi. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. »

N° 493. In-octavo sur papier. (Recueil.) – 1° Quid est catechismus, catechista et catechumenus. – 2° De peccatis. – 3° Expositio canonis quo in peragendo missæ sacrificio Romana nunc utitur ecclesia an. M.D.LXXXVI. — XVIe SIÈCLE.

Des Célestins de Metz.

494. Petit in-octavo sur vélin. (Recueil.) – 1° Tractatus Albini Alcuini de sancta Trinitate. – 2° Sermo de assumptione sanctæ Mariæ. – Incipit : « Cum aliquid pro amore « creatoris. » – 3° Sermo in nativitate sancti Arnulfi episcopi. – Incipit : « Quia ad anniversariam ac sacrosanctam sollemp- « nitatem beatissimi patris. » – 4° Incipit vita sancti Clementis, episcopi et confessoris Mettensis ecclesie, quod est VIIII. kal. Decemb. – Incipit : « Postquam peractis omnibus. » – 5° Passio sancti Benigni martyris. – Incipit : « Tempore illo « vir almificus Benignus. » – 6° Tractatus vetustissimus musicæ. – Incipit : « Quoniam pauci sunt qui majorum et dif- « ficiliorum memoriam operum pleniter absque libris pos- « sunt retinere, quarundam exceptiones artium manualibus « habentur idcirco libellis, ne totius expertes jocunditatis « minus imperiti sint vel saltim rebus necessariis. Qua- « propter scripturus aliquid de musicæ artis institutione, « pauca de tonorum divisionibus vel differentiis quæ fre- « quenter fieri solent, ut decens et conveniens sit concinen- « tia, sicut a majoribus tradite sunt. » — Commencement du XIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancti Arnulphi. » – Longues lignes. – 6° Composé de 21 feuillets. Voici la copie du reste de la préface, et celle de la conclusion de l'auteur :

« Ut decens et conveniens sit concinentia, sicut a majoribus tradite sunt, et « ut ipsa armonicæ disciplinæ nos instruit experientia, distinctis ordinibus in- « serere curavimus.

« Oportet igitur scire peritum cantorem quod non omnis tonorum conso-
« nantia in quibusdam antiphonis facile cognoscitur; sunt nanque quædam
« antiphonæ quas nothas et non legitimas appellamus, quæ ab uno tono inci-
« piunt, alterius in medio, et in tertio finiuntur : sed ut evidenter ratio clares-
sion reno Vade
« cat, nonnullas exempli gratia hoc in loco inseruimus : Ante me non est. Ex
jam O mors ero
« Egipto vocavi. Ad te Domine levavi. Hæ prædictæ a septimo tono incipiunt
« et quædam in primo, aliæ in quarto finiuntur tono; similiter antiphonæ :
« Ne reminiscaris, Tulit ergo, a tertio tono incipiunt, sed quarto finiuntur.
« Item Quare detraxistis, et multa quidem a tertio incipiunt, sed sexto finiun-
« tur, etc. etc. » (22 petits feuillets.)

Finit : « Hæc autem ex multis pauca perstrinximus, ne musicis ac peritis « cantoribus de nostra imperitia risum preberemus; nequaquam autem hæc « legenda cuiquam stulto proponimus vel ad talia discenda ejus animum pro- « vocamus : frustra enim lyra asino canitur, sed quem scimus egregium per- « fectumque cantorem esse, cum hujus excellenti prudentia et cum aliis peritis « cantoribus nostra sit sermocinatio et disputationis ratio, hujus epistolæ verba « nobis tantum et perpaucis aliis musicis, si quando ea legitis, conloquantur; « ceteros vero ita submovemus ut qui capere intellectu nequiverint, ad ea etiam « legenda videantur indigni. Ceterum ne aliquid intactum quod ad susceptum « negotium pertinet preterisse videamur, illud in calce ponimus quod supra « in loco suo, si memoriæ non defuisset, oportuerat commemorare.

« Queritur autem [a non]nullis quid significent illa verba per quæ tonorum « sonoritatem in naturali musica discernimus, id est, none noeane, et noeas et « noeoane, et his similia, et utrum interpretari eorum sensus possit? Ad quod « respondendum quod omnino nullam recipiunt interpretationem; neque enim « quicquam significant, sed ad hoc tantum a Grecis sunt reperta, ut per eorum « diversos ac dissimiles sonos tonorum admiranda varietas aure simul et mente « posset comprehendi; sed jam prolixus sermo finem prestolatur. »

N° 495. In-octavo sur papier. — De ascensione mentis in Deum; cui subjiciuntur plurimæ excerptiones e libris piis. — XVIIe SIÈCLE.

Sans marque.

496. In-octavo sur papier. — In nomine sanctissimæ Trinitatis, etc. Incipit tractatus de divino, stupendo ac ineffabili

ejusdem sacrosanctæ Trinitatis mysterio. — Commencement du XVIIe SIÈCLE.

Marqué : « Ex libris Conv. Longvicensis ff. Minorum Recollectorum. »

N° 497. Petit in-octavo allongé sur papier. (Recueil.) – 1° Tractatulus de effusione cordis. – Incipit : « Hortatur nos psal« mita. » – 2° Libellus de contemplatione. – Incipit : « No« tandum quod sex sunt potentie anime. » – 3° Epistolæ venerabilis patris fratris Johannis de Schonovia, ordinis canonicorum regularium, in domo Gruendael quondam prioris, quas scripsit nepoti suo Symoni, et Nicolao novitio in monasterio Vallis Amoris. – 4° Excerptiones e libro qui intitulatur Imago vite. — XVIe SIÈCLE.

Des Célestins de Metz.

498. In-octavo carré sur papier et vélin. (Recueil.) – 1° Liber dictus Stimulus amoris Domini nostri. – Incipit : « Liber iste « qui Stimulus amoris in dulcissimum. » – 2° Incipit Speculum anime, editum a beato Augustino. – 3° Incipit Speculum peccatorum, a beato Augustino editum. – Incipit : « Quoniam karissimi in vita hujus vite. » – 4° Excerptiones e Climaco. – 5° Incipit Soliloquium Hugonis de Sancto Victore de arra anime. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. »

499. In-seize sur papier. – Incipit liber de spiritu et anima, qui secundum quosdam inscribitur Augustino, secundum vero alios non sibi inscribitur, et hoc secundum doctores. – Incipit : « Quoniam dictum est michi. » — XVIe SIÈCLE.

Des Célestins de Metz. – A la fin : « Istud volumen scripsit frater Dominicus « Pical Olearii ipso anno probationis ejus 1548. »

N° 500. In-octavo sur vélin. (Recueil.) – 1° Eulogium Hubaldi de calvis. – Incipit : « *Hæc est causa carminis.* Carmina con-« vitii cerritus carpere calvos Conatus cecini; celebrentur « carmine calvi. » – 2° Epistolæ Senecæ ad S. Paulum et Pauli ad Senecam. – 3° Glossæ Aynardi. – 4° Incipit ratio quorundam XII poetarum de IIII temporibus anni. – Incipit : « *Basilus.* Vere sinum tellus aperit floresque ministrat. » – 5° Q. Aurelii Symmachi epistolæ. – 6° Incipit Alexandri magni Macedonis epithomæ rerum gestarum liber I. – 7° Incipit epistola regis Alexandri Macedonis ad magistrum suum Aristotilem, de situ Indiæ et itinerum vastitate. – Incipit : « Semper memor tui. » — Fin du Xe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – Longues lignes. Le livre a été mal relié, de sorte que les ouvrages dénommés ci-dessus sont confondus les uns dans les autres. – 1° Commence par la préface de saint Jérôme sous cette rubrique : « Verba « domni Iheronimi presbiteri que posuit in catalogo sanctorum virorum illus-« trium, capit. XII, de Lucio Annio Seneca. » – 2° Voici le préambule : « Inci-« pit glosarum ordine elementorum agregatum ab Aynardo, anno ab incarna-« tione Domini DCCCCLXVIII, indict. XII, imperio magni Ottonis, sepulchro di-« judicatum Apri, Leuchorum quinti pontificis, ad suplementum inibi degen-« tium pusionum. Obsecro ne ab aliquo posterorum destruatur, ne incurrat « vindictam Domini nostramque imprecationem. Utenti quo (*sic*) sit venia, et « tollenti anathema Tenareis erebi cum Zabuli sotiis.

« Apoferela græce, latine scutella lata, – amfitapa sunt tapetia, – alogia est « obsonium, – arieto murum percutio, – arrideo est prospero, – antemna, gar-« basus, – argumentosus, ingeniosus vel strenuus, – artemon velum navis, – « archimagirus est princeps coccorum, etc. – acredo est acor, – abrogans est « humilis, – arrogans est superbus, etc. – adoptulus dicitur electus, etc. – « aqualiculus est stomachus, etc. – abduicoicas, respuo, – adeicocis, afligo, etc. « – apostfragis, mala imago sigilli, etc. – armamentarium est ubi bilica arma « ponuntur, etc. – ambro, helluo vel tardarius, etc. – areda est riga orto-« rum, etc. – argia est via in mari, etc. – æquorandum est navigandum, etc. « – antes vel antie sunt capilli a fronte pendentes, etc. – ambasilla est vent. etc. « – acilum, distortum os habens, etc. – austra est rota putei, etc. – ambur-« bium, sacrificium, etc. – armigati, adunati, ab armigo, id est aduno, etc.

« — avo est parvum lignum in fundo navis, — ajugum profundum, carens « jugo, etc. — ames, metis, est furca, — ambi, servi, etc. — Battramentum est « subtile ficmentum, — barrus, ob magnitudinem vocatur elefans, inde Barrus « mons, etc. — bargina est peregrina, etc. — badanola, lectus qui fertur in iti- « nere, — baben est ornamentum, etc. — batdim est femoralia, etc. — Callicolo « est sola pedum, etc. — camputa est baculus episcoporum, etc. — Grafio, onis, « est advocatus vel causidicus, — gaii dicuntur mares, gaiæ feminæ. — Greci ha- « bent pronuntiationem in palato, Hebrei in gutture, Latini in labiis, etc. »

Ce glossaire se termine ainsi : « Zarda est alienatus, — zelotipus est suspi- « tiosus vel in omnibus timens, — zos, vita. Hæ littere pro quinque vocalibus « more avitorum adhuc ponuntur : pro A, B; pro E, F; pro I, K; pro O, P; pro U, X; « sic enim in libris eorum invenimus. Inveniuntur etiam quedam consonantes « more ainardico pro ipsis vocalibus appositæ : « pro A, D; pro E, G; pro I, L; « pro O, R; pro U, Z. Et quisquis hæc legerit sciat nos non causa tumoris hæc « dicere, sed auctoritatem habere. »

— 4° Ce sont les argumentateurs de Virgile; imprimés dans l'Anthologie de Pierre Burmann. On lit à la suite une pièce d'Alcuin, qui se retrouve à la Bibliothèque nationale dans le manuscrit latin 8674, et dont il a été question en 1865 à l'Académie des Inscriptions (Comptes rendus, nouvelle série, I, 333).

Est mihi servili Scripulus ditione subactus,
Qui me cotidie statutam pascit ad horam.
Ille siniscalcus, vere botarius ille,
Hic cocus, hic pistor, necnon stabularius ille,
Ille lavander adest etiamque focarius ille;
Et si forte semel vadit per competa semel,
Nescio quid cause est ad me repedare recusat.
Ut reor, imponunt [m]angones vincula sevi,
Includuntque meum tenebroso in carcere servum,
Neque est qui redimet servum de carcere nigro.
Sic vadunt cuncti fugientes omnibus horis;
Sic malus acra fames exactor dispulit illos;
Sic minuet servus nec sic sibi sat habet illa.
Quapropter maneas Segnis, sanctissime presul,
Utque tui tecum possint consistere servi,
Atque domus numero proprias implere sacrato,
Nec te spes revocet sub dulcia regna Suranæ :
Quicquid ibi potus remanet vel quicquid edendum,
Omnia seva fames nosmet consumere cogit.
Te set Igona suis jam piscibus atque Sigona
Te pascant, satiant et tota Senonia ab annis,
Et si cornutus veniet ad fercula vervex,
Illum sacra prius benedicat bucca parentis;

Tunc alii atque alii multonis membra per aulam
Discerpent, rapiant, sacro cum carmine laudis.
Sis memor Albini calidus caminator ad ignem,
Dum sedeas lætus Samuel, per secla valeto.

« Incipiunt versus probe Scotti Sedulii ad Hartgarium, venerabilem pontificem « Leodicensem, patribus multonibus :

Gloria nostra redit clementia luxque serena,
   Cuncti lætemur, gloria nostra redit.
Cedite vos tenebræ, frontis nubecula cedat,
   Dum jubar est præsens, cedite vos tenebræ;
Dafnis adest amœnus, pastor bonus atque beatus,
   Titire, plaude manu : Dafnis amœnus adest,
Etc. etc.

— 5° On lit à la fin (qui se trouve sur la dernière page du volume) la rubrique : « Quinti Aurelii Symmachi v. c. Relationes explicite feliciter. » Ce recueil renferme presque toutes les lettres contenues dans le Xe livre des éditions imprimées. — 6° Voici le commencement de cet ouvrage : « Magnus Alexander rex « Macedoniæ, postquam omne imperium Asiæ ad se redigisse credidit, neque « id quod Dario vivo ostenderet ausus esset, postea patefecit voluntatem, deinde « corporis sui custodes multos instituit. Itemque Darii fratrem Oxyatrem in- « stituit deditque ei diadema et tunicam, etc. »

N° 501. Petit in-octavo sur papier. — Examen catholicum ordinandorum usque ad magnum sacerdotium. — XVIIIe SIÈCLE.

502. Petit in-octavo sur vélin. (Recueil.) — 1° Ordo ad faciendum monachum. — 2° Ordo ad clericum faciendum. — 3° Les demandes que l'on faict à ung anffans quant il veult prendre l'habit de religion à Saint-Arnould. — XVe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. — Longues lignes; diverses écritures.

503. In-seize épais sur papier. — Incipit compendium veritatis theologie S. Thomæ Aquinatis. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. »

504. In-seize épais sur papier. (Recueil.) — 1° Incipit brevis

compilatio theologie edita a fratre Thoma de Aquino, ordinis fratrum Predicatorum, ad fratrem Rainaldum. – 2° Incipit tractatus de rationibus fidei, editus a fratre Thoma. – 3° J. Cassiani collationum liber ultimus. – 4° Quæstiones theologicæ. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. » – Diverses écritures cursives.

N° 505. In-seize épais sur papier. – Enchiridion piarum meditationum in omnes Dominicas, sanctorum festa, secundum kalendarium sacri ordinis Carthusiensis. — XVIIe SIÈCLE.

De Rettel (?).

506. In-quarto sur papier. – Magni Aristotelis ethicorum liber primus feliciter incipit et sequitur. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « Natalis. » – Écriture italienne renouvelée.

507. In-quarto épais sur vélin. – Incipit prohemium in libro de proprietatibus rerum fratris Bartholomei Anglici, ordinis Fratrum Minorum. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Deux colonnes; bel exemplaire.

508. Petit in-quarto carré sur vélin. (Logica.) – 1° Ysagoge Porphirii in predicamenta Aristotilis. – Incipit : « Cum sit « necessarium. » – 2° Incipit liber predicamentorum. – Incipit : « Equivoca dicuntur quorum solum nomen. » – 3° Incipit liber peryarmenias. – 4° Liber divisionum. – Incipit : « Cum magnos studiosis fructus afferat dividendi « scientia. » – 5° Hic incipit liber tophicorum Boecii. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « Jo. Herbilloin, » et dans l'intérieur du volume : « Liber Gilberti Porretani. » Livre d'école.

N° 509. In-quarto allongé sur vélin. – Passionarium Galeni. – Incipit : « Incipit liber primus. Cephalea est dolor capitis « qui multum tempus tenet. » – Desinit capit. XIX, libri septimi : « Et pedum manumque summitates blando more diu« tissime. Explicit. » — Fin du XIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Longues lignes. Bel exemplaire.

510. Petit in-quarto sur papier. – Lexicon Latino-Gallicum. – Incipit : « *La première lettre de a, b, c.* A, preposicion, in gal« lico du. AARON, propre nom d'omme. AB, preposicion de« servant à l'ablatif. ABACTUS, A, UM, chassé. ABAMITA, la suer « de l'ael, etc. etc. » – Desinit : « ZOZIMUS, A, UM, vivable. « ZUCARA, Æ, sucre, une espice. ZIOS vel ZIUS dicitur qui« dam mensis, scilicet mayus. » — XVe SIÈCLE.

Sans marque. – On lit à la fin : « Vocabularius brevidicus, exponens dictio« nes rerum multarum; exaratus feliciter Parisius, in vico Sancti Jacobi, per « Anthonium Cayllant. »

511. Petit in-quarto carré sur vélin. – Græcismus Eberhardi Bethuniensis, cum expositione. — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Les vers sur une colonne, la glose dans les deux marges. Exemplaire d'école.

512. Petit in-quarto carré. – Distinctiones super sacra scriptura secundum ordinem alphabeti digestæ. – Incipit prologus : « Difficiles studeo partes quas biblia gestat; » et ipsum glossarium : « A littera, sicut dicit Ysidorus. » – Desinit : « *Zo« robabel* apud Hebreos ex tribus integris nominibus, etc. » — XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Écriture fine et élégante; sur deux colonnes jusqu'au 13e feuillet, le reste à longues lignes. Exécution italienne. — C'est le dictionnaire qui dans beaucoup de manuscrits est intitulé : « Summa Britonis. »

N° 513. Petit in-quarto sur papier. – Doctrinale Alexandri de Villa Dei cum glossa. — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum Metensium. » – Écriture cursive négligée.

514. In-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Exemplaria epistolarum monasticarum diversa diversis accomodata sæpe usu venientia. – 2° Quæstiunculæ olim hic Rutilæ visitatoribus propositæ et solutæ. – Incipit : « Quid intelligatur apud « nos secundum statuta per notabilem diversionem a recto « itinere, aut quænam dici possit mora inordinata ? » – 3° Series priorum domus Sancti Sixti in Rutila ab anno 1432 (usque ad annum 1759). – 4° Excerpta quædam ex chartis capituli generalis (Cartusiensium) pro domo Rutila, ex quibus judicari vel conjici potest de statu ipsius in temporibus diversis. – Incipit : « Anno 1415 habetur. » – 5° Series et origo domorum ordinis Carthusiensis provinciæ Carthusiæ. — XVIIIe SIÈCLE.

De Rettel.

515. In-quarto sur papier. – Brevis et accurata synopsis eorum quæ ad partes oratorias assequendas videntur pertinere, a magistro Francisco Ormancey, artium magistro necnon apud Marchianas rhetoricæ professore meritissimo, accurate excerpta anno Domini 1645.

Marqué sur le plat : « Thiersan. Caprasian. »

516. Petit in-quarto sur vélin. – Liber Galfridi Anglici. – Incipit :

Papa stupor mundi, si dixero papa nocenti,
Acephalum nomen tribuam tibi; si capud addam,
Hostis ero metri.

— Desinit :

> Sed licet omnis apex... crescat honoris honore,
> Crescere non poteris quantum de jure mereris.

— XIV

De la cathédrale de Metz. – Marqué : « A. T. M. » – Les premiers vers sont accompagnés d'un commentaire, qui commence ainsi : « In principio hujus libri « videndum est quid tractetur in hoc opere, etc... materia hujus libri, etc... « ex quinque partibus rethorice constat principaliter, etc... » A la fin de l'ouvrage : « Explicit poetarium.

> Omnibus in factis peragendis sive peractis
> Debet proponi Deus humane rationi.

Et à côté, d'une autre main : « Liber M. Gaufridi Anglici explicit. »

N° 517. Petit in-quarto sur vélin. – Eberhardi Bethuniensis Græcismus. — XIV

De la cathédrale de Metz. – Signé : « Jo. Herbilloin. »

518. Petit in-quarto allongé sur vélin. – A. Lucani bellorum civilium libri X. — XII

De la cathédrale de Metz. – Marqué : « A. T. M. » – Notes marginales écrites aux XIII

519. Petit in-quarto sur vélin. – Incipit liber Juvenci presbiteri quatuor evangeliorum. – Incipit : « *Incipit præfacio libri* « *primi*. Matheus instituit virtutum tramite mores. » — Commencement du XI

De Saint-Arnoul. – Longues lignes. A la fin sont écrits en petites capitales ces trois vers :

> Expliciunt libri quatuor evangeliorum
> Sueti Aquilini sive Juvenci sive legentes
> Nostra lectores clare perspicite scripta.

Dom Martène a signalé ce manuscrit dans le *Voyage littéraire des Bénédictins*, p. 110.

N° 520. Petit in-quarto sur papier. – Anticlaudianus magistri Alani de Antirufino. – Desinit : « Supplantare novas saltem « post fata silebit. » — XVe SIÈCLE.

Sans couverture; manque le commencement. Le titre est donné par l'*explicit,* au-dessous duquel on lit : « Scripsit magister Nycholaus de Vichereyo, in « sacris legibus licentiatus, in decretis bachalarius, ac ecclesie Virdunensis ca-« nonicus, die quarta mensis Jullii anno Domini 1454. »

521. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Liber Gotfridus, sive Godfridi Viterbiensis historiæ sacræ et profanæ. – Incipit : « Summo et universali pape Urbano tercio, etc... « Godfridus Viterbiensis sacerdos. » – 2° Incipit Speculum sacerdotum et ecclesie. – Incipit : « Templum Domini fac-« tum est quod estis vos. » – 3° Excerpta ex libro moralium de regimine dominorum, qui alio nomine dicitur Secretum secretorum, editus ab Aristotile ad Alexandrum, quem transtulit Philippus domino Gwydoni, Tripolitano episcopo, de arabico in latinum. – 4° Kathalogus paparum post tempus Frederici primi (usque ad annum m. cc. lxxxvij). – 5° Plurima excerpta ex opere Gotfridi Viterbiensis. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « S. Clementis Metensis. 1761. » Signé : « A. T. M. » et selon toute apparence ayant appartenu d'abord à la cathédrale de Metz. – 1° La transcription de l'ouvrage n'est conduite que jusqu'à la trahison de Judas. Elle est continuée à la fin du volume, mais seulement par extraits. Le dernier de ces extraits est intitulé : « *De Karolo secundo imperatore.* Karolus imperator secun-« dus imperavit anno uno et mensibus... Hujus tempore Sarraceni perdide-« runt Siciliam, etc. » – 4° Semble être une continuation à Godefroi de Viterbe. — Sur ce manuscrit, voyez les *Scriptores* de Pertz, XXII, 17.

522. Petit in-quarto sur papier. – C. Sallustii Crispi Catilina et bellum Jugurthinum. — XVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Livre d'école très-grossièrement écrit. A la fin : « Finitus Parisius, anno Domini m° cccc° lxj°, die 2° mensis May. »

N° 523. Petit in-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit vita beatissimi Eusebii. – Incipit : « Que Deo adjutore. » – 2° Vita S. Columbani. – Incipit prologus : « Dominis eximiis, etc... « Jonas, peccator, etc. » – 3° Item vita sancti Columbani abbatis, generis Scotici, qui in Britannia requiescit. – Incipit : « Sanctus Columbanus, de nobilissima Scottorum ortus « progenie. » – 4° Incipit inventio capitis Præcursoris. – Incipit : « Quidam monachi de Oriente profecti. » – 5° Vita sancti Maximini, Trevirorum episcopi. – Incipit : « Maximi-« nus, urbis Aquitanice Pictavorum indigena. » – 6° Vita sancti Goaris confessoris. – Incipit : « In diebus Childiberti « regis. » – 7° Passio sanctorum martyrum Claudii, Nicostrati, Symphroniani, Castorii et Simplicii. – 8° Passio sancti Theodori martyris. – Incipit : « Temporibus suis Maximia-« nus. » – 9° Incipit passio sancti Mennæ martyris. – Incipit : « Anno secundo imperii sui. » – 10° Passio sancte Felicitatis cum septem filiis suis. – 11° Passio SS. Calisti et Calepodii martyrum. – 12° Passio S. Pauli apostoli. – 13° Passio sancti Genesii martyris. – 14° Passio sanctorum Gorgonii et Dorothei martyrum. – Incipit : « Salvatoris omnipotentia. » – 15° Passio sancti Gorgonii incipit alia, eodem sensu sed non eisdem verbis. – Incipit : « Sanctæ Gorziensis æcclesiæ « venerabili abbati Immoni, et cuncto monachorum cœnobio « sibi commisso, Milo episcopus. » – 16° Vita sancti Agerici pontificis. – Incipit : « Igitur sanctus ac venerabilis pater. » – 17° Versus Fortunati ad Agericum episcopum. – Incipit : « Urbs Virduna brevi. » – 18° Vita sanctæ Brigide virginis. – 19° Vita sancte Scolastice. — XIe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – Longues lignes.

524. Petit in-quarto sur papier. – Abrégé des vies des saints

de l'ordre de Saint-Benoît, disposées pour tous les jours de l'année en faveur de ceux qui font profession de sa règle ou qui vivent selon son esprit dans les engagements du siècle. — XVIII[e] SIÈCLE.

Sans marque. – Première partie d'un ouvrage dédié à M[me] Louise-Adélaïde d'Orléans, et composé par D. Pierre Baillet.

N° 525. Petit in-quarto sur papier. – Second volume de l'ouvrage précédent.

526. Petit in-quarto sur papier. – Liber de commendatione sanctæ Matris Angelæ de Fulgino, defunctæ anno M.CCC.IX. – Incipit : « Inflammatura mundane sapientie aliter terrene. » — XV[e] SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – Cursive italienne.

527. Petit in-quarto carré sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit vita beatissimi Clodulfi, episcopi et confessoris. – Incipit : « Beati Clodulfi Mettensis urbis pontificis gloriosi. » – 2° Passio sancti Gorgonii martiris. – Incipit : « Magnum summo« pere studium in perquirendis. » — XI[e] SIÈCLE.

Sans marque de provenance.

528. In-octavo sur papier. – Explication spirituelle des livres du Cantique des Cantiques et de Job selon l'esprit de saint Grégoire le Grand. — XVIII[e] SIÈCLE.

Marqué : « Ex bibliotheca Minimorum Metensium. » Sur la première page : « A Metz, commencé en 1770 et fini en 1771. Cet ouvrage est du R. P. Ni« colas Matthieu, ancien provincial dans l'ordre des Minimes, mort à Metz le « 4 octobre 1772. »

529. Petit in-quarto sur papier. – Réflexions sur les évangiles selon saint Mathieu et saint Marc. — XVIII[e] SIÈCLE.

N° 530. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Cy commence le livre de la montaigne de contemplation. – Incipit : « Aucuns se pourront donner merveille pourquoy de matière « haulte comme est parler de vie contemplative je veuil « escripre en françoys plus que en latin. » – 2° Autre traité sur la contemplation commençant : « La première chose que « cil ou celle doit faire qui vuet monter delivrement en la « montaigne de meditacion contemplative. » – 3° Sermon sur la prière commençant : « *Sancta et salubris est cogitacio, etc.* « Pensée saincte et salutaire est pour les mors oroison faire. » — XV[e] SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. » – 1° A la fin on lit : « Ce present tratye « de contemplacion at composé maistre Jehan de Jarson, chancelier de Nostre-« Dame de Paris et maistre en theologie. »

531, 532, 533. Trois volumes in-quarto sur papier. – Veritez catholiques qu'un chrétien doit croire et mettre en pratique. — Fin du XVII[e] SIÈCLE.

Les trois volumes sont sans marque et écrits de la même main.

534. Petit in-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Le chasteau perilleux de l'ame. – 2° S'ensuient lez paraboles que Salomons fist à son filz. – Commence : « Biaulx filz, conmance à « Dieu servir. » – 3° Ensuient plusieurs belles espitres enclossez en ung traitier, envoiés par saint Pierre de Lucenbourch à sa suer, esquelles yl parle dez trois journéez de penitence et de lieues d'icelles. – Commence : « Quant je « regarde quelle vie j'ay menée. » – 4° Traité sur la communion, commençant : « La demande se il est boin de souvent « rechevoir le cors Nostre Seignieur. » — XV[e] SIÈCLE.

Marqué : « Cest livre apertient auz frères Celestins de Mets. » – 1° Manque

le commencement. A la fin : « Explicit le chastiau pirileux, escript de la main « F. N. Lupy, à l'aide de Jhesus et de Marie. »

Nº 535. In-octavo sur vélin. – Recueil de méditations dévotes, d'instructions et de prières à Jésus et à la Vierge. — Fin du XIIIe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – Manquent le commencement et la fin du volume. La première rubrique subsistante est celle-ci : « Ci commence li senefiance com- « ment on doit penser à la messe. » Dans le milieu du volume sont des chansons dévotes écrites tout d'une ligne, quelques-unes avec la musique notée. Voici un couplet de l'une de ces chansons :

Quant li noviaus tens repaire
Qui vers trait à la saison,
Que cil oisilons sauvage
Perdent lor chant et lor son,
De Jhesu ferai chanson,
Qui est li vergiers d'amours,
Où tuit li delit ce sont.
Etc. etc.

Après ces chansons, la prose recommence en ces termes, sans titre ni rubrique : « Cil qui fist cest livre avoit lxx ans quant il l'escrit, et en ce lonc es- « pace de vie que Diex li ot donnée avoit-il essaié et usei le pooir et la menière « des iiij tens d'aage d'omme; et est assavoir enfance, jovent, moien age et viel- « lece, etc... et pour ce vieut parler et conteir des iiij tens d'aages devant dis: « mais tout avant pria humlement la glorieuse vierge Marie que elle sa douce « misericorde prist son chier fil nostre signor Jhesu Crist que il de sa grace « l'avoiast et ensignast à ce monstrer et deviser resnablement, etc. etc. »

536. Petit in-quarto sur papier. – Abrégé d'une retraite donnée par le R. P. De Gonnelieu, de la compagnie de Jésus. — XVIIIe SIÈCLE.

Marqué : « Ex bibliot. Carm. exc. Me. »

537. Petit in-quarto sur papier. – Retraite de dix jours. – Commence : « *Premier jour. De la fin de l'homme.* Où étiez- « vous il y a cent ans? » — XVIIIe SIÈCLE.

Sur le premier feuillet de garde : « Recueil de D. Pierre Baillet. »

N° 538. Registre en papier petit in-quarto. – Méditations dévotes. — XVIIIe SIÈCLE.

539. Petit in-quarto sur papier. – Instructions et méditations dévotes. — XVIIe SIÈCLE.

Précédé d'une dédicace. Signé : « F. F.V. » et suscrit : « A mes très effec« tionnées et vertueuses sœurs en Jesus Crist, salut et benediction. »

540. In-octavo sur papier. – Sermons et panégyriques pour les fêtes des Saints. — XVIIIe SIÈCLE.

541. In-octavo sur papier. – Quelques discours sur les mistères de la vie, passion, resurection et assension de N. S. Jesus Christ. — XVIIe SIÈCLE.

542. In-octavo sur papier. – Copie d'instructions, prières et règles de conduite à l'usage d'une religieuse. — XVIIIe SIÈCLE.

543. Registre petit in-quarto en papier. – Recueil d'extraits sur diverses matières ecclésiastiques, et principalement sur les démêlés soulevés par la bulle *Unigenitus*. — XVIIIe SIÈCLE.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce volume est une épître en vers de D. Pierre Baillet à un curé des environs de l'abbaye de Monstierender datée de l'an 1720. Elle commence ainsi :

Zest! Pierrot dessus son Pégase
A son gogo bredouille et jase,
Et pretend sur sujets divers
Caracolant faire cent vers,
Ouy, cent vers, sans en rien rabattre
Et plus, si je voulais m'ébattre;
Mais sans plus loin les yeux jetter,
Je veux à cent vers m'arrêter;
Quatre encor feroient la douzaine
Mais celuy cy fait la dizaine.
Remy, mon cher, au petit pas,
Lis les, mais ne les compte pas,

Car je pourrois bien me méprendre,
Et compte juste ne pas rendre;
Pégase pourroit culbuter
Pierrot, s'il vouloit les compter.
Bête! dans ce beau préambule
Je tombe le né sur la bulle,
Sur la bulle *Unigenitus*,
Par qui les Pères sont tondus,
Par qui la foy devient obscure,
Contre qui la France murmure,
Etc. etc.

N° 544. In-octavo sur papier. – Constitutions pour la direction et conduite du monastère de la Présentation Nostre Dame du Tiers Ordre de Saint-François establi en la ville de Metz. — Fin du XVIIe SIÈCLE.

Sur la première garde : « A l'usage de sœur Marguerite de Saint-Charle de « la Porte. Constitution des religieuses de la Présentation, quand, à la deffaite « de leur monastère, il en est venu chez nous au nombre de cinq. C'est afin « d'en conserver la mémoire. »

545. Petit in-quarto sur vélin. – Légende en vers de sainte Marguerite. — Fin du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Grosse écriture. Le poëme commence ainsi :

Après la saincte passion
Jhesus Crist à l'ascension,
Quant il fut ou ciel monté,
Furent aucuns de grant bonté,
De moines et de religions,
Après les predicacions
Des apostres et des martirs,
Etc. etc.
Une pucelle petite,
Qui avoit à nom Marguerite,
Oit parler de Ihesu Crist
Et de la mort que il souffrist,
Etc. etc.

546. Registre en papier petit in-quarto. – Abrégé de rhéto-

rique française, dictée par M. Larcher, professeur d'éloquence au collége Royal de l'Université de Nancy l'an de grâce 1770.

N° 547. Petit in-octavo carré sur papier. – Introduction à l'éloquence de la chaire. — XVIIIe SIÈCLE.

Précédé de quelques préceptes de rhétorique sous ce titre : « Regulæ elegantiarum ex manuali grammaticorum excerptæ. »

548. In-octavo sur papier. – Phrases françoises expliquées en espagnol, tirées du dictionnaire d'Oudin. — XVIIIe SIÈCLE.

549. In-octavo épais sur papier. – Le premier supplément de la philosophie de M. Descartes, où l'on découvre les défauts de sa *Méthode* et le fond des démonstrations de l'immortalité de l'âme, de l'existence de Dieu et de plusieurs autres vérités, par le R. P. D. Robert Desgabes, relligieux benedictin de la congrégation de Saint-Vanne.

550. In-octavo sur papier. – Observations sur la disposition d'un bataillon rangé à six de hauteur. — XVIIIe SIÈCLE.

551. In-octavo sur papier. (Recueil.) – 1° Essatta notitia delle nobili famiglie romane antiche et moderne. – Commin. : « Per appagare la curiosità de cavallieri forastieri. » – 2° Note sopra i caratteri delle più illustri persone del reame di Francia, durante la vecchiezza di Luigi XIV. – 3° Nomi, cognomi, etc. degli eminenti signori Cardinali essistenti in Roma li 26 Juglio 1705. – 4° Prognostica epigrammata ex nomine ominosa de cardinalibus ad papatum aspirantibus post obitum Innocentii XI. – Incipit : « *Cibo.* Non omnes placuere cibi quos Flandria coxit, etc. » – 5° Cardinales vivi

post obitum Benedicti XIII, functi 21 Febr. 1730. — XVIIIe SIÈCLE.

Signé au crayon : « Jacomo Grilloni. »

N° 552. Petit in-quarto sur papier. – Méditations dévotes en allemand. — XVIIIe SIÈCLE.

553. Petit in-quarto épais sur papier. – Sermones de festis sanctorum, a fratre Jacobo Newkirchen, Cartusiensi, germanice prædicati. — XVIIe SIÈCLE.

La préface est ainsi adressée : « Der geistlichen und andechtigen Jungfrawen « Sybillen Newkirchen, professen des Kloster zu sanct Mauritius binnen Cölln, « meiner vilgeliebten Schwester, zeitliche und ewige Wolfart durch Jesum « Christum unsern Heilandt. » Elle est signée : « Frater Jacobus Newkirchen « Cartheuser. »

554. In-quarto sur papier. – Rosæ purpureæ, id est conciones de passione Domini (germanice). — XVIIe SIÈCLE.

Sur la première page : « Dixit Fr. Franciscus Thomas Wadegotiæ. 1690. »

555. Petit in-quarto épais sur papier. – Collegii practici prolegomena de variis circa praxin et processum juris scriptoribus et de eorum notitia. — XVIIIe SIÈCLE.

556, 557, 558. Trois volumes in-quarto sur papier. – Fortification. — XVIIIe SIÈCLE.

Traité en allemand accompagné de dessins au lavis.

559. In-quarto sur papier. – Gründtliche undt eigentliche Beschreibung vieler künstlicher Feuer-Wercken sampt einem Sattengrundt und Bericht wie man mit grossenn Stücken gewiss schiessen, etc. 1613.

N° 560. In-octavo sur papier. – Hie begynnet der Spiegel der Volkomenheit. — XVe SIÈCLE.

A la fin : « Anno Domini 1480, regnante Domino nostro Jhesu Deo in se- « cula benedicto, conscriptum est hoc Speculum perfectionis. »

561. In-quarto carré sur papier. – Arithmetica (en allemand). — XVIIIe SIÈCLE.

562. In-seize sur papier. – 1° Biblia abbreviata per metra. – Incipit præfatio : « Tota biblia dividitur in duas partes; » et carmen : « Astra polum junctam terram Genesisque patres « dat. » – 2° Excerpta e sancto Bernardo et aliis. – 3° Horæ diurnæ. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. »

563. In-seize sur papier. – Quatuor evangelistæ, cum præfationibus Hieronymi. — XVe SIÈCLE.

Marqué primitivement : « Au convent des pères minimes de Metz, » et ensuite : « Ex monasterio monialium B. Mariæ de Vergavilla. 1628. »

564. In-seize allongé sur papier. (Recueil.) – 1° Expositio venerabilis Bede presbiteri super canticum Marie. – 2° Basilius de institutione vite religiosorum. – 3° Hugo de Sancto Victore de institutione novitiorum. – 4° Judoci Clichtovei libellus de laude monastice religionis. — XVIe SIÈCLE.

Des Célestins de Metz.

565. In-seize sur papier. – Psalterium. — XVe SIÈCLE.

Des Célestins de Metz. – Cursive négligée.

566. Petit in-octavo sur vélin. – Sermones super evangeliis et epistolis dominicalibus. – Incipit : « *Hora est jam nos de*

« *sumpno surgere, etc.* Hoc tempus dicitur tempus Adventus. » — Fin du XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « Jo. Herbilloin. » – Deux colonnes; écriture très-fine. L'ouvrage est précédé de trois feuillets remplis sous cette rubrique : « Confessio septem peccatorum mortalium. »

N° 567. In-seize sur vélin. (Recueil.) – 1° Summa de (tempore et de) sanctis abreviata. – Incipit : « *Dominica prima in Adventu.* Veniet desideratis cunctis gentibus. » – 2° Liber qui dicitur Abstinencia. – Incipit : « Quoniam frequenter plus « movent exempla quam verba. » — Commencement du XIVe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Signé : « G. Tavardi. »

568. In-octavo carré sur papier. (Recueil.) – 1° Horæ diurnæ. – 2° De implorando suffragia sanctorum cum aliquali gloria eorum in brevi. – 3° Egregius liber de confessione, a fratre Bonaventura editus. – Incipit : « Quoniam fundamen- « tum. » — XVe SIÈCLE.

Des Célestins de Metz.

569. In-seize sur papier. – Liber qui dicitur salus et salvatio animæ devote dicentis : amen, amen. — XVIe SIÈCLE.

Des Chartreux de Rettel. – Sur le premier feuillet : « Contenta hujus libri « sunt excerpta seu descripta ex libro Cubelli curialis capitanei et castellani « civitatis et castri Nucerie Christianorum, pro parte sanctissimi in Christo pa- « tris et domini domini Urbani pape VI, quem idem Cubellus composuit et « exfloravit a diversis scripturis et libris sanctorum, etc. Præsens libellus est « domus S. Albani martyris prope Treverim, ordinis Carthusiensis. »

570. In-seize sur papier. – Horæ diurnæ. — XVe SIÈCLE.

Des Célestins de Metz.

N° 571. In-seize sur papier. – Incipit psalterium beate virginis Marie. — XVe SIÈCLE.

Des Célestins de Metz.

572. In-seize sur vélin. – Breviarium. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « S. Vincentii Metensis. » – Longues lignes.

573. In-seize épais sur vélin. — Diurnale Metense. — XIVe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – Longues lignes.

574. Petit in-seize sur vélin. – Liber horarum. — XVe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – Écriture élégante et assez grosse, dix-huit lettres à la ligne.

575. Petit in-octavo sur vélin. – Diurnale Cartusiense. — XIVe SIÈCLE.

De Rettel. – Longues lignes; écriture fine et soignée.

576. In-seize sur papier. – Hore beate Marie secundum usum Sancti Vitoni Virdunensis. — XVIe SIÈCLE.

Signé : « Didier Asselin. » – Écriture bâtarde très-négligée.

577. Petit in-octavo carré, d'abord en parchemin, puis en papier. (Recueil.) – 1° Sermones de tempore. – Incipit : « *Cum* « *appropinquasset Jhesus, etc.* Ewangelium istud in tres partes « dividitur. » – 2° Plurimæ instructiones et auctoritates ad usum monachorum. – 3° Historia sanctissimi Huperti, episcopi Tungerensis. – Incipit : « Hupertus, nobili exortus pro« sapia. » — XIVe et XVe SIÈCLES.

De Rettel (?). – Les deux dernières pages du volume sont occupées par des notes relatives à l'église de Trèves pendant les années 1518, 1519 et 1520.

N° 578. Petit in-octavo carré sur vélin. – Parvum antiphonarium. – Incipit : « Dominica in Ramis palmarum, dum rami dis« tribuuntur iste due antifone alternatim dicantur, etc. » — XVe SIÈCLE.

579. Petit in-octavo carré sur vélin. – Antiphonarium. — XVIe SIÈCLE.

Sans marque. – Reliure antique très-bien conservée, en veau blanc, avec fermoirs en cuivre.

580. In-octavo sur vélin. – Antiphonarium et collectarium ecclesiæ Sancti Arnulphi Metensis. — XIVe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul.

581. In-octavo épais sur vélin. (Recueil.) – 1° Antiphonarium. – 2° Lectionarium. — XVe SIÈCLE.

Des Chartreux de Rettel.

582. In octavo très-épais sur vélin. – Breviarium. — XIVe SIÈCLE.

La première partie est d'une écriture un peu plus moderne. Deux colonnes

583. In-octavo épais sur vélin. – Psalterium cum parte breviarii. — XIVe SIÈCLE.

Longues lignes.

584. In-octavo sur vélin. – Ordinarium missæ pro tempore, cum communi Sanctorum. — XIVe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Sur deux colonnes.

585. In-octavo sur vélin. – Diurnale. — XIVe SIÈCLE.

Deux colonnes. Manquent la fin et le commencement.

N° 586. In-seize sur vélin. (Recueil.) – 1° Proprium temporis. – 2° Incipiunt hore beate Marie virginis. – 3° Incipit proprium Sanctorum. – 4° Incipit commune Sanctorum. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. » – Longues lignes; écriture fine, exécution élégante. Sans couverture.

587. In-seize sur papier. – Horæ diurnæ. — XVe SIÈCLE.

588. In-seize plus épais que large, sur vélin. – Breviarium. — XVe SIÈCLE.

Provenant de la cathédrale de Metz. – Deux colonnes; sans reliure.

589. In-seize sur vélin. – Psalterium. — XVe SIÈCLE.

Longues lignes; grosse écriture négligée.

590. In-seize sur vélin. – Diurnale. — XIVe SIÈCLE.

Longues lignes.

591. In-seize sur papier. – Breviarium. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. »

592. In-octavo sur vélin. – Psalterium. — Fin du XIIIe SIÈCLE.

Longues lignes.

593. Petit in-octavo carré sur vélin. – Psalterium. — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « S. Vincentii Metensis. » Signé : « Claudius Bernardus, religieux « de Saint-Vincent. Anno Domini 1611. »

594. In-seize épais sur vélin. – Psalterium cum horis diurnis. — XIIIe et XIVe SIÈCLES.

Des Célestins de Metz.

N° 595. In-octavo sur vélin. – Psalterium cum notis musicis. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Cartusia Ruttila possidet librum. »

596. Petit in-quarto sur vélin. – Processionale secundum usum insignis ecclesiæ collegiatæ S. Salvatoris Metensis. — 1634.

597. Petit in-octavo sur vélin et papier. – Horæ diversæ et orationes. — Fin du XIVe SIÈCLE.

Des Célestins de Metz.

598. In-seize sur papier. – Horæ Christi et beatæ Virginis. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. » – Longues lignes; grosse écriture.

599. In-seize sur papier. (Recueil.) – 1° Hic incipit psalterium pro defunctis. – 2° Hic incipiunt quindecim gradus de beata Virgine pro defunctis. – 3° Hic incipit Horologium de passione et de vita Domini nostri Jhesu Christi, quod composuit magister Bertholdus. – Incipit : « Quoniam secun-« dum beatum Gregorium. » — XVe SIÈCLE.

Marqué dès l'origine : « Iste liber pertinet domno Wilhelmo Scheneck de « Rockenhusen, quod pro . . . manu propria. »

600. In-octavo sur papier. (Recueil.) – 1° Cy commencent les heures de la vierge Marie, en françoys, à l'usaige de Paris. – 2° Prières et oraisons pendant la messe. – 3° Tenor fidei, a Cancellario (Jo. Gerson) compilatus. – Incipit : « Gloire soit à Dieu en cui nom. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Fratrum Celestinorum Metensium. »

N° 601. In-octavo sur papier. (Recueil.) – 1° Orationes pene innumeræ cum psalterio beatæ Virginis. – 2° Bonaventure Centiloquium. – Incipit : « Ecce descripsi eam tibi. » – 3° Expositiones biblicæ super libris Regum, Paralipomenon, etc. – Incipit : « *Biblii* erant quidam de Bibles civitate Phenicea. » — Fin du XIVe SIÈCLE.

Marqué : « Carthusie in Rutila. » – Écriture très-fine et très-régulière, la plupart du temps sur deux colonnes.

602. In-octavo sur papier. (Recueil.) – 1° Summaria brevisque exposicio materie distinctionis atque capitulorum libri sancti, devoti et eloquentissimi viri Johannis Chrysostomi, Constantinopolitani episcopi, de cordis compunctione. – 2° Augustinus de contricione cordis. – 3° Incipit tractatulus devotus de reformacione virium anime domini Gerardi de Zutphania. – Incipit : « Homo quidam descendit de Hieru« salem in Hiericho. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. » Signé par le copiste : « Franciscus, » et daté : « 1495. »

603. Petit in-octavo sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit tractatus B. Augustini de spiritu et anima. – 2° Epistola domni Cancellarii (Gerson) ad quemdam fratrem ordinis Cartusiensis. – Incipit : « Si quis vult post me venire. » – 3° Centilogium elegiacum de meditatione crucis a domino Cancellario. – Incipit : « Exaltavit, ais, humiles, o Virgo beata. » – 4° De passione Virginis glose. – 5° Orationes et extractiones devotæ. – 6° Incipit prologus in libro de conscientia edito ad quemdam religiosum et litteratum virum de ordine Cystercienslum. – Incipit : « Petis a me, dilecte, quod supra me. » – 7° Horæ Virginis. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. » – Diverses écritures.

N° 604. In-seize sur papier. (Recueil.) – 1° Tractatus Augustini super epistola Johannis. – 2° Incipit tractatus de arte audiendi confessiones ven. mag. Johannis de Gersona. – Incipit : « Etsi virtus quam assuefacio. » – 3° Ejusdem incipit tractatus de remediis contra accidium peccandi. – Incipit : « Habet « hoc proprium ars quelibet. » – 4° Item ejusdem de celibatu clericorum. – Incipit : « Dyalogus apologeticus pro ce- « libatu ecclesiasticorum. » – 5° De sancto Jheronimo meditationes. – Incipit : « Saluto te ex infimo cordis. » — XVe SIÈCLE.

Marqué primitivement : « Domus Sancti Albani Treverensis, ordinis Carthu- « siensis, » et plus tard : « Iste liber datus est fratribus ordinis Carthusiensis in « Ruttila prope Sirck. »

605. In-octavo sur papier. – Excerpta ex libris D. Aurelii Augustini de Civitate Dei. — Fin du XVIe SIÈCLE.

606. In-octavo carré sur papier. (Recueil.) – 1° Incipit soliloquium beati Augustini, doctoris eximii, de desiderio cognoscendi et videndi Deum. – 2° Sequitur tabula astralabii sive canon a magistro Johanne Fusoris. – Incipit : « Hono- « rable chose et moult à prisier aux princes et seigneurs « après leurs diverses occupations temporeles, etc... Très « noble et excellant prince monseigneur Pierre de Navarre, « filz du roy et conte de Mortaigne, après ses occupacions « temporeles, s'esbat volentiers et prent ces occupacions, etc. « Je Jehan Fuzoris, etc... » – 3° Tractatus de instruccione pie vivendi et superna meditandi. – Incipit : « Quoniam in « felici capcione Domini sum reclusus. » – 4° De tribus gradibus religiosorum, per fratrem Anselmum, ordinis Celestinorum, compilatus. – Incipit : « Nunciatio, dictatio, duc- « tio, etc... hec verba inscribuntur in itinerario mentis iture

« in Deum fratris de Bonaventura. » – 5° Incipit tabula in constituciones Celestinorum citramontanorum. – Incipit : « Primum capitulum ponit quod provinciale capitulum semel in triennio. » – 6° Notulæ de virtutibus aliquot plantarum. – 7° Canones evangeliorum versificati. – Incipit : « A generat, B magos vocat, Egiptum petit, exit. » — XVe SIÈCLE.

Des Célestins de Metz. – Diverses écritures cursives. 2°–A la fin est écrit au vermillon : « Scripsit frater J. Clericy. »

N° 607. In-octavo sur papier. (Recueil.) – 1° Incipit liber fratris Bonaventure, ordinis Fratrum Minorum et cardinalis de triplici via. – 2° De expositione tertii libri Adamanti(ni) Origenis in Cantica canticorum. – 3° Incipit liber de agone christiano (Augustini). – 4° De raptu anime Tundali et ejus visione. – Incipit : « *Marchus G. abbatisse.* Anno Domini « M. C. XLIX. qui fuit annus secundus expeditionis Ierosolimorum. » – 5° Sequitur eadem visio in gallico sermone. – 6° Instructiones, excerpta et orationes ad usum monachorum. – 7° Tabulæ conjunctionum lune secundum numeros aureos. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. »

608. In-octavo sur vélin. (Recueil.) – 1° Speculum ecclesie vel liber de sacramentis. – Incipit : « De sacramentis ecclesiasticis ut tractarem. » – 2° De quibusdam notabilibus questionibus. – Incipit : « Quare Septuagesima celebratur? « Ideo ut quemadmodum Dei populus, etc. » — XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Longues lignes.

609. Petit in-octavo sur papier. – Utilis et devota collectio de

sacrosancto Eucharistie sacramento, compilata ex diversis sanctorum doctorum sententiis. — Fin du XVIe SIÈCLE.

N° 610. Petit in-octavo sur papier. -- Casus juris canonici et excerptiones factæ ex constitutionibus apostolicis ad usum cujusdam presbyteri. — XVIIe SIÈCLE.

611. Grand in-octavo sur vélin. (Recueil.) – 1° Tractatus Jo. Gerson. – Incipit : « Qui esurientes implet bonis. » – 2° Sequitur multiplex consideratio de modo confessionis et absolutionis sacramentalis ab eodem cancellario. – 3° Sequitur distinctio magistralis de modo excommunicationum et irregularitatum et absolutionis ab eodem. – 4° Sequuntur questiones quarum responsio data est a domino Cancellario Parisiensi. – Incipit : « Queritur utrum quis. » – 5° De claratio compendiosa quod veritates sunt de necessitate salutis credende, etc. anno Domini M. CCCC. decimo sexto. – Incipit : « *Primus gradus.* Primus gradus veritatum « credendarum. » – 6° Sequitur tractatus de diversis temptationibus in gallico. – Incipit : « Pour nous humilier desoubz « la main de Dieu. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. » – Longues lignes; écriture gothique très-régulière.

612. In-octavo carré sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit liber penitenciarius et immortalis a magistro Johanne de Deo editus, et Veteri et Novo Testamento et jure canonico fideliter comprobatus, in quo subcumbit falsitas et veritas elucescit, qui per septem libellos et per LXXV titulos est distinctus, super operis imperfectione venia postulata. – 2° Sermones aliquot. – 3° Incipit liber supputacionum vel supplicacionum beati Augustini de divinis scripturis, collectus ad

eorum presertim utilitatem qui vite contemplative sunt amatores. – 4° Nonnulla miracula b. Virginis versificata. – Incipit : « Virgo fuit quedam, metrice quam plenius edam. » – 5° Quædam officia de sanctis. — XIVe et XVe SIÈCLES.

Marqué : « Liber Carthusiensium prope Sirck. » – Diverses écritures. – 2° Il en est un dans le nombre qui porte cette souscription : « Explicit sermo factus « a fratre Francisco Minorum in communione animarum. » Il commence sur le thème : « Dominus mortificat et vivificat. » XIVe siècle. – 4° Se compose de 9 feuillets. – 5° Les rubriques sont en allemand. En voici une : « Hye geyt ayn « die hystorie van sent Barbaren ; zo irst sint dit dey antiphonan up dey Sel- « men zu der Vesperen vorine vinds du dey misse van uns heren Lichams- « dache over dat dirde Blat. »

N° 613. In-octavo sur papier. – Theologia moralis seu juris conscientiæ disciplina. — XVIIe SIÈCLE.

Marqué : « De la bibliothèque des Frères prêcheurs de Metz. »

614. Petit in-octavo sur papier. (Recueil.) – 1° Consolacio Hugonis contra temptaciones. – Incipit : « Quinque septene « sunt ut in Sacra Scriptura. » – 2° Incipit libellus consciencie. – Incipit : « Qui creatoris sui. » – 3° Sermo vel epistola B. Augustini. – Incipit : « In via hac positi, fratres. » – 4° Incipit liber exhortacionum beati Anselmi ad contemptum temporalium et desiderium eternorum. – 5° Donatus ethymoloysatus. – Incipit : « Partes oracionis quot sunt? Octo. « Que? Cognicio substancie. » – 6° Devota exposiciuncula super psalmum Judica me. – 7° Speculum peccatoris. – 8° Meditaciones beati Bernardi. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum Metensium. » – Diverses écritures. – 6° A la fin : « Explicit, etc. a domino Petro, cardinali Cameracensi, apostolice sedis legato. « Datum Basilie, 4 Junii, anno Domini M. CCCC. XIIII°. » – 7° Manque le commencement. Le titre est donné par l'*explicit*.

N° 615. In-octavo allongé sur papier. (Recueil.) – 1° Summa summæ virtutum et vitiorum per figuras. – Incipit : « *De* « *fide*. Fides generat. » – 2° Quaternarius S. Thome de Acquino. — XVIe SIÈCLE.

616. In-seize sur papier. (Recueil.) – 1° Liber de conversatione monachorum. – Incipit : « Hoc est remedium ejusque « viciorum temptamentis exestuat. » – 2° Incipit vita sancti Pauli, primi heremite, a beato Jheronimo edicta. – 3° Regula sancti Benedicti. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. » – 1° A la fin :

Explicit iste liber, scriptor sit crimine liber;
Scriptor scripsisset melius si potuisset :
Si ni ponatur
Et cho addatur
Et laus associatur,
Qui me scripsit sic nominatur.

« Iste liber fuit finitus et completus in 3 die mensis Octobris, anno millesimo « quadringentesimo octuagesimo 3°. »

617. In-seize sur papier. (Recueil.) – 1° Liber de Imitatione J. C. – 2° Incipit tractatus de meditacione cordis magistri Johannis Gerson. — XVe SIÈCLE.

Des Célestins de Metz. – 1° Manque le commencement. Le premier et le second livre sont confondus en un seul et terminés par cette souscription : « Ex- « plicit primus et secundus liber de imitatione Jhesu Christi et contemptu om- « nium vanitatum mundi; incipit tercius de interna locutione ad animam fide- « lem, scilicet audias quid loquitur. » A la fin du IVe on lit : « Explicit liber « quartus et ultimus de sacramento altaris fratris Thome de Kempis de imita- « cione Christi et de contemptu mundi, devotum et utile opusculum finit « feliciter. »

618. In-seize sur papier. – Incipit meditacio in rithmo de vita et beatissima passione Domini nostri Jhesu Christi. – Incipit : « Jhesu Christi celeri miseracione, Et Marie Virginis inter-

« cessione, Sperans quod hic meditans ex intencione. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum Metensium. »

N° 619. In-seize sur papier. – Communia de passione, eucharistia, nativitate et adventu Domini. — XVIIe SIÈCLE.

620. In-seize sur papier. (Recueil.) – 1° Exempla (ad usum) boni religiosi. – 2° Incipiunt auctoritates per diversa capitula sententiarum collecte. — XIVe SIÈCLE.

Des Célestins de Metz. – Diverses écritures très-négligées. Quelques feuillets sur parchemin. Extraits et maximes pour des religieux.

621. In-seize sur papier. – Questiones fratris Angeli, viri clarissimi, ordinis Minorum, pro utilitate omnium laudabiliter vivere cupientium, maxime confessorum, pro interrogacionibus in confessione fiendis. – Incipit : « Diligens inquisitor « et subtilis investigator. » — XVe SIÈCLE.

Des Célestins de Metz. – A la fin du traité sont quelques vers sous la rubrique de *Decretum metrificatum :*

Collige versus quid vult distinctio brevis,
Ut videat quisque divinum jus hominumque,
Etc. etc.

622. In-octavo sur papier. – Florilegium e Scriptura sacra et sanctis Patribus. — XVIIe SIÈCLE.

623. In-octavo sur vélin et papier entremêlés. – Meditationes, orationes et excerptiones ad usum monachorum. – Incipit : « Vincencius in Speculo hystoriali : Deus quinque modis. » — Fin du XIVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. »

N° 624. In-octavo sur papier. (Recueil.) – 1° Orationes ante et post communionem. – 2° Oratio B. Ambrosii de totali vita et passione Domini. – 3° Hugo de Sancto Victore, de modo orandi Deum. — Commencement du XVIe SIÈCLE.

Le manuscrit est entremêlé de quelques impressions gothiques; l'une, entre autres, de l'Imitation de Jésus-Christ, sous le nom de Gerson, l'an 1517, chez Jean Petit.

625. In-seize sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit Itinerarium mentis in Deum Bonaventure. – 2° Incipit epistola B. Bernardi abbatis ad Robertum nepotem suum. – 3° Sermones beati Cesarii, Arelatensis episcopi, ad monachos. – 4° Sequuntur alique instructiones utiles pro prelatis et religiosis, extracte de expositione venerabilis patris Humberti, de ordine Predicàtorum, super regula beati Augustini. — Commencement du XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. »

626. In-seize carré sur papier. (Recueil.) – 1° Tractatus de expositione mysteriorum misse. – Incipit : « Ante diem fes- « tum Pasche. » – 2° Sacri canonis misse duplex expositio. – 3° Tractatus sanctarum meditationum, in distinctiones septem juxta numerum dierum hebdomade divisus, pro cordis in Deo stabilitione, per F. Franciscum Tilelmannum. – Incipit : « Usque adeo est mens humana instabilis. » – 4° Sermo Vincentii de misteriis misse representantibus vitam Christi. – Incipit : « Quodcunque dixerit vobis facite. » — XVIe SIÈCLE.

Des Célestins de Metz. – 2° La rubrique ajoute : « Altera, viri vetustate, reli- « gione et eruditione venerabilis, Odonis, quondam ecclesie Cameracensis epi- « scopi, quatuor divisa distinctionibus; altera, fratris Francisci Tihelmanni,

« post singulas distinctiones expositionis prioris propter simpliciores quosque « velut in supplementum adjecta. »

N° 627. Petit in-seize sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit liber domni Ivonis, Karnotensis episcopi, de S[acramentis]. – 2° Excerpta ex Augustino, Yvone, Jo. Cassiano, Gregorio, etc. de caritate et pœnitentia. – 3° Relatio Maioli abbatis de duobus ducibus. – Incipit : « Rem refero vobis, fratres. » – 4° Visio cujusdam militis in morte. – Incipit : « Fuit quidam in pro-« vincia Merciorum. » – 5° Item de corpore Domini. – Incipit : « Quidam presbyter fuit religiosus valde. » — Fin du XIIe SIÈCLE.

Ecriture fine et nette. Longues lignes.

628. Petit in-seize sur vélin. – Sacræ theologiæ compendium. — XVIIe SIÈCLE.

Des Célestins de Metz.

629. In-seize carré sur papier. – Sermones de tempore. – Incipit : « Dicite filie Syon. » — XVIe SIÈCLE.

Des Célestins de Metz.

630. In-seize sur papier. – Breviarium. — XVIIe SIÈCLE.

De Rettel.

631. In-seize carré sur papier. – Orationarium in vita Jesu Christi. – Incipit : « Quoniam incarnatio, nativitas, conver-« sacio in mundo. » — XVe SIÈCLE.

De Rettel. – Se termine par cette rubrique : « Explicit oracionarium de suf-« fragiis sanctorum et gloria ipsorum, et per consequens totum hoc opusculum « quod dicitur oracionarium in vita Domini nostri Jhesu Christi et de suffra-« giis sanctorum et gloria regni Dei, cui sit laus, salus et gloria, fortitudo, « virtus et pietas, decus, honor et imperium, benedictio, sapiencia et claritas ;

« jubilacio, ymnus et graciarum accio in secula seculorum. Amen. Orate pro « scriptore. »

N° 632. In-seize sur papier. (Recueil.) – 1° Incipit tractatus de quatuor instinctibus, scilicet divino, angelico, diabolico et naturali. – Incipit : « Semen cecidit in bonam terram. » – 2° Incipit paradisus anime, compilatus per magistrum Albertum. – Incipit : « Sunt quedam vicia que frequenter. » – 3° Excerpta pene innumera ex Ludolpho et aliis ad usum religiosorum. — XVe SIÈCLE.

De Rettel.

633. In-quarto sur papier. – Commentarius in Aristotelis Organum. — XVIIe SIÈCLE.

Cahiers de philosophie. Sans reliure.

634. In-octavo carré sur papier. (Recueil.) – 1° Prologus in itinerario de vita religiosa fratris Johannis Galensis, de ordine fratrum Minorum. – Incipit prologus : « Numquid nosti « ordinem celi; » et ipsum itinerarium, cap. 1 : « In primis « ergo videndum est. » – 2° Incipit dyalogus de instructione anime, editus a magistro Ada de Sancto Victore, tractatulus multum utilis pro monachis. – Incipit : « Dominis suis ve- « nerandis, etc. Galtero priori et universis fratribus in ec- « clesia Sancti Andree institutis, etc. » – 3° Orationes et præcepta pro monachis. – 4° Tractatus sancti Augustini qui dicitur Visitacio infirmi. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. »

635. In-quarto sur papier. – Epitome de acceptionibus vocum. — XVIIe SIÈCLE.

Cahiers d'un cours de philosophie, signés postérieurement : « Georgig. « Kylburg. »

N° 636. Grand in-octavo sur papier. – Disputationes super universa theologia. — XVIIe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Sur le premier feuillet de garde est écrit : « Opera et studio D. Francisci Egan, sacræ theologiæ lectoris, necnon hujus « conventus quondam superioris. »

637. Grand in-octavo sur vélin. – Petri Lombardi Sententiarum libri quatuor. — Fin du XIIIe SIÈCLE.

De la cathédrale de Metz. – Écriture excessivement fine et très-élégante, sur deux colonnes. Exécution italienne.

638. In-seize carré sur papier. (Recueil.) – 1° Compotus (versificatus), cum glosa et expositione. – Incipit expositio : « Lux « orta est justo; » et ipsum carmen : « Compotus est talis pro« prie dictus manualis. » – 2° Notulæ super quatuor conjugationibus verborum. – Incipit : « Nota quod prima conju« gatio habet *are* in infinitivo. » – 3° Regule generales ad usum puerorum. – Incipit : « Adjectivum et substantivum « debent convenire in tribus. » – 4° Liber dictus Regimen, seu de concordia verborum. – Incipit : « Gloriari promeruit « sciencia. » – 5° Colores rhetorice sive expositio schematum. – 6° Tractatulus de re metrica. – Incipit : « Literarum quin« que sunt vocales. » – 7° Tractatus modi significandi (versificatus), cum glosa. – Incipit : « Ut flos grammatice pin« gatur more minoris. » – 8° Tractatus de arte dialectica. – Incipit : « Dyalectica est ars arcium. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum Metensium. » – Diverses écritures assez négligées. – 4° A la fin : « Explicit regimen compilatum ex pluribus doctoribus, editum a « minimo magistrorum, datum a magistro Petro Ernaudi. » – 8° Entremêlé de quelques feuillets de parchemin.

639. In-seize sur papier. – Liber medicinalium, qui nuncu-

pari potest Flos medicinæ, quia ex eo quilibet colligere habet quælibet salutis humanæ necessaria, collectus multo sudore atque labore per fratrem Anthonium Marlæum, Coloniensem, ordinis Carthusiensis. — XVIIe SIÈCLE.

De Rettel. – Cursive allemande très-soignée. L'ouvrage consiste en un recueil de recettes pour toutes les maladies.

N° 640. In-seize carré sur papier et vélin. (Recueil.) – 1° Compendium artis grammaticæ. – Incipit : « Nota quod duplex « est verbum. » – 2° Item aliud per interrogationes et responsiones. – Incipit : « Partes oracionis quot sunt? Octo. « Que? Nomen, pronomen, verbum, etc. » – Desinit : « Nos « incipimus latinum nostrum per verbum inpersonale, « quando galicum materie (?) per *on* vel per *il,* ut dicendo *on* « *chante la messe,* cantatur missam; *il faut estudier,* oportet « studere. » – 3° Cy s'ensuit une bonne confession. – Incipit : « *Benedicite pater, etc.* Je me confesse à Dieu et à la benoite « Virge Marie. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. » – 2° Le dernier paragraphe ci-dessus rapporté est le seul où se trouvent mêlés des mots français. Cet ouvrage est l'*Ars parva,* de Donat, auquel ont été ajoutées quelques règles de syntaxe.

641. Grand in-octavo sur papier. – Ars rhethorica, quatuor dialogis explanata et accuratissime emendata D. Morin, rhethoricæ professore in collegio Mazarinæo. Parisiis, 1722.

Marqué : « Ex bibliotheca Minimorum Metensium, litt. K, n. 81. »

642. In-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Commentariorum libri duo Marii Victorini in rhetoricen Tullii Ciceronis. – Incipit : « Omnis quicunque incipit. » – 2° Tractatus dialecticæ. – Incipit : « Dialectica est ars artium, scientia scien-

« tiarum. » — 3° Tractatus logicæ. — Incipit : « Ab eo quod « res est vel non est, oratio dicitur esse vera vel falsa. » — 4° Quæstiones super libro Periermenias. — Incipit : « Utrum « de enunciatione sit sciencia. » — 5° Item super primo analecticorum. — Incipit : « Circa primum librum analeticorum « movetur questio. Queritur utrum sillogismus demonstra- « tivus sit. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. » — Écritures diverses.

N° 643. In-quarto sur papier. (Recueil.) — 1° Donatus sive partes orationis. — Incipit : « Partes orationis quot sunt? Octo. Que? « Nomen, pronomen, etc. » — 2° Glossa super Donato. — Incipit : « *Partes orationis quot, etc.* Iste est tractatus magistri « Donati qui prima divisione. » — 3° Ista est prima editio Donati, grammatici urbis Romane, cum glossa incipiente : « Per hoc dicitur prima edicio denotatur. » — 4° Regulæ questionum (grammaticarum), compositæ a magistro Petro. — Incipit : « Magister. Que pars? Nomen. Quare? Quia significat « substanciam cum qualitate. » — Desinit : « Et sic de partibus « oracionis sufficiat. » — 5° Libellus de formatione verborum. — Incipit : « Prima presentis persona temporis indicativi. » — 6° Petit traité de grammaire latine. — Incipit : « On doit « encommancier son latin par une de cez VI manieres, si n'y « ait empechement de construction, c'est assavoir par lou « nominatif, par lou genitif, par le datif, par l'accusatif, « par lou vocatif et par l'ablatif, can on singulier comme on « plurey. » — 7° Tractatus logicæ. — Incipit : « Oratio est vox « significativa. » — 8° Tractatus suppositionum. — 9° Index verborum latinorum secundum ordinem alphabeti. — Incipit : « Accepto, avi, atum, id est grate accipio, activum. « Accidior, atus sum, etc. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. » – Diverses écritures très-négligées. – 6° Quatre feuillets. On lit à la fin : « Expliciunt principia composita et cetera. » – 7° Manque le commencement. On lit à la fin : « Explicit tractatus de sup-« positicionibus, ampliacionibus et appellacionibus. Iste supposiciones sunt « Johannis de Sancto Butone, et scripsit eas Hugo pro 6 denariis meten-« sibus. »

N° 644. Petit in-quarto sur papier. – Joannis Sturmii in partitiones oratorias Ciceronis dialogi. — XVIIe SIÈCLE.

Marqué : « Sancti Symphoriani Metensis. »

645. In-octavo sur papier. – Enchiridium versuum. — XVIIIe SIÈCLE.

Recueil de maximes pieuses et de vers allemands et latins sur des sujets religieux.

646. In-octavo sur papier. (Recueil.) – 1° Hymnodia sacra. – 2° Conjugationum ebraicarum synopsis. – 3° Radices linguæ sanctæ (scil. Hebraicæ), rithmicis versibus. — XVIIIe SIÈCLE.

Marqué : « Sancti Martini de Glanderiis. » Signé à la fin : « Scribebat fr. Ru-« pertus Reginaldus. »

647. Petit in-octavo carré sur papier. (Recueil.) – 1° Liber Floretus. « Nomine Floretus liber incipit atque facetus. » – 2° Tractatulus metricus de confessione. – Incipit : « Peniteas « cito cum sit miserator. » – 3° Principia quedam grammaticalium in vulgari. – Incipit : « Pour avoir queilque intro-« duction de congruité latine en commun parlé, est assavoir « premierement que c'est appos et suppos, substantis et ad-« jectis, relatis et antecedent. » – 4° Vocabularius parvus. – Incipit : « Abacis. Abax. Abagarus. Abatis. » – Desinit : « Zin-

« cala. Zincalamum. Zodoara. Jhesus Maria. » – 5° Gete comedia. – Incipit : « Grecorum studia nimium diuque se« cutus Amphitrion aberat et sibi Geta comes. » – Desinit : « Birria Geta hominem se fore quæque placent. » – 6° Versus de Trojano excidio. – Incipit : « Pergama flere volo; fata « Danais data solo. » – 7° Versus Claudiani de raptu Proserpinæ. – 8° Secuntur invective quas fingit quidam de duobus hostiariis regis Henrici, quorum unus vocabatur Pirio, alter Tubonus; nam sibi sepius accessum ad regem negaverant. Et primo introducit Pirionem se jactantem. – Incipit : « A cena regis dum Pirio nocte rediret Ebrius, hec « socio ridiculosa refert. » – 9° Versus et extractiones ad vitam religiosam spectantes. – 10° Modi distinctionum, scilicet formalitates Scoti. – Incipit : « Septem sunt modi di« stinctionum. » – 11° Tractatus de consequenciis. – Incipit : « Tractaturum de consequenciis pro juvenum directione. » – 12° Compendium fidei metricum cum expositione. – Incipit : « *Ante aliud jure fidei tu objecta require.* Fidei qui non « assentit. » – 13° Theologia abbreviata. – Incipit : « In prin« cipio intelligendum est quod sacra doctrina. » – 14° Quædam expositio quantitatis verborum. – Incipit : « *Pandere « proposui paucis, etc.* Iste est prologus hujus sequentis opus« culi quod non immerito dici potest *Longibrevium.* » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. Auctores minores. » – Diverses écritures. – 3° Occupe seulement quatre feuillets. – 8° Se termine par ces deux vers de la réponse de *Tubonus* à *Pirrio* :

Hec tibi, corve loquax, respondi garrula cornix;
Si tua vox croacras, et mea quequet habet.

Et au-dessous : « Vos valete et plaudite. Calliopius recensui. » – 10° A la fin : « Expliciunt formalitates Scoti scripte per Johannem Dorin de Metis. » – 11° Signé également : « J. Dorin. »

N° 648. In-octavo sur papier. – Recueil d'extraits dévots à l'usage d'un religieux. — XVIIIe SIÈCLE.

Sans marque.

649. In-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Excerpta e scriptoribus ecclesiasticis, tum antiquis tum recentibus. – 2° Leçons sur la charité. – 3° Le tombeau de Jésus-Christ ou l'histoire de sa sépulture mise en forme de catéchisme. — XVIIIe SIÈCLE.

Sur la première garde est écrit : « Recueil de D. Pierre Baillet. »

650. In-seize sur papier. – Chronologica historia universa ab orbe condito ad Christum natum authore Joanne le François, bacchalaureo theologo, necnon eloquentiæ professore in Harcurio Lut. Paris. anno Domini M. DC LXXI.

Marqué : « Minimorum Metensium. »

651. In-octavo sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit legenda beati Hugonis, episcopi Lincolniensis. – Incipit : « Illustris « sobolis clarissimi genitoris. » – 2° Tractatus vetustissimi pars posterior. – Incipit : « Superiore quidem libello per« strinximus breviter de consolatione mortalitatis, de spe « resurrectionis; nunc planius ac validius de hisdem pro« peramus dicere. » – 3° Nonnullæ expositiones de verbis « sacræ Scripturæ. » – Incipit : « Ab eo quod scriptum est in « Ysaia propheta : *Cantate Domino canticum novum. Cantate, etc.* « Vita innovata, correcta anima, spiritu fervens. » – 4° Expositio orationis Dominicæ. – Incipit : « Annua vobis Domi« nica oratio ex pontificali doctrina. » – 5° Incipit Revelacio quedam facta ad quemdam monachum nigri ordinis de penis inferni et gaudiis celi, anno videlicet Dominice Incar-

nacionis m. c. xcvj facta in Anglia. – Incipit : « Usu notissi-« mum habetur quod diem sole post tenebras noctium. » – 6° Excerpta e libro moralitatum per exempla. – 7° Incipit tractatus Johannis de Plano Carpini de moribus et de bellis Tartarorum. – Incipit : « Omnibus Christi fidelibus ad quos « presens scriptum pervenerit, frater Johannes, etc. » – 8° Ordo missæ et ejus significatio. – Incipit : « Dicit aposto-« lus ad Ephesios : Induite vos armatura Dei, ut possitis « stare adversus insidias dyaboli. Hec armatura est vestis « sacerdotalis. » – 9° Hic incipit Summa sacerdotis, quam quilibet sacerdos dicere debet in principio misse. – Incipit : « Summe sacerdos et vere pontifex, qui te obtulisti Deo « Patri. » — XIe, XIIIe et XIVe SIÈCLES.

De la Chartreuse de Rettel. – 1° Écriture du XIIIe siècle. Se termine par les miracles de saint Hugues : « Expliciunt miracula beati Hugonis. » Et de la même main : « Nota quod prefata miracula magis succincte sunt hic quam in « originalibus exarata. » – 2°, 3° et 4° Écriture très-fine et très-régulière du XIe siècle. – 5° et 6° Entremêlés de feuillets de papier; cursive du XIVe siècle. – 7° Incomplet. S'arrête dans le chapitre intitulé : « Nomina principum Tar-« tarorum. » – 8° On lit à la fin : « Explicit ordo misse et ejus significatum « anno Domini millesimo cc. lxx. tercio, Symphoriani et Thymothei. » – 9° Quatre pages en grosse écriture gothique de la fin du XIIIe siècle.

N° 652. Petit in-quarto sur vélin. – Vitæ Sanctorum et quædam alia. — IXe et XIe SIÈCLES.

Marqué : « Ex monasterio S. Arnulphi. » – Pour feuillet de garde, un fragment d'écriture saxonique du IXe siècle, qui semble avoir appartenu à quelque traité de dialectique. Le manuscrit tout entier est écrit à longues lignes. Voici de quelles légendes il se compose :

1° Vita sancti Audoeni archiepiscopi. XIe siècle. – 2° Passio sancti Mucii presbiteri, qui passus est in Amphibuli civitate sub Laodicio et Maximo die iij. id. Maii. XIe siècle. – 3° Incipit vita virtutibus insignis venerabilis Ærmenlandi, abbatis atque conditoris monasterii quod nuncupatur Antrum provintiæ Namneticæ, Ligeris amne undique vallatum. Écriture du IXe siècle. Le pro-

logue commence par ces mots : « Cum sacrosancta mater ecclesia eminentium « patrum quos preveniente gratia divinæ largitatis, etc. etc. » — 4° Martyrium sancti describitur hic Kyliani. Écriture du XIe siècle. Commence : « Beatus « Kylianus, Scottorum genere, nobilibus ortus parentibus, etc. etc. » — 5° De anticristo quomodo nasci debeat. XIe siècle; même main que le précédent ouvrage. Commence ainsi : « Heriberto, Coloniensi episcopo, Albwinus, suorum « omnium servorum ultimus, gratiam et pacem sempiternam. Ex quo, domine « pater, misericordiæ vestræ gratiam promerui, etc. etc. » Remplit 4 pages et demie. — 6° « Incipit vita vel passio (XI millium) sanctarum Virginum. Regnante « Domino nostro Jhesu Christo, cum post passionem, resurrectionem et ascen« sionem, etc. etc. » — 7° Ordo officii missæ. « Primum in ordine missæ antiphona « ad introitum canitur. Antiphona enim græce, latine vox reciproca interpre« tatur. » — 8° Tractatulus de partu Virginis. Cet ouvrage commence par la rubrique suivante, tracée en petites capitales : « Venerabili matrone Christi una « cum sacris virginibus, p. r. monachorum omnium peripsema, questionem « carissimæ de partu beatæ Mariæ Virginis, mihi nuper allatam, mihi persolvere « decrevi, quoniam vos eam plurimum amare non ambigo, ut ex hoc sciatis « quantum vos diligam, longe diu a puero vester alumnus, multo jam senio « confectus. »

N° 653. In-octavo sur vélin. — Passiones et vitæ sanctorum. — XIe SIÈCLE.

Marqué dès l'origine : « Liber Sancti Arnulfi. » — Longues lignes. Les premiers et les derniers feuillets ont été tellement endommagés, qu'il serait impossible de discerner ce qu'ils contiennent. Les premières pièces lisibles sont : Miracula sancti Apri episcopi. — Passio sancti Cornelii papæ. — Passio sancti Cypriani episcopi. — Dedicatio ecclesiæ Sancti Michaelis in occiduis partibus, in monte qui dicitur Tumba. — Passio sancti Benigni. — Item SS. Simplicis et Feliciani . . . . .

654. In-quarto carré sur vélin. — SS. Odonis et Venantii vitæ. — XIe SIÈCLE.

Marqué dès l'origine : « Liber S. Arnulfi. » — Longues lignes. — Le commencement de la vie de saint Eudes a été enlevé. Elle se termine par ces mots : « Quasi ex tritura areæ crebris verborum ictibus tunsis sequestratum a vitio« rum paleis frumentum conferre ad dominicum horreum. » — La légende de saint Venance commence par ces mots : « Igitur sanctus Venantius Byturigi « territorii incola fuit. »

N° 655. In-octavo sur papier. – Collectanea ad usum alicujus religiosi. — XVIIe SIÈCLE.

De Rettel. – On lit sur le verso du premier feuillet : « Carthusiæ Rutilanæ « collectus et conscriptus a devoto ac religioso patre Jacobo Nevirkircher, ejus- « dem domus professo; requiescat in pace, sepultus Ruremundæ, ubi hunc et « plures alios ejusdem libros inveniens F. Jo. Naumer Rutilam remisit ad do « mum suæ professionis. »

656. In-octavo sur papier. – Martyrologium romanum. — XVIIIe SIÈCLE.

Marqué : « S. Clementis. 1763. »

657. In-octavo sur papier. – Martyrologium ad usum Carthusiensium. — XVIIIe SIÈCLE.

De Rettel.

658. Petit in-quarto sur papier. – Les Évangiles en français et les Psaumes en latin. — XVIIe SIÈCLE.

Marqué : « A 49. » Sans indication de provenance.

659. Petit in-quarto sur papier. – Lettres du père Quesnel, l'Onguent pour la brûlure, et autres pièces concernant les différends survenus entre les Molinistes et les Jansénistes. — XVIIIe SIÈCLE.

Marqué : « Minimorum Metensium. »

660. Petit in-quarto sur papier. – Lettres des évêques, chapitres et autres corps ou membres du clergé de France, relativement à la bulle *Unigenitus*. — XVIIIe SIÈCLE.

Marqué : « Collegii Metensis Societatis Jesu. » – Plusieurs de ces lettres sont d'un ecclésiastique de Metz.

N° 661. Petit in-quarto sur papier. – Autres pièces sur la bulle *Unigenitus*. — XVIIIe SIÈCLE.

Marqué comme le précédent. Presque tout le volume est occupé par un traité sous ce titre : « Réfutation du premier entretien ou dialogue entre un « docteur jésuite de Pont-à-Mousson et un abbé appellant de Strasbourg sur les « absolutions données par les appellans de la constitution *Unigenitus* au con- « cile général. »

662. In-octavo sur papier. – Petit traité sur les travaux de sainte Thérèse et sur l'estime qu'en doivent avoir les filles qui s'engagent dans son ordre. — XVIIe SIÈCLE.

Écrit par une religieuse.

663. In-octavo sur papier. – Repertorium ad usum alicujus prædicatoris. — XVIIe SIÈCLE.

Recueil d'extraits ou plutôt d'indications avec renvois aux sources, écrit d'une écriture presque imperceptible, tant elle est fine.

664. In-octavo sur papier. – Instruction sur la grâce, par demandes et par réponses. — XVIIIe SIÈCLE.

665. Petit in-quarto sur vélin. – Traité des vertus et des vices. – Commencement : « Mes sires sains Jehanz dist, ou livre « de sa revelacion qui est appelleis Appocalipse, que il vit « une beste qui issoit de la mer mervillousement desguisiée « et trop espoantable. » – Fin : « Mais ci finerai ma maitière, « à la glore Nostre Seigneur, à cui en soit toute honour, qui « nous moinst en sa compaignie lai où est pardurable vie. « Amen. » — Commencement du XIVe SIÈCLE.

Sans marque. – Deux colonnes. Les cinq premiers feuillets écrits de la même main que le traité et séparés de lui seulement par la rubrique : « Ci co- « mance li vij pachies mortus. » Ces cinq feuillets contiennent une exposition des dix commandements sous cette rubrique : « Ici comance les x comande-

« mens de la loy. Li premiers commandemans est tielz. » Suit le texte . « Lou « premiers comandemant ke Deus comandait c'est cestui. » Le traité des vertus et des vices porte ces mots à la suite de la conclusion rapportée ci-dessus : « Cest livre compilait et fist .I. frères de l'ordre des Proichours, à la requaiste « dou roi de France Phylippe, en l'an de l'incarnation Nostre Signour mil « II cens et sexante et deixeimes. Deo gratias. Et benois soit li dous nons de « Nostre Signour Jhesu Crist, nunc et in eternum et ultra. Amen. »

N° 666. In-octavo sur papier. – Recueil de prières et d'instructions sur la messe à l'usage d'un religieux. — XVIIe SIÈCLE.

Des Carmes de Metz.

667. In-octavo sur papier. – Élévation intérieure de nostre bienheureux père monseigneur le cardinal de Berulle à Jesus-Christ nostre Seigneur sur l'estat de ses soufrances, de sa mort et sepulture, avec la retraite pour la sepmaine sainte. — XVIIe SIÈCLE.

Sur la couverture : « Il faut laisser ce livre au Calvaire. »

668. In-trente-deux sur papier. – Méditations à la sainte Vierge. — XVIIe SIÈCLE.

669. In-seize épais sur vélin. (Recueil.) – 1° Obsecro en romant. – Incipit : « Je te prie, très-doulce vierge Marie. » – 2° Les heures de Nostre Dame à l'usage de Metz. – 3° Les VII Psaulmes. – 4° Vigillez des mors. – 5° Cy encommance les XV Joie Nostre Damme. – Incipit : « Doulce dame de mi-« sericorde, meire de pitié. » — XVe SIÈCLE.

De Saint-Arnoul. – Grosse écriture gothique. Longues lignes.

670. Petit in-octavo carré sur papier. – Instructions spirituelles rédigées par une religieuse. — XVIIe SIÈCLE.

Grande écriture bâtarde du temps.

N° 671. In-octavo sur papier. – Méditations et prières. — XVIIIe SIÈCLE.

672. In-octavo sur papier. – Exercices spirituels pour une retraite de dix jours. — XVIIIe SIÈCLE.

673. In-octavo sur papier. – Prières pour la journée d'une religieuse. — XVIIIe SIÈCLE.

Étiqueté sur le dos : « Cœur de Jésus. »

674. In-octavo sur papier. – Conduitte d'une âme qui dezire veritablement se sauver. — XVIIIe SIÈCLE.

675. In-octavo carré sur papier. (Recueil.) – 1° Le doctrinalz des povres simples gens. S'ensuit devote matière. – Incipit : « Cest present livre en françoys extrait est de moult grant « prouffict. » – 2° Les enseignemens et doctrines que Salomon donnat à son filz et à nous tous. – Incipit : « Biau filz, « commence à Dieu servir, et com plus le serviraz mieux te « plairat. » – 3° De humilitez. – Incipit : « La personne se « doit tenir en humble sentement. » – 4° S'ensuit devote matière commant ung riche homme, en son dormant, luy fut adviz qu'ilz estoit mort et son ame dampnée, comant l'ame arguyoit au corps et le corps à l'ame. – 5° Une disputacion entre l'ame devote et Nostre Seigneur, devote matiere à folz gens. – Incipit : « Sire Dieu, dit l'ame, je diz que par droit « vous debvez avoir de moy mercy. » – 6° Cy commance ung très devotz traictiez des prerogatives qu'atz l'office de la saincte Messe, et des parties et cerimonyes d'ycelle, et commant on s'i doit preparer et avoir en contemplacion par devottes prieres et meditacions. – Incipit : « *Le prologue.* « Devottes creatures, pour vous plus inflammer à devocion « et pour oyr la messe plus volentiers. » — XVe SIÈCLE.

Des Célestins de Metz. – 4° Écrit en vers. Voici le début :

Or entendez pour Dieu, seigneurs,
Que Dieu vous doient joye et honneur!
Je vous diray une marveille :
Oncque n'oyst(es) la pareille,
Ne de si estrange matiere
Ne oystes la maniere,
Etc. etc.

A la fin : « Explicit la vision du riche qu'ilz luy sembloit qu'ilz estoit mors « et dampnez en enfer. Semblables vision lict-on en la vie de S. Philbert « l'hermite. » Suivi d'une autre petite pièce qui commence ainsi : « Cy com- « mence ung ditiez notable selonc les hystoires du mistère de nostre redemp- « tion. Et premier de l'annunciation Gabriel.

Je te salue, Vierge pucelle,
De celle joye que tu receupt
Quant à toy vint l'angle Gabriel
Et t'apourtat ce doulx salut.

N° 676. In-octavo sur papier. – Explication de l'oraison dominicale. — XVIIIe SIÈCLE.

677. In-octavo sur papier. – Méditations et exercices à l'usage d'un religieux. — XVIIIe SIÈCLE.

678. Petit in-octavo sur vélin. – Le chapelet d'amour divine. – Incipit : « Cy commence le prologue sur la composicion et « ordonnance du chappelet d'amour divine. La saincte Es- « cripture souvent a comparé les vertus de l'âme aux fleurs « des arbres. » — XVe SIÈCLE.

Des Célestins de Metz. – Le volume se termine ainsi :

Et par ce moien icy fine
Le chapelet d'amour divine,
Escript de la main frère Phelippe, humble celestins.

679. In-octavo sur papier. – Instructions sur l'office divin. — XVIIIe SIÈCLE.

N° 680. In-octavo sur papier. – Méditations et extraits à l'usage d'un religieux. — XVIIIe SIÈCLE.

681. In-octavo sur papier. – Instructions spirituelles pour une maison religieuse. — XVIIe SIÈCLE.

682. In-octavo sur papier. – Instructions pour les fêtes du temps et des saints. — XVIIe SIÈCLE.

Marqué : « Ex libris congregationis domus et seminarii Metensis. »

683. In-octavo sur papier. – Sermons pour le Carême. — XVIIIe SIÈCLE.

684. In-seize sur papier. – Rédactions sur les devoirs des religieux. — XVIIIe SIÈCLE.

685. In-trente-deux sur papier. – Recueil d'oraisons et de méditations pour aider les apprentifves de la congrégation Nostre Dame. — XVIIIe SIÈCLE.

On lit à la fin : « A l'usage de sœur Anne Drouot. »

686. Petit in-quarto carré sur papier. – Exercices spirituels propres à despouiller les religieux de toute vaine affectation et l'eslever à Dieu par voye de modification et vertu et très utiles aux âmes qui vivent religieusement en la vie séculière, d'autant qu'ilz enseignent la saincte et tant nécessaire cognoissance et accusation et hayne de soy mesme, pour devenir solidement vertueux, par le R. P. Dom Sans de Sainte-Catherine, supérieur général de la congrégation de Nostre Dame de Feuillens. – Incipit : « L'entendement estant « en l'homme ce que la grande roue est en l'horloge. » — XVIIe SIÈCLE.

Marqué : « Monasterii S. Arnulphi. »

N° 687. In-octavo sur papier. – Constitutions pour la direction du monastère de la Présentation de Notre-Dame du tiers ordre de Saint-François estably en la ville de Metz. — XVIIIe SIÈCLE.

688. In-seize sur papier. – Les statuts et constitutions du noviciat des frères religieux carmes de l'Observance. — XVIIIe SIÈCLE.

Des Carmes de Metz.

689. In-octavo sur papier. – Joseph ou l'Esclave fidèle, poëme. — XVIIIe SIÈCLE.

C'est la copie d'un ouvrage imprimé à Turin en 1679.

690. In-seize oblong sur papier. – Églogues sacrées, dont l'argument est tiré du Cantique des cantiques. — XVIIe SIÈCLE.

La première églogue commence ainsi :

Incomparable object de mes chastes desirs,
Médecin de mes maux, source de mes plaisirs,
Etc. etc.

691. In-seize mince sur papier. – Lettre d'un religieux à son supérieur sur les Sibyles, par le père Baillet. — XVIIIe SIÈCLE.

Sur la première garde : « De D. Pierre Baillet. » Cette épître commence ainsi :

Zest! ne mange pas tant d'avoine
Mais, Pégase, à l'ombre d'un moine
Parcoure le sacré vallon
Où se plaisoit tant Apollon,
Etc. etc.

Se termine :

Partant tandem, mon cher prieur,
Pierrot est bien ton serviteur.
3 octobre 1720.

N° 692. In-octavo carré sur papier. – Supplément à la philosophie de M. Descartes, par D. Robert Desgabez. — XVIII[e] SIÈCLE.

693. Petit in-quarto carré sur papier. – Les vies des hommes illustres tant grecs que romains, tirées d'Amyot, par Claude Luyton. — 1648.

Signé d'une main plus moderne : « Georges des Aulnois. » Orné de dessins à la plume.

694. In-seize sur papier. – Gebettbuch. — XVII[e] SIÈCLE.

De Rettel. – Cursive allemande.

695. In-seize sur vélin. – Psalterium. — XV[e] SIÈCLE.

Du cabinet de M. le comte Wlgrin Taillefer. – Longues lignes, grandes lettres or et azur; exécution élégante; une miniature au frontispice.

696. In-seize sur papier. – Orationarium. — XV[e] SIÈCLE.

Marqué : « Celestinorum de Metis. » Recueil de prières en latin et en français, principalement à la Vierge. Manquent les premiers et les derniers feuillets.

697. In-folio sur papier. – Analecta Oliveriana, sive miscellanea P. Oliverii Legipontis opuscula, epistolæ, dissertationes, schediasmata, collectanea, adversaria, variaque excerpta, ab eodem simul compacta.

Volumen I, continens ejus idiobiographiam, et epistolas, aliaque minuta ad annum MDCCL.

698. Volumen II, continens ipsius idiobiographiam, systema societatis litterariæ germano-benedictinæ, epistolas et reliqua, ab anno jubilæo ad MDCCLV.

N° 699. Volumen III, complectens ipsius et virorum illustrium ad eundem epistolas, aliaque minuta opuscula, ab anno MDCCLV ad MDCCLVIII.

700. Volumen IIII, complectens opuscula, tum typis vulgata, cum etiam nonnulla manuscripta. Eburi Moravorum an. 1751.

La Bibliothèque des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît, par D. François, vol. II, donne le catalogue des nombreux écrits, tant imprimés que manuscrits, de Legipont.

701. In-folio sur papier. – Historiæ Marianæ MCC ex Gumpenbergo s. i. sacerdote conscriptæ, et a me indigno famulo beatæ semper virginis Mariæ Arnoldo Depre, professo Cartusiano in Prüel prope Ratisbonam, descriptæ hoc anno 1715.

Vente Lorette, 1855.

702. In-folio sur papier. – Copie du livre intitulé : Voyages du mont Sinaï et de Jérusalem, dont l'original a été dédié à Louis le Grand, roi de France, par M. de Morison, chanoine de Tournai; la présente copie dédiée à messire de Bossern, baron de Schiffred, etc. par sieur Guilhaume Vivelle, l'année 1771.

A Sarrelouis, le 3 janvier 1771.

703. Petit in-folio sur papier. – Commentarius super quibusdam titulis Digesti. — Fin du XVIe SIÈCLE.

Très-mauvaise écriture. Incomplet du commencement et de la fin.

704-705. In-folio sur papier. (2 volumes.) – Supplément au Dictionnaire des jardiniers, qui comprend tous les genres

et toutes les espèces de plantes non détaillées dans le dictionnaire de Miller, avec leurs descriptions puisées dans les meilleurs autheurs ou prises sur les plantes elles-mêmes, et l'indication de leurs cultures; par M. de Chazelles, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, président à mortier du parlement de Metz, membre et ancien directeur de l'Académie royale des sciences et arts de la même ville. — 1787.

Don de M. Joseph de Chazelles; testament de décembre 1863.

N° 706, 707, 708. In-quarto sur papier. (3 volumes.) – Arbres, arbrisseaux, plantes, fleurs et fruits peints par le P^t de Chazelles, pour être joints au Dictionnaire des jardiniers, et Supplément qui en donne la description. A Metz, 1796.

Don de M. Joseph de Chazelles; testament de décembre 1863.

709, 710. In-quarto sur papier. (2 volumes.) – Traité des arbres fruitiers, contenant leur figure, leur description, leur culture, etc. Extrait du traité de M. Duhamel du Monceau, par le président de Chazelles, en 1798, à Metz.

Don de M. Joseph de Chazelles; testament de décembre 1863. – Le peintre adresse ce petit ouvrage à sa chère fille Fouquet. (Ce titre est imprimé.) Les peintures à l'aquarelle que renferme cet ouvrage sont exécutées avec autant de finesse que de talent.

711. In-folio sur papier. – Histoire de la guerre de Sept ans, commencée en 1756, terminée en 1763, par M. d'Archenholtz, ci-devant capitaine au service de la Prusse. Traduit de l'allemand par M. le baron de Bock. — XVIIIe SIÈCLE.

Manuscrit autographe du baron de Bock. Cet ouvrage, qui est divisé en deux parties, a été imprimé à Metz, en 1789, par C. Lamort; 2 vol. in-12.

N° 712. In-quarto sur papier fin. – Le premier livre du Koran

Texte arabe. Écriture récente et très-soignée.

713. In-quarto sur papier. – Declarationes sacri concilii Tridentini. — Commencement du XVIIIe SIÈCLE.

Vente Lorette, 1865. – Marqué « à Nicolas pro^r général de l'Évesché de « Metz, à Vic, 1728, » et « ad monasterium S^ti Arnulphi Metensis 1752. »

714. In-quarto sur papier. – Livre de chant particulier à l'usage de l'abbaye royale de Sainte-Glossinde de la ville de Metz; mis en ordre et composé par M. Guillaume Haslé, prêtre, licencié en droit, prevost et chanoine de Saint-Pierre-aux-Images de Sainte-Glossinde.

Dédié à très-illustre et révérende dame madame Marguerite Eleonor Hofman, abbesse de ladite abbaye. Le titre et la dédicace sont imprimés. Au bas du titre, on lit : « A Metz, chez la veuve de Brice Antoine, imprimeur du roy. « et de monseigneur l'Évêque, sur la place d'Armes, au Signe de la Croix. « M. DCCXXXIV. » Mi-plain-chant, mi-musique ordinaire. A la fin, une table des différents morceaux : 3 messes, 2 Magnificat, 16 motets, 4 Domine salvum, 7 Sub tuum, 22 antiennes.

715. In-quarto sur papier. – Traité théologique musulman. De la chasse et du gibier au point de vue religieux.

Acheté à Oran, et donné par M. Terquem. – Manuscrit arabe; très-belle écriture du siècle dernier.

716. Formats divers. – Écrits de M. de Gorcy sur divers points de médecine; correspondance, etc.

Don de M. A. Malherbe. – Écriture du siècle, de plusieurs mains.

717. In-quarto. – Relation du combat de Navarin, livré le 20 octobre 1827.

Don de M. Soleirol, 1859. – Deux plans, dont un manuscrit.

N° 718. In-quarto sur papier. – Notes sur la monnaie française, de Louis XIV à l'empereur Napoléon III, recueillies par M. Ad. Malherbe, conservateur de la bibliothèque de Metz.

Don de M. Malherbe.

719-730. In-octavo sur papier. (12 volumes.) – Catalogue méthodique et annoté d'une grande bibliothèque, peut-être celle de Dupré de Geneste. — XVIIIe SIÈCLE.

719. Théologie.
720. Histoire.
721. Histoire ecclésiastique.
722. Histoire romaine.
723. Histoire de France.
724. Mélanges historiques.
725. Histoire étrangère.
726. Blason, antiquités.
727. Histoire littéraire. Bibliographie.
728. Bibliographie. Biographie.
729. « Catalogue des livres qui sont en double dans ma bibliothèque. »
730. Collection des petites républiques, imprimées par les Elzeviers Jansson, Blaeu, Jean Maire, etc.

Don de M. F. M. Chabert.

731. In-octavo sur papier. – Notice historique et critique des ouvrages de Nicolas Edme Restif de Labretône, à Nanci, 1812.

Don de M. Chabert.

732. Formats divers. -- Spécimens d'anciennes écritures. — Du VIIIe au XVIe SIÈCLE.

(Page 1.) Fragment d'une encyclique relative à la détermination et à la célébration de la fête de Pâques. Cette encyclique est postérieure à la décision de l'empereur Théodose, dont elle parle. – Latin. Écriture réglée du VIIIe siècle. Titre rouge. (2 feuillets in-4°.)

(Page 3.) Fragment d'un ancien missel : l'Évangile selon saint Jean. – Latin. Écriture du commencement du IXe siècle. (1 feuillet in-4°, écrit d'un seul côté.)

(Page 4.) Fragment de l'Ancien Testament : Ézéchias ouvre et fait purifier le temple, que son père avait fermé et souillé. (IV, Rois, 18.) – Latin. Écriture réglée du commencement du IXe siècle. (1 feuillet petit in-folio.)

(Page 5.) Fragments d'homélies. A la fin du feuillet 5 : « Explicit omelia « XX; incipit ejusdem XXI. » Ces homélies traitent de sujets divers, notamment (feuillet 9) de la résurrection et des objections faites contre ce dogme. – Latin. Écriture réglée du commencement du IXe siècle. (6 feuillets in-folio à deux colonnes.)

(Page 11.) Fragments d'homélies, notamment sur l'avarice. – Latin. Écriture du commencement du IXe siècle. (2 feuillets petit in-folio.)

(Page 13.) Fragment d'un ancien missel. – Écriture saxonne du IXe siècle. Latin. Initiales enluminées, titres en rouge. (2 feuillets à deux colonnes, petit in-8°.)

(Page 15.) Fragment de mélanges religieux : Évangiles avec passages notés pour l'intonation; Ancien Testament : le Songe de Nabuchodonosor. – Latin. Écriture du Xe siècle; initiales rouges; musique. (1 feuillet in-4°.)

(Page 16.) Fragment d'une homélie : Récit d'un miracle arrivé dans les environs de Préneste à l'occasion d'une pauvre fille paralytique du nom de Romula. – Latin. Écriture du XIe siècle; titre rouge. (1 feuillet in-4° à deux colonnes.)

(Page 17.) Fragment d'un ancien missel. Prières pour diverses personnes et diverses circonstances : « Pro amico. Pro amico in tribulatione posito. Pro « femina viva. Pro mortalitate hominum. Pro his qui a demonio vexantur. » – Latin. Écriture du XIe siècle; initiales en rouge. (1 feuillet et demi in-4°.)

(Pages 19, 21.) Semblable fragment : « Pro abbate defuncto. Pro pluribus « episcopis, etc. » Quelques versets sont notés pour l'intonation. (2 feuillets et demi in-4°.)

(Page 23.) Fragment de l'Ancien Testament : Histoire du prophète Élie, avec paraphrase marginale, peut-être celle de saint Ambroise. (III, Rois, 19.) – Latin. Écriture du XIe siècle (le texte en plus grosse écriture que la glose); initiales rouges et bleues. (2 feuillets in-folio réglés à 3 colonnes.)

(Pages 25, 26.) Fragment des psaumes de David. – Latin. Écriture du XIe siècle. La première lettre de chaque ligne ou verset, qui devait probablement être enluminée, manque. (4 feuillets in-8° réglés.)

(Page 29.) Fragment d'un ancien missel. Prières pour diverses fêtes de l'année : « De festo sancti Johannis Baptistæ. In sancto Laurentio. In Assump- « tione sanctæ Mariæ virginis. In Nativitate beatæ Mariæ virginis. In festo

« sancti Michaelis... » — Latin. Écriture du XIe siècle; initiales rouges. (2 feuillets petit in-folio à 2 colonnes.)

(Page 31.) Fragment d'un ancien missel. Vers la fin du deuxième feuillet, on lit : « Incipit ordo missarum matutinalium secundum consuetudinem « Sancti Sepulchri vel domus hospitalis Sancti Johannis Jerosolimitani..... » — Latin. Écriture du XIIe siècle; titres en rouge; initiales calligraphiées. (2 feuillets in-folio à 2 colonnes.)

(Page 33.) Fragment de mélanges religieux. Ancien Testament : Commencement de l'histoire de Daniel. Réflexions pieuses, prières et divers passages notés. — Latin. Écriture du XIIe siècle; initiales rouges et enluminées. (2 feuillets in-folio à 2 colonnes.)

(Page 35.) Fragment de dissertations théologiques sur divers sujets : « Que « ne se communie une fois l'an, il peche mortement. Contre sous que ren- « chient en pechies après lou communier. Contre sous que ont propre en re- « ligion. Comment proprieteit fait moult de mal en religion. Etc. etc. » — Latin. Écriture du XIIIe siècle; initiales ornées; titres en rouge. (1 feuillet et demi in-folio à 2 colonnes.)

(Page 37.) Fragment d'un sermon ou d'une homélie sur le schisme et sur les interprétations nouvelles et dangereuses données aux Écritures. — Latin. Écriture du XIIIe siècle. (1 feuillet in-4°.)

(Pag. 38.) Fragment de l'Ancien Testament : Siége et sac de Jérusalem par Nabuchodonosor, sous le règne de Sédécias. (IV, Rois, 25.) — Latin. Écriture du XIIIe siècle. (1 feuillet in-8°.)

(Pag. 39.) Fragment d'une homélie ou d'un sermon contre l'orgueil monastique. Sur le recto du premier feuillet se trouve le curieux récit d'une tentation suivie d'abjuration. — Français. Écriture du XIIIe siècle. (2 feuillets in-4° à 2 colonnes.)

(Page 41.) Fragment d'un ancien missel. — Latin. Écriture du XIVe siècle; miniatures sur fond d'or; initiales ornementées. Musique. (1 feuillet in-folio à 2 colonnes.)

(Page 42.) Fragment de méditations religieuses : « Explicit Itinerarium vite « eterne, quod scripsit frater Jo. Hennequin in monasterio de Mets. » — Latin. Écriture du XVe siècle; une partie du titre en rouge. (1 feuillet in-12.)

(Pag. 43.) Fragment d'une musique religieuse : « In vigil. sancti An- « dree, etc. » — Latin. Écriture du XVIe siècle. Lettre majuscule V, dans laquelle est représenté saint André devant sa croix. Miniature sur fond d'or. Lettres ornementées. Ornements marginaux. (1 feuillet in-folio.)

En tout 43 feuillets paginés au recto.

Recueil formé avec des pièces trouvées dans d'anciennes reliures.

N° 733. In-quarto sur papier. – Domaine de Château-Regnault. Pieds terriers, comptes, etc. pour l'année 1631. — Copie du XVIIIe SIÈCLE.

Marqué à : « Perin, conseiller à la Cour royale de Metz. » Sur une des feuilles de garde, on lit : « Cette copie a été collationnée à l'original en parchemin; « ainsi elle est exempte de fautes, si ce n'est de celles qui pouroient résulter « de l'illisibilité de certains mots. »

734-738. In-octavo sur papier. (5 volumes.) – Impressions de théâtre. Notes, sur plusieurs artistes célèbres et sur un grand nombre de pièces, recueillies par M. A. Soleirol, de 1841 à 1848.

Don de M. Justin Soleirol, 1863.

739. In-octavo sur papier. – Notice sur les premières distributions des rôles dans les pièces de Molière, par M. A. Soleirol.

Don de M. J. Soleirol. – Écriture du siècle. M. A. Soleirol, ancien chef de bataillon du génie, est auteur d'un livre qui a pour titre : *Molière et sa troupe* (Paris, Renou, 1858, broch. in-8° de 131 pages). La notice sus-indiquée a servi à la composition de cet ouvrage.

740-741. In-octavo sur papier. (2 volumes.) – Catalogue des gravures de la collection de M. A. Soleirol sur le théâtre.

Don de M. J. Soleirol. – Écriture du siècle.

742. In-douze sur papier. – Catalogue d'un nombre considérable d'ouvrages sur le magnétisme.

Écriture récente.

743. Petit in-octavo sur papier. – Prières et méditations religieuses.

Texte moitié en allemand, moitié en français.

N° 744. Petit in-octavo sur papier. – Géométrie. — XVIIIe SIÈCLE.

Vient de la bibliothèque de Deux-Ponts. – Le titre seul est en français; le surplus est en allemand. – Écriture très-nette et fort lisible.

745. In-douze sur papier. – Geistlichen Sendbrief (Épîtres spirituelles). — XVIIIe SIÈCLE.

Texte allemand.

746. Petit in-octavo carré sur vélin. – Antiphonarium. — Fin du XVIe SIÈCLE.

Incomplet du commencement. Les feuillets 4 et 5 sont d'une écriture beaucoup plus récente et en papier. Ils ont été intercalés dans le manuscrit pour y combler une lacune.

747. In-douze carré sur vélin. – Opuscula varia S. Bernardi. — XIIIe SIÈCLE.

Écriture du XIIIe siècle, à lignes très-serrées; tracé à l'encre rouge avec une grande finesse. Le recto du premier feuillet est occupé par un index alphabétique contemporain du manuscrit. Cet index n'a pas été terminé. Bonne conservation. Relié comme tous les manuscrits provenant de la Chartreuse de Rettel.

1° Incipit epistola beati Bernardi, abbatis Clarevallensis, missa ad fratres de Monte Dei (de vita solitaria).

2° Incipiunt meditationes beati Bernardi de contemptu mundi.

3° Incipit tractatus beati Bernardi de conscientia.

4° Incipit tractatus de apertione cordis.

5° Incipit tractatus beati Bernardi abbatis de gradibus humilitatis.

6° Incipit tractatus beati [Bernardi] de vitæ ordine et morum institutione.

7° Incipit tractatus de fuga pueri et reductione.

8° Incipit prologus in libellum de triplici via Syon in contemplatione.

748. In-quarto sur papier. – Style du Parlement de Metz. — XVIIIe SIÈCLE.

C'est une des nombreuses copies, à l'usage des études de procureur, d'un ouvrage qui a été imprimé plusieurs fois à Metz.

N° 749. In-quarto sur papier. – Catalogue de la bibliothèque de M. le comte Emmery.

Écriture du siècle. – Manuscrit autographe de M. Emmery.

750. Dissertations médicales, consultations, correspondance et écrits divers sur la médecine et la chirurgie provenant des papiers du docteur Louis. — XVIIIe SIÈCLE.

Don de la famille de M. de Goney. – Trois cartons renfermant des pièces de différents formats, la plupart écrites par le docteur Louis.

DEUXIÈME PARTIE.

SUR L'HISTOIRE DE METZ, DE LORRAINE ET DES TROIS-ÉVÊCHÉS.

JURISPRUDENCE MESSINE ET LORRAINE.

N° 751 [1] [1]. In-folio sur vélin de 25c sur 29. – « Cartulaire de « la ville et cité de Metz sous les Empereurs, autrement Re- « cueil des chartes, priviléges et loix constitutives de la « République messine. » Au-dessous de ce titre, d'écriture moderne, on lit : « A Dom Jean François, » et plus bas, dans un encadrement calligraphié : « Écriture de 1372 quant « au gros de l'ouvrage, mais plus ancienne quant aux huit « premiers feuillets. Voyez la fin de la table, où l'écrivain « a omis les trois CCC. » — XIVe, XVe et XVIe SIÈCLES.

Provenant des archives de l'hôtel de ville. – Réglé. – Reliure en maroquin rouge. Encadrements dorés sur les plats. Sur le dos on lit : « Cartul. de Metz « sous les Emper. » Gardes en papier peigne.

Le manuscrit se compose de 104 folios paginés à chaque recto, à l'encre rouge et en chiffres romains et gothiques jusqu'au fol. 94, à l'encre noire et en chiffres arabes et modernes depuis ce folio jusqu'à la fin.

Écritures de différentes mains. 1° L'écriture du premier cahier, dont parle Perrotin, s'arrête visiblement au verso du fol. 8. 2° La transcription de Perrotin se continue jusqu'au bas du fol. 70 (dans ces deux premières parties les

[1] Les numéros mis entre crochets représentent l'ancien numérotage du fonds historique des manuscrits de la bibliothèque de Metz.

titres sont en rouge). 3° L'écriture est continuée jusque sur le recto du fol. 90 par une main contemporaine de celles qui ont tracé les deux sections qui précèdent. Les titres ici sont en noir. Ils sont répétés en rouge soit en marge, soit au-dessus du titre lui-même. Ces diverses copies sont en écriture du XIVe siècle. 4° A partir du fol. 90, au verso, l'écriture date du XVe siècle. La dernière pièce est du XVIe siècle. Longues lignes.

La première lettre du titre de la table, celle du recueil et celle de la transcription de Perrotin sont calligraphiées avec art et beaucoup de soin. Les initiales des atours dans le manuscrit sont alternativement rouges ou bleues.

Le recueil débute par une table. Cette table, disposée sur deux colonnes, occupe 2 folios non paginés. Voici son titre : « La rebriche de cestui livre se « contient tout en ceste table que si s'ensieut. Primo. » Au recto du fol. 2 de la table, on lit, à la fin de la 1re colonne : « Et je Jessons Perrotins de Couvin, « qui ait fait et escrit lez atours qui en cest livre sont mis et ordeneis par la « maniere qui s'enxieut, prieis pour li. Qui furent fineis et asseuis le jour saint « Lorent martir, l'an lxxii. Mais il ne fist miez le premier cohier dou livre des« susdit. » Suivant en cela une coutume répandue au XIVe siècle, l'écrivain a supprimé l'indication du siècle dans la date qu'il donne. Jusque-là les différents articles de cette table commencent par des signes bleus et rouges indicatifs des alinéas. Les renvois sont en chiffres romains rouges. A la suite de la mention de Perrotin, l'écriture de la table change, elle est plus moderne (XVe et XVIe siècles) et d'une encre uniforme. Cette dernière partie est incomplète.

Fol. 1 recto. « Comant com doit faire lou maistre escheving (1300). »

Fol. 1 verso. « Lettres dez courdeliers que ne pueent estre mainbours « (1358). »

Fol. 3 recto. « Atours coment com se doit traire d'un pairages (1367). »

Fol. 4 recto. « Li lettre des fourains sus coi on font c solz de damaigez « (1300). »

Fol. 4 verso. « Comant com doit ajorner à meis et à la maixon (1326). »

Fol. 5 recto. « Li lettre com ne puet riens leueir (louer) sus lez degreiz de « chambre (1305). »

Ibid. « Comant que li amans ne doient penre nulz crans à l'avesque Renalt « ne à cez freires de dattes (debte) prestées (1308). »

Fol. 5 verso. « Des doien que ne pueent estre fuers de maimburnie « (1370). »

Fol. 6 recto. « Comant li bouchiers doit remettre lour sayn (1239). »

Ibid. Lettrez dou passaige des Allemans (1366).

Fol. 6 verso. « Con ne puet fiancier femme se par l'acord des amin non « (1291). »

Fol. 7 recto. « De l'argent des ij pars de lai ville (1284). »

Fol. 7 verso. « L'atour des drepz con ne puet pluix guerdeir (1371). »

Fol. 8 verso. « Comant com puet racheteir cens à chiece deu (1303). »

Fol. 9 verso. « De ceulx qui ne volrient prenre leur bannissement et qui « le brixeroit (1295). »

Ibid. « Comant que li hons se puet faire panre son banement lui meisme « quant il est bannis (1358). »

Fol. 10 recto. « La lettre dou maistre eschevinggne (1322). »

Fol. 11 recto. « Li lettre des molins combien on doit panre de motures « (1328). »

Fol. 11 verso. « Comant con ne se puet alieir à arcevesquez ne à evesquez « ne à duc ne à contes (1297). »

Fol. 12 recto. « Des contes (1326). »

Fol. 12 verso. « Atours con ne doit niant donneir as nosses (1353). »

Fol. 13 recto. « Des rendaiges con ne puet demandeir pardevant les trezes « et des eschevins (1315). »

Fol. 13 verso. « Atour con ne puet tenir boule (1244). »

Entre le fol. 13 et le fol. 14 se trouve intercalée une loi ou disposition relative à la revendication d'héritage. Cette loi débute ainsi : « Qui qui onques « feroit adjorneir homme ne femme par devant lez treses et reclameroit « et demanderoit heritaige dont il dist com len feyst tort et cilz ou celle, « qui etc. etc. » Voici la fin : « Ceu fuit fais le premier mairdi d'aivrilz quant « il ot à milliaire m. ccc et xvi ans. »

Fol. 14 recto. « Des mairiez (1250). »

Fol. 14 verso. « Atours de monoie par xxxix (1339). »

Fol. 15 recto. « Com ne puet panir dame (1304). »

Ibid. « Comant li sires Ademars evesques de Mes ne puet raicheteir la « vouerie de Mes (1345 ».)

Fol. 15 verso. « Dez bloquelz et dez fagos (1357). »

Fol. 16 recto. « L'acort de la clostre dou grant moustier (1315). »

Fol. 17 recto. « Comant com doit demeneir 1 homme à meis et à la maison « quant on ne lou puet trouveir en Mes (1370). »

Fol. 18 recto. « Atours des trois eschus et des adjourneis (1352). »

Fol. 19 recto. « Cest li lettre comant com doit raier les golz (1338). »

Fol. 20 verso. « Lettrez des vignours (1355). »

Fol. 22 recto. « Lettrez des maistres dez changes (1358). »

Fol. 23 recto. « Exurement de ceaulx que amonient vins (1300). »

Fol. 24 recto. « Dou pavour (1315). »

Fol. 25 recto. « Trezes prudomes sus les trezes (1312). »

Fol. 26 recto. « Exurement des marchans qui vanront acheteir leinnes « (1356.) »

Fol. 26 verso. « Li lettre de la monnoie (1334). »

Fol. 27 recto. « Des wardes et dez fiez (1358). »

Fol. 27 verso. « Des wagieres que cil de Mes pranent comant qu'il s'en « doient demeneir (1315). »

Ibid. « De ceulx qui uxent fuer de lor ordre (1304).

Fol. 28 verso. « De ceulx qui non pueent uxir de l'ordre (1322). »

Fol. 29 verso. « Item (1332). »

Fol. 30 recto. « C'est li lettre dou changeour de la ville (1326). »

Fol. 31 recto. « C'est li lettre comant com ont deffait lou grant maistre et « que jamaix n'en puet nulz avoir (1336). »

Fol. 31 verso. « Li lettre dez contes (1326). »

Fol. 32 recto. « Li lettre dez ewars (1324). »

Fol. 33 verso. « Atours dez muniers (1359). »

Fol. 35 verso. « Atours dez mestiers (1366). »

Fol. 37 recto. « Comant con doit recevoir i homme qui doit estre bourjois « de Mes (1317). »

Fol. 37 verso. « Des prudomes (1313). »

Fol. 38 recto. « Des dous maistres com fait en l'ospital (1314). »

Fol. 40 recto. « Lettre des pavours (1303). »

Fol. 41 recto. « Dou respit avant lez xv jors que cis que (seraient) pris « dez tenors doient avoir (1358). »

Fol. 42 recto. « Li lectre dou pois de la ville (1341). »

Fol. 42 verso. « Con ne puet tenir boule apres cloche sonant (1232). »

Ibid. « Li maiours et li doiens ne pueent niant panre on marchiet de Mes « (1301). »

Ibid. « Lettres comant que li maiours ne li doiens ne pueent mettre autre pour oulz et ne se puent departir de la ville lor année (1340). »

Fol. 43 recto. « Atours de la ville jugies et establis par lou sign. Huez Gos « maistre escheving comant com puet vandre son eritaige et comant con se doit « maintenir des champs de batailles et d'autres plusours pains (1215). »

Fol. 43 verso. « Comant com doit ajorneir à meis et à la maison (1326). »

Fol. 44 recto. « Dez pardezours (1314). »

Fol. 45 verso. « Comant com axeuret i homme viii jours (1306). »

Fol. 46 recto. « Comant com font lou maistre escheving par lou princier « et par lez abbeis (1316). »

Fol. 47 verso. « Des dous pars de la ville (1304). »

Fol. 48 recto. « Dou pois de la ville et dez balances (1306). »

Fol. 48 verso. « Comant que li mutiers ce doient demeneir au feu (1320). »

Fol. 49 recto. « Des dous pars de la ville (et qui parle des tresoriers) « (1313). »

Fol. 50 recto. « De ceulx qui ne pueent porteir conteis et d'autre choses « (1254). »

Fol. 52 recto. « Landefrite. Comant li paraiges y doient estre partis (1346). »

Fol. 53 recto. « C'est li atours dez heritaiges con ne puet plaidier mais que « devant la laie justice (1305). »

Fol. 54 recto. « Lettre comant con ne puet refuseir lez sacremens à ceulx « qui sont confesseis à lor cureis (1337). »

Ibid. « De ceaulx de nos citains qui tienent ou tenront waigierez contre fo- « rains. Comant qu'il les doient avoir à teil pour faire raison cil prenoient « niant dou nostre, ou en s'en panroit à la waigiere (1359). »

Fol. 55 recto. « Lettre de Sainte Creux pour lez chandelieres de cyre « (1360). »

Fol. 55 verso. « Dez bans con doit chessier des l'un anal plais jusc'as autres « (1319). »

Fol. 56 verso. « Dou cours dez cordelieres (1310). »

Ibid. « Atours qui ferroit homme devant lou grant moustier (1310). »

Fol. 57 recto. « Comant li maistre escheving se doit donneir lou premier « eschevignage (1313). »

Fol. 58 recto. « A ceulx qui vendent heritaiges parmi aucuns cens qu'il « doient con puet raicheteir et on non puet racheteir. Comant il doient estres « punis (1357). »

Fol. 58 verso. « Atours des wastelliers et des boulengiers (1335). »

Fol. 59 recto. « De ceulx qui panroient waigierez, s'on lez destruoit con nes « en repanroit de riens (1220). »

Fol. 59 verso. « Comant on ne doit remettre xeux (1247). »

Ibid. « Atours dou fumeroit dou champausaille (1268). »

Ibid. « Comant con ne doit donneir nulz poyssons l'evesque des deniers de « la ville (1260). »

Ibid. « Des doiens (1260). »

Fol. 60 recto. « Dou maistre escheving dit pour droit (1245). »

Ibid. « Comant cilz de Toulz doient estanchier lor deymes ce li os estoit « devant Mes (1257). »

Ibid. « Li lettre que li peire (et li filz) ne li dui filz ne pueent estre amans « d'une peroche (1260). »

Ibid. « Comant que cilz des chambres l'emprour doient estre quittez dez « tonneurs (1303). »

Fol. 60 verso. « Dez mutiers qui ne pucent habergier homme qui viengne « querre vins (1241). »

Ibid. « Comant li paraige Saint Martin doit avoir la mairie (1252). »

Ibid. « Dez mutiers (1298). »

Fol. 61 recto. « Lettrez de la cimetiere de Sainte Creux devant Mes (1349). »

Ibid. « Comant con ne puet mettre main à homme d'arme (1306). »

Fol. 61 verso. « Atour de l'avve con ne puet poixier (1331). »

Ibid. « De ceaulx con ne puet arresteir (1221). »

Fol. 62 recto. « D'anjueleir femme (1306). » (Loi somptuaire.)

Ibid. « Comant lez mairies se portent (1256). »

Fol. 62 verso. « Don tier et des dous pars de la ville (1244). »

Fol. 63 recto. « Con ne se puet rambre por prise (1274). »

Ibid. « Con ne doit bouteir feu sens congier de justice (1302). »

Fol. 63 verso. « Li trezes pour ceulx de S[t] Pierre (1294). »

Fol. 64 recto. « Pour la robes lou clers lez trezes et lez valas lez trezes « (1306). »

Fol. 64 verso. « Exurement de ceaulx qui font lez draps (1322). »

Ibid. « De forains prestair sans lou consol de Mes (1288). »

Fol. 65 recto. « Qui prant pan et non met à justice (1279). »

Fol. 65 verso. « Li lettrez dez amans (1304). »

Fol. 66 verso. « Item allia (1306). »

Fol. 67 recto. « De l'aicort dez paraigez (1250). »

Fol. 67 verso. « Li lettre dez aunours (1322). »

Fol. 68 verso. « Des quarrons (recherches) dez biens de fuers yssus (1326). »

Fol. 69 recto. « Exuremens de ceulx qui amoinent x pois de lenne ou plus « (1302). »

Fol. 69 verso. « Li lettre dou raport dez vignes de plantierez (1341). »

Fol. 70 verso. « Dez ij freires ou li peires et li filz ne pueent estre trese en- « samble (1354). »

Fol. 71 recto. « Atour comment que nulz officiers ne doient rien prenre « fors que les treses que pueent prenre leurs wastelz et bachet (1373). »

Fol. 72 recto. « Atour comment lez treses doient faire serment la vigille « Chandeleur et qui parollet du fait dez vii de la guerre (1373). »

Fol. 72 verso. « Des exuremens des fourains que lez treses et les sept « donnent. »

Ibid. « Le serment que lez treses nouvelz doient faire à l'evesque. »

Fol. 73 verso. Traité entre le duc de Bar et la Cité (1370).

Fol. 74 recto. « Atour des meix et maisons (1382). »

Fol. 76 recto. « Atour de la bullette par iii[c] lxxix. »

Fol. 77 recto. « Atour de la bullette par mil iii^c et iiii^xx ans. »

Fol. 77 verso. « Atour des parsons faire (1387). »

Fol. 79 recto. « Atour des plaidiours (1392). »

Fol. 80 recto. « Atour de waldrinowe (1392). »

Fol. 81 recto. « Atour comment on doit faire lez officier et eslire par ser-« ment (1389). »

Fol. 81 verso. « Atour des chaptelz (1394). »

Fol. 82 verso. « Atour dez lettres à xirier fuer d'arche (1394). »

Fol. 83 recto. « Atour des convenancez (1396). »

Fol. 84 recto. « Littere majestatis regie super banno (1399). »

Fol. 85 recto. Traduction de cette lettre.

Fol. 86 recto. « Littere majestatis regie super ducatu Lucemburgensi (1399). »

Fol. 86 verso. Traduction de cette lettre.

Fol. 87 recto. « Li premiers estaublissement des amans (1197). »

Fol. 87 verso. « La confirmacion de l'establissement des amans (1199). »

Ibid. « Des muniers (1350). »

Fol. 90 recto. B. justicier de la cour de Wenceslas, roi des Romains, fait mettre en liberté des habitants de Metz qui avaient été arrêtés (1399).

Fol. 90 verso. « Atour des chainges (1421). »

Fol. 91 recto. « Atour du maistre eschavignage fait par xiiii^c et xl ans. »

Fol. 91 verso. « Atour du maistre eschavignage par xiii^c et lvi ans. »

Fol. 92 verso. « Atour que lez plaidiours ne clerc aient nulz dons destaiez « et que on ne facet nulz estal sans cause soubz poine de xx livrez (1443). »

Fol. 93 recto. « Atour de la bullette par xiiii^c et vi. »

Fol. 96 verso. « Atour des estrangiers et de ceulx qui ont forteresses et forte « maisons (1461). »

Fol. 97 verso. Atour sur le même sujet. Une note qui se trouve à la fin indique que cet atour, qui porte la date du 2 août 1434, a été abrogé et remplacé par le précédent.

Fol. 98 verso. « Atour condit l'atour ss^r Thiebal Bataille (1397). »

Fol. 101 recto. Acte de réception d'un clerc des Treize (1393).

Fol. 102 recto. « Le contremand de la neif de Thionville (1477). »

Ibid. « La revocacion dud. contrement (1477). »

Ibid. « Le serment que tout estraingiers doient faire eulx sejournans cer-« tenne espace de temps. » (Une note indique que la formalité du serment déféré aux étrangers fut ordonnée à l'occasion du séjour à Metz de M. le bâtard de Calabre et de ses gens.)

Fol. 103 recto. Établissement des amans (1197).

Fol. 103 verso. Confirmation de cet établissement (1198).

Fol. 103 verso. Disposition relative aux actions à introduire contre les étrangers (1321).

Fol. 104 recto. Ordonnance de 1529 sur la justice.

Au verso du dernier feuillet, ayant servi de couverture au manuscrit avant sa reliure, se trouvent mentionnées : « Les marches contre les seigneurs. » Au-dessous sont énumérés : « Les Weis. »

N° 752 [2]. In-folio sur papier de 32^c sur 20. – Analyse du manuscrit précédent. – Titre moderne sur le 1er folio non paginé : Analise du grand cartulaire de la cité de Metz, à Dom Jean François. — 1793.

Des archives de l'hôtel de ville. – Écriture du XVIIIe siècle. Reliure en maroquin rouge; ornements dorés sur les plats. Titre : « Cart. de Metz. » Doré sur tranche.

Ce manuscrit se compose de deux parties. La première est le résumé synthétique des matières renfermées dans le manuscrit précédent et renvoie à la seconde partie, qui est l'analyse, en suivant l'ordre du recueil, des pièces de ce même manuscrit.

La première partie, paginée au crayon, se compose de 24 pages. Elle est intitulée : « Table. » Les pages notées sont celles de l'extrait.

La seconde partie se compose de 117 pages, numérotées à l'encre. Elle est intitulée : « Extrait du Cartulaire de la ville de Metz. »

753-754 [3-4]. In-quarto sur papier de 28^c sur 21. (2 volumes.) – Atours en matière de police et de finances et jugements rendus par le Maître-Échevin et les Treize de la cité de Metz sous les Empereurs. — XVe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à : « Dom Jean François. » – Reliure en veau rouge. – Le premier volume contient 187 pages, le deuxième 121.

Le premier volume, qui est annoté sur les marges de la main de Paul Ferry, commence par : « La tauble de cestuit livre où sont plusseurs des ordenance de la citeit... » formant 6 pages.

Vient ensuite : « Ce sont ly droit Monss^r l'evesque. »

Il se termine par : « Comment un homme et une femme se départent par-devant M^rs les Trezes, san la court (1452). » Anciennes copies du greffe de l'hôtel de ville de Metz.

A la fin de ce volume, ont été attachées les pièces originales suivantes :

1° Lettres du duc de Lorraine à la cité de Metz, en 1491, relatives à la conspiration de Jean de Landremont;

2° « S'ensuit la depposicion et confession de Jean de Landremont, touchant « l'entreprise par lui conspirée à l'encontre de la citeit de Mets, sur l'exament « et interrogacion de Messieurs de la justice de la dicte citeit, par la manière « cy après declairée; »

3° Le testament de Pierre Baudoche (citoyen messin de famille patricienne); du 17 juillet 1505. – 12 pages.

Le deuxième volume commence par : « Atour faisant mention comment les « amans furent premièrement fait en Metz, l'an mil c. iiij^xx^ xvij. »

Il se termine par la pièce intitulée : « Ceu est li mainiere et li estaublisse- « ment de la paix de Metz. »

La première pièce est reproduite une deuxième fois à la fin du volume.

Anciennes copies du greffe de l'hôtel de ville.

N° 755 [5]. In-folio sur papier de 32^c^ sur 22. – Copies d'atours et spécialement de règlements concernant les corps de métiers de Metz. — Commencement du XVIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à : « Dom Jean François. » – Relié en veau. – 596 pages.

Le volume commence par une table alphabétique des corps de métiers de la cité de Metz.

Le premier atour est ainsi intitulé : « Atour ou Régime et gouvernement des « sieurs moynes et religieux de Saint Vincent, » daté du 2 avril 1304.

Le dernier est relatif aux règlements et ordonnances pour les paveurs de la cité, du 25 avril 1414.

Expédition de greffe concernant les règlements des corps de métiers, pendant les XIVe, XVe et XVIe siècles.

756 [6]. In-folio sur vélin de 37^c^ sur 25. – Règlements relatifs aux maltôtes et à la bullette. (On appelait *maltôte* un impôt prélevé sur la vente de certaines marchandises. La *bullette* était le droit payé à chaque mutation immobilière. Mention du payement de ce droit était faite sur le contrat auquel on attachait l'empreinte du sceau ou *bulle* de l'ad-

ministration. La bullette, on le voit, correspond à l'enregistrement.) — XVe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en veau. – 78 pages.

Les règlements fiscaux contenus dans ce volume ont été dressés en 1406, comme l'indique l'atour d'institution de ladite bullette, transcrit à la fin du volume et daté du 17 octobre 1406 (imprimé dans le recueil des édits enregistrés au parlement de Metz, par M. Emmery, avocat, t. I, p. 63-66). A la page 36, se trouve un autre atour de la bullette du 23 février 1525, transcrit postérieurement.

Volume d'une exécution somptueuse, écriture cursive fleurie, ornée de lettres initiales en miniature. Le 1er feuillet est occupé par une miniature représentant un ange vêtu en diacre, portant l'écusson des armes de Metz, miparti d'argent et de sable. Le volume est couvert d'une très-ancienne reliure en veau blond, avec plaques et fermoirs en cuivre, sur lesquels sont gravées les armes de la cité. L'impôt de la maltôte et celui de la bullette se prélevaient encore en 1717, époque à laquelle M. Georgin de Mardigny, procureur du roi à Metz, fit imprimer ce manuscrit, sous le titre de : « Atours et sentences des « maltôtes de la ville et cité de Metz » (Metz, chez Jean Collignon, 1717, in-4°).

N° 757 [7]. In-folio sur vélin de 37^{c} sur 25. – Règlements relatifs aux maltôtes et à la bullette. — XVe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en veau rouge. – 79 feuillets.

Ce volume est le double du précédent, écrit par la même main, avec les mêmes ornements; il n'en diffère que par la miniature et les lettres initiales, qui sont coloriées différemment.

Sur la 1re garde est écrit : « Loix de finances à Metz, sous les Empereurs, « volume précieux recouvré en 1770, par Dom Jean François. » Sur la dernière garde est écrit : « Thomas Mondergot, qu'on di Griffain, à présent clercs des « trésoriers, en l'an mil v^{c} et liij ans. »

758 [8]. In-folio sur papier de 33^{c} sur 21. – Jugements des Maîtres-Échevins de Metz. Copiés par Dom François Robert (religieux bénédictin de Saint-Arnould en 1779). – Titre intérieur : « Cy après sont escriptz plusieurs Jugemens en

« brief et premier du temps ly sire Thiebault ly maire fuit « Maistre-Eschevin de Metz par M CC et IX ans. » — 1779.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à : « Dom Tabouillot. » – Relié en veau. – 602 pages.

Le dernier jugement est du sire Richard de Raigecourt, en 1546.

Le volume se termine par une table analytique.

L'original de ce manuscrit est à la bibliothèque de la ville de Nancy.

N° 759 [9]. In-folio sur papier de 33c sur 21. – Procès pour sorcellerie et Jugements rendus par les justices de Metz, Plappeville, Antilly, Woippy, Vallières, Vezon, Saint-Jure, Talanges et Vic, pendant les années 1576, 1588, 1594, 1595, 1602 et 1622, avec les informations, dépositions des témoins et condamnations. — XVIe et XVIIe SIÈCLES.

Des archives de l'hôtel de ville. – Demi-reliure. – Écritures de différentes mains. – 427 pages. — Le volume commence par une table des matières.

A la suite : « Histoire et information sur la fontaine prétendue miraculeuse « de Host, et de quelques faits analogues qui se sont passés, en 1799, dans l'ar- « rondissement de Sarreguemines, et une information contre un possédé du « démon. »

Recueil des pièces authentiques formé par M. Clercx, conservateur de la bibliothèque.

760 [10]. In-folio sur papier de 33c sur 21. – Registre contenant les Statuts et Ordonnances du corps de métier des cordonniers de l'année 1382 à 1761, copié sur les pièces originales déposées aux archives de l'hôtel de ville.

Du cabinet de M. Emmery. – Cartonné. – 696 pages.

761 [11]. In-folio sur papier de 34c sur 21. – Registre contenant les Statuts, Ordonnances et Atours pour le corps des pelletiers, de l'année 1392 à 1744, copié en partie sur les pièces originales étant aux archives de l'hôtel de ville de Metz.

Du cabinet de M. Emmery. – Cartonné. – Belle copie du milieu du XVIIIᵉ siècle. – 448 pages.

N° 762 [12]. In-quarto sur papier de 23ᶜ sur 18. – Registre contenant les Atours, Ordonnances et Statuts du corps des drapiers de Metz, depuis l'année 1330 jusqu'en 1769. — 1769.

Du cabinet de M. Emmery. – Cartonné. – 581 pages.

La première pièce est datée de l'an 1330; c'est un accord du maître des foulons, de ses jurés et de ses compagnons.

Seconde pièce : « Atour des retondours de drepz, 28 janvier 1412. »

Le recueil s'arrête en 1769, mais il est suivi d'un Supplément commençant au 10 janvier 1436 (atour des layniers), et s'arrête en 1572.

763 [13]. In-folio sur papier de 30ᶜ sur 20. – Projet de rédaction des Coutumes de la ville et cité de Metz par Jean d'Abocourt, en 1578. — XVIᵉ SIÈCLE.

Ancien fonds de la bibliothèque. D. 88. – Donné à la bibliothèque de l'ordre des avocats par M. Gabriel. – Relié en parchemin. – 383 pages.

Le volume commence par la table des titres des cahiers et la préface.

Premier titre : « De la puissance du magistrat de Metz. »

Dernier titre : « Des forestiers et messiers. »

Les quatorze premiers feuillets ont été suppléés d'après le manuscrit suivant.

Sur la feuille du titre, les armes de M. Gabriel, d'azur au Pégase ailé d'argent, avec la devise : « Per plana cito inter ardua tendere recti. »

Henri III avait chargé Jean d'Abocourt, jurisconsulte messin, de rédiger les coutumes de Metz. Le travail terminé et présenté aux trois ordres ne fut pas adopté pour des motifs restés inconnus.

764 [14]. In-folio sur papier de 31ᶜ sur 21. – Projet de rédaction des Coutumes de la ville et cité de Metz. — 1612.

Ancien fonds de la bibliothèque. D. 87. – Relié en parchemin. – 297 feuillets.

Double avec le précédent.

Au verso de la couverture, la signature : « Durand conᵉʳ; » sur le recto de

la feuille de garde, une table indiquant le commencement de chacun des cahiers; au-dessous, la signature « Maguin, » plus bas celle de « Durand. »

Au recto du feuillet suivant, l'écu de la ville de Metz dans une double couronne; au-dessous : « Livre.contenant.six.cayers.des.coutumes.de.Metz. » Plus bas, les armes de Maguin, avec cette indication : « Maguin, maître-échevin « de 1603 à 1611. » La lettre majuscule du mot « Livre » est ornementée et exécutée avec beaucoup d'habileté.

N° 765 [15]. In-quarto sur papier de 21c sur 16. – Coustumes générales de la ville de Metz et pays Messin, rédigées ensuite du résultat de l'estat tenu le 12 novembre 1602, et imprimées de l'ordonnance de Messieurs du grand Conseil. (A Metz, par Abraham Fabert le Jeune, l'an 1613.) — 1613.

Don de M. Simon, professeur au lycée. – Cartonné. – 88 pages.

Lorsque Fabert père fit paraître les Coutumes générales de Metz, il était maître-échevin; par une réserve qui appartenait au temps où il vivait, et que l'opinion publique n'exigerait plus aujourd'hui, il ne voulut pas se montrer à la fois et premier magistrat et imprimeur stipendié de la cité : le nom de son second fils fut placé sur le frontispice. (C'est ce second fils qui, depuis, a été maréchal de France.) (Teissier, *Bibliographie messine.*)

Cette explication donnée par Teissier a été combattue par M. Abel (article J. d'Abocourt, *Nouvelle Biographie de la Moselle*), en démontrant que, le 26 juin 1610, le maître-échevin Fabert avait obtenu pour son fils des lettres patentes de la survivance du brevet d'imprimeur-juré, quoique le futur maréchal n'eût alors que treize ans.

766 [16]. In-folio très-mince sur papier de 37c sur 23. – Les Coutumes générales de la ville et cité de Metz et paiis Messin, copiées en 1627, sur l'original, par Maugué, avec une table des titres des coutumes. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné. – 108 pages.

767 [17]. In-folio sur papier. – 1° Ordonnance de 1564 sur le règlement des cens, rentes foncières, etc. – 2° Projet de

rédaction des coutumes. – 3° Commentaire sur une partie de ces mêmes coutumes.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à la bibliothèque des avocats.

1° « 20 mai 1564. Ordonnances contenans le reiglement de la poursuite « des censes, layes à censes, rentes foncieres, droictures et debtes, en la ville « de Metz et pais Messin. »

In-folio sur papier. Pagination moderne à l'encre rouge, au recto seulement. Les quatre premiers feuillets sont très-endommagés. Écriture du xvie siècle. – 46 pages.

Minute originale, à ce que semblent indiquer les ratures, de cette Ordonnance qui a été imprimée, à Metz, en 1565, dans le recueil intitulé : Ordonnances de la ville et cité de Metz et païs Messin : 1° pour la justice et la police; 2° pour les rentes et layées à cense; 3° pour les pauvres. (O. 504.)

2° Copie d'une partie des observations de J. Ancillon, avocat au Parlement, sur la Coutume de Metz. Cette copie commence à la page 25 de l'original (voy. le manuscrit suivant, 768) et s'arrête au titre V : « De la différence « des biens. » (P. 128, *id.*) — Suivi d'une table des principales expressions du droit.

In-folio sur papier. Pagination moderne à l'encre rouge fort défectueuse. La table n'est pas paginée. Écriture du xviiie siècle. – 59 pages.

3° Fragment du projet de rédaction des Coutumes de Jean d'Abocourt. Copie.

In-folio sur papier. Pagination moderne à l'encre rouge. Écritures de deux mains, du xviiie siècle. Cartonnage. – 78 pages.

Ce recueil contient la table et l'introduction (non paginées), le premier cahier et une partie du second de l'original (voy. le ms. 763). Il s'arrête au commencement du titre : « Des acquests faits constant le mariage... » La fin de ce titre et de l'ouvrage manque. (Dans le 1er titre du 2e cahier : « Des « émancipations, etc. » il y a quelques différences avec l'original.)

N° 768 [18]. In-folio sur papier de 33^c^ sur 21. – 1° Observations sur la Coutume de la ville et pays Messin, par M. Joseph Ancillon, advocat en parlement. – 2° Suite des Observations sur les Coutumes générales de la ville de Metz et pays Messin, par M. Joseph Ancillon, ancien avocat en parlement. — XVIIIe SIÈCLE.

Ancien fonds de la bibliothèque. D. 86. — Vient de la bibliothèque de l'ordre des avocats. La première partie, qui contient 445 pages, est d'une écriture différente de la deuxième; celle-ci contient 750 pages. — Relié en veau. — 1195 pages.

Ancillon (Joseph), célèbre avocat au parlement de Metz, homme de lettres, bon théologien et le meilleur jurisconsulte de la province, était le frère de David Ancillon. Il naquit à Metz, au mois de novembre 1629, et mourut le 4 novembre 1719, à Berlin, où l'avait conduit la révocation de l'édit de Nantes. (Biographie du département.)

N° 769 [19]. In-folio sur papier de 33^{c} sur 22. — Remarques sur les cinq premiers titres de la Coutume de Metz, tirées des meilleurs auteurs qui ont travaillé sur ces coutumes, par M. Gabriel, avocat. (Le commentaire s'arrête à l'art. VIII du titre V de la Coutume.) — 1720.

Ancien fonds de la bibliothèque. D. 85. — Donné à la bibliothèque de l'ordre des avocats par M. Gabriel. — Manuscrit autographe commencé le 8 février 1720. — Cartonné. — 344 pages.

Gabriel (Claude-Louis), ancien doyen et bâtonnier de l'ordre des avocats de cette ville, était fils d'un trésorier de France. Reçu avocat en 1714, n'ayant que seize ans et demi, il plaida sa première cause le jour même de son installation, eut un succès brillant, et devint en un petit nombre d'années l'oracle du barreau de Metz. Gabriel mourut le 13 mars 1775, à l'âge de soixante-dix-huit ans, après une vie laborieuse, consacrée à l'étude des lois et des coutumes de sa province. Il avait légué par testament une partie de ses ouvrages de jurisprudence et ses manuscrits à la bibliothèque de l'ordre des avocats. (Biographie du département.)

770-774 [20-24]. In-quarto sur papier de 19^{c} sur 15. (5 volumes.) — Observations détachées sur les coutumes et les usages anciens et modernes du ressort du Parlement de Metz, par M. Gabriel, doyen et ancien bâtonnier de l'ordre des avocats au Parlement de Metz. — 1763.

Ancien fonds de la bibliothèque. G. 97. — Donné à la bibliothèque de l'ordre des avocats par M. Gabriel. — Reliure en veau. — Manuscrit autographe aux

armes de Gabriel. — Manquent le quatrième et le septième volume. (Voy. Catalogue de la bibliothèque de l'ordre des avocats du Parlement de Metz, p. 66.)

Les cinq premiers volumes de cette importante compilation ont été imprimés à Bouillon, en 1787 et 1788 (2 vol. in-4°).

N° 775 [25]. In-quarto sur papier de 21ᶜ sur 18. — Extrait d'un mémoire de M. Clerot, sur les avantages des gens mariés en Normandie. — Extrait succinct d'une dissertation sur le papier et le parchemin timbré, par M. Boucher d'Argis. — Ancien contrat de relèvement dans la coutume de Metz, qui peut servir à l'intelligence de différents articles du titre IV de cette Coutume. — Donation d'une seigneurie vouée, qui peut servir à faire connaître la nature de ces seigneuries dans la Coutume de Metz, par M. Gabriel. — XVIIIᵉ SIÈCLE.

Ancien fonds de la bibliothèque. F. 100. — Donné à la bibliothèque de l'ordre des avocats par M. Gabriel. — Cartonné. — Manuscrit autographe de Gabriel. — 42 pages.

776 [26]. In-folio sur papier. — Recueil de coutumes, usages et règlements observés par les juifs de Metz. — XVIIIᵉ SIÈCLE.

Ancien fonds de la bibliothèque. D. 103. — Vient du cabinet de M. Marchant. — Paginé. — Écriture du XVIIIᵉ siècle. — Cartonné.

Le volume débute par la « Table des titres contenus dans ce recueil. »

Viennent ensuite :

1° « Lettres patentes du Roy portant que par les chefs de la communauté « des juifs de Metz, il sera fait un recueil en langue françoise des coûtumes « et usages qu'ils observent, etc. » Ces lettres portent la date du 20 août 1742. Imprimé. In-quarto de 8 pages.

2° « Copie de la lettre écrite à M. le Chancelier par M. le premier Président « du Parlement de Metz le 10 mai 1744. » En exécution des lettres patentes ci-dessus indiquées, les juifs de Metz avaient déposé au greffe du Parlement, le 11 mars 1743, le recueil de leurs coutumes et usages. C'est l'envoi de ce recueil modifié, et mis en accord avec les lois et la civilisation du jour, qui fait l'objet de la lettre du premier Président. Ce magistrat indique que ce travail

de révision et d'épuration a été fait par lui, par le procureur général et par les commissaires du Parlement; il ne parle pas du travail de M. Lançon, dont il va être question. C'étaient évidemment des travaux différents, dont le second seul imprimé (après la mort de son auteur) ne tarda pas à obtenir force de loi dans les contestations entre juifs portées devant les tribunaux.

3° (Pages 2 à 35.) « Coutumes et usages observés par les juifs de Metz, extraits du cahier par eux représenté le 11 mars 1743 en exécution des lettres-« patentes du 20 août précédent. » [Par M. Lançon, chevalier, conseiller d'honneur au Parlement de Metz et maître échevin de la même ville.] Ce manuscrit autographe de l'auteur a été imprimé en 1786 à Metz, par la veuve Antoine et fils, sous le titre : « Coutumes et usages observés par les juifs de Metz. » Cet opuscule fait suite au « Recueil des loix, coutumes et usages observés par les « juifs de Metz..... » rédigé et translaté en français en exécution des lettres-patentes du 20 août 1742, etc. In-octavo, sorti à la même date des mêmes presses.

4° (Page 36.) « Règlements et lettres patentes en faveur des juifs. »

5° (Page 92.) « Contrats de mariage, testaments. »

6° (Page 102.) « Traduction du premier almanach que les juifs de Metz « ont fait imprimer. »

7° (Page 109.) « Monnaies et mesures des Hébreux. »

8° (Page 110.) « Extrait de la dissertation de Dom Calmet sur la police et « manière d'administrer la justice. »

9° (Page 111.) « Dénombrement des juifs. »

10° (Page 112.) « Mémoire sur la question agitée de la part de Monsieur « Lançon, conseiller au Parlement de Metz, au sujet d'un testament qui au-« rait été fait par un juif, portant une clause pénale contre celui de ses enfants « qui contreviendrait à son testament : que cet enfant soit réduit à son légi-« time. Et sur la demande : en combien doit être fixé ce même légitime. »

11° (Page 113.) « Extrait du codicille fait le 4 décembre 1737 par Isac Spir « Levy, juif, banquier à Metz. »

12° (Page 114.) « Sauf-conduit accordé par le roi des Deux-Siciles à la na-« tion juive pour qu'elle puisse venir trafiquer et établir son asile dans ce « royaume. » Imprimé; petit in-folio de 12 pages.

13° (Page 120.) « Autre projet du titre Ier des usages juifs. »

Toutes ces pièces manuscrites, à part le mémoire p. 120, sont de l'écriture de M. Lançon.

N° 777 [27]. In-folio sur papier de 31^{c} sur 20. – Anciens écrits sur les Coutumes de Metz et de l'évêché. — XVIIIe SIÈCLE.

Ancien fonds de la bibliothèque. D. 84. – Relié en veau. – 425 pages.

Manuscrit autographe de M. Gabriel, portant sur le plat du volume : « Donné « à la bibliothèque de l'ordre des avocats. »

La première partie contient les anciennes coutumes de l'évêché de Metz, telles qu'elles s'observaient avant la rédaction qui en a été faite, en 1601, avec des annotations, par M. Alphonse de Rambervillers, lieutenant général du bailliage de l'évêché de Metz, à Vic. Cette première partie comprend 85 pages, avec la table des matières.

La seconde partie contient des notes sur les trois premiers titres de la Coutume de Metz, avec des observations, tant sur ces notes que sur le texte de la Coutume. 317 pages de texte, et 23 pour la table des matières.

N° 778 [28]. Registre in-folio sur papier de 34^{c} sur 22. – Coutumes générales de l'évêché de Metz, avec les municipales des châtellenies de Rambervillers, Baccarat et Moyen (Moyen, ancien château fort des évêques de Metz, entre Lunéville et Rambervillers). Le tout accompagné d'un Commentaire sur les principaux articles. — XVIIIe SIÈCLE.

Ancien fonds de la bibliothèque. – Relié. – 218 pages.

Ces Coutumes ont été rédigées en 1601, par Alphonse de Rambervillers et les autres députés de l'évêché de Metz.

D'après les notes manuscrites de M. Lançon, ancien maître échevin de Metz, dont on voit les armoiries sur la première page de ce volume, ce manuscrit est tout entier de la main de M. Dilange.

Alphonse de Rambervillers, lieutenant général de l'évêché de Metz, docteur en droit canon et civil, mourut à Vic, en 1623 ; il possédait un très-riche médaillier et un cabinet d'antiquités précieuses qui ont été dispersées à sa mort.

779 [29]. In-quarto sur papier de 22^{c} sur 12. – Coustumes générales de la terre et seigneurie de Gorze, rédigées et mises en escrit du commandement de Mgr Charles de Lorraine, abbé et seigneur souverain de ladite terre de Gorze, par Mathieu Regnault, Gorzain, docteur en droit, lieutenant général au gouvernement de la terre de Gorze, et grand gruyer en icelle, 1684. — XVIIe SIÈCLE.

Ancien fonds de la bibliothèque. F. 96. – Relié en veau. – 118 pages.

Cette Coutume a été imprimée dans le Grand Coutumier de France.

Mathieu Regnauld, né à Gorze, bachelier en Sorbonne, docteur en droit, professeur d'éloquence à Angers, a écrit plusieurs ouvrages, entre autres des odes et un poëme grec sur saint Lezin, un panégyrique sur le même saint, et un discours sur la rentrée des classes, le trois des nones de décembre 1610.

N° 780 [30]. In-quarto sur papier de 20^{c} sur 14. – Chartes et Coutumes qu'il a plu à Son Altesse Royale de Lorraine agréer, homologuer et confirmer aux bourgeois et habitants des ville et prévôté de Marsal. — Fin du XVIIIe SIÈCLE.

Ancien fonds de la bibliothèque. F. 95. – Donné à la bibliothèque des avocats par M. Gabriel. – Cartonné. – Écriture de greffe. – 22 feuillets.

781 [31]. In-folio sur papier de 27^{c} sur 18. – Les Coutumes générales du Siége royal et présidial de la ville de Sedan en 326 articles. Sedan dépendait autrefois du Parlement de Metz. — Fin du XVIIe SIÈCLE.

Ancien fonds de la bibliothèque. E. 107. – Relié en veau. – 396 pages.

782 [32]. In-folio sur papier de 33^{c} sur 21. – Collection de droit par M. Rulland, avocat à Metz. — XVIIIe SIÈCLE.

Ancien fonds de la bibliothèque. D. 83. – Cartonné. – Cahiers en papier de différentes grandeurs; écritures de plusieurs mains.

Ce volume, qui vient de la bibliothèque de l'ordre des avocats, contient un recueil de notes, de plaidoyers, de consultations, de dissertations sur des questions de droit et des commentaires sur la Coutume de Metz.

Claude Rulland est né à Metz, en 1673; il fut l'une des gloires du barreau messin. Il a contribué, en 1761, à la fondation de la bibliothèque des avocats.

783 [33]. In-folio sur papier de 28^{c} sur 18. – Recueil de plusieurs arrests notables rendus au Parlement de Metz, depuis l'an 1656 jusqu'en 1685, par M. Joseph Ancillon, advocat ez Parlement; avec un recueil de plusieurs sen-

tences notables données au bailliage de Metz. – Par le même : Quelques-unes des causes notables que j'ay plaidées, avec les arrests rendus sur icelles. – Quelques procès sur des questions notables où j'ay escrit avec les arrests rendus sur iceux. — Fin du XVIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en parchemin. – Manuscrit autographe; petite écriture fine et serrée. – 626 pages.

N° 784 [34]. In-quarto très-épais de 21^c sur 17. – Recueil d'arrêts et questions de droit, tirés du recueil de M. Joseph Ancillon et d'autres manuscrits. — XVIIIe SIÈCLE.

Du cabinet de M. Emmery. – Relié en parchemin. – Écriture de différentes mains. – 1521 pages.

Commence par : « Les seigneurs d'Owgny et de Précy, exempts des menues « dixmes, » du 20 juillet 1640.

Et finit au 8 juin 1685 : « En la cause de Messire François du Hautoy. . . »

785 [35]. In-folio sur papier de 34^c sur 21. – Les Maximes des Coutumes du ressort du Parlement de Metz, recueillies dans leur ordre naturel et conférées l'une à l'autre. – Questions qui ont été agitées sur les Coutumes du ressort. Extraits de factums. – Notes succinctes de consultations sur des points de droit coutumier. – Tables des décisions contenues dans les ordonnances de Lorraine, qui peuvent être de quelque usage au Parlement de Metz, par M. Gabriel. — XVIIIe SIÈCLE.

Ancien fonds de la bibliothèque. D. 82. – Donné à la bibliothèque de l'ordre des avocats par M. Gabriel. – Cartonné. – Manuscrit autographe. – 182 pages.

Le volume commence par : « Remarques sur le droit coutumier que j'ay fait « en lisant les Capitulaires de Baluze, tome Ier. » (Gabriel.)

786 [36]. In-folio sur papier de 32^c sur 21. – Extraits des re-

gistres secrets de la cour du Parlement de Metz, du 26 août 1633 au 11 janvier 1749. — Fin du XVIIIe SIÈCLE.

Du cabinet de M. Emmery. – Relié en parchemin. – 693 pages.

Le volume commence par le Genuit ou État de tous les membres du Parlement depuis 1633 jusqu'en 1770, qui occupe 15 feuillets.

Le roi Louis XIII établit une cour de Parlement à Metz, par édit donné à Saint-Germain-en-Laye, au mois de janvier 1633, lequel fut publié et registré, de l'ordonnance des commissaires députés par Sa Majesté pour l'établissement dudit Parlement, le 26 août 1633.

N° 787 [37]. Grand in-quarto sur papier de 28^c sur 19. – Table alphabétique des Édits, Déclarations du Roy, Arrêts du Conseil, Lettres-Patentes, Lettres de cachet, Traitez de paix ou d'alliance, etc. registrez au Parlement de Metz depuis sa création jusqu'à présent. – Ensemble de plusieurs arrêts de la même compagnie, portant règlement entre les officiers pour leurs fonctions ou pour l'administration de la justice dans le ressort. — XVIIIe SIÈCLE.

Ancien fonds de la bibliothèque. E. 109. – Commençant en l'année 1633 et finissant en l'année 1740. Appartenant à Brice Antoine, imprimeur du Roy. A été imprimé à Metz, en 1740. – Relié en veau. – 153 pages.

788 [38]. In-folio sur papier de 35^c sur 22. – Recueil de pièces sur la jurisprudence et l'histoire de Metz et de Lorraine.

Des archives de l'hôtel de ville. – Demi-reliure. – Écritures de différentes époques. – 332 pages.

Page 1. « Ascensemens faits par les seigneurs de Marange de biens situés « audit lieu, de 1353 à 1696. » Belle copie de M. Dupré de Geneste.

Page 27. « Style des procédures tant civiles que criminelles, en la ville de « Metz et pays messin, avant l'établissement des juges royaux. »

Page 43. « Recueil d'édits, arrêts du conseil et lettres patentes concernant « l'hôtel de ville, et y déposés de 1599 à 1784. »

Page 66. « Serment que les sieurs XIII de la justice de Metz font à leur « création au Roi, lequel est à présent leur souverain seigneur. »

Page 119. « Relation de ce qui s'est passé à Metz dans le temps qu'on y a « introduit le protestantisme, avant 1552. »

Page 129. « Déclaration des biens confisqués sur Gédéon le Bachellé, reli- « gionnaire. »

Page 143. « Extraits des registres des conduits du bailliage de Nancy, pour « l'aide de deux florins d'or accordés au roi René. »

Page 146. « Traités et concordats avec la Lorraine pour les droits de transit, « haut-conduit et issues foraines. »

Page 193. « Remontrances de la Chambre des comptes de Lorraine sur la « nomination d'un juif à la place de receveur des finances, en 1715. »

Page 195. « Traité entre le roi et le duc de Lorraine touchant la ville de « Marsal, 13 décembre 1601. »

Page 196. « Ordonnance de Son Altesse sur le fait de la chasse et port d'ar- « quebuses, 1621. »

Page 201. « Extrait des édits et ordonnances des ducs de Lorraine sur la « chasse, 1608. »

Page 203. « Ordonnance du duc de Lorraine sur la chasse, en 1608. »

Page 205. « Règlement pour les Gruyers de Son Altesse, en 1628. »

Page 207. « Procès-verbal de la prise de possession des villes et citadelles « de Stenay et de Dun, 1634. »

Page 245. « Ordonnance du duc Charles de Lorraine contre plusieurs de « ses sujets qui prenaient le titre de conseillers au parlement de Metz, 1634. »

Page 246. « Règlement donné par le sieur Morel, conseiller du roi, pour « la taxe des impôts, en 1659. »

Page 248. « Ordonnances du duc Charles de Lorraine au sujet des forêts des « communautés, en 1664. »

Page 250. « Ordonnance du duc de Lorraine pour le prix du sel, en 1664. »

Page 251. « Ordonnance du duc Charles de Lorraine au sujet des forêts, « en 1664. »

Page 264. « Règlement sur les impôts de Lorraine, en 1665. »

Page 272. « Ordonnance pour les contributions du duché de Luxembourg, « en 1667 et 1678. »

Page 274. « Ordonnance de Lorraine sur le droit du troupeau à part, en « 1668. »

Page 275. « Ordonnance de Lorraine qui défend aux juges d'accorder per- « mission de prendre possession des abbayes, prélatures, etc. en 1668. »

Page 276. « Ordonnances sur les forêts, en 1672. »

Page 277. « Ordonnance du roi qui défend à tous ses sujets d'avoir com-« merce avec les Espagnols, et ordre de leur coure sus, en 1673. »

Page 279. « Contributions du Luxembourg, en 1673. »

Page 280. « Dénombrement du Luxembourg, en 1673, ordonné à M. Pon-« tian. »

Page 283. « Ordonnance du Roi sur les passe-ports, en 1673, et sur les « tarifs et le commerce, en 1675. »

Page 284. « Ordonnance en forme de sauve-garde pour les habitants de « Luxembourg, en 1673. »

Page 286. « Défense de M. Charuel, intendant, relative aux contributions, « en 1678. »

Page 288. « Déclaration de la paix faite entre le roi de France et le duc « Léopold de Lorraine, le 24 septembre 1684. »

Page 289. « Déclaration des droits et revenus du domaine du roi en la pré-« vôté de Sarrebourg et autres lieux. »

Page 327. « Ordonnances politiques des terres souveraines de Château-« Regnault et dépendances, en 1586, imprimées à Charleville en 1729. »

N° 789 [39]. In-folio sur papier de 34ᶜ sur 22. – Anciennes lois et ordonnances de la Lorraine. – Recueil de lettres d'états, de partages et d'apanages, de traités, accords, transports, édits, ordonnances et règlements relatifs à l'administration du duché de Lorraine. — 1569.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné. – 243 pages.

La première pièce est : « Lettres des estatz tenus à Nancy, au mois d'aoust « 1569, par Henry, duc de Calabre. »

790 [40]. In-folio sur papier de 38ᶜ sur 25. – Recueil des anciennes ordonnances et des principales coutumes de Lorraine. — 1716.

Du cabinet de M. Dufresne. – Relié en veau. – 1064 pages.

Ce volume se divise en deux parties :

La première comprend le droit coutumier de la Lorraine, avec une table des matières. – 485 pages.

La seconde comprend les ordonnances de Lorraine avec les arrêts, tant du Conseil d'État de la Cour souveraine que de la Chambre des comptes.

Le volume commence par vingt-huit armoiries, dessinées à la plume, des ducs de Lorraine, avec leurs alliances, depuis Gérard d'Alsace jusqu'à Léopold.

N° 791 [41]. In-folio sur papier de 34ᶜ sur 22. – La pratique judiciaire de Lorraine, suivant l'ordonnance de S. A. R. Léopold, de l'année 1707. — Commencement du XVIIIᵉ SIÈCLE.

Ancien fonds de la bibliothèque. D. 81. – Cartonné. – Grosse écriture du commencement du XVIIIᵉ siècle. – 712 pages.

Ce volume est divisé en vingt-six titres :

Titre Iᵉʳ : « De l'instruction de la procédure civile, des ajournements et assignations. »

Titre XXVI : « De la forme de procéder. »

Manquent les dernières pages.

792 [42]. In-quarto sur papier de 21ᶜ sur 16. – Essai sur la légitimité du prêt à intérêt en Lorraine, par M. François Léopold Vosgien, avocat à la cour de Lorraine en 1773. — 1773.

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en veau. – 85 pages.

793-794 [43-44]. In-folio sur papier de 35ᶜ sur 20. (2 volumes.) – Procès-verbaux des conférences tenues en la ville de Nomeny, par le sieur Anthoine de Senneton, président à Metz, commissaire député par le Roy pour la ville de Metz, et le sieur Thierry de la Motte, lieutenant général de Bar, député par Monseigneur le duc de Lorraine pour ses duchez de Lorraine et de Bar, pour raison de plusieurs différents à cause des villages de Corny, Jouy, Louvigny, Marly, Saulny, Coligny, Pange, Mont, Pournoy-la-Chétive, Ban-Saint-Martin et Frémecourt, faict en l'année 1560. — XVIIᵉ SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonnés. – Écriture de chancellerie.

Sur les dernières pages a été transcrit le traité de 1604, passé entre le duc de Lorraine et la communauté de Metz.

En 1560, il s'était élevé des différends entre la Lorraine et le pays messin sur les droits de régale et de souveraineté réciproquement prétendus sur les villages cités. Les procureurs généraux de Lorraine inquiétaient les Messins sur le droit de forfuyance exigé par la coutume du Barrois, au bailliage de Saint-Mihiel, soutenant qu'ils ne pouvaient acquérir, succéder, ni posséder en aucune sorte dans le Barrois, sans la permission du duc, sous peine de confiscation. Les Messins prétendaient au contraire être exempts de toutes sujétions de la coutume du Barrois, suivant les anciens traités faits entre eux et les ducs de Bar, notamment celui de l'an 1525. Les procureurs de Lorraine voulaient en outre jouir des droits de bourgeoisie, d'entre-court et de démarche sur les ville de Metz et pays messin, ce que ces derniers leur contestaient absolument.

Pour terminer ces différends, il y eut à Nomeny une assemblée de commissaires. Après avoir examiné les titres des parties, on convint à l'amiable que Pange, Mont, Colligny, Corny, Saulny et Frémécourt demeureraient en toute souveraineté aux ducs de Lorraine, et que les sieur Maître-Échevin, Trois États et communauté de Metz posséderaient en tous droits de régale, fiefs et juridiction, Louvigny, Jouy, Marly, Pournoy-la-Chétive, Cuvry, Ban-Saint-Martin-lès-Metz, avec tout ce qui en dépend à Sainte-Ruffine, Vigneulles et Moulin.

N° 795 [45]. In-quarto de 20^{c} sur 15. – Livre des impositions de la cité de Verdun, communément appelé *le Grand Vendage.*

Ancien fonds de la bibliothèque. G. 109. – Relié en parchemin. – Écriture de chancellerie. – 174 pages.

« Cy après s'ensuit l'ordonnance du vendage des impositions de la cité de « Verdun pour un an commençant au premier jour du mois de mars prochai- « nement venant, de laquelle ordonnance notre Saint Père le Pape, Monsieur « l'Évêque de Verdun, nos seigneurs gardiens, les maisons des malades, les trois « ordres mendians et le corps de la cité de Verdun de toutes choses qui se « feront pour le profit commun exceptés, hors mis, et tout sans mal engin. »

Sur la dernière feuille : « Fait à Metz, le 19 juillet 1732. Signé de Creil. »

M. de Creil a été intendant de la province des Trois-Évêchés de 1720 à 1754.

HISTOIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE METZ, DES ABBAYES ET MONASTÈRES.

N° 796 [46]. In-folio sur vélin de 33^c sur 24. – Recueil intitulé sur le dos du volume : « Droits des évêques de Metz. » — XIVe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Belle écriture du XIVe siècle, sur deux colonnes; initiales en bleu et en rouge; reliure ancienne en veau fauve, filets dorés. Sur le plat du volume est écrit en lettres d'or : « Livre des drois moss. « de Mes.; » il y avait deux agrafes d'argent, dont il ne reste plus que les deux talons, qui sont d'un travail fort élégant. – 132 pages.

1° « Ista sunt statuta salubria provincialia concilii Treverensis, edita solem- « niter, per reverendum patrem in Christo et dominum, dominum Balduy- « num, Dei gratia, sanctæ Treverensis ecclesiæ archiepiscopum . . . Anno Do- « mini MCCCX, XXVIII Aprilis. »

Les canons sont au nombre de cent quarante-six, dont voici le premier : « Contra incendiarios. »

Ils ont été imprimés en partie dans l'histoire de Trèves par Hontheim, mais avec variantes et suppressions.

La bibliothèque de Metz possède un manuscrit du commencement du XIIIe siècle qui contient ces mêmes statuts (E. 55, aujourd'hui n° 262).

2° Page 54. « Incipiunt cronica episcoporum Metensium. » Incip. : « Metis « est civitas antiqua in Galliarum provincia . . . »

Cette chronique a été imprimée en partie par Dom Luc d'Achery, dans le *Spicilége*, puis par Dom Calmet, dans les *Preuves de l'Histoire de Lorraine*, et par les Bénédictins, dans leur *Histoire de Metz*.

Après l'évêque Jacques, qui est le dernier dans le texte de Dom Calmet, on lit dans notre manuscrit, col. 1re, p. 87 : « Nota quod a principio libri usque ad Ste- « phanum episcopum, qui creatus est episcopus Metensis anno Domini MCXX, in « annis videtur defectus. Nescio si tanto tempore episcopatus vacaverit, quia scri- « bitur quod post mortem episcopi Hermanni per aliqua tempora vacabat, etc. »

3° Page 101. « Ce sunt li drois monsseigneur de Mes. – Li drois de l'im- « perour, li droiture de monoie de Mes. »

4° Page 110. « Ceu est li establissement de la commune pax de Mes. »

L'original de cette charte, écrite sur parchemin entre les années 1212 et 1220, est conservé aux archives de la ville (Carton 88, jadis 58).

5° Page 114. « C'est li constitution de faire lou maistre-eschaving. »

C'est la traduction de la charte de l'évêque Bertran, par laquelle il rend

annuelles, en 1179, les fonctions du maître échevin; la rédaction originale en latin est dans l'*Histoire des évêques de Metz*, par Meurisse, évêque de Madaure, suffragant de Henri de Bourbon, p. 429.

6° Page 117. « Ci-après contient en queile manière li xiij de Mes feront « lou sairement de maintenir et wardeir ce que ci après est escript. »

7° Page 119. « Carmen rhythmicum de Maria Virgine. »

Vers en forme d'acrostiche à la louange de la Vierge Marie. Les initiales forment les mots « Bertramus episcopus Thefelicensis me fecit » (Bertrand, évêque *in partibus* de Teflis, lequel était suffragant de Théodoric V, qui siégeait de 1365 à 1383). A la fin, on lit la rubrique : « Dictator pro mercede petit « unum ave, cujus nomen habes per litteras capitales. » Et à côté, d'une écriture plus récente : « Est sepultus in choro fratrum predicatorum Metensium « (depuis 1552, Saint-Arnould), anno MCCC lxxvij, die Januarii, cui successit « in suffraganiatu frater Andreas, episcopus Gabulensis. »

Dom Calmet et les auteurs de l'Histoire de Metz (t. II, p. 582) marquent, par erreur, sa mort en 1387, et disent qu'il fut enterré dans l'église des Frères prêcheurs de Coblentz, où l'on verrait son épitaphe.

8° Page 121. « Les droits de la vowerie de Montigny. »

9° Page 126. « Le serment que les Treze font à leur création à un seigneur « evesque de Metz, seigneur spirituel et temporel de ladicte ville et cité, et « prince régalien du Sainct-Empire. »

10° Page 128. « C'est le serment qu'un maistre-eschevin de la cité de Metz « faict à un seigneur evesque dudict Metz, prince régalien du Sainct-Empire, « seigneur spirituel et temporel en ladicte cité. »

Ces numéros 9 et 10 sont des additions faites à la fin du XVIe siècle et à une époque où les évêques prétendaient avoir un droit sur le temporel de la cité de Metz.

11° Feuillet sur lequel est peint en miniature, sur fond d'or, un Christ crucifié, ayant à ses côtés la Vierge et saint Jean; aux angles, les représentations allégoriques des quatre évangélistes. Au verso de ce feuillet : « Inicium sancti « evangelii secundum Johannem. »

D'après Dom Maugérard, bénédictin de Saint-Arnould en 1764, c'est sur ce Christ que le maître échevin prêtait serment à l'évêque.

Le feuillet sur lequel le Christ est peint ne faisait pas partie du manuscrit; il est beaucoup plus court, d'un parchemin plus jaune, et a été collé bien après la reliure; il paraît provenir d'un ancien missel.

12° « Le serment de féaulté que font les vassaulx de l'evesché de Metz à « leur seigneur evesque. » En regard, la version de ce serment en langue allemande.

Les sept premiers feuillets de ce manuscrit sont en blanc, mais tout rayés et préparés, sans doute, à recevoir le titre et la préface ou une introduction.

D'après Dom Maugérard, ce manuscrit était autrefois dans la bibliothèque de l'évêché; il a passé ensuite dans celle de M. Besser, conseiller au Parlement. (Voy. ms. 798.)

N° 797 [47]. In-folio sur papier. – Chronique de l'Évêché et droits des Évêques de Metz. — 1764.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à M. Dupré de Geneste. – Cartonné. – 109 pages.

Très-belle copie par M. Dupré de Geneste, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Metz, du beau manuscrit intitulé : « Livre des Drois moss. de « Mes. » (Ci-dessus, n° 796.)

Notice sur ce manuscrit adressée à M. Dupré de Geneste, par Dom Maugérard, religieux bénédictin, secrétaire de l'évêché, savant bibliographe, mort à Metz, le 13 juillet 1815, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

798 [48]. In-folio sur papier de 39^c^ sur 25. – (Recueil.) – Chronique des Évêques de Metz. — XVIe et XVIIe SIÈCLES.

Ancien fonds de la bibliothèque. D. 94. – Cartonné.

1° Chronique des Évêques de Metz, commençant par ces mots : « Metz est « une cité ancienne en la province de Galles, assise. . . » et finissant par : « Conrard Bayer fut le soixante-dix-septième évesque de Metz. . . »

Écriture du commencement du XVIe siècle. – 65 pages.

2° Chronique des Évêques de Metz, copiée sur le manuscrit du commencement du XVIe siècle, intitulé : « Series episcoporum Metensium, » qui se con- « serve au secrétariat de l'évêché, lequel ne paraît être qu'un translat abrégé « d'un autre manuscrit du milieu du XIVe siècle, intitulé : « Livre des drois moss. « de Mes, » lequel se voit (en 1764) dans la bibliothèque de M. Besser père. « conseiller au Parlement. »

Manuscrit de 106 pages in-folio. Henrico Mariæ Dupré de Geneste, 1764.

3° « Catalogus episcoporum Metensium, secundum rituale Metense, edi- « tionis 1713. »

Manuscrit in-folio de 10 pages, par M. Dupré de Geneste.

4° « Déclaration des griefs, dommaiges et empêchemens que les treize, jus- « ticiers et gouverneurs de la cité de Metz, ont fais on temps passé aux sei- « gneurs évesques de Mets. »

In-folio de 10 feuillets; écriture du XVe siècle.

Par les faits qui y sont rapportés, il paraît que ce mémoire a été dressé au commencement de l'épiscopat de Henri de Lorraine, c'est-à-dire vers l'an 1484 ou 1485.

Ces manuscrits viennent du cabinet de M. Dupré de Geneste.

N° 799-807 [49-57]. In-folio sur papier de 34^c sur 22^c. (9 volumes.) – Cartulaire de l'Évêché de Metz. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonnés. – Écritures de diverses mains.

Ce recueil de copies de pièces a servi aux Bénédictins pour leur Histoire de Metz; il est ainsi distribué :

Tome Ier. Titres de l'Évêché concernant le temporel, depuis l'an 1176 jusqu'à 1408.

Tome II. Copie d'un ancien Cartulaire, qui était ainsi intitulé : « 1er vol. « des titres, documens, lettrages estans au thrésor de l'Evesché de Metz, re- « digez et mis en ordre par M. Aubertin, seigneur de la Grange, Raville, Pul- « leguy et Ceintrey en partie, conseiller d'Estat de Charles, cardinal de Lor- « raine, evesque de Metz, etc. — Commencé à transcrire par moy Nicolas, « Nicolas de Charmes, clerc de la chancellerie, le 15 février 1603. – Titres de « 1307 à 1399. »

Tome III. Pièces extraites des anciens Cartulaires de l'Évêché de Metz intitulés : « Raoul de Coucy et Conrard II, fol. clix, de l'an 1400 à 1428. »

Tome IV. Pièces extraites du Cartulaire de l'Évêché intitulé : « Raoul de « Coucy, Conrard II, Gérard de Rélanges, de 1429 à 1450. »

Tome V. Pièces extraites du Cartulaire intitulé : « Conrard II, Raoul de « Coucy, Gérard de Rélanges, Georges de Bade et Henri de Lorraine, sur les « fiefs, de l'an 1451 à 1464. »

Tome VI. Pièces extraites du Cartulaire de l'Évêché intitulé : « Georges de « Bade et Henri de Lorraine, sur les fiefs, de l'an 1465 à 1477. »

Tome VII. Pièces extraites du Cartulaire de l'Évêché intitulé : « Georges de « Bade et Henri de Lorraine, de 1488 à 1500. »

Tome VIII. 1° Notice de diverses reprises faites sous les évêques de Metz, Raoul de Coucy, Conrad Bayer de Boppart, et Henri de Lorraine. – 2° Suite des titres, par ordre chronologique, tirés du Cartulaire de l'Évêché de Metz, de 1501 à 1595.

Tome IX. 1° Copies de diverses pièces tirées des archives de l'abbaye de Saint-Symphorien, du chapitre de Saint-Thiébault, de l'abbaye de Saint-Mathias près de Trèves, du Trésor des Chartes de Lorraine, de l'an 1201

à 1260. – 2° Copie du Cartulaire de l'Évêché de Metz intitulé : « Georges de « Bade et Henri de Lorraine, de 1459 à 1491. » – 3° Cartulaire de l'Évêché intitulé : « Henri de Lorraine, reprises sur les salines de Marsal, de Moyen-« Vic, de Vic, de 1485 à 1500. » — Copies de Dom Robert, vers 1770.

N° 808 [58]. In-folio sur papier de 34ᶜ sur 22. – (Recueil.) – Pouillé général et raisonné du diocèse de Metz. — 1760.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à Dom Tabouillot. – Relié en veau. – Écritures de différentes mains. – 663 pages.

Ce recueil contient les pièces suivantes :

Notice sur l'Évêché de Metz, sur les chapitres, prieurés et couvents du diocèse.

Liste chronologique des doyens, princiers, grands chantres, chanceliers, trésoriers, archidiacres de la cathédrale, de Marsal, de Sarrebourg et de Vic.

Liste des cures et annexes avec la preuve des droits de leurs collateurs.

Dénombrement des chapitres avec le nom des patrons, le tout appuyé sur des preuves justificatives.

Le volume se termine par une table alphabétique des noms des lieux cités dans l'ouvrage.

809-810 [59-60]. Deux portefeuilles in-folio. – Pouillé général et raisonné du diocèse de Metz.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à Dom Tabouillot. – Recueil de copies de pièces de différentes mains.

Le premier portefeuille contient les pièces qui ont servi à la rédaction du volume précédent :

1° Pouillé de la Cathédrale ou « Series omnium dignitatum Capituli ad « collationem venerabilium dominorum Primicerii, Decani et Capituli Me-« tensis. »

Copie authentique ainsi souscrite : « Presens copia extracta fuit a suo ori-« ginali sana et integra, cum quo concordat de verbo ad verbum, per me nota-« rium apostolicum, Metis residentem, infra scriptum, die 28 Sept. anni 1612. »

2° Pouillé du diocèse de Metz, des chapitres, abbayes, prieurés et couvents du diocèse.

3° Liste chronologique des abbés de Saint-Arnould depuis l'an 941 jusqu'en 1775, des abbés de Pontiffroy, de Saint-Symphorien, de Saint-Vincent, de Saint-Clément.

4° Liste chronologique des abbesses de Sainte-Glossinde depuis 604. Celle des abbesses de Freistroff.

5° Dénombrement des chapelles bénéficiales avec les noms des patrons, le tout appuyé de preuves justificatives.

6° Plaidoyer de M. Dominique Masse, prêtre curé de Dieuze, contre Jean Mayence, curé de Saint-Nicolas-de-Port, et les chanoines de la primatiale de Nancy. (Imprimé à Nancy en 1752; 44 pages in-folio.)

7° Mémoire pour N. Louich, prêtre, contre Sébastien Mourot, abbé de Saint-Avold. (Imprimé.)

8° Recueil de demandes en érection de cures.

Le second portefeuille est un recueil de copies de pièces extraites de plusieurs maisons religieuses, abbayes et communautés du diocèse de Metz. Aucune de ces pièces n'est antérieure au XIVe siècle.

A la fin du portefeuille, une table des matières.

N° 811 [61]. In-quarto très-mince sur papier de 19c sur 15. — Series dignitatum et canonicorum Ecclesiæ Metensis ab anno 1446, usque ad 1788. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. — Relié en parchemin. — 51 pages.

Ce pouillé s'arrêtait primitivement à l'année 1766.

Il a été continué par une autre personne jusqu'en 1788.

A l'aide de documents historiques tirés, soit des anciennes épitaphes de la cathédrale, soit des bans de tréfonds et autres écrits, il serait possible de faire remonter la liste des dignitaires de la cathédrale à une époque plus reculée.

812 [62]. In-folio sur papier de 31c sur 21. — Antiquitatum Arnulfinarum libri tres, opera et studio Dom. Petri Baillet, monachi ordinis S. Benedicti, congregationis sanctorum Vitoni et Hydulphi. — 1730.

Donné par M. Clercx. — Relié en veau. — 673 pages.

Cet ouvrage a coûté à Dom Baillet des recherches immenses; c'est un livre précieux, que l'on consultera pour les chartes inédites qu'il renferme.

Huit lettres de Walon, abbé de Saint-Arnould, mort en 1063, ont été conservées dans cet ouvrage d'après un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Arnould, aujourd'hui perdu.

Le volume contient des dessins de monogrammes, de sceaux et d'armoiries

des abbés; un plan des anciens bâtiments de l'abbaye; un plan du tombeau de M. Bénigne Chasot, abbé de Saint-Arnould, mort en 1728; un plan représentant le terrain où était, avant 1552, l'ancienne abbaye, hors des murs de Metz.

Dom Pierre Baillet, bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne de Verdun, né à Sedan le 27 novembre 1698, a composé l'histoire de plusieurs monastères de la congrégation, comme de l'abbaye de Montier-en-Der, de Saint-Vanne, de Saint-Airy de Verdun, de Beaulieu en Argonne et de Saint-Arnould de Metz; il a écrit en latin, et rapporte les pièces justificatives selon l'ordre des temps.

Ce manuscrit précieux a été donné en 1835 à M. Clercx, par M. le baron d'Hannoncelles, ancien premier président à la Cour royale de Metz; M. Clercx en a fait hommage à la bibliothèque.

N° 813 [63]. Portefeuille in-folio. – Histoire des Abbayes de Metz.

Des archives de l'hôtel de ville. – Ce portefeuille contient les pièces suivantes :

1° Histoire de l'abbaye royale de Saint-Arnould de Metz, par Dom Pierre Des Crochets. Cette histoire est conduite jusqu'en 1648, et se termine par une Notice historique sur l'origine de la congrégation de Saint-Vanne. – 116 pages.

Dom Pierre des Crochets, bénédictin réformé de la congrégation de Saint-Vanne, était né à Verdun; sorti d'une famille noble, il fit profession à Saint-Epvre-lès-Toul, le 25 juin 1624, et mourut à Saint-Arnould de Metz, le 14 juin 1672. Ce religieux, très-versé dans la connaissance des anciens titres, a composé, en 1654, d'une manière étendue, les histoires des abbayes d'hommes de l'ordre de Saint-Benoît qui étaient dans la ville de Metz : Saint-Arnould, Saint-Vincent, Saint-Symphorien, Saint-Clément et Saint-Martin; toutes ces histoires sont restées manuscrites.

2° Histoire succincte de la célèbre abbaye de Saint-Clément de Metz, jusqu'en 1760, par Dom Jean François, prieur de l'abbaye en 1764. – Manuscrit de 12 feuillets.

3° Histoire de l'insigne abbaye de Saint-Symphorien de Metz, jusqu'en 1768, par Dom Jean François. – Manuscrit de 30 feuillets.

4° « Examinatio testium pro parte venerabilis et religiosi viri fratris Do« minici Maniayre, in causa monasterii Sancti Arnulphi Metensis. » La cause est ainsi déterminée par une note d'écriture plus récente : « Causa monas« terii Sancti Arnulphi, inter Johannem de Lotharingia (1505-1550) et Domi-

« nicum Maniayre (1514-1528), quod dictum monasterium comprehendatur « sub concordatis Germanicis. »

Copie de la chancellerie romaine du commencement du XVIe siècle.

N° 814 [64]. In-quarto sur vélin de 21^c sur 15. – Parvum Cartularium monasterii Sancti Arnulphi Metensis. — XVe SIÈCLE.

Ancien fonds de la bibliothèque. G. 76. – Relié en veau. – Écriture cursive sur une seule ligne. Titres et initiales en rouge. – 138 pages.

Au commencement, la rubrique : « Adsit principio sancta Maria meo. »

« Incipit tractatus sive relatio gestorum quorumdam imperatorum, regum, « principum, ducum, marchionum, comitum, episcoporum, archiepiscopo- « rum, abbatum, qui de genere beati Arnulphi processerunt, nec non et alia- « rum multarum utriusque sexus religiosarum personarum, quo modo et qua- « liter hanc ecclesiam scilicet Sancti Arnulphi fundaverunt, et eam suis elemo- « sinis et fundis ditaverunt et privilegiis honoraverunt; quorum quedam ex « diversis libris extraximus, quedam vero relatione predecessorum nostrorum « didicimus, quedam in cartis invenimus. »

Puis commence une préface de celui qui a rédigé la compilation, commençant par ces mots : « Quoniam quidem eorum memoriam summatim attingere « cupimus . . . »

Voici quelques titres des chapitres :

1° « De prima consecratione ecclesie. »

2° « De tempore sancti Patientis, usque ad tempus sancti Arnulphi. »

3° « Nomina episcoporum et archiepiscoporum Metensium usque ad Adel- « beronem. »

4° « Carta de Nugaredo villa (Norroy), quam Pipinus, Anchisi regis filius, « et uxor ejus Plectrudis, sancto Arnulpho Metensi dederunt. » (Charte fausse.)

5° « Hec est carta Drogonis, ducis Burgundiorum, et uxoris sue. » (Charte fausse.)

6° « Carta Adelberonis, Metensis episcopi, de terra Sancti Arnulphi in Calvo- « montinse » (Chaumontois).

Le Cartulaire se termine, à la page 126, par un inventaire des reliques conservées à Saint-Arnould, commençant par ces mots : « Principale altare conse- « cratum est in honore sancti Johannis evangeliste et sanctorum Petri et Pauli « et omnium apostolorum et evangelistarum. »

Des parties de ce recueil ont été imprimées dans l'Histoire de Lorraine de Dom Calmet, tome Ier, Preuves, colonnes xcij-xcviij.

Trithème attribue cette compilation à un moine nommé Adalbert, écolâtre de Saint-Vincent, né en Belgique, de parents nobles. Adalbert composa plusieurs ouvrages, au nombre desquels Trithème cite, lettre 78, une chronique contenant la suite de tous les évêques de Metz jusqu'à Adalberon Ier. Un assez long détail de la mission de saint Patient, les faits les plus intéressants qui ont eu lieu depuis la vie de ce saint jusqu'à saint Arnould, l'exposé de la fondation de l'abbaye, les principaux priviléges que les rois et les empereurs lui ont accordés, les épitaphes des princes et princesses qui y furent inhumés : tout cela semble indiquer qu'Adalbert est l'auteur de ce volume et qu'il a été profès de Saint-Arnould.

Ce volume, qui vient de l'abbaye de Saint-Arnould, est la copie d'un manuscrit du XIVe siècle, qui était dans la bibliothèque du même monastère et qui a passé dans celle de M. Joseph de Chazelles, ensuite dans celle de M. Chartener.

N° 815 [65]. In-quarto sur papier de 20c sur 15. – Cartulaire de l'abbaye de Saint-Arnould. — XVIe SIÈCLE.

Ancien fonds de la bibliothèque. G. 110. – Relié en veau. – Titre comme le volume précédent. – 247 pages.

On lit à la fin : « Hoc presens opus fecit dominus Odetus Grave, curator de « Rexonvillo, anno ab incarnatione Domini millesimo quingentesimo sexage- « simo primo, die vero duodecimo mensis Junii. »

Cette souscription doit s'appliquer à la copie et non à la composition de l'ouvrage, le Cartulaire latin, manuscrit sur vélin, sur lequel il a été transcrit étant au moins du XVe siècle.

816 [66]. In-quarto carré sur papier de 28c sur 22. — Traduction du Cartulaire de Saint-Arnould. — XVIe SIÈCLE.

Ancien fonds de la bibliothèque. E. 116. – Couvert en parchemin. – Écriture bâtarde assez soignée. – 148 pages.

« Cy commence le traicté ou relation des gestes d'aucuns empereurs, roys, « princes, ducs, marchis, comtes, evesques, archevesques, abbés; par quelle « manière et comment ilz ont fondez l'eglise de Saint Arnould et l'ont enrichie « de leurs aulmosnes et héritages, et honnorez de priviléges desquelz aucuns « avons extraitz de divers livres et par relacion de nos prédécesseurs, aucuns « avons trouvez es chartres. »

L'ouvrage traite des antiquités de Saint-Arnould; on y trouve la traduction

des plus anciennes chartes concédées à ce monastère, – le récit de la fondation de Saint-Arnould, – un catalogue des évêques de Metz depuis saint Clément jusqu'à Adalberon, – une vie assez longue de saint Patient, mais qui n'est pas achevée, – une relation détaillée de l'irruption des Huns, – la vie de saint Livier, – la translation et les miracles de saint Arnould, – la vie de saint Clou, – la translation de sainte Glossinde, – les donations faites à cette église par les empereurs, par les rois et par plusieurs personnes de distinction, – plusieurs épitaphes, – les vies de ses quatre premiers abbés, – la description des chapelles et des reliques qui étaient dans l'ancienne église de cette abbaye hors des murs de la ville.

C'est une traduction du Cartulaire latin (n°s 814, 815). A la fin, deux procès-verbaux de la remise de l'anneau de saint Arnould au coustre de la cathédrale, pour le déposer, suivant l'usage, sur l'autel de la cathédrale, avec promesse de le reporter aussitôt après la grand'messe à l'abbaye de Saint-Arnould, 1571 et 1573.

Sur le premier feuillet, les armoiries de Dom Juville, abbé de Saint-Arnould en 1552. Porte écartelé : au premier et quatrième d'azur à une étoile d'or; au deuxième et troisième de gueules à une roue d'argent, l'écu posé sur une crosse abbatiale.

Dom Juville était abbé lors de la destruction de son monastère. A l'approche des troupes de Charles-Quint, il protesta de tout son pouvoir contre cette ruiné, et fit transporter, en présence du duc de Guise, les ossements de Louis le Débonnaire et de la reine Hildegarde dans l'église des frères prêcheurs, située dans l'intérieur de la ville.

N° 817 [67]. Livre-registre très-étroit sur papier de 28^c sur 10. – (Recueil.) – Églises et autels de la ville de Metz et traduction du Cartulaire de Saint-Arnould. — 1546.

Des archives de l'hôtel de ville. – Couvert en peau blanche gaufrée. – Mauvaise petite écriture de 1546. – 186 pages.

Sur la première page est écrit : « Ce présent livre appartient à Claude Salzair, à présent serviteur à Monsieur le Cardinal; 1593 » (Charles II de Lorraine, évêque de Metz).

1° « Icy sont les chapelles et autelz des églises de la ville et citez de Metz « avec les collations d'icelles, rédigées par escript, en l'an 1546. »

2° Page 67. Traduction du Cartulaire de l'abbaye de Saint-Arnould, commençant par ces mots : « Cy commence le traicté ou relation de gestes d'aucuns empereurs. » (Voy. le ms. 816.)

3° Pag. 173. « Extraictz du pied de terre appartenant au monastère de « Saint-Arnould; xvie siècle. »

N° 818 [68]. In-quarto sur papier de 26c sur 20. – Inventaire des titres de l'abbaye de Sainte-Glossinde. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à Dom Tabouillot. – Relié en veau. – 120 pages.

Le volume commence par une Dissertation sur un titre de l'an 869, qui donne le titre d'abbesse de Sainte-Glossinde à la reine Tietberge (sœur de l'abbé Humbert, duc de la plus grande partie de la Bourgogne, femme répudiée du roi de Lorraine, Lothaire, en 859, enterrée à Sainte-Glossinde).

Vient ensuite un Inventaire des titres de Sainte-Glossinde, commençant par une charte de Louis le Débonnaire, du 7 des calendes de décembre, l'an 821, la vingt-huitième année de son règne, pour ordonner la restitution des biens usurpés à l'abbaye, avec les noms des lieux à restituer. La dernière pièce est une copie d'une lettre de cachet de Louis XIV, en 1700, pour dispenser les dames qui veulent entrer à l'abbaye de Sainte-Glossinde de faire des preuves de noblesse.

L'Inventaire est suivi de la traduction des chartes les plus anciennes, par Dom Tabouillot, qui a inséré ces traductions dans les Preuves de son Histoire de Metz, en déclarant n'avoir pu obtenir des dames de Sainte-Glossinde la communication des titres originaux.

A la page 84 se trouve un Inventaire des reliques et ornements de la sacristie, fait par l'ordonnance de MM. de Royer et de Bossuet, chanoines de la cathédrale, le 26 juillet 1664.

Le volume se termine, à la page 117, par l'ordre et cérémonies qui s'observaient anciennement pour la réception des demoiselles qui se faisaient religieuses.

819 [69]. In-quarto sur vélin de 24c sur 17 1/2. – Se sont les cense de l'auteit des Pucelles de sus lou mur que doit à Noiel et à lai Saint Jehan au chaipelain don dit auteit, qui ke chaipelains an soit et li doit on porteir an son osteit à Mes ou em bours de Mes. — XIVe SIÈCLE.

Relié en veau. – Belle et grosse écriture ronde de 1308 à 1344. – 17 feuillets.

Ce polyptyque contient des copies d'actes dont les originaux étaient dans les

arches des amans de Metz; il a été formé avec des feuilles détachées provenant des archives de l'hôtel de ville de Metz.

N° 820 [70]. In-quarto sur vélin de 20c sur 15. – Fragments d'un registre-journal de la recette et la dépense de l'abbaye de Sainte-Marie, de Metz, du temps de dame Perette Groignat, abbesse dudit lieu. — De 1331 à 1345.

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en veau. – Très-belle écriture; quelques feuillets rongés à la fin. Le cahier de l'année 1333 n'est pas de la même main. – 93 feuillets.

Volume très-intéressant, propre à faire connaître le prix des denrées et la valeur des terres à cette époque. On y trouve aussi des indications précises sur l'année de la construction des églises de plusieurs villages dépendant de l'abbaye de Sainte-Marie. – Voyez *Archives des Missions*, 3e série, I, 261.

Ce volume, dont les feuillets étaient épars, a été mis en ordre par M. Clercx.

821 [71]. In-quarto sur papier de 22c sur 17. – Abbayes de Saint-Pierre et de Sainte-Marie. – Inventaire des titres et autres documents qui servent à prouver que les abbayes de Saint-Pierre et de Sainte-Marie, de la ville de Metz, sont fondées pour des religieuses de l'ordre de Saint-Benoît, et que l'abbaye de Saint-Symphorien, de la même ville et du même ordre, a droit de juridiction spirituelle sur l'une et sur l'autre. — XVIIIe SIÈCLE.

Ancien fonds de la bibliothèque. F. 112. – Marqué à Saint-Arnould. – Cartonné. – 294 pages.

Ce mémoire a été imprimé, ainsi que les réponses, en 1701.

Il est de Dom Ambroise Mangin, de Metz, qui fit profession à Saint-Vanne de Verdun, le 26 août 1660, et mourut à Saint-Arnould, le 16 août 1714; il s'est distingué par son zèle à soutenir la dignité de son ordre par ses écrits et par la manière dont il a rempli les charges et les emplois de sa congrégation. Étant prieur de Saint-Symphorien de Metz, choqué des prétentions des dames des abbayes de Saint-Pierre et de Sainte-Marie de Metz, qui, de leur autorité, avaient supprimé leur qualité de religieuses bénédictines, et avaient pris le titre de chanoinesses séculières, Dom Ambroise Mangin s'opposa avec

vigueur aux bulles des dames M^{le} Duhamel et Ch^{le} Méchatin, nommées par le roi, en 1701, abbesses de ces deux maisons; il soutint cette démarche par des procurations envoyées en cour de Rome, et par ce gros factum où il déduit les raisons de son opposition. Il y montre que, depuis leur fondation jusqu'à nos jours, c'est-à-dire jusqu'en 1660, elles avaient toujours pris la qualité de religieuses bénédictines, et que ce n'est que depuis cinq ou six ans qu'elles ont fait effacer les épitaphes de leurs devancières, où il était expressément marqué qu'elles étaient de l'ordre de Saint-Benoît.

N° 822 [72]. In-folio sur papier de 35^{c} sur 22. (Recueil.) – Mémoires historiques sur la cathédrale de Metz, sa fondation, son trésor, sa bibliothèque, son chapitre et ses dignitaires. — XVIIIe SIÈCLE.

Demi-reliure. – Écritures de différentes mains. – 359 feuillets.

Fol. 1. « Fondation de la cathédrale et des églises, tant dehors que dedans « la ville et cité de Metz. » (Mémoire autographe de M. Dupré de Geneste.)

Fol. 19. « Les chapelles et autels des églises de Metz et collateurs d'icelles, « rédigées et renouvellées en 1548. » (Mémoire autographe de Dom Jean François.)

Fol. 27. « Inventaire des reliques, joyaux, livres et argenterie de l'église « cathédrale de Metz, du 10 août 1775. » (Manuscrit de M. Dupré de Geneste.)

Fol. 41. « Notice sur les manuscrits de l'église cathédrale de Saint-Étienne « de Metz, et catalogue général de tous les manuscrits. » (Manuscrit de M. Dupré de Geneste.)

Fol. 113. « Dissertation sur les avantages qui résultent pour la religion, « contre l'opinion des incrédules, de pouvoir constater l'intégrité des Évangiles, « par D. M. » (Dom Maugérard, bénédictin de Saint-Arnould). (Copie de M. Dupré de Geneste.)

Fol. 117. « Liste de tous les dignitaires et chanoines de la cathédrale, de« puis 1430 jusqu'en 1770 (tiré d'un manuscrit rédigé par M. de Mamiel). »

Fol. 156. « Notice sur les collégiales de Saint-Sauveur et de Saint-Thié« bault et sur le chapitre de Saint-Pierre-aux-Images. »

Fol. 159. « Mandement du chapitre, le siége épiscopal vacant par la mort « de M. l'évêque d'Aubusson de la Feuillade, pour la nomination des vicaires « généraux, le 2 mai 1697. » (Imprimé.)

Fol. 160. « Difficultés entre M. de Saint-Simon, évêque de Metz, et le Par-

« lement, à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu, en 1759. » (Extrait des registres du Parlement.)

Fol. 164. « Requête présentée au Conseil, en cassation d'arrêt, par le cha- « pitre, contre le Parlement de Metz, à l'occasion des difficultés survenues « pendant la procession de la Fête-Dieu en 1759. »

Fol. 183. « Difficultés entre le doyen du chapitre, M. de Chamisot, et « M. l'évêque de Saint-Simon, en 1736. »

Fol. 189. « Mémoire pour le chapitre contre M. l'évêque de Metz, après « l'avis donné par l'évêque de Meaux. » (Imprimé.)

Fol. 193. « Mémoire sur l'anoblissement du chapitre de la cathédrale, en « 1782. »

Fol. 201. « Mémoires, observations, remontrances, lettres patentes et déli- « bération des trois ordres sur l'anoblissement du chapitre, en 1782 et 1783. »

Fol. 271. « Recueil de pièces. »

Fol. 272. « Donation faite au chapitre de la cathédrale, par M. Colombet, « en 1679, d'une somme de 5,400 livres pour l'entretien des prêtres et offi- « ciers de la cathédrale. »

Fol. 274. « Sentence des requêtes du palais de Paris, qui ordonne que le « doyen de l'église cathédrale sera tenu d'obtenir institution de l'évêque avant « de prendre possession, 1718. »

Fol. 277. « Transaction entre le chapitre et les héritiers du sieur Slodtz, « sculpteur à Paris, chargé de réparer le chœur de la cathédrale en 1762. »

Fol. 281. « Prise de possession de M. de la Richardie, princier en 1762. »

Fol. 285. « Prise de possession de M. de la Roche, en 1762, et sa nomi- « nation à l'archidiaconé de Sarrebourg, en 1768. »

Fol. 291. « Preuves de noblesse faites en 1782, par M. Crévon de Méri- « court, pour son admission au chapitre. »

Fol. 293. « Mémoire sur la légitimité des dîmes en 1785. »

Fol. 295. « Déclaration des droits, biens, revenus et charges de la prin- « cerie de Metz, conformément aux décrets de l'Assemblée nationale, en 1790. »

Fol. 301. « Extrait d'un mémoire sur la manière de gagner et de payer les « gros fruits des canonicats et des prébendes de l'église de Metz, du mois de « mai 1775. » (Autographe de M. Dupré de Geneste.)

Fol. 313. « Mémoire sur l'administration des maisons canoniales et projet « de règlement. »

Fol. 324. « Requête du chapitre au roy en 1688, à l'occasion de la maison « de la Haute-Pierre » (aujourd'hui le Palais de Justice).

Fol. 328. « Extrait des registres du Conseil d'État, en 1688, pour ordonner « le payement de la maison de la Haute-Pierre au chapitre. »

Fol. 344. « Mémoire pour les chapitres de Metz, Toul et Verdun contre le « sieur Collin, indultaire; 1784. » (Imprimé.)

Fol. 354. « Lettres patentes sur brevet, portant règlement par rapport aux « preuves qu'il faudra faire pour être admis dans le chapitre, et concession « d'une décoration en faveur de ses membres, en 1777. »

« Plan de la cathédrale en 1791, avec le projet de la transformer en paroisse « épiscopale, par M. Gardeur-Lebrun, architecte de la ville. »

« Mise en location de la cathédrale le 4 floréal an III (23 avril 1795). » Placard imprimé. (Don de M. Robinet, février 1867.)

N° 823 [73]. In-folio sur papier de 35[c] sur 25. (Recueil.) – Mémoires historiques sur les abbayes de Metz, sur son clergé et les droits de ses évêques. — XVIII[e] SIÈCLE.

Demi-reliure. – Écritures de différentes mains et pièces imprimées. – 277 feuillets.

Fol. 61. « Mémoire à consulter au sujet de l'abbaye de Sainte-Croix ou « Saint-Éloy, de Metz, contre le collége des Jésuites (vers 1625). »

Fol. 73. « Opposition des magistrats de Metz contre l'établissement des Jé« suites à Metz, en 1625. » (Extrait des registres de l'hôtel de ville.)

Fol. 75. « Mémoire pour les colléges et séminaires de Metz, en 1591. »

Fol. 77. « Procès-verbal de ce qui s'est passé pour les affaires de l'abbaye « de Saint-Éloy de Metz, faict par nous soubsignez official général de la court « de Metz, à l'instance et requeste des sieurs du clergé de Metz, et du sieur « maître-échevin et catholiques du tiers estat, le 21 septembre 1591. » (Pièce authentique avec signatures de Foës, chanoine et official de la cour de Metz, de Sartorius, échevin, etc.)

Fol. 83. « Ordonnance du roi pour l'union de l'abbaye du Pontiffroy à « celle du Petit-Clairvaux, en 1742. » (Placard imprimé.)

Fol. 84. « Règlement sur la discipline des religieux bénédictins, vers « 1550. » (Pièce en latin.)

Fol. 88. « Plaintes de l'administrateur perpétuel de l'évêché de Metz, sous « l'épiscopat du cardinal de Lorraine, au sujet des entreprises faites sur sa juri« diction spirituelle en 1548. » (Pièce avec signature.)

Fol. 90. « Copies de deux lettres écrites en 1609 par les magistrats de « Metz au cardinal de Givry, évêque de Metz, à l'occasion de la demande qu'il « avait faite à la cité de reprendre de lui en fief. »

Fol. 92. « Copie de l'acte par lequel les religieux de Saint-Arnould sou-

« mettent leurs personnes et leurs biens à la domination du roi, à condition « qu'ils conserveront leurs droits et priviléges; 28 septembre 1614. »

Fol. 96. « Extraits des registres du Conseil d'Estat touchant les appels; « 21 octobre 1621. »

Fol. 97. « Extrait des rôles des contributions extraordinaires levées sur les « sujets de l'évêché de Metz, ez années 1598, 1602, 1604, 1614, 1618, 1623 « et 1627, pour faire paroistre qu'on y a toujours compris sans difficulté ceux « d'Aubecourt-la-Petite. » (Tiré des archives de l'hôtel de ville.)

Fol. 98. « Mémoire sur l'état de la ville de Metz et les droits de ses évêques « avant l'heureux retour des Trois-Évêchés sous la domination de nos rois. » (Par M. de Lançon, en 1737; imprimé.) — 14 pages.

Fol. 106. « Droits de l'évêché de Metz sous la protection du roy de France « depuis 1552. »

Fol. 120. « Arrêt du Conseil d'État du 30 mars 1741, qui défend au Par« lement de publier des écrits injurieux contre Mgr de Saint-Simon, évêque de « Metz. » (Imprimé.)

Fol. 122. « Copie du testament de Mgr de Coislin, évêque de Metz, du « 1er mai 1731. » (Manuscrit autographe de M. de Lançon.)

Fol. 126. « Bordereau du sieur de Ribouville, arrêté le 26 mars 1735, « pour l'exécution du testament de Mgr de Coislin. » (Manuscrit autographe de M. de Lançon.)

Fol. 128. « Précis pour les Trois-Ordres de la ville de Metz contre le Su« périeur du petit séminaire de la même ville, en 1749. » (Mémoire imprimé.)

Fol. 136. « Mémoire à consulter pour Mesdames les chanoinesses de l'ab« baye de Saint-Louis. » (Il est relatif aux statuts.)

Fol. 140. « Second mémoire sur les réglements proposés au chapitre de « Saint-Louis. »

Fol. 146. « Obligations des chanoines de Sainte-Glossinde de chanter la « messe toutes les fois que les dames le souhaitent, et y faire présence les fêtes « ci-après. »

Fol. 148. « Mémoire de l'abbaye de Saint-Pierre pour l'admission des bour« geois de Metz. »

Fol. 176. « Mémoire pour les dames abbesses et chanoinesses de Saint« Pierre et de Sainte-Marie contre M. l'évêque de Metz; 1740. » (Imprimé.)

Fol. 160. « Second mémoire pour les dames abbesses et chanoinesses. » (Imprimé.)

Fol. 193. « Deux mémoires pour les chanoines et chapitre de l'église collé« giale de Saint-Thiébault, contre M. l'évêque. » (Imprimés en 1744.)

Fol. 208. « Mémoire pour M. le marquis du Châtelet et consorts, contre « Mgr de Saint-Simon, évêque de Metz. » (Imprimé en 1740.)

Fol. 231. « Dissertation historique sur la qualité de prince de Metz que « Mgr de Saint-Simon a prise dans quelques actes, par un conseiller au Parle- « ment de Metz. » (M. de Lançon.)

Fol. 237. « Mémoire imprimé pour le clergé de Metz contre ceux de la « religion prétendue réformée. » C'est un mémoire historique de ce qui s'est passé à Metz au sujet des protestants.

Fol. 239. « Billet d'enterrement de Mgr l'évêque de Saint-Simon, mort en « 1760. »

Fol. 240. « Épitaphe de Martin Meurisse, suffragant de l'évêque de Metz. « gravée sur une croix de plomb. »

Fol. 241. « Remontrances des jésuites de Metz au roi et à M. de Schom- « berg, gouverneur de Metz, en 1638, et copie des lettres du roi à ce sujet. »

Fol. 247. « Requête adressée aux Trois-Ordres par les Pères jésuites de « Metz en 1703. »

Fol. 249. « Raisons du recteur des jésuites de Metz pour monstrer que le « prétendu plan de la maison des Ursulines n'est pas celuy sur lequel les par- « ties ont contracté. » (Imprimé en 1649.)

Fol. 260. « Dissertations sur une thèse de Meurisse, suffragant de Metz. »

Fol. 266. « Procès-verbal de la translation des saints corps et saintes re- « liques de sainte Orande et de sa sainte compagne, en l'église de la ville de « Bérus, en Lorraine, diocèse de Metz, le 17 septembre 1719, faite avec toute « la solennité possible, présenté à Mgr de Coislin, évêque de Metz. » (Pièce authentique sur parchemin timbré.)

Fol. 270. « Note sur le livre de Meurisse, évêque de Madaure, par M. Des- « cartes. »

Fol. 272. « Épître à M. de Lançon, maître-échevin de Metz, par M. Des- « cartes. »

Fol. 273. « Note sur l'entrée de l'évêque Guillaume à Verdun, par M. Des- « cartes. »

Fol. 276. « Note de M. Dupré de Geneste sur la plante nommée Polegius. »

N° 824 [74]. In-folio sur papier de 33^c sur 22. – Miscellanea Metensia. Tome III. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné. – Écriture de différentes mains. – 393 feuillets. – On lit à l'intérieur : « Monasterii Sancti Petri Senonensis. « ordinis Sancti Benedicti, catalogo inscriptus anno 1771, n° 3. »

Ce volume faisait partie d'une collection formée par Dom Jean-François, laquelle comprenait six tomes, savoir :

T. I. Aujourd'hui perdu, à moins que ce ne soit le n° 912 [162] du présent catalogue.

T. II. (Bibliothèque d'Épinal.) « Extraits et fragments de chroniques et de « journaux. » En voici le détail, tel qu'il a été relevé par M. A. Prost :

1. « Extrait de la chronique des évêques de Metz. »

2. « Extrait de la chronique des Minimes. »

3. « Journal de H. Lefèvre, curé de Saint-Livier. » (Suite de la chronique des Minimes.)

4. « Notes sur les évêques de Metz. »

5. « Annales de 1324 à 1524. »

6. « Chronique des Célestins (1366-1524). Extrait de la chronique des « Célestins, qui a été brûlée en 1771. » (Différente du n° 833 [83]; voir la note à ce numéro dans le présent Catalogue.)

7. « Chronique rimée des Célestins. »

8. « Extrait du journal de Dom Floret (1587-1638). »

9. « Journal du s^r Duclos (1619-1625). »

10. « Extrait du journal de J. Bauchet (1638-1641). »

11. « Journal de dix ans (1640-1650), par un Minime. »

12. « Journal (d'Ancillon?) (1656-1685). »

13. « Extrait du journal de Maillette du Buy (1663-1694). »

T. III. (Bibliothèque de Metz, ms. 824 [74].)

T. IV, V, VI. (Bibliothèque d'Épinal.) « Notes et pièces diverses. »

Voici les articles contenus dans le tome III, c'est-à-dire dans le manuscrit 824 :

Fol. 1. « Liste générale des chapitres, abbayes, prieurés et communautés « du diocèse de Metz. »

Fol. 11. « Extrait de l'inventaire des titres de la cathédrale de Metz, contenant les pièces qui peuvent servir à l'histoire de cette ville. »

Fol. 50. « Extrait du procès-verbal qui est au greffe de la cour, contenant « la représentation des titres de l'évêché de la chancellerie, à Vic, qui concernent les droits de l'évêque de Metz sur les vassaux qui possèdent des fiefs « dépendant dudit évêché, tiré d'un manuscrit de M. le président Musac. »

Fol. 56. « Reprises faites à l'évêque de Metz par plusieurs familles de Metz « pour les fiefs qu'elles possédaient. »

Fol. 59. « Abrégé des mémoires de M. Turgot, intendant de la généralité, « sur les fiefs de l'évêché de Metz. »

Fol. 79. « Copie de la bulle de sécularisation de l'abbaye de Néovillers, en

« 1496, envoyée à Dom Jean-François par Dom Isidore Fach, bibliothécaire « de l'abbaye de Marmoutier. »

Fol. 85. « Mémoire sur la maison de Lichtemberg, l'une des plus anciennes « et des plus illustres de l'Alsace au IXe siècle; extrait du plaidoyer pour le « prince héréditaire de Hesse contre le roy de Pologne, en 1750. »

Fol. 100. « Généalogie des seigneurs de Lichtemberg. »

Fol. 94. « Mémoire sur Geroltzeck, en Vosges. »

Fol. 97. « Mémoire sur l'abbaye de Marmoutier, en Alsace. »

Fol. 99 r°. « Mémoire sur le prieuré de Saint-Quirin, dans les Vosges. »

Fol. 99 v°. « Droits des évêques de Metz sur les fiefs d'Alsace. »

Fol. 112. « Recueils sur les évêques de Metz issus de la maison de Bar et « de Lorraine depuis le Xe siècle. »

Fol. 113. « Extrait de l'Essai chronologique sur l'histoire du Barrois, par « M. de Maillet, imprimé à Paris en 1757, touchant les évêques de Metz issus « de la maison de Bar; les guerres des Messins. »

Fol. 120. « Notice des princes de Lorraine faits évêques de Metz, extraite « d'un manuscrit qui a pour titre : *Histoire généalogique de la maison des ducs « de Lorraine*, communiquée à Dom Jean-François par le sieur Gournaux de « Metz. »

Fol. 126. « Extrait de l'Histoire manuscrite de l'église de Metz, tome Ier, « par le P. Benoît Picard, capucin de Toul, sur les collégiales du diocèse de « Metz. »

Fol. 136. « Mémoires pour servir à l'histoire de Saint-Pierremont, tirés « d'un manuscrit en forme de chronique d'après les nécrologes et cartulaires « de ladite abbaye, par le R. P. Gilles Drouin, abbé de Saint-Pierremont. » (Cette chronique manuscrite était entre les mains de M. Ad. Dégoutin, de Briey.)

Fol. 165. « Historique des abbayes de Sainte-Croix ou Saint-Éloy et de « Justemont, données aux Jésuites pour fonder le collége. »

Fol. 169. « Mémoire à consulter au sujet de l'abbaye de Sainte-Croix, « autrement dite *de Saint-Éloy*, appartenant aux Prémontrés depuis 1134 « jusqu'en 1587. » (Autrefois hors des murs de Metz, dans un lieu nommé *Buris* ou *Turis*, d'où est venu le nom de *Thury*, ferme et château près de Metz.)

Fol. 170. « Histoire monastique des abbayes de Saint-Pierre et de Sainte-« Marie de Metz. » (Situées, avant 1561, sur l'emplacement de la citadelle.)

Fol. 188. « Histoire de l'abbaye de Saint-Martin, près Metz, copiée sur un « manuscrit de Saint-Arnould. » (Cette abbaye, située au bas du mont Saint-Quentin et fondée en 651, fut ruinée une premiere fois lors du siége de 1444,

et en second lieu lors du siége de Metz, en 1552. Les démolitions servirent à reconstruire la digue de Wadrineau; le temporel de cette abbaye a été réuni à la primatiale de Nancy.)

Fol. 190. « Histoire du prieuré de Notre-Dame-des-Champs. » (Ce prieuré, fondé en 1122, était hors des murs de Metz, entre la porte de Saint-Thiébault et celle de la Citadelle; il fut ruiné en 1444.)

Fol. 193. « Histoire du monastère des Pucelles. » (Ce monastère, fondé en 1020, était situé près du Moyen-Pont.)

Fol. 194. « Histoire de l'abbaye de Saint-Pierre. »

« Mémoires des abbayes de Cîteaux et du couvent des Célestins. »

« Abbaye de Clairvaux, fondée en 1123. »

Fol. 195. « Monastère des Célestins, fondé en 1370, par Bertrand le « Hungre. »

« Liste des abbés de Saint-Martin. »

Fol. 196. « Abbaye de Viller-Betnac, fondée en 1134. »

« Abbaye du Pontiffroy, fondée en 1132. »

Fol. 197. « Abbaye de Freistrof, fondée en 1130. »

Fol. 200. « Recueil sur l'ordre de Saint-François au diocèse de Metz et sur « les Cordeliers de Metz, de Sarrebourg, de Briey. »

Fol. 203. « Notice sur l'établissement des maisons de Sainte-Claire, à Metz « et dans le diocèse. » (Le couvent de Sainte-Claire, à Metz, était où sont aujourd'hui les dames du Bon-Pasteur.)

Fol. 206. « Mémoire sur les Carmes anciens de Metz, fondés en 1254. » (L'emplacement de l'église et du monastère, démolis en 1829, a été occupé par les bâtiments de l'École d'artillerie.)

Fol. 209. « Empreinte du sceau des Carmes anciens. »

Fol. 210. « Notice sur les Trinitaires de Metz, fondés en 1258. » Cette notice est du P. Huem, religieux de cette maison en 1760. (Le monastère est occupé aujourd'hui par les dames de la Charité maternelle, et l'église par les protestants.)

Fol. 219. « Notice sur les Capucins du diocèse de Metz. »

Fol. 225. « Mémoires pour servir à l'histoire de l'établissement des Minimes « à Metz, en 1604. » (Le couvent était rue des Allemands.)

Fol. 230. « Liste imprimée de tous les villages du pays messin et de la « terre de Gorze »

Fol. 232. « Villes et villages du diocèse de Toul, dépendant du domaine « des évêques de Metz. »

Fol. 235. « Inventaire des titres de l'hôtel de ville de Metz en 1737. »

Fol. 257. « Titre faisant mention de la réparation du pont des Morts, et

« comme l'hôpital Saint-Nicolas peut faire bastir sur les Tournelles. » (Tiré du Cartulaire de l'hôpital, fol. 262, année 1324.)

« Atour des ponts et du passage; 1391. »

Fol. 262. « Titre comment on doit prendre la moitié des draps des morts « pour la construction du pont; année 1312. »

Fol. 268. « Notes sur les familles messines de Heu, Gournay, Baudoche, « Foës et Praillon. »

Fol. 277. « Extrait de la Bibliothèque historique de France, par le Père « Le Long, pour ce qui regarde Metz. »

Fol. 281. Note ainsi conçue :

« *Manuscrits de feu M. Ferry, dont M. le Lieutenant de police veut se défaire.*

« Annales de Metz; 1 vol. in-folio.

« *Fasciculus* ou *Miscellanea* pour servir à l'histoire *in Pauli*.

« Ferri, Annales Metenses; in-folio.

« Observations séculaires; 2 vol. in-folio.

« Un petit volume in-folio contenant plusieurs huchements.

« Quotidiana collectionum; 2 vol.

« Index generalis in utrumque volumen collectionum; 1 vol.

« Atours de la ville de Metz, enluminés, sur vélin; 1 vol.

« Droits et priviléges de la ville de Metz, sur vélin; 1 vol.

« Ordonnances de la cité de Metz; 1 vol.

« Atours de la cité de Metz; 2 vol.

« Jugements de la cité de Metz; 1 vol.

« Histoires dés vies des évêques de Metz; 1 vol. in-folio.

« Observations sur les droits de la cité de Metz et les trésoriers; 1 vol. in-« folio.

« Neuf cahiers in-folio, dont le premier porte pour titre : *Quotidianorum se-« cunda pars.*

« Recueil des assemblées des calvinistes à Chatelraut en 1597, 1598; 1 vol. « in-folio.

« Recueil alphabétique de bons mots ou sentences; 1 vol.

« Catophrumislycroscomicum; 1 vol. in-folio.

« Abrégé de l'histoire des empereurs d'Occident, depuis Charlemagne jus-« qu'à Charles VI; in-folio, enrichi de leurs portraits et de ceux des impéra-« trices.

« Extrait général des controverses avec les luthériens; 1 vol. in-4°.

« Récit du sujet pour lequel le roy fit voyage à Metz; in-4°.

« Cent nouvelles de Vigneulles; 1 vol. in-4°.

« Recueil de lettres écrites par la cité de Metz aux empereurs et roys; in-8°.
« Plusieurs manuscrits de sermons, in-8°.

« On laisse *le tout* pour quatre cens livres. »

Fol. 283. « Mémoire de Turgot, intendant à Metz de 1696 à 1700. »

N° 825 [75]. In-folio sur papier de 32c sur 20. – Inventaire très-incomplet des titres appartenant aux abbayes et monastères des Trois-Évêchés, exécuté en vertu de l'ordonnance du roi, vérifié le 15 janvier 1629. — XVIIe SIÈCLE.

Ancien fonds de la bibliothèque. – Relié en veau. – 281 pages.

Sur la feuille de garde, les armoiries de M. de Lançon, maître-échevin de Metz.

826 [76]. In-folio sur vélin de 32c sur 22. – Cartularium ecclesiæ Gorziensis. (Voy. *Hist. de Metz*, par les Bénédictins, t. I, p. 480.) — XIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en bois. Couvert en peau blanche, avec des traces de fermoirs en cuivre. – Écrit sur deux colonnes; titres en rouge. Très-belle écriture de la fin du XIIe siècle. – 269 pages.

Le volume commence par la rubrique : « Scriptum domini Chrodegangi de « Siegio et de multis aliis locis. » (C'est la fondation de l'abbaye de Gorze, le 20 mai 745, par Chrodegand, 47e évêque de Metz. Imprimé dans le tome III des *Preuves de l'Histoire de Metz*, p. 6.)

Le total des pièces de ce Cartulaire est de 214, plus le commencement de la 215e. La 214e pièce, n'ayant pas de rubrique, consiste en une donation faite en 1134, à l'abbaye de Gorze, par Drogon et Ida, sa femme, de l'alleu dit *Vallis Geveronis* et du domaine de *Bovilla*.

Le fragment qui reste de la pièce 215 est ainsi intitulé : « Confirmatio do- « nationis precedentis per Idam, post obitum viri sui. » Il manque au moins un cahier au volume.

Dom Tabouillot et Dom Jean-François ont fait imprimer les pièces les plus importantes de ce Cartulaire dans les Preuves de leur Histoire de Metz, notamment les premières, qui sont du milieu du VIIIe siècle.

Dans le tome II, page 121, des *Documents historiques extraits des bibliothèques des départements*, M. Félix de Saulcy, membre de l'Institut, a donné, en 1843, l'indication des chartes contenues dans ce Cartulaire.

La table des chartes renfermées dans ce précieux volume est à la page 397 du manuscrit 923 [173] de la bibliothèque de Metz.

N° 827 [77]. In-folio sur papier de 34^c sur 21. – Cartulaire de l'abbaye de Gorze. — Vers 1760.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à Dom Tabouillot. – Relié en veau. – 748 pages.

Ce volume renferme la copie de plusieurs pièces contenues dans le Cartulaire sur vélin (n° 826), mais la plus grande partie est du XIIIe siècle; ce sont des pièces collationnées, qui ont servi à Dom Tabouillot pour les Preuves de son Histoire de Metz.

La pièce la plus ancienne, après celles qui se trouvent dans le Cartulaire sur vélin, est de l'an 1156; elle est intitulée : « Privilegium totius Gorziensis ec- « clesiæ. » C'est une bulle d'Adrien IV, du 8 juin, qui ordonne aux curés dépendant de l'abbaye de Gorze de répondre à l'abbé pour le temporel.

Le volume se termine par une table indiquant le titre et l'année des pièces.

CHRONIQUES ET ANNALES DE METZ.

828 [78]. In-folio sur papier de 28^c sur 21. – Journal de ce qui s'est passé pendant l'administration des sieurs Maistres-Eschevins de Metz. — Commencement du XVIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Demi-reliure. – Écriture du commencement du XVIe siècle. – 65 feuillets.

Premiers mots : « Cy après sont escript tous les maistres-eschevins qui ont « estés en Mets depuis l'an mil i^c lxx ans.

« Premier s^r Benoy.

« Poince, fil au d. s^r Benoy.

« Howin Gol.

« Symon Faulcol.

« Nicolle Courbel fut maistre-eschevin de Mets par mil ij^c et le fut iij ans l'an « de grace Nostre Seigneur; Hanrit le VIe tint l'empire vii ans, Burtrant le IX « evesque de Mets. . . . . »

Derniers mots : « Ly sire Claude Baudoiche, chevalier, fut maistre-eschevin « mil v^c ung, que fut le jour de mey Karesme. »

N° 829 [79]. In-quarto sur papier de 28c sur 21. – Chronique de Kolb, de Wartemberg. (Ce titre, que M. Emmery a fait mettre sur le dos du volume, indique le nom d'un des propriétaires et non celui de l'auteur de la chronique.) Titre intérieur : « Sy après sont escripts tous les Maistres-Eschevins « qui ont estés en Mets depues l'an m.clxx ans. » — Commencement du XVIe SIÈCLE.

De la bibliothèque de M. Emmery. – Relié en veau. – 215 pages.

Incipit : « Premier sr Benoy . . . . . »

Cette chronique, qui est très-succincte, ne contient guère à la fin que des noms de maîtres-échevins; elle s'arrête en 1506, à ces mots : « *Item,* à la st Be- « noy 1506, pour l'an 1507, fut fait maistre-eschevin de Metz Michel Chai- « verson, fils Jehan Chaiverson, amant et eschevin. »

Une longue note de M. Emmery, placée en tête du volume, contient les raisons qu'il a de croire que cette chronique est celle qui appartenait à M. Praillon.

Mais la chronique dite *de Praillon* est à la bibliothèque d'Épinal; elle est beaucoup plus étendue, et forme un volume plus considérable que celui-ci; elle a été publiée en grande partie par M. Huguenin aîné, dans son volume intitulé : *Les Chroniques de la ville de Metz.*

830 [80]. In-folio très-mince sur papier de 20c sur 19. – Livre des Maistres-Eschevins de Metz depuis leur institution jusqu'en 1773. — XVIIe et XVIIIe SIÈCLES.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à Dom Jean-François. – Relié en veau. – 120 pages.

Sur la première feuille : « Catalogue des sieurs maistres-eschevins de la cité « de Metz, ensemble les establissemens de l'an mil cent et dix-neuf, savoir « ceux qui sont en l'arche du Grand Moustier. Comment on doit faire le maistre- « eschevin chacun an, et comment ils doivent aller de paraige en paraige, et « doivent commencer on paraige d'Outre-Saille, selon l'ordonnance faicte par le « princier et les abbez, l'an mil iijc ans.

« Le serment faict en l'an mil à la Majesté impériale Frédéric, icelle Majesté « estant à Metz, par les sieurs maistre-eschevin, conseil et justice d'icellè cité.

« Establissement du sr maistre-eschevin faict par mil cent soixante dix neuf.

« S'ensuivent les noms et surnoms de tous les sieurs maistres-eschevins, avec « les événemens les plus remarquables arrivés sous leur administration. »

Le manuscrit s'arrêtait originairement à l'année 1626; la dernière feuille a été restituée, et le manuscrit continué par Dom Jean-François jusqu'en 1772.

N° 831 [81]. In-quarto épais sur papier de 28^c sur 21. – Chroniques des empereurs et rois de Bohême. — XVe SIÈCLE.

De la bibliothèque de M. Emmery. – Relié en basane. – 420 pages.

Le papier porte pour marque une balance de 8 centimètres de longueur, signe de fabrique qui n'est point indiqué dans l'ouvrage de Jansen; les vergeures du papier sont tordues.

On a collé sur le plat intérieur du commencement un papier où se trouvent ces mots : « Cest paupier fuit fais au moys d'auwost par 1392 ans. » Cette date n'a aucun rapport au manuscrit.

Le volume est entièrement de la même écriture, à part la table des matières, qui est fort détaillée, et quelques passages qui sont, ainsi que cette table, d'une fort mauvaise écriture, mêlée de ratures et suppressions donnant lieu de croire que c'est celle de l'auteur. Un examen attentif de ces deux écritures, joint à la circonstance que le récit s'étend jusqu'en 1434, prouve que ce manuscrit a dû être écrit, à très-peu près, entre les années 1434 et 1440.

Voici le titre tel qu'on le trouve après la table des matières :

« Si après trouverés et sont pluxeurs coroniques parlans de l'emperrour « Henrey cuien de Lucembourg et de sa desxandue jusques au roy Symont « de Hungerie et de Baheigne, que fut coronnet à Rome pour emperour le jour « de la Pantecouste per mil IIII^c et XXXIII. »

Cette chronique commence par un poëme sur la guerre de Jean, roi de Bohême, de Baudouin, archevêque de Trèves, et de Ferri, duc de Lorraine, faite à la ville de Metz en 1324.

Viennent ensuite des satires en vers contre plusieurs Messins qui s'étaient mutinés contre les magistrats sortis de Metz pour se joindre à l'armée coalisée.

L'auteur de cette Chronique était certainement de Metz, comme on l'apprend de différents passages de son ouvrage. Philippe de Vigneulles l'a copiée presque mot à mot dans ses Chroniques; on n'en doit pas moins considérer ce document original comme très-précieux et révélant l'une des sources principales où Philippe de Vigneulles a puisé ce qu'il a dit de sensé sur les temps qui l'ont précédé; nous n'en citerons que les chapitres relatifs à l'histoire de Metz.

Page 25. Chapitre 1er. « Si après trouverez les voulz que nobles princes et « seigneurs vouvont et firent on dit voiaige de Romme en acompaignant le dit « emperour Henrey on dit voiaige de Romme. » Récit de 569 vers, qui va jusqu'à la mort d'Henry, en 1313.

Page 45. Chap. II. « Ci après sont pluseurs coroniques de tuis les empe« rours qui orent onque à nom Henrey, que maistre Jehan de la cour Dolle « m'ait bailliez. »

Page 57. Chap. XVII. « Coment l'archevesque Baudowin de Trieve et le dit « roy Jehan de Bahaigne et de Poulenne (Pologne) et quien de Lucembourg et « le duc Ferry de Lorrainne et Eduart quien de Bair firent guerre à ciaus de « Mets, dont la paix en fut faite par mil III^c et XXV ans, de la queille guerre on « fist un chansson. » (Textuellement copié dans les *Preuves de l'Histoire de Metz*, t. IV, p. 13.)

Page 77. Chap. XX. « Une coronique et un biaul dit de la guerre que le roy « Jean de Bahaigne fist aveuc l'archevesque de Trieve, le duc de Lorrainne et « le quien de Bair contre ciaulx de Metz, par mil III^c et XXIIII. »

Récit en vers de la guerre des quatre seigneurs, dont la bibliothèque possède une mauvaise copie moderne, prise sur un autre manuscrit, par M. Dupré de Geneste (n° 832); il se compose de 2031 vers, et débute par un curieux éloge de la ville de Metz, dont voici les premiers vers :

Pour escheveir mirancolie,
Qui m'ait esteit souvent contraire,
Une matiere ait entaillié,
Dont je voudrai plusieurs vers faire.

Page 134. Chap. XXI. Plusieurs vers en latin de la guerre de Metz. Pièce de 172 vers, dont voici le premier :

Omnibus illustra tu qui legis hos, rogo, versus.

Page 139. Chap. XXII. « C'est le sermont de Pappegay des Tresez de la « guerre de Metz et de la commune. » 140 vers, dont voici les premiers :

L'autrier estoit lez ung arbre,
Où il n'avoit piere de maibre;
Ci regardais tous les ramxiaus,
Trestous les vis chargiefs d'oixiaus.

Page 143. Chap. XXIII. « C'est l'exposition du sermont le Pappegay. »

Page 144. Chap. XXIV. « C'est la confirmacion le Jay d'Ingleterre. »

Page 146. Chap. XXV. « C'est la prophesie maistre Lambelain de Cornualle. » Pièce de 73 vers.

Page 149. Chap. XXVI. « C'est li A, B, C. Maistre Asselin du Pont contre « ceulx de Metz. » Pièce de 172 vers.

Page 154. Chap. XXVII. « C'est la resceipcion maistre Lambelin, recteur de « Paris et d'Orlieans. » Pièce de 180 vers.

Page 159. Chap. XXVIII. « C'est une patenostre de la guerre de Mets que « Robin de la Valée fist. » Pièce de 166 vers.

Page 164. Chap. XXIX. « Cest le Credo Henris de Heix. » Pièce de 226 vers.

Premiers vers :

Pater noster sens le Credo
Ne vaulrait riens, sicut credo.

Page 171. Chap. XXX. « Cest le Credo Michelet Petit Pax que maint devant « les Repenties. » Pièce de 77 vers.

Premiers vers :

Le grand Credo sens le petit,
Sicut credo, voulrait petit.

Page 174. Chap. XXXI. « C'est li Ave Maria Marguerite du Pont Rangmont. » Pièce de 65 vers.

Page 176. Chap. XXXII. « Cest un Benedicite de Lowis de Pitié (Poitiers), « evesque de Metz, cui Dieu perdont. » Pièce de 79 vers.

Page 181. Chap. XXXIII. « Et yci après ensuivant trouverez la devision qui « avint en Metz après la paix faite de la guerre des iiij seigneurs devant dis et « ciaulx de Metz pour sur ne penre avis que ceste de fin de guerre. »

Page 186. Chap. XXXIV. « C'est la coppie de la lettre de la paix des bour- « geois fuers issus de Mets et des demeurans dedan, per mil III^c et XXVII ans. » Imprimée dans les *Preuves de l'Histoire de Metz*, t. IV, p. 41 et 42.

Page 191. Chap. XXXVI. « Coment le dit Roy de Bahaigne donnait dame « Bonne, l'une de ces deux filles, en mairiaige au roy Jehan de France, fil « du roy Phelippe. »

Page 198. Chap. XXXVII. « En l'an mil III^c LVI, tint le dit Empereur Charle « son siége impérial en Champassaille à Metz, et là y fist pluxours ducs, mar- « quis et barons, et on dit Champassaille fuit tournez le buef en ung hatiet, et « on dit buef aivait un porc, et on dit porc ung chastron, on dit chastron une « oie et en l'oie une géline et en la géline un œufz. »

Page 200. « Ci après sont et doivent estre les princes, seigneurs et barons « qui furent en Mets avec l'empereur quant il tint son siége impérial en Cham- « passaille et qu'il chantoit l'évangile la nuit de Noiel en la grante eglise de « Metz, et veult on dire quil y ot XXXII esperons doreis, sans les autres seigneurs « d'esglise et escuiers. »

Page 204. « Cy après sont les despens et presens c'on fit on dit emperour « Charle quant il fuit en Metz.

« Some XVIII^c livres et X sols. »

Page 211. Chap. XL. « Item, il avint que le dit empereur Charle fuit en « Metz par mil III^c et LVI, qu'il y ot certains bouchiers et autres que firent tant « qu'ilz parlont au dit empereur secreitement et li remonstront comment s'il « voulloit estre seigneur de Metz et guaignier la ville. » (Récit d'une conspiration qui fut révélée aux magistrats par l'Empereur lui-même.)

Page 226. Chap. XLII. Détails relatifs à la prise de Hombourg et à celle de Boulay, en 1384 et 1385.

Page 232. Chap. XLVII. Teneur de deux titres par lesquels les habitants de Metz reconnaissent Venceslas pour empereur, et la confirmation des priviléges de ladite cité par le même empereur, le 15 novembre 1384.

Page 238. Chap. XLVIII. Lettre d'abolition accordée par Venceslas le 24 mai 1399. (*Histoire de Metz*, t. IV, p. 499.)

Page 241. Chap. XLIX. Brigands pris par les Messins en 1398.

Page 245. Chap. L. Détails relatifs au bannissement de deux amans.

Page 247. Chap. LII. « Item, en l'an 1399, le mairdy, jour de sainte Kathe- « rine, partont de Metz ss. Jaique Daix, chevalier, Jehan Noiron, Guerciriat « Boulay, etc. pour la Prusse. »

Page 292. Chap. LXII. « Ci après sont pluseurs nouvelles que maistre « Jaique Varenne, le courdelier, mandoit au sir Jaique Daix, chevalier, pour « le temps que ledit maistre Jaique fut à Nouremberg, per dever l'emperour « pour ciaulx de Metz, par 1431 ans. »

Page 327. Chap. LXIV. « Ci après sont et doivent estre les souvenances et « articles que ciaulx de Metz ont enchargier à leur amsbaseatours pour aller à « Baile au mandement de l'emperour Symon, roy de Hunguerie et de Bahaigne, « lesquels partont de Metz le venrredy, 19e jour du moix de novembre, « par 1433. » (C'est une description fort détaillée et assez intéressante de cette ambassade; elle occupe 30 pages.)

Page 365. Chap. LXVII. Lettre de l'empereur Sigismond à la ville de Metz, en 1434.

Page 381. « Ci après doit estre par queille manière que on coronne l'em- « perour quant il vient à Rome pour ressouire le diadelme, et les cyrimonies, « le maintient et les orisons moult dévotes que se y dient. »

Page 402. Chap. LXVIII et dernier. Démêlés de Henry de la Tour, seigneur de Pierrefort, avec ceux de Metz, en 1406.

N° 832 [82]. In-folio sur papier. — Poëme de la guerre de Jean, roy de Bohême, de Baudouin, archevêque de Trèves, et de

Ferri IV, duc de Lorraine, contre la ville de Metz, en 1324. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné. – 60 feuillets.

Copié par M. Dupré de Geneste sur un ancien manuscrit, dont il donne ainsi la description :

« Sur la première feuille en blanc est écrit : « Ce livre est à dame Anne de « Gournay, fille de seigneur Regnault de Gournay. »

« L'écriture de ce renseignement est un peu plus belle et plus lisible que « celle du manuscrit, qui, quoique assez bien espacée et rangée, est générale- « ment assez difficile à lire, et dans plusieurs endroits indéchiffrable; mais je « crois que ce qui en est cause c'est que le copiste, qui me paraît être du « xve siècle, n'a pas toujours su lire son original; il a passé entièrement et a « laissé en blanc la place de la cent vingt-neuvième strophe et quelques autres « mots par-ci par-là. »

M. Dupré de Geneste a, dans sa copie, expliqué et restitué en marge les mots douteux du manuscrit. (Voy. le ms. 831, p. 77-180.)

1° Le poëme commence par cette strophe :

Pour esshevier melencolye,
Que m'a esté souvent contraire,
Une matière ay entallye,
Dont je vouldray plusieurs vers faire;
Or me doint Dieu à tel fin trayre,
Que ne puisse trouver folye,
Ne nulle rien que puist déplaire.

Ce poëme, tel qu'il est dans le manuscrit, se compose de 288 vers, dont voici la dernière strophe :

Cest affaire fut confermez,
Après Pasques la quarte fere,
Entre l'evesque et ceulx de Mets,
De la guerre seron tous frere,
Et s'ilz ne peuvent la paix faire
L'ung sans l'autre, je vous promets,
Lorraine en est en grant misere.

« Icy s'arrête le manuscrit, et je dirais que le copiste ne l'a pas achevé, s'il « était possible de penser que le poëte a eu dans l'idée de mettre une conclu- « sion à cette pitoyable amphigourie.

« Si jamais quelqu'un a la force de la lire jusqu'au bout, il ne manquera « pas de dire que j'ay eu bien de la patience ou du temps de reste pour écrire

« cette copie; je n'ay cependant ny l'un ny l'autre; mais j'ay été bien aise « d'ajouter à ce que j'ai déjà recueilly sur Metz, et le détail d'une guerre dont « nos chroniques ne disent qu'un mot, et cet échantillon de notre littérature « du xivᵉ siècle. »

(Note de M. Dupré de Geneste, secrétaire de l'académie en 1770.)

2° Fol. 31. Seconde pièce du même manuscrit : « Le Sermon du Papegay, « des xiij de la guerre de Mets et du commun, » en 140 vers.

Première strophe :

L'aultrier estoye lez ung aibre
Où il n'avait pierre de marbre,
Si regarday tous les rainseaulx
Trestous les nidz chargés d'oyseaulx.

3° Fol. 33. « C'est l'exposition du Sermon de Papegay, » en 32 vers, dont voici le premier :

Or vous diray l'entendement.

4° Fol. 33 v°. « C'est la confirmation du Sermon du Jay d'Angleterre, » en 47 vers.

5° « C'est la Prophécie maistre Lambelin de Cournoaille. »

6° « C'est le A, B, C que maistre Asselin du Pont a fait contre ceulx de « Mets. »

7° « C'est la Réception du maistre Lambelin, retteur de Paris et d'Or-« léans. »

8° « C'est une Patenostre de la guerre de Mets que Robert de la Valée fit. »

9° « C'est l'*Ave Maria* Margeron du Pont Remont. »

10° « C'est le *Credo* Henry de Hez. »

11° « C'est le *Credo* Michelet Petit Pain, que maint devant les Repenties. »

12° « C'est ung benedicite de Louis de Pitiers (Poitiers), evesque de Metz. »

Dom Calmet, dans son *Histoire de Lorraine*, page viii des *Preuves*, t. V, parle de la guerre qui a donné lieu à ce poëme, dont un texte ancien se trouve dans le ms. 831.

13° « Copies de pièces justificatives, tirées des archives de Luxembourg, par M. Dupré de Geneste : 1° Extrait du sixième tome de l'Histoire de Luxembourg, par le P. Bertholet : Guerre contre ceux de Metz en 1324. — 2° Traité de paix entre les comtes de Luxembourg et les eschevins de Metz, en 1326. — 3° Traité de paix entre Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg, et la ville de Metz en 1327, le mercredi après l'Exaltation de la sainte Croix.

N° 833 [83]. In-quarto sur papier de 22ᶜ sur 15. — Chronogra-

phie du monastère des Célestins de Metz. — Seconde moitié du XVe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en veau rouge – 209 pages.

Ce volume porte sur le dos le titre : « *Monuments précieux de Metz*, tome VI. » Les tomes I, III et V de cette collection sont maintenant dans la bibliothèque de Saint-Dié.

Cette chronique, dont le commencement a été couvert maladroitement par un titre moderne collé sur la première page, contient le récit des événements arrivés à Metz, et principalement de ceux qui concernent le monastère des Célestins, depuis l'an 1371 jusqu'en 1469.

Elle commence par ces mots : « Et après ceu que le dis Bertran vis et aper- « ceut. . . » et se termine par : « En la vigile de Noël furent mis les ij taubletoù « est la remanbrance de la passion Nostre Seigneur figuret on cuer de l'esglise « à chascun costey. »

Sur les pages 23, 49 et 89 du manuscrit se trouvent dessinés à l'encre rouge trois plans très-curieux des anciens bâtiments, cloître et église du monastère des Célestins, fondés en 1370, par Bertrand le Hungre, citoyen messin. Il ne restait plus de ces bâtiments que l'église occupée par les forges de l'arsenal du génie; elle a été détruite dans ces dernières années pour la reconstruction de la gendarmerie.

A la fin du volume se trouve attachée une courte notice moderne sur l'établissement des Célestins à Metz, qui furent supprimés en 1774.

Les Bénédictins, auteurs de l'Histoire de Metz, citent la grande chronique des Célestins, qu'ils attribuent à Nicolas de Lutange, prieur des Célestins, qui fit profession en 1380 et mourut en 1438. Cette grande chronique contient trois parties : 1° un Traité des droits que l'Empereur avait à Metz et une Liste des maîtres-échevins; 2° un Journal depuis 1396 jusqu'en 1439; 3° un Recueil d'anecdotes de différentes mains jusqu'en 1525. Cette chronique, ainsi que la petite, qui finit en 1619, se trouvent toutes deux en copies à la bibliothèque d'Épinal, dans le tome II des *Miscellanea metensia* (voir au n° 824 [74], p. 286 du présent catalogue). Le manuscrit cité par les Bénédictins n'est donc pas celui que possède la bibliothèque de Metz (n° 833) et dont ils n'ont pas eu connaissance.

N° 834 [84]. In-quarto sur papier de 20^c sur 14. (Recueil.) – Journal d'André de Ryneck. — 1462.

Du cabinet de M. Emmery. – Relié en veau. – 232 pages.

Ce manuscrit, qui était autrefois dans la bibliothèque de Paul Ferry, lui avait été donné par M. de Kolb.

Au bas de la première page, les armoiries d'André de Ryneck, chevalier messin, de gueules à un bélier d'argent.

1° « S'ensuivent la substance des lettres que Monss. le marquis de Bauden « (Bade) escript aux gens d'eglize et à toute la clergie de la cité de Mets, et aucy « à la dicte cité mesme, touchant le différent d'entre les deux arcevesques de « Maiance, la depolcession et élection d'iceulx. »

C'est un recueil de copies de lettres du pape, de l'empereur, du roi de France, du duc de Bourgogne, du duc de Lorraine, du marquis de Brandebourg, du marquis de Bade, des chanoines de la cathédrale de Metz, retirés à Pont-à-Mousson, et du maître-échevin de la cité de Metz, relatives au différend entre le chapitre et la cité à l'occasion de l'archevêché de Mayence. Quelques chanoines, retirés à Pont-à-Mousson, avaient adopté le parti d'Adolphe de Nassau contre Diether d'Issembourg, élus l'un et l'autre à l'archevêché de Mayence en 1461; les magistrats de Metz refusaient de soutenir Adolphe de Nassau, protégé par le pape et par l'empereur.

Le pape Paul II avait excommunié les habitants de Metz; il commit l'abbé de Saint-Mathias de Trèves, l'official de Verdun et Georges de Bade, évêque de Metz, pour absoudre les Messins de l'excommunication lancée contre eux.

Toutes les pièces originales de cette affaire, qui dura de 1461 à 1471, sont aux archives de la ville (cartons olim 50 et 51).

2° Page 148. « S'ensuit du fait du roialme de France que avant fut apellez « Galles, et pourquoy et comment furent apellez Francz, et pourquoy Paris, « que par avant estoit apellez Lutesse, est à présent Paris apellez, et comment « ilz créerent premièrement roy, par ensuivant comment et combien les roys « reygnèrent. »

L'auteur raconte l'origine fabuleuse des Francs, qu'il fait descendre d'une colonie de Troyens; vient ensuite une liste des premiers rois français. – Une liste des rois de France des première, deuxième et troisième races, s'arrêtant à Louis XI.

3° Page 161. « Le nombre des villes et chasteaux du roialme de France. »

« Quant le roi de France thient son roialme, comme fait le roi Lois de pré« sent, l'an xiiij^{c} et lxij, il peut bien avoir en son obeyssance x^{m} villes à clo« chiez, comprins Paris et toutes autres bone ville pour ung clochiez, car avant « les guerres il souloit avoir soubz sa realme de France xvii^{m} villes à clo« chiez . . . . . »

Vient ensuite le détail de la dépense de la maison du roi, de la reine, des

châteaux et forteresses du roi, les gages de ses hommes d'armes, de son office, des chevaliers et écuyers; il se termine par : « Somme totale : lez despences « devant somés montent à XI million et VII mil francs tous les ans, et aussy de- « meure l'espargne du Roy VIII. . . et LXX francs du roialme. »

4° Page 163. « Droits de l'empereur Frédéric à son entrée à Metz, » avec cette petite note marginale de Paul Ferry : « 18 septembre 1473. »

5° Page 164. Charte de l'évêque Bertran en 1179, relative à la nomination du maître-échevin, et la confirmation par l'empereur Frédéric.

6° Page 176. « C'est la lettre de paix d'entre Monss. d'Orliens et la cité de « Mets, en 1403. »

7° Page 183. « Mémoire des demandes de très hault et très illustre prince le « duc d'Orliens, fait az moyens habitans de la cité de Metz, pour et ad cause « du gouvernement que le très illustre prince ait du duchier de Luxem- « bourg. »

8° Page 197. Fragment de Règlement touchant la procédure civile.

9° Page 206. « Cy après est escript comment la citez de Metz est departie « par les trois mairies. »

10° Page 213. « Ce sont les Droits de l'Empereur à Metz. »

11° « Liste des empereurs de Rome depuis Julius César jusqu'à Maximi- « lianus, empereur d'Autriche. »

Cette fin est d'une assez mauvaise écriture.

N° 835 [85]. In-quarto sur papier de 22c sur 17. – Chronique ou Journal de la ville de Metz, depuis l'an 1477 jusqu'en janvier 1500 (nouveau style 1501), de la composition de Jean Aubrion, notable de la ville. — 1747.

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en veau. – 476 pages.

Au commencement on lit cette note : « Les premiers feuillets manquent dans « l'original. »

Premiers mots de la chronique : « Et la fuit le duc de Bourgogne tué et « Monss. de Bièvre aussy. »

Elle se termine par : « Item le vije jour de janvier on cessont de faire le « xaivay, mais on faisoit encore le way à chevalz. »

M. Auguste Prost, qui a découvert l'original de la chronique de Jean Aubrion à la bibliothèque impériale de Vienne, en Autriche, nous indique, dans une fort bonne notice sur ce manuscrit, insérée dans les Mémoires de l'Académie de Metz, année 1848, qu'il manque treize années au commence-

ment de notre manuscrit, et qu'à la fin il quitte le récit de Jean Aubrion huit mois avant le point où celui-ci s'est arrêté.

M. Lorédan Larchey a donné, d'après le ms. de Vienne, une édition du journal de Jehan Aubrion. Metz, 1857. 1 vol. in-8°.

L'exemplaire que possède la bibliothèque de Metz est celui dont s'est servi Dom Calmet, pour en insérer des passages dans son Histoire de Lorraine, ainsi que le prouvent des notes de sa main placées en tête du volume et sur les marges. Il lui avait été adressé par l'abbé Lebeuf, chanoine d'Auxerre.

N° 836 [86]. In-folio sur papier de 33^{c} sur 21. – Chronique ou Journal de Metz, depuis l'an 1477 jusqu'en janvier 1500 (nouveau style 1501), de la composition de Jean Aubrion, notable de la ville. — 1778.

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en veau. – 476 pages.

Copie du volume précédent, exécutée pour Dom Jean-François.

Les premiers feuillets manquent dans l'original.

Premiers mots de cette copie : « Et la fuit le duc de Bourgogne tué et « Monss^{r} de Bièvre aussy. »

Derniers mots : « Item le vij^{e} jour de janvier on cessont de faire le xaivay; « mais on faisoit encore le way à chevalz. »

837 [87]. In-folio sur papier de 34^{c} sur 21. – Annales de Metz tirées des écrits du sieur Simon de la Hière et de plusieurs autres auteurs, pour ce qui concerne les premiers temps, continuées par Jean Aubrion et par son neveu, et enrichies de quantité de notes du savant Paul Ferry. — 1778.

Archives de l'hôtel de ville. – Marqué à Dom Tabouillot. – Relié en veau. – 719 pages.

Premiers mots : « Environ l'an 50 après la nativité de J. C. estoit saint Clé- « ment evesque de Metz. »

Derniers mots : « Après l'évangile dicte, fut faicte prédication par un docteur « nommé le s^{r} Valadier, docteur en théologie, que le dit s^{r} amena avec luy, où « assista un grand nombre de personnes. (Année 1609.) »

C'est une copie faite avec beaucoup de soin, en 1778, par Dom François

Robert, religieux bénédictin de Saint-Arnould, sur le manuscrit qui avait appartenu à Paul Ferry; l'ouvrage commence par des extraits d'auteurs anciens relatifs à l'histoire de Metz. Les annales de Metz y sont continuées jusqu'à l'an 1609.

N° 838-840 [88-90]. In-folio sur papier de 28c sur 19 (trois volumes). – Chroniques de Philippe de Vigneulles. — Commencement du XVIe SIÈCLE.

Reliés en veau. – Écriture du commencement du XVIe siècle. Initiales ornées; quelques dessins à la plume dans l'intérieur des volumes. – Manuscrit autographe de l'auteur.

Le premier volume contient 418 feuillets.

On lit sur la première page cette note, qui paraît être de la main de Dom Tabouillot : « La préface et le commencement de la chronique de Philippe de « Vigneulles manquent dans ce manuscrit; je les ai restitués sur celuy de Saint- « Arnould. » Cette partie restituée se compose de six feuillets; elle commence par ces mots : « Au nom de Dieu, le père tout-puissant, fabricateur de tout « le monde . . . . . »

Premiers mots de l'ancien texte : « Les trois chasteaulx de Monmélian furent « commencié . . . . . »

Il y a aussi vers la fin, entre les feuillets 414 et 415, quatre feuillets refaits.

Ce volume renferme l'histoire de Metz depuis sa fondation, l'an du monde 2659, jusqu'en l'an de Jésus-Christ 418.

Philippe de Vigneulles débute dans son avertissement par indiquer les sources où il a puisé pour composer ses chroniques : La Mer des Histoires, Jehan le Belge, Jehan Froissart, Robert Gaguin, le Miroir historial de Vincent de Beauvais, la Chronique du curé de Saint-Eucaire, la Chronique des Maîtres-Échevins, la Chronique de Jehan Aubrion, citain de Metz, etc.

Toute la première partie de cette chronique n'est qu'un tissu de fables sur l'origine de la ville de Metz, qu'il fait remonter aux Troyens; elle ne commence à être intéressante qu'à partir du XIIe siècle.

Le deuxième volume contient 422 feuillets; il existe des lacunes entre les feuillets 14 et 15, 418 et 419.

Il commence par ces mots : « Seigneurs et dames qui prenés plaisir à lire et « désirés savoir, congnoistre et entendre les faits des anciennes histoires, cro- « nicques . . . . . ».

La fin du volume manque; les derniers paragraphes sont relatifs à une mortalité à Paris et au pont Notre-Dame.

En tête du quatrième livre se trouve un dessin à la plume, colorié, représentant Philippe de Vigneulles écrivant ses chroniques.

Le troisième volume se compose de 397 feuillets; il commence par ces mots: « On dit tousjours qu'il n'y ait sy grant jours qui ne viengne. . . . . »

Vers la moitié du volume, on remarque des dessins à la plume, reproduisant avec beaucoup de soin les croix de plomb et les inscriptions trouvées dans les tombeaux des évêques et des chanoines en abaissant le sol de la cathédrale, en 1521.

On lit cette mention au commencement et à la fin des deuxième et troisième volumes : « Les présentes Croniques ont estés retirées des mains de Monsieur de Marescot par les diligences de Philippe de Vigneulles, amant, estant « à Paris, le 12 mars 1624. »

Sur une copie des Chroniques de Philippe de Vigneulles, qui était dans la bibliothèque de M. Emmery, on lit : « Le manuscrit de l'auteur est entre les « mains du sieur Gallois, gendre de S. Philippe de Vigneulles, duquel l'auteur « était bisayeul. »

Ces volumes des Chroniques de Philippe de Vigneulles sont d'autant plus précieux qu'il y a tout lieu de croire qu'ils ont été écrits en entier par l'auteur, ce qu'on juge par les ratures et corrections et par l'écriture, qui date, à fort peu près, de 1500 à 1526, et présente la plus grande ressemblance avec celle du roman de Garin le Loherain et d'autres volumes qui sont de la main de Philippe de Vigneulles.

M. Auguste Prost a donné, dans les Mémoires de l'Académie de Metz (1850-1851), une notice très-intéressante et très-détaillée sur ces chroniques.

Une note placée par M. Baltus, ancien notaire à Metz, sur un extrait de ces chroniques, indique que M. Ruzier, conseiller au bailliage, les vendit à la ville, vers 1752, pour une somme de 150 livres. En 1811, M. Lemaire, secrétaire de l'hôtel de ville, constate, par une nouvelle note, que ces trois volumes n'existent plus aux archives. A la vente de la bibliothèque de M. Emmery, en 1849, la ville les racheta au prix de 1,325 francs. (Voy. ms. 912, fol. 200.)

N° 841 [91]. In-folio sur papier de 33^c sur 22. – Le premier volume des Chroniques de Philippe de Vigneulles. — XVIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Demi-reliure. Plusieurs feuillets pourris par l'humidité. – 301 feuillets.

Ce volume contient la première partie du premier livre, commençant par ces mots : « Au nom de Dieu tout-puissant, fabricateur de tout le monde. . . »

Parties incomplètes s'arrêtant à 1428.

N° 842 [92]. In-folio sur papier de 30ᶜ sur 20. – Le premier volume des Chroniques de Philippe de Vigneulles. — Fin du XVIᵉ SIÈCLE.

Ancien fonds de la bibliothèque. E. 115. – Marqué à l'abbaye de Saint-Arnould, 1698. – Relié en veau. – Mauvaise écriture de la fin du XVIᵉ siècle. – 442 pages.

Commençant par ces mots : « Au nom de Dieu tout-puissant, fabricateur de « tout le monde. . . . . »

Derniers mots : « . . . . . pour finir sy misérablement. (1328.) »

843-844 [93-94]. In-folio sur papier de 31ᶜ sur 20 (deux volumes). – Extraits des Chroniques de Metz par Jean Aubrion et par Philippe de Vigneulles, citoyens de Metz, avec plusieurs pièces et titres concernant l'histoire de la même ville, tirés des manuscrits des mêmes Chroniques, à la suite de ces extraits. — XVIIIᵉ SIÈCLE.

Du cabinet de M. Emmery. – Cartonnés. – Le premier volume de 441 pages, le deuxième de 346.

Sur la deuxième page, se trouve la note suivante :

« Le R. P. Dom Augustin Fangé, abbé de Senones (neveu de Dom Calmet), « ayant eu la complaisance de me communiquer deux manuscrits qui sont dans « la riche bibliothèque de son abbaye, des Chroniques de Metz par Philippe « de Vigneulles et par Jean Aubrion, j'en ai fait des extraits pour indiquer les « principaux faits qu'on y peut trouver relatifs à l'histoire de Metz et de Lor-« raine. »

L'auteur donne ensuite, dans le plus grand détail, la description de ces deux manuscrits et ajoute : « Depuis 1477 jusqu'en 1500, comme j'ai remarqué « que Vigneulles n'avait presque fait autre chose que copier et abréger la chro-« nique de Jean Aubrion, j'ai tiré mes extraits de celle-ci en marquant à ma « marge ce qu'il y avait de particulier dans celle de Vigneulles. »

La chronique d'Aubrion s'attache moins que celle de Vigneulles aux faits étrangers au pays de Metz; elle détaille plus au long les événements qui intéressent cette ville, surtout les guerres avec les ducs de Lorraine et les seigneurs voisins.

L'auteur dit ensuite qu'il a divisé ses extraits en deux parties : la première

est une suite chronologique d'indications de ce qui est dans Vigneulles et Aubrion avec la citation des pages du manuscrit de Senones.

Dans le premier volume, l'auteur s'est attaché à continuer le fil du récit jusqu'à la fin de celui de Philippe de Vigneulles, c'est-à-dire jusqu'en 1526. Les pages y sont fréquemment disposées sur deux colonnes, afin de mettre les deux chroniques en regard l'une de l'autre.

En tête de ce volume, il a reproduit avec exactitude le dessin colorié qui est au commencement de la chronique de Vigneulles, et qui représente la fondation de Metz et des arches de Jouy.

A la page 99, livre second, se trouve un autre dessin colorié représentant le maître-échevin lisant la formule de son serment devant l'évêque.

L'auteur, ayant consacré son premier volume au récit des faits, a rassemblé dans le deuxième tout ce qui eût pu interrompre le fil de sa narration, et en a composé un corps de preuves, de documents et de renseignements sur les usages et coutumes, sur l'administration de la justice et les fonctions des magistrats à Metz.

N° 845 [95]. In-folio sur papier de 33ᶜ sur 20. – Extraits des Chroniques de Metz de Philippe de Vigneulles, par M. Baltus, ancien notaire, échevin de l'hôtel de ville de Metz. — XVIIIᵉ SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en veau. – Belle écriture, bien lisible. – 728 pages, et 89 pour le vocabulaire.

Le volume commence par un travail de M. Baltus sur la vie de l'auteur, l'époque présumée de sa naissance et le temps où il a commencé à écrire ses chroniques. — A la fin se trouve, pour faciliter l'intelligence de cette chronique, un vocabulaire des mots qui ne sont plus usités, puis une notice sur l'établissement des anciens magistrats de la république messine et sur l'origine des paraiges.

On a collé sur la première feuille de garde une note originale de M. Baltus, conçue en ces termes : « Je prie M. Humbert, conseiller au présidial de cette « ville, de remettre à Dom Tabouillot le volume de l'extrait des croniques de « Vigneulles. Metz, le 30 août 1787. Baltus. »

Les extraits de Vigneulles sont précédés d'un avertissement qui commence ainsi : « Les croniques du sʳ Philippe de Vigneulles, dont nous avons fait l'ex« trait, sont un manuscrit en 3 vol. in-4°, aux archives de l'hôtel de ville, qui « les a acquises pour une somme de 150 livres, aux environs de l'année 1753, « de M. Ruzier, conseiller au bailliage et siége présidial de Metz. »

Une note marginale de Dom Tabouillot dit : « Les trois volumes dont parle « ici M. Baltus n'existent plus aux archives; il y a apparence qu'ils ont été « soustraits, ainsi que beaucoup d'autres pièces. » (Voy. ci-dessus n° 838.)

N° 846 [96]. In-quarto sur papier de 26ᶜ sur 22. – Extraits des Chroniques de Philippe de Vigneulles touchant la vie de cet écrivain, commençant à l'année 1439 et finissant en 1523. — 1775.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à Dom Tabouillot. – Demi-reliure. – 123 pages.

Premiers mots : « En l'an après et que le milliair courroit par 1439, fut « alors maistre-eschevin de la cité de Mets le sire Jaicques Simon et à celluy « eschut cinq eschevinages. . . . . »

Fin : « En cellui temps et durant toujours celle mortalité, moy estant en se- « maigne de gairder à la porte des Allemands, par ung mardi 23ᵐᵉ jour de « juillet, jour de saint Appolinaire, evesque, et lundemain de la Madellaine, « je Philippe dessus dit, escripvain de ces présentes, etc. »

Les numéros placés en marge indiquent les volumes et les pages du manuscrit autographe des Chroniques de Vigneulles, en trois volumes in-folio, sur lesquels Dom Tabouillot a copié ces extraits (ci-dessus nᵒˢ 838-840).

847 [97]. In-folio épais sur papier de 29ᶜ sur 21. – Le roman de Garin le Loherain, mis en prose par Philippe de Vigneulles. — 1515.

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en bois couvert en cuir. – Beaucoup de ratures et de corrections dans le texte. – 325 feuillets.

Le volume commence par les arguments des cent soixante-sept chapitres; vient ensuite la préface de Philippe de Vigneulles, dont voici les premiers mots : « Les choses anciennement advenus semble à aulcunes personnes bien « estranges et quasi incrédibles . . . »

Le manuscrit se termine par : « Dieu par sa miséricorde et infinie bonté aye « des trespassés mercy et vuelle tous garder de enchoir en telz dangier et péril. « Amen. »

Ce volume, autographe de Philippe de Vigneulles, paraît être la minute de celui qui a appartenu à M. le comte Emmery et qui est aujourd'hui à M. le comte d'Hunolstein. Ce dernier exemplaire différait du nôtre par quelques

modifications et corrections peu importantes; mais il renfermait en outre des parties que des mutilations avaient fait disparaître du manuscrit de la ville, auquel cet exemplaire a permis d'en faire la restitution sur des feuillets ajoutés.

On lit dans les Chroniques de Metz, par Philippe de Vigneulles : « En celle « dite année mil v^c et xv, je Philippe de Vigneulles, compouseur de ceste pré« sente cronicque, translatis et mis de ancienne rime en prouse le livre de la « belle Biautris et celui du Lourain Guerin. »

Sur une feuille de garde de ce volume, un des descendants de Vigneulles a écrit : « Chronique de mes grands pères. » *Signé :* « De Vigneulles. »

N° 848 [98]. In-quarto sur papier de 20^c sur 11. – « Les Cro« niques de la cité de Metz depuis le commencement de la « fondacion, et de quelz gentz elle fuit encommencié, et en « quelz temps. » — XVIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en veau noir gaufré. – Titres et initiales en rouge. – 149 feuillets.

Premier quatrain :

Dieu soit à mon commencement,
Et la vierge secondement,
Tous saincts et sainctes, tous les anges,
En aient tous gloire et louuanges.

Dernier quatrain :

En bataille d'espées et de lances,
En la grand puissance de France,
Et la grand force dez Francsois,
Sy fort n'est qu'aussy fort ne soit.

La chronique en vers, finissant en 1525, aurait pour auteur, d'après Dom Calmet dans sa Bibliothèque lorraine et l'abbé Goujet dans sa Bibliothèque française, t. XV, p. 2, Jean le Châtelain de la porte Saint-Thiébault, religieux augustin, brûlé comme hérétique à Vic, en 1525; ce qui est très-contestable. Voyez ce qu'en disent les Bénédictins dans l'*Histoire de Metz*, t. I, préf. p. XII, et t. III, p. 13.

Cette chronique a été continuée, également en vers, par des auteurs anonymes. La continuation va, dans le présent exemplaire, jusqu'en 1578. Elle est d'une même main de la page 106 à la page 127, année 1547; de 1547 à l'année 1578, elle est d'une autre main.

Premier quatrain de la deuxième partie ou continuation de la chronique :

Par la promesse de Bourgogne,
Fust eschevée la besoigne

Et furent les François battus,
Et leurs hault orgueil abbatus.

Dernier quatrain :

Son argent qu'il a desboursez
Pour nonnain dont est parlez,
La dame Cathin de Beauvaulx,
Dont il a souffert tant de maulx.

La chronique en vers a été imprimée, en partie par la Vve Bouchard, à Metz en 1698, et par D. Calmet dans ses preuves, en 1728.

N° 849 [99]. In-quarto sur papier de 21c sur 16. – « Cronique « de la noble citez de Metz, de la construction d'icelle, par « quelle gens et en quelle temps. » — 1662.

Ancien fonds, F. 103. – Couvert en parchemin. – 106 feuillets.

Dans cet exemplaire, qui vient de la bibliothèque des Carmes déchaussés de Metz, la chronique de Jean le Châtelain a été continuée jusqu'en 1583; elle se termine par ce quatrain :

Pour canons faire contresonner,
Et harquebouses faire antonner,
Pour la dresser ung jeu d'honneur,
Au gouverneur et autres seigneurs.

850 [100]. In-folio sur papier de 34c sur 22. – « Les Cro- « niques de la noble cité de Metz depuis la fondation d'icelle, « de quelles gens et en quel temps elle fut construite. » — XVIe SIÈCLE.

Ancien fonds, E. 114. – Marqué à l'abbaye de Saint-Clément, 1762. – Couvert en parchemin. – 133 feuillets.

Premiers mots : « Dieu soit à mon commencement. »

Dernier quatrain :

De Jean de Landremont
La guerre fut par trahison
Conduicte toute la saison
Par un faulx traistre messains.

Cette version incomplète de la chronique de Jean le Châtelain se termine à l'année 1491, par la trahison et le supplice de Jean de Landremont.

851 [101]. In-quarto sur papier de 25c sur 18. – « Les Cro-

« niques de la noble ville et cité de Metz depuis la fondation « d'icelle, de quels gens et en quel temps elle fut construite. » — XVIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en veau. – 248 pages.

Copie de la chronique en vers de Jean le Châtelain, continuée en vers par un autre auteur jusqu'en 1575, et en prose jusqu'au quinzième jour d'août 1673, dont voici les derniers mots : « Il (le roi Louis XIV) leur donna cinq « pistoles pour récompense. »

N° 852 [102]. In-folio sur papier de 32^c sur 21. – Chroniques de Metz. — XVIIIe SIÈCLE.

Du cabinet de M. Emmery. – Cartonné. – 352 pages.

1° Chronique de Metz, par Jean le Châtelain, copiée en 1747 par François Marichal.

Bonne copie de cette chronique, qui s'arrête en 1525, époque à laquelle le premier auteur a terminé son travail.

2° (Page 142.) « Les noms de tous ceux qui ont été maîtres-échevins à « Metz, leur vies durantes, avant que l'évêque Bertrand fît, du consentement « du clergé et du peuple, l'ordonnance que nul ne le serait plus sa vie du- « rante, sinon pour un an seulement : anciennement on les appelait les grands « échevins ou premiers échevins. »

Premiers mots : « Hanolibertin fut le premier échevin sa vie durante. »

A partir de 1700, ce travail entre dans beaucoup de détails; il s'arrête en 1729, à la description des fêtes données, le 12 septembre, pour la naissance de Mgr le Dauphin.

3° (Page 239.) Extrait d'un registre trouvé dans le coffre des boulangers.

Au verso de ce titre se trouve un dessin colorié avec soin, représentant les armoiries qui étaient sur la bannière de cette communauté : une pelle de boulanger, un couteau et deux gâteaux de formes différentes, le tout dans une couronne de laurier.

Cet extrait contient des récits annuels de ce qui s'est passé de plus remarquable à Metz depuis 1595 ou plus réellement 1646, jusqu'en 1751, sous la forme de sommaires qu'il était d'usage de consigner sur le livre du corps des boulangers, à la suite des comptes de chaque année. On y mentionne de préférence : les entrées et séjours à Metz des souverains et des grands personnages; les fêtes et réjouissances publiques; les incendies, crimes, exécutions, calamités, la cherté des denrées, etc.

4° (Page 319.) Extraits d'un registre tiré du coffre de la communauté des drapiers de Metz et communiqué par eux.

On y trouve les faits relatifs aux intérêts de la corporation, de l'année 1493 à l'an 1593.

N° 853 [103]. In-quarto sur papier de 20c sur 15. – « L'histoire « de Metz, où on trouvera le temps de sa fondation, son gou« vernement, et autres événements curieux depuis sa cons« truction jusqu'à l'année 1489. » — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné. – 90 pages.

Ce volume a appartenu à M. Dupré de Geneste.

C'est un extrait fort abrégé en prose de la chronique dite du châtelain de la porte Saint-Thiébault.

Premiers mots : « Personne n'ignore que la ville de Metz a toujours passé « pour une des plus anciennes de l'Europe; plusieurs auteurs ont traitez de « son origine. »

Dernier chapitre : « La guerre du duc René de Lorraine en 1489. »

854 [104]. In-quarto sur papier de 20c sur 16. – Différents morceaux touchant l'histoire de Metz et ses règlements et ordonnances. — XVIIe et XVIIIe SIÈCLES.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à Dom Tabouillot. – Relié en veau.

1° Histoire de la ville de Metz depuis l'an du monde 2659 jusqu'en l'an de grâce 1500.

L'ouvrage commence par un avant-propos dont voici les premiers mots : « Entre toutes les villes de l'Europe les plus célèbres par leur antiquité, on ne « peut en trouver aucune qui soit en état de disputer le pas de l'antiquité à la « ville de Metz... »

Cette chronique paraît être un extrait fort abrégé de celle de Philippe de Vigneulles; ce sont les mêmes fables sur l'origine de la ville de Metz; il n'y a que la fin qui soit conforme à l'histoire.

2° Pièces concernant saint Livier, extraites d'un vieux manuscrit in-folio en vélin, qui traite des antiquités de la ville de Metz (fol. XXVIII), dont voici le titre :

« D'un chevalier noble et fort homme nommé Livier, lequel prit les armes « militaires, non craintif se plongea entre les infidèles comme un lion... »

A la fin se trouve cette note : « L'extrait cy dessus a été écrit de la main du « soussigné, lequel a reçu guérison miraculeusement en l'année 1627, par l'in- « tercession du susdit saint et très glorieux martyr, en buvant de l'eau de la « fontaine qui sourdit au lieu où il fut décolé, et a tiré ledit extrait fidèle- « ment et mots à mots sur un manuscrit en vélin, sain et entier et authentique « comme l'original. A Metz, en l'honneur de Dieu et de son saint bienfaiteur, « le 5 mars 1667. *Signé :* Bertrand de Berthier. » – 7 pages.

Autres fragments concernant saint Livier, tirés d'un sermon fait un jour de sa fête ou d'un ancien panégyrique. A la fin, cette suscription : « Tout cecy « est tiré de quelques feuilles qui se trouvent chez le sieur Cuny, près des sœurs « Colettes. » – 17 pages.

3° Vérification des miracles faits en la fontaine de Virval, voisine de l'abbaye de Salival, près Vic, par l'intercession du glorieux martyr saint Livier, en l'année 1623. – 20 pages.

4° Procès-verbal et arrêts de la cour du Parlement de Metz, pour la police générale, des 1er et 10 septembre 1733.

5° (P. 167.) Table pour l'Histoire de Metz, depuis l'an 2659 jusqu'en 1500.

6° (P. 177.) Catalogue de livres choisis.

N° 855 [105]. In-folio sur papier de 30c sur 22. – Recueil de pièces et chroniques de Metz. — Écritures de différentes mains et de plusieurs époques.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué : « S. Petri Senonensis catalogo « inscriptus, 1737. » – Relié en veau. – 312 feuillets.

Sur la couverture intérieure de ce volume se trouvent ces armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois tours d'or, deux en chef et une en pointe.

1° (Fol. 1.) « Coppie de la lettre que le grant Soudans de Babillonne mande « au rois de Chippre par son ambassadeurs. »

Premiers mots : « Jaicomach, par la permission et vollenteit de Dieu omni- « potent grant soldan de Babillonne et seigneur de deux temples : c'est assa- « voir du sainct temple de Sallemon de la saincte citeit de Jherusalem et du « sainct temple de la Mecque, mainteneur et deffendeur de la saincte fois et « doctrine, etc. »

A la fin : « Escripte en nostre chasteau du Caire, à XII de la lune de fevrier « de la nativité sainct et glorieux prophette Mahomet XIIIc et XXXIX. »

2° (Fol. 2.) « S'ensuyvent aucunes croniques extraictes d'aucuns anciens re-

« gistres et aultres enseignemens d'aucuns rois, princes et plusieurs sainctes « issues de la très noble maison de Bourgogne, jusqu'en l'an 1477. »

Premiers mots : « En l'an viiii après la résurrection de Nostre Seigneur, la « glorieuse Marie Magdeilene par sa predicacion conuertit, à Marcelle, le roy et « la roynne de Bourgogne. . . »

Derniers mots : « Et morut le dessus dit prince en sa jonesse en la cité de « Castille. » — Écriture du xve siècle.

2° *bis* (Fol. 5.) « Dont vindrent les trente deniers dont Jesus Christ fut « vendu. » Extrait de la chronique de Philippe de Vigneulles.

3° (Fol. 6.) « Aucuns enseignemens de la foi catholique. » — 8 pages; écriture du xve siècle.

4° (Fol. 10.) « La contenance de la table. » (En 86 vers.)

Premiers vers :

Si tu veul estre bien cortois,
Garde ces choses en François,
Assés souvent tes ongles rougue,
La longueur fait venir la rougne :
De tes mains oste l'ordure,
Les avoir laides est grant laidure

Derniers vers :

De seoir à taublе n'est pas digne
Qui d'aultruy bien ne porte signe.

5° (Fol. 11.) « Cy commence l'ordre de chevalerie. »

Premiers vers :

Boin fait a prodhomme parler
Car ons y puet bien conquester.

Derniers vers :

Largement si que le remanant
Valut bien X^m^ besantz.

4 pages et demie sur deux colonnes; écriture du xve siècle.

6° (Fol. 13.) « Ce sont les enseignemens que chresthienne donne a son « fil. . . »

Premiers vers :

Fil je n'ai mie un grand trésor
Pour t'enrichir pour ce desor.

Derniers vers :

Ne laisse pas à Dieu servir
Pour le monde trop t'asservir.

7° (Fol. 16 verso.) « C'est le doctrinal salvaige ou queil ait pluseurs beaulx « enseignemens de Dieu et du monde. »

Premiers vers :

Seigneurs, or escouteis que Dieu vous benoye,
S'oreis ung mot novel qui est sens vilonnie.

Derniers vers :

Cest doctrinal doit on escripre et retenir,
Car de ce qu'il enseigne ne puet nul mal venir,
Et si en puet on bien dame Dieu deservir
Et en la haulte joye de paradis venir.

3 pages et demie à longues lignes; écriture du xve siècle.

8° (Fol. 19 verso.) « Si dirons des enseignemens que Chaton (Caton) fist à « son fil brièvement. »

Premiers mots : « Sy vous dirons aulcunes bonnes parolles que Chaton dist « pour enseigner plusseurs gens. » — 1 page et demie; écriture du xve siècle.

9° (Fol. 21.) « Comment on doit maintenir les enffans en jonesse jusques à « l'eaige de xx ans.

« Comment on se doit maintenir en jouant entre xx ans et xl.

« Comment on se doit maintenir en moyen eaige entre xl et lx.

« Comment on se doit maintenir en villesse des l'eaige de lx ans en avant

« Comment la personne se doit maintenir la journée des la myenuit en « avant.

« Ceu c'on doit faire à matin.

« Ceu que la personne doit faire quant il ait oys le service de l'esglise.

« Ceu c'on doit faire après mangier.

« Ceu c'on doit faire à la vesprée.

« Ceu c'on doit faire la nuyt à l'alleir on lit.

« De ceaulx qui ne doient mie tenir ceste ordonnance.

« Explicit ce que la personne doit faire à long du jour et de la nuyt.

« Comment on doit voulentier estre en l'eglise.

« Comment et en quelle dévotion on doit oir messe.

« Sy fine la manière et la dévotion c'on doit avoir à oyr messe. » — 9 pages à longues lignes; écriture du xve siècle.

10° (Fol. 25.) « L'epistre que sainct Bernard envoyoit à sire Regmond, « chevalier du chastel Ambroise. » — 12 pages; écriture du xve siècle à longues lignes.

11° (Fol. 30.) « Comment se doit faire roy de nouvel royaulme, duc, « comte, marquis, baron. » — 3 pages; écriture du xve siècle à longues lignes.

12° (Fol. 32.) « Comment heraulx et poursuans furent premièrement fais « et ordonnez et estaublis, tant par l'emperour Julius Cesar, comme par aultre

« rois, et princes anciens, comme vous trouvereis cy après ensuyant. » — 28 pages; écriture du xve siècle à longues lignes.

« Et premier Julius Cesar ordonna ce que s'ensuyt :

« Encore plusieurs ordonnances faites par le dit emperour Julius Cesar, « touchants au fait des héraulx et poursyans. Supplication faite à ung roy de « France par les roys d'armes et héraulx dicelui royaulme touchant plusieurs « articles et ordonnances de le[ur]s offices, comme vous appaira en icelle. Les « ordonnances que héraulx doient avoir en une bataille faisant, et aussy devant « et après, comme Julius Cesar l'emperour ordonnait jaidis lui estant à siege « devant Cartaige, en Afrique, par la manière subscripte.

« En ensuyant ici parle des couleurs et de leur propriéteis que sont ordon- « nées pour armoier les nobles hommes. »

13° (Fol. 47.) « Cy commence la bulle d'or impériale. » Elle commence par « ces mots : « Dieu tout puissant perdurable. . . » — 31 pages; écriture du xve siècle.

14° (Fol. 64.) « C'est un jugement donné et rendu à Metz en la court de « nostre seigneur Fréderic, resplandissant roy des Romains, par Thyerit, vé- « nérable archevesque de Trièvc, et Thiébault, noble duc de Lorraine, pour le « fait du toneu de Mets » (en 1214). — 8 pages.

14° *bis* (Fol. 66.) « C'est li droitures du grant toneu de Mets. »

15° (Fol. 71.) « Copie d'un atour faisant mention que nul estranger n'estoit « receu bourgeois en la cité de Mets, sinon à charge de donner la vingtiesme « partie de son bien au prouffit publique » (1317). Imprimé dans les Preuves de l'Histoire de Metz (t. III, p. 329).

16° (Fol. 72.) « Le Serment de ceulx qui désirent prendre bourgeoisie en « ceste cité de Metz. »

17° (Fol. 72 verso.) « Mandement de Conrard, evesque de Metz, en 1215. »

18° (Fol. 73.) « C'est ceu que le Maistre-Eschevin de Mets ait affaire en son « année pour l'office de maistre-eschevinage. »

19° (Fol. 75.) « Copie de l'atour pour les mariages clandestins et faits par « personnes en puissance d'aultruy. »

20° (Fol. 83.) « S'ensuivent les noms et surnoms de tous les sieurs maîtres- « echevins qui ont estez en la cité de Metz, depuis l'an mil cent soixante dix « quilz furent instituez, lesquelz seront cottez selon le milliaire de l'année qu'ilz « ont régnez. »

Premiers mots : « Sr Benoy qui fut instituez on dit an 1170, et le fut 15 ans. »

Derniers mots : « Ly sire Gille le Belz, 1326; à la s^t^ Pierre, fenal entrant, « que la paix fut faite. » — Liste incomplète.

21° Chronique des Maitres-Échevins, à laquelle il manque les vingt-trois

premières et les trois dernières pages, provenant d'un manuscrit de la bibliothèque de M. Emmery, lequel avait appartenu à M. de Kolb et à Paul Ferry. Elle commence à l'année 1326, sous l'échevinat de Gille le Bel, par ces mots : « Gouvernait du tout en tout et la royenne d'Angleterre, qui estoit seur au roy « de France, n'amait pas les dits chevaliers. . . » Elle se termine au 16 décembre 1475, par ces mots : « C'est assavoir ungne coppe de fin or pesant ung « marc, et avoit en la dicte v^c florin de Rin, et fut donnés au dit duc et y li beu « le jour de Noël et plusieurs aultres foys. . . » — 156 pages écrites sur deux colonnes; fin du xve siècle.

A la suite de cette chronique (fol. 161) se trouve la relation de la conspiration de Jean de Landremont, sa condamnation et son supplice, occupant 5 pages et demie; écriture du xvie siècle. Puis (fol. 165) la relation de l'entrée et séjour à Metz en 1473, le 28 septembre, de l'empereur Frédéric, de son fils Maximilien et de l'archevêque de Mayence. — Fragment de chronique occupant 10 pages; écriture du xve siècle.

22° (Fol. 172.) « S'ensuivent les noms et surnoms de tous les maistres-« eschevins depuis l'an 1170, quilz furent instituez, jusqu'en 1633. »

« Establissement du sieur maître-échevin fait par mil cent soixante dix « neuf. » (C'est la traduction de la charte de l'évêque Bertram.)

23° « S'ensuit la substance des lettres que M. le merquis de Baudes (Bade) « escript aux gens d'esglise et à toute la clergiez de la citeit de Metz, et aussy à « la dicte citeit meisme, touchant le différant d'entre les deux arcevesques de « Maiance, la deposisions et desclaration d'iceulx. »

Cette correspondance est relative à la dissension qui s'était élevée entre les magistrats de Metz et les chanoines de la cathédrale, retirés à Pont-à-Mousson, à l'occasion des deux compétiteurs, Diether d'Issembourg et Adolphe de Nassau, élus en 1462 à l'archevêché de Mayence.

En regard de chaque lettre on a dessiné les armoiries de ceux qui les ont écrites.

Cette correspondance a été transposée par la faute du relieur; la suite reprend plus loin (ci-après, n° 32). Le manuscrit n° 834 [84], provenant de la bibliothèque de M. Emmery, intitule cette correspondance : « Journal d'André de « Ryneck. »

24° (Fol. 197.) « Cronique ancienne où que est contenue une de la vie de « Monseigneur sainct Liviez, citoieis de Metz. » Premiers mots : « Pour venir à « la vérité vraye hystoire et narracion du glorieulx martyr amy de Dieu, Mon-« seigneur sainct Liviez. . . » Derniers mots : « Mirent jus doucement le benoy « et glorieulx corps sainct Liviez, en glorifiant et randant grace à Dieu de pa-« radis, à cui est honnour et gloire sans fin pardurablement. »

Cette chronique a été publiée dans *l'Austrasie*, revue de Metz, par M. le baron d'Huart. — 28 pages, écriture du xv siècle sur deux colonnes.

25° (Fol. 211.) « Les evesques de Metz depuis saint Clément jusqu'a Con-« rard Bayer de Boppart. » Cette liste, indiquant seulement la durée de leur épiscopat, est de la fin du xve siècle; elle a été continuée d'une autre écriture jusqu'à Henri de Bourbon, en 1608.

26° (Fol. 212.) Chronique des évêques de Metz depuis saint Clément jusqu'a Conrard Bayer de Boppart, mort en 1459, traduite en français d'après un texte latin, dont il existe plusieurs copies anciennes, et qui est notamment contenu dans le manuscrit 796 [46], intitulé : *Livre des drois Moss. de Mes.* Elle est ici continuée par un autre chroniqueur jusqu'au cardinal de Givry, en 1604, avec la relation de ses funérailles, le 16 avril 1612. Elle commence par ces mots : « Metz est une cité ancienne en la province de Galle assise, en la premiere « partie, habundans de fleuves, adornée de vignes et de boix. . . » Derniers mots : « Conrard Baier fut le lxxvij^e evesque de Metz. . . » — La premiere partie de cette chronique occupe 40 pages et demie sur deux colonnes; écriture de la fin du xve siècle.

27° (Fol. 263.) Fragment de la chronique des évêques de Metz, commençant à Raoul de Coucy, en 1415, avec les « obligations et gaigières que Mon-« seigneur Conrard Bayer, evesque de Metz, trouva quant il vint en l'evesché. » — 3 pages et demie; écriture de la fin du xve siècle.

28° (Fol. 265.) « Institution des S^rs amans faite par Bertrand, evesque de « Metz, assisté du conseil de son clergé, de la noblesse, du maistre-eschevin, « de ses conseillers et aultres notables bourgeois faisant en corps l'estat de la « cité de Metz, par mil cent quatre vingt dix sept, avec la confirmation d'icel-« luy establissement faite par Philippe, roi des Romains, l'an 1199. »

29° (Fol. 267.) « Estat et déclaration de tous les S^rs amants, depuis l'esta-« blissement d'iceulx, jusqu'en 1604, et du tiltre de la paroisse quilz ont estez « amant. »

30° (Fol. 280.) Confirmation des priviléges de la cité de Metz par les empereurs d'Allemagne et les rois de France. — Copies du xviie siècle.

31° (Fol. 285.) Édit du roy sur le rétablissement des Pères Jésuites, imprimé à Lyon, l'an 1604.

32° Copie du second traité de paix fait entre les sieurs Princier, Doyen, Chanoines et Chapitre de la Cathédrale et les sieurs Maître-Échevin, Treize, Conseil et Communauté de Metz, en 1467. Ce traité a été fait à l'occasion de la dissension élevée entre les magistrats et les chanoines de Metz, à cause de la double élection de Diether d'Issembourg et d'Adolphe de Nassau à l'archevêché de Mayence.

33° (Fol. 294.) Statuts des sieurs amans de Metz.

34° (Fol. 296.) Accord fait entre Son Altesse de Lorraine et la cité de Metz, pour certains villages contentieux, en 1604. (C'est le traité de Nomeny.)

35° (Fol. 299.) Copie de la ratification de ce traité par le roi Henri IV.

36° (Fol. 300.) Copie du mandement du cardinal de Lorraine, évêque de Metz, pour faire payer au maître-échevin les quatre muids de sel à lui dus chaque année à cause de sa charge, « lesquels estoient discontinué de paier « passez quelques années. » (1604.)

37° (Fol. 301.) Copie de la promesse faite par le sieur Durand de délivrer par chaque an, l'espace de quinze ans, la quantité de 150 quartes de sel. (1636.)

38° (Fol. 301 verso.) Copie d'un traité fait entre le duc de Luxembourg et la ville de Metz, en 1599.

39° (Fol. 302.) Accord fait entre les sieurs maître-échevin, conseil et treize et les sieurs de la cathédrale de cette ville, pour eulx et pour les haults justiciers du pays messin (1696).

40° (Fol. 304.) « Cy après s'ensuit comme la cité de Metz est despartie par « les trois mairies de Metz ad cause des trois celle (siéges) des eschevins du « palais de Metz, lesquelz sont vingt eschevins avec le maistre-eschevin qui est « lieutenant de l'empereur. »

41° (Fol. 307.) La manière de recevoir les deniers de la bulette sur chacun contrat.

42° (Fol. 308.) Liste des familles des paraiges de Metz.

43° (Fol. 309.) « Recueil du cronique Claude Pheleppin. » 4 pages, écriture du XVIIe siècle. — Premiers mots : « L'an mil iiij^c xviii, pour la nécessitez « publique, le conseil ordonna que tous les estrangers hommes et femmes venus « à Metz depuis douze ans paieraient chascunes sepmaines, le sapmedy, ung « denier. » — Cette chronique se termine à l'an 1603 par ces mots : « Le vendredy « xiiij (*lisez* IIII) des ides de mars, le roy Henry IV fit son entrée en grande magni- « ficence à Metz, et en sortit le mardi premier avril, deuxième feste de Pasque « au dit an. » — Imprimé dans l'Histoire de Lorraine par dom Calmet, tome V, colonne cxviij des Preuves.

44° (Fol. 311.) « Déclaration de certains fiefs du pays messin et d'où ilz « meuvent. »

45° (Fol. 311 verso.) « Estat de ceulx qui tiennent terre de fiefs subjecte à « reprendre du corps de la cité de Metz, par la cession qu'en a fait Son Altesse « de Lorraine au contract de transaction des villages contentieux » (1604).

46° (Fol. 312.) Extrait des registres du conseil d'état, en 1621, relatif aux droits de jurisdiction.

47° « Establissement des Pères Jésuites au collége de Saint-Eloy à Metz, en « 1622. »

N° 856-858 [106-108]. In-folio sur papier de 30^{c} sur 20 (trois volumes). – Observations séculaires de Paul Ferry. — XVIIe SIÈCLE.

Manuscrits autographes. – Reliure ancienne en veau brun. – Le premier volume contient 305 pages, le deuxième 498, le troisième 508.

Sur la première page du deuxième volume est écrit de la main de Dom Jean François, ancien prieur de l'abbaye de Saint-Clément, l'un des auteurs de l'Histoire de Metz : « Ce volume, avec la fin du précédent, forme non-seulement un « code universel d'atours, autrement lois messines sous les empereurs, mais « même un cartulaire général de Metz et des pays voisins. »

Les Observations séculaires forment un vaste recueil de notes et d'extraits précieux concernant l'histoire de Metz, de la Lorraine, de la France et de l'Allemagne; une histoire du protestantisme et de ses progrès à Metz; des renseignements généalogiques sur les familles messines; l'époque de la construction de divers édifices; la fondation des maisons religieuses et hospitalières; la jurisprudence messine; les traités de paix et d'alliances; des extraits des actes des amans; la concordance de l'histoire de Metz avec l'histoire générale, etc.

Pour composer ce vaste recueil, Paul Ferry a mis à contribution les ouvrages d'histoire générale et particulière, les chroniques et les annales messines, les archives de l'hôtel de ville et de l'hôpital Saint-Nicolas, et une grande quantité de documents précieux, pour lesquels il a eu soin d'indiquer les sources où il a puisé.

Les deux premiers volumes renferment les notes historiques depuis le Ier siècle de l'ère chrétienne jusqu'au commencement du XVIIe; le troisième comprend une table méthodique de toutes les matières contenues dans le corps de l'ouvrage, et des tables chronologiques où sont mentionnés les faits correspondants de l'histoire générale.

Ces précieux volumes, après être restés longtemps dans la famille de Paul Ferry, furent achetés en 1773 par Dom Jean François; ils passèrent ensuite entre les mains de M. Guelle, ancien notaire à Metz, puis dans celles de M. Teissier, ancien sous-préfet de Thionville; la ville en fit l'acquisition à la vente de la bibliothèque de ce dernier en 1835.

Paul Ferry, célèbre ministre protestant, naquit à Metz en 1591 et mourut en 1669.

(Voir la Biographie de la Moselle et l'article de M. Prost sur les *Observations*

séculaires de Paul Ferry, p. 242 des *Mémoires de l'Académie de Metz*, année 1850-1851.)

N° 859-860 [109-110]. In-folio sur papier de 34^{c} sur 26 (deux volumes). – Extraits des Observations séculaires de Paul Ferry sur l'Histoire de Metz, allant jusqu'en 1459, par un religieux bénédictin de Saint-Arnould. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonnés. – Le premier volume contient 489 pages, le deuxième 511.

Sur la deuxième feuille de garde du premier volume est écrit : « Manuscrits « de la bibliothèque de l'abbaye de Senones, concernant l'histoire de Metz. »

La bibliothèque de l'abbaye de Senones a été en partie transportée à Épinal; mais la Bibliothèque de Metz en possède quelques manuscrits.

Ces extraits ont été faits à l'usage de Dom Tabouillot et de Dom Jean François, pour la composition de leur Histoire de Metz; on y trouve :

Traités et conventions passés en 1614 et 1615 entre les évêques de Metz et les ducs de Lorraine.

« Polion beneficiorum omnium episcopatuum. »

Recueil contenant, entre autres choses, le catalogue des titres de l'abbaye de Morlac (peut-être Morbach).

Recueil contenant un cartulaire de Senones, copié sur les titres qui sont au trésor des archives de Lorraine.

Chronique de Metz, par Philippe de Vigneulles.

Chronique de Jean Aubrion, notable de Metz.

Copie du roman de Garin le Loherain.

La discipline ecclésiastique des églises réformées de France, par Paul Ferry.

Érection de la bulette de Metz, en 1380.

861 [111]. In-folio sur papier de 30^{c} sur 20. – Miscellanea, par Paul Ferry. — XVIIe SIÈCLE.

Du cabinet de M. Emmery. – Relié en basane. – Manuscrit autographe. – 217 pages.

Premiers mots : « Mémoires que le mercredi 14e jour d'août 1647, M. de Kolb, etc. »

Contient des notes diverses : généalogies, blasons; extraits d'atours; renseignements sur les noms des rues et places tirés des actes des amans; généalo-

gies des comtes de Metz, des ducs de Mosellane, des rois de France. Une suite de tableaux chronologiques par siècle termine le volume.

N° 862 [112]. In-quarto sur papier de 22c sur 16. – Relation du siége de Metz par Charles-Quint en 1552, par Bertrand de Salignac. — 1820.

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en veau. – 153 pages. – Copie faite en 1820 par M. Lemaire, secrétaire en chef de la mairie de Metz, sur l'ouvrage imprimé à Paris par Charles Estienne, en 1553.

Le plan de Metz, qui accompagne cet ouvrage, a été dessiné par M. Silly, architecte de la ville, d'après la gravure de Sébastien Le Clerc, artiste messin.

863 [113]. In-folio sur papier de 32c sur 21. – « Mémoire de « tout ce qui s'est passé à la démolition du lieu où est la Ci- « tadelle et les lieux du retranchement de Guise et la place « Saint-Jacques, comme aussi des autours de la ville de « Metz. » — 1667.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné. – 221 pages. – Copie faite en 1667 sur l'original déposé aux archives du royaume en 1569.

Une grande partie de ces pièces, relatives à la démolition des abbayes, ont été imprimées en un recueil in-4° de 92 pages, chez Lamort, à Metz, en 1788.

Ce mémoire est le procès-verbal de tout ce qui a été fait en 1561 par M. de Vieilleville, lieutenant-général, gouverneur de la ville de Metz, pour le relogement des religieux de Saint-Arnould, de Saint-Clément et de Saint-Symphorien, dont les abbayes avaient été ruinées lors du siége de Charles-Quint, en 1552, et pour celui des religieuses de Saint-Pierre et de Sainte-Marie, dont les bâtiments se trouvaient dans l'enceinte de la citadelle, que le roi avait ordonné de construire pour maintenir les Messins sous son obéissance.

Le retranchement de Guise est occupé maintenant par les bâtiments de l'arsenal d'artillerie.

Ce qui reste des anciennes abbayes de Saint-Pierre et de Sainte-Marie est compris dans les bâtiments militaires de la citadelle. Dans une salle qui paraît avoir appartenu à celle de Sainte-Marie, on remarque des peintures murales du XIIIe siècle.

864 [114]. Petit in-quarto sur papier de 19c sur 14. – Rela-

tion de la réception de Monseigneur de La Valette, duc d'Épernon, pair de France, à Metz et à Marsal au mois d'août 1583. — XVIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à M. Descartes, conseiller au parlement de Metz. – Cartonné. – 45 pages.

Ce volume est orné de dessins à la plume très-bien exécutés, représentant des arcs de triomphe et d'autres décorations monumentales élevées à l'occasion de l'entrée de M. le Duc d'Épernon à Marsal.

Les inscriptions et les devises sont intercalées dans le texte.

M. le baron d'Huart a publié cette relation dans un des numéros de l'*Austrasie;* l'édition de M. d'Huart a été jointe à ce volume.

N° 865 [115]. In-quarto sur papier de 20^c sur 16. – Journal de Dom Floret, religieux bénédictin de Saint-Arnould. — Vers 1760.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à Dom Tabouillot. – Relié en veau. – 119 pages. – Copié par Dom Robert, religieux de Saint-Arnould.

Ce journal contient la suite des faits arrivés à Saint-Arnould, les cessions à bail des fermes, maisons et moulins en dépendant, la mention des personnes décédées à Metz et dans les environs, le détail de quelques événements arrivés à Metz de 1587 au 6 novembre 1638.

Ce volume est la copie du manuscrit autographe de l'auteur, conservé à la préfecture de la Moselle.

Le dernier article est suivi de cette note : « Le 6 décembre 1638 est décédé « M. Sébastien Floret, religieux, ancien aumosnier de Saint-Arnould, lequel « est mort d'une cheutte pour avoir tombé d'un dégrez, à trois heures du « matin, allant allumer sa chandelle pour dire ses matines; il était âgé de 80 ans, « en ayant été 40 relligieux; il est l'auteur de ce journal, et il y a bien peu de « chose qui ne soit écrit de sa main. » – Dans son journal, Dom Floret parle souvent de ses parents, qui étaient cultivateurs à Flocourt, village du pays messin, d'où il était probablement originaire.

866 [116]. In-quarto sur papier de 27^c sur 17. – Journal de Jean de Saint-Aubin, de 1590 à 1594. — XVIe SIÈCLE.

Du cabinet de M. Emmery. – Cartonné. – 147 pages.

Premiers mots : « Décembre année 1590, janvier 1591 ; le 16, nouvelles « de l'élection d'un nouveau pape le 6 de ce mois, qui estoit cardinal de Cré « mone. »

C'est un journal des affaires générales du temps, fait par un calviniste, et où il est fort souvent question du duc de Bouillon. Il est peu intéressant pour Metz, d'une très-mauvaise écriture du temps et souvent illisible. L'auteur est Jean de Saint-Aubin, médecin célèbre de Metz, ami d'Anuce Foès.

N° 867 [117]. In-quarto sur papier de 22^{c} sur 15. – Chronique protestante. — Milieu du XVIe SIÈCLE.

Du cabinet de M. Emmery. – Tout le volume est d'une assez mauvaise écriture. – Demi-reliure. – 589 pages.

Cette chronique commence par une partie en assez mauvais état de la chronique de Jean le Châtelain, à laquelle il manque les 274 premiers quatrains; elle commence en 1418 et s'arrête en 1525, au 613e quatrain que voici :

Néant moins par grant sapience,
Fut prys en bonne patiance,
Et le cas sy bien ordonnez,
Que tous mal furent pardonnez.

Ensuite vient un fragment de chronique commençant à 1317 et s'arrêtant à 1539. – « S'ensuyvent le nom des evesques de Metz depuis saint Clément « jusqu'à Charles, cardynal de Lorayne, filz de Son Altesse de Lorayne, et de « présent evesque de Metz. » – « Ballaide sur le gouvernement de Metz, » pièce de vers occupant neuf pages. – A la suite vient une chronique commençant à l'année 1550 et s'arrêtant en 1609. – Le tout entremêlé de mentions d'événements, de crimes, querelles, exécutions, et de quelques discours relatifs aux affaires du protestantisme en France. Voici les titres de quelques-uns de ces discours : « Discours sur la mort de M. Anthoine de Bourbon; Discours « sur ce qui advint en France et en Angleterre en l'année 1567; Discours sur « l'enfantement de la ligue, son progrès, et ensemble les comportemens du roy « Henri III, des chefs ligueurs et autres pendant le commencement de la ligue; « Commencement de la guerre de Metz; Discours sur le massacre de Vassy; « Discours de ce qui advint à M. le prince de Condé peu avant la bataille de « Dreux; Brief discours sur ce qui advint en la ville de Metz en 1567; Discours « sur le massacre de Paris en 1572. » – Chronique par Jean le Rochier, demeurant en Por-Sailley. – Entrée de Henri II à Metz. – Eglises abattues à cause du siege. – Charles-Quint assiége Metz, 1552. – Les frères Baude conspirent en 1554. – Guerre à Toul, 1555. – Malfaiteurs pendus à Metz. – Édit du maître-

échevin sur la police de la ville. – Monnaies. – Gouverneurs de Metz. – Prévôt des marchands pendu et étranglé devant la grande église. – Comète. – Soldair tiré à quatre chevaux. – Grande mortalité parmi les enfants en 1558. – Maistre-sergent des Treize pendu. – Scandales. – Disputes des bourgeois. – Vignes gelées en 1560. – En 1551 commencement de la réformation selon le saint Évangile en la ville de Metz et le pays messin. Détails à ce sujet : « En « icelluy temps toujours l'église croissoit à Metz entre les fidèles, tellement « qu'à la prédication à Saint-Privez, il y avoit bien 4,000 personnes. » – C'est à partir de cette année que commence le registre des baptêmes, mariages, décès et assemblées de ceux de la religion réformée de Metz. Le volume se termine par une suite de discours sur les trépas heureux de plusieurs personnages. – Les derniers feuillets sont occupés par des actes de baptêmes, mariages, etc. de ceux de la religion réformée.

N° 868 [118]. In-quarto sur papier de 24^{c} sur 16. – Chronique des Minimes. — XVIe et XVIIe SIÈCLES.

Du cabinet de M. Emmery. – Relié en veau. – 256 feuillets.

On lit sur le second feuillet de garde : « Chronique aux révérends Pères Mi« nimes de Metz, » et plus bas, à la suite d'une note latine relative au sieur Chesneau : « Ce livre est et doit être à Justemont. » Jean Chesneau était le dernier abbé de Saint-Éloy (abbaye de Prémontrés, près de Metz), mort en 1621.

Cette chronique est passée aux Minimes de Metz lorsque les Jésuites prirent possession de Saint-Éloy.

Les Minimes ne furent établis à Metz qu'en 1604; la première partie de ce recueil ne peut donc pas leur être attribuée. Ce volume étant tombé entre leurs mains, ils inscrivirent sur les derniers feuillets restés en blanc quelques événements arrivés à Metz depuis l'année 1640 jusqu'en 1650.

Le volume commence par la chronique des évêques de Metz : « Metz est une « cité ancienne en la province de Gaule assise. . . » – Elle finit au verso du cinquante-troisième feuillet, à la fin de l'article Georges de Baden.

Fol. 54. « Cy après sont les mémoires des fondations de plusieurs monas« tères et lieux pieux qui sont dans cette ville de Metz, et premier de la maison « de Sainte-Croix, aultrement maintenant dicte Saint-Éloy » (ancien monastère des Petits-Carmes, dont les bâtiments sont occupés aujourd'hui par le Mont-de-Piété et la Bibliothèque). – Premiers mots : « Il faut entendre qu'en l'an 1165 « nasquit Philippe, fils du roy Louis septième, dict le Victorieux. » – Se termine au feuillet 119, à l'institution du couvent des sœurs de Sainte-Claire.

Viennent ensuite des prières latines occupant 15 feuillets.

Le feuillet 134 verso contient des vers contre Luther, Bèze et Calvin.

Fol. 136-236. Chronique en vers de Jean le Châtelain; elle s'arrête à l'année 1551, par ces mots : « Au premier jour du mois de may... »

Tout ce qui précède a dû être écrit vers la fin du XVIe siècle.

Au fol. 244 commence un journal par année, depuis 1640 jusqu'en 1650, d'une assez mauvaise écriture, occupant 24 pages dont voici les premiers mots : « L'an 1640, le jour de saint Jean-Baptiste, l'église des révérends pères Minimes « de Metz a été consacrée par Monseigneur Martin Meurisse, évesque de Ma- « daure, suffragant et vicaire général de Monseigneur Henry de Bourbon, « évesque de Metz. »

N° 869 [119]. In-folio sur papier de 48c sur 25. – Chronique de Jean Bauchez, greffier du village de Plappeville. — XVIIe SIÈCLE.

Du cabinet de M. Emmery. – Relié en veau. – 224 feuillets.

Le commencement du volume contient une copie de la chronique en vers, dont il manque les premiers quatrains et qui est continuée jusqu'en 1635. Vient ensuite le journal en prose, ou chronique, de Jean Bauchez, de 1635 à 1650, qui occupe la plus grande partie du manuscrit. – Le journal de Jean Bauchez a été publié d'après ce manuscrit par MM. Ch. Abel et E. de Bouteiller, en un volume in-8°, Metz, 1868.

870 [120]. In-folio sur papier de 34c sur 21. – Chronique de Metz, par Ancillon. — XVIIe SIÈCLE.

Du cabinet de M. Emmery. – Relié en veau. – 475 pages.

Cette chronique commence à l'année 1656 par ces mots : « En l'année 1656, « la brèche qui s'était faite depuis quelque temps en la digue de Wadrineau, « entre Metz et Longeville, s'élargit tellement qu'il n'y avoit plus une goutte « d'eau de Mozelle dans la ville... »

Elle se termine à l'année 1683 par ces mots : « La livre de pain blanc valloit « deux sols messins la livre, et le pain brun et noir à l'équipolent. »

A la suite un « registre des morts enterrez à Mets, faisans profession de la « religion réformée, depuis le mois de may 1636 jusqu'au mois de febvrier « 1660, que Gédéon de Hédin a exercé la charge de consolateur et prieur d'en- « terrements de ceux de la dite religion, 1636. »

Ancillon (Joseph), avocat au Parlement de Metz, naquit dans cette ville en 1629, et mourut à Berlin en 1719.

N° 871 [121]. In-folio sur papier de 37c sur 27. – Chroniques de Metz, de 1324 à 1683. — XVIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Demi-reliure. – 159 pages.

Première partie : « Recueil journalier de ce qui s'est passé de plus mémorable « dans la cité de Metz et paiis messin, depuis l'an 1324 jusqu'en 1524. » Commençant par ces mots : « Nonobstant la guerre on usa d'une telle police dans « Metz qu'il n'y eut aucun désordre... » – Finissant par ces mots : « Un augustin « nommé Jean le Chastelain, qui avait prêché le carême à Metz, est brûlé à « Vic pour avoir parlé contre la vie déréglée du clergé; son procès lui ayant été « fait à la solicitation du grand commandeur de Saint-Anthoine, du maître « d'hôtel de Gorze et de quelques autres ecclésiastiques. » – 18 pages.

Deuxième partie : « Recueil journalier de ce qui s'est passé de plus mémo- « rable dans la citez de Metz et pays messin et aux environs, depuis l'an 1656 « jusqu'en 1683. » – C'est un exemplaire incomplet de la Chronique de Joseph Ancillon que donne le ms. 870 [120].

A la page 113 sont deux feuillets de la copie du manuscrit du curé d'Ottonville, qui se trouve à Neunkirchen, commençant par ces mots : « Hic an- « nus 1635 nobis fuit... »

872 [122]. In-octavo sur papier de 17c sur 11. – Journal de ce qui s'est passé à Metz depuis 1724 jusqu'en 1725, par le chevalier de Belchamp. — XVIIIe SIÈCLE.

Du cabinet de M. Dufresne. – Cartonné. – 230 pages.

Ces mémoires sont écrits avec une originalité piquante; ils divulguent les secrets de l'intérieur des familles, les projets de mariage, les dots, les aventures galantes, les on-dit, etc...

M. Laurent de Belchamp, d'une ancienne famille établie à Metz, était seigneur de Talange, chevalier de l'Ordre militaire hospitalier de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, en 1730.

873 [123]. In-folio sur papier de 33c sur 21. – Annales de Metz, de 1724 à 1755, par M. Baltus, notaire, ancien conseiller-échevin de l'hôtel de ville, réunies par les Bénédictins pour servir de supplément aux Preuves de l'Histoire de Metz. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné. – 360 pages.

Cet ouvrage utile, écrit sans prétention, se termine en 1759. Il est précieux par les renseignements qu'il donne sur la construction de divers édifices. Il a été imprimé chez Claude Lamort, en 1789, in-4° de 359 pages, par les soins de Dom Tabouillot, qui mit en ordre le manuscrit du laborieux Jacques Baltus.

N° 874 [124]. In-folio. – Même ouvrage que le précédent, copie sur l'original par Dom Robert, bénédictin de Saint-Arnould. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné. – 250 pages.

875 [125]. In-folio sur papier de 33c sur 20. – Annales de Metz, depuis la création du monde jusqu'en 1751, par M. Philippe Marchand, commissaire de quartier à Metz. — 1753.

Des archives de l'hôtel de ville. – Auparavant de la bibliothèque de M. Dupré de Geneste. – Cartonné. – 148 pages.

Ces annales, très-succinctes, sont en forme de tableaux chronologiques, avec les concordances de l'histoire universelle.

On y remarque :

1° Plan et profil de la citadelle de Metz, construite en 1560;

2° Plan de la porte Saint-Thiébault telle qu'elle était en 1676, à l'entrée de la rue du Neufbourg.

3° Plan de Metz en 1552, d'après la gravure de Sébastien Le Clerc.

4° Antiquités qu'on a trouvées en perçant la rue Saint-Louis, en 1749. – Des fragments de ces antiquités sont incrustés au-dessus de l'arcade à gauche.

5° Plan de la pyramide du feu d'artifice tiré en 1749 pour la publication de la paix, et en 1751 pour la naissance du Dauphin.

6° Plan de Metz en 1750; projet de la place Royale à construire devant la cathédrale.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE METZ.

876 [126]. In-folio sur papier de 32c sur 22. – Histoire ecclésiastique de la ville et du diocèse de Metz, par le P. Be-

noît Picard, religieux capucin de Toul, mort en 1720. — XVIIIe siècle.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné. – 952 pages.

Cet ouvrage estimé, resté en manuscrit, est souvent cité par Dom Calmet dans son Histoire de Lorraine, et par les auteurs de l'Histoire de Metz, Dom Tabouillot et Dom Jean François.

Benoît Picard dédia son ouvrage à M. de Coislin, évêque de Metz, qui en empêcha l'impression après l'avoir fait lire par son grand vicaire.

Il existe, tant à Metz qu'à Pont-à-Mousson, trois copies de cette histoire. M. Auguste Digot, de Nancy, en a fait la description dans son éloge imprimé du P. Benoît Picard (Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1845).

N° 877 [127]. In-folio sur papier de 36^{c} sur 24. — Tome Ier de l'Histoire ecclésiastique et civile de la ville et diocèse de Metz, par le P. Benoît Picard, capucin de Toul, 1718. Dédiée à Mgr de Coislin, évêque de Metz. — XVIIIe SIÈCLE.

Ancien fonds, D. 96. – Demi-reliure. – 734 pages.

Ce volume contient : 1° la généalogie de la maison de Coislin du Cambout; – 2° trois livres de l'Histoire de Metz et les trois premiers chapitres du sixième livre allant jusqu'à l'an mil.

878-879 [128-129]. In-quarto sur papier de 22^{c} sur 19 (deux volumes). – Nouvelle Histoire de Metz, ou Recueil historique de ce qui est arrivé de plus remarquable dans la ville de Metz, depuis le temps de Jules César jusqu'à présent (1756). – Avec les Histoires abrégées des vies de saint Arnould, vingt-neuvième évêque de Metz, grand aïeul des rois de France, et de Louis Ier du nom, surnommé le Débonnaire, empereur d'Allemagne et roi de France. Enfin, une dissertation pour prouver évidemment, contre le sentiment de quelques célèbres historiens, que le corps de ce grand prince et celui de la reine Hildegarde, sa mère, ont toujours reposé jusqu'à présent dans l'église de l'abbaye

royale de Saint-Arnoul de Metz, par Dom Théodore Brocq, religieux de Saint-Arnould, mort en 1762. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Reliés en veau. – Manuscrit autographe. – 1120 pages.

Le premier volume contient une note, suivie d'approbations et de témoignages favorables adressés à Dom Brocq de la part de M. de Lançon, des conseillers au parlement, Bertrand et Descartes, du R. P. Dom Sébastien Guillemin, président de la congregation de Saint-Vanne, de Dom Calmet, abbé de Senones, du 3 mai 1747, et de M. Manoir, à Paris, du 25 septembre 1748.

N° 880-881 [130-131]. Même ouvrage que le précédent, provenant de la vente de la bibliothèque de M. Teissier, ancien sous-préfet de Thionville, mort préfet du département de l'Aude.

882 [132]. In-folio sur papier de 34c sur 22. – Histoire abrégée de la ville de Metz, par Dom Théodore Brocq, religieux de Saint-Arnould, profès de Saint-Vincent en 1704, tirée de son Recueil historique, en 2 volumes in-4°. — 1760.

Ancien fonds, D. 95. – Manuscrit autographe offert à l'abbaye de Saint-Vincent, en 1760. – Cartonné. – 436 pages. Avec une table des matières.

Il manque les pages de 715 à 718 et de 783 à 786.

Cet extrait a été fait à diverses reprises, pendant plusieurs années qui précédèrent la mort de l'auteur, arrivée en 1762.

883 [133]. In-folio sur papier de 33c sur 21. – Histoire abrégée de la ville de Metz, par Dom Théodore Brocq, religieux de Saint-Arnould. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné. – Manuscrit autographe. – 123 pages.

C'est un extrait de l'ouvrage précédent.

884-885 [134-135]. In-folio sur papier (deux volumes). – Le premier volume de 43c sur 25, le second de 34c sur 23. – His-

toire de la ville de Metz, par Dom Jean François et Dom Tabouillot, religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne, divisée en trois livres. — Vers 1760.

Des archives de l'hôtel de ville. – Manuscrit autographe de Dom Tabouillot, avec planches et figures dessinées à la plume, intercalées dans le texte.

Cette histoire, qui est estimée surtout à cause des preuves historiques qui en font partie, a été imprimée, le premier volume à Nancy, chez Lamort, en 1769, et les cinq derniers à Metz, chez Collignon, de 1775 à 1790. La révolution a arrêté l'impression des volumes qui devaient, après ceux-là, contenir la fin des Preuves, et dont les matériaux étaient préparés. Ils sont conservés parmi les manuscrits de la bibliothèque de Metz, et ils forment quatre tomes, manuscrits 892-895 [142-145]. La mise en ordre de ces Preuves appartient à Dom Tabouillot seul.

N° 886-887 [136-137]. In-folio sur papier de 34c sur 21 (deux volumes). – Histoire de la ville de Metz, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, par Dom N. Tabouillot, religieux de la congrégation de Saint-Vanne. — 1787.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonnés. – Le premier volume contient 502 pages, le second 474.

Cette seconde édition n'a pas été imprimée; Dom Tabouillot n'en a poussé la préparation que jusqu'à l'an 1268.

A la suite du second volume sont attachées diverses copies de pièces relatives à l'histoire de Metz.

1° Un abrégé chronologique de l'histoire de la ville, de l'an 59 de J. C. à 1386.

2° (P. 273.) Des lettres de provision de différents offices civils de Metz.

3° (P. 319.) L'entrée de Charles-Quint à Metz, en 1540, le lundy 10 janvier, et « les ordonnances et besoignies lors faits par le conseil en la cité et les « devis et proposissions à luy faits et aux autres assistants. » – 46 pages.

4° (P. 367.) Mémoire sur l'ancien état de la ville de Metz.

5° (P. 369.) Mémoire sur la forme de l'élection des Maistres-Eschevins de la cité de Metz, leurs pouvoirs et fonctions.

6° (P. 379.) « C'est li constitutions de faire lou Maistre-Eschaving de Metz, « selon la charte de l'évêque Bertrand, du 12 des kalendes d'avril (20 mars) « 1179. »

7° (P. 386.) « C'est lou sairement qu'un Maistre-Eschaving de la citeit de « Mes faict à ung seigneur Evesque d'ou dict Mes, prince régalien dou St Em- « pire, seigr spirituel de la dicte citeit. »

8° (P. 391.) Extrait de la chronique de Philippe de Vigneulles, pour la liste des Maistres-Eschevins de Metz.

9° (P. 399.) « Du Maistre-Eschevin et qui doit estre chevalier. »

10° (P. 407.) Liste chronologique des Maistres-Eschevins de Metz, extraite d'une liste manuscrite qui a pour titre : « S'ensuivent les noms et surnoms de « tous les seigneurs Maistres-Eschevins qui sont esté en la cité de Metz depuis « l'an 1170. » — Cette liste se continue jusqu'à M. Nicolas Bertrand, maître-échevin le 14 juillet 1767, jusqu'en 1772, époque à laquelle il était encore en fonction.

11° (P. 437.) Discours prononcé à l'assemblée générale de la Société royale des sciences et des arts de Metz, en 1745, par M. Dupré de Geneste.

Les nos 4, 5, 6, 7, 8 et 10 sont de très-belles copies de M. Dupré de Geneste.

N° 888-891 [138-141]. In-folio de 34c sur 22 (quatre volumes). — Preuves de l'Histoire de Metz ou Copies des pièces authentiques tirées des archives de l'hôtel de ville, des archives de l'hôpital de Saint-Nicolas, des cartulaires et titres, des Observations séculaires de Paul Ferry, du cabinet de M. Emmery, etc. par Dom Tabouillot, Dom Jean François et Dom F. Robert. — 1770.

Des archives de l'hôtel de ville. — Cartonnés.

Ces pièces ont été imprimées et forment les tomes III (en partie), IV, V et VI de l'Histoire de Metz; elles commencent au VIIIe siècle et s'arrêtent au 14 décembre 1545.

892-894 [142-144]. In-folio de 34c sur 22 (trois volumes). — Preuves non imprimées de l'Histoire de Metz; elles vont de 1546 à 1772. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. — Cartonnés. — Copies de différentes mains.

895 [145]. In-folio sur papier de 34c sur 22. — Supplément non imprimé des Preuves de l'Histoire de Metz, depuis 1181. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à Dom Tabouillot. – Cartonné. – 452 feuillets. – Copies de plusieurs mains.

La pièce la plus ancienne est la confirmation faite en 1181, par Arnould, archevêque de Trèves, de la dîme dite des Morts, que les magistrats de Metz avaient donnée au chapitre de Saint-Thiébault.

La plus moderne est : « Acquaist à année pour Claudon le Lorrain, pescheur, « jaidict maire de Sainct Julien, en 1559. »

On a joint à ce recueil une copie de la déclaration du roi Louis XIV, du 19 avril 1674, pour l'établissement des concours dans l'évêché de Metz.

Ce recueil a été formé par Dom Tabouillot, d'après les pièces authentiques des archives du chapitre de Saint-Thiébault de Metz et de Saint-Arnould, des archives de l'hôtel de ville, etc.

N° 896 [146]. In-folio sur papier de 34^{c} sur 22. – Tables, par ordre de dates, des Preuves imprimées dans l'Histoire de Metz par les Bénédictins, et de celles qui n'ont pas été imprimées. — 1773.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné. – 354 pages.

A la suite, la minute autographe du Vocabulaire austrasien, pour servir à l'intelligence des Preuves de l'Histoire de Metz, par Dom Jean François, présenté à l'Académie de Metz en 1775 et imprimé la même année chez Collignon, in-8°.

897 [147]. In-folio sur papier. – Preuves indiquées dans l'Histoire de Metz. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné. – 541 pages. – Copies de différentes mains.

Pour bien comprendre l'utilité de ce volume, il faut savoir que Dom Jean François et Dom Tabouillot se sont abstenus de reproduire dans leur Histoire de Metz le texte des pièces qui avaient déjà été imprimées par Meurisse, dans son Histoire des évêques de Metz, par Dom Calmet, dans son Histoire de Lorraine, par Emmery, dans son Recueil des édits du parlement de Metz, et par d'autres historiens du pays.

1° (P. 1.). Recueil des Preuves seulement indiquées dans l'Histoire de Metz et souvent plus correctes que dans les ouvrages où elles ont été imprimées ; depuis le 24 juin 715 jusqu'en février 1399.

2° (P. 93.) Preuves seulement indiquées, depuis le 26 novembre 1404 jusqu'au 29 mai 1493.

3° (P. 159.) Preuves seulement indiquées, depuis le mois de mai 1601 jusqu'au 25 janvier 1727.

4° Supplément non imprimé des Preuves de l'Histoire de Metz, depuis le 21 décembre 1139 jusqu'au 16 janvier 1180.

Toutes ces pièces ont été tirées des archives de Gorze, de Saint-Mathias de Trèves, de Saint-Arnould, de Saint-Vincent et de Saint-Thiébault de Metz, par Dom Tabouillot.

N° 898 [148]. Portefeuille in-folio sur papier. – Preuves de l'Histoire de Metz. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Copies de différentes mains.

Titres doubles du XIIe au XVIe siècle, imprimés dans les Preuves de l'Histoire de Metz. – 3 cahiers.

Titres doubles du XVIe au XVIIe siècle. – 1 cahier.

Pièces sans date et rebutées. – 1 cahier.

Preuves seulement indiquées dans l'Histoire de Metz, depuis le 19 avril 1522 jusqu'au mois de janvier 1597.

MÉMOIRES ET PIÈCES RELATIFS A L'HISTOIRE DE METZ.

899 [149]. In-folio sur papier de 34^c sur 21. – Mémoires pour servir à l'Histoire de Metz, par Dom Tabouillot, religieux bénédictin de Saint-Arnould, lus en l'assemblée de l'Académie de Metz, du 24 novembre 1758 au 30 juillet 1759.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à Dom Tabouillot. – Cartonné. – 355 pages. – Manuscrit autographe.

Ces mémoires sont très-intéressants pour l'histoire des premiers temps de la ville de Metz; ils traitent de son antiquité, de ses différents noms, de ses monuments de l'époque romaine, de la religion de ses habitants, de leurs mœurs et coutumes, de l'histoire de Metz sous la domination romaine, sous les rois et ducs d'Austrasie et sous les rois de la troisième race.

900 [150]. In-folio sur papier de 34^c sur 21. – Mémoires

pour servir à l'Histoire de Metz, par Dom Tabouillot, religieux bénédictin de Saint-Arnould. — 1759.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à Dom Tabouillot. – Cartonné. – 216 pages. – Manuscrit autographe.

Ce volume commence par l'état de la ville de Metz, sous les empereurs d'Allemagne, au règne d'Henri l'Oiseleur, et se termine en 1528.

N° 901 [151]. In-folio sur papier de 35^{c} sur 21. – Mémoires sur Metz (recueillis par Dom Tabouillot, bénédictin de Saint-Arnould). – Tome I.

Relié en veau. – Écritures de différentes mains. - 286 feuillets.

Fol. 1. Conjectures sur l'origine du nom moderne de la ville de Metz.

Fol. 3. Extrait de la géographie intitulée : « Theatrum orbis terrarum, » sur la ville de Metz.

Fol. 5. Dissertation : « De viis consularibus Romanorum provinciæ Lucili« burgensis, liber III. »

Fol. 38. Copie d'un mémoire de M. Mathieu, subdélégué de Monseigneur l'intendant de Champagne, à Sainte-Menehould, sur un chemin de Reims à Metz, en passant par Verdun.

Fol. 40. Profil de la chaussée des Romains dans le village de Boust, subdélégation de Thionville.

Fol. 41. Carte du pays des Médiomatriciens avec les voies romaines.

Fol. 42. Plan du village et des arches de Jouy, en 1603.

Fol. 46. Inscriptions romaines trouvées à Metz, en 1724, 1737, 1739, 1744 et 1745.

Fol. 48. Observations sur deux caveaux de construction gallo-romaine trouvés sous la place d'Armes, près de la cathédrale, en 1769.

Fol. 50. Découverte des étuves faite à Metz en 1769, dans la rue Cour-de-Ranzières

Fol. 52. Dessin du tombeau de Louis le Débonnaire tel qu'il était dans l'église de Saint-Arnould.

Fol. 54. Inscription trouvée en 1745, en démolissant le pont des Basses-Grilles.

Fol. 54. Inscription gravée sur une croix de plomb trouvée dans un tombeau de la chapelle Notre-Dame-de-la-Victoire; elle est relative à un curé de Saint-Gorgon.

Fol. 55. Vue du pont et de la Croix aux Loups, construits en 1445, à gauche

en sortant du pont des Morts, aux frais de Nicole Louve, chevalier, maître-échevin de Metz (voy. *Hist. de Metz*, t. V, p. 475).

Fol. 56. Vues et dessins des croix construites en 1445, aux frais de Nicole Louve, sur les chemins de Sainte-Barbe, Montigny, Pouilly et Peltre. (La croix du chemin de Sainte-Barbe existe encore entre Grimont et Mey.)

Fol. 62. Chronique des évêques de Metz, copiée sur un ancien manuscrit intitulé : « Livre des drois moss. de Mes. » (Ci-dessus, n° 796.)

Fol. 73. Traduction de cette même chronique, avec une liste des évêques de Metz jusqu'à Conrad Bayer, continuée jusqu'à Charles de Lorraine.

Fol. 104. Copie de la chronique en vers, par Jean le Châtelain, jusqu'en 1525.

Fol. 156. Copie d'une chronique intitulée : « Les noms de ceux qui ont este « maistre-eschevin leurs vies durantes avant que l'évesque Bertrand fist, du « consentement du clergé et du peuple, l'ordonnance que nul ne le seroit « plus sa vie durante sinon pour un an. » — Cette chronique, qui commence en 1030, a été continuée jusqu'en juin 1727, d'après les chroniques de Jean Aubrion, de Philippe de Vigneulles et de Joseph Ancillon. Elle ne présente de l'intérêt qu'à partir de 1434.

Fol. 192. Table et ordonnances pour la réduction des monnaies de France.

Fol. 195. « Excerpta ex antiquo ceremoniali Sancti Arnulphi, » tiré d'un manuscrit du XIIIe siècle (ci-dessus, n° 132).

Fol. 203. Extraits de la chronique de Philippe de Vigneulles faits par Nicolas Thionville, d'après les manuscrits de l'auteur qui étaient en 1752 dans les archives de l'hôtel de ville (ci-dessus, n° 838-840).

Fol. 222. Extrait des Annales de M. d'Arte... sur Metz, de 1223 à 1491.

Fol. 230. Extrait du journal qui se trouve à la fin de la chronique des Pères Minimes de Metz, de l'année 1640 à 1650 (ci-dessus, n° 868).

Fol. 233. « Faicts mémorables qui sont arrivez pendant le cours du XVIIe siècle « à Metz et dans le monastère de Saint-Arnould, par Dom Brocq. »

Fol. 239. Table des lettres et mémoires du cardinal de Givry, évêque de Metz en 1603, par Husson l'Écossais, conseiller au bailliage de Verdun. (Ci-après, ms. n° 969.)

Fol. 255. Mémoire pour la ville de Metz, tiré des manuscrits de M. de Bionville (d'Auburtin de Bionville, maître-échevin de Metz).

Ce mémoire donne l'état de la ville avant et depuis 1552, le pouvoir et les droits des Maîtres-Échevins, des Treize et autres officiers, le traité entre l'évêque de Metz et le duc de Lorraine au sujet des villages contentieux, la liste des villages du pays messin, les serments prêtés au Roi par les officiers de la ville de Metz.

N° 902 [152]. In-folio sur papier. – Mémoires sur Metz (recueillis par Dom Tabouillot, bénédictin de Saint-Arnould). – Tome II.

Relié en veau. – Écritures de différentes mains. – 417 feuillets.

Fol. 1. Mémoire historique sur l'ancien état de la ville de Metz, par M. de Lançon. – Ce mémoire a été imprimé.

Fol. 5. Comtés du diocèse de Metz.

Fol. 6. « C'est ly constitution de faire lou maistre-eschevin de Metz. » – Copié sur un ancien manuscrit de l'évêché de Metz.

Fol. 8. Liste des maîtres-échevins de Metz, dressée par M. de Lançon, maître-échevin. – 1763.

Fol. 16. Liste des maîtres-échevins de Metz, tirée d'un manuscrit contenant les jugements des maîtres-échevins.

Fol. 21. Mémoires concernant les officiers municipaux de la ville de Metz et l'administration de la justice. – Extrait du manuscrit de Nicolas Mainette, aman de Saint-Victor, en 1627.

Fol. 24. Serment du maître-échevin en 1553.

Fol. 25. Départements des trois mairies de la cité de Metz.

Fol. 26. « Comment il convient somez les muids. Doivent être les maires, les « eschevins et le doyen et les doit-on somer en aoust. »

Fol. 27. Copie de l'institution des amans de la cité de Metz en l'an 1197, par l'évêque Bertram. Suit la confirmation par l'empereur Philippe.

Fol. 32. Copie de l'arrêt du conseil du roy, touchant les priviléges de la cité de Metz, fait à Paris en 1629.

Fol. 35. Mémoire sur la forme de l'élection des maîtres-échevins de Metz, sur leurs pouvoirs, fonctions et prérogatives dans les temps où la ville jouissait des droits régaliens.

Fol. 42. Mémoire pour justifier que le maître-échevin de Metz est chevalier.

Fol. 48. Observations sur l'origine des paraiges de la ville de Metz.

Fol. 50. Liste alphabétique des noms des familles des paraiges qui ont fourni des maîtres-échevins depuis 1225 jusqu'en 1552.

Fol. 51. Fonctions des Treize de la cité de Metz; exercice de leur charge pour la justice.

Fol. 55. Serment que les Treize faisaient tous les ans en la chapelle de Saint-Gal, la veille de la Chandeleur.

Fol. 56. Dénombrement des sieurs Treize établis en la justice de Metz par Mgr de Vieilleville et autres seigneurs gouverneurs de Metz, depuis l'an 1557 jusqu'en l'an 1631.

Fol. 105. « Ly premiers estaublissements des amans. » - Extrait d'un ancien registre en parchemin, de l'an 1197. (C'est la charte de l'évêque Bertram.)

Fol. 110. Liste des amans de Metz, depuis leur établissement en 1197 jusqu'en 1728, que par arrêt du conseil du 23 mars il leur a été fait défense de faire dorénavant aucune des fonctions attribuées aux offices des notaires royaux.

Fol. 121. Précis de plusieurs atours, ou règlements faits à Metz pendant les XIIIe, XIVe et XVe siècles, extraits des archives de la ville, pour donner une idée générale de l'ancienne administration de la chose publique.

Etat de plusieurs offices particuliers de la cité de Metz.

Fol. 130. État des métiers de la ville et des faubourgs.

Fol. 132. « Ce sont ceaulx et celles de la paroche Sainte-Creux (Sainte-Croix) « en Jeurue qui n'ont rien presteir et que doivent presteir des tantost (1444). » – Extrait du cabinet de M. Emmery.

Fol. 133. « Déclaration de certains fiefs du pays messin et d'où ils meuvent » (tirée d'un manuscrit de l'abbaye de Senones).

Fol. 133. « Estat de ceulx qui tiennent terre de fiefs, subjecte à reprendre du « corps de la cité de Metz, par la cession qu'en a faite Son Altesse de Lorraine, « au contract de transaction des villages contentieux. »

Fol. 135. Liste des prétendus nobles de la généralité de Metz en l'année 1674.

Fol. 137. Formule du serment qu'un vassal fait à son seigneur féodal. (Manuscrit de l'abbaye de Senones.)

Fol. 138. État général contenant tous les officiers du Parlement de Metz, suivant les édits de leur création, l'ordre de leur réception et la succession de chaque officier en particulier.

Fol. 202. Mémoire pour servir d'instruction à maintenir l'évêché de Metz en son ancien état. – Tiré du recueil de M. de Lançon.

Fol. 205. Remontrances pour servir d'opposition à la vérification de l'édit portant établissement d'un bailliage à Vic.

Fol. 209. Extrait d'un plaidoyer pour le prince héréditaire de Hesse, défendeur, contre S. M. le roi de Pologne, demandeur. 30 avril 1750 (pour Lichtemberg).

Fol. 212. Extrait d'une Chronique qui se trouve à l'abbaye de Moyen-Moutiers (relative à Lichtemberg).

Fol. 217. Notice historique sur Géroltzeck en Vosges, sur Marmoutier, Ribeaupierre et Saint-Quirin.

Fol. 226. Droits de l'évèche de Metz sur les fiefs de l'Alsace dévolus au roi de France.

Fol. 235. Extrait d'observations détachées sur les coutumes et les usages anciens et modernes du ressort du Parlement de Metz (par Gabriel).

Fol. 246. Extraits des observations détachées concernant les coutumes des juifs de Metz (par Gabriel).

Fol. 258. Manière de recevoir les deniers de la bulette sur chaque contrat.

Fol. 259. Mesurage des muids. — Extrait d'un manuscrit de Nicolas Mainette, aman de Saint-Victor, suivi des Observations de M. Gabriel.

Fol. 262. Manière de faire la taxe des gros fruits, suivie de la taxe des blés et grains provenant de la récolte qui précède immédiatement l'année dans laquelle est faite ladite taxe, de 1569 à 1755. Suivie de la taxe du vin.

Fol. 274. Extraits historiques tirés de l'Histoire de Metz du P. Benoît Picard, capucin de Toul.

Fol. 291. Extraits des usages de Metz tirés des Annales manuscrites par le Père Benoît Picard.

Fol. 294. Vies des évêques de Metz par le Père Benoît Picard.

Fol. 383. Extrait de Piganiol de la Force (cession de Metz à la France).

Fol. 384. Historique du collége des Jésuites de Metz tenu, après leur suppression, par les religieux bénédictins.

N° 903 [153]. In-folio. — Mémoires sur Metz (par Dom Sébastien Dieudonné, religieux de l'abbaye de Saint-Arnould). — Tome III.

Relié en veau. — 389 feuillets.

Ce volume, tout entier de la main de Dom Sébastien Dieudonné, contient de précieux documents historiques sur des monuments aujourd'hui détruits, la description détaillée des monuments anciens et modernes, publics et particuliers, de la ville de Metz, en 1770.

Fol. 1. Discours préliminaire.

Fol. 7. Tableau de la ville de Metz, première description, idée générale de la ville de Metz et de ses fortifications.

Fol. 11. Nouvelle distribution et dénomination des quartiers de la ville de Metz avec les noms des paroisses qui y sont comprises.

Fol. 12. Premier quartier : quartier du Pont-des-Morts.

Fol. 24. Description de l'église de Saint-Marcel.

Fol. 33. Épitaphes de la paroisse de Saint-Marcel.

Fol. 38. Érection de la cure de Saint-Marcel et liste de MM. les curés.

Fol. 39. Histoire et description du monastère du Refuge, fondé par Mgr de Coislin, évêque de Metz, en 1703.

Fol. 55. Liste des supérieures du Refuge depuis leur établissement jusqu'en 1770.

Fol. 57. Détails sur l'établissement du Refuge, avec la liste des religieuses.

Fol. 57. Histoire du monastère de Sainte-Ursule, fondé à Metz en 1649.

Fol. 93. Liste de toutes les religieuses de chœur, professes du monastère de Sainte-Ursule, depuis son établissement jusqu'en 1770.

Fol. 99. Histoire et description du monastère de la congrégation de N. D. à Metz, fondé par le B. Père Fourier de Mataincourt en 1623 (rue du Pontiffroy).

Fol. 135. Liste des religieuses de la congrégation de Notre-Dame depuis leur établissement à Metz jusqu'en 1770.

Fol. 140. Histoire et description du monastère de la Visitation Sainte-Marie fondé à Metz en 1633 par la Bienheureuse mère de Chantal (rue Mazelle).

Fol. 146. Liste des supérieures et religieuses de la Visitation, depuis leur fondation jusqu'en 1770.

Fol. 167. Histoire de l'établissement des religieuses Prêcheresses à Metz, en 1270, et description de leur monastère.

Fol. 173. Nécrologe des Dames Prêcheresses, de l'an 1502 à 1770.

Fol. 178. Histoire et description du monastère des Carmélites, fondé à Metz en 1623 (rue de la Crête).

Fol. 211. Nécrologe des Carmélites depuis leur établissement jusqu'en 1770.

Fol. 220. Relation de la visite de la reine Marie Leckzinska, femme de Louis XV, au monastère des Carmélites en 1744. – Cette relation a été composée par M[me] Guerrier, prieure en 1771; étant tourière lors de la visite de la reine, elle eut soin, avec sa compagne, de recueillir journellement tout ce qui s'est passé. – Imprimée en 1840 dans l'*Austrasie* et dans le journal *le Constitutionnel*.

Fol. 236. Notice sur sainte Thérèse, fondatrice des Carmélites.

Fol. 255. Histoire de la fondation du monastère de Sainte-Claire à Metz en 1249, rue du Pontiffroy, transféré rue du Paradis en 1258.

Fol. 245. Copie de l'ancien nécrologe, en latin, des sœurs de Sainte-Claire.

Fol. 257. Extrait du nécrologe de l'abbaye de Saint-Vincent de Metz.

Fol. 265. Extrait du nécrologe de l'abbaye de Saint-Arnould.

Fol. 270. Nécrologe moderne de l'abbaye de Saint-Clément.

Fol. 275. Nécrologe ancien de Saint-Clément.

Fol. 278. Nécrologe du monastère de Sainte-Madelaine.

Fol. 285. Extrait du cartulaire latin de l'abbaye de Saint-Arnould, avec la liste des évêques de Metz jusqu'à Adalberon I, en 928.

Fol. 289. Description des monuments et tombeaux de la cathédrale de Metz.

Fol. 313. Notice sur l'église de Saint-Maximin, première paroisse érigée au delà de la Seille.

Fol. 314. Notice sur la construction de diverses églises et édifices avec les noms des architectes.

Fol. 315. Nouvelle distribution et dénomination des quartiers de la ville de Metz, avec les noms des paroisses qui y sont comprises.

Fol. 338. Notice historique sur l'abbaye de Saint-Vincent et sur son hôtel abbatial.

Fol. 347. Description des rues et du quartier de Saint-Vincent, et des quartiers de l'Intendance, de la Cathédrale, du Gouvernement, de Saint-Martin, et de Coislin.

Fol. 354. Extrait de la Notice de Lorraine, par Dom Calmet, article Metz.

Fol. 356. Extrait historique sur Metz, tiré du Dictionnaire géographique de Lamartinière.

Fol. 358. Table chronologique de la construction de toutes les fortifications, bâtiments civils et militaires, construits à Metz de 1728 à 1760, sous les ordres de M. le maréchal de Belle-Isle.

Fol. 367. Époque de la construction de divers édifices sous la direction de M. Oger, architecte à Metz, de 1728 à 1741.

Fol. 369. Notice sur l'hôpital militaire, sa disposition et le nombre des lits qu'il peut contenir.

Fol. 370. Supplément aux différents articles de cet ouvrage.

Fol. 371. Étymologie du nom de Metz.

Fol. 373. Notes historiques tirées du Dictionnaire de Ladvocat, relatives aux personnes citées dans cet ouvrage.

Fol. 379. Extrait des anecdotes françaises sur le maréchal de Fabert.

Fol. 380. Extrait de la *France littéraire* en 1769.

Fol. 384. Extrait du Dictionnaire de Moréri.

Fol. 389. État de la bibliothèque de Saint-Arnould de Metz, le 21 février 1769.

N° 904 [154]. In-folio. – Mémoires sur Metz. – Tome IV.

Recueil formé par M. Clercx avec des pièces tirées des archives de l'hôtel de ville. – Écritures de différentes époques. Plusieurs pièces authentiques avec signatures. – 436 feuillets.

Fol. 1. « Atour de l'an 1314, portant règlement pour l'élection des maistres

« de l'hospital Saint Nicolas. » (Très-belle copie par M. Dupré de Geneste, avec un fac-simile des sceaux attachés à cet acte.)

Fol. 9. Extrait des registres de la chambre de l'hôtel de ville de Metz, du 18 février 1643 : sauvegarde accordée à l'hôpital sur la demande du sieur de la Forcade, gouverneur dudit hôpital, pour en faire labourer les terres et vendre l'avoine qui était sur les greniers. (Cet article est collationné par Étienne Pied, aman de Metz.)

Fol. 11. « Vente faite en 1424 par Jehan Lohier de Virey, chevalier, seneschal « de l'eveschié de Metz, à Conrard, évêque de Metz, de tout ce qui lui appar- « tient dans la forte maison de Vry et ses dépendances. » (Écriture du temps.)

Fol. 13. Lettre de paix accordée en 1420, par la cité de Metz, a Jehan de Pullegney, son prisonnier. (Écriture du temps.)

Fol. 14. Lettres de bourgeoisie données par la cité de Metz, à Auburtin, maire de Haboinville, en 1339, et à Robert, de Maulpassant, en 1588. (Écritures du temps.)

Fol. 16. Alliance entre la cité de Metz et Jehan Lohier, Poince et Nicole Groignat, frères, pour la défense du château de Vry, en 1396, passée par l'official de la cour de Metz. (Écriture du temps.)

Fol. 20. Bannissement d'un frère prêcheur en 1422, pour avoir mal parlé des magistrats de Metz et des bonnes gens d'icelle cité.

Fol. 21. « Alliance entre Élisabeth de Gorlitz, duchesse de Luxembourg, le « duc de Lorraine et la cité de Metz, en 1433, contre les robbleurs et malfaic- « teurs de grands chemins. » (Écriture du temps.)

Fol. 26. Confirmation des priviléges de la cité de Metz, par l'empereur Sigismond, en 1434.

Fol. 28. Lettre de Henry de Warnesperg aux magistrats de Metz, en 1482, relative à un vol de vases sacrés vendus à Metz et provenant de l'église de Buding. (Original.)

Fol. 29. Procurations données, en 1471, par la cité de Metz pour suivre différentes affaires auprès de l'empereur Frédéric. (La première pièce est en latin, les autres sont en français.)

Fol. 37. Traité entre le Maître-Échevin et les Treize, d'une part, Nicolas Cachet et Didier Cavat, marchands de bois, d'autre part, à l'effet de laisser passer librement par la cité les bois de construction appartenant aux dits sieurs, en 1488.

Fol. 39. Bref pontifical non daté, donné à l'occasion des progrès des Turcs contre la chrétienté et de la prise de Napoli de Romanie, pour offrir des indulgences à ceux et à celles qui feront des aumônes en faveur du monastère de Notre-Dame de cette ville qui avait été saccagé. — Cette lettre, imprimee en

caractères gothiques, est surmontée des armes du pape Léon X (1513-1521). Elle est revêtue de l'expédition manuscrite de l'acte de sa publication à Metz, attesté par la signature d'un notaire public, *Chansoneti* (Didier Chansonette). Ce dernier était le père de Claude Chansonette, jurisconsulte messin, qui prit le nom de Cantiuncula, suivant l'usage du temps de latiniser les noms. Cantiuncula était un homme d'une grande érudition, qui a composé entre autres un ouvrage intitulé : *De potestate papæ, imperatoris et concilii.*

Fol. 40. Ordonnance de M. de la Verières, lieutenant pour le roi à Metz, en 1582, pour l'adoption du calendrier réformé.

Fol. 41. Supplications des religieux Carmes et autres de la ville de Metz, adressées aux magistrats, pour obtenir des aumônes en grains et autres denrées, en 1597 et 1620. (Pièces signées.)

Fol. 61. Demandes et action du sieur Nicole de Heu, chevalier, contre ceulx de Metz, en 1539.

Fol. 63. Deux lettres de Robert de Heu aux Maître-Échevin et Treize de Metz, pour réclamer la justice qu'on lui doit rendre. (Lettres avec signatures.) — 1542.

Fol. 66. Plaintes portées par la cité contre les Marengeois, à cause de la guerre et des courses qu'ils faisaient sur les terres du pays messin en 1552.

Fol. 68. Requête d'une femme de Semécourt dont le mari avait été tué en gardant les prisonniers, en 1577.

Fol. 109. Correspondance relative à un religieux de Saint-Arnould, en 1546, entre la cité de Metz, la duchesse douairière de Lorraine (Philippe de Gueldre, religieuse clarisse à Pont-à-Mousson depuis 1520) et l'administrateur des domaines des évêques de Metz et de Verdun.

Fol. 110. Requête de plusieurs bouchers de Metz, pillés par les ennemis en conduisant des bestiaux. — XVIe siècle.

Fol. 111. Requête de l'abbé de Saint-Vincent aux magistrats de Metz, en 1568, pour se plaindre de ce qu'il avait été empêché par les sieurs de Luttange de conduire ses denrées à Metz. — 23 juillet 1568.

Fol. 113. Requête du chapitre de la cathédrale, relative à la seigneurie des villages de Millery et Autreville. — XVIe siècle.

Fol. 115. Requête de P. Thomassin, soldat de Metz, adressée à la duchesse douairière de Lorraine, au sujet de son bannissement pour avoir servi contre elle. — (Vers 1543.)

Fol. 116. Lettres des archiducs Albert et Isabelle, souverains des Pays-Bas et du Luxembourg, pour ordonner que les Messins ne soient pas compris dans la levée des contributions. — 1599. (Copie.)

Fol. 118. Procès de la cité de Metz contre Clausse de Mettendorff, ancien hôtelier à Metz, à l'enseigne de l'Ange, maintenant hôtelier à Millambourg, accusé d'excès commis contre des voyageurs. — (Vers 1530.)

Fol. 126. Demandes faites par des parents aux magistrats de Metz pour obtenir le retour des bannis Pierre de Pinteville et Jennette, sa femme, et pour Biétrix leur fille, femme de Philippe de Falquestein. — (XVIe siècle.)

Fol. 128. « S'ensuit la déclaration des droits que l'Empereur nostre sire ha en « son impériale cité de Metz quand il plaist à Sa Majesté y venir. »

Fol. 130. « S'ensuit la manière et forme du serment que le Maistre-Eschevin « et les Treize jurez doibvent faire à la Majesté impériale. » — Copie extraite des notes et protocole de M[e] George Baccaretti, vivant notaire impérial.

Fol. 134. Dépenses faites par les électeurs de l'empire aux journées de Nuremberg; VII[e] voyage pour la cité de Metz en 1500.

Fol. 144. Députation de la cité de Metz à la diète de l'empire, en 1500.

Fol. 148. « Cy après s'ensuit ce que maistre Henry Feiron de Florhenges se « présente de faire pour establir une forge à fer au Sauley. »

Fol. 149. Etat des réparations à faire dans la ville de Metz en 1509.

Fol. 151. Procès entre Gérard Thierry, prêtre, demandeur, contre les Maître-Echevin et Treize et Jean Gamant, défendeurs. 13 mai 1551. — Cette pièce est en latin.

Fol. 159. Adresse de Gérard Thierry à l'empereur Charles-Quint au sujet du procès mû entre lui et la ville de Metz. — (1548.)

Fol. 161. Mandement de l'empereur Charles-Quint au sujet du procès mu entre la ville de Metz et Gérard Thierry, le 11 juin 1548. — Pièce authentique signée de l'empereur.

Fol. 163. Réclamations faites par la cité de Metz à M[gr] de Vieilleville, pour obtenir la remise des piques qu'elle avait prêtées à l'évêque en 1553. Au bas se trouve une apostille de M. de Scepeaux de Vieilleville pour faire droit à cette réclamation.

Fol. 165. Copie d'une lettre adressée au roi Henri II, en 1554; elle paraît être d'un chef militaire.

Fol. 173. Réparations faites par la ville aux fortifications en 1554.

Fol. 181. Mémoire de la dépense du feu de joie fait à Metz le 10 septembre 1574, pour le retour en France de Henri III, roi de Pologne.

Fol. 182. Permission donnée par les magistrats de Metz, en 1587, à l'abbesse de Saint-Pierre, d'avancer sur la rue pour la construction de son église.

Fol. 183. Ordonnance des magistrats de Metz aux habitants de Louvigny de rendre deux habitants de Cheminot saisis prisonniers par eux le 16 septembre 1567.

Fol. 184. Permission de faire une quête accordée à des marchands du pays de Luxembourg, dévalisés par les partis ennemis en 1592.

Fol. 185. Articles proposés en l'assemblée du grand conseil par le procureur général du roi, le 10 novembre 1592, pour un règlement sur l'administration messine.

Fol. 187. Mémoire du feu d'artifice fourni par Abraham Fabert, en 1597. Au bas la quittance de Fabert.

Fol. 189. « L'entreprise que les colonelz Dachicourt et Labourlotte avoient « faite sur la ville et citadelle de Metz, et le commissaire Monet et secrétaire « Bonet, estoit en l'an 1599, au mois d'octobre et novembre, sy bien il me sou« vient. Icelle entreprise estoit en la manière que s'ensuyt (*sic*). » — (Mémoire historique de deux pages et demie.)

Fol. 191. « Desbourcements faicts par Vigneulle, clerc des sieurs trésoriers « de ceste cité, pour l'exécution de Jean la Hache, passementier, le 7 may 1616. » Au bas l'ordonnance de payement. — (Exécution en effigie.)

Fol. 195. Dépenses pour l'entrée et le service de Madame de La Valette, morte en couche à Metz, au mois d'août 1622. — On trouve dans cette note les frais faits pour l'impression de la relation de son entrée et pour la gravure des planches qui sont dans le volume.

Fol. 198. Procès-verbal d'un enlèvement de blé dans les moulins de la ville, par le commandeur de Fromiguière, en 1621.

Fol. 200. Défense aux habitants de Lessy de fréquenter les vignes et villages voisins à cause de la maladie contagieuse. – Août 1623.

Fol. 201. Mémoire des ouvrages en maçonnerie faits dans la cour de Saint-Vincent, au mois de janvier 1626, par ordre des magistrats de Metz, pour loger les chiens de Mgr le duc de La Valette.

Fol. 202. Arrêt du Conseil d'Etat du 8 juin 1624, sur le droit des coches de Paris à Metz, en faveur du duc de Bellegarde, contre les officiers municipaux.

Fol. 208. Quittance d'honoraires du député chargé d'aller trouver le marquis de la Force pour demander que son armée ne passe pas dans le pays messin et n'y prenne pas de logements. – 8 octobre 1634.

Fol. 209. Présents faits au duc de La Valette et au cardinal son frère, par la ville de Metz, en 1631 et 1635. On lui donne 12,000 livres et intérêts.

Fol. 211. Lettre de l'abbé de Saint-Arnould au gouverneur de la terre de Gorze, en 1565. Elle est relative aux droits de l'abbaye.

Fol. 213. Lettre du sieur Praillon de Paris à son frère, interprète du roi à Metz, 1575, pour lui recommander un sieur Prieur qui va à Metz. (Lettre avec cachet aux armes des Praillon.)

Fol. 215. Lettre de Jehan de Tevalle, gouverneur de Metz. C'est un passe-

port donné au sieur de Praillon allant trouver Sa Majesté à Dillingen pour les affaires de la ville, le 3 février 1573. (Avec signature et cachet aux armes de Tevalle.)

Fol. 216. Lettre du président et des gens du conseil de Luxembourg aux magistrats de Metz, en 1609, relative aux bois de Huntingen-lès-Gattel. (Avec signature et cachet aux armes de Luxembourg.)

Fol. 218. Lettre des magistrats de Verdun à ceux de Metz, pour s'informer s'il a été établi d'autres receveurs dans les villages que ceux créés par la cité, 1641. (Avec signature et cachet.)

Fol. 220. Lettre du maître-échevin de Toul à celui de Metz, relative a un arrêt du conseil du roi contre le chapitre de la cathédrale, en 1646. (Avec signature et cachet.)

Fol. 222. Lettres des magistrats de Strasbourg à ceux de Metz à l'occasion des prêts faits à la cité, août 1634. (Avec signature et cachet.)

Fol. 225. Réclamations adressées aux magistrats de Metz par des laboureurs pillés par les ennemis près de Château-Salins, en 1637.

Fol. 229. Requête au roi en 1641 à raison des difficultés avec le bailliage.

Fol. 233. Mémoire pour le sieur Cornier, concernant les affaires de Metz à Paris, au sujet des gages du Parlement, en 1643.

Fol. 239. Députation au maréchal de Turenne à l'occasion des quartiers d'hiver et de ce qui avait été pris sur le pays messin, en 1645. (Avec la signature d'Étienne Pied, notaire, et l'empreinte du sceau secret de la cité représentant un saint Paul.)

Fol. 240. Adresse des magistrats de Metz à M. de Sérignan, commandant le pays messin, relative aux pillages, incendies et dévastations des troupes ennemies dans les villages du pays messin en 1646 et 1648. (Copie collationnée par Pied, notaire.)

Fol. 247. Requête des habitants du pays messin à M. de Sérignan, gouverneur des ville et château de Nomeny, lieutenant pour le roi en la ville de Metz, pour obtenir des soulagements à leur misère, en 1647. (Au bas la signature de M. de Sérignan.)

Fol. 249. Mandats de payement au profit des ménétriers, jouant aux processions et sur la tour de Mutte, à l'occasion du mariage du roi, et sur le portail de la chapelle de la ville le jour de l'Assomption, en 1661 et 1763.

Fol. 251. Requête présentée au roi, en 1667, par M. Le Noble, procureur general, au sujet d'un mémoire contre les entreprises du bailliage. — (Imprimé.)

Fol. 257. Mémoires présentes par les messagers de l'hôtel de ville, pour reclamer leur salaire, en 1669.

Fol. 263. Mandat de payement pour les gardes placées aux portes de la ville, en 1671, pour empêcher les soldats d'aller fourrager dans les vignes.

Fol. 264. Mandat de payement pour les services que les Pères Carmes et les Augustins de Metz faisaient pour les suppliciés en 1680. La preuve que cet usage était très-ancien, c'est la modicité de la rétribution, 40 sols de Metz, qui n'avait pas été augmentée à proportion de la dépréciation des monnaies.

Fol. 265. Mandats de payement pour les présents faits par la ville aux personnes de distinction passant à Metz, et aux gouverneurs et commandants de cette ville, de l'année 1685 à 1733. Le premier est relatif à M. de Ruth, maréchal de camp, allant sur la Sarre; il reçut pour huit livres cinq sols de vin en bouteilles.

Fol. 277. Pièce servant à prouver que la révocation de l'édit de Nantes avait ruiné le commerce de la draperie à Metz. — 1684.

Fol. 278. Pillage d'un convoi de bateaux, sur la Moselle, par les ennemis, en 1658; requête à ce sujet.

Fol. 280. Pièces relatives à la société de l'hôtel de Villefranche depuis l'année 1427 jusqu'en 1720. — (Imprimées dans les Preuves de l'Histoire de Metz, t. IV, p. 766.)

Fol. 295. Projet d'établissement d'une compagnie de chevaliers de l'arquebuse, en 1747.

Fol. 303. Procès-verbal pour l'établissement d'un manége dans la ville de Metz, en 1747.

Fol. 304. Demande pour établir un coche d'eau, de Metz à Nancy, en 1755.

Fol. 306. Droits d'aubaine, déshérence, épaves et confiscations des années 1626, 1641, 1701.

Fol. 321. Ordre du Roi qui fixe le canton réservé pour la chasse de l'état-major de la place de Metz en 1704.

Fol. 323. Publications de la paix en 1660, 1714 et 1744; cérémonies faites à Metz à ce sujet.

Fol. 326. Déclaration de guerre au roi d'Angleterre, le 15 mars 1744. — (Imprimé.)

Fol. 328. Lettre autographe de M. de Creil pour la déclaration de guerre à la reine de Hongrie, le 2 mai 1744.

Fol. 334. Mandat de payement au profit du peintre chargé de la décoration de l'Esplanade, à l'occasion des réjouissances faites pour la publication de la paix en 1749.

Fol. 336. Mémoire du feu d'artifice.

Fol. 338. Ordonnance pour la publication de la paix, le 3 juin 1763. Ordre de la marche à Metz. — (Imprimé.)

Fol. 355. Ordre de la marche ordonnée pour la publication de la paix, à Metz, en 1749, et en 1783. – (Imprimé.)

Fol. 358. Publication de la paix à Metz en 1809.

Fol. 383. Ordonnances du Roi relatives aux précautions à prendre contre les incursions des partis ennemis sur la frontière du pays messin en 1744. – (Placards imprimés.)

Fol. 388. Ordre de M. de Creil pour faire établir des relais de poste de 4 en 4 lieues pour porter les ordres du Roi, en 1744.

Fol. 390. État des ouvrages en charpenterie faits par P. Houin, pour le poteau et la cage où on met les chats la veille du feu de la Saint-Jean. – 1685.

Fol. 391. Dépenses du feu de la Saint-Jean en 1641 et 1673.

Fol. 394. Lettre et réclamation du maître-échevin de Metz au sujet du feu de la Saint-Jean; cérémonies et usages observés en pareil cas; prérogatives du maître-échevin d'y mettre le feu depuis un temps immémorial. – (1720.)

Fol. 396. Décision du ministre au sujet de la cérémonie du feu de la Saint-Jean; le maître-échevin est confirmé dans son ancien droit. – (24 août 1720).

Fol. 398. Mémoire du feu de la Saint-Jean en 1745 : 200 fagots à 15 l.; 2 flambeaux de cire blanche, 11 l.; pour la cage des chats, 12 sols; pour les chats, 2 l. 10 sols. Pièce authentique signée du maître-échevin et des membres du conseil de l'hôtel de ville.

Fol. 400. Relation de la cérémonie du baptême du fils de M. de Caumartin, en 1754.

Fol. 401. État des jetons d'argent frappés à l'occasion du baptême du fils de M. de Caumartin et distribués aux autorités.

Fol. 406. Lettre de M. Voyer d'Argenson au sujet du baptême.

Fol. 416. Lettre du maréchal de Belle-Isle.

Fol. 420. Satire en vers au sujet de la devise placée sur les jetons du baptême.

Fol. 422. Lettre de M. de Caumartin nommé intendant à Metz, 19 avril 1754. Autographe.

Fol. 425. Correspondance de MM. de Belle-Isle et Voyer d'Argenson à ce sujet.

Fol. 426. État général des dépenses faites pour le mausolée de M. de Gisors, tué à Crevelt le 27 juin 1758.

Fol. 427. Projet d'une Histoire générale de la ville de Metz, par les bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne. – Metz, 12 juin 1760.

Fol. 436. Relation du voyage de la Reine à Metz en 1725. Voyez dans le ms. 903 [153], fol. 220, une relation de la visite de la reine Marie Leckzinska chez les carmélites de Metz en 1744.

N° 905 [155]. In-folio. – Mémoires sur Metz. – Tome V.

Recueil formé par M. Clercx avec des pièces tirées des archives de l'hôtel de ville. – Écritures de différentes époques. – 355 feuillets.

Fol. 1. Généalogie de saint Arnould, évêque de Metz, et sources des généalogies des maisons carlienne et capétienne, suivant le système de Legendre, par M. Dupré de Geneste.

Fol. 5. Recherches qui peuvent servir à l'histoire de Metz, extraites de l'Histoire de France de Legendre, par Dupré de Geneste.

Fol. 20. Extrait de l'Histoire de la maison de France du P. Anselme, en ce qui a rapport avec Metz.

Fol. 21. État des pièces des archives de l'évêché et autres dépôts, envoyées à Paris, de 1785 à 1788.

Fol. 36. Priviléges accordés à la ville de Metz par les empereurs Sigismond et Frédéric, en 1434 et 1488. (Très-belles copies.)

Fol. 44. Observations sur la date de la charte de l'évêque Bertram, concernant l'élection du maître-échevin de Metz, sur le mot *hominium* qui se trouve dans cette charte, et que l'historien Meurisse tâche d'expliquer dans le sens de son système, et sur le commencement de l'année civile à Metz, par M. Dupré de Geneste. (Lues à l'assemblée de l'Académie de Metz du 27 décembre 1762.)

Fol. 73. Charte de Raoul de Coucy, 75[e] évêque de Metz, de l'an 1393, par laquelle il accorde aux maître-échevin et citoyens de Metz la faculté de nommer et élire eux-mêmes leurs Treize jurés, l'espace de huit ans. (Très-belle copie par M. Dupré de Geneste, avec *fac-simile* du sceau de l'évêque.)

Fol. 78. Recherches historiques sur quelques maisons d'entre celles qui ont figuré dans Metz, tant lorsque cette ville se gouvernait par ses propres lois, que depuis, par Dupré de Geneste.

Fol. 83. Notes sur les Annales de Metz, imprimées dans le Recueil des historiens de France, par Dom Bouquet, t. V.

Fol. 85. Erreur chronologique dans la Chronique du doyen de Saint-Thiébault, imprimée dans Dom Calmet.

Fol. 86. Recherches sur différentes époques de l'histoire de la ville de Metz, par Dupré de Geneste.

Fol. 91. Qualification de vicaires nés du Saint-Empire, prise par les maîtres-échevins de Metz en 1541.

Fol. 95. Ancien état de la ville de Metz avant sa réunion à la France, par M. de Lançon. – Autographe.

Fol. 96. Relation de l'entrée des Français à Metz, en 1552, et ce qui s'est passé depuis et lors du siége.

Fol. 104. Mémoire chronologique sur les gouverneurs du pays messin, depuis la réunion en 1552 jusqu'en 1733, par M. de Lançon.

Fol. 106. Mémoire historique sur l'administration de la justice à Metz avant 1552. — Manuscrit autographe, par Gabriel.

Fol. 110. Acte de la cession des droits de souveraineté sur la ville et banlieue de Metz, faite à Henri II par Charles, cardinal de Lorraine, avec réserve des droits de souveraineté sur toutes les autres terres et seigneuries dépendant de l'évêché et principauté de Metz, en 1556. — (Imprimé.)

Fol. 112. Requêtes des propriétaires de biens au pays messin, pour être dispensés de payer les redevances sur ces biens ruinés par les guerres. Autres requêtes des seigneurs du pays messin pour demander qu'on leur fasse payer leurs rentes, 1556.

Fol. 132 *bis*. Note sur le protestantisme à Metz, en 1683, par M. de Lançon.

Fol. 134. Recherches pour servir à la notice historique de M. Pierre Joly (Petrus Lepidus), citoyen de Metz et procureur général pour le roi Henri IV en la ville et pays messin aux XVIe et XVIIe siècles. Dessin de la médaille d'argent frappée en son honneur. (Par M. Dupré de Geneste.)

Fol. 150. Recherches et probabilités sur l'origine et les motifs de la quantité de bustes du roi Henry IV qui avaient été placés sur les portes et dans les vestibules de plusieurs maisons de Metz. (Par M. Dupré de Geneste.)

Fol. 152. « Extrait d'un ouvrage intitulé : Inventaire de l'histoire de France « ou suite de Henry IV, premier de la troisième branche royale des Bourbons, « 63e roi de France. — C'est le quatrième volume de cet ouvrage qui commence « l'année 1601 et finit à 1613; mais comme le frontispice est arraché et que je « n'ai que ce volume tout seul, je n'ai pu l'indiquer autrement. » (Par M. Dupré de Geneste.)

Fol. 156. Opinion de Corneille Agrippa sur la ville de Metz et notice sur cet homme célèbre. (Par M. Dupré de Geneste.)

Fol. 158. Extraits historiques sur Metz, tirés du recueil intitulé : « Histoire « de la paix entre les rois de France et les rois d'Espagne. » (Par M. Dupré de Geneste.)

Fol. 163. Inventaire des pièces produites pour prouver les droits du roi sur la province des Trois-Évêchés et l'utilité de cette province pour le roi.

Fol. 220. Articles présentés à Monseigneur le duc de La Valette, par les Maître-Échevin, Conseil et Treize de la cité de Metz, en 1624. — (Placard imprimé.

Fol. 221. Notes sur le pouvoir temporel des évêques de Metz.

Fol. 222. Serment du maître-échevin de Metz entre les mains de l'évêque.

Fol. 225. Serment que les Treize de la justice font à leur création, au Roy très-chrétien, leur souverain seigneur.

Fol. 226. Serment du maître-échevin et du conseil au roi.

Fol. 230. État des gages du maître-échevin, se montant à 1,426 livres.

Fol. 232. Tarif des droits de décret.

Fol. 234. Traité entre le Roi et le Duc de Lorraine, fait à Vic, en 1632.

Fol. 236. Des contingents que les villes de Metz, Toul et Verdun fournissaient à l'empire; extrait d'un livre intitulé : « Tractatus politico-historico-juri-« dicus, de juribus et privilegiis civitatum. »

Fol. 238. Notice sur les magistrats nommés Rachembourgs. (Par M. Dupré de Geneste.)

Fol. 242. Cérémonial de l'hôtel de ville de Metz, du 8 mai 1722.—(Imprimé.)

Fol. 246. Cérémonial de la réception et installation de MM. les maîtres-échevins de Metz.

Fol. 248. Annales pour servir à l'histoire des règnes de François II et de Charles IX, rois de France.

Fol. 297. Nouvelles recherches historiques sur la France, extraites de MM de Boulainvilliers et Piganiol de la Force.

Fol. 299. Explication des figures de chevaliers placées sur les mausolées.

Fol. 303. Pièce ancienne des archives du monastère de Saint-Martin-aux-Chênes (Longeville-lès-Saint-Avold), intitulée : *Monasterii Glanderiensis initium*, et rapportée par Meurisse dans l'Histoire des évêques de Metz, l. II, p. 95. Elle est suivie de trois pages d'observations critiques par M. Dupré de Geneste.

Fol. 305. Recherches sur les différentes époques où l'année commençait.

Fol. 307. Recherches sur le titre et la dignité de chevalier. (Par M. Dupré de Geneste.)

Fol. 307 *bis*. Vers à la louange de Charles IX, faits à son entrée à Metz.

Fol. 307 *bis*. Vers latins et sonnet à la louange de Henri II.

Fol. 309. Contrat de mariage de conscience, entre maître Antoine Mangeot, prévôt et chanoine de Mars-la-Tour, d'une part, et dame Louise de Fléville, d'autre, du 20 novembre 1664. (Copié par M. Dupré de Geneste sur un manuscrit de Paul Ferry.)

Fol. 312. Fondation de l'église collégiale de Mars-la-Tour, par Gérard d'Avillers, en 1502. (Copie certifiée.)

Fol. 316. Mémoire historique sur la terre de Mars-la-Tour.

Fol. 319. Liste des maîtres-échevins de la cité de Metz, copiée sur l'article n° 4 du tome II des Recueils de Dom Tabouillot (n° 902 [152]. Mémoires sur Metz, t. II), en marge de laquelle est écrit : « Dressée et communiquée par « M. de Lançon, maître-échevin, 1763. »

Fol. 319. Liste des maîtres-échevins tirée d'un manuscrit contenant les jugements des maîtres-échevins. (Par M. Dupré de Geneste.)

Fol. 330. Liste des maîtres-échevins tirée de la chronique de Phil. de Vigneulles. (C'est une liste d'amans.)

Fol. 336. Table alphabétique des familles patriciennes composant les six paraiges de Metz. (Par M. Dupré de Geneste.)

Fol. 343. Armoiries des maîtres-échevins, des gouverneurs et des évêques de Metz. (Par M. de Lançon.)

Fol. 348. Copie des lettres des magistrats de Strasbourg, relatives à l'infraction de la paix entre les villes impériales et à la prise d'un sieur Grates, mis à rançon en 1544.

Fol. 349. Remontrances adressées par les Messins, en 1544, au comte de Mansfeld, gouverneur de Luxembourg, sur l'attaque de Saint-Julien, près Metz, par un corps de troupes.

Fol. 350. Déclaration de la recette des grains de Luxembourg, en 1594.

Fol. 353. Recueil de la Chronique de Claude Pheleppin, de 1418 à 1603. (Imprimé dans les Preuves du tome V, col. 118, de la 2e édition de l'Histoire de Lorraine par Dom Calmet.)

N° 906 [156]. In-folio. – Mémoires sur Metz. – Tome VI.

Recueil de pièces de différentes époques. – 238 pages.

P. 1. Contributions impériales de l'année 1598. – « Cahier des quotisations « de tous Messieurs les prélatz, curez, chappelains, nobles, officiers, gens francz, « gaignaiges affranchis situez en l'evesché de Metz, comme aussy des aultres « subjetz des villes, bourgs et villages du dit evesché, tant du domaine de Mon« seigneur que de Messieurs ses vassaux, pour contribuer aux frais de la guerre « de Hongrie contre les Turcs, pour soixante moys accordez à la Majesté de « l'Empereur par les Estatz de l'empire, à la diète tenue à Ratisbonne en la pré« sente année 1598. » – Pièce authentique avec signatures. – 31 feuillets. – Écriture du temps.

P. 66. Bulle d'or de l'empereur Charles IV et réformation par l'empereur Frédéric. – Texte allemand – (Imprimés.)

P. 120. « Chronique de la venue et entrée faicte de l'emprour Charle V de « ce nom en la cité impériale de Mets, le lundy xe jour de janvier mil ve et xl, « et des ordonnances et besoignies lors faits par le conseil en la cité et des devis « et propossissions à luy faict et aux aultres assistans. » – 10 feuillets. – Écriture du temps.

P. 142. « Combat du sieur de Sauldricourt et du sieur de Vauldray sur le

« pont du Rhône le premier jour de may mil cccc IIIIˣˣ XII. » — Écriture du XVIIᵉ siècle.

P. 147. Traité de la ligue conclue à Augsbourg le 9 juillet 1686 entre la France et l'empire d'Allemagne au sujet de la guerre contre le Turc.

P. 171. Plaintes adressées par les Messins au duc d'Épernon, contre le sieur de Soboles, commandant de la citadelle de Metz, et son frère, en 1602. — 33 pages.

P. 204. Extrait du manuscrit des Minimes sur les fondations des maisons religieuses de Metz : 1° Sainte-Croix ou Saint-Éloy; 2° Carmes; 3° Saint-Arnould; 4° Célestins; 5° Saint-Sauveur; 6° Notre-Dame-aux-Champs.

P. 205. Alliances et traités de paix extraits du ms. de M. Descartes.

P. 206. Annales de Metz, extraites de Duchesne.

P. 210. Extrait d'un livre intitulé : « Dissolution de la réunion. »

P. 214. Notice sur l'antiquité de Metz.

P. 215. Notice sur Drogon, fils naturel de Charlemagne, sacré évêque de Metz en 826.

P. 216. Copie d'une charte de fondation donnée au monastère de Maurmoutier, par le roi Théodoric, en 714.

P. 218. Dissertation très-ancienne sur la ville de Châlons-sur-Marne.

P. 219. Remarques sur cette dissertation.

P. 220. Remarques sur saint Mémie, évêque de Châlons.

P. 221. Extrait d'un manuscrit petit in-folio appartenant à M. Descartes.

P. 229. Extrait d'un livre intitulé : « De la Souveraineté du Roi à Metz et « pays messin, par Charles Hersent, chancelier de la cathédrale de Metz. » — Paris, 1632.

P. 237. « Cy après sont inscrites les droitures qu'on doit au passage de la « porte Serpenoise. 18 septembre 1610. » — Pièce authentique avec signature.

N° 907 [157]. In-quarto de 21ᶜ sur 17. — Mémoires sur Metz — Tome I.

Recueil de pièces imprimées relatives à l'Histoire de Metz, réunies par Dom Tabouillot. — 764 pages.

P. 1. « Factum pour le Père Provincial de la province de Paris, de l'ordre « des Frères Prescheurs, contenant un récit historique de l'antiquité et établis- « sement du couvent du même ordre dans la ville de Metz, de l'occasion pour « laquelle les Bénédictins l'ont usurpé. » (En 1552.)

P. 41. Lettres patentes des rois Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, et de Sa

Majesté Louis XV, qui confirment le clergé de Metz et du pays messin dans ses priviléges, en 1724.

P. 53. « Arrest célèbre de la Cour de Parlement qui maintient et confirme « les abbez commendataires des quatre abbayes de l'ordre de Saint-Benoist de « la ville de Metz, dans le droit et la possession de recevoir les honneurs dans « leurs églises par préférence au chapitre de la cathédrale de la même ville, « qui y va en station. » — Du 16 juin 1713.

P. 111 et 145. Ordonnance de Monseigneur l'évêque de Metz (de Saint-Simon) pour la fixation des fêtes qui se célébreront dorénavant dans le diocèse. — 1744.

P. 119. « Compliment fait à la Reine par M. l'abbé Josset, chanoine de la « cathédrale de Metz, lorsqu'il a prononcé devant Sa Majesté le panégyrique de « saint Louis, le 25 aoust 1744. »

P. 123. « Mandement de Monseigneur de Saint-Simon, évêque de Metz, « qui ordonne que le *Te Deum* sera chanté dans toutes les églises de son dio-« cèse en action de grâce de la convalescence du Roi. » — 1744.

P. 131. Edit du Roi concernant les établissements et acquisitions des gens de main-morte, en 1749.

P. 149. Oraison funèbre de Louis-Marie Fouquet, comte de Gisors, prononcée le 9 août 1758, dans l'église cathédrale, par le Père Charles, de la Compagnie de Jésus.

P. 189. Poème sur la mort de M. le comte de Gisors.

P. 193. Lettre de M. de Saint-Simon, évêque de Metz, du 14 décembre 1759, relative à l'argenterie des églises.

P. 195. Lettres de M^rs du chapitre de Metz, *sede vacante*, pour ordonner de faire sonner les cloches pendant quarante jours à l'occasion de la mort de Monseigneur de Saint-Simon. — 29 février 1760.

P. 199. Lettres patentes du Roi, portant établissement d'une société royale des sciences et arts de la ville de Metz, fondée par M. le maréchal duc de Belle-Isle. — 1760. — Collationnées par M. Dupré de Geneste, secrétaire perpétuel, et par Dom Cassebois, bénédictin de Saint-Clément, titulaire de ladite académie.

P. 233. « Arrest de la Cour, table de marbre du palais, à Metz, pour dé-« fendre aux seigneurs ecclésiastiques et laïcs d'affermer la chasse sur leurs « terres. » — 28 juillet 1761.

P. 241. Demande en profit de défaut de M. le Procureur général du Parlement de Metz, sur l'appel comme d'abus des constitutions de la société se disant de Jésus.

P. 267. « Arrest de la cour de Parlement qui juge l'appel comme d'abus, « interjetté par M. le Procureur général, des bulles, brefs, constitutions et autres

« règlemens de la société se disant de Jésus; fait défenses aux soi-disans jésuites « de porter l'habit de la société, etc. » — 28 juillet 1761.

P. 289. « Arrest de la cour de Parlement qui nomme quatre commis- « saires pour régler les difficultés entre les ci-devant soi-disans jésuites. » — 1762.

P. 297. Lettres des prieure et religieuses de l'abbaye royale de Sainte-Glossinde pour faire part de la mort de M^de^ Marguerite-Eléonore Hotman, leur ancienne abbesse. — 7 décembre 1762. (C'est M^de^ Hotman qui a fait construire en 1749 l'église de l'abbaye et toutes les maisons de la rue Châtillon depuis l'église de la paroisse Saint-Gengoulf jusqu'au mur d'enceinte de l'abbaye, du côté du rempart.)

P. 301. « Arrest de la cour de Parlement qui décharge le sieur Voiart, em- « ployé dans les vivres, et son épouse, de l'accusation intentée contre eux, « en cas d'assassinat sur la personne de M. de Lançon l'aîné, conseiller au « Parlement, et condamne Mlle Losson comme calomniatrice. » — 1763.

P. 309. « Arrest de la cour de Parlement qui soumet aux principaux des « colléges de Metz, Verdun et Sedan, les maîtres tenans les écoles particulières « pour la langue latine dans les dites villes. » — Du 14 avril 1763.

« Ordonnance de Mgr de Montmorency, évêque de Metz, pour la fixation des « fêtes chômées dans son diocèse. » — 1764.

P. 325. « Arrest de la cour de Parlement portant confirmation de l'établis- « sement et fondation du séminaire de la Doctrine chrétienne en la ville de « Metz. » — En 1767.

P. 337. Lettres patentes du roi portant confirmation du collége de Metz. — En 1768.

P. 367. Règlement pour le collége de Metz, et conditions de la pension.

P. 385. « Arrest du conseil d'État, du 30 juin 1769, qui dissout la confra- « ternité ci-devant établie entre les trois chapitres de la cathédrale, de Saint-Sau- « veur, de Saint-Thiébault et les quatre abbayes de Bénédictins, etc. »

P. 393. Arrêts du Parlement de Metz, qui préjugent des questions de droit, avec les motifs qui ont déterminé à les rendre.

P. 417. Déclaration du Roi, du 10 mars 1776, concernant les inhumations dans les églises, chapelles, etc.

P. 423. Mandement de Mgr de Montmorency, évêque de Metz, pour ordonner l'usage des nouveaux bréviaire et missel. — 1779.

P. 431. Mémoire pour le séminaire des Filles de la Propagation de la Foi et de l'Union chrétienne de Metz, contre Me Thiébault, curé de Sainte-Croix. — 1781.

P. 495. Traduction de la prière hébraïque récitée journellement après les

psaumes, dans la synagogue des juifs de Metz, pour l'heureux accouchement de la Reine, en 1781, et pour la naissance d'un Dauphin.

P. 503. Mémoire signifié par les prieur, procureur et religieux de Saint-Arnould, contre le frère Pierre Tiroux. – 1783.

P. 593. Sommaire des propositions avancées et soutenues par M. Thiébault, curé de Sainte-Croix, contre les Filles de la Propagation de la Foi de Metz. – 1784.

P. 629. Mémoire pour les abbé, prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Mathias-les-Trèves, contre M. N. Francin, curé de Kœnismaker.

P. 653. Supplément au mémoire pour les abbé, prieur et religieux de Saint-Mathias.

P. 667. Consultation sur le procès entre l'abbaye de Saint-Mathias et M. Francin, curé de Kœnismaker. – 1777. — M. Francin a été évêque constitutionnel de Metz en 1792; c'était un homme doux, bon et généralement aimé; il était en grande vénération parmi le peuple de Metz, qui est resté dans l'usage d'aller, à l'anniversaire de sa mort, prier sur son tombeau, au cimetière de Belle-Croix jusqu'à sa suppression en 1872.

P. 669. « Brevis notitia historico-diplomatica de cella Sanctæ Mariæ in « Offenbach ad Glanum. »

P. 723. Mémoire et consultation sur le prieuré de Sainte-Valburge de Chini, pour Dom Maugérard, pourvu dudit prieuré. – 1781.

N° 908 [158]. In-quarto. – Mémoires sur Metz. – Tome II.

Recueil de pièces. – Relié en veau. – 596 pages.

P. 1. « Arrest du Parlement, qui ordonne la suppression de quatre livres « concernant la généalogie de la maison de Lorraine, par Jean Mussey, curé « de Longwy. » – 1712.

P. 9. « Édit du Roy concernant les établissemens et acquisitions des gens « de main-morte. » – 1749.

P. 19. « Anciens statuts et atours des maîtres boulangers, westelliers, pâ- « tissiers et oublayers de la ville de Metz. » – 24 septembre 1550.

P. 45. « Précis pour le sieur P. C. A. Leroy, comte de Montluc, contre les « maire, syndic et habitans d'Haboudange, Nicolas Grosse et Mgr de Montmo- « rency, évêque de Metz. » – 1772.

P. 61. Mémoire concernant les droits qui se lèvent sur les marchandises dans l'étendue de la prévôté de Sierck, par M. Emmery, en 1772.

P. 101. Mémoire pour les bateliers de Trèves contre le fermier des droits de Sierck, par M. Emmery, en 1772.

P. 157. Mémoire et consultation pour le bureau des finances de Metz, sur la requête présentée par le bailliage, au sujet de la préséance qu'il prétend avoir sur ce bureau dans les cérémonies. — 1773.

P. 233. Mémoire pour le bailliage et siége présidial en réponse au mémoire ci-dessus. — 1773.

P. 311. Second mémoire du bureau des finances, en réplique à celui du bailliage. — 1773.

P. 359. Procès-verbal de la séance du Parlement de Metz, à laquelle a assisté M. le maréchal duc de Broglie, accompagné de M. de Calonne, le jeudi 5 octobre 1775.

P. 403. Supplément aux affiches pour les Trois-Évêchés et la Lorraine, du jeudi 30 novembre 1775, contenant la relation des fêtes qui se sont données en cette ville et dans toutes celles de la province, à l'occasion du rétablissement du Parlement.

P. 415. Relation de l'arrivée de Mgr le maréchal duc de Broglie dans son gouvernement, et de son entrée à Metz. (Supplément aux affiches des Trois-Évêchés, jeudi 14 septembre 1775.)

P. 419. « Civitati Metensi ob supremum senatum a Ludovico XVI restitu-« tum, ode gratulatoria. » — 1775.

P. 427. Affiches des Trois-Évêchés du jeudi 26 février 1778, faisant mention de l'établissement des Lombards à Metz. (Notice historique.)

P. 431. Supplique de Pierre de la Grange, négociant à Metz, adressée à M. le maître-échevin, relative à une saisie de pièces d'eau-de-vie venant de l'étranger. — 1778.

P. 439. Compliments et discours prononcés lors de l'installation de M. Poutet, maître-échevin de Metz, le 21 août 1780.

P. 459. Lettres patentes du roi qui ordonne l'établissement d'un Mont-de-Piété à Metz en 1781.

P. 467. « Arrest de la Cour de parlement qui homologue le projet de règle-« ment d'administration du Mont-de-Piété de Metz, du 20 juin 1783. »

P. 487. Lettres patentes du roi portant confirmation de la foire annuelle qui se tient dans la ville de Metz pendant les quinze premiers jours de mai, et établissement d'une seconde foire du 25 août au 10 septembre. — 1784.

P. 497. Tableau de la monnaie de Metz et de ses justiciables en 1781, avec la liste des officiers de la monnaie de Metz, depuis que la cité a cessé de faire battre monnaie à ses coins et armes, et à compter de l'édit de la création de novembre 1690.

P. 545. Catalogue de la bibliothèque de l'ordre des avocats du Parlement de Metz, établie en l'année 1762.

N° 909 [159]. In-quarto – Mémoires sur Metz. – Tome III. — XVIIIe SIÈCLE.

Recueil de pièces par Dom Sébastien Dieudonné, religieux de Saint-Arnould. – Manuscrit autographe. – 261 feuillets.

Fol. 1. Dissertation sur le nom de *Metis*.

Fol. 3. Lieux de sépulture des évêques de Metz, depuis saint Clément jusqu'à M. de Saint-Simon, 93e évêque de Metz.

Fol. 7. Décoration intérieure de la cathédrale.

Fol. 12. Notes sur la fondation de la cathédrale, sur les vitraux, le jubé, les stalles, la cuve de porphyre et la couronne du chœur.

Fol. 19. Notes sur les cloches, la mutte, etc.

Fol. 22. Liste des suffragans de l'évêché de Metz depuis Bertrand, en 1365, jusqu'à Pierre Bedacier, en 1645.

Fol. 25. Notices sur la cathédrale, sur son achèvement et sur les tombeaux qu'elle renfermait.

Fol. 32. Notes sur l'orgue, sur le grand clocher de mutte et sur Valentin Bousch, peintre verrier.

Fol. 33. Fondation de Notre-Dame-la-Ronde.

Fol. 35. Fondation de la collégiale de Saint-Thiébault, pres de l'hôpital Saint-Nicolas.

Fol. 40. Construction de la citadelle de Metz en 1560.

Fol. 40. Colonnes abattues en 1552 sur la place d'Armes.

Fol. 41. Calvaire de la Belle-Croix, érigé en 1497.

Fol. 41. Ancien palais épiscopal élevé en 1371, près de la cathédrale.

Fol. 42. Commanderie de Malte bâtie en 1311. – La chapelle Saint-Genest en dépend.

Fol. 42. Les amans ou prud'hommes créés en 1180.

Fol. 43. Abbaye de Saint-Clément hors des murs de Metz, fondée en 396.

Fol. 48. La châsse de Saint-Clément faite en 1090.

Fol. 50. Ancienne inscription du portail de Saint-Pierre-le-Vieux. (Eglise ruinée lors de l'ouverture de la place d'Armes, en 1775.)

Fol. 51 et 87. Hôtel du gouvernement avant sa construction par Clérisseau en 1785.

Fol. 52. Fondation de l'hôpital de Bon-Secours, en 1698, par Jacques Morel.

Fol. 52. Fondation de l'hôpital Saint-Georges, en 1686, par M. d'Aubusson de la Feuillade, desservi par les frères de Saint-Jean-de-Dieu.

Fol. 52. Collége des Jésuites, fondé en 1622 par Henri de Bourbon, évêque de Metz.

Fol. 53. Abbaye de Sainte-Marie, fondée en 984 par Adalberon, évêque de Metz, au lieu où l'on a bâti la Citadelle.

Fol. 54. Abbaye des Dames de Saint-Pierre, fondée vers l'an 596, au lieu où l'on a bâti la Citadelle.

Fol. 56. Le monastère de la Madeleine, fondé en 1005. (Compris en ces derniers temps dans la Gendarmerie.)

Fol. 58. Fondation de l'église et prieuré de Sainte-Barbe, au pays messin, en 1515, par Claude Baudoche.

Fol. 85. Épitaphes du cloître de l'église Saint-Sauveur et de plusieurs églises de Metz, avec les dessins des armoiries qui s'y trouvent (Saint-Vincent et Saint-Simon, au Fort).

Fol. 89. Abbaye de Saint-Arnould, fondée hors des murs de Metz par saint Patient, 4e évêque de Metz.

Fol. 95. Abbaye de Sainte-Glossinde, fondée en 604 par sainte Glossinde.

Fol. 99. Monastère des Cordeliers, fondé en 1243 par Odile de Belgré. (Maintenant maison de charité du bureau de bienfaisance.)

Fol. 100. Monastère des Prêcheresses, fondé en 1270.

Fol. 102. Les Augustins de Metz, fondés en 1260.

Fol. 104. Les grands Carmes, fondés en 1275. (Où a été établie en ces derniers temps l'école d'artillerie.)

Fol. 105. Sainte-Reinette, chapelle desservie par les pauvres clercs, fondée par un grand aumônier de la Cathédrale en 1360. (Située dans la rue des Clercs.)

Fol. 106. Les Cordeliers observantins ou frères Baude, établis en 1428 au Grand-Meis (compris plus tard dans le retranchement de Guise).

Fol. 106. Religieuses de l'Ave Maria, établies en 1482, par Georges de Bade.

Fol. 108. Monastère de la Visitation, fondé en 1633, rue Mazelle.

Fol. 108. Couvent des Carmes déchaussés, fondé en 1644. (Aujourd'hui le Mont-de-Piété et la Bibliothèque.)

Fol. 109. Les Antonistes, établis rue Mazelle en 1670.

Fol. 111. Couvent de Sainte-Élisabeth, rue des Trinitaires.

Fol. 112. Religieuses de la Magdelaine, établies dans le vieux cimetière des Célestins en 1452.

Fol. 113. Récollets, établis en 1602 dans la maison des Cordeliers, rue de la Fonderie.

Fol. 113. Couvent des grands Carmes, fondé en 1254; l'église construite en 1371.

Fol. 114. Les Trinitaires, établis à Metz en 1258, premièrement au faubourg

de Mazelle, secondement près de l'endroit où a été construite ultérieurement la Citadelle, et ensuite au haut de Sainte-Croix, à la cour d'Orme.

Fol. 115. Les Capucins, établis à Metz en 1602 par Antoine Fournier, dans un lieu nommé la Joyeuse-Garde.

Fol. 115. Les Minimes, établis à Metz en 1602, rue des Allemands.

Fol. 117. Inventaire et description du trésor de l'abbaye de Saint-Arnould. — Très-curieux à cause de la description des châsses, reliquaires, bijoux et autres ornements qui s'y trouvaient.

Fol. 122. Inscription de la cheminée de la grande salle et autres de l'hôtel de ville de Metz, bâti en 1666 (Rue derrière le Palais).

Fol. 124. Inscriptions et armoiries gravées sur la façade de la caserne Saint-Pierre, construite aux frais de la ville en 1691, dans un lieu appelé, dans les anciens titres, la petite Citadelle.

Fol. 126. Notes sur le jardin de Bouflers et sur les portes de France, du Pont-des-Morts, du Pontiffroy et de la Citadelle.

Fol. 127. Inscription gravée sur la croix plantée au lieu où était, avant 1552, l'ancienne abbaye de Saint-Clément.

Fol. 128. Inscription gravée sur la croix qui marque l'emplacement primitif de l'ancienne abbaye de Saint-Arnould déplacée en 1552.

Fol. 129. Descriptions des portes de Saint-Thiébault, de Mazelle, des Allemands et de Sainte-Barbe.

Fol. 132. Inscriptions de la fontaine des Pucelles.

Fol. 133. Description d'une très-ancienne chape de l'abbaye de Saint-Arnould.

Fol. 138. Description de la chape dite *de Charlemagne* à la cathédrale.

Fol. 144. Description de l'abbaye de Saint-Arnould.

Fol. 149. Chapelle de Sainte-Ursule, rue Pierre-Hardy. (Où est aujourd'hui l'hôtel du Nord.)

Fol. 151. Extrait de la chronique des Célestins dont voici les premiers mots : « Li sire Regnier le Bagues, 1307. » — Cette chronique occupe 25 feuillets.

Fol. 175. Extrait du recueil journalier de N. Dubreul. Il commence à l'année 1656 et finit à 1674.

Fol. 182. Description d'un tableau du cabinet de M. de Fayole, ancien avocat général, rue Sous-Saint-Arnould.

Fol. 184. Suite chronologique de MM. les gouverneurs de Metz depuis 1552 jusqu'en 1761.

Fol. 187. Note sur la citadelle de Metz, commencée en 1560.

Fol. 187. Liste de MM. les premiers présidents pour rendre la justice à Metz depuis 1552.

Fol. 188. Noms de tous les maîtres-échevins de Metz depuis le sire Benoist, en 1170, jusqu'à M. N. L. Bertrand, en 1767.

Fol. 194. Dénombrement général de la ville de Metz fait, en 1750, par paroisses.

Fol. 195. Extrait d'un imprimé qui a pour titre : « Relation de la cérémonie « faite pour la dédicace de la place Coislin en 1731. »

Fol. 201. Extrait d'un ancien martyrologe, manuscrit sur parchemin, de l'abbaye de Saint-Clément, qui paraît être du XII[e] siècle et peut-être de la fin du XI[e].

Fol. 203. Extrait d'un ancien cérémonial de l'abbaye de Saint-Arnould, qui paraît être du XIII[e] siècle au plus tard, et qui est un manuscrit sur parchemin, petit in-folio, aujourd'hui à la bibliothèque de Metz, mss. n° 132.

Fol. 240. Monastère des Dames Bénédictines de Montigny-lès-Metz.

Fol. 241. Description du monastère des Célestins de Metz. (Rue d'Asfeld.)

Fol. 245. Églises ruinées aux faubourgs de Metz depuis 1552. (Ce catalogue se trouve à la fin de l'ancien nécrologe des Célestins.)

Fol. 248. Descriptions des églises des religieuses de la Magdelaine, de la paroisse Saint-Martin, des Augustins, de Saint-Victor, de la Chapelotte, de Saint-Étienne, de Saint-Maximin. (La description de cette dernière église est la plus étendue, on y trouve des détails sur les tombeaux des Gournay.)

Fol. 253. Écoles chrétiennes établies, au commencement de ce siècle, dans le cimetière de la paroisse de Saint-Simplice.

Fol. 254. Description des mausolées de l'église Saint-Simplice.

Fol. 258. Description de l'église de l'Ave Maria, du couvent des Carmes déchaussés, des Minimes de Metz.

Fol. 259. Hôpital de Bon-Secours.

Fol. 260. Les Sœurs de la charité du Bouillon. (Dans l'emplacement actuel des écoles de la ville.)

N° 910 [160]. In-quarto. – Mémoires sur Metz. – Tome IV.

Recueil de pièces autographes de Dom Sébastien Dieudonné. – 317 folios.

Fol. 1. Notice sur les frères Prêcheurs qui, avant le siége de 1552, occupaient le monastère donné depuis cette époque aux bénédictins de Saint-Arnould.

Fol. 2. Fondation du couvent des sœurs de la Doctrine chrétienne par Pierre de Goize, en 1713, rue de la Crête.

Fol. 3. Établissement des chanoines réguliers de Saint-Louis au Fort-Moselle, en 1740, par l'affectation à cette fondation de la manse abbatiale de l'abbaye de Saint-Pierremont, près de Briey.

Fol. 5. Fondation du couvent de la Propagation de la Foi par Mme Polalion, en 1654, rue Taison.

Fol. 11. Description du couvent des sœurs de Sainte-Claire, rue du Paradis.

Fol. 15. Épitaphes de l'ancienne église des dames de Sainte-Marie, anciennement église de la commanderie de Saint-Jean de Jérusalem.

Fol. 20. Liste des curés de la paroisse Saint-Marcel, de 1632 à 1721.

Fol. 21. Consécration de l'autel de la paroisse Saint-Marcel en 1512.

Fol. 22. Inscription placée sur la porte de l'ancien palais de Metz, en 1317.

Fol. 22. Le temple des protestants donné aux Jésuites en 1642.

Fol. 22. Notice sur Mme de la Valette, fille légitimée d'Henri IV, enterrée à la cathédrale.

Fol. 23. Description de l'église des Carmélites, rue de la Crête.

Fol. 24. Notice sur le nom de Metz, tirée de la relation du voyage d'Henri IV à Metz, en 1603, par Abraham Fabert.

Fol. 25. Construction de la place de l'Intendance en 1742 (aujourd'hui de la Préfecture), du portail de Saint-Clément en 1737, de l'église des Augustins en 1739, de l'église des Jésuites (aujourd'hui N.-D.) en 1740, de la place Saint-Vincent, de la rue Saint-Vincent, de celle de Belle-Isle, en 1740.

Fol. 25. Notice sur Joseph Hillebrant, peintre, bourgeois de Metz depuis 1737, né à Prague, en Bohême, mort au mois de septembre 1770 en sa maison sur la paroisse Saint-Martin (ou Saint-Gengoulf?). – Cet artiste a laissé une infinité d'ouvrages de son pinceau en cette ville; il excellait à copier la nature dans ses différentes productions, comme aussi tous les objets qui se trouvaient sous ses yeux.

Fol. 26. Dimensions de la cuve de porphyre de la cathédrale, qui sert aujourd'hui de fonts baptismaux.

Fol. 26. Inscriptions du nouvel hôtel de ville construit en 1769.

Fol. 27. Note sur Abraham Fabert, maréchal de France.

Fol. 28. Description de la chapelle de Saint-Genest, rue Jurue, appartenant à la commanderie de Malte. (C'était une ancienne synagogue; on remarque encore à côté d'elle l'emplacement du bain qui servait à la purification.)

Fol. 30. Épitaphes de l'église de Saint-Jean, à la Citadelle, démolie en 1813; description des tombeaux et des anciens vitraux.

Fol. 42. Épitaphes de l'église de Saint-Arnould, monuments et anciens tombeaux qui étaient dans l'ancien cloître du temps des frères Prêcheurs, avant 1552.

Fol. 71. Épitaphes de la famille Baudoche à Saint-Vincent et à Saint-Symphorien.

Fol. 72. Inscriptions des croix placées sur les lieux où étaient les autels des abbayes de Saint-Clément et de Saint-Arnould.

Fol. 73. Notice sur des tombeaux et briques avec inscriptions, trouvés à l'emplacement de Saint-Arnould.

Fol. 74. Tombeaux et épitaphes de l'église de Saint-Martin avec les armoiries des familles.

Fol. 107. Épitaphes de l'ancien monastère des dames du petit Clairvaux.

Fol. 108. Épitaphes de l'église de l'hôpital Saint-Nicolas.

Fol. 111. Épitaphes de la chapelle du séminaire Sainte-Anne, rue de la Fontaine, ancien hôtel des comtes de Montgomery.

Fol. 112. Épitaphes de la chapelle des Gournay à Saint-Martin.

Fol. 117. Épitaphes de l'église de l'abbaye de Saint-Symphorien, vis-à-vis l'hôpital Saint-Nicolas.

Fol. 119. Inscriptions du tombeau de Mme Eléonore Hotman, abbesse de Sainte-Glossinde, et de la première pierre de l'église. — Liste des religieuses.

Fol. 125. Description de l'église des Carmélites, rue de la Crête.

Fol. 133. Description de l'abbaye de Sainte-Glossinde, telle qu'elle était en 1769.

Fol. 137. Historique du monastère du petit Clairvaux, fondé à Metz en 1123.

Fol. 144. Inscription placée dans l'église de l'hôpital Saint-Georges (aujourd'hui chapelle du lycée de Metz).

Fol. 146. Épitaphes de l'église de Saint-Livier, place Croix-outre-Moselle.

Fol. 164. Épitaphes et description de l'église de la paroisse Saint-Georges, rue Chambière.

Fol. 170. Inscription de la fontaine de la place Sainte-Croix en 1734.

Fol. 171. Notice historique sur l'ancien monastère des Pucelles, fondé en 1120 par Thierri, évêque de Metz, près des rues actuelles de la Haie et de Saint-Marcel.

Fol. 172. Notice historique sur l'église de Saint-Vincent, fondée en 1248 par l'abbé Warin.

Fol. 174. Notice historique sur l'abbaye du Pontiffroy, fondée en 1324. – Liste des abbés.

Fol. 175. Fondation du monastère des Ursulines en 1649, rue Saint-Marcel (aujourd'hui magasin des effets militaires).

Fol. 176. Fondation de l'hôpital de Bon-Secours, en 1691, par Philippe Rolin et M. Morel, chanoine de Metz.

Fol. 177. Description du monastère des dames de la Congrégation, rue du Pontiffroy, construit par Pierre Cadet, architecte.

Fol. 192. Description de l'église, des tableaux et des appartements.

Fol. 199. Description du monastère des dames de la Propagation de la Foi, rue Taison. — Registre des élections des dames.

Fol. 206. Description de l'église du monastère de Sainte-Élisabeth, rue des Trinitaires.

Fol. 229. Épitaphes de l'ancienne église des grands Carmes.

Fol. 233. Maison des Antonistes, rue Mazelle.

Fol. 235. Épitaphes de l'église de Saint-Eucaire.

Fol. 253. Description de l'église du monastère de Sainte-Claire, rue du Paradis.

Fol. 256. Note historique sur l'église et le couvent des petits Carmes (aujourd'hui Bibliothèque de la ville).

Fol. 275. Description de l'église et du couvent des Capucins, établis dans un lieu appelé autrefois *la Joyeuse-Garde*.

Fol. 282. Description de l'église de la paroisse Sainte-Ségolène.

Fol. 292. Description du couvent des Récollets et des épitaphes du cloître et de l'église.

Fol. 311. Description de l'église des Trinitaires (aujourd'hui temple de la religion réformée), construite en 1720.

N° 911 [161]. In-quarto. — Mémoires sur Metz. — Tome V.

Recueil de pièces imprimées relatives à l'histoire de Metz, réunies par M. Clercx. — 1179 pages.

P. 1. Relation de la cérémonie faite pour la dédicace de la place Coislin, 1731.

P. 15. Mémoire pour la ville de Metz contre une nouvelle création d'offices municipaux, 1718.

P. 29. Le Berceau, divertissement donné à l'occasion de la naissance du fils de M. de Caumartin, en 1754.

P. 45. Journal de Metz, faisant mention d'événements arrivés dans cette ville de 1775 à 1783 : naissance de Madame, rétablissement du Parlement, inondation extraordinaire.

P. 65. Oraison funèbre de très-haut et très-puissant seigneur le comte de Gisors, 1758.

P. 103. Délibération des états de la ville de Metz au sujet du chapitre de la cathédrale et de son anoblissement, 1783.

P. 111. Mémoire du chapitre de la cathédrale au Roi, en 1789, relatif aux priviléges dudit chapitre.

P. 147. Quelques réflexions d'un patriote sur une brochure ayant pour titre : « Mémoire du chapitre de la cathédrale au Roi. »

P. 177. Adresse des musiciens de la cathédrale de Metz à Nos Seigneurs de l'Assemblée nationale, 1789.

P. 183. Lettres patentes du Roi, qui ordonne l'enregistrement de celles expédiées en 1777, touchant les preuves à faire pour être admis dans le chapitre de la cathédrale, et la concession d'une décoration en faveur des membres de ce corps.

P. 195. Arrêt du conseil d'État rendu entre M. de la Feuillade, évêque de Metz, et le chapitre, touchant les cérémonies de l'église cathédrale, en 1670.

P. 207. Arrêt du conseil d'État rendu entre M. de la Feuillade et le chapitre, touchant plusieurs contestations, en 1673.

P. 223. Pièces relatives à des contestations entre le chapitre et l'évêque, en 1673.

P. 255. Requête en cassation pour le chapitre de Metz, en 1759.

P. 275. Pièces justificatives des faits exposés dans la requête du chapitre de Metz, en 1759.

P. 293. Lettres patentes au sujet des preuves qu'il faudra faire pour être admis dans le chapitre et de la concession d'une décoration en faveur de ses membres, en 1777.

P. 303. Sommaire pour Mgr l'évêque de Metz contre les abbayes de Saint-Pierre et de Sainte-Marie, qui refusaient la clôture (1714).

P. 347. Mémoire sur le relogement des religieux de Saint-Arnould, après 1552; recueil de pièces historiques à ce sujet.

P. 547. Projet d'une histoire générale de la ville de Metz, par les Bénédictins, en 1760.

P. 563. Dissertation sur la juridiction des évêques et des curés, à l'occasion du mémoire présenté par les Filles de la Propagation de la Foi.

P. 791. Additions au présent mémoire.

P. 801. Oraison funèbre de Mme la maréchale de Belle-Isle, prononcée dans la cathédrale de Metz par le P. Bergeron, le 5 mars 1758.

P. 841. Transaction passée à Nuremberg, le 26 août 1542, entre Ferdinand, roi des Romains, et les députés du duc Anthoine de Lorraine.

P. 893. Manifeste pour le duc de Lorraine sur son emprisonnement par les Espagnols en 1654.

P. 905. Relation de ce qui s'est passé à la solennité du mariage du prince Charles de Lorraine, 1737.

P. 913. Mémoire et instruction de la fondation faite par André Valladier,

abbé de Saint-Arnould, en l'église de Sainte-Barbe, au pays messin, en 1633. (Imprimé.)

P. 921. Extrait des registres du conseil d'État sur le traité fait entre le duc de Lorraine et le pays messin, au sujet du commerce, en 1604.

P. 931. Traité de commerce fait entre la Lorraine et le pays messin, en 1701.

P. 963. Mémoire pour les Sœurs hospitalières de Vienne-le-Château, en 1780. (Imprimé.)

P. 971. Arrêtés de la Cour de Lorraine, du 15 juillet 1758 et années suivantes, au sujet des troubles et de M. de la Galaizière, avec les pièces justificatives.

P. 1075. Arrêtés de la Cour de Lorraine à l'occasion de l'impôt du sel et des billets de confession, 1755, 1758.

P. 1155. Règlements pour l'abbaye de Remiremont, des années 1692, 1693 et 1694.

P. 1175. Remontrances de la Cour souveraine de Lorraine et du Barrois, présentées au Roi en 1755 et 1759.

N° 912 [162]. In-folio de 34c sur 25. – Extraits de chroniques et de journaux, mêlés de pièces intéressantes qui servent de preuves à l'histoire de la ville de Metz. — 1773.

Relié en basane. – Marqué au dos : Tome Ier. – 351 pages.

Ce volume, marqué à Dom Jean François, a été acquis par échange, en 1855, de M. l'abbé Marchal de Nancy. C'est peut-être le tome Ier de la collection de Dom Jean François, dont le tome III forme le n° 824 [74] du present Catalogue.

P. 1. Dessin à la plume, tiré des Chroniques de Ph. de Vigneulles, représentant Thierri II, évêque de Metz, recevant Amolbertin, premier maître-échevin de Metz, l'an M XXX III.

P. 2. Armoiries de M. de Corberon, procureur général au Parlement de Metz, et ensuite premier président de la Cour souveraine de Colmar.

P. 3. Armoiries de Louis Geoffroy, maître-échevin en 1690, de M. de Rissan, maître-échevin en 1694.

P. 9. Plan de Metz en 1744.

P. 10. Armoiries de Fabert, maître-échevin.

P. 12. Liste imprimée des villages du pays messin.

P. 13. Recueil des événements arrivés dans la ville de Metz depuis sa fondation, l'an du monde 2659, jusqu'en 1590. – « Cet extrait, tiré en partie de « Vigneulles, est de M. Ph. Marchand, commissaire de quartier, qui s'est tue

« pendant douze ans à travailler et à recueillir sur Metz. » (Note de la main de Dom J. François.)

P. 59. Relation de la conspiration de Jean de Landremont. (De la main de M. Marchand.)

P. 61. Fragment de la Chronique sur Metz en 1492, copié par M. Marchand. — 16 pages.

P. 77. Relation de l'entrée de Charles-Quint à Metz, copiée par M. Marchand.

P. 83. Entreprise de Charles-Quint contre Metz, à l'occasion du chapitre général des Cordeliers, en 1554.

P. 85. Décadence de l'hérésie à Metz, en 1523.

P. 95. Extraits du Journal de J. Aubrion, de 1477 à 1500.

P. 116. Extraits des Chroniques de Philippe de Vigneulles.

P. 121. Extrait de ce qui se trouve dans les Chroniques de Philippe de Vigneulles, touchant la partie ecclésiastique, sur Metz.

P. 130. Notice sur la Chronique de Philippe de Vigneulles et sur ses 3 volumes in-4°. Manuscrits qui étaient dans les archives de la ville de Metz.

P. 132. Notice sur Philippe de Vigneulles.

P. 133. Extrait du premier volume des Chroniques de Vigneulles, par M. Baltus, conseiller échevin de l'hôtel de ville.

P. 200. Extrait de la Chronique de Ph. Vigneulles, tiré de ses 3 volumes, mss. originaux qui se trouvent dans les archives de l'hôtel de ville. — Ce sont les trois volumes rachetés par la ville à la vente de la bibliothèque Emmery, nos 838-840 du présent Catalogue.

P. 284. Tablettes chronologiques sur l'histoire de Metz, par M. Phil. Marchand, en 1752.

N° 913 [163]. In-folio sur papier. — Recueil de pièces, la plupart en forme probante et authentique, et de Mémoires concernant la ville de Metz, le pays messin et les pays voisins, par M. Gabriel, avocat au Parlement de Metz.

De l'ancien fonds, D. 93. — Écritures de différentes époques. — Cartonné. — 453 pages.

La table du volume a été dressée par M. Gabriel, avocat au Parlement, auquel ce recueil a appartenu; ses armoiries se trouvent sur la première page : d'azur, au pégase d'argent.

P. 1. Déclaration du Maître-échevin et des Treize de la ville de Metz, qui reconnaissent Venceslas roy des Romains, et promettent de le reconnaître empereur quand il sera couronné; du 15 novembre 1384.

P. 3. Confirmation des libertés et franchises de la cité et des habitants de Metz, par Venceslas; du 13 novembre 1384.

P. 5. Lettres de Venceslas qui annulent le décret surpris à ce prince, qui avait mis les Maître-échevin, Treize, justiciers, habitans et communauté de Metz au ban de l'empire, et confirment leurs priviléges et juridiction; du 24 mai 1399.

P. 9. Confirmation des immunités, priviléges et usages des Maître-échevin, Treize, Paraiges et communauté de Metz, par Robert, roi des Romains; du 26 novembre 1404.

P. 15. Autre confirmation par Sigismond, roi des Romains; du 14 juillet 1415.

P. 21. Autre confirmation par le même prince, couronné empereur; du 25 janvier 1434.

P. 25. Autre confirmation par Frédéric, roi des Romains; du 1er septembre 1442.

P. 31. Autre confirmation par le même prince, empereur; du 2 mars 1458.

P. 37. Lettres du même empereur, qui prend le chapitre de Metz, retiré à Pont-à-Mousson, sous sa protection et sauvegarde; du 25 juin 1463.

P. 43. Lettre du même empereur, qui, après avoir entendu le Maître-échevin, les Treize, magistrats et la communauté de Metz, révoque tous décrets obtenus contre eux par le clergé de la même ville, qui se plaignait d'être opprimé, et les décharge de ses poursuites; du 6 avril 1464.

P. 49. Confirmation des franchises, libertés, coutumes, etc., de la ville de Metz, par l'empereur Maximilien; du 10 novembre 1494.

P. 55. Autre confirmation par l'empereur Charles-Quint; du 15 février 1521.

Toutes les pièces ci-dessus sont des copies collationnées sur les originaux.

P. 63. Lettre originale de Henri IV aux Maître-échevin et Treize de Metz, par laquelle il leur témoigne la satisfaction qu'il a de leur affection à son service; du 17 juin 1590.

P. 65. Lettres patentes de Henri IV, confirmatives des priviléges de la ville de Metz, du mois de janvier 1597.

P. 69. Autres lettres de Louis XIII, d'octobre 1610.

P. 73. Autres lettres de Louis XIV, de novembre 1643.

Ces trois pièces sont des copies collationnées sur les originaux.

P. 77. Lettre originale de Louis XIV aux Maître-échevin et Treize de Metz, qui leur marque la satisfaction qu'il a de leur fidélité et affection à son service,

et dit qu'en attendant qu'il leur envoie un nouveau gouverneur, il se repose sur eux de la conduite de ses sujets; du 17 juin 1656.

P. 79. Lettre originale de Louis XIV aux mêmes pour l'établissement à Metz de deux régents laïques et catholiques pour l'instruction des enfants de la Religion P. R.; du 26 février 1658.

P. 83. Autre lettre pour le même objet, du 27 mars 1658.

P. 87. Lettre originale de Louis XIV aux Maître-échevin, Échevins et habitants de Metz, pour l'établissement des prêtres de la Mission dans la même ville; du 6 juillet 1661.

P. 89. Lettre originale de la reine mère, Anne d'Autriche, aux Maître-échevin et Échevins de Metz pour le même sujet; du 14 juillet 1661.

P. 91. Confirmation par Bertram, évêque de Metz, de l'établissement des amans fait du consentement et autorité du peuple de la cité de Metz; datée de l'an 1197.

P. 92. Confirmation de cet établissement par Philippe, roi des Romains; du 5 des calendes de juillet 1199.

Ces deux pièces, en copies collationnées, sur la même feuille.

P. 95. Requête des amans aux Trois ordres de Metz, avec le résultat des Trois ordres, pour solliciter la suppression d'une charge de greffier des insinuations ecclésiastiques et séculières créée à Metz, ledit résultat en date du 16 octobre 1643. — Pièce originale.

P. 101. Engagement par Thierri, évêque de Metz, à la communauté de la même ville, du droit qu'il pouvait avoir de faire monnaie dans ladite ville; du 23 septembre 1383. — Copie collationnée.

P. 111 et 115. Mémoires concernant la monnaie de Metz.

P. 117. Mémoire sur l'impossibilité de fabriquer à Metz de la monnaie au titre de France; daté du 10 juillet 1633.

P. 123 et 129. Deux mémoires sur le droit des bourgeois de Metz de posséder des fiefs et seigneuries.

P. 139. Extraits du registre des maltôtes de Metz sur celle de la pelleterie. — P. 141. Sur celle des tonnes et tonnels. — P. 143. Sur celle de la mercerie, les deux poids, le fer et l'acier. — P. 147. Sur les fers et ferrures. — P. 149. Sur la boulangerie. — Toutes lesdites pièces en copies collationnées.

P. 151. Mémoire instructif sur la perception des maltôtes des bêtes à quatre pieds. — P. 155. Des drapiers. — P. 157. Du poisson. — P. 158. Des parchemins et corions. — P. 158. Des tonnes et tonneaux. — P. 159. Des pierres et meules. — P. 161. Des boulangers et pâtissiers. — P. 161. Des fers et ferrures. — P. 162. Des cordonniers. — P. 162. Des pelletiers. — P. 164. Des merciers. — P. 164. Des chandelles de cire et de suif. — P. 164. Des voircolliers et cor-

diers. – P. 165. Des « harans et buque-hoste ou sorets. » – P. 166. Des œufs, fruits et fromages. – P. 166. Des bois mariens. – P. 167. Des cuirs avec le poil. – P. 168. Des cuirs corroyés.

P. 173. État des paroisses, villages, hameaux et maisons seules du pays messin, fait par un commissaire à ce député par M. de Choisy, intendant de Metz, le 13 avril 1665. – Pièce originale.

P. 211. Déclaration des villes, bourgs, villages, fiefs, châteaux, francs alœufs et dépendances de l'évêché de Metz.

P. 223. État et déclaration des villes, bourgs et villages du duché de Luxembourg cédés au Roi par le traité des Pyrénées.

P. 226. Thionville. – P. 239. Dampviller. – P. 241. Marville. – P. 243. Montmédy. – P. 244. Chauvency. – P. 245. Yvoix, à présent Carignan. – P. 246. Vaux, Évilly et Tetaigne. – P. 247. Terres et seigneuries de Mouzon. – P. 247. Château-Regnauld. – P. 248. Linchamp. – P. 249. Mohon.

P. 251. Mémoire concernant la souveraineté du Roi sur les dépendances de la gouvernance de Thionville.

P. 280. Copies des lettres écrites par les ministres, intendants et gouverneurs à ce sujet, depuis 1698 jusqu'en 1715.

P. 356. Déclaration des villes, bourgs, châteaux et villages des duchés de Lorraine et Barrois en offices.

P. 360. Dénombrement des duché de Luxembourg et comté de Chiny.

P. 429. Spécification des lieux situés sur la Sarre.

P. 441. Lettres patentes du duc Charles de Lorraine, pour l'observation des anciens concordats avec la ville de Metz, du 15 avril 1669. – Pièce originale.

P. 443. Lettre du baron de Mahuet au sujet de la juridiction du Roi sur Nomeny, du 7 janvier 1703. – Pièce originale.

P. 499. Mémoire touchant les droits du Roi sur Nomeny et Saint-Avold.

P. 453. Noms de toutes les mesures de grains des villes du ressort et des villes voisines, et leur poids en froment.

N° 914 [164]. In-folio sur papier de 34ᶜ sur 22. – Recueil de pièces historiques sur Metz, par M. de Lançon, conseiller au Parlement, seigneur de Sainte-Catherine, maître-échevin de Metz.

Cartonné. — Autographe de M. de Lançon, à l'exception de quelques pièces authentiques des XVIᵉ et XVIIᵉ siècles, revêtues de cachets et signatures. – 769 pages.

Sur le titre intérieur, les armoiries de M. de Lançon : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois lionceaux d'or.

P. 1. Extrait de l'Histoire ecclésiastique et civile de la ville et diocèse de Metz, par le P. Benoît Picard, capucin de Toul, en 1718.

P. 26. Liste des villages du pays messin, dans les districts dits le Val de Metz, l'Isle, le Saulnoy, le Haut-Chemin, le Franc-Alœuf, le Ban-de-Bazaille et la terre de l'abbaye de Gorze, comprenant deux cent soixante-cinq, tant villages que hameaux. (Imprimée.)

P. 26 *bis*. Liste des noms latins des villages.

P. 27. Extrait d'un état signé Julien, par ordonnance de la Cour, en 1634, mentionnant les francs-alleus du pays messin et de l'évêché de Metz.

P. 28. Ancien état des villages du pays messin, de l'évêché de Metz et du comté de Blamont, fait par ordre de la Cour, en 1634. (C'est l'original de la pièce précédente.)

P. 29. Plan de la ville de Metz lors du siége de 1552, copié sur la gravure de Sébastien Le Clerc.

P. 71. Mémoire historique sur l'ancien état de la ville de Metz, par M. de Lançon, pour faire connaître que les évêques n'étaient pas souverains.

P. 79. Mémoire sur l'état de la ville de Metz et les droits de ses évêques, avant l'heureux retour des Trois-Évêchés sous la domination de nos rois (par M. de Lançon; imprimé à Metz, en 1737, par François Antoine). — Ce mémoire a été fait contre les prétentions de M. l'évêque de Saint-Simon, qui s'était donné le titre de prince de Metz.

P. 95. Notice sur les comtés du diocèse de Metz, par M. de Lançon.

P. 99. Extrait d'une Dissertation sur la monnaie de Metz, donnée par Dom Calmet dans son Histoire de Lorraine.

P. 106. Gravure représentant les diverses monnaies de Metz, contenues dans le vase de vermeil présenté à Henri IV lors de son voyage à Metz, en 1603.

P. 108. Copie des anciens droits que l'évêque de Metz avait dans la cité, d'après la Chronique de Vigneulles. – Nota. « Il avait sa monnaie, un maître « parmentier auquel il faisait tailler et coudre ses robes, son champ de ba- « taille, etc. »

P. 113. « Le terrier de l'évêché de Metz, encommencié à faire par Jehan de « Hannonville, écuyer, procureur général de l'évêché, le vendredy après la fête « Saint-Luc, évangéliste, l'an 1385. »

P. 115. Mémoire sur la forme et l'élection des maîtres-échevins de Metz, leurs pouvoirs, fonctions et prérogatives, dans le temps que la ville jouissait des droits régaliens. (Par M. de Lançon.)

P. 131. Liste des amans de la ville de Metz, depuis leur établissement, en 1197, jusqu'en 1728 que, par arrêt du Conseil du 23 mars, il leur a été fait défenses de faire dorénavant aucune des fonctions attribuées aux offices des notaires royaux dans la ville et banlieue. (Cette liste commence par une dissertation de M. de Lançon sur l'origine et les fonctions des amans.)

P. 149. Ancienne traduction du titre de l'établissement des amans, par l'évêque Bertram, en 1197.

P. 155. Confirmation des priviléges des amans, par Louis XIII, en 1625.

P. 157. Manière de recevoir les deniers de la bulette sur chaque contrat.

P. 158. Translat du diplôme portant confirmation de l'établissement des amans, par Philippe, empereur d'Allemagne, en 1198 (1199?).

P. 159. District ou étendue des trois mairies de Metz : Porte-Muzelle, Port-Sailly, et Oultre-Moselle.

P. 162. État des droits de la voueric de Metz suivant les comptes de la ville, en tête du premier chapitre desquels ils sont rapportés. (Voy. les comptes de 1505 à 1676.)

P. 163. Tarif des droits du grand tonneu, copié sur une pancarte de l'an 1237.

P. 167. Sceaux des Paraiges de Metz qui s'appliquaient aux atours, traités et actes généraux.

P. 168. Liste alphabétique des familles de Paraiges qui ont fourni des maîtres-échevins depuis l'an 1225 jusqu'en 1552. Les familles les plus considérables sont marquées en marge d'un —; celles qu'on a marquées d'un × étaient encore existantes en 1552.

P. 171. Liste des Paraiges de Metz depuis 1440 jusqu'en 1452 : Paraiges de Porte-Muzelle, de Jurue, de Saint-Martin, de Port-Sailly, d'Oultre-Seille et du Commun, se composant de 130 personnes.

P. 174. État du nombre des chevaux que les gens des Paraiges, des Paroisses et du Clergé, devaient fournir aux besoins de la cité indépendamment des gens d'armes à ses gages. – 582 chevaux fournis par 429 personnes.

P. 175. Extraits de plusieurs atours de la cité de Metz qui se trouvent en originaux dans ses archives en 1751.

P. 176. Atour de 1250, pour l'élection des trois maires.

P. 177. Atours des années 1300, 1313, 1316 et 1322, pour l'élection du maître-échevin.

P. 177. Atour de l'année 1304, pour l'élection des amans.

P. 178. Atours de 1312, 1313, 1314, pour la nomination des prud'hommes ou wardours.

P. 178. Atour du vendredi après la Chandeleur 1326, pour la nomination des comtes.

P. 178. Atour de 1326, pour les changeurs et receveurs.

P. 179. Atour de 1346, pour choisir les Treize.

P. 180. Atour de 1367, portant règlement pour les Paraiges.

P. 181. Atour de 1389, pour le renouvellement des officiers.

P. 182. Atour de 1248, relatif aux Lombards.

P. 183. Atour de 1382, pour le droit de bourgeoisie.

P. 183. Atour de 1393, pour l'arrachement des mauvaises vignes.

P. 184. Atour de 1425, pour la cession des moulins à la ville.

P. 185. Atour de 1367, concernant les Paraiges.

P. 186. Atour de 1383, relatif à la monnaie.

P. 187. Atour de 1367, pour les Paraiges.

P. 189. Atour de 1252, concernant les mariages.

P. 190. Atour du don fait à l'hôpital Saint-Nicolas, du droit de quartage ou mesurage de différentes denrées, en 1256.

P. 191. Atour concernant le pont des Morts, le Pontiffroy et le pont de Moulin, en 1282.

P. 193. Atour concernant les maisons religieuses, en 1304.

P. 195. Atour « don maistre eschevin et ki doit estre chevalier, » en 1305. — Copie authentique collationnée par les notaires Baltus et Lajeunesse, et scellée par Dupré de Geneste, en 1721, d'après l'original en parchemin.

P. 199. Mémoire pour justifier que le maître-échevin de Metz est chevalier, par M. de Lançon.

P. 211. Acquisition, à titre d'échange, de la maison où est le Palais, en 1315.

P. 213. Atours des muttiers de la cité de Metz, en 1320 (ils devaient porter de l'eau et des secours en cas d'incendie).

P. 217. Extrait de l'atour de la maltôte de la ville, touchant le fait des coupillons et de plusieurs autres choses. (Le coupillon était une petite mesure qui servait à prélever le droit pris sur chaque quarte de blé qu'on vendait au marché.) 1348.

P. 225. Atour des quatre maîtres des moulins et des meuniers, en 1350, de la manière dont ils doivent gouverner, et des coupillons des blés.

P. 237. Traité d'alliance entre l'évêque Ademar de Monteil, Wenceslas, roi de Bohême, Robert, duc de Bar, Bourkair de Fenestrange et la cité de Metz, en 1360.

P. 241. Atour qui supprime les confrairies des métiers, en 1382.

P. 247. État des métiers de la ville et faubourgs de Metz, avec les jours

auxquels ils faisaient de nouveaux maîtres dans l'église de Saint-Pierre-aux-Images, en 1382.

P. 250. Atour du métier des maîtres chapeliers de la ville de Metz, ordonné le 28 janvier 1412. (Imprimé.)

P. 251. Atour pour la fabrication de la monnaie de Metz, en 1424.

P. 255. Atour de 1425 pour la cession des moulins établis sur la Moselle à la ville de Metz, faute, par les propriétaires, d'avoir entretenu la digue de Wadrineau.

P. 259. Traité entre la ville de Metz et l'hôpital Saint-Nicolas, pour une prébende en faveur d'Alizon Dumay, ci-devant maîtresse du duc de Lorraine, 1427.

P. 261. Atour de ceux qui viennent prendre bourgeoisie à Metz, 2 août 1434.

P. 263. Confirmation des priviléges de la cité de Metz, en 1458, par l'empereur Frédéric. (En latin.)

P. 267. Traité entre la cité de Metz et les chanoines retirés à Pont-à-Mousson, en 1472, à cause des discussions relatives à l'archevêché de Mayence.

P. 269. Extrait des matricules de l'empire pour les taxes imposées à la ville. — La plus ancienne et la première de ces matricules a été faite à Nuremberg, en 1467, sous Frédéric III; la seconde à Francfort, en 1489; la troisième à Nuremberg, en 1491. Elles ont été ensuite augmentées et approuvées dans la diète de Worms, en 1521.

P. 271. Mémoire et instructions à Me Jean Bruno, docteur, et à Robert L'Escuyer, secrétaire, envoyés de la part de la cité de Metz à la journée impériale assignée à Worms, à la Toussaint, et ce qu'ils auront à faire en icelle. (Sans date.)

P. 277. Copie de la taxe et distribution, en Metz, de 1,500 francs pour l'impôt mis sur l'église en général en l'an 1527.

P. 279. État des portes, des tours et des granges de la cité de Metz, dans lesquelles étaient ses différentes pièces d'artillerie, en 1530.

P. 281. État de plusieurs offices particuliers de la cité de Metz, ayant le gouvernement de ses biens et affaires.

P. 283. État des gens de lignages et Paraiges de la cité de Metz, ayant le régime et gouvernement de la cité et bien public, au jour de la Chandeleur, 1537.

P. 291. Relevé de la taxe des vins pour les propriétaires, faite par les officiers de la police de Metz, de 1533 à 1755.

P. 299. Taxe des blés et grains provenant de la récolte qui précède immédiatement l'année dans laquelle ladite taxe a été faite.

P. 299. « Estat du poids des mesures dans les places et villes cy-après..... »

P. 331. Relation de la venue et entrée de l'empereur Charles-Quint en la cité impériale de Metz, le lundi 10 janvier 1540, et des ordonnances faites alors par le conseil de la cité et dispositions prises par lui.

P. 369. Extrait du Manuel (*alias* rituel) des curés de la cité et du diocèse de Metz, pour la réception des lépreux, en 1541.

P. 371. Copies des lettres du roi Henri II et du connétable de Montmorency aux magistrats de Metz, des années 1551, 1552.

P. 374. Copies des lettres de François II, Charles IX et Henri III, de 1568 à 1579.

P. 379. Extrait du Traité de confédération et d'alliance entre le roi Henri II et Maurice de Saxe et autres princes et états alliés, contre l'empereur Charles-Quint pour la conservation des franchises et libertés des électeurs, princes et états de l'empire, fait le 5 octobre 1551, et ratifié à Chambord le 15 janvier 1552.

P. 379. Serment prêté par les Messins à Henri II, en 1552.

P. 381. Mémoire du cardinal de Lenoncourt, évêque de Metz, remis au sieur de Malleroy, son neveu, sénéchal héréditaire de l'évêché, pour le présenter au Roi, 1553. — Dans ce mémoire, le cardinal de Lenoncourt fait valoir au roi les droits dont il jouit dans la ville de Metz, afin d'obtenir de Sa Majesté une indemnité en échange de la cession de ces droits.

P. 384. Copie du serment que le cardinal de Lenoncourt se fit prêter par le maître-échevin élu en 1553.

Extrait d'un Mémoire dressé par les seigneurs maître-échevin et conseil, le 28 novembre 1556, pour montrer que de tout temps la souveraineté de la ville de Metz a appartenu au corps de ladite ville et non point à l'évêque.

P. 389. Cession faite à Henri II, par le cardinal de Lorraine, administrateur du temporel et des revenus de l'évêché, de la cité de Metz et de tous les droits qu'il prétendait y avoir, le 19 décembre 1556.

P. 394. Ratification, faite par le sieur Praillon, maître-échevin, et son conseil, de la cession faite au roi des prétendus droits de l'évêque sur la ville de Metz.

P. 395. Cession faite au roi Henri II par les abbés des quatre abbayes de Bénédictins de Metz, de leur droit de nommer et élire le maître-échevin, 1557.

P. 395. Ordonnance des Maître-Échevin, Treize et Conseil, concernant la chapellerie, 1561-1611. (Imprimé.)

P. 397. Procès-verbal des opérations faites pour reloger les abbayes et monastères dont les habitations ont été détruites à cause de la guerre et de la construction de la citadelle, en 1561.

P. 437. Extraits des Remontrances faites au Roi, en 1588, au nom des Trois États de la ville de Metz, par les sieurs Fournier, princier de la cathédrale, de Gournay, Copperel, maître-échevin, Praillon et Maguin, à ce députés. – Dans ce factum les magistrats de Metz se plaignent de la misère où la ville est plongée, par suite des vexations qu'avaient exercées les officiers nommés par le Roi.

P. 443. Copie de la lettre écrite par le Roi à M. de Montcassin, commandant à Metz, pour exempter les habitants des fournitures militaires, 17 juillet 1588.

P. 445. Mémoire sur la création du Maître-Échevin, des Treize et du Conseil, en 1602.

P. 453. Serment que les Treize jurés de Metz faisaient tous les ans, en la chapelle Saint-Gal, la veille de la Chandeleur.

P. 457. Fonctions des Treize à l'exercice de leur charge pour la justice.

P. 465. « Plainctes et remonstrances faictes par Messieurs des Trois États « de la ville de Metz à Monseigneur le duc d'Espernon, pair et colonnel général « de France, gouverneur et lieutenant général pour le Roy à Metz et paiis « messin, estant audit Metz, contre Messieurs de Saubolle, le 16 novembre « 1602. » (Pièce authentique avec sceaux, cachets et signatures.)

P. 503. Échange fait le 14 mai 1605, entre les abbé et religieux de Saint-Clément de Metz et la collégiale de Nancy, à l'occasion des biens provenant de l'abbaye de Saint-Martin, devant Metz, ruinée lors du siége de 1552. (Copie collationnée par le sieur Grandjambe, notaire.)

P. 522. « Ordonnance du Maistre-Eschevin et Treize de la justice contre « tous yvrognes, personnes hébétées de vin, blasphémateurs faisans scandal « dans les rues, etc. du 28 may 1608. » (Placard imprimé.)

P. 524. Ordonnance qui fixe le cours des espèces d'or et d'argent dans la cité de Metz, en 1617. (Placard imprimé.)

P. 527. Serment que les Treize de la justice font à leur création au Roi très-chrétien, leur souverain seigneur, 1630.

P. 529. Serment du Maître-Échevin, 1630.

P. 537. Serment que ceux du conseil du Maître-Échevin font à leur création au Roi, leur souverain seigneur.

P. 539. Lettres patentes portant règlement entre les Président et Maître-Echevin, en 1603. – Ces lettres concernent l'empêchement que le président nommé par le Roi apportait à la justice rendue par le Maître-Échevin, malgré les conditions du traité de cession de Metz à la France, qui portait que la ville jouirait de ses anciens priviléges, franchises et libertés.

P. 543. « Raisons pour lesquelles les Trois Ordres de la ville de Metz, fondés

« en droits, libertés et priviléges, supplient le Roi par leurs députez de ne point « établir de Parlement pour la ville de Metz et pays messin, » 1632.

P. 551. « Raisons et supplications apportées de la Cour de Parlement de « paradis par l'ange tutélaire de la ville et cité de Metz, adressées au Roy par le « sieur de Saulny, maistre-eschevin dudit Metz, au nom de tous les maistres-« eschevins ses devanciers et des Trois Ordres de ladite ville, » 1633.

P. 571. Factum du procès entre les gens des Trois-Ordres de la ville de Metz, défendeurs, contre le Procureur général du Roi, au sujet des boutiques près du Palais, 1634. (Imprimé.)

P. 587. Procès-verbal de l'élection du Maître-Échevin, du 13 juillet 1641. (Pièce authentique avec signatures.)

P. 597. Règlement fait en 1661 par Claude de Bruillart de Coursan, chanoine de la cathédrale, abbé commandataire de Saint-Symphorien, pour régler les droits, salaires et vacations des curés de Metz. (Pièce authentique avec signatures.)

P. 599. Ordonnances des Trois-Ordres aux maires et gens de justice des villages du pays messin, pour la répartition de la subvention imposée par le Roi, en 1662, sur les habitants du pays, sauf et réservé seulement les gentilshommes ou seigneurs hauts-justiciers. (Placard imprimé.)

P. 601. Extrait de l'inventaire des titres de la ville de Metz fait par ordre du Roi en 1663.

P. 641. Extrait d'un registre intitulé : « Indications des titres et papiers qui « se sont trouvés dans les archives de l'hôtel de ville, en 1737. »

P. 653. Mémoire du Procureur général contre l'entreprise des prétendus Trois-Ordres de la ville de Metz, sur la juridiction des officiers royaux, 1676.

P. 661. Réponse à l'écrit de M. le Procureur général. (Imprimé.)

P. 677. Requête au Roi par le procureur général Lenoble, au sujet des Trois-Ordres, 1676. (Imprimé.)

P. 689. Requête au Roi par les Maître-Échevin et Conseil contre les horribles excès commis par les troupes sur les habitants, 1676.

P. 695. Arrêt du Conseil d'état du 25 novembre 1686, portant décharge aux bénéficiers et maisons religieuses de rendre foi et hommage pour certains fiefs et droits féodaux.

P. 697. Mémoire pour les bourgeois de Metz contre Nic. Damour, de Paris, au sujet des lettres de naturalité, en 1697. (Imprimé.)

P. 713. Ordre du Roi, du 2 décembre 1717, pour la nomination des Conseillers-Échevins.

P. 717. Mémoire pour la ville de Metz pour être dispensée d'une nouvelle

création d'officiers municipaux. (Ce mémoire, qui est historique, est imprimé, 1722.)

P. 729. Cérémonial imprimé de l'hôtel de ville de Metz, indiquant où les magistrats doivent se trouver en corps.

P. 733. « État des impositions établies sur la généralité de Metz, par décla-« ration du Roy du 10 juillet 1661, et par arrêt du 8 octobre 1669, augmen-« tées comme cy-après en 1744. »

P. 741. Extrait du compte de la ville de Metz pour l'année 1744, jugé le 29 janvier 1746. Recette en argent. — On y trouve la dépense faite pour la réception du roi Louis XV en août 1744.

P. 761. Mémoire historique sur l'hôpital général de Metz, par M. de Lançon, 13 février 1750.

N° 915 [165]. In-folio sur papier de 36^c sur 23. — Mémoire pour servir à l'histoire de Metz, par M. Baltus (Jacques), notaire et conseiller-échevin de l'hôtel de ville de Metz. — XVIIIe SIÈCLE.

De l'ancien fonds, D. 102. — Relié en veau. — 301 pages, avec une table des matières.

Cet ouvrage, rempli d'intérêt et d'érudition, est une réfutation de l'*Histoire des évêques de Metz,* par Meurisse, qui prétendait que les évêques étaient seigneurs temporels de la ville de Metz.

On trouve dans ce volume des renseignements sur les anciens usages de la république messine, sur le costume des échevins et officiers de la cité, sur la manière dont le maître-échevin et son conseil rendaient la justice, et sur les prérogatives des magistrats messins.

916-917 [166-167]. Deux portefeuilles in-folio de 35^c sur 22. — Recueil de notes pour servir à l'histoire de Metz et des pays voisins, par M. Emmery. — Écritures de plusieurs mains et de différentes époques, et placards imprimés.

Du cabinet de M. Emmery.

PORTEFEUILLE N° 1.

1° Notes sur les comtes de Metz, tirées de l'Histoire de Metz par le P. Be

noît Picard, de l'Histoire de Lorraine de Dom Calmet, de l'Art de vérifier les dates et du Spicilége de Dom Luc d'Achery, etc. par M. Emmery.

2° Notes sur la généalogie de la maison des ducs de Lorraine, tirées du P. Benoît Picard et de Dom Calmet.

3° Notes sur le cardinal de La Valette, sur Henri l'Oiseleur, sur les Voués de Metz, sur les Trois Évêchés et sur la Chronique en vers, extraites des Chroniques de Metz et des Annales de La Hière, par M. Emmery.

4° Notes sur les Maîtres-Échevins de Metz, tirées des Preuves de l'Histoire de Metz, par M. Emmery, avec la copie de la charte de l'évêque Bertram, pour régler la forme de l'élection du Maître-échevin.

5° Notes historiques et généalogiques sur les évêques de Metz, tirées des chartes et citées par les bénédictins.

6° Arrêts et ordonnances des intendants de Metz, de 1632 à 1789, en placards imprimés : Taxe des vivres. – Siége de Thionville en 1659. (Concernant les ouvriers employés aux travaux du siége.) – Défense d'envoyer des bestiaux pâturer dans le pré de l'hôpital (le Saulcy). – Contributions. – Défense aux habitants de Metz d'acheter des grains autre part que sur le marché de Metz, en 1639. – Défense de faire sortir des grains, en 1642. – Impôts sur les marchandises et sur les vins, en 1646. – Règlement du Roi pour la fourniture et la distribution des étapes. – Ordonnances contre le défrichement des prairies. – Vente de biens appartenant aux émigrés de la religion réformée. – Vente des domaines de Thionville. – Subvention de 1708. – « Arrest du Conseil d'État « qui casse les élections d'échevins des paroisses, en 1722. » – « Arrest du Con« seil d'État qui défend la plantation de nouvelles vignes, en 1731. » – Biens des religionnaires à laisser à cens, en 1734. – Contributions de 1734. – Instructions aux maires au sujet de la maladie de la morve. – Ordonnance au sujet des marchands forains. – Règlement pour l'exploitation des mines de houille, en 1744. – Fournitures des fourrages. – Ordre pour la démolition de la façade d'une maison appartenant au chapitre de la cathédrale. – Levées des milices dans les villes, en 1756. – Droits établis sur les vins. – Monitoire de l'official de Toul, au sujet de l'assassinat de Denis Boulanger, en 1713. – Traité pour la fourniture des lits dans les casernes, en 1767. – Règlements pour les professions d'arts et métiers, en 1767. – Lettres du Roi qui commettent le sieur Beurard à la garde des registres du Parlement, en 1771. – Ordonnance de M. de Calonne qui condamne à l'amende Jean Richard pour voies de fait, en 1773. – Ordonnances du Roi concernant les régiments provinciaux, en 1773.

7° Notes de M. Emmery sur l'invention de nouveaux fusils, – sur l'établissement d'un sas à Metz, – sur la traite des marchandises et sur le commerce des toiles à Metz.

PORTEFEUILLE N° 2.

1° « C'est la lettre de paix des bourgeois fuers issus de Metz et des demeu-« rans, le 27 juin 1327; » avec un fragment de Chronique de 1346 à 1372.

2° Copie des titres, règlements et listes des membres de la société établie à Metz avant 1427, connue sous le nom de la Maison et Société de Villefranche. (Imprimé dans le tome IV, page 767, de l'Histoire de Metz.) — Cette société tenait ses séances dans l'ancien bâtiment occupé plus tard par le tribunal de commerce, rue de la Chèvre.

3° « Cy-après s'ensuyvent les cens de vin, bleds et d'argent qu'on doibt cha-« cun an à la maison de séans (hôpital Saint-Nicolas) à cause des ponts. »

4° Pièces relatives au duc de Suffolck, réfugié à Metz au commencement du XVIe siècle. — Les instructions sur Gérard, envoyé vers le duc de Suffolck. — Information au sujet de la nommée Sibille, maîtresse du duc, 28 octobre 1519. — Extrait de la Chronique de Philippe de Vigneulle, concernant le duc de Suffolck. — Lettre de Dom Tabouillot à ce sujet, adressée à M. Emmery. (Avec cachet armorié.)

5° Tableau généalogique du duc de Suffolck et mémoire, par M. Emmery.

6° « Supplications présentées à M^{grs} les Maistres-eschevins de Metz, à l'hon-« neur de Dieu et de la seule parolle et prouffit de la républicque (*sic*) en « 1542. »

7° Émeute à l'occasion de l'entrée du comte de Furstemberg à Metz en 1542. (Mémoire par M. Emmery.)

8° Pièces relatives au bureau des pauvres et à la mendicité; déclaration des héritages appartenant au bureau des pauvres et mémoire pour ce bureau.

9° Rôle des contributions impériales de l'année 1598.

N° 918 [168]. In-folio sur papier. — Pillage, incendie et dévastation des villages du pays messin, par Grovestein, gouverneur de Bouchain. Recueil formé par M. Clercx. — 1712.

Des archives de l'hôtel de ville. — Relié en veau. — 222 pages.

P. 1. Avis aux habitants, donné par M. Charuel, intendant, d'apporter au greffe de la ville un état de leurs pertes.

P. 3. État des pertes éprouvées par les habitants d'une partie du pays messin, le 16 juin 1712, tant en maisons brûlées qu'en prise de meubles et bestiaux, enlèvement d'habitants conduits prisonniers à Trarbach, sur la Sarre.

P. 38. Déclarations faites par les particuliers et les communautés, rangées par ordre alphabétique.

P. 221. État de la dépense faite par les officiers de la compagnie de dragons de Lanoue, pour la nourriture, le logement et la garde des chevaux, vaches et moutons ramenés par eux de Trarbach à Metz.

Lettres et mémoires relatifs à ce sujet.

Sur le chemin de Metz à la Haute-Bévoye, il existe encore un poirier qui porte le nom de Gravestin (Grovestein) et auprès duquel, suivant la tradition, ce général avait établi son camp.

N° 919 [169]. In-folio sur papier de 34^c sur 22. – Recueil de pièces sur les juifs de Metz. — XVIIe et XVIIIe SIÈCLES.

Demi-reliure. – 279 feuillets.

Fol. 1. Ordonnances des magistrats de Metz, du 22 juillet 1565, portant que le temps qui avait été accordé à Mardoché et à Isaac, juifs, pour faire leurs affaires étant écoulé, il leur est enjoint de se retirer.

Fol. 2. « Ordonnance du 24 juin 1566, pour que les juifs demeurant à Metz « eussent à se tenir prêts à sortir de la ville et pays messin, dans le jour de la « Saint-Jean prochain, afin qu'ils n'en prétendent cause d'ignorance, ayant un « an entier pour donner ordre à leurs affaires, telle étant l'intention de M. le « gouverneur. »

Fol. 4. Requête d'Isaac, de Mardoché et de Michel, juifs, demeurant à Metz depuis trois ou quatre ans, adressée au maréchal de Vieilleville, lieutenant général du pays messin, pour obtenir la permission de rester à Metz. A la suite est le décret du 16 août 1567, qui les autorise sous différentes conditions.

Fol. 7. Ordonnance de M. de Theval, lieutenant général au gouvernement de Metz, enjoignant aux juifs de se retirer de la ville et pays messin dans deux mois pour tout délai, 6 février 1574.

Fol. 10. Lettres patentes du roi Henri IV en faveur des juifs de Metz, données le 24 mars 1603.

Fol. 12. Ordonnance et règlement de M. d'Arquien, commandant à Metz, concernant les juifs, du 7 avril 1604.

Fol. 16. Ratification par le roi Henri IV du règlement fait en 1604, au regard des juifs, habitants de Metz, du 18 octobre 1605.

Fol. 17. Autre règlement pour les juifs de Metz, fait le 29 avril 1620, par le marquis de La Valette, gouverneur de Metz.

Fol. 18. Permission du duc d'Épernon aux juifs d'acheter des maisons dans le quartier de Saint-Ferroy, sans pouvoir s'étendre ailleurs, du 17 janvier 1614.

Fol. 19. Ordonnance du duc de La Valette, du 5 septembre 1624, concernant les intérêts à percevoir par les juifs.

Fol. 21. Lettres patentes de Louis XIII en faveur des juifs de Metz, du 24 janvier 1632.

Fol. 22. Copie du dispositif de l'arrêt de règlement du Parlement entre les marchands et les juifs de Metz, 25 mai 1634.

Fol. 24. Ordonnance du maréchal de Schomberg, concernant les juifs de Metz, du 11 août 1644.

Fol. 26. Lettres patentes de Louis XIV du 25 décembre 1657, en faveur des juifs de Metz.

Fol. 28. Arrêt d'enregistrement de ces lettres patentes, du 21 janvier 1658.

Fol. 30. Déclaration du Roi, du mois de juin 1669, portant réduction des intérêts, pour les juifs, au denier 18.

Fol. 31. Extrait de l'arrêt du Conseil, du 9 juillet 1718, concernant les juifs.

Fol. 33. Motifs de l'arrêt du Parlement de Metz, du 16 janvier 1670, qui a condamné Raphael Lévy, juif, à être brûlé comme déclaré convaincu d'avoir enlevé un enfant pour l'égorger; l'arrêt contient d'autres dispositions pénales contre les juifs et la demande de leur expulsion du royaume, 15 juillet 1670. (Ce procès a été imprimé à Paris en 1670, un vol. in-16.)

Fol. 41. Arrêt du Parlement concernant les prêts sur gages faits par les juifs de Metz, du 5 septembre 1684.

Fol. 42. Requête des maîtres joueurs de cornet à bouquin qui exposent que, de l'ordre du Maître-Échevin de Metz, ils ont été employés au nombre de neuf à jouer au baptême d'un juif, qui eut lieu le 20 janvier 1668; pour quoi ils demandent récompense. — Décret du 7 février suivant, qui leur accorde 10 livres messines.

Fol. 43. Lettre adressée au Maître-Échevin, le 11 juin 1685, par M. de Givry, conseiller-échevin de l'hôtel de ville de Metz, dans laquelle il dit que lui et Mme de Floranville, abbesse de Sainte-Marie, doivent tenir à quatre heures, sur les fonts de baptême, un juif âgé de 33 ans; que les P. Jésuites viennent de lui dire qu'on a pratiqué jusqu'à présent, en ces sortes d'actions, de faire tirer le canon et sonner Mutte; qu'il est vrai qu'on en usa de la sorte pour le dernier qui a été baptisé, et que, puisque cela est ainsi, il le prie d'envoyer les ordres pour qu'on sonne Mutte à trois heures après midi. Au bas, ordre du même jour de M. le Maître-Échevin pour faire sonner Mutte.

Fol. 44. Copie d'un acte de fondation d'une académie rabbinique dans la synagogue de Metz, laquelle fondation fut faite par Abraham Schwabe et sa femme, le 23 janvier 1704.

Fol. 50. Copie de cinq actes rédigés *more judaico* pour les mariages, testaments, etc.

Requête de la communauté des juifs de Metz au lieutenant de police pour être dispensés de porter des chapeaux jaunes et être autorisés à continuer de porter le chapeau noir par la ville et ailleurs. (Le motif de leur demande est qu'ils sont continuellement exposés aux railleries et aux insultes.)

Fol. 63. Ordonnance du 12 février 1715, qui renvoie les juifs à se pourvoir au Parlement.

Fol. 65. Arrêt du Parlement du 16 juin 1715, qui confirme une sentence rendue au siége de police, le 22 août 1714, et fait défense aux juifs de louer des caves, greniers et magasins dans la ville hors de leur quartier, et à tous particuliers de leur prêter leurs noms, à peine de 10,000 livres d'amende. — Requête des Trois-Ordres pour intervenir dans la contestation.

Fol. 99. Plan du quartier des juifs.

Fol. 96. Arrêt du Parlement de Metz, du 6 juin 1715, qui fixe les limites du quartier des juifs; pièces relatives à ces limites.

Fol. 110. Mémoires des juifs de Metz contre les prétentions des paroissiens de Sainte-Ségolène, qui voulaient les obliger à concourir à l'acquisition de la maison presbytérale.

Fol. 122. Requêtes et décrets qui permettent à des juifs de construire de nouvelles maisons dans leur quartier, de 1706 à 1779.

Fol. 132. Dénombrement des familles juives établies ou domiciliées à Metz au mois de mars 1717. Il y avait 480 familles.

Fol. 142. Mémoire contenant des plaintes contre des juifs à cause des déblais des constructions qu'ils font faire.

Fol. 143. Mémoire sur les moyens de régénérer les juifs.

Fol. 145. Arrêt du Parlement du 30 janvier 1759, portant défense au rabbin de prononcer la peine de l'excommunication et aux juifs de la stipuler dans leurs actes.

Fol. 152. Arrêt du Parlement, du 21 décembre 1782, qui ordonne l'exécution d'un jugement des syndics contre un juif, pour avoir réfugié un juif étranger.

Fol. 157. Ordonnance de l'Intendant, du 21 mai 1785, concernant les juifs étrangers.

Fol. 159. Mémoires sur les juifs de Metz.

Fol. 195. Prières faites par les juifs pour Mgr le Dauphin, fils de Louis XV, en 1765, et pour l'heureux accouchement de la Reine, en 1781.

Fol. 208. Hymne à l'occasion de l'avénement au trône de Napoléon Ier.

Rapport au conseil de la commune et mémoire sur et pour les juifs, au moment de leur émancipation.

Fol. 210. État de l'actif et du passif des juifs, ainsi que de leurs charges.

Fol. 230. Requête d'une femme juive, veuve, au sujet des pertes éprouvées par elle lors d'un incendie arrivé le 25 juillet 1788.

Fol. 233. Ordonnance de l'Intendant pour déterminer la portion contributive des juifs dans les impositions mises à la charge de la ville.

Fol. 236. Délibération et mémoire des officiers municipaux à ce sujet.

Fol. 237. Lettre de M. de Calonne relative aux juifs.

Fol. 245. Lettre à l'occasion de la demande faite au gouvernement de lettres patentes pour les juifs de la campagne.

Fol. 246. Questions relatives à la question proposée au concours par l'Académie de Metz, sur les moyens de rendre les juifs utiles à la société.

Fol. 248. Arrêt du conseil général de la commune, du 13 septembre 1793, pour obliger les juifs à faire la déclaration du nombre d'enfants et de domestiques de leurs familles.

Fol. 250. Mémoires sur les juifs de Metz, en 1808.

Fol. 251. Rôles, états et comptes sur les logements militaires à la charge des juifs.

Fol. 252. Traduction d'un cantique hébraïque fait à l'occasion de la dédicace de la synagogue de Lunéville, en 1786.

Fol. 254. Lettres patentes qui fixent l'indemnité accordée à la ville de Strasbourg, pour la suppression des droits qu'elle percevait sur les juifs, du 25 janvier 1786.

Fol. 255. Règlements concernant les juifs de l'Alsace; plaintes portées contre eux par la ville de Strasbourg.

N° 920 [170]. In-folio sur papier de 30ᶜ sur 20. – Mémoire sur l'origine et l'établissement des juifs à Metz, et sur leur accroissement. – A la suite : Extrait des registres de l'hôtel de ville de Metz, contenant les requêtes adressées par les juifs aux gouverneurs et magistrats de la cité, et les édits, ordonnances et lettres patentes des rois de France en faveur des juifs de Metz. — XVIIIᵉ SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à Dom Tabouillot. – Relié en veau. – 215 pages.

921 [171]. In-quarto sur papier de 28ᶜ sur 21 1/2. – Ancien inventaire des titres de la ville de Metz. — Milieu du XVᵉ SIÈCLE.

Du cabinet de M. Emmery. – Relié en veau. – 98 pages.

Premiers mots : « C'est la manière et comment que les lettres que sont en « l'airche au grant moustier sont mize et ordenée en laie per les amaires et « par abecelaire ensi que après s'enxeut. – Premier en l'amaire où il y ait un A, « ait XIV laie, que sont signée per nombre. »

Derniers mots : « La lettre de retenue du côté de la première qu'est escrite « en allemand, pour XX ans durant, commençant en l'an mil v^c XXIX, come la « cité a fait. » – A la suite, copie d'un acte d'aman par lequel Nicol. Baudoche, chanoine de Metz, est dit devoir à Renault d'Esch, maître-échevin de Metz, la somme VI^c XX livres de Metz, en 1526.

N° 922. [172]. In-folio de 39^c sur 25. – Inventaire des titres de la ville de Metz. — 1663.

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en veau brun. – 539 pages.

Note de M. Lemaire, ancien secrétaire de la mairie : « Cette pièce avait été « soustraite des archives de la ville et s'est trouvée dans celles achetées de la « succession du sieur Guelle, provenant des Bénédictins, auteurs de l'Histoire « de Metz, et de M. Dupré de Geneste. »

« Inventaire général de tous les titres, registres, papiers et enseignemens « de la ville de Metz, lesquels se sont trouvés au trésor d'icelle, fait par ordre « de Mrs de Choisy et Ravaux, commissaires députés par Sa Majesté, suivant « lettres patentes du 10 septembre 1633, pour la recherche des titres, papiers « et enseignemens, servant à la justification des droits acquis à la couronne « de France, par le traité de Munster, suivant qu'il est porté par lesdites « lettres patentes, dont copie est insérée ensuite du présent titre. Ledit inven- « taire fait par le sieur Thirion Chavais, ci-devant conseiller échevin de la « ville, à l'assistance de M. Luc de Craye, avocat en Parlement, l'un des an- « ciens magistrats de la dite ville, et Charles Guichard, aussi avocat et ci- « devant conseiller échevin de la dite ville, rédigé par écrit par Claude Vigy, « l'un des clercs du palais de Metz, à la diligence de M^rs les Maître-échevin et « Conseillers échevins de ladite ville de Metz, qui a été commencé le 24 mars « 1664 et achevé le 24 octobre de la même année, lesdits titres et papiers « inventoriés par chapitres distincts l'un de l'autre et mis en des coffres, cases, « layettes et tonneaux, séparés chacun selon les espèces et qualités, cottés « chacun sous l'une des lettres de l'alphabeth et nombrés ainsi que suit, lequel « pour la conservation desdites pièces est demeuré au dit trésor et dont copie « a été prise par les dits sieurs commissaires, ensemble des pièces qu'ils ont « estimé servir aux fins de leur commission. »

Suivent les lettres patentes et ensuite l'inventaire, dont le revêtement a été fait le 31 janvier 1665, en présence des sieurs Philippe d'Auburtin et Jean François, échevin et trésorier de la ville; signé par eux, Chavais, de Crave, Guichard.

N° 923 [173]. In-folio sur papier de 35^{c} sur 22. – Inventaire des titres de la ville de Metz. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à Dom Tabouillot. – Relié en veau. – 486 pages.

P. 1. Extrait de l'inventaire contenu dans le manuscrit précédent.

P. 21. Extrait d'un registre intitulé : « Indications des titres trouvés dans « les archives de l'hôtel de ville, en 1737. »

P. 29. Extrait de l'Inventaire des titres du chapitre de la cathédrale de Metz.

P. 115. Extrait des titres de l'évêché tirés de la chancellerie à Vic, concernant les droits de l'évêque de Metz sur les vassaux qui possèdent des fiefs dépendants dudit évêché.

P. 133. Table des châteaux, villes, villages et fiefs du ressort de l'évêché de Metz.

P. 163. Inventaire des comptes qui sont au trésor de la chancellerie de l'évêché de Metz, à Vic. – Inventaire commencé le 24 mars 1664 et achevé le 24 octobre de la même année. C'est une copie de l'original exécuté en vertu de l'ordonnance de Louis XIV, du 10 septembre 1663, pour la recherche des titres servant à la justification des droits acquis à la couronne de France, sur les Trois-Évêchés, par le traité de Munster.

P. 257. Extrait de l'Inventaire général des titres de l'église collégiale de Notre-Dame de la Ronde.

P. 397. Sommaire des titres copiés dans le cartulaire de l'abbaye de Gorze.

P. 413. Indication des pièces imprimées dans les Annales bénédictines du R. P. Dom Jean Mabillon, concernant Metz.

P. 421. Tables des pièces concernant Metz, rapportées dans le Corps diplomatique de Dumont.

P. 433. Notes des titres relatifs à Metz, que Dom Calmet a fait imprimer dans les Preuves de son Histoire de Lorraine.

924 [174]. In-folio sur papier de 32^{c} sur 21. – Indication des titres et papiers qui se sont trouvés dans les archives

de l'hôtel de ville de Metz en l'année 1737, suivant les numéros et l'arrangement qui en a été fait, par M. Thionville, secrétaire de l'hôpital Saint-Nicolas, dans les cases des nouvelles armoires grillées; le tout fait et examiné en présence de MM. les conseillers échevins, alternativement, et du syndic.

Ancien fonds de la Bibliothèque. – Cartonné. – 87 pages.

N° 925 [175]. In-folio sur papier de 34^{c} sur 20. – Archives de Lorraine sur Metz, tirées de quarante volumes manuscrits in-folio, recueillis et analysés par ordre de Louis XIV, extraites de l'exemplaire de M. de Montmartet, par les soins et aux frais de Dom Jean François, qui, après s'en être servi pour l'Histoire générale de Metz, les a, de même que le volume de la table chronologique, déposés en l'hôtel commun de cette ville, comme un gage de son entier dévouement à la patrie, l'an de J. C. 1772.

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en veau. – 748 pages.

926 [176]. In-quarto de 28^{c} sur 22. – Table chronologique des archives de Lorraine sur Metz. — 1772.

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en veau.

927 [177]. In-quarto sur papier. – Registre privé des trésoriers. — 1407-1540.

Du cabinet de M. Emmery. – Cartonné. – 141 pages.

Locations de diverses propriétés municipales. – Fermes de la pêche, du passage de la porte des Allemands, du pont Rengmont et des maltôtes du chanvre, du miel et des draps. – Clefs des poternes. – Locations de places à vendre denrées, poissons, remèdes, livres, etc., tant devant la cathédrale que devant le palais. (Location faite notamment à Philippe de Vigneulles d'une place « qui est en dedans du pallais de la cité [pour faire] ung estal à vendre

« drap, » p. 64), etc. – Ces diverses mentions renferment des détails précis sur l'emplacement de certains monuments, sur la direction de plusieurs rues, ruelles et places. Elles peuvent être utiles pour la reconstitution topographique de l'ancienne ville de Metz.

N° 928 [178]. In-folio oblong sur papier de 42^{c} sur 15. – Comptes de l'emprunt contracté par la Cité à l'occasion du siége de Metz en 1444 par Charles VII et René d'Anjou, roi de Sicile, duc de Lorraine. — 1444.

Du cabinet de M. Emmery. – Relié en veau. – 120 pages.

« En cest pauppiet sont escripz les noms de ciaulx que prestont à la cité « pour le faict de la paix et de la guerre que le roy de France et le roy de « Secille firent à la dicte cité en l'an mil iiij^{c} et xliiij, et aulci les noms de plu- « sieurs auqueilz le paiement du premier quairt randaige du dit prast qui en « ait esteit fait est randuit, lequeil dit premier quairt randaige fuit acomman- « ciet à randre et à paier au xve jour du mois d'octembre per mil iiij^{c} et xliiij « ans. – Et fuit fais per l'ordonnance du s^{r} Nicolle Louve, s^{r} Jehan Bau- « doche, ambduy chevaliers, et Maheu Roucel, chanone de la grant esglixe de « Mets. »

On a réuni dans le carton intitulé : *Siege de Metz en 1444,* toutes les pièces qui ont rapport à cet événement. Elles ont été publiées par MM. Félix de Saulcy et Huguenin aîné, sous ce titre : *Relation du siége de Metz en 1444, par Charles VII et René d'Anjou.* In-8° avec carte et plans. Metz, Lamort, 1835.

929 [179]. In-folio sur papier de 35^{c} sur 22. – Lettres de défi. — 1778.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à Dom Tabouillot. – Relié en veau brun. – 447 pages.

Recueil de pièces copiées, en 1778, par Dom Robert, religieux bénédictin, d'après les titres originaux conservés aux archives de l'hôtel de ville ou appartenant à M. Emmery. – La plus grande partie de ces pièces sont de l'année 1429.

Commencement : « Ce sunt cealz qui ont deffiey la cité de Metz por Karlot « de Duilly par lettres escriptes l'an M CCCC et neuf on mois de jullet. » – *Fin :* « Lettre de deffi de Nyclas Baucourt et ses compagnons en juin 1443. »

N° 930 [180]. In-folio sur papier de 35^{c} sur 22. – Lettres de convenances ou engagements militaires au service de la cité de Metz. — 1778.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à Dom Tabouillot. – Relié en veau. – 640 pages.

Recueil de pièces copiées par Dom Robert, d'après les originaux de l'hôtel de ville.

Commencement : « Li lettre de convenance que nous avons à Hanrit de « Warneper, 6 septembre 1339. » – *Fin :* « Lettres par lesquelles Conrard de « Colbetheim s'engage à ne jamais servir contre la cité de Metz. » Mars 1410 (vieux style).

A la suite se trouve une liste de tous les traités de paix et d'alliance avec la cité de Metz, contenus dans ce volume.

931-933 [181 à 183]. In-folio sur papier de 35^{c} sur 22 (trois volumes). – Quittances données à la cité de Metz pour services militaires. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à Dom Tabouillot. – Reliés en veau. – Écritures de différentes mains. – Le premier volume contient 581 pages; le deuxième, 577; le troisième, 571.

Recueil de copies très-bien faites, d'après les originaux des archives de l'hôtel de ville. Les quittances y sont rangées par ordre chronologique, depuis 1324 jusqu'en 1513.

Le troisième volume se termine, à partir de la page 367, par des quittances des XIVe et XVe siècles, de soldoyeurs, de bombardiers, de pensionnaires, de médecins et d'autres particuliers aux gages de la cité de Metz.

934 [184]. In-quarto sur papier de 22^{c} sur 15. – « Cy-après « ensuyvant les artilleries estant tant par les portes comme « par les tours des mestiers, renouvellées et visitées le XIe jour « d'avril l'an mil cinq cens et huit. » — 1508.

Des archives de l'hôtel de ville. – Couvert en parchemin. – 84 pages.

Imprimé dans les *Preuves de l'Histoire de Metz*, tome VI, p. 564.

935 [185]. In-quarto sur parchemin, de 22^{c} sur 16. – Nécro-

loge de l'hôpital Saint-Nicolas au Neufbourg. — XIVe et XVe SIÈCLES.

Des archives de l'hôtel de ville. – Reliure en bois couvert de peau blanche. 134 pages.

Commence par ces mots : « Nous prierons premiers que Nostre Sire envoicet « paix dou ciel en terre, per sai graice et per sai douce miséricorde, per tous « où qu'il sciet que mestier est. »

La seconde partie se termine par : « Que Dieu ly veuille rendre on sainct « realme de paradis. »

Sur la dernière feuille : « Ce présent livre appartient à Messieurs les iiij « maistres de l'hôpital on Neufbourg. »

Ce nécrologe contient la liste des bienfaiteurs de l'hôpital pour lesquels on priait plus particulièrement.

Il existe dans les archives de l'hôpital Saint-Nicolas un Nécrologe un peu plus ancien, dont celui-ci paraît être la copie.

N° 936 [186]. In-folio sur papier de 32^c sur 20. – Cartulaire de l'hôpital Saint-Nicolas. — Fin du XVIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en parchemin. – 448 pages.

« Cy après sont escriptz plusieurs rebriche de plusieurs atours signés par « nombre, et sont cy après escriptz au long en ce livre, et y sont aussy tous les « bourgeois des villes don vault de Metz et dans la ville. »

Le volume se termine par : « Liste de tous les amans qui ont esté en Metz « depuis qu'ilz furent establis. »

Les Bénédictins ont fait imprimer la plupart de ces pièces dans leur Histoire de Metz, d'après les titres originaux déposés dans les archives de l'hôpital Saint-Nicolas.

937-939 [187 à 189]. Trois portefeuilles in-folio de 35^c sur 25. – Hôpital Saint-Nicolas de Metz. – Pièces sur papier, de dates et d'exécutions différentes.

Du cabinet de M. Emmery.

Comptes, recettes, inventaires de meubles, règlements administratifs, titres, recettes de la ferme de Saint-Ladre, appartenant à l'hôpital, comptes des deniers patrimoniaux, etc.

Etat de l'hôpital Saint-Georges, fondé à Metz par M. Georges d'Aubusson

de la Feuillade, évêque de Metz, et administré par les religieux de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu.

Les bâtiments de l'hôpital Saint-Georges sont occupés aujourd'hui par l'infirmerie du Lycée et par le logement du Proviseur.

DÉNOMBREMENTS.

N° 940 [190]. In-folio sur papier de 30c sur 21. – « En cest pappiet sont escriptez les villes appartenant à ciaulz de Mes « que s'appartiennet à taillier selonc le huchement, et alci « celles dont lez Justices ont rappourteir par lour serment « lez feus et les bestes, et y sont lez sommes dez feulz et « des bestes d'ycelles cons ont rappourteir. » — Commencement du XVe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – 38 feuillets. – Plusieurs feuillets pourris et fortement endommagés.

Ce registre, contenant le dénombrement des domaines appartenant aux seigneurs du pays messin, a été fait à l'occasion d'une somme de 13,000 florins que les magistrats de Metz avaient ordonné de lever, en 1404, sur lesdits domaines, pour payer les comtes de Nassau et de Salm, les sires d'Apremont et de Boulay, et les engager à faire la paix, et pour payer les gages des soldoyeurs au service de la cité.

Voir, pour plus de détails, les *Chroniques de la ville de Metz*, par M. Huguenin, p. 34, année 1405. – M. Paul de Mardigny a publié ce dénombrement, avec une notice historique, dans les Mémoires de l'Académie de Metz, année 1855.

941 [191]. In-octavo oblong sur papier de 15c sur 19. – Extrait du dénombrement du département de Metz, fait en 1696.

Des archives de l'hôtel de ville. – Mince, couvert en parchemin. – 190 pages.

Ce volume contient des tableaux statistiques indiquant les noms des lieux avec le nombre des maisons et des feux, la subvention, le nombre de chevaux, des laboureurs et vignerons, la quantité de jours de terre, vignes, prés, bois et friches.

N° 942 [192]. In-folio sur papier de 30ᶜ sur 21. – Extraits des actes de décès de toutes les paroisses de Metz, en l'année 1636. — XVIIᵉ SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Écriture du temps. – Relié en parchemin. – Environ 900 pages.

Ce volume a été fait pour constater la grande quantité de personnes mortes de la maladie contagieuse qui décima la population de la ville de Metz, à la suite des misères causées par la guerre et l'invasion des Suédois.

943-944 [193-194]. In-folio de 36ᶜ sur 26 sur papier (deux volumes). – « Estat général des logemens de la ville de Metz, « conformément à la visite de l'année 1727. »

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en parchemin. – Le premier volume contient 425 feuillets. – Le deuxième volume contient 565 feuillets.

C'est le dénombrement général des maisons de la ville de Metz, paroisse par paroisse, indiquant le nom et la profession des habitants, le nombre d'officiers, soldats et chevaux qu'ils peuvent loger, les motifs d'exemption pour cause de profession ou priviléges de noblesse. Cet état donne 3,270 maisons propres à loger.

944 *bis* [194 *bis*]. In-folio sur papier de 32ᶜ sur 21. – Journal et observations du camp de Montigny, près de la ville de Metz, en 1788, et du travail qui s'y est fait depuis le 1ᵉʳ septembre, jour de l'arrivée des troupes, jusqu'au 26 inclus du même mois, époque à laquelle ces troupes ont entièrement levé le camp. — 1788.

Acquis par échange de M. Devilly, libraire. – Demi-reliure. – 160 pages.

HISTOIRE MÉTALLIQUE DE LA VILLE DE METZ ET TRAVAUX NUMISMATIQUES DE M. DUPRÉ DE GENESTE.

945 [195]. In-quarto sur papier de 27ᶜ sur 22. – Monnaies de Metz, par M. Dupré de Geneste. — 1762.

Du cabinet du baron Marchant. – Manuscrit autographe. – Demi-reliure. – 570 pages.

Histoire métallique de la ville de Metz, considérée comme cité gauloise et puis comme ville romaine, ensuite comme capitale de la France orientale ou royaume d'Austrasie, et enfin comme ville libre impériale, se gouvernant par sa propre autorité et par celle de ses évêques, jusqu'à l'heureux événement qui l'a réunie à la France (1552), par M. Dupré de Geneste; 1762.

Cet ouvrage, avec dessins de monnaies et de médailles au crayon et à la plume, qui devait être imprimé aux frais de l'ancienne académie de Metz, est resté inédit. M. de Saulcy s'en est servi pour son ouvrage intitulé : « Recherches « sur les monnaies des évêques de Metz. »

N° 946 [196]. In-folio sur papier de 34^c sur 22. – Recueil de pièces sur les monnaies de Metz et de Lorraine, par M. Dupré de Geneste. — 1760.

Du cabinet du baron Marchant. – Demi-reliure. – 516 pages.

Empreintes et dessins de monnaies à la plume dans le texte.

947 [197]. In-folio sur papier de 34^c sur 22. – Monnaies de Metz. — 1764.

Des archives de l'hôtel de ville et auparavant de la bibliothèque de M. Dupré de Geneste. – Cartonné. – 546 pages.

Recueil d'ordonnances, atours, buchements, arrêts, lettres des évêques de Metz sur le fait de la monnaie de Metz, de l'an 1334 à l'an 1478, réunis par M. Dupré de Geneste.

Le volume est précédé d'une table des matières.

948 [198]. In-folio sur papier de 32^c sur 21. – Sceaux, monnaies, médailles et jetons dont il est traité dans la nouvelle édition de l'Histoire de Lorraine de Dom Calmet, par M. Dupré de Geneste. — 1770.

Même origine que le n° 947. – Cartonné. – 439 pages.

Le volume est précédé d'une table des matières.

949 [199]. In-folio de 30^c sur 20. – Sceaux, monnaies, médailles et jetons dont il est traité dans la nouvelle édition

de l'Histoire de Lorraine de Dom Calmet, par M. Dupré de Geneste. — 1770.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné. – 439 pages.

Ce volume contient des dissertations sur les monnaies de Lorraine et de Bar, des Trois-Évêchés et du Luxembourg, et sur les monnaies frappées par les abbayes. En tête des dissertations, M. Dupré de Geneste a collé les gravures des sceaux et médailles provenant de l'Histoire de Lorraine, de Dom Calmet.

N° 950 [200]. In-folio sur papier de 34c sur 22. – Notices sur diverses monnaies et médailles, par M. Dupré de Geneste. — 1775.

Des archives de l'hôtel de ville, et auparavant de la bibliothèque de M. Dupré de Geneste. – Cartonné. – 493 pages.

Ce volume contient plusieurs lettres autographes de M. Tobiésen Duby adressées à M. Dupré de Geneste; une table des matières au commencement du volume.

951 [201]. In-folio sur papier de 34c sur 22. – Tables pour les médailles romaines impériales, par M. Dupré de Geneste. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville, et auparavant de la bibliothèque de M. Dupré de Geneste. – Cartonné. – 281 pages.

Dissertations sur les médailles grecques de fabrique égyptienne et sur les médailles phéniciennes.

952 [202]. Portefeuille in-quarto. – Recueil d'ordonnances imprimées sur les monnaies de France. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville, et auparavant de la bibliothèque de M. Dupré de Geneste.

« Prix des monnoyes de France et des matières d'or et d'argent depuis la dé- « claration du 31 mars 1640, par M.*** (in-4°, 124 pages, gravures des monnaies) ; « Rouen, Cabut, 1723. »

Arrêt du Conseil d'État concernant les espèces d'or. 1723. – Placard imprimé à Metz.

Édit du Roi concernant les monnaies, donné à Versailles en 1723.

Édit du Roi portant qu'il sera fait une refonte générale de toutes les espèces d'argent, 1724.

Édit du Roi qui ordonne une fabrication de nouvelles espèces d'argent, 1726.

Déclaration du Roi portant fixation de la valeur de l'or relativement à l'argent, en 1785.

Arrêt du Conseil d'État concernant les changeurs des monnaies, en 1785.

Lettres patentes portant prorogation du terme auquel le cours des anciennes monnaies d'or doit cesser, 1785.

N° 953 [203]. In-folio sur papier de 27^{c} sur 20. – « Descriptio « numorum romanorum, tum ab Imperatoribus, cum a Pon- « tificibus christianis, nec non in honorem gentium anti- « quarum modernarumque cussorum. » — XVIIe SIÈCLE.

Même origine que le n° 952. – Relié en veau. – 223 pages.

GÉNÉALOGIES, ARMOIRIES, INSCRIPTIONS.

954 [204]. In-folio sur papier de 34^{c} sur 22. – Mémoires historiques et généalogiques sur quelques familles de Metz, suivis de notes historiques sur les noms des rues de cette ville, tirés des actes des amans, des contrats de mariage, des testaments, des partages et ventes de biens, par M. Emmery, d'après des notes communiquées par M. Guelle, ancien notaire, avec la table in-8° des noms des lieux et des personnes indiqués dans ces mémoires. — XIXe SIÈCLE.

De la bibliothèque de M. Emmery. – Cartonné. – 144 pages.

La table des matières contenues dans ce volume se trouve dans le manuscrit 1029 [204 *bis*].

955-956 [205-206]. In-folio sur papier de 34^{c} sur 22 (deux volumes). – Recueil de pièces pour servir à l'histoire généalogique des familles de Metz et pays voisins, telles que : actes

de naissance et de décès, contrats de mariage, partages de successions, testaments, inventaires de meubles et immeubles. — Écritures de différentes époques.

Des archives de l'hôtel de ville, et auparavant du cabinet de M. Guelle, ancien notaire à Metz. – Le volume, relié en veau, est précédé d'une table alphabétique des noms des familles citées dans l'ouvrage.

N° 957 [207]. In-folio sur papier. — Généalogies messines. — XVIIe et XVIIIe SIÈCLES.

Des archives de l'hôtel de ville. – Demi-reliure. – Écritures de différentes mains. – 179 pages.

Liste de ceux qui sont nobles ou se prétendent tels, dans la généralité de Metz, en 1674.

État de ceux qui tiennent fiefs dans le pays messin.

Requêtes des nobles et gentilshommes pour être admis à l'assemblée des Trois-Ordres de la ville de Metz, de 1667 à 1789.

Toutes ces pièces sont authentiques; elles sont sur papier timbré et revêtues de nombreuses signatures.

Listes imprimées des gentilshommes admis aux Trois-Ordres.

Droits d'enregistrement des armoiries en 1697.

Généalogies des maisons d'Autriche, de Lorraine, d'Alsace, de Luxembourg, de Bouillon.

958 [208]. In-quarto. – Recueils pour les Généalogies messines. — XIXe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Demi-reliure. – 243 pages imprimées.

Recueil formé en 1854, par ordre alphabétique, de billets de faire part de naissances, mariages et enterrements.

959 [209]. In-quarto sur papier. – Notes généalogiques sur plusieurs familles de Metz et de Lorraine. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné. – 123 pages.

P. 1. Notes généalogiques sur plusieurs familles de Metz.

P. 17. Édit de 1658, portant concession de priviléges accordés aux officiers du Parlement de Metz.

P. 21. Noms et descendance des ducs de Lorraine.

P. 23. Les quatre maisons de l'ancienne chevalerie lorraine, anoblies par les ducs de Lorraine et les évêques de Metz, de 1382 à 1716.

N° 960 [210]. In-folio sur papier de 44^c^ sur 28. – Armoiries et généalogies de quelques anciennes familles de Metz. — 1844.

Donné par M. Rupied. – Emboîté dans une couverture plus ancienne en maroquin rouge avec filets dorés. – 66 pages, blasons coloriés.

Ce volume est la copie, exécutée avec beaucoup de soin par M. Rupied, de quelques parties d'un très-beau manuscrit du XVIe siècle, sur vélin, appartenant à M. le baron de Cressac, de Metz.

A la suite, la généalogie de la famille de Blanchard, avec des notices généalogiques sur plusieurs familles avec lesquelles elle a contracté des alliances, extraite, en 1742, du manuscrit de M. Sébastien Blanchard, un des ancêtres de Mme la baronne de Cressac.

961 [211]. In-octavo sur papier de 16^c^ sur 12. – Recueil des sceaux et armoiries de la noble cité de Metz, de ses paraiges, de ses Maîtres-échevins et de quelques autres nobles citains, par M. Dupré de Geneste. — Fin du XVIIIe SIÈCLE.

Du cabinet du baron Marchant. – Demi-reliure. – 291 pages.

Ce recueil de blasons dessinés à la plume est le commencement d'un travail sur les armoiries des familles messines, que M. Dupré de Geneste avait entrepris, d'après des dessins pris sur les vitraux des églises, les tombeaux, les sceaux pendants aux actes publics et particuliers, et les édifices de Metz.

962 [212]. In-folio de 40^c^ sur 25. – Armorial de la Lorraine, des Trois-Évêchés et du Luxembourg, exécuté en vertu de l'édit du Roi en 1696.

Extrait pris en 1856 de l'Armorial général de 1696, dont la copie authentique est à la Bibliothèque nationale à Paris. – Demi-reliure. – 696 pages.

963-964 [213-214]. In-folio sur papier (deux volumes). – Re-

cueil des sceaux et armoiries de la noble cité de Metz, de ses paraiges et de ses Maîtres-échevins, avec des notes historiques sur les événements arrivés sous chaque échevinat, par M. Adolphe Malherbe, bibliothécaire-adjoint. — 1843, 1848.

Demi-reliure; blasons coloriés.

INSCRIPTIONS, ANTIQUITÉS.

N° 965 [215]. In-folio sur papier de 34^c sur 23. – Épitaphes de toutes les églises de Metz et inscriptions des monuments de cette ville, recueillies avec exactitude d'après les originaux tels qu'on les voyait encore en l'année 1770, et rangées dans l'ordre chronologique de leurs dates, avec la suite des armoiries qui en font l'ornement, par Dom Sébastien Dieudonné, religieux de Saint-Arnould.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à Dom Tabouillot. – Relié en veau. – 434 pages.

Transcriptions d'épitaphes accompagnées d'armoiries dessinées à la plume.

Les blasons ont été corrigés et coloriés en 1850, par M. Clercx, d'après les recueils de Dupré de Geneste et du comte de Gourcy.

966 [216]. In-folio sur papier de 34^c sur 23. – Antiquités, monuments et inscriptions.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné. – Écritures de différentes mains. – 71 pages.

Recueil de pièces.

P. 1. Dissertation sur l'aqueduc construit par les Romains pour conduire l'eau des sources de Gorze à Metz, par M. Gardeur Lebrun, ingénieur de la ville, 1771.

P. 29. Dissertation sur la vitesse et la quantité d'eau amenée à Metz, avec un plan de l'aqueduc de Jouy.

P. 31. Mémoire et dissertation sur les anciens monuments et la bâtisse des Romains.

P. 38. Dissertation sur un monument romain trouvé en abaissant le sol de la place d'Armes, en 1755.

P. 52. Explication du pavé en mosaïque qui était au vieux chœur de la cathédrale de Verdun avant sa démolition.

P. 54. Dissertation sur un sceau satirique d'un prétendu évêque de Pinon.

P. 57. Dissertation sur une pierre levée, appelée la Haute-Borne, placée sur le bord de la voie romaine près du village de Fontaine, département de la Haute-Marne, 1750.

P. 58. Dessin d'un vase de verre antique trouvé dans un tombeau romain, auprès d'Audun-le-Roman, département de la Moselle.

P. 59. Dessin d'un bas-relief représentant les travaux d'Hercule.

P. 65. Planches gravées tirées du tome XVIII des Mémoires de l'Académie des Inscriptions, représentant des bas-reliefs sur ivoire.

P. 60. Carte du cours de la Seine.

P. 70. Inscriptions romaines du Bas-Empire.

N° 967 [217]. In-4° sur papier. – Inscriptions, épitaphes et armoiries recueillies dans les églises et sur les monuments publics de Metz, par M. Dupré de Geneste. — 1785.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné. – 111 pages. – Belle écriture.

MÉLANGES.

968 [218]. In-quarto sur papier très-fort, de 30c sur 22. – Mystère de saint Clément. — XVe SIÈCLE.

Du cabinet de M. Emmery. – Cartonné. – 186 feuillets.

Ce Mystère, dont aucun autre manuscrit n'est connu, a été publié par M. Ch. Abel, en 1861, chez Rousseau-Pallez, in-4°.

969 [219]. In-folio sur papier de 46c sur 28. – « Lettres et « Mémoires de l'éminentissime cardinal de Givry, évesque « de Metz, protecteur des affaires de France et des ordres « de Saint-Benoist et de Saint-Bernard, à Rome, tirez des « originaux par Mathieu Husson l'Ecossais, conseiller du

« Roy, cy-devant secrétaire de MM. les Intendans des Chartes « de France. » — Fin du XVII[e] SIÈCLE.

De l'ancien fonds, D. 91. – Relié en parchemin. – 497 pages.

Ce volume contient : La correspondance du cardinal de Givry avec le Roi Henri IV, et les réponses de Sa Majesté; avec le Pape et les cardinaux à Rome; avec les princes de la maison de Lorraine, les archevêques de Bourges et de Trèves, les abbés de l'ordre de Prémontré et de Clairvaux, etc. On y trouve beaucoup de faits très-intéressants pour l'histoire de Metz et pour celle du protestantisme dans cette ville.

La table des matières contenues dans ce volume est dans le manuscrit 901 [151], p. 239.

Mathieu Husson, l'Écossais, qui a réuni toutes ces pièces, a beaucoup écrit : il existait une infinité d'ouvrages écrits de sa main dans la bibliothèque de Saint-Vanne, de Verdun, et dans celle du chancelier M. Séguier, qui a été donnée à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, de Paris.

N° 970 [220]. In-quarto sur papier de 20[c] sur 15. – « Opus- « cules meslez de littérature et de jurisprudence, par M. Ga- « briel, avocat au Parlement de Metz. » — 1763.

De l'ancien fonds, F. 106. – Manuscrit autographe. – Relié en veau. – 533 pages.

P. 1. Lettre d'un ecclésiastique de campagne à un ecclésiastique de la ville de Metz, sur le sens d'un passage de l'Art poétique d'Horace.

P. 36. Éloge de la profession d'avocat, « extrait du discours que j'ai prononcé « en quittant la place de bâtonnier, le 7 décembre 1739. »

P. 48. Essais sur la nature des différentes espèces et les divers degrés de force des preuves.

P. 519. L'impossibilité d'être heureux; satire en vers.

971 [221]. In-folio sur papier de 33[c] sur 23. – Catalogus librorum bibliothecæ abbatiæ Sancti Clementis Metensis. — 1718.

Ancien fonds de la bibliothèque. D. 70. – Relié en veau. – 389 pages.

972 [222]. In-folio sur papier de 28[c] sur 18. – « Estat des « authoritez et exercices des Maîtres-Eschevins, Conseillers

« et Treize de la cité de Metz. » — Commencement du XVIIe SIÈCLE.

Du cabinet de M. Emmery. – Cartonné. – 44 pages.

Ce volume contient : Les formules d'usage pour l'installation des Maître-Échevin, Échevins, Treize et autres officiers de la cité de Metz; les serments prêtés par les greffiers, sergents, bannerets, portiers et barriers, doyen, hôtes, hôtesses, cabaretiers, barbiers, messagers, revendeurs, sages-femmes et fossoyeurs, à leur entrée en fonctions; l'étendue des mairies de Metz, Oultre-Muzelle, porte Muzelle, port Sailly; la répartition des deniers publics.

N° 973-974 [223-224]. In-folio de 40^c sur 25 (deux volumes). – « Registre de la création des sieurs Maistres-Eschevins et « Conseillers-Eschevins de la ville et cité de Metz, suivant « la déclaration du Roy, donnée à St-Germain-en-Laye, le « douzième jour du mois de décembre mil six cent qua- « rante, portant création des greffiers alternatifs et trien- « naux en chacun bailliage, et reiglement sur la nomination « par élection d'un Maire et de dix Conseillers-Eschevins en « la dite ville de Metz. »

Des archives de l'hôtel de ville. – Couverts en parchemin. – Le premier volume de 231 feuillets; le second, de 38, avec le reste en blanc.

Le dernier article du premier volume est une lettre patente du Roi, du 9 septembre 1776, pour la nomination de cinq officiers échevins de l'hôtel de ville.

Le second volume se termine par la nomination faite par le Roi de M. Maujean, maître-échevin, le 6 mai 1789, lequel a été le dernier maître-échevin de Metz. A sa nomination est attachée une lettre autographe, datée des eaux de Contrexéville, par laquelle il donne sa démission pour cause de maladie.

974 *bis* [253 *bis*]. In-quarto. – Catalogue des archives de la ville de Thionville, avec sceaux et armoiries, déposées à l'hôtel de ville et à l'hospice civil; dressé par M. Ch. Abel, avocat, docteur en droit.

Écriture récente. – Don de M. Ch. Abel.

HISTOIRE DE LA LORRAINE, DU BARROIS, DES TROIS-ÉVÊCHÉS, DU CLERMONTOIS, DU LUXEMBOURG, DE THIONVILLE ET D'ALSACE.

N° 975-986 [225 à 236]. In-folio sur papier de 34ᶜ sur 21 (douze volumes). – Inventaire des titres de Lorraine. — Vers 1760.

Des archives de l'hôtel de ville. – Reliés en veau.

« Inventaire des titres, papiers, actes et enseignemens des duchez de Lor« raine et de Bar qui se sont trouvez ez layettes de ces mêmes provinces, dé« posez en la grande archive de la citadelle de Metz, en la garde de Mʳ de Cor« beron, procureur général du Parlement de Metz, faict et dressé par nous, « Honoré Caille, seigneur du Fourny, en exécution des ordres du Roy, en date « du 8 janvier 1697, lequel inventaire a été commencé au mois de février « 1697, et achevé au mois de décembre 1698. »

C'est une copie exécutée pour l'usage de Dom Jean François, un des auteurs de l'*Histoire de Metz*, par Dom Robert, religieux de Saint-Arnould.

Le tome XI renferme une table générale des noms de lieux mentionnés dans l'Inventaire, et le tome XII une table des noms des personnes.

Les chiffres de renvoi de ces tables, se rapportant à la pagination de l'exemplaire original, ne concordent pas avec celle de la présente copie; mais la pagination de l'original est notée en marge de celle-ci.

Dom Jean François vendit ces douze volumes à la ville de Metz, le 16 décembre 1772, pour la somme de douze louis.

987 [237]. In-folio sur papier de 33ᶜ sur 22. – « Poleum Lo« tharingiæ. » — Commencement du XVIIIᵉ SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville, et auparavant de la bibliothèque de M. Descartes, conseiller au Parlement de Metz. – Relié en veau. – 128 pages.

P. 1. « Estat contenant les noms des villages de la Lorraine et du Barrois, « distingués par bailliages et prévôtés, dans lequel estat est marqué ce qui étoit « anciennement Lorraine et Barrois, et ce qui est des acquisitions faites par « les ducs de Lorraine, tant des évêques de Metz que des princes de l'empire « qui leur ont vendu leur estat. »

P. 81. « Répertoire ou Index alphabétique des lettres de noblesse, déclara« tions de gentilshommes, escuyers, confirmation d'iceux et permissions don-

« nées et octroyées durant les règnes de Nicolas, de René, d'Anthoine, de « François, de Charles II, de Charles III et de Charles IV, ducs de Lorraine et « de Bar, et par divers cardinaux, évêques de Metz, de Toul et de Verdun, et « autres princes et seigneurs déclarés et nommés cy après. »

N° 988 [238]. In-folio sur papier de 32^c sur 22. – Histoire du pays et duché de Lorraine, avec le dénombrement des villes, bourgs, châteaux, villages, terres et seigneuries, bailliages, prévôtés, châtellenies, collégiales, abbayes, prieurés, couvents et monastères, chartreuses et commanderies qui y sont et en dépendent; des mines d'or et d'argent et autres; des rivières, montagnes, véneries, raretés et singularités qui se rencontrent au dit pays, par Thierri Alix, président de la Chambre des comptes de Lorraine. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné. – 296 pages.

Le volume commence par une table des matières; à la page II se trouve l'épître dédicatoire au duc Charles III, avec une notice historique sur l'origine du duché de Lorraine. Vient ensuite le dénombrement des lieux dépendants de ce duché.

A la fin du volume se trouvent des tables pour la supputation de diverses sortes d'intérêts en argent de Lorraine.

Cette sorte de statistique a été faite en 1593, par ordre de Charles III. – M. Lepage en a donné une édition.

989 [239]. In-folio sur papier de 32^c sur 21. – Epitome ou Sommaire historique des choses les plus mémorables et remarquables qui se sont passées anciennement et depuis l'année 1601 jusqu'à 1676, tant en Lorraine qu'en Barrois, et notamment à Commercy, Saint-Mihiel, Verdun, Toul, Bar, Dun, Ivoy, Stenay et autres lieux circonvoisins et limitrophes de la Meuse; lequel Epitome contient aussi en abrégé les batailles et victoires remportées par S. A. S. Charles IV, duc de Lorraine, tant en Lorraine, Barrois,

qu'en Bourgogne, Franche-Comté, Alsace, Allemagne et Flandre. — XVIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné. – 93 pages.

Cet ouvrage est précédé d'une dédicace au prince de Vaudémont, signée *Jactel de Stenay*.

Suivant Dom Calmet, cet ouvrage est fort superficiel.

N° 990 [240]. In-folio sur papier de 34c sur 22. – Mémoires sur la Lorraine et le Barrois, réunis par M. Dupré de Geneste. — XVIe–XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Recueil de pièces. – Demi-reliure. – 144 pages.

P. 1. Histoire généalogique des ducs de Lorraine.

P. 80. Pièces fugitives concernant la Lorraine et les Trois-Évêchés. – Guerre contre Charles IV, duc de Lorraine.

P. 94. Ordre chronologique des ducs de la Haute-Lorraine mosellane.

P. 98. Collections les plus importantes de manuscrits et de titres originaux sur l'histoire de Lorraine, de Bar, de Toul, de Verdun et de Metz.

P. 124. Nobiliaires et armoriaux de la Lorraine, du Barrois, des Trois Evêchés, de Metz et de Verdun. – Livres et écrits sur l'ancienne chevalerie de Lorraine, et généalogies particulières.

P. 128. Géographie et topographie de la Lorraine et des Trois-Évêchés.

P. 140. Topographie ecclésiastique de la Lorraine et des Trois-Évêchés.

P. 144. Livres et écrits sur l'histoire naturelle de la Lorraine et des Trois Évêchés.

P. 148. Liste des anoblis par les ducs de Lorraine, de 1480 à 1640.

P. 192. État des fiefs mouvants des ducs de Lorraine et de Bar.

P. 221. Fiefs mouvants de Conflans en Jarnisy.

P. 226. Jugement des assises de Lorraine, en 1546.

P. 232. Règlement pour la tenue des assises du bailliage d'Allemagne, en janvier 1623.

P. 234. Supplique en latin de la ville de Verdun au Roi des Romains; vers 1550.

P. 238. Traité entre la ville de Verdun et le duc de Lorraine, en 1594, au sujet de plusieurs villages.

P. 242. Mémoire sur la baronnie d'Aspremont, du 10 février 1586.

P. 251. Lettres des habitants de Louvigny, relativement aux impôts mis

sur eux par les Messins, quoique cependant ils dépendent du duché de Lorraine; mai 1592.

P. 253. Traité fait, en 1604, entre les Messins et le duc de Lorraine, au sujet des villages contentieux.

P. 269. Protestations du duc de Lorraine contre l'assemblée de Munster pour la paix générale, le 10 mai 1646.

P. 271. Copie du traité par lequel Charles IV cède ses états à Louis XIV; 6 février 1662.

BARROIS.

P. 273. Mémoire sur l'origine du duché de Bar.

P. 275. Mémoire sur la mouvance du Barrois, en 1570.

P. 279. Comptes des domaines du Barrois, en 1570.

P. 313. Recueil des écritures contre les demandes des duchés de Bar et de Bourgogne; vers 1570.

N° 991 [241]. In-quarto sur papier de 22^c sur 17. – Épigrammes des Rois et Ducs d'Austrasie, traduites en vers français par François Guibaudet, de Dijon, sur l'ouvrage en vers latins de Nicolas Clément, intitulé : « Austrasiæ reges et duces epi« grammatibus, per Nicolaum Clementem Trelæum Mosella« num, descripti. » Imprimé à Cologne, en 1591. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné. – 229 pages.

Voici le titre tel qu'il est sur la première page du manuscrit : « Recueil des « Rois d'Austrasie, en vers latins, traduit en français et remis en prose par les « soins de (le nom a été arraché), à Metz, en 1754. »

Nicolas Clément, dit *Trelæus,* du nom du village de Treille, près de Remiremont, était né à Vezelise, comme il paraît par une de ses lettres à Jacques Boissard. Son ouvrage, imprimé à Cologne, de 1591 à 1593, avec les portraits des ducs de Lorraine, a été mis en vers français par François Guibaudet, qui fit imprimer son ouvrage à Épinal, en 1617, et ajouter à la fin les dates du mariage et de la mort du duc Charles. Clément de Treille fait descendre les ducs de Lorraine de Clovis et de Godefroi de Bouillon, par Guillaume, frère de Godefroi.

992 [242]. In-quarto sur papier de 27^c sur 22. – Histoire de

Charles V, duc de Lorraine et de Bar, divisée en neuf livres. (Sans nom d'auteur.) — Commencement du XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Demi-reliure.

Cette histoire est différente de celle que Jean de la Brune a fait imprimer, sans nom d'auteur, chez Jean Jarrel, à Amsterdam, en 1691, et qui est divisée en cinq livres.

N° 993 [243]. In-folio sur papier de 34^{c} sur 20. – Mémoire sur les Trois-Évêchés, la Lorraine et le département de Metz. — XVIIIe SIÈCLE.

Du cabinet de M. Emmery. – Relié en veau. – 711 pages.

Explication de l'ordre de ce qui est contenu dans cet ouvrage, dans lequel on voit l'ancien état de cette province, les différents changements arrivés, tant au dehors qu'au dedans, depuis 1552; l'histoire de la Lorraine et du Barrois; les généalogies des deux maisons ducales, et les discussions arrivées pour leurs successions. Fait à Metz, le 3 mars 1705.

Avant-propos de onze pages. – Tables des matières en huit sections.

L'ouvrage est divisé en deux parties.

Première partie : Historique, contenant les effets de la conquête des Trois-Évêchés et rappelant les divers événements arrivés en ce siècle sur la frontière d'Allemagne.

Seconde partie : De l'intérieur du département de Metz.

La cinquième section est relative à l'artillerie, à ses dépenses et aux munitions de campagne.

Le volume se termine par un état fort détaillé des lieux composant le département de Metz, avec le dénombrement des moulins, étangs, scieries, terres, prés, vignes, bois, etc. – Liste des noms de tous les régiments de France, au nombre de trois cent neuf, tant cavalerie qu'infanterie et artillerie. – Liste des Rois de France indiquant l'année de leur avénement et de leur mort.

M. Emmery indique sur son catalogue que ce volumineux mémoire est de M. Pillemant de Russange, né à Pont-à-Mousson, en 1658, doyen de l'université de la même ville, mort à Nancy, en 1720, laissant de son mariage avec N. Redoubté une fille, qui épousa Jean d'Arros, conseiller au Parlement de Metz.

994 [244]. In-folio sur papier de 34^{c} sur 22. – Mémoires con-

cernant la navigation des rivières de la province des Trois-Évêchés et le commerce de la ville de Metz, lus dans l'assemblée publique de la Société royale des sciences et arts de Metz, tenue le 18 novembre 1772.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné, avec cartes et plans.

Ces mémoires sont de M. Gardeur-Lebrun fils, ingénieur de la ville; ils ont été imprimés à Metz, chez Claude-Sigisbert Lamort, en 1773; un volume in-quarto, avec cartes du cours de la Moselle, gravées par Chalmandrier. Ces mémoires ont été entrepris sous l'influence de M. de Calonne, intendant de la province.

N° 995 [245]. In-quarto sur papier de 23c sur 16. – Mémoires sur les Trois-Évêchés de Metz, Toul et Verdun, par M. de Saint-Contest. — Fin du XVIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en veau. – 192 pages.

996 [246]. In-folio de 34c sur 21. – Mémoires sur les Trois-Évêchés de Metz, Toul et Verdun, par M. de Saint-Contest. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Marqué à M. Dupré de Geneste. – Demi-reliure. – 132 pages.

997 [247]. In-folio de 40c sur 25. – Mémoire des Trois-Évêchés, du département de Metz et des ducs de Lorraine. (Sans nom d'auteur.) — Vers 1775.

Même origine que le n° 996 [246]. – Demi-reliure. – Très-belle copie par M. Dupré de Geneste; titre colorié. – 86 pages.

Ces mémoires, qui contiennent la suite des ducs de Lorraine, sont purement administratifs, quoique mêlés de quelques faits historiques.

998 [248]. In-folio sur papier de 32c sur 21. – Mémoires sur la généralité de Metz, Toul et Verdun, dressés par ordre de Louis XIV, pour l'instruction de M. le duc de Bour-

gogne, par M. Turgot, intendant à Metz, en 1699. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné. – 286 pages.

N° 999 [249]. In-folio sur papier de 36^c sur 23. – Mémoires historiques de la Lorraine et des Trois-Évêchés de Metz, Toul et Verdun, par M. Turgot; fait à Metz, le 30 juillet 1699.

Ancien fonds, D. 105. – Relié en veau. – 466 pages.

1000 [250]. In-folio sur papier de 32^c sur 21. – État des cartes, plans et papiers concernant le commandement des Trois-Évêchés et la Lorraine provenant de la succession de M. le Maréchal duc de Belle-Isle, lesquels doivent être remis à M. le Maréchal d'Estrées, pour être déposés dans les archives du gouvernement et y rester à perpétuité à l'usage des gouverneurs et commandants des Évêchés. — Vers 1761.

Des archives de l'hôtel de ville. – Cartonné. – 285 pages.

La bibliothèque de Metz possède neuf grandes cartes manuscrites coloriées, ayant plus de trois mètres de longueur, provenant de ce dépôt, dressées par ordre de M. le Maréchal duc de Belle-Isle, dont on voit les armes dessinées au haut de la carte principale, pour le théâtre de la guerre de 1745. Elles comprennent : une partie de la Lorraine, du pays de Bitche, du duché de Deux Ponts et du pays de la Sarre; la carte du pays messin manque à cette collection. D'autres cartes du même genre sont actuellement dans les archives de la préfecture de Metz.

1001 [251]. In-folio sur papier de 37^c sur 23. – Histoire nouvelle de l'église de Verdun-sur-Meuse et des quatre-vingt-douze évêques qui l'ont gouvernée depuis son établissement. — XVIIIe SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville, et auparavant de la bibliothèque de M. Descartes, commissaire ordinaire des guerres au departement de Verdun, puis de

celle de M. Dupré de Geneste. – Relié en veau. Avec carte, plan de la ville de Verdun. – 733 pages.

Cette histoire, imprimée en un volume in-quarto, à Paris, 1745, a été composée par M. Roussel, et publiée après sa mort par les soins de l'abbé Lebeuf.

N° 1002 [252]. In-folio sur papier de 34^c sur 22. – Mémoires sur le Clermontois et le duché de Luxembourg.

Des archives de l'hôtel de ville. – Demi-reliure. – Écritures de différentes mains et de différentes époques. – 310 feuillets.

Recueil de pièces, par M. Dupré de Geneste.

Fol. 1. Clermontois. Tableau général de cette province, où l'on voit les villes, bourgs, villages et écarts qui la composent.

Fol. 4. Mémoires sur Stenay, Clermont, Dun et Varennes (villes et prévôtés).

Fol. 17. Hommage et relief pour la ville de Jametz.

Fol. 18. Reprise de Jametz, par Colard du Saussie (du Saulcy).

Fol. 19. Copies de chartes concernant cette province.

Fol. 25. Échange de plusieurs terres et seigneuries du duché de Bar et de l'évêché de Verdun entre Charles III, duc de Lorraine, et Nicol. Psaulme, évêque de Verdun, en 1564.

Fol. 58. La Lorraine, le Barrois et le Clermontois exempts de subventions, et en quels cas.

Fol. 67. Cession du Clermontois à Louis XIV, par Charles IV, duc de Lorraine, en 1641.

Fol. 83. Donation faite par le Roi au prince de Condé des comtés de Clermont, de Dun, Stenay et Jametz, en 1648.

Fol. 87. Arrêt du Conseil d'état, en 1659, qui ordonne une levée de deniers pour réparer la citadelle de Stenay.

Fol. 91. Ordonnances de Louis XIV relatives aux réclamations de la noblesse du Clermontois.

Fol. 111. Lettres patentes de Louis XIV, portant commission et établissement d'un bailliage en 1648, en faveur de Mgr le duc d'Enghien, du comté de Clermont, séant à Varennes.

Fol. 114. Requête présentée au Roi, par les habitants de Varennes, contre les fermiers généraux, en 1683.

Fol. 117. Baux des fermes de Clermont, en 1703.

Fol. 188. Notices historiques sur le comté de Jametz, la prévôté de Varennes, de Montreville et le Clermontois.

Fol. 195. Cartes géographiques du Clermontois, dessinées par M. Dupré de Geneste, d'après Cassini.

Fol. 200. Notice historique sur Luxembourg, tirée du Dictionnaire géographique de La Martinière.

Fol. 201. Généalogies des ducs de Luxembourg. (Jean l'Aveugle.)

Fol. 206. Liste des comtes, ducs et duchesses de Luxembourg.

Fol. 224. Sceaux, monnaies et armoiries des comtes de Luxembourg, tirés du P. Bertholet et de Dom Calmet.

Fol. 295. Explication des monnaies des ducs de Luxembourg, par Dom Calmet.

Fol. 302. Mémoire concernant le droit de souveraineté du Roi sur la ville et le pays de Thionville.

N° 1003 [253]. Cahiers in-quarto de différentes grandeurs. — Abrégé de l'Histoire chronologique de Thionville.

Anecdotes pour servir à l'histoire de son origine, de sa situation, des puissances qui l'ont possédée, des siéges qu'elle a soutenus, des conciles qui s'y sont tenus, de ses lois et des coutumes qui s'y pratiquent, et de sa reddition à la France, sous le règne glorieux de Louis XIV, le 8 août 1643.

C'est une chronique des Augustins français établis à Thionville, en 1655. Elle a été continuée jusqu'en 1773 par le frère Guillaume-Sidoine Hérault, né à Metzervisse. Un exemplaire manuscrit de cette chronique existait jadis à l'hôtel de ville de Thionville : il a disparu. Une copie en fut faite pour les archives de la généralité de Metz, d'après les ordres du Maréchal de Belle-Isle. Il n'en existe plus que trois exemplaires, présentant des variantes. L'un appartient à M. Abel, avocat; il est signé : « F. G. S. Hérault, religieux augustin, » mais c'est le moins complet; il ne va que jusqu'en 1760. M. Teissier en possédait un autre qui allait jusqu'en 1773. M. Wurth Paquet, à Luxembourg, possède la copie la plus complète et la moins défectueuse; elle est poussée jusqu'à l'année 1801, et ne porte point de signature. L'exemplaire de la bibliothèque de Metz lui a été donné par M. Charles Abel, avocat; il renferme les variantes des trois exemplaires de 1760, 1773, 1801.

1004 [254]. In-folio sur papier de 31ᶜ sur 20. — Prévôté, gruerie et office de Bouzonville. — 1742.

Donné par le baron Bouvier du Molart. — Relié en veau. — 417 pages.

Prévôté, gruerie et office de Bouzonville dans toute leur étendue, avec le

dénombrement des villes, châteaux, villages, hameaux, censes et moulins qui y sont enclavés, dépendant autrefois des prévôtés et grueries de Berus et de Freistroff, réunies à celles de Bouzonville par édit du 15 décembre 1705.

Tableau des seigneurs, collateurs, décimateurs, lieux des paroisses, églises, abbayes; du nombre d'arpents de bois et des habitants ou feux de chaque lieu, comme aussi des officiers, avocats, procureurs, tabellions et gardes-notes qui composent le siége de ladite prévôté, ainsi que des officiers de l'hôtel de ville.

Avec une table des noms de lieux, rédigée par ordre alphabétique.

« Ex cura et labore Franc. Nic. Bouvier du Molart, in suprema Lotharingiæ « curia Patroni, anno salutis 1742. »

N° 1005 [255]. In-quarto sur papier de 18ᶜ sur 12. – Recueil de pièces sur l'Alsace. — XVIIᵉ SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en veau. – 197 pages.

P. 1. Mémoires sur la province d'Alsace avec plusieurs remarques ajoutées.

Description de la ville de Strasbourg, de sa cathédrale, de son horloge et de sa chaire à prêcher.

P. 143. Le deuil de la France. (En vers.)

P. 152. Harangue à M. le cardinal de Noailles sur la mort des princes à Saint-Denis.

P. 163. Autres harangues adressées au Roi sur le même sujet.

P. 169. Harangue de M. Amelot, premier président de la cour des aides, adressée à Monsieur, à l'occasion de la dernière paix.

P. 188. Articles proposés par les préteurs, consuls et magistrats de la ville de Strasbourg, le 30 septembre 1681.

1006 [256]. In-folio sur papier de 32ᶜ sur 20. – Mémoires sur la province d'Alsace, dressés par M. de la Grange, intendant de cette province, en 1697, pour l'instruction de M. le duc de Bourgogne. — XVIIIᵉ SIÈCLE.

Des archives de l'hôtel de ville. – Relié en veau. – 306 pages.

1007 [257]. In-folio sur papier de 31ᶜ sur 21. – Compte que rend Isaac Jassoy le jeune des deniers qu'il a touchés pour

les pauvres de l'église réformée de Metz en qualité de diacre, et des distributions qu'il y a faites de l'aveu de ses collègues pendant l'année 1659. — XVIIe SIÈCLE.

Donné à la bibliothèque par les héritiers Venner. – Relié en parchemin. – 21 feuillets.

N° 1008 [258]. In-folio sur papier. – Chronique du doyen de Saint-Thiébault depuis 1200, ou plutôt depuis 1347, jusqu'à 1463.

Cartonné. – 64 feuillets.

Copie faite par M. L. Larchey du manuscrit de la Bibliothèque impériale de Vienne.

Ce texte présente des variantes avec celui qui est donné par Dom Calmet dans les Preuves de l'*Histoire de Lorraine*, tom. II, p. CLXX.

1009 [259]. In-quarto sur papier. – Journal de ce qui s'est passé à Metz depuis l'an 1580 jusqu'au vendredi 29 juillet 1588, par le pasteur Buffet.

Cartonné. – Écrit seulement au recto. – 62 feuillets.

Copie faite sur l'original par M. L. Larchey.

1010 [260]. In-folio sur papier. – Registre de correspondance de la garde nationale de Metz en 1814.

Don de M. Chartener.

1011 [261]. In-quarto sur papier. – Recueil de discours, compliments, lettres, ayant trait à l'histoire de Metz au XVIIIe siècle.

Du cabinet de M. Chabert. – Relié en veau. – 355 pages.

A ce volume ont été ajoutées les pièces suivantes :

1° Legs faits par M. de Coislin par son testament du 1er mai 1732. – 4 pages ; XVIIIe siècle.

2° Histoire abrégée de la vie de M. de Coislin ; écriture du XIXe siècle.

N° 1012 [262]. In-folio sur papier de 32c sur 22. – Mémoire du département de Metz. — Commencement du XVIIIe SIÈCLE.

Du cabinet de M. Chabert. – Cartonné. – 117 feuillets.

Ce manuscrit est la copie, assez fautive, d'un abrégé des Mémoires de Turgot sur Metz, fait par Turgot lui-même.

Voy. le fol. 283 du ms. 824 [74] du présent catalogue.

1013 [263]. Registres de la Société de charité maternelle de Metz depuis son établissement en 1811 jusqu'à 1825.

Six parties : quatre in-folio, deux in-quarto. – Demi-reliure. – 316 feuillets.

Ces registres, tenus par M. P. E. Morlanne, comprennent les procès-verbaux des séances de la Société, les comptes des recettes et dépenses faites pour l'œuvre, et une liste de personnes secourues.

1014 [264]. In-octavo sur papier. – Recueil de messes imprimées en musique à quatre parties, à l'usage de la cathédrale de Metz. — XVIIIe SIÈCLE.

Relié en maroquin rouge, doré sur tranche.

1015 [265]. Petit in-folio sur papier. – Pièces relatives aux villes de Metz, Verdun et Thionville et à leurs fortifications. — XVIIIe et XIXe SIÈCLE.

Vient de la collection du chevalier de B. nos 3002 et 3025 du catalogue publié par Schlesinger. – Un plan des fortifications de Thionville et deux calques topographiques (Lorraine allemande et environs de Verdun). – Broché. – 48 feuillets.

1016 [266]. In-quarto. – Catalogue des manuscrits relatifs à l'histoire de Metz ayant appartenu à M. le comte Emmery, rédigé par M. J. Clercx, conservateur de la bibliothèque de Metz. — 1848.

Sur le titre on lit : « Copié par le sr Maujean, à l'hôtel de ville. » – 80 feuillets.

N° 1017 [267]. In-quarto sur papier. – Liste alphabétique des rues et places de la cité de Metz, avec la date des plus anciens titres qui en font mention. — Fin du XVIIIe SIÈCLE.

De la bibliothèque de M. Emmery.

1018 [26 *bis*]. In-octavo sur papier de 16c sur 10. – Coutumes et cérémonies des Juifs habitans de la ville et cité de Metz en Lorraine; traduites de l'hébreu par J. C. 1752. — XVIIIe SIÈCLE.

Du cabinet de M. V. Simon. – Broché. – 152 pages chiffrées et 2 feuillets de table.

1019 [28 *bis*]. In-douze sur papier. – Des usages locaux en vigueur dans la ville et dans les communes du 2e canton de Metz. Renseignements recueillis de 1855 à 1857.

Donné par M. F. M. Chabert.

1020 [29 *bis*]. In-quarto sur papier. – Copie des coutumes générales de la terre et seigneurie de Gorze, et diverses pièces relatives à cette localité. — XVIIe et XVIIIe SIÈCLE.

Donné par M. Durand de Lançon. – Écritures de différentes mains et de diverses époques. – Relié en vélin.

1021 [30 *bis*]. In-folio sur papier. – Commentaire sur les huit premiers titres de la coutume de Thionville, par M. Scharff, lieutenant général au bailliage de Thionville. — XVIIIe SIÈCLE.

Relié en veau. – 384 feuillets.

A la suite du Commentaire se trouvent des miscellanées poétiques, également manuscrites, comprenant 64 feuillets.

1022 [31]. In-folio sur papier. – Ordonnances du duc de Bouillon pour le règlement de la justice de ses terres et

seigneuries de Bouillon, Sedan, Jametz, Raulcourt, Florenge, Floranville, Messancourt, Longnes et le Saulcy, avec les coutumes générales de ces terres et seigneuries. — XVIIIe SIÈCLE.

N° 1023 [34 *bis*]. Pièces destinées à entrer dans le recueil des édits, déclarations et arrêts du Conseil enregistrés au Parlement de Metz. – Du 5 janvier 1674 au 30 décembre 1679.

Don de M. Michel, ancien conseiller à la Cour impériale. – Recueil composé de pièces imprimées ou manuscrites de divers formats. L'écriture est de la fin du XVIIIe siècle. Cette compilation, formée par M. Emmery, avocat au Parlement de Metz, devait servir à l'impression du tome VI du *Recueil des édits, déclarations, lettres-patentes et arrêts du Conseil enregistrés au Parlement de Metz*, publié par Emmery.

La première partie de ce tome VI fut imprimée; mais de toute l'édition, détruite lors de la Révolution, il ne resta qu'un exemplaire, comprenant 392 pages et contenant des pièces de 1670 (8 mai) à 1673 (20 mars). Cet exemplaire unique a passé de la bibliothèque de M. Emmery dans celle de M. Chartener.

Voy. les n°s 342 et 344, p. 68 du Catalogue de la vente Emmery.

1024 [40^2 et 3]. In-quarto sur papier. (2 volumes.) – Recueil d'anciennes ordonnances de Lorraine. — XVIIIe SIÈCLE.

Reliés en veau.

1025 [40^4]. In-folio de 33^c sur 22. – « Recueil d'arrêts de la « Cour souveraine de Lorraine et Barrois, redigez par M^r de « Serre, conseiller à la Cour, et continuez par Mr Ferriet, « aussi conseiller à la Cour depuis la promotion de M^r de « Serre à la charge de conseiller d'état maître des requêtes « (1703-1720). »

Du cabinet de M. Noël, de Nancy, n° 3947. – Relié en veau brun. Deux parties. La première (p. 1-367) se termine par cette souscription : « Impensis « domini Joannis Nicolai Allié, in suprema Lotharingiæ et Barri curia causi-

«dici, 1725.» La seconde (p. 1-156) a pour titre : «Remarques sur les articles «de l'ordonnance de l'année 1700. Articles 1, 2, 6, etc. Titre II.» Et au bas de la page : «Nicolas Homo fecit en l'année 1725.»

N° 1026 [40[5]]. In-folio sur papier de 34[c] sur 22. – Recueil d'arrêts rendus par la Cour souveraine de Lorraine et Barrois de 1700 à 1717.

Du cabinet de M. Noël, n° 3948. – 326 pages, plus 3 feuillets de table.

1027 [69 *bis*]. In-quarto sur parchemin. – Censier de l'abbaye de Saint-Symphorien. — XIV[e] SIÈCLE.

Acquis en 1868, à la vente de la Roche, n° 615. – 8 feuillets.

Les noms suivants des localités où l'abbaye avait des cens sont inscrits :

Sur le recto du premier feuillet : «Moieuvre, Sainct-Aille, Bosanges, Augney.»

Sur le verso du dernier feuillet : «Moyeuvre, Clemery, S[t]-Aille, Augny, Bolsange.»

1028 [99 *bis*]. In-quarto sur papier. – Copie de la chronique en vers dite de Jean le Châtelain. — XVIII[e] SIÈCLE.

Acquis à la vente Leneveux. – Le texte de cet exemplaire s'arrête en 1510. – Voy. le n° 858.

1029 [204 *bis*]. Table des mémoires historiques et généalogiques classés sous le n° 954 [204]. — XIX[e] SIÈCLE.

De la bibliothèque de M. Emmery. – Cette table a été écrite par M. Emmery sur des feuilles de divers formats.

MANUSCRITS

DE

LA BIBLIOTHÈQUE

DE VERDUN.

AVERTISSEMENT.

Petite ville épiscopale dont les habitants furent presque toujours en lutte avec leurs évêques au moyen âge, Verdun n'a jamais atteint un assez haut degré de prospérité et de puissance pour que les lettres et les sciences pussent y jeter un grand éclat. Cependant, outre un chapitre renommé pour sa noblesse et son opulence, on y comptait de riches et antiques monastères, où les études littéraires furent cultivées et purent fleurir sous la règle de saint Benoît et celle de saint Norbert. Le premier de tous, en raison de son ancienneté et de son importance, était celui de Saint-Vanne. Il eut pour fondateur, en 952, l'évêque Bérenger, qui fit succéder des Bénédictins à une communauté de clercs qu'avait instituée le saint lui-même dont il prit ensuite le nom.

Quoique nous ne possédions pas une histoire particulière de ce monastère, nous devons supposer que du xe au xiie siècle les religieux cultivèrent avec succès les lettres, à en juger d'après les manuscrits qu'ils nous ont laissés. On en compte effectivement un assez grand nombre qui remontent à cette époque, et, presque tous, ils se font remarquer par l'écriture, l'ornementation et la valeur historique. Bien que le chiffre n'en monte plus aujourd'hui qu'à soixante-huit, les cotes inscrites sur le premier feuillet indiquent qu'il s'élevait au moins à une centaine, non compris les rituels, missels, lectionnaires et livres de prières servant aux offices, et qui sans doute ne figuraient pas dans la bibliothèque. Ce sont les nos 1, 2, 7, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 32, 36, 38[1], 38[2], 39[1], 42, 43, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 57, 58, 59, 62, 67, 70, 74, 75, 77, 88, 96, 100, 102, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 119, 120, 123, 124, 126[2], 127[1], 128, 129, 131, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 141, 149, 150, 151 et 152, dont une partie renferme des textes précieux pour l'histoire, que nous n'avons pas à signaler ici. Nous devons cependant

une mention spéciale aux nos 50 et 75, l'un et l'autre du XIe siècle, où deux petites pièces de vers composées par le moine Rothard attestent son orthodoxie et ses talents littéraires. Au commencement du XVIIe siècle, Saint-Vanne acquit une grande célébrité par la réforme que D. Didier de la Cour y introduisit sur les instances du cardinal de Lorraine et de l'évêque Éric. De là cette réforme s'étendit à un grand nombre de communautés en Lorraine et dans les autres provinces. « Mais, dit D. Tassin, la difficulté de réunir dans un même « corps un grand nombre de monastères éloignés fit prendre la réso- « lution d'ériger en France une nouvelle congrégation indépendante « de celle de Lorraine. » Elle eut son siége à Saint-Germain-des-Prés, et emprunta son nom à saint Maur, disciple de saint Benoît.

A partir de ce moment on vit les études, dans l'ordre de saint Benoît, reprendre avec la même ardeur qu'aux premiers temps de la fondation; mais, chose surprenante, Saint-Vanne, d'où était partie l'impulsion sous le rapport littéraire, subit bien moins que beaucoup d'autres abbayes l'influence de cette réforme, instituée par les fondateurs plutôt dans le but de corriger les mœurs et de ranimer la ferveur religieuse que de stimuler l'ardeur scientifique des moines; du moins on ne trouve aucune trace d'un semblable mouvement à Saint-Vanne, quoiqu'il s'y soit produit dans la suite quelques hommes qui y prirent individuellement une part active, tandis que ce réveil des études s'accentuait d'une manière éclatante dans les monastères des Vosges et du pays Messin.

Après Saint-Vanne, c'est Saint-Airy qui a fourni le plus grand nombre de manuscrits à la bibliothèque de Verdun, quoique ce nombre ne dépasse pas le chiffre de seize. Ancien oratoire construit sur l'emplacement de la maison du saint dont il a pris le nom, desservi ensuite, jusqu'en 971, par des clercs que l'évêque Raimbert soumit à la règle de saint Benoît, Saint-Airy se transforma plus tard en prieuré, et ne tint plus alors qu'un rang secondaire. Ses manuscrits portent les nos 9, 10, 11, 34, 37, 56, 60, 64, 65, 79, 80, 81, 92, 103 et 153. Les plus intéressants sont une vie de saint Airy du XIIe siècle

et deux nécrologes des XIIe et XIVe siècles, qui portent les n°s 8, 10 et 11; ils sont signalés dans les Archives de Pertz (t. VIII, p. 447).

Sous le rapport de l'importance, nous ne trouvons plus ensuite que l'abbaye de Saint-Paul, qui, fondée en 952 sous la règle de saint Benoît, passa en 1125 sous celle de saint Norbert. Les n°s 3, 12, 13, 14, 22, 23, 68, 71, 72, 73, 83, 90, 125 et 144, quatorze en tout, proviennent de ce monastère. Un de ses abbés s'est distingué par ses travaux littéraires et le rôle qu'il a joué au concile de Trente, où il fut nommé secrétaire de la congrégation chargée de la réforme des évêques. Né en 1518, à Chaumont-sur-Aire, Nicolas Psaume devint abbé de Saint-Paul en 1538, dix ans après évêque de Verdun, en 1548, et mourut en 1575, laissant une grande réputation comme théologien et des écrits estimés. Parmi les manuscrits de cette provenance, on distingue un nécrologe, une vie de saint Paul, une chronique du monastère jusqu'à la mort de N. Psaume, en 1575, et surtout, comme un monument précieux de la langue française, la traduction d'une épître de saint Bernard, qui remonte au XIIe siècle; ce sont les n°s 12, 13, 14 (ce dernier sans indication d'origine) et 72. Les trois premiers ont été relevés également dans les Archives de Pertz.

Enfin, après l'abbaye de Saint-Nicolas-du-Pré, établie en 1252 sur l'emplacement d'un prieuré fondé par Jean d'Apremont, d'où viennent les n°s 20, 21, 85 et 89, après la cathédrale, qui n'a laissé que deux lectionnaires, n°s 104 et 118, et son cartulaire, n° 5, de toutes les autres communautés de la ville de Verdun, nous ne trouvons que le nécrologe de Sainte-Claire, n° 19, une vie du Christ, chez les Frères Mineurs, n° 44, un missel des religieuses de Saint-Maur, ordre de saint Benoît, n° 99, et des papiers relatifs aux biens des Jésuites, n°s 17 et 18.

Avec leurs manuscrits, toutes ces maisons renfermaient sans doute un grand nombre de livres imprimés qui, en vertu des lois révolutionnaires, furent réunis au couvent de Saint-Paul. D'après D. Cajot leur nombre s'élevait à trente-huit mille volumes environ; mais, en 1792, les Prussiens, maîtres de Verdun, forcèrent les serrures du

dépôt et s'emparèrent de manuscrits, de titres et de livres qui furent déchirés, vendus ou emportés. D'un autre côté, pendant l'occupation prussienne, les communautés supprimées en 1791 se reconstituèrent et reprirent possession en partie de leurs archives et de leurs manuscrits. Enfin les réquisitions de l'artillerie en 1793, l'incurie des gardiens, le délabrement des lieux où dépérissaient les livres dispersés dans une vingtaine de cellules, en avaient réduit le nombre, en 1806, à trente et un mille sept cent vingt et un, dont une grande partie ne consistait plus qu'en exemplaires dépareillés, incomplets ou pourris, d'après un rapport de D. Ybert, ancien procureur général de la congrégation de Saint-Vanne, qui avait été nommé bibliothécaire. Ce fonctionnaire tira de la masse douze mille volumes, qui formèrent le fonds de la bibliothèque de Verdun. Elle possède pour ses manuscrits un excellent catalogue, rédigé par le dernier bibliothécaire, l'abbé Clouet, dont le profond savoir dans les diverses branches des connaissances humaines était encore surpassé par la plus rare modestie. Les ouvrages étaient décrits sous les rubriques suivantes : Histoire locale, Bibles et Patrologie, Liturgie, Ordres monastiques et Belles-Lettres, avec une numération différente dans chaque division. Comme cette classification ne répondait pas à l'ordre suivi dans notre collection, nous avons dû, selon nos précédents, adopter une série générale de numéros, qui est aujourd'hui celle des manuscrits, en renvoyant toutefois aux descriptions de l'abbé Clouet, remplies de notes savantes où nous avons puisé d'utiles renseignements.

Comme on le verra par nos citations, l'importance historique des manuscrits de la bibliothèque de Verdun n'avait pas échappé à l'érudition allemande au moment où elle recherchait les matériaux de cette magnifique collection publiée par M. Pertz, sous le titre de *Monumenta historica Germaniæ.* Aussi cette bibliothèque a-t-elle été explorée par un des plus savants collaborateurs de M. Pertz, le docteur Waitz, dont les notices ont été publiées dans le tome VIII des Archives qui font partie de la collection.

MANUSCRITS

DE

LA BIBLIOTHÈQUE

DE VERDUN.

N° 1. (Hist. loc. 1.) In-folio sur vélin. — Recueil. — 1° Chronicon breve sancti Vitoni Virdunensis ab Adamo. — Incipit : « Anni ab Adamo. » — Desinit : « Et majores campanæ de« cidentes in frusta redactæ (XIIe et XIVe siècles). » — 2° Lectionarium. — Incipit : « Vita sancti Nicholai episcopi. Nicho« laus itaque ex illustri prosapia ortus. » — Desinit : « Sic « et misericordia ipsius cum ipso est (XIIe siècle). » — 3° Chronicon Berthariі. — Incipit : « Excerptum Domini Ber« tharii sacerdotis in gestis pontificum sanctæ Virdunensis « ecclesiæ ad domnum Dadonem ejusdem sedis antistitem. « Reverendissimo et sanctissimo seniori meo. » — Desinit : « Post transitum venerabilis patris Ricardi abbatis cenobium « istud suscepit regendum domnus Waleran. » — 4° Fasti consulares. — Incipit : « Series romanorum consulum. Bruto « et Collatino. » — Desinit : « Post c. Lampadii et Orestis Justi« nianus Augustus. » — 5° Continuatio Lectionarii. — Incipit : « Passio sancti Jacobi apostoli, fratris sancti Johannis evan« geliste. Apostolus domini nostri. » — 6° Sermo de vita et

miraculis beatissimi Vitoni, Virdunensis episcopi. – Incipit : « Prologus operis sequentis. Richardus, servorum Christi « ultimus, abbatis nomine indignus, commissis filiis. Ser- « mones duo de beato Vitonò. Relatio de translatione cor- « poris beati Vitoni. Sermo in festivitate beati Vitoni. De di- « gnitate istius loci ac reverentia. » – Desinit : « Vivit et « regnat per omnia secula seculorum. Amen. » – 7° Vita et historia sanctorum patronorum ecclesiæ sancti Vitoni Virdunensis. – Incipit : « Beatorum apostolorum Petri et Pauli « necnon et sanctorum confessorum Vitoni, Sanctini, Pul- « cronii, Possessoris, Firmini, Magdalvei et beatarum. » – Desinit : « Regnat Deus per immortalia secula seculorum. « Amen. » – 8° Antiphona de sancto Paulo. – Incipit : « O glo- « riosum lumen omnium ecclesiarum. » – 9° « Incipiunt gesta « Virdunensium episcoporum et abbatum, auctore Laurentio « de Leodio. Venerabili Alberoni, gratia Dei Virdunensium « presuli et omni ejus ecclesie, frater Laurentius de Leo- « diensi cenobio. » – Desinit : « Per malos reprimendos. » – 10° Continuatio per monachum anonymum sancti Vitoni. – Incipit : « Pii et venerabilis patris nostri Segardi preconiis. » – Desinit : « Quo defuncto dominus papa Mediolanum re- « pedavit. » – 11° Sermo in festivitate beati Sanctini. – Incipit : « Cum in universo mundo gloria confessionis. » – Desinit : « Per infinita secula seculorum. Amen. » – 12° Alius sermo. – Incipit : « Sanctorum patrum memorias religiosis « devotisque conventibus. » – Incomplet. — XIIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. Congregationis sanctorum Vitoni et « Hydulphi, n° 3. » – Écrit sur deux colonnes, sauf la chronique abrégée n° 1 et les fastes consulaires, qui sont sur quatre; ces derniers sont en petite minuscule du XIIe siècle, ainsi que les feuillets 2, 3 et 4 du n° 1; les 1, 5 et 6 sont du XIVe siècle pour compléter des feuillets enlevés, et le cycle des années va jusqu'en 1956. Le lectionnaire est en grosse minuscule du XIIe siècle égale-

ment, sur trente-sept lignes tracées à la pointe sèche, avec rubriques, initiales majuscules en couleur rouge vermillon, vert, bleu et jaune, quelquefois avec un petit fleuron de couleur; quelques-unes sont à double trait en noir avec rinceaux, enlacements et fleurons. En tête du traité une grande miniature dans le style carlovingien, un peu effacée, représentant au centre Jésus-Christ nimbé, bénissant un personnage qui semble agenouillé, dans un cercle rouge à fond bleu entouré d'un double cercle de même sur fonds de diverses couleurs représentant six personnages qui semblent tourner autour de l'image centrale, le tout inscrit dans un carré long avec bordures à rinceaux, palmettes, etc.; aux angles de la bordure on voit les quatre vents, et, dans l'angle intérieur, les saisons, sur fond bleu au milieu et jaune aux extrémités; au-dessus du médaillon central s'en trouve un autre à bordure rouge sur fond bleu, représentant un personnage qui semble porter une couronne sur la tête; au-dessous, un second médaillon semblable, offrant une figure qui s'enveloppe d'une draperie brune. Le n° 3 est à petites majuscules rouges et vertes; le 4 en a quelques-unes en rouge; les 5 et 6 sont à grosses majuscules en vermillon, quelquefois avec filet de même couleur. L'antienne de saint Paul est notée en neumes; les n°s 9 et 10 sont en petite minuscule avec majuscules initiales en rouge; les n°s 11 et 12 sont de la même écriture que le lectionnaire, de même que les n°s 5, 6 et 7. Le n° 12 n'a que quelques lignes. On trouve sur plusieurs pages l'indication des leçons en écriture du XVIIe siècle, et à la fin sur trois feuillets en papier : « 1° Exemplar epistolæ consolatoriæ abbatis et mona« chorum ecclesiæ Sancti Benigni martyris Divione in ducatu Burgundiæ sitæ, ad « abbatem et monachos ecclesiæ Sancti Huberti in Arduenna, pro Christo et « ejus ecclesiæ defensione persecutionem patientes; 2° Nomina episcoporum « Virdunensium ab incarnationis Domini anno centesimo. » — Copie faite en 1636 sur l'original par un religieux nommé « frater Sebastianus Gobin mona« chus, » qui déclare l'avoir transcrit sur un ancien pontifical en parchemin, écrit par Jean de Sarrebruck (Johannes de Sarraponte) et appartenant à la cathédrale, ce qu'attestent les vers suivants :

Edocet iste liber præsulis officia,
Quem de Sarraponte contulit ecclesia
Ad proprios usus complendos et reliquorum
Quos fortuna dabit Virduni post cathedrari.

Dans le n° 7 on trouve, p. 193 : « Lectiones per octavam sancti Sanctini; » p. 195 : « Epistola Hincmari archiepiscopi ad Karolum regem; » p. 196 : « Narratio qualiter delatum est corpus beatissimi Sanctini a negotiatoribus ab urbe « Meldensi ad civitatem Virdunensem; » p. 198 : « Vita beati Magdalvei episcopi et « confessoris; p. 202 : « Sermo legendus in festivitate beati Possessoris confessoris; »

p. 203 : « Sermo legendus in festivitate beati Pulchronii, Virdunensis episcopi; » p. 206 : « Translatio sancti ac beatissimi patris nostri Firmini, Virdunensis epi-« scopi; » p. 207 : « Miracula quæ per beatum Firminum Dominus gessit, quando « sacratissimum corpus ejus a Virdunensi civitate in villam Flaviniacum trans-« portatum est; » p. 226 : « Sermo in festivitate beati Sanctini, primi Virdunensis « episcopi; » p. 228 : « Alter Sermo in festivitate beati Sanctini, primi patris, da-« toris ac præsulis Clavorum urbis; » p. 230 : « Prologus de vita et actibus beatis-« simi patris Richardi abbatis; » p. 237 : « Miracula beati Richardi. » A la fin on lit d'une écriture plus récente : « Anno Dominicæ incarnationis M° CC° XXX° VIII° « translatum est corpus Domini ac venerabilis patris nostri abbatis Richardi a « cryptis beatæ Mariæ in capella sancti Nicolai episcopi, quam ædificare fecit, et « tunc inventa fuit ejus casula incorrupta. » P. 240 : « De sancto Agerico. Quo-« modo invenerit corpora sanctorum Mauri, Salvini et Aratoris, Carmen For-« tunati, etc.; p. 241 : « De sancto Paulo, Virdunensi episcopo, et de ejus mira-« culis. » — Vélin souple et brillant, d'un gris jaune pour la plus grande partie. Reliure en vieille basane déchirée sur ais de bois, avec nervures. Titre frappé : « Sermones et vitæ sanctorum, » 261 feuillets cotés. Incomplet à la fin.

N° 2. (Hist. loc. 2.) — In-quarto sur vélin. — Recueil. — 1° Liber de vita et miraculis sancti Vitoni per beatum Richardum compositus. — Incipit : « Richardus, servus servorum Dei, ul-« timus abbatum. » — Desinit : « Honor et imperium in secula « seculorum. Amen. » — 2° « Incipit relatio de translatione « corporis beati Vitoni. Restat quiddam memorabile. » — 3° « Sermo legendus in festivitate beati Vitoni. Recolitis, di-« lectissimi. » — « Incipit vita sancti Sanctini, primi pontificis « urbis Clavorum. Post gloriosum celestis. » — « Sermo legen-« dus in festivitate beati Pulcronii episcopi. Universis sancte « matris ecclesie. » — « Incipit sermo legendus in festivitate « sancti Possessoris, confessoris, Virdunensis episcopi. « Quia anniversariam ac sacrosanctam. » — « Versus editi ad « commendationem abbatis Richardi :

Abbas Richardus redolens velut optima nardus.

— « Incipit prologus in vita et actibus beatissimi patris Ri-« chardi abbatis. Ad laudem et gloriam. » — « Incipit vita

« sancti Sanctini, primi Virdunensis episcopi. Sanctus Aryo-« pagites Dyonisius. » – « Incipit vita beati Madelvei, Virdu-« nensis episcopi. Beatus igitur Madelveus. » – Desinit : « Laus et gloria per eterna secula. Amen. » – 4° « Incipit « expositio in Cantica Canticorum sancti Gregorii pape urbis « Rome. Postquam a paradisi gaudiis. » – Desinit : « Per in-« finita secula seculorum. Amen. Explicit expositio sancti « Gregorii pape in Canticis Canticorum. » – 5° « Item incipit « tractatus in Cantica Canticorum. Osculetur me osculo oris « sui. » – Desinit : « Sumus Deo in omni loco. Expliciunt « Cantica Canticorum. » — Du xe au XIIIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. Codex 25. » – Le n° 1 écrit sur vingt et une lignes longues, rayées à la pointe sèche, en belle minuscule antique; le prologue en capitales et onciales mélangées sur lignes alternativement rouge minium ou cendre bleue; la première page en capitale rustique rouge et verte, avec grande majuscule à fleurons au trait rouge rehaussée de vert et de bleu, et, après le prologue, une majuscule historiée au trait, rehaussée de couleur. En haut, on lit d'une main du XVIIe siècle : « Hoc volumen perfectum est « apud sanctum Vitonum Virdunensem anno salutis M. xxiiij. » N° 2. La translation est sur vingt et une lignes longues à la pointe sèche, en minuscule du XIIe siècle avec rubriques. Le n° 3 est sur vingt-huit lignes tracées en noir, en grosse minuscule, commencement du XIIe siècle, plus grosse que la précédente, avec rubriques. Les n°s 4 et 5 sont sur trente lignes, tracées à la pointe sèche, avec rubriques en minium, deux initiales majuscules à fleurons rouge et vert. – Vélin très-fort et épais, grisâtre pour le n° 1; souple, mince et jaune pour les n°s 2 et 3; très-mince, souple et brillant pour les n°s 4 et 5. 103 feuillets cotés jusqu'au n° 4. En tête, sur deux gardes de papier, la table du contenu du volume. En regard du n° 3, on lit les vers suivants, qui donnent le nom du copiste; ils sont reproduits à la suite de la table :

Qui legis hunc modicum, studio flagrante, thomellum,
Sis memor Albrici scribere qui meruit
Ad Domini laudem, multorum necne salutem,
Abbas Richardus dum foret emeritus,
Doctor magnificus, monacorum pastor amenus,
Una cum propriis apte cluens studiis;
Quo monitore suus perfecit talia servus.
Consors et vite sit, Benedicte pater.

Conferat hoc Petrus, cunctos laxando reatus,
Vitonique piis annuat his precibus.

Ces vers s'appliquent aux n°s 4 et 5 et non à ce qui précède.

N° 3. (Hist. loc. 3.) In-quarto sur vélin. – Recueil. – 1° Excerptum e chronica Laurentii Leodiensis. – Incipit : « Anno Incarnationis dominicæ millesimo nonagesimo v°, Urbanus « papa apud Clarummontem. » – Desinit : « Anno.... mill°. « c°. l°. VIII°, regnante Romanorum imperatore Frederico, « presidente autem Coloniæ Frederico archiepiscopo, scripta « est cronica ista. » – 2° Genealogia et vita abbreviata Karoli magni. – Incipit : « Regnante Domino nostro Jhesu Christo « in perpetuum. » – Desinit : « Etatis sue LXXII°, indictione « septima. » – 3° Einhardi vita Karoli magni. – Incipit : « Gens Merovingorum de qua Franci reges. » – Desinit : « Per illorum suffragium rara permaneret. Amen. » – 4° Sigeberti Gemblacensis chronicon cum continuatione Anselmi. – Incipit : « Dicturi aliquid, juvante Deo, de con« temporalitate regnorum. » – Desinit : « Episcopos, abbates « fere tocius Christianitatis. » – 5° Virdunenses chartæ. – 6° « Incipit excerptum domni sacerdotis Bertarii in gestis « pontificum sancte ecclesie Virdunensium. Ad dominum « Dadonem, XXXI antistitem pium. » – Desinit : « Non parva « operum testatus est executione. » – 7° « Epistola Johannis « monachi [*lege* Laurentii Leodiensis] ad dominum Albe« ronem episcopum. Venerabili Alberoni. » – Desinit : « Et « ad reprimendos malos. Petrus de Flandria me scripsit, « sed non me dictavit. » – 9° « Nomina pontificum qui fue« runt post Alberonem, » etc. — 1° à 5° XIIe SIÈCLE; 6° à 9° XIIIe SIÈCLE.

« Iste liber est sancti Pauli Virdunensis; si quis eum abstulerit, anathema sit « in perpetuum. Amen. » – Écriture cursive. Écrit la 1re partie sur deux colonnes

de trente et une lignes, rayées à la pointe sèche, en minuscule, avec initiales majuscules, la plupart en rouge, quelques-unes en bleu et vert; la 2ᵉ partie à longues lignes, trente et une également, rayées à l'encre, avec rubriques, initiales majuscules en rouge. En tête du nº 1, on lit, d'une écriture du XVIᵉ siècle : « Quid egerit Godefridus Bullionis, sanctum iter aggressurus cum « Richerio, episcopo Virdunensi. » A la suite du nº 2, on lit en cursive : « Anno « Domini Mº ccº xlixº. In festo beati Urbani, pape, positus fuit primus lapis « in fondamento nove ecclesie a venerabili viro bone memorie Virdunensi « electo, sub domino Girardo ipsius ecclesie abbate, Conone priore, Goscelone « preposito. » Et au-dessous : « Anno Domini millesimo quadringentesimo de- « cimo nono, in mense Martii, incepta fuit nova domus in vico Sancti Pauli « per venerabilem virum Habrandum, de membris istius ecclesie abbatem. » Des trois chartes, par la première, Albert, la première année de son épiscopat, reconnaît que Gobert d'Aspremont, son homme lige, doit le soutenir contre tous, excepté l'évêque de Metz; la seconde, datée de la troisième année, est relative à la garde de Hatton-Châtel, confiée à Arardus de Risnel; dans la troisième, *Hugo, filius Pagani de Muceio,* reconnaît avoir reçu en fief de l'évêque de Verdun le château de Muci. La liste des évêques de Verdun, à la fin, va jusqu'à Louis de Haraucourt, avec une notice sur ce prélat. — Vélin fort, souple et assez blanc. Sur le premier plat intérieur, on lit : « Ex libris Claud. comitis « a Salm » d'une main du XVIᵉ siècle. Deux tables d'une écriture du même temps, peu lisible, se trouvent au commencement et à la fin du manuscrit. Reliure en peau blanche, arrachée, sur ais vermoulus, avec restes de fermoirs. 147 feuillets cotés.

Nº 4. (Hist. loc. 4.) In-octavo sur papier. — « Venerabilis in Christo « patris ac domini Laurentii Leodiensis, ecclesiæ abbatialis « ac benedictinæ Sancti Vitoni Virdunensis monachi religio- « sissimi ac doctissimi historia. De gestis Virdunensium an- « tistitum et abbatum dicti conventus Sancti Vitoni. » — 1º Miracula sancti Firmini : « Nec silenda maligni hostis. » — 2º Historia Laurentii : « Venerabili Alberoni, gratia Dei, « Virdunensium presuli. » — Desinit : « Papa Mediolanum « repedavit. Finis. Hic desiit et historiam suam conclusit « venerabilis vir...... frater Laurentius Leodiensis, etc. » — XVᵉ SIÈCLE.

Écrit à longues lignes, vingt-cinq à la page, en cursive. A la suite du titre ci-dessus on trouve : 1° Antiquus catalogus episcoporum Virdunensium (usque ad Franciscum Lotharingiæ, LXXXX^{um} 1631). — 2° Antiqua series abbatum ecclesie Sanctorum Apostolorum Petri et Pauli ac Sancti Vitoni, Virdunensis, ordinis sancti Benedicti (usque ad eumdem Franciscum 57um abbatem); d'une écriture du XVIIe siècle, ainsi que le dernier feuillet, qui manquait au manuscrit. — Tranche dorée. Reliure en maroquin rouge avec dentelle, filets et arabesques en or sur les plats, nervures. Titre frappé : « Laurentii Leodiensis de « gestis Virdun. antistitum. »

N° 5. (Hist. loc. 5.) In-quarto magno, sur vélin. — Cartulaire de la cathédrale de Verdun. — Incipit : « R. Dei gratia sancti « Vitoni Virdunensis abbas totusque ejusdem ecclesie.... « anno Domini millesimo CC° XX° nono mense maii. » — Desinit : « L'an de grace mil deus cens quatre vins et saze, le « mardi après les octaves de feste saint Pierre et saint Paul, « apostres. » — XIIIe SIÈCLE.

Écrit à longues lignes en cursive. Sur la feuille de garde, d'une main du XVIIe siècle : « Extrait et copie de plusieurs titres concernant les biens de l'église « et chapitre de Verdun. » — Le cartulaire est divisé par prévôtés : 1° Prévôté de Lemmes (Lanmes). — 2° Prévôté de Sivry-sur-Meuse (Superiacum majus). — 3° Prévôté de Foameix (Foaldi mansus, transférée plus tard à Hermeville). — 4° Ancienne prévôté de Consanvoie (Consani vadus). A la suite de cette dernière, sur quelques pages blanches et d'une main du XVIIIe siècle, le catalogue en vers latins des reliques de la cathédrale, copie d'un procès-verbal de translation de ces reliques, faite le 8 septembre 1439, par l'évêque Guillaume Fillastre, assisté des abbés mitrés Étienne de Saint-Vanne, Jean de Saint-Airy et Habran de Saint-Paul. — 5° Prévôté de Marle. — 6° Prévôté de Belleville, réunie depuis à celle de Sivry-sur-Meuse. — 7° Prévôté de Harville. — 8° Prévôté dite du Trésor, ou de la Manse capitulaire. — 9° Enfin, un supplément intitulé *Extravagantes,* pièces relatives aux priviléges du chapitre et aux cens qu'il avait sur des maisons situées à Verdun. Elles remplissent le dernier tiers du volume. Celles du Trésor concernent principalement des localités situées en Argonne. Ce cartulaire ne contient que les chartes relatives au domaine du chapitre de la cathédrale. Il n'en existe pas pour les prévôtés du domaine de l'évêché. La plupart des chartes sont du XIIIe siècle, sauf quelques-unes des XIe et XIIe. Les pièces en français sont en général d'une bonne langue et assez correctes. Elles

s'écartent beaucoup de celles de la Lorraine et de l'évêché de Metz. On y sent surtout l'influence de la Champagne et du Barrois.

N° 6. (Hist. loc. 6.) In-quarto sur vélin. – Recueil. – 1° Regula capituli Virdunensis. – Incipit : « Regulæ canonicæ præfatio. « Cum in nomine sacrosanctæ et individuæ Trinitatis. » – Desinit : « Eo opitulante pervenire mereantur. » – 2° Martyrologium et Necrologium. — XIIIe SIÈCLE.

Le n° 1, écrit sur deux colonnes de vingt-six lignes, rayées en noir, en grosse majuscule, avec rubriques, initiales majuscules en rouge. Les trois premiers feuillets ont été refaits au XVIIIe siècle. Cette règle est celle donnée aux chanoines par l'assemblée d'Aix-la-Chapelle. – Le n° 2 est également sur deux colonnes de vingt-neuf lignes environ, rayées en noir ; la première, très-étroite, contient le martyrologe, et la seconde, occupant presque toute la largeur de la page, le nécrologe. Le martyrologe est écrit en grosse minuscule, avec rubriques et initiales en rouge ; le nécrologe va du XIIIe au XVIIIe siècle inclusivement, en minuscule et en cursive. Chaque jour occupe un feuillet. – Vélin fort, souple et jaune. Reliure moderne en basane marbrée avec nervures. Titre frappé : « Regula capituli Virdunensis. Martyrologium. Necrologium. »

7. (Hist. loc. 7.) In-quarto sur vélin. – Recueil. – 1° « Societas « fratrum hujus monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. » – 2° « Epistola Domini Anselmi Cantuariæ archiepiscopi in sta- « bilitatem monachorum. » – 3° « Indultum pro breviario cas- « sinensi Clementis papæ VIII. » – 4° « Incipit regula sancti « Benedicti. Ausculta, o fili, precepta. » – 5° Martyrologium. – 6° De diversitatibus anniversariorum. – 7° Evangeliarium. – 8° « Vetus epitaphium octo pontificum sub analogio « quiescentium. » – 9° « Epitaphium repertum in tumba « beati Richardi, 1° junii 1598, scriptum in lamina plum- « bea. » – 10° « De miraculis beati Richardi abbatis hujus « loci. » – 11° « Notitia de Virdunensi comitatu. » – 12° « No- « mina abbatum hujus ecclesiæ Sancti Vitoni (ab Humberto, « 952, usque ad Henricum Desnos, 1769). » – 13° « Necro-

« logium monasterii Sancti Vitoni Virdunensis, ordinis sancti « Benedicti. » — 14° « Ista statuta sunt Gregorii noni de addi- « tionibus regule beati Benedicti. » — Desinit : « Ante se de- « ferri faciunt. » — XIIe et XIVe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. 13 Codex. » — Les n°s 4 et 5 sont à longues lignes, vingt-cinq à la page, tracées à la pointe sèche, écrits en grosse minuscule du XIIe siècle. Titres en capitale enclavée, initiales majuscules de couleur rouge, verte et bleue; grandes majuscules à fleurons et enroulements au trait sur fond rouge, bleu et vert. — Le nécrologe, n° 13, est à longues lignes tracées à l'encre, en minuscule du XIVe siècle, rubriques. — Le n° 7 est à longues lignes, trente-deux à la page, en minuscule du XIIe siècle, avec rubriques et majuscules en rouge. — Les autres numéros sont à deux colonnes de trente lignes, rayées à l'encre, en minuscule du XIVe siècle, avec titres et majuscules en rouge; ils semblent n'avoir formé autrefois qu'un manuscrit dans lequel on a intercalé les traités qui sont d'une autre écriture. A la suite des miracles de l'abbé Richard, on a transcrit divers récits relatifs au monastère de Saint-Vanne et plusieurs chartes, bulles, lettres d'empereurs données en faveur de l'abbaye, contenant l'énumération de ses biens. — Vélin en général fort, épais, très-sale, pour les n°s 4, 5 et 7; plus blanc pour le reste. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « Regula sancti Benedicti. Martirologium. « Necrologium. »

N° 8. (Hist. loc. 8.) In-quarto sur vélin. — 1° Vita sancti Agerici per abbatem Stephanum. — Incipit : « Adnuntiatus est « beatus Agericus ab angelo. » — Desinit : « Et feliciter reci- « pit per eundem qui vivit et regnat per omnia secula. « Amen. » — 2° « Incipit prefacio in nativitate Sancte Marie a « sancto Hieronimo emendata. Petitis a me, o Paula. » — Desinit : « Vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum. » — XIIe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Agerici Virdunensis, n° 1. » — Écrit à longues lignes, vingt-trois lignes à la page, tracées à la pointe sèche, en grosse minuscule; titres et majuscules initiales en rouge minium et vert. Au verso du premier feuillet, un dessin offrant, en quatre compartiments, divers faits de la vie de saint Airy; le tout rehaussé de couleur rouge et verte. Au-dessus, on lit, d'une

écriture moderne : « Homiliæ abbatis nostri beati Stephani, tertii in ordine, « vitæ sanctitate et doctrina illustris. » En tête du deuxième feuillet, on lit, en capitale et onciale rouges et vertes : « Domini sancti abbatis Stephani « incipit prologus in vitam sancti Agerici. Impellitis me ac trahitis violentia « amabili; » qui est le vrai début de la vie de saint Airy. – Vélin épais, fort et sale. Sans reliure.

N° 9. (Hist. loc. 9.) In-quarto sur vélin. – Recueil. – 1° « Nar« ratio Nicephori clerici de translatione sancti Nicholai ar« chiepiscopi que facta est a transitu ejus anno DCC LXXV, ab « incarnatione autem Domini M. LXXXVII, indict. x^a a Myrrhea « urbe in Barrum. Incipit prologus. Sicut manus sculptoris. » – De eodem Nicholao prosa « Laudes Deo dicam per secula. » – 2° « Vita sancti Nicholai. Incipit prologus. Sicut omnis « materies ab imperito. » – 3° Enarratio Leontii, episcopi Napoleos Ciprorum insule, de vita Sancti Johannis archiepiscopi Alexandrini. – « Incipit prefatio in vita sancti Johan« nis elemosinarii. Cogitante ac diu tacite, sollicitique. » – 4° Vita sancti Pauli Virdunensis episcopi. « Hic igitur vene« randus pater noster Paulus. » – 5° « Miraculum de sancto « Paulo. Quatuor passuum milibus. » – 6° Carmen in laudem beatæ Virginis :

Si fieri posset quod harene, pulvis et unde....

– Desinit :

Que tua sit pietas nec littera nec dabit etas.

— XIIe SIÈCLE.

« Liber sancti Agerici. » – Écrit à longues lignes, variant de vingt et une à vingt-huit, rayées pour la plus grande partie à la pointe sèche, en minuscule de diverses grosseurs, avec rubriques et initiales majuscules en rouge minium et vermillon. Le n° 1 se compose de cinq feuillets, de quarante et une lignes à la page, ajoutés en tête. La prose est notée en neumes. Les n°s 2 et 3 formaient le recueil primitif; au bas du n° 3, on lit, en grande capitale noire, cette mention : « Liber sancti Agerici. Qui abstu. » Les n°s 4 et 5 sont

contenus dans un feuillet double ajouté à la fin. – Vélin épais, fort et jaune; demi-reliure en parchemin.

N° 10. (Hist. loc. 10.) In-quarto sur vélin. – Recueil. – 1° Martyrologium. – 2° Regula sancti Benedicti. « Ausculta, fili, « precepta. » – 3° Gregorii papæ de privilegiis monasteriorum. – 4° Necrologium. — XIe et XIIe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Agerici Virdunensis. » – Les n°s 1 et 3 sont écrits à longues lignes; le n° 2 sur deux colonnes de vingt lignes; le tout rayé à la pointe sèche; le n° 1, plus ancien (XIe siècle), en minuscule, avec rubriques en rouge minium; le n° 2 en plus grosse minuscule, avec rubriques de même; le début en petite minuscule de lignes alternativement rouges et vertes, initiales majuscules de même; grandes majuscules à fleurons et enroulements au trait sur fonds rouge, vert, jaune et pourpre. En tête du traité, une miniature grossière représentant un personnage nimbé, lisant sous un portique; au quatrième feuillet suivant, un grand dessin au trait avec rehausse en vert et violet, représentant en haut le Christ bénissant dans un médaillon ovale; au-dessous ces mots : « HIC DEUS; » à gauche, la Vierge, « HIC GENITRIX; » à droite, saint Jean-Baptiste « HIC PRECO, PROPHETA SALUTIS; » au bas de la page, trois personnages, saint Pierre au milieu, saint Airy et saint André avec cette légende : « AGERICUS ANDREASQUE PIUS MARTI. » En tête du volume se trouve un calendrier à cases rouges et vertes, avec table de comput; à la suite, d'une main plus récente, on a transcrit une charte d'association, datée de 1172, entre les religieux bénédictins de Saint-Airy et les chanoines réguliers de Saint-Pierremont, avec clause portant facilité aux religieux des deux maisons de passer de l'un à l'autre monastère, du consentement des abbés et chapitres. Sur les feuillets de la fin et sur quelques autres, on a fait mention de diverses donations en faveur de Saint-Airy, ainsi que de notes, prières, etc. La plupart des mentions du Nécrologe sont du XIIe et du XIIIe siècle; très-peu sont d'une époque plus moderne. – Vélin souple, très-mince et brillant pour le n° 1; plus fort, épais et jaune pour les autres. Reliure en peau blanche, déchirée, sur ais de bois.

Sur les gardes on lit cette notice : « Martyrologium vetus ac primum eccle-« siæ abbatialis benedictinæ Sancti Agerici Virdunensis.... Hoc cum secundo « caute ac solerter conservandum in loco tuto et sicco. »

11. (Hist. loc. 11.) In-quarto sur vélin. – Recueil. – 1° Mar-

tyrologium. – 2° Sequitur catalogus compendiosus abbatum Sancti Agerici Virdunensis, a primo usque ad 52, qui fuit primus quinquennalis (Mathias Potier, electus in a. 1640). – 3° « Incipit prologus sanctissimi ac Deo acceptissimi « monachorum patris Benedicti in regulam suam. Ausculta, « o fili. » – 4° Necrologium. – 5° « Statuta Gregorii noni de « additionibus regulæ beati Benedicti. » – 6° Breviarium abbreviatum. — XIIIe au XVe et XVIIe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Agerici. » – Écrit à longues lignes; le n° 1 sur vingt et une; les n°s 3 et 6 sur dix-huit; le n° 5 sur dix-sept, rayées en noir, en grosse minuscule, avec rubriques, initiales majuscules en rouge et bleu avec festons pour 1 et 6, qui sont du XIIIe siècle. Le Nécrologe, n° 4, est en cursive du XVe siècle; le n° 5 en grosse minuscule du XIVe; le n° 2 consiste en un cahier de parchemin moderne, intercalé entre les n°s 1 et 3, sur deux colonnes, écriture du XVIIe siècle; en tête, un calendrier avec tables de comput. A la suite du Nécrologe, on trouve, en minuscule très-fine et très-nette, des constitutions commençant : « In primis statuimus quod omnes monachi infra abbatiam « constituti secundum regulam beati Benidicti, » suivies d'une petite pièce en français : « Ja soit ce ke tout tens doie vivre moines ensi comme en quarame; « toute voie por ce que pou ont ceste vertu, nous enortons que chacuns warde « sa vie. » Sur le premier plat intérieur on lit : « Hic liber caute et solerter cum « alio (n° 10) simili et antiquiori in loco tuto et sicco custodiendum. » – Vélin épais, fort et jaune. Reliure en peau noire gaufrée, déchirée, avec nervures, reste de courroie pour attaches.

N° 12. (Hist. loc. 12.) In-quarto sur vélin. – Recueil. – Martyrologium abbatiæ Sancti Pauli Virdunensis. – Incipit : « VIII kalendas Martii. Apud Siciliam sanctorum martyrum. » – Desinit : « In hodiernum diem permanet sanguinolentum. » – 2° Regula beati Augustini Ypponensis canonicorum regularium de sancto Augustino. – Incipit : « Operentur fratres « a mane. » – Desinit : « Et in tentationem non inducatur. « Amen. » – 3° Preces et orationes. – 4° Necrologium Sancti Pauli Virdunensis. — XIIe et XIIIe SIÈCLE.

Provient de Saint-Paul. — Écrit sur longues lignes, vingt-trois à la page, rayées à la pointe sèche, en grosse minuscule, avec rubriques, initiales majuscules en rouge minium pour les deux premiers numéros, en rouge et bleu pour le n° 4. A la suite du n° 1, on trouve, écrite en belle capitale et onciale mélangée, en rouge, cette mention : « Dominus Godinus obtulit hunc librum « manibus suis scriptum beatissimo patri Paulo, pro remedio anime sue. » Sur le recto du feuillet qui suit, on a transcrit, en petite minuscule, la lettre par laquelle Alberon, évêque de Verdun, demande au pape Innocent II l'expulsion des Bénédictins de l'abbaye de Saint-Paul, pour les remplacer par des Prémontrés ; elle est incomplète et déchirée vers la fin. Les mentions les plus récentes du nécrologe semblent du xve siècle. — Vélin fort, souple et jaune. Sans couverture.

N° 13. (Hist. loc. 13.) In-folio parvo sur papier. — 1° « Necrologium « abbatiæ Sancti Pauli Virdunensis, ordinis Præmonstratensis « in capitulo legendum, transcriptum ex vetustiori, anno « Domini 1677, opera et labore fratris Hyacinthi Sauvage, « canonici et sacræ congregationis sancti Norberti et hujus « domus religiosi et provisoris; 1677. » — 2° « Catalogus « abbatum insignis hujus Sancti Pauli Virdunensis abbatiæ, « opera et studio eruditi patris Hiacinti Sauvage, Virdunensis « canonici et sacerdotis congregationis canonicorum sancti « Norberti, hujus insignis abbatiæ provisoris, deinde Vaureii « prope Vitriacum pastoris, ubi pie 2 Jan. 1684 obiit. » — 3° « Descriptio insignis quondam templi antiquæ sancti « Pauli extra urbis muros abbatiæ, anno 1552 funditus « eversæ, una cum celebrioribus nobilium in eo sepulturis, « eorumque stemmatibus. Memoriæ causa, anno 1678. « F. H. S. P. » — 4° « Episcopi Virdunenses a Wilfrido episcopo « 34°, hujus abbatiæ fundatore, ad hæc usque tempora. « 1678. »

Provient de l'abbaye de Saint-Paul. — Écrit à longues lignes, avec titres et blasons coloriés, rubriques, initiales majuscules en rouge. Tous ces ouvrages sont du père Hyacinthe Sauvage; la notice sur ce religieux, inscrite au-dessus

du titre, qui accompagne le n° 2, est d'une écriture du temps. Le nécrologe a été continué jusqu'en 1770 environ, et la liste des abbés jusqu'à Jean Eteard, quarante-cinquième abbé, mort en 1712. — Reliure en basane mouchetée, à nervures, tranches rouges. Titre frappé sur cartouche rouge : « Necrologium « Sancti Pauli. »

N° 14. (Hist. loc. 14.) In-folio sur papier. — Chronique manuscrite de l'abbaye de Saint-Paul de Verdun, ordre de Prémontré, composée en 1647 par le P. Frédéric Payen, allant jusqu'à la mort de l'évêque Psaulme, en 1575. — XVIIe SIÈCLE.

Écrit en cursive, à longues lignes. — Reliure en veau.

15. (Hist. loc. 15.) In-octavo sur papier. — Exhortationes variæ D. N. Psalmæi abbatis ad fratres Sancti Pauli. — Incipit : « Exhortatiuncula ad fratres meos per me N. Psaulme abba- « tem, super reformatione conviviorum, habita die 13 de- « cembris 1540. » — Desinit : « Et futura gloria ad quam « perducat. » — XVIe SIÈCLE.

Écrit à longues lignes. — Sur le premier feuillet on lit : « Livre composé et « escript par feu Révérend Père en Dieu, Nicolas Pseaume, abbé de Saint-Paul « de Verdun; donné à F. Pierre Thienville, prieur dudit Saint-Paul, le 19 dé- « cembre 1661, par le sieur Liégault, controlleur de la ville et cité de Verdun. » À la suite, quelques notes illisibles. — Couvert en parchemin sale.

16. (Hist. loc. 16.) In-folio sur papier. — « Elucidationes non- « nullorum locorum sacri concilii Tridentini a Sancte Ro- « mane Ecclesie cardinalibus, dicti concilii interpretibus « nonnullis prelatis et aliis concesse. » — Incipit : « Prima. Or- « dinarius potest examinare seu approbare de vita. » — Desinit : « Utriusque munere fungi non possint ut supra. » — XVIIe SIÈCLE.

Écrit à longues lignes; à la fin on trouve un index alphabétique des matières. Sur la marge supérieure du premier feuillet on lit, d'une écriture du

XVIIIe siècle : « Mss. D. Psalmæi, episcopi Virdunensis, qui concilio Tridentino « interfuit. Ex dono B. Husson. » – Couverture en parchemin.

N° 17. (Hist. loc. 17.) In-folio oblong sur papier. – « Estat du re-« venu du collége des Jésuites de Verdun, en l'an 1615. » (Libri primi pars prima.) – 2e partie du premier livre. – « Sommaire des contractz faictz avec les fermiers, mettayers, « censiers, rentiers, locataires et autres tenanciers des biens « du collége de Verdun, en l'an 1615. » – 3e partie du premier livre. « Estat de la recepte du collége de Verdun en « l'an 1615, jusqu'en l'an 1657 inclusivement. »

Écrit à longues lignes, en cursive. Couvert en peau verte. – Les contrats ou baux sont rangés par ordre alphabétique des localités où se trouvaient situés les biens.

18. (Hist. loc. 18.) Rouleau sur vélin. – Sentence rendue le 1er avril 1574 au bailliage de Clermont entre les Jésuites de Verdun, comme représentant l'hôpital Saint-Nicolas-de-Gravière, d'une part, et l'abbaye de la Chalade, d'autre part, au sujet d'une rente en grains due par l'abbaye audit hôpital. – Incipit : « Charles, par la grace de Dieu, duc « de Calabre, Lorraine, Bar, Gueldres. » – Desinit : « mil « cinq cents soixante et quatorze. Par la cour. Gallyot (avec « paraphe). 1574. »

Écrit à longues lignes, en minuscule. Queue en parchemin; le scel manque.

19. (Hist. loc. 19.) In-quarto parvo sur vélin. – Martyrologium et Necrologium. – « Incipit Martyrologium de circulo anni. « Januarius habet dies XXXI. » – Desinit : « Ad patrem vado « et quodcumque petieritis. » — Du XIIIe SIÈCLE jusqu'au XVe.

Du monastère de Sainte-Claire de Verdun (Cordelières ou sœurs Colettes). – Écrit à longues lignes, rayées en noir, en minuscule, avec rubriques, ini-

tiales majuscules en rouge. Le Nécrologe a été intercalé dans le Martyrologe et va jusqu'au xve siècle inclusivement : il est suivi de prières avec notation. En tête, un calendrier ; puis, sur un feuillet ajouté, la commémoration du décès de P. Estienne Villon, confesseur du monastère, le 24 février 1608 ; à la suite, sur un feuillet de papier, le nom de treize anciennes abbesses, dont la dernière est Jeanne Duël, première abbesse de la réforme ; sur une garde en papier, à la fin, la commémoration de la sœur Marie de Sainte-Anne, décédée le 24 juin 1629. – Vélin épais, fort et sale. Reliure en veau gaufré, avec nervures et traces de fermoirs arrachés.

N° 20. (Hist. loc. 20.) In-folio sur vélin. – Rentes et cens de Saint-Nicolas-du-Pré. – Incipit : « In nomine Domini. Amen. « L'an de grace mil trois cens et 1, fut fais cis escrips le « mardi devant feste saint Jehant Baptiste. Ci sont escrips « les deimes, les rentes et les cences l'abbei et le couvent de « l'église Saint-Nicolai dou Prei ai Verdun. C'est li plus « certains de tous les Relz que li prious Adans ait escrit. « Amen. » – Desinit : « En nostre grenier ai Verdun et ai nostre « frainchart (1308). » — XIVe SIÈCLE.

Écrit à longues lignes, rayées à l'encre, en semi-cursive. Sur les deux derniers feuillets on a ajouté l'énumération de quelques cens et rentes de Morville. – Vélin mince, fort et gris. Couverture en parchemin, déchirée et usée.

21. (Hist. loc. 21.) In-quarto sur vélin. – Recueil. – 1° Martyrologium abbreviatum (incomplet des quatre premiers feuillets). – 2° Tabulæ computorum cum notis ad determinandas festivitates. – 3° Evangelia per circulum anni. – 4° « Incipit regula Sancti Augustini. Ante omnia, fratres « karissimi. » – 5° « Incipiunt capitula libri ordinis (Cano-« nicorum regularium). De electione abbatis. Defuncto ab-bate. » – 6° Necrologium abbatiæ Sancti Nicolai de Prato. — XIIe SIÈCLE.

Provient de Saint-Nicolas-du-Pré, de Verdun, ordre des Chanoines réguliers. – Le n° 3 est à deux colonnes de vingt-quatre lignes, tracées à la pointe

sèche; les autres numéros, en général, de vingt-trois lignes longues, tracées en noir, en minuscule, sauf le Nécrologe qui est en cursive, avec rubriques, initiales majuscules en rouge et en bleu à filets, fleurons de couleur alternante pour le n° 5, en rouge pour le reste. A la suite du n° 5, on a transcrit la formule du serment de l'abbé à l'évêque de Verdun, et en plus petite minuscule, sur un feuillet blanc, la décrétale de Boniface VIII : « Clericis laïcos. » Entre les n°s 2 et 3, on trouve, en cursive du XVIe siècle, cinq modèles d'invitation de l'abbé aux curés des paroisses, pour les prier d'annoncer les indulgences données par le pape Léon à l'abbaye pour les fêtes de Pâques, Pentecôte, Noël, Saint-Hubert et Saint-Nicolas. Le livre d'ordre contient les règlements particuliers à l'abbaye de Saint-Nicolas, analogues à ceux de Saint-Victor avec qui elle était affiliée. Le Nécrologe porte des additions du XVe et du XVIe siècle. – Vélin en général fort, souple et jaune. Reliure en peau blanche, gaufrée, sur ais de bois avec restes de courroies. Titre à la main : « Martyrologium. » – 557 pages, cotées au XVIe siècle.

N° 22. (Hist. loc.) In-octavo sur papier. – « Rotulus sive declaratio omnium et singularium ecclesiarum cathedralis, scilicet « collegiatarum et parochialium, necnon monasteriorum, « prioratuum, capellaniarum, et aliorum beneficiorum in « civitate et diocesi Virdunensi consistentium, necnon patronorum et collatorum eorumdem facta et exacta, atque tam « ex thesauro seu archivio episcopali quam ex antiquis registris sparsim collecta. » — XVIIe SIÈCLE.

« Canonicorum regularium Sancti Pauli Virdunensis. » – Écrit à longues lignes. A la fin, un *Index* alphabétique sur deux colonnes. – Reliure en basane mouchetée, à nervures. (Voy. Hist. de Roussel.)

23. In-folio sur papier. – Histoire de l'église de Verdun par Nicolas Roussel. – Incipit : « S'il est naturel aux grands du « monde de garder soigneusement dans leur famille les glo- « rieux titres de leur noblesse. » – Desinit : « Optima parenti « posuere. Anno 1725. » — XVIIIe SIÈCLE.

« Bibliotheca Sancti Pauli Virdunensis, ordinis Premonstratensis. » – Écrit à longues lignes. Sur le feuillet de garde on lit : « Histoire ecclésiastique

« et civile de Verdun (première copie manuscrite), par *Nicolas Roussel,* né à « Bertrameix, petit village du diocèse de Verdun, chanoine de la Magdelaine, « collégiale de cette ville, en 1691, mort le 28 octobre 1750...... Cette his- « toire fut imprimée à Paris en 1745, in-4°, avec quelques changements, « plus le pouillé, la carte du diocèse, le plan de la ville et un recueil de « chartes, diplômes, etc. » Et au-dessous : « Mr l'abbé Lebœuf, chanoine de « l'église cathédrale d'Auxerre, a revu et augmenté cette histoire que M. Roussel « avoit rédigée avant 1740, à la prière de M. Roussel, qui lui avoit envoyé « son manuscrit. » — Reliure en parchemin moucheté; titre frappé sur cartouche rouge : « Histoire de l'église de Verdun. »

N° 24. (Belles-lettres, 1.) In-quarto sur vélin. — Boetii arithmetica cum glossa. — Incipit : « Annitii Manilii Severini Boetii, ex c̄. « ordinis patricii, liber incipit de institutione artis arithme- « ticæ. In dandis accipiendisque muneribus. » — Desinit : « Hujus autem descriptionis exemplar subter subjecimus. » — Xe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni. 29 Codex. » — Écrit à longues lignes, vingt-trois à la page, rayées à la pointe sèche, en petite minuscule, avec titres en capitale et onciale, initiales majuscules et figures géométriques en rouge minium; notes marginales. A la fin on lit ces vers d'une écriture du XIe siècle :

> Ex numeris librum quem conspicis esse peractum
> Carpe libens; docilis arithmetica fertur ubi vis.
> Ecce fuge; rerum numeri quos concipis aptum
> Querunt ingenium, sed hebes non concipit istum.
> Laubaco scripsi; lector, miserere Rothardi.

Vélin fin, souple et brillant. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « Boetii Arithmetica. »

25. (Belles-lettres, 2.) In-quarto sur vélin. — Recueil. — 1° « In- « cipit algorismus. Omnia que a primeva rerum origine pro- « cesserunt, ratione numerorum formata sunt. » — Desinit : « Tam in numeris quadrans quam cubicis. Explicit algoris- « mus complete. » — 2° « Incipiunt cautele in divinacionum « computacione, cautum reddentes algoristam. Sint hic mi-

« lites, pedites et puelle. » – Desinit : « Tercio vero rema-« neant ternarum, quaternarum et octonarum. » – 3° Tractatus astronomicus. – Incipit : « .... super cujus centrum « equaliter movetur centrum epicicli. » – Desinit : « Si plures « regradus remanserunt. » – 4° « Incipit Spera episcopi « Lincolniensis (Roberti Grosseteste). Intentio in hoc trac-« tatu est describere. » – Desinit : « illud pascha redit 20 cm. « in quatuor annis. » – 5° Computorum tabule. – 6° Tractatus quadrantis. – Incipit : « Debes scire quod circulus solis. » – Desinit : « Introductionis breviter cetera sufficiant. Explicit « quadrans. » – 7° « Ejusdem alterius instrumenti prologus, « scilicet quadrantis. » – Desinit : « tam in uno quam in alio « et generaliter tam Parisius quam Oxonie. » – 8° Tabule solis. — XIIIe et XVe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Vitoni. 30 Codex. » – Écrit à longues lignes, vingt et une à la page, tracées à l'encre, en minuscule, avec rubriques, initiales majuscules rouges ou bleu-outremer, avec festons, filets et antennes de couleur alternante. En tête de chaque traité, une lettre fleuronnée en couleur sur fond d'or; figures astronomiques, tables de comput en rouge et bleu. Le n° 3 se compose de huit feuillets intercalés entre les autres traités, de trente lignes à la page, en minuscule du XVe siècle, sans ornementation; incomplet au début. – Vélin souple, mince et blanc. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « Calendarium paschale. » – Sur une garde de la fin on lit, d'une main du XVe siècle : « Iste liber pertinet magistro Nicolao de Ulmis. »

N° 26. (Belles-lettres, 3.) In-octavo sur vélin. – Isidori astronomia. – « Incipit liber de astra (*sic*) cœli sancti Isidori Ispalensis « episcopi. Incipit prologus. Domino fratri Sisebuto Hysi-« dorus. Dum te præstantem ingenio. » – Desinit : « Et quin-« que existimarunt. Incipiunt partes phylosophiæ.... simi-« liter trifariam dividitur in eticam. » — Xe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni. 25 Codex. » – Écrit à longues lignes, vingt à la page, rayées à la pointe sèche, en minuscule, avec majuscules en noir à double

trait, rehaussées de mauvaise couleur rouge et bleue; titres en capitales et onciales enclavées et figures astronomiques. — Vélin mince, souple, grisâtre, endommagé par l'humidité. Reliure en basane mouchetée, avec nervures sur le dos. Titre frappé : « Tractatus astronom. »

N° 27. (Belles-lettres, 4.) In-octavo parvo, sur vélin. — Recueil. — 1° « Isidori liber Astracœlorum. » — Incipit : « Dum in te præ« stante ingenio facundia. » — Desinit : « Trecentum octoginta « milium stadiorum æstimaverunt. Explicit liber Astracœlo« rum. » — 2° Expositiones quædam. — « Incipit expositum « super orationem dominicam. Quia stupida mens. » — « In« cipit apertio symbolorum. » — « Incipiunt interrogationes de « trinitate et unitate ecclesiæ quod fideliter credendum est. « Quomodo Deus vere sit unitas. » — « Incipit expositum de « fide catholica quod exposuit Athanasius, adjuvante Spiritu « Sancto. Quicumque vult salvus esse. » — « Incipit expositio « super signaculum et baptismum. Respicere, videre. » — Desinit : « Et demittit peccata. » — XIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni. 37 Codex. » — Écrit à longues lignes, vingt pour le n° 1 et quinze pour le n° 2, tracées à la pointe sèche, en minuscule, plus petite pour le n° 1; rubriques en rouge minium, en capitales rustiques et onciales mélangées; initiales majuscules en rouge, ou en noir rehaussées de rouge. — Vélin épais, fort et blanc. Les premiers et derniers feuillets sont très-endommagés par l'humidité. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « Isidorus de temporibus. »

28. (Belles-lettres, 5.) In-octavo parvo, sur vélin. — L'Image du monde, par Gautier de Metz. Incomplet. — Incipit :

Qui bien wet entendre cest livre
Et savoir comment il doit vivre.

— Desinit :

Por enfer et por paradis.
Entendre lonc nostre deviz

Et planetes et firmament
Ceste figure vous present.

— XIIIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni. 26 Codex. » — Écrit à longues lignes, vingt-huit à la page, contenant deux vers par ligne, en petite minuscule, avec rubriques; initiales majuscules rouges, bleues et vertes, avec festons de couleur; figures astronomiques rouges, vertes et noires; la première majuscule rouge et noire. La légende de saint Brandaine manque dans cette rédaction. — Vélin mince, souple et gris sale. Reliure en veau avec nervures. Titre frappé : « Phisique. »

N° 29. (Belles-lettres, 6.) In-quarto sur vélin. — Alexandreis. — Incipit :

Primus Aristotilis imbutum nectare sacro
Scribit Alexandrum, sceptroque insignit et armis.

— Desinit :

Vivemus pariter, vivet cum vate superstes
Gloria Guillermi (Gualteri), nullum moritura per ævum,
Explicit liber Alexandreidos.

— XIIIe SIÈCLE.

Écrit sur une seule colonne de trente lignes rayées à l'encre, en petite minuscule semi-cursive, avec gloses interlinéaires; deux majuscules en vermillon. Les premier et dernier feuillets illisibles en partie de vétusté. L'*Alexandréide*, que le copiste attribue à un Guillaume, est de Gautier de Lille. (*Hist. litt. de la France*, t. XV, p. 100.) — Vélin mince, fort et jaune. Couvert d'ais vermoulus.

30. (Belles-lettres, 7.) In-folio parvo, sur vélin. — Recueil. — 1° « Sententiæ sanctorum patrum. Interea vos alloquor, o « lepores clericorum. » — Desinit : « . . qui sic cotidie agit. Ex-« plicit liber sententiarum sanctorum patrum. » — 2° Prologi in XII prophetas. — « Incipit prologus in Osee prophetam. « Temporibus Osiæ et Joathæ (sic.). » — 3° « Incipit passio « sancti Pancratii martyris. Temporibus illis immanis. » — 4° « Passio sanctorum Nerei et Achillei. Nisi studia. » — 5° « De-

scriptum Marcelli de eisdem. » – 6° « De obitu Petronillæ. » – 7° « Passio Euticetis, Victorini et Maronis. » – 8° « Passio Domitillæ et Eufrosinæ et Theodoræ virginum. » – 9° « Incipit vita « vel visio sancti Fursei. » – 10° Tractatus de virtutibus. – « Incipit ammonitio de laude caritatis et quomodo cunctis « virtutibus preferatur. Tue non immemor petitionis hanc « commonitiunculam pro animæ tuæ profectu, o carissima « mater. » – Desinit : « Plebis est obedire ne faciat. » – 11° « Epistola beati Macharii ad monachos. » – 12° « Epistola « Alexandri ad preceptorem suum. » – Incipit : « Semper me- « mor tui etiam inter dubia. » – Desinit : « Lune narrabat « arborem que res mihi mendacio. » — XIe et XIIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. 8 Codex. » – Écrit à longues lignes (pour les onze premiers articles), trente à la page, rayées à la pointe sèche, en petite minuscule, avec titres en capitale rustique, rehaussés de rouge; initiales majuscules, noires, rehaussées de même, sauf le n° 10, dont les titres de chapitres sont en rubriques. Une table précède ce traité. Le n° 12 se compose de trois feuillets ajoutés postérieurement, écrits sur quarante-deux lignes, en minuscule du XIIe siècle, avec initiale majuscule en rouge. A la suite de l'épître de Macaire, on a écrit une petite pièce commençant par :

Est commune mori; mors nulli parcit honori;
Mors est vitarum pena diurna malis, etc.

peu lisible et en partie effacée; à côté, on trouve la transcription d'une lettre du pape Urbain II, en date du 10 février 1096, laquelle a été publiée dans le *Recueil des historiens de France* (XIV, 719, et n° 4204 de Jaffé). – Vélin fort, souple et jaune. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « Sententiæ patrum. »

N° 31. (Belles-lettres, 8.) Rouleau sur vélin. – 1° Chronologie des rois de France jusqu'à Charles VII. – Incipit : « Cy après s'en- « suit comment le royaulme de Gaule fut nommé France et « comment la cité de Lutesse fut nommée Paris. » – Desinit : « Et bien gouverna son royaulme tant comme il (Char- « les V) vesquit. » – 2° Histoire abrégée de Charles VI,

Charles VII et Louis XI. – Incipit : « Pourtant que cy dessus « est intitulé Charles VI de ce nom, roy de France. » – Desinit : « Et gist à Notre-Dame de Clery qu'il avoit fait faire et « fondée richement. » — XVe SIÈCLE.

Ce rouleau de 12 pieds de long, écrit sur deux colonnes en semi-cursive, avec majuscule en rouge, contient les généalogies dans des médaillons tracés en rouge, occupant le milieu de la feuille; sur les côtés se trouve le récit accompagné de dessins à la plume, représentant les églises et monastères fondés par les rois. – Vélin souple, fort et jaune. Le n° 2 est sur une feuille de parchemin plus blanc, cousue à la suite du rouleau, qui est collé. Recouvert en peau.

N° 32. (Belles-lettres, 12.) In-octavo minimo. – Compendium decretalium Gregorii IX. – Incipit : « In hoc prologo assignat « dominus Papa. » – Desinit : « Facere quis homagium com- « pellatur. » — XIIe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Vitoni Virdunensis. 36 Codex. » – Écrit à longues lignes, trente à la page, tracées en noir, en petite minuscule microscopique, avec rubriques, initiales majuscules en rouge; à la fin un *Index*. – Vélin souple, très-mince, gris. Reliure en basane mouchetée à nervures. Titre frappé : « Compendium decretalium. »

33. (Belles-lettres, 13.) In-quarto parvo sur vélin. – « Incipit « summa introductoria super officio advocationis in foro « ecclesiastico a Bonajuncta, juris canonici professore, com- « posita. Cum advocationis officium utile. » – Desinit : « Omit- « tens utilia plurima pretermisi, veritatis auxilio fretus. « Explicit summa magistri Bonejuncte. » — XIIIe SIÈCLE.

Écrit sur deux colonnes de trente-cinq lignes tracées à la pointe sèche, en petite minuscule avec rubriques, initiales majuscules rouges et bleues à filets de couleur alternante. – Vélin mince, souple et jaune. Couvert en parchemin, avec liens de cuir.

34. (Belles-lettres, 14.) In-octavo parvo sur vélin. – Recueil.

– 1° Tractatus de Symonia. – Incipit : « Quoniam inter « crimina ecclesiastica symoniaca heresis primum optinet « locum. » – Desinit : « Repetere voluntarias vero perdit. » – 2° De parapherna. Questiones de casibus conscientiæ. – Incipit : « Considerandum est in speciali de blasphemate in « Spiritum Sanctum. » – Desinit : « Uno modo que super- « greditur regulam rationis et sic dicimus eam peccatum... » (Cap. Utrum superbia sit peccatum). — XIIIe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Agerici. » – Écrit sur deux colonnes de vingt-huit lignes rayées en noir, en jolie petite minuscule avec rubriques, initiales majuscules rouges et bleues à festons de couleur alternante; titre courant en rouge et bleu pour le n° 1, divisé en quatre livres; en tête de chacun une majuscule fleuronnée, en couleur sur fond d'or. A la fin du traité, une table détaillée des chapitres. – Vélin fin, souple, très-mince et blanc. Sur les feuillets de garde des observations de droit en semi-cursive du XVe siècle. Sur le dernier plat, une recette de baume (?) composé de cire blanche, térébenthine, myrrhe, encens, etc. Fragment de peau sur ais en bois.

N° 35. (Belles-lettres, 15.) In-octavo sur vélin. – Tractatus de causa. – Incipit : « Quoniam, omissis centum distinctioni- « bus, exordium dicendi sumsimus a causis, necessarium « fore existimo previdere quid sit causa. » – Desinit : « Vel « due in unam rediguntur, sicut beatus Gregorius fecisse « legitur.... » — XIIe SIÈCLE.

Écrit à longues lignes, vingt-quatre à la page, en minuscule avec initiales majuscules en vermillon, abréviations fréquentes. – Vélin épais, fort, jaune et sale, taché d'humidité. Sept quaternions, dont le dernier est coté VIII; le VII manque. Fragment d'ais en bois.

36. (Ordres monastiques, 1.) In-folio parvo sur vélin. – Concordia regularum. – « In nomine sanctæ et individue Tri- « nitatis incipit liber concordiæ regularum, videlicet beati « Benedicti, Macharii, Pachomii, Basilii et ceterorum. Bene-

« dictus ultimus omnium abbatum. » – Desinit : « Et in nullo « posse se officium pietatis implere. Amen. » — XIe SIÈCLE, sub initio.

« Liber Sancti Vitoni Virdunensis, n° 6. » – Écrit à longues lignes, vingt-neuf à la page, rayées à la pointe sèche, en minuscule, avec rubriques en minium, initiales majuscules en rouge et noir. A la suite du texte on trouve, en petite minuscule, sur deux colonnes, la désignation des cris des animaux : « *Apes « ambizant vel bombizant*, etc. » En tête du premier feuillet, on lit : « An-« norum 700, judice D. T. Ruinart, monasterii Sancti Vitoni Virdunensis, « anno 1696. » – Vélin mince, souple, blanc et brillant. 286 feuillets cotés au XVIIe siècle. Reliure en peau noire avec nervures. Titre frappé, ut supra. Sur les plats l'empreinte des instruments de la Passion.

N° 37. (Ordres mon. 2.) In-octavo parvo sur vélin. – Regula sancti Benedicti. – « Incipit prologus in regula sancti Bene-« dicti abbatis. Qui levi jugo Christi colla submittere cupis. » – Desinit : « virtutumque culmina, Deo protegente, pervenies. Amen. » – « Incipiunt statuta generalia. De officio divino. In « primis. » – Desinit : « Si quis autem et cet. » – « Privilegium « indultum ab apostolica sede universis abbatibus et prioribus « abbates non habentibus, per Remensem provinciam consti-« tutis, super dispensatione statutorum. Alexander episcopus « servus servorum Dei. » – Desinit : « Pontificatus nostri anno « primo. Explicit. » — XIIIe SIÈCLE, sub fine.

« Ex monasterio Sancti Agerici. » – Écrit à longues lignes, vingt et une à la page, tracées en noir, en minuscule, avec rubriques, initiales majuscules rouges ou bleues à filets, festons et antennes de couleur alternante. Sur les feuillets de garde, au commencement et à la fin, des recettes médicales, et un bref commençant par : « Clemens papa quintus, in concilio Viennensi, de « statu monachorum et canonicorum regularium. » Presque illisibles par la pâleur de l'encre. – Vélin mince, fort et jaunâtre. Couvert en peau blanche avec nervures.

38[1]. (Ordres mon. 3.) In-quarto sur vélin. – Recueil. – 1° « Cy

« coumence le prologue de la Riegle sainct Benoit, nostre « père. Fils, escoute les coumans de ton maistre. » – Desinit : « Et misericorde otroiier. Ille qui est benedictus in secula « seculorum. Amen. Johannes de Amencia. » – 2° Hymni per circulum anni cum notatione et Cantica ad laudes. – Incipit : « Conditor alme syderum. » – Desinit : « Ponet Jherusa- « lem laudem in terra. » — XVe et XVIe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Vitoni Virdunensis. Codex 24. » – Le n° 1 est écrit à longues lignes, vingt-quatre à la page, rayées en noir, en semi-cursive, avec rubriques et initiales rouges et bleues. A la suite du traité on lit cette rubrique : « Ceste présente règle de sainct Benoit a fait escripre venerable et re- « ligieuse personne Fr. Jehan de Amence, aulsmonnier de l'abbaye et monas- « tere de Sainct Michiel de Sainct Mihiel, et quiconque presumera ou sera « cause de transporter ce present livre hors de laditte abbaye, yceluy soit « mauldit, anathematizié et interdict. » Le n° 2 est à longues lignes également, vingt-deux à la page, en assez grosse minuscule, avec portée en noir, initiales majuscules rouges ou bleues. – Vélin épais, fort, assez blanc pour le n° 1; mince, souple et jaune pour le n° 2. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « Règle de saint Benoît. »

N° 38². (Ordres mon. 5.) In-quarto sur vélin. – Rituale vetus. – « Incipit ordo ad benedicendum monacum. Professio. Ego « frater (tres).... promitto (imus).... stabilitatem.... et obe- « dienciam secundum regulam sancti Benedicti, coram Deo « et sanctis ejus in hoc loco qui vocatur Molismus. » – Desinit : « Vivit et regnat per omnia secula seculorum. Amen. » — XVe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni. Codex 40. » – Écrit à longues lignes, neuf à la page, tracées en noir, en grosse lettre de forme, avec rubriques, initiales majuscules rouges ou noires, en tête des chapitres, avec festons, filets et antennes de couleur alternante. – Vélin fin, souple, jaunâtre. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé, ut supra.

Ce Rituel paraît venir de Molesme, ou a été copié sur un manuscrit qui appartenait à ce monastère.

N° 39[1]. (Ordres mon. 4.) In-octavo sur vélin. – Regulæ monasticæ. – 1° « Incipiunt statuta a venerabili patre, domino Ber« trando, Dei gratia abbate Cluniacensi, in capitulo generali, « anno Dm. M° CCC° primo... Ad Dei omnipotentis honorem. » – Desinit : « Consequuntur gaudia sempiterna. Amen. Expli« ciunt statuta per reverendum patrem edita. » – 2° « Incipit « regula sancti Benedicti abbatis. Ausculta, o fili, precepta « magistri et inclina aurem. » – Desinit : « Hec regna pate« bunt superna. Amen. Explicit regula sancti Benedicti « abbatis. » – 3° « Incipit tractatus de professione monacho« rum... Cum displiceat Deo infidelis et stulta promissio. » – Desinit : « Requirunt, Domini mandata vertunt omnia. « Explicit. » — XV[e] et XVI[e] SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Vitoni. Codex 27. » – Écrit à longues lignes, de vingt-quatre à vingt-cinq à la page, rayées en noir, en minuscule du XV[e] siècle pour le n° 1; avec rubriques, initiales majuscules rouges ou bleues, à filets et antennes pour le n° 2. Chacun des traités est précédé d'une table des chapitres. – Vélin mince, souple et gris. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « Statuta Bertrandi abbatis. » (Le n° 3 porte en tête, d'une écriture du XVIII[e] siècle : « Hic tractatus a Petro Sutarensi? compositus est. »)

39[2]. (Ordres mon. 6.) In-quarto sur vélin. – Tractatus de vita monastica. – Incipit : « Reverentissimo patri nostro « scilicet monachorum infimus in Christo Jhesu donum fe« licis perseverentie. » – Desinit : « Meminit scriptura in Can« tico Canticorum dicens : Vox... » — XII[e] SIÈCLE, sub fine.

Écrit à longues lignes, sur vingt-cinq à la page, réglées en noir, en petite minuscule, avec initiales majuscules en vermillon et en vert. – Vélin jaune, épais et fort. 24 feuillets non cotés. Sans reliure.

40. (Ordres mon. 7.) In-folio parvo sur vélin. – La Règle de saint Benoît. – Incipit : « Au nom de Nostre Seigneur Jesu« Christ, Nous Jehan, par la grace de Dieu, archevesque de

« Bourges, primat d'Acquitaine, et Loys Pot, abbé du mo-« nastère Sainct Laumer de Blois, au diocèse de Chartres. » – Desinit : « Ne luy est loycible de parler avecques les « hostes. » — XVIe SIÈCLE.

Écrit à longues lignes, vingt-deux à la page, rayées en rose, en minuscule avec petites majuscules fleuronnées en couleur, sur fond d'or, rubriques; à la fin du volume une table des chapitres. – Vélin mince, souple et blanc. Reliure en peau noire avec nervures, coins en or sur les plats avec les armoiries en or des Laroche. – Sur le premier feuillet, on lit, d'une main du XVIIIe siècle : « Jacques de Laroche prit possession du 5e canonicat de la cathédrale de « Verdun le 30 avril 1552 et mourut en 1590. — Un second Jacques de La-« roche, sans doute neveu du premier, lui succéda et prit possession le 25 sep-« tembre 1590; il est mort en 1593. Ce manuscrit leur appartenoit. »

N° 41. (Ordres mon. 8.) In-quarto parvo sur vélin. – Regula et constitutiones fratrum Heremitarum sancti Augustini. – 1° Martyrologii Usuardi lectiones per circulum anni. – 2° Ordinarium ordinis fratrum Eremitarum sancti Augustini. – 3° Constitutiones fratrum Eremitarum. – 4° Regula beati patris Augustini, et expositio Hugonis de Sancto Victore. – 5° Tractatus de origine et progressu ordinis fratrum Eremitarum per fratrem Henricum de Alamania. – 6° Transcripte plurimorum privilegiorum a sede apostolica dicto ordini indultorum, et tractatulus de numero et qualitate privilegiorum sedis apostolice. – 7° Moderatio, additiones et diffinitiones additæ constitutionibus. – 8° Plura capitula generalia ab anno 1308 ad 1341. – 9° Plura capitula provincialia provinciæ Franciæ ab anno 1318 ad 1343, et littera Gregorii generalis, 1357, die 18 julii. — XIVe SIÈCLE, sub fine.

Provient de Barfleur. – Écrit à longues lignes, trente-huit à la page, sauf le n° 3, qui a deux colonnes de trente et une lignes, rayées toutes en noir; petite semi-cursive, rubriques, initiales majuscules en rouge et en bleu pour 1 et 2, et en rouge pour les autres; en tête du volume un calendrier. Sur les feuillets

de garde on trouve deux *Index* du contenu, dont le premier, écriture du XVIIIe siècle, n'est que la copie du second, et à la fin duquel on lit : « Index « iste fuit hic descriptus cura fratris Hieronimi Morel a Sancto Sacramento, « provincialis, dum primam hujus conventus Barafluctuensis visitationem pe- « rageret, anno Domini 1672, die 12 septembris. » – Vélin épais et fort, jaunâtre. 213 feuillets cotés, lorsque l'*Index* a été rédigé. Reliure en basane mouchetée à nervures. Titre frappé : « Du couvent de Barfleur. »

N° 42. (Bibles, Patrologie, 1.) Trois volumes in-folio maximo. – Biblia sacra. – Tome I. Incipit : « Frater Ambrosius tua mi- « chi munuscula perferas. » – Desinit : « Terram anathemate. « Explicit Malachias propheta prophetarum duodecim; ver- « sus sunt IIIm DCCC. » – Tome II. Incipit : « Prefatio sancti « Hieronymi in Ysaia. Nemo cum prophetas. » – Desinit : « Dominus ibidem. Explicit liber Ihezechielis prophete; « habet versus IIIIm CCC XL. » – Tome III. Incipit : « Cantico- « rum. Vadam ad montem myrre et collem thuris. » – Desinit : « Et ascendat. Explicit liber Dabreiamin, id est verbo « dierum, quod est Paralipomenon. » – Sequuntur sermones. – Incipit : « Sermo CVIII de eo quod dicit : Hec cum dixisset « Jhesus. » – Desinit : « Tale aliquid non licebat. » — XIIe SIÈCLE.

« Sancti Vitoni. » – Écrit sur deux colonnes de quarante et une lignes, rayées à la pointe sèche, en grosse minuscule, avec rubriques, initiales majuscules en rouge; en tête une grande majuscule F, de la hauteur du feuillet, à entrelacs en or et couleur. Le tome I, à la suite du prologue de saint Jérôme, contient le Pentateuque, Josué, les Juges, Ruth, les quatre livres des Rois, Daniel et les douze petits Prophètes avec les prologues de saint Jérôme; 287 feuillets cotés. – Le tome II contient Isaïe, Jérémie, Ézéchiel; 82 feuillets; les initiales majuscules n'ont pas été exécutées. – Le tome III, incomplet à partir de 121 à 319, contient le Cantique des Cantiques, la Sapience, l'Ecclésiastique, Sirach, Job, Tobie, Esdras, Judith, Esther, les Machabées, les Paralipomènes. A la suite on lit, d'une écriture contemporaine : « Ad con- « firmandum scientie sue vigorem Godefridus curialis hec ita compaginavit. « In quodam in Apocalypsi dicitur sic : qui habet sapientiam, numerum com-

« putet nominis bestie, et numerus ejus est sexcenti sexaginta sex. Ita non scri-
« bitur nomen; sed grecum est nomen et dicitur antemos. Quisquis cognoscere « cupit, consideret quia Greci computant per elementa sua : alfa, beta, gamma. » — Vélin fort, épais et gris. Couvertures arrachées.

N° 43. (Bibles, Patr. 2.) In-quarto sur vélin. — « Sancta quatuor « evangelia. » — Incipit : « Argumentum secundum Matheum. « Matheus ex Judea sicut in ordine primus. » — Desinit : « Arbitror mundum capere eos qui scribendi sunt libros. » — XIIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. » — Écrit sur deux colonnes de trente-quatre lignes, en petite minuscule, avec titres et majuscules en rouge et vert. En tête de chaque évangile une grande majuscule à enlacements sur fonds de diverses couleurs dans le goût saxon, et une miniature occupant la page, d'une très-médiocre exécution, dans le style carlovingien. A la fin du volume, d'une écriture plus fine, la table des leçons, « per circulum anni. » — Vélin fort, épais et jaunâtre. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé sur cartouche noir, ut supra.

44. (Bibles, Patr. 3.) In-folio parvo sur papier. — De vita Christi, pars prima. — Incipit : « Primum volumen et prima pars de « vita Christi, in evangelio tradita, continet historiam evan-« gelicam ab incarnatione Domini... Prologus. Ostenditur... « de plenitudine itaque evvangelii quasdam guttas haurire. » — Desinit : « Quem apud te semper manere. Amen. Amen. « Explicit primum volumen de vita Domini nostri Jhesu « Christi. » — XVe SIÈCLE.

« De conventu Minorum Virdunensium. » — Écrit sur deux colonnes de quarante-trois lignes, rayées à l'encre rouge, en semi-cursive avec titres de chapitres et initiales majuscules en rouge ou en bleu. Le premier feuillet de garde est un fragment d'acte notarié passé à Orléans, le 27 septembre 1453, entre un nommé de la Vigne et Jean Haultin; le dernier, une signification datée d'Angers, 1473, en septembre, à la requête de M. Macé de Monchanné, curé de Corze au diocèse d'Angers, faite au chapitre de cette ville au sujet de

la jouissance de sa cure. — Reliure en peau blanche sur ais de bois, avec nervures et traces de clous.

N° 45. (Bibles, Patr. 4.) In-quarto magno sur vélin. — 1° Catalogus seu enumeratio de libris canonicis veteris et novi Testamenti. Sententia papæ Leonis de apocryfis. Decretalis de recipiendis et non recipiendis libris papæ Gelasii. — 2° « Incipit vita « sancti Ambrosii, episcopi Mediolanensis. Prefatio. Hortaris, « venerabilis pater. » — Desinit : « Evasisse supplitium. Expli- « cit vita sancti Ambrosii, episcopi et confessoris. » — 3° « In- « cipit liber ecclesiasticæ historiæ sancti Eusebii Cæsa- « riensis, quam beatus Hieronimus presbiter de greco in « latinum transtulit. Peritorum dicunt esse medicorum. » — Desinit : « Principibus percepturus præmia meritorum. Ex- « plicit liber undecimus ecclesiasticæ historiæ. Deo gratias. « Amen. » — 4° Inscriptiones et epitaphia.—X[e] SIÈCLE, sub fine.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. 10 Codex. » — Écrit sur deux colonnes de vingt-huit lignes, rayées à la pointe sèche, en minuscule, avec initiales majuscules en rouge ou en vert, titres en capitale rustique rouge et verte, ou noire, rehaussée de couleur; quelques majuscules à fleurons et enroulements, en rouge et vert, ou double trait en rouge. Chaque livre de l'histoire d'Eusèbe est précédé d'une table des chapitres. Le volume ne devait d'abord renfermer que ce traité; la vie de saint Ambroise s'arrête au feuillet 5, et se termine à la suite de l'histoire sur le cinquième avant-dernier; le copiste l'indique à la fin de la première partie, ce qui démontre qu'on a voulu utiliser plus tard ces cinq feuillets blancs au commencement et à la fin. A la suite des épitaphes on lit, de la même main : « Quod de ordine hujus catalogi restat in libro Ege- « sippi historiographi require. » Sur ces épitaphes, dont il y a une copie à la Bibl. nat. (ms. latin 11902, fol. 38-41), voy. de Rossi, *Inscr. christ.* I, IX. — Vélin souple, mince, très-blanc et brillant. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « Eusebii historia ecclesiastica. »

46. (Bibles, Patr. 5.) In-quarto magno sur vélin. — « Varia « concilia, canones et decretales. » — « Incipiunt ecclesiastice « regule sanctorum apostolorum prolate per Clementem,

« ecclesiæ romanæ pontificem. » – Desinit : « Districtiorem « subire appetit servitutem. » – « Gregorius in libro pasto- « rali. » – « De negligentia eucaristiæ. » — Xe SIÈCLE.

« Ex libris monasterii Sancti Vitoni. Codex 99. » – Écrit sur deux colonnes de trente et une lignes, rayées à la pointe sèche, en minuscule d'une encre très-jaunie, avec titres et rubriques en capitales rustique et onciale mélangées, en rouge minium très-pâle, initiales en rouge ou en noir. – Vélin fort, assez souple, blanc et brillant. En tête du recueil une table détaillée des canons des Apôtres, des conciles et des décrétales. Une table abrégée au verso du feuillet de garde les indique ainsi :

Canones apostolorum.
Nicenum concilium.
Anciranum concilium.
Neocesariense concilium.
Grangrense concilium.
Antiocense concilium.
Apud Laodiciam Friige congregatio.
Constantinopolitanum concilium.
Calcedonense concilium.
Serdicense concilium.
Congregatio apud Cartaginem.
Diversorum concil. afric.
Decret. Sericii.
Decret. Innocentii.
Decret. Zosimi.
Decret. Bonifac.
Decret. Celestini.
Decret. Leonis.
Decret. Hylarii.
Decret. Simplicii.
Decret. Felicis.
Decret. Gelasii.
Decret. Anastasii.
Decret. Simmachi.
Tituli ejusdem conclavis.
Decret. Ormisde.
Decret. Gregorii junioris.

Il faut ajouter à cette table *Decretum Zachariæ*, qui est omis. Les deux dernières pièces sont des additions des XIe et XIIIe siècles. – Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « Varia concilia, canones et decretales. »

N° 47. (Bibles, Patr. 6.) In-octavo sur vélin. – Recueil. – 1° Gregorii, Nazianzeni episcopi, Apologeticus liber de græco in latinum a Rufino translatus. – Incipit : « Proficiscenti michi « ex urbe. – 2° « Incipit ejusdem de Epyphaniis sive de Natali « Domini. Christus nascitur. » – 3° « Incipit ejusdem liber « de communibus vel secundis Epyphaniis. Iterum Jhesus « meus. » – 4° « Incipit ejusdem de Pentecoste et de Spiritu « Sancto. De solemnitate hujus diei. » – 5° « Incipit ejusdem « liber in semetipso de agro regresso. Desiderabam vos, o

« filii. » — 6° « Incipit liber ejusdem de Hieremia, dictus « presente imperatore. Ventrem meum, ventrem meum do-« leo. » — 7° Ejusdem « Incipit liber de reconciliatione mo-« nachi. Lungam nostram solvit alacritas. » — 8° « Incipit « liber Gregorii Nazianzeni episcopi de grandinis vastatione. « Quid laudabilem solvitis ordinem. » — 9° « Sancti Johannis « Chrisostomi, Constantinopolitani episcopi, de Compunc-« tione cordis libri tres. Cum te intueor, beate Demetre. » — 10° Ejusdem « Incipit de reparatione lapsi. Quis dabit capiti « meo aquam ? » — 11° « Item sermo sancti Johannis de Peni-« tentia. Provida mente et profundo cogitatu. » — 12° « Incipit « liber sancti Laurentii de Duobus temporibus. (Laurentius « Novariensis episcopus circa 507. *Bibl. Patr. Colon.*) Duo « sunt tempora ab altissimo instituta. » — 13° « Epistola Au-« gustini ad Hieronimum. Deum nostrum qui nos vocavit. » — 14° Ejusdem altera epistola. « Quod ad te scripsi, hono-« rande. » — 15° « Rescriptum Hieronimi ad Augustinum. « Venerabili pape Augustino. » — 16° « Duæ epistolæ Hiero-« nimi ad Augustinum. Omni quidem tempore et multi utro-« que. » — 17° « Epistola Augustini ad Optatum episcopum. « Domino beatissimo et sincera dilectione. » — Desinit : « In-« genii explicare sententiam. Incolumes nos et prolixa. . . « vere sancti. Explicit. » — XIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. 15 Codex. » — Écrit à longues lignes, vingt-six à la page, rayées à la pointe sèche, en minuscule, avec titres et *explicit,* et première ligne des divers traités en capitale rustique, rouge minium, initiales majuscules en noir; à chaque traité grandes majuscules initiales à fleurons et enroulements à double trait sur fond rouge minium. — Vélin épais, fort et jaune. En tête du premier feuillet la table des ouvrages de saint Grégoire; au-dessus : « Annorum 500, juxta D. T. Ruinart, an. 1696. » Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « Gregorii Nazianz. opera. »

N° 48. (Bibles, Patr. 7.) In-quarto parvo sur vélin. — Recueil. —

1° « Incipit liber sancti Ambrosii de officiis. Non arrogans « videri arbitror. » – Desinit : « Congregamini et audite, « Israel, patrem vestrum. » – 2° « In Christi nomine incipit « liber sancti Ambrosii (Augustini) episcopi de bona morte. « Quoniam de anima superiore libro sermonem. » – Desinit : « Et semper et per omnia secula seculorum. Amen. Explicit « liber sancti Augustini episcopi de bona morte. » – 3° Incipit : « Tantum in hac vita est licitum operari bonum. Illuc « namque jam. » – Desinit : « Sitque danti et accipienti « anathema. » – 4° Liber sancti Ambrosii de beata vita. – Incipit : « . . . . qui postea cæterorum vocibus cessit. » – Desinit : « Disputationis fine discessimus. Explicit liber de « beata vita. Deo gratias. » – 5° « Liber beati Ambrosii de fuga « seculi. » – Incipit : « Frequens nobis de effugiendo seculo « isto sermo. » – Desinit : « Post Dominum Deum tuum ambulabis didi.... » — XIe et XIIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni. 22 Codex. » – Écrit à longues lignes, le n° 1 sur vingt-sept, tracées à l'encre; les autres sur vingt-deux, tracées à la pointe sèche, en petite minuscule, rubriques en vermillon pour le n° 1 et en minium pour les autres. Le premier et le cinquième numéro commencent par une grande majuscule d'un dessin grossier, au trait, sur fond rouge et vert. – Vélin fort et épais, plus souple et brillant à partir du n° 2 qui est un traité de saint Augustin et non de saint Ambroise, erreur qui a été corrigée d'une main récente. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « S. Ambrosius de « officiis. »

N° 49. (Bibles, Patr. 8.) In-folio sur vélin. – S. Ambrosius in psalmum 118. – « Incipit expositio in nomine sanctæ Trinitatis « de psalmo centesimo VIII° X° sancti Ambrosii episcopi. Licet « quoque misticæ veluti tubæ increpuerit sono David pro« pheta. » – Desinit : « Postquam in hortis passus est Christus. « Explicit expositio sancti Ambrosii episcopi de psalmo « C° VIII° X°. » — XIIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. 4 Codex. » — Écrit sur deux colonnes de quarante-quatre lignes, rayées à la pointe sèche, en grosse minuscule, avec rubriques, initiales majuscules vertes et rouge minium; l'*incipit* et l'*explicit* en capitale et onciale enclavées sur lignes rouge, verte et noire, suivies d'une grande majuscule à enroulements, à double trait en noir. Sur le verso du premier feuillet on lit, en minuscule un peu postérieure, une note sur les jeûnes et les solennités des Hébreux, occupant les deux colonnes. A la fin de l'*explicit,* en petite cursive du temps, se retrouve la mention : « Liber « sancti Vitoni Virdunensis episcopi. » — Vélin blanc, épais, fort et brillant. Reliure en basane à nervures. Titre frappé : « Sanctus Ambrosius in psalm. 118. »

N° 50. (Bibles, Patr. 9.) In-folio parvo sur vélin. — 1° Ambrosii opera quædam. — « Incipiunt libri sancti Ambrosii, Me- « diolanensis episcopi, de fide, de divinitate Patris et Filii, « de Spiritu Sancto. Item de divinitate Patris ac Filii et Spi- « ritus Sancti. De Incarnatione Domini. De Mysteriis et Sa- « cramentis. — Incipit liber primus de fide. Regina Austri « venit audire sapientiam Salomonis. » — Desinit : « Et nunc « et semper in omnia secula seculorum. Amen. Explicit de « sacramentis liber sextus sancti Ambrosii Mediolanensis. » — 2° « Incipit tratatus (*sic*) Nabuthe. Historia vetus tempore « ejusdem Nabuthæ est de usu cotidiana. Quis enim divitum « non cotidie. » — Desinit : « Promissa accipere mereamur. « Explicit tractatus sancti Ambrosii episcopi de Nabuthæ. » — XIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. 11 Codex. » — Écrit à longues lignes, trente-sept à la page, rayées à la pointe sèche, en petite minuscule avec titres en rouge minium, capitales majuscules à fleurons et enroulements à double trait sur fond minium. Le titre, inscrit au verso du feuillet de garde, est en capitale antique enclavée sur lignes alternativement rouge et noire; au recto de ce feuillet on lit en haut :

Nectareos flores verbum patris redolentes
Ambrosii patris, turrim David ore tenentis.
Istius gladio confunditur omnis origo
Hocque fides sancta clipeo manet inviolata,
Rothardi, monachi miserabilis ac onerosi.

Codice presenti, lector, mirare sacrati,
Sterneris hic, Arri, tu perfide mente, Sabelli;
Vestra manu forti contraria necne tonanti,
Quam manibus propriis scripsit devotio fratris.
Qui legis hec, dic : Iste tuus sit, Christe redemptor.

A la fin du traité se lit une charte latine par laquelle Thierry, comte de Mercœur, remet à Albert, comte de Verdun, la vouerie de l'église et du mont Saint-Vanne, et celle de *Castrum de Logardo*, qui lui venaient de son père, le comte Frédéric, et que celui-ci avait inféodées à Gobert, comte d'Aspremont; en payement de quoi Thierry reçut de l'évêque Albert 80 livres de monnaie de Metz, 6 livres pour ses conseillers et trois armures de chevaliers (armaturas militum). « Actum apud Sanctum Naborem (Saint-Avold ou Glandières), « VI. idus Maii, episcopatus domini Alberti anno III°. »

A la suite, sur le dernier feuillet, une formule d'exorcisme ou de charme : « Inclinans se Jhesus scribebat digito in terra, dicens, etc.... »

Vélin souple, mince et brillant. Reliure en basane mouchetée à nervures. Titre frappé en or sur cartouche noir : « Ambrosii opera quædam. » — 248 feuillets cotés au XVIIe siècle, plus deux feuillets de garde contenant les lettres au commencement et la formule d'exorcisme à la fin.

N° 51. (Bibles, Patr. 10.) In-folio sur vélin. — Hieronymus in Isaïam. — Incipit : « In nomine Domini nostri Jhesu Christi incipit « explanatio sancti Iheronimi presbyteri super Esaiam pro- « phetam. Incipit prologus. Expletis longo vix tempore in « duodecim prophetas viginti explanationum libris et in « Danielem commentariis. » — Desinit : « A facie Dei dicens « de Salvatore.... (Incomplet.) » — XIe SIÈCLE, sub fine.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. 12 Codex. » — Écrit sur deux colonnes de quarante-trois lignes, tracées à la pointe sèche, en petite minuscule un peu rustique, avec majuscules et titres en rouge minium reprenant l'aspect métallique. Le premier *incipit* donné ici occupe le premier feuillet recto, écrit en grosse capitale enclavée sur lignes alternativement rouge et noire. En tête du prologue et du commentaire, deux grandes majuscules à fleurons et enroulements à double trait, en rouge sur fond rouge, jaune, brun et cendre bleue. — Vélin épais, raboteux, fort et jaune. Reliure en basane mouchetée à nervures. Titre frappé sur cartouche noir, comme ci-dessus. Incomplet à la fin du VIIe livre. — 317 colonnes cotées au XVIIe siècle.

52. (Bibles, Patr. 11.) In-folio parvo sur vélin. — Sancta quatuor evangelia. — « Incipit prologus evvangeliorum. Beatissimo « papæ Damaso Iheronimus. Novum me opus facere cogis. »

–Desinit : « Eos qui scribendi sunt libros. » – « Incipit ca-« pitulare evvangeliorum de circulo anni. — XIe SIÈCLE, sub initio.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. 7 Codex. » – Écrit à longues lignes, vingt-trois à la page, tracées à la pointe sèche, en petite minuscule très-nette, initiales majuscules en rouge minium; les titres en capitale et onciale mélangées, en rouge; en tête de chaque livre une grande majuscule à fleurons et rinceaux, en or et couleur verte, lilas et bleue; dans une bordure à palmettes et rinceaux, deux miniatures de médiocre exécution, dans le style carlovingien, représentant saint Matthieu et saint Jean; les autres ont été enlevées ainsi que quelques feuillets. Sur un feuillet de garde, au commencement, on lit, d'une main du XVIIe siècle, la formule du « serment qu'ont accoustumé de « prester tous ceux qui désirent d'estre admis pour eschevins et officiers de « l'abbaye de Saint-Vanne. » – Vélin souple, assez mince, un peu jaune, taché d'humidité par endroits. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé comme ci-dessus.

N° 53. (Bibles, Patr. 12.) In-quarto sur vélin. – Augustini opera quædam. – 1° « Incipit liber sancti Augustini contra quin-« que hostium genera. Debitor sum, fateor. » – 2° « Incipit « tractatus Aurelii Augustini episcopi de fide symboli ad « Laurentium papam. Mihi quidem, fidelissime. » – 3° « Ome-« lia sancti Augustini de symbolo et deitate et omnipotentia « patris. Ostendimus, fratres. – 4° « Item ejusdem de Domino « nostro Jhesu Christo quod absque initio sit cum patre se-« cundum deitatem. Huc usque, fratres. » – 5° « Incipit « sermo sancti Augustini de symbolo legendus in Adventu « Domini. Inter pressuras atque angustias. » 6° « Altercatio Au-« gustini et Feliciani. Felicianus dixit : Ergo, quoniam ociosi « sumus. » – 7° « Incipit libellus, scilicet dialogus de unitate « sancte Trinitatis. Cum me pervigili fidei cura. » – 8° « Ome-« lia de pace. Pax sit Deus ut volumus et nos prospero cursu. » – 9° « Sermo de Trinitate. Audio, fratres, quod quidam inter « se disputant quomodo Pater et Filius et Spiritus Sanctus. »

— 10° « Incipit sermo sancti Augustini de dinoscentia ligni « boni et mali. In veteri Testamento, id est in Genesi. » — 11° « Incipit sermo Aurelii Augustini de supra dictis questio-« nibus. Debitum curo solvere. » — 12° « Sermo sancti Augus-« tini de penitentia. Ammoneo, fratres. » — 13° « Incipit in quo « monet quamplurime de futura vita cogitandum. Fratres « karissimi, quod audivimus. » — Desinit : « Quod jussisti et « vivere fac nos tecum in secula seculorum. » — XIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. 19 Codex. » — Écrit à longues lignes, trente-deux à la page, rayées à la pointe sèche, en minuscule avec titres en capitale rustique rouge minium; une majuscule de même en tête de quelques traités, les autres en noir. En tête du volume, deux feuillets de garde contenant des fragments d'homélies; à la suite une table incomplète de plusieurs articles. Le n° 2 n'est pas de saint Augustin, mais de Rufin d'Aquilée. Cette erreur est relevée à la table et en tête du traité d'une main du XVIIe siècle. — Vélin tantôt fort, épais et jaune, tantôt souple, mince et brillant. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « S. Augustinus contra hos-« tium genera. »

N° 54. (Bibles, Patr. 13.) In-octavo sur vélin. — Recueil. — « 1° Inci-« pit liber Aurelii Augustini unde malum. Liber primus. « Dic michi, queso te. » — Desinit : « Libentissime adjungo. « Explicit liber primus. » — 2° « Aurelii Augustini de libero « voluntatis arbitrio incipit liber primus. Jam si fieri po-« test. » — Desinit : « Aliquando compellit. Aurelii Augus-« tini de libero arbitrio voluntatis explicit liber secundus. » — 3° « Prefacio domni Anselmi in libro : Cur Deus homo. « Opus subditum propter. » — Desinit : « Qui est benedictus « in secula. Amen. Explicit liber cur Deus homo domni An-« selmi, archiepiscopi Cantuariensis. » — 4° « Incipit liber « quidam de multis causis. Legenti in hoc libro. » — 5° « In-« cipit prologus sequentis operis. Sepius rogatus a condisci-« pulis. » — 6° « Incipit liber Elucidarii de divinis rebus. Glo-

« riosissime magister. » – Desinit : « Diebus vite tue. Explicit « liber Elucidarius. » – 7° « Incipit liber de conditione ange- « lica et humana. Deus est sine principio. » – Desinit : « Con- « jungit ecclesia per infinita seculorum secula. Amen. » — XIIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni. 21 Codex. » – Écrit à longues lignes, vingt-sept à la page, rayées à l'encre, en minuscule très-nette, avec titres en rubriques, initiales majuscules en rouge, quelques gloses marginales. – Vélin épais, fort et blanc. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « Sanctorum « Augustini, Anselmi quædam opera. »

N° 55. (Bibles, Patr. 14.) In-folio sur vélin. – Sanctus Augustinus in epistolas Pauli. – « In nomine Domini et Salvatoris nos- « tri Jhesu Christi incipit collectio expositionis epistolarum « beati Pauli apostoli, digesta per ordinem ex libris sancti « Augustini episcopi et doctoris eloquentissimi, in qua expo- « sitione, licet nonnulla ex verbis apostoli omissa videantur, « tamen quecumque difficiliora et profundiora que ibi vi- « dentur preclare et diligenter tractata inveniuntur. In- « cipit epistola beati Pauli apostoli ad Romanos.... Quod « ante promiserat per prophetas suos. » – Desinit : « Atque « esse ulterius destiterunt. » — XIIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. 3 Codex. » – Écrit sur deux colonnes de quarante-deux lignes, tracées à l'encre, en petite minuscule, avec rubriques et initiales majuscules en rouge vermillon; tout le début est écrit en capitale sur lignes rouge et noire alternativement. Au commencement, une grande majuscule à fleurons, têtes d'animaux et personnage au trait; grossièrement rehaussé de jaune et de rouge. – Vélin souple, assez fort et blanc. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « S. Augustinus in epistolas « divi Pauli. »

56. (Bibles Patr. 15.) In-quarto parvo sur vélin. – Recueil. – Augustini, Hieronymi sermones, epistolæ. – 1° « Incipit Au-

« relii Augustini in epistolam sancti Johannis apostoli sermo « primus. Meminit sanctitas vestra. » — 2° Ejusdem sermo de caritate. « Delectat nos magnopere intueri. » — 3° « Incipit « epistola sancti Augustini ad beatum Hieronymum de ori-« gine animæ. Deus.... qui nos vocavit in suum regnum. » — 4° « Item Augustinus ad Ieronimum. Quod ad te scripsi, « honorande mihi in Christo frater. » — 5° « Rescriptum « Hieronimi ad Augustinum. Venerabili pape Augustino Ihe-« ronimus. Virum venerabilem. » — 6° « Hieronimus ad Au-« gustinum.... Omni quidem tempore. » — 7° « Item Hiero-« nimus ad Augustinum. Multi utroque claudicant pede. » — 8° « Epistola Augustini ad Optatum episcopum. Domino « beatissimo et sincera dilectione. » — 9° « Epistola Iheronimi « ad Marcellinum et Anapsichiam. Dominis vere sanctis. » — 10° « Augustinus. De natura bestiarum vel avium. Quis nisi « Deus creator. » — Desinit : « Sed manentium locorum tenet. » — XIe SIÈCLE.

« Liber Sancti Agerici; qui eum abstulerit, anathema sit. » — Écrit à longues lignes, vingt-cinq à la page, rayées à la pointe sèche, en minuscule avec rubriques, grandes initiales majuscules en tête de chaque traité, à fleurons et enlacements à double trait sur fond rouge minium et vert. Le n° 1 contient onze sermons indiqués par les rubriques. Le n° 10 est postérieur et semble du XIIe siècle; en beaucoup de passages l'écriture a disparu, l'encre s'étant écaillée. — Vélin mince, assez souple et jaune. Reliure en parchemin blanc avec nervures. Titre frappé, ut supra. Sur le dernier feuillet, on lit ces deux vers inscrits en cursive :

Dicas Laudate, si sumis fercula late;
Si comedis isere, miserum dicas Miserere.

N° 57. (Bibles, Patr. 16.) In-quarto magno sur vélin. — Sancti Augustini opera quædam. — 1° « Aurelii Augustini, episcopi « Ipponensis, Soliloquiorum libri duo. » — Incipit : « Volventi « michi multa. » — 2° « Liber beati Augustini de utilitate cre-

« dendi. » – Incipit : « Primus ex libro primo retractationum. » – 3° « Liber sancti Augustini de novo Testamento ad Honora« tum. Eo ipso tempore. » – 4° « Liber beati Augustini de na« tura boni. Incipit prologus. Liber de natura boni adversum « Manicheos. » – 5° « Item ejusdem de VIII° questionibus ex « veteri Testamento. Generalem justitiam. » – 6° « Rescriptum « Aurelii Augustini ad Petrum diaconum de fide sanctæ « Trinitatis sic incipit. Epistolam, fili. » – 7° « Incipit tracta« tus sancti Augustini de libro quem composuit de opere « monachorum. Ut de opere monachorum librum scribere. » – Desinit : « tue beatitudinis noverim. Explicit liber sancti « Augustini episcopi de opere monachorum. » – 8° « Conci« lium Africanum. Gregorii pape, de privilegiis monasterio« rum...; ex registro, parte I, kapitl. XXXII. Ad Johannem « episcopum Sillitanum. Decretum sancti Gregorii papæ « urbis Romæ. » — Xe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. Codex 5. » – Écrit à longues lignes, vingt-sept à la page, rayées à la pointe sèche, en petite minuscule, avec titres, *incipit* et *explicit* en capitales rustique et onciale mélangées en rouge minium, initiales majuscules en rouge ou en noir rehaussées de rouge. Sur le premier feuillet de garde se trouve transcrite sur trois colonnes, en minuscule du XIIe siècle, une lettre des religieux de Saint-Vanne relative aux reliques de saint Pantaléon à Cologne, commençant ainsi : « Dominis et patribus sancte « Coloniensis ecclesie Fratres de cenobio beati Vitoni Virdunensis salutem in « Domino. Quoniam vestra sanctitas a nostra parvitate narrationem flagitat de « porcione reliquiarum egregii martyris Pantaleonis unde, vel quomodo, seu « quo tempore ad nos devenerint. » Au verso, la table des livres de saint Augustin ; au-dessous, une petite pièce notée en neumes : « Igitur Joseph ductus est. » Entre les nos 5 et 6, sur deux feuillets blancs, une longue pièce sur deux et trois colonnes (treize en tout) de quarante vers environ, contenant le récit d'une vision, commençant par :

In Salomonis ferculo,
Quod construxit de Libano
Ex lignis mirabilibus.

et finissant par :

Oro Deum Remigii
Ut visioni somnium
Faciat esse congruum.

« Explicit visio. Incipit epistola : Domino abbati Oddoni Ansellus scolasti-« cus. » Il le prie de reviser la transcription de cette pièce, qu'il avait entendu réciter. Minuscule rustique à peu près du même temps que le manuscrit. — Vélin souple, mince et blanc. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « Soliloquia sancti Augustini. »

N° 58. (Bibles, Patr. 17.) In-octavo parvo sur vélin. — Sancti Prosperi Aquitanici liber epigrammatum. — Incipit :

Dum sacris mentem placet exercere plerumque
Celestique animum pascente.

— Desinit :

At bona quæ vere bona sunt nec fine tenentur
Semper habet, quisquis semper habere cupit....

— XIIe et XIIIe SIÈCLES.

Provient de Saint-Vanne. Codex 34. — Écrit à longues lignes, vingt et une à la page, tracées à la pointe sèche, en petite minuscule; quelques initiales majuscules en rouge ou en bleu. — Vélin fort, épais et sale, très-usé; les sept derniers feuillets sont d'une écriture plus récente. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « Epigrammata. »

59. (Bibles, Patr. 18.) In-quarto parvo sur vélin. — « Cassiani « opera. Incipit liber Cassiani de octo viciis principalibus, « in primis de spiritu gastrimargie. Quintus nobis juvante « Deo liber iste producitur. » — Desinit : « ejus esse muneris « in veritate credamus. Explicit de spiritu superbie liber « duodecimus, utilis monachis. — XIIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni. Codex 32. » — Écrit à longues lignes, vingt-deux à la page, tracées à l'encre, en belle minuscule, avec rubriques; en tête, une lettre à enroulements à double trait sur fond rouge, vert et jaune. — Vélin fort, épais et grisâtre. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé, ut supra. Ne contient que les huit derniers livres.

N° 60. (Bibles, Patr. 19.) In-folio parvo sur vélin. – Cassiani collationes. – « Incipit prefacio in collationibus sanctorum pa- « trum decem. Debitum quod beatissimo pape Castori. » – Desinit : « inseparabili dilectione jungamur, ita scilicet... » (collatio abbatis Isaac II, VII). — XIIe SIÈCLE.

« Liber Sancti Agerici. Si quis abstulerit, anatema sit. » – Écrit à longues lignes, vingt-huit à la page, rayées à la pointe sèche, en minuscule avec rubriques et initiales majuscules en rouge minium; en tête une grande majuscule à fleurons, enroulements et dragon, à double trait sur fond rouge, vert et jaune. Sur le premier feuillet un dessin grossier représente le Christ sur la croix, avec les animaux symboliques des évangiles aux angles. – Vélin fort, épais et jaunâtre. Reliure en peau blanche sur ais de chêne. Sur le dos : « Collationes. »

61. (Bibles, Patr. 20.) In-quarto parvo sur vélin. – Recueil. – 1° « Incipiunt collationes (septem) sancti Cheremontis ab- « batis de perfectione. Cum in cenobio Syriæ insistentes. » – Desinit : « Sciant esse quod displicet. Amen. Expliciunt « septem collationes sancti Cheremonis de perfectione ani- « marum feliciter. Amen. » – 2° Vitæ et passiones sanctorum. – I°. « Incipit passio septem dormientium. Tempore « illo regnante impio Decio. » – II°. « Incipit vita sancti Alexii « confessoris Cristi. Fuit vir Romæ magnus. » – III°. « Inci- « pit passio sancti Adriani martiris. Factum est in tempore « Maximiani. » – IV°. « Incipit passio sancti Syxti episcopi « et martiris. Horta tempestate persecutionum sub Decio « Cesare. » – V°. « Passio sancti Agapiti martiris. Sub rege « Antiochio paganorum erat quidam puer. » – VI°. « Incipit « passio sancti Viti martiris. In provincia Lucana sub tem- « pore Diocletiani. » – VII°. « Incipit passio sanctorum Cri- « santi et Darie. Historiam priorum sanctorum ad edifica- « tionem nostram. » – VIII°. « Incipit vita et passio beatissimi « Eustatii martiris et filiorum ejus. In diebus Trajani impe-

« ratoris. » — IX°. « Incipit vita sancti ac beatissimi Ihero« nimi presbyteri. Plerosque nimirum illustrium viros. » — Desinit : « prophetarumque exstructionibus editis.... » — XIIe SIÈCLE.

Écrit à longues lignes, vingt-sept à la page, rayées à la pointe sèche, en minuscule avec rubriques, titres et *explicit* en rouge vermillon, initiales majuscules en rouge; quelques majuscules à fleurons et enroulements au trait sur fonds rouge et vert. Sur le premier feuillet recto on a transcrit une épître du pape Pascal à l'empereur Henri, relative aux investitures. — Sans couverture. Vélin épais, fort et gris.

N° 62. (Bibles, Patr. 21.) In-quarto sur vélin. — Recueil. — 1° « Incipit prologus sancti Jeronimi in libro Job. Cogor per sin« gulos divine scripture. » — Desinit : « et plenus dierum. « Explicit liber Job. » — 2° « Liber actuum apostolorum. » — Incipit : « Lucas, natione Syrus. » — Desinit : « sine prohibitione. « Deo gratias. Amen. Explicit liber actuum apostolorum. » — 3° « Incipit prologus septem epistolarum canonicarum. « Non ita est ordo. » — Desinit : « Cum omnibus vobis. Amen. » — 4° « Incipit prefatio libri pastoralis sancti Gregorii. Pas« toralis cure me pondera fugere. » — Desinit : « tui meriti « manus levet. Explicit liber pastoralis sancti Gregorii pape « urbis Rome. » — 5° « Incipit prologus Domini Guillermi, « abbatis sancti Theoderici, in vita sancti Bernardi Clareval« lensis abbatis. Scripturus vitam servi tui. » — Desinit : « Si « ipsius super hoc scribentis ad.... » — XIIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. 16 Codex. » — Écrit à longues lignes, trente-cinq à la page pour les n°s 1, 2 et 3, trente pour le n° 4, et trente-six pour le n° 5, tracées à la pointe sèche, sauf le n° 6 à l'encre; minuscule gothique avec titres en rubriques, initiales majuscules en rouge. Au premier recto un dessin au trait rouge sur fond en partie vert, représentant Job. Le n° 4 commence par une grande majuscule historiée, au trait, en rouge, légèrement rebaussée de vert et de jaune. — Vélin fort, épais et jaune. Reliure en

basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « Hieronimus in Job. Vita « sancti Bernardi. »

N° 63. (Bibles, Patr. 22.) In-folio sur vélin.—Recueil.— 1° « Dialogus « Basilii, Cesariensis episcopi, fratris Gregorii Nazanzeni, et « Johannis Constantinopolitani episcopi. Libri VI. Johannes : « Michi quidem multi fuerunt amici. » — 2° « Gregorii, Nazan- « zeni episcopi, incipit apologeticus in latinum translatus ex « greco feliciter. Incipit prologus Rufini presbiteri ad Apro- « nianum. Proficiscenti mihi ex urbe. » — 3° « Jheronimus ad « Fabiolam. De decem nominibus quibus apud Hebreos Deus « vocatur. Nonagesimum psalmum legens. » — 4° « Expositio « Bede presbiteri de tabernaculo et vasis ejus ac vestibus sacer- « dotum. Libri tres. Locuturi, juvante domino. » — 5° « Incipit « prologus Bede presbiteri in librum de templi edificatione. « Hortatur nos vas electionis. » — 6° Tractatus Bede « In sep- « tem epistolis canonicis. Incipit prologus. Jacobus, Petrus, « Johannes, Judas septem epistolas ediderunt. » — 7° « Inci- « pit liber Bede de scematibus et tropis. Solet aliquoties in « scripturis. » — 8° « Stille verborum magistri Menegaudi in « Apocalypsi. Johannes ob evangelii predicationem. » — Desi- nit : « librum suum salutatione claudit. Gratia Domini nostri « Jhesu Christi cum omnibus. Amen. » — XIIe SIÈCLE.

Écrit sur deux colonnes de quarante lignes, tracées en noir, en minuscule, avec rubriques; *incipit, explicit* et initiales majuscules en rouge ; à chaque traité grandes majuscules initiales en rouge, parfois un feston vert.—Vélin fort, épais, raboteux et blanc. Un certain nombre de feuillets ont été arrachés ou lacérés en partie. Reliure moderne en basane racine avec nervures. Titre frappé sur cartouche rouge : « Basilii, Gregorii, Hieronimi, Bedæ, Menegaudi opuscula. »

64. (Bibles, Patr. 23.) In-octavo sur vélin. — Recueil. — 1° Excerpta e Gregorio, Basilio, Isidoro, etc. — Incipit : « Gregorius. « Ve illis qui idcirco presules sunt ut divites fiant. » — Desi-

nit : « Laudari desiderans munus ab ore querit. » (Gregorii de episcopis qui per ordinationem sacerdotii munera libenter accipiunt.) — 2° Excerpta e variis conciliis. — « Incipiunt « canones ex Niceno concilio de subintroductis mulieribus. » 3° Lectiones et homiliæ variæ. « In nomine sanctæ Trinitatis. « Amen. — Incipit lectio in nativitate Domini. Primo tem- « pore alleviata est terra Zabulon. » — Desinit : « confessiones « suas et post ea pejores sunt quam.... » — XIIe SIÈCLE.

« Liber Sancti Agerici Virdunensis. Qui abstulerit, anathema sit. » — Écrit à longues lignes, trente lignes à la page, rayées à la pointe sèche, en petite minuscule, avec rubriques, initiales majuscules en vermillon, légèrement rehaussées de jaune. Le n° 2 ne se compose que de quatre feuillets; au-dessous du titre, un dessin grossier représentant un prêtre. Sur le premier recto, des notes chronologiques sur l'histoire sainte. Incomplet à la fin. — Vélin fort, jaune et sale. Reliure moderne en parchemin. Titre frappé : « Excerpta Patrum, conci- « liorum, lectiones matutine. »

N° 65. (Bibles, Patr. 24.) In-octavo sur vélin. — « Acervus seu con- « geries concionum et exhortationum piarum ex diversorum « patrum orthodoxorum scriptis desumptarum. — Incipit : « Ascende calve. Ascende calve. Nota est quidem, fratres « karissimi, hystoria. » — Desinit : « quod nobis prestare « digneris qui vivis et regnas per omnia secula. » — XIIe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Agerici Virdunensis. » — Écrit à longues lignes, trente-cinq à la page, tracées en noir, en petite minuscule; une petite majuscule en rouge, toutes les autres réservées. Le titre et une table des chapitres, écriture du XVIe siècle, sont sur quelques feuillets de papier placés en tête du volume. — Vélin mince, fort et jaune. Mauvaise reliure en parchemin sur ais de bois.

66. (Bibles, Patr. 25.) In-octavo sur vélin. — Commentarius in Apocalypsim. — Incipit : « Johannes ob evangelii predicatio-

« nem tentus a Domitiano ante portam Latinam. » – Desinit : « Librum suum salutatione claudit. Gratia Domini nostri « Ihesu Christi cum omnibus. Amen. » — XIIe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Vitoni. 20 Codex. » – Écrit sur deux colonnes de trente lignes tracées à l'encre, en petite minuscule. Au recto du 1er feuillet, un mauvais dessin au trait rehaussé de rouge et vert, représentant saint Jean et un ange, et au bas, le martyre de saint Jean. Au verso, une petite figure représentant saint Jean et formant la première lettre de son nom. – Vélin fort, épais et assez blanc. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « Apocalipsis. »

N° 67. (Bibles, Patr. 26.) In-quarto sur vélin. – 1° Alcuinus de Trinitate. – Incipit : « Domino glorioso Carolo, imperatori « augustissimo atque christianissimo, humilis levita Alchui- « nus in Domino Deo præsentis prosperitatis et perpetuæ « beatitudinis salutem. Dum dignitas... » – Desinit : « ad illud « pervenire regnum cujus nullus est finis. Explicit liber III. » – 2° Litanies de la Trinité. – Incipit : « Adesto lumen ve- « rum, Pater omnipotens Deus. » – 3° Profession de foi. – Incipit : « Credimus Sanctam Trinitatem, id est Patrem et « Filium et Spiritum Sanctum... ». – 4° Alcuini libellus ad Fredegisum diaconum. – Incipit : « Desiderantissimo filio « Fredegiso Albinus salutem. Placuit prudentiæ vestræ, fili « carissime, aliquas preponere... » – Desinit : « Caro dimisit « dum emisit in cruce spiritum Christus. Expliciunt ques- « tiones. » – 5° Alcuini liber de anima. – « Incipit liber « de anima ad Gundradane. Carissimæ in Christi cari- « tate sorori Eulaliæ virgini Albinus in Domino salutem. « Sanctæ sollicitudini vestræ et laudabili in Deo studio pla- « cuit... » – 6° Pièce de vingt-cinq distiques. – Incipit :

« Qui mare, qui terram, qui cœlum condidit altum,
« Qui regit imperio cuncta creata suo.

— Desinit :

« In hoc te studio nunc exercere memento,
« Fœmina, quod placeas, inclita sponsa Deo. »

— IXe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. 17 Codex. » — Écrit à longues lignes, vingt et une à la page, tracées à la pointe sèche, en minuscule un peu rustique avec titres en majuscule et onciale rouge minium, initiales majuscules de même. — Vélin mince, souple et un peu brillant. Sur le feuillet de garde, on lit : « Ce manuscrit est du IXe siècle. C'est le plus ancien de ceux de la biblio-« thèque. » Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « Alcui-« nus ad Karolum. »

N° 68. (Bibles, Patr. 27.) In-quarto sur vélin. — Controversia oppositorum contra Græcos et processionem Spiritus Sancti. — Incipit : « Oppositorum quibus Michahel et Basilius Gre-« corum imperatores romanam ecclesiam infamare conan-« tur. » — Desinit : « correctionis censuram prestolamus. »
— XIe SIÈCLE.

« Iste liber est Sancti Pauli Virdunensis. » — Écrit à longues lignes, vingt-deux à la page, tracées à la pointe sèche, en jolie petite minuscule très-nette, la première ligne en capitale rustique, rouge minium. Sur le recto du feuillet de garde, on lit, en minuscule un peu plus forte, la pièce suivante : « Lospertus, incola hujus urbis, habebat in vadium duas partes alodii Gy-« raudi pro sexaginta quinque solidis, et ipsam pecuniam, ductus beneficiis « abbatis Folcrato, pro remedio anime sue dedit sancto P(aulo) cui etiam addi-« dit alodium suum et domum in qua habitat, si potest reservare et subtra-« here necessitatibus suis. Hac racione nos concessimus sepulturam et ora-« tiones fratrum ipsi et uxori ejus. » — Vélin souple, fin, blanc et brillant dans l'origine, très-endommagé par l'humidité, surtout à la partie supérieure. VIII quaternions cotés du temps. Reliure moderne en parchemin à nervures. Titre frappé : « Oppositorum, etc. ».

69. (Bibles, Patr. 28.) In-quarto sur vélin. — « Excarpsum (*sic*) « de canone catholicorum patrum vel penitentiæ ad remedia « animarum domni Echberti, archiepiscopi Eburacæ civi-

« tatis. » – Incipit : « Institutio illa quæ fiebat in diebus pa- « trum. » – Desinit : « A delicto meo munda me. » — Xe SIÈCLE.

Écrit à longues lignes tracées à la pointe sèche, vingt-trois à la page, en petite minuscule, avec initiales majuscules grossières en rouge minium sur fond vert; titres et rubriques en capitales et onciales en rouge; à la suite des canons des prières, oraisons de diverses écritures du temps. Le titre est au milieu de la première page, en haut de laquelle on a collé du papier à la fin du traité qui précède cet extrait visiblement arraché d'un autre manuscrit. Sans reliure.

N° 70. (Bibles, Patr. 29.) In-quarto sur vélin. – Meditationes sancti Anselmi. – Incipit : « Domine Jesu Christe, redemp- « tio mea, misericordia mea. » – Desinit : « Et tu benedictus « apostolus ejus in eternum. Fiat, fiat. » — XIIe SIÈCLE.

D'après la reliure, semble provenir de Saint-Vanne. – Écrit à longues lignes, vingt-six à la page, rayées au crayon, en minuscule avec rubriques en vermillon; grandes majuscules initiales en gouache et or, à fleurs, fruits, figures d'hommes et d'animaux, dragons grotesques d'une exécution bizarre. Une seule miniature, de médiocre exécution, dans le style carlovingien, représente le Christ nimbé donnant les clefs à saint Pierre; les autres ont été enlevées, ce qui a fait disparaître la provenance. – Vélin épais, fort et jaune. Reliure en basane mouchetée, avec nervures. Titre frappé, ut supra.

71. (Bibles, Patr. 30.) Deux volumes in-octavo sur papier. – 1° Petri Blesensis epistolæ. – « Incipiunt epistole egregii doc- « toris magistri Petri Blesensis, Bathoniensis archidiaconi. « Epistola prima : Heinrico, Dei gratia, illustrissimo An- « glorum regi. » – Desinit : « Et de merito hujus boni op- « tinebitis eternaliter dies bonos. Amen. » – 2° « Incipit de « conversione sancti Pauli apostoli. Recolenda est cum « exultacione. » – Desinit : « Est honor, est gloria in secula « seculorum. Amen. Finem tetigi quam multum desideravi. « Explicit hic liber continens CXLII capitula. Gilet. Chenu « scripsit. » — XVe SIÈCLE.

« Communitatis Sancti Pauli Virdunensis. » – Écrit à longues lignes, vingt et une à la page, en semi-cursive gothique, avec rubriques et initiales majuscules en rouge. En tête du premier volume, la table des chapitres; le second commence par la dernière ligne du quarante-septième et le quarante-huitième. Sur les derniers feuillets de garde de celui-ci, on lit cette note : « S'en-« suit la recepte de l'argent que je frere Colin Mynel, prieur, ay receu de Re-« verend pere en Dieu, frère François Psaulme, abbé de Sainct Paul lez Verdun, « pour la despense du couvent dudit S[t] Paul, l'an mil cinq cens et trantte huict, « le premier jour de decembre. Et premier, receu de la main M[e] Jehan, le « premier dimenche des adventz, pour le commencement de ladite despence : « vingt fr. » Et au feuillet suivant : « L'an mil V[c] et trente huict, je frere Colin « Mynel, prieur, ay receu de frere Jehan de Molenville, à cause de mes chapelles « pour la premiere foys : six fr. Et encor la vigille Sainct Nicolas : quatre. » – Reliure en peau blanche usée sur ais de bois pourri, avec nervures.

N° 72. (Bibles, Patr. 31.) In-quarto sur vélin. – Lettre de saint Bernard aux Chartreux du Mont-Dieu, traduction française. – Incipit : « Ci encommencet li epistle saint Bernart à Mont « Deu. Al prior del munt Deu et à ses compaignons mandet « li abbe Bernarz. » – Desinit : « Et el front de sun acelle. « Mes secrez est à mi; mes secrez est à mi. Amen. » — XII[e] SIÈCLE.

« Communitatis Sancti Pauli Virdunensis. » – Écrit à longues lignes, dix-sept à la page, rayées en noir, en grosse minuscule, avec titre et initiale majuscule en rouge. Le traité, incomplet, a été complété sur deux feuillets de papier, aux feuillets 137 et 138. Sur les trois derniers feuillets, on lit une pièce de vers commençant par :

(S)e la terre plus grans estoit
C. milles tans quelle ne soit
Et si eüst c. milles tans
Plus que n'i ot onques de gens, etc.

et finissant par :

Car malz vient toz jors a miant
Et li bien vait a daiscraxant.

Dom Mabillon a revendiqué pour Guillaume de Saint-Thierri ce traité qui est attribué depuis longtemps à saint Bernard et que Massuet prétend être de

Gui, prieur de la Grande-Chartreuse (voy. Migne, *Patrolog. latina*, t. CLXXXIV). Une note, en tête du volume, indique un manuscrit au Mont-Dieu, qui donne quelques variantes. — Vélin épais, fort et sale. 140 feuillets cotés au XVIIe siècle. Couvert en parchemin blanc.

N° 73. (Bibles, Patr. 32.) In-folio parvo sur vélin. — Libri IV Sententiarum. — « Incipit prologus Sentenciarum magistri « Petri Longobardi. Cupientem aliquid de penuria ac tenui- « tate nostra. » — Desinit : « Quos liberat et dampnat, omnes « vie sunt misericordia et veritas quia ubi non... » [Distinctio XLVI.] — XIIIe SIÈCLE.

« Communitatis Sancti Pauli Virdunensis. » — Écrit sur deux colonnes de cinquante-trois lignes, en petite minuscule avec rubriques, initiales majuscules vermillon et bleu outremer avec filet de couleur. En tête du prologue et de chacun des quatre livres, une grande capitale en or et couleur, avec rinceaux, fleurons et filets de couleur; titre courant indiquant chaque livre, en rouge et bleu. Le texte est incomplet à partir du chapitre : « Si valde malis « detur mitigantia pene. » — Vélin souple et blanc; tranche mouchetée. Reliure en basane à nervures. Titre frappé sur cartouche rouge, ut supra. Incomplet de quelques feuillets à la fin.

74. (Bibles, Patr. 33.) In-octavo sur vélin. — Recueil. — 1° « Incipit dialogus ecclesiæ et synagogæ. Quarum matronarum « vobis censoribus. » — Desinit : « Cum filiis suis defecerat. » — 2° « Epistola domini Milonis, episcopi Mindonensis ecclesiæ, « ad Gorziense cenobium de passione sancti ac beatissimi « martyris Gorgonii. » — « Incipit : « Sanctæ Gorziensis eccle- « siæ venerabili abbati et cuncto monachorum. » — Desinit : « Virtutum propalavit prodigia. » — 3° « Incipit prologus in « vita sancti Egidii egregii confessoris. Sanctorum quidem « ac propensiori. » — Desinit : « Per cuncta secula seculorum. « Amen. » — 4° De sancto Egidio et de aliis officia cum notatione. — 5° « Prefatio in vita sancti Villibrordi episcopi, « per Alcuinum. Domno eximio venerabili atque laudabili. »

– Desinit : « Benedictus fructus ventris tui. Explicit vita « sancti ac beatissimi Clementis Willibrordi, archiepiscopi « et confessoris. » – 6° « Vita sancti Eucarii, Trevirorum ar- « chiepiscopi. Quamvis beata vita sanctorum. » – Desinit : « Quos meruimus habere doctores. Amen. » – 7° « Incipit « officium contra caducum morbum. » – Desinit : « Securus « permaneat. » — XIe et XIIe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Vitoni. Codex 100. » – Écrit à longues lignes, vingt-trois à la page, sauf le n° 2, qui en contient 19, et le n° 6, qui en contient 12, toutes rayées à la pointe sèche; l'office noté en neumes, sur dix lignes, à l'encre rouge. Écriture minuscule du XIIe siècle, du XIe pour les nos 4, 5 et 6, ce dernier en grosse minuscule; quelques rubriques et initiales majuscules en rouge. En tête, une grande majuscule à enroulement, au trait en rouge, rehaussée de bleu. – Vélin épais, fort et gris pour le XIIe siècle; souple, mince, blanc et brillant pour le XIe siècle. A la fin du volume, quelques prières. – Reliure en basane mouchetée à nervures, titre frappé : « Vitæ SS. Egidii, Gorgonii, Eucharii, « Villebrordi. »

N° 75. (Bibles, Patr. 34.) In-quarto sur vélin. – Vita et opera sancti Clementis papæ I. – « Incipit prefatio in historia sancti « Clementis. Tibi quidem, papa Gaudenti, nostrorum de- « cus. » – Desinit : « Quo sumat narrationis initium. Explicit « liber X. » – « Incipit epistola beati Clementis ad Jacobum « apostolum, fratrem Domini. De obitu Petri apostoli et de « ordinatione ejus. Clemens Jacobo, episcopo episcoporum. » – Desinit : « Id est claritatis itineris in predicatione Petri. » — XIe SIÈCLE.

« Liber monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. 14 Codex. » – Écrit à longues lignes, vingt-neuf à la page, tracées à la pointe sèche, en petite minuscule très-nette avec rubriques et majuscules initiales en rouge minium en tête de chaque livre. A la fin du traité, on lit ces vers :

Librum Clementis conscripsit dextera fratris
Rothardi; maneat quo clemens dextera regnat
Summi gignentis mortalia cuncta regentis,

Ut sit post animal geniti patris ante tribunal
Vivens in vita qui vilis vixit in umbra.
Hoc Pater et Natus det ei, quoque Spiritus almus! »

– Vélin fort, épais et brillant. Reliure en basane mouchetée à nervures. Titre frappé, ut supra.

N° 76. (Bibles, Patr. 35.) In-folio parvo sur papier. – La vie du bienheureux saint François d'Assise. – Incipit : « .... il ne « voloit point estriver avoeucques eulx, mais malgré luy se « condescendoit à leur volenté. » – Desinit : « Nous voeulle « donner et ottroier par les mérites du benoit s[t] François « le pere et le filz et le saint esprit. Amen. Explicit. » — XV[e] SIÈCLE.

Écrit à longues lignes, trente à la page, rayées à la pointe sèche, en minuscule avec rubriques, initiales majuscules en rouge. Le premier chapitre à la suite du début incomplet est intitulé : « Comment le benoit S. F. respondi à « 1. ministre de saincte povreté. » – Cartonnage préparé pour la reliure.

77. (Bibles, Patr. 36.) In-octavo sur vélin. – Recueil. – 1° Vita sancti Ursmari. – « In Christi nomine, incipit vita sancti « Ursmari confessoris atque pontificis, venerabilis Heri[g]eri « abbatis industria metro exametro honorifice composita :

Primo supremum mira vertigine celum
Afflans cuncta Dei fecit sapientia summi. »

– 2° De eodem prosa :

« Ave casta Christi sponsa, O mater ecclesia
Ave Deo preelecta Ante cuncta secula. »

– 3° « Incipit vita sancti Landelini :

Ingenitus genitor per verbum cuncti creator
Et genitus regnans nutu fabricata gubernans. »

– 4° « Incipit laus Cari de Sancta Cruce rogati a Teoderico, « religioso monacho Sancti Petri et Sancti Vitoni :

Arbor alta, crux beata, virtus orbis unica. »

— 5° Carmina Venantii Fortunati : « Venantii Honorii Cle-« mentiani Fortunati presbyteri Italici liber primus incipit « feliciter ad Vitalem episcopum Ravennensem :

Antistes domini meritis in secula vivens. »

— Desinit :

« Quo rate suspensa modo nubila nauta tenebat.... »

[De itinere.] — XIe SIÈCLE, sub initio.

« Ex monasterio Sancti Vitoni. » — Écrit à longues lignes, vingt-six à la page, tracées à la pointe sèche, avec initiales majuscules et titres en rouge minium. Les deux premiers feuillets formant garde contiennent la fin d'une pièce de Fortunat : « Funeris obsequio lumina perdit amor, » et la pièce « Ad Chilperi-« cum et Fredegundem reginam » enlevées sans doute à la fin et reportées au commencement du manuscrit. Sur le verso du dernier feuillet on lit : « Versus « cujusdam ad Heinricum juniorem imperatorem [Henri V, 1106] :

Ut tibi sat notum, nulli siquidem puto clausum.
Nos rationales Domini jus finxerat omnes... »

Et à la suite : « Epytaphyum Gerardi Flandrensis :

Est homo flos agri, brevis est ut gloria feni... »

— Vélin épais, fort et jaunâtre. Reliure en basane mouchetée, avec nervures. Titre frappé : « Vita sancti Ursmari. »

N° 78. (Bibles, Patr. 37.) In-quarto parvo sur vélin. — « Incipit « opus fratris Gerhardi, lectoris Leodiensis, de cordis doc-« trina. Preparate corda vestra Domino. Verba sunt Samue-« lis. » — Desinit : « Eterne possessionis que in eo et per eum « habebuntur. » — XIVe SIÈCLE.

Écrit sur deux colonnes de vingt-trois lignes, tracées à l'encre en grosse minuscule, avec rubriques, initiales majuscules rouges ou bleues, la première en bleu avec filets, festons, antennes en rouge, abréviations fréquentes. A la suite du traité, une table des chapitres. — Vélin mince, souple, assez blanc. 144 feuillets cotés en chiffres du temps. Tranche brun rouge, cartonnage couvert d'un parchemin noirci; attaches en cuir.

79. (Bibles, Patr. 38.) In-quarto parvo sur vélin. — Tractatus

moralis de oculo. – Incipit : « Si diligenter voluerimus in « lege Domini meditari, facillime perpendemus ea. » – Desinit : « Nos perducat qui sine fine vivit et regnat. Amen. Ex- « plicit tractatus moralis de oculo. » — XIIIe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Agerici. » – Écrit sur deux colonnes de vingt-quatre lignes, rayées en noir, en minuscule, avec rubriques, initiales majuscules en rouge et bleu avec filets, festons et antennes de couleur alternante. Les neuf premiers feuillets ont été refaits d'une écriture du XIVe siècle. – Vélin souple, mince et jaunâtre. Reliure en parchemin blanc avec nervures. Titre frappé, ut supra.

N° 80. (Bibles, Patr. 39.) In-folio parvo sur vélin. – « Sententiæ « et excerpta SS. Patrum. » – Incipit : « Gregorius. Probatio « ergo dilationis exhibitio est operis. Qui diligit dominum. » – Desinit : « et non victurum vivificare nititur qui reum a « supplicio... » — XIIe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Agerici. » Écrit à longues lignes, vingt-sept à la page, rayées à la pointe sèche, en minuscule, avec rubriques, initiales majuscules en rouge en tête des chapitres, qui roulent sur les vices et les vertus : « De « compunctione, de oratione, de abstinentia, de timore, de virginitate, de jus- « titia, de superbia, de vana gloria, de fornicatione, de ebrietate, etc. » – Vélin souple, mince et gris. Couvert en peau blanche déchirée, sur ais vermoulus.

81. (Bibles, Patr. 40.) In-octavo parvo. – « Legendarium in « quo continentur sanctorum vitæ. » – Excerpta patrum. Epistolæ. Versus de Sacramento. Homiliæ. « Sermo cujus- « dam doctoris nomine Alchuini editus rogatu Guidonis « comitis : De sapientia primum. » – Beatus Gregorius. « De « vita anime post mortem : Postquam de paradisi gaudiis. » – Gregorius super Job. « Hic incipiunt diverse sententie « sancti Gregorii super moralia beati Job, scriptura valde « utilis ad consolationem merentium et dolentium con- « tra mundi hujus tribulationes. Quid cantum diffidis. » –

« Sermo bonus et devotione plenus. O fratres karissimi, « quam timenda est dies illa ! » – « De duodecim gradibus humilitatis. – Incipit : « De secundo adventu Christi dici- « tur. » – Desinit : « dignabitur demonstrare. » — XIIe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Agerici. » – Écrit à longues lignes, trente à la page, rayées en noir, en petite minuscule, quelques pièces en semi-cursive et cursive, quelques rubriques et initiales majuscules en rouge. La plupart des pièces sont très-confuses, les intervalles ayant été remplis de notes, extraits, etc. – Vélin épais, fort et jaune. Ais en bois.

N° 82. (Bibles, Patr. 41.) – In-octavo parvo sur vélin. – Commentarius quidam. – Incipit : « Qui sunt isti qui ut nu- « bes volant et quasi columbe, etc. Principatus apostolorum « volatui nubium et columbarum comparatur merito... » – Desinit : « Et exhibent sanguinem qui avaritiam a se omnino « removent... » — XIIIe SIÈCLE.

Écrit sur deux colonnes de vingt-trois lignes, en jolie minuscule, avec initiales majuscules en rouge ou en bleu, avec festons et antennes de couleur alternante. Incomplet au commencement et à la fin. Sans couverture.

83. (Bibles, Patr. 42.) In-folio minimo sur vélin. – « Sermones « scripti. » – Incipit : « Nomina virtutum et descriptiones « earum. Prima prudencia. Prudencia est rerum bonarum « et malarum. » – Desinit : « et perseverando per discretio- « nem in die. » — XIIe SIÈCLE.

« Sancti Pauli Virdunensis. » – Écrit à longues lignes, seize à la page, rayées en noir, en petite cursive très-chargée d'abréviations, avec rubriques, initiales majuscules en rouge vermillon et en vert. L'*incipit* est pris au verso du feuillet 3, les premiers étant très-endommagés par l'humidité et rongés; le début doit se lire ainsi : « Hora est jam nos de sompno surgere. » – Vélin mince, fort et jaunâtre. 175 feuillets cotés au XVe siècle, dont les derniers à partir du fol. 71 contiennent, d'une autre écriture : « Nativitas sancti Johannis Bapt. » pièce suivie d'extraits de quelques Pères. Reliure en parchemin blanc. Titre à la main.

N° 84. (Bibles, Patr. 43.) In-folio parvo sur papier. – Johannis de Turrecremata commentarius in Apocalypsim. – Incipit : « Sanctissimo et clementissimo domino Pio secundo, « pontifici maximo, Johannes de Turrecremata, Sabinensis « episcopus. » – Desinit : « Sive humanus laudet dominum. « Deo gratias. » — XVe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Arnulphi Metensis. » – Écrit à longues lignes, trente-neuf à la page, réglées au crayon, en petite minuscule avec rubriques, initiales majuscules en rouge ou bleu avec festons de couleur. Sur le 1er feuillet, une grande lettre fleuronnée en or et couleur, avec vignettes formant encadrement en or et couleur dans le goût italien. Sur le 1er plat, on lit : « Theodoricus Robertus, monasterii Sancti Arnulphi Metensis religiosus et « custos. Anno salutis 1596. » – Reliure en veau gaufré usée et déchirée. Provient de MM. Nothomb et d'Attel de Luttange. Une note, à la fin, indique la date à laquelle l'ouvrage a été composé : « Die quarta maii 1463, in qua die « translatus sum de ecclesia Prenestina ad ecclesiam Sabinensem. »

85. (Liturgie, 1.) In-quarto sur vélin. – Liber ordinarius totius anni. – Incipit : « Prologus. Quoniam ecclesiastici or- « dinis usus vicio quodam oblivionis per singulos fere annos « transmutatur. » – Desinit : « capsam vero que ultima por- « tatur accipiant sacerdotes. Explicit liber ordinarius totius « anni. » — XIIIe SIÈCLE.

« Iste liber est ecclesie beati Nicolay in prato Virdunense. » – Écrit à longues lignes, vingt-six à la page, en minuscule, avec rubriques et initiales majuscules en rouge et bleu, à filets et antennes de couleur alternante. Un calendrier occupe les six premiers feuillets. – Vélin souple et mince, sale. Reliure en peau blanche gaufrée, avec nervures et traces de fermoirs sur ais de bois.

86[1]. (Liturgie, 2.) In-quarto sur vélin. – Ordo annualis officii. – Incipit : « Ordinem annualis officii quod in ecclesia « Dei pro dierum eorum qualitate. » – Desinit : « Sapiens « antiquorum... » — XIVe SIÈCLE.

Écrit à longues lignes, trente à la page, en minuscule grossière avec ru-

briques, initiales majuscules au commencement des chapitres en rouge. A la suite de l'introduction, une table sur deux colonnes donne la division du livre. — Vélin mince, souple et jaune. Reliure en veau avec gauffrure et nervures, traces de fermoir. LXXXIIII feuillets cotés en rouge, écriture du temps.

N° 86². Manuscrit semblable au n° 86¹.

87. (Liturgie, 3.) Quatre volumes in-folio sur papier. — Cérémonial de l'église cathédrale de Verdun, par M. Guédon, chanoine. — Incipit : « On ne peut faire mieux sentir l'excel« lence et la dignité des cérémonies. » — Desinit : « avant « chaque sermon qu'il prêchera. » — XVIIIe siècle.

Ecrit à longues lignes. Cet ouvrage a été rédigé vers 1750, d'après les anciens usages, par M. Guédon, chanoine. Il est divisé en neuf parties : 1° Règles et cérémonies générales. 2° Les différentes classes de fêtes. 3° Les différentes parties de l'office divin. 4° Le propre du temps. 5° Le propre des saints. 6° Le commun des saints, l'administration des sacrements aux malades, l'ordre des sépultures et des services pour les défunts. 7° Les cérémonies extraordinaires. 8° Les cérémonies lorsque le seigneur évêque assiste à l'office. 9° Les devoirs des chanoines et de tous les officiers de l'église, tant ecclésiastiques que laïques. En tête de chaque volume, on lit cette mention : « Joannes Baptista Robertus « Barbier d'Increville, olim templi Virdunensis primarii canonicus, et in magna « parlamenti Parisiensis camera e senatoribus unus. » C'est Ch. d'Increville, chanoine de l'ancienne cathédrale et conseiller clerc au Parlement de Paris, docteur et associé de Sorbonne, mort à Paris en 1830, qui l'a donné à la bibliothèque de Verdun. Quelques mots manquent à la fin, le dernier feuillet ayant été arraché. — Demi-reliure en basane, à nervures. Titre frappé sur cartouche rouge. Tome I, 1re, 2e et 3e partie, etc.

88. (Liturgie, 4.) In-quarto sur vélin. — Benedictiones pontificales per circulum anni. — Incipit : « Dominica prima Ad« ventus Domini benedictio super populum. » — Desinit : « Et paux (*sic*) ejus sit semper vobiscum. » — XIIIe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Vitoni. » — Écrit à longues lignes, onze à la page, rayées à l'encre, en grosse minuscule, initiales majuscules en rouge ou bleu,

avec feston de couleur alternante. – Vélin épais, fort et grisâtre. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « Benedictio pontificalis. »

N° 89. (Liturgie, 5.) In-quarto sur vélin. – Pontificale. – Incipit : « Oratio ante missam. Deus qui de indignis dignos. » – Desinit : « Sponsi thalamum valeatis ingredi. Amen. » — XV[e] SIÈCLE.

« Canoniæ Sancti Nicolai de Pratis. » – Écrit à longues lignes, quatorze à la page, rayées en rose, en grosse lettre de forme, avec rubriques, initiales majuscules en rouge ou en bleu. Ce pontifical contient les oraisons à dire par l'évêque lorsqu'il s'habille pour la messe, puis la liturgie des différentes bénédictions épiscopales. Au premier feuillet, une bordure à fleurs et rinceaux sur fond d'or et une grosse majuscule en bleu sur fond d'or, portant au centre un écu d'azur à deux glaives d'argent en sautoir, surmonté d'une crosse abbatiale. – Vélin fort, épais et blanc. Couvert en parchemin moucheté.

90. (Liturgie, 6.) In-folio sur vélin. – Pontificale. – Incipit : « Ordinatio fratris Danielis episcopi Metensis. De excusa- « tione diversitatis officiorum pontificalium. Cap. primum. « Multitudinis credentium in unitatem fidei. » – Desinit : « Descendat super vos et maneat semper. Clerus. Amen. » — 1514.

« Canonicorum Sancti Pauli Virdunensis. » – Écrit sur deux colonnes de vingt-deux lignes tracées en noir, en grosse lettre de forme, avec rubriques, initiales majuscules rouges et bleues, grandes majuscules en couleur sur fond d'or estampé, avec rinceaux, vignettes et arabesques. Au recto du premier feuillet, on trouve un écusson représentant des armoiries surmontées de trois cimiers, autour duquel on lit, en lettres d'or, sur fond d'azur : « Reverendissimo « in Christo patri et domino, Wilhelmo HONSTEIN (surmontant toute la minia- « ture), Argentinensium episcopo Elsatiæque lantgravio dignissimo, domino « suo gr°; » au-dessous, en encre rouge : « Caspar Sainte-Marie ad Martires hu- « milis abbas, » et à la fin du texte, cette autre mention en encre rouge également : « Ad laudem Dei ejusque genitricis Virginis Marie, impensis reveren- « dissimi in XPO. patris et domini, domini Wilhelmi, ex comitibus de Hon- « stein, Argentinensis presulis dignissimi, edicio libri pontificalis Danielis,

« episcopi Metensis, per manum Casparis de Breda, beate Marie ad Martires « Treverensis abbatis, exarata fuit anno salutis. M. D. XIIII. » Un feuillet, à la suite, contient la table des chapitres. – Vélin épais, raboteux, de teinte jaunâtre. Reliure en veau gaufré avec nervures. 137 feuillets cotés en vermillon, en écriture du temps.

N° 91. (Liturgie, 7.) In-folio parvo sur vélin. – Pontificale. – Incipit : « Liber eorum quæ ab episcopo Virdunensi officium « celebranti et eidem assistenti in ecclesia sua cathedrali, « tam in horis vespertinis quam in matutinalibus et suppli- « cationibus, cantanda sunt. » – Desinit : « Ad completorium « ut in vigilia Nativitatis Domini. Finis. » — XVIe SIÈCLE.

Écrit à longues lignes, vingt à la page, tracées au crayon, en minuscule renouvelée, avec initiales majuscules en or, sur fond de couleur, avec filets blancs, notations, vignettes, arabesques et culs-de-lampe, rubriques en capitale antique. Au verso du premier feuillet, les armes de l'évêque Pseaume occupant presque toute la page, en or et couleur, avec le millésime « anno « 1572 ». Belles miniatures occupant les deux tiers de la page, aux fêtes de l'Annonciation, l'Épiphanie, la Chandeleur, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu, l'Assomption, la Nativité de la Vierge, la Toussaint et la Dédicace. Cette dernière représente le portrait de l'évêque Pseaume officiant. Sur les feuillets de garde, au commencement et à la fin, on a ajouté diverses prières. – Vélin très-fort et épais, blanc jaune. Vieille reliure en basane à nervures, avec traces de fermoirs arrachés.

92. (Liturgie, 8.) In-folio sur vélin. – Pontificale vetus. – 1° Incipit : « Ordo in quarta feria quod est in capite jejunii « super penitentie feria quarta. » – Desinit : « qui ceteris « majores expetunt fieri. » – 2° Benedictiones variæ. – Incipit : « Hic secuntur benedictiones ad ornamenta ecclesie. « Primo ad amictum. » – Desinit : « quod ipse procurare dig- « netur. » [Benedictio de Sancta Trinitate.] — XVe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Agerici. » – Le n° 1, contenant 94 feuillets cotés en écriture du temps, est écrit à longues lignes, dix à la page, rayées à l'encre, en grosse lettre de forme, avec rubriques, initiales majuscules bleues ou rouges

avec filets de couleur alternante; grandes majuscules en or sur fond rose et bleu à filets blancs. Le n° 2 est écrit sur douze lignes, en écriture plus petite, avec rubriques et initiales en rouge; on lit en tête cette rubrique : « Anno Do-« mini millesimo quadringentesimo quinquagesimo quinto, dominus Johannes « Tardi, abbas hujus ecclesie (Saint-Paul de Verdun) fecit fieri istas benedic-« tiones que secuntur. » Sur les deux premiers feuillets de garde on a ajouté en écriture du temps : 1° L'absolution des excommuniés. – 2° Les prières que doit dire l'évêque avant de célébrer la messe, et à la fin, sur les deux derniers, une formule d'excommunication et d'absolution à prononcer par l'abbé. – Vélin fort, épais et blanc. Couvert en peau, blanc sale, traces de fermoirs en cuivre.

N° 93. (Liturgie, 9.) In-quarto sur vélin. – Pontificale. – Incipit : « Ordo ad consecrandum sanctum chrisma quod feria quincta « in cena Domini consecratur. » – Desinit : « dicens evange-« lium sancti Johannis. Postea sacris vestibus depositis omnes « vadunt in pace. » — XVe SIÈCLE.

Écrit à longues lignes, vingt à la page, rayées à la pointe sèche, en grosse lettre de forme avec nombreuses rubriques comme titres et explications; initiales majuscules rouges ou bleues. – Vélin épais, fort et assez blanc. Reliure en basane gaufrée avec nervures.

93bis. Autre exemplaire complétement identique.

94. (Liturgie, 10.) In-folio sur vélin. – Pontificale. – Incipit : « Ordo ad consecrandum sanctum chrisma quod feria quincta « in cena Domini consecratur. » – Desinit : « et gloriatur in « secula seculorum. Amen. » — XVIe SIÈCLE.

Écrit à longues lignes, vingt et une à la page, non réglées, en grosse lettre de forme, avec nombreuses rubriques, initiales majuscules en or sur couleur; au premier feuillet une majuscule fleuronnée avec bordure et encadrement, dans le bas de laquelle deux anges supportent l'écusson des armes de Goberti, évêque de Paniade, suffragant de Verdun et abbé de Saint-Vanne, qui, au XVIe siècle, remplissait les fonctions épiscopales pour les princes de Lorraine, non résidant. Au canon de la messe, une grande miniature représente dans

un portique, style et ornementation du XVIe siècle, une descente de croix. Sur le bas du verso en face, sous un petit portique d'or, on voit agenouillé l'évêque Goberti, dont le nom est écrit sur une bande d'azur au-dessous de ses armoiries, accrochées au pied d'un arbre en or. – Vélin épais, très-fort, assez blanc. Reliure en veau gaufré.

N° 95. (Liturgie, 11.) In-quarto sur vélin. – Quatuor passiones Domini nostri Jesu Christi. – Incipit : « Passio Domini « nostri Jhesu Christi secundum Matheum. » – Desinit : « Erat monumentum, posuerunt Jhesum. » — XVe SIÈCLE.

Écrit à longues lignes tracées à l'encre sur neuf portées en rouge, en minuscule; quatre grandes majuscules à fleurons en couleur sur fond d'or avec vignettes. Le premier feuillet est entièrement encadré dans une bordure en vignette or et couleur; en regard, sur une garde, une grande miniature occupant toute la page, d'une très-médiocre exécution, représentant Jésus sur la croix, entre sa mère et saint Jean; fond quadrillé or, rouge et bleu, entouré également d'une grande vignette à rinceaux et fleurons en or et couleur. A la fin on lit : « Expli- « ciunt passiones Domini per Jo. Potandi, hujus ecclesiæ quondam elemosina- « rium, scripte, cujus anima in pace requiescat. » On y a joint quatre feuillets d'un autre manuscrit, dont le premier représente la Passion et la Résurrection, au trait rouge et vert, d'une très-mauvaise exécution, suivi de diverses leçons d'évangiles, écrites sur deux colonnes de vingt-neuf lignes, en grosse minuscule du XIIe siècle, avec majuscules et titres en rouge et vert; deux grandes majuscules à fleurons et enroulements au trait sur fond rouge, pourpre et vert. – Vélin mince, souple et jaune. Sans reliure ni couture.

96. (Liturgie, 12.) Missale antiquum. – Incipit : « Ad te le- « vavi animam. » – Desinit : « Gratia tua coronet eterna. » — XIIIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni. Codex 67. » – Écrit sur deux colonnes de vingt et une lignes tracées en noir, en grosse minuscule, avec rubriques, initiales majuscules en or bruni sur fond rose ou bleu, avec filets blancs. A l'endroit du canon, on voit une grande miniature d'une exécution grossière sur fond d'or, représentant Jésus sur la croix entre la Vierge et saint Jean; au-dessous on lit la formule du serment de l'abbé de Saint-Vanne, en écriture du XVe siècle, reproduite par une main moderne sur la page précédente; elle s'énonce ainsi :

« Juramentum domini abbatis Sancti Vitoni. Ego N. promitto Deo omnipo-« tenti, beatæ Virgini Mariæ, beatis apostolis Petro et Paulo, beato Vitono, « patrono hujus loci, beatoque Benedicto ac omnibus sanctis quorum corpora « et reliquiæ hic requiescunt et venerantur ac etiam in verbo [sacerdotis] seu « [prælati] et sub voto religionis catholicæ gubernare, regere, protegere ac de-« fensare istud monasterium cum bona pace et quiete ac fraternali charitate « tractare : volendo et permittendo deinceps ipsos gaudere et potiri omnibus « suis privilegiis ac prerogativis : ac etiam de omnibus bonis abbatiæ nihil « alienare, sed alienata pro posse meo redimere, etiam destructa et reparanda « reparare et reædificare, et omnia supradicta conservare pro utilitate abbatiæ « et dominorum religiosorum. Ita juro et promitto observare quandiu in hu-« manis vixero. » Sur le feuillet antérieur et celui qui suit la miniature, trois grandes lettres historiées sur fond d'or, style du XIIIe siècle. Un peu avant la formule de serment de l'abbé on lit en français, d'une écriture du XVIIIe siècle : « Le serment que doivent prester les eschevins et officiers de Sainct Vanne. » – Vélin souple, fin et blanc, piqué d'humidité par endroits, surtout le premier feuillet déjà raccommodé et qui se découpe en lambeaux. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé en or sur cartouche noir : « Missale « antiquum. »

N° 97. (Liturgie, 13.) In-folio sur vélin. – Missale Virdunense. – Incipit : « Exorcismus salis. Exorcizo te, creatura salis. » – Desinit : « Sed transiet de morte ad vitam. » — XIIIe SIÈCLE, sub initio.

Écrit sur deux colonnes de vingt-quatre lignes, tracées à la pointe sèche, en grosse minuscule, avec rubriques; initiales majuscules en vermillon et outre-mer, à double trait. En tête du missel un calendrier du temps occupant trois feuillets; sur deux de garde, une table alphabétique des antiennes, etc., en écriture du XVIe siècle. – Vélin fort, épais, grisâtre. Reliure moderne en basane marbrée, avec nervures. Titre frappé : « Missel de Verdun. »

98. (Liturgie, 14.) In-folio sur vélin. – Missale ecclesiæ Virdunensis. – Incipit : « Sabbato sancto Pasche, hora nona, « ad officium conveniunt Domini in suppelliciis. » – Desinit : « Credite in lucem ut filii lucis sitis. » — XIIIe SIÈCLE.

Écrit sur deux colonnes de vingt-deux lignes, tracées en noir, en grosse mi-

nuscule gothique, avec notation, rubriques, initiales majuscules en or et en outremer, avec filets et festons très-délicats en rouge, bleu ou lilas. En tête du volume un calendrier occupant les six premiers feuillets non cotés. – Vélin fin, souple et blanc. Reliure moderne en parchemin blanc. Titre frappé en or et sur cartouche rouge : « Missel antique. » CC. LXXVIII feuillets cotés en rouge, en écriture du temps, formant environ les quatre cinquièmes du volume.

N° 99. (Liturgie, 15.) In-folio magno sur vélin. – Missale Virdunense. – Incipit : « Agerici episcopi. Introïtus. Statuit « ei Dominus testamentum pacis. » – Desinit : « remissio « omnium delictorum per Dominum. » — XVIe SIÈCLE.

Provient de Saint-Maur. – Écrit à longues lignes, vingt à la page, tracées en noir, en grosse minuscule bâtarde, avec rubriques, titre courant en rouge; initiales majuscules en or sur fond de couleur; grandes majuscules historiées; au verso du feuillet LXVIII, une grande miniature rehaussée d'or, représentant une descente de croix dans un portique d'or, style du commencement du XVIe siècle; au verso, en face du feuillet LIX, autre grande miniature dans le même style, représentant agenouillé sur un prie-Dieu l'évêque suffragant Goberti dont les armoiries se voient sur la face antérieure du prie-Dieu, et qui, sans doute, fit exécuter ce manuscrit; au verso LXX, on voit une autre miniature n'occupant que la moitié de la page et représentant la scène de l'*Ecce homo*. Les lettres majuscules qui devaient orner l'office de saint Airy, sur les premiers feuillets, et celui de la Toussaint n'ont pas été exécutées et sont restées en blanc. – Vélin épais, fort et blanc. Reliure moderne en peau blanche, avec nervures et traces de fermoirs. – CLIV feuillets cotés en rouge, écriture du temps, non compris l'office de saint Airy, trois feuillets, et les trois derniers de la Toussaint.

100. (Liturgie, 16.) In-folio sur vélin. – Graduale. – Incipit : « Dominica prima in Adventu Domini. Ad te levavi animam « meam. » – Desinit : « Dona eis requiem. Amen. » — XVe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Vitoni Virdunensis. Codex 3. » – Ecrit à longues lignes, en grosse lettre de forme avec initiales majuscules rouges, bleues et noires; notation musicale sur portée en rouge, rubriques. En tête du premier feuillet, la première majuscule A représente un crucifix au pied duquel est

agenouillé un personnage couronné; vignette d'encadrement accompagnée aux angles inférieurs de l'écusson d'un abbé, portant de gueules à deux étoiles d'argent, au franc quartier d'azur à dextre, à deux griffes de lion d'or surmontant un roc de même; le tout surmonté d'une crosse abbatiale. — Vélin fort, épais, assez blanc. Reliure en basane mouchetée à nervures. Titre frappé en or sur cartouche noir : « Graduale antiquum. » — 264 feuillets cotés en rouge.

N° 101. (Liturgie, 17.) In-quarto sur vélin. — Liber epistolarum per circulum anni, sive Lectionarium. — Incipit : « Dominica 1ª in Adventu. Ad Romanos. Fratres scientes quia « hora est. » — Desinit : « Et dices eis ossa arida . . . » [Lectio Ezechielis.] — XIIe SIÈCLE, sub fine.

Écrit sur deux colonnes de vingt lignes, légèrement tracées en noir, en grosse minuscule, avec rubriques; initiales majuscules en rouge vermillon et bleu outremer à filets et festons de couleur alternante. — Vélin fort et jaune, sali par l'usage; mutilé à la fin; dépouillé de sa reliure. — 143 feuillets cotés.

102. (Liturgie, 18.) In-folio sur vélin. — Evangelia per annum. — Incipit : « Dominica prima Adventus Domini se« cundum Matheum. » — Desinit : « Dum autem irent emere, « venit spon.... » — XIVe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. Alter codex 7. » — Écrit sur deux colonnes de vingt-deux lignes, en grosse minuscule, avec rubriques; grandes initiales majuscules en rouge, bleu et or, avec festons de couleur. — Vélin mince, souple et jaune, taché d'humidité. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé, ut supra.

103. (Liturgie, 19.) In-quarto sur vélin. — Lectiones evangeliorum. — Incipit : « In vigilia Natalis Domini secundum « Matheum. In illo tempore cum esset desponsata. » — Desinit : « Et glorificent patrem vestrum qui in celis est. » — XIIe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Agerici, congregationis sanctorum Vitoni et Hidulphi. » — Écrit à longues lignes, vingt-quatre à la page, en belle minuscule, avec ru-

briques et initiales majuscules en rouge minium; en tête, une plus grande majuscule à double trait sur fond vert. Sur les deux premières gardes on a transcrit quelques prières et évangiles. — Vélin fort, assez souple et jaune. Reliure en peau de truie gaufrée à deux nervures, avec trace de fermoir.

N° 104. (Liturgie, 20.) In-quarto sur vélin. — « Liber epistolarum « totius anni secundum usum insignis ecclesiæ Virdunen- « sis, quem scripsit humillimus et obsequentissimus ejus- « dem ecclesiæ bassus Remygius Richard. Anno Domini « 1672. »

Provient de la cathédrale. — Écrit à longues lignes en écriture moulée, avec rubriques, initiales de couleur et fleurons grossiers; le titre en lignes alternantes rouges et bleues. En tête on trouve une dédicace du copiste : « A mes- « sieurs, messieurs les vénérables, doien, chanoines, chapitre de l'église « cathédrale de Verdun. » — Vélin fort et jaune. Les deux plats de la couverture et les derniers feuillets ont été arrachés; dos à nervures en basane. Titre frappé en or sur cartouche rouge : « Liber epistolarum. » — 172 feuillets cotés en rouge.

105. (Liturgie, 21.) In-quarto sur vélin. — « Liber in quo con- « tinentur epistolæ et evangelia præcipuorum festorum to- « tius anni secundum usum insignis ecclesiæ Virdunensis, « quem scripsit et offert humillimus et obsequentissimus « ejusdem ecclesiæ quondam in choro puer Stephanus « Rouyer. Anno Domini 1652. »

Écrit à longues lignes en lettre moulée avec initiales majuscules de couleur, vignettes, arabesques, illustrations, rinceaux, lettres historiées, etc. — Couverture arrachée.

106. (Liturgie, 22.) Petit in-quarto. — XVe SIÈCLE.

Longues lignes contenant des antiennes et des oraisons de la Vierge à l'usage, ce semble, des processions qu'on faisait dans l'église avant la grand'messe capitulaire. On y trouve : 1° L'indication d'oraisons à dire aux fêtes de la Vierge et d'une autre oraison à ajouter : « Pro satisfactione piæ intentionis quondam

« domini Desiderii Tronson, canonici hujus ecclesiæ qui dedit singulis dominis « (canonicis) interimitibus (*sic*) duos albos et cæteris capellanis et sociis me- « dium album distributionis. » — 2° Exorcisme de l'eau et du sel, l'eau bénite, la procession avant la messe. — 3° Antiennes de la Vierge en musique notée. — 4° Pages 32, 33, traduction en français de la « formule d'excommunication à « chandelles éteintes contre tous ceux qui ont fait, font ou feront dommage « à cette église Notre-Dame de Verdun, aux personnes d'icelle, leurs hommes « et sujets, etc. »

N° 107. (Liturgie, 23.) In-folio sur vélin. — Breviarium Virdunense. — Incipit : « Invitatorium. Adoremus Dominum « qui fecit nos. » — Desinit : « De uno memorare tempore « paschali. » — XIVe SIÈCLE.

Écrit sur deux colonnes de vingt-neuf lignes, rayées en noir, en minuscule, avec portées en rouge pour le chant; rubriques, lettres historiées en or et couleur, filets, arabesques, grotesques d'une exécution très-fine et très-délicate; inachevé à partir du premier tiers. Ce manuscrit paraît avoir été exécuté pour Hugues de Bar, évêque de Verdun, de 1352 à 1361, dont on voit répétées dans un grand nombre de places les armoiries : de Bar, avec un lambel de gueule à quatre pendants, ainsi que celles de son aïeule Jeanne de Tocy : de gueule à trois pals de vair, au chef d'or chargé de trois merlettes de gueule. En tête, un calendrier avec signes du zodiaque sur écussons d'or en forme d'étoiles. — Vélin souple et jaune. Reliure moderne en parchemin blanc. Titre frappé en rouge : « Bréviaire antique. 1352. » Il existe dans une bibliothèque particulière à Paris un autre exemplaire de ce bréviaire, pareillement inachevé et complétement identique, provenant de l'ancienne abbaye de Tholey, près de Sarrelouis.

108. (Liturgie, 24.) In-octavo sur vélin. — Breviarium vetus. — Incipit : « Beatus vir qui non abiit. » — Desinit : « Domum tuam, Domine, decet sanctitudo. » — XIIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. 42 Codex. » — Écrit sur deux colonnes de trente et une lignes, rayées à l'encre, en minuscule, avec rubriques, initiales majuscules en rouge et en bleu. En tête une grande majuscule à fleurons et enroulement au double trait en rouge sur fond vert. Sur le feuillet de garde, en cursive du XVe siècle : « Simbolum Athanasii. » A la suite, un calen-

drier en minuscule du XVIe siècle, en haut duquel on lit : « Anno Domini 1540, « februarii die 15, ego bic scriptus hoc breviarium ab ecclesia Sancti Agerici re- « demi. Custine. » Cette signature se trouve aussi en rouge au bas du symbole, qui semble avoir été écrit par celui-ci. Au-dessous de la première mention on lit : « Pervenit ad Goerium Prothum, religiosum Sancti Vitoni, cui omnia læta « peto apud divini mundi gloriam. » – Vélin épais, fort et jaune. Reliure en basane noire avec gaufrure sur ais de bois. Titre frappé, ut supra.

N° 109. (Liturgie, 25.) In-octavo parvo sur vélin. – Breviarium benedictinum. – Incipit : « Dominica prima in adventu Do- « mini. Super montem excelsum ascende. » – Desinit : « Deus « qui sacrandorum ut supra. » — XIIIe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Vitoni. 46 Codex. » – Écrit à longues lignes, vingt-huit à la page, tracées en noir, en minuscule, avec rubriques, initiales majuscules en rouge et bleu avec festons et antennes de couleur alternante, quelques-unes à fleurons ou or sur fond de couleur, très-effacées. En tête du bréviaire, un calendrier avec les fêtes des saints particuliers au diocèse de Verdun. – Vélin souple, mince et gris. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « Breviarium. »

110. In-folio parvo sur vélin. – Breviarium antiquum. – « Incipit psalterium. Beatus vir. » – Desinit : « Imbuat nos « auctor salutis. » — XVe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni. Codex 43. » – Écrit sur deux colonnes de trente-deux lignes, tracées en rose, en minuscule avec majuscules rouges et bleues : au commencement une majuscule en or sur fond rose et bleu avec petite bordure. En tête un calendrier, au bas de chaque mois un quatrain. « Janvier: « In jano claris calidisque cibis pociaris. . . » A la suite des psaumes, on lit cette rubrique : « Incipit breviarium secundum usum monasterii Sancti Man- « sueti prope Tullum. » Et sur le premier feuillet de garde : « Luc Huart re- « ligieux de Sainct Mansuy. 1584. » – Vélin mince, souple et gris. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé, ut supra.

111. In-folio parvo sur vélin. – Breviarium. – Incipit : « Amic- « tum sibi imponens dicat : conscinde, Domine. » – Desinit : « Et eterno temporalis gaudio. Amen. » — XIIIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni. Codex 47. » – Écrit sur deux colonnes de vingt-neuf lignes, rayées en noir, en petite minuscule, avec rubriques; initiales majuscules rouges ou bleues avec filets, festons et antennes de couleur alternante; quelques majuscules à fleurons en or et couleur. – Vélin mince, souple et jaune. Reliure en basane noire avec écusson doré sur les plats. Titre frappé, ut supra.

N° 112. In-folio parvo sur vélin. – Breviarium. – Incipit : « Beatus « vir qui non abiit. » – Desinit : « Tamquam Caldeis quondam « fornax Babilonis. » — XIIIe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Vitoni. 64 Codex. » – Écrit à longues lignes, de vingt-huit à trente à la page, rayées en noir, en petite minuscule, avec rubriques, initiales majuscules rouges ou bleues, à filets, festons et antennes de couleur alternante; au commencement, une grosse majuscule à fleurons rehaussée d'or. En tête du volume un calendrier; des prières et parties d'offices ont été transcrites à diverses époques sur des feuillets blancs, au milieu et à la fin. – Vélin souple, mince et jaune. Reliure en basane mouchetée à nervures. Titre frappé : « Breviarium manuscriptum. »

113. In-octavo parvo sur papier. – Breviarium. – Incipit : « Ecce dies veniunt, dicit Dominus. » – Desinit : « Per cujus « negligentiam hostie consecrate putrefiunt. » — XVe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni. Codex 44. » – Écrit à longues lignes, trente-deux à la page, en petite minuscule très-chargée d'abréviations, avec rubriques, initiales majuscules en rouge; diverses parties sont indiquées par de grandes majuscules en rouge sur fond bleu ou lilas avec fleurons. En tête du volume un calendrier. – Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé : « Breviarium manuscriptum. »

114. In-octavo parvo sur vélin. – 1° Breviarium. – Incipit : « Servite Domino. Beatus vir qui non abiit. » – Desinit : « Temporalis dolor cedet gaudio. Amen » – 2° « De Sacra-« mento altaris : ad vesperas anthifona super psalmos, et « preces variæ. » — XVe et XIIIe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Vitoni Virdunensis. » – Écrit, le n° 1, sur deux co-

lonnes de vingt-six lignes, tracées à l'encre, en semi-cursive, avec initiales majuscules en rouge; le n° 2, à longues lignes, vingt et vingt-sept à la page, en grosse minuscule, plus droite, plus petite et plus serrée vers la fin. Cette dernière partie était d'abord à part et a été reliée à la suite du Bréviaire. En tête du volume un calendrier. – Vélin souple, mince et jaune. Reliure en basane mouchetée à nervures. Titre frappé : « Breviarium manuscriptum. »

N° 115. In-folio sur vélin. – Breviarium benedictinum. – Incipit : « In Adventu Domini ad vesperas. Venite, ascendamus. » – Desinit : « Immortali conjunctione fetabitur. » — XIIIe SIÈCLE.

Écrit sur deux colonnes de dix-huit lignes, rayées en noir, en grosse minuscule, avec rubriques; initiales majuscules en rouge et bleu avec festons, filets et antennes de couleur alternante. En tête une grande lettre fleuronnée sur fond d'or usé. – Vélin épais, fort et sale. Sans couvertures.

116. In-quarto parvo sur vélin. – Breviarium. – Incipit : « . . . quod enim ex te nascitur. » – Desinit : « Ora pro nobis. Ave. Psalmus Davidis. » — XIIIe SIÈCLE.

Écrit sur deux colonnes de trente et une lignes, rayées en noir, en belle minuscule, avec rubriques, initiales majuscules rouges ou bleues avec antennes, filets et festons de couleur alternante. En tête un calendrier. – Vélin mince, souple et jaune. Reliure en peau noire avec nervures.

117. In-quarto parvo sur vélin. – Breviarium. – Incipit : « In vigilia Paschæ, ad vesperas. Alleluya. » – Desinit : « distrahebantur in Sium. » — XIVe SIÈCLE.

Écrit sur deux colonnes de vingt-cinq lignes, rayées à la pointe sèche, en minuscule, avec rubriques, petites initiales majuscules en or sur fond de couleur usé et effacé. En tête un calendrier sur papier, et à la fin des prières sur plusieurs cahiers de papier ajoutés, écriture du XVIIe siècle. – Vélin mince, souple et jaune. Reliure en peau noire avec nervures; restes de fermoir en cuivre.

118. (Liturgie, 27.) In-folio maximo. – Lectionarium. – « Evan-

« gelium de vigilia sancti Andree. Incipit Passio sancti An-« dree apostoli. Passionem. » – Desinit : « A nobis ipsis au-« tem quod justi sumus. Tu autem. » — XIIIe et XIVe SIÈCLE.

Provient de la cathédrale de Verdun. – Écrit sur deux colonnes de trente et une lignes, rayées en noir, en grosse minuscule, avec rubriques; grandes initiales majuscules rouges ou bleues avec festons de couleur alternante. En tête une grande majuscule fleuronnée. – 368 feuillets cotés; les leçons ajoutées au XIVe siècle commencent au feuillet 281. Sans couverture.

N° 119. (Liturgie, 28.) In-folio sur vélin. – Lectionarium sancti Vitoni. – Incipit : « Sermo sancti Ambrosii archiepiscopi « de Adventu Domini. Propitia divinitate, fratres dilectis-« simi. » – Desinit : « Interrogans quid sit, cum jam . . . » [De omelia beati Augustini.] — XIIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni. Codex 2. » – Écrit sur deux colonnes de trente-sept lignes, tracées à la pointe sèche, en grosse minuscule, rubriques, initiales majuscules rouges, vertes, bleues; grandes capitales majuscules en couleur, avec rinceaux, enlacements; quelques-unes avec figures; au folio 55, un dessin au trait, occupant une demi-colonne, représente la naissance de Jésus-Christ et l'apparition de l'ange aux bergers. Incomplet à la fin; sur le dernier feuillet de garde on a transcrit, d'une main du XVIIe siècle, les leçons de l'office de saint François de Paule, confesseur. – Vélin fort et épais, gris et sali par l'usage. Reliure en basane gaufrée sur ais de bois, avec nervure. Titre frappé en or : « Lectionarium. »

120. (Liturgie, 29.) In-folio sur vélin. – Lectionarium. – Incipit : « Hec dicit Dominus » [Ezechiel]. – Desinit : « Tu au-« tem, Domine, miserere nostri. Deo gratias et sic finis. » — XIIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni. Codex 1. » – Écrit sur deux colonnes de trente lignes, tracées à la pointe sèche, en grosse minuscule, avec rubriques, initiales majuscules rouges, bleues et vertes avec filets ou fleurons de couleur au trait. Ce lectionnaire contient les leçons de l'Écriture, des Pères et de la Légende des Saints, à lire à matines. Sur un feuillet de garde, à la fin, en écriture du

XVIIe siècle, on a dressé la table des leçons contenues. — Vélin épais, fort, blanc jaunâtre. Reliure en basane gaufrée et déchirée sur ais de bois, avec nervures. Titre frappé sur cartouche noir en lettres d'or : « Lectionarium. » — 282 feuillets cotés.

N° 121. (Liturgie, 30.) In-folio maximo. — Lectionarium. — Incipit : « Ordo in Adventu Domini. De legenda in matutina « a tercia. » — Desinit : « salutem redderet desperans. » — XIIe SIÈCLE.

Écrit sur deux colonnes de quarante-quatre lignes, rayées à l'encre, en grosse minuscule, avec rubriques, grandes initiales majuscules à fleurons, enroulements, figures d'hommes et d'animaux en or et couleur. En tête, l'ordre des leçons sur deux feuillets à longues lignes, quelques leçons de moins sur deux feuillets à la fin. — 294 feuillets cotés au XVIIe siècle. Au verso du feuillet 185, une longue lettre d'Alphonse, sur le récit d'un combat livré aux Sarrasins, près de Calatrava, en semi-cursive du temps.. — Incipit : « Sanctissimo patri ac domino I(nnocentio III), gratia Dei summo pontifici, Alfonsus « eadem Castelle... » — Sans couverture.

122. (Liturgie, 31.) In-folio maximo. — Lectionarium. — Incipit : « In vigilia Penthecostis. Lectio prima. Lectio secun-« dum Johannem. » — Desinit : « Gloria, virtus et imperium « in secula seculorum. Amen. » — XIIe SIÈCLE, sub fine.

Écrit sur trente-sept lignes rayées à l'encre, en grosse minuscule, avec rubriques, initiales majuscules en rouge et bleu, grandes initiales majuscules à fleurons, enroulements en or et couleur. — Vélin fort et souple, jaunâtre. 211 feuillets cotés. Sans couverture.

123. In-quarto sur vélin. — Diurnale antiquum. — Incipit : « Omnipotens semper Deus, miserere. » — Desinit : « Per « Christum Dominum nostrum. Pro redeuntibus. Sal-« vum, etc. » — XIIIe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Vitoni Virdunensis. Codex 72. » — Écrit à longues lignes, dix-huit à la page, en grosse minuscule, avec rubriques, initiales majuscules rouges ou bleues, avec filets et festons de couleur alternante. En tête

du volume, un calendrier. A la fin, sur deux colonnes : « Sequuntur vigilia « mortuorum. » — Vélin mince, souple, jaune et sali par l'usage. Reliure en basane mouchetée, avec nervures. Titre frappé, ut supra.

N° 124. In-quarto sur vélin. — Diurnale vetus. — Incipit : « Pa-« ter noster qui es in celis. » — Desinit : « Et cum spiritu tuo. « Oremus. » — XVe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. Codex 72. » — Écrit à longues lignes, vingt-quatre à la page, rayées en noir, en minuscule, avec rubriques, initiales majuscules rouges ou bleues. En tête, un calendrier. — Vélin mince, fort et gris. Reliure en basane mouchetée, avec nervures. Titre frappé, ut supra.

125. In-quarto sur vélin. — Diurnale. — Incipit : « In Adventu « Domini capitulum ad vesperas. » — Desinit : « A remunera-« tione omnium bonorum vale . . . » — XIIe SIÈCLE, sub fine.

Provient de Saint-Paul. — Écrit à longues lignes, tracées à la pointe sèche, seize à la page, en grosse minuscule, avec rubriques, initiales majuscules en rouge. En tête du volume, une table déchirée, suivie d'un calendrier, comput des fêtes mobiles, etc.; puis viennent trois catalogues de reliques, savoir : 1° « Reliquie in capite ymaginis beate Marie in medio ecclesie : de cruce Do-« mini, de sepulcro Domini... 2° Reliquie in pectore Crucifixi collocate : « de ligno sancte crucis, de pulvere sanctorum Maximini, Agricii... 3° Reli-« quie in altario sancte Agathe virginis et martyris collocate : de ligno Domini, « de capillis sancte Marie Virginis... » — Vélin épais, fort et jaune. Couvert d'un côté en peau blanche sur ais de bois, l'autre côté brisé. Traces de fermoirs.

126[1]. In-quarto sur vélin. — Lectionarium. — Incipit : « Com-« memorationes sequentes dicuntur quotidie tam ad matu-« tinas. » — Desinit : « Semper protegamur adversis per, etc. » — XIVe SIÈCLE.

Écrit à longues lignes, quinze à la page, rayées à l'encre, en grosse minuscule, avec rubriques, initiales majuscules rouges ou bleues. En tête, un calendrier. — Vélin fort, épais et jaune. 549 feuillets cotés au XVIIe siècle. Restes de reliure en basane sur le dos, avec nervures.

N° 126 [2]. In-quarto sur vélin. — Diurnale. — Incipit : « Preces « et collecte infra quindecim psalmos, per tria intervalla a « sacerdote ebdomadario dicende pro familiaribus vivis et « defunctis. » — Desinit : « Liberemur per Christum Domi- « num nostrum. Amen. » — XVe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Vitoni. Codex 71. » — Écrit à longues lignes, dix-neuf à la page, tracées à l'encre, en grosse lettre de forme, avec rubriques, initiales majuscules en rouge ou bleu, avec festons, filets et antennes de couleur alternante. En tête, un calendrier. — Vélin fort, épais, assez blanc. Reliure en basane mouchetée, avec nervures. Titre frappé, ut supra.

127 [1]. In-quarto sur vélin. — Diurnale antiquum. — Incipit : « Preces et collecte infra quindecim psalmos, per tria inter- « valla. » — Desinit : « Temporalis preceptio prefigurat. » — XIVe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Vitoni. Codex 72. » — Écrit à longues lignes, dix-huit à la page, rayées en noir, en grosse minuscule, avec rubriques en vermillon ou en lettres d'or, initiales majuscules en rouge et bleu avec filets, festons et antennes de couleur alternante. Le calendrier est intercalé entre la sixième page et les suivantes, ce qui paraît provenir de l'addition d'un cahier au commencement. — Vélin mince, souple et sale. Reliure en basane mouchetée, avec nervures. Titre frappé, ut supra.

127 [2]. In-octavo sur vélin. — « Liber orationum dicendarum « ab hebdomadario in salutationibus vespertinis, tam ordi- « nariis quam extraordinariis, quæ fiunt in ecclesia cathe- « drali Virdunensi. » — 1778.

Écrit à longues lignes, avec une page de notation. — Vélin jaune et mince; reliure en veau moucheté. Titre frappé sur cartouche rouge : « Liber oratio- « num. » 52 feuillets cotés. La dernière prière est intitulée : « Pro congregatione « statuum regni. »

128. (Liturgie, 33.) In-folio parvo sur vélin. — Antiphonarium. — Incipit : « In adventu Domini, dominicis diebus canitur. »

— Desinit : « Altitudines montium ipse conspicit. Quoniam « ipse. . . » — XIIIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. Codex 63. » — Écrit à longues lignes, avec portée en noir, en petite minuscule, avec rubriques, initiales majuscules rouges ou noires. En tête du volume, un calendrier. — Vélin mince, souple, jaune gris et sale. Reliure en basane mouchetée, avec nervures. Titre frappé, ut supra.

N° 129. (Liturgie, 33.) In-octavo sur vélin. — Antiphonarium. — Incipit : « Alleluya. Alleluya. Alleluya. » — Desinit : « Ad « Nunc dimittis Ant. Vincenti dabo. » — XIIe SIÈCLE sub fine.

« Ex monasterio Sancti Vitoni. Codex 46. » — Écrit à longues lignes, onze à la page, avec portée en petite minuscule, rubriques, initiales majuscules en rouge. En tête, un calendrier. — Vélin mince, fort et jaune, rongé sur la tranche inférieure. Reliure en basane mouchetée, avec nervures. Titre frappé, ut supra.

130. (Liturgie, 33.) In-quarto sur vélin. — Processionale. — Incipit : « Ecce, carissimi, dies illa judicii. » — Desinit : « Piis « supplicationibus consequemur. » — XIVe SIÈCLE.

Écrit à longues lignes rayées en noir, sur neuf portées en rouge, en minuscule, avec rubriques, initiales majuscules rouges ou bleues, quelques-unes à filets, antennes de couleur alternante. Au commencement, deux grandes majuscules à festons et filets en rouge, bleu et vert. Sur le dernier feuillet de garde, on lit : « Anno Domini 1556, reverendus pater Nicolaus Psalmeus, « episcopus Virdunensis et comes, primarium lapidem ecclesiæ Sancti Pauli « benedixit ac posuit, vigesima sexta februarii. Idem autem antistes consecravit « quinto decembris 1574. » — Vélin souple, mince et jaune. Reliure en veau gauffré sur ais de bois brisé, avec nervures. Traces de fermoirs arrachés.

131. In-octavo sur vélin. — Ecclesiæ preces variæ. — Incipit : « Conditor alme siderum. » — Desinit : « Michi miseri« corditer largitudo per Christum. » — XVe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Vitoni. Codex 78. » — Écrit à longues lignes, vingt-

quatre à la page, en semi-cursive, avec notation, initiales majuscules en rouge. — Vélin épais, fort et jaune. Reliure en basane mouchetée, à nervures. Titre frappé, ut supra.

N° 132 [1. 2. 3]. (Liturgie, 33.) In-octavo parvo. — Antiphonarium. — Incipit : « Exaudi nos, Domine. » — Desinit : « Alleluya. « Te Deum. » — XIVe SIÈCLE.

Volumes écrits sur quatre lignes à la page, avec portée en rouge, en grosse minuscule, avec initiales majuscules en rouge. On lit sur les gardes les noms des religieux qui les ont possédés au XVIe et au XVIIe siècle. — Vélin fort, épais et blanc. Recouverts en peau. Ce sont trois exemplaires identiques.

133. In-octavo parvo sur vélin. — 1° Officiorum liber. — Incipit : « De corpore Christi, ad vesperas. Antiphona. Sacer- « dos. » — Desinit : « Salutarem consequentur effectum. » — 2° Processionale. — Incipit : « Ecce, carissimi. » — Desinit : « Ad sanctum Bartholomæum . . . » — XIVe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Vitoni Virdunensis. Codex 75. » — Écrit à longues lignes, n° 1, vingt-deux à la page, rayées à l'encre, en minuscule, avec rubriques et initiales majuscules en rouge; le n° 2, sur six portées, avec initiales majuscules rouges ou bleues à festons et antennes de couleur alternante; écriture un peu plus ancienne. — Vélin mince, souple, plus blanc dans le n° 1. Reliure en basane mouchetée, avec nervures. Titre frappé : « Officia quædam « ecclesiastica. »

134. In-trente-deux sur vélin. — Processionale antiquum. — Incipit : « Ecce, carissimi, dies illa. » — Desinit : « Deinde « litania Kyrie. » — XIIIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni. Codex 57. » — Écrit à longues lignes tracées en noir, avec cinq portées à la page, en minuscule, avec initiales majuscules rouges ou bleues, à antennes et festons de couleur alternante. — Vélin fin et souple, grisâtre. Reliure en basane mouchetée, avec nervures. Titre frappé : « Processionale antiquum. »

135. In-quarto sur vélin. — Processionale. — Incipit : « Do-

« minica prima Adventus, ad processionem. Responsorium. « Ecce, carissimi, dies illa. » – Desinit : « Doloris fortis fer- « vere memoria. E novæ. . . » — XVe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Vitoni Virdunensis. Codex 58. » – Écrit à longues lignes, avec portée en rouge, rubriques et initiales majuscules en rouge. – Vélin épais, fort et gris. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé, ut supra.

N° 136. In-octavo parvo sur vélin. – Processionale antiquum. – Incipit : « Alleluya. Ecce sacerdos magnus. » – Desinit : « Fove quod est frigidum. » — XIIIe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Vitoni. Codex 60. » – Écrit à longues lignes sur portée musicale, en minuscule, avec petites majuscules en or sur fond bleu et rose, ou bleues et rouges, avec filets et antennes. On a ajouté quelques prières notées à la fin. Écriture du XVIe siècle. – Vélin souple, mince et jaune. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé, ut supra.

137. In-quarto sur vélin. – Processionale. – Incipit : « Domi- « nica prima in Adventu, ad processionem. Responsorium. « Ecce, carissimi, dies illa. » – Desinit : « Sospes resiliet. » [De sancto Nicolao.] — XIVe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. Codex 61. » – Écrit sur huit lignes avec portée en rouge, en minuscule, rubriques, initiales majuscules en rouge. – Vélin épais, fort, jaunâtre. Reliure en basane, avec nervures. Titre frappé, ut supra. CV feuillets cotés du temps.

138. In-octavo parvo sur vélin. – Processionale. – Incipit : « Ecce, carissimi, dies illa judicis. » – Desinit : « Oramus. Al- « leluya. » — XIIIe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Vitoni. Codex 59. » – Écrit à longues lignes, avec portée musicale, en minuscule, initiales majuscules rouges ou bleues à festons, antennes de couleur alternante. – Vélin mince, souple et jaune. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé, ut supra.

N° 139. In-quarto sur vélin. – Processionale. – Incipit : « In ro-« gationibus. Exurge Domine, adjuva nos. » – Desinit : « Luce « frui cum choris celestibus. Amen. » — XIIIᵉ SIÈCLE.

Écrit à longues lignes tracées en noir, avec sept portées à la page, en petite minuscule, rubriques, initiales en rouge. Sur le feuillet de garde, on lit en lettre de forme du xvᵉ siècle : « Je suis Ducirtui. » – Vélin épais, fort et jaune. Lxxviiij feuillets cotés du temps. Reliure en peau noire, avec estampage de fleurs de lys, à nervures; fermé par une courroie et clou en cuivre.

140. In-quarto sur vélin. – Rituale abbreviatum. – Incipit : « Exorcismus salis. Adjutorium nostrum. » – Desinit : « Et pax « Domini sit semper vobiscum. » — XIVᵉ SIÈCLE.

Écrit à longues lignes, dix-huit à la page, rayées à l'encre, en grosse minuscule, avec rubriques, initiales majuscules en rouge. – Vélin fort, épais et blanc. Reliure en veau noir gauffré avec nervures.

141. In-octavo sur vélin. – Rituale et breviarium. – Incipit : « Exorcizo te, creatura salis. » – Desinit : « Et donec ponat « Jherusalem laudem in terra. » — XIIᵉ SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Vitoni. Codex 48. » – Écrit à longues lignes, le rituel sur dix-huit, le bréviaire sur vingt-deux lignes rayées à la pointe sèche, en minuscule, avec rubriques, initiales majuscules en rouge et bleu, quelques lettres fleuronnées dans le bréviaire; entre celui-ci et le rituel, un calendrier. – Vélin épais, fort, gris et jaune. Reliure en basane mouchetée, avec nervures. Titre frappé, ut supra.

142. In-quarto sur vélin. – Rituale. – Incipit : « Ordo ad « visitandum infirmum. Quando dure fidelis infirmatur. » – – Desinit : « Damnare redemptos quando. » — XIVᵉ SIÈCLE.

Écrit à longues lignes, quatorze à la page, rayées à l'encre, en grosse minuscule, avec rubriques; initiales majuscules en rouge. – Vélin mince, fort et jaune. Sans couverture.

143. In-quarto sur vélin. – Rituale. – Incipit : « Ordo ad

« visitandum infirmum. Quando dure fidelis infirmatur. » — Desinit : « Et deduc me in via eterna. » — XIIIe SIÈCLE.

Écrit à longues lignes, seize à la page, rayées en noir, en grosse minuscule, avec rubriques, initiales majuscules en rouge ou en bleu, avec festons, filets et antennes de couleur alternante. Quelques prières ont été ajoutées à la fin. — Vélin épais, fort et jaune. Reliure en peau usée sur ais de bois.

N° 144. In-quarto sur vélin. — « Incipit ordo ecclesie Sancti « Pauli Virdunensis, ordinis Premonstratensis. Ordinem an- « nualis officii quod in ecclesia Dei. » — Desinit : « Ecce ego « Johannes . . . ». — XIIIe SIÈCLE.

Provient de Saint-Paul. — Écrit à longues lignes, vingt-huit à la page, rayées en noir, en minuscule, avec rubriques, initiales majuscules en rouge. En tête, une table des offices. — Vélin souple, mince et gris. Sans couverture.

145. In-quarto sur vélin. — Ordinarium secundum usum ordinis Premonstratensis. — Incipit : « Ordinem annualis « officii quod in ecclesia Dei. » — Desinit : « Et sacerdotali « officio sunt suspensi. » — XIVe SIÈCLE.

Écrit à longues lignes, vingt-huit à la page, rayées à l'encre, en minuscule, avec rubriques, initiales majuscules rouges ou bleues avec festons et antennes. — Vélin mince, souple, très-sale. Couverture sale en parchemin.

146. In-quarto parvo sur papier. — Processionale. — Incipit : « In vigilia singularum sollemnitatum Assumptionis . . . » — Desinit : « Qui fecit celum et terram. Evovæ. » — XIVe SIÈCLE.

Écrit à longues lignes, dix à la page, rayées en rouge, avec rubriques, initiales majuscules rouges et bleues. A la fin, quelques prières en français. — Vélin mince, souple et jaune. Sans couverture.

147. In-trente-deux sur vélin. — Lectionarium. — Incipit : « Ad vesperas in vigilia Pasche dicitur Alleluia. » — Desinit :

« Summa magnificatus auctoritate Remigius. . . » — XIIIe SIÈCLE.

Écrit à longues lignes, vingt-six à la page, tracées à la pointe sèche, en petite minuscule, rubriques, initiales majuscules rouges ou bleues, avec filets, antennes et festons de couleur alternante. Au commencement, une grande majuscule en or, sur fond rose et bleu, à filets blancs. – Vélin fin, souple et mince, endommagé par l'humidité. Couvert en peau rose.

N° 148. (Liturgie, 36.) In-folio sur vélin. – Recueil ou compilation ascétique contenant : « Psalmi Davidis, Cantica « Prophetarum, Letaniæ Sanctorum, Psalterium beati Je- « ronimi, Orationes et Meditationes, Psalterium beate Marie « Virginis, alique et plurime Orationes ad eandem, ejus- « dem Lectiones variæ, Proprium sancti Johannis Baptiste « officium, Orationes seu Meditationes a bone memorie An- « selmo archiepiscopo Cantuariensi, Orationes seu Medita- « tiones devote ad beatissimam Virginem, composite a com- « pilatore hujus libri, etc. » – Incipit : « De commendatione « orationis assidue. O quam magna est jugis oratio per « quam. » – Desinit : « Ipsos hostis hominum servans a « fraude. Amen. » — XVe SIÈCLE.

Écrit sur deux colonnes de trente-huit lignes tracées en noir, en semi-cursive, avec rubriques, petites initiales majuscules en or, vermillon et outremer, avec filets, enroulements de couleur alternante, grandes majuscules fleuronnées en couleur sur fond d'or; quelques vignettes d'encadrements dont on a enlevé les miniatures ou lettres historiées. En tête du volume, une table de toutes les pièces contenues dans cette vaste compilation occupe dix feuillets, bien qu'elle ne commence qu'avec le IXe. Quelques-uns ont été enlevés également dans le volume et remplacés par des feuilles blanches. – Vélin souple et fort, gris jaunâtre. 257 feuillets cotés en rouge, écriture du temps, sans compter la table et les gardes. Reliure moderne en parchemin blanc. Titre frappé sur cartouche rouge, en or : « Psalmi Davidis, Letania « sanctorum, preces variæ. XVe siècle. » Plusieurs lettres renferment un écusson de gueules, à la croix d'azur soutenue par deux colombes.

N° 149. In-octavo sur vélin. – Psalterium antiquum. – Incipit : « Beatus vir. » – Desinit : « Cibavit illum pane vite et in-« tellectus, etc. » — XIIIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. Codex 49. » – Écrit à longues lignes, vingt-deux à la page, tracées en noir, en minuscule gothique avec rubriques, initiales majuscules rouges ou bleues, à filets et antennes; en tête, une grosse majuscule historiée, avec vignette. Le psautier est précédé d'un calendrier; à la suite, divers offices et prières extraites des psaumes. – Vélin souple, mince, jaune. Reliure en basane mouchetée, avec nervures. Titre frappé, ut supra.

150. In-octavo sur vélin. – Psalterium. – Incipit : « . . . li-« gnum quod plantatum est secus cursus aquarum. » – Desinit : « Sancte Johannes, ora pro nobis. » — XIIIe SIÈCLE.

« Monasterii Sancti Vitoni Virdunensis. Codex 50. » – Écrit à longues lignes, dix-huit à la page, rayées en noir, en minuscule gothique, initiales majuscules rouges et bleues, grandes majuscules en or sur fond rose et bleu, avec filets blancs. On a enlevé la moitié du premier feuillet qui contenait sans doute une lettre historiée. A la suite des psaumes, on trouve quelques prières et le commencement des litanies. – Vélin souple, mince et gris. Reliure en basane mouchetée avec nervures. Titre frappé, ut supra.

151. In-octavo parvo sur vélin. – Psalterium. – Incipit : « Beatus vir. » – Desinit : « Ps. Lauda Jherusalem. » — XIVe SIÈCLE.

« Sancti Vitoni. Codex 51. » – Écrit à longues lignes, vingt-cinq à la page, rayées à l'encre, en minuscule tirant sur la cursive, avec rubriques, initiales majuscules en rouge rehaussées de jaune; au commencement, une grosse lettre fleuronnée en couleur. En tête, un calendrier est suivi de l'indication des prières : « Per totum annum ad horas preces sequentes dicuntur; » elles se trouvent à la suite des psaumes en petite semi-cursive. Sur les gardes, on lit : « Frater Jacobus Sonmin, Sancti Vitoni religiosus. 1555. » – Vélin mince, souple et jaune. Reliure en basane mouchetée, avec nervures. Titre frappé, ut supra.

152. In-quarto sur vélin. – Psalterium. – Incipit : « Beatus

« vir. » — Desinit : « Donec ponat Jherusalem laudem in « terra... » — XIVe SIÈCLE.

« Ex monasterio Sancti Vitoni. Codex 69. » — Écrit à longues lignes, vingt à la page, rayées à l'encre, en grosse minuscule, avec rubriques, initiales majuscules en rouge, la première rouge et bleue. — Vélin mince, souple, jaune et sale. Reliure en basane mouchetée, avec nervures. Titre frappé, ut supra.

N° 153. In-quarto parvo sur vélin. — Psalterium abbreviatum cum precibus. — Incipit : « Oratio dicenda ante psalterium. « Suscipe, digneris, Domine. » — Desinit : « Que de mortis « hujus tumba... » — XIIe SIÈCLE.

« Sancti Agerici Virdunensis. » — Écrit à longues lignes, dix-sept à la page, rayées en noir, en minuscule, avec rubriques, initiales majuscules en rouge, vert, bleu outremer, avec festons de couleur. En tête du volume, une petite pièce sur les anges :

1. Angele, tu Michael, quem celestes venerantur.
2. Angele, tu Gabriel, existens preco Marie.
3. Angele, tu Raphael, infirmorum medicamen.

A la suite, une espèce d'homélie : « Majus miraculum est de propria carne « fomitem eradicare luxurie. » — Vélin épais, fort et blanc. Sans couverture.

154. In-octavo sur vélin. — Horarum liber. — Incipit : « In « principio erat verbum. » — Desinit : « Per Christum Do- « minum nostrum. Amen. » — XVe SIÈCLE.

Écrit à longues lignes tracées en rose, vingt et une lignes à la page, en petite lettre de forme, avec nombreuses miniatures de médiocre exécution, initiales majuscules en couleur sur or; à chaque page, une bordure sur la marge extérieure à rinceaux et fleurs en couleur sur fond d'or. En tête du volume, un calendrier avec vignettes et miniatures, également écrit en noir, bleu et cramoisi. Sur le premier feuillet : « Ex bibliotheca J. F. D. d'Attel, « 1824. » — Vélin mince, souple, grisâtre. Reliure en veau moucheté, avec dorures. Titre frappé : « Heures. »

155. In-folio long sur papier. — « Registrum conclusionum « quotidianarum et actorum capituli insignis ecclesiæ Vir-

« dunensis ad Romanam ecclesiam nullo medio pertinen-« tis, incipiens die Mercurii vigesima sexta mensis Junii, « anni a nativitate Domini millesimi sexcentesimi decimi « tertii, Jacobo Husson, notario apostolico, scriba seu secre-« tario. »

Écrit à longues lignes. La dernière délibération est du lundi 23 juin 1614. Couvert en parchemin.

N° 156. In-quarto sur papier. – « Dissertation sur l'époque de « l'église de Verdun et l'état général des bénéfices, cures, « annexes et hameaux du diocèse; les collateurs ecclésias-« tiques et séculiers; les revenus des bénéfices; les noms des « évêques et des curés, avec une table à la fin. » – Incipit : « La plupart des églises épiscopales. » – Desinit : « Wadon-« villi, Wadonis villa. » — XVIIIe SIÈCLE.

Écrit à longues lignes jusqu'à la page 32, et disposé pour le reste en tableaux, par ordre de décanat. 456 pages, suivies de deux tables. Reliure en basane marbrée, avec nervures. Titre frappé : « Polium Virdunense. »

157. In-folio sur papier. – Quatuor evangelia. – Incipit : « Evangelium secundum Matheum. » – Desinit : « Scribendi « sunt libros. Explicit evangelium secundum Johannem. » — 1458.

« Iste liber est domus Sancti Albani juxta Treverim, ordinis Carthusiensis. » – Écrit à longues lignes, vingt et une à la page, tracées en noir, en petite minuscule avec initiales majuscules rouges et bleues. A la fin on lit : « Anno Do-« mini millesimo cccc° lviii, in profesto sancti Pantaleonis et sociorum ejus « inceptus fuit liber iste et in profesto sancti Benedicti abbatis, scilicet tertia « feria ante Pascham et diem sanctissime Annuntiationis dominice finitus per « manum cujusdam pauperis fratris ordinis Carthusiensium, monachi professi « domus Sancti Albani prope Treverim, ad laudem, etc. » Il est passé de là à la bibliothèque de M. Nothomb à Longlaville près Longwy, puis à celle de M. d'Attel, qui l'a légué à la ville de Verdun. – Reliure en peau gaufrée à nervures. CLI. feuillets cotés.

N° 158. In-quarto sur papier. – Remarques sur l'ancienneté de la ville de Verdun et de son origine. – Incipit : « Le circuit « de l'ancienne forteresse de la ville. » – Desinit : « Que « M. Ermenfroid fit bâtir et fit dédier. . . » — XIXe SIÈCLE.

Écrit en cursive à longues lignes, vingt-quatre à la page, contenant 192 feuillets. Incomplet à la fin; sans couverture.

APPENDICE

COMPRENANT

LA LISTE DES MANUSCRITS AJOUTÉS AU FONDS PRIMITIF.

N° 159. In-folio. – « Histoire de l'église de Verdun, » par M. Martinet, doyen de Montzéville. – En tête : « Extrait du plaidoyer de Me Ch. Hullot « contre le chapitre de la cathédrale de Verdun. » — XVIIIe SIÈCLE.

160. In-folio. – Recueil de documents sur la ville, les évêques, les couvents et les paroisses de Verdun.

Collection Sirejean.

161. Liasse d'actes civils relatifs à des familles bourgeoises de Verdun. — De 1591 à 1720.

162. 1° « Pied terrier de la prévôté de Charny, 1634. » – 2° Comptes de la mense épiscopale pour 1715. – 3° Titres originaux du XVIIIe siècle concernant les propriétés et baux de l'évêché. – 4° « Remarques sur la ma- « nière de compter l'année aux assises de Nancy. » XVIIIe siècle. – 5° Pièces sur la Révolution, les guerres, etc. de Napoléon Ier.

163. In-folio. – Recueil de divers mémoires et notes pour l'histoire du Verdunois, notamment : 1° L'analyse des pièces relatives à Verdun pendant la Révolution, et conservées aux Archives nationales. – 2° Inventaire des titres verdunois conservés au Trésor des chartes et à la Bibliothèque nationale (coll. de Lorraine, fonds S. Germain fr., coll. Dupuis). – 3° Notes sur saint Saintin. – 4° Notes sur l'évêque François de Lorraine. – 5° « Histoire de l'église et des évêques de Verdun. » – 6° « Notes sur « Verdun. » – 7° « Mémoire sur la ville de Verdun, » par L. Clouët, médecin de l'hôpital militaire de Verdun. – 8° Notes et documents divers

pour la topographie et la généalogie du pays verdunois, entre autres seize chartes françaises originales (1290-1593).

Collection Ch. Buvignier.

N° 164. In-folio. – Notes de Mathieu Husson sur Wassebourg. – Copie (d'après le vol. CII de la collection de Camps à la Bibliothèque nationale) allant jusqu'au fol. 298 de Wassebourg. Un registre; titre frappé : « M. Husson, « *Notes sur Wassebourg*, I. »

Collection Ch. Buvignier.

165. In-douze. – « Almanach historique de la ville et du diocèse de Verdun-« sur-Meuse pour l'an de grâce 1777, par un Verdunois » (dom Cajot l'aîné).

Collection Ch. Buvignier.

166. In-quarto parvo. – « Mémoire sur la ville de Verdun (Meuse), » 1836, par M. Vistot, lieutenant d'infanterie légère.

Collection Ch. Buvignier.

167. In-quarto. – Extrait d'un cahier manuscrit intitulé : « Recueil des an-« ciennes sépultures et épitaphes de l'église Sainct-Paul-les-Verdun. » — XVIIIe SIÈCLE.

168. In-folio. – Description des tombes et des épitaphes qui se voyaient en 1755 dans la cathédrale de Verdun et dans le cloître adjacent.

Collection Ch. Buvignier.

169. In-octavo. – Journal du chanoine Guédon, archiviste de la cathédrale de Verdun, 1718-1739.

Collection Ch. Buvignier.

170. In-quarto parvo. – « Collectio statutorum et præceptorum synoda-« lium in diœcesi Virdunensi publicatorum. » Recueil formé en 1726 par Nicolas-François-Pulchrône Sauvage : 1° Liste des évêques de Verdun, d'après l'original de l'évêque Jean de Sarrebruck, et continuée jusqu'à

Mgr d'Hallencourt. – 2° « C'est la manière et ordonnance de la venüe de « un novel eveque quand il vuet premier entrer en sa pité; » copie d'après un registre de l'évêque Jean de Sarrebruck en 1404, qui était conservé aux archives de l'évêché. – 3° Statuts synodaux et ordonnances épiscopales de 1401, 1579, 1599, 1611, 1616, 1678 et, sauf quelques lacunes, de 1682 à 1723, copiés d'après les originaux, ou d'après des copies collationnées, ou enfin sur des imprimés. – 4° Statuts du concile provincial de Trèves en 1310.

N° 171. In-quarto. – « Pouillé du diocèse de Verdun ou dénombrement des « bénéfices du diocèse en 1750. » — XVIIIe SIÈCLE.

Collection Ch. Buvignier.

172. In-quarto. – « Remarques de plusieurs choses advenues en Lorraine, « terres des évêchés de Metz et Verdun, nottamment les environs d'Étain, « Briey, etc. 1587-88 et 89; recueilly par Me Pierre Vuarin, continué jus- « qu'en 1665. »

Collection Ch. Buvignier.

173. Deux volumes in-folio. – Recueil de pièces sur Verdun, originaux et copies.

Collection Ch. Buvignier.

174. Quatre volumes in-folio. – « Archives historiques de Verdun. » Copies de pièces depuis 1210.

175. Sept volumes in-quarto. – Extraits des registres originaux de l'hôtel de ville de 1573 à 1789, par M. Ch. Buvignier.

176. In-folio parvo. – Recueil de documents historiques relatifs à l'évêché de Verdun, du XIIIe au XVIIIe siècle.

Collection Ch. Buvignier.

177. In-folio parvo. – Notes et documents relatifs au chapitre de la cathédrale de Verdun.

Collection Ch. Buvignier.

N° 178. In-folio parvo. – Documents sur l'histoire ecclésiastique de Verdun. Originaux et copies.

Collection Ch. Buvignier.

179. In-folio parvo. – Notes et documents (mêlés d'imprimés) du XVIe au XIXe siècle sur « Verdun. Cité. »

Collection Ch. Buvignier.

180. In-folio parvo. – Notes et documents relatifs à « Verdun. Justice. »

Collection Ch. Buvignier.

181. In-folio. – Cartulaire de l'évêché de Verdun. Copie.

Collection Ch. Buvignier.

182. In-folio parvo. – Cartulaire du chapitre de la cathédrale de Verdun. Copie. Voir n° 5.

Collection Ch. Buvignier.

183. In-folio. – Notes sur l'Histoire de Verdun par Roussel et documents pour l'histoire du chapitre de Verdun.

Collection Ch. Buvignier.

184. In-folio. – Cartulaire de Saint-Vannes, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds Bouhier, n° 69 *bis*). Copie avec notes et variantes.

Un volume écrit par M. Ch. Buvignier, provenant de sa collection.

185. In-quarto. – Notes sur l'histoire de Verdun, tirées des archives des hospices.

Collection Ch. Buvignier.

186. In-quarto. – Notes empruntées aux archives de l'hôpital Sainte-Catherine de Verdun.

Collection Ch. Buvignier.

N° 187. In-quarto. – Notes recueillies sur les minutes des notaires de la ville de Verdun.

Collection Ch. Buvignier.

188. In-quarto. – Recueil de notes et d'extraits relatifs au Verdunois.

Collection Ch. Buvignier.

189. In-folio. – Documents relatifs à l'évêché de Verdun. Copie.

Collection Ch. Buvignier.

190. In-folio. – Recueil de documents relatifs à l'histoire de Saint-Vannes Copies et extraits.

Collection Ch. Buvignier.

191. Chartes françaises ou latines, de 1213 à 1598, relatives aux établissements religieux de Verdun.

192. In-folio. – Notes et pièces relatives aux établissements religieux du département de la Meuse.

Collection Ch. Buvignier.

193. In-folio. – « Les protestants dans la cité et l'évêché de Verdun. » Extraits de documents inédits de 1552 à 1567.

Collection Ch. Buvignier.

194. In-folio parvo. – Copies de pièces et de biographies épiscopales pour l'histoire de Verdun aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Collection Ch. Buvignier.

195. In-folio. – 1° Matériaux pour servir à l'histoire de Verdun, extraits des Archives de la Meuse. – 2° Extraits des notes de M. Galyot, secrétaire de Mgr Desnos, dernier évêque de Verdun avant la Révolution.

Collection Ch. Buvignier.

196. In-quarto. – Recueil de documents relatifs aux établissements religieux de Verdun.

Collection Ch. Buvignier.

N° 197. In-folio. – Recueil de pièces relatives à l'histoire des corporations d'arts et métiers, etc. à Verdun.

Collection Ch. Buvignier.

198. In-folio. – Recueil contenant la copie du *Livre de Melinon*, suivie de pièces sur les diverses juridictions de Verdun.

Collection de Ch. Buvignier.

199. In-quarto. – 1° « Coustumes du bailliage de Clermont. » – 2° « Cous-« tumes generalles de la cité, evesché et comté de Verdun appellées les « coustumes et droicts de Saincte-Croix. » – 3° « Estat et memoire des re-« glements et appointements ordinaires qui se rendent en l'expedition « des causes au siege du bailliage de Saincte-Menehould. » – 4° Règlements et arrêtés concernant les prévôtés de Stenay, Dun, Clermont, Varennes et Montzéville.

200. In-quarto. – « Coutume générale de la cité, évêché et comté de Ver-« dun, communément dite *de Sainte-Croix.* » Copie.

201. In-quarto parvo. – Commentaire sur la coutume de Verdun.

202. In-quarto. – « Grand vendage ou règlement général pour les fermes « de la ville de Verdun. »

203. In-quarto. – « Grand vendage de la ville de Verdun, » suivi du « Nou-« veau règlement pour les fermes. »

204. In-octavo. – « Règlement des impositions de la ville de Verdun, com-« munément dit *Grand vendage*, avec le règlement pour les fermes de la-« ditte ville du 12 juillet 1693. — 1774. »

205. In-octavo parvo. – « Tarif général des droits qui se perçoivent sur les « fermes domaniales et d'octrois de la ville de Verdun, précédé et suivi « de quelques observations, par Me Varaigne, secrétaire de laditte ville. »

Autographe de la fin du XVIIIe siècle.

206. In-quarto. – Les fermes domaniales et les octrois de Verdun. Copie moderne.

Collection Ch. Buvignier.

N° 207. In-quarto. — Recueil de chartes et documents pour l'histoire de Verdun et du Verdunois.

Collection Ch. Buvignier.

208. In-folio. — 1° « État des revenus et des charges de la ville de Verdun » (19 janvier 1788). — 2° « Extrait des délibérations de l'hôtel de ville » en 1590. — 3° « Observations sur les maladies qui règnent le plus com-« munément à Verdun. » — 4° Pièces diverses.

209. In-quarto. — Procès-verbaux des assemblées des trois ordres du bailliage de Verdun pour les états généraux de 1789.

210. Trois volumes in-folio. — Recueil de pièces originales et copies (1789-1795).

Collection Ch. Buvignier.

211. In-folio parvo. — « Reddition de Verdun en 1792, » d'après les procès-verbaux de l'enquête faite, en octobre 1792, par la Commission municipale provisoire.

Collection Ch. Buvignier.

212. In-folio. — « Extraits des registres de la Société républicaine de Ver-« dun, du 28 brumaire au 25 pluviôse an II. »

Collection Ch. Buvignier.

213. In-folio. — Recueil. Mission révolutionnaire dans le département de la Meuse des citoyens Bô et Mallarmé.

Collection Ch. Buvignier.

214. In-folio. — Recueil de dessins, notes et pièces du XVe au XIXe siècle (originaux ou copies), se rapportant à la noblesse du Luxembourg, des Trois-Évêchés, de Lorraine et Bar.

Collection Ch. Buvignier.

215. In-folio. — Recueil de pièces originales, parchemin et papier, du XIVe au XVIIIe siècle, relatives à l'histoire générale du Verdunois, recueillies en partie dans les archives de Belgique.

Collection Ch. Buvignier.

N° 216. Notes diverses de M. Ch. Buvignier sur l'histoire de Verdun et autres documents.

Collection Ch. Buvignier.

217. In-folio magno. – « Pièces à l'appui de la généalogie de Watronville. » Copie.

Collection Ch. Buvignier.

218. In-folio. – 1° Notes de M. Ch. Jussy, pour servir à l'histoire de Verdun. – 2° Fragment d'une Histoire de Verdun, de 959 à 986, par le même.

Collection Ch. Buvignier.

219. In-folio. – Recueil de documents sur François de Chevert, avec autographes.

Collection Ch. Buvignier.

220. In-quarto. – « Mémoires pour la vie de M. François Chevert, recueillis « par M. Langlois, chanoine et grand-chantre de la cathédrale de Verdun. « 1784, » suivis de diverses épitaphes verdunoises, de « Remarques sur « trois anciennes familles de Verdun, les La Porte, les Azennes et les « Estouff, » par le même.

Collection Ch. Buvignier.

221. In-folio. – « Chevert. » Recueil de notes et pièces pour son histoire.

Collection Ch. Buvignier.

222. Recueil de notes et documents sur Verdun.

Collection Jeantin.

223. In-folio. – Recueil de documents et notes historiques du XIIIe au XVIIIe siècle, concernant Bar, Montmédy, Clermont, Dun, Varennes, Jametz, etc.

Collection Ch. Buvignier.

224. In-folio. – Recueil historique sur Marville (Meuse), par D. Tabouillot. Copie.

Collection Ch. Buvignier.

N° 225. In-folio. — « Édits et ordonnances de Lorraine. — Recueil de Ch. Re- « boursel. 1349-1631. » Ce volume renferme seulement : le livre VIe, *Du Domaine;* — le VIIe, *Des Salines;* — le VIIIe, *Des Mines et Monnaies;* — le IXe, *Des Eaux, Forêts et Chasse;* — le Xe, *Des anciens et nouveaux Impôts.*

Collection Ch. Buvignier.

226. In-dix-huit. — Note sur la station *ad fines* de la voie romaine entre Verdun et Metz, par M. Brizion.

Collection Ch. Buvignier.

227. Petit in-folio sur papier. — Chronique de Jean le Châtelain : « Cro- « nicques de la ville de Metz extraites d'un manuscript en l'an 1637, par « Pierre Rouyer, estant en la ville de Pont réfugié à cause des guerres. » — Incipit :

Dieu soit à mon commencement,
Jésus son fil pareillement.....

Et ainsi de suite, par quatrains. — Desinit :

L'an mil cinq cents octante trois,
Le duc d'Espernon, mignon du Roy,
Vint faire son entrée à Metz,
Le vingt-sixième jour de juillet.
Finis.

228. In-quarto parvo. — « Histoire de Metz depuis son establissement jus- « qu'en l'année 1489. »

Collection Ch. Buvignier. — Les dernières pages manquent, et ce manuscrit, qui est du XVIIIe siècle, s'arrête à l'an 1471.

229. Deux volumes in-folio parvo. — « Nobiliaire de Champagne en deux « volumes, copié en 1764 sur celuy qui a été fait en 1667 par M. de « Caumartin. »

230. In-folio parvo. — « Abrégé des dernières guerres de l'Europe vers la « fin du siècle précédent; » (de 1683 à 1693.) « A Metz, 1732. »

231. In-folio. — Journal autographe d'un marin pendant la guerre des Indes, du 22 avril 1758 au 17 janvier 1761.

N° 232. In-octavo. — Recueil de « Pièces curieuses » en vers et en prose du XVIIIe siècle.

Bibliothèque du comte R. C. de Wignacourt.

233. In-octavo. — Recueil : 1° « Lettre de M. Linguet à M. le comte de Ver-« gennes. » — 2° « Les Mannequins, conte ou histoire, comme l'on vou-« dra. » — 3° Diverses pièces relatives à Turgot. — 4° « Considérations sur « l'inaliénabilité du domaine de la Couronne, par de Varennes, 1775. »

Bibliothèque du comte de Wignacourt.

234. In-octavo. — Recueil : 1° Relation de la bataille d'Hastembeck, avec lettres, mémoires et réflexions y relatives. — 2° Discours du comte de Limminghe aux États du Brabant, 23 avril 1787. — 3° Pièces mêlées sur l'affaire du Parlement, 1771-1775. — 4° Extraits de journaux sur le Masque de fer.

De la bibliothèque du comte de Wignacourt.

235. In-quarto parvo. — « Lettres et mémoires coppiés sur les originaux « trouvés à la mort de M. Danthouard dans ses papiers. 1770. »

236. In-octavo. — « Voyage de Jérusalem fait par le fr. Tondeur, religieux « minime, l'an 1717. »

237. Neuf volumes in-quarto. — « Voyages de Monsieur de *** (Raigecourt) « en France, en Italie, en Allemagne, en Suisse et aux Païs-Bas, conte-« nant la description géographique et historique de toutes les provinces, « villes et païs qu'il a parcourus et des routes qu'il a faites. » Autographe de la fin du XVIIIe siècle.

238. Onze volumes in-quarto. — « Voyages en Suisse de M. de *** (Raige-« court) de 1778 à 1787. »

239. In-quarto. — Récit de la campagne de 1746 en Italie.

240. In-folio. — « Projet d'un cahier de pouvoirs et d'instructions pour les « députés aux états-généraux (1789) de l'Assemblée des trois ordres du « bailliage, » par de*** (Raigecourt).

N° 241. In-quarto. — « Table générale de tous les différents objets qui font la « matière de l'*Histoire générale des voyages*, traduite de l'anglois et conti« nuée par l'abbé Prévôt, avec la table des *Suppléments* qui ont été ajoutés « à cette histoire et qui contiennent les *Additions* de l'édition d'Hollande. »

242. In-quarto. — Notes de théologie rédigées en latin, en 1719.

243. Trois volumes in-quarto. — Recueil de dissertations théologiques (en français) relatives aux controverses du XVIIe et du XVIIIe siècle. A la fin du deuxième volume, pièces relatives à l'expulsion du P. Sauvage hors de Verdun, lors de la suppression de son ordre.

244. In-quarto. — Dissertations théologiques de 1750 à 1766.

245. In-quarto. — Dissertations théologiques de 1773 : « Prédestination et « grâce. »

246. In-quarto parvo. — « De arte rhetorica libri IV, 1764; » rédigé par Fr. Sainctelette, élève au collége de Verdun. A la suite, programme imprimé d'un exercice de rhétorique pour 1764.

247. In-quarto. — Métaphysique rédigée en latin par J. Fr. Sainctelette, élève de philosophie au collége de Verdun en 1765.

248. Quatre volumes in-quarto. — Traités de théologie rédigés au séminaire de Verdun, en latin, de 1767 à 1770, par J. Fr. Sainctelette, Verdunois, élève dudit séminaire.

249. Quatre volumes in-quarto. — « Institutiones philosophicæ, » par Jean François Sainctelette, prêtre, maître ès-arts, professeur au collége de Verdun. Autographe.

250. In-quarto. — « In universam Aristotelis philosophiam commentarii. » (La logique seulement.)

251. In-folio. — « Elementa philosophiæ ad usum scholarum accommo« data. » Paris, 1762.

N° 252. Huit volumes in-quarto. — «Philosophia DD. Turquet, scripta a «C. S. Boitel. Parisiis, anno Domini 1765-1767.»

253. In-quarto. — «Institutiones philosophicæ traditæ in schola seminarii «Metensis a Sancta Anna.» XVIIIe siècle. A la fin, la table des baptêmes faits à Verdun de 1745 à 1787.

254. In-quarto. — «Lettres sur la philosophie de Marc-Aurèle, par M. de «Joly.» (Cf. *Journal des Savants*, 1768-1769.)

255. Trois volumes in-quarto. — «Philosophie de M. Jacquemin, an-«née 1823.»

256. In-quarto. — Notes et matériaux pour servir à des sermons. «Rou-«vroy, canonicus Montisfalconensis.»

257. Sept volumes in-quarto. — Catalogue analytique et critique d'ouvrages rares, singuliers ou importants sur la philosophie, les sciences naturelles, l'histoire ancienne, profane et sacrée, l'histoire de Rome et du Bas-Empire, ainsi que sur des matières rares et singulières, par J. F. Langlois (l'aîné), chanoine de la cathédrale de Verdun.

Il manque plusieurs volumes à cette collection, commencée en 1768.

258. Deux volumes in-quarto. — «Catalogue des livres rares ou qui traitent «de matières singulières, avec une courte analyse de ce qu'ils renferment «et le jugement qu'il en faut porter,» par le chanoine J. F. Langlois. Verdun, 1770.

Autographes.

259. In-quarto. — «Catalogue critique et historique de tous ceux qui ont «écrit sur les conciles de Pise, de Constance et de Basle, avec des re-«marques et des anecdotes curieuses sur ces conciles, par M. Langlois, «chanoine et grand-chantre de la cathédrale de Verdun. 1785.»

Autographe.

260. In-quarto. — Recueil de dissertations critiques, par le P. Tournemine et autres.

Ce volume faisait partie de la collection du chanoine Langlois.

N° 261. Dix volumes in-quarto. — « Le spectacle de l'univers. » Recueil de théologie, éducation, etc. (XVIIIe siècle), attribué à M. Marchal, ecclésiastique de Gondrecourt (Meuse).

Tomes I, III, VI, VII, VIII, X, XI, XIII et XIV, plus un volume non coté et qui parait être le premier essai de ce travail; en tout dix volumes.

262. Cinq volumes in-quarto parvo. — « Antiphonarium sanctæ ecclesiæ « metropolitanæ Remensis. »

Écrit en 1761 par Ph. Trousslard, préfet de musique, *serpens* et *cornicus* de l'insigne église collégiale de Montfaucon (Meuse).

263. In-douze parvo. — « L'office des morts, » par M. Nicolas Chapelle, curé de Brasseite, en l'année 1787.

Écriture moulée imitant les caractères d'imprimerie.

264. In-octavo parvo. — « Retraites spirituelles. Tome second. A l'usage de « sœur Angélique. » — 1778.

265. In-octavo parvo. — Recueil de prières et pensées pieuses, par des religieuses bénédictines.

266. In-octavo parvo. — Règlement de la congrégation de l'Oratoire de J. C. N. S. établie par le cardinal de Bérulle.

« Écrit par François Mangin, dans la maison de l'institution à Paris, ce 20 octobre « 1746. » — Reliure du temps. Sur les plats : « Jesus Maria » dans une couronne d'épines.

267. In-quarto. — Même ouvrage que le précédent, augmenté de divers règlements, observations et exercices de piété.

Reliure du temps, avec la devise « Jesus Maria. »

268. Dix-sept volumes in-folio. — Procès-verbaux des assemblées du clergé de France des années 1561, 1567, 1579-1580, 1582, 1584-1586, 1588, 1595-1596, 1598, 1600, 1602, 1605-1606, 1608, 1610, 1612, 1615, 1617, 1619, 1621, 1625, 1628, 1641, 1682.

Provient de l'abbaye de Saint-Paul.

269. In-folio. — « Les mémoires de Mgr de Montchal, archevesque de Thou-

« louse, avec le journal de l'assemblée généralle du clergé de France « tenüe à Mante l'an 1641, par le dit seigneur archevesque, l'un des pré- « sidens de la dite assemblée, » suivis de plusieurs « Actes justifica- « tifs. »

A appartenu « à M. l'abbé de Louvois » et depuis à Saint-Paul de Verdun.

N° 270. In-folio. – « Procez-verbaux des assemblées particulières du clergé de « France depuis l'an 1616 jusques en l'an 1698. »

A appartenu à l'abbé de Caumartin, et à Saint-Paul depuis 1768.

271. In-folio. – « Cahiers du clergé des années 1608, 1610, 1612, 1615 « et 1700. – Inventaire des comptes des décimes qui sont à la Chambre « des comptes de Paris. »

Provient de Saint-Paul.

272. Deux volumes in-folio. – « Journal de l'Assemblée générale du clergé « de France (1635), composé par le S^r de St Josse, ancien agent secré- « taire de la dite Assemblée, *in quo omnia sunt scripta nude.* »

273. In-folio. – « Rapport des anciens agens du clergé de France fait à « l'assemblée tenue en 1715. »

274. In-folio. – « Cérémonial des assemblées généralles du clergé de France, « tant décennales que des comptes, tiré des procez-verbaux de celles qui « ont esté tenües à Paris ès années 1650, 1655 et 1660. »

Provient de Saint-Paul.

275. In-octavo. – « Breviarium historicum sive synopsis historiæ univer- « salis, cum ecclesiasticæ tum prophanæ, variis annotationibus ex SS. Pa- « tribus et aliis scriptoribus desumptis confirmatæ et illustratæ; a primo « temporis initio usque ad XVII^m ecclesiæ sæculum. – Tomus I^us, Veteris « Testamenti necnon trium ecclesiæ sæculorum historiam complectens. »

276. In-quarto. – « Réflexions sur la notoriété de droit et de fait. »

277. In-folio. – « Table des principaux articles du *Journal des Curés*, » du 15 novembre 1806 au n° 138 de 1811.

N° 278. In-quarto parvo. – « Tableau de tous les cas possibles dans chaque « ordre de successions suivant le Code civil, et des dispositions du Code « qui s'appliquent à ces différents cas. »

Écriture de François Clouët, bibliothécaire.

279. In-quarto. – Recueil : 1° « Anicii Manlii Severini Boethi opera mathe- « matica, ac arithmetica. » – 2° « A. M. S. Boethi Harmonica ex Nico- « macho potissimum et subinde ex Cl. Ptolemæo translata; hic vero ad « eosdem necnon ad Aristoxeni, Euclidis, Alypii, Gaudentii, Bacchii « senioris, Aristidis Quintiliani, Martiani Capellæ, et, e recentioribus, « Fr. Marini Mersenni et J. Ramæi collata. »

280. In-quarto. – Traités de morale et de physique en latin.

281. In-quarto. – « Physique. » — XVIIIe siècle.

282. In-quarto. – « Traité des maladies de la teste, » suivi de « Remarques « sur l'anatomie. »

« Ex libris Jussy, 1740. »

283. In-quarto. – « Géométrie praticque tirée des éléments d'Euclide et « autres autheurs célèbres de nostre temps, par Andry Ernoldi Imperiale, « dit *Bentivole*, bourgeoy de Bruxelle et de Liége (aagé de 88 ans l'an « 1697); chez l'imprimeur Le Bon Bras. » – « Je suis au Sr Lalance, « ingénieur de Son A. R. de Lorraine, depuis le 23 juin 1718. » — XVIIe SIÈCLE.

284. In-folio parvo. – « Traité d'horlogiographie, » avec figures. — XVIIIe SIÈCLE.

285. In-octavo parvo. – « Catalogue de plantes, de dom Cajot (le jeune), « trouvé à la bibliothèque de Verdun. »

Autographe.

286. In-octavo parvo. – « Recueil d'estampes d'après les plus beaux tableaux « et d'après les plus beaux dessins qui sont en France. » (École romaine.) — XVIIIe SIÈCLE.

N° 287. In-quarto parvo. – « Introduction à la connaissance des médailles, sur « le manuscrit original de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans. »

Collection d'Attel. – Beau manuscrit du XVIIIe siècle.

288. In-folio. – « Excerpta de nummis. » Recueil de dissertations et notes sur la numismatique.

Collection de M. François Clouët.

289. In-folio parvo. – « Description abrégée du département du Var, en « exécution de la circulaire du ministre de l'intérieur en date du 26 germinal an VII, par Fabre, ingénieur des ponts et chaussées à Draguignan; « terminé le 8 prairial an VIII. »

290. In-quarto. – Leçons de géographie professées en 1837, avec cartes.

291. In-octavo parvo. – Sommaire d'un cours d'histoire naturelle professé au collége de Verdun de 1837 à 1843, par M. Hubert Lucas.

Autographe.

292. In-quarto parvo. – Programmes détaillés et leçons *in extenso* du cours d'histoire naturelle, par M. H. Lucas.

Cahiers autographes.

293. In-octavo parvo. – Évangile de saint Matthieu en hébreu, avec le texte de la Vulgate en regard. — XVIIIe SIÈCLE.

294. In-quarto parvo. – Abrégé de grammaire chaldaïque, précédé de notions sur le syriaque et rédigé en latin.

Provient de Saint-Paul.

295. In-octavo magno. – « Les Pseaumes de David avec les cantiques de « l'église en vers françois, » par M. Denau, conseiller au bailliage de Verdun, mort en 1771.

296. In-octavo. – Recueil : 1° « Nouvelle méthode pour apprendre le latin, « laquelle comprend tout ce qui regarde la grammaire; 7e édition. A « Chalons, chez Cl. Bouchard, 1698. » Imprimé avec corrections manus-

crites. — 2° « Prosodiæ compendium in usum scholæ Mozomensis. » Manuscrit. — 3° « Recueil des mots françois qui s'expriment diversement en « latin, selon les différentes idées qu'ils expriment. » — 4° « Modus sciendi « seu brevis ad omnes scientias apparatus, » par D. Rupert Regnault.

Provient de Saint-Vanne.

N° 297. In-octavo. — Recueil : 1° « Hymnodia sacra, » par dom R. Regnault. — 2° « Nouvelle méthode pour apprendre le latin, 8ᵉ édit. A Reims, chez « B. Multeau, 1704, » avec nombreuses corrections. — 3° « Linguæ sanctæ « elementorum synopsis, » grammaire hébraïque, en latin. — 4° Commencement d'une *Méthode grecque*.

298. In-octavo. — « Poëme héroïque fait par M. Le Conte, régent de la « classe d'humanitez au collége Mazarin : *Antonius Paulum deserta rupe* « *degentem Invisens.* » — XVIIIᵉ SIÈCLE.

299. In-quarto. — « Monumentum honoris . . . . . domino De l'Eau, J. U. L. « et advocato perquam celebri, principalis regiminis et reliquorum judi-« ciorum Rmi ac Celsissimi DD. Principis Episcopi Leodiensis, » par Rauner. « Aquisgrani, 1790. » Petits poëmes et jeux d'esprit en latin.

Cahier. — Au bas du 1ᵉʳ folio : « Trouvé à Spa, dans le bâtiment et après le pillage « de la Redoute, à la fin de 1792. »

300. In-octavo parvo. — Traité de rhétorique en français, du commencement de ce siècle, suivi d'un petit traité de « l'action du prédicateur. »

301. In-folio. — « Journal de M. A. Chaligny de Plaine. » — 1717-1798.

302. Trois volumes in-folio. — Recueil de lettres et poésies, par le chanoine de Plaine. — 1745-1798.

303. In-folio. — « Suite des volumes du Journal, dont j'ai retranché les « poésies latines et les françaises, qui sont dans des volumes particuliers, ou Correspondance de l'abbé de Plaine depuis février 1787 jusqu'en septembre 1800.

304. In-folio magno. — Recueil de poésies latines et françaises de l'abbé de Plaine : 1° en tête, « Table des articles contenus dans les 150 pages de

« ce cayer et dans les marges, le tout de M. A. de Chaligny de Plaine; « ceci n'est pas la moitié de ses poésies *latines;* celles sur la France, l'An- « gleterre et l'Italie forment 3 volumes, dont le 1[er] est de 13,000 vers. » — 2° « Table des poésies françaises. »

N° 305. In-quarto parvo. — Recueil de poésies galantes et de lettres (1754-1796), par le chanoine de Plaine.

306. In-quarto parvo. — Recueil de poésies françaises, badines, satiriques et galantes, par le chanoine de Plaine.

Autographe.

307. In-octavo parvo. — « Le Pèlerinage » à Benoîte-Vaux (Meuse), poëme badin en vers français, avec dédicace en vers latins, plan de Benoîte-Vaux et quelques notes autobiographiques de l'auteur.

Collection d'Attel.

308. In-folio. — « Chipre convertie ou la mission de saint Paul en l'isle de « Chipre, essai d'un poëme épique, » par l'abbé de Plaine.

309. In-folio parvo. — « La Religion, » poëme du chanoine de Plaine.

310. In-douze. — « La Religion, » poëme autographe du chanoine de Plaine.

311. In-octavo parvo. — Poëme sur « la Religion, » par André-Marie de Chaligny de Plaine, chanoine de Verdun.

Autographe.

312. In-octavo parvo. — « Flores benedictini, » poésies latines sur les grands hommes et les monuments les plus fameux de l'ordre de Saint-Benoît, avec dédicace française aux religieux bénédictins, par le chanoine de Plaine. De « Verdun-sur-Meuse, le 27 juin 1778. »

313. In-quarto parvo. — Recueil : 1° « Le siége de Péronne en 1536, essai « d'un poëme épique fait dans les premiers mois de 1779, » précédé d'une correspondance avec la ville de Péronne. — 2° « Le projet de « Louis XVI pour orner la grande gallerie du Louvre avec les François

« les plus célèbres dans tous les genres, les villes des Gaules les plus re- « marquables, leurs églises les plus admirées et autres bâtiments consi- « dérables, » poésies latines, par le chanoine de Plaine.

N° 314. In-quarto. – « *Remi et Campania.* Rheims et la Champagne ou leurs « hommes les plus illustres, les villes et les monuments les plus remar- « quables. » Poésies latines avec traduction en prose française, par le cha- noine de Plaine.

315. In-quarto. – « Le siége de Reims commencé par Édouard III, roi d'An- « gleterre, à la tête de 100,000 hommes, le 4 décembre 1359, levé le « 11 janvier 1360. » Essai d'un poëme épique par le chanoine de Plaine, suivi de sa correspondance à ce sujet avec la ville de Reims.

316. In-octavo parvo. – « Britannia magna sive omnes fere illius reges a « Vortimero, urbes præcipuæ, eximia monumenta et viri omnium ordi- « num illustrissimi, authore M. A. de Chaligny de Plaine. — Virduni. « 1787. » Poésies latines, distiques.

317. In-quarto. – Discours latins (1736-1780), par le chanoine de Plaine.

318. In-quarto. – « 42 sermons, » prêchés à Paris et en province, par l'abbé de Plaine. — 1744-1770.

319. In-octavo parvo. – Panégyriques prêchés vers 1745, par l'abbé de Plaine.

Autographe.

320. In-folio parvo. – Recueil de poésies comiques relatives à la ville d'Orange, par J. Fr. de Védrille.

321. In-folio maximo. – Recueil de plans et dessins manuscrits pour la reconstruction de la cathédrale de Verdun, par le chanoine de Plaine.

322. In-quarto. – « Recueil de diverses notices, documents et chansons, » par François Clouët, bibliothécaire.

323. In-quarto. – « Renseignements sur l'origine et les progrès de l'art typo-

«graphique à Verdun-sur-Meuse.» – «Notice sur quelques pièces de «l'œuvre de Callot,» par François Clouët, bibliothécaire. — 1827-1833.

N° 324. Papiers et parchemins du XVIIe siècle au XIXe, concernant les familles Paillet, de Montignon et de la Basse-Boulogne.

Provenant de M. Jussy.

325. In-folio parvo. – Catalogue de la bibliothèque de M. d'Attel, rédigé par lui-même en 1857.

326. In-folio parvo. – «Registre et receptes des rentes et revenus des sei-«gneuries de Luttange, Weinsberg et les vilages en dépendant, pour «l'année 1719; ensemble le partage fait desdites rentes et revenus par «le soussigné, P. d'Attel cadet.»

Collection d'Attel.

327. In-folio. – «Tableau nominatif de Messieurs les cadets-gentilshommes «élèves de l'École royale militaire de Paris depuis l'édit de création du «Roy du..... 1751 jusqu'au 26 mars de l'année 1761. – A M. d'Attel «de Luttange, cy-devant cadet-gentilhomme, etc.» – «A l'hôtel de l'École «militaire, le 26 mars 1761.»

Collection d'Attel.

328. In-folio parvo. – «Table générale de tous les papiers qui concernent «la famille des d'Attel. – Faite à Luttange le 13 novembre 1769.»

Collection d'Attel.

329. In-folio. – «Recette générale des rantes, cens et droits de la terre sei-«gneuriale de Luttange, Weinsberg et autres lieux. – Fait au château de «Luttange, le 26 novembre de l'année 1769.»

Collection d'Attel.

330. In-folio magno. – «Généalogie de la noble famille d'Attel.» – «Fait «au château de Luttange, le 20 avril 1784.» – Blasons et emblèmes coloriés.

Collection d'Attel.

N° 331. In-douze parvo sur papier. – De Imitatione Christi.

Collection d'Attel. – Minuscule du xve siècle; 62 folios, dont 2 blancs en tête et 2 à la fin; 16 lignes à la page, rubriques. Sur le 5e recto, marge inférieure, d'une écriture de la fin du xve siècle : « Istud volumen est conventus Cœlestinorum Metensium, » indication reproduite avec la cote « J. 20 » au verso du fol 62.

332. In-folio parvo. – « Armorial des principales maisons de France et de « Lorraine avec les blasons coloriés. — Nancy, 1650. »

Collection d'Attel. – 2,700 blasons.

333. In-quarto parvo. – « Recueil de 481 blazons coloriés, presque tous de « la Lorraine, des Pays-Bas et de la Hollande, 1660. »

Collection d'Attel.

334. In-quarto. – « Armorial général de Lorraine et du Barrois avec les « blasons coloriés. » — xviie et xviiie SIÈCLES.

Collection d'Attel.

335. In-folio. – « Extraction de la maison de la Tour des empereurs, roys, « potentats et princes souverains de la chrestienté, selon la dernière ré-« vision, correction et augmentation par l'autheur Engelbert Flacchio, « roy d'armes de Sa Majesté à tiltre de Luxembourg. – Duplicat. » — xviiie SIÈCLE.

Collection d'Attel.

336. In-octavo parvo. – Formulaire de suscriptions et souscriptions de lettres pour le service de la chancellerie du duc Charles IV de Lorraine.

Collection d'Attel.

337. Pièces du xive au xviie siècle pour la généalogie de nombreuses familles messines, réunies par le ministre Paul Ferry.

Collection d'Attel.

338. In-folio parvo. – Recueil : 1° « Quod B. Virgo concepta sit in pec-« cato, » autographe du ministre Paul Ferry (*Paulus Ferreus*, signature autographe sur le 1er folio). – 2° « Pauli Ferri Vindiciæ pro scolastico

« orthodoxo adversus Leonardum Perinum, jesuitam, doctorem theolo-
« gum et universitatis mussipontanæ cancellarium. »

Collection d'Attel. – Le premier ouvrage composé en 1615, le second en 1628; à la fin de celui-ci : « Mémoire des exemplaires de mes *Vindices* distribués, » de la main de l'auteur.

N° 339. In-quarto parvo. – Recueil : 1° « Scolastici orthodoxi specimen » (incomplet), de Paul Ferry. – 2° « Vindiciæ pro scolastico orthodoxo, » autographe (incomplet).

Collection d'Attel.

340. In-folio. – Traduction française du Scolastique orthodoxe de Paul Ferry, par Claude de Xonot, seigneur de Maizeray, gentilhomme lorrain. Autographe du XVIIe siècle.

Collection d'Attel.

341. In-quarto. – « Traité de fortification » du XVIIIe siècle, avec planches.

Collection d'Attel.

342. In-quarto. – « Géométrie pratique à l'usage de Mgr le duc de Berry » (Louis XVI), avec planches.

Collection d'Attel.

343. In-quarto. – « Abrégé de méchanique, » avec planches. — XVIIIe SIÈCLE.

Collection d'Attel.

344. In-octavo parvo. – « Jer. Jac. Oberlini phil. d. et p. p. argentor.
« ΤΗΣ ΓΡΑΜΜΑΤΙΚΗΣ ΙΣΤΟΡΙΑΣ ΧΡΟΝΟΛΟΓΙΚΟΝ ΔΕΛΤΑΡΙΟΝ.
« M. D. CC. LXXXI. » Un tableau oblong, avec un cahier de 12 folios, intitulé : « Supplementum tabulæ historiæ litterariæ, » de la même époque.

Collection d'Attel. – Tableau cartonné en manière de volume.

345. In-quarto. – « Le Rose-Croix rectifié, 18e degré de la maço∴ vulg∴,
« 4e de la maço∴ rendue à ses vrais principes. »

Collection d'Attel. – En tête, don de l'auteur (des Étangs) à la loge messine « les « Amis de la vérité. »

N° 346. In-quarto. — « Le grand élu Chev.·. K.·. S.·., 30° degré de la maço.·. « vulgaire, 5° et dernier de la vraie maçonn.·. »

Collection d'Attel.

347. In-quarto. — Vingt cahiers maçonniques divisés en quatre séries.

Collection d'Attel.

348. In-octavo. — « L'habit retourné ou Recueil de documents curieux, » relatifs à la conduite politique du comte Emmery, de Metz, en 1814-1815.

Collection d'Attel.

349. In-folio. — Mémoires sur Alger (1836) et Souvenirs de l'expédition d'Alger (1830), par un ancien officier d'Afrique retiré à Metz.

Collection d'Attel.

350. In-quarto. — Lettres sur l'Algérie et sur la réforme sociale, par le même.

Collection d'Attel.

351. In-quarto oblong. — Album de dessins au crayon reproduisant les originaux de Flaxman (l'*Iliade* et l'*Odyssée*).

Collection d'Attel.

352. In-douze. — Agenda général. Carnet de M. d'Attel en 1815, notes en écriture secrète.

Collection d'Attel.

353. In-quarto parvo. — « Dictionnaire de numismatique et des monnaies « fausses, » par M. d'Attel, avec un dossier de lettres relatives à la publication commencée de cet ouvrage. — 1829.

354. Deux volumes in-folio. — « Dictionnaire de numismatique, » par M. d'Attel, précédé de quelques essais sur la numismatique. — 1831.

Collection d'Attel.

N° 355. In-folio. – «Dictionnaire de Diplomatique,» par J. F. D. d'Attel, lettre *A* au mot *Année* inclusivement.

Collection d'Attel.

356. In-folio. – «Armorial général de la province de Lorraine, divisé en «trois parties;» Metz, 1846; par M. d'Attel, jusqu'au milieu de la deuxième partie. A la suite, diverses notes, entre autres : «Extrait du «lignage des familles de Verdun en parchemin de l'an 1448,» avec la suite jusqu'en 1531.

Collection d'Attel.

357. In-quarto. – «Odes d'Anacréon traduites en vers français,» par F. J. D. d'Attel.

Collection d'Attel.

358. In-quarto. – «Essai sur la véritable prononciation du grec; Metz, 1834-1840,» par J. F. D. d'Attel.

Collection d'Attel.

359. In-octavo parvo. – «Eucologium seu Christiani quotidianum exerci«tium et meditatio, græco-latinum ex recensione cum notis J. F. D. d'At«tel; Metis, 1835.» (Inachevé.)

Collection d'Attel.

360. In-quarto. – Recueil : 1° Deux chapitres de l'Imitation de Jésus-Christ, traduits en grec avec notes par M. d'Attel. – 2° L'Ordinaire de la Messe, pareillement traduit et annoté. (Incomplet.)

Collection d'Attel.

361. In-octavo parvo sur vélin. – Manuel du chrétien en grec, de la traduction de M. d'Attel, avec gravures intercalées. (Inachevé.)

Collection d'Attel.

362. In-quarto. – « La Vierge de Byzance au Vatican, roman, » par M. d'Attel. (Inachevé.)

Collection d'Attel.

N° 363. In-quarto. – Dialogues des morts, proverbes dramatiques, nouvelles historiques, notamment « les Ruines de Saint-Vanne, » avec quelques notes sur les antiquités verdunoises, par M. d'Attel.

Collection d'Attel.

364. Recueil : 1° Légendes historiques. – 2° Essais d'opéras. – 3° Essai sur les violons. – 4° Notes sur quelques documents historiques verdunois. Par M. d'Attel.

Collection d'Attel. – Autographe.

365. Poésies et notes, surtout bibliographiques, de M. d'Attel.

Collection d'Attel.

366. Pièces relatives aux sciences mathématiques; cahier d'observations barométriques faites à Verdun et à Paris en 1831-1832; abrégé de grammaire hébraïque, par M. d'Attel.

Collection d'Attel.

367. Correspondance littéraire et scientifique et notes diverses de M. d'Attel.

Collection d'Attel.

368. Essais de mathématique, surtout relatifs à l'Inscription de l'Ennéagone, par M. d'Attel.

Collection d'Attel.

369. In-octavo parvo. – « Résumé des sections coniques et de diverses « courbes géométriques, » par M. d'Attel.

Collection d'Attel. – Autographe.

370. In-folio. – « Pandemonium musical ou Recueil de divers morceaux « pour piano, composés par M. J. F. D. d'Attel. »

Collection d'Attel.

371. In-folio. – Miscellanées musicales : morceaux pour divers instruments, chants et romances, fragments d'un traité d'harmonie par M. d'Attel.

Collection d'Attel.

N° 372. Sept volumes in-folio. — Musique pour piano et autres instruments, avec ou sans paroles.

Collection d'Attel.

373. In-quarto oblong. — « Partizione di tre armonie per flauto, clarinetto, « corno e fagotto, » par M. d'Attel. « In Verdun, 1813. »

Collection d'Attel.

374. In-quarto oblong. — « Circé, cantate de J. B. Rousseau, avec chœurs, « mise en musique avec accompagnement de piano, de violon et contre-« basse, par M. J. F. D. d'Attel. 1845. »

Collection d'Attel.

375. Deux volumes in-quarto oblong. — Musique pour guitare, d'après divers auteurs. Recueil de M. d'Attel.

Collection d'Attel.

376. Collection de notes historiques, biographiques, topographiques (avec extraits du cadastre) sur diverses localités de Lorraine, Champagne, Chiny, Trois-Évêchés, Belgique, Pays-Bas, Trèves, ayant servi aux travaux du président Jeantin.

Collection Jeantin.

377. In-folio parvo. — Notes diverses sur la période celtique et gallo-romaine de l'histoire de France, sur la linguistique, la géologie, la géogonie sacrée et l'archéologie, par le président Jeantin.

Collection Jeantin.

378. Collection de pièces et documents généalogiques sur un grand nombre de familles lorraines et verdunoises.

Collection Jeantin.

379. Recueil de chartes et pièces originales ou copiées, du XIe au XVIIIe siècle, se rapportant pour la plupart à l'histoire du Verdunois, des Woëvres, et plus particulièrement de l'abbaye de Juvigny (Meuse), avec un répertoire chronologique de toutes les pièces contenues dans ce dossier.

Collection Jeantin.

N° 380. In-folio. – « Histoire généalogique de la maison de Pouilly, précédée « de documents généraux sur le duché de Mosellane et sur la Lotha- « ringie. »

Collection Jeantin.

381. Recueil d'autographes de Napoleon Ier, Cambacérès, Talleyrand, Châteaubriand, Royer-Collard, Cuvier, etc.

382. Papiers et correspondances concernant la bibliothèque de Verdun depuis 1807.

383. In-folio. – « Catalogue des livres de la bibliothèque accordée par le « Gouvernement à la ville de Verdun. » A la fin du volume, un commencement de catalogue des manuscrits, par M. Clouët père.

384. In-folio. – « Registre destiné à l'inventaire de divers objets donnés à « la bibliothèque publique de Verdun-sur-Meuse, commencé par le bi- « bliothécaire François Clouët. » — 1837-1856.

385. Cinq volumes in-quarto oblong. – « Catalogue de la bibliothèque » de Verdun, par M. l'abbé Clouët.

Autographe.

386. In-folio. – Inventaires des archives de l'évèché, de la cathédrale, de la Madeleine, de Saint-Paul, de Saint-Maur, de Saint-Nicolas, du Mont-Saint-Martin et de Saint-Airy de Verdun. Copies. — 1680-1682.

Collection Ch. Buvignier.

387. In-folio. – « Jametz. » Recueil de documents historiques.

Collection Ch. Buvignier.

388. In-folio. – Inventaire des archives verdunoises au XVIIe siècle, par M. Husson. Copie du manuscrit 18914 fonds français de la Bibliothèque nationale.

Collection Ch. Buvignier.

389. In-dix-huit. – Traduction (en vers français) d'Anacréon, par M. d'Attel.

De son écriture et de sa collection.

N° 390. In-quarto. – « Le Curé de Village; recueil de pièces et arrests sur les « matières bénéficiales. » — XVIIIe SIÈCLE.

Provient de Saint-Paul.

391. In-quarto. – Fragments d'un manuscrit du XIIIe siècle. – Incipit : « Or « ça je pardesus montrei generaument. . . . . » – Explicit : « Cest li car- « chières dou jardin qui estrape toutes les mauvaises herbes; cest li tres- « sorries . . . . . »

16 pages. Parchemin.

392. In-quarto. – « De historia et theoria febrium. – Explanatio in selectos « aphorismos Hippocratis. » — XVIIIe SIÈCLE.

Collection Jussy.

393. In-quarto. – « Ethica christiana seu theologia moralis. – De timore « servili. – De gratia Christi. » — 1741-1742.

394. In-dix-huit. – « Flores mathematico-militares ex arithmetica, geome- « tria, architectura, collecti, » par Michel Cuvelier, jésuite. — 1635.

395. In-octavo. – « Coustume du Bailliage de Clermont » du 20 janvier 1572. – Copie du XVIIIe siècle.

396. In-quarto. – « Usage du compas de proportion. » — XVIIIe SIÈCLE.

MANUSCRITS

DE

LA BIBLIOTHÈQUE

DE CHARLEVILLE.

AVERTISSEMENT.

La bibliothèque de la ville de Charleville possède 305 manuscrits[1], formant un total de 391 volumes; ce sont pour la plupart des ouvrages de scolastique, de théologie et de liturgie, provenant en majeure partie des différents établissements religieux du pays ardennais, supprimés à la suite de la Révolution française. Le décret de 1790, ordonnant de centraliser au chef-lieu du département ou du district les livres et les manuscrits enlevés aux anciennes abbayes, ne fut sans doute pas mieux observé à Charleville qu'ailleurs, et les collections qui composent la bibliothèque de cette ville nous sont parvenues incomplètes et désagrégées.

Parmi les établissements religieux qui contribuèrent à former la bibliothèque de Charleville, l'abbaye de *Signy* est certainement celui qui a fourni le plus grand nombre de volumes, puisque, sur les 305 ouvrages que compte notre catalogue, 110 faisaient partie de la bibliothèque du grand monastère Cistercien ou même avaient été copiés par ses religieux. Nous pouvons du reste juger de l'importance qu'avait encore au milieu du XVIII[e] siècle la bibliothèque de Signy par la relation manuscrite du voyage de dom Guitton, bibliothécaire de Clairvaux[2]. « La bibliothèque de Signy, » nous dit au folio 135 verso

[1] Le désaccord qui existe entre la numérotation du présent catalogue et le nombre des ouvrages manuscrits est dû à l'intercalation de sous-chiffres destinés autant que possible à conserver intacte l'ancienne numérotation.

[2] Ce ms., qui porte à la Bibliothèque nationale le n° fr. 23474, nous a été signalé par notre collègue et ami M. Cl. Robert. Il a pour titre : *Relation de voyage en Champagne par dom Guitton, bibliothécaire de Clairvaux (1744-1749)*.

notre voyageur, « est en forme. Elle a des manuscrits anciens sur par-« chemins : nous y avons remarqué celui qui est fort délabré, sans « couverture ny commencement ny fin, qui dans la plus grande partie « comprend des ouvrages de saint Anselme, sur la fin la Vie du bien-« heureux Pierre Monocule, abbé huictième de Clairvaux, mais qui « n'est pas entière. C'est par où finit le manuscrit délabré dont j'ay re-« présenté l'inutilité pour Signy au père prieur, souprieur, procureur et « autres religieux, qui tous ont consentis que je le portasse à Clair-« vaux. J'y ay remarqué : *Sancti Thomæ martyris vita et miracula ac laus* « *Philippi, Leodii archidiaconi, prioris Clarævallis et Elemosynæ abbatis;* « un beau et grand martyrologe de l'ordre, suivi de la règle de saint « Benoist, de définitions, mémoire et association des ordres de Cluny, « Chartreux, etc; en un autre volume manuscrit bien écrit, lettre ou « traité à Geoffroi, évèque de Chartres, et à saint Bernard, qui les sol-« licite de veiller sur les erreurs de Pierre Abaillard. Dans un autre « manuscrit bien écrit, sur la fin sont des vers d'Albert, moine de « Clairvaux, sur saint Bernard, adressés à Oddon, abbé de Vauclair; « aussy des vers de saint Malachie; plus la chronique de Sigebert, « moine de Gemblours au diocèse de Namur en Brabant, en réputa-« tion sur la fin du onzième siècle; elle est en manuscrit sur parche-« min, bien lisible. C'est un volume in-quarto épais, bien relié, la « couverture ancienne sur bois, un peu altérée au dos couvert pour « cela d'un morceau de parchemin notté en plain-chant. Le recto de la « première feuille comprend en mauvais ordre les noms de quelques « abbés de Signy, etc. » Le premier des 5 manuscrits dont nous parle le bibliothécaire Cistercien ne figure pas aujourd'hui au catalogue de la bibliothèque de Troyes; les 2 suivants ne sauraient être identifiés avec aucun des manuscrits du présent catalogue; quant aux 2 derniers, il n'en est pas de même. La lettre adressée à Geoffroi, évèque de Chartres, et à saint Bernard existe bien sous le n° 67, comme partie d'ouvrage seulement, et nous voyons à la fin du ms. n° 197^{b} les vers adressés à Odon, abbé de Vauclair; toutefois le reste du manuscrit n'est pas semblable à la description que nous en donne dom Guitton,

et nous n'y retrouvons pas la chronique de Sigebert, copiée tout entière dans la *Relation de voyage*. Peut-être faut-il admettre que ces vers sur saint Bernard étaient assez répandus pour avoir été copiés sur plusieurs manuscrits à la fois. — Le *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins* nous dit seulement à propos de Signy (I, II, 150) que « l'on y conserve plusieurs manuscrits; la plupart sont des ouvrages « des Pères, surtout de saint Augustin, la seconde seconde de saint « Thomas, etc. » Le saint Augustin auquel il est fait ici allusion est sans doute le n° 202 de notre catalogue.

Après Signy, c'est l'abbaye de *Belval*, de l'ordre des Prémontrés, qui a fourni le plus de manuscrits à la bibliothèque de Charleville; son contingent est de 83 ouvrages, presque tous remarquables par leur exécution calligraphique. La garde du ms. n° 26, premier volume (*cf.* n° 25), est remplie par une notice qui nous donne certains détails sur la bibliothèque de cette abbaye. L'existence de 120 manuscrits dans cette bibliothèque nous prouve bien que le goût des études littéraires fut toujours vivant à Belval : « Ea studia floruerunt in « primis sub Philippo, hujus monasterii prima et altera vice abbate, ac « ejus successoribus, in decursu duodecimi sæculi; eorum enim extant « plura monumenta; sequenti sæculo sua non desunt majorum nos- « trorum elucubrationum argumenta. . . . » La bibliothèque, réunie surtout par les soins de Baudouin de Beaumont, abbé de Belval, comprenait, outre les écrits des Pères, bon nombre d'ouvrages profanes, dont l'auteur de la notice nous cite les noms. A partir du XVe siècle, la collection des manuscrits fut un peu négligée; enfin, en 1732, Jean Rouyer, prieur, la fit mettre en ordre, en y ajoutant des volumes imprimés.

La Chartreuse du *Mont-Dieu* a donné, elle aussi, 69 manuscrits à la bibliothèque de Charleville; et ici, comme pour l'abbaye de Signy, le témoignage de dom Guitton nous est précieux : « Belle biblio- « thèque, » nous dit-il au folio 255 verso de sa *Relation de voyage*, « où « ils conservent la lettre célèbre *Ad fratres de Monte Dei*. C'est un ma- « nuscrit in-8° sur vélin qui est un volume seul, couvert d'une espèce « de taffetas damassé. » Ce manuscrit n'est pas compris dans notre cata-

logue. — Le *Voyage littéraire,* qui nous donne si peu de renseignements sur l'abbaye de Signy, s'étend un peu plus sur la Chartreuse du Mont-Dieu : « Nous y vîmes, » disent les deux bénédictins, « la Règle « de saint Benoît que l'abbé Odon donna aux premiers habitants de ce « désert, les statuts de Guigues écrits de son temps, les chapitres des « premiers chapitres Chartreux, une ancienne version de l'épître au « frère du Mont-Dieu, faite il y a plus de quatre cents ans, dont l'on a « effacé le nom de l'auteur pour y mettre celui de saint Bernard; la « préface est courte et il n'y est point fait mention des ouvrages de « Guillaume, abbé de Saint-Thierry, qui, par conséquent, n'en doit « point être regardé auteur. Nous y vîmes aussi les chroniques de saint « Jérôme et d'Adon, les Mémoires du Père Gagneron... » Nous n'avons pu identifier tous ces manuscrits, et sauf la *Règle de saint Benoît,* sans doute représentée par le n° 138, et les *Mémoires du Père Gagneron,* devenus peut-être le n° 236, il nous faut avouer que la bibliothèque de Charleville ne possède aucun des manuscrits vus par les deux religieux bénédictins.

En dehors des trois grandes maisons que nous venons de citer, Signy, Belval, le Mont-Dieu, les autres établissements religieux n'ont fourni que peu de manuscrits à la bibliothèque de Charleville. Citons seulement 4 ouvrages provenant des *Capucins de Charleville,* qui cependant ont possédé autrefois jusqu'à 101 manuscrits, et 4 autres ayant appartenu à la *Collégiale de Saint-Pierre de Mézières;* joignons à cette liste une douzaine de volumes venus un peu de droite et de gauche, enfin, une vingtaine dont la provenance est inconnue, et nous aurons passé en revue tous les manuscrits de Charleville.

Telle que nous la voyons aujourd'hui, la composition des manuscrits de la bibliothèque de Charleville n'a pas varié depuis la Révolution. Lorsqu'en vertu de la loi du 25 février 1795 la création d'une *École centrale* fut décidée à Charleville [1], les manuscrits et les livres

[1] Nous empruntons certains détails relatifs à l'historique de la bibliothèque de Charleville depuis 1789 à l'*Histoire de Charleville* (1854, in-12) de M. Jean Hubert et aux *Mélanges d'histoire ardennaise* (1876, in-8°) du même auteur.

provenant des différents établissements religieux durent former la bibliothèque de la nouvelle *École*. Mais cet état de choses dura peu; les *Écoles centrales* furent supprimées, et la loi du 8 pluviôse an XI ordonna que leurs bibliothèques feraient retour aux municipalités.

Depuis cette époque, Charleville avait sa bibliothèque, mais on s'occupa peu des manuscrits qu'elle renfermait. En 1830, G. Haenel publia dans son répertoire (*Catalogi librorum manuscriptorum*, Lipsiae, 1830, in-4°, p. 119-124) le catalogue sommaire et trop abrégé des manuscrits de la ville, dont il porta le nombre à 408 pour l'année 1826. Ce catalogue a été réimprimé dans la collection Migne (*Dictionnaire des manuscrits*, 1853, in-4°, I, p. 245-254). Enfin en 1842, M. J. Quicherat fut chargé par M. Villemain, alors ministre de l'Instruction publique, de faire le catalogue des manuscrits de Charleville : ce catalogue est celui que nous imprimons aujourd'hui.

Tout dernièrement, un violent incendie a détruit la partie du collége où se trouvait la bibliothèque de la ville : les livres et les manuscrits furent déménagés à la hâte. M. le Ministre de l'Instruction publique voulut bien nous charger au mois de septembre 1876 d'une mission pour Charleville; nous devions collationner sur épreuves les manuscrits dont le catalogue avait été rédigé par M. J. Quicherat, et nous rendre compte des pertes que l'incendie avait pu faire subir à la collection des manuscrits. Ce travail nous a été rendu facile par l'obligeance de M. Jean Hubert, bibliothécaire de la ville, qui s'est mis gracieusement à notre disposition, et nous sommes heureux de dire que *deux* manuscrits seulement, de peu d'importance du reste, n'ont pas été retrouvés. Le premier de ces manuscrits, auquel M. J. Quicherat avait donné primitivement le n° 101, était un in-8° parvo sur papier, du XVIIe siècle, ayant pour titre : *De la cabale ou traditive auquel se traitte de Dieu, de sa souveraineté, des principes, gouvernement et progrez des choses*. Le second, qui portait le n° 147, était une Bible du XIIIe siècle (in-8° sur vélin), ayant appartenu aux *Capucins de Charleville*. Ce volume était en mauvais état et ne commençait qu'au XXXVIIe chapitre de la Genèse.

Notre séjour à Charleville nous a permis de plus de constater que, le 6 mars 1863, un certain nombre de manuscrits ont été retirés de la bibliothèque de la ville par M. Sénemaud, archiviste du département des Ardennes, pour être déposés [1] aux Archives de la préfecture à Mézières. Ces ouvrages sont tous fort importants pour l'histoire locale et administrative du département; aussi avons-nous cru devoir les laisser figurer à leur numéro d'ordre dans le catalogue. Ce sont :

1° nº 46. Cartularium monasterii Sanctæ Mariæ Signiacensis in Arduenna (XIIIe siècle). — 1 vol. in-4° sur vélin;

2° nº 48. Cartularium ecclesiæ Sancti Petri Maceriensis (XIIIe siècle). — 1 vol. in-4° sur vélin;

3° nº 179. Domaine de Chasteauregnault (en Ardenne) pour l'année finie le dernier jour de décembre mil six cens trente ung (XVIIe siècle). — 1 reg. in-folio sur parchemin;

4° nº 180. Receptes et despenses de la procuration et fabrique de l'église collégiale de Saint-Pierre de Maisières de l'année 1472 à l'année 1491 (XVe siècle). — 1 reg. in-folio sur papier;

5° nº 183a. Registres capitulaires de la collégiale de Saint-Pierre de Mézières (XVI-XVIIIe siècles). — 8 vol. in-folio sur papier;

6° nº 183b. Registre des baux et cens de la collégiale de Saint-Pierre de Mézières (XVII-XVIIIe siècles). — 1 vol. in-folio sur papier;

7° nº 274. Collectarium Montis Dei. Tricennaria et alia officia, etc. (XIIIe et XVIe siècles). — 1 vol. in-folio parvo sur vélin;

8° nº 276. Monasterii Signaciensis cartularium generale (XVIIIe siècle). — 1 vol. in-folio sur papier.

G. R.

Paris, le 30 septembre 1876.

[1] En vertu des instructions et lettres du Ministre de l'Intérieur en date du 11 juillet 1860 et du 17 octobre 1861.

MANUSCRITS

DE

LA BIBLIOTHÈQUE

DE CHARLEVILLE.

N° 1. In-quarto sur vélin. – Dialogi Gregorii papæ. Incipit : « Quadam die nimiis quorumdam secularium tumultibus; » *præmisso capitulorum indice sic prænotato.* « Incipiunt capi- « tula primi libri dialogorum beati Gregorii pape urbis « Rome, in nomine Domini. Amen. » — XIIe SIÈCLE.

Provenant de l'abbaye de Belleval, coté autrefois 431. Sur le recto du troisième feuillet, de la même écriture que le reste du volume : « Hic liber est « Sanctæ Marie de Bellavalle. »

2. In-quarto sur vélin. – Rupertus de divinis officiis. — XIIe SIÈCLE.

Ce volume, d'une exécution très-soignée, provient de l'abbaye de Belleval où il était coté autrefois 413. A la fin est un tableau dont les quatre coins forment quatre médaillons dans chacun desquels est placée l'une des capitales O. G. V. H., dont la réunion forme le nom *Hugo*. Dans l'intérieur du tableau on lit les vers suivants écrits au vermillon :

Anno milleno centeno fine meato
Et quinquageno cum sexto desuper uno,
Quo Christus membris vestitus venit humanis
Excelsa de sede poli velut ospes haberi

In terris, proprioque cruore redimere mundum,
Huic libro tandem placuit scribe dare finem.
Scriptoris si forte velis dinoscere nomen,
Apicibus junctis per cyclos invenies rem [1];
Me tamen in celo conscribi postules oro. Amen.
Dic : manus in fine non concremetur ab igne
Hos apices libro que sic formavit in isto. Amen.

Sur les deux derniers feuillets, un dialogue sans nom d'auteur sous cette rubrique : « Incipit disputatio monachi atque clerici. *Monachus*. Inique agis resistens mihi in faciem et opprimens os meum, ut non audeam aperire os in « medio Ecclesiæ et verbum Dei annunciare. Dic tandem qua te auctoritate posse « putas os meum opilare? *Clericus*. Dicam et non me inique agere evidenti equitatis ratione convincam; primo, quod dum profiteris monachum, confiteris « te esse mortuum. Monachus enim non est, qui non est sæculo mortuus. Mortuus autem quomodo est, cujus vox foris auditur? Igitur monachus non est « qui sæculo vivere ex ipso prædicationis suæ clamore comprobat, etc. etc. » Cette pièce a été nécessairement composée par un moine, car le clerc finit par dire : « Conclusus sum et conticesco amodo. »

N° 3. In-quarto sur vélin. – Missale ecclesiæ Sanctæ Mariæ Bellævallensis, ordinis Præmonstratensis. — XIIIe SIÈCLE.

N° 412 de Belleval. – Sur le premier feuillet qui sert de garde, on lit cette note de M. Delahaut, bibliothécaire de Belleval : « Hoc missale videtur primævum ordinis, ac Bellævallis fundationi circiter coævum, circa an. 1140. » L'exécution n'indique pas une si haute antiquité. On lit en outre de la même main : « VI. die junii est commemoratio Norberti archiepiscopi, absque alio « aliquo titulo. »

4. In-quarto sur vélin. – Cassiodori historia tripartita. Incipit : « Cassiodori senatoris jam, Domino prestante, conversi « incipiunt tytuli ecclesiasticæ hystoriæ cum opere suo « ab Epiphanio scolastico, Domino prestante, translati. » — XIIe SIÈCLE.

Manuscrit provenant de Belleval, coté autrefois 439.

[1] Allusion aux quatre lettres qui forment le nom de *Hugo*.

N° 5. In-quarto sur vélin. – Missale. — XIVe SIÈCLE.

Provenant de Belleval, coté autrefois 412. – On lit sur le premier feuillet de garde, d'une écriture moderne : « Missale monasterio nostro coævum, circa « ann. 1140, » opinion qui n'est pas soutenable.

6^a. In-quarto sur vélin. – Sermones fratris Guidonis. Incipit : « Incipiunt sermones dominicales fratris Guidonis de ordine « fratrum Predicatorum quos compilavit in conventu Ebroi- « censi. » Desinit : « Ista themata que sequuntur sunt de « festis anni, de sanctis quorum festa in kalendario ordinis « fratrum Predicatorum continentur. » — XIVe SIÈCLE.

Manuscrit de Belleval, n° 435. – Exécuté par les soins de l'abbé Baudouin, comme l'indique le catalogue du temps rapporté au n° 25.

6^b. In-quarto sur vélin. – F. Guidonis, ordinis Prædicatorum, sermones pro tempore et festis sanctorum. — XIVe SIÈCLE.

Provenant de l'abbaye de Belleval. – Voy. le catalogue rapporté au n° 25.

7. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit [Petri Lemovicensis] tractatus moralis de oculo. Incipit : « Si diligenter « voluerimus in lege Domini meditari, facilime perpende- « mus que pertinent ad visionem et oculum. » – 2° Thomæ Cantimpratensis liber de proprietatibus apum. Incipit : « Reverendo in Christo patri, fratri Humberto magistro « ordinis Predicatorum, frater humilis cujus nomen ad pre- « sens non urget necessitas nominari. » — XVe SIÈCLE.

N° 463 de Belleval.

8. In-quarto sur vélin. – 1° Tyrannii Rufini vitæ sanctorum patrum. Incipit : « Prologus in libro vitæ sanctorum pa- « trum. Benedictus Dominus Deus qui vult omnes homines

« salvos fieri et ad agnitionem veritatis venire; qui etiam nos« trum iter direxit ad Egyptum et ostendit nobis mirabilia « magna, etc. » — 2° Vita sancti Antonii monachi et heremite, primum scripta ab Atanasio Alexandrino episcopo, de greco translata autem in latinum ab Evagrio presbitero, utilis valde monachis. — 3° Narratio Hieronimi presbiteri de captivo monacho. Incipit : « Qui legis, imitare quod legis. » — 4° Incipit vita beati Frontonii abbatis : « Quoniam sepe desi« deratis audire ea que sancta sunt. » Desinit : « Hec An« tonino imperatore gesta sunt decimo et tercio anno imperii « ejus. » — 5° Incipit de duobus Machariis monachis (ex collationibus J. Cassiani). — XIIe SIÈCLE.

Provenant de l'abbaye de Belleval, n° 458. — Le bibliothécaire de cette abbaye a écrit sur la première garde : « Vitæ patrum autore Gennadio, » titre qui a été reproduit sur la reliure.

N° 9. In-quarto sur vélin. — Petri Rigæ aurora. — XIVe SIÈCLE.

N° 455 de Belleval. — C'est la seconde édition du poëme de Pierre Riga, comme l'indique l'épilogue. A la fin du manuscrit, on lit : « Expliciunt actus « apostolorum scripti anno Domini millesimo ccc vicesimo nono, vicesimo die « mensis januarii. » Et au-dessus, d'une autre main : « Hic liber correctus fuit « anno Domini 1343, id est m ccc xliij. »

10. In-quarto sur vélin. — Incipit manipulus florum sive extractiones originalium a magistro Thoma de Hybernia, quondam socio de Sorbona. — XVe SIÈCLE.

N° 465 de Belleval. — Sur la dernière garde, écriture du temps :

Tres doulce vierge pucelle
Qui alaitas de tes mammelles
Ton tres doulx gracieux enfant,
Fai ma conscience si belle
Que l'ame de moy ne chanselle
Au jour de mon trespassement.

N° 11. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Hugo de Sancto Victore. Incipit : « Expositio super regulam beati Augustini de vita « et honestate clericorum. Hec precepta que subscripta sunt « ideo regula appellantur. » – 2° Sermones pro tempore. Incipit : « Dum leguntur libri regum. Preparate corda ves« tra Domino. » – 3° Excerpta de libro florum beati Augustini episcopi. — XVe SIÈCLE.

N° 433 de Belleval. – On lit à la fin, en cursive du XVe siècle : « J. Damor « fecit hoc opus. Annus LX quartus in die conceptionis B. Marie virginis. Et « pertinet ecclesie Bellevallensi. »

12. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1°-Incipit secundus liber magistri Hugonis de Sancto Victore de claustro anime, tractans de claustro materiali, qui est beate Marie Bellevallis, ordinis Premonstratensis. – 2° Juliani cathedræ Tholetanæ episcopi liber pronosticorum. – 3° Vita S. Norberti. Incipit : « *Prologus in libro de initiis et incrementis Præmonstratensium.* « Tanto procul dubio quisque fidelis et pius animus. » – 4° Tractatus incipiens : « Tres sunt libri; primus est : quem « facit homo de aliquo; secundus est : quem creavit Deus de « nichilo; tercius : quem Deus genuit Deum de se Deo. » – 5° Hugonis de S. Victore De institutione noviciorum. Incipit : « Quia, fratres largiente Deo. » — XIIIe SIÈCLE.

N° 434 de Belleval. – A la fin du premier ouvrage, on lit : « Explicit secun« dus liber Hugonis de Scto Victore. Primus, tercius et quartus libri deficiunt. » – 5° A la fin : « Explicit liber de erudicione noviciorum compositus a magistro « Hugone de Sancto Victore, qui est ecclesie Beate Marie de Bellavalle ordinis « Premonstratensis. »

13. In-quarto sur vélin. – 1° Martyrologium romanum. Incipit : « V. id. januar. Apud Anthiochiam sub Diocletiano et « Maximiano, natal. S. Juliani, etc. » – 2° Incipit regula

sancti Augustini. — 3° Sermo S. Augustini de vita clericorum. — 4° Rituale Premonstratensium. — XIIIe SIÈCLE.

N° 438 de Belleval. — A la fin du premier ouvrage, en écriture cursive du XIIIe siècle : « Ce sont les pitances le couvent de Belleval des menues dimes de « fosses, sus la maisnie Hurale de Biaumont VI s. parisis in festo B. Remigii; « sus la maison Erembourc de Biaumont XII d. in festo B. Martini, etc. »

N° 14. In-quarto sur vélin. — Breviarium ad usum Præmonstratensium. — XIIe SIÈCLE.

N° 467 de Belleval.

15. In-quarto sur vélin. — Explanatio Pascasii abbatis in trenis Jeremie. — XIIe SIÈCLE.

N° 462 de Belleval.

16. In-quarto sur vélin. (Recueil.) — 1° Compendium theologie. Incipit : « Incipit prologus in compendium theologice « veritatis. Veritatis theologice sublimitas cum sit superni « splendoris radius illuminans intellectum. » — 2° Incipit liber de vita et conversatione domini nostri Jhesu Christi. Incipit : « Verus Dei cultor Christique discipulus. » Desinit : « Hiis nos, « crux, ciba fructibus, Illustra cogitatus, Rectis duc itineri- « bus, Hostis frange conatus, Sacris reple fulgoribus, Spira « pios afflatus, Sisque Christum timentibus Transquillus vite « status, O crux, frutex salvificus, Vivo fonte rigatus, Cujus « flos aromaticus, Fructus desideratus. » — XIVe SIÈCLE.

N° 444 de Belleval. — 1° A la fin du septième et dernier livre : « Iste liber « est Sancte Marie Bellevallis scriptus anno Domini M. CCC. XXX vij. Si quis abstu- « lerit, anathema sit. » — 2° A la fin : « Iste liber fuit perscriptus anno Domini « M. CCC. XXX vij in festo beati Gengulphi. »

17. In-quarto sur vélin. — Liber Evangeliorum. — XIIe SIÈCLE.

N° 442 des manuscrits de l'abbaye de Belleval.

N° 18. In-octavo parvo sur vélin. – Breviarium ad usum Præmonstratorum. — XIVe SIÈCLE.

De l'abbaye de Belleval. – On lit sur un feuillet gratté au milieu du volume : « Ce livre cy appartient à l'eglise Nostre Dame de Arne, tesmoing le saing ma- « nuel de frere Jehan Damour cy mis l'an 1484. »

19. Trois volumes in-quarto sur vélin. – Sancti Gregorii homiliæ. – XIIe SIÈCLE.

Provenant de Belleval, coté autrefois 430. – Le premier volume commence par ce titre écrit en capitales alternées rouges et noires : « In nomine sancte « Trinitatis et individue incipiunt quadraginta omelie a beato sedis apostolice « summo pontifice Gregorio feliciter in duobus libris exposite. » Et deux feuillets plus loin, en capitales au vermillon, du même temps : « Omelie de Sancta « Maria de Bellavalle. » Ce volume renferme les quarante homélies sur les évangiles adressées à Secundus, évêque de Taormine. – Le second volume est la répétition du premier. C'est un autre exemplaire, exécuté dans le même temps, des quarante homélies sur les évangiles. – Le troisième volume renferme les homélies sur Ézéchiel. Sur le premier feuillet, on lit ces vers écrits dans le même temps que le manuscrit :

Frater qui nondum novit contempnere mundum;
Sic legat hos versus quod ab his sit et ipse reversus.
Vita brevis velud aura levis transire videtur,
Quam subito non immerito vindicta sequetur.
Pena gravis, mors horribilis, longi cruciatus
Subripiunt quos inveniunt in fine reatus.
O sapiens homo, tu sapies modo quicquid agebas,
Dic rogo, dic mihi quid valeat tibi quod sapiebas? etc. etc.
. . . .
Illuc dedecorat stercus quos mundus honorat,
Et laniat vermis, res vilis, iners et inermis.
Horrida pantera, flammis armata Chimera,
Cerberus et Scilla tormenta parantur ad illa.
Expliciunt.

20. Six volumes in-quarto sur vélin. – S. Gregorii moralia in Job. — XIIe SIÈCLE.

N° 432 des manuscrits de Belleval. – Le tome Ier renferme la première partie du commentaire sur Job. On lit en tête, de la même main que le reste

du manuscrit : « Prima pars moralium Sanctæ Mariæ de Bellavalle. » Sur la première garde sont quelques recettes médicales d'une écriture très-ancienne. « Ad malum capitis. De aqua in qua vetonica diu cocta fuerit lavabis caput et « ipsam vetonicam bene coctam pone circa caput ubi dolor fuerit, etc. » — A la fin du volume : « XIII kal. maii obiit pie memoriæ domnus papa nonus Leo, « qui ante apostolatum dictus est Bruno. Post hujus sepulturam tercio die facta « sunt ad tumulum ejus duo miracula : videlicet duo homines qui diu ante « januas apostolorum principis jacuerant contracti, per meritum papæ Leonis « abierunt erecti, et hoc tota pene civitas novit, etc. etc. » Puis un petit traité sur la prière (De virtute orandi) qui commence ainsi : « Domino et patri H. « munusculum hoc dilectionis meæ ea, vos precor, benignitate suscipite qua me « illud scio devotione obtulisse. Dictatum brevem de virtute orationis inelimato « sermone conscriptum misi Karitati vestræ, in quo distinctum habetis quibus « modis orantis animus inter precum verba per compunctionem accenditur, « demonstratum etiam cur ille a nobis scripturæ quæ petitionis formam non « habent pro nostra sive aliorum salute postulantibus inter orandum proferun- « tur. Vale. »

Le tome II contient la seconde partie.

Le tome III contient la troisième partie. Au commencement du volume sont des vers sur la Genèse, dont voici les premiers :

Incola primus homo fuit in viridi paradyso,
Conjuge vipereum donec suadente venenum
Hausit eo cunctis miscendo pocula mortis.
Sensit adhuc proles quod commisere parentes, etc.

Au verso, une lettre sans date des Bénédictins de Saint-Remi de Reims à ceux du mont Cassin, sur un miracle opéré par saint Benoît, lequel délivra de la possession du démon la fille d'un comte de Frise. Cette lettre commence : « Exigui ac permodici regularis vitæ sectatores fratres qui sunt Remis constituti « in monasterio beati et gloriosi confessoris Christi Remigii archiepiscopi, « sanctis ac Deo dignissimis fratribus Cassini, summæ Divinitatis normali ru- « brica indefatigatis humeris clientibus, sanctarum munuscula precum. » Ils adressent à l'abbaye du mont Cassin la copie d'une prétendue lettre que saint Benoît écrivit à saint Remi, à propos du miracle en question. Cette lettre de saint Benoît est apocryphe, comme on le reconnaît facilement rien qu'au protocole : « Dominico sacerdoti Remigio frater et conservus in Christo Jhesu « cœnobialis vitæ institutor Benedictus, æternæ benedictionis munus, etc. »

Le tome IV renferme la quatrième partie du commentaire sur Job.

5e partie dans le tome V.

6e partie dans le tome VI. A la suite et pour remplir le dernier cahier, le

même copiste a transcrit la chronique d'Isidore sous cette rubrique : « Incipit « chronica beati Ysidori, Hispalensis episcopi, viri doctissimi. » Et enfin l'histoire de l'institution de la fête de Saint-Pierre-aux-Liens.

N° 21. In-octavo sur vélin. (Recueil.) – 1° Sancti Augustini liber de laude caritatis. – 2° Tractatus ejusdem de continentia. – 3° Ejusdem ad Paulinum Nolensem episcopum de cura pro mortuis gerenda. – 4° Incipit liber Aurelii Augustini de fide et operibus. — XIe SIÈCLE.

Provenant de l'abbaye de Belleval. – Sur l'avant-dernier feuillet, cette note écrite au XIIe siècle : « Est hic Arnulfi libellus nomine Sancti. » Ainsi le volume a appartenu dans l'origine aux bénédictins de Saint-Arnould de Metz.

22. In-folio min. sur vélin. (Recueil.) – 1° Honorii Augustodunensis gemma anime. Incipit : « Multi multa sciunt. » – 2° Incipit contemplatio beatissimi Bernardi abbatis Clarevallis. – 3° Incipit contemptus mundi editus ab Innocentio papa tercio. – 4° Incipiunt quedam excerpta de scripturis : « Hunc modicum operis nostri libellum de multorum dictis « ortodoxorum opitulante Christo colligimus patrum. » – 5° Incipiunt omelie beati Cesarii episcopi ad monachos. – 6° De claustro anime. Incipit : « Domno H. frater H. de « Sancto Laurencio salvari ab eo qui salvos facit rectos « corde. » – 7° Incipit liber Hugonis de S. Victore de institutione novitiorum : « Quia fratres largiente Domino de « vana conversatione hujus seculi, etc. » – 8° Incipit liber beati Bernardi abbatis de consideratione, scriptus ad Eugenium papam. – 9° Incipit explanatio beati Bernardi abbatis super lectionem scti euvangelii : « Missus est angelus Ga- « briel. » – 10° Incipit sermo beati Bernardi abbatis de assumptione beate Virginis. – 11° Incipit epistola B. Bernardi abbatis ad D. Willelmum, abbatem Cliviacensem (Clunia-

censem). — 12° Aliquot sermones ejusdem Bernardi. — XIVe SIÈCLE.

Provenant de l'abbaye de Belleval, où il était coté 448. — 4° Porte pour titre courant « Flosculi de scripturis. » En tête est écrit d'une main moderne : « Smaragdi abbatis diadema monachorum. »

N° 23. In-quarto sur papier. (Recueil.) — 1° Regula canonicorum. Incipit : « Incipit prologus in libro officiorum. Cum in « nomine sancte et individue Trinitatis christianissimus ac « gloriosissimus Ludovicus superno munere victor augustus, « anno incarnationis domini nostri Jhesu Christi octingente« simo XVI., indictione X., anno siquidem imperii sui tercio, « Aquisgrani palatii generalem sanctumque convocasset con« ventum, etc. » — 2° Prologus in vita beate Barbare virginis et martiris (Sequitur passio ejusdem Barbaræ). — 3° Ad beatam genitricem Dei Mariam oratio versibus heroicis descripta : « Stella mee noctis cujus de lumine vivo Lucidior « luna cunctisque micantibus astris. » — 4° Incipit vita beatissimi Alexis confessoris. — 5° Incipit officium transfigurationis Domini nostri Jhesu Christi institutum de novo per sanctissimum dominum nostrum Calixtum papam tercium, solemnis duplicis celebratione festivandum. — XVe SIÈCLE.

De l'abbaye de Belleval, coté autrefois 472. — 1° L'ancien bibliothécaire de la maison a attribué faussement cet ouvrage à Isidore, ce qui fait qu'on a marqué sur le dos du volume : « Isidorus de officiis. » La transcription n'est pas complète, comme l'indique cette note du copiste écrite à la fin : « Deficiunt « plures exhortaciones et precepta que in libro ecclesie Remensis continentur « ex dictis Augustini, Gregorii, et alii sancti patres. » — 2° En marge du feuillet où commence la légende de sainte Barbe, on lit cette note autographe : « Hæc « ex litteris ad me F. Oudin Anteverpia missis a P. Daniele van Papembroch, « societatis Jesu, die 6 mar. 1679, F. C. Oudin. » Note que le bibliothécaire de Belleval a signalée sur la première garde du manuscrit, parlant d'Oudin en ces termes : « F. Oudin olim noster, postea dupliciter apostata et a fide et a « claustro. » Le savant Oudin était de Mézières.

N° 24. In-folio parvo sur vélin. (Recueil.) — 1° Gregorii moralium super Job libri XIV-XVIII. — 2° Incipit explanatio beati Iheronimi in Ecclesiasten. — 3° Incipit explanatio venerabilis Bede presbiteri super parabolas Salomonis. — XIIe SIÈCLE.

Provenant de l'abbaye de Belleval, coté autrefois n° 457.

25. In-quarto sur vélin. — 1° Remundi summa de casibus. — 2° Ejusdem incipit summa de viciis, primo de viciis in communi. Incipit : « Dicturi de singulis viciis cum oportu« nitas se offert. » — XIVe SIÈCLE.

Provenant de Belleval. — On lit cette note du temps, écrite sur la première garde en parchemin :

« Hii sunt libri quos domnus bone memorie abbas Balduynus emit fierique « fecit atque demum conventui dedit. Primus casus Bernardi, volumen unum. « Concordia decretorum discordantium, volumen unum, id est decreta. Postille « magistri Nicholai de Lyra super Vetus et Novum Testamentum, volumina « quinque. Summa sermonum magistri Guidonis predicatoris, vol. unum. De« cretalium libri sex, vol. unum. Liber unus sermonum in Gallico de prepara« tione cordis. Liber distinctionum super epistolas. . . Compendium theologie « lib. VII et libri de conversatione X, vol. unum. Liber in Gallico qui dicitur « Summa regis, vol. unum. Summa confessorum, liber unus. Legenda aurea, « liber unus. Liber sententiarum, liber unus. Item Summa sermonum magistri « Guydonis predicatoris. Liber qui dicitur Secunda secunde, vol. unum. Liber « decretalium, libri quinque, vol. unum. Liber hystoriarum imperatorum ro« manorum, vol. unum. Summa magistri Raymundi et Summa de viciis, vol. « unum. »

Au verso du feuillet suivant : « Anno Domini M CC octogesimo primo accom« modatus fuit iste liber fratri Jacobo de Wimi, canonico ecclesie Premonstra« tensis, quondam abbati Bellevallis in Dueleto, qui liber est ecclesie Belle« vallis. »

A la fin du second traité : « Explicit Summa de viciis, quam scripsit frater « Johannes canonicus Bellevallis, cujus anima cum Sanctis requiescat. Amen. »

26. Deux volumes in-quarto sur vélin. (Recueil.) — 1° Johannis Cassiani collationes patrum. — 2° (Ad calcem tomi II)

Incipit liber S. Ambrosii de sacramentis vel initiandis. — XII[e] SIÈCLE.

Ces deux volumes, d'une belle exécution, ont été faits à l'abbaye de Belleval. – On lit à la fin du premier : « Anno ab incarnatione Domini M C XL VIII, ego « Theodoricus [1] perscripsi hunc librum Sancte Mariæ de Bellavalle. Orate pro « scriptore. » – Sur la première garde est une notice du manuscrit écrite en 1747 par le bibliothécaire de Belleval, et dans laquelle se trouvent, sur les manuscrits de cette maison religieuse, quelques renseignements qu'on a rapportés dans l'avant-propos de ce catalogue. – 2° A la fin de l'ouvrage de Cassien, on lit : « Orate pro scriptore, indiget enim. Anno ab incarnatione Domini « M C XL VIIII, indict. XII, epacta IX, concurrente V, ego Theodericus perscripsi « hunc librum in nomine Domini Jhesu Christi et ad honorem beatissimæ ejus « genitricis. Amen. »

N° 27. In-quarto sur vélin. – Liber Evangeliorum per annum. — XIII[e] SIÈCLE.

Provenant de Belleval, sans cote ancienne.

28. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit liber de eruditione religiosorum. Incipit : « Erudire Jerusalem, ne forte « recedat anima mea a te. » – 2° Liber miraculorum B. Virginis incipit : « Prologus miraculorum beate Marie « Virginis. In hujus operis fronte capitulorum titulos cum « paragraphis junctos iccirco premisimus, ut ea que in « libri sequentis corpore videri desiderantur facilius et abs- « que magno labore a studiosis reperiantur. De Toletano « episcopo cui beatissima Virgo vestimentum attulit ac de « sygrio illo se induens mortuus cecidit. » – 3° Sermones « pro tempore : « Egredimini et videte filie Syon. » — XIII[e] SIÈCLE.

Provenant de Belleval, coté jadis 460.

[1] Peut-être celui qui fut abbé de Belleval en 1170.

N° 29. In-quarto parvo sur vélin. (Recueil.) — 1° Raymundi summa de viciis et virtutibus. Incipit : « Dicturi de sin- « gulis viciis cum oportunitas se offert. » — 2° Summa magistri Willermi de Montibus de constitutionibus et ordinationibus. Incipit : « Qui bene presunt presbiteri dupplici « honore sunt digni. »

N° 469 de Belleval. — 1° Se termine ainsi : « Explicit Summa de viciis com- « posita ; finito libro sit laus et gloria Christo. » — 2° Manque le dernier feuillet.

30. In-quarto sur vélin. — Biblia sacra. — XIIIe SIÈCLE.

N° 466 de Belleval. — Miniatures dans les initiales. A la fin est le glossaire dressé d'après saint Jérôme pour l'explication des noms hébraïques; puis un canon des épîtres et des évangiles qui se chantent dans le cours de l'année. Sur le troisième avant-dernier feuillet, une pièce de vers dont manque le commencement, écrite d'une écriture courante du XIIIe siècle :

Hic superos cives proprio procellit honore
Virgo que proprium pariendi lege pudorem, etc.

Puis une autre pièce sur la ruine de Troie, dont voici les premiers vers :

Pergama flere volo, fato Danaum data sola,
Solo capta dolo, capta redacta solo.
Ex Elicone sona que prima tenes Elicona,
Et metra me dona promere posse bona, etc. etc.

Sur le feuillet suivant des séquences du XIIIe siècle :

Pro gustato quondam pomo
Carnem sumit novus homo
Nobis factus similis :
Cherub custos sic arcetur
Et a porta removetur
Gladius versatilis, etc.

Sur les feuillets de garde, écriture du XIIIe siècle :

« Ignacii, Johannis evangeliste discipuli, apud Antiochenos episcopi, tanta « extitit auctoritas, ut Ariopagite Dionisio de divinis nominibus scribenti suffi- « ceret ad probandum amorem dici congrue de divinis. Hic missis ad domini « Jesu matrem virginem epistolis et ejusdem ad se felici consalutatione re- « ceptis, ita roboratur in fide, ut jussu Trajani ferro vinctus, dum sub decem « militum custodia Romam ducitur, ejusdem urbis ecclesie, ne suum impediret

« martirium, litteras premiserit in hec verba : A Siria usque Romam cum bestiis « terra marique pugno die ac nocte connexus et colligatus decem leopardis, « militibus ducor ad custodiam datis. O salutares bestias quæ præparantur mihi! « Quando venient? Quando emittentur? Invitabo eas ad devoracionem mei et « deprecabor ne, ut in nonnullis fecerunt, non audeant contingere corpus « meum. Quinimo ego vim fatiam, ego me ingeram. Ignes, cruces, bestie, dis- « persiones ossium, discerptiones membrorum et tocius corporis querantur et « omnia in me unum supplitia diaboli arte quesita conflentur, dummodo Jhe- « sum Christum merear adipisci. »

Puis les notes suivantes, écrites en cursive du XIIIe siècle :

Ego recepi a Decano de Sabecessiaco iiij libras et dimidiam parisiensium quando recessit a Parisius.

Ego debeo officiali parisiensi iiij libr. par.

Ego recepi a priore S. Remigii lx libr. paris. et a priore de Salicibus xl sol. paris. pro abbate Salmuriensi.

N° 31. In-octavo sur vélin. (Recueil.) – 1° Sermones de tempore. Incipit : « Sic currite ut comprehendatis. » – 2° Flores excerpti e poetis latinis, scilicet Horatio, Virgilio, Statio, Prudentio, Ovidio, Martiano Capella, Claudiano. – 3° Opinio de virtutibus mensium. Incipit : « Hora prior Janum dat, sextaque fine prophanum; Appunctat namque quartam Februus decimamque; Martius immundam primam gerit atque secundam Martis prima necat quam fine secunda coequat. – 4° Alii sermones pro festis anni. Incipit. : « Ecce nunc « tempus. » — XIVe SIÈCLE.

N° 471 de Belleval. – On lit à la fin : « Hunc librum emi, Frater Evardus, « XII s., anno 1341 circa Brandones. »

32. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Bernardus de libero arbitrio et gratia. Incipit : « Loquente me coram aliquando. » – 2° Incipit liber pastoralis sancti Gregorii scriptus ad Johannem episcopum. — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

N° 470 de Belleval.

N° 33. In-octavo magno sur vélin. – Psalterium. — XVe SIÈCLE.

Provenant de Belleval. – Ce psautier, d'une exécution antiquée, ne paraît pas antérieur à la fin du XVe siècle, d'après certains ornements pour lesquels l'artiste ne s'est pas conformé au goût de l'époque qu'il voulait imiter. Toutefois l'apparence d'antiquité qu'il présentait au premier coup d'œil a donné lieu à cette discussion écrite sur le premier feuillet de garde par l'un des bibliothécaires de Belleval :

« Hoc psalterium ms. in calendario non notat festum conceptionis B. Mariæ « nec commemorationem domini Norberti, sed notat annunciationem dominicam, commemorationem defunctorum et festum S. Francisci, unde antiquius « non est XIII sæc. Habet dedicationem ecclesiæ Bellævallis pridie nonas junii « cum priora eam non habeant, unde suspicor eam dedicationem non esse « primitivæ ecclesiæ Bellævallensis, sed novæ, prout instaurata est a Balduino « de Bellomonte abbate, quæque hodie subsistit. Porro ecclesia nostra reædificata « est a Balduino inter annum 1314 et 1348, quod argumento est hocce psalterium esse hujus ætatis aut posterioris. 1765. »

34. In-quarto sur vélin. – Rituale ad usum Præmonstratensium. — XIIIe SIÈCLE.

N° 468 de Belleval. – A la fin, cette rubrique : « Iste liber scriptus est a « fratre Stephano de Bellavalle, anno gracie millesimo ducentesimo tricesimo « secundo. Eundem librum qui abstulerit vel quoquo modo alienaverit ab ec« clesia Bellevallis indignationem Dei omnipotentis et beatissime Virginis om« niumque sanctorum Dei incurrat. Amen. »

35. In-quarto parvo sur vélin. (Recueil.) – 1° Explanatio S. Iheronimi super lamentationem Jheremiæ prophetæ. – 2° Iheronimus de XLII. mansionibus. – 3° De duodecim patriarchis liber beati Effrem. – 4° Incipit divini misterii expositio edita a Cinomannensi episcopo nomine Hildeberto. – 5° Sermo S. Augustini utrum sub figura an sub veritate misticum calicis fiat sacramentum. — XIIe SIÈCLE.

N° 425 de Belleval.

36. In-quarto parvo sur vélin. (Recueil.) – 1° Sermo beati

Augustini episcopi. Incipit : « Sollemnitate diei hujus ad« monemus scientes. » – 2° Incipit liber beati Johannis Chrisostomi de compunctione. – 3° Incipit ejusdem liber de reparatione lapsi. – 4° Incipit ejusdem de penitentia. – 5° Incipit epistola beati Ieronimi ad Virginem. – 6° Epistola sancti Ieronimi presbiteri consolatoria. Incipit : « Di« versorum opprobria tribulationes. » – 7° Incipit epistola beati Ieronimi ad Presidium diaconem. — XIIe SIÈCLE.

N° 471 de Belleval.

N° 37. In-quarto parvo sur vélin. – Epistolare Præmonstratense. — XIVe SIÈCLE.

N° 441 de Belleval.

38. In-quarto sur vélin. – Manipulus florum sive extractiones originalium a magistro Thoma de Hybernia, quondam socio de Sorbona. — XIVe SIÈCLE.

N° 459 de Belleval. – Miniature sur le frontispice.

39. In-quarto sur vélin (Corpus logicæ). – 1° Prædicamentorum Aristotilis. – 2° Liber Peryarmenias. – 3° Liber de sophisticis elenchis. – 4° Liber priorum analeticorum. – 5° Liber posteriorum. — XIVe SIÈCLE.

N° 461 de Belleval. – Livre d'école, chargé de notes au crayon et à la plume.

40. In-quarto sur vélin. – Liber methaphi[si]ce. — XIVe SIÈCLE.

Provenant de Belleval. – Sur le dernier feuillet : « Explicit methaphisica « Aristotelis fratris Johannis de Maubertifonte, Premonstratensis canonici. « Dextera scriptoris careat gravitate doloris. »

41. In-quarto sur vélin. – Petri Rigæ aurora. — XIVe SIÈCLE.

N° 455 de Belleval. – Sur le dernier feuillet est écrit au cinabre : « Expli« ciunt actus apostolorum, perscripti anno Domini 1343. »

N° 42. In-octavo sur vélin. – Breviarium ad usum Præmonstratensium. — XIVe SIÈCLE.

Provenant de Belleval. – Longues lignes. Lettres ornées.

43. In-octavo sur vélin. – Juliani Toletani de futuro sæculo libri III. Incipit : « De futura enim vita plus credendum est « quam scribitur. » — XIIe SIÈCLE.

Provenant de Belleval. – Le volume commence par une table des chapitres, à la fin de laquelle on lit la rubrique : « Expliciunt capitula de qualitate futuræ « ac perpetuæ vitæ. »

44. In-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Chronica priorum domus majoris Carthusie. – 2° Historia fundationis domus Montis Dei sub regula Carthusiensi ab Odone abbate Sancti Remigii Remensis. Incipit : « Vir beate memorie dompnus « Odo abbas S. Remigii Remensis, Dei servorumque ejus « ferventissimus amator, consentiente sibi ejusdem ecclesie « conventu venerabili ac promptissima devotione favente, « domus nostre, videlicet Montis Dei, fundator consummator- « que et incredibilis amator extitit. » – 3° Liber compositus ab Henrico Kalkak, priore Cartusiæ Coloniensis, de origine, progressibus et conversatione Cartusiensium. Incipit : « In « Jhesu Christo noverint qui pie velint ortum et decursum a « trecentis et quatuordecim hactenus annis ordinem Cartu- « siensem Dei misericordia in domibus et personis continue « incrementum sanctum recipientem. » — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « P. xxiij liber Montis Dei. » – 1° Voici le prologue : « Quoniam attes- « tante scriptura ecclesiastici xxxix°, narrationem antiquorum sapiens exquiret, « ideo, Spiritus sancti adjutorio invocato, de antiquis patribus a sanctis fundato- « ribus ac promotoribus reverentissimis, videlicet Prioribus domus magne Car- « thusie, aliqua ad eternam memoriam posteris curavimus intimandam. Et licet « quinque primi priores hic inferius descripti in pluribus cronicis reperiantur,

« tamen successores eorum qua nescio de causa taliter fuerunt oblivioni de- « mandati quod nulla ex eis memoria per aliquam scripturam penitus habe- « batur. Ceterum tamen unus monachorum dicte domus librariam ac instru- « menta ad dictam domum pértinentia custodiens dicta instrumenta ex certa « causa perlegens in eis alios infrascriptos Priores descriptos invenit eosque « cum anno Domini ibidem descripto ad partem annotans posteris nuntiare « curavit. Pauca si quidem de eorum vita sancta nisi ex solo auditu innotescere « potuerunt, excepto duntaxat quia ad domus Carthusie prioratum, quem caput « tocius ordinis esse dinoscitur, minime fuissent electi, nisi eorum sancta con- « versatio et vita ordini in exitum universo cessisset. Aliqui eciam Priores duabus « hic vicibus sunt nominati, tum quia forte Priores duabus vicibus extiterunt, « tum quia eciam diversi eodem fuerunt nomine vocati. Quod autem alii inter- « medii Priores fuerint non constat eo quod non potest per aliquam scripturam « reperiri. Verum cum, ut premissum est, multa hic posita sunt ex solo auditu « et auditus sepe fallitur, maxime tempore moderno iniquo multi multa lo- « quuntur, potuit hic aliquid minus tempori congruens inseri, maxime de mi- « raculis et annis currentibus, eo quia aliqua hic sub uno Priore describuntur, « que forte sub alio contigerunt, sicut et alique alie narrationes vel facta. Si « quid vero huic operi minus rectum fuerit interclusum, auctor ejusdem pium « et bene de veritate informatum postulat correctorem, ac in rectam armoniam « convertat; et alias melius supersedendum esse censetur, quam temere, inordi- « nate seu viciose aliquam committere corruptelam, ne de corruptione seu fal- « sitate scripturarum intremendo cunctis Dei judicio puniatur. Exordium vero « assumatur a loco ubi incepit: Semen eo propositum ordinis prefati a fundato- « ribus scilicet et patribus sive prioribus antedictis. » Finit : « Sed cum juxta mo- « rem ad lectulum ipsius (Helisiarii scilicet, in Priorem assumpti anno m ccc lx) « ab uno monachorum passiones dominice legerentur, cum ipse se vellet erigere « ac, ut videbatur, manus ad celum extendere, sed pre lassitudine non valeret, « cunctis videntibus, tradidit spiritum anno Domini m ccc lxvij° de mense « junii, in die sancti Barnabe apostoli. » — 3° Cet ouvrage a été cité par Moreri dans la Vie de saint Bruno, à l'occasion du miracle attribué à ce saint, dont les mérites auraient ressuscité un chanoine de Paris. Finit : « Hec paucula « inter et post multa que adhuc Carthusienses habent de ordine suo scripta et « ego conscripsi ex caritate fraterna ex libris autenticis testimoniis veridicis ac « experientiis propriis, quippe qui Prior fui licet indignus diu et in diversis « domibus et visitator multis annis et hoc pro consolatione ad animandum « et invitandum multos bonos homines ad mutationem vite, qui, cum au- « diunt detractores ordinis fingere que nesciunt, fratres scilicet in ordine de- « ficere, sepe trepidant artem in eo vite melioris arripere. Quibus ego expertus

« in illis e contra loquor coram Deo non esse in ecclesia Dei saniores, longeviores, letiores in Christo et conscientia aut quietiores in corpore et anima quam sint de dono suo modo pauperes Carthusienses. Benedictus sit ergo ille, etc. »

HISTORIA FUNDATIONIS DOMUS MONTIS DEI REGULÆ CARTUSIENSI ADDICTÆ.

« Vir beate memorie dompnus Odo, abbas Sancti Remigii Remensis, Dei servorumque ejus ferventissimus amator, consentiente sibi ejusdem ecclesie conventu venerabili ac promptissima devotione favente, domus nostre, videlicet Montis Dei, fundator consummatorque et incredibilis amator extitit. Fundum ipsum ad dictam ecclesiam suam antea pertinentem, una cum terris, pratis et nemoribus, liberalissima devotione contulit; ecclesiam, officinas, edes, cellas superiores et inferiores incredibili fervore cœpit et consummavit post Deum; nil in ore ejus sapuit nisi Mons Dei; cor ejus nil sollicitabat, nil letificabat nisi laus nostre religionis. Ipse autem tam devote tamque ferventis voluntatis laudabile studium, sicut priorum nostrorum traditione accepimus, hac occasione animo concepit. Dum enim quodam tempore curiam Romanam propter quædam ecclesiæ suæ expedienda negotia adisset et moram ibidem aliquantam faceret, videbat in sompnis frequenter monachos albos cærimonias antea sibi invisas observantes, nunc in ecclesia psallentes, nunc in refectorio more suo parcissimo vescentes, nunc in cellis separatim solitarios commorantes aliasque sacri ordinis Carthusiæ regulares observantias exercentes. Mirabatur autem valde cujus religionis hujusmodi monachi essent, cum tales nunquam vidisset, et sepissime tales visiones cernebat.

« Tandem vero cum expeditus negotiis ad dictum monasterium suum remearet, casu a via recta inscius deviavit inter montes. Quod cum ab hospite suo didicisset, sumpsit hominem optime itinera scientem qui eum ad viam rectam reduceret, sed, nebuloso tempore impediente, iterum deviando, ut creditur, nutu divino, tandem majori domui Carthusie per ignorantiam applicuit, stupente suo ductore contra spem eventum rei. Cumque ibidem a venerabili viro dompno Guigone, tunc Priore Carthusie, reverenter fuisset cum familia sua receptus, animo consolatus est deviationis sue detrimentum gratanter suscipiens. Dum igitur idem domnus abbas ductus ad ecclesiam (erat enim dies festus) considerat monachos divinum officium celebrantes more suo, recolit admirando quia idem monachi erant quos in premissis viderat visionibus. Talem enim illorum conversationem cernebat corporeis oculis qualem antea contemplatus fuerat visione mentis; propter quod rei eventum apud se tacitus animo revolvens nutu divino reputat se fuisse perductum. Unde interrogans et dili-

« genter considerans statum eorum, magna devotione affectus erga religionem « Carthusiensem, supplicat ipsi priori humiliter et attente aliquos monachos « sibi transmitti, promittens quod domum illis ydoneam et institutioni Carthusie « convenientem in dyocesi sua Remensi fundaret. Cujus devotæ petitioni idem « venerabilis Guigo Prior, cum fratribus suis collatione habita super hoc et « consensu, considerata tanti viri reverentia, inductus eciam persuasione felicis « memorie domni Hugonis tunc Gratianopolitani episcopi, tandem prebuit as- « sensum.

« Ipse autem beatus vir prospere reversus ad propria cum magno devotionis « ardore cepit edificare sollicite domum hanc Montis Dei, consentiente sibi mi- « raque devotione favente ipsius ecclesie conventu, et specialiter venerabili et « religioso viro domno Hugone Priore desideranter et diligenter auxilium et « consilium præbente, qui eciam interim missus Carthusiam duos vel tres secum « monachos ad dictum locum Montis Dei adduxit. Et quoniam venerabiles viri, « dompnus Ricardus, abbas Mosomensis, et domnus Ursio, abbas Sancti Dyonisii « Remensis necnon et nobiles viri, Guillelmus de Setona, Nicholaus de Burgo « et Guido de Altreyo, milites, aliquas possessiones habebant in confinio dicti « loci Montis Dei, idem venerabilis Odo cum sua fundatione procuravit adunari; « quod supradicti viri prompta devotione fecerunt et eidem devotissimi fautores « extiterunt. Cum autem, plurimis edificiis jam consummatis, in ipso loco ec- « clesia inciperet edificari, ut eciam Dominus fidelis servi sui devotioni applau- « dens et ipse cooperaretur, quia forte sumptibus indigebat, divina dispositione « declaratum est corpus beati Gibriani confessoris in predicto monasterio sancti « Remigio quiescere, attestantibus miraculis divinis, populis undique concurren- « tibus et munera votiva offerentibus; de quibus supradictus venerabilis Odo « sicut Dei dom. gratulabunde susceptis, dictam ecclesiam ceteraque edificia « que restabant consummavit, et tamdiu hominum multitudo ad sanctum corpus « devote confluxit donaria offerens, donec dicta edificia ex eisdem muneribus « fuit perfecta, ipso venerabili Odone divine largitati gratias referente. Quibus « completis et miracula sancti et concursus populorum et oblationes cessave- « runt. Et propter hoc nos de Monte Dei facimus festum dicti sancti Gibriani « in ordine nostro.

« Ipsa autem fundatio a felicis memorie domno Innocentio papa ij° auctori- « tate apostolica est roborata cum multorum privilegiorum largitione, quæ usque « hodie in dicto monasterio conservatur. Cepit autem edificari dicta domus « anno ab incarnatione Domini m° centesimo xxx° sexto, decimo kal. julii, et « est octava domus ipsius ordinis Cartusiensis et prima in regno Francie : « major vero domus Cartusiensis ipsam precedit annis quinquaginta duobus. « Postmodum vero, procedente tempore, plures sedis apostolice pontifices dicte

« ecclesie plurima et preclara privilegia contulerunt, videlicet Eugenius III, « Gregorius IX, Gregorius X, Nicholaus IIII, Innocentius IIII, Alexander IIII, « Honorius, Clemens, Johannes XXI et Johannes XXII. Plures Remenses archie- « piscopi et comites Registenses privilegia et beneficia contulerunt, sicut in ipso- « rum litteris super his confectis plenius continetur; inter quos Manasses et « Balduinus frater ejus dederunt nobis partem nemoris et riparie, cujus termi- « nus est usque ad Pontem de Maizez. »

N° 45. In-octavo parvo sur vélin. – Novum Testamentum. — XIIIe SIÈCLE.

Provenant de Belleval et attribué au XIIe siècle par une note de D. Delahaut, bibliothécaire de cette maison, dont l'opinion cette fois ne saurait se soutenir. Sur le premier feuillet, sont écrits avec beaucoup de soin des vers que voici :

Philosophia docet inquirere quid sit honestum,
Quid mare, quid celum, quid terra, quid aer;
In septem partes sapienter dividit artes
Quarum virtutes scire necesse putes.
Grammatice cura recte loquor absque figura;
Rethorice studio verba polire scio.
Scruptatrix rerum perhibet dyalectica verum;
Dat modulos scire musica docta lire.
Metitur spatia terrarum geometria;
Invigila numeris, sic arimeter eris.
Motus astrorum tradit liber astronomorum;
Has quondam peperit theologia parens.

Sur le verso, la liste des archevêques de Reims, depuis saint Sixte jusqu'à Joel, avec cette rubrique : « Anno Domini M CC XLVII° die beati Gregorii scripta « fuerunt nomina episcoporum Remensium. »

46. In-quarto sur vélin. – Cartularium monasterii Sanctæ Mariæ Signiacensis in Arduenna. — XIIIe SIÈCLE.

Marqué sur le dos : « SIGNI. » – Ce précieux manuscrit contient 451 pièces dont la plus ancienne est de 1147, époque assez voisine de la fondation du monastère de Signy, tandis que les plus récentes appartiennent à la première moitié du XIIIe siècle. Elles sont rangées méthodiquement sous des titres courants qui indiquent de quels personnages elles sont émanées. Voici la série des rubriques qui se suivent en haut des pages du volume : Paparum Romanorum. – Archiepiscoporum Remensium. – Episcoporum exteriorum (scil. Albaniensis, Colo-

niensis, Leodiensis). — Episcoporum Noviomensium. — Episcopi Atrebatensis. — Episcoporum Laudunensium. — Capituli Remensis. — Officialis Remensis. — Capituli Laudunensis. — Officialis Laudunensis. — Abbatum nigrorum (scil. Benedictinorum, S. Remigii Remensis, S. Nicasii, Mosomensis, S. Vincentii, Prumiensis, S. Andreæ de Castello, S. Dionysii Remensis). — Abbatum Cysterciensium. — Abbatum Præmonstratensium. — Decanorum Remensium. — Hospitalis Templariorum. — Comitum (scil. Trecensis, Flandrensis, Chisniensis, Namurcensis, Registrensis). — Ducum (Austriæ, Lemborgiensis). — Dominorum (de Cociaco, de Petreponte, de Fouson, de Avesnes, de Cimaco, de Waleirs, de Tornaco, de Castriportu, de Roseto, de Turno, de Rumigni, de Ceris, de Montcornet, de Aspero Monte, de Dreci, de Madiniaco, de Montcheavelon, de Apia, de Novavilla).

Remis aux archives de Mézières, le 6 mars 1863.

N° 47. In-quarto sur vélin. (Recueil.) — 1° Incerti tractatus de oratione dominica. Incipit : « Pater noster qui es in celis. « Carissimi apostoli petierunt a Christo ut doceret eos orare. » — 2° Concordia XII articulorum fidei secundum prophetas et apostolos. — 3° Tractatus de vita christianæ. Incipit : « Signa « per que possimus scire si diligimus Deum. Notandum quod « x sunt signa quibus perpendi potest utrum animas amet « Deus. » — 4° Incipit liber beati Augustini de contemplatione Domini nostri Jehsu Christi. — 5° Incipit liber magistri Hugonis Parisiensis de disciplina religiosorum. — 6° Incipit liber de conflictu viciorum et virtutum. Incipit : « Aposto- « lica vox clamat per orbem. » — 7° Incipit liber sancti Basilii episcopi Capadocie ad filios spirituales. — 8° Moralités de la Bible en vers latins et français. — 9° Tractatus de caritate. Incipit : « Juste judicate, filii hominum, et nolite judicare. » — XIVe SIÈCLE.

On lit à plusieurs endroits du volume : « Iste liber est de domo Montis Dei « ord. Cartus. Remensis diocesis. » Les traités dont il se compose sont tous écrits de diverses mains. — 8° Écrit sur quatre colonnes et sous ces deux rubriques : « Prologus in laudibus beate Virginis duobus exametris et uno pentametro.

« Item prologus de eodem lingua materna et per alium sensum in cantu *Con-* « *ditor alme syderum.* »

Musa decore cita studii nunc occia vita,
Exhilarans recita de celibe nuntia vita
Corde, stilo pariter arripe laudis iter;
Dum vacat in requie sacre dedicare sophie,
Virginis egregie laudes resonare Marie,
Famine, mente, stilo, nil vacat a jubilo.

Cele a qui je mon ceur done, Virge en chantant vuil honorer;
Ceur et cors a i abendone, Li avec son fil aorer,
Chanter estuit, dont non plorer : Per li sont tuit mal perdonné,
Et li saint ou ciel coroné. Ma cure est dont ci demorer,
Demorer est dont ci ma cure, Et a ce je entens laborer
Commant je puisse sa figure Des floretes de l'escripture
Et d'auctoritez colorer, etc.

Le poëme commence ainsi :

HYSTORIA GENESIS.

Pagina sacra canit, quod falsum prorsus inanit,
Quod Deus in primis productis rebus opimis
Is sibi sublimis celum, terram dedit imis, etc.

IN LINGUA MATERNA.

L'escripture dit qui ne ment Que Dex tot au comancement
Qui totes choses reclament Fit ciel et terre et firmament,
Totes choses du nient estre Poissons, oisex et home nestre, etc.

N° 48. In-quarto sur vélin. – Cartularium ecclesiæ Sancti Petri Maceriensis. — XIIIe SIÈCLE.

Ce précieux manuscrit, qui provient de l'ancienne collégiale de Saint-Pierre de Mézières, est de plusieurs écritures de la fin du XIIIe siècle ou des premières années du XIVe. Il contient toutes les pièces de fondations et de dotations passées au nom du chapitre de Mézières, depuis son origine jusque vers l'an 1300.

Voici la charte d'institution, qui n'est que la neuvième du recueil, parce que, selon l'usage, les confirmations apostoliques ont été transcrites en premier lieu :

« Manasses, comes Regitestensis, omnibus tam futuris quam presentibus in « perpetuum. Summum et unicum oblivionis remedium est cognitio littera- « rum. His itaque res geste annotantur, ne oblivioni tradantur, et ad posterorum « noticiam litterarum annotatione transmisse perpetuentur. Proinde universi-

« tati vestre enucleatius notum fieri volo quod ego, fundator capelle beati Petri « apud Macerias site, cum assensu uxoris mee Mathildis et filii mei Hugonis et « Alberti Henrici Balduini fratrum meorum, ipsam liberam in manu domini « archiepiscopi resignavi, ut in ea tredecim prebende canonicis secularibus « constituantur, quibus, tanquam novelle plantationi pro redemptione et radi-« canda salute anime mee et predesessorum meorum, tredecim modios annone « medietatem frumenti et medietatem siliginis omni tempore annuatim per-« solvendos in festivitate beati Remigii de terragiis ville que vocatur Tannions « ad mensuram ejusdem ville assignavi. Preterea quicquid de feodo vel potes-« tate mea emere vel redimere seu quolibet modo acquirere poterunt, ipsis libere « et quiete possidendum concessi. Presentibus : Bosone, archidiacono; Hilduyno, « vice-domino; Alexandro Walensi; Henrico, nepote domini Willelmi Papien-« sis; magistro Meliore Pisano; Hugone de Monte Mirabili; Philippo de Betigni-« villa; Fulcone de Sancto Remigio; Tecelino, abbate de Mari; Juliano, abbate « de Trion; militibus : Bliardo, castellano de Alto Ulmo; Goberto, fratre ejus « de Suel; Milone de Sorceyo; Simone Pede-Lupi; Herberto Aisiato; Nicholao « de Burgo, et aliis pluribus prudentibus et honestis viris. Actum apud Ati-« gniacum, anno ab incarnatione Domini M C LXXVI° XVI kal. octobris. »

Sur les feuillets de garde sont des transcriptions du XVe siècle, l'une entre autres d'un règlement établi en 1489 pour la direction des petites écoles de Mézières. On y définit les attributions de l'inspecteur général ou recteur choisi par les chanoines de Saint-Pierre dans leur propre sein pour surveiller tous les établissements d'instruction primaire, et on y rapporte plusieurs infractions à l'autorité de ce même recteur, lesquelles avaient été tentées sans succès dans le courant des années précédentes.

Remis aux archives de Mézières, le 6 mars 1863.

N° 49. In-folio minimo sur vélin. – Epistolæ Pauli ad Romanos et Thessalonicenses, cum expositione super epistola ad Romanos. — XIe et XIIe SIÈCLES.

Provenant de l'abbaye de Signy. – On lit à la fin : « Liber Sancte Marie « Signiacensis littera B. numero XII. » – Sur le recto du premier feuillet, qui avait été laissé en blanc, on a écrit, au XIIe siècle, l'éloge de saint Paul par Damase, sous cette rubrique : « Versus sancti Damasi papæ in laudem beati Pauli « apostoli. »

Jamdudum Paulus procerum precepta secutus,
Cum Domino patrias vellet preponere leges, etc.

N° 50. In-octavo sur vélin. – Breviarium Præmonstratense. – XIVe SIÈCLE.

Provenance de Belleval.

51. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit libellus de conflictu viciorum atque virtutum. Incipit : « Apostolica vox « clamat. » – 2° Incipit liber Basilii episcopi Capadotie ad filios spirituales. – 3° Sermo Faustini episcopi ad monachos. Incipit : « Ad locum hunc, karissimi, non ad quietem. » – 4° Sermo S. Augustini episcopi de persecutione christiana. – 5° Sententia Paulini ad monachos de penitentia. Incipit : « Detur pœnitentia seculari. » – 6° Incipit sermo S. Macharii ad monachos. – 7° Incipit epistola S. Iheronimi de fide catholica. – 8° Incipit prefatio sancti Cassiani super collationes septem. — XIIe SIÈCLE.

Provenant de Signy et exécuté dans cette maison. – Le volume se termine après la quatrième conférence de Cassien. Au-dessous de l'explicit se trouve cette note du XIIe siècle : « In compositis quæ habent *m* litteram ante vocalem, « ipsa quidem littera *m* scribenda est, sed in pronuntiatione elidenda; verbi « gratia, in his dictionibus, *circumago*, *circumamictans*, *circumamicta*, scribatur « *m* littera ante *a* quæ est vocalis, sed ipsæ dictiones sine ipsa *m* proferantur « *circuago*, *circuamictans*, *circuamicta* : sic in *circumeo*, *circumitus*, *circuitus*, *cir-* « *cumornata* et reliquis similibus. »

52. In-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Incipit tractatulus magistri Johannis Gerson, cancellarii Parisiensis, necnon professoris sacre theologie de modo vivendi omnium fidelium. – 2° Incipit alphabetum divini amoris de elevatione mentis in Deum venerabilis mag. Johannis Jerson, cancellarii Parisiensis. – 3° Sententiæ excerptæ e patribus de anima, de inferno, de scientia, de Ierusalem. – 4° Sermo de sacramento altaris : « Comedite, hoc est corpus meum. » – 5° Incipit prologus in libellum qui intitulatur *Valde bonum*,

scriptum et factum in Cartusia a domno Nycholao de Ghelria, Alemano monacho ibidem; (et postea) incipit libellus qui dicitur *Valde bonum*, de martyrologio. — XVe SIÈCLE.

Marqué: « R. XII. » Provenant selon toute apparence de la chartreuse du Mont-Dieu. – 5° Voici le prologue du *Valde bonum :* « Libellus hic qui *Valde bonum* « intitulatur, continens accentuationes quarumdam dictionum de Biblia et de « evangeliis et de martirologio, collectus est in domo Cartusie ad informacionem « simplicium et eorum qui ignorant artem metricam, quatinus ex ipsius fre-« quenti intuitu discant vitare errores, qui in talibus accentuacionibus satis « viciosi sunt et periculosi, eo quod secundum quosdam dictio male accentuata « perdat virtutem significandi et nichil nisi strepitum inanem representet. Super « quamcumque vero sillabam cujusque dictionis virgula incausti fuerit, ibidem « accentus est, et talis sillaba accentualis in prolacione ceteris sillabis morosius « seu diucius trahi debet vel teneri. Dictiones autem de martirologio secundum « ordinem alphabeti hic posite sunt, quod de Biblia fieri non potuit, propter « clausulas quasdam eisdem dictionibus insertas, que faciunt pro correctione « textus seu littere, que in plerisque aliarum domorum libris a libris domus Cartu-« sie discordes sunt et diverse. In diptongis eciam *au* et *eu* regula talis habenda est, « ut, si virgula super primam vocalem fuerit, monosillabum sit et more diptongi « pronuncietur; si vero fuerit super ultimam vocalem, sillabas per diversas « proferatur. Intencio autem actoris hujus libelli principalis hec fuit ut in pro-« ferendis seu accentuandis dictionibus, id est in modo legendi, sicut et in « reliquo divino officio, a ceteris domibus ordinis in domo Cartusie uniformitas « teneatur. »

N° 53. In-quarto sur vélin. – Ivonis Carnotensis epistolæ. — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

Provenant de Signy. Marqué: « *Coté* D. » – Ce volume contient 276 lettres; la première: « Epistola domini Ivonensis de abbate qui æcclesiam suam reliquerat; » la dernière: « Quod electus non est cognoscendus ab episcopo. » Dans le nombre des lettres d'Yves, ne sont pas comptés deux brefs du pape Urbain, placés en tête du volume sous ces rubriques: 1° « Epistola Urbani papæ post susceptionem « Ivonis Carnotensis episcopi. » – 2° « Item epistola Urbani papæ ad Senonensem « archiepiscopum R. de quo supra. »

A la fin du volume, de la même main que le texte:

« Gunnors et Seufria sorores fuerunt. Ex Gunnore exivit Richardus, ex Richardo « Robertus, ex Roberto Willelmus rex, ex Willelmo Henricus rex, ex Henrico

« rege ista quæ datur filio Gervasii; item ex Seufria exivit Joscelina, ex Joscelina Rogerius de Monte Gummeri, ex Rogerio Mabilia soror Roberti Belimensis, ex Mabilia Mabilia, uxor Gervasii, et ex ista Mabilia Hugo, filius Gervasii cui ista datur. Valete. »

N° 54. In-quarto parvo sur vélin. – Incipit introductio et compendiosa compilatio regule, statutorum et privilegiorum ordinis Grandimontis. Incipit : « Quia turris fortissima est « nomen Domini, ad ipsam currit justus. » — XVe SIÈCLE.

Le volume commence par une table des matières sous cette rubrique : « Incipit tabula repertorii sequentis operis in septem collationibus distincti. » – Sur la première garde, on lit : « Du prieuré de Nostre Dame de Louye, ordre « de Grandmont. » Et au-dessous : « Les religieux reformez de l'ordre de Grandmont arriverent a Louye par ordre du reverendissime pere en Dieu D. « Alexandre Fremon, abbé de Grandmont, chef et general de tout l'ordre, le « 21 du mois de decembre, jour de Saint Thomas, de l'annee 1679. »

55. In-quarto sur papier. – Manuductio ad quinque partes philosophiæ. — XVIIIe SIÈCLE.

Des capucins de Charleville. – On lit sur le dedans de la couverture : « Fr. « Andræas Lingonensis capucinus presbiter studens Metis, Sedani atque Carolopoli, 1725. »

56. In-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Liber domni Guidonis de Ponte, monachi Cartusie, de contemplatione. Incipit: : « Sicut mater consolatur filios, ita et ego consolabor « vos. » – 2° Incipit tractatus de instructione cujuslibet religiosi qui debet Deo servire et prelato obedire. Incipit : « Primo considerare debes quare veneris et ad quid veneris. » – 3° Excerpta e decretalibus de simonia et sententia excommunicationis. – 4° Tractatus super VII psalmis pœnitentiæ. Incipit : « Beatissimus doctor sanctus Augustinus, jacens in « stratu ultime infirmitatis sue ante decem dies exitus anime « sue benedicte, fecit sibi in pariete depingi seu describi

« grossa littera septem psalmos penitentiales. » – 5° Excerpta e J. Cassiano de institutione monachorum. – 6° Incipit evangelica hystoria secundum Lucam. Incipit metrice : « Post legem veterem respira, Petre; refulget Lex nova, « fac versus de novitate novos. Non opus hoc phaleris sed « dives sensus inauret. Plus preciosa valent et speciosa « minus : Lex evangelii sit limes carminis, ex hac Materia « texam carmen opusque meum, etc. » — XIVe et XVe SIÈCLES.

Sur le dernier feuillet : « P. XVI. Liber Montis Dei ord. Carthus. Rem. dyoc. » – Chaque ouvrage est écrit d'une main différente.

N° 57. In-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Multe auctoritates et notabilia diversorum doctorum. – 2° Interrogationes de regula sancti Basilii, Cesariensis archiepiscopi. Incipit : « *Interrogatio* XLVIII. Quis est mansuetus? *Responsio.* Qui « non transfertur a judiciis suis. » – 3° Sententiæ et versus sumpti in Catholicon. – 4° Tractatus utilis et devotus de iiij novissimis. Incipit : « Diu et sepe mihi cogitanti ut tibi, ka« rissime, scriberem. » – Duo sermones. — XVe SIÈCLE.

Très-grossièrement écrit, pour l'usage d'un chartreux de la maison du Mont-Dieu. – Coté : « P. XV. Liber Montis Dei. »

58. In-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Incipit forma absolucionis sacramentalis magistri Johannis Gerson, cancellarii Parisiensis. – 2° Tractatus venerabilis M. Johannis Gerson de meditatione. – 3° Incipit tractatus de simplificacione et stabilitione seu modificatione cordis ven. M. Johannis Gerson, cancellarii Parisiensis. – 4° Incipit tractatus de direccione seu rectitudine cordis domini cancellarii Paris. M. Johannis Gerson. – 5° Incipit ejusdem tractatus de celebracione et preparacione misse seu pollutione nocturna. – 6° Sequitur epistola missa ab eodem M. Johanne Gerson de

Lugduno ad Carthusiam cuidam monacho, quem constare in concilio noverat eo quod medicus fuerit cardinalis Salutiarum nobilissimi. Concernit tamen ipsa epistola omnes religiosos, diligenter inspecta. — 7° Sequuntur peroptima documenta pro devotis simplicibus, qualiter se discrete in suis exerciciis habere debeant, per M. Jo. Gerson. — 8° Sequitur tractatus ejusdem de remediis contra pusillanimitatem. — 9° S'ensieut une maniere de priser assés legiere et especiallement pour simples gens. Incipit : « Pourtant que « maistre Jehan Gerson demonstre ou tractiet qu'il fait com- « ment les simples gens se doibvent avoir en leur serviche « et exercises espirituelz. » — 10° Incipit tractatus de arte bene moriendi, famosissimi sacre theologie professoris magistri Johannis de Gersono. — 11° Incipit tripartitum famosissimi sacre theologie professoris M. J. de Gersono. — 12° Chy commenche la premiere partie *Tripertiti* en franchois, par maistre Jehan Gerson, chancelier de Paris. — 13° Libellus M. Jo. Gerson de recognitione propriæ fragilitatis. Incipit : « Cognovi, Domine, quia equitas judicia « tua. » — 14° Incipit liber interne consolacionis. Incipit : « Quod veritas intus loquitur sine strepitu verborum cap. 1. « Loquere, Domine, quia audit servus tuus. » — 15° Incipit libellus ammonicionum internarum pro interna conversacione acquirenda valde utilis. Incipit : « Regnum Dei inter « vos est, dicit Dominus. » — 16° Incipit alphabetum monachi in scola Dei Jhesu Christi studere volentis. — 17° Sequitur *Pater Noster* in gallico. — 18° Ex libro mendicitatis spiritualis magistri Johannis Gerson, cancellarii Paris. Incipit : « Homme, je vorroye bien sçavoir pourquoy on dit pluseurs « psalmes du psaultier par maniere d'oroison es quelz ne « samble avoir riens qui fache au propos de ce qu'on veult

« demander, ou souvent la personne n'entendra mie ce « qu'elle dit, car elle sçara riens de latin. » – 19° Incipiunt extractiones ex libro Malogranati. – 20° Excerpta e libello aureo de vita Domini nostri Jesu Christi. – 21° Incipiunt resolutiones quorumdam dubiorum M. Johannis Gerson. Incipit : « Nota quod nullus tenetur confiteri peccata ve- « nialia lege divina. » – 22° Excerpta ex aliis opusculis M. J. Gerson. — XVe SIÈCLE.

De la chartreuse du Mont-Dieu. – On lit sur la première garde : « Hunc librum « scripsit C. Henricus Vaghere, monachus Montis Dei, ann. 1490. » – 10° On lit à la fin du traité : « Nota quod predictum tractatum scripsi in gallico in quo- « dam parvo libello de papiro, ubi unus est tractatus valde devotus reveren- « dissimi domni Petri, cardinalis Cameracensis, de quadruplici exercicio spiri- « tuali. » – 12° Voici le prologue : « Gloire soit a Dieu, en cuy nom et pour le « salut des ames du simple peuple cristien et pour eulx remonstrer en gros le « teneur de nostre foy et pour sçavoir che que Dieu nous commande et deffent, « est ordonné ceste briefve escripture, pour le exposer a cheulx qui ne peulvent « oir souvent aultres sermons, et contient ce present traictié XVIII chapitles. » – 14° Se termine ainsi : « Explicit liber interne consolacionis : Deo gracias. » – 22° Voici quels sont les traités auxquels appartiennent ces extraits : « De valore « orationis; de spiritualibus ascensionibus; de exemplis ad Petrum de Alliaco. »

N° 59. In-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Liber vite, actuum atque obitus beati Basoli, confessoris Christi gloriosi. – 2° Legenda sancte Clare, virginis. – 3° Vita sancte Gertrudis, virginis. – 4° Officium festivitatis B. Gertrudis Nivellensis, Leodiensis diocesis, quod agitur in marcio, die XVII. – 5° Vita sancti Galli, abbatis. – 6° Incipit vita B. Leti, confessoris. – 7° Passio B. Achacii et sociorum ejus. – 8° Incipiunt passiones quatuor Fratrum Minorum. Incipit : « Modus « quo in Kavam regionem ipsi navigantes applicuerunt. » – 9° Incipit vita Marie, neptis Abrahe, ex Vitis patrum. – 10° Passio S. Victoris. – 11° Vita domni Rogeri, primi abbatis

Eslancii, edita a quodam viro religioso ejusdem loci. — 12° Legenda beati Gaugerici. — 13° Passio sancti Poncii, martiris. — 14° De sancto Machario, abbate. — XVe SIÈCLE.

Provenant du Mont-Dieu. — Chaque légende est écrite d'une main différente. — A la fin de la première, on lit : « Johannes, qui scripsit hoc, nepos vicarii « domus vestre, totus vester in Christo, [precibus] recommandat se in omnibus « vestris, avunculi sui et omnium fratrum vestrorum. Valete. »

N° 60. In-quarto sur vélin. — Antiphonarium. — XIVe SIÈCLE.

De la chartreuse du Mont-Dieu.

61. In-quarto sur papier. (Recueil.) — 1° Incipit liber Johannis Damasceni presbiteri qui Mansur dicitur, in quo est edicio certa orthodoxe fidei capitulis divisa a Burgundione cive Pisano, de greco in latinum domino Eugenio iij° bone memorie pape translatus. — 2° Inferius continentur quedam capitula valde pulcherrima, valde utilia, valde devotissima, extracta de libro sanctissimi Bernardi doctoris devotissimi. — 3° Incipit liber Augustini de spiritu et anima. — 4° Meditaciones sancti Augustini. — 5° Incipit liber de passione Domini et compassione beate Virginis. Incipit : « Quis da« bit capiti meo aquam et oculis meis imbrem. » — 6° Incipit passio Domini nostri Jhesu Christi, quam Theodosius magnus imperator fecit transferri de hebreo in latinum. — 7° Incipit libellus de beata Virgine totus ex dictis autenticis contextus de laudibus et vita et conversacione B. virginis et matris Marie. — XVe et XIVe SIÈCLES.

De la chartreuse du Mont-Dieu.

62. In-quarto sur papier. (Recueil.) — 1° Johannis de Mandeville itinerarium. — 2° Incipit liber Johannis de Sacro bosco, qui dicitur Spera mundi. Incipit : « Tractatum de spera

« quatuor capitulis distinguimus dicentes primo quod sit « spera. » – 3° Incipit mapa mundi. Incipit : « Ad institu« tionem multorum quibus deest copia librorum, hic libel« lus editur. » — XIVe et XVe SIÈCLES.

Sur le dernier feuillet : « P. XLIII. Liber Montis Dei, etc. » – 1° N'a pas de titre. Il commence : « Cum terra Iherosolimitana terra promissionis filiorum « Dei, etc. » – Et à la fin : « Explicit itinerarius domini Johannis de Mandeville, « militis. » Jean de Mandeville mourut à Liége.

N° 63. In-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Incipit itinerarium vite eterne. Incipit : « Et eum qui venit ad me non ejiciam « foras. » – 2° Elegantiora dicta sanctorum ad accendendum cor ad amorem Dei. Incipit : « Quoniam in medio laqueo« rum positi sumus. » – 3° Incipit liber Methodii episcopi ecclesie Patherenis et martiris Christi, quem de hebreo et greco sermone transferri curavit; id est de principio seculi et inter regna gentium et finem seculorum, quem illustris virorum beatus Ieronimus in opusculis suis collaudavit. – 4° Capitulum secundum libri titulati Horologium sapiencie. — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « N. xxviij. Liber Montis Dei. » – 1° Se termine ainsi : « Explicit itine« rarium vite eterne. Liber Montis Dei. Orate pro scriptore. Albertus fecit « scribi anno Domini 1399°. Valenci. factus fuit. » – Suivent des vers à l'usage des chartreux :

Ut rutilant stelle, sic fulgeat incola celle,
Nec sub ovis pelle lateat mens sordida felle.
Hoc sonat inclusa Cartusia quod caro tusa
Nos includamus ergo carnemque teramus, etc.

Sur le dernier feuillet du volume :

Ordo tres episcopos dat Carthusi-
Primus Antelmus est presul Belic-
Medius episcopus est Lincolni- } ensis.
Ultimus est Stephanus pontifex Di-
Horum vitas transtulit Mediolan-

N° 64. In-folio parvo sur vélin. – Rituale Cisterciense. — XIIIe SIÈCLE.

Provenant de l'abbaye de Signy. – La première rubrique est : « Incipiunt « capitula ecclesiasticorum offitiorum. » – A la fin, on lit : « Expliciunt usus « beati Bernardi. »

65. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipiunt sermones magistri Johannis de Abbatis villa super omnibus epistolis et evangeliis dominicalibus tocius anni. – 2° Incipit summa magistri Petri, Parisiensis cantoris, contra superfluitatem glosarum et inutilium expositionum. Incipit : « Verbum ab- « breviatum fecit Deus super terram. » — XIIIe SIÈCLE.

Signé à la fin : « Signy, E. xv. »

66. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit liber S. Ambrosii, Mediolanensis civitatis archiepiscopi, ad sororem suam Marcellinam de virginitate. – 2° Incipit liber ejusdem de viduis. – 3° Incipit liber primus beati Ambrosii, episcopi Mediolanensis, de spiritu sancto ad Gratianum augustum. — XIIe SIÈCLE.

Sur la première garde : « De Signyaco ordinis Cisterciensis Remensis dio- « cesis. Hic liber signatur littera E. n iij. » – Précédé d'une lettre de l'empereur Gratien, sous cette rubrique : « Epistola imperatoris Gratiani ad B. Ambrosium « episcopum. » – Incipit : « Ambrosio religioso sacerdoti omnipotentis Dei, Gra- « tianus augustus. Cupio valde quem recordor absentem, etc. »

67. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – Incipit opusculum S. Bernardi abbatis Clarevallensis in laude Virginis matris. – 2° Incipit liber S. Bernardi abbatis Clarevallensis de duodecim gradibus humilitatis. – 3° Incipit liber S. Bernardi abbatis ad milites de Templo. – 4° Tractatus adversus P. Abaelardum. Incipit : « Reverendis in Christo dominis et patribus G., « Carnotensium episcopo, et B., Clarevallis abbati, vitam et

« dies bonos. Confundor, Deus scit, apud vos cum de re com-« munis et gravis necessitatis silentibus vobis et aliis quorum « erat loqui. » – 5° Aliquot epistolæ Bernardi ad Innocentium papam, et Innocentii ad Bernardum. – 6° Epistola Willelmi ad Bernardum de erroribus Guillelmi de Conchis. Incipit : « Domino B., abbati Clarævallis, frater W. claritatem « æternæ visionis Dei. Vereor multum molestus esse vobis. » – 7° Oratio ad Virginem. Incipit : « Te matrem laudamus, te « virginem confitemur. » – 8° Incipit oratio Ciceronis pro Ligario Quinto contra Tuberonem. — XIIe SIÈCLE.

Sur la première garde : « Liber Sancte Marie Signiaci. D, 25. » – 4° Divisé en treize chapitres correspondant à treize propositions hétérodoxes d'Abailard. Cet ouvrage est de Guillaume de Liége, abbé démissionnaire de Saint-Thierry, retiré au couvent de Signy. Il est imprimé sous le titre de *Disputatio adversus Abaelardum*, dans la *Bibliotheca Cisterciensis*, t. IV, p. 112. – 6° C'est encore un ouvrage de Guillaume, ex-abbé de Saint-Thierry, et qui, comme le précédent, est imprimé dans la *Bibliothèque de Cîteaux*.

N° 68. In-quarto sur vélin. – Psalterium. — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « E, lxviij. Psalterium Montis Dei. »

69. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Sermones Johannis Crisostomi super psalmis. – 2° Incipit sermo S. Augustini de decem cordis. – 3° Sermo ejusdem de decem plagis. – 4° Incipit liber S. Augustini de eo quod scriptum est si quis dixerit verbum contra spiritum sanctum, non remittetur ei neque in hoc seculo neque in futuro. – 5° Sermo S. Augustini de defunctis. – 6° Item ammonicio ad monachos. – 7° Incipit de laude karitatis. Incipit : « Tue non immemor « peticionis hanc commonitiunculam pro animæ tuæ pro-« fectu, o karissime frater, tibi, ut rogasti, scribere studui. » –8° Epistola sancti Macharii ad monachos. — XIIIe SIÈCLE.

Provenant de Signy.

N° 70. In-quarto sur vélin. – Aurelii Augustini, Ypponiensis episcopi, liber de vera religione. — XIIIe SIÈCLE.

Provenant de Signy. – Sur le dernier feuillet, écriture contemporaine :

Exul abit sine spe pariter reditusque reique.
Inscriptus manet in patria, sed re spoliatur.
Amittit proscriptus opes non posse reverti
Atque relegatus, sua cum remeabit, habebit.

71. In-octavo sur vélin. – Expositio magistri Hugonis super Genesim ad litteram. Incipit : « Expositio M. Hugonis super « prologum beati Iheronimi presbiteri in Pentatheucum « Moysis. Desiderius, proprium nomen est. » — XIIIe SIÈCLE.

De l'abbaye de Signy. – Dans un état déplorable de destruction.

72. In-quarto sur vélin. – Incipit : « In nomine Domini nostri « Jhesu Christi continetur in hoc volumine expositio ma« gistri Hugonis Parisiensis in Ecclesiasten, et quidam sermo « de mirabilibus quæ fecit imago Domini. Liber Sanctæ « Mariæ Signiaci. » — XIIe SIÈCLE.

L'ouvrage qui suit l'exposition de Hugues de Saint-Victor porte cette rubrique : « Incipit sermo Athanasii, Alexandriæ episcopi, de mirabilibus quæ « fecit imago Domini nostri Jhesu Christi moderno tempore in Biritho civitate. » Et tout à la fin : « Explicit liber Sanctæ Mariæ Signiaci. »

73. In-quarto sur vélin. – Tractatus theologiæ. Incipit : « Inci« pit quinta pars quando et qualiter Christus resurrexit « secundum apostolum. Anima itaque Christi cum tota « sanctarum multitudine animarum ab inferis egressa. » — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « N. 1. Liber Montis Dei. » – L'ouvrage est précédé d'une table sous cette rubrique : « Incipiunt prenotationes quinte partis. » – Plus loin : « Incipiunt prenotationes sexte partis » et ainsi de suite jusqu'à la huitième partie qui termine l'ouvrage. – Au chapitre XXXII, intitulé « De statu miserorum et

« beatorum post judicium, » à la fin, on a écrit au crayon en cursive du XIVe siècle : « Explicit de sacramentis, ut credo. »

N° 74. In-quarto sur vélin. – Breviarium Cartusiense. — XIVe SIÈCLE.

En très-mauvais état. – On lit au milieu du volume, sur le haut d'un feuillet : « H. XXX. Liber Beate Marie Montis Dei, ord. Cartus. Remensis diocesis. »

75. In-quarto sur vélin. – Evangelium secundum Marcum cum glossa. Incipit : « Quatuor sunt qualitates de quibus « sancta evangelia contexuntur. » — XIIe SIÈCLE.

Sur le dernier feuillet : « Liber S. Marie Signiaci, signat. littera B. n. viij. »

76. In-quarto allongé sur vélin. – Prisciani ars grammatica in integro. — XIIe SIÈCLE.

Provenant de Signy. – Bel exemplaire, mais en mauvais état. Le premier feuillet est tout rongé; et cette dégradation doit être fort ancienne, car, dès le XIIIe siècle, on a remplacé la rubrique initiale par ce titre écrit en marge : « Prisciani grammatici viri disertissimi Cesariensis, apocrisarii, doctoris urbis « Rome Constantinopolitane, primus liber de ortographia incipit. » – Le volume se termine par une table succincte des matières contenues dans les dix-huit livres.

77. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit vita venerabilis Aupaies de Cudoc. Incipit : « Virgo igitur serenissima in vil- « lula quadam que Cudoc appellatur, juxta Scalleas abbatiam « ordinis nostri sita, pauperibus orta parentibus proprio no- « mine Aupaies est appellata. » – 2° Carmen rythmicum de spirituali amore. – 3° Incipit summa beati Bernardi quomodo domus conscientie debeat edificari. Incipit : « Domus « hec in qua habitamus. » – 4° Incipit visio Tundali. Incipit : « Anno Domini M° C° XLIX°, qui fuit annus secundus expedi- « tionis Ierosolimorum, Corrardi regis Romanorum, et an-

« nus quartus Eugenii pape. . . visa est hec visio. Due sunt « metropoles in Hybernia, Ardicana septemtrionalium Hy-« berniensium, australium Caselensis, de qua ortus fuit vir « quidam Tundalus nomine, etc. » – 5° Incipiunt meditationes beati Bernardi abbatis. – 3° Sermones quorum primus incipit : « Venit filius hominis querere. » — XIIIe et XIVe SIÈCLES.

Marqué « Liber Montis Dei. D. xiiij. » – Chaque ouvrage est d'une écriture différente. – 2° Commence ainsi :

Amor sponte cor afficit
Et spontaneum efficit ;
Nulla cupit premia.
Amori non est angulus,
Amori simplex oculus ;
Nulla habet propria.
Amor non est in timore,
Timor non est in amore ;
Sunt enim contraria :
Amor lex est filiorum,
Timor vero lex servorum ;
Magna est distantia.

4° Se termine ainsi : « Hec autem visio et huic similes apud doctores nostros « calumpniam paciuntur nullum penitus locum vel statum animorum esse, « ponentes medium inter purgatorium et paradisum. quamvis beatus Bernardus « in quodam sermone de omnibus sanctis contrarium innuere videatur. » – 6° Au bas du feuillet où cet ouvrage commence : « Hic habentur aliqui integri « sermones et quedam excerpta de sermonibus beati Bernardi, ut puto : Scribe « totum quare devotum est quod mitto tibi meo Jo. tuus A. Et in fine libri, « unus sermo exponens xj onera Ysaye prophete qui potest legi in refectorio « dominica secunda adventus. »

N° 78. In-octavo parvo sur vélin. – Horæ diurnæ. — XVe SIÈCLE.

D'une grossière exécution, en très-mauvais état et sans indication de provenance.

79. In-octavo sur vélin. – Liber miraculorum B. Mariæ virginis. Incipit : « Incipit præfatio de miraculis sanctæ Mariæ.

« Ad omnipotentis Dei laudem cum sepe recitentur sancto- « rum miracula. » — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « O. xviij. Liber Montis Dei. » – L'ouvrage est précédé d'un miracle en vers qui commence ainsi :

Jure, pii fratres, veneratur virgo Maria,
Que venie porta portat ubique pios.
Indulget misero qui se peccasse fatetur;
Qui commissa negat deperit absque modo.

N° 80. In-quarto sur vélin. – 1° Psalterium. – 2° Liber hymnorum cum notis musicis. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « H. 23. Liber Montis Dei. »

81. Deux volumes in-folio maximo sur vélin. – Biblia sacra. — XIIe SIÈCLE.

N°s 208 et 408 de Belleval. – Cette Bible, d'une belle exécution, est écrite sur deux colonnes, ornée de grandes lettres peintes dans le style roman et de titres en encres de diverses couleurs. En tête du premier volume, sur une garde en papier, on lit, de la main du père Delahaut, dernier bibliothécaire de Belleval : « Noticia hujus codicis. Continet genesim, exodum, numeros, leviticum, « deuteronomium, Josue, Judices, Ruth, primum regum a XXXIV versu cap. « XIV ad finem libri, secundum regum integrum, duos libros paralipomenon « et duos Esdræ (ce qui est inexact, car il n'y a que le premier livre d'Esdras, « comme l'a fort bien remarqué l'auteur du manuscrit). Ex dono alicujus « abbatis commendatarii Bellævallensis de familia comitum Grandipratensium; « sed scriptura tempore hujus doni longe antiquior et ad minus est XII sæculi, « ut manifestum est ex ejus nitore ac elegantia. » – Suit, de la même écriture, sur le même feuillet, un catalogue des manuscrits de Belleval sous ce titre : « Tabula chronologica codicum sub quocumque abbate hujus monasterii aut a « canonicis nostris scriptorum aut pretio emptorum. » Cette table n'est malheureusement fondée que sur les conjectures de D. Delahaut, lesquelles s'éloignent souvent du possible, excepté pour les volumes qui portaient la date de leur exécution.

Sur la feuille de garde du second volume, on lit, également de la main de D. Delahaut : « Complectitur parabolas Salomonis, ecclesiasten, cantica, sa- « pientiam, ecclesiasticum, Job, Tobiam, Judith, Estherem, Machabæos, Da-

« nielem, minores prophetas, Isaiam, Jeremiam, et desinit ad prologum d. « Hieronymi super Ezechielem. » Sur le dernier feuillet, un catalogue moderne des manuscrits de Belleval sous ce titre : « Tabula codicum nostrorum manu- « scriptorum juxta speciem uniuscujusque codicis. »

N° 82. In-octavo parvo sur vélin. – Psalterium. — XIVe SIÈCLE.

Assez richement décoré. – Précédé d'un calendrier. – Sans indication de provenance.

83. In-octavo sur vélin. – Incipiunt sermones magistri Jacobi de Lausana de tempore. Incipit : « Sicut in die honeste « ambulemus dominica prima in adventu Domini. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « F. viij. Iste liber est de domo Montis Dei. »

84. In-quarto parvo sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit summa magistri Alani de confessione et penitencia. Incipit : « Quo- « niam circa confessiones animarum pericula sunt et diffi- « cultates quandoque emergunt, ideo ad honorem Dei sanc- « tique Nicholai, ad fratrum utilitatem atque confitentium « salutem tractatum brevem de confessione compilavi. » – 2° Summa magistri Alani de confessione. Incipit : « Hen- « rico Dei gratia Bituricensi archiepiscopo patriarche Aqui- « tanorum, Alanus dictus magister, opus suum. » – 3° Incipit alia summa de confessione et penitencia. Incipit : « Facite « dignos fructus penitencie. » 5° Aliquot sermones quorum primus incipit : « Princeps hujus mundi ejicictur foras. » – 6° Quedam distinctiones super quibusdam versibus psalmorum. — XIIIe SIÈCLE.

Marqué au milieu du volume : « Liber Montis Dei ; si quis abstulerit, anathema « sit. » Et sur la première garde, écriture du XVe siècle : « Wauchier Col, mona- « chus Montis Dei, alleluja. » Au-dessous : « Galterus prior aut scripsit aut pos- « sedit istum librum, mortuus anno 1335. » – 1° L'attribution à Alain de Lille

est erronée, puisque la somme d'Alain vient après et que celle-ci est l'ouvrage d'un moine, comme on le voit d'après les premières lignes de la préface. Une main du XIVe siècle a écrit au bas du premier feuillet : « Nota quod quedam « alia summula fratris Raymundi ordinis Predicatorum incipit sicut ista que « sequitur et quasi eisdem rubricis intitulata, et videtur copiosior et forte melior « quam ista sequens, nisi quod in sequenti copiosius tractatur de viciis circa « finem item et de virtutibus quas non reperi in alia. »

N° 85[a]. In-octavo sur vélin. – Sermones de festis sanctorum, dempto capite voluminis. Incipit : « Quidam cum Cayn. Gen. « iij. Egressus Cayn. » — XIVe SIÈCLE.

Des capucins de Charleville. – La première rubrique subsistante est : « Beati « Luce ewangeliste. » Et le sermon : « Ros lucis, ros tuus et terram gygancium « detrahes in ruinam. »

85[b]. In-quarto parvo sur papier. – Incipit liber qui dicitur spiritualis gracie devote virginis. Incipit prologus prior : « Benignitas et humanitas salvatoris nostri Dei. » Prologus alter : « Liber iste licet totus de revelationibus et visionibus « dici possit. » — XVe SIÈCLE.

Marqué en gothique : « Egidius de Wallebruna, professus Montis Dei. » – Le volume est entre deux gardes de parchemin sur lesquelles a été consignée la date de quelques événements du XVe siècle. « Obiit rex Ludovicus anno octua- « gesimo tercio sub penultima augusti. – *Le concille de Balle l'an cccc xxxviij* « tempore pape Eugenii quarti. – Arturus dux Britannie obiit anno cccc lix secun- « dum cartam, sed obiit anno lviij. – Nota *la journée de Montlehery,* m cccc lxv. – « Item *Disnant l'an cccc lxvij.* – Item *l'an cccc lxviij la cité de Liege fut gastée et « brulée par le duc Charle de Bourgoigne.* – Obierunt domnus Petrus Truyart « et Egidius *le moyne,* anno cccc septuagesimo nono in die Assensionis, ambo « professi domus Fontis Beate Marie, etc. etc. » – Suivent d'autres gardes en papier, sur lesquelles sont écrits des miracles extraits de Conrad de Hildesheim et de Grégoire de Tours, avec des prières dévotes aux gouttes du Saint-Sang, lesquelles ont été cancellées et accompagnées de cette note : « Ista deleta sunt « tanquam erronea. » On lit encore au bas du feuillet, malgré les ratures : « Ego « frater Antonius de Fonte predicta de guttis sanguinis Christi certifico vidisse « et legisse in claustro Cluniacensium, pergendo Cartusiam, et eciam inveni in

« Cartusia simul et in domo Fontaneti juxta Belvacum de ordine Cartusiensium.
« Pium est credere. »

N° 85[c]. In-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Tractatus de gratia. – 2° Tractatus de augustissimo Eucharistiæ sacramento. — XVII[e] SIÈCLE.

Marqué : « Ad usum f. Nicolai Domet, B. Mariæ de Signiaco religiosi, 1657. » – Sur les gardes : « Chanson nouvelle vulgairement la complainte des Janséa« nistes sur le chant *Sommeillant soubs la treille.* »

Hélas! pauvres Jansénistes,
Tous morfondus et tous tristes,
Vous estes poussés à bout!
Les valleureux fils d'Ignace,
Pères de la belle grâce,
L'ont emporté dessus vous.

Dernier couplet :

A ces prélats il n'importe
Que de paradis la porte
Soit large à discretion
Et qu'on aille de la table
A ce paradis probable
Dont Ignace est caution.
16 avril 1658.

85[d]. In-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Excerpta, sermones et orationes ad usum Cartusiensis cujusdam monachi. – 2° Tractatus de VII peccatis mortalibus et de X preceptis. — XV[e] SIÈCLE.

Marqué : « P. xxxiij. Liber Montis Dei. » – Ce volume, écrit dans tous les sens et formé de fragments incomplets de plusieurs ouvrages, est tout à fait sans importance. Un traité dont il ne reste que neuf lignes se termine par cet *explicit :* « Et sic est finis hujus tractatus qui dicitur *Stimulus,* prout habetur in prologo « supra annotato, scriptus et completus per me Conradum Pastorem in Folxhem « in die parasceve anno Domini m cccc xxxv. » – 2° Le commencement manque.

85[e]. In-quarto parvo sur parchemin et papier. – Exempla de quinque statibus fidelium. Incipit : « Ut facilius occurrant

« que in sequenti opusculo continentur, in quinque parti« culas ipsum censui ordinendum. » Desinit : « Ille rursum « ei apparens indicavit se futurum orationibus liberatum ad « laudem et gloriam Salvatoris qui cum patre et spiritu « sancto vivit et regnat Deus in secula seculorum. Amen. « Explicit. Deo gracias. » — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « R. xiij. Liber Montis Dei. » – L'explicit est suivi de ce vers :

Sic liber est scriptus, qui scripsit sit benedictus.

N° 86. In-octavo sur vélin. – Breviarium. — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « *De la bibliothèque de Louye.* » – Signé sur le dernier feuillet : « *Debeaugeant.* » – Se termine par cette rubrique :

Post karisma datum sit lectio prelia regum
Junius et si quid maii de fine supersit;
Qui[n]tilli Salomon proverbia dent tibi, fili;
Sexto Job legere tibi, virgo, cantica dentur;
Septembri Judicht, Tobie subdit et Hester;
Octavo, nono Machabeos, Ezechiel
Regis in adventu legis et cantas Ysaiam.

87. In-folio parvo sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit liber de doctrina sive de custodia cordis. Incipit : « Preparate corda « vestra Domino. » – 2° Excerptum ex libro Vincentii Bellovacensis secundo cap. vij. Incipit : « Qualiter Deus sit in « rebus. » – 3° Incipit libellus de timore Dei et videtur uti exemplis ad omnem materiam in sermonibus, et creditur esse compositus a quodam fratre de ordine Predicatorum. Incipit : « Quoniam plus exempla quam verba movent. » – 4° In nomine Domini incipit liber soliloquiorum S. Ysidori, Yspalensis urbis episcopi. – 5° Hunc modicum libellum Smaragdus abbas de diversis virtutibus collegit, et ei nomen *Diadema monachorum* imposuit, quia, sicut diadema gemmis, ita et hic libellus fulget virtutibus. Incipiunt capitula. –

6° Incipit rota veri religiosi secundum magistrum Hugonem de Sancto Victore. — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « M. xxij. Iste liber pertinet domui Montis Dei. » — 1° Se termine ainsi : « Explicit liber de doctrina vel custodia cordis, ut fertur, compositus a « fratre Bernardo natione Remensi, sed Leodiensi dictus propter longam inhabitationem conventus fratrum Predicatorum Leodiensium, magno et famoso « predicatore temporibus suis. Hunc librum scripsit frater Johannes de Metis, « monachus Montis Dei, anno Domini m ccc xliiij. Deo gratias. » — 3° Se termine ainsi : « Explicit summa de timore Dei. Deo gratias. Johannes de Metis monachus Montis Dei scripsit istum librum anno Domini m ccc xlv. »

N° 88. In-quarto sur papier. — Incipit legenda sancti Thome de Aquino de ordine fratrum Predicatorum, de ortu, vita et obitu ac gestis ejus, cujus festivitas celebratur nonis marcii, qua die transiit ex hoc mundo, compilata per [Bernardum Guidonis,] episcopum Lodovensem. Incipit: « Sanctus Thomas de Aquino, ordinis Predicatorum, doctor egregius, « nobilibus ortus natalibus. » — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « K. xxxiiii. » Du Mont-Dieu. — Sur les derniers feuillets est ajoutée la bulle de Jean XXII sous cette rubrique : « Incipit littera domini pape de ca« nonizatione sancti Thome de Acquino. » Et à la fin : « Explicit littera domini « pape de canonizatione sancti Thome de Aquino, doctoris de ordine fratrum « Predicatorum, scripta per manus fratris Petri Flouri ejusdem ordinis, nationis « Normannie. » Et sur la dernière garde : « Pro venerabilibus religiosis Cartu« siensibus de Monte Dei. »

89. In-quarto sur vélin. (Recueil.) — 1° Quedam extractiones de libro spiritualis gratie — 2° Liber qui dicitur Rota vere religionis cum sua picturacione a M. Hugone de S. Victore. Incipit : « Sicut comperi, non est tibi, frater, onerosum diu « fuisse discipulum. » — 3° Incipit tractatus de commendatione solitarie vite. Incipit : « Solitaria sane vita celestis « doctrine scola est. » — 4° Incipiunt quedam exce[r]ptiones utiles de libro qui dicitur *Horologium sapientie,* quem com-

posuit quidam de ordine Predicatorum. – 5° Excerptiones ex dictis beati Johannis Egyptii heremite. – 6° Item de libro deflorationum. – 7° Item de compendio theologie. — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « C. XXXVI. » – 3° Est précédé de cette note du copiste : « De laudibus « solitarie vite invenitur unus parvus libellus pulcherrimus, qui in quibusdam « codicibus scribitur fuisse a Petro Damiano, in quibusdam vero a beato Gre- « gorio cum dyalogo compilatus. Unde sicut in quodam volumine dyalogi beati « Gregorii antiquo invenimus in fine dyalogi sine aliquo titulo, quia esset tantum « finale capitulum dicti libri cujus tenor talis est. Incipit, etc. (voyez ci-dessus). » – 6° A la fin : « Hunc librum scripsit frater Johannes de Metis, monachus « Montis Dei, ordinis Cartusiensis, dyocesis Remensis, qui fuit finitus et scriptus « anno Domini m ccc et xlviij, die xxvij mensis maii. Deo gratias. Amen. »

N° 90. In-octavo sur vélin. (Recueil.) – 1° Exposition des commandements de Dieu et des sept péchés mortels. – 2° Miracles en vers, de la Vierge. – 3° Sermons pour les dimanches. – XIIIe SIÈCLE.

Marqué, en cursive du xve siècle : « Simonet Marchant, de Mouson. » – 1° Manque le commencement. La première rubrique est : « C'est li quars com- « mandemens. » Et le texte : « Li quars comandemens de la loy est : « Honora « patrem et matrem, » c'est à dire : honneure ton pere et ta mere, et a ce faire « nous doient mener moult de raisons : primerainnement, car nous ne fuissions « mie se pere et mere ne fuissent. Après il ont traveilliet a ce que nous fuis- « siens nourris, etc. » Ce traité se termine par la rubrique : « Si encommence il « purgatoires saint Patrice, » laquelle n'a pas de suite parce qu'un cahier du volume a été enlevé. – 2° Manque aussi le commencement. La première pièce complète débute ainsi, sans rubrique :

Puisque d'oïr estes en grant,
Oiés un miracle moult grant :
Ce dist mes livres et ma page
Que .I. Sarazins ot une ymage
A la samblance Nostre Dame ;
A dire ne vous sais par m'ame
Ou la trouva ne dont li vint,
Mais en moult grant chierteit la tint

Et moult la garda nettement.
De riches couleurs richement
Painte estoit en une tavlete :
Li Sarazins celle ymageste
Avoit en moult grant reverence, etc.

Suivent les rubriques : « De ij dames qui se haioient. – Cis miracles est d'un « abbet qui estoit en mer. – Li miracles de l'esvesque de Clermont. – Ce est « d'un prestre. – C'est li miracles dou riche homme. – C'est li miracles d'un « clerc. – C'est li miracles d'un moinne. – Cis miracles est d'un chevalier. » – 3° Commence ainsi : « La premiere domée de l'Avent. *Ecce Dominus veniet et « omnes sancti ejus cum eo, et erit in die illa lux magna.* Li bons jours de l'avene-« ment Nostre Seigneur qui hui entrent nous demoustrent et amonestent et « dient que se nous avons bien fait et trespasset ses jours que nous fassiens « encores miex et plus efforciement vaingniens a sainte esglise et plus souvent « devons le service Dieu oïr, » etc. Finit par un sermon intitulé : « La XXXI « domée, » sur ce texte : « *Loquente Ihesu ad turbas, ecce princeps unus accessit ad « eum et adorabat eum dicens : Domine, filia mea modo defuncta est*, etc. »

N° 91. In-octavo sur vélin. – 1° Psalterium. – XIIIe SIÈCLE. – 2° Liber hymnorum et orationum secundum ordinem Cartusiensium. — XIVe SIÈCLE.

Manuscrit en mauvais état. – Il provient de la chartreuse du Mont-Dieu. – On lit sur les feuillets de garde : « Mons Dei, mons pinguis. » – A la fin du psautier, sont écrites, en cursive du XVe siècle, ces mauvaises rimes :

Raison sommeille,
Droiture e[s]t mort,
Verité chansele,
Leauté dort,
Fauceté court,
Justice decline,
Traïson rene,
Et bonté define
Ces Dieu n'y mé
Secoure et aid.

92. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Libellus f. Bonaventuræ, magistri in theologia, de triplici via, scilicet purgativa, illuminativa et perfectiva, qui recte, ut arbitror, liber de con-

templatione potest nuncupari, quia qualiter ad contemplationem veniatur et quid contemplandum sit utile instruit excellenter et compendiose. Incipit : « Ecce descripsi eam « tibi tripliciter. » — 2° Incipit qualiter homo possit amplius in bono proficere. — 3° Sermones de tempore. Incipit : « Eo pariter columpna nubis. » — 4° Item sermones alii. Incipit : « Prima dominica adventus. *Abiciamus opera tenebrarum.* » — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « I. XIIII. Liber Montis Dei. » — 2° Accompagné de cette note du XIVe siècle : « Quæ secuntur sunt ex libro Bonaventure de stimulo amoris. »

N° 93. In-octavo sur vélin. (Recueil.) — 1° Tractatus. Incipit : « Adam ubi es? Pietas Christi querentis peccatorem ad pe- « nitentiam hic vocatur. » — 2° Quedam auctoritates excerptæ e S. Gregorio, Seneca, Ysidoro, et cæteris. — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « N. XXI. Liber Montis Dei. » — 1° Divisé en 160 chapitres dont le premier est intitulé : « Quod peccata nostra et Dei beneficia debemus ad memo- « riam revocare; » et le dernier : « Contra illos qui gloriantur in peccatis. » — 2° Au bas du feuillet où commence cet ouvrage, on lit, d'une écriture du XVe siècle : « Nota quod iste auctoritates copiosius et forte verius scribuntur « in quodam libro antiquo circa finem, in cujus principio psalmi ad Dominum « cum tabulis cum multis aliis a beato Augustino exponuntur. »

94. In-octavo sur vélin. — Extractiones super IV libris sententiarum. — XIVe SIÈCLE.

Signé : « Littera G. n. xxxj. Liber S. Marie Signiaci. » — Le commencement du volume est enlevé. On lit à la fin : « Expliciunt extractiones super librum « sentenciarum continentes veritatem omnium conclusionum cum principa- « libus rationibus eorumdem, quas consummavit frater R. monachus de Tha- « lotheyo Parisius ante vigiliam Assumptionis, anno Domini M CC nonagesimo « septimo. Et consummatum est hoc opus anno Domini m ccc tercio, feria quinta « post festum sancti Barnabe apostoli. »

95. In-quarto sur papier. — Traité de la vérité du très-saint

sacrement de l'autel. Incipit : « Pour autant, o ame devote, « que par plusieurs et diverses fois tu m'as fait sçavoir et « donné a cognoistre comment les hereticques de nostre « temps, plus avides et sitibonds du sang et mort des gents « de bien, etc. » — XVIe SIÈCLE.

Des capucins de Charleville. — « Ex donatione admodum reverendi domni « Pontii de Briencourt, decani Carolopolitani. »

N° 96. In-octavo sur vélin. — Distinctiones fratris Nicolai de Gorram secundum ordinem alphabeti digestæ. Incipit capite vol. dempto cap. II : « Assumit Deus homines ad se per gratiam. » — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « I. ij. de Signy. » — A la fin : « Expliciunt distinctiones fratris N., « ordinis Predicatorum. »

97. In-octavo sur vélin. (Recueil.) — 1° Alcimi Ecditii Aviti carmina. — 2° Probæ Falconiæ centones virgiliani. — 3° Incipit libellus qui vocatur ecloga Theodoli. — 4° Incipit libellus gestorum viae nostri temporis Hierosolimitanae. — Incipit : « Inclyta gesta ducum prescribere magnanimorum. » Desinit : « Et rapido cursu belli robur peticre [1]. » — Commencement du XIIe SIÈCLE.

Sans indication de provenance. — Tracé à la pointe, longues lignes, les initiales de chaque vers peintes au cinabre, ainsi que les rubriques. — Ce manuscrit très-précieux est tracé sur du parchemin gratté dont l'ancienne écriture apparaît à plusieurs endroits. — Manque le commencement. — A la fin du premier livre subsistant est cette rubrique : ALCHIMI . AVITI . VIENNENSIS EPI . DE ORIGINALI PECCATO . LIB . II . EXPL . INCIPIT . EIVSDEM . TERCIVS . DE . SENTENTIA . DEI. — Le sixième, intitulé : « Incipit liber « sextus Alchimi Aviti episcopi de laude castitatis ad Fuscinam sororem suam « virginem Deo sacratam, » est précédé d'une dédicace en prose à Sidoine Apollinaire : « Domino sancto beatissimo et piissimo germano Apollinari episcopo, « Avitus frater. Post consommationem libellorum quos non sicut voluerat aedidit

[1] Voy. *Hist. litt. de la France*, t. XII, p. 85.

« dispositio mea, etc. » — 2° Précédé d'une petite notice sous cette rubrique : « Excerptum ex chronica de viris illustribus Isydori Junioris, Hyspalensis epi- « scopi. » La voici : « Proba uxor Adelphii proconsulis femina inter scriptores « aecclesiasticos iccirco est posita sola pro eo quod in laude Christi versata est, « componens centonem de Christo, virgilianis coaptatum versiculis, cujus quidem « et miramur studium et laudamus ingenium, quod tamen opusculum legitur « inter divinas scripturas insertum. » Voici la rubrique de l'ouvrage : « Incipit li- « bellus Probae, illustris matronae, virgilianis versibus compactus, de conditione « mundi, de plasmatione Adae et Evae, de diluvio, de ratione legis, de nativitate « et gestis Domini nostri Jhesu Christi. » — 3° Commence :

Aethyopum terras jam fervida torruit aestas,
In cancro solis dum volvitur aureus axis,
Compuleratque suas tiliae sub amoena capellas
Pastor ab Athaenis natus cognomine Pseustis, etc.

Cette pastorale composée au xe siècle, selon Trithême, a été imprimée plusieurs fois. Une des dernières éditions est de Schwabe, 1773. La Bibliothèque nationale en possède plusieurs exemplaires manuscrits et une traduction française inédite, par Jean Lefèvre, poëte du xve siècle. (Voyez les *Manuscrits françois de la Bibl. du Roi*, par M. P. Paris, t. V, p. 12.) — 4° Ce poëme, divisé en sept chants, conduit le récit des événements de la première croisade jusqu'à la bataille d'Ascalon. Duchesne l'a imprimé dans le quatrième volume de ses *Historiæ Francorum scriptores*, d'après un manuscrit de Sirmond, qui était ou la copie de celui de Charleville, ou ce manuscrit lui-même. L'éditeur a observé que les trois premiers livres sont l'ouvrage d'un certain Foulques, tandis que les quatre derniers furent composés par messire Gilon de Paris. Ces particularités sont consignées au début du quatrième livre du poëme. Le poëme de Gilon a été publié bien plus complet par Martène, *Thesaur. Anecdot.*, t. III, col. 213-266. Il est suivi, dans le manuscrit, de trois feuillets lavés et grattés qui, d'après quelques vestiges d'écriture, sembleraient avoir appartenu à un ancien lectionnaire.

N° 98. In-octavo parvo sur vélin. — Nocturnale cum missali. — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « E. xxxi. » Du Mont-Dieu. — Miniatures. Sur le dernier feuillet, écriture du xive siècle : « Iste liber est domus Montis Dei de ordine Cartus. tradditus « per fratrem Nicolaum ordinis Predicatorum domno Andree priori domus « S. Trinitatis dicti ordinis pro precio duorum scutorum, et restituatur dictus « liber domui Montis Dei solvendo dicta duo scuta vel residuum valoris hujus « libri, et notificetur dicto conventui per litteras. »

N° 99. In-quarto sur vélin. – Liber definitionum ad fidem christianam spectantium sermone francico-latino conflatus. — XIII[e] SIÈCLE.

Marqué : « I. IX. Liber Montis Dei. » – Voici comme il commence : « Alleluia : « Laudate Dominum, dicitur : unde in effe. vel[1] laus est et laus angelorum et « super hoc duo notantur scilicet qui nous apprennent. I. biau mestier scilicet « de loer Laudamus. 2° Il monstre que nous il sommes obligiet Dominum. « Nonne est biau mestier de loer? Certe immo. Non deficiet inquit laus de ore « ejus. Multi sunt qui ne sevent que blamer semper obloqui de alio, semper de « immundiciis. Alii sunt qui si laudent, laus eorum est de menestrel qui flata « pour son preu, sed vera laus est de corde, ore, et opere ps. Jocunda, ecce « cor; laudatio, ecce os; decoraque, ecce opera. » – En note, écriture du XIV[e] siècle : « Nota quod multa que in hoc libro scribuntur etiam habentur in « libro de preparatione cordis et ibi copiosius quam hic. »

100. In-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Sermons en français commençant : « A la conmencement [prions] Dieu ad ce « que nostre signeur li sains esperit veingne et remplisse les « cuers de ses fialz. » – 2° Lectiones in festo S. Thomæ Cantuariensis. – 3° Sermones per anni circulum. Incipit : « In « divinum Dominum nostrum. » – 4° Cantiques à la Vierge. – 5° L'évangile de la passion en français. – 6° Extractiones de libris S. Hildegardis. — XIV[e] SIÈCLE.

Marqué ; « P. lix. » Du Mont-Dieu. – 4°

Oncques tant n'ama Elainne,
Vierge royaus, com(me) vos fils
Ama no nature humainne
Quant il se fu assentiz
A paier la prophezie
Ainsi qu'il l'avoit promis
Par le prophete Ysaie, etc.

6° Sous ce titre : « Hec que secuntur extracta sunt de libris sancte Hyldegardis « prophetisse, qui libri recepti et canonizati sunt a papa Eugenio in concilio

[1] Sic; forte *in effectu*.

« Treverensi, presentibus multis episcopis et prelatis tam Francorum quam « Theutonicorum et sancto Bernardo Clarevallensi abbate. »

N° 101. In-quarto sur vélin. – Biblia sacra. Incipit demptis aliquot foliis : « Capi homines quilibet a tumore superbie hu- « miliati, etc. » — XIIIe SIÈCLE.

Ce volume, d'une très-belle exécution, provient de l'abbaye de Belleval, où il était coté n° 46. – Sur la première garde, on lit, d'une main courante du XVIe siècle : « Ex libris Pontii Guviry Challeragiensis; » et au-dessous ces mots : « Biblia infiniti valoris et servatu dignissima, » qui sont de la main de Mabillon, comme l'indique la note suivante : « Hoc judicavit ac propria manu scripsit « de merito horumce bibliorum hic præsens eruditissimus pater domnus Mabil- « lonius, congregatione S. Mauri monachus Benedictinus, ex hac regione loco « Sancti Petri montis a Bellævallis abbatia leuca una distantis oriundus. »

Cette Bible contient tous les prologues et sommaires de saint Jérôme. Les neuf premiers feuillets sont occupés par une liste alphabétique des termes de la Bible expliqués dans un sens figuré par les SS. Pères.

Les IIIe et IVe livres d'Esdras n'y sont pas.

A la fin, on trouve l'interprétation des noms hébreux; une concordance abrégée; une table *de proprietatibus rerum*, qui semble étrangère à la Bible. Ce dernier appendice commence ainsi :

« Incipiunt proprietates rerum. Adamas durissimus est, ferrum attrahit, aqua « calida cum sanguine hircino et malleo solvitur. »

M. Lambinet, ex-prémontré, natif de Tourne, près Charleville, a écrit sur cette Bible une notice qu'on lit en tête du volume.

102. In-folio sur vélin. – Leviticus, Numeri, Deuteronomium, cum glossa variorum. Incipit : « Querendum est quare liber « iste Leviticus dicatur. » — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « A. VII. Liber Sancte Marie Signiaci. » – Le texte disposé sur une, deux et trois colonnes. – Sur le recto du dernier feuillet : « Explicit liber Deu- « teronomii. »

103. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Sedulii carmina. Incipit : « Incipit prefatio Sedulii antistitis in opere sequenti « ad Macedonium presbiterum, » et postea : « Hoc opus Se-

« dulius inter cartulas dispersum reliquit, quod recollectum « et adunatum atque ad omnem elegantiam divulgatum est « a Turcio, Rufio Asterio, v. c. exconsule ordinario atque « patricio. » — 2° Juvenci historia evangelica versibus heroicis descripta. Incipit : « Incipit Juvencus. Fuit in diebus « Herodis regis sacerdos nomine Zacharias, etc. Rex fuit He-« rodes Judea in gente cruentus. » — 3° Aratoris carmen de actibus apostolorum. Incipit : « Incipit epistola Aratoris, sub-« diaconi sancte Romanæ ecclesiæ, ad Florianum scripta, in « qua invitat eum ad legendum librum suum quem con-« scripsit de actibus apostolorum metrice quedam expo-« nens. » — XIIIe SIÈCLE.

Sur le premier feuillet de garde, on lit : « Pertinet abbatie Signiacensi. » — 1° Après les distiques de Turcius Apronianus, qui suivent la note rapportée ci-dessus, on lit une scholie introduite dans le texte, ainsi conçue : « Argumen-« tum. Sedulius epistola premissa Macedonio presbitero, sedecim dehinc ver-« suum prologo lecturos invitans, paupertatem exilis ingenii holerum comparat « vilitati. In primo laicus in Italia philosophiam didicit. Postea cum aliis me-« trum heroicum Macedonio consulante docuit. In Achaia libros suos scripsit « tempore Valentiniani et Theodosii. » Puis la rubrique : « Item prologus in quo « legere volentes ad humilitatem invitat. » Suivent l'*Opus Paschale* et les hymnes. — 2° A la suite du poëme de Juvencus, sont ces vers écrits d'une main plus moderne :

Illo in virgineo generosa juvenacla partu
Panniculo tenui inculto præsepe reclinans,
Sic nova lex primum vestita est paupere textu,
Eloquio donec amicire, Juvence sacerdos,
Purpureo hanc tibi velle fuit, quod par fuit. Ergo
Nos nisi veriloquis nugaces anteferamus
Vates, Virgilio jubeamus : cede Juvenco

3° Le poëme d'Arator est précédé de cette notice, du même temps que le manuscrit : « Beato domino Petro adjuvante, oblatus est hujus modi codex ab « Aratore, subdiacono sanctæ ecclesiæ Romanæ, sancto et apostolico viro papæ « Vigilio, et susceptus ab eo die viij idus aprilis, ante confessionem, in presbi-« terio beati domini Petri, cum ibidem plures episcopi, presbiteri, diaconi et « cleri pars maxima pariter interesset. Quem cum ibidem mox pro aliqua parte

« fecisset legi, Surgentio viro venerabili, primicerio scolæ notariorum, in « scrinio dedit esse collocandum. Cujus beatitudinem litterarii omnes dilectis- « simi continuo rogaverunt ut eum juberet publice recitari. Quod cum fieri « præcepisset, in ecclesia Beati Petri quæ vocatur Ad-Vincula, religiosorum « simul et laicorum nobilium sed et e populo diversorum turba convenit. Atque « eodem Aratore recitante, distinctis diebus, ambo libri quatuor vicibus sunt « auditi, cum uno die medietas tantum libri legeretur propter assiduas repe- « ticiones quas cum favore multiplici postulabant; eadem autem recitatio facta « est his diebus : Prima idus april.; secunda xv kal. maii; tercia viij. idus « maii; quarta vero die tercio kal. januarii. Liber Sancte Marie Signiacensis. » Il se termine par ces vers :

Explicit Arator feliciter amen.
Versibus egregiis decursum clarus Arator
Carmen apostolicis cecinit insigne coronis,
Historiamque prius præponens cautus ubique
Substituit typicæ sensatim verba figuræ.
Lingua canora bonum testatur jure poetam,
Misticus ingenium sic judicat ordo profundi.

N° 104. In-quarto sur vélin. – Incipit Raymundi summa de viciis. Incipit : « Dicturi de singulis viciis. » — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « N. viij. Liber Montis Dei. » – Bel exemplaire orné de lettres peintes et de vignettes.

105^a. In-quarto sur vélin. – Incipit de sacramento altaris super XIII distinctiones quarti fratris Thome. Incipit : « Misit « verbum suum et sanavit eos de interitionibus eorum. » — XIVe SIÈCLE.

Sans indication de provenance.

105^b. In-quarto sur vélin. – Biblia sacra. Incipit : « Frater Am- « brosius. » — XIIIe SIÈCLE.

« A. 38. » De Signy. – Complète, avec la table des interprétations hébraïques, et d'une assez belle exécution; mais en très-mauvais état.

106. In-quarto parvo, format allongé, sur vélin. (Recueil.) –

1° Incipit liber de contemptu mundi (metrice). Incipit : « Cartula nostra tibi portat, dilecte, salutes; Multa videbis « ibi si non hæc dona refutes. » – 2° Incipit Facetus (metrice). Incipit : « Cum nichil utilius humane credo saluti Quam « morum novisse modos et moribus uti. » – 3° Versus diversarum materiarum. Incipit : « Qui tumulum cineris, contra « non mortalia, spernis, Tali namque domo clauditur omnis « homo. » – 4° Incipit beate Marie miraculum de Theophilio (metrice). Incipit : « Mater sancta Dei fuga noctis origo Dei, « Luminis etherei stella memento mei. » – 5° Versus de conversatione honesta manducantium. Incipit : « Dum mandu- « catis, sal cultello capiatis, Dum manducatis, quid edendum « sit ne petatis, Dum manducatis, non depositum capia « tis, etc. » – 6° Anselmus de monachis. Incipit : « Quid de- « ceat monachum vel qualis debeat esse. » – 7° De laude celle. Incipit : « Ut rutilant stelle, sic fulgeat incola celle. » – 8° De libro Guidonis de virtutibus et viciis. Incipit : « Nec- « taris imbre sui te spiritus almus inundans Spernere com- « pellat quicquid obesse solet. » – 9° Quidam versus morales et proverbiales de diversis materiis. Incipit : « Ethica Cato- « nis docuit discernere cui des, Sed pietas non sic, nam dare « semper amat. » – 10° Incipiunt quidam versus de libro Cathonis et ejusdem glosis morales. – 11° Epitaphium B. Bernardi. Incipit : « Mira loquor sed digna fide, Bernarde, « quid hoc est? » – 12° De Roma et de Symonia. Incipit : « Roma potens quondam caput orbis, honor regionum, Am- « bitione mala modo fit spelunca latronum. » – 13° Incipiunt quedam notabilia diversorum actorum, scil. Allexio, Ovidio, Aniano, Maximiano. – 14° De libro Thobie. Incipit : « Alea « fortune fortes examinat, aurum. In fornace fides anxietate « nitet. » – 15° Liber distichorum Catonis cum glossa inci-

piente : « Liber iste apocriphus est quia actor istius libri « ignotus est. » — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « N. xxxv. Liber Montis Dei. » — 15° Se termine ainsi :

Explicit hic nato dans documenta Catho.
Hic liber est scriptus, qui scripsit sit benedictus.

N° 107. In-octavo sur vélin. – Biblia sacra. Incipit : « Prologus. « Frater Ambrosius, etc. » — XIIIe SIÈCLE.

Marqué en gothique : « G. xxij. Iste liber est domus Montis Dei ordinis Cartu- « siensis Remensis diocesis. » – Sur la première garde, écriture du XVIIe siècle : « Ista Biblia pertinet ad domum Montis Dei, etc. empta ante annum 1425. » – Ce volume est exécuté avec beaucoup de soin et orné de miniatures. Il se termine par la table explicative des noms hébraïques, laquelle est suivie d'un autre appendice ayant pour rubrique : « Incipiunt diffinitiones viciorum. » – Les deux gardes de la fin sont un fragment de Juvénal (XV, 69 et suiv.), du Xe siècle, endommagé par la rognure :

Nam genus hoc vivo jam decrescebat home . . .
Terra malos homines nunc educat atque p . . .
Ergo deus quicumque aspexit ridet et odit
A deverticulo repetatur fabula postquam
Subsidiis aucti pars altera promere ferr . . .
Audet et infestis pugnam instaurare sagi . . .
Terga fuga celeri prestantibus omnibu . . .
Qui vicina colunt umbrosæ tentyra p . . .
Labitur hic quidam nimia formidine . . .
Præcipitans capiturque ast illum in plu . . .
Frusta et particulas ut multis mort . . .
Sufficeret totum corrosis ossibus æd . . .
Victrix turba nec ardenti decoxit . . .
Aut veribus longum usque adeo tardum . . .
Expectare focos contempta cadavere . . .
Hic gaudere libet quod non violaverit . . . etc.

108. In-octavo sur vélin. – Usus Cistercienses. — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « Ex libris Signiaci. » – Sans couverture; manquent la fin et le commencement. C'est le cérémonial de l'abbaye de Cîteaux, établi par saint Bernard.

N° 109. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Gregorii papæ dialogorum libri IV. Incipit : « Quadam die dum nimiis quorum« dam secularium tumultibus depressus. » – 2° Incipiunt sermones duodecim sancti Cesarii ad monachos. Incipit : « Inter reliquas beatitudines. » — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber S. Mariæ Signiaci D. XIIII. » – 1° Se termine : « Explicit « liber dialogorum beati Gregorii pape urbis Rome. »

110. In-quarto sur papier. (Recueil.) – 1° Goberti Cartusiensis speculum infirmorum. – 2° Incipit prologus in libro de conscientia editus a quodam Cisterciensi. – 3° Sermones pro festivis diebus compositi a quodam monacho Cartusiensi. — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « P. viij. Liber Montis Dei. » – 1° Voici le commencement du prologue : « Dilectissimo in Christo fratri domno Reginaldo graviter infirmanti fra« ter Gobertus Cartusiensis ordinis ac ejusdem professionis commonachus « morboque paralitico vehementer afflictus, in Domino delectari Christique pas« sionem et mortem memorie jugiter commendari, nec non in presenti speculo « spiritualiter consolari. » – 2° Le traité suit après le prologue qui commence ainsi : « Petis a me, dilecte my, quod supra me est imo contra me, videlicet « lumen scientie, conscientie puritatem. In utroque falleris, sed falli non cre« dis. » – 3° Voici comment commence le second de ces sermons : « Nomen ejus « admirabilis consiliarius, etc. Pre omnibus religiosis qui sunt in ecclesia Dei, « nos monachi Carthusienses debemus contemplari. . . operari discretius, lacri« mari devotius, etc. »

111. In-quarto parvo sur vélin. – Sermones per annum. Incipit : « De adventu Domini. Venit cibi mansuetus. Mat. « 21. Dicit Ovidius in libro metamorphoseos quod *Non « bene conveniunt nec in una sede morantur Majestas et amor.* » — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « Biblioth. Signiacensis. »

N° 112. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit regula sancti Basilii, Cesariensis archiepiscopi, de institucione monachorum. – 2° Incipit liber regulæ beati patris Benedicti. — XIe et XIIIe SIÈCLES.

Marqué : « E. lxxxxviij. Liber Montis Dei. » – Sur le dedans de la couverture : « Iste liber erat in Monte Dei ante annum 1220 et videtur nobis ab abbate « S. Remigii datus. » – 1° Précédé d'une préface de Rufin, le traducteur : « Incipit prefacio Rufini ad Ursacium. Satis libenter, frater karissime Ursaci, « adventantes de partibus Orientis, etc. » – 2° Belle exécution du XIe siècle.

113. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit itinerarium sive dietarium de vita religiosa fratris Johannis Gallensis, de ordine fratrum Minorum. Incipit : « Nonquid nostri ordinem « celi. » – 2° Incipit libellus de modo audiendi confessiones. Incipit : « Simpliciores et minus expertos confessores. » – 3° Sermones de tempore. Incipit : « Dominica prima de ad« ventu cum appropinquaret. » – 4° Incipit opus magistri Alani contra hereticos waldenses, hereticos, judeos et paganos. Incipit : « Reverendissimo domino suo Guillhelmo « Dei gratia Montispessulani principi. » — XIVe et XIIIe SIÈCLES.

Marqué : « N. xxix. Liber Montis Dei. »

114. In-quarto sur vélin. – In hoc volumine continentur quedam opuscula domni Willelmi, abbatis Sancti Theoderici, postea monachi Signiacensis, scilicet : 1° Epistola domni Willelmi ad fratres de Monte Dei. Incipit : « Fratribus de « Monte Dei orientale lumen et antiquum illum in religione « ægyptium fervorem. » – 2° Sermo domini Anselmi, Cantuariæ archiepiscopi. Incipit : « Notandum est duas esse bea« titudines. » – 3° Liber domni Willelmi, monachi Signiacensis, vocatus Speculum fidei. Incipit : « Inter omnia salutaria « Dei. » – 4° Excerpta de meditationibus domni Willelmi. –

5° Liber domni Willelmi qui dicitur Enigma fidei. Incipit : « Humanæ infirmitatis religiosa confessio est. » – 6° Expositio domni Willelmi super Cantica canticorum. Incipit : « Do- « mine Deus noster qui ad imaginem et similitudinem tuam « creasti nos. » — XIIe SIÈCLE.

Signé : « Liber Signiaci. » – Tout le contenu de ce volume, qui fut probablement exécuté sous les yeux de l'auteur, est imprimé dans la *Bibliotheca Cisterciensis*, édit. 1662, t. IV, p. 1 et suiv. – 1° Intitulé dans l'édition des Cisterciens *Liber de vita solitaria*. Précédé dans l'édition et dans le manuscrit d'une lettre où Guillaume dénombre ses travaux littéraires.

N° 115. In-quarto parvo sur vélin. (Recueil.) – 1° Alphabetum in scripturam sacram. Incipit : « Quisquis ad sacre scrip- « ture noticiam desiderat pervenire, primo diligenter consi- « deret quando historice, quando allegorice, etc., etc. » – 2° Incipit prefatio Innocentii, pape tercii, de officio misse. – 3° « Incipit processus et ordo canonizationis beate Elysa- « beth. Cum beatissime famule Dei Helisabeth longe lateque « fama diffusa claresceret. » — XIIIe SIÈCLE.

On lit en tête du manuscrit : « Liber Signiacy. L. xxxij. » – Chacun des ouvrages qu'il renferme est d'une écriture différente, quoique tous aient été exécutés vers le même temps.

116. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit meditatio beati Augustini episcopi. – 2° Incipit colloquium beati Ambrosii ad Christum. – 3° Incipit horologium sapientie qualiter quidem electi divina sapiencia preventi ad Deum trahuntur mirabiliter. — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « D. xxvii. Liber Montis Dei. » – Sur la première garde, écriture du XIVe siècle : « Dedit domui Montis Dei inclitus miles Johannes de Salicibus, do- « minus de Cernon, qui jacet honorifice in ecclesia nostra, ubi fieri fecit tres « solemnes ymagines lapideas mirifice decoratas, scilicet beate Marie, Johannis

« Baptiste et Johannis evangeliste. Hic portavit per longum tempus ad pectus suum « nudum unam crucem de ferro parvam usque ad diem obitus sui in qua erant « tres clavi, quod quando percutiebat pectus suum, clavi pungebant eum et « multociens usque ad sanguinem. Moriendo vidit crucifixum contra seraphin « ardentem ante se circonvolantibus scintillulis lucidis ipsum multum delec- « tantibus, apparente et ibidem sibi quodam valde sancto viro veneranda canicie « in albis decorato, qui creditur fuisse sanctus Baptista, patronus suus, quem in « vita sua multum amavit. Item dedit nobis hereditates perpetuas, que singulis « annis valent xij francos. Item dedit nobis optimum opusculum excerptum de « moralibus B. Gregorii super Job xij distinctionibus divisum, quod vocatur « De remedio conversionis. Item dedit nobis centum francos et unum jocale « argenteum cum reliquiis valens circa L francos. Oremus pro ipso sicut tene- « mur. Obiit anno Domini m ccc lxxxxv, iiij° die marcii. » – 3° A la fin : « Explicit « liber qui Horologium sapiencie intitulatur, compositus a quodam de ordine « Predicatorum in Almania viro devoto et populi salutem maxime in sedula « predicacione zelante. Hic floruit circa annum Domini M CCC XL. Finito libro sit « laus et gloria Christo. »

N° 117. In-quarto parvo sur vélin. (Recueil.) – 1° Tractatus qui in dorso codicis intitulatur *Abyssus*. Incipit : « Mediator Dei « et hominum homo Christus Jhesus Leviatan quem hamo « suæ carnis cepit. » – 2° Triumphus beati Lamberti episcopi et martyris de Castro Bulonio. Incipit : « Auctor temporum « salutisque nostræ dispensator Deus. » – 3° Chronicon rythmicum anni M C XVII. – 4° Incipit textus hystorie translationis in Burgundiam corporis beati Martini episcopi. Incipit : « Quociens cujuslibet potentis muneribus vel beneficiis. » – 5° Incipit epistola sancti Gregorii, Turonensis archiepiscopi, in vita sanctorum Septem dormientium consanguineorum beati Martini in Majori Monasterio corporaliter quiescentium. – 6° Incipit inventio prothomartyris Stephani et sanctorum Nichodemi, Gamalielis et Abibon. Incipit : « Lucianus, « misericordia Dei indigens et omnium minimus, presbiter « ecclesie Dei que est in villa Cafargamala. » – 7° Incipit epistola Severi de conversione Judeorum apud Minoricam

insulam meritis sancti Stephani facta. Incipit : « Sanctissimis « ac beatissimis dominis. » — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Sancte Marie Signiaci. » – 1° Précédé de ces vers :

Oppositum montem conscendere cernis Orontem :
Arma tua dextra capiens effer capud extra,
Hinc gladio multos umbris mactabis inultos.
Sed prius hoc unus puerorum fert tibi munus.
Lanx quæ cum carne dudum tibi servit Agarne,
Jam perlatura constat tibi munera plura.
Hanc et gallina dat vocem : pandite lina,
Passibus indutos piscesque videte minutos.
Trax caput Orontis jacet hoc in culmine montis
Quem circumstabunt acies et vociferabunt
Amaratonta tibi quod doxia noxia nili
Pensa tibi dippus eris hoc in carmine lippus
Victus amore pio sic cantat maxima Clyo.

On lit à la fin du prologue : « Hoc autem opusculum *Abyssus abyssum invocat* « appellari volui; istorum et enim versuum profunditas ad suam explanationem « sacre scripture invocat profunditatem. » – 3° Commence ainsi :

Quidam scribunt de mirabilibus
Et mirantur de novis casibus :
Quid tam novum? Quid tam mirabile,
Quam quod estas fuit in hyeme?
Millesimo centesimo anno
Christi septimo decimo
In hyeme tanta serenitas,
Tanta fuit mundi amenitas, etc.

Cette pièce, qui se trouve aussi dans le manuscrit d'Arras n° 1016 (act. 432), est copiée dans Guillaume de Nangis. (Cf. *Bibl. de l'École des chartes*, 2e série, t. III, p. 214.)

N° 118. In-quarto parvo sur vélin. – Liber sermonum Montis Dei de festis sanctorum. Incipit : « Natus est vobis hodie « salvator mundi, dilectissimi patres. » — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « I. 1. Liber Montis Dei. » – Au bas du premier feuillet, écriture contemporaine : « Domnus Symon de Homborch, Alemanus, monachus hujus « domus Montis Dei, scripsit hos sermones, quos fecit Metis quidam Cordiger de « conventu Meldensi; » en haut : « Theophili Cordigeri. » – Le dernier sermon est un panégyrique de la maison du Mont-Dieu sur ce texte : « Mons Dei, mons « pinguis. Ps. LXVII. »

N° 119. In-quarto sur vélin. – Summa Raymundi de casibus sine apparatu. Incipit : « Quoniam ut ait Ieronimus. » — XIVe SIÈCLE.

Bel exemplaire marqué : « L. XVII. Liber Montis Dei. »

120. In-octavo sur vélin. – Liber qui dicitur Pater noster. Incipit : « Pater noster, etc. Carissimi apostoli petierunt a « Christo ut doceret eos orare. » — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « D. XXXV. Liber Montis Dei. » – Sans couverture. A la fin :

Laus tibi sit, Christe, quoniam liber explicit iste;
Vinum scriptori debetur de meliori.

121. In-octavo sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipiunt epistolæ Hildeberti, Cenomanensis episcopi. Incipit : « Conversatione « et conversione tua lætatur anima mea. » – 2° De VI modis operandi. Incipit : « Sane sex sunt opera quibus quæ fiunt « ad effectum perducuntur. Primum opus est de nichilo « aliquid facere. » – 3° Incipit Senecæ de beneficiis liber primus... – ... Explicit ad Eburtium liber Senecæ VII. – 4° Ieronimus in cathologo virorum illustrium. — XIIe SIÈCLE.

Marqué « De Signiaco. » – 1° Ces lettres sont au nombre de 46. – 4° A la suite de cette notice de saint Jérôme sur Sénèque sont placées les lettres apocryphes de Sénèque à saint Paul.

122. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Opus magistri Petri Blesensis, archidiaconi Bathoniensis, contra versucias Judeorum. – 2° Incipit vita beate Marthe. – 3° Incipit confessio quedam bona et utilis. Incipit : « In conspectu Dei operis. » – 4° Incipit tractatus regule de generibus solitariorum. Incipit : « Primum igitur indagare oportet. » – 5° De expositione regule beati Benedicti. – 6° Extractiones e libro qui dicitur Abel et e libro qui dicitur Compendium theologie. –

7° Sermones de festis. Incipit : « Introduxit me illuc. » — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « P. xxxv. Liber Montis Dei. » – 1° A la fin : « Perscriptum fuit a « Petro de Alneto dicto Bone-foi, anno 1309°, I idus Augusti. »

N° 123. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit liber de provectu patrum. Incipit : « Dixit abbas Anthonius. » – 2° Tractatus de tribulatione. Incipit : « Da nobis, Domine, auxi« lium. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « Mons Dei. M. IX. » – 1° Avec cette note du temps au-dessus de la rubrique : « Abreviatus quamplura exempla vel sententias penitus omittentes. »

124. In-octavo sur vélin. (Recueil.) – 1° Aliquot sermones. Incipit : « Justorum die in manu. » – 2° Exce[r]ptiones de libro magistri Stephani super Ecclesiasticum. Incipit : « Hoc « nomen omnis quando notat. » — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « Ex libris Signaci. D. xxxiiij. »

125. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit liber eruditionis religiosorum hominum et aliorum scilicet qui volunt habere Dei misericordiam. Incipit : « Erudire Ierusalem. » – 2° Incipit liber de religione vel de religiosis. Incipit : « Quia « de vita religiosorum et virtutibus determinatur. » – 3° Aliquot extractiones de vita monastica. — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « D. xxxi. Liber Montis Dei. » – Sur le premier feuillet de garde des vers rhythmiques commençant :

Estuans intrinsecus ira vehementi,
In amaritudine loquor mee menti ;
Factus de materia vilis elementi,
Folio sum similis de quo ludunt venti, etc.

C'est la Confessio Goliæ, de Gautier Map, très-souvent imprimée.
1° Accompagné de cette note du XVIe siècle : « Quem scripsit v. p. d. Johannes « de Metis monachus Montis Dei ann. 1328. Author fuit B. Humberti generalis « f. predicatorum qui claruit anno 1260. »

N° 126. In-octavo sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipiunt theoreumata de corpore Christi edita a fratre Egidio Romano ordinis patrum heremitarum S. Augustini. Incipit : « Quia inter « cetera sacra ecclesie. » – 2° Liber qui vocatur De remedio conversionis. Incipit : « In conversionis mee primordio, « cum ob mentis recreationem auctoritates sanctorum lege- « rem. » — XIVe SIÈCLE.

Manquent les couverts; sans marque de provenance; mais il appartenait au Mont-Dieu, car l'indication donnée sur le manuscrit n° 116, provenant de cette maison, correspond parfaitement au volume pour ce qui concerne le second ouvrage, lequel est effectivement un recueil d'extraits des moralités sur Job par saint Grégoire.

127. In-octavo sur vélin. – Horæ diurnæ. — XVe SIÈCLE.

Exécuté avec assez de luxe, mais en mauvais état. Marqué : « Sy n° 1029. » Provenant du château de Sy; sur le dedans de la couverture : « Achepté à la « vente des mestres de la succession de feu Jean Myenne de l'escu de France. « 1647. »

128. In-quarto parvo sur vélin. – Liber precum et orationum ad B. Mariam virginem. — XIIIe SIÈCLE.

Marqué « De Signacio. » – Commence par ces vers :

Suscipe, regina celi, que mente benigna
  Cantica de psalmis offero sumpta sacris,
Cumque salutaris in eis et magnificaris,
  Pauperis atque rei sis memor ipsa mei.

Quatre feuillets d'une autre écriture, intercalés vers la fin, donnent des vers destinés à servir au comput des Pâques. Ils commencent ainsi :

	of e d c ba g fi	
M DC LXXII.	Gigne bonum terra da fructum patribus almum.	I.
	e do b a g fe	
M DC LXXIX.	Vos lumen celi quesistis habere beatum.	II.
	d c b ag f e d	
M DC LXXXV.	Te deus electum parit agnum virgo maria.	III.

N° 129. In-octavo parvo sur vélin. (Recueil.) – 1° Tractatus vetustissimus de mysticis interpretationibus sacræ scripturæ. Incipit : « *De oneribus*. Sicut in divino eloquio, ocia simpliciter et ocia ociorum pro ineffabilis leticie immensitate, « et secula per se et secula seculorum pro spacii eternitate, « etc. » – 2° Excerpta e sancto Augustino. – 3° Versus de rota sæculi. – 4° Dicticha de virgine Maria et J. Christo. — XIe SIÈCLE.

Marqué : « I. VI de Signiaco, » avec cette note du XVe siècle : « Excerpta ex di« versis propositionibus sacre scripture. » – 1° Précédé d'une invocation en vers :

O Deus eterne, splendor lucisque superne,
Rex sine principio, sine te nil est mea Clyo.
Tolle tuam sophiam, fera mox stultissima fiam,
Hyrta deest pellis, sed mens equatur asellis, etc.

3° Accompagné d'une image sur laquelle quatre personnages sont élevés et abaissés autour d'une roue. Commence :

Hac volvente rota fiunt incognita nota.

4° Commence : *De partu Virginis.*

Sol, nubes et aqua celestis luminis yum'
Conficiunt, partum Virginis, ista notantur.

130. In-octavo sur vélin. – Stella clericorum. Incipit : « Quasi « stella matutina. » — XVe SIÈCLE.

Marqué : « P. XIII. Liber Montis Dei. » – A la fin : « Explicit Stella clericorum « per Laurencium Johannis de Dacia. »

131. In-octavo sur vélin. – Hieronymi liber interpretationum hebraicarum. Incipit : « Philo, vir desertissimus Judeorum. » — XIVe SIÈCLE.

Sans indication de provenance. – Sur le recto du premier feuillet :

Prima dies lucem produxit, et altera celum,
A facie terre molem discrevit aquarum ;
Tercia fructiferumque dedit cum germine lignum,

Quarta polum sole lunaque et sidere pinxit,
Quinta maris pisces celique volatile finxit,
Sexta jumenta dies et humi reptantia fudit;
Hiis supra adjicies hominem qui cetera rexit,
Sex ita dispositis requiei septima cessit.

N° 132. In-octavo sur vélin. — 1° Incipit sermo exercitativus abbatis Johannis, ducis monachorum exigentium in monte Synay, quem et misit abbati duci Raithii. Dividitur vero capitulis triginta gradibus scale similibus qui ab humilioribus ad excelsiora sectantes sursum ducunt : propter quod et liber Scala vocatur. Incipit : « A bono et superbono et toto bono « domino et rege nostro. » — 2° Sermo ejusdem Johannis Climaci ad Pastorem. Incipit « In inferiori quidem libro, o « admirabilis. » — 3° Commendatio Johannis Climaci et sermonis ejus edita a Johanne abbate Raythii, in qua fere totum sermonem scribentem mistice commendando exponit brevissime. Incipit : « Qualem utique descripsisti. » — 4° Vita sub compendio S. Johannis, abbatis sancti montis Synay, dicti Scolastici, qui scripsit has spirituales superiores tabulas, videlicet sanctam scalam, edita a Daniele humili monacho Raythii. Incipit : « Que nempe, ut sic loquar, « auditu digna civitas fuerit. » — 5° Epistola sanctissimi patris Johannis Crisostomi missa a Cucuso Cilicie, ubi in exilio erat, ad Cyriarchum episcopum, qui erat unus de dampnatis in exilio cum eo. — 6° Auctoritates sancti Maximi monachi excerpte de expositione quam facit quorumdam verborum Gregorii theologi. — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « M. xx. Montis Dei. » — Sur la garde du volume : « Domus Vallisvi« ridis habet pro presenti libro a domo Montis Dei unum parvum missale in « cambio. Et ideo iste liber est domus Montis Dei ordinis Cartusiensis Remensis « dyocesis. Acta sunt hoc anno domini 1391 ante adventum Domini, per Priores « utriusque domus, scilicet, domnum Symonem de Sagneto et Guidonem de « Ponte. »

N° 133. In-octavo sur vélin. – Palladii liber de re rustica. — XIIe SIÈCLE.

Sans indication de provenance. – En très-mauvais état. Commence au milieu du chapitre XVIII du livre III. Se termine par cette rubrique : « Palladii « Rutili Tauri Emiliani viri clarissimi et illustrissimi opus generale de omni « agricultura, de edificiis, hortis, nemoribus, vinetis, olivetis, arbustis, fru « tectis, seminariis, plantis, insitionibus, translationibus, remediis, restitu- « tionibus, de aviariis, armentis, gregibus, apibus, mellificationibus, satio- « nibus, messionibus, vindemiis, sive ceteris omnibus ad ea pertinentibus « descriptivis per menses ad titulos diligenter distinctum explicit. » Le poëme *De Insitionibus* n'est pas joint à cet exemplaire.

134. In-quarto parvo sur vélin. – Incipiunt conclusiones fratris Humberti abbatis de Pruliaco super quarto sententiarum. Incipit : « Quoniam in paucioribus via magis. » — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « De Signiaco sum originaliter et dicor possessive » en gothique.

135. In-octavo sur vélin. – Sermones de sanctis et tempore. Incipit : « Sermo de sancto Thoma de Aquino. Ecce plus- « quam Salomon hic. » — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « H. xxx. Liber S. Marie de Signiaco. »

136. In-quarto parvo sur vélin. – Incipit tractatus exemplorum de habundancia adoptionum ad omnem materiam in sermonibus, secundum ordinem alphabeti. – Incipit : « Ac- « cidia. Nota, accidiosus est sicut canis famelicus. » — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « P. xxx. Liber Montis Dei. » – Sur le dernier feuillet, même main que le texte : « Frater Johannes Walensis fecit istam summam. »

137. In-octavo sur vélin. – Sermones super evangeliis. In-

cipit : « Scire debemus, fratres, et intelligere quod omnia « quæ videntur in hoc mundo vanitas est. » — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « H. XVII. de Signiaco. »

N° 138. In-octavo sur vélin. – La règle de saint Benoît en français. — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « O. XII. Liber Montis Dei. » La première rubrique est : « Ci en- « commencent li chapitel seur la rieule saint Benoit. » Et plus loin : « Ci « fallent li chapitel, et ci commence li prologues de la rieule S. Benoit. Escoute, « filz, les commandemens de ton maistre et encline l'oreille de ton cuer et « l'amonestement de ton debonaire pere ressoi volentiers. »

139. In-octavo sur vélin. – Sermones de tempore. Incipit : « Dominica in Septuagesima. Cum sero factum esset. » — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « H. xlviij. de Signiaco. » – Manque le commencement.

140. In-octavo sur vélin. – Sermones de tempore. Incipit : « Dominica quarta post Pascha. Sit autem omnis homo ve- « lox. » — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « H. I. de Signiaco. » – A la fin, après la table des sermons contenus dans le volume : « Summa sermonum CXVII. »

141. In-quarto parvo sur papier. (Recueil.) – 1° Exempla domini Johannis cardinalis de Turrecremata. – 2° Excerpta ex libro revelationum celestis sancte Brigitte de Swecia, vidue, sponse Christi. — XVe SIÈCLE.

Provenant du Mont-Dieu. – On lit sur le premier feuillet de garde : « Hunc « librum excerpsit et scripsit v. pater domnus Dionysius Bastonnier, professus « et postea prior Montis Dei meritissimus et religiosissimus, anno 1500. »

142. In-octavo sur vélin. – Sermones de tempore. Incipit : « Erunt signa in sole et in luna. » — XIVe SIÈCLE.

Sans marque. – En très-mauvais état. Commence à un feuillet numéroté ccj.

N° 143. In-octavo sur vélin. – Incipit summa de penitencia que vulgariter appellatur Summa de casibus per M . . . . . et de apparatu ejusdem per magistrum Willermum. Incipit : « Quoniam inter crimina ecclesiastica simoniaca heresis « primum optinet locum. » — XIVe SIÈCLE.

Sans marque. – Sans couverture, mutilé, d'une mauvaise exécution.

144. In-quarto parvo sur vélin. – Incipit tractatus de communi viciorum, al. Raymundi summa de vitiis. Incipit : « Dicturi de singulis viciis. » — XIVe SIÈCLE.

Sans marque.

145. In-octavo sur vélin. – Partie du Nouveau Testament. – 1° Epistolæ sancti Pauli. – 2° Epistolæ canonicæ. – 3° Apocalypsis. — XIIIe SIÈCLE.

Manuscrit provenant de l'abbaye de Signy. – 1° Se termine par cette rubrique : « Finiunt epistolæ beati Pauli Apostoli. » – 2° Commence par la rubrique : « Incipit prologus sancti Jeronimi presbiteri in epistolas canoni-« cas. » – 3° Après la fin de l'Apocalypse, suit, de la même main, cette rubrique : « Incipiunt capitula in Ierarchia Dyonisii ariopagite, » avec les intitulés des deux premiers chapitres.

146. In-octavo parvo sur papier. – Breviarium. — XVe SIÈCLE.

Provenant des Capucins de Charleville. – Petit volume d'une très-grossière exécution.

147. In-folio sur vélin. – Pars Novi Testamenti. Incipit : « Compatimur ut et glorificemur (in epistola Pauli ad « Rom.). » — XIIIe SIÈCLE.

Marqué anciennement : « B. n. XI. Sancte Marie Signiaci. » – Contient les épîtres de saint Paul, les Actes des apôtres, l'Apocalypse et, tout à la fin, les épîtres canoniques.

N° 148. In-octavo sur papier. – Recueil d'extraits et de prières. – 1° Ex tractatu devoto de spiritualibus ascensionibus. – 2° E vita Jhesu Christi. – 3° Ex alphabeto divini amoris. – 4° Ex libello de conflictu viciorum et virtutum. – 5° Ex speculo salvationis humane. – 6° Orationes de B. Virgine Maria. — XVe SIÈCLE.

Du Mont-Dieu. – On lit sur le dernier feuillet : « Iste libellus est domui « Montis Dei, quem frater Henricus Waghers de Brugis, monachorum minimissimus, scripsit in prefato (*sic*) domo atque complevit anno Domini mille« simo quadringentesimo octogesimo. Orate pro eo. » – 6° Dans le nombre, on remarque cette petite pièce :

Tout ainsi que deschent de la fleur la rousée,
Et la face ou miroir et au cuer la pensée,
Le soleil reluysant en la chambre verrée,
La voix en la maison sans porte deffermée,
Le benoit fils de Dieu fit issue et entrée
Ou ventre trés precieus de la vierge honnourée.

149. In-folio sur vélin. – Missale ecclesiæ Beatæ Marie Signiacensis. — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « Sum de Signiaco. » – Quelques miniatures dans les grandes lettres.

150. In-folio sur vélin. – Decretum Gratiani. — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « G. I. de Signiaco. Jus canonicum. » – Commence par une table analytique des questions : « In prima parte agitur de justicia naturali et posi« tiva tam constituta quam inconstituta, que, cui proponatur, etc. »

151. In-folio sur vélin. – Johannis Sarisberiensis polycraticus et metalogicus. — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « De Signiaco Cisterciensis ordinis. » – Bel exemplaire, mutilé à la fin et sans reliure. La première rubrique est : « Incipit prologus policratici de « curialibus nugis et de vestigiis philosophorum. » A la fin de ce premier ou-

vrage : « Explicit policraticus Johannis Saresberiensis de curialium nugis et « vestigiis philosophorum, editus ad Thomam cancellarium regis Anglorum. « Incipit ejusdem Johannis metalogicon prologus libri primi. »

N° 152. In-folio sur vélin. — Vitæ SS. Patrum. — 1° Incipiunt acta sancti Johannis elemosinarii, quæ quidem acta prætermiserant Johannes ac Sophronius viri illustres, ejus vitæ scriptores, sed postmodum Leontius, episcopus Neapoleos Cypriorum insulæ, greco stilo diligenter supplevit, Anastasius autem, jubente Nicholao papa, in latinum vertit. Incipit : « Cogitante me ac diu tacite sollicitеque mecum con-« siderante. » — 2° Incipit vita sancti Symeonis qui stetit in columnis. Incipit : « Sancte recordationis Symeon. » — 3° Incipit prologus Evagrii presbyteri in vita sancti Antonii prius ab Athanasio, episcopo Alexandriæ, greco stilo descripta, dehinc ab Evagrio presbytero ad Innocentium papam in latinum translata. Incipit : « Presbiter Evagrius « Innocentio carissimo filio salutem. » — 4° Incipit vita sancti Pauli primi heremitæ a sancto Ieronimo descripta. — 5° Vita Hilarionis a S. Hieronymo descripta. — 6° Narratio ejusdem de captivo monacho Malcho. — 7° Incipit vita, immo actus sancti Frontorici a beato Ieronimo conscripti. — 8° Incipit vita sanctæ Paulæ a beato Ieronimo. Rubrique : « Felix quæ « tali meritorum præcone frueris. » — 9° Incipit vita Mariæ Egyptiacæ, cujus penitentiæ actus de greco in latinum transtulit Paulus, venerabilis diaconus sanctæ Neapolitanæ ecclesiæ. Incipit : « Secretum regis celare bonum est. » — 10° Incipit vita Pelagie meretricis. Incipit : « Magnas semper Deo « gratias referre debemus. » — XIIe SIÈCLE.

Provenant de Signy; marqué : « E. n. xxviij. » — Belle exécution; grandes lettres en miniature. Sur le premier feuillet est le récit de la conversion d'un mauvais prêtre, écrit dans le même temps que le volume. Commence : « Nu-

« per in Flandrensi provincia fuit quidam presbiter ætate provectus, sed levis « moribus, æstuans libidine, avaritie deditus atque secularibus actibus non « mediocriter implicatus. » — 8° Se termine par cette rubrique : « Explicit vita « sanctæ Paulæ a sancto Ieronimo conscripta

Quam sua si nunquam fecisset vita beatam,
Cumque suis meritis laus infra cesserit omnis,
Felix vel tali poterat præcone videri. »

N° 153. In-folio sur vélin. — Antiphonarium Cartusiense. — XVe SIÈCLE.

Sans couverture et sans marque; mais au feuillet 161 est une oraison sous cette rubrique : « *De Beato Brunone,* » laquelle permet d'attribuer la propriété de ce volume à la chartreuse du Mont-Dieu.

154. In-quarto magno sur vélin. — Breviarium. — XIVe SIÈCLE.

Provenant du Mont-Dieu.

155. In-folio sur vélin. — Antiphonarium cum notis musicis. — Fin du XIIe SIÈCLE.

Semble provenir de l'abbaye de Signy à cause des antiennes qui ont été ajoutées d'une écriture postérieure pour la fête de saint Bernard.

156. In-folio sur vélin. — Antiphonarium cum notis musicis. — XIIe SIÈCLE.

Sans marque de provenance.

157. In-folio sur vélin. (Recueil.) — 1° [Letberti] liber expositionum super psalmis, dictus flores psalmorum. — 2° Expositio Pascasii super lamentationes Jeremiæ. — XIIe SIÈCLE.

Sans reliure et sans indication de provenance. — 1° Commence par une épître dédicatoire, dont voici les premières lignes : « G. Magalonensis episcopus « et sancte Romane æcclesie legatus, dilectissimo consanguineo suo R. Insulano « præposito et universis ejusdem æcclesiæ canonicis, in Domino salutem. Cum « vobiscum dudum apud Insulam moraremur, concanonicus vester Hescelinus,

« inter cetera verba que nobiscum familiariter habuit, cepit diligenter inqui-
« rere de floribus psalmorum quos a sancte memorie L. olim canonico vestro
« postmodum Sancti Rufi abbate audierat excerptos et in unum collectos, etc. »
L'ouvrage commence par la rubrique : « Incipit prologus de floribus psalmo-
« rum. » Et le texte : « Sunt superscriptionum omnium tituli diversi. » — 2° Se
termine par cette rubrique : « Explicit expositio Pascasii super lamentationes
« Jeremie

Uxor, villa, boves cenam clausere vocatis;
Mundus, cura, caro claudunt eterna renatis;
Est caro nostra lutum, patris est sapientia sputum :
Creditur humanum genus hoc medicamine sanum. »

N° 158. Deux volumes in-folio sur vélin. (Recueil.) — 1° Radulphi Flaviacensis expositio Levitici. — Incipit : « Prologus Radulphi super Leviticum. Cum inter socios aliquando sermo « de Judeorum contentionibus haberetur. » — 2° Sancti Ieronimi presbiteri hebraicarum questionum liber. — 3° Incipit ejusdem liber de distantiis locorum. Incipit : « Epistola « sancti Ieronimi ad Dardanum. Cogor a te ut tibi, Dardane. » — 4° Incipit liber ejusdem interpretationum nominum hebreorum. — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « A. XXIII. Liber S. Marie de Signiaco. » — Le premier volume d'un format un peu plus petit que le second, mais tous deux écrits de la même main. — 1° Occupe tout le premier volume et une partie du second. Il s'arrête sur le premier volume par cette rubrique : « Explicit liber decimus, » au-dessous de laquelle est écrit de la même main : « Oro vos, fratres mei karissimi, ut in fine libri istius videatis et dicatis : animam (*sic*) Ebrardi scriptoris « requiescat in pace. Amen. » Finit sur le second volume par cette rubrique : « Explicit expositio domni Radulfi Flaviacensis monachi super Leviticum « liber xx., pars secunda. »

159. In-folio sur vélin. (Recueil.) — 1° Expositio Pascasii super lamentationes Jeremiæ. — 2° Incipit liber magistri Richardi de patriarchis. Incipit : « Benjamin adolescentulus « iste in mentis excessu. » — 3° Incipit de exterminatione mali et promotione boni. Incipit : « Quid est tibi mare

« quod fugisti. » – 4° Incipit magistri Richardi liber de statu interioris hominis post lapsum. Incipit : « Sero quidem « misi quod petenti promisi. » — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « V. XVI. Liber S. Marie Signiaci. »

N° 160. Sept volumes in-folio sur vélin. – Biblia sacra cum magna glossa incipiente : « Cum divinos libros legimus « in tanta multitudine verorum intellectuum qui de paucis « verbis eruuntur. » — XIIe et XIIIe SIÈCLES.

Ces volumes proviennent de l'abbaye de Signy, cotés dès le XIVe siècle : « Littera A, n° 7. » – Ils n'ont pas été exécutés pour faire suite les uns aux autres. Ils sont chacun d'un format différent, quoique écrits de la même manière : le texte au milieu des pages, en gros caractères; les gloses en plus petite écriture, disposées tantôt sur les deux marges, tantôt en interlignes. Plusieurs volumes ont été égarés. Voici le contenu de ceux qui subsistent : 1° Genèse et Exode. – 2° Nombres. – 3° Josué, Juges et Ruth. – 4° Rois et Paralipomènes. – On lit sur la première garde, d'une écriture contemporaine de l'exécution de ce volume : « Iste liber est magistri Geltari de Alneto, me« dici. » – 5° Psaumes. – 6° Psaumes et Cantiques. – 7° Évangile de saint Luc, coté autrefois : « Littera B, n° iij. »

161. In-folio parvo sur vélin. – Sermones. — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

De Signy; marqué : « E. n. xxxvij. » – Le volume commence par un fragment de préface, dont voici la dernière phrase : « Confidentiam autem talem « habemus in Christo ad Deum, non quia a nobis ipsis idonei sumus cogitare « aliquid quasi ex nobis, sed sufficientia nostra ex Deo est. » Suit une table des sermons, qui sont au nombre de quatre-vingt-quatre. Le premier a pour titre : « De vocatione Mathei publicani. » – Le dernier : « Quatuor reges adversus « quinque insurrexerunt quos vicerunt et cum eis Loth nepotem Abrahe cap« tivum adduxerunt. »

162. In-folio parvo sur vélin. – Bedæ venerabilis homiliæ super evangeliis dominicis. — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « E. 33. » De Signy. – Manque le premier feuillet; mais on lit au

verso du cinquante-neuvième : « Incipit liber secundus omeliarum Bedæ pres-« biteri numero viginti quinque. »

N° 163. In-folio parvo sur vélin. (Recueil.) – 1° Bedæ explanatio super Esdra. – 2° Incipit explanatio beati Ieronimi presbiteri super evangelium secundum Mattheum. — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « T xxix. » De Signy. – 1° Commence par cette rubrique : « Incipit « prologus domini Bedæ presbiteri in Ezram prophetam ad Accam episco-« pum. » – 2° Le prologue est placé à la fin, sous cette rubrique : « Incipit « liber beati Iernimi (*sic*) in commentario Mathei evangeliste. » Incipit : « Satis, « miror, Eusebi. »

164. In-folio parvo sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit explanatio venerabilis Bedæ presbyteri in parabolas Salomonis. – 2° Incipit explanatio sancti Iheronimi presbyteri in Ecclesiasten. – 3° Incipit expositio venerabilis Bedæ presbyteri in actibus Apostolorum. – 4° Incipit expositio ejusdem in apocalipsi Johannis apostoli. — XIIe SIÈCLE.

Provenant de Signy.

165. In-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit liber (expositionis) venerabilis Bedæ super Cantica canticorum. – 2° Incipit liber magistri Hugonis Parisiacensis de institutione novitiorum. Incipit : « Quia, fratres, largiente Domino. » — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « G. xxx. » De Signy. – Sur les deux derniers feuillets est un poëme intitulé : *De Corone significatione.* Il commence ainsi :

Nuda pater celumque videt regnique figura
Eminet et capitis arce corona sedens;
Hic ratio sedem posuit, que, crine remoto,
Hic est deposito crimine, munda nitet.

166^a^. In-folio sur vélin. – Hugonis de S. Victore opera. – 1° Incipit liber magistri Hugonis Parisiensis de archa Noe.

— 2° Incipit ejusdem expositio super prologum beati Ieronimi in Pentatheucum. Incipit : « Desiderius proprium « nomen est. » — 3° Incipit liber didascalicon Hugonis Parisiensis divisus in duas partes quarum unaquæque tres habet distinctiones. — 4° Incipit liber Hugonis Parisiensis de tribus diebus. Incipit : « Verbum bonum vita sapiens. » — 5° Incipit expositio M. Hugonis Parisiensis super lamentationes Jeremiæ. — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Signiaci. »

N° 166^b. In-folio sur vélin. (Recueil.) — 1° Incipit liber magistri Hugonis de claustro animæ. Incipit : « Rogasti me, frater « amantissime. » — 2° Incipit libellus cujusdam ad Rainerum conversum, cognomine corde benignum, de tribus columbis. Incipit : « Desiderii tui, karissime, petitionibus « satisfacere cupiens, columbam cujus pennæ sunt deargen« tatæ et posteriora dorsi ejus in pallore auri pingere et per « picturam simplicium mentes edificare decrevi. » — 3° Incipit vita beati Martini episcopi et confessoris (auctore Sulpicio Severo). — 4° Dialogus Severi ad Gallum in quo sanctis patribus comparat et prefert beatum Martinum. — 5° Epistola Gregorii Turonensis episcopi de transitu ejusdem Martini. — XIIIe SIÈCLE.

De Signy. — Classé jadis comme faisant suite au précédent.

167. In-folio sur vélin. (Recueil.) — 1° Brunonis expositio in Pentatheucum. — Incipit : « Petro venerabili episcopo Bruno « episcopus. » — 2° Hugonis de S. Victore expositiones in præfationibus sancti Iheronimi. Incipit : « Desiderii id est « nomen proprium. » — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « A. XXII. Liber Sancte Marie de Signiaco. » — 1° La preimère ru-

brique est : « Incipit prologus donni Brunonis episcopi in libro Genesis. » La dernière : « Explicit expositio domni Brunonis episcopi in Pentateuco. »

N° 168. In-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° Liber miraculorum B. Mariæ Virginis. – 2° Psalmi David. — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « C. XXIIII. » De Signy. – Manquent le commencement et la fin. Sur la première page est cette rubrique : « Explicit liber miraculorum Sancte « Marie Laudunensis ecclesie. Relatio de quadam matrona romana quæ de pro- « prio filio concepit et peperit. » Plus loin cette autre rubrique : « De imagine « lignea beate Marie in cujus digito quidam clericus dum', cum aliis luderet, « annulum suum posuit, quæ imago reflexo digito detinuit. »

169. In-folio parvo sur vélin. – Bedæ commentarii de evangelio Lucæ. — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « E. XXVIII. » De Signy. – Commence par une épître ainsi intitulée : « Epistola sancti pontificis Accæ ad venerabilem Bedam precatoria quatinus « super Lucam commentarios scribere adoriatur. » Puis vient après cette autre rubrique : « Incipit prologus venerabilis Bedæ presbiteri in commentarios su- « per Lucam. »

170. In-folio parvo sur vélin. (Recueil.) – Gregorii moralium super Job pars prima. Incipit : « Auctorem libri beati Job, « alii Moysen, alii unum ex prophetis fuisse suspicantur. » – 2° Sermones. — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « E. XXXII. Liber Sancte Marie Signiaci. » – 2° Le premier de ces sermons est intitulé : « Sermo primus de versu psalmi : Qui habitat in a. a. » Incipit : « Scio fratres, scio in quanta afflictione sitis. » Vers la fin du volume, on en trouve un sous cette rubrique : « Sermo sancti Bernardi abbatis « Clarevallis in annunciatione dominica de versu psalmi : Ut inhabitet gloria « in terra nostra. »

171. Deux volumes in-folio sur vélin. – Petri Comestoris historia scholastica. — XIIIe SIÈCLE.

Marqué · « B. XXVII. Liber Sancte Marie Signiaci. » Le premier volume com-

mence par cette rubrique : « Incipit epistola magistri Petri Comestoris ad « Guillelmum Senonensem directa. » Il contient la première partie de l'ouvrage. — Le second volume commence par la rubrique : « Pars secunda sco- « lastice hystorie magistri Petri Comestoris. »

N° 172. In-folio sur vélin. (Recueil.) — 1° Liber de corpore et sanguine Domini. — 2° Incipit liber sancti Bernardi abbatis Clarevallis de diligendo Deum. — 3° Ejusdem incipit liber de precepto et dispensatione. — 4° Domni Willelmi, abbatis Sancti Theodorici, libri duo de natura corporis et animæ, sub nomine Theophili, id est Deum diligentis, descripti. Incipit : « Theophilus Johanni salutem. » — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « *Signy.* » — 1° Manque le commencement, mais le titre se trouve à la fin de l'ouvrage. — 4° Imprimé dans la *Bibliotheca Cisterciensis,* t. IV.

173. In-folio sur vélin. (Recueil.) — 1° Incipit Johannis Crisostomi de compunctione cordis liber. — 2° Incipit liber ejusdem quod nemo possit ab alio ledi nisi prius a se ipso ledatur. — 3° Incipit liber ejusdem de reparatione lapsi. — 4° Incipit sermo ejusdem de penitentia. — 5° Incipit liber sancti Laurentii de duobus temporibus. Incipit : « Duo « sunt tempora ab Altissimo instituta. » — 6° Gregorii Nazanzeni opuscula. — 7° Incipit scriptum Ignatii martiris, discipuli Johannis evangelistæ, ad Mariam. — 8° Incipit epistola ejusdem ad Trallianos. — 9° Incipit ejusdem ad Magnesianos scripta de Smyrna. — 10° Incipit epistola ejusdem ad Tarsenses scripta de Philippis. — 11° Incipit epistola ejusdem ad Philippenses de baptismo scripta de Endanno per Eufanium lectorem, navim ascensurum. — 12° Incipit epistola ejusdem ad Philadelfienses. — 13° Incipit alia ad Smirnenses. — 14° Incipit ejusdem alia ad Policarpum episcopum eorum de illuminatis. — 15° Incipit epistola ejusdem ad

Antiocenses scripta a Philippis. – 16° Incipit ejusdem ad Hironem, diaconem ecclesiæ Antiochenæ, quem ei Dominus ostendit sessurum in sede ipsius. – 17° Incipit alia ejusdem ad Ephesios scripta de Smirna de unitate. – 18° Incipit epistola ad Romanos Ignatii episcopi scripta de Smirna per Ephesios. – 19° Passio sancti Ignatii martyris, discipuli beati Johannis apostoli et evangeliste. – 20° Incipit laus Hironis in eum, disciputi ejus et successoris, qui ei per revelationem fuerat ostensus quod esset sessurus cathedram ipsius. – 21° Epistola Policarpi, Smirneorum episcopi, discipuli sancti Johannis incipit. — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « E. xx. » De Signy. – 6° Annoncé sous cette rubrique générale : « In hoc volumine continentur libri viij Gregorii Nazanzeni episcopi : Apologe« ticus, liber unus. De epiphaniis, liber unus, sive de Natali Domini. De com« munibus sive secundis epiphaniis, liber I. De Pentecoste, sive de Spiritu « Sancto, liber I. In semetipso de agro regresso, liber I. De Jeremie dictis « presente imperatore apud quem et intercedit pro quadam periclitata, liber I. « De reconciliatione monachorum, liber I. De grandinis vastatione, cum pater « episcopi reticeret, liber I. Incipit præfatio Rufini ad Apronianum. »

N° 174. In-folio sur vélin. – Passiones et vitæ sanctorum. — XIIIe SIÈCLE.

Marqué d'une main moderne : « G. 16. » Sans indication de provenance. – Voici les rubriques contenues dans ce volume : « Incipit passio SS. apostol. « Symonis et Judæ. – Incipit passio sanctæ Felicitatis. – Incipit passio S. Thomæ. « – Incipit passio SS. martirum Calocerii et Parthemii. – Incipit passio S. Mar« celli papæ et SS. Saturnini et Sisinnii et Ciriaci. – Incipit passio SS. mar« tyrum Ypipodii et Alexandri. – Incipit passio S. Alexandri. – Incipit passio « S. Pantaleonis. – Incipit passio S. Victoris. – Incipit passio S. Columbæ. – In« cipit passio S. Martine virginis. – Incipit vita S. Genovefe virginis. – Incipit « passio S. Macre virginis. – Item de inventione ejusdem corporis. – Incipit pas« sio S. Luciani. – Incipit vita S. Juliani sociorumque ejus. – Incipit passio S. « Prejecti martyris et Marini viri Dei. – Incipit passio S. Nestoris episcopi. – « Incipit passio S. Perpetue. – Inc. pas. SS. Apollonii diaconi et Philemi « coraule. » (Incomplet.)

N° 175. In-folio sur vélin. – Liber Regum cum glossa. — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « A. x. Liber S. Marie Signiaci. » – La première rubrique est : « Incipit prefatio sancti Ieronimi presbiteri in libro Regum. »

176. In-folio sur vélin. – Sancti Johannis Chrysostomi commentarii seu homiliæ super Matthæum. — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « E. XXXII. » De Signy. – Manquent les premiers feuillets. Le titre écrit sur la première page, d'une main moderne.

177. In-folio sur vélin. – Legenda aurea. — XIVe SIÈCLE.

Manquent le commencement et la fin; mais sur le dedans de la couverture on lit cette note, écrite au XVIe siècle par un bibliothécaire du Mont-Dieu : « Hunc librum attulit ad Montem Dei domnus Johannes de Sancta Cruce seu « de Metis monachus, alias S. Arnulfi, et postea Montis Dei, anno 1328. »

178. In-folio sur papier. – Piæ meditationes. Incipit : « Hora « matutinali exitaberis a sompno tuo plenus lacrimis et « dolore confectus. » — XVe SIÈCLE.

Sans marque de provenance. – Sans titre ni rubriques. Sur le premier feuillet, d'une écriture moderne : « Pro claustralibus piæ meditationes incerti « auctoris. »

179. In-folio. Registre en parchemin. – Domaine de Chasteauregnault (en Ardenne) pour l'année finie le dernier jour de décembre mil six cens trente ung.

Sur la couverture en parchemin : « Appartenant à l'église de Braux. » – Marqué sur le premier feuillet : « Charles Sureau, commis; Daverdoing, pro-« cureur, » et sur la page suivante : « Transcript faict par ordonnance de la « Chambre intervenue à la closture du present compte de la declaration gene-« rale et par le menu, des terres souveraines de Chasteau Regnaud et autres « qui appartenoient à Madame la princesse de Conty et par elle vendus au « roy; la ditte declaration estant en acquitz du compte de l'espargne de l'année « mil six cent neuf, sous la cotte neuf mil deux cens ung. »

Remis aux archives de Mézières, le 6 mars 1863.

N° 180. In-folio. Registre en papier. — Receptes et despenses de la procuration et fabrique de l'église collégiale de Saint-Pierre de Maisières de l'année 1472 à l'année 1491.

Provenant de l'église de Mézières. — Parmi les articles portés sur ce registre, peu sont dignes de remarque. Voici quelques extraits qui pourraient servir à une monographie de l'église de Mézières :

« Payé à Symonnet le paintre pour tous les ouvrages de verrieres qu'il a « fait puisqu'il commença dont il y en a douze sous paiez. Et a fait comprins « tous les ouvraiges premiers xlviij piedz de xlviij sous. Item dix piedz de nuef « ouvraige tant en loges verrieres circonvoisines de xx sous. Item ailleurs « xxxvj piedz et mieux qui montent à xxxvj sous; pour ce ycy payé iiij liv. « xij sous. » (1477.)

« Payé à Symonnet le painctre pour avoir refait la petite verriere de la cha- « pelle de la Conception estant dessoubz la porte de la ditte chapelle et pour « trois ou quatre trous des verrieres darrier le grand autel, pour ce ensemble « payé : Nichil, pour ce et à cause que j'en ay fait mencion ou feuillet sequent. » (1489.) Mais au feuillet suivant on ne trouve rien qui ait rapport à ce règlement de compte.

« Petit Jehan Sagelet et son frere, maçons, avoient marchandé faire ung piller « emprès les grans esgrez en la rue du Petit Bourg et pour ce que on n'a peu « avoir le congiet d'asseoir ledit piler sur la rue et que lesdiz maçons pour ce « faire avoient eu argent, lequel estoit difficile à retirer de leurs mains, aussy « pour ce qu'ilz avoient mis grant temps à chever la pierre, laditte pierre leur « est demourée pour faire leur prouffit. Et pour recompense ont fait la piscine « qui est emprès le grant autel par telle condition qu'ilz devoient en avoir « xxiiij sous tournois. Item le receveur Jehan Bourguignon a donné la chaux « pour asseoir laditte piscine, mais elle a cousté à porter XIII den. tour. Et ont « esté paiez lesditz ouvriers de leurs ditz XXIIII s. tour. quant on a descrié les- « ditz cocquerelos là où il y a eu perte de ij s. viij d. t. Pour ce ycy en somme « xxvij s. parisis. » (1490.)

Remis aux archives de Mézières, le 6 mars 1863.

181. In-quarto sur vélin. (Recueil.) — 1° Incipit liber qui dicitur bonum universale de proprietatibus apum. Incipit : « Reverendo in Christo patri fratri Humberto magistro or- « dinis Predicatorum. » — 2° Incipit vita domine Marie de Oegnies, edita a magistro Jacobo de Vitriaco, episcopo Acco-

nensi. Incipit : « Precepit Dominus discipulis suis ut col- « ligerent fragmenta ne perirent. » — 3° Incipit tractatus de instructione cujuslibet religiosi. Incipit : « Primo consi- « derare debes quare veneris. » — 4° Incipit vita beati Hugonis, Lincolniensis episcopi. Incipit : « Sancte recordacionis « Hugo. » — 5° Incipit quedam utilis instructio religiosorum juvenum. Incipit : « O tu, fili carissime, qui veterem mun- « dane conversacionis hominem. » — 6° Incipit liber de quadripartito exercicio celle. Incipit : « Reverendissimo domino « et patri in Christi visceribus dilectissimo Ber., priori pau- « perum Christi qui in Witheham commanentes, ordinem « sibi Cartusiensem professi Dei servorumque Dei servus in- « dignus. » — XIVe SIÈCLE.

Marqué ainsi, d'une écriture du XIVe siècle : « Liber Montis Dei Carthusien- « sis ordinis. Venit de Virduno cum duabus legendis aureis et multis aliis libris. « Orate pro illis a quibus et per quos habuimus. » — 1° Voyez plus haut, p. 547, ms. 7.

N° 182. In-quarto sur vélin. — Breviarium cum collectario. — XVe SIÈCLE.

Sans marque.

183^a. Huit volumes en papier. — Registres capitulaires de la collégiale de Saint-Pierre de Mézières.

1er vol. Depuis 1554 jusqu'à 1564. Précédé d'un inventaire des linges d'église qui se trouvaient à Saint-Pierre en 1587; addition postérieure.

2e vol. Depuis 1564 jusqu'à l'an 1588.

3e vol. Depuis 1620 jusqu'à 1629.

4e vol. 1682-1686.

5e vol. 1689-1692.

6e vol. 1706-1725.

7e vol. 1725-1736.

8e vol. 1737-1745.

Remis aux archives de Mézières, le 6 mars 1863.

N° 183^{b}. In-folio sur papier. – Registre des baux et cens de la collégiale de Saint-Pierre de Mézières. — 1693-1715.

Sur papier timbré.

Remis aux archives de Mézières, le 6 mars 1863.

184. In-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° Richardus de VII. generibus temptationum et de remediis earum. Incipit : « Scuto « circumdabit te veritas ejus. » – 2° Sermo magistri Richardi in solemnitate palmarum. Incipit : « Geminum pascha coli- « mus. » – 3° Aliquot alii sermones. – 4° J. Juvenalis vita. Incipit : « Junius Juvenalis libertini locupletis incertum filius. » – 5° Incipit liber artis arithmeticæ Anitii Manlii Severini Boetii v. c. et ill. excons. ordinis patritii. — Fin du XIIe SIÈCLE.

Marqué : « E. n. VIII. » De Signy. – Bel exemplaire. – 3° Voici quelques rubriques et commencements de ces sermons : « *Dominica prima quadragesimæ*. « Ductus est Jhesus in desertum, etc. – *De spirituali minutione*. Minuendi san- « guinis duplex est causa. – *De thesauro abscondito et margarita et sagena*. Tri- « plicem nobis commendat gradum parabola triplex. – *In purificatione*. Gratias « redemptori nostro. – *De natura dentium*. Dentes tui sicut grex tonsarum quæ « ascenderunt de lavacro. » – 4° C'est la notice qui a été attribuée par Valla à Probus, par d'autres à Suétone; voir Roth, *C. Suetoni... quæ supersunt* (Lipsiæ, 1871, p. 300). – 5° A la fin du livre second, on lit cette rubrique : « Institu- « tionis arithmeticæ liber secundus explicit. Proemium. Musicam naturaliter « nobis esse conjunctam et mores vel honestare vel evertere. Incipit : « Omnium « quidem perceptio sensuum. »

185. In-folio sur vélin. – Commentarius de regula sancti Benedicti. — XIIIe SIÈCLE.

Sans marque. – Manquent le commencement et la fin. Après les premiers feuillets, on trouve la rubrique : « Explicit prologus; » et le texte commence immédiatement après : « Regula appellatur, ut beatus Benedictus ait, ab hoc « quod obedientium dirigat mores. »

186. In-folio sur vélin. – Incipit liber domni Hugonis de S. Victore de sacramentis christianæ fidei, pertinens ad se-

cundam eruditionem sacri eloquii quod est fundamentum scientiæ. — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « D. XXXIII. » De Signy. – Sans couverture. A la suite du traité de Hugues de S. Victor, on lit cette rubrique : « Incipit liber apologeticus domni « Bernardi abbatis Clarevallensis ad domnum Guillelmum prius abbatem Sancti « Theoderici, postea monachum Signiacensem. » Mais il ne reste de cet ouvrage que trois feuillets mutilés.

N° 187. In-folio parvo sur vélin. (Recueil.) – 1° Aristotelis categoriæ. – 2° Incipit liber Aurelii Augustini de dialectica. – 3° Annii Manlii Severini Boetii .v. c. et ill. excons. ord. patricii incipit liber quomodo trinitas unus Deus et non tres Dii ad Quintum Aurelium Memmium Symmachum v. c. et ill. excons. ord. atque patricium, socerum suum. – 4° Anicii Manl. Sev. Boetii, etc. liber de diffinitione incipit. – 5° Anicii, etc. incipit liber de divisione. M. Nov. Ren. v. c. et sp. relegi meum. Incipit : « Quam magnos studiosis hæc ferat « fructus scientia dividendi. » – 6° Anicii, etc. de topicis differentiis incipit. – 7° Ejusdem liber communis speculationis de rhethoricæ cognatione. Incipit : « Quanta sibimet « ars rethorica cognatione jungatur. » — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « C. XXI. » De Signy. – Magnifique exemplaire. – 1° Commence par la rubrique : « Alcuinus magister partibus Sithiæ nostras deveniens, has ca« thegorias ab Aristotile greco sermone editas et post ab Augustino latinis lit« teris elucidatas Karolo regi Francorum destinavit :

Continet iste decem naturæ verba libellus,
Quæ jam verba tenent rerum ratione stupenda
Omne quod in nostrum poterit decurrere sensum.
Qui legit ingenium veterum mirabile laudet,
Atque suum studeat tali exercere labore,
Exornans titulis vitæ data tempora honestis.
Hunc Augustino placuit transferre magistro
De veterum gazis Grecorum clave latino,
Quem tibi, rex, magnus sophiæ sectator, amator,
Munere qui tali gaudes modo mitto legendum.

Finit par ces trois vers, écrits au vermillon :

Explicit ampla suo stringens dialectica pugno;
Augustine, tonas divini fulmina verbi
De quibus humanos perterebras animos.

– 2° La rubrique rapportée ci-dessus est suivie de ce vers, également peint au vermillon :

Ingeniti geniti flantis sic nomine fungor.

– 6° Se termine par cette rubrique : « Anitii Manlii Severi Boetii v. c. et ill. « excons. domesticorum et magistri officiorum exc. ord. patritii liber quartus « de topicis differentiis explicit. Incipit liber communis speculationis de retho- « ricæ cognatione. Marcus Novatus Renatus relegi meum. »

N° 188. In-folio sur vélin. – Aristoteles de hystoria, progressu, motibus et partibus animalium. — XIVe SIÈCLE.

Sans marque. – Manquent le commencement et la fin; mais les différentes divisions de l'ouvrage sont distinguées par des titres courants.

189. In-folio sur vélin. – Epistolæ sancti Bernardi abbatis. — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « Ex libris Signiaci. » – La table indique trois cent six lettres de S. Bernard; mais le volume n'en contient plus que cent quatre-vingt-huit, plus le commencement de la cent quatre-vingt-neuvième, portant cette rubrique : « Ad eundem (Innocentium papam) contra quædam capitula illarum here- « sum. clxxxix. » La première rubrique est : « Epistola S. Bernardi abbatis ad « Robertum nepotem suum qui de ordine Cisterciensi transierat ad Clunia- « censem. »

190. In-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit liber gestorum Barlaam et Josaphat servorum Dei, editus greco sermone a Johanne Damasceno viro sancto et erudito. Incipit : « Cum cepissent monasteria construi ac monachorum « congregari multitudines. » – 2° Incipit translatio sancti Jacobi apostoli. Incipit : « Calixtus episcopus, servus ser- « vorum Dei, sanctissimo conventui Cluniacensis æcclesiæ « heroibusque famosissimis Guillelmo patriarche Ierosolimi-

« tano et Didaco Compostellanensi archiepiscopo. » — 3° Incipit liber Bede presbyteri de situ Iherusalem et de locis sanctis, quem de opusculis majoribus adbreviando composuit. Incipit : « Descripsi breviter finesque situsque loco- « rum, etc. » — 4° De ratione spheræ brevis adnotatio. Incipit : « Ratio spere Pitagore philosophi. Quia Apollonius « descripsit de quacumque re scire volueris vel contulere, « utputa de egris, quo die incubuerit et quota luna fuerit, « addes nomen ejus secundum litteras infrascriptas. » — 5° Ex relatione S. Maioli abbatis de duobus ducibus. — 6° Versus Hildeberti, Cinomannensis episcopi, de sacramentis. — 7° Ejusdem incipiunt versus de sancta Agnete. Incipit : « Agnes sacra sui pennam scriptoris inauret. » — 8° Carmen rythmicum de miseriis sæculi et bono redemptionis. — 9° Centones de corruptela sæculi ex omnium poetarum latinorum versibus consuti. — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « B. XXXIIII. De Signiaco. » — 1° On lit en tête cette note d'un bibliothécaire de Signy : « Voyez au sujet de ce roman la Bibliothèque des romans, « 2e vol. de juillet 1775, où il est extrait. » — 2° Au sujet de ce livre apocryphe, voy. Bollandistes, t. VI de juillet, p. 43. — 5° Commence ainsi :

Carmine condignum stat carmine dicere signum
Terrigenis rarum vitam testans animarum,
Gaudia sanctorum nec non tormenta reorum, etc.

— 8° Écrit sans division de vers. Commence ainsi :

Salve mater Salvatoris,
Vas electum, vas honoris,
Vas celestis gratiæ,
Ab æterno vas provisum,
Vas insigne, vas excisum
Manu sapientiæ.
. . . .

Plus loin le rhythme change :

Vides in æcclesia nichil esse ratum,
In prælatis vides Giezi restauratum,
Caput mundi scismate vides infirmatum,
Vides et pluraliter papam declinatum, etc.

— 9° Commence :

Dum rithmis lascivio, dum versus propino,
Rodit forsan aliquis me dente canino,
Quia nec afflatus sim spiritu divino
Neque labra prolui fonte caballino. — Persius.
Heliconis rivulo modice respersus,
Vereor ne pondere sim verborum pressus;
Sed quia jam scriptitat mundus universus,
Incipe Menalios mecum mea [dicere] versus. — Virgilius in Bucolicis
Cibus cum defuerit animalibus brutis,
Mugiendo postulant cibum, spem salutis,
Sed est mihi detonans vocibus argutis
Fistula disparibus septem compacta cicutis. — Item Virgilius in Bucol

Parmi ces fragments empruntés aux poëtes latins, on remarque celui-ci :

Quid natura negat nemo feliciter audet. — Verricus ĩno Esopo.

A la fin :

VERSUS ORIGENIS DE TRIBUS ARCHIS.

Temporibus tribus esse trium tres novimus archas,
Prima Noæ, Moysi fuit altera, tertia Christi.
Lignea prima, secunda metallica, tertia neutrum,
Lege carens, sub lege manens, a lege soluta.
Octo prior, tria posterior, tenet ultima solum,
Hanc pelagus tulit, hanc populus, hanc spiritus almus.

N° 191. In-folio sur vélin. — Incipit textus hystorie Clementis pape. Incipit : « Ego Clemens in urbe Roma natus. » — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « B. XXV. Liber Sancte Marie Signiaci. » — Commence par la préface de Rufin : « Incipit prefatio Rufini in hystoria Clementis pape urbis Rome : « Tibi quidem, papa Gaudenti. »

192. In-folio sur vélin. — Incipit [Alulphi] liber Gregorialis. sententiarum quarta pars sive ultimum volumen in diversis tractatibus continens libros sedecim. Incipit : « Gregorialis « ex melleis defloratus opusculis beati Gregorii pape. » — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber Signiaci LXXIII. » — Finit ainsi :

Gregorii libris extractus Gregorialis
Terminat hic finem, benedictus sit Deus. Amen.
Hic Gregorii qui traxit opuscula libris
Gregorii precibus in pace quiescat Alulphus.

N° 193ᵃ. Deux volumes in-folio sur vélin. – Petri Lombardi sententiarum libri IV. Incipit : « Incipit prologus in libro « sententiarum magistri Petri Lombardi et episcopi Parisiacensis. » — XIIᵉ SIÈCLE.

Marqué : « D. XLIIII. Signiaci. » – Chaque volume contient deux livres. La fin du quatrième livre manque.

193ᵇ. In-folio sur vélin. – Pars secunda glose magistri Petri Lombardi super epistolas Pauli. — XIIIᵉ SIÈCLE.

Marqué : « B. XVIII. S. Marie Signiacensis. »

193ᶜ. In-folio sur vélin. – 1° Petri Lombardi commentarius in psalmos. Incipit : « Cum omnes prophetas Spiritus sancti « revelatione constet esse locutos. » – 2° Commentarius super tertio sententiarum. Incipit : « Cum igitur plenitudo temporis venit, ad intelligentiam hujus partis. » — XIVᵉ SIÈCLE.

Marqué sur le dos : « Signy. » – 2° Commence par une table sous cette rubrique : « Capitula tercii sentenciarum de scriptis Rigaldi. »

194. In-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit expositio Honorii super Cantica canticorum. Incipit : « Donum sapien- « tie cum Salomone poscenti. » — XIIIᵉ SIÈCLE.

Sans marque; provenant de Signy. – On lit sur la première garde : « In hoc « volumine continentur hæc : Honorius super Cantica canticorum; Ailredus, « speculum caritatis. » Ce dernier ouvrage a été arraché.

195ᵃ. Deux volumes in-folio sur vélin. – S. Thomæ Aquinatis opera. – 1° Incipit liber de veritate catholice fidei contra errores infidelium editus a fratre Thoma de Aquino. – 2° Ejusdem expositio in Matthæum. Incipit : « Sanctissimo

« ac reverentissimo patri domino Urbano divina providencia « pape quinto, frater Thomas de Aquino. » — XIVe SIÈCLE.

Marqués : « B. I. et G. XXII. S. Mariæ Signiaci. »

N° 195^b. In-folio sur vélin. – S. Thomæ Aquinatis summa et quæstiones quodlibeticæ. — XIVe SIÈCLE.

Provenant de Signy et marqué par l'ancien bibliothécaire comme faisant corps avec les deux volumes précédents; mais l'exécution en est complétement différente et l'âge plus moderne.

196^a. In-folio sur vélin. – Incipit liber psalmorum a beato Ieronimo compendiose editus. — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « D. XXIII. » De Signy.

196^b. Deux volumes in-folio sur vélin. – S. Hieronymi explanationes super prophetis. – 1° Incipit liber explanationum beati Ieronimi presbiteri super Isaia propheta ad Eustochium (*sic*) virginem, filiam beatæ Paulæ. Incipit : « Expletis « longo vix tempore. » – 2° Incipiunt explanationes sancti Ieronimi presbiteri in Iezechielem prophetam, distinctæ per quatuordecim libros ad Eustochium virginem devotam. — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « D. XXI. Liber Sanctæ Mariæ Signiaci. » – Chaque ouvrage remplit un volume.

196^c. Deux volumes in-folio sur vélin. – S. Hieronymi explanationes super minoribus prophetis. – 1° Incipit prologus S. Iheronimi presbiteri ad Pammachium in Osee prophetam. – 2° Incipit liber primus explanationum in Johel prophetam. – 3° Incipit explanationum in Amos prophetam liber primus. – 4° Incipit explanatio in Abdiam prophetam. – 5° Incipit explanatio in Jonam prophetam. – 6° Incipiunt

explanationes in Micheam prophetam. – 7° Incipit explanatio B. Ieronimi in Naum prophetam. – 8° Incipit explanatio B. Ieronimi in Abacuc prophetam. – 9° Item in Sophoniam prophetam. – 10° Item in Aggeum. – 11° Item in Zachariam. – 12° Item super Malachiam prophetam ad Minervum Alexandrum. — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « D. XIII. » De Signy. – A la fin du second volume, même main que le texte :

Hoc orent fratres hunc librum, quæso, legentes,
Finito libro, Deus adsit pax Everardo.

N° 196[d]. Trois volumes in-folio sur vélin. – Sancti Hieronymi epistolæ et tractatuli ad amicos vel adversarios missi. — XII[e] SIÈCLE.

Marqué : « D. XXVI. Liber Sanctæ Mariæ Signiaci. » – Voici le contenu des volumes :

T. I. « Epistola Damasi pape ad Ieronimum. – Epistola Ieronimi ad papam « Damasum de septem vindictis Cain. – De egressione filiorum Israel ex Egypto « ad eundem papam. – Item Ieronimus ad papam Damasum de ignorantia « Ysaac in benedicendis filiis. – Item ad eundem de post Origene transferente in « epithalamicis carminibus explanatio. – Item omelia secunda ad eundem de « eodem. – Epistola Ieronimi ad Tranquillinum quomodo Origenem legere de- « beat. – Ieronimus papæ Damaso de Osanna. – Ad eundem de fide cui in « Antiochia communicare debeat. – Item ad eundem unde supra. – Item ad eun- « dem de Seraphin et calculo. – Item ad eundem de eadem visione latius dispu- « tatum. – Item ad ipsum de filio prodigo. – Epistola B. Augustini ad S. Iero- « nimum. – Rescriptum beati Ieronimi ad Augustinum. – Item Ieronimus « Augustino. – Epistola sancti Augustini ad Præsidium. – Epistola ejusdem ad « Iheronimum. – Item epistola ejusdem ad eundem. – Iheronimus Augustino. – « Missio S. Augustini ad beatum Iheronimum. – Item ejusdem ad eundem. – « Ieronimus Augustino. – Iheronimus Marcellino et Anapsichiæ. – Epistola B. Au- « gustini ad S. Iheronimum de origine animæ. – Item Augustinus Iheronimo de « eo quod scriptum est : Si quis totam legem servaverit. – Iheronimus Augustino. « – Item ad eundem. – Item ubi supra. – Iheronimus Alipio et Augustino epi- « scopis. – Explanatio fidei S. Iheronimi ad Alipium et Augustinum directa. – « Epistola ejusdem exhortatoria ad Eliodorum episcopum. – Epistola ejusdem ad

« Nepotianum presbiterum de vita clericorum et monachorum. — Ad Paulinum « de institutione clericorum vel divina scriptura. — Item ad Paulinum de omnibus « divine hystoriæ libris. — Iheronimus Amando presbytero de diversis quæstio- « nibus. — Epistolaris responsio ad quem supra. — Pammachio Iheronimus de « optimo genere interpretandi. — Oceanus et Pammachius Iheronimo. — Iheroni- « mus Pammachio et Oceano. — Ad Oceanum Iheronimus de vita clericorum. - « Item ad eundem de unius uxoris viro. — Ad Evangelum presbiterum qualiter « diaconus presbitero subjiciatur. — Item ad eundem de Melchisedech. — Ihero- « nimus Marco presbytero Calcide. — Ad Avitum presbiterum de libris Periarcon. « — Expositio fidei Niceni concilii. — Iheronimus Exuperantio. — Ad Rusticum « exhortatoria super penitente. — Ad Desiderium. — Iheronimus de tribus vir- « tutibus. — Ad Dardanum de terra repromissionis. — Epiphanii epistola ad « Johannem Constantinopolitanum. — Ad Lucinum Bethicum Iheronimus contra « Helvidium de virginitate Dei genitricis. — Adversus Vigilantii blasfemias. — Ad « Riparium presbiterum adversus Vigilantium. — Item S. Iheronymus adversus « Vigilantium. — Iheronimus ad Magnum, oratorem urbis Romæ. — Ad Rufi- « num presbyterum de judicio Salomonis. — Ad Vitalem presbyterum de Salo- « mone et Acaz. — Ad Florentium de ortu amicitie. — Ad eundem. — Ad Biga- « vum Spanum. — Ad Castricianum de cecitate. — Sabianum lapsum diaconum « arguit. — Juliano diacono Iheronimus. — Ad Niceam ippodiaconum Aquileiæ. « — Ad Rusticum monachum. — Iheronymus ad Paulum monachum senem. — « Ad Cromatium, Jovinianum et Eusebium. — Crisogono monacho Aquileiæ.— « Iheron. ad Antonium monachum. — Ad Teodosium et ceteros anacoritas. — « Ad Minervum et Alexandrinum monachos de resurrectione carnis. — Ad « Ciprianum presbiterum de psalmo LXXXIX. — Apologeticum Iheronimi ad « Pammachium. — Item ad Pammachium et Marcellam. — Ad Pammachium et « Marcellam. — Ad Eustochium Iheronimus de virginitate servanda. — Ad Asel- « lam de fictis amicitiis. — Ad virgines Hemonenses. » Suit cette rubrique : « Finiunt epistolæ beati Iheronimi numero lxxxiij. Pars prima. » Puis un dialogue entre S. Jérôme et S. Augustin intitulé : *De ratione animæ*, et commençant : « Cum apud vos celestis eloquentia purissimi fontis et litterarum omnium « fluenta redundent. »

T. II. « Epistola Juliani ad Demetriadem. — Ieronimi ad eandem. — Ihero- « nimi ad Letam de institutione filiæ. — Iher. ad Fabiolam de veste sacerdotali. « — Iher. ad matrem et filiam. — Iher. ad Castorinam materteram. — Iher. ad « Furiam de Judeis. — Iher. ad Salvinam de morte Nebridii. — Iher. ad Marcel- « lam Judæam. — Iher. ad Susannam lapsam. — Iher. ad Ageruciam de mono- « gamia. — Iher. ad Cellantiam ne uxor maritum suum demittat propter reli- « gionis causam sine illius consensu. — Iher. ad Algasiam de XI quæstionibus. —

« Iher. ad Edibriam de XII quæstionibus. – Epistola Iheron. ad Marcellam. – « Item ejusdem ad eandem de Ofaz. – Item ejusdem ad eandem de quæst. V. – « Item ejusdem ad eandem de Onaso. – Item ejusdem ad eandem de peregri- « nis nominibus et verbis. – Ejusdem ad eandem de X nominibus quibus per « Hebreos Deus dicitur. – Ejusdem ad eandem de detractoribus suis. – Item ad « eandem de fide et dogmate. – Ad eandem de blasfemia. – Ad eandem de « muneribus. – Ad eandem de urbe secedendam. – Ad eandem de egrotatione « Blesillæ. – Ad eandem de ephot, bat et teraphim. – Ad eandem de quibusdam « quæstiunculis psalmi CXXVI. – Ejusdem ad eandem. – Item ejusdem ad eandem « de diapsalmate. – Ad eandem de exitu Leæ. – Ad eandem de vita Asellæ. – « Ad eandem de conexionibus litterarum. – Epistola Iher. exhortatoria ad « Julianum. – Ejusdem ad Theophilum papam. – Ejusdem ad Rufinum. – « Ejusdem ad Præsidium. – Ejusdem ad Paulum cur non scripserit in Danie- « lem. – Ejusdem ad Seroniam et Fretelam de emendatione psalterii juxta « ebraicam veritatem. – Ejusdem ad Suphronium de psalterio. – Ejusdem ad « Paulam et Eustochium. – Ejusd. ad Principiam de vita Marcellæ. – Conso- « latoria epistola ad Paulam de dormitione Blesillæ. – Iheronimus ad Theodo- « ram Spanam. – Iheronimus Oceano de morte Fabiolæ. – Iheronimus ad Desi- « derium de XII scriptoribus. » – Suivent des vers hexamètres « De tribus Mariis, « matre Domini et aliis » et des tables de comput pour trouver les Pâques.

T. III. « Epistola sive liber Ieronimi ad Thesiphontem Urbicium. – Dialogus « ejusdem in tribus libris. – Liber apologeticus Orosii adversus Pelagium. – « Expositio Iheronimi super Danihelem. – Epistola ejusdem ad Tyrasium de « morte filiæ suæ. – Epistola ejusdem ad Pamachium de morte Paulinæ. – « Explanatio ejusdem psalmi XLIV ad Principiam virginem. – Epistola ejusdem « de honorandis parentibus. – Epistola ejusdem sub nomine Paulæ et Eustochii « ad Marcellam de sanctis locis. – Præfatio Rufini in libris Periarchon. – « Apologia ejusdem ad Anastasium papam. – Epistola Iheronimi ad Rufinum. – « Item epistola ejusdem ad eundem. – Epistola Iheronimi ad Eustochium de « transmissis muneribus. – Epistola ejusdem ad sanctum Augustinum. – Epi- « stola S. Augustini ad beatum Iheronimum. – Epistola Iheronimi de decem « temptationibus. » Manque la fin. La dernière rubrique est : « Ieronimus ad « Eliodorum episcopum, epitafium Nepotiani. »

N° 196e. In-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit liber Didimi de Spiritu sancto. Incipit : « Omnibus quidem quæ divina « sunt. » – 2° Homiliæ incerti auctoris. — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « D. XXIII. » De Signy. – 1° Précédé de la préface de saint Jérôme :

« Cum in Babilone versarer, etc. » — 2° Quelques-unes de ces conférences ont des rubriques que voici : « De natura dentium : Dentes tui sicut grex tonsa- « rum. — In festivitate beati Mychaelis : Si tenetis memoria. — De peregrinatione « sanctorum : Quamdiu hic fuimus. » Etc. etc.

N° 196f 1. In-folio sur vélin. — Vitæ sanctorum patrum heremitarum. — 1° Incipit translatio S. Iheronimi presbiteri de greco in latinum de diversis sententiis sanctorum et actibus eorum. Distinguitur autem idem opusculum libris decem et octo. — 2° Incipit liber de actibus et conversatione sanctorum patrum a Postumiano monacho editus. Incipit : « Benedictus « Deus qui vult omnes homines salvos fieri. » — XIIIe SIÈCLE.

Provenant de Signy. — Sans couverture. A la fin du premier ouvrage, on lit cette rubrique : « Hucusque Iheronimus de greco in latinum dicitur transtu- « lisse, sive, ut plerique autumant, Pelagius, diaconus Romanæ ecclesiæ. Inde « Johannes subdiaconus quatuor libris distinguens idem opus. » Et cette autre rédaction continue jusqu'à l'ouvrage de Postumien. Elle commence ainsi : « Abiit aliquando Zacharias ad abbatem suum Sylvanum. »

196f 2. In-folio sur vélin. — Passiones et vitæ sanctorum. — XIIIe SIÈCLE.

« G. XXVII. » Provenant de Signy et classé autrefois parmi les œuvres de saint Jérôme. Voici les noms des saints dont on y trouve la légende ou le martyre : « Philippus apostolus. — Jacobus apostolus. — Alexander, Eventius et Theo- « dolus. — Gordianus et Epymachus. — Nereus et Achilleus. — Nereo et Achilleo « epistola Marcelli de veritate apostoli Petri et perversitate Symonis magi. — « Petronillæ obitus. — Euthicetis, Victorini et Maronis passio. — Item Domitillæ « et Eufrosinæ. — Pancratii. — Marcellini et Petri. — Primi et Feliciani. — Ger- « vasii et Protasii. — Nazarii et Celsi. — Johannis et Pauli. — Processi et Marti- « niani. — Abdon et Sennem. — Margaritæ. — Translatio S. Mariæ Magdalenæ. — « Qualiter B. Maria Magdalenæ venit Massiliam. — Passio Apollinaris episcopi. « — S. Christinæ. — Christophori. — Cucufatis. — Septem dormientium. — Sancti « Stephani papæ. — Sanctæ Afræ. — S. Syxti. — S. Laurentii. — S. Ypoliti. — « S. Arnulfi. — S. Agapiti. — S. Simphoriani. — SS. Timothei et Apollinaris. — « S. Bartholomei. — S. Genesii. — Felicis et Adaucti. — Adriani. — Gorgonii et « Dorothei. — Eugeniæ. — Cornelii papæ. — S. Cipriani. — S. Matthei. — S. Mau-

« ritii. – S. Firmini episcopi. – SS. Chosme et Damiani. » A la fin sont ces vers, écrits au cinabre de la même main que le reste :

In cruce qua residet ventorum nuncius ales,
Pignora sanctorum vili non vilia plumbo
Condita servantur, ut nos a fulgure servent.
Hanc si contigerit aliquando forte moveri
Quando defuerit gens hujus conscia veri,
Versibus his poterit etas ventura doceri.

N° 197[a]. Deux volumes in-folio sur vélin. – Sancti Bernardi sermones. — XIII[e] SIÈCLE.

Marqué : « Ex libris Signiaci. » – Les deux volumes sont de format et d'exécution différents, mais du même temps, et ils se font suite. Le premier volume contient les sermons depuis le premier dimanche d'Avent jusqu'à Pâques. Le second, marqué « D. n. 6. », renferme soixante-douze sermons : le premier, sous cette rubrique : « Sermo S. Bernardi abbatis Clarævallis in die sancto « Paschæ de obprobriis Judeorum; » le dernier intitulé : « In obitu reverentis- « simi patris Humberti. »

197[b]. In-folio parvo sur vélin. – Secunda pars sermonum S. Bernardi super Cantica canticorum. — Commencement du XIII[e] SIÈCLE.

Marqué : « D. III. Liber B. Marie Signîaci, » avec cette note : « Nota quod « prima pars istius libri non est reperta. » La première rubrique est : « Incipit « sermo xxxiiij super Cantica canticorum. » A la fin du volume :

Versus Alberti monachi editi in honorem et laudem
sancti Bernardi abbatis.

« Gratia Dei Domno Odoni abbati Vallisclare et omnibus fratribus ibi Deo ser- « vientibus frater Albertus bene agere :

Gaudeo fraterno profectu vosque moderno
Tempore ponatis vitium, Christum sitiatis,
Ac, ut vivatis, ea quæ loquor accipiatis.
Laudibus abbatis Bernardi facta sciatis
Digna; virum gnari talem debent imitari, etc.

« Epitaphium ejusdem Bernardi :

Clare sunt valles, sed claris vallibus abbas
Clarior is clarum nomen ubique dedit.

Clarus avis, clarus meritis et clarus honore
Claruit eloquio, religione magis.

Est mors clara, cinis clarus clarumque sepulchrum,
Clarior exultat spiritus ante Deum.

N° 198. Deux volumes in-folio maximo sur vélin. – Gregorii moralia super Job. — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « D. IX. » De Signy. – Le premier volume contient les seize premiers livres; le reste remplit le second volume. L'ouvrage est précédé de la notice sur Taio, éditeur du livre de saint Grégoire. A la suite est ce titre en onciales : « Incipit proemium beati Gregorii pape urbis Rome ad Leandrum Hispalitanum archiepiscopum in expositione moralium libri beati Job. »

199. In-folio maximo sur vélin. (Recueil.) – 1° Vita B. Remigii. – 2° Epistola beati Hilarii ad Apram filiam suam. – 3° Amphilochii, episcopi Ichonii, in vita et miraculis sancti patris nostri Basilii, Cappadociæ archyepiscopi, commentarius. Incipit : « Dilectissimi, non erat indecorum. » – 4° Incipit vita S. Hadelini, confessoris. Incipit : « Omnipotens dominus qui dives est. » – 5° Vita B. Gregorii papæ in IV libros digesta. – 6° Incipit vita S. Ambrosii, archyepiscopi Mediolanensis æcclesiæ et confessoris Christi. — XIIe SIÈCLE.

Sans marque. – Reliure des manuscrits de Signy. Très-mutilé. – 1° Manquent la fin et le commencement. – 5° Manque le commencement. Se termine par cette rubrique : « Explicit liber quartus vitæ beati Gregorii Romani pontificis « et Anglorum apostoli. Incipit prologus in vita S. Ambrosii, archyepiscopi Me« diolanensis æcclesiæ et confessoris Christi, dictata a sancto Paulino episcopo. »

200. In-folio maximo sur vélin. – Sanctorum passiones et vitæ. — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

De Signy. – Manquent le commencement et la fin. Voici les titres des légendes contenues dans ce volume :

« Passio S. Thome. – S. Sebastiani. – S. Agnetis. – S. Vincentii. – S. Karoli, « comitis Flandrensis. – S. Marci. – S. Agathe. – S. Nichasii. – S. Anastasie. –

« Dormitio S. Johannis evangeliste. — De S. Felice presbytero. — Passio sancti « Babille episcopi cum tribus pueris. — SS. virginum Agapis, Chionie atque « Hirene. — S. Eleutherii et Anchie matris ejus. — SS. Eutici, Victorini et Maro- « nis. — S. Pancratii. — S. Savini. — S. Eupli, levite. — S. Genesii. — S. Gregorii « Spolitani. — S. Triphonis. — S. Blasii. — Eufrasie. — S. Valentini. — S. Juliane. « — SS. Montani et Gemelli. — Miraculum quoddam quod in Anglia contigit sub « rege Conrado. — Passio SS. Rufini et Valerii. — S. Urbani. — Confessio Cypriani. « — Altercatio SS. Petri et Pauli quam cum Symone mago habuerunt. — Trans- « latio S. Stephani prothomartiris. — Passio S. Ascle. — S. Georgii. — S. Hirenei. « — Qualiter corpus B. apostoli Jacobi a Iherosolimis in partes Galatie delatum « sit. — Passio Philee et Philoromi. — S. Dorothee. — S. Katharine. — S. Quintini. « — XI millum Virginum. — S. Cesarii. — S. Eustachii. — Quatuor sanctorum « coronatorum. — S. Theodori. — S. Petri. — S. Pauli. — Narratio de nativitate « S. Marie. — Vita S. Nicholai. »

N° 201. In-folio maximo sur vélin. — Cassiodori historia tripertita. — XIIIe SIÈCLE.

Très-bel exemplaire provenant de Signy. — Le dernier feuillet enlevé. — Commence sur le verso du folio 1 par la rubrique : « Cassiodori senatoris, jam « Domino prestante conversi, incipit prefatio in hystoria tripertita. »

202. Dix-huit volumes in-folio mediocri sur vélin. — S. Augustini opera. — Fin du XIIe SIÈCLE.

Magnifique collection, provenant de Signy et exécutée dans cette maison. — Voici le détail des volumes, qui étaient autrefois au nombre de dix-neuf, mais que la disparition du cinquième a réduits à dix-huit :

1. « In nomine sancte et individue Trinitatis. Incipit expositio libri psalmo- « rum sancti Augustini episcopi (a psalmo I ad XXXIV). »

2. « Incipit tractatus Aurelii Augustini Ypponensis episcopi de psalmo tri- « cesimo quinto (et de sequentibus usque ad L). »

3. « Incipit tractatus Aurelii Augustini de psalmo quinquagesimo I (et de « sequentibus usque ad LXXIV). »

4. « Incipit, etc. de psalmo lxx° quarto (et de sequentibus usque ad cente- « simum). »

5 (olim 6). « Incipit tractatus S. Augustini de psalmo centesimo nono de- « cimo et in canticis graduum primo. (Et ad calcem :) Explicit tractatus Au- « relii Augustini de psalmo centesimo quinquagesimo. Liber Sanctæ Mariæ « Signiaci. »

6. « Sermones LXV S. Augustini, de verbis Domini, quorum primus hac rubrica titulatur : Incipit sermo primus beati Augustini de verbis Domini in « evangelio secundum Matheum « Agite pœnitentiam, appropinquavit enim regnum cœlorum. » (Et ad calcem cod.) Explicit liber S. Augustini de verbis « Domini (hac subjecta amanuensis adnotatione) : Ubicumque in fine alicujus « sermonis scriptum inveneris « Conversi ad Dominum » aut penitus intermitte, « aut, si legere volueris, quære ex integro in fine ultimi sermonis. »

7. « S. Augustini sermones de verbis Domini ab XXXIX°. De eo quod Dominus « dicit ad Judeos (usque ad CXXIV^{um}). »

8. « Incipit liber S. Augustini episcopi de verbis apostoli. Sermo primus de « corpore et sanguine Domini et de verbis apostoli : Cum timore et tremore « nostram salutem operamini. (Ante finem codicis :) Explicit sermo S. Augus- « tini XXXIII^{us}. »

Tollimur e medio fatis urgentibus omnes
Et trahimur quo nos vita peracta vocat.
Hi nunquam, hi semper, alii plectuntur ad horam,
Purgatisque datur transitus ad requiem.

(Carmen XVII distichis constans; quod sequitur :)

« In nomine sanctæ et individuæ Trinitatis incipit prologus venerabilis Bedæ « in septem epistolas canonicas. »

9. « Incipit liber sermonum S. Augustini, cap. I. De eo quod scriptum est « quis est homo qui vult vitam et cupit videre dies bonos. (Desinit cum ser- « mone LXXX): Explicit liber sermonum S. Augustini doctoris eximii, Yponensis « episcopi. Liber Sanctæ Marie Signiaci. »

10. Hæc in fronte voluminis litteris uncialibus inscribuntur : « In hoc vo- « lumine Aurelii Augustini episcopi, doctoris eximii, continentur epistolæ « numero XCI, (quarum prima) ad Volusianum; (ultima) ad episcopos Dona- « tistarum. »

11. In duas partes dividitur et sic prænotatur : « In prima parte hujus volu- « minis Aurelii Augustini, etc., continentur epistole numero triginta et novem « (prima ad Emeritum, postrema ad Bonifacium); in secunda, quadraginta « septem (prima ad Evodium de Columba et Trinitate; ultima ad Esychium « de fine sæculi). »

12. « Aurelii Augustini de Trinitate libri numero XV. (In primo fol. leguntur « disticha undecim, sic incip.) :

Laus fortunati.
Gloria, laus et honor tibi sit, rex Christe redemptor,
Cui puerile decus promsit osanna pium :
Israel es tu rex Davidis et inclita proles
Nomine qui Domini, rex benedicte, venis, etc. etc.

13° 1° « Incipit tractatus Augustini episcopi de baptismo parvulorum. » — 2° « Incipit ejusdem de unico baptismo liber unicus. » — 3° « Incipit liber de « spiritu et littera. » — 4° « Incipit liber primus Prosperi de vocatione omnium « gentium. » Incipit : « Inter defensores liberi arbitrii. » — 5° « Incipit liber beati « Prosperi de vita contemplativa. » — 6° « Incipit epistola Prosperi de gratia et « libero arbitrio ad Rufinum. » — 7° « Incipiunt responsiones Prosperi contra « capitula Gallorum calumniantium dicta beati Augustini. Incipit : « Doctrinam « quam sancte memorie Augustinus. »

14. Sic volumen prænotatur : « In hoc volumine continentur beati Augus- « tini opuscula hæc. — 1° De Doctrina christiana libri quatuor. — 2° Retrac- « tationum libri duo. — 3° De diversis heresibus liber unus. — 4° De perfec- « tione justiciæ hominis liber unus. — 5° De natura et gratia liber unus. — « 6° De gratia et libero arbitrio liber unus. — 6° De correptione et gratia liber « unus. — 7° De predestinatione sanctorum liber unus. — 8° De bono perseve- « rantiæ liber unus. — 9° De agone christiano liber unus. » — « Liber Sanctæ « Mariæ Signiaci. »

15. 1° « Incipit liber Aurelii Aug. contra Faustum Manicheum. (Et ad cal- « cem cod. expleto opere :) Explicit liber Aurelii Aug. contra Faustum Mani- « cheum. Secundum volumen, de vita patriarcharum vel figuris prophetarum. »

16. (Tractatus) Aurelii Augustini de civitate Dei contra Paganos.

17. « 1° Incipit tractatus S. Aug. episcopi de sermone Domini in monte. — « 2° Incipiunt libri tres questionum S. Augustini episcopi in evangelio secundum « Mattheum. — 3° Incipit disputatio fidei inter Arrium et sanctum Athanasium. « — 4° Enchiridyon, liber S. Augustini episcopi ad Laurentium. »

N. B. Le premier feuillet de garde est une traduction du *Credo* et du *Pater noster* en français du XIIe siècle; fragment très-précieux. Il commence ainsi : « Credo in Deum patrem omnipotentem creatorem celi et terre. Geu crei en « Deu lo pere qui tot poot, faitor de ciel et de la terre. Et in Ihesum, etc. E « crei en Jhesu Crist, son fil natural nostre seignor. Qui conceptus, etc. Qui « concetz fu de saint Esperite. Natus ex Maria virgine. Nez de Maria virgine. « Passus sub, etc. Qui sofri passion el tens Pontie Pilate, etc. etc. » Et au bas du feuillet : « Einpres matines ungues si ant getant se a oraison et clamunt culpes « de lor pechiez et dic... misericordia segunt cou que Deus lor dona et diunt « *Pater noster,* pois praiant per tota sancte... et per lo papa et per lor evesque « pois per lor prior et per toz cels que Deus li a commandez. Et convers un « chasqueim per ordenu et diunt *Pater noster,* etc. »

18. 1° Incipit tractatus S. Augustini in epistola S. Johannis. — 2° Incipit liber S. Aug. de utilitate credendi. — 3° Incipit liber S. Augustini de libero arbitrio. — 4° Incipit liber beati Paschasii de corpore et sanguine Domini.

N° 203. Deux volumes in-folio magno sur vélin. – Fl. Josephus de antiquitatibus Judaicis et bello Judaico. — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « B. XXXIII. Liber S. Marie Signiaci. »

Le premier volume n'a ni couverture, ni commencement. Il se termine par cette rubrique : « Explicit liber tercius decimus. »

Le second volume commence par une longue pièce de vers rhythmiques intitulée : « Preconium Augustini doctoris eximii » et qui commence :

Augustini glorie meritis preclare
Laudes quantum dabitur rithmo cumulare
Ejus nobis imperat amor. Tu dignare
Fons bonorum, spiritus, digna dictu dare.

Vient après cette rubrique : « Incipit liber quartus decimus Josephi hysto-« riographi. Continet hic liber tempus annorum triginta duorum. » – Manquent les derniers feuillets.

204. In-folio parvo sur vélin. – Magister Adam de mensa propositionis. — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « C. X. » De Signy. – Manque la fin.

205. In-folio parvo sur vélin. (Recueil.) – 1° Deuteronomium cum glossa incipiente : « Rabanus. Hec sunt verba. » – 2° Concilium Lateranense sub Innocentio III, anno M CC XV habitum. Incipit : « De fide catholica firmiter credimus. » – 3° Privilegia Alexandri pape tertii, quæ misit capitulo generali, anno Domini m cc lv (*sic*). — XIIIe SIÈCLE.

Sans marque; provenant de Signy. – 2° Accompagné de gloses marginales du même temps. En tête, d'une main moderne : « Vide apud Binium, t. VII, « parte II, p. 806. »

206. In-folio parvo sur vélin. – A. Senecæ opera. – 1° Incipiunt epistole ad S. Paulum transmisse a Seneca. – 2° Epitaphium Senecae. Incipit : « Cura, labor, meritum, etc. » – 3° Incipiunt epistole Senece ad Lucilium numero LXXXIX. – 4° Incipiunt exce[r]ptiones librorum Annei Senecæ de beneficiis vel liberalitate ad Eburtium Liberalem, amicum

suum. – 5° Incipit liber Annei Senecæ de remediis fortuitorum. — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « De Signiaco. E. xx. »

N° 207. Six volumes in-folio sur vélin. – Origenis opera. — XIIe SIÈCLE.

Provenant de Signy et exécutés dans cette maison. – En voici le détail :

Vol. I. 1° « Liber Adamantii Origenis in Genesi (xvii constans homiliis). » – 2° « Homiliæ xiii super Exodo. – 3° Homiliæ vii super Levitico. »

Vol. II. 1° « Reliquæ homeliæ ix super Levitico. – 2° Homeliæ xxviii super « libro Numerorum (quarum in fine legere est) : Expliciunt omeliæ Adamantii « Origenis in Pentateucum Moysi. »

Vol. III. 1° « Incipit prologus S. Ieronimi presbiteri ad Cromatium episco- « pum in translatione Origenis doctoris in libro Jhesu Nave (qui liber sequitur « xxvi constans homiliis). – 2° Homiliæ ix, in libro Judicum. – 3° Incipit « explanatio ejusdem in libro Regum. – 4° Homeliæ in Cantica canticorum. » 5° « Item in Ysaiam prophetam. – 6° Item in Hieremiam prophetam. – 7° « Item in Ihezechiele propheta. »

Vol. IV. 1° « Incipit explanatio Origenis super Cantica canticorum. » – 2° « Incipit Origenis Periarcon, id est de principiis sive principatibus (præmissa « præfatione Rufini) qui hos libros de greco in latinum conscripsit. »

Vol. V. « Incipit pars secunda commentariorum Origenis presbiteri super « Matheum. Capitulum CLXXI (parte priore deficiente. Hæc autem subscriptio « voluminis) : Explicit tractatus Origenis super Matheum. » — « Liber Sancte « Marie Signiaci. »

Vol. VI. 1° « Tractatus Origenis in epistola Pauli ad Romanos. » – 2° Incipit planctus Origenis. Incipit : « In afflictione et dolore animi incipio loqui. » – 3° « Explanationes super libro Regum, versibus hexametris et pentametris « descriptæ, sic :

Hystoria. Rex David senio frigescit pectore fervens,
Virginis in gremio recalescit corpore frigens :
Quid morale stilus innuit hic tipicus ?
Allegoria. In sene majores fundat sapientia vires,
Dum carnis metas transit maturior etas,
Si puer ingenuis floruerit studiis,
Solaque tunc virtus operum cessante tumultu,
Mentis in arce sedens speculans æterna quiescit
Fitque Maria soror Martha vacans Domino, etc. etc.

N° 208. In-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit vita Malchi captivi, de syro sermone in latinum a beato Ieronimo translata. – 2° Prælectiones B. Hieronymi, Gelasii papæ et Gennadii Massiliensis nec non Rufini de historia Eusebii. – 3° Incipit ecclesiastica hystoria Eusebii Cesariensis episcopi. — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « B. XXI, de Signiaco. » – 3° Après le onzième et dernier livre : « Explicit æcclesiasticæ hystoriæ liber undecimus. Incipit miraculum de exal« tatione sancte crucis. » Deux pages de la même écriture que le reste du volume, commençant : « Tempore illo, postquam Constantino Augusto. »

209. In-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit liber Paterii in libris Veteris ac Novi Testamenti. Incipit : « Dum beatissimi « atque apostolici Gregorii pontificis nostri. » – 2° Incipit explanatio sancti Ieronimi presbiteri in Ieremiam prophetam. — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « D. XIX. S. Marie Signiaci. »

210. In-folio sur vélin. – 1° Expositio magistri Stephani, Cantuariensis archiepiscopi, super Genesim. Incipit : « Taber« naculum Moysi coopertum. » – 2° Item in libros Regum. Incipit : « Lectoribus populi has virtutes. » — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « A. XXI. S. Marie de Signiaco. »

211. In-folio minimo sur vélin. – Incipit liber Bartholomæi Anglici de proprietatibus rerum. Incipit : « Cum proprie« tates rerum. » — XIVe SIÈCLE.

Sans marque; en très-mauvais état.

212. Quatre volumes in-folio sur vélin. – S. Ambrosii opera. — Fin du XIIe SIÈCLE.

Livres faits à Signy et provenant de cette maison dont ils portent la marque : « E. I. »

Volume I. — « In hoc volumine continentur hec : Sancti Ambrosii de patriarchis libri duo : tercius de bono mortis, quartus de Esau et fuga seculi. — « De Jacob et vita beata libri duo. — De sancto Joseph liber unus. — De benedictionibus patriarcharum liber unus. — De apologia sancti David liber « unus. — De Nabuthe Iezrahelita liber unus. — De penitentia libri duo. — Post « hos beati Ambrosii libros sequitur beati Augustini de fide ad Petrum liber « unus. — Expositio beati Cypriani in oratione dominica. — Explanatio Rufini « in symbolum. »

« Liber Sanctæ Mariæ Signiaci (sic, in capite codicis, manu ipsius scribæ). »

Volume II. — « Incipit liber S. Ambrosii episcopi de psalmo CXVIII. (Et ad « calcem :) Explicit tractatus S. Ambrosii de psalmo CXVIII. »

Volume III. — 1° « Incipit exameron S. Ambrosii, episcopi Mediolanensis, doc« toris eximii. — 2° Incipit liber sancti Basilii Cesariensis episcopi examerou, « id est de operibus sex dierum, ab Eustachio de greco in latinum translatus. »

Volume IV. — 1° « Incipit expositio beatissimi Ambrosii episcopi in Evange« lium sancti Lucæ æevangelistæ. » — 2° « Incipit sermo sancti Augustini epi« scopi de nativitate Domini. »

N° 213. In-folio sur vélin. — Passiones et vitæ sanctorum. — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « Hic liber est S. Mariæ heremi Montis Dei. » — Contient : « De « gestis S. Andreæ. — Vita et obitus S. Nicholai. — Passio S. Eugeniæ. — S. Luciæ. — « S. Nicasii. — S. Anastasiæ. — Dormicio B. Johannis evangelistæ. — Vita S. Sil« vestri. — Passio S. Columbæ. — S. Martinæ. — Vita S. Symeonis. — Vita S. Ge« novefæ. — Passio S. Macræ. — S. Luciani. — SS. Juliani et Basylissæ. — Vita « S. Hylarii. — S. Felicis. — Passio S. Marcelli. — S. Sebastiani. — S. Agnetis. « — S. Vincentii. — S. Asclæ. — S. Babile. — S. Præjecti. — S. Ignatii. — S. Tri« phonis. — S. Blasii. — SS. Phileæ et Philoromi. — Agathæ. — Dorotheæ. — Vita « S. Vedasti. — S. Eufrasie. — Passio S Valentini. — B. Mathei. — B. Gregorii. — « S. Ambrosii. — Passio S. Margaretæ. — S. Julianæ. — S. Montani et Gemelli. — « S. Nestoris. — Perpetuæ et Felicitatis. — Apollonii et Philemonis. — Sanctorum « xl. militum. — Sermo B. Augustini in annuntiatione dominica. — Quoddam « miraculum S. Vedasti. — Passio S. Theodosiæ. — Agapis et Chioniæ. — B. Eu« tropii. — S. Hyrenei. — S. Eleutheri et Anchiæ matris. — S. Georgii. — « S. Marci. — Vita S. Mariæ Egyptiæ meretricis. — Assumptio S. Philippi. — « Passio SS. Alexandri, Eventii et Theodoli. — Inventio sancte Crucis. — Passio « S. Gordiani. — SS. Nerei et Achillei. — Euticii. — Dormicio sancte Petronille. « — Passio S. Feniculæ. — S. Panchratii. — S. Savini. — S. Eupli. — S. Genesii. —

« S. Gregorii Spolitani. – Miraculum quoddam quod in Anglia contigit sub rege « Conrado. – Passio S. Urbani. – SS. Rufini et Valerii. – Marcellini et Petri. – « Gervasii et Prothasii. – Johannis et Pauli. – Altercatio SS. apostolorum « Petri et Pauli quam habuerunt cum Symone mago. – Translatio S. Stephani « prothomartyris edita ab Anastasio papa de greco in latinum. » – Sur la couverture : « Primus passionarius. »

N° 214. In-folio sur vélin. – Passiones ac vitæ sanctorum. — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « Liber S. Marie Montis Dei. » – Manque le commencement. Voici ce qui reste : « Vita S. Germani Authisiodorensis. – Martyrium SS. Fidei, « Spei et Karitatis. – Passio SS. Machabeorum. – S. Eusebii Vercellensis. – « S. Stephani papæ. – Revælatio B. Stephani prothomartyris. – Passio B. Sixti. « – S. Donati. – S. Laurentii. – S. Cyriaci. – S. Taurini. – S. Ypoliti. – Vitæ « S. Radegundis. – Vita S. Arnulfi. – Passio S. Mammetis. – S. Agapiti. – « S. Philiberti. – S. Simphoriani. – S. Bartholomei. – Vita S. Audoeni. – Passio « S. Genesii. – SS. Eusebii, Vincentii, Peregrini et Potenciani. – Vita S. Au« gustini. – S. Egidii. – S. Marcelli. – S. Evurtii. – Sermo domni Fulberti, « Carnotensis episcopi. – Passio S. Adriani. – S. Gorgonii. – Miracula de ycona « Domini. – Passio S. Cornelii papæ. – Passio S. Cypriani. – Vita S. Apri. – « Passio S. Eufemiæ. – S. Lamberti. – Vita S. Sequani abbatis. – Passio S. Ma« thei. – SS. martirum Thebeorum. – S. Andochii. – Conversio SS. Cypriani « et Justinæ. – Passio SS. Cosme et Damiani. – Revelatio beati Michaelis ar« changeli. – Vita S. Ieronimi. » – Ce volume est de la même main que le précédent (n° 213), auquel il faisait suite selon toute apparence.

215. In-folio sur papier. – Chronique française des choses advenues depuis le commencement du monde jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, composée par Jean de Courcy. — XVe SIÈCLE.

Sans marque de provenance et sans nom d'auteur. – Ce volume forme la seconde partie de la chronique universelle de Jean de Courcy, chevalier, dite la chronique *de la Bouquechardière* (voy. *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, par M. Paulin Paris, t. V, p. 380). Il commence par une table des chapitres ainsi intitulée : « Le prologue du quart livre qui parlera des Assi« riens, du grant roy Nabugodonosor et d'autres pluseurs. » Et le texte : « Aprez « ce que des Troyens avons parlé et come leur cité fut jadis destruicte, etc. »

Le prologue du VIe livre commence ainsi : « Pour acomplir et mener a fin la « matiere que j'ay entreprise et continuée jusques en cest endroit, vueil com- « mencier ce VIe et dernier livre ouquel je traicteray du fait des Machabieux « après ce que a dit sainct Jherosme, lequel fut en son temps prestre cardinal « en l'eglise de Romme et sceut les trois langaiges, c'est assavoir hebreieu, grec « et latin. » — A la fin : « Cy fine la Boucachardine coppiée en haste. Et appar- « tient le livre a tres haulte et puissante dame madame la contesse de Nevers « et de Rethel, dame de la Chappelle et Argent; et fu fait en partie le iiij^e jour « de juing mil CCCC LXXII par moy, AUBERY. »

N° 216. In-folio sur vélin. — In nomine Domini incipit codex a beato Hysidoro, Spanense episcopo, de quinque libris Moysi ceterorumque librorum Veteris Testamenti explanatus tot de diversis auctoribus in unum collectus luculentiusque expositus. — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « F. numero uno, » sans indication de provenance. Mutilé en plusieurs endroits.

217. In-folio parvo sur vélin. — Incipit expositio Bede presbiteri super Marcum. — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « C. IX. Liber Montis Dei. » — A la fin : « Expositionis in ævange- « lium Marci liber quartus explicit Bede famuli Christi et presbiteri, Deo « laudes. » Et d'une autre main presque contemporaine : « Domnus Odo abbas « dedit. » Sur le dernier feuillet de garde : « Notum sit omnibus quod domnus « Odo, abbas S. Remigii, communi omnium fratrum assensu, concessit domno « Odoni, priori claustri S. Martini de Campis, societatem et beneficium æccle- « siæ et, quando decesserit, tricenarium. »

Au verso, la liste des hommes liges de l'abbé de Saint-Remi :

« Hugo, comes, post archiepiscopum legius domni abbatis S. Remigii. Haimo, « castellanus de Attomonte. Filius Radulfi de Roulcurte. Dominus Altreisensis « castri. Comes Grandi Patri (*sic*), de Curte Ausorum, omnes legii, etc. etc. »

218. In-folio parvo sur vélin. — Incipit summa festivalium sermonum magistri Johannis de Abbatisvilla. Incipit prologus : « Licet cum Martha sollicitaret. » — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « E. XVII. Liber S. Marie Signiaci. »

N° 219. In-folio sur vélin. — Homiliæ Gregorii papæ super evangeliis. — XIIIe SIÈCLE.

Marqué sur le dos : « Signi. » — Commence par la rubrique : « Incipit liber « secundus omeliarum beati Gregorii pape. » Mais cette irrégularité dépend d'une inadvertance du relieur, car le premier livre avec la dédicace de saint Grégoire à Secundinus se trouve dans l'autre moitié du volume.

220. In-folio magno sur vélin. — Sermones beati Petri Chrysologi, archyepiscopi Ravennatis, numero centum septuaginta quinque. Incipit : « Peritus medicus quociens vario « languore defessis. » — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « E. XXXVI. Liber Sanctæ Mariæ Signiaci. » — Magnifique exemplaire, exécuté dans cette maison. Précédé de la préface de Félix, archevêque de Ravenne. Après l'explicit ainsi conçu : « Explicit liber sermonum beati Petri, « ecclesiæ Ravennatis archiepiscopi, » on lit de la même main :

De septem miraculis manu factis.

« Primum est miraculum Capitolium romanum salvum et tutius quam civi« tas, cum et ibi sit consecratio statuarum omnium gentium. Quæ statuæ scripta « nomina gentis de qua assumptæ fuerant in pectore gestabant, et tintinnabu« lum in collo uniuscujusque statuæ erat; sacerdotes quoque die ac nocte semper « vigilantes eas custodiebant. Et quæ gens in rebellium consurgere conabatur « contra Romanorum imperium, statua illius gentis commovebatur et tintinna« bulum in collo ejus resonabat; et ita ut scriptum nomen continuo sacerdos « principibus deportaret, et ipsi sine mora exercitum ad premendam gentem « illam transmitterent.

« Secundum est farus Alexandriæ super quatuor cancros fusiles vitreos sub « mari passus viginti fundata. Quomodo tam magni cancri fusi sint, vel quo« modo deportati in mari et non fracti, vel qualiter fundamenta cementica « super illos adherere potuerint et sub aqua qualiter cementum stare potuerit, « vel quare cancri non frangantur et cur non lubricat fundamentum desuper, « hoc magnum miraculum est, ac qualiter factum sit ad intelligendum videtur « esse difficile.

« Tertium est Colossi imago erea in insula Rodi centum viginti quinque « pedum, fusilis facta. Qualiter tam immensa moles fundi potuerit vel erigi ut « staret, mirum est; XII. namque pedes altior est ista imago colossi illa quæ « Romæ est.

« Quartum est simulachrum Bellorophontis, totum ferreum cum equo suo « in Smirna civitate, quod suspensum in aere consistens, nec cathenis sustol- « litur, nec desubtus ullo stipite sustentatur; sed magni lapides magnetium « in arcubus supra habentur, et hinc inde in assumptionibus trahitur et in « mensura equiperata consistit. Est autem estimatio ponderis circa quinque « milia librarum ferri.

« Quintum est theatrum in Eraclea civitate, de primo [*corr.* pario] marmore, « ita sculptum ut omnes cellulæ, mansiones, muri, antra bestiarum ex illo uno « lapide facta sint. Et super septem cancros de ipso lapide sculptos pendens « sustinetur. Et nemo in gyro illo tam secreto aut solus vel cum aliquo loqui « potest, ut non ab omnibus audiatur qui in gyro ipsius edificii consistunt.

« Sextum est balneum quod Apollo Taneus cum una candela consecrationis « incendit, et thermas perpetuo igne, sine ulla administratione ignis, calefacit.

« Septimum est templum Dianæ super quatuor columnas in quibus funda- « menta posita sunt arcuum. Deinde paulatim succrescens, super quatuor « arcus eminentiores lapides arcubus prioribus positi. Super hos, octo columnæ « et octo arcus positi. Inde tercio ordine, equa ponderatione per quatuor partes « succrescentes, super eminentiores lapides positi. Super quos octo, sexdecim « fundati sunt; super sexdecim, triginta duo. Iste ordo quartus est. In quinto « ordine sexaginta quatuor columnæ et arcus succrescunt et. . . »

N° 221. In-folio sur vélin. – Joh. Cassiani opera. – 1° Incipit proemium beati Johannis heremite, qui et Cassianus dicitur, in instituta monachorum. Incipit : « Veteris instrumenti « narrat hystoria. » – 2° Incipit prephatio Cassiani super decem collationes patrum. – 3° Incipiunt aliæ septem collationes ab eodem compositæ. — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « L. VI. » – Provenant du Mont-Dieu, comme l'indique cette note très-ancienne écrite sur le dedans de la couverture : « Domnus Odo nobis dedit. » Voyez ci-dessus, n° 217.

222. In-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° Heriberti de Boseham historia B. Thomæ Cantuariensis episcopi. – 2° Liber miraculorum beatissimi et gloriosissimi martiris Thome Cantuariensis. – 3° Sequentia, quam de eodem martire domnus Philippus, Leodiensis quondam archidiaconus, postea prior

Clarevallis, deinde abbas Elemosinaris, composuit. – 4° Incipit dialogus magistri Hugonis de S. Victore Parisiensi super Genesim. Incipit : « Quid factum est prius quam mundus « fieret? » – 5° Revelatio capitis S. Johannis Baptiste. Incipit : « Narrat Josephus. » — Commencement du XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « H. v. Signiaci. » – 1° Commence par la rubrique : « Epistola Her- « berti de Boseham ad Baldewinum Cantuariensem archiepiscopum et ad ejus « catholicos successores. » – 2° Après le prologue est une dédicace commençant ainsi : « Odo, permissione Dei dictus abbas ecclesiæ Sancti Martini de Bello, di- « lecto in Christo fratri suo Ade et Radulfo, cognato suo, monachis Signiacen- « sibus. » – 3° Voici les premières strophes :

Ad electi laudem Thome
Festum melos leta prome,
Felix mater, cantica,
Cujus tibi sacrum funus
Sacre laudis prestat munus
Felici constantia.

Cette pièce n'est point comprise dans ses Œuvres (*Histoire littéraire de la France*, t. XIV, p. 168-178). Le docteur Giles l'a publiée sans nom d'auteur.

N° 223. In-folio sur vélin. – Leonis papæ opera. – 1° Homiliæ numero XCI. – 2° Epistolæ numero LXXI. – 3° Epistola Aurelii Carthaginiensis episcopi ad omnes episcopos per Bizanzenam et Arzigintanam provintiam constitutos, de damnatione Pelagii atque Celestii hereticorum. Incipit : « Dilec- « tissimis ac desiderabilibus fratribus et consacerdotibus « Primiano, Gaiano, Januario, etc. » – 4° Excerpta ex gestis habitis contra Pelagium hereticum et alia ex libellis ejus quæ in Palestina sibi objecta ipse damnare compulsus est. Incipit : « Quod ad Jherusalem nolentem colligi filios suos. » – 5° Fides Leonis pape quam S. Gregorius in epistolis suis mirabiliter laudat ita dicens : « Quisquis fidem S. Leonis « papæ auget vel minuit, vel usque ad unum athomum ple- « niter non amplectitur, non modo non episcopus dicendus

« est, sed anathemate sempiterno plectendus. » Incipit : « Ad « æcclesiæ filios instruendos. » – 6° Aliquot canones S. Leoni, ut videtur, adscribendi. Incipit : « Qui ab episcopis suis. » — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « E. XXXIII. » De Signy. – 1° La première homélie porte cette rubrique : « Sermo beati Leonis papæ de ordinatione sua primus. » La dernière : « Item tractatus beati Leonis papæ contra heresim Euthicetis dictus in basilica « Sanctæ Anastasiæ virginis. » Incipit : « Sicut peritorum, dilectissimi. » – 2° La première : « Epistola B. Leonis p. ad Euticen, Constantinopolitanum abbatem, « adversus nestorianam heresim. » La dernière : « Ad Torvulum episcopum « Austorigensem. » – 5° Se termine par cette rubrique : « Canones precipiunt « in prima synodo legendas epistolas B. Leonis p. quas scripsit ad Flavianum « de erroribus Euthicis. »

N° 224. In-folio parvo sur papier. – Ludolphi Saxonici « inci- « pit liber de vita Christi per modum meditationis. Et primo « quedam preambula prenarrantur. Fundamentum aliud « nemo potest ponere preter id quod positum est quod est « Christus, etc. etc. Primo itaque peccator cupiens peccato- « rum suorum sarcinam deponere audiat Deum peccatores « mutantem ad veniam et dicentem, etc. » Desinit : « Nec « non in revelacionem omnis indigencie corporis et anime « singulorum. Amen. Orate pro me. » — XVe SIÈCLE.

Ce manuscrit provient de la chartreuse du Mont-Dieu. – On lit au commencement et à la fin, en cursive du XVe siècle : « P. iiij. Liber Montis Dei, ordinis « Carthusiensis, Remensis dyocesis. »

225. In-quarto sur vélin. – Petri Cantoris liber Abel vel alphabetum theologi æ. ncipit « Abel dicitur principium ec- « clesiæ tribus de causis. » – Desinit : « Xps. (Christus) se- « cundum posse reddiderint, etc. » — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « Iste liber èst domo Montis Dei ordinis Carthusiensis. » – En haut du premier feuillet, écrit au crayon par une main du XIVe siècle : « Tractatus

« magistri Alani, ut puto, » ce qui fait que l'ouvrage a été catalogué sous le nom d'Alain de Lille.

N° 226. In-folio sur vélin. – Magistri Godefridi de Fontibus quodlibeta. — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « I. 26. » De Signy. – Manquent les quatre premiers livres et le commencement du cinquième. A la fin du volume : « Explicit XIIII^{um} quod« libet magistri Godeffridi de Fontibus, et est ultimum quodlibet de omnibus « ejus. »

227. In-folio sur vélin. – Antiphonarium cum notis musicis. — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « Signy. »

228. In-folio sur vélin. – Antiphonarium. — XIIe SIÈCLE.

Sans marque de provenance.

229. In-folio maximo sur vélin. (Recueil.) – 1° M. Petri Cantoris liber dictus Verbum abbreviatum. Incipit : « Verbum « abbreviatum fecit Dominus super terram. » – 2° Incipit vita beati Fulgentii episcopi et confessoris : « Omnis Novi « Testamenti fidelissimus dispensator. » – 3° Incipit vita sancti Eugendi abbatis. – 4° Incipit vita S. Gregorii, Lingonensis episcopi. – 5° Incipit epistola Fausti monachi in vita sancti Mauri abbatis, (et postea :) Incipit vita S. Mauri abbatis. – 6° Incipit epistola Odonis, abbatis monasterii quod ex antiquo Glannafolium nominatur, ad Almodum, sancte Cenomannice matris ecclesie archidiaconum, de inventione vite beati Mauri, discipuli sancti Benedicti, in qua etiam librum se ei subnectere pollicetur de presentis temporis miraculis per eumdem sanctissimum celebratis, que a venerabilibus et adhuc superstitibus comperisse affirmat personis, que se magis visa quam audita narrare testantur. –

7° Incipit dialogus discupulorum S. Johannis abbatis. – 8° Incipit vita S. Roberti abbatis. – 8° Incipit vita S. Richarii confessoris Christi. – 9° Incipit vita S. Theobaldi confessoris. – 10° Incipit vita sancti Memmii, Cauthalaunensis episcopi et confessoris. – 11° Incipit vita SS. confessorum et episcoporum Sirti et Sinicii. – 12° Incipit vita beati Nivardi confessoris, Remorum archiepiscopi. — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « E. XXXIX. Liber Signiacensis monasterii. » – Plusieurs feuillets enlevés à l'intérieur du volume et à la fin.

N° 230. In-folio maximo sur vélin. – Incipit alfabetum in arte sermocinandi a magistro Petro in scolis inchoatum et postmodum ab eodem sancte Romane ecclesie cardinali correpto principio consummatum. Incipit : « Alpha dupliciter « in bono. Cap. I. Alpha sive principium creature Christus. » – Desinit in littera L, expleto § : « Liquefatio gratie. » — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « A. I. Liber Signiacensis. » – Très-beau volume. Il commence par un prologue : « Incipit prologus in opus subsequens. Dilectis plurimum et di- « ligendis semper in visceribus Jhesu Christi, venerando clero Romano et viris « scolasticis prophetarum filiis epulantibus in domo Calvi Helysei pulmen- « tum ex vase fictili, Petrus, divina permissione Romane ecclesie cardinalis « indignus, etc. »

231. In-folio sur vélin. – Antiphonarium. — XIVe SIÈCLE.

Sans marque. – Il manque plus de la moitié du volume.

232. In-folio sur vélin. – Antiphonarium. — XIVe SIÈCLE.

Sans marque. – Manquent le commencement et la fin.

233. In-folio parvo sur papier et parchemin mêlés. – Incipit dyalogus Cesarii, monachi Cisterciensis ordinis, de miraculis

in XII distinctiones digestus. Incipit : « Colligite que supe-« raverunt fragmenta ne pereant. Cum ex debito injuncte « sollicitudinis aliqua ex his que in ordine nostro nostris « temporibus miraculose gesta sunt et cotidie fuerint recita-« rem noviciis, rogatus sum a multis cum instancia multa « eadem scripto perpetuare. Dicebant enim irrecuperabile « fore dampnum, si ea perirent per oblivionem que posteris « esse poterant ad edificationem. Cum ad hoc minus essem « paratus, tum propter latini sermonis inopiam cum propter « invidorum detrectationem, accessit abbatis mei imperium « nec non abbatis loci Sancte Marie consilium, quibus con-« tradicere non licitum est, etc. etc. » — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « P. XXVIII. Montis Dei. » – Se termine ainsi : « Explicit sexta dis-« tinctio, scilicet de simplicitate. Alias sex quere alibi. Deo gracias, sancte Marie « et omnibus. Amen. 1394. nonis marcii, die S. Thome de Aquino excellen-« tissimi doctoris ordinis Prædicatorum. »

N° 234. In-folio parvo sur papier et parchemin mêlés. (Recueil.) – 1° Speculum Adalberti levite de moralibus super Job. Incipit : « Dilectissimo in Christo ac venerabili patri Hair-« manno presbitero Adalbertus humillimus levitarum. » – 2° Explanatio Nicolai de Lira super psalmis. Incipit : « Pro-« phetarum magnus surrexit in nobis. » – 3° Incipit liber Floretus. — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « B. X. Montis Dei. » – Au bas du premier feuillet, écriture du XVIe siècle : « Scriptus partim a D. Johanne de Remis, quondam priore Montis « Dei. » – 1° Se termine ainsi : « Expliciunt dicta B. Gregorii sumpta ex ipsius « moralibus. Speculum B. Gregorii. Finito libro sit laus et gloria Christo. » – 3° Commence ainsi :

Nomine Floretus liber incipit ad bona cetus;
Semper erit tutus ejus documenta secutus.
Hic liber extractus de pluribus est vocitatus
Recte floretus, quia flos est inde receptus,
Etc.

Finit :

Floretus mille centum versus tenet iste
Et ter viginti, qui sunt metrice redimiti.
Finito libro sit laus et gloria Christo.
Amen.
Posco lectori Christum roget ore fideli
Ut det scriptori post mortem gaudia celi.
Albertus Loze de Monte Dei
Scripsit.

N° 235. In-folio parvo sur papier. – Ludolphi Saxonici vita Christi. Incipit : « Fundamentum aliud nemo potest ponere. » — XVe SIÈCLE.

Ainsi marqué : « P. I. Hunc librum scripsit frater Henricus Waghers, monachus professus domus Montis Dei atque complevit anno Domini M.CCCC.LXX. IX, die XIX. maii. Deo gratias. Orate pro eo. » – Après le prologue est cette remarque : « Nota quod hoc opus est de vita Jhesu Christi in evangelio tradita; quod quidem opus distinguitur in tres partes, quarum prima hic incipit et continet historiam Evangelii ab incarnatione usque ad annum Domini XXXII^um. exclusive. » A la fin du volume : « Explicit prima pars vite Jhesu. »

236. In-folio sur papier. (Recueil.) – 1° Historia vitæ virtutumque atque revelationum piissimæ virginis Annæ Griffoniæ, quæ ante hos annos vixit in parthenone Cartusiano Gosnay juxta Bethuniam, excerpta et eliquata ex codice revelationum ejus per Franciscum Ganneron, Montis Dei Cartusianum veteranum, anno Domini 1664. – 2° Promptuarium gloriæ cœlestis in quo habentur ex dictis sanctorum præludia quædam æternitatis, collectore Francisco Ganneron, Cartusiæ veterano. Anno Domini 1663.

Provenant du Mont-Dieu. – 1° On lit à la fin cette note, du même Ganneron : « Quoniam oculorum acie hebetata vix pergere possum ad scribendum quæ supersunt, consulo ut ad majora percipienda liber revelationum ejus diligenter revolvatur. »

237. In-folio parvo sur papier et parchemin. – Petri Rigæ

Aurora. Incipit : « Incipit prologus Petri in Aurora. Ini-« cium mundi quales ab origine prima. » Et postea : « Inci-« piunt de libro Genesis allegorie et moralitates. Primo facta « die duo. » — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « M. XXXIX. » – Sur le premier feuillet : « Hunc librum composuit « Petrus Riga, canonicus Remensis, de quo Trithemius, quem descripsit D. Johan-« nes de Remis monasterii Montis Dei anno 1390. »

N° 238. In-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti. Incipiunt in expositione beati Job moralia Gregorii papæ urbis Romæ per contemplationem sumpta. Incipit liber vicesimus primus. – 2° Sermo beati Iheronimi presbiteri ad Paulam et ad virgines sub ea degentes. Incipit : « Cogitis me, o Paula, et Eustochium. » — XIe SIÈCLE.

Marqué : « F. 7. Signiaci. »

239. In-folio sur vélin. – B. Hilarii expositio super psalmos. — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « B. 41. » – La première page du volume est occupée par cette inscription, tracée en onciales par lignes alternées rouges et vertes :

IN·HOC·VOLVMI
NE·CONTINETVR
EXPOSITIO·BEATI
HYLARII·PICTAVEN
SIS·EPI·SVPER·PSAL
MOS·NVMERO·QVIN
QVAGINTA·DVOS·
LIBER·SANCTE·MA
RIE·SIGNIACI·

240. In-folio maximo sur vélin. (Recueil.) – 1° Expositio figurativa de sancta cruce Jehsu Christi. – 2° Textus prophetarum minorum ab Osee usque ad Micheam. – 3° Incipit

liber magistri Stephani, Cantuariensis archiepiscopi, super duodecim prophetas. — XIIIe SIÈCLE.

Marqué : « A. xxv. de Signiaco. » – 1° Commence ainsi : « Incipit prefatio « libri secundi. Mos apud veteres fuit ut gemino stilo propria conderent opera... « Hoc igitur exemplo atque hac de causa ego quidem vilissimus homuntio opus, « quod in laudem sancte crucis metrico stilo condidi, in prosam vertere cu- « ravi, ut, quia ob difficultatem ordinis et figurarum necessitatem obscura « locutio... in metro videatur esse, saltim in prosa lucidior fiat. » Le premier chapitre est intitulé : « De prima figura in qua Christi imago manus in modum « expandit crucis. » Le dernier : « De vicesima octava figura ubi opifex ipse sanc- « tam crucem adorat. » A la fin, en chiffres arabes : « 1213 finit Deo gratias. » – 3° En marge, cette note du xve siècle : « In hoc volumine solum super sex « primos; sex posteriores in sequenti habentur. »

N° 241. In-folio sur vélin. – Psalterium cum glossa incipiente : « *Beatus vir* cui omnia optata succedunt. » — XIIIe SIÈCLE.

N° 443 de Belleval. – Très-bel exemplaire.

242. In-folio minimo sur vélin. – Incipit expositio Haimonis in libro apocalypsis Jhesu Christi. — Commencement du XIIe SIÈCLE.

N° 416 de Belleval.

243. In-folio sur vélin. – Missale Præmonstratense. — Fin du XIIIe SIÈCLE.

N° 412 de Belleval.

244. In-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° Dialogorum Gregorii papæ libri IV. Incipit : « Quadam die nimiis quorumdam « secularium. » – 2° Incipit liber pastoralis beati Gregorii pape. – 3° Incipit invectiva in hominem. Incipit : « Divini « prosecutores eloquii in plerisque tractatibus suis. » – 4° Liber beati Bernardi de libero arbitrio. – 5° Incipiunt intro-

ductiones juniorum religiosorum bone et utiles ac notabiles valde a quodam sanctissimo viro composite. Incipit : « Primo considerare debes quare veneris. » – 6° Prologus Helladii doctissimi viri super vitas sanctorum patrum quas de greco in latinum transtulit beatus Ieronimus. Incipit : « Benedictus dominus Deus qui vult omnes homines salvos « fieri. » Et postea : « Incipit de sancto Johanne. » – 7° Indultum Clementis papæ. Incipit : « Clemens, episcopus ser-« vus servorum Dei, etc. De consensu fratrum nostrorum « cardinalium, secum gerens (*sic*) claves celestis ecclesie, uni-« versis et singulis pro qualibet vice qua hec audient vel le-« gent quadraginta annos indulgentie. » – 8° Incipit vita domine Marie de Oegnies, edita a magistro Jacobo de Vitriaco, episcopo Aconensi. — XIVe SIÈCLE.

N° 452 de Belleval. – 5° Se termine ainsi : « Expliciunt introductiones bone « et notabiles hic transcripte anno Domini 1346, in festo fidis Virginis :

Hec scripsi pro te, sic scire potes quod amo te.

– 7° Sans date; mais celle de la transcription est ainsi indiquée : « Hec scripta « sunt hic anno Domini M CCC XL sexto. » – 8° A la fin, de la même main que le texte : « Explicit liber iste. Iste liber est ecclesie Beate Marie Bellevallis, Pre-« monstratensis ordinis, Remensis dyocesis, scriptus a fratre Johanne de Ble-« gney, ejusdem loci canonico, Deo gracias. Anno Domini M CCC XVI, iiij° kal. aprilis « fuit completus liber hic. »

N° 245. Deux volumes in-folio sur vélin. – Origenis homeliæ super Veteri Testamento. — XIIe SIÈCLE.

N° 428 de Belleval. – Voici le détail de chacun des volumes, dont le format diffère, quoique l'écriture de l'un et de l'autre soit du même temps.

I. « In nomine Dei Patris omnipotentis et filii ejus Jhesu Christi, domini « nostri, et Spiritus sancti. Incipiunt opuscula Adamantis senis, id est Origenis, « super librum Genesis omeliæ sexdecim, quas de greco in latinum transtulit « beatus Iheronimus. – Incipiunt ejusdem omeliæ in Exodo numero XIII. –

« Item in Levitico xvi. — Item in Numeris xxviii. » A la fin, de la même main que le texte :

Hoc decus æcclesiæ studio multoque labore,
O pater alme, tuis perfectum congrego gazis.
O tibi tam gratum qua supplex offero votum
Ipse Deus minimum donaria prima potentum,
Amplius a vidua duo comprobat æra minuta,
Et certe census non pauper inesse probatur
Cui locuples animus claros præponderat actus.
Codicis auctori primo cum præmia reddes,
Scriptor, sancte, tui non ibit muneris expers
Sed bene pro meritis reddatur debita merces.

Sur le verso est représentée l'adoration des mages; dessin du même temps grossièrement exécuté.

II. « Incipiunt prefatio S. Iheronimi in omeliis viginti et sex in Jesu Nave. — « Incipiunt omeliæ Origenis in Iheremia xiii. — Incipiunt omeliæ Origenis in « Iezechiel. »

N° 246ᵃ. Deux volumes in-folio sur vélin. — S. Augustini epistolæ. — XIIᵉ SIÈCLE.

N° 417 de Belleval.

I. Le premier volume contient cent vingt-cinq lettres tant de saint Augustin que de ses amis; la première : « Incipit æpistola prima Nectarii ad sanctum « Augustinum : Domno insigni et merito suscipiendo. » La dernière : « Incipit « epistola S. Augustini ad Xistum presbiterum, cxxv. » Suit, sous le n° cxxvi : « Incipit tractatus S. Augustini de vita sanctimonialium. »

II. Manquent le premier et le dernier feuillet. La première rubrique est : « Incipit epistola S. Augustini ad Volusianum. » La dernière : « Incipit epistola « B. Augustini ad Auxilium de excommunicatione. »

246ᵇ. Deux volumes in-folio sur vélin. — Expositio sancti Augustini episcopi super evangelium sancti Johannis. — XIIᵉ SIÈCLE.

N° 420 de Belleval.

T. I. Un frontispice en miniature grossièrement exécuté, sous lequel sont écrits ces vers léonins :

Ingenio clarus, fandi celestia narus
Est Augustinus dictus fons ore marinus.

Copia librorum quos scripsit, corda piorum
Magna castorum dulcedine mulcet odorum.
Dum sacramentorum discussor celsa polorum
Transit dictorum clarus probitate suorum,
Postpositis scannis, stans tractat verba Johannis
Euvangeliste pandens tua culmina, Criste,
Firmat conversos, populos perturbat aversos,
Scismata confundit, tua dogmata, Christe, refundit:
Sic hereses pellit, sectarum feda refellit;
Talia qui faris, prece posco me tu[e]aris.

Et sur l'autre feuillet, de la même main et au vermillon : « Hic liber est Sanctæ « Mariæ de Bellavallæ. In hoc codice continentur sermones Aurelii Augustini « episcopi super evangelium secundum Johannem, ab eo quod dicit « In prin- « cipio erat verbum, etc. » usque « Preteriens Jhesus vidit hominem, » nu- « mero XLIIII. Aurelius dicitur ab aura, id est favore, quia magni favoris et « magnæ auctoritatis apud omnes habetur homo iste. »

T. II. Commence par la rubrique : « Incipit Aurelii Augustini episcopi in « expositione sancti euvangelii secundum Johannem omelia LI^a de hoc quod « dictum est « Preteriens Ihesus vidit hominem cecum a nativitate. » A la fin : « Anno incarnati Verbi MCLVII perscriptus fuit liber iste in honore Dei et sancte « Marie. Amen. Qui scripsit vitam mereatur habere beatam. »

N° 246^c. In-folio sur vélin. – Augustinus de civitate Dei. — XIIe SIÈCLE.

N° 418 de Belleval. – Sur le dernier feuillet, cursive du XIIIe siècle : « Iste « liber est ecclesie Beate Marie de Bellavalle in Argona, Remensis dyocesis; et « concessus fui domno Symoni, abbati Calvimontis, anno Domini M. CC. nona- « gesimo nono, feria tercia post Ramos Palmarum. »

246^d. Trois volumes in-folio sur vélin. – Augustini tractatus super psalmis. — XIIe SIÈCLE.

N° 419 de Belleval. – Tous les trois de la même main.

T. I. Commence par la rubrique : « In nomine Domini nostri Ihesu Christi « incipit liber decada domini Augustini. De psalmo primo, etc. »

T. II. Commence : « In nomine Domini incipit tractatus Aurelii Augustini « de psalmo quinquagesimo primo. » Sur le dernier feuillet, de la même main :

Flete, perhorrete, lugete, pavete, dolete,
Flenda, perhorrenda, lugenda, pavenda, dolenda;

Etates, animi, vitium, peccata, tyranni,
Currunt, labuntur, remanet, crescunt, statuuntur;
Virtus, æcclesia, clerus, Mammon, symonia,
Cessat, calcatur, ambit, regnat, dominatur;
Etc. etc.

Ces vers sont au nombre de trente-six. Voici les derniers :

Gerardus, mores, deflendus, ovile, dolores,
Prefuit, ornavit, ruit, instruxit, cumulavit.
Omnipotens, penis, hostis, paradysus, amenis,
Audi, tollatur, fugiat, pateat, foveatur.
Pro me ferto precem, lector qui legeris, istam.
Anno ab incarnatione Domini m° c° lx°
V° fuit hic liber S. Marie de Bellavalle
Perscriptus sabbato hora vespertina.
Indictio. XIII. fuit.

T. III. Commence par la rubrique : « Incipit tractatus primus de psalmo centesimo primo. » A la fin : « Anno ab incarnatione Domini M. C. LXVIJ., feria « V. hora matutinali, indictione XV. perscripsit hunc librum S. Mariæ frater « Theodericus de Bellavalle. »

N° 247. In-folio sur vélin. – Missale Præmonstratense. — Commencement du XIVe SIÈCLE.

N° 412 de Belleval.

248. In-folio parvo sur vélin. – Incipit liber sancti Ieronimi presbiteri de hebraycis questionibus. — XIIe SIÈCLE.

Marqué : « Canonicorum S. Augustini Bellevallensium. »

249. In-folio parvo sur vélin. (Recueil.) – 1° Hugonis de S. Victore expositio regulæ sancti Augustini. – 2° Sententiæ selectæ e sacris scripturis et SS. Patrum operibus de virtutibus christianis. – 3° Lectiones pro festivis diebus. — XIIIe SIÈCLE.

N° 437 de Belleval. – 1° Manque le commencement. Le titre a été écrit de la main du bibliothécaire de Belleval. – 2° Commence par un chapitre *de Karitate*. Manque la fin. La dernière rubrique est *de Fornicatione*. – 3° Com-

mence : « In nativitate S. Johannis. Diei hodiernæ sollempnitas sollemnem « desiderat tanta expectatione sermonem. »

N° 250. In-folio parvo sur vélin. – Corpus logicæ et dialecticæ in quo continentur hæc. – 1° Liber Porfirii. Incipit : « Cum « sit necessarium, Grisarori (*sic*), et ad eam que est apud « Aristotilem predicamentorum doctrinam. » – 2° Liber predicamentorum. Incipit : « Equivoca sunt quorum nomen. » – 3° Liber Pery[ermenias]. « Primum oportet constituere. » – 4° Liber VI principum. Incipit : « Forma est componi con« tingens simplici et invariabili essentia consistens. » – 5° Liber divisionum Boecii. Incipit : « Quam magnos studiosis « afferat fructus scientia dividendi. » – 6° Libri IV thopicorum Boecii. Incipit : « Omnis ratio disserendi. » – 7° Liber priorum. Incipit : « Primum oportet dicere. » – 8° Liber posteriorum. Incipit : « Omnis doctrina et omnis « disciplina. » – 9° Thopicorum Aristotilis libri octo. Incipit : « Propositum quidem negocii est methodum. » – 10° Elenchorum libri duo. Incipit : « De sophisticis au« tem elenchis. » — Fin du XIIIe SIÈCLE.

N° 414 de Belleval.

251. In-quarto sur vélin. – Casus Bernardi super Decreto. Incipit : « Rex pacificus. Premissa salutatione sic pone ca« sum. » — XIVe SIÈCLE.

N° 453 de Belleval. – Acquis du temps de l'abbé Baudouin. (Voy. le Catalogue, n° 25.)

252. In-folio parvo sur vélin. – Omeliæ beati Johannis Crisostomi in ævangelia sancti Mathei ævangeliste numero XXV, translatæ de greco in latinum. — XIIe SIÈCLE.

N° 440 de Belleval.

N° 253. In-quarto sur vélin. – Sancti Bernardi sermones sexaginta duo, de Canticis canticorum. Incipit : « Vobis fratres « alia quam aliis de seculo. » Et in initio postremi sermonis : « Columba mea in foraminibus petræ. » — XIIe SIÈCLE.

N° 436 de Belleval.

254. Quatre volumes in-folio parvo et in-quarto. – Passiones et vitæ sanctorum. — XIIe SIÈCLE.

N° 449 de Belleval. – Les quatre volumes sont écrits de la même main et pour se faire suite. Les deux premiers, de plus grand format, sont écrits sur deux colonnes; les deux autres, à longues lignes. Voici le contenu des volumes :

Vol. I. « Passio S. Apollinaris. – S. Pantaleonis. – S. Stephani pontificis. – « S. Calixti papæ. – S. Cornelii. – S. Cæsarii. – S. Theodori. – S. Ignatii. – « S. Marci. – S. Menne. – S. Savini. – S. Eupli. – S. Genesii. – S. Longini. – « S. Christofori. – S. Eusebii Vercellensis. – S. Donati. – S. Mammetis. – « S. Simphoriani. – S. Genesii Arelatensis. – S. Cypriani. – S. Gorgonii. – « S. Marcelli. – S. Andochii. – S. Blasii. – S. Triphonis. – S. Luciani. – S. Justi « pueri. – S. Germani vita. – Passio S. Marcelli. – S. Nestoris. – S. Policarpi. « – S. Theodoriti presbiteri. – S. Urbani. – De sancto Fælice presbitero (Fac- « tum est ut post completionem felicis presbyteri, alius Felix, etc.). – Passio « S. Hyrenei. – S. Eleuterii. »

Sur les deux premiers feuillets, des vers latins d'une main contemporaine, qui semblent être la paraphrase de l'hymne de saint Jean :

Ut tua gesta queat Ponchardus versificator
Versificando loqui, petit a te, sancte Johannes,
Quod sibi donetur divini copia sensus,
Ne ferat in medium quod non sit famine ve[rum].
Incipit atque rogat ut eorum pectora tergat
Qui recitare suos debent per singula gestus;
Dicit enim sicut hæc præsens tractio (?) fatur :
Ut resonare queant gestorum mira tuorum,
Gutture laxato famuli deterge reatum
Pectoris immundi, te poscimus, alme Johannes,
Etc. etc.

Vol. II. « Passio sancte Katerine. – S. Susanne. – S. Barbare. – SS. Rufine « et Secunde. – S. Felicitatis. – SS. Fidei, Spei et Caritatis. – S. Margarete. – « S. Euphemiæ. – Vita S. Genovefæ. – Passio S. Dorothee. – Passio Theophili

« advocati. — Passio S. Columbe. — S. Martine. — S. Agnetis. — S. Anastasiæ. — « S. Macræ. — Conversio Thasidis peccatricis (metrice). — Passio S. Theodosiæ. « — S. Julianæ. — SS. Perpetuæ et Felicitatis. — S. Eufrasiæ. — SS. Agapis et « Cyonie. »

Vol. III. « Martyrium S. Petri apostoli a Lino episcopo Romano greca lingua « conscriptum. — Martirium S. Pauli ab eodem conscriptum. — Narratio S. Ihe- « ronimi de nativitate S. Mariæ. — Altercatio SS. apostolorum Petri et Pauli « cum Symone mago et passio eorum. — Passio S. Jacobi fratris. — Passio S. Ja- « cobi fratris Domini. — Assumptio S. Philippi apostoli. — Passio S. Matthei. — « SS. Symonis et Judæ. — S. Bartholomei. — S. Thomæ. — S. Gregorii, Spoli- « tani episcopi. — Revelatio et inventio S. Stephani. — Translatio S. Stephani. « — Passio S. Polochronii. — SS. Abdonis et Sennis. — S. Xysti. — S. Laurentii. « — S. Ypoliti. — S. Mauricii. — S. Adriani. — S. Marcelli. — S. Vincentii. — S. Se- « bastiani. — S. Dionisii. — Revelatio ejusdem quæ ostensa est S. papæ Ste- « phano. — Epistola Hincmari archiepiscopi ad Karolum Augustum. — Vita « S. Sanctini episcopi. — Passio S. Georgii. — S. Gordiani. — SS. Nerei et Achillei. « — S. Pancratii. — S. Agapiti. — S. Cæciliæ. — S. Clementis. — S. Andrææ. — « S. Luciæ. — Assumptio S. Johannis ævangelistæ. — Passio S. Agnetis. — S. Aga- « thæ. — S. Teclæ. » — Et d'une écriture postérieure, à la fin du volume : « Incipit « vita beati Thome, Cantuariensis archiepiscopi. »

Sur le premier feuillet : « Anno ab incarnatione Domini M° C° LI°, indic- « tione XIIII., epacta I., concurrente VII., perscriptus fuit hic liber Sanctæ Mariæ « de Bellavalle a fratribus. Orate pro eis. »

Vol. IV. « Vita S. Justinæ. — Passio S. Cypriani et S. Justine. — Confessiones « S. Cypriani episcopi. — Vita S. Johannis Alexandrini. — Requietio septem dor- « mientium apud Ephesum. — Passio S. Quintini. — Vita S. Amandi. — S. Goa- « ris confessoris. — S. Evurtii. — Translatio S. Benedicti. — Vita S. Symeonis « monachi. — Quedam de vita et miraculis SS. Eucarii, Valerii et Matertii. — « Vita S. Maximini. — Obitus S. Nicholai. — Vita S. Juliani. — S. Agili abbatis. »

Sur le premier et le dernier feuillet, l'oraison dominicale, ainsi que l'*Ave Maria*, paraphrasés en vers latins et de la même main que les vers du tome I sur l'hymne de saint Jean :

O pater omnipotens qui regnas semper in altum,
Omne tuum nomen sit nobis sanctificatum,
Adveniatque tuum regnum per sæcla beatum;
Velle tuum fiat in terra sicut in altum;
Tu panem nostrum da nobis cottidianum,
Debita dimitte nobis, ut nos inimicis,
Et ne permittas ut nos temptatio ducat.

Sed tutela malo tua nos defendat ab omni.
Omnis verus amans nobiscum proferat : Amen.
Etc.

N° 255. In-folio sur vélin. – Bibliorum sacrorum pars posterior. Incipit : « Incipit prologus in Ysaiam prophetam. » — XIIe SIÈCLE.

N° 409 de Belleval. – Sur le premier feuillet de garde : « Codex iste continet tam Prophetas majores quam minores cum Machabæis et Novo Testamento integro. »

256. In-folio sur vélin. – S. Hieronymi explanatio super Isaia. — XIIe SIÈCLE.

N° 427 de Belleval. – On lit à la fin : « Explicit duodevigesimus liber beati « Ieronimi presbiteri in Ysaia propheta ad Paulum et Eustochium. »

257. In-folio sur vélin. – In nomine sancte Trinitatis. Incipit expositio de psalmo CXVIII sancti Ambrosii, Mediolanensis urbis episcopi. — XIIe SIÈCLE.

N° 424 de Belleval.

258. Deux volumes in-folio sur vélin. – Lectionarium monasterii Sanctæ Mariæ Bellævallensis. — XIIe SIÈCLE.

N° 411 de Belleval. – Le premier volume, dont il manque le commencement et la fin, contient des leçons pour tous les jours de la semaine depuis l'Avent jusqu'à la Purification; le second volume, depuis l'octave de Pâques jusqu'à l'Avent.

259. Deux volumes in-folio parvo sur vélin. – Haimonis commentarii super epistolis Pauli. — XIIe SIÈCLE.

N° 415 de Belleval. – Le premier volume commence par cette rubrique : « Incipit prefatio Haimonis in epistola beati Pauli apostoli ad Romanos, » et le texte : « Ab Athenis civitate Achaiæ, regionis Gregorum, scripsit apostolus « Paulus Romanis hanc epistolam. » Sur le dernier feuillet du volume : « Explicit

« tractatus S. Ambrosii Mediolanensis episcopi in epistola prima beati Pauli ad « Corinthios. Deo gratias. Amen. » Erreur de copiste.

Le tome II commence par la rubrique : « Prefatio Haimonis in epistola beati « A. P. ad Corinthios. » Il contient l'exposition sur les deux aux Corinthiens, et sur les deux premières *ad Thessalonicenses*. A la fin : « Qui legis hec, vitam « scriptori posce beatam. »

N° 260. Deux volumes in-folio sur vélin. – Novum Testamentum. — XIIe SIÈCLE.

Ces deux volumes proviennent de l'abbaye de Belleval, cotés jadis 410. – Ils semblent avoir été exécutés pour faire le complément de la Bible décrite sous le n° 81 de ce Catalogue, quoiqu'ils soient d'un format plus petit. Le premier volume renferme les quatre évangélistes avec les prologues de saint Jérôme. Le second, d'une écriture un peu plus récente, renferme le reste du Nouveau Testament dans cet ordre : 1° Actes des apôtres; 2° Apocalypse; 3° Epîtres canoniques; 4° Épîtres de Paul. Sur le premier feuillet de garde, on lit, de la main d'un bibliothécaire de Belleval, le père Delahaut : « Caracter « hujus codicis non differt a caractere XII. sæculi, et ad tempora Joannis abbatis « hujus nominis primi sub quo Biblia Sacra perfecta sunt, circa annum 1163 « referendus. »

261. In-quarto sur vélin. – Petri Comestoris historia scholastica. Incipit : « Reverendo patri et domino suo Guillelmo, « Dei gratia Senonensi archiepiscopo, Petrus, servus Christi, « presbyter Trecensis. » — XIIIe SIÈCLE.

N° 446 de Belleval. – Finit avec le chapitre : « In quibus locis puniti sunt « Petrus et Paulus, » par la rubrique : « Ticilpxe airotsyh muutca murolotsopa « (Explicit hystoria actuum apostolorum). »

262. In-folio sur vélin. – Anselmi, Cantuariensis archiepiscopi, explanatio super epistolis Pauli. Incipit : « Videtur « quidem superflua doctrina epistolarum. » — XIIe SIÈCLE.

N° 423 de Belleval. – Sur la première garde, de la main de D. Delahaut, bibliothécaire de Belleval : « Hocce ms. continet explanationem S. Anselmi in « epistolas divi Pauli. »

N° 263. In-folio sur vélin. – S. Hieronymi epistolæ et tractatuli. — XIIe SIÈCLE.

N° 426 de Belleval. – On lit sur le verso du premier feuillet, de la même main que les rubriques du manuscrit : « Secunda pars epistolarum beati « Iheronimi presbiteri. » Et sur le recto, également au vermillon : « Liber Sancte « Marie de Bellavalle. » Ce volume contient soixante-huit pièces. La première : « Epistola S. Iheronimi ad Celantiam. » La dernière : « Liber sancti Iheronimi « ad Pammachium et Marcellam, pro se contra Rufinum defensio pro objectis. » Les autres traités mêlés parmi les lettres sont : « Liber quæstionum hebraica- « rum. – Liber sancti Iheronimi ad Fabiolam de mansionibus. – Altercatio « luciferiani et ortodoxi. – Liber S. Iheronimi ad virginem instruendam. – « Liber de creatione anime et de carnis resurrectione. – Prefacio Rufini in « libris Periarcon quos de greco in latinum transtulit. »

264. In-folio sur vélin. – Isidori, Hispalensis episcopi, liber etymologiarum. — XIIe SIÈCLE.

N° 422 de Belleval. – Magnifique exemplaire. Commence par la rubrique : « In nomine Dei summi incipiunt tituli libri æthymologiarum Ysidori junioris, « Spalensis episcopi, ad Braulionem Cæsaraugustanum episcopum. Ut valeas « cito invenire quæ requiris in hoc opere, hæc tibi, lector, pagina monstrat de « quibus rebus in singulis conditor hujus codicis disputavit. » Et après : « In- « cipit æpistola Ysidori episcopi ad Braulionem episcopum. – Rescriptum Brau- « lionis ad Ysidorum. – Item rescriptum Ysidori ad Braulionem. – Item rescrip- « tum Braulionis ad Ysidorum. – Rescriptum Ysidori ad Braulionem episcopum. « – Incipit liber primus de disciplina et arte, etc. » A la fin du volume : « Ex- « plicit liber æthymologiarum beati Ysidori episcopi. Anno ab incarnatione « Domini M. CC. IXX. indictione III. epacta .I. concurrente III. mense octobris, « VI. kal. novembris, tercia feria, hora quasi sexta, perscripsit frater Adam « hunc librum Sanctæ Mariæ de Bellavalle. »

265. In-folio sur vélin. – S. Thomæ Aquinatis secunda secundæ. Incipit : « Post communem considerationem de vir- « tutibus et viciis. » — XIVe SIÈCLE.

N° 454 de Belleval. – Acquis par l'abbé Baudouin, d'après le catalogue rapporté au n° 25. Dans la première lettre est peint un écu de gueules semé de billettes d'argent avec un lion rampant d'argent, brochant sur le tout. A la fin

du volume, une table sous cette rubrique : « Incipiunt capitula secunde partis « secundi libri summe edite a fratre Thoma de Aquino. »

N° 266. In-folio sur vélin. (Recueil.) – 1° Eusebii Cæsariensis historia ecclesiastica. – 2° Tractatus ejusdem adversus Sabellium. Incipit : « Sunt tacentium quæ dicuntur et dicen- « tium quæ tacentur. » – 3° Incipit Eusebii Pamphili liber de incorporali et invisibili. Incipit : « Incorporalem esse « Deum voce magna clamamus. » – 4° Incipit de bonis operibus, ex epistola beati Pauli ad Corinthios secunda. – 5° Incipit scriptum Ignatii martyris, discipuli Johannis ævangelistæ, ad Mariam. – 6° Ejusdem epistolæ ad Trallianos, Magnesianos, Tartenses, Philippenses, Philadelphienses, Smyrnenses, Polycarpum, Antiochenses, Hyronem et Romanos. — XIIe SIÈCLE.

N° 421 de Belleval. – 1° Précédé de la préface de Rufin d'Aquilée et des témoignages portés sur Eusèbe par saint Jérôme, le pape Gélase et Gennadius. Se termine par la rubrique : « Explicit æcclesiasticæ hystoriæ liber undecimus « qui et ultimus. » – 2° Commence par la rubrique : « Incipit liber primus de « fide adversus Sabellium Eusebii Pamphili. » Puis : « Incipit secundus adversus « eundem. Incipit de resurrectione liber tercius, etc. »

267. Huit volumes in-folio parvo. – Nicolai de Lira postillæ super omnibus libris Veteris ac Novi Testamenti. — XIVe SIÈCLE.

N° 450 de Belleval. – Sur le premier feuillet de garde D. Delahaut, bibliothécaire de l'abbaye, a écrit : « Emptum est aut ipso jubente scriptum a venera- « bili Balduino de Bello Monte, abbate hujus ecclesiæ, inter an. 1314 quo electus « est et an. 1348 quo obiit. In catalogo librorum hujus præsulis [1] fit tantum « mentio quinque tomorum hujus operis; sed quinque divisi sunt in octo cum « de novo concinnati sunt a R. P. Rouyer, anno 1732. » – Le premier volume contient la Genèse, l'Exode et le Lévitique. – Le deuxième : Les Nombres, le

[1] Voy. le n° 25 du présent Catalogue.

Deutéronome, Josué, les Juges et Ruth. A la fin : « Explicit postilla super « librum Ruth. Explicit expliceat, ludere scriptor eat. J. M. » – Le troisième : Les Rois, les Paralipomènes, Esdras, Néhémie, Esther, Tobie, Judith, Job, Isaïe, Jérémie, Baruch, Ézéchiel, Daniel. A la fin : « Explicit postilla super « Danielem edita a fratre N. de Lyra, de ordine Fratrum Minorum, sacre theo- « logie venerabili doctore. » – Le quatrième : « Incipit postilla super psalterium « magistri Nicolai de Lira, de ordine Fratrum Minorum. » – Le cinquième : Paraboles, Ecclésiaste, Cantique des Cantiques, Livre de la sagesse, Ecclésiastique, Petits Prophètes, Machabées. – Le sixième : Les Quatre Évangélistes. – Le septième : Les Épîtres de Paul. – Le huitième : Actes des apôtres, Épîtres canoniques, Apocalypse. A la fin du volume : « Expliciunt postille magistri Nicholai « de Lyra, doctoris in theologia, super Apocalipsim et super alios prece- « dentes. »

N° 268. In-folio sur vélin. – Petri Comestoris historia scholastica. — XIIIe SIÈCLE.

N° 445 de Belleval. – Manquent le commencement et la fin, ce qui fait qu'on a donné au volume le titre de : *Annotationes in scripturam.* La première rubrique est : « De generacionibus Cham. » Et le texte : « Cognovit Caym uxo- « rem suam que peperit ei Enoth. »

269. In-folio maximo sur vélin. – Decretum Gratiani cum apparatu. Incipit : « *Omnis lex,* plurale pro singulari. » — XIIIe SIÈCLE.

N° 451 de Belleval. – Acquis du temps de l'abbé Baudouin.

270. In-folio minimo sur vélin. – Petri Lombardi sententiæ. Incipit : « Omnis doctrina est de rebus vel de signis. » — XIIIe SIÈCLE.

N° 456 de Belleval. – Sur le dernier feuillet, cursive du XIIIe siècle : « Iste « liber remaneat magistro[1] . . . . . . quoad usum fructum dum vivit, et post « decessum ipsius vendatur, et pecunia distribuatur pauperibus pro anima ip- « sius et pro anima domni Roberti de Choro qui hunc librum sibi legavit. »

[1] Le nom est gratté.

N° 271. In-quarto sur vélin. – Legenda aurea. Incipit : « Universum tempus presentis vite in quatuor distinguitur. » — Commencement du XIVe SIÈCLE.

Marqué : « Canonicorum S. Augustini Bellævallensium. » – Sur les feuillets de garde, une invocation à la Vierge en vers français :

Dame resplandissans, roïne glorieuse,
Porte de paradis, pucele gracieuse,
Dame sur toutes autres plaisans et deliteuse,
Daigne oïr ma proiere de l'orcille piteuse.
A toi, haute pucele, à toi, haute roïne,
Doient tuit pecheour secours querre et mecine,
Car tu ies la fontainne et la sainte piscine
Qui touz peschiez eslevez par la vertu divine,
Etc. etc.

272. In-quarto sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit quædam expositio super Pater noster. Incipit : « *Pater noster qui es in celis.* Carissimi apostoli petierunt a Christo. » – 2° Incipit itinerarium sive dietarium de vita religiosa fratris Johannis Gallensis de ordine Fratrum Minorum. Incipit : « Nunquid nosti ordinem celi. » — XIVe SIÈCLE.

Marqué : « D. XXXVI. Liber domus Montis Dei. »

273. In-quarto sur vélin. – Antiphonarium Cartusiensium Montis Dei. — XVe SIÈCLE.

Marqué : « E. 34. Liber domus Montis Dei. »

274. In-folio parvo sur vélin. (Recueil.) – 1° Collectarium Montis Dei. – 2° Tricennaria et alia officia tam ex statutis quam ex kalendario in domo Montis Dei quolibet anno celebranda. – 3° Necrologium ecclesiæ Montis Dei. – 4° Nomina religiosorum et fratrum conversorum qui professionem fecerunt in domo Montis Dei ab anno Verbi incarnati

millesimo quingentesimo sexagesimo (usque ad annum M DCC XV). — XIIIe et XVIe SIÈCLES.

Sans marque; provenant du Mont-Dieu. – 1° Précédé de cette note, écrite au XVIIe siècle : « Hoc collectario usi sunt omnes patres Montis Dei ab principio « fundationis dictæ domus usque ad annum 1630, et ideo servetur ad memo« riam sanctorum patrum nostrorum. »

Remis aux archives de Mézières, le 6 mars 1863.

N° 275. In-folio parvo carré sur vélin. (Recueil.) – 1° Incipit hystoria Daretis Trojanorum Frigii de greco translata in latinum a Cornelio Nepote. – 2° Eneydum prosa sumpta de Virgilio. – 3° Hystoria Romanorum (in XXVI libros digesta). – 4° Incipit vita vel gesta Apollonii regis Tyrii que ipse dictavit. Incipit : « In civitate Antiochia rex fuit quondam « Antiochus nomine a quo et ipsa civitas Antiochia nomen « accepit. » – Desinit : « Casus suos suorumque ipse descripsit « et duo volumina fecit : unum Dyane in templo Ephesio« rum, alterum in byblioteca sua posuit. » – 5° Incipit de Secundo philosopho. Incipit : « Secundus fuit philosophus. « Hic philosophatus est omni tempore vite sue silentium « observans et pytagoricam ducens vitam. » – Desinit : « Igi« tur Adrianus imperator, cum hec legisset et didicisset « causam quare Secundus in sylentio philosopharetur, pre« cepit ejus libros sacre bybliotece inseri et intitulari Secundi « phylosophi. Digitis scribentem, possidentem religiose, « legentem, tres pariter custodi Sancta Trinitas. Amen. » – 6° Incipit translatio corporis S. Stephani prothomartiris a Constantinopolitana urbe ad urbem Romam. Incipit : « Totius veritatis auctorem. » – 7° De quodam divite impio qui per beatum Laurencium salvatus est. – 8° Incipit de ymagine beate Marie de Sardenay. Incipit : « Tempore « quo Greci et Armenii Syriam tenuerunt. » – 9° Incipit

translatio sancte corone domini nostri Jhesu Christi a Constantinopolitana urbe ad civitatem Parisiensem facta anno Domini millesimo cc. xlj. regnante Ludovico, filio Ludovici, regis Francorum. Incipit : « Cum christianissimus « Francorum rex Ludovicus. » — 10° Incipit beate Marie psalterium. — 11° Incipit historia Ie[ro]solumitana abbreviata magistri Jacobi, Acconensis episcopi. — 12° Incipit opusculum Bede presbiteri impense docti de sanctis locis et de situ Iherusalem.

N° 447 de Belleval. — Sur le premier feuillet, écriture du XVIIe siècle : « Cor- « nelius Nepos historicus. Bene servandus liber Bellævallis in Argona. » — 1° Commence par la prétendue dédicace de Cornelius Nepos sous cette rubrique : « Incipit epistola Cornelii Nepotis ad Salustium Crispum in Trojanorum historia « que in greco a Darete hystoriographo facta est. » A la fin, on lit cette rubrique : « Hucusque hystoria Daretis perscripta fuit. Que autem secuntur levi- « pendens ideo non transtuli quoniam in greco volumine minime reperi. » Suivent six petits chapitres sur le retour des héros du siége de Troie dans leur patrie, après lesquels commence l'Énéide en prose. — 2° Commence : « Eneas vero dum regem interfectum vidisset, cogitare cepit qualiter se de « Troja erueret. » — 3° Le premier livre a cette rubrique : « Nomina regum Ytali- « corum ante urbem conditam. » Incipit : « Primus in Italia ut quibusdam « placet regnavit Janus, etc. » — Le second livre commence : « Anno ab urbe « condita trecentesimo lxv°, sevissimo terre motu Achaia universa concussa « est, etc. » — Le vingt-sixième et dernier : « Anno ab incarnatione Domini sep- « tingesimo nonagesimo v°, Nicephorus Vorax cunctorum imperio percepto nec « saltem patrum quidem valuit ypocrisi regere avariciam suam. » — Se termine à l'an 806 par ces mots : « Aderant autem et metropolitani Nicevus videlicet « et Riucevus episcopi, presentibus quoque privatis consiliariis cum Theodoro. » — 5° Opuscule que Vincent de Beauvais a introduit dans son *Speculum historiale* (t. X, c. 70 et 71). Le dialogue entre Adrien et Secundus est plus étendu dans le ms. de Belval que dans le texte imprimé du *Speculum*. En voici la copie :

« Adrianus itaque legens dixit : Bene excusatus es; sed et adhuc tibi pro- « blemata ecce propono quorum primum est quod sit mundus? ut ad hec mihi « respondeas. Interim autem Secundus respondit : Mundus est, o Adriane, « constitutio celi et terræ et omnium que in eis sunt, de quibus paulo post

« disseram, si hiis que dicentur diligenter intenderis. Mundus est incessabilis « circuitus, spectabilis suppellex, per se genitum theorema, multiformis for- « matio, eternus tenor, circuitus sine errore solis, lumen, dies, vox, astra, « tenebre, terra, aer, aqua. — Quid oceanus? — Mundi amplexus, terminus « coronatus, vinculum authalanticum, universe nature circumcursus, orbis « sustentaculum, audatia vie, limes terre, divisio regnorum, hospicium flu- « viorum, fons ymbrium, refugium in periculis, gratia in voluptatibus. — Quid « Deus? — Immortalis mens, incontemplabilis celsitudo, forma multiformis, « multiplex species, incogitabilis inquisitio, insopitus oculus omnia continens, « lux, bonum. — Quid dies? — Stadium laboris, duodecim signorum recursus, « principium cotidianum, eterna computatio. — Quid sol? — Celi oculus, noctis « concertator, caloris circuitus, indefitiens flamma, splendor sine occasu, « celestis viator, diei ornatus, celi pulchritudo, nature, gratia, horarum distri- « butor. — Quid luna? — Celi purpura, solis emula, malefactorum inimica, itine- « rantium solamen, navigantium directio, signum sollempnitatum, recirculatio « mensium, oculus noctis, larga infusio roris, presagium tempestatum. — Quid « terra? — Celi basis, mundi meditullium, gymnasium vite, fructuum custos « et mater, operculum inferni, devoratrix omnium, mater nascentium, nutrix « viventium, cellarium vite. — Quid homo? — Mens incarnata, laboriosa anima, « parvi temporis habitaculum, spiritus receptaculum, phantasma temporis, « speculator vite, lucis desertor, vite consumptio, eternus mortuus, mancipium « mortis, transiens viator, loci hospes. — Quid est celum? — Spera volubilis, « cultum immensum. — Quid pulcritudo? — Nature captio, parvi temporis for- « tuna, flos marcidus, carnalis felicitas et compositum negotium, humana con- « cupiscentia. — Quid mulier? — Hominis confusio, insaturabilis bestia, continua « sollicitudo, indesignens pugna, quotidianum dampnum, domus tempestas, solli- « citudinis impedimentum, adulterii vas, viri incontinentis naufragium, perni- « ciosum prelium, animal pessimum, humanum mancipium. — Quid amicus? — « Desiderabile nomen, homo vix apparens, non invenienda possessio, refugium « infelicitatis, miserie respector, indeficiens quies, indesinens felicitas. — Quid « agricola? — Laborum minister, heremi coequator, operator esce, terre medi- « cus, arbustorum plantator, montium complanator. — Quid navis? — Marina « operatio, domus absque fundamento, avis lignea, incerta salus. — Quid nauta? « — Fluctuum viator, marinus equitator, orbis hospes, terre desertor, tempestatis « concertator. — Quid divicie? — Auri pondus, curarum minister, delectatio injo- « cunda, insanabilis invidia, res desiderata, desiderium inexplebile, os excel- « sum, invisa concupiscentia. — Quid paupertas? — Odibile bonum, sanitatis « mater, curarum remotio, absque sollicitudine semita, sapientie repertrix, « negotium sine dampno, intrectabilis superbia, possessio absque calumpnia,

« incerta fortuna, sine sollicitudine felicitates. — Quid senectus? — Optatum « malum viventium, mors incolumis, languor spirans, mors veneris expers, « mors expectata, mors communis. — Quid sompnus? — Mortis imago, laborum « quies, medicorum experimentum, vigilantium sapientia, vinclorum solutio, « infirmantium votum, miserorum desiderium, universi spiritus requies. — « Quid est vita? — Beatorum letitia, miserorum mestitia, expectatio mortis. — « Quid est mors? — Eternus sompnus, dissolutio corporum, divitium pavor, « pauperum desiderium, memorabilis eventus, incerta peregrinatio, latro « hominis, sompni pater, fuga vite, resolutio omnium. — Quid est littera? — « Custos hystorie — Quid est verbum? — Proditor animi. — Quid est quod « generat verba? — Lingua. — Quid est lingua? — Flagellum aeris. — Quid est « aer? — Custodia vite. — Quid est libertas hominis? — Innocentia. — Quid est « caput? — Culmen corporis. — Quid est corpus? — Domicilium anime. — Quid « coma? — Vestis capitis. — Quid barba? — Sexus discretio. — Quid est cerebrum? « — Custos memorie. — Quid oculi? — Duces corporis, vasa luminis, indices « animi. — Quid nares? — Adductio odorum. — Quid aures? — Colatores so- « norum. — Quid est frons? — Ymago animi. — Quid os? — Nutritor corporis. — « Quid dentes? — Molæ mordentes. — Quid labia? — Valve oris. — Quid manus? « — Operarii corporis. — Quid digiti? — Cordarum plectrum. — Quid pulmo? « — Servator aeris. — Quid est cor? — Receptaculum vite. — Quid jecur? — « Custodia caloris. — Quid est fel? — Suscitatio iracundie. — Quid splen? — « Risus et letitie capax. — Quid stomachus? — Ciborum cocus. — Quid ossa? « — Robur corporis. — Quid pedes? — Mobile fundamentum. — Quid crura? « — Columpne corporis. — Quid coxe? — Epistilia columpnarum. — Quid « est sanguis? — Humor venarum, vite elementum. — Quid vene? — Fontes « carnis. — Quid est lux? — Facies omnium rerum. — Quid stelle? — Pictura « culminis, nautarum gubernatores, noctis decor. — Quid est pluvia? — Con- « ceptio terre, frugum genitrix. — Quid est nebula? — Nox in die, labor ocu- « lorum. — Quid est ventus? — Aeris perturbatio, mobilitas aquarum, sic- « citas terre. — Quid sunt flumina? — Cursus indeficiens, refectio salis, « irrigatio terre. — Quid est aqua? — Subsidium vite, ablutio sordium. — « Quid est gelu? — Persecutio herbarum, vinculum terre, fons aquarum. — « Quid nix? — Aqua sicca. — Quid est hyemps? — Estatis exul. — Quid est ver? « — Pictor terre. — Quid est estas? — Vestio (*sic*) terre, maturatio frugum. — « Quid est quod amarum dulce facit? — Fames. — Quid est quod hominem « lassum fieri non sinit? — Lucrum. — Quid est vigilanti sompnus? — Spes. « — Refrigerium laboris? — Dubius eventus. — Quid est amicicia? — Equa- « litas animorum. — Quid est fides? — Ignote rei miranda certitudo. Igitur « Adrianus, etc. »

N° 276. In-folio sur papier. – Monasterii Signiacensis cartularium generale. — XVIIIe SIÈCLE.

Volume sur papier timbré, doré sur tranche, très-bien relié et marqué sur le dos : « *Chartres de Signy.* » Il est écrit avec beaucoup de soin en lettres moulées, et suivi d'une table alphabétique des localités que chaque titre concerne. Les pièces y sont rangées dans l'ordre chronologique et forment une succession non interrompue de l'an 1134 à 1729, le tout occupant 1034 pages. Plusieurs des chartes contenues dans le cartulaire décrit ci-dessus (n° 46) s'y trouvent reproduites, sans cependant qu'on puisse dire que le numéro 46 ait servi à l'exécution de celui-ci. Il semblerait plutôt que le présent volume a été copié sur les originaux, et sur ceux-là seulement qui concernaient le domaine de l'abbaye, car on n'y trouve aucun des priviléges apostoliques qui occupent une si large place dans le numéro 46. – La pièce la plus ancienne écrite en français est de 1246. Quelques lignes tirées de cette charte feront juger le langage dans lequel elle est conçue :

« Je, Joffroi chevaliers et sires de Chastel en Porciens, et je, Felie, sa femme, « faisons à sçavoir à tos ceals qui sont et qui seront à l'advenir que cum il eust « descorde entre nos, d'une part, et l'abbé et le convent de Signy d'autre, sor « ce que..... preniens les choses de l'abbaye et disiens que par usage aviens « droit et seignerie de ce faire en tens de pais et en tens de gerre en l'abbeie, « en leur granges, en leur bois et autres lieus; et cum il eust encore descordes « plusieurs entre nos d'une part et eus d'autre sor ce que nos voliens avoir le « quart denier es vendanges d'auquns de lor bois, au derriens par bonnes gens « entendimes lor droiture et reconnumes que nos n'aviens droit en totes ces « choses, et quittames entierement au desseurdis abbés et convent de Signi à « tos jors totes les droitures, les signeries que nos aviens et poiens avoir en « l'abbeie de Signi et en totes les granges et les terreurs, et en tos les bois et « tos les autres lius et les choses appendens à cele abeie, etc..... Et por ce « que totes ces choses soient tenues et gardées à tos jors fermement, je, Joffroi, « par l'assens et le volenté de ma femme desseurdite qui n'avoit point de sael, « ai faites ces lettres saeler de mon sael. Ce fu fait en l'an de l'incarnation « Nostre Signor mil et deux (*sic*) et quarante set, el mois d'avril. »

Remis aux archives de Mézières, le 6 mars 1863.

277. Onze volumes in-folio sur papier. – Caroli Renati Billuart, ordinis Prædicatorum, commentarii super summa S. Thomæ. — XVIIIe SIÈCLE.

Marqué sur le dos : « Bibliotheca Revinensis. » – Provenant du prieuré des Dominicains de Revin. C'est le manuscrit autographe d'un cours de théologie qui a été imprimé à Liége en 1747, sous ce titre : « Summa S. Thomæ hodiernis academiarum moribus accomodata sive cursus theologiæ ad usum scholarum Thomisticarum, opus Ludovico, duci Aurelianensi, primo regii « sanguinis principi, nuncupatum opera et studio F. C. R. Billuart, Revinien- sis, ordinis ff. prædicatorum, S. Theologiæ doctoris necnon provinciæ gallo- « belgicæ ejusdem ordinis iterato Provincialis » (in-8°, 19 volumes).

N° 278. In-folio sur papier. (Recueil.) – 1° Summa summæ sancti Thomæ sive compendium theologiæ R. P. F. Caroli Renati Billuart. – 2° Epistola expostulatoria et apologetica Ludovici Franc ad R. P. Josephum Maugis, ordinis eremitarum S. Augustini, regentem et professorem Lovanii, etc. super dissertationem ejus secundam de relatione operum in Deum. — XVIIIe SIÈCLE.

Manuscrits autographes provenant du prieuré de Revin. – Le second ouvrage a été imprimé à Anvers sous forme de brochure, en 1756.

279. In-folio sur papier. (Recueil.) – 1° Observations sur la nouvelle histoire du Baianisme du R. P. Duchesne, jésuite, servant d'apologie pour le P. Pierre Soto, dominicain, et pour les anciennes censures des universités de Louvain et de Douai, par Louis de Lomens. – 2° Mémoires pour servir à la tradition de l'Église sur la grâce et la prédestination, recueillis par le même. – 3° Plusieurs mandemens portant condamnation du livre du P. Pichon, jésuite, sur la communion, sçavoir de Messeigneurs les évêques de Carcassonne, de Rouen, de Saint-Pons et de Strasbourg. — XVIIIe SIÈCLE.

Recueil fait chez les Dominicains de Revin et apporté de cette maison.

280. In-folio sur papier. – Traité des siéges et de l'attaque des places, par le maréchal de Vauban. — 1704.

Exemplaire calligraphié et accompagné de dessins au lavis, relié en maroquin rouge, aux armes du comte d'Asfeld.

N° 281. In-folio sur papier. – Mémoire sur Philisbourg, dressé sur les lieux, par le chevalier de Clairac, ingénieur en chef de cette place, en l'année 1736.

Exemplaire de luxe, accompagné de planches et de dessins lavés, richement relié en maroquin rouge et provenant vraisemblablement du château d'Asfeld.

282. In-folio sur papier. – Registre de la correspondance politique et administrative du citoyen commissaire français à Aix-la-Chapelle, tenu le 18 messidor an V, jusqu'au 3 pluviôse an VI.

Ce registre, tenu avec le plus grand soin et exécuté par le citoyen Estienne, depuis bibliothécaire de Charleville, contient les minutes de 494 lettres, la plupart d'un grand intérêt pour l'histoire particulière d'Aix-la-Chapelle et du pays conquis, en 1797.

283. In-folio sur papier. – Catalogue des livres de la bibliothèque nationale du district de Libreville.

On lit sur le premier feuillet : « Le présent regître contenant trois cent « soixante-huit pages, sur lequel ont été transcrittes les cartes du catalogue de « la bibliothèque de Libreville, a été cotté par premier et dernier et paraphé « au recto de chaque feuillet par moi, soussigné, de la commission nommée « pour l'administration du district de Libreville, en datte du deux frimaire, pour « procéder à la vérification et au recollement dudit catalogue *ne varietur*. « A Libreville, 8 frimaire, an III. SAINGERI. » Le citoyen Saingeri était un ex-prémontré qui mourut depuis curé de la paroisse de Lonny, près de Charleville. Dans le même registre sont renfermés sans y être cousus deux cahiers intitulés, l'un : « Notice des manuscrits de la bibliothèque de l'abbaye de « Signy; » l'autre : « Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la biblio- « thèque de Belval dans le district de Grandpré, département des Ardennes, « fait par l'ordre et suivant l'instruction des comités ecclésiastique et d'aliéna- « tion des biens nationaux par le curé de Vaux-en-Dieulet, soussigné, commis à

« cet effet par le Directoire du district susdit dans le mois d'août 1791. » Signé à la fin : « Lefort. »

N° 284. In-octavo sur papier. – Les délassements de mon père, par P. F. Hénon, tisserand. — 1857.

Recueil de poésies.

TABLE DES AUTEURS.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

TABLE

DES

OUVRAGES ANONYMES ET DES MATIÈRES.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Z

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page III, ligne 22. A 1062, *lisez :* à 1062. (Voyez p. CLXXXI, note 1.)

P. XIV, l. 28. M. de Hauconcourt, *lisez :* Ch. Le Goullon, s[r] de Hauconcourt.

P. XXVII, l. 17. De saint Martin, *lisez :* attribués à saint Martin, et des écrits.

P. XXIX, l. 7. De saint Martin, *lisez :* attribués à saint Martin, et les écrits.

P. XLVII, l. 22. De ce saint, *lisez :* attribués à ce saint.

P. L, l. 18. Collection actuelle, *lisez :* collection de la ville de Metz.

P. LXIII, l. 9. Le manuscrit, *lisez :* le reste peut-être du manuscrit.

P. LXV, l. 20. De saint Martin, *lisez :* attribués à saint Martin et des écrits.

P. LXXI, l. 26. La perte... (etc.)... un jour, *lisez :* cet ouvrage est maintenant dans la collection particulière de M. Dufresne, à Metz.

P. LXXIX, l. 26. De saint Martin, *lisez :* relatifs à saint Martin.

P. CLIII, l. 7. Que nous n'avons plus, *lisez :* qui est aujourd'hui chez M. Dufresne, à Metz.

P. CLIV, l. 17. Le portail principal, *lisez :* une porte.

P. CLVI, l. 22. A la fin du XI[e], *lisez :* au XII[e].

P. CLXX, l. 5. Le document, *lisez :* le document, au plus tard.

P. CLXXIII, l. 25. M. de Hauconcourt, *lisez :* Ch. Le Goullon, s[r] de Hauconcourt.

MANUSCRITS DE METZ.

Page 6, ligne 28. N° 12 in-fol., *lisez :* n° 13 in-fol.

P. 7, l. 4. N° 13 in-fol., *lisez :* n° 12 in-fol.

P. 8, l. 23. Sans marque de provenance, *lisez :* marqué : *Sancti Vincentii Metensis.*

P. 11, l. 15. Hivano, *lisez :* Hermano.

P. 15, l. 15 et 32. Bovavincta, *lisez :* Bonajuncta.

P. 21, l. 1. Fal...ek, *lisez :* Fakenel.

P. 29, l. 5. Le second feuillet, *lisez :* le troisième feuillet.

P. 72, l. 8. Herbilloin, *lisez :* Herbilloni (même correction, *passim*).

P. 74, l. 25. Bonavincta, *lisez :* Bonajuncta.

P. 75, l. 7. Sur vélin, *lisez :* sur papier.

P. 76, l. 5. Fussina, *lisez* fuscina.

P. 84, l. 5. De la cathédrale, *lisez :* marqué : *Sancti Vincentii Metensis.*

P. 87, l. 18. Voiaige, *lisez :* voiage.

Ibid. l. 19. Où estoit, *lisez :* et trestot.

Ibid. l. 38. Sur velin, *lisez :* sur papier.

P. 91, l. 9. *Ave Maria, lisez : Ave Maria.* A la suite de ce qui précède, la même note est reproduite dans une petite pièce de 50 vers.

P. 92, l. 14. 1441, *lisez :* 1440.

Ibid. l. 19. Fin du XIV[e] siècle, *lisez :* XV[e] siècle.

P. 97, l. 9. Au XI[e] siècle, *lisez :* au XII[e] siècle.

Ibid. l. 18. Super grammatica, *lisez :* de grammatica.

P. 118, l. 3. N° 277, *lisez :* n° 278.

Ibid. l. 21. N° 278, *lisez :* n° 277.

P. 124, l. 18. N° 289, *lisez :* n° 290.

Ibid. l. 22. N° 290, *lisez :* n° 289.

Ibid. l. 30. Pour xiiij s. et xviij d., *lisez :* par xiiij c et xviij an.

P. 129, l. 7. Branlion, *lisez :* Braulion.

P. 131, l. 30. Jondongue, *lisez :* Joudongne.

P. 140, l. 8. Sancti Clementis, 1728, *lisez :* Sancti Clementis, 1718.

P. 144, l. 26. de Lemvis, alias Zickel, *corrigez :* de Lewis, alias Ryckelius.

P. 161, l. 6. Virio Sal..., *lisez :* Vino Salvo.

Page 170, ligne 22. La sancta Celestiale, *lisez :* la sancta scala celestiale.

P. 177, l. 11. N° 470, *lisez.* n° 471.

Ibid. l. 14. N° 471, *lisez :* n° 470.

P. 184, l. 24. Commencement, *lisez :* fin.

P. 187, l. 17. 2° Voici le préambule, *lisez :* 3° Voici le préambule.

P. 195, l. 13. Symphroniani, *corrigez :* Symphoriani.

P. 198, l. 3. N° 535, *lisez :* n° 536.

Ibid. l. 27. N° 536, *lisez :* n° 535.

P. 203. l. 15. Marqué primitivement, *lisez :* marqué.

Ibid. l. 16. Ensuite, *lisez :* antérieurement.

P. 211, l. 8. 2° à la fin, *lisez :* 3° à la fin.

P. 221, l. 25. Can, *lisez :* tan.

P. 229, l. 6. Deixeimes, *lisez :* deixe nuef.

P. 230, l. 20. Arguyoit, *lisez :* arguyot.

P. 232, l. 7. Congregationis, *lisez :* congregationis missionis.

P. 240, l. 15. Latin, *lisez :* français.

P. 246, l. 9. Combien on, *lisez :* combien c'on.

Ibid. l. 16. Et des eschevins (1315), *lisez :* (1315).

Ibid. l. 33. Et des adjourneis, *lisez :* [et des adjourneis].

Ibid. l. 37. Fol. 23 r°. «Exurement, *lisez :* Fol. 22 v°. «Atours commant que cil qui «weult jureir à l'amanderie ne ce doit pro- «veoir que de xxx hommes chief d'osteil «(1361).»

Fol. 23 r°. «Exurement.

Ibid. l. 37. Amonient, *lisez :* amoinent.

Ibid. l. 37. (1300), *lisez :* (1360).

P. 247, l. 8. Qui non, *lisez :* qui ne.

Ibid. l. 25. «Con ne puet tenir boule apres «cloche sonant, *lisez :* «coment, que sil falt «ergen, que chescun an [doit] paier sa part «(1432).»

Ibid. l. 32. Plusours pains, *lisez :* plusours pannis.

P. 248, l. 2. Fol. 49 r°, *lisez :* fol. 49 v°.

Ibid. l. 4. Fol. 50 r°, *lisez :* fol. 51 r°.

Ibid. l. 11. Waigierez contre fo, *lisez :* Waigierez domme fo.

Ibid. l. 27. Repanroit, *lisez :* repanderoit.

Ibid. l. 29. Dou champausaille, *lisez :* dou champ an saile.

Page 249, ligne 18. Prestair, *lisez :* presteir.

Ibid. l. 24. Quarrons, *lisez :* quairons.

Ibid. l. 39. Par iij^{c}ixxix, *lisez :* par iij^{c}lxxix (1379).

P. 250, l. 1. Et iiij^{xx} ans, *lisez :* et iiij^{xx} ans (1380).

Ibid. l. 15. L'establissement, *lisez :* l'estaublissement.

Ibid. l. 34. Que tout, *lisez :* que tous.

Ibid. l. 39. établissement, *lisez :* établissement par Philippe, roi des Romains.

P. 253, l. 2. xve siècle, *lisez :* xvie siècle.

Ibid. l. 8 et 9. 1525, transcrit postérieurement, *lisez :* 1526.

Ibid. l. 21. xve siècle, *lisez :* xvie siècle.

P. 255, l. 16. D 88, *lisez :* D 87.

Ibid. l. 30. D 87, *lisez :* D 88.

P. 261, l. 18. De la bibliothèque, *lisez :* de la bibliothèque, D 100.

P. 263, l. 6. Des archives de l'hôtel de ville, *lisez :* du cabinet Emmery.

P. 265, l. 4. Avant 1552, *lisez :* en 1552.

P. 272, l. 12. 1408, *lisez :* 1488.

Ibid. l. 17. Par moy Nicolas, *lisez :* par moy.

Ibid. l. 21. Fol. clix de l'an, *lisez :* fol. clviij v° de l'an.

Ibid. l. 30. De 1488 à 1500, *lisez :* de 1478 à 1500.

P. 273, l. 1. A 1260, *lisez :* à 1275.

Ibid. l. 4. A 1500, *lisez :* à 1507.

P. 286, l. 13. 1366-1524, *lisez :* 1366-1525.

Ibid. l. 25. Le manuscrit, *lisez :* le présent manuscrit.

P. 293, l. 3. 1626, *lisez :* 1630.

P. 294, l. 23. Entaillié, *lisez :* entaillie.

Ibid. l. 34. Le pappegay,» *lisez :* le pappegay,» pièce de 32 vers.

Ibid. l. 35. D'Ingleterre», *lisez :* d'Ingleterre,» pièce de 47 vers.

Ibid. l. 37. 73 vers, *lisez :* 76 vers.

P. 295, l. 2. 172 vers, *lisez :* 180 vers.
Ibid. l. 12. 77 vers, *lisez :* 78 vers.
Ibid. l. 15. Voulrait, *lisez :* vaulrait.
P. 297, l. 25. 288 vers, *lisez :* 288 septains ou couplets de 7 vers.
Ibid. l. 26. Voici la dernière strophe : *lisez :* voici le dernier :
Page 299, ligne 25. Chronique contient, *lisez :* chronique, brûlée en 1771, contenait.
Ibid. l. 25. 1380, *lisez :* 1396.
Ibid. l. 27. 1396, *lisez :* 1366.
P. 300, l. 22. De 1461 à 1471, *lisez :* de 1462 à 1467.
P. 314, l. 2. Benoye, *lisez :* beneye.
P. 315, l. 39. 21°, *lisez :* 21° (fol. 88).
P. 316, l. 18. Establissement, *lisez :* 22° *bis.* (fol. 180). «Establissement.
Ibid. l. 20. 23° S'ensuit la, *lisez :* 22° *ter* (fol. 182). Voyage de l'empereur Frederick Trevis, etc.
23° (fol. 189). S'ensuit la.
Ibid. l. 31. (Ci-après, n° 32), *lisez :* (ci-après, n° 26 *bis* et n° 32).
P. 317, l. 18. 27° (fol. 263). Fragment, *lisez :* 26° *bis* (fol. 225 v°). «Sy apres s'ensuit le fait des bullez, etc. (portion du recueil, dit *Journal d'André de Ryneck*, dont les deux autres parties sont ci-dessous, n° 23, et ci-après, n° 32).
Page 317, ligne 30. 30° (fol. 280), *lisez :* 30° (fol. 279 v°).
Ibid. l. 34. 32°, *lisez :* 32° (fol. 287 v°).
P. 318, l. 1. (Fol. 294), *lisez :* (fol. 293 v°).
Ibid. l. 23. (Fol. 308), *lisez :* (fol. 307 v°).
P. 323, l. 9. XVIe siècle, *lisez :* XVIe et XVIIe siècles.
Ibid. l. 24. 1550, *lisez :* 1540.
P. 326, l. 20. Jusqu'en 1725, *lisez :* jusqu'en 1742.
P. 333, l. 6. Décembre 1139, *lisez :* décembre 795.
P. 385, l. 7. Des archives de l'hôtel de ville, *lisez :* du cabinet de M. Emmery.
P. 386, l. 7. De la bibliothèque, *lisez :* de la bibliothèque D 97.
P. 411, l. 4. Venner, *lisez :* Vernier.
Ibid. l. 7. Depuis 1200 ou plutôt depuis 1347, *lisez :* depuis 1170 ou plutôt 1346.
Ibid. l. 8. A 1463, *lisez :* à 1464.
P. 413, l. 26. N° 1022 [31], *lisez :* n° 1022 [31 *bis*].

MANUSCRITS DE VERDUN.

Page 454, ligne 11 : Le traducteur de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe est Rufin, et non pas saint Jérôme, comme l'a indiqué par erreur le copiste du manuscrit.

MANUSCRITS DE CHARLEVILLE.

Page 581, ligne 5. 3°, *lisez :* 6°.
Pages 670 et 671. Le ms. 275 de Charleville, dont la date n'a pas été indiquée dans la Notice, est de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle. — Le récit de la translation de la sainte couronne, qui forme la pièce 9 de ce manuscrit, est le document que M. Miller a publié pour la première fois dans le *Journal des Savants*, de mai 1878, et que M. de Wailly a reproduit dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1878, t. XXXIX, p. 408.


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 12 27 16 02 017 4